LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Canada. Parliament.
J Senate. Standing Committee
103 on Foreign Affairs.
H7 Proceedings.
1980/83
F6
A1
no.34-51

DATE | NAME — NOM

J
103
H7
1980/83
F6
A1
no.34-51

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, February 8, 1983

Le mardi 8 février 1983

Issue No. 34

Fascicule nº 34

Eleventh Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Onzième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

28038—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 8, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1:55 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Bosa, Lapointe, McElman, Neiman, Nurgitz, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (8)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Stanbury.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Professor Henry Wiseman, Department of Political Studies, University of Guelph.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witness who made a statement and then answered questions put to him by members of the Committee.

At 3:28 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 8 FÉVRIER 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 55 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Bosa, Lapointe, McElman, Neiman, Nurgitz, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (8)

Présent mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Stanbury.

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoin:

Monsieur Henry Wiseman, Département d'études politiques, Université de Guelph.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente le témoin qui fait une déclaration et répond aux questions des membres du Comité.

A 15 h 28, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 8, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1.45 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are continuing the committee's study on Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa. We are privileged today to have as our witness Dr. Henry Wiseman of the Department of Political Science, Guelph University.

One of the areas in which Canada has developed what I think is a world-wide reputation during the last two or three decades has been that of peacekeeping. As all members of the committee know we have had peacekeeping roles not only in the Middle East but in Cyprus, Korea, India, Pakistan, Viet Nam, Laos and Cambodia. Some have observed that, in more recent years, the government has seemed increasingly reluctant to become involved. I do not say this in a critical sense so much as in an obvervational sense; the government is concerned that, in too many of these peacekeeping operations, once you get into them it is rather difficult to get out of them. We will hear more about that, undoubtedly, from our witness.

Dr. Wiseman is indeed a world expert in this area. Born in Montreal, he obtained his doctorate from Queen's University in 1970, after 18 years in the business community. He has specialized in peacekeeping and has served on the Advisory Committee on Political, Strategic and Economic Studies for the Defence Research Board. For two years he was Director of the Peacekeeping Program of the International Peace Academy in New York. During all of this time, he has had world-wide contracts with U.N. and diplomatic officials concerned with this subject. He was an official observer for the Peace Academy at the Ceasefire in Rhodesia.

In 1980-81, he conducted seminars on peacekeepign in Vienna, with representatives of 30 countries, including Arab countries. We are, therefore, indeed privileged to have him come before us today on the subject of peacekeeping in the Middle East.

Before I call on Dr. Wiseman, I would like to remind members of the committee that the Canada-Israeli Committee will present a major statement on the Arab-Israeli conflict to this committee on Thursday morning of this week at 11.15, in this room.

Senator Lapointe has kindly consented to commence the questioning following Dr. Wiseman's introductory remarks. Please go ahead, Dr. Wiseman.

Professor Henry Wiseman, Department of Political Studies, University of Guelph: Thank you, Mr. Chairman. In speaking to the subject of peacekeeping, it is necessary to offer some background in order to evaluate the contemporary situa-

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 8 février 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 45 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous reprenons l'étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous avons aujourd'hui l'honneur d'accueillir M. Henry Wiseman du département des sciences politiques de l'Université de Guelph.

Au cours des deux ou trois dernières décennies, le Canada a acquis une renommée mondiale en matière de maintien de la paix. Comme vous le savez tous, nous assumons un rôle de maintien de la paix non seulement au Proche-Orient, mais à Chypre, en Corée, en Inde, au Pakistan, au VietNam, au Laos et au Kampuchea. Or, selon certains, le Canada aurait depuis quelques années hésité de plus en plus à s'engager dans ce domaine. Il ne s'agit pas tant d'un reproche que d'une constatation: le gouvernement s'inquiète pour que, dans de trop nombreuses missions de maintien de la paix, une fois qu'on s'y est engagé il devient assez difficile de se retirer. Notre témoin d'aujourd'hui nous en parlera très certainement.

Monsieur Wiseman est un spécialiste reconnu mondialement. Il est né à Montréal, et a obtenu un doctorat de la Queen's University en 1970, après avoir travaillé pendant 18 ans dans les affaires. Il s'est voué au maintien de la paix, et a fait partie du Comité consultatif des études politiques, stratégiques et économiques du Conseil de recherche pour la défense. Pendant deux ans, il a été directeur des programmes de maintien de la paix de l'International Peace Academy, à New York. Pendant tout ce temps, il a entretenu des relations à l'échelle planétaire avec des diplomates et des représentants de l'ONU chargés du maintien de la paix. Il était l'un des observateurs officiels de la Peace Academy au moment du cessez-le-feu en Rhodésie.

En 1980-1981, il a dirigé à Vienne des colloques sur le maintien de la paix auxquels ont participé des représentants de 30 pays, y compris des pays arabes. C'est donc pour nous un honneur que de pouvoir nous entretenir avec M. Wiseman du maintien de la paix au Proche-Orient.

Avant de céder la parole à monsieur Wiseman, je rappelle aux membres du Comité que le Comtié Canada-Israeël nous fera ici même un important exposé sur le conflit israélo-arabe dans la matinée de jeudi à 11 h 15.

Le sénateur Lapointe a accepté de poser les premières questions, après les observations préliminaires de notre témoin. Vous avez la parole, monsieur Wiseman.

Le professeur Henry Wiseman, Département d'études politiques, Université de Guelph: Je vous remercie, monsieur le président. Quand il est question de maintien de la paix, il faut prendre un certain recul pour évaluer la situation actuelle, et

[*Text*]

tion in the area and to provide a basis from which some judgments could be made as to the directions of Canadian policy, having looked at the viability and utility of peacekeeping in the Middle East.

As honourable senators are undoubtedly aware, there have been numerous operations dating from 1949 all the way to 1978. These have been, generally, of two types. One is the strictly observer type; namely, that between the lines there are observers who patrol and report on violations. These kinds of operations began in 1949 through the United Nations, through supervisor organizations. They occurred in Lebanon in 1958. They occurred in Yemen between north and south at a later time.

The recent operations have been of a different character. They are based on the United Nations Emergency Force that was developed in 1956, where there were territorial areas occupied by the United Nations troops in which they were maintaining the peace between two otherwise belligerent states.

The second operation of that nature, the United Nations Emergency Force II, from 1973 on had vastly more complicated functions to perform. They had tremendous areas of limited armament zones on both sides and they had to ensure that they were maintained in that way. They were also part of the negotiating process which enabled the Egyptians to move forward into their territory in the Sinai as the Israelis pulled back. That operation was not renewed by the United Nations because of its association with Camp David. Ironically, one of the few peacekeeping operations that was associated directly with the process of peacekeeping did not prove satisfactory to those who were unhappy with the results of the negotiations. The operation then ceased to exist when the Security Council did not remove the mandate, knowing that if the resolution were put forward, the Soviet Union would have vetoed it.

In its place there is a multilateral force, which is responsible only to those states which are party to it and are contributing the military elements. The Beirut operation, UNIFIL 1958, is again of a different character. They occupy the territory from the Israeli border to the Litani River, a very diverse area, one which 6,000 troops proved unable to monitor and to contain.

There were, in this case, diverse political armed units in the area which were not party, in a sense, to the agreement between Lebanon, Israel and the United Nations. Not being signatory, often they are not directly responsible to any particular authority. In effect, we have an operation that is not only an interposition between two hostile forces, but operates within the domestic jurisdiction of a state. That is what makes contemporary peacekeeping so very difficult.

The only other operation that occurred with such massive problems and intervention in a domestic territory was in the Congo from 1960 to 1964. That proved to be a very difficult operation. In this context, Canadian participation has moved from observer to military interposition to a place on UNIFIL, where it was for six months. It then became almost directly involved in the internal problems with the movements of the

[*Traduction*]

rappeler des faits à partir desquels tirer certaines conclusions quant à l'orientation de la politique canadienne, après avoir bien sûr évalué l'utilité du maintien de la paix au Proche-Orient.

Comme vous le savez, honourables sénateurs, de 1949 à 1978, il y a eu de nombreuses opérations. De façon générale, elles furent de deux types. D'abord les missions d'observation; où des observateurs sont placés entre les lignes, y effectuent des missions de patrouille et signalent les violations constatées. Les opérations de ce type datent de 1949, année de leur lancement par les Nations unies qui en a confié l'exécution à des organismes de surveillance. Il y en a eu au Liban en 1958. Puis, plus tard, au Yémen, entre le Nord et le Sud.

Les récentes opérations sont d'un autre type. Elles émamaient de la Force d'urgence des Nations unies qui a été créée en 1956; des troupes des Nations unies étaient chargées de maintenir la paix entre deux États qui, sinon, se seraient battus.

La deuxième opération de ce genre, la Deuxième Force d'urgence des Nations unies, qui date de 1973 devait un rôle beaucoup plus compliqué à jouer. Il existait de part et d'autre d'immenses zones où l'armement était limité, et l'on devait veiller à les maintenir comme telles. La Force d'urgence a aussi participé au processus de négociation qui a permis à l'Egypte d'avancer sur son territoire du Sinaï, à mesure que les troupes d'Israël se retiraient. Les Nations unies n'ont pas répété cette opération, en raison de son lien avec Camp David. Fait paradoxal, l'une des rares opérations de maintien de la paix à avoir été directement associée au processus de maintien de la paix n'a pas semblé satisfaire ceux qui étaient mécontents des résultats des négociations. L'opération a pris fin, le Conseil de sécurité n'en ayant pas renouvelé le mandat parce qu'il savait que l'Union soviétique exercerait son droit de veto si la résolution était présentée.

Désormais, il existe une force multilatérale qui n'a d'obligation qu'envers les États qui en font partie, et qui lui fournissent les éléments militaires. L'opération de Beyrouth, la FINAL 1958, est encore d'un autre type. Elle occupait le territoire allant de la frontière israëlienne au fleuve Litani, une région très diversifiée que 6 000 soldats se sont révélés incapables de contrôler.

Dans ce cas, il se trouvait dans le secteur diverses unités politiques armées qui n'étaient pas vraiment partie à l'accord conclu entre le Liban, Israël et les Nations unies. Comme ces unités n'ont pas signé l'accord, elles n'assument bien souvent aucune responsabilité directe à l'endroit d'aucune autorité donnée. En effet, il s'agit d'une opération qui suppose non seulement une force d'interposition entre deux forces hostiles, mais se déroulant dans la zone de compétence nationale d'un État. C'est précisément ce qui, aujourd'hui rend si difficile une mission de maintien de la paix.

La seule autre opération qui a suscité autant de graves problèmes d'intervention sur un territoire national est celle du Congo, de 1960 à 1964. Ce fut une opération très difficile. A cet égard, la participation du Canada, qui jouait un rôle d'observateur, s'est transformée en une fonction d'interposition militaire au sein de la FINNY, et ce pendant six mois. Le Canada s'est ensuite plus directement engagé dans le règle-

[*Text*]

PLO, the movement of George Haddad, and all kinds of other interventions into the area.

The perceptions of the parties in the area with regard to peacekeeping varies with their direct political points of view. As I indicated, if it is associated with Camp David, it is not good. If it has the full support of both east and west in the Security Council that issues the mandate, then there is generally more favourable co-operation with the peacekeeping operation.

The perceptions of an area regarding peacekeeping will shift along with the volatile shifts in the area and the political forces. Peacekeeping is regarded by the United Nations, and should be regarded by ourselves, as a third party neutral interposition. It is that posture which the UN must maintain in the area. We, of course, from a Canadian point of view, ask ourselves what impact our participation has in the area. We are then not just looking at our contribution to the United Nations, but at what impact it has on Israel, Egypt, Lebanon, Syria, and so on. All you have to do is go through the list and realize that the impressions will be vastly different, depending on the locus to which you go.

However, peacekeeping operations have contributed significantly to the makings of international peace and security in the area. There can be no doubt about it. There is no doubt about the frequency of conflict and wars, but, given that the area is so volatile, such things could easily have occurred more often than they did. Moreover, the volatility could have escalated to the proportions of direct east-west confrontation, as it almost did in 1973 when the U.S. went on alert and the Russians were presumed to be ready to move troops and aircraft out of the Black Sea into the area. It was then that the peacekeeping process of the Security Council enabled these parties to come together and realize that even in moments of bitter antagonism they must negotiate. They did this, and in that sense I attribute the success of that operation both to the Soviet Union and to the United States. I see peacekeeping in that respect performing a function of détente, if you will. I know that détente is not a good word today, but it is an area of relations that we would like to see return. We would like to see issues calm down, and peacekeeping contributes significantly to that.

Senator Thompson: You referred to 1973. Could you clarify again what you were referring to?

Professor Wiseman: Yes. In 1973, when the Egyptian forces were sweeping across the Sinai after they had destroyed the Israeli Bar Lev line, the Americans called for the Security Council to convene and pass a resolution calling for a cease-fire. The Soviet Union at that point opposed that. The tides of war shifted and the Israeli forces began to move west across the Sinai. At that point the Soviets said "Let us halt it here."

The United States had gone on alert because the Soviets were, both rhetorically and, apparently, in terms of actual mobilization, behaving in such a way that the United States

[*Traduction*]

ment des problèmes internes liés à l'existence de mouvements comme l'OLP, le mouvement George Haddad, et toutes sortes d'autres interventions dans la région.

La façon dont les différentes parties considèrent une mission de maintien de la paix est fonction de leur orientation politique. Comme je l'ai déjà dit, si on l'associe à Camp David, on est contre. S'il y a plein appui de l'Est et de l'Ouest au sein du Conseil de sécurité qui confie le mandat, alors l'opération de maintien de la paix bénéficie dans l'ensemble d'une meilleure coopération.

La façon dont une région conçoit le maintien de la paix suit l'évolution que subissent le secteur et les forces politiques. Les Nations unies considèrent le maintien de la paix, et nous devrions faire de même, comme une tierce partie d'interposition neutre. C'est ce rôle que l'ONU doit conserver dans la région. Nous, en tant que Canadiens, nous demandons quel rôle nous pouvons vraiment y jouer. Nous ne songeons pas qu'à notre participation à l'ONU, mais aux conséquences qu'elle peut avoir pour Israël, l'Egypte, le Liban, la Syrie et d'autres États qu'il suffit de dénombrer pour constater que les impressions varient grandement selon l'endroit en cause.

Toutefois, les opérations de maintien de la paix ont largement contribué aux progrès réalisés en ce domaine et ont accru la sécurité dans la région. Il n'est pas permis d'en douter. On ne peut douter de la fréquence des conflits et des guerres, mais compte tenu du fait que cette région est si instable, des hostilités auraient facilement pu éclater plus souvent. En outre, cette instabilité aurait pu dégénérer au point de susciter un affrontement direct entre l'Est et l'Ouest, ce qui a failli se produire en 1973; les États-Unis étaient en état d'alerte et les Russes censés être prêts à diriger des troupes et des avions sur la région à partir de la mer noire. C'est alors que le processus de maintien de la paix du Conseil de sécurité a permis aux parties d'entrer en contact, de comprendre que même dans des moments de profonde hostilité, ils doivent négocier. C'est ce qu'ils ont fait, et c'est pourquoi j'attribue la réussite de cette opération et à l'Union Soviétique et aux États-Unis. Je considère que le maintien de la paix joue à cet égard un rôle de détente. Je sais bien que la détente n'est pas un terme très à la mode aujourd'hui, mais quand même c'est un étape des relations dont nous souhaiterions le retour. Nous aimerions voir les choses s'apaiser, et le maintien de la paix y contribue grandement.

Le sénateur Thompson: Vous avez parlé de 1973. Pourriez-vous préciser à quoi vous faites exactement allusion?

M. Wiseman: Certainement. En 1973, quand les forces égyptiennes déferlaient sur le Sinaï après avoir détruit la ligne israëlienne de Bar Lev, les États-Unis ont demandé au Conseil de sécurité de préparer et d'adopter une résolution réclamant le cessez-le-feu. L'Union Soviétique s'y est opposée. Le vent a tourné, et les forces israëliennes ont commencé à se diriger vers l'ouest, à travers le Sinaï. C'est alors que les Soviétiques ont dit: «Il est temps que cela cesse.»

Les États-Unis étaient en état d'alerte parce que les Soviétiques, en paroles et en apparence, compte tenu d'une mobilisation réelle, ont agit d'une manière qui a suscité une réaction

[*Text*]

responded. Then both the United States and the U.S.S.R. were forced to negotiate an immediate cease-fire, and the Security Council peacekeeping was a pattern that evolved. They did not have to design it. They waited for 24 hours for the Secretary Gen's staff to come in with a structure, and they were able to move a headquarters in very quickly.

Canadian policy, as has been indicated, has shifted over time. It flourished from 1956 on. In 1959 the defence white paper gave great emphasis to it, and in 1964 there was another white paper in which almost equal emphasis was given to peacekeeping. The enthusiasm for it lapsed after 1967, however, when the war occurred, and the peacekeeping operation was overrun. There was a demise, or a lack, of enthusiasm, and a fear that peacekeeping could not perform its task until 1973 when, again, there was another United Nations emergency force. In 1974 we had the United Nations disengagement observer force (UNDOF) on the Golan Heights, and then subsequently, the Lebanon one.

A word now about the peacekeeping force on the Golan Heights. We do not hear much about it, and that is a very good thing. It is in a critical place in the Middle East, between Syria and Israel, and during the most volatile and vicious moments of Israeli-Syrian confrontation both sides were going to the UN to make sure that the Syrian-Israeli border was quiet, and moving with UN observers onto the other side of the lines to make sure mobilization was not taking place. It is quite conceivable, if you want to talk about the "if's" of history, that if that United Nations peacekeeping operation had not been there, and hostilities had boiled over from Lebanon on to that part of the border between Syria and Israel, we might have seen another war between these two states in recent years.

The Chairman: You are referring specifically to the recent Israeli invasion of Lebanon.

Professor Wiseman: Yes.

The functions of peacekeeping, as I have indicated, have now become far more elaborate, not just with regard to position, but from the point of view of being involved in domestic affairs, unavoidably, and dealing with non-governmental parties, which makes it all the more difficult.

The contribution of peacekeeping is, I think, limited. Peacekeeping is not a part of a final process of peacemaking. It is an interim measure. It can only be appreciated as an interim measure. Those of us who think it ought to be the first step in a certain movement towards peace will, of course, then say that peacekeeping has no value. I am not one of those. I believe that peacekeeping has a great deal of value in that part of the world, as in many other places.

The nature of conflict in the international system will evoke many future crises that will call, once again, for this kind of

[*Traduction*]

des États-Unis. Puis les États-Unis comme l'URSS ont été contraints de négocier un cessez-le-feu immédiat, et le scénario de maintien de la paix du Conseil de sécurité s'en est trouvé changé. On n'a pas eu à le modeler. On a attendu pendant 24 heures que le personnel du Secrétaire général présente une structure d'organisation, et un état-major a pu s'implanter très rapidement.

Avec le temps, la politique canadienne a évolué. Elle progresse depuis 1956. En 1959, le Livre blanc sur la défense y accordait une très grande importance, et en 1964 un autre Livre blanc accordait une importance quasi égale au maintien de la paix. L'enthousiasme a diminué après 1967, toutefois, quand la guerre a éclaté, et que la mission de maintien de la paix s'est trouvé dépassée. Jusqu'en 1973 l'enthousiasme a manqué et on craignait qu'une mission de maintien de la paix ne puisse être vraiment efficace, quand, à nouveau, est née une autre force d'urgence des Nations unies. En 1974, nous avons eu la force d'observation et de désengagement des Nations unies sur les hauteurs du Golan, puis ensuite celle du Liban.

Venons en maintenant à la Force de maintien de la paix sur les Hauteurs du Golan. Nous n'en entendons pas beaucoup parler, et c'est très bien ainsi. C'est un point névralgique du Proche-Orient, qui est situé entre la Syrie et Israël, et pendant les moments de plus grave tension et de précarité des rapports entre Israël et la Syrie, les deux parties s'adressaient aux Nations unies pour s'assurer que le calme régnait aux alentours de la frontière israëlo-syrienne, et se déplacaient avec des observateurs des Nations unies au-delà des frontières pour s'assurer qu'il n'y avait pas mobilisation. On peut très bien imaginer, si l'on aime élaborer des hypothèses en matière d'Histoire, que si l'opération de maintien de la paix des Nations unies n'avait pas été là, et que les hostilités eussent débordé au-delà du Liban pour atteindre cette partie de la frontière située entre la Syrie et Israël, nous aurons pu être témoins au cours des dernières années d'une guerre entre ces deux États.

Le président: Vous parlez de la récente invasion du Liban par Israël?

M. Wiseman: Exactement.

Je le répète, les fonctions de maintien de la paix sont maintenant beaucoup plus complexes, elles ne concernent pas seulement les positions respectives, mais inévitablement, la participation aux affaires nationales, sans compter la nécessité de traiter avec des parties non gouvernementales, ce qui rend la tâche beaucoup plus difficile.

La contribution au maintien de la paix est, je pense, réduite. Le maintien de la paix n'est pas un élément d'un processus final de maintien de la paix. C'est une mesure provisoire et ne peut être comprise que comme une mesure provisoire. Ceux qui pensent que ce doit être le premier pas d'un certain mouvement vers la paix affirmeront sans aucun doute que le maintien de la paix est inutile. Je n'en suis pas. Je crois que le maintien de la paix est très important dans cette région du monde, comme en de nombreux autres endroits.

La nature du conflit qui secoue le système international suscitera de nombreuses crises qui, à leur tour, nécessiteront ce

[*Text*]

operation. The United Nations is prepared, in the sense that it has experience, and its resources, which in many cases include Canada, enable it to move in very quickly. I prefer to look at it as crisis management rather than just simply as peacekeeping.

Can a state like Canada adopt a foreign policy that is clear and precise in the realm of peacekeeping? No. All Canada can say, and I believe should say, is that we have the capability and we have the experience. We are well regarded in the area. We ought to be ready to consider such requests as may come in the future, and the considerations should be approximately as follows.

The parties in the area, governmental and non-governmental, agree to the peacekeeping operation, and to the presence of Canada, with others, on the operation. Canada should be assured that the parties are at least willing to talk, or that there is some reasonable expectation that a peacemaking process will ensue. Knowing the area, it is quite unlikely that a peacekeeping operation in the area such as we have had in Lebanon—and there may be others—will be able to avoid hostilities and casualties. This is most regrettable, but peacekeeping has now begun to suffer these kinds of things. Something like 96 casualties have taken place among the UN forces.

A word about the difference between the United Nations peacekeeping operation and the operation around Beirut. The one around Beirut, with U.S., Italian and French forces, has forces representing major and super powers, but their mandate is extremely limited. Each state is fearful that its own troops will be involved in a direct fight with Lebanese Christians, Palestinians and Israelis, etc., and they are confined literally to very strict demarcation lines where they can move and not move. I am therefore not surprised that they have not succeeded as well as would be necessary to maintain a peacekeeping operation in Beirut. A mandate would have to be very clear, not just simply as to position, but to the extent that tha mandate would say that the peacekeeping operation would be responsible for maintaining law and order in the area. That kind of a mandate, I think, must come only from an organization like the United Nations, where instant response to crises is possible. When you have a diverse number of parties in a peacekeeping operation you have to consult with too many home offices and too many heads of state, and it is just not possible to work it out in that kind of way.

One last word: Peacekeeping operations are looked upon in narrow sectors in terms of a limited impact in the area. That is true, but over time, and viewing numerous operations, in the Middle East, Africa, Cyprus, Kashmir, etc., I think the process makes a significant contribution to the maintenance of international peace and security. Frequently it also makes a contribution to the cooling of tempers.

[*Traduction*]

type d'opération. Les Nations unies sont prêtes, en raison de leur expérience et de leurs ressources, qui dans de nombreux cas incluent le Canada, et elles peuvent réagir très rapidement. Je préfère considérer qu'il s'agit bien davantage de gestion de crise que d'une simple mission de maintien de la paix.

Un État comme le Canada peut-il adopter une politique étrangère claire et précise dans le domaine du maintien de la paix? Non. Tout ce que le Canada dit, et doit dire, à mon avis, c'est que nous avons la capacité, nous avons l'expérience, nous sommes bien vus dans ce domaine; nous devrions être prêts à faire face aux demandes qui pourraient nous être faites à l'avenir, et les éléments à considérer devraient être à peu près les suivants.

Les parties qui se trouvent dans la région, gouvernementales et non gouvernementales, acceptent l'opération de maintien de la paix, ainsi que la présence entre autres États du Canada. Le Canada devrait avoir l'assurance que les parties sont au moins disposées à dialoguer, ou qu'il existe au moins des motifs raisonnables de penser qu'un processus de maintien de la paix peut aboutir. Connaissant la région, nous sommes très peu portés à penser qu'une opération de maintien de la paix dans une région comme le Liban, et peut-être aussi ailleurs, permettra d'éviter hostilités et morts. C'est extrêmement regrettable, mais le maintien de la paix est maintenant aux prises avec ce genre de choses. Les forces des Nations-unies ont déjà subi quelque chose comme 96 pertes de vie.

Je voudrais vous entretenir aussi de la différence qui existe entre l'opération de maintien de la paix des Nations-unies et celle qui se déroule autour de Beyrouth. L'opération de maintien de la paix autour de Beyrouth, à laquelle participent des forces américaines, italiennes et françaises, représente la participation des grandes puissances et des superpuissances, mais son mandat est extrêmement réduit. Chaque État craint que ses propres troupes ne se retrouvent prises dans un combat direct avec des Chrétiens libanais, des Palestiniens et des Israéliens, et s'en tient littéralement aux périmètres très stricts des lieux où ils peuvent ou ne peuvent pas aller. Je ne m'étonne donc pas que n'aient pas réussi comme on l'aurait souhaité les opérations de maintien de la paix à Beyrouth. Il faudrait un mandat très clair, pas simplement quant à la position, mais quant à la définition des zones où une opération de maintien de la paix doit assurer le respect de la loi. Je pense que ce type de mandat ne peut venir que d'une organisation comme les Nations unies, qui peuvent fournir une réponse immédiate en temps de crise. Quand un grand nombre de parties participent à une opération de maintien de la paix, il faut consulter un trop grand nombre de bureaux nationaux, trop de chefs d'État, et il n'est tout simplement pas possible de fonctionner de cette façon.

Un dernier mot. Les opérations de maintien de la paix sont considérées dans un certain secteur restreint comme ayant une répercussion limitée dans la région. C'est vrai, mais avec le temps et compte tenu des nombreuses missions tant au Proche-Orient, qu'en Afrique qu'à Chypre, qu'au Cachemire et ainsi de suite, j'ai l'impression que le processus contribue grandement au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il

[*Text*]

One further matter is that any future peacekeeping operation directly in the Middle East with respect to the Lebanese situation will be of a different order. Hitherto peacekeeping has been a response to conflict. At the worst inflammatory moment you call for peacekeeping, which is a limited operation. This time, I believe, should there be a resolution of some kind between Israel and Lebanon, and between Israel and its other neighbours, and a resolution of the Palistinian question, which is absolutely necessary, then a peacekeeping operation will be called upon to be a major contributor to the security of the states in the area. That will be of a new order of peacekeeping, close to enforcement, which it is not at present. It is perhaps at that time that Canada may be called, and I hope will be, and should look carefully at all the facets of the situation, making it possible for Canada to contribute to it.

I hope I have kept reasonably within the time limit, Mr. Chairman.

The Chairman: You have been very concise, Doctor.

I now invite questions from Senator Lapointe.

Senator Lapointe: Professor Wiseman, you seem to be very much in favour of our participation in the peacekeeping process, but why should Canada feel guilty if it does not participate? After all, there are many other countries that can do so. Is the number of such countries limited?

Professor Wiseman: Those countries are numerous. There are over 50 states that have participated in peacekeeping. Canada's record, though, is exemplary, and Canada has the military capability to provide the logistics, which very few states can do. One of the reasons for the strain on Canadian forces has been the need to sever a logistics unit from a division or battalion and send it out to the Middle East. For the Department of External Affairs peacekeeping is a policy. For the Department of Defence it is a performance, and its resources are stretched quite badly. That is one of the reasons.

Senator Lapointe: Was Canada not ridiculed a little by being called the boy scout of the world because we always said "Yes, yes, yes"?

Professor Wiseman: I have never felt that way. I have been rather proud of Canada's contribution. I think we have achieved a reputation and now we are struggling to live up to it. I am not recommending participation in any case at any time under any circumstances. I simply say that we ought to maintain a readiness and a willingness to consider participation.

Senator Lapointe: Would you have recommended participation of Canada even though the peacekeeping force was not under UN jurisdiction?

[*Traduction*]

arrive également fréquemment qu'il contribue à calmer les esprits.

Il faut en outre ajouter que tout nouveau mécanisme de maintien de la paix directement au Proche-Orient en ce qui concerne la situation du Liban sera d'un ordre différent. Jusqu'à maintenant, le maintien de la paix se voulait une réponse au conflit. Au plus fort de la bataille, on recourt au maintien de la paix, une tâche limitée. Je crois que cette fois-ci il faudrait trouver une solution au conflit israélo-libanais, aux hostilités entre Israël et ses voisins ainsi qu'à la question palestinienne; c'est absolument indispensable. On fera ensuite appel à une force de maintien de la paix qui contribuera à assurer la sécurité des États de la région. Il s'agira d'un nouveau niveau de maintien de la paix, se rapprochant du respect des ententes, chose qui n'existe pas à l'heure actuelle. C'est peut-être à ce moment que le Canada peut-être appelé et nous l'espérons le sera. Nous devrons alors examiner attentivement tous les éléments de la situation pour permettre au Canada d'apporter sa contribution.

J'espère que je m'en suis raisonnablement tenu au temps qui m'avait été imparti, monsieur le président.

Le président: Vous avez été très concis, monsieur.

J'invite maintenant le sénateur Lapointe à poser des questions.

Le sénateur Lapointe: M. Wiseman, vous semblez très en faveur de notre participation au processus de maintien de la paix mais pourquoi le Canada devrait-il se culpabiliser de ne pas participer? Après tout, bien d'autres pays pourraient le faire ou le nombre en est-il limité?

M. Wiseman: Bien des pays pourraient participer. Plus de 50 États ont participé à une force de maintien de la paix. Le dossier du Canada, toutefois, est exemplaire et notre pays dispose d'une armée pouvant assurer le soutien logistique, ce qui n'est pas le cas d'un grand nombre d'États. Ce qui a entre autres mis à rude épreuve les forces canadiennes, ce fut la nécessité de priver une division ou un bataillon de son unité de soutien logistique pour l'envoyer au Proche-Orient. Pour le ministère des Affaires extérieures, le maintien de la paix est une politique. Pour celui de la Défense nationale, c'est une performance qui exige le maximum de ses ressources. C'est une des raisons.

Le sénateur Lapointe: Ne s'est-on pas un peu moqués du Canada en l'appelant le boy-scout du monde parce qu'il disait toujours «Oui, oui, oui»?

M. Wiseman: Je n'ai jamais eu cette impression. Je suis plutôt fier de la contribution du Canada. Je crois que nous avons acquis une réputation et que nous faisons des pieds et des mains pour la conserver. Je ne recommande pas notre participation systématique ni dans n'importe quelle circonstance. Je dis simplement qu'il nous faut toujours être prêts et désireux de participer.

Le sénateur Lapointe: Auriez-vous recommandé la participation du Canada même si la force de maintien de la paix n'avait pas relevé des Nations unies?

[*Text*]

Professor Wiseman: No. I was asked that question before, and after a good deal of thought I said "No, I do not thnik that Canada ought to participate in the non-UN operation in Beirut".

Senator Lapointe: Do you not think that when the Israelis informed UNIFIL of their action only half an hour before the attack, it was a little arrogant and inconsiderate?

Professor Wiseman: War is the height of arrogance; I agree. But the peacekeeping operations are not meant to withstand a major attack. I think Canadians did admirably well when Gen Beattie was faced with the advance of the Turkish troops in 1974. When they advanced on the airfield at the Canadian base, he stood there and fired back. I think the Canadians there had an impact on causing the Turks to hold the line and not to move forward.

Senator Lapointe: I was in Tyre and Sidon this summer, and we heard that the peacekeeping forces wanted, after a certain time, to give food to the people, and they were prevented from doing so by the Israeli forces. Is it part of the work of the peacekeeping force to provide food, or must they only watch the situation?

Professor Wiseman: In Cyprus and Lebanon the peacekeepers in a particular area often become involved in local disputes and in assisting the local population with the movement of food or carrying people to hospital. They have done those kinds of things. Sometimes that sort of structure is associated with, but not part of, the peacekeeping operation.

Senator Lapointe: This is my last question: Was the peacekeeping force there when the massacre occurred? Was it the case that it could not do anything; or was it not formed at the time?

Professor Wiseman: The peacekeeping force was between the Israeli border and the Litani River. They had no authority, no mandate, to go to Beirut.

Senator Thompson: Professor Wiseman, if I am correct I believe you said that you would be against Canada being involved in the peacekeeping force unless it were under the aegis of the United Nations.

Professor Wiseman: It would be my very strong preference. I do not say that we ought not to. It may be that the parties in the area prefer a non-UN operation, and the conditions may appear to be viable. In such a case I would say "Well, we ought to consider it". But it would not be my first choice.

Senator Thompson: In the case of UNIFIL, were the parties asking for the UNIFIL forces?

Professor Wiseman: Yes. Lebanon, Israel, the other Arab states and also the Palestinians, believed it was necessary. The UN Secretariat moved in with misgivings. They knew how difficult an operation it would be. They were not blind to what would happen. But, as you know, not all of the parties lived up to the conditions of the mandate. The PLO maintained their

[*Traduction*]

M. Wiseman: Non. On m'a déjà posé cette question et après y avoir mûrement réfléchi j'ai dit que je ne croyais pas que le Canada devait participer à Beyrouth à une mission ne relevant pas des Nations unies.

Le sénateur Lapointe: Ne croyez-vous pas que les Israéliens en informant la FINUL de leur action une demi-heure seulement avant l'attaque, ont fait preuve d'arrogance et ont manqué d'égards?

M. Wiseman: La guerre est l'apogée de l'arrogance; j'en conviens. Mais les opérations de maintien de la paix ne visent pas à résister à une attaque d'envergure. Je crois que les Canadiens s'en sont très bien tirés lorsque le Gen Beattie a dû faire face à une avance des troupes turques en 1974. Lorsqu'elles ont avancé sur le terrain d'aviation de la base canadienne, il a riposté. C'est un peu grâce aux Canadiens que les Turcs ont dû rester sur leurs positions et arrêter leur progression.

Le sénateur Lapointe: Je me suis rendu à Tyr et à Sidon cet été et j'ai entendu dire que les forces de maintien de la paix avaient voulu, après un certain temps, fournir des vivres à la population et qu'elles en ont été empêchées par les forces israéliennes. La force de maintien de la paix doit-elle fournir des vivres à la population ou doit-elle se contenter de surveiller?

M. Wiseman: A Chypre et au Liban les forces de maintien de la paix qui se trouvent dans une région sont souvent mêlées aux différends locaux et aident la population à transporter des vivres ou à transporter des malades à l'hôpital. Elles ont fait ce genre de choses. Il arrive parfois que ces activités soient associées à la mission de maintien de la paix mais n'en fasse pas partie.

Le sénateur Lapointe: Ce sera ma dernière question: La force de maintien de la paix se trouvait-elle sur place lorsque le massacre s'est produit? N'a-t-elle pu rien faire, ou n'était-elle tout simplement pas constituée à ce moment?

M. Wiseman: La force de maintien de la paix était cantonnée entre la frontière israélienne et la rivière Litani. Elle n'était ni autorisée ni mandatée pour se rendre à Beyrouth.

Le sénateur Thompson: M. Wiseman, si j'ai bien compris, vous vous opposeriez à ce que le Canada participe à une force de maintien de la paix qui ne relèverait pas des Nations unies.

M. Wiseman: Je pencherais énormément de ce côté sans être absolument contre. Il peut arriver que les parties s'opposant dans une région préfèrent un mécanisme ne relevant pas des Nations unies et que les conditions d'intervention semblent acceptables. Dans un cas semblable je dirais qu'il faut y réfléchir. Mais ce ne serait pas mon premier choix.

Le sénateur Thompson: En ce qui concerne la FINUL, les parties en cause demandaient-elles l'intervention de ces forces?

M. Wiseman: Oui, le Liban, Israël, les autres États arabes ainsi que les Palestiniens la pensaient nécessaire. Le Secrétariat des Nations unies a agi non sans appréhensions. Il se rendait compte des difficultés que représentait cette opération dont les conséquences ne lui échappaient pas. Mais, comme vous le savez, toutes les parties n'ont pas respecté les condi-

[*Text*]

practice of incursion into the territory. UNIFIL was called upon to close the gap, but the Israelis did not want the gap closed either, because they were moving in troops and assistance for George Haddad.

Senator Thompson: Were you in agreement with Canada's hesitancy about going into UNIFIL and then its withdrawal of troops?

Professor Wiseman: Canada at first was not so inclined at all. I do not know if there was an official "No" because there were no written notes at the time, but Canada did indicate that it would not participate. Then a phone call came from Secretary Gen Waldheim to the Prime Minister's Office saying something like: "Surely, Mr. Prime Minister, you can find 80 logisticians immediately for us and a few other hundred military officers?"; and the Prime Minister, being a proud Canadian and not just a boy scout, said "Yes, we will manage that". But I think it was wise for Canada to pull out. It demonstrated that we would not go at any time to any place, and that we would not perpetuate our presence if the conditions did not warrant it.

Senator Thompson: I recall—I believe it was in one of the white papers that you have mentioned—a reference to Mitchell Sharp having certain conditions under which we would operate. What changes do you see, in view of the complexity, taking place with the operation, internally and domestically, and in connection with non-government parties—firstly, could you give us the qualification of the white paper and what changes we should have?

Professor Wiseman: To the best of my recollection, the Mitchell Sharp conditions were as follows: First, the agreement of the parties to the dispute; second, a viable operation, in terms of the numbers and support for the area required; third, the assurance—not guarantee, but assurance—that the parties would possibly move toward some form of negotiation, that, at the outset, would at least give some promise of resolution at a future date so that it was not an unending commitment. It is true that it is easy to get in, but it is very difficult to get out. Also that the financing would be acceptable. There are always problems with financing. Some member states do not pay their dues. The Soviet Union, for certain operations, is one. Those basically were the conditions. I would add you need to take a very good look at the interstate nature of a peacekeeping operation, and its intrastate nature—namely, to what extent are you getting involved in domestic matters, and, if you are, how clear is the mandate in terms of the use of force to ensure that it can be fulfilled? Often the mandate is so limited that the requirements of a crisis moment cannot be met because you cannot use the force available.

Senator Thompson: Your mandate for the enforcement implies law and order. So you would have a peacekeeping force now having an added strenght?

[*Traduction*]

tions du mandat. L'OLP a poursuivi ses incursions dans le territoire. On a fait appel à la FINUL pour colmater la brèche mais les Israéliens s'y opposaient étant donné qu'ils dépêchaient des troupes au secours de George Haddad.

Le sénateur Thompson: Etiez-vous d'accord avec l'hésitation du Canada à participer à la FINUL et par la suite avec le retrait des troupes?

M. Wiseman: Au tout début le Canada n'y était pas du tout enclin. Je ne sais pas s'il avait officiellement dit non car rien n'a été écrit à l'époque à ce sujet, mais le Canada a indiqué qu'il ne participerait pas. Le secrétaire général Waldheim a ensuite téléphoné au Premier ministre pour lui demander s'il ne pourrait pas mettre immédiatement la main sur 80 experts en logistique et environ cent autres officiers. Ce à quoi notre premier ministre a répondu en Canadien fier et non pas en simple boy-scout qu'il s'en occuperait. Mais je crois que la décision du Canada de se retirer était sage. Elle signifiait que nous n'irions pas n'importe où, n'importe quand et que nous nous retirerions si les conditions ne justifiaient plus notre présence.

Le sénateur Thompson: Je me souviens—je crois que c'était dans un des livres blancs dont vous avez parlé—que Mitchell Sharp avait fixé certaines conditions à notre participation. Compte tenu de la complexité de la question, quels changements se produisent selon vous, à l'intérieur des États et en ce qui concerne les organisations non gouvernementales—premièrement, pourriez-vous nous dire les conditions dont il était question dans le Livre blanc et les changements qu'il nous faudrait apporter?

M. Wiseman: Si je me souviens bien voici quelles étaient les conditions de Mitchell Sharp: premièrement, l'accord des parties au conflit; deuxièmement, une opération réalisable, tant en ce qui concernait le nombre que l'appui nécessaire; troisièmement, l'assurance—non pas la garantie—que les parties en arriveraient éventuellement à une certaine forme de négociation. On pouvait ainsi entrevoir au moins la résolution éventuelle du conflit de sorte que l'engagement ne soit pas permanent. Il est vrai qu'il est facile d'intervenir mais qu'il est par contre très difficile de se retirer. Il demandait également que le financement soit acceptable. Il y a toujours des problèmes de financement. Certains États membres ne paient pas leur dû. L'Union soviétique, dans certains cas, ne le fait pas. Il s'agit fondamentalement des conditions imposées alors. J'ajouterai maintenant un examen très poussé des relations entre États dans le cadre de missions de maintien de la paix et de l'intervention dans les affaires intérieures des États—à savoir dans quelle mesure vous intervenez dans les affaires intérieures et, si cela se produit, jusqu'à quel point le mandat est-il précis en ce qui concerne l'utilisation de la force pour en assurer l'accomplissement? Le mandat est parfois tellement limité que malgré les exigences d'une crise vous ne pouvez utiliser la force mise à votre disposition.

Le sénateur Thompson: Votre mandat concernant le respect des ententes sous-entend le respect de la légalité. Votre force de maintien de la paix serait donc renforcée?

[*Text*]

Professor Wiseman: Yes. One thing about mandates is that they represent the lowest possible consensus among members of the Security Council. So they lack precision. They have to be interpreted afterwards. That process in the matter of negotiation between the UN and the parties, between the chief of staff and headquarters and the parties. It is a continuous kind of process to implement a mandate and to get as wide as possible an interpretation. Over time interpretation usually narrows down, making it more difficult to do things that are appropriate. That is why it is wise, if one can, to fight at the outset for as broad a mandate as one can possibly have.

Senator Thompson: My last question is as follows: Mr. Pearson hoped it would be a permanent peacekeeping force. Would you want to see that, or do you like the idea of spontaneous involvement, depending on the crisis?

Professor Wiseman: I like the idea, but it is not in the cards. The UN members are not ready to agree to a permanent force. The best they would agree to is a secretariat with the capability and a service back-up, and to call upon states such as Canada and others to be in readiness to go. There are things, if I may make a further moment to answer the question, that I believe can and should be done. As I have indicated, there are some 60 states that thave participated in peacekeeping operations. Many of them do not have the expertise, training, discipline or doctrine, and they would be able to serve much better if they could receive such training in advance. All discussions at the UN have hitherto not enabled the member states to agree to its provision. It is conceivable that that kind of provision of training could be done outside the United Nations. Canada has joint manoeuvres and studies with the Scandinavian countries and there are visiting military officers, etc., but, I think, in terms of encouraging the development of other states to contribute, Canada could play a constructive role without high costs, but being politically forthright about it.

Senator Bosa: Mr. Chairman, it has been approximately 20 years since a peace force was deployed in Cyprus and that force is there today. I have not read or heard anything about any possible change for the better in difficulties that exist between the Turkish and Greek communities on that island. I am sure there have been many diplomatic efforts to bring the two sides together. Are we dealing in certain situations with problems that cannot be solved because they are so deeply ingrained and, also, with nations which, having witnessed such a circumstance, are reluctant to become part of a United Nations peacekeeping force?

Professor Wiseman: You are absolutely right in your assessment of the situation on Cyprus. It is profound. It has been there for a long time and hostilities are very bitter. However, it is not simply the Island of Cyprus—it is Greece and Turkey. When we move back to Greece and Turkey, we are moving back to two NATO members and the presence in Cyprus contributes toward the maintenance of harmony, at least par-

[*Traduction*]

M. Wiseman: Oui. En ce qui concerne les mandats, ils exigent le moins de consensus possible de la part des membres du Conseil de sécurité. Ils manquent donc de précision. Il faut les interpréter après coup. Ce processus fait l'objet de négociations entre les Nations unies et les différentes parties, entre le chef de l'état-major, l'état-major et les parties. C'est un processus continu visant à accomplir un mandat et à obtenir une interprétation la plus large possible. L'interprétation se rétrécissant habituellement à la longue, la tâche devient plus difficile lorsqu'il s'agit de prendre des décisions apporpriées. C'est pourquoi il est sage, lorsque c'est possible, de tenter d'obtenir au départ un mandat le plus large possible.

Le sénateur Thompson: Voici ma dernière question: M. Pearson espérait que cette force de maintien de la paix serait permanente. Est-ce ce que vous souhaiteriez ou vous rangez-vous à l'idée d'une participation spontanée, en fonction de la crise?

M. Wiseman: J'aime l'idée, mais les chances sont minces. Les membres des Nations unies ne sont pas disposés à accepter une force permanente. Ils accepteraient tout au plus un secrétariat disposant des moyens et des services nécessaires et qui pourrait recourir à des États comme le Canada et à d'autres prêts à intervenir. Il y a des choses, si je puis prendre quelques instants de plus pour répondre à la question, qui selon moi peuvent et doivent être faites. Comme je l'ai indiqué, quelque 60 États ont participé à des missions de maintien de la paix. Nombre d'entre eux n'ont ni les connaissances, ni la formation ni la discipline ou la doctrine nécessaires et seraient en mesure de servir beaucoup mieux si on pouvait les former à l'avance. Toutes les discussions tenues aux Nations unies n'ont pu jusqu'à maintenant convaincre les États membres d'accepter. Il est concevable que cette formation se donne hors du cadre des Nations unies. Le Canada participe à des manœuvres et à des études avec les pays scandinaves. Des officiers nous rendent visite et ainsi de suite, mais je crois que pour encourager les autres États à contribuer, le Canada pourrait jouer un rôle constructif sans qu'il lui en coûte trop cher, en adoptant une position politique claire et nette.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, cela fait environ 20 ans qu'une force de maintien de la paix a été déployée à Chypre et elle s'y trouve toujours aujourd'hui. Je n'ai ni lu ni entendu parler de solutions probables aux difficultés qui sévissent entre les communautés turcs et grecques de l'Île. Je suis convaincu que de nombreux efforts diplomatiques ont été déployés pour rapprocher les deux parties. Sommes-nous au prises, dans certains cas, avec des problèmes qui ne peuvent être résolus parce qu'ils sont trop profondément enracinés et, en outre, avec des nations qui, ayant été témoins d'événements de ce genre, hésitent à faire partie d'une force de maintien de la paix des Nations unies?

M. Wiseman: Votre évaluation de la situation à Chypre est tout à fait exacte. La cause est profonde. Les forces s'y trouvent depuis longtemps et les sentiments d'hostilité sont très violents. Il ne s'agit toutefois pas uniquement de l'Île de Chypre—il y a la Grèce et la Turquie. La Grèce et la Turquie, sont deux pays membres de l'OTAN dont la présence à Chypre contribue au maintien de l'hamonie, du moins partiel-

[*Text*]

tially, between the members of NATO. So the presence of a force on Cyprus not only serves the United Nations, it also serves NATO and Canadian national interests.

Senator Bosa: I know that I am asking the impossible but is it likely to happen in Cyprus that with the passing of two or three generations the people will become accustomed to the circumstances, making that circumstance difficult to change?

Professor Wiseman: That could be the danger of dividing the island. The same danger appears now in the possible division of Lebanon between Syria and Israel. I would not like to see either case occur. In terms of costs, resources, delays and frustrations which participating countries such as Canada experience, the only thing I have to say is, "Look what we contribute to NATO." We know that we are not going to be pulling out of NATO for a long time and that we are constantly called upon for a greater commitment. It is a form of deterrence of conflict or containment. If one looks at peacekeeping in this way then it makes it easier to bear. It does not reduce the cost, but I think this is the kind of reception that is necessary. For those who associate peacekeeping with immediate resolution, it is not in the cards.

Senator Bosa: Would friendly coercion on the part of the major powers help solve these problems, now? That is, force them to accept the solution even though it may not be an acceptable one for them.

Professor Wiseman: I think it has been tried in Cyprus. There is always a special representative from the Secretary Gen. I know that Perez de Cuellar has made it a special priority to attempt to accomplish some kind of resolution in that area, but the problem is too involved, with age old hostilities, the Aegean Sea, oil in the area, the renegotiation of a NATO presence in Greece and these matters. The difficulty is that when the problem lingers so long it is no longer the sole problem. There are other complex issues and it is hard to disassociate from that web.

Senator Bosa: Are the Greeks still committed to Enosis?

Professor Wiseman: There is no apparent policy now for the reunion of Cyprus with Greece. That policy of Enosis, resurrected in 1973/74, was the immediate cause of the Turkish invasion. I have not heard anything about that.

Senator Thompson: Would you agree to the qualification of Canada taking part in a peacekeeping situation based on time constraints?

Professor Wiseman: Yes, but when the time is up, mandates are renewed. Now they are renewed every six months and as soon as a renewal is about to occur and a state is ready to enunciate withdrawal, pressure builds up immediately. It is harder to get out than it is to get in.

Senator Yuzyk: Professor Wiseman, would you have any information regarding the cost to Canada for peacekeeping, whether it is on an annual basis, a long term basis or whatever?

[*Traduction*]

lement, entre des membres de l'OTAN. Ainsi la présence d'une force à Chypre ne sert pas seulement les intérêts des nations unies mais également ceux de l'OTAN et du Canada.

Le sénateur Bosa: Je sais que je demande l'impossible mais est-il possible qu'à Chypre, dans deux ou trois générations, les gens se soient habitués aux circonstances et que celles-ci deviennent alors difficiles à changer?

M. Wiseman: C'est le danger que pourrait représenter le partage de l'île. Le même danger apparaît maintenant lorsque l'on parle de partager le Liban entre la Syrie et Israël. Je n'aimerais pas voir cela se produire. Quant aux coûts, aux ressources, aux retards et aux frustrations que cela représente pour des pays participants comme le Canada la seule chose que j'ai à dire: «Songez à notre contribution à l'OTAN.» Nous savons que nous ne nous retirerons pas de l'OTAN avant longtemps et qu'on nous demande constamment d'intensifier notre participation. C'est une forme de dissuasion ou d'indignement. Si l'on considère de cette façon le maintien de la paix, c'est plus facile à supporter. Le coût n'en diminue pas pour autant mais je crois que c'est de cette façon qu'il faut l'accepter. Quant à ceux qui associent maintien de la paix à solution immédiate, ils se trompent.

Le sénateur Bosa: Une coercition amicale disons de la part des principales puissances aiderait-elle à résoudre ces problèmes? Je veux dire par là, les obliger à accepter la solution bien qu'elle ne leur semble peut-être pas acceptable.

M. Wiseman: Je crois qu'on a tenté de le faire à Chypre. Il y a toujours un représentant spécial du Secrétaire général. Je sais que Perez de Cuellar s'est fixé comme priorité de tenter de trouver une solution dans cette région. Le problème est trop compliqué, remonte à de vieilles rancœurs, touche la Mer Égée, le pétrole dans la région, la renégociation de la présence de l'OTAN en Grèce et d'autres questions de ce genre. La difficulté c'est que les problèmes durent depuis trop longtemps et qu'ils se sont multipliés. D'autres questions complexes sont en jeu et elles sont difficiles à dissocier.

Le sénateur Bosa: Les Grecs sont-ils encore en faveur de l'Enosis?

M. Wiseman: Il n'existe apparemment pas à l'heure actuelle de politique pour la réunion de Chypre à la Grèce. L'Enosis, ressucité en 1973-1974, a été la cause immédiate de l'invasion turque. Je n'ai rien entendu, depuis, à ce sujet.

Le sénateur Thompson: Seriez-vous d'accord pour que le Canada participe à une mission de paix qui s'étalerait sur une période bien déterminée?

M. Wiseman: Oui, mais lorsque le délai expire, les mandats sont renouvelés. A l'heure actuelle, ils le sont à tous les six mois; et dès qu'un mandat est sur le point d'être renouvelé et qu'un État est prêt à parler de retrait, les pressions se multiplient immédiatement. Il est plus difficile de sortir d'un pays que d'y entrer.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur Wiseman, savez-vous ce que le maintien de la paix coûte au Canada, soit annuellement, soit à long terme, soit sur une autre base?

[*Text*]

Professor Wiseman: I cannot cite any figures and it would be a guess. However, a paper was prepared by Albert Legault of the Ministry of National Defence about 18 months ago. That paper constitutes the most up-to-date cost accounting available. It depends on how you calculate the costs. Canada's contribution to peacekeeping certainly runs into several millions of dollars, but what is the additional cost to maintain the troops in the area, transport, additional allowances, return of troops back home, etc. If the troops are stationed in NATO, the additional cost of a peacekeeping force is probably not that high, but if you go back to the cost of maintaining so many additional troops over so many man years, then the cost is probably very high. But I don't think that by pulling the troops back, you save as much as the figures would indicate.

Senator Yuzyk: How about the losses in men and equipment?

Professor Wiseman: There are various formulae. In Cyprus, Canada bears the costs of equipment and the presence of its forces in the area. In UNIFIL—and I stand to be corrected—Canada was reimbursed at a certain basis per man month, as other contingents were reimbursed. So it varies.

Senator Yuzyk: Have there been any losses in lives in these situations?

Professor Wiseman: Yes. Lives were lost in Cyprus. I think there were casualties in the Congo between 1960 and 1964. The casualties are not enormously high but they are there.

The Chairman: For Canada as well as other participating countries?

Professor Wiseman: Yes.

Senator Thompson: I believe you gave a figure of 96.

Professor Wiseman: The number of casualties in UNIFIL total 96, among the Irish, French and others.

Senator Yuzyk: With regard to the process of negotiation between or among the various parties, do the peacekeeping forces play any role in or have any effect on the negotiations between the warring parties?

Professor Wiseman: I will start with "effect." If the warring parties are maintaining a cease fire and it is assisted by the presence of the peacekeepers, then they are able to talk in a relatively calmer situation. "Effect" is more difficult. As I indicated, in the 1973 operation of UNEF in the Sinai, the UN Peacekeeping Forces were part of the negotiations in terms of deployment, the movement of the Egyptian Third Army, its protection and return to the West Bank of the Suez Canal and the negotiations of the Israeli withdrawal, assisting in the stage by stage withdrawal, the provision of security and the elaborate design of that process. It would have been far more difficult to get the Egyptians and Israelis to agree without that presence and without its contributions to the negotiations.

[*Traduction*]

M. Wiseman: Je ne peux citer de chiffres: il me faudrait faire des suppositions. Toutefois, un fonctionnaire du ministère de la Défense nationale, M. Albert Legault, a préparé un document sur le sujet il y a environ 18 mois. On y trouve la ventilation la plus à jour des frais affermés jusqu'à maintenant. Tout dépend de la façon dont on les calcule. La contribution du Canada au maintien de la paix s'élève sans doute à plusieurs millions de dollars, mais on ne connaît pas les coûts additionnels entraînés par le maintien des troupes dans une région, le transport, les allocations supplémentaires, le rapatriement, etc.. Si les troupes ont déjà été mises au service de l'OTAN, les frais additionnels de maintien de la paix ne sont probablement pas tellement élevés; mais si on compte ce qu'il en coûte pour financer de nombreuses troupes additionnelles, donc un grand nombre d'année-personnes, alors les chiffres sont probablement très élevés. Je ne crois pas toutefois qu'en rapatriant les troupes on épargnerait autant que les chiffres l'indiquent.

Le sénateur Yuzyk: Qu'en est-il des pertes en hommes et en matériel?

M. Wiseman: Il y a diverses formules. A Chypre, le Canada assume le coût du matériel et du maintien de ses forces. Pour ce qui est de la Finul, si je ne me trompe, le Canada s'est vu rembourser un certain montant par mois-homme, tout comme d'autres contingents. Donc, cela varie.

Le sénateur Yuzyk: Y a-t-il eu des pertes de vie dans ces cas?

M. Wiseman: Oui. Il y a eu des morts à Chypre. Je pense qu'il y a également eu des pertes au Congo entre 1960 et 1964. Elles n'étaient pas très nombreuses, mais il y en a eu.

Le président: Pour le Canada et pour d'autres pays participants?

M. Wiseman: Oui.

Le sénateur Thompson: Je pense que vous avez parlé de 96 morts.

M. Wiseman: Les pertes au sein de la FINUL ont été de 96, réparties entre les Irlandais, les Français et les autres.

Le sénateur Yuzyk: Les forces de maintien de la paix ont-elles un rôle à jouer dans les négociations entre les parties en guerre, ou un effet quelconque sur celles-ci?

M. Wiseman: Je parlerai tout d'abord du rôle des forces. Si les parties en guerre observent un cessez-le-feu qu'aident à faire respecter les forces de maintien de la paix, elles peuvent alors négocier dans des conditions relativement plus calmes. Il est plus difficile de parler de leur «effet» sur les négociations. Comme je l'ai indiqué, dans le cadre des opérations de la FUNU au Sinaï en 1973, les forces de maintien de la paix de l'ONU ont participé aux négociations sur le déploiement, le dégagement, la protection et le retour sur la rive occidentale du canal de Suez de la troisième armée égyptienne, ainsi que sur le retrait des troupes israéliennes qu'elles ont aidées à se replier. Sans leur présence et leur participation aux négociations, il aurait été beaucoup plus difficile d'amener les Égyptiens et les Israéliens à s'entendre.

[*Text*]

Senator McElman: Do you think that the other nations now see Canada as a useful ally or as a useful intervener as opposed to their views in the past? Could one read that into these visits?

Professor Wiseman: I think that one can say that Canada is well respected in the area, and that our ability to be friendly with states and yet maintain an independent, neutral position vis-à-vis the conflict to which Canada is contributing peacekeeping forces is the perception of states in the area. I think that is a credible one and that we should maintain it.

Senator McElman: Going back to the point in time when Israel was created, Canada was looked upon as being most friendly to that nation. Is there some change in that attitude now?

Professor Wiseman: Yes, I do sense a change in attitude within the Department of External Affairs, to the extent that I am familiar with it around the country. I think there is a change. It is not as pro-Israel as it once was. There is what one might call a more even balance.

My private views on that point are that there had been some support for Israel, and that Israel was viewed as a heroic accomplishment after a holocaust, such that the expectations for Israel's performance have been extremely high. From 1948 to 1982, Israel has matured. It is behaving like a state—like other states in the international system—and it does things that could be considered reprehensible so that there is an outcry, and an outcry that would not, perhaps, be raised against many other states that perform similar actions. It is a transition which is difficult to adjust to.

Senator McElman: We, too, have advanced from our earlier stage of "midwifery" in the establishment of the nation to a greater balance with respect to the whole area.

Professor Wiseman: Yes, the world has changed. The Middle East has changed radically. I think Canadian perceptions have been more reasoned, and they must be; it is so very complex.

Senator Thompson: Professor Wiseman, Israel obviously is deeply concerned about its security, particularly in light of the occupation of the West Bank and the Gaza Strip. My impression is that Israel does not have a lot of faith in the ability of the United Nations peacekeeping force to maintain the security of the Israeli state. Could you suggest whether there would be any modifications to a United Nations peacekeeping force that might ease the concerns of Israel with respect to that security?

Professor Wiseman: On two levels. I think that Israel would require bilateral guarantees, primarily from the United States, but possibly from other states as well. It would require at least the tacit acknowledgment of an agreement by Arab states that are hostile to Israel. I do not think it is reasonable to expect co-operation from all Arab states. There should also be the security of a peacekeeping force that was substantive, that would be guaranteed for a length of time that would be adequate. In other words, you could not pull it out in six

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Croyez-vous que les autres pays voient maintenant dans le Canada, plus que par le passé, un allié ou un intervenant utile?

M. Wiseman: Je pense qu'on peut dire que le Canada est respecté dans cette région du monde et que les pays du Proche-Orient se rendent compte que, tout en se montrant amical, le Canada a su adopter une attitude neutre face au conflit qu'il a tenté d'atténuer en participant aux forces de maintien de la paix. C'est l'image qu'il projette et il devrait essayer de la préserver.

Le sénateur McElman: Depuis la création d'Israël, le Canada était surtout considéré comme un ami de ce pays. Cela a-t-il changé depuis?

M. Wiseman: Oui, j'ai l'impression que l'attitude a changé au sein du ministère des Affaires extérieures, du moins d'après les contacts que j'ai eus avec divers services. Le Canada n'est plus aussi pro-Israël qu'auparavant. On pourrait dire que l'équilibre est aujourd'hui meilleur.

Je pense personnellement qu'on a vu dans la création d'Israël un acte héroïque après un holocauste, de sorte qu'on s'attendait à beaucoup de cet État. De 1948 à 1982, Israël a vieilli. Il se comporte aujourd'hui comme un état parmi d'autres, et fait des choses qui peuvent être considérées comme répréhensibles. Ces actes ameutent l'opinion publique, peut-être plus que s'ils étaient perpétrés par de nombreux autres pays. C'est une transition à laquelle il est difficile de s'ajuster.

Le sénateur McElman: Nous-mêmes avons beaucoup évolué depuis la création du pays et avons maintenant une meilleure vue des choses.

M. Wiseman: Oui, le monde a changé, et le Proche-Orient, radicalement. Je pense que l'attitude du Canada est maintenant plus raisonnée, et il est bon qu'elle le soit parce que la situation est très complexe.

Le sénateur Thompson: Monsieur Wiseman, de toute évidence Israël s'inquiète énormément de sa sécurité, comme le montre très bien l'occupation de la Ciejordanie et de la bande de Gaza. Il me semble qu'il ne croit pas que les forces de maintien de la paix des Nations unies puissent assurer sa sécurité. D'après vous, y a-t-il des changements qu'on pourrait apporter pour apaiser ses inquiétudes?

M. Wiseman: Il y aurait des changements de deux ordres. Je pense qu'il faudrait à Israël des garanties bilatérales, surtout des États-Unis, mais peut-être aussi d'autres pays. Il lui faudrait au moins la reconnaissance tacite d'un accord par les pays qui lui sont hostiles, mais je ne pense pas qu'il soit raisonnable de s'attendre à ce que tous les pays arabes collaborent. Il faudrait également lui promettre la protection de forces de maintien de la paix adéquates pendant une période raisonnable. Autrement dit, nous ne pouvons constamment

[*Text*]

months, if certain conditions were not met and use such a withdrawal as a threat.

I think those are the ingredients that would be required.

Senator Thompson: Do you see any hope of such ingredients being provided?

Professor Wiseman: Yes.

Senator Thompson: On what basis?

Professor Wiseman: The Reagan initiative for a PLO-Jordan accommodation has moved much farther than I thought it would. The PLO was expelled in 1961, bloodily, in a massacre, known as "Black September", by Jordan, and it is almost as incredible to talk about Israeli-PLO negotiations as about Jordan-PLO negotiations. The PLO is in a stage of its own situation in which the continuance of current events would likely cause it to be internally divided far more severely than it is at the present time. It needs to accomplish something quickly, or else its credibility in the area will decline even further. The PLO is therefore well motivated, I think, towards some kind of resolution.

As you probably know, Yasser Arafat, despite his visual image, is the most moderate of the members of the PLO. When I was in New York with the Peace Academy, a colleague of mine was studying events in the Middle East very closely, and spent seven hours with the PLO, during which period some very basic questions were discussed, including even the question of PLO recognition of Israel, which is a basic demand, and the reasons why it was felt that that would not be forthcoming. For the PLO to make that move it must be assured of an agreement that would be reasonably satisfactory, otherwise it would split up so rapidly that it would lose its cohesiveness.

Senator Thompson: Do you see any advantage to Canada saying that if those conditions were to be met it would be prepared to participate in such a peacekeeping force?

Professor Wiseman: I believe that the initiative must come from the area, and when it does, I think that kind of statement would be desirable; but as a contribution at the moment it would get lost in the rhetoric, both in terms of impact and of utility. I think the moment has not yet come for it. I hope it will come.

Senator Bosa: When the Israeli forces failed to stop at the 40-kilometre line, which they said they had to cross in order to safeguard their own country from continuous PLO attacks, when they surrounded and bombarded Beirut, and in the light of the continuous setting up of settlements in occupied territories, which are condemned by the most staunch allies of Israel, is Israel not now beginning to be seen as an oppressor rather than as an oppressed nation? Is not the sympathy of the international community turning against Israel as a result of these moves?

Professor Wiseman: I think these acts by Israel have been conducive to a loss of sympathy, and have contributed to antagonism. There can be no question about that.

Senator Bosa: Even President Reagan, last night, referred to Israel's occupation forces, urging Israel to withdraw these

[*Traduction*]

menacer Israël de retirer les forces dans six mois s'il ne satisfait pas à certaines conditions.

Je pense que ce sont là des éléments essentiels.

Le sénateur Thompson: Et croyez-vous qu'il y a lieu d'espérer?

M. Wiseman: Oui.

Le sénateur Thompson: Sur quoi vous fondez-vous?

M. Wiseman: Les efforts déployés par l'administration Reagan pour en arriver à un accord entre l'OLP et la Jordanie ont été beaucoup plus fructueux que je ne pensais. L'OLP a été expulsée de Jordanie en 1961, lors de massacres sanglants connus sous le nom de «septembre noir». Il est tout aussi surprenant de parler de négociations entre Israël et l'OLP que de négociations entre la Jordanie et l'OLP. Étant donné la situation dans laquelle elle se trouve, l'OLP pourrait se retrouver encore plus divisée si la situation actuelle se poursuit. Il lui faut faire quelque chose immédiatement, sinon sa crédibilité en souffrira encore davantage. Elle est donc prête, je pense, à en arriver à un règlement quelconque.

Comme vous le savez probablement, Yasser Arafat, malgré son apparence, est le membre le plus modéré de l'OLP. Lorsque j'étais à la Peace Academy de New York, un de mes collègues a étudié de près la situation au Proche-Orient et a passé plusieurs heures avec des représentants de l'OLP, pendant lesquelles des questions très fondamentales ont été discutées, notamment celle de la reconnaissance qu'Israël exige de l'OLP et les raisons pour lesquelles celle-ci la lui refuse. L'OLP n'accéderait à cette demande que si elle était assurée de la signature d'un accord satisfaisant; sinon, elle risquerait de se désintégrer rapidement.

Le sénateur Thompson: D'après vous, le Canada aurait-il intérêt à dire que, si ces conditions étaient satisfaites, il serait près à participer à des forces de maintien de la paix?

M. Wiseman: Je pense que c'est aux pays du Proche-Orient de faire les premiers pas. Lorsqu'ils les feront, il serait bon que le Canada fasse une déclaration de ce genre. A l'heure actuelle, ce ne serait que rhétorique inutile. Je pense que le moment n'est pas encore venu, mais j'espère qu'il viendra.

Le sénateur Bosa: En ne respectant pas la limite de 40 kilomètres qu'il dit avoir dû faire franchir à ses troupes pour se protéger contre les attaques répétées de l'OLP, en encerclant et en bombardant Beyrouth et en s'installant en territoire occupé, mesure que condamnent la plupart de ses alliés les plus fidèles, Israël ne s'est-il pas comporté en oppresseur plutôt qu'en pays opprimé? L'opinion publique internationale ne commence-t-elle pas à se retourner contre Israël?

M. Wiseman: Je pense que, par ses actes, Israël s'est aliéné la sympathie internationale et s'est créé des ennemis. Cela ne fait aucun doute.

Le sénateur Bosa: Le président Reagan, hier soir, a parlé des forces d'occupation d'Israël et l'a prié de les replier. C'est

[*Text*]

occupation forces. That is a very strong description of the forces that Israel has in Lebanon. Do you think that this would induce the Israeli government to reverse the present trend of settling new communities in occupied territories, in order to pave the way for a resolution which will also secure the support of the international community for the continuous existence of the state of Israel?

Professor Wiseman: Senator, you are expressing a hope as well as asking a question. I share the hope. With regard to the question, I think that American pressure on the current Israeli governement is not going to prove terribly effective. That is not to say that I would not like it to be. I think the debate in Israel, however, is extremely intense. There are large segments of the population that are very unhappy with the move beyond the Litani River into Lebanon, and would like to see the Israeli troops withdrawn. I think that statements that may encourage the debate to move towards withdrawal should be made.

Senator Bosa: It would appear to me that the present trend is a formula for continuous confrontation.

Professor Wiseman: Well, the question of withdrawal is involved with the provision of security, with the withdrawal of Syrian troops, and so on. There are 30,000 Syrian troops in Lebanon. They have come to help maintain the peace. They have been in support of the PLO; they have attacked the PLO. They have been working with some of the Christian sections, and then the next day they have been working against them. It is part of a larger package, and Israel is being asked to withdraw as a first step, as it were. Israel is saying, "Give me the larger package." I share some optimism, but I am deeply concerned.

Senator Lapointe: Do you think that Sharon should resign?

Professor Wiseman: Definitely.

Senator Lapointe: And if he says he does not want to resign, and Begin decides to dissolve Parliament and call for an election, do you think he would be re-elected, with his party?

Professor Wiseman: I am not sufficiently familiar with Israeli politics to predict that, and if I were familiar with Israeli politics, I would be unwise to predict.

Senator Lapointe: How is it that the Israelis are not afraid at all of the United States, which is a much larger and much more powerful country? They do not seem to be afraid at all of any retaliation.

Professor Wiseman: Well, the United States is not going to retaliate in that sense. It will create some difficult times for Israel, but the west has found ground for new friends in the Middle East, such as Egypt, since 1973. We are hesitantly building up a friendship with Saudi Arabia, though not with Syria. Iran has gone, Iraq is hostile, Lebanon is hostile, Libya is hostile. Now, if we go back in history and ask which is the country that has not been hostile, the answer is, Israel. In terms of having a friend, and a reasonably steady one, in the area, it has historically been Israel. Now that situation is widening out and Israel has to accommodate to that; but I do

[*Traduction*]

un terme assez fort pour décrire les troupes qu'Israël a au Liban. Pensez-vous que cela incitera Israël à cesser d'installer des camps en territoire occupé, de façon à ouvrir la voie à un règlement qui lui permettrait d'obtenir l'appui de la communauté internationale pour défendre son droit à l'existence?

M. Wiseman: Sénateur, vous exprimez un espoir tout en posant une question. Je partage cet espoir. En ce qui concerne la question, le suis d'avis que les pressions exercées actuellement par les États-Unis sur le gouvernement israélien ne se révéleront pas très efficaces. Cela ne veut pas dire que je ne voudrais pas qu'elles le soient. Je pense toutefois que le débat en Israël est extrêmement intense. De nombreux Israéliens sont très mécontentés de l'installation de troupes israéliennes au-delà du fleuve Litani et voudraient qu'elles se retirent du Liban. Je suis d'avis qu'il faudrait faire des déclarations qui permettraient au débat de s'orienter vers le retrait des troupes.

Le sénateur Bosa: Il me semble que la tendance actuelle laisse prévoir des affrontements constants.

M. Wiseman: Eh bien, la question du retrait des troupes est également liée à celle de la sécurité d'Israël, du retrait des troupes syriennes, et ainsi de suite. Il y a 30,000 soldats syriens au Liban. Ils y sont venus pour aider à maintenir la paix. Ils ont appuyé l'OLP; ils se sont aussi opposés à l'OLP. Ils ont travaillé avec certaines formations chrétiennes et, le jour suivant, ils ont travaillé contre elles. Il y a tout un ensemble de conditions et, comme première démarche, on demande à Israël de se retirer. Israël rétorque: «Répondez d'abord à toutes les conditions.» Je partage un certain optimisme avec vous, mais je suis très inquiet.

Le sénateur Lapointe: Pensez-vous que Sharon devrait donner sa démission?

M. Wiseman: Assurément.

Le sénateur Lapointe: S'il déclare qu'il ne le veut pas et si Begin décide de dissoudre le Parlement et de convoquer une élection, pensez-vous qu'il serait réélu, avec son parti?

M. Wiseman: Je ne connais pas suffisamment la politique israélienne pour faire des prévisions à ce sujet; et même si je la connaissais, je serais malavisé d'en faire.

Le sénateur Lapointe: Comment se fait-il que les Israéliens ne craignent aucunement les États-Unis, pourtant beaucoup plus vastes et beaucoup plus puissants? Ils ne semblent pas craindre de représailles.

M. Wiseman: Eh bien, les États-Unis n'exerceront pas de représailles dans le sens où vous l'entendez; ils donneront simplement du fil à retordre à Israël. L'Occident a trouvé un terrain propice à de nouvelles amitiés au Moyen-Orient, par exemple avec l'Égypte, depuis 1973. Nous commençons avec hésitation à nous lier d'amitié avec l'Arabie Saoudite, mais pas avec la Syrie. L'Iran est parti, l'Irak, le Liban et la Libye sont hostiles. Maintenant, si nous regardons en arrière et nous demandons quel est le pays qui n'a pas été hostile, la réponse c'est Israël. Israël a toujours été un ami, un ami raisonnablement stable dans cette région. Aujourd'hui, les relations s'élar-

[*Text*]

not see the United States turning around and imposing any great sanctions against Israel. Pressures of one kind or another, yes.

Senator Lapointe: Do you think that the Israelis, being in the south of Lebanon and now feeling quite at home, will be very reluctant to leave entirely?

Professor Wiseman: I believe they will withdraw from Lebanon. I am more concerned about the Golan Heights, because of its strategic situation. I am concerned also about the West Bank and Gaza, because they are the critical areas—but mostly the West Bank.

Senator McElman: What should happen with regard to the Golan Heights?

Professor Wiseman: I believe that the Golan Heights has to be part of a larger resolution. I would not see any Israeli defence minister willingly give up the Heights, because of its military aspect. As a comparison there are the Plains of Poland to the Soviet Union, and the Plains of Czechoslovakia to the Soviet Union. Those are things that you do not give up, whether they are your territory or not. We in the West say "Well, we do not like what the Russians do", but at least we can understand some of their motives. I am not putting the Soviet Union and Israel into the same boat, but there are these kinds of strategic situations, and it is very difficult to give them up.

Senator McElman: So with regard to the multinational force in the Golan Heights—

Professor Wiseman: There is no multinational force. The force on the Golan Heights at the present time is a United Nations force; but the actual Heights are in Israeli held territory.

Senator McElman: I refer to this in the same terms that you refer to Cyprus. Is this an answer, that there continue to be a UN multinational force in the Golan Heights into the foreseeable future?

Professor Wiseman: Yes.

Senator McElman: Is there any other solution?

Professor Wiseman: The solution is an Israeli-Syrian withdrawal, and also PLO withdrawal, from Lebanon, which I think is conceivable. Certainly the first is an Israeli withdrawal, which perhaps is more possible than the other two. The key issue there is a resolution of the question of the Palestinians. If the Palestinians on the West Bank, and others outside of that territory, accommodate themselves to an agreement with Israel, then the front line states in opposition to Israel—of which Syria is certainly one—would no longer find themselves with a large base of support or with the ability to create crises in the area. They would be far more isolated. In that kind of context I can see some sort of arrangement on the Golan Heights, in which the security of both Israel and Syria was maintained through the continued presence, for perhaps five years or 10, of a United Nations force.

[*Traduction*]

gissent et Israël doit s'en accommoder; mais il ne faut pas s'attendre à ce que les États-Unis changent radicalement d'attitude et imposent de graves sanctions à Israël. Mais ils exerceront des pressions quelconques, oui.

Le sénateur Lapointe: Pensez-vous que les Israéliens, qui occupent actuellement le sud du Liban et se sentent parfaitement chez eux, hésiteront beaucoup à se retirer complètement?

M. Wiseman: Je crois qu'ils se retireront du Liban. Je m'inquiète davantage des hauteurs du Golan, étant donné leur position stratégique. Je m'inquiète également de la Cisjordanie et de Gaza—mais surtout de la Cisjordanie—car ils constituent des secteurs critiques.

Le sénateur McElman: Que devrait-il se produire en ce qui concerne les hauteurs du Golan?

M. Wiseman: Je pense que les hauteurs du Golan doivent être inscrites dans une résolution plus étendue. J'imagine mal un ministre de la défense israélien abandonner volontiers les hauteurs, à cause de leur importance militaire stratégique. C'est comme les plaines de Pologne et celles de Tchécoslovaquie pour l'Union Soviétique. Ce sont des secteurs qu'on n'abandonne pas, qu'ils fassent partie ou non de son territoire. En Occident, nous disons: «Nous n'aimons pas beaucoup la façon dont agissent les Russes», mais du moins, nous pouvons comprendre certains de leurs motifs. Je ne loge pas l'Union Soviétique et Israël à la même enseigne, mais ce genre de points stratégiques existent, et il est très difficile de les abandonner.

Le sénateur McElman: Alors, en ce qui concerne la force multinationale des hauteurs du Golan—

M. Wiseman: Il n'existe aucune force multinationale. La force qui se trouve actuellement sur les hauteurs du Golan est une force des Nations unies; mais en réalité, les hauteurs se trouvent dans un territoire occupé par Israël.

Le sénateur McElman: J'y fais allusion dans le même esprit que vous faites allusion à Chypre. Voulez-vous dire qu'une force multinationale des Nations unies devrait continuer de surveiller les hauteurs du Golan dans un avenir prévisible?

M. Wiseman: Oui.

Le sénateur McElman: Y a-t-il une autre solution?

M. Wiseman: La solution, c'est le retrait d'Israël, de la Syrie et de l'OLP du Liban, solution qui, à mon avis, est concevable. Certes, la première solution c'est le retrait d'Israël, ce qui est peut-être davantage possible que le retrait des deux autres. Le problème clé, c'est la question des Palestiniens. Si les Palestiniens qui habitent la Cisjourdanie, et les autres qui sont à l'extérieur de ce territoire, acceptent de conclure une entente avec Israël, alors les États qui luttent de front contre Israël—la Syrie est l'un d'eux—ne recevraient plus un vaste soutien ou ne pourraient plus provoquer de crises dans le secteur. Ils seraient beaucoup plus isolés. Sous cet aspect, je peux entrevoir une sorte d'entente au sujet des hauteurs du Golan, qui permettrait d'assurer la sécurité d'Israël et de la Syrie grâce à la présence constante, pendant cinq ou dix ans, d'une force des Nations unies.

[*Text*]

Senator Thompson: Recently in the paper I read a survey of the Canadian public concerning the Middle East. It indicated both ignorance and indifference. As an acknowledged expert in this field, do you feel that from the point of view of the Canadian public we are almost in a vacuum? Where does the fault lie? Is it in the newspaper coverage? Where do you think the gap is, and what can we do about it?

Profesor Wiseman: I believe the media plays a large role in shaping public opinion, and the media has not, of recent date, been terribly interested in the function and performance of peacekeeping operations. Were I in a position to invite many journalists on a trip to the Middle East, I would be glad to do so, and I would make sure that they went to the key points and spoke to the parties and the commanders and moved around the territory. I would ensure that they moved around the map of the Sinai to see the stages in which the withdrawal took place and the contributions. I believe they would come away with a vastly different impression of what peacekeeping is and its contribution to the maintenance or enhancement of peace in the area.

Senator Thompson: Do you see other roles? Do you believe that in both the Senate and the House of Commons there is an informed group? With respect, I should congratulate our chairman for calling this meeting, because I am just becoming informed and it seems to me that we have a responsibility to become more informed. Do you believe there has been a lack of interest?

Professor Wiseman: There has been a lack of interest lately. The Defence Department is deeply concerned about its commitment to NATO, its upgrading, the number and training of personnel, and the purchase of new equipment. Peacekeeping has slid much lower on the scale of priorities than it once was.

Senator Stanbury: Professor Wiseman, I may be getting a little away from the Middle East at the moment and on to the concept of peacekeeping. With the discussions on disarmament and the control of arms, which seems to have been going on forever and will continue to go on forever—and also the inspection service that will be required, I assume, in some human form as well as electronic and other forms—is there an initiative that Canada might take in developing the concept of arms inspection, or something like that, for an expansion of the peacekeeping role in the world? It seems to me that Russia and the United States will never trust each other. The question is whether we can take an initiative to develop a role that might be useful both in the discussions leading up to some kind of agreement and in the implementation of the agreement.

Professor Wiseman: In terms of looking at the future, I believe it is a pertinent question. There have been a number of international commissions recently, such as the Willy Brandt Commission, and the successor to that, the Olof Palme Commission, and many others working in the field of disarmament or arms control—which is the more acceptable possible term today. They look upon the practice of peacekeeping as being able to provide some elements of security that national armies

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: J'ai récemment pris connaissance dans les journaux d'un sondage sur l'intérêt du public canadien face à la situation au Proche-Orient. Il révélait à la fois une ignorance et de l'indifférence. A titre d'expert dans ce domaine, êtes-vous d'avis que les Canadiens s'enferment pour ainsi dire dans une tour d'ivoire? A quoi peut-on l'attribuer? Aux reportages des journaux? A votre avis, quel est le problème, et comment pouvons-nous y remédier?

M. Wiseman: Je pense que les media contribuent largement à façonner l'opinion publique, et ils ne se sont pas très intéressés récemment au rôle et à l'utilité des forces de maintien de la paix. Si j'étais en mesure d'inviter une foule de journalistes à se rendre au Proche-Orient, je serais heureux de le faire, et je m'assurerais qu'ils se rendraient dans les points stratégiques, s'entretiendraient avec les parties et les commandants et feraient le tour du territoire. Je m'assurerais qu'ils feraient le tour du Sinaï pour connaître les étapes du retrait des troupes et l'aide que les forces ont apportée. Je suis d'avis qu'ils auraient une tout autre impression de ce qu'est le maintien de la paix et de l'aide que les forces apportent dans le secteur.

Le sénateur Thompson: Pensez-vous à autre chose? Croyez-vous qu'il y a au Sénat et à la Chambre des communes des gens bien renseignés? Je voudrais d'ailleurs féliciter notre président d'avoir convoqué cette réunion, car je commence tout juste à être renseigné, et il me semble qu'il nous incombe de l'être davantage. Pensez-vous qu'il y a eu un manque d'intérêt?

M. Wiseman: Il y a eu un manque d'intérêt ces derniers temps. Le ministère de la Défense s'inquiète beaucoup de ses responsabilités envers l'OTAN, de sa participation, de la formation, et du perfectionnement de ses effectifs, de même que de l'achat de nouveau matériel. Dans l'échelle des priorités, la question du maintien de la paix a beaucoup baissée.

Le sénateur Stanbury: Monsieur Wiseman, je m'éloigne peut-être un peu du Proche-Orient pour aborder le concept du maintien de la paix. Les discussions sur le désarmement et le contrôle des armes semblent interminables et continueront de l'être. Un jour, je le présume, des services d'inspection seront nécessaires sous forme de ressources humaines, électroniques et autres. Dans ce contexte, le Canada pourrait-il prendre une initiative en ce qui concerne l'élaboration d'un mécanisme d'inspection des armes, ou quelque chose de ce genre, pour élargir le rôle du maintien de la paix dans le monde? Il me semble que la Russie et les États-Unis ne se feront jamais confiance. Je vous demande si nous pouvons prendre une initiative afin de concevoir un rôle qui pourrait être utile à la fois pendant les discussions destinées à parvenir à une sorte d'entente et pendant l'application de cette entente.

M. Wiseman: Si nous regardons l'avenir, je crois que votre question est pertinente. Un certain nombre de commissions internationales, telles que la Commmission Willy Brandt, puis la Commission Olof Palme, et de nombreuses autres, ont travaillé récemment dans le secteur du désarmement ou du contrôle des armes—ce qui est l'expression la plus acceptable de nos jours. Elles considèrent que les activités de maintien de la paix permettent de fournir certains éléments de sécurité que

[*Text*]

believe they are required to perform. So in those terms, yes—certainly in terms of Africa or Central America—the concept is a viable one, although it would be very difficult to evolve and develop. If someone asked me, in view of the establishment of the United Nations after the Second World War, and the 1956 peacekeeping, what could be another breakthrough, then I think that could be one of the breakthroughs that could occur. The Organization of African Unity had approached the United Nations back in 1980 to offer assistance for an OAU peacekeeping operation in Chad. But the structures are just not in place for it and co-operation could not be forthcoming. Had it been, it would have been one of those areas in which a peacekeeping force could perhaps have prevented the civil war, could have contributed to peace in the area, Chad being an area very close to Somalia and Ethiopa, and the war going on there. It would be laudatory and, in the long term, beneficial to attempt to develop ideas and entertain discussions with states that were interested in those kinds of things. Canada in 1964 made a bold move and invited UN states to come to Ottawa to participate in a conference on peacekeeping. It was a bad time for East-West relations. The Soviet Union was attacking at that time and Dag Hammerskjold was dead. There was a great deal of bitterness over the Congo operation and Canada was highly criticized; but nevertheless Canada did take the initiative at that time and the conference was held. Perhaps a dramatic gesture of that kind is drama and not gesture, but I believe that a build-up to that kind of thing would be extremely helpful. I know that the Commonwealth monitoring force in Zimbabwe—I was there for the full period and discussed events with all the parties before I went there—was invaluable in maintaining the ceasefire. In Zimbabwe there was a direct coincidence and interaction between the ceasefire, the maintenance and observance of the ceasefire and an election process which provided the transition from a Rhodesia to a black majority Zimbabwe. There have been comments made in some quarters about a similar kind of operation in El Salvador and it is quite conceivable. I think it would be an appropriate area so I agree with you, senator.

Senator Stanbury: I appreciate that you put the matter into the context of something that may happen in the future, but as you pointed out in a number of other circumstances, particularly in the Chad situation, when the need was there the infrastructure and structures were not available. It seems to me that perhaps Canada could take the initiative in studying how one might develop such a service. Are you aware as to whether we have any task force or group in place studying that kind of process?

Professor Wiseman: I do not believe any studies are being done in Canada. While in New York with the International Peace Academy I worked quite closely with the Organization of African Unity and we were consulted and asked by the commander who was there to give recommendations about the operation in Chad. This was at Vienna. There were people there from the Organization of African Unity and the Organi-

[*Traduction*]

les armées nationales pensent être tenues d'assurer. Ainsi, dans ces conditions, oui—en tout cas, pour l'Afrique ou l'Amérique centrale—le concept est viable, bien qu'il lui sera très difficile d'évoluer et de prendre de l'expansion. Si quelqu'un me demandait quel pourrait être le projet suivant, après la création des Nations unies à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et celle d'une force de maintien de la paix en 1956, je lui répondrais qu'à mon avis il s'agit d'un des projets réalisables. L'Organisation de l'unité africaine avait offert aux Nations unies en 1980 de les aider à exercer des activités de maintien de la paix au Tchad. Mais les structures à cette fin ne sont tout simplement pas établies et on ne recevrait pas la collaboration nécessaire. Si cela avait été le cas, on aurait en une force de maintien de la paix qui aurait peut-être permis d'éviter la guerre civile, qui aurait pu contribuer à la paiz dans le secteur—le Tchad étant une région très rapprochée de la Somalie et de l'Éthiopie—et éviter la guerre qui y sévit. Il serait louable et avantageux à long terme de tenter de trouver des idées et d'engager des discussions avec des États qui s'intéressent à ce genre de choses. En 1964, le Canada a fait une démarche audacieuse en invitant les pays membres des des Nations unies à se rendre à Ottawa afin de participer à une conférence sur le maintien de la paix. Les relations Est-Ouest étaient précaires à ce moment-là. L'Union Soviétique lançait des attaques et Dag Hammerskjold était mort. On manifestait beaucoup d'amertume au sujet des activités qui se déroulaient au Congo, et le Canada faisait l'objet de critique véhémentes. Néanmoins, le Canada a bel et bien, pris l'initiative, et la conférence a eu lieu. Peut-être qu'un geste spectaculaire de ce genre tient plus du théâtre que de la réalité, mais je suis d'avis qu'une pareille initiative serait extrêmement utile. Je sais que la force de surveillance du Commonwealth au Zimbabwe—j'y étais pendant toute la période cruciale et j'ai discuté des événements avec toute les parties avant de m'y rendre—a contribué de façon inestimable à maintenir le cessez-le-feu. Au Zimbabwe, le cessez-le-feu, le respect du cessez-le-feu et les élections qui ont permis à la Rhodésie de devenir le Zimbabwe à majorité noire ont en des effets les uns sur les autres. Certains ont préconisé le même genre de choses pour le Salvador, ce qui est très concevable. Je pense que ce secteur conviendrait; je suis donc d'accord avec vous, sénateur.

Le sénateur Stanbury: Je me rends compte que vous considérez la question comme un projet réalisable dans l'avenir, mais, comme vous l'avez souligné dans d'autres cas, notamment pour le Tchad, l'infrastructure et les mécanismes étaient inexistants lorsqu'on en avait besoin. Il me semble que le Canada pourrait peut-être prendre l'initiative et voir comment il pourrait concevoir pareil service. Savez-vous si nous avons une sorte de groupe de travail chargé d'étudier ce genre de mécanisme?

M. Wiseman: Je ne crois pas que des études de ce genre soient faites au Canada. Pendant que j'étais à New York avec l'International Peace Academy, j'ai travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine, et le commandant qui en faisait partie nous a consultés et nous a demandés de formuler des recommandations sur les activités au Tchad. C'était à Vienne. Il y avait des membres de l'Organisation de

[*Text*]

zation of American States. There were many representatives from both regions and these kinds of things were discussed quite openly with UN personnel and with Canadians there as well. The International Peace Academy can carry on in sort of an off-the-record way, but to give it more momentum I think that a Canadian initiative would be desirable. I do not think it has to be a grand magnificent gesture but, rather, that a low key kind of interaction would be very helpful.

Senator Stanbury: I think it is very well when there is an emergency or problem facing the world to throw up an idea, but if you could throw up an idea that you have been working on and developing—in other words, a concept of how it will work—then it is a very different thing. This is something that perhaps we in Canada could undertake.

Professor Wiseman: Yes.

The Chairman: Professor Wiseman, you mention in your opening remarks that central to this whole problem is, of course, the settlement of the Palestinian problem. There is speculation, which we need not go into now, as to whether the Israelis, in their invasion of Lebanon, may have had Beirut as their objective. Or it may have been that since the resistence was less than expected they felt they had an opportunity to destroy the PLO militarily in large measure. Whatever the case, it is now history. Some people feel that an opportunity might now present itself for some movement in that area, but the time is not on the side of that opportunity being seized. Certainly, President Mubarak during his visit was very clear in saying that he would hope to see some movement and he made particular reference to the settlements of the West Bank and Gaza and that if something is not done within one or two years, it might make settlement all but impossible. Do you see any possibility, including acceptance by Israel, for a peace-keeping force, even if it had only observer status, in the West Bank and Gaza to maintain some status quo while negotiations continue?

Professor Wiseman: I think the West Bank is too precious to both sides to allow for their willingness to depend upon a third party. I think a third party presence might be helpful in association with joint patrols or something of that order. But as a contribution, now, to a peace process I do not see it.

I share your concern about the present policy of the current Israeli government on the Gaza, particularly the West Bank, and perhaps there are some initiatives which Canada may take in that regard, if it sees that the moment is there where Canadian influence can have an impact. But, again, Israel-bashing alone will not produce results. I think that there has to be balance to a commitment and that that commitment should be demonstrated as such.

The Chairman: In previous testimony many witnesses have stressed the diverse nature of the PLO and the many factions

[*Traduction*]

l'unité africaine et de l'Organisation des États américains, ainsi que de nombreux représentants des deux régions. On a discuté très ouvertement de ces genres de choses avec le personnel des Nations unies et les Canadiens qui s'y trouvaient également. L'International Peace Academy peut poursuivre ses activités de façon officieuse, mais pour donner plus d'impulsion au mouvement, une initiative du Canada serait à mon avis souhaitable. Je ne pense pas qu'un grand geste splendide soit nécessaire, mais une interaction discrète serait très utile.

Le sénateur Stanbury: Je pense qu'il est très louable de lancer une idée lorsqu'il y a une situation d'urgence ou un problème dans le monde, mais si vous pouviez lancer une idée sur laquelle vous avez travaillé et que vous avez conçue—en d'autres termes, un principe de mise en application—alors là, c'est une tout autre question. Le Canada pourrait peut-être y songer.

M. Wiseman: Oui.

Le président: Monsieur Wiseman, vous mentionnez dans vos observations préliminaires que le nœud de tout le problème, c'est évidemment le règlement du problème palestinien. On fait actuellement des suppositions, que nous n'avons pas besoin d'aborder pour l'instant, afin de déterminer si les Israéliens, au cours de leur invasion du Liban, visaient Beyrouth. Ou encore, il est possible que, puisque la résistance était plus faible que prévue, ils aient pensé avoir une chance de détruire militairement l'O.L.P. en bonne partie. Quel que soit le cas, c'est maintenant chose du passé. Certains pensent qu'un mouvement pourrait peut-être se développer dans ce secteur, mais que ce n'est pas le moment d'en saisir l'occasion. Au cours de sa visite, le président Moubarak a affirmé très clairement qu'il espérait voir un mouvement quelconque se dessiner, et il a fait particulièrement allusion aux règlements apportés en Cisjordanie et à Gaza, mais il a ajouté que, si rien n'était entrepris d'ici un ou deux ans, un règlement serait peut-être tout à fait irréalisable. Pensez-vous qu'il soit possible, avec l'accord d'Israël, d'envoyer une force de maintien de la paix en Cisjordanie et à Gaza, même avec un simple statut d'observateur, afin de maintenir le statu quo pendant que les négociations se poursuivent?

M. Wiseman: Je pense que la Cisjordanie est tellement précieuse pour les deux côtés qu'ils ne peuvent accepter de compter uniquement sur une tierce partie. A mon avis, la présence d'une tierce partie pourrait être utile par exemple pour des patrouilles mixtes ou d'autres opérations, de ce genre, mais je ne crois pas qu'elle puisse contribuer pour le moment au maintien de la paix.

Je partage vos préoccupations à propos de la politique actuelle du gouvernement israélien au sujet de Gaza, et surtout de la Cisjordanie; le Canada pourrait peut-être prendre certaines initiatives à cet égard s'il pense pouvoir exercer maintenant une influence significative. Encore une fois, cependant, nous n'arriverons à rien en nous contentant de critiquer Israël. Je pense que nous devons faire preuve d'impartialité et le manifester très clairement.

Le président: Lors des réunions précédentes, de nombreux témoins ont souligné la diversité de l'OLP et des nombreuses

[*Text*]

within it. Arafat has been described in various ways as trying to ride these many factions and being a moderate but with extremists on both his flanks. On the other hand, you described him as "the most moderate." If I am correct in my assessment, that is a rather new statement as far as this committee is concerned—that he is more moderate than middle of the road. Can you develop on that for us?

Professor Wiseman: In looking at the PLO from the spectrum of left to right, one has to look at the objectives of the PLO—a homeland or a state for the Palestinians. I said that all members of the PLO are working for that objective. Some members may accept something somewhat less in terms of sovereignty in an inter-dependent world. After all, sovereignty for every country is somewhat less than what it was. They would be doing it demonstrably. In the left right spectrum in which I would classify Arafat as moderate in leadership it is in the use of political versus violent military tactics. Over the past several years, though the PLO has used violence and terror, he has been the major exponent for pursuit of the diplomatic road. It is in that sense that I described Arafat as being more moderate than others.

The Chairman: So you put Arafat more to the side of moderation than simply in the middle?

Professor Wiseman: Yes.

The Chairman: Members of the committee may find it useful, though we would not require a witness, to seek some very general information as to the cost of peacekeeping forces, particularly in the Middle East, which is the area of our study, as a percentage of the National Defence budget. The percentage must be comparatively small. I do not believe that the subcommittee studying National Defence has dealt with that specifically yet; have they, Senator McElman?

Senator McElman: I don't recall any testimony of that nature thus far.

The Chairman: I doubt that it would be difficult to put a quantitative amount on the cost. Perhaps we should ask the staff to make a telephone call to National Defence to determine what information they have on that subject.

Professor Wiseman: The paper by Albert Legault will provide those figures.

The Chairman: So, if members of the committee agree, I will see that that is done.

Senator Thompson: Mr. Chairman, when the President of Egypt met with us last week he mentioned five steps that he called confidence builders. I don't know if you had a chance to see those five steps, but they included Israel withdrawing from Lebanon, pulling out of settlements on the West Bank and the granting of nationhood to the Palestinians, this perhaps, being tied to a confederation with Jordan. I have forgotten the last two steps. Obviously, these are steps which would have to be taken by Israel. He did not say anything about what the Arabs

[*Traduction*]

factions qui la composent. Beaucoup ont affirmé qu'Arafat tente d'unifier toutes ces factions et de faire preuve de modération, mais qu'il est flanqué d'extrémistes des deux côtés. Pour votre part, vous avez affirmé qu'il était «le plus modéré». Si je comprends bien, vous voulez dire qu'il est plus modéré que centriste. Il s'agit là d'une évaluation assez nouvelle pour notre Comité; pouvez-vous préciser votre pensée?

M. Wiseman: Si l'on veut déterminer où se place l'OLP dans le spectre politique, de la gauche à la droite, il faut tenir du fait, que l'objectif de cette organisation est l'obtention d'une partie ou d'un État pour les Palestiniens. J'ai dit que tous les membres de l'OLP visent cet objectif. Certains peuvent toutefois être prêts à accepter un compromis en termes de souveraineté, dans un monde d'États interdépendants. Après tout, la souveraineté de tous les pays est un peu moins absolue qu'avant. Ils le feraient dans la pratique. Lorsque je parle de gauche et de droite et que je qualifie Arafat de modéré, je veux parler du recours au processus politique par rapport aux tactiques militaires violentes. Au cours des dernières années, bien que l'OLP ait employé la violence et la terreur, Arafat a été le principal instigateur d'un règlement diplomatique. C'est en ce sens que je le trouve plus modéré que d'autres.

Le président: Vous estimez donc qu'Arafat se range davantage du côté de la modération qu'en plein centre?

M. Wiseman: Oui.

Le président: Les membres du Comité aimeraient peut-être, même si nous n'avons pas besoin d'un témoin pour cela, obtenir des renseignements très généraux sur le coût des forces de maintien de la paix, particulièrement au Proche-Orient, région sur laquelle porte notre étude, par rapport au budget total de la Défense nationale. La proportion doit en être relativement petite. Je ne pense pas que le sous-comité chargé d'étudier les questions de défense nationale se soit penché jusqu'ici sur cette question précise; est-ce que je me trompe, sénateur McElman?

Le sénateur McElman: Je ne me souviens d'aucun témoignage de cette nature jusqu'ici.

Le président: J'imagine qu'il serait facile de quantifier ce coût. Nous devrions peut-être demander au personnel de téléphoner à la Défense nationale pour savoir quels renseignements le ministère possède sur le sujet.

M. Wiseman: Le mémoire d'Albert Legault donne des chiffres à ce sujet.

Le président: Par conséquent, si les membres du Comité sont d'accord, je veillerai à ce que cela soit fait.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, lorsque le président de l'Égypte nous a rencontrés la semaine dernière, il a parlé de cinq étapes destinées à susciter la confiance. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de prendre connaissance de ces cinq étapes, mais elles incluaient le retrait des troupes israéliennes du Liban, l'abandon des colonies de Cisjordanie et la reconnaissance de l'existence d'une nation palestinienne, reconnaissance qui devait selon lui être liée à une confédération avec la Jordanie. J'ai oublié les deux autres étapes. De

[*Text*]

would concede. Do you see any movement taking place with regard to such confidence building measures?

Professor Wiseman: My impressions of the negotiations going on in the Middel East with the PLO and Arab leaders are on the very nature of an association between a Palestinian political entity together with Jordan. I use the term "entity", not in the sense of diminishing the Palestinians but in terms of a kind of constitutional structure that would allow them the maximum national freedom within a state framework in association with Jordan. The terms of that agreement are extremely intricate because, if one looks historically at the area, Jordan is, in a sense, part of what Palestine once was and there is still a large Palestinian population in Jordan. So in association with the West Bank, it could place the current regime in a minority. That is an issue on which much of the bargaining is now taking place. Should they be able to resolve that, then I think the pressures on Israel will be enormous politically and every other way both from the Arab states and the United States and for many of Israel's friends, to move at that point toward an accommodation with the Palestinians.

Senator McElman: In the event of such a development—a state, if you will, associated with Jordan—would you see the United Nations making a commitment to protecting the integrity of such an area over a given period of time until both sides prove their *bona fides*?

Professor Wiseman: That would be desirable, but looking at the hard-core political features of that, the United States has done everything to exclude the Soviet Union from a negotiated settlement and they have largely succeeded in that endeavour. If the United States were now to move the debate to the United Nations, for instance to the Security Council, then, in effect, it is saying to the Soviet Union: "Come into the negotiations. You, together with us, be part of the guarantee." Would the United States want that? Would Israel accept that? I do not rule it out, but I think a lot of groundwork would have to be covered beforehand, wherein the Arab states themselves would feel that the Soviet Union is a potential instrument for their security in the area. Would Saudi Arabia or the Arab Emirates like to have a Soviet guarantee? Who knows about Iraq and Iran today? That has been moving around in a very complex way. I would say "yes" for Syria, but that is the kind of network that would have to be taken care of before you move to the stage of the Security Council being able to create a mandate for provisions of security in the area. Where it to go to the Gen Assembly, which is doubtful, the historical antagonism toward Israel over the last ten years is so inbred that Israel would feel itself isolated and would not agree to anything that would come out of that kind of arrangement.

[*Traduction*]

toute évidence, il s'agit de mesures qu'il appartiendrait à Israël de prendre. M. Moubarak n'a rien dit au sujet des concessions que les Arabes seraient prêts à faire. Voyez-vous des signes encourageants en ce qui concerne l'application de ces mesures destinées à susciter la confiance?

M. Wiseman: Mes impressions sur les négociations qui se déroulent actuellement au Proche-Orient avec l'OLP et les dirigeants arabes portent sur la nature même d'une possible association entre une entité politique palestinienne et la Jordanie. J'utilise le terme «entité» non pour diminuer les Palestiniens, mais dans le sens d'une structure constitutionnelle leur donnant un maximum de liberté nationale dans le cadre d'une association d'État à État avec la Jordanie. Les termes de cette entente sont extrêmement complexes en effet, comme le montre l'histoire de la région, la Jordanie fait en quelque sorte partie de l'ancienne Palestine, et elle compte toujours une importante population palestinienne. Par conséquent, une association avec la Cisjordanie pourrait placer le régime actuel en position minoritaire. C'est sur cette question que portent dans une large mesure les négociations actuelles. Si les parties en cause étaient capables de la régler, je pense qu'Israël serait soumis à d'énormes pressions, politiques et autres, tant de la part des États arabes et des États-Unis que de nombre de ses amis, pour qu'il tente dès ce moment-là de s'entendre avec les Palestiniens.

Le sénateur McElman: Si cette situation se produisait, c'est-à-dire s'il y avait en quelque sorte un État palestinien associé à la Jordanie, pensez-vous que les Nations unies devraient s'engager à protéger l'intégrité de ce territoire pendant une période donnée, jusqu'à ce que les deux côtés aient prouvé leur bonne foi?

M. Wiseman: Ce serait souhaitable; mais les dures réalités politiques étant ce qu'elles sont, il faut bien se rendre compte que les États-Unis ont tout fait pour exclure l'Union soviétique d'un règlement négocié, et ils y ont réussi dans une large mesure. Si les États-Unis devaient maintenant porter le débat devant les Nations unies, par exemple devant le Conseil de sécurité, cela reviendrait en fait à dire à l'Union soviétique: «Venez vous joindre aux négociations. Avec nous, vous constituerez une partie de la garantie.» Pensez-vous que les États-Unis seraient prêts à le faire? Et qu'Israël l'accepterait? J'imagine que ce n'est pas impossible, mais je crois qu'il faudrait d'abord faire tout un travail préliminaire pour que les États arabes eux-mêmes considèrent l'Union soviétique comme un facteur possible de sécurité dans la région. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes aimeraient-ils avoir une garantie venant des Soviétiques? Et qui sait ce que l'Irak et l'Iran peuvent bien vouloir aujourd'hui? Cette situation a évolué de façon très complexe. Je répondrais par l'affirmative dans le cas de la Syrie, mais c'est le genre de réseau dont il faudrait s'occuper avant que le Conseil de sécurité puisse établir un mandat pour assurer la sécurité dans la région. Si cette question était soumis à l'Assemblée générale, ce dont je doute, l'hostilité traditionnelle manifestée envers Israël depuis dix ans est tellement bien implantée qu'Israël se sentirait isolé et n'accepterait aucune solution résultant de ce genre d'entente.

[*Text*]

The Chairman: I do not want to sound like I am giving evidence, Senator McElman, but I have difficulty visualizing Israel committing its defence to some force under the United Nations.

Senator McElman: Looking to the past, yes, but anything is possible for the future.

Senator Bosa: Mr. Chairman, would the witness care to make a comment on what is the most effective role Canada can play in the Middle East since we are not a major player there? If we increased our foreign aid, are we likely to gain influence with the PLO and with Israel if we induced them to come to grips with the crucial issues by increasing economic assistance for resettlement of people who have been displaced?

Professor Wiseman: I really cannot think of any particular overture that Canada can make at this particular time that would contribute significantly to a settlement in the area and which would earn Canada great credit. There are no magic formulae. I think a balanced, concerned policy and one that speaks up critically and favourably as appropriate to both sides would maintain Canada's presence in the area. Then, too, if at a critical moment, whether for peacekeeping operations or for provision of security or in favouring a particular resolution, pressure were required on either Arab or Israeli, I think you would have your credibility which you could maintain and use at the right moment. You would not have dissipated it.

Senator Bosa: How are we perceived in the Arab world? For instance, the proposed establishment of the embassy in Jerusalem. Did that damage our image?

Professor Wiseman: I do not know if you want me to get into party politics, senator, but you probably realize that, by heritage, I would be favourable to a resolution in the Middle East that would ensure the flourishment and the security of Israel. Nonetheless, as a Canadian and primarily and always as a Canadian, I felt that that overture was ill-conceived, poorly announced and persisted in long after it was apparent to everyone that it was a wrong move. It should never have been made in the first place.

Senator Bosa: Notwithstanding that—I do not want to get partisan on that subject—did that damage Canada's reputation as an honest broker in the eyes of the Arab world?

Professor Wiseman: I do not think it has a lasting significance or that it is going to damage it for all time. I think the Arab states are sufficiently aware of world politics and domestic politics to realize that Canada wants to be a friend of the states in the area and they are ready to accept us as such.

Senator Lapointe: As a peacekeeping force expert, would you agree with the Soviets who said a few days ago that they are a peacekeeping force in Afghanistan?

[*Traduction*]

Le président: Je ne voudrais pas prendre la place du témoin, sénateur McElman, mais je vois mal Israël confier sa défense à une quelconque force des Nations unies.

Le sénateur McElman: Évidemment, si l'on se fonde sur le passé; mais tout est possible dans l'avenir.

Le sénateur Bosa: Monsieur le Président, le témoin pourrait-il nous dire comment le Canada pourrait être le plus efficace au Proche-Orient, puisque nous ne jouons pas un rôle très actif dans la région? Pourrions-nous accroître notre influence sur l'OLP et sur Israël si nous les poussions à se pencher sur les questions essentielles en augmentant notre aide économique destinée à la réinstallation des personnes déplacées?

M. Wiseman: Je ne vois vraiment pas ce que le Canada pourrait faire à l'heure actuelle pour contribuer de façon significative à un règlement dans la région et y améliorer ainsi sa réputation. Il n'existe pas de formule magique. Je pense qu'en faisant preuve de modération et de sensibilité, sans privilégier un côté par rapport à l'autre, le Canada pourrait maintenir avantageusement sa présence dans la région. En cas de crise, que ce soit pour mener des opérations de maintien de la paix, assurer la sécurité ou appuyer une résolution, je pense que le Canada aurait gardé toute la crédibilité nécessaire pour faire pression sur les Arabes ou les Israéliens au moment voulu. Il ne faut pas gaspiller cet atout.

Le sénateur Bosa: Comment sommes-nous perçus dans le monde arabe? Je pense par exemple au projet de déménagement de l'ambassade à Jérusalem. Est-ce que cette proposition a nui à notre image?

M. Wiseman: Je ne voudrais pas faire de politique partisane, sénateur, mais vous vous rendez probablement compte que mes origines m'incitent à souhaiter un règlement au Proche-Orient qui assurerait la prospérité et la sécurité d'Israël. Néanmoins, à titre de Canadien d'abord et avant tout, je trouvais cette proposition mal conçue et mal présentée, et je pense qu'elle aurait dû être retirée beaucoup plutôt puisqu'il était évident pour tout le monde qu'il s'agissait d'une erreur. Elle n'aurait jamais dû être faite de toute façon.

Le sénateur Bosa: Malgré tout—et je ne veux pas faire de politique partisane sur le sujet—est-ce que cette affaire a nui à la réputation du Canada aux yeux du monde arabe, et à son image d'intermédiaire impartial?

M. Wiseman: Je pense que cette affaire n'aura pas une importance durable, ni ne ternira notre réputation pour toujours. Je crois que les États arabes sont suffisamment au courant de la politique mondiale et de la politique intérieure des divers pays pour se rendre compte que le Canada veut conserver ses liens d'amitié avec les États de la région, et pour être prêts à nous accepter comme amis.

Le sénateur Lapointe: A titre de spécialiste des forces de maintien de la paix, êtes-vous d'accord avec les Soviétiques, qui ont dit il y a quelques jours qu'ils constituent en fait une force de maintien de la paix en Afghanistan?

[*Text*]

Professor Wiseman: There is a lot of misuse of the term "peacekeeping." Is it peace in whose interest and at what cost? I conceive peacekeeping as a neutral, international military presence to contain and avoid hostilities while negotiations toward a resolution can proceed, and that the peacekeeper should not take sides on the issue but performs that task while others go about resolving it. One-sided peacekeeping is repression.

Senator Lapointe: That is the best definition I have ever heard.

The Chairman: That seems to be a most articulate definition of "peacekeeping" and a note on which we may draw your testimony to a close.

Senator McElman: Mr. Chairman, in Russian terms, those thousands they have killed are great people.

The Chairman: Honourable senators, on your behalf, I should like to thank Professor Wiseman for coming here today and bringing to us the expertise he has gained over so many years in this area of peacekeeping, particularly insofar as it refers to the area that we are concerned with. I am sure your testimony will be of great help to us.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

M. Wiseman: L'expression «maintien de la paix» est très souvent mal utilisée. Il faut en effet se demander dans l'intérêt de qui la paix est maintenue, et à quel prix. Selon moi, une véritable force de maintien de la paix est une présence militaire internationale, neutre, destinée à contenir et à éviter les hostilités afin de permettre la recherche d'un règlement négocié; la force ne doit pas prendre position dans le litige, mais accomplir sa tâche pendant que d'autres se chargent de le régler. Le maintien unilatéral de la paix, c'est de la répression.

Le sénateur Lapointe: C'est la meilleure définition que j'aie jamais entendue.

Le président: Cela me semble en effet une définition très claire de la notion de «maintien de la paix». Nous pourrions peut-être terminer notre réunion sur cette note.

Le sénateur McElman: Monsieur le Président, du point de vue des Russes, les milliers de personnes qu'ils ont tuées sont des héros.

Le président: Honorables sénateurs, vous me permettrez de remercier en votre nom M. Wiseman d'être venu ici aujourd'hui pour nous faire profiter de l'expérience qu'il a acquise depuis de longues années dans le domaine du maintien de la paix, particulièrement dans la région qui nous préoccupe. Je suis sûr que son témoignage nous sera très utile.

La séance est levée.

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Professor Herbert Wehrmann, Department of Political Studies, University of Guelph, Guelph, Ontario.

Fascicule n° 35

Deuxième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Professor Henry Wiseman, Department of Political Studies, University of Guelph, Guelph, Ontario.

Professeur Henry Wiseman, Département d'études politiques, Université de Guelph, Guelph (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, February 10, 1983

Issue No. 35

Twelfth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le jeudi 10 février 1983

Fascicule nº 35

Douzième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

28041—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, FEBRUARY 10, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 10:05 a.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Bosa, Haidasz, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, McElman, Molgat, Neiman, Roblin, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (14)

Present but not of the Committee: The Honourable Senators Bonnell and Stanbury.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

From The Canada-Israel Committee

Mr. Harold Buchwald, Q.C., National Chairman;

Mr. Mark Resnick, National Executive Director;

Mr. Robert Willmot, Director of Special Projects.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witnesses. Mr. Buchwald made a statement and together with Messrs. Resnick and Willmot answered questions put to them by members of the Committee.

AGREED:

—THAT the brief presented by the Canada-Israel Committee be printed as an appendix to today's proceedings of the Committee. (*See Appendix "FA-35A".*)

At 12:45 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 10 FÉVRIER 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 10 h 05, sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Asselin, Bosa, Haidasz, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, McElman, Molgat, Neiman, Roblin, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (14)

Présents, mais ne faisant pas partie du Comité: Les honorables sénateurs Bonnell et Stanbury.

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et du commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

Du Comité Canada-Israël

M. Harold Buchwald, c.r., président national;

M. Mark Resnick, directeur général;

M. Robert Willmot, directeur des programmes spéciaux.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente les témoins. M. Buchwald fait une déclaration préliminaire et, aidé de MM. Resnick et Willmot, répond aux questions des membres du Comité.

IL EST RÉSOLU:

—QUE le mémoire du Comité Canada-Israël soit imprimé en appendice au procès-verbal d'aujourd'hui. (*Voir Appendice «FA-35A».*)

A 12 h 45, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, February 10, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 10 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, continuing the committee's study of Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa, we have the pleasure today to welcome before the committee three representatives of the Canada-Israel Committee.

I want to thank you for adjusting your time, gentlemen, in coming here somewhat earlier today. We were fortunate in finding that a competing committee was not sitting this morning, the sub-committee of this committee chaired by Senator Lafond, and we could therefore start a little earlier and give you a little more time.

The National Chairman of the Canada-Israel Committee is Mr. Harold Buchwald from Winnipeg. Mr. Buchwald is a lawyer. He has lectured in law in Manitoba, at Osgoode and in Israel. He has been President of the Law Society of Manitoba and the Manitoba Bar Association. He has written extensively on tax matters, and was Governor of the Canadian Tax Foundation. He has special knowledge of consumer law and has been Chairman of the Canadian Consumer Council. He has long been associated with Jewish groups in Canada. He became the National Chairman of the Canada-Israel Committee in 1979.

To his right is Mr. Mark Resnick, National Director of the CIC. He is a graduate of York and McGill universities. He is a director of the Foundation of Middle East studies and has lectured across Canada on Middle East affairs. He joined the Canada-Israel Committee in 1978 as Director of Research, becoming National Director in 1980.

To his right is Mr. Robert Willmot, a graduate of the University of Toronto, where he specialized in political science and political philosophy. He has had experience as editor of *International Canada*, as staff assistant to the House of Commons Committee on External Affairs and National Defence, and as an adviser on economic and commercial questions to the Ottawa delegation to the European Communities. He became Director of Special Projects of the CIC in 1980, and is responsible particularly for liaison with Parliament and for community action programs.

Mr. Buchwald will introduce the CIC briefly, and Mr. Resnick I believe will follow with a ten- to fifteen-minute presentation. All three witnesses, of course, will be ready to respond to questions from members of the committee.

I might just mention that we have received, and the members of the committee will have received by now I trust, a quite lengthy brief from our witnesses. They have requested that we

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 10 février 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 10 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*), occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous continuons aujourd'hui notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. A ce titre, nous avons le plaisir d'accueillir trois représentants du Comité Canada-Israël.

Mesdames, messieurs, je tiens à vous remercier d'avoir modifié votre horaire pour être avec nous aujourd'hui un peu plus tôt. Nous avons constaté qu'un autre comité qui nous fait concurrence ne siégeait pas ce matin, c'est-à-dire notre Sous-comité présidé par le sénateur Lafond, ce qui nous permet donc d'entamer nos travaux un peu plus tôt et vous laisse un peu plus de temps.

Je vous présente donc le président du Comité Canada-Israël, M. Harold Buchwald de Winnipeg. M. Buchwald est avocat, il a enseigné le droit au Manitoba, à Osgoode et en Israël. Il a été président de la Société juridique et de l'Association du Barreau du Manitoba. Il a publié de nombreux ouvrages sur la fiscalité et a été administrateur de l'Association canadienne d'études fiscales. Il s'est spécialisé en droit du consommateur et est président du Conseil canadien de la consommation. En outre, il s'intéresse depuis longtemps aux intérêts des groupes juifs du Canada. Il a accédé à la présidence du Comité Canada-Israël en 1979.

A sa droite, se trouve M. Mark Resnick, directeur général du CCI. M. Resnick est diplômé des universités York et McGill, il est directeur de la Fondation des études sur le Proche-Orient et a donné de nombreuses conférences dans tout le Canada sur cette question. Il s'est joint au Comité Canada-Israël en 1978 à titre de directeur de la recherche, pour devenir directeur général en 1980.

A sa droite, vous avez M. Robert Willmot, diplômé de l'Université de Toronto en science et en philosophie politiques. Il a déjà été rédacteur en chef d'*International Canada*, agent de recherche du Comité de la Chambre des communes des affaires extérieures et de la défense nationale et, de même, conseiller en matière économique et commerciale pour la délégation d'Ottawa aux communautés européennes. Il est devenu directeur des projets spéciaux du CCI en 1980 et est chargé particulièrement des liaisons avec le Parlement et de l'application des programmes communautaires.

M. Buckwald nous présentera brièvement son organisme et M. Resnick, je crois, fera ensuite un exposé de 10 à 15 minutes. Il va sans dire que les trois témoins accepteront de répondre aux questions des membres du Comité.

J'aimerais simplement souligner que nous avons reçu, et les membres du Comité l'ont en main maintenant, un mémoire assez volumineux de nos témoins. Ces derniers ont demandé

[*Text*]

include this brief in the printed proceedings of today's meeting, which will enable their presentation to be a good deal shorter than the brief itself, thus allowing more time for questioning. Is it agreed, honourable senators that this brief be included in the printed record to today's proceedings?

Hon. Senators: Agreed.

(*For brief see Appendix A, page 35A : 1*)

Before I call on Mr. Buchawald, I might mention that Senator McElman has agreed to lead off the questioning.

There are one or two other announcements. The witness before the committee next Tuesday will be Professor Zureik, who has done some extensive polling in Canada on Canadian public attitudes relative to the question of the Middle East.

We are still hoping that Mr. MacEachen, the Secretary of State for External Affairs, will be able to come before the committee with his statement next Thursday. There has been some difficulty because he was scheduled, as you know, some time ago and that was interrupted because of his trip to Europe.

I might just mention to you, Mr. Buchwald, that we have three Senate committees sitting at the moment, and there will be four sitting at 11 o'clock, so some senators will have to leave from time to time, and you will understand that without our apologizing on each occasion.

With those opening remarks, Mr. Buchwald, I will ask you to go ahead with your opening statement, following which we will go to questions from members of the committee.

Mr. Harold Buchwald, Q.C., National Chairman, the Canada-Israel Committee: Thank you, Mr. Chairman. Honourable senators, first let me say on behalf of the Canada-Israel Committee that we are honoured to have the opportunity to appear before this committee, the proceedings of which we believe to be of significant importance in the evolution and determination of courses in foreign policy for our country.

Perhaps I might lead off, Mr. Chairman, by very briefly telling yourself and members of the committee what the Canada-Israel Committee is. The Canada-Israel Committee has been created by the organized Jewish community of Canada to be responsible for Canada-Israel public affairs. It has been mandated by the community to be the community spokesman on relations between Canada and Israel. Its purpose is to advance and improve the relations between these two countries. We draw attention to the fact that this April our two countries will celebrate 35 years of unbroken and warm friendship, a friendship that has seen trade flourish between the two countries, that has seen every variety of cultural exchange, whether an exchange of orchestras, of dance groups, of artists, of poets or other forms of cultural exchanges, exchanges between academics of both countries, tourism, and as well people-to-people interchanges between the two countries. We are therefore mindful of the warmth of the relationship between the two countries.

We appear before you today in the context of our singular commitment to Canada's national interest. Whatever policy

[*Traduction*]

que nous l'annexions aux délibérations d'aujourd'hui, ce qui leur permettra de faire une présentation beaucoup plus courte que s'ils lisaient leur mémoire, laissant ainsi plus de temps pour les questions. Les honorables sénateurs sont d'accord pour que le mémoire soit joint en annexe aux délibérations d'aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

(*Pour le mémoire, voir Appendice A, page 35A : 1*)

Avant de céder la parole à M. Buckwald, j'aimerais vous signaler que le sénateur McElman a accepté de poser la première question.

Auparavant, j'aimerais faire une ou deux autres annonces. Le témoin qui comparaîtra devant le comité mardi prochain sera M. Zureik qui a effectué de nombreux sondages au Canada sur la position de la population à l'égard du Proche-Orient.

Nous espérons toujours que M. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, pourra témoigner devant le Comité jeudi prochain. Quelques difficultés ont surgi, parce que, comme vous le savez, il devait comparaître il y a quelque temps, mais il a dû se contremander pour se rendre en Europe.

J'aimerais tout simplement vous signaler, monsieur Buchwald, que trois comités sénatoriaux siègent actuellement en même temps, et qu'il s'en ajoutera un quatrième à 11 heures. Donc certains sénateurs devront s'absenter de temps en temps; vous comprendrez la situation sans qu'on ait besoin de s'en excuser chaque fois.

Cela dit, monsieur Buchwald, je vous cède la parole. Vous pouvez maintenant faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des membres du Comité.

M. Harold Buchwald, C.R., président, comité Canada-Israël: Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, permettez-moi d'abord de vous dire au nom du Comité Canada-Israël à quel point nous sommes honorés de pouvoir comparaître devant votre Comité dont les travaux revêtent une importance toute particulière pour l'élaboration et l'évolution de la politique étrangère de notre pays.

Peut-être devrais-je commencer, monsieur le président, en vous situant brièvement, ainsi qu'aux membres du Comité, le Comité Canada-Israël. Notre Comité a été créé par la collectivité juive organisée du Canada et est chargé de veiller aux affaires publiques entre le Canada et Israël. Visant à promouvoir et à améliorer les relations entre le Canada et Israël, le Comité a été mandaté par la collectivité pour être son porte-parole sur cette question. Nous attirons votre attention sur le fait qu'en avril prochain, nos deux pays célébreront 35 années d'amitié chaleureuse et indéfectible, amitié grâce à laquelle le commerce est devenu florissant entre les deux pays, qui a suscité des échanges culturels dans tous les domaines, qu'il s'agisse d'échanges d'orchestres, de groupes de danse, d'artistes, de poètes et autres, qui de même a favorisé les échanges entre des universitaires des deux pays, qui a facilité le tourisme de même que les échanges individuels. Nous nous attachons donc à préserver ces relations privilégiées.

Nous comparaissons ici aujourd'hui sans perdre de vue notre engagement particulier, à savoir défendre les intérêts du

[*Text*]

recommendations we may make, we offer them with a view to enhancing and protecting those interests. At the same time, it ought to be understood that we represent a constituency which is profoundly committed to the ongoing political, social and psychological wellbeing of the State of Israel. As Canadian Jews, we are inexorably linked to the fate of Jews everywhere, and it is clear that our relationship of Israel is, and will continue to be, an essential component of our lives as Jews and as Canadians.

At this point, Mr. Chairman, I would like to take a moment or two to set out what we understand to be some basic principles which have evolved as the foundation for Canada's Middle East policies, principles that we, the Canada-Israel Committee, fully endorse. These are; first, support for the notion of peace between Israel and all of her neighbours; second, support for the sovereignty and security of Israel, with emphasis on the necessity of Arab recognition and acceptance of the State of Israel within secure and recognized boundaries; third, support for direct negotiations among the parties directly concerned, and opposition to attempts to prejudge the outcome of those negotiations; fourth, maintenance of a position of balance or evenhandedness between the parties to the dispute; fifth, support for a solution to the Palestinian aspect of the conflict, which would recognize the legitimate rights of the Palestinian people; sixth, support for United Nations Security Council Resolutions 242 and 338, resolutions with which I am well aware this committee is quite familiar from the testimony of previous witnesses who have appeared before the committee; and, seventh, support for the Camp David Accords and for the Israel-Egypt peace treaty.

In articulating what we believe to be the seven fundamental cornerstones of Canadian policy with regard to Israel and the Middle East conflict, we feel it is particularly valuable at this time for this committee to assess the major issues currently in Canada-Israel relations. In this respect, I would like to call upon the National Director of the Canada-Israel Committee, Mr. Mark Resnick, to discuss with you what we see as those major issues.

Mr. Mark Resnick, National Director, the Canada-Israel Committee: Mr. Chairman, with your permission I would like to begin by addressing some of the key questions relating to the Middle East peace process, since we believe that it is in this area in particular that important problems abound.

It seems to us that the most vexing question confronting all those who are seriously concerned about the fate of the nations and the peoples of the Middle East—and here I include everyone from experts to citizens of the country who watch television and read the newspapers and are aware of events in the international arena—the question that most people out there seem to be asking themselves is: Why is it that the parties to the Middle East dispute seem either unable or unwilling to meet at the negotiating table in order to resolve their differences?

The answer to that question lies, in our view, in the refusal of the Arab countries, with the notable exception of Egypt, to accept the legitimacy of Israel as a sovereign, independent

[*Traduction*]

Canada. Et quelles que soient les recommandations que nous présentions, elles s'inscrivent toujours dans le même cadre: améliorer et protéger ces intérêts. Parallèlement, il faut comprendre que nous représentons des gens à qui le bien-être politique, social et psychologique actuel de l'État d'Israël tient énormément à cœur. En tant que Juifs canadiens, nous sommes inexorablement liés au destin des Juifs du monde entier et il est clair que nos relations avec Israël sont et continueront d'être un élément essentiel de notre vécu quotidien à la fois en tant que Juifs et en tant que Canadiens.

J'aimerais ici, monsieur le président, prendre quelques instants pour énoncer ce que nous croyons être les principes fondamentaux de la politique du Canada à l'égard du Proche-Orient, principes que le Comité Canada-Israël appuie en tous points. Je vous les énumère: premièrement, favoriser l'établissement de la paix entre Israël et ses voisins arabes; deuxièmement, défendre la souveraineté et la sécurité d'Israël, en insistant sur la nécessité d'une reconnaissance d'Israël par les pays arabes, avec des limites sûres et reconnues; troisièmement, favoriser des négociations sans intermédiaire entre les parties directement concernées, et rejeter les initiatives visant à orienter leur conclusion; quatrièmement, maintenir une position d'équilibre ou «d'impartialité» entre les parties au conflit; cinquièmement, appuyer une solution qui reconnaîtrait les droits légitimes du peuple palestinien; sixièmement, appuyer les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies; résolutions que connaissent très bien les membres du Comité, j'en suis certain, après avoir déjà entendu d'autres timoins sur la question; enfin, appuyer les accords de Camp David et le traité de paix israélo-égyptien.

Voilà ce que nous estimons être les sept grandes pierres angulaires de la politique canadienne à l'égard d'Israël et du Proche-Orient; nous croyons en outre que votre Comité fait actuellement un travail particulièrement valable en étudiant les grandes questions qui sous-tendent actuellement les relations Canada-Israël. A cet égard, j'aimerais maintenant demander au directeur général du Comité Canada-Israël, M. Mark Resnick, de vous en entretenir.

M. Mark Resnick, directeur général, Comité Canada-Israël: Monsieur le président, avec votre permission, j'aimerais d'abord aborder certaines des questions-clés concernant le processus de paix au Proche-Orient puisque, à notre avis, c'est à ce chapitre précis que les problèmes importants abondent.

Pour nous, le problème le plus épineux auquel font face toutes les parties pour qui importe sérieusement le destin des nations et des peuples du Proche-Orient—et ici j'inclus tout le monde, du spécialiste au citoyen ordinaire qui regarde la télévision, qui lit les journaux et qui est au courant des événements internationaux—la question que la plupart se posent est la suivante: Qu'est-ce qui fait que les parties en cause dans le conflit au Proche-Orient semblent incapables ou refusent de se rencontrer à une table de négociations pour résoudre leurs différends?

A notre avis, la réponse à cette question repose sur le refus des pays arabes, à la seule exception notable de l'Égypte, d'accepter le caractère légitime d'Israël en tant qu'État souve-

[*Text*]

democratic state living in their midst. This attitude of rejection has prevailed for almost 50 years and has resulted, unfortunately, in the strife-torn history of intermittent war and bloodshed that in fact brings us to consider the Middle East as one of the contemporary world's most dangerous conflicts.

One can trace the pattern of Arab rejectionism at least as far back as the 1937 Peel Commission proposals, through to the U.N. partition plan in 1947, to the refusal to talk peace after the signing of the Armistice Agreements in 1949, to the total rejection of the possibilities offered by the Camp David Accords, which were signed in 1978.

Despite deep religious, cultural, ethnic, political, economic and military cleavages existent throughout the Arab world itself, various coalitions of Arab states have succeeded from time to time in achieving a unified front. On the surface, this almost always occurs in the context of conjured-up anti-Israel sentiment, and as often as not it occurs as aresult of various Arab régimes' attempts at one-upmanship, a competition to see who can exhibit the most anti-Israel bravado. Thus, anti-Israel behaviour in the Arab world has become a useful device for inter-Arab manoeuvring for advantage. Indeed, confrontation with Israel has become the standard by which any given state in the Arab world measures its commitment to the cause of Arab solidarity. It is the ideological and political weapon which Arab states brandish against one another.

In fact, one of the most bitter fruits of this bizarre but dangerous dynamic was the emergence of the Palestine Liberation Organization, which was founded in Egypt in 1964 as a tool of President Nasser. The PLO became an umbrella organization, ostensibly uniting competing terrorist organizations that were created throughout the Arab world, in countries such as Syria, Lebanon, Jordan or Iraq. Promoting their own ideologies and reflecting the conflicting interests of their host countries, these organizations shared a common dedication to the destruction of Israel and the use of terror as a means to that end.

I refer you to page 9 of the brief, which I trust you have all received, where we have quoted from the Covenant of the Palestine Liberation Organization, which is the constitutional document of that organization. I quote from Article 15:

> The liberation of Palestine, from an Arab viewpoint, is a national duty to repulse the Zionist, imperialist invasion from the great Arab homeland and to eliminate the Zionist presence from Palestine.

Article 19 says:

> The partitioning of Palestine in 1947 and the establishment of Israel are fundamentally null and void, whatever time has elapsed.

Article 21 says:

> The Palestinian Arab people, in expressing itself through the armed Palestinian revolution, rejects every solution that is a substitute for a complete liberation of

[*Traduction*]

rain, indépendant et démocratique qui vit parmi eux. Cette attitude de rejet se veut le leitmotiv des Arabes depuis presque 50 ans et c'est ce qui a créé, malheureusement, ce climat de déchirements historiques, ces guerres intermittentes et ces bains de sang qui, en fait, nous amènent à percevoir le conflit du Proche-Orient comme étant l'un des plus dangereux du monde contemporain.

Ce refus des Arabes remonte au moins aux propositions de la Commission Peel, de 1937, en passant par le plan de division des Nations unies en 1947, par le refus des pourparlers de paix après la signature des accords d'armistice en 1949, pour aboutir au rejet total des possibilités qu'offraient les accords de Camp David signés en 1978.

Malgré les profonds clivages religieux, culturels, politiques, économiques et militaires qui existent dans tout le monde arabe, diverses coalitions d'États arabes ont réussi, à l'occasion, à former un front uni. En apparence, cette unité évoque toujours un sentiment anti-israélien, et, le plus souvent, les divers pays arabes essaient de surpasser leurs voisins, en se livrant à une espèce de concurrence pour voir qui parvient à afficher les sentiments les plus anti-Israël. Ce comportement est devenu un outil des plus utiles que les Arabes manipulent entre eux et à leur avantage. En fait, l'affrontement avec Israël est devenu la norme par laquelle tout État arabe mesure son engagement à la cause de la solidarité arabe. C'est l'arme idéologique et politique que les États arabes brandissent l'un contre l'autre.

En réalité, l'une des conséquences les plus amères de cette dynamique bizarre et dangereuse a été la création de l'Organisation de libération de la Palestine fondée en Égypte en 1964 par le Président Nasser. L'OLP est devenue un organisme de coordination, ostensiblement attachée à unir les organisations terroristes concurrentes créées dans tout le monde arabe, dans des pays comme la Syrie, le Liban, la Jordanie ou l'Irak. En promouvant leurs propres idéologies tout en tenant compte des intérêts conflictuels de leurs pays hôtes, ces organismes partageaient un but commun, soit la destruction d'Israël et l'utilisation de la terreur comme moyen d'arriver à leurs fins.

Je vous renvoie à la page 9 du mémoire, que vous avez tous reçu, je crois, où nous citons des articles de la Convention de l'Organisation de libération de la Palestine, c'est-à-dire le document constitutionnel de cet organisme. Je vous cite l'article 15:

> La libération de la Palestine, d'un point de vue arabe, est une tâche nationale consistant à repousser l'invasion impérialiste hors de la grande patrie arabe et à extirper les sionistes de la Palestine . . .

L'article 19 est le suivant:

> Le morcellement de la Palestine en 1947 et l'établissement d'Israël sont fondamentalement nuls et non avenus, peu importe le temps écoulé . . .

Le libellé de l'article 21 est le suivant:

> Les Arabes palestiniens, s'exprimant par le biais de la révolution palestinienne armée, rejettent toute solution autre que la libération totale de la Palestine et tous les

[*Text*]

Palestine, and rejects all plans that aim at the settlement of the Palestine issue or its internationalization.

The Chairman: May I interject with a question there. To what extent does their use of the word "Palestine" with respect to the boundary established by the British mandate include Jordan?

Mr. Resnick: It is my understanding that when the PLO speaks of Palestine they speak of that territory which comprised mandated Palestine, including Jordan, what is now the West Bank and what is now the State of Israel.

The Chairman: So that would include Jordan?

Mr. Resnick: Yes.

That document, as it had been amended in 1968, from which I quoted, served as the guiding light of the Palestine Liberation Organization and has done so for a generation; and to date nothing has changed, except that the physical dispersal and attendant political fragmentation of the PLO, which has come about as a result of the war in Lebanon this past summer may present—and I emphasize "may present"—a unique opportunity for advances in the peace process.

At this point it is useful to remind ourselves that a negotiating framework already exists for the pursuance of a just and lasting Middle East peace. Here, of course, I refer to the Camp David negotiations, leading to the signing of two related sets of documents, heralded the beginning of what was hoped would be a promising new era of relations between Israel and her Arab neighbours. The late President Sadat of Egypt openly accepted Israel, acknowledged her security needs and engaged in a process of direct negotiations to settle all outstanding bilateral disputes.

In response to his offer of peace, Israel made far-reaching tangible concessions, including total withdrawal from the Sinai peninsula, which involved the giving up of critical strategic depth, withdrawing from sophisticated military bases, abandoning significant oil reserves that were Israel's only source of domestic oil, and which involved, of course, the dramatic and wrenching withdrawal from settlements that had been created in the Sinai peninsula.

The second Camp David document recognized the legitimate rights of the Palestinian Arab people, and outlined a procedure for future negotiations which would lead first to a transitional phase of autonomy, and subsequently to negotiations over the final disposition of the West Bank and Gaza.

In our view, the genius of Camp David was its provision for an interim phase during which the peoples who constitute the population of the territories would be enabled to learn to live with one another under the governance of an autonomous régime; and secondly, that it would permit the reconciling of two conflicting poles, Palestinian rights on the one hand and Israel's security needs on the other.

Regrettably, the same spirit of rejectionism that inspired the infamous Arab League declaration of 1967, namely, "No peace, no negotiations, no recognition", led to the ostracization

[*Traduction*]

plans visant à régler la question palestinienne ou à l'internationaliser.

Le président: Puis-je me permettre de vous interrompre pour vous poser une question? Dans quelle mesure l'utilisation par l'OLP du terme «Palestine», en ce qui a trait à la frontière établie par les Britanniques, englobe-t-elle la Jordanie?

M. Resnick: Lorsque l'OLP parle de la Palestine, elle entend le territoire qui était compris dans le mandat des Britanniques, y compris la Jordanie, ce qui est aujourd'hui la Cisjordanie et l'État d'Israël.

Le président: Donc la Jordanie est comprise.

M. Resnick: Oui.

Ce document, modifié en 1968 dont j'ai cité des extraits, a servi de guide à l'Organisation de libération de la Palestine et depuis une génération ... et jusqu'à maintenant rien n'a changé, sauf que la dispersion et la fragmentation politique de l'OLP qui se sont produites à la suite de la guerre au Liban l'été dernier risquent d'offrir, et j'insiste bien en disant bien «risquent d'offrir» une occasion unique de réaliser des progrès dans le processus de paix.

Je crois qu'il est utile de nous rappeler ici qu'il existe déjà un cadre de négociation pour la poursuite d'une paix juste et durable en Proche-Orient. Je parle ici bien sûr des accords de Camp David. Les négociations de Camp David et la signature de deux séries de documents connexes ont été le fer de lance de ce que nous espérions être une nouvelle ère prometteuse de relations entre Israël et ses voisins arabes. C'est le Président Sadate d'Égypte qui a ouvertement accepté Israël; il a reconnu ses besoins en matière de sécurité et s'est engagé dans des négociations directes pour régler tous les autres différends bilatéraux en suspens.

En réponse à son offre de paix, Israël a fait des concessions tangibles surprenantes, y compris le retrait total de la Péninsule du Sinaï, ce qui supposait l'abandon de points stratégiques critiques, le retrait de certaines bases militaires perfectionnées, l'abandon de réserves pétrolières importantes qui étaient la seule source d'approvisionnement d'Israël et bien de la Péninsule du Sinaï.

Le deuxième accord de Camp David reconnaissait les droits légitimes du peuple arabe palestinien, et proposait un processus pour les prochaines négociations; ainsi, il y aurait tout d'abord une période de transition pour l'accession à l'autonomie et, plus tard, des négociations définitives sur la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Nous sommes d'avis que la grande œuvre de Camp David est la formulation d'une disposition prévoyant une période de transition pendant laquelle les peuples qui forment la population des territoires touchés pourraient vivre ensemble sous un gouvernement autonome; cette disposition permettrait également de concilier les deux principes au cœur du conflit: les droits des Palestiniens et les besoins d'Israël en matière de sécurité.

Malheureusement, en raison du même esprit négatif qui avait inspiré l'infâme déclaration de la Ligue arabe en 1967, à savoir «Pas de paix, pas de négociations et pas de reconnais-

[*Text*]

of Egypt from the Arab world and the uniform rejection of the Camp David Accords by the other Arab countries.

A moment ago I referred to Israeli security concerns. Allow me here to elaborate by referring you to the map that we have prepared for you. As you can see, Israel's security problem, from a strictly geographic point of view, is a severe one. If you examine the map you can see that, from its northernmost to its southernmost point, superimposed over a map of Central Canada, Israel would stretch from the north of Toronto to south of Montreal, something less than 250 miles in length. At its narrowest point the pre-1967 borders are no more than nine miles apart.

Cast in the Canadian context, we believe that Israel's geographic concerns from a security point of view are graphically portrayed in this particular map. The total area of Israel is less than 8,000 square miles. Modern artillery placed on the West Bank could threaten 90 per cent of Israel's civilian population and virtually all of her industrial and agricultural infrastructure; anti-aircraft missiles there would control Israeli air space and would threaten Israel's only link to the outside world, her sole international airport, at Lod, and her most important point on the Mediterranean Sea at Haifa.

To suggest, therefore, to Israel that she accept equivocal signals of recognition from various Arab parties is to suggest for Israel the unthinkable. Arab demands that Israel give in to a series of demands in return for possible implied recognition, such as was alleged to be present in the Fahd plan, or to give in to meaningless international guarantees such as were suggested in the Fez Declaration, are simply untenable.

Conversely, Israel can be expected to make tangible concessions and sacrifices in a negotiating context in return for tangible sacrifices and concessions from the other side. The Camp David Accords serve as a striking example of how Israel responds to serious peace offers. In fact, the Camp David Accords constitute the quintessential exception which proves the argument that Arab rejectionism lies at the heart of the ongoing conflict between Israel and her Arab neighbours.

Allow me now, Mr. Chairman, to turn to the subject of Canadian policy. Of the series of seven policy principles enumerated by Mr. Buchwald, which you will find on page 2 of the brief, I would like to focus on two in particular, because pressures are often exerted on the Government of Canada to depart from these two particular principles.

The first of these is the fourth principle, which refers to maintaining a position of balance or evenhandedness between the parties to the dispute. It seems clear that if we are to help in promoting peace in the region we have to zealously guard our credibility with both sides. It is often alleged that Canadian policy is too "pro-Israel", that if Canada wants to help it ought to be pressuring Israel to come to the bargaining table. We categorically reject this proposition. Israel is and always has been prepared to come to the table and to negotiate there in good faith. It has proved that by virtue of its difficult but fruitful negotiations with Egypt at Camp David, and there is tangible evidence of that in the form of an Egypt-Israel peace treaty and the attendant Camp David agreements.

[*Traduction*]

sance», l'Égypte a été frappée d'ostracisme par le monde arabe qui a d'ailleurs unanimement rejeté les accords de Camp David.

J'ai parlé tout à l'heure des besoins israéliens en matière de sécurité. Pour mieux comprendre la situation, veuillez regarder la carte que nous avons préparée pour vous. Comme vous pouvez le voir, du point de vue strictement géographique, les problèmes de sécurité d'Israël sont graves. Si vous superposez la carte d'Israël à une carte du centre du Canada, vous constaterez qu'Israël ne s'étendrait que du nord de Toronto au sud de Montréal, soit moins de 250 milles de longueur. Les frontières israéliennes d'avant 1967, en leur point le plus étroit, ne sont séparées que par neuf milles de territoire.

Ainsi, dans le contexte canadien, nous croyons que les préoccupations géographiques d'Israël, au point de vue sécurité, sont bien illustrées par cette carte. Israël a une superficie totale de 8,000 milles carrés. Une artillerie moderne installée en Cisjordanie menacerait 90 p. 100 de la population civile d'Israël et pratiquement toute son infrastructure agricole et industrielle; des missiles anti-aériens contrôleraient son espace aérien et menaceraient son unique lien avec le monde extérieur, l'aéroport international de Lod, et son centre le plus important sur la Méditerranée, Haïfa.

Il est donc impensable de suggérer à Israël d'accepter les signes équivoques de reconnaissance que lui offrent les diverses nations arabes. Les Arabes insistent pour qu'Israël se conforme à toute une série d'exigences en échange de la reconnaissance de son État, comme le propose le plan Fahd, ou qu'il accepte des garanties internationales dénuées de sens comme suggéré dans la déclaration de Fez.

Réciproquement, Israël serait disposé à faire des concessions et des sacrifices importants lors des négociations en échange de concessions et de sacrifices importants de l'autre côté. Les accords de Camp david sont un exemple parfait de la façon dont Israël réagit à des offres sérieuses de paix. De fait, les accords de Camp David sont l'exception par excellence qui prouve bien que c'est le refus arabe qui se troube au cœur même du conflit continu entre Israël et ses voisins arabes.

Permettez-moi maintenant, monsieur le président, de passer à la politique canadienne. Des sept principes politiques énoncés par M. Buchwald—vous les trouverez à la page 2 de notre mémoire—j'aimerais en discuter deux avec vous car on demande souvent au gouvernement canadien de s'en écarter.

Le premier est le quatrième principe qui porte sur le maintien d'une position d'équilibre entre les parties au conflit. Il semble évident que pour promouvoir la paix dans la région, nous devrons jalousement protéger notre crédibilité auprès des deux parties. On dit souvent que la politique canadienne est trop «pro-israélienne», et que si le Canada veut aider à résoudre le conflit, il devrait exercer des pressions sur Israël pour qu'il négocie. Nous rejettons catégoriquement cette proposition. Israël est et a toujours été disposé à négocier de bonne foi. Il l'a prouvé lors des négociations difficiles mais fructueuses avec l'Égypte au Camp David; la preuve du succès de ces négociations est le traité de paix israélo-égyptien et les accords correspondants, de Camp David.

[*Text*]

An examination of the record over the past several years shows that the Government of Canada is quite willing to criticize Israel publicly when it disagrees with particular Israeli policies. Indeed, we believe that the pattern of this criticism amounts to a departure from the balance which Canada has traditionally maintained. Further, it is neither intellectually nor morally acceptable in the Canadian context to suggest that supporting Israel's right to exist within secure and recognized boundaries, supporting direct negotiations to achieve peace and opposing U.N. resolutions which violate these two principles amount to a "pro-Israel tilt."

The second principle is that which refers to direct negotiations, and which rejects the prejudging of the outcome of negotiations. Prejudging is a mistake, because the results of negotiations only take shape through the negotiating process, when each side sees what concessions and commitments the other side will make and because prejudging tends to make one side or the other believe that it can achieve its goals without negotiation.

The position of the Government of Canada on the issue of a Palestinian homeland, which the government has gone on to define as a homeland within the West Bank and Gaza, amounts, in our judgment, to prejudging the outcome of negotiations. We therefore consider it essential that Canada adhere to the principle of not prejudging negotiations in the future.

In this respect, the question of defining Palestinian rights is also relevant in that, in our judgment once again, those rights ought to be the subject of a negotiating process, which should take place between the parties directly concerned.

Mr. Chairman, I think I will stop there and try to answer any quetions honourable senators might have.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Resnick. With those opening remarks, we will proceed to questioning by members of the committee, starting with Senator McElman.

Senator McElman: Taking into account that the settlement of the Arab-Israel problem with depend to a great extent on world opinion, currently and as it may evolve, could the witnesses comment on what they feel is the effect of the Beirut massacre, so-called, the military operations in Lebanon, and the report that has just been released and is now the subject of a very traumatic study by the Government of Israel? What is the effect of these things currently on world opinion, including public opinion in Canada?

Mr. Resnick: It is difficult for us to judge by any tangible measure what the effect of these events is on world opinion. I think the best we can hope to do is try to examine each of these events on its merits in the context of the ongoing conflict between Israel and her Arab neighbours. to the extent that public opinion here in Canada or elsewhere impacts on public policy, that factor may or may not be taken into account by the various governments in the region who have to make important decisions on matters of security. Certainly in the

[*Traduction*]

Une étude de la politique canadienne des quelques dernières années révèle que le gouvernement du Canada n'hésite pas à critiquer publiquement Israël lorsqu'il n'est pas d'accord avec ses politiques. De fait, nous sommes d'avis qu'en critiquant Israël, le Canada s'écarte de l'équilibre qu'il a maintenu jusqu'à présent. De plus, il n'est pas acceptable, tant du point de vue intellectuel que moral, dans le contexte canadien, de dire que le Canada est pro-Israël simplement parce qu'il appuie le droit d'Israël à des frontières reconnues et sûres, qu'il prône la négociation directe afin d'assurer la paix et qu'il s'oppose aux résolutions des Nations unies qui violent ces deux concepts.

Le deuxième principe est celui qui porte sur les négociations directes et qui conseille de ne pas préjuger du résultat des négociations. Préjuger des résultats de négociations serait une erreur parce qu'ils ne prennent forme que dans le cadre du processus de négociation quand chaque groupe prend connaissance des concessions et des engagements que l'autre est prêt à faire; de plus, une telle altitude tend à faire croire à une partie ou à l'autre qu'elle peut atteindre les objectifs visés sans avoir recours aux négociations.

La position du gouvernement canadien en ce qui a trait à la patrie palestinienne, qu'il persiste à d'ailleurs à limiter à la Cisjordanie et à Gaza, n'est, selon nous, qu'une façon de préjuger du résultat de négociations. Nous sommes donc d'avis qu'il est essentiel que le Canada respecte à l'avenir ce principe: ne pas préjuger de négociations.

A cet égard, la définition des droits palestiniens est également importante puisque, selon nous encore une fois, ces droits devaient faire l'objet de négociations entre les groupes directement intéressés.

Monsieur le président, je suis prêt à répondre aux questions des honorables sénateurs.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Resnick. La première question sera posée par le sénateur McElman.

Le sénateur McElman: Puisque le règlement du conflit israélo-arabe dépend dans une large mesure de l'opinion mondiale actuelle et future, pouvez-vous nous dire, monsieur Resnick, quelles seront selon vous les répercussions de ce qu'on appelle le massacre de Beyrouth, des activités militaires au Liban ainsi que du rapport qu'on vient de rendre public et qui fait maintenant l'objet d'une étude particulièrement traumatisante par le gouvernement israélien? Quelles sont les répercussions de ces divers événements sur l'opinion mondiale et celle du Canada?

M. Resnick: Nous ne disposons pas de moyen tangible nous permettant d'évaluer l'impact de ces divers événements sur l'opinion mondiale. Nous ne pouvons qu'étudier chacun de ces événements en fonction du contexte israélo-arabe. Dans la mesure où l'opinion publique au Canada ou ailleurs influe sur la politique officielle, il se pourrait que les gouvernements qui ont des décisions importantes à prendre en matière de sécurité tiennent compte de ces éléments. Pour Israël, membre de la collectivité démocratique occidentale, les préoccupations de ses

[*Text*]

case of Israel, which is a member of the democratic western community, I imagine that the concerns of her friends and allies throughout the world are taken quite seriously, as distinct from the attitudes that the public may have, which may or may not affect or impact on the decisions that are taken by Arab governments in the region.

There is no doubt that the war in Lebanon and the massacre, which was deplorable, and the ensuing commission of inquiry that took place in Israel, which we have been reading about in the newspapers the past couple of days, taken together were very significant events. Insofar as the commission of inquiry is concerned, I think the relevant question we have to ask is: What is and what will be the impact of the commission's report on public opinion in Israel? After all, it is the government and people of Israel who will have to make a determination as to whether or not the recommendations of the board of inquiry will be accepted or rejected.

As I am sure you are aware. Israel is a hybrid, democratic society, wherein individual citizens participate in the political process on a daily basis. Indeed, that is the rule in Israel; it is not the exception. To the extent that the public perceives the recommendations of the commission of inquiry to be important, useful and relevant, I am sure that the public in Israel will bring their views to the government's, and that will certainly figure in the government's decisions, which I understand are being taken over the course of the next few days.

Senator McElman: One senses that in recent months the attitude of the United States, which is a principal player in the whole problem and in the process of finding a solution to it, has been changing somewhat. Do you sense that yourself, and, if so, what is the reason for it and what is the likely outcome of it? I do not think it parallels entirely with the war action in Lebanon. What is your interpretation of it?

Mr. Resnick: There are two aspects to this. Here we speak about the position of the U.S. government. In regard to Lebanon and the negotiations that are taking place now with respect to the withdrawal of foreign troops and the normalization of relations between Israel and Lebanon, and further, and extremely important, the stabilization of Lebanese society, it seems to me that there are those in the U.S. who are in a position to influence the outcome of those talks who are adducing that Israeli troops should withdraw from Lebanon unconditionally and then worry later about normalization or, hopefully, peace between Israel and Lebanon. The essence of this position, simply put, is: Don't make a fuss over security arrangements; just get out and worry about security arrangements afterwards. My impression is that the Israeli government is not going to accept that advice.

I also have the impression that the Americans are looking over their shoulders beyond the negotiations that are taking place between Israel and Lebanon at King Hussein and at the issue of the disposition of the West Bank and Gaza. It seems to me that there is some sort of linkage being established, in the American mind at least, between negotiations on the Lebanon issue and negotiations that hopefully will emerge on the question of the disposition of the West Bank. It seems to me that

[*Traduction*]

amis et alliés du monde entier, comme élément distinct de l'attitude du public, sont très sérieuses et pourraient peut-être avoir des répercussions sur les décisions des gouvernements arabes de la région.

Il est évident que la guerre du Liban, le massacre, une affaire vraiment regrettable, et la création d'une Commission d'enquête en Israël, sur laquelle nous avons d'ailleurs lu de nombreux articles au cours des derniers jours, sont tous des événements très importants. En ce qui a trait à la Commission d'enquête, je crois que nous devons nous poser la question suivante: quel est et quel sera l'impact du rapport de la Commission sur l'opinion publique en Israël? Après tout, c'est le gouvernement et le peuple israéliens qui devront décider d'accepter ou de rejeter les recommandations de la Commission d'enquête.

Je suis persuadé que vous êtes conscients du fait qu'Israël est une société démocratique hybride, où les citoyens participent quotidiennement au processus politique. En effet, c'est la façon normale de procéder en Israël. Dans la mesure où le public israélien juge que les recommandations de la Commission d'enquête sont importantes, utiles et opportunes, je suis convaincu qu'il fera connaître son opinion au gouvernement; ce dernier devra nécessairement en tenir compte dans les décisions qu'il prendra au cours des prochains jours.

Le sénateur McElman: On a pu sentir qu'au cours des derniers mois, l'attitude des États-Unis, qui est un des principaux chainons du problèmes et de sa résolution, a quelque peu changé. Avez-vous remarqué ce changement et, dans l'affirmative, comment l'expliquez-vous et quelles seront, selon vous, les répercussions? Je ne crois pas que ce changement provienne vraiment du conflit avec le Liban. Comment interprétez-vous ce changement?

M. Resnick: Il y a deux aspects à cette question, nous parlons maintenant de la position du gouvernement américain. En ce qui a trait au Liban et aux négociations actuelles sur le retrait des troupes étrangères et sur la normalisation de relations israélo-libanaises, et—c'est un élément encore plus important—en ce qui a trait à la stabilisation de la société libanaise, il me semble que certains Américains en mesure d'influencer le résultat de ces négociations désirent que les troupes israéliennes se retirent du Liban sans condition; ils proposent qu'on se préoccupe plus tard de la normalisation ou, nous l'espérons, de la paix entre Israël et le Liban. L'idée centrale de cette position est, pour simplifier, la suivante: cessez de vous en faire pour votre sécurité: quittez le pays et préoccupez-vous de sécurité plus tard. Je crois que le gouvernement israélien n'acceptera pas cette proposition.

Je crois également que les Américains voient plus loin que les négociations qui ont actuellement lieu entre Israël et le Liban; ils songent au roi Hussein et à la question de la Cisjordanie et de Gaza. Il me semble qu'on établit un certain lien, tout au moins les Américains le font, entre les négociations sur la question libanaise et les négociations éventuelles sur la Cisjordanie. Je crois que les Américains aimeraient encourager le roi Hussein à participer aux négociations et

[*Text*]

the Americans would like to encourage King Hussein to enter the negotiations, and that they are very interested in King Hussein's position that until the Israelis withdraw from Lebanon he will not find himself able to enter into negotiations with Israel.

In my judgment, and based on the precedents of history—that is, King Hussein's past behaviour, wherein he has had opportunities to enter negotiations and, for reasons which probably have as much to do with internal Jordanian politics and demography and inter-Arab politics, he has chosen not to come off the fence to negotiate with Israel—the Americans are trying to encourage him to do so, and therefore seem to have a dual purpose in terms of their position vis-à-vis the Lebanese negotiations and whatever might emerge thereafter.

Senator McElman: Is there also a feeling in Israel that, with the current administration in the United States, Israel cannot depend upon the U.S. any longer for a continuity of support and policy, that it is something that evolves sometimes without too much reason, that it is a changing thing that they cannot depend upon to the degree they once could?

Mr. Buchwald: If I may, senator, I think it would be presumptuous of us to suggest what the feeling is in Israel. I think you would have to ask Israelis and particularly members of the Israeli government. From what I read of their statements, my impression is that they do not feel that they are being in any way abandoned by the Americans or that there is a weakening of what the two countries describe—the United States and Israel—as a special relationship between the two countries. Rather, there is a difference on points of policy or particular policies at this time.

I think one has to be careful with your expression in your previous question "the attitude of the United States is changing." Let me rhetorically respond to that proposition by asking: Is the attitude of the United States changing towards Canada when it raises questions about the Foreign Investment Review Act? In my part of Canada, Mr. Reagan's budget inserts $22 million for the Garrison diversion. Is the attitude of the United States changing in that it will not come to the table and complete a fisheries agreement? I do not know that the attitude of the United States towards Canada is changing. On certain given policies, they have their agenda and we have ours. The United States has its thrust and the Government of Israel, obviously, has its agenda and there are differences, but these are certainly the differences of very good friends with a special relationship. I do not think anyone in Israel would feel that they are being abandoned by the Americans, but rather that they have these legitimate differences of approach to the solution of very testy and difficult problems.

Senator McElman: We have our view of what the legitimate rights of Israel are to a homeland and to its recognition internationally. In your summary of principles, paragraph 5 of Item, you say:

> . . . support for a solution to the Palestinian aspect of the conflict, which would recognize the legitimate rights of the Palestinian people;

[*Traduction*]

qu'ils sont très intéressés par la position qu'il a adoptée selon laquelle il ne négociera avec les Israéliens qu'après le retrait de leurs troupes du Liban.

Compte tenu des événements historiques passés—je songe au comportement du roi Hussein et au fait qu'il a amplement eu l'occasion de se joindre aux négociations mais que, pour des raisons politiques et démographiques nationales à cause des politiques des États arabes, il a décidé de ne pas s'engager et de ne pas négocier avec Israël—je suis convaincu que les Américains cherchent à encourager le roi Hussein à négocier; je crois donc que la position américaine face aux négociations libanaises et à leurs résultats éventuels est influencée en partie par cet aspect.

Le sénateur McElman: Pense-t-on également en Israël—étant donné l'attitude du gouvernement américain actuel—que leur pays ne peut plus compter sur l'appui des États-Unis et sur leur adoption d'une position pro-israélienne? Juge-t-on que ce domaine change rapidement, parfois sans raison, et qu'ils ne peuvent plus compter sur les Américains comme auparavant?

M. Buchwald: Sénateur, je crois qu'il serait présomptueux de notre part de tenter de déterminer les sentiments d'Israël à ce sujet. Adressez-vous aux Israéliens et particulièrement aux membres du gouvernement israélien. D'après leurs déclarations, ils ne semblent pas penser que les Américains les ont abandonnés et que ce que les États-Unis et Israël appellent—un lien spécial—soit devenu moins solide. Je crois plutôt qu'ils ne sont simplement pas d'accord sur des points politiques en ce moment.

Il faut se méfier de l'expression que vous avez employée «l'attitude des États-Unis est en train de changer.» Permettez-moi de vous répondre par une théorie en vous demandant si l'attitude des États-Unis envers le Canada a changé à cause des dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Dans mon coin du pays, le budget de M. Reagan prévoit 22 millions pour le projet hydraulique de Garrison. Est-ce que l'attitude des États-Unis change? Est-ce qu'ils ne négocieront plus sur les pêches? Je ne sais pas si l'attitude des États-Unis envers le Canada change. Les États-Unis visent certains objectifs et le gouvernement israélien, évidemment, en vise d'autres; ils ne s'entendent pas toujours, mais ils sont toutefois de très bons amis qui ont un rapport spécial. Je ne crois pas qu'Israël puisse dire qu'il est abandonné par les Américains; ils ont simplement des opinions légitimement différentes quant à la façon d'aborder la solution à un problème difficile.

Le sénateur McElman: Nous avons notre propre opinion sur les droits légitimes d'Israël à une patrie et à une reconnaissance internationale. Dans votre énoncé de principes, au paragraphe 5 vous dites:

> . . . appuyer une solution qui reconnaîtrait les droits légitimes du peuple palestinien.

[*Text*]

At this point could you tell us what you believe to be the legitimate rights of the Palestinian people, including the right to what they would consider a homeland, be it a social state of whatever?

Mr. Resnick: In answering that question, senator, I think we have to be mindful that one of the other principles that is articulated in the document before you is that neither we nor any other third party ought to be pre-judging the outcome of important issues such as that. There are certain basic rights that ought to be accorded to all peoples wherever they live, but that is motherhood. What we find at stake here are the modalities and the legal juridical rights that will be accorded to the inhabitants of the West Bank and Gaza. And a framework has been put in place whereby these rights can be fleshed out and accorded. Simply put, I think that the definition of those rights and responsibilities ought to be the subject of negotiations that will take place under the rubric of Camp David.

Senator McElman: You are not prepared to go further than that at this point?

Mr. Resnick: I may be prepared to go further than that, or you may be prepared to go further than that, but I suggest to you that what we think may not be terribly meaningful. What people who are directly involved think and feel is of paramount importance and it is they who have to sit down to discuss these matters. One of the problems I alluded to previously is that there has not been an adequate treatment of the issue because either one or the other of the parties has refused to sit down and discuss these issues.

Senator McElman: We are prepared to judge the rights of Israel to a homeland, with secure borders and recognition and acceptance. Surely, at this stage one must have some fairly strong views as to what the rights of the Palestinian people are to a homeland and so on.

Mr. Buchwald: Our views are that the Camp David Accords agonized over that in the rarefied atmosphere of that camp in Maryland with the principal players at the time. In essence, the word that was found, senator, was autonomy. It spoke of some form of autonomy for the residents of the West Bank and Gaza that would be acceptable within the context of assuring security for the State of Israel. It is pretty hard to be more specific than that. As Mr. Resnick said, one cant think of one's own version of what these things should be. The specifics really require and address by those on the ground, senator.

Mr. Robert Willmot, Director of Special Projects, the Canada-Israel Committee: If I may add to that, senator, obviously we are not talking here about basic human rights but about political questions. If we go beyond the expression "legitimate rights of the Palestinian people"—and there is clear recognition that the Palestinian people have legitimate rights—those words are in the Camp David Accords—we are talking about political issues. It means, if you try to define "legitimate rights" in this political sense, you are trying to answer political questions about the status of land. You are

[*Traduction*]

Pourriez-vous nous dire quels sont, selon vous, les droits légitimes du peuple palestinien, y compris le droit d'avoir une patrie, qu'il s'agisse d'un État social ou d'autre chose?

M. Resnick: Sénateur, je crois que nous ne devons pas oublier un des autres principes présentés dans notre mémoire, qui est que personne, aucune tierce partie, ne doit préjuger des conclusions de questions aussi importantes que celle-là. Il y a certains droits fondamentaux qu'on doit accorder à tous les peuples, peu importe où ils vivent, mais cela va de soi. Ce qui est en jeu ici sont les modalités et les droits juridiques qui seront accordés aux résidents de la Cisjordanie et de Gaza et la structure de formulation de ces droits existe. Je crois simplement que la définition de ces droits et devoirs doit faire l'objet de négociations dans le cadre des accords de Camp David.

Le sénateur McElman: Vous n'êtes pas disposé à aller plus loin pour le moment?

M. Resnick: J'y suis peut-être ou vous l'êtes peut-être, mais ce que nous pensons n'est pas tellement important. Ce qui importe avant tout, c'est ce que pensent les gens qui sont directement touchés par cette affaire; ce sont eux qui doivent s'asseoir à la table de négociations pour discuter de ces questions. Un des problèmes auquel j'ai fait allusion plus tôt est que cette question n'a pas été sufisamment approfondie, parce que l'une ou l'autre des parties a refusé de s'asseoir pour en discuter.

Le sénateur McElman: Nous sommes prêts à déterminer quels sont les droits d'Israël à une patrie reconnue, offrant des frontières sûres et acceptées. A ce point-ci, on doit certes avoir une bonne idée de ce que sont les droits du peuple palestinien à une patrie, etc.

M. Buchwald: D'après nous, cette question a été péniblement débattue dans une atmosphère raréfiée lors des négociations de Camp David, au Maryland, avec les principaux responsables de l'époque. La solution qui a été invoquée, sénateur, est celle de l'autonomie. L'accord prévoyait une certaine forme d'autonomie pour les habitants de la rive occidentale du Jourdain et de la bande de Gaza, qui serait acceptable dans le contexte de la sécurité de l'État d'Israël. Il est très difficile d'être plus précis. Comme M. Resnick l'a dit, chaque personne à le droit d'avoir sa propre opinion sur cette question. Les questions importantes doivent en fait être réglées par ceux qui sont sur place, sénateur.

M. Robert Willmot, directeur des programmes spéciaux, Comité Canada-Israël: Si vous me le permettez, sénateur, il est évident qu'il ne s'agit pas de droits fondamentaux mais de questions politiques. Si nous regardons au-delà de la question des droits légitimes du peuple palestinien, et il est explicitement reconnu que le peuple palestinien a des droits légitimes—ces mots se trouvent dans les accords du Camp David—il s'agit de questions politiques. Cela signifie que si vous essayez de définir l'expression «droits légitimes» au sens politique, vous essayez de répondre aux questions politiques qui portent sur le

[*Text*]

trying to answer the questions about how one country is going to be affected and another country and so forth. Those are vital questions to all the states that are going to be affected. The answers can only be achieved once those states and other parties, if there are other parties, sit down together and start offering compromises and making commitments and so forth. That is why we cannot really go beyond and give a definite answer that it should be this or it should be that, because there is not, in our view, an answer that can be picked out of thin air. It is not a theoretical question but a practical one. The practical answer will only come through that practical, concrete process of negotiations. Our view is that we do not prejudge and we feel that Canada should not prejudge for that reason.

Mr. Resnick: There was an agenda, senator, as you will recall, that was being addressed during the negotiations for autonomy, and I am referring to the period when Ambassador Linowitz was the special negotiator for the U.S. The nuts and bolts of autonomy were in the process of being worked out then and the agenda dealt with issues such as land, water and other resources, and the rights and responsibilities of the autonomous council and who could be elected, who could vote, the responsibility for health and welfare, the courts and so on.

Clearly there is a framework, then, for the definition of these rights. As to what they should be exactly, we are simply saying that that is a matter to be decided by the parties who are directly concerned.

Senator McElman: Mr. Chairman, Mr. Buchwald raised the question of autonomy, referring to it as transitional autonomy. What is the autonomy that he would see that would be acceptable to the people of the West Bank and Gaza? What elements would it contain?

Mr. Buchwald: Senator, I can only give you a very personal answer. As Mr. Stanfield said in his appearance before this committee, I am not sure that giving you a personal view would be very helpful to the committee, because the matter is nebulous and requires these face-to-face negotiations and accommodations. It becomes a sort of a personalized view that has no real meaning, if one is not a player in the negotiations, sir.

Senator Hicks: I want to make a comment and then ask a question about the same subject we have been discussing now.

Mr. Resnick has made quite a lot of the proposition No. 3, support for direct negotiations among the parties directly concerned and opposition to attempts to prejudge their outcome. I think that is a desirable proposition. Whenever you are faced with a tough answer relating to the legitimate rights of the Palestinians, for example, you repeat that proposition. Nevertheless, that does not prevent you at the bottom of page 26 from including the categorical statement:

> The reunited City of Jerusalem, free and undivided, is and must remain the capital of Israel.

[*Traduction*]

statut du pays. Vous essayez de déterminer de quelle façon ce pays, ou celui-là, sera touché. Ces questions sont importantes à tous les États concernés. La réponse à ces questions ne peut être trouvée que si tous les pays et les autres parties, s'il existe d'autres parties, se réunissent pour accepter des compromis, prendre des engagements, etc. C'est pourquoi nous ne pouvons vous donner une réponse plus précise à ce sujet, parce qu'on ne peut pas tout simplement en inventer une. Il ne s'agit pas d'une question théorique mais d'une question pratique. Et la réponse pratique ne sera élaborée qu'aux moyens de négociations pratiques et concrètes. D'après nous, nous ne pouvons préjuger de la situation et c'est pour cette raison que nous croyons que le Canada ne doit pas le faire non plus.

M. Resnick: Vous vous rappelez sans doute, sénateur, qu'un ordre du jour avait été établi au cours des négociations sur l'autonomie, et je fais allusion à la période où l'ambassadeur Linovitz agissait à titre de négociateur spécial pour les États-Unis. Tous les détails de l'autonomie étaient en voie d'être réglés et l'ordre du jour portait sur des questions comme le territoire, l'eau et d'autres ressources, les droits et les responsabilités du conseil d'autonomie, qui pourrait y être élu, qui aurait droit de vote, leurs responsabilités en matière de santé et de bien-être, les tribunaux, etc.

Il est clair qu'il existe déjà un cadre qui permet de définir ces droits. En ce qui concerne leur définition précise, nous sommes simplement d'avis que cette question doit être réglée par les parties directement concernées.

Le sénateur McElman: Monsieur le président, M. Buchwald a soulevé la question de l'autonomie, qualifiée d'autonomie transitoire. D'après lui, quel genre d'autonomie pourrait accepter les populations de la rive occidentale et de la bande de Gaza? Quels éléments devrait-elle contenir?

M. Buchwald: Sénateur, je ne peux vous donner qu'une opinion personnelle. Comme M. Stanfield l'a déclaré dans son témoignage devant vous, je ne suis pas certain qu'il soit utile pour votre Comité de connaître mon opinion là-dessus. Parce que cette question est vague et qu'elle ne peut être réglée qu'aux moyens de négociations et d'arrangements directs, elle constitue une sorte d'analyse personnelle qui n'a pas vraiment d'importance, si l'on ne participe pas aux négociations, sénateur.

Le sénateur Hicks: Je voudrais d'abord faire un commentaire et ensuite poser une question sur ce même sujet dont nous avons discuté jusqu'à maintenant.

M. Resnick a beaucoup insisté sur la proposition nº 3, où l'on se prononce en faveur de négociations directes entre les parties concernées et où l'on s'oppose à toute tentative visant à préjuger de leur résultat. Je crois qu'il s'agit là d'une proposition valable. Dès que se pose la difficile question des droits légitimes des Palestiniens, par exemple, vous invoquez cette proposition. Néanmoins, cela ne vous empêche pas de faire la déclaration catégorique suivante qui se trouve au bas de la page 26:

> La cité réunifiée de Jérusalem, libre et indivisée, est la capitale d'Israël et doit le rester.

[*Text*]

Surely you are prejudging there, As a non-Jewish citizen of the world I admit that the prospect of redividing Jerusalem is repugnant to me. I am sure if I were an Israeli I would feel pretty strongly in favour of that statement. However, when your documents are categorical about the things that must be sacrosanct on behalf of Israel, you can hardly be surprised that those who are pleading the Palestinian and PLO cause think that there are certain propositions which to them must be sacrosanct.

One, then, has to avoid trying to be too hypocritical or too sanctimonious about the enunciation of proposition No. 3.

Mr. Resnick: With respect, senator, there are certain issues or policy views which we, of course, advocate. In regard to the question of Jerusalem in particular there is a position which we, the Canada-Israel Committee, have taken. It is a position which we as Jews feel very strongly about, and we have put that position forward in our brief.

Indeed, it is one of the issues upon which there is a clear consensus inside Israel, whereas other matters there are being heatedly debated and or some of those there may not be a consensus. So we have tried throughout the brief, in advancing positions which are important to us and to our friends in Israel, to highlight those issues on which there is consensus.

Senator Hicks: A consensus within Israel.

Mr. Resnick: Yes.

Senator Hicks: But that does not spill over into a consensus among those who at some future time may be seated around the negotiating table. Therefore, it does constitute a prejudgment of the issues to be negotiated in so far as the other participants are concerned.

Mr. Resnick: I suppose that is correct, senator. The only way we will know for sure is if the two parties to the dispute sit down at the table and bein to articulate these matters for themselves and engage in a process of give and take.

Mr. Willmot: Senator, we would not be the least bit surprised, and we would not have any objection in principle, if Jordan, for example, were to enter into negotiations with a position different from Israel's position—and different from our position, although we are not parties to the negotiations anyway—on the question of Jerusalem. I am not suggesting that Israel's position would change. I don't know. I cannot speak for what Israel would do.

The point is that Israel is prepared to go into the negotiations with all of its positions, and what is needed is for other parties to enter in with their positions.

Senator Hicks: All right. I just think it would have been better if you had not put that categorical statement into your brief. That's all—although, personally, as a citizen of the world, as I say, I agree with it and I would be unhappy to see any other outcome. However, if you take categorical positions with respect to Israel, you cannot then object to the other parties taking categorical positions with respect to their points of view.

[*Traduction*]

Il est évident que vous préjugez de la situation. Je ne suis pas Juif mais j'admets que l'idée de diviser Jérusalem me répugne. Je suis certain que si j'étais Israélien, je serais fortement en faveur de cette déclaration. Toutefois, lorsque vous faites des déclarations catégoriques au sujet de questions jugées sacro-saintes aux yeux d'Israël, il n'est pas étonnant que ceux qui plaident la cause des Palestiniens et de l'OLP estiment qu'il existe certaines propositions qui, pour eux, sont sacro-saintes.

Il ne faut donc pas avoir une attide trop hypocrite ou moralisatrice à l'égard du libellé de la proposition nº 3.

M. Resnick: Sauf votre respect, sénateur, il y a certaines questions politiques que nous préconisons bien entendu. En ce qui concerne la question de Jérusalem, le Comité Canada-Israël a déjà pris position à cet égard. C'est une position à laquelle nous, en tant que Juifs, accordons beaucoup d'importance et nous l'avons décrite dans notre mémoire.

En effet, il s'agit là d'une des questions qui fait l'objet d'un consensus en Israël; il existe d'autres questions qui sont chaudement débattues et sur lesquelles il n'y a aucun accord. Nous avons donc essayé, dans ce mémoire, d'énoncer les positions que nous et nos amis en Israël jugons importantes et mettre en lumière les questions qui font l'objet d'un consensus.

Le sénateur Hicks: Un consensus en Israël.

M. Resnick: Oui.

Le sénateur Hicks: Mais cela ne veut pas dire qu'il y aura consensus parmi ceux qui se retrouveront à la table de négociations. En conséquence, vous préjugez des questions qui seront négociées, du moins en ce qui concerne les autres participants.

M. Resnick: C'est exact, sénateur. Nous ne pourrons le confirmer que si les deux parties concernées acceptent de s'asseoir à la table de négociations pour discuter de ces questions et accepter des compromis.

M. Willmot: Sénateur, nous ne serions nullement surpris, et nous n'aurions aucune objection de principe, si la Jordanie par exemple, participait aux négociations en adoptant une position différente de celle d'Israël—et différente de la nôtre, bien que nous ne participions pas aux négociations—sur la question de Jérusalem. Je ne dis pas qu'Israël changerait de position. Je ne le sais pas. Je ne peux pas dire ce que ferait Israël.

Le fait est qu'Israël est prêt à entamer des négociations en faisant valoir ses positions; il est nécessaire que les autres parties en fasse autant.

Le sénateur Hicks: Très bien. Je crois simplement qu'il aurait été préférable si vous n'aviez pas mis cette déclaration catégorique dans votre mémoire. C'est tout—bien que, personnellement, en tant que citoyen du monde, je suis d'accord avec cette déclaration et que je ne voudrais pas qu'il en soit autrement. Toutefois, si vous adoptez des positions catégoriques à l'égard d'Israël, vous ne pouvez pas vous opposer à ce que les autres parties prennent aussi des positions catégoriques.

[*Text*]

Mr. Buchwald: Senator, I hear you, and I think your point is well taken in general. I think I ought to say, though, sir, so there are no illusions in the minds of the members of this committee, that we would have been monumentally unfaithful to our constituency, the Jewish Canadians from coast to coast in this country and, indeed, to many, many friends of Israel in this country who are not Jewish, if we had not stated loudly and clearly the position that is articulated under item 10 on page 26 of the brief. That is essential and we have brought it to the attention of the committee because that is the sentiment, sir.

Senator Hicks: You see my point. I do not object to your taking that position. In fact, I agree with it. I am not by any manner or means anti-Israel. As an artillery officer, for example, I visited the Golan Heights and I would say that there is no way Israel can afford to relinquish the Golan Heights because the defence of the valley below is just impossible even with conventional artillery weapons, let alone with the modern ones. So I have a great deal of sympathy for Israel's position.

I am really arguing the semantics of this: that you cannot take this categorical position here and then say that you refuse to prejudge any of the propositions which the other parties to the negotiations may take.

I think I have made my point sufficiently well and I am willing to let it go at that.

Is the Canada-Israel Committee entirely Jewish in its makeup or does it have in its committee other Canadians who are not of Jewish origin?

Mr. Buchwald: The Canada-Israel Committee is entirely Jewish in its makeup, senator. However, it does have many associates and others who support the work of the committee who are not Jewish, but the committee itself is a creature of the organized Jewish community of Canada from coast to coast.

Senator Roblin: Mr. Chairman, reference was made to the successful negotiations between Egypt and Israel in which the problem of the Sinai question was resolved. I appreciate that one does not want to put any negotiating cards on the table in advance of hearing what the other side has to say. That is a fair point. However, does the Egyptian solution offer any guidelines for what might be done in the future?

I appreciate that you are dealing with three weak Arab states, none of whom has the solid centre of power the way President Sadat had, or was thought to have at any rate, that enabled him to move the way he did. I know that that can be a disadvantage in trying to come to some settlement that will stick.

There are two aspects of the Egyptian experience that interest me. One is the question of security. It seems to me that the prime objective of Israel must be to have security. That is what the whole matter is all about.

In dealing with the most powerful Arab state, a solution to the security problem was advised. I hope I have it right when I say it consisted of demilitarization plus a trip-wire supplied by foreign troops. Would the same kind of solution be acceptable

[*Traduction*]

M. Buchwald: Sénateur, je vous comprends et votre point de vue général est exact. Toutefois, je me dois d'ajouter qu'aux yeux des membres de ce Comité, nous aurions été extrêmement infidèles à l'égard de nos électeurs, de la communauté juive canadienne et de nombreux amis d'Israël dans ce pays qui ne sont pas Juifs, si nous n'avions pas exprimé fortement et clairement la position qui figure à la rubrique 10 de la page 26 de notre mémoire. Il s'agit là d'une question primordiale et nous l'avons porté à l'attention du Comité parce qu'il était important de le faire.

Le sénateur Hicks: Vous comprenez mon point de vue. Je ne m'oppose pas à ce que vous adoptiez cette position. En fait, je suis d'accord avec vous. Je ne suis pas du tout anti-israéliens. En tant qu'officer d'artillerie, par exemple, j'ai visité les Hauteurs du Golan et je dirais qu'Israël ne peut aucunement les abandonner parce qu'il serait impossible de protéger la vallée au moyen d'armes conventionnelles ou même d'armes modernes. C'est pourquoi j'appuie totalement la position d'Israël.

Voici ce que je tiens à vous faire remarquer: vous ne pouvez pas prendre cette position catégorique ici et ensuite dire que vous refusez de préjuger des positions que les autres parties à la table des négocitations pourront adopter.

Je crois m'être exprimé clairement, c'es tout.

Le Comité Canada-Israël est-il formé uniquement de Juifs ou y a-t-il dans ce Comité d'autres Canadiens qui ne sont pas d'origine juive?

M. Buchwald: Le Comité Canada-Israël n'est formé que de Juifs, sénateur. Toutefois, il reçoit l'appui de nombreux groupes qui ne sont pas Juifs; mais le Comité lui-même a été créé par la communauté juive du Canada.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, nous avons parlé des négociations qui ont eu lieu entre l'Égypte et Israël et qui ont permis de trouver une solution à la question du Sinaï. Personne ne fait jamais de propositions à la table des négociations avant de connaître la position de l'autre partie. C'est tout à fait normal. Toutefois, la solution égyptienne n'offre-t-elle pas un canevas qu'il serait possible de suivre à l'avenir?

Je sais que vous traitez avec trois pays arabes qui sont faibles, et qui ne détiennent pas le même pouvoir dont jouissait le président Sadate, ou que l'on croyait qu'il détenait, et qui lui a permis d'agir comme il l'a fait. Je sais que cela peut constituer un désavantage lorsqu'on essaie de conclure un accord solide.

Deux aspects de l'accord égyptien m'intéressent. Le premier est la question sécurité. D'après moi, l'objectif principal d'Israël est de garantir sa sécurité. C'est de cela qu'il s'agit.

Lors des négociations avec le plus puissant État arabe, on a proposé une solution au problème de sécurité. Je crois qu'il s'agissait, si je ne m'abuse, de la démilitarisation et de l'instauration d'un cordon formé de troupes étrangères. Ce genre de

[*Text*]

with respect to the situation on the other side of Israel, apart from the Sinai?

Can you offer any information to us as to whether the Egyptian military security solution is a model that would be considered by Israel with respect to the current problems?

Mr. Buchwald: Senator Roblin, I think the question is a valuable one in that there are so many lessons that all of us have been able to learn from the Egyptian experience.

I think that the similarities—if I may conjecture—derive from the fact of recognition and the fact of peace. Egypt was prepared to recognize the right of the State of Israel to exist, and was prepared to enter into peace arrangements, an opportunity that was eagerly grasped by the Israelis, and the deal was done—not easily, but the deal was done.

I think therein lies the message. I think if Jordan or Syria or Israel's other neighbours were prepared to offer the same thing, that is, recognition and peace, a deal could be done.

I think that were the issue of peace with Jordan, for example, becomes more complex, is in the problem of population. You will remember that we compared the area of the West Bank with that of the Montreal-Ottawa corridor when we super-imposed a map of Israel on the map of central Canada. The problem is the population mass. There are 1.2 million Palestinians residing in the West Bank and the Gaza Strip. The essence of security for Israel is to assure that there is a kind of demilitarization; a kind of protective barrier, which I am sure all sides could work out if they came to the table. As Mr. Resnick said in his remarks, it would ensure that Israel would not be marauded by people living in that concentration of population and by armaments located in that concentration.

The lesson of the Egypt-Israel experience is that the offer of peace will be promptly responded to; the offer of recognition will be promptly responded to. The issue will be the modalities of how to accommodate both sides.

Senator Roblin: The point that bothers me—and I do not see an easy answer to it—is that in the Egyptian situation there are no Israeli troops and there are no Israeli warning posts in the Sinai. I would like to know what approach you would take to defending the eastern front of Israel. With the present geographical set-up, it is difficult to see how you would approach the question of security, and that is the issue here, as I see it. You are looking for a guarantee of security.

Mr. Buchwald: Right.

Senator Roblin: Can you throw any light on that problem? Perhaps you have nothing to add to what you have said.

Mr. Buchwald: The Camp David Accords talked of a process that would be phased in. One should not anticipate instant solutions to these questions in any event. There was no instant solution between France and Germany. There were 75 years of belligerent exchanges, from Bismarck to Hitler, until they

[*Traduction*]

solution conviendrait-il au problème qui existe de l'autre côté d'Israël, exception faite du Sinaï?

Croyez-vous que la solution de l'Égypte en matière de sécurité militaire pourrait être retenue par Israël pour ses problèmes actuels?

M. Buchwald: Sénateur Roblin, votre question est très valable car l'expérience étyptienne nous a permis de tirer de nombreuses leçons.

Je crois que les similitudes—si je peux faire des suppositions—découlent de la reconnaissance et de la paix; l'Égypte était prête à reconnaître le droit d'Israël à exister et les Israéliens se sont empressés de conclure des accords de paix; et un accord a été conclu—bien que cela n'ait pas été facile.

C'est là que se trouve la clé du problème; si la Jordanie, la Syrie ou les autres voisins d'Israël étaient prêts à offrir la même garantie, c'est-à-dire, la reconnaissance du droit d'exister et la paix, un accord pourrait être conclu.

Par exemple, je crois que la question de la paix avec la Jordanie est plus complexe à cause du problème que pose la population. Vous vous rappellerez que nous avons comparé la région de la rive occidentale du Jourdain à celle de Montréal-Ottawa lorsque nous avons placé la carte d'Israël sur la carte représentant le centre du Canada. Ce sont les colonies de peuplement qui posent un problème; 1.2 million de Palestiniens vivent sur la rive occidentale et dans la bande de Gaza. L'important pour Israël, en ce qui concerne sa sécurité, est de faire en sorte que l'on procède à une sorte de démilitarisation, que l'on instaure un système de protection, que toutes les parties, je suis sûr, pourraient mettre au point si elles acceptaient d'entrer en pourparlers. Comme M. Resnick l'a fait remarqué, cela permettrait à Israël de se protéger contre les attaques des gens qui vivent dans ces régions.

L'accord Égypte-Israël nous a permis de tirer la leçon suivante, à savoir que la paix sera rétablie sans délais et que les droits seront promptement reconnus. Il faudrait maintenant établir de quelle façon on pourra satisfaire aux revendications des deux parties.

Le sénateur Roblin: La question qui me préoccupe—et pour laquelle il n'existe aucune solution facile—est le fait qu'il n'y a pas de troupes israéliennes en Égypte et qu'il n'y a pas de postes d'observation occupés par des Israéliens dans le Sinaï. Je voudrais savoir comment vous envisagez d'assurer la défense du côté Est d'Israël. Étant donné la situation géographique actuelle, il est difficile de voir comment vous pouvez aborder la question de sécurité; voilà le problème qui se pose. Vous cherchez une garantie en matière de sécurité.

M. Buchwald: C'est exact.

Le sénateur Roblin: Pouvez-vous éclairer un peu le problème? Peut-être n'avez-vous rien à ajouter à ce que vous avez déjà dit.

M. Buchwald: Les accords du Camp David prévoyaient un système qui serait mis en place progressivement. Il ne faudrait pas s'attendre à trouver une solution instantanée à ces problèmes. Il n'y a pas eu de solution immédiate entre la France et l'Allemagne. Il aura fallu soixante-quinze ans de conflits, de

[*Text*]

became good allies against a common enemy. I think we have to think in those terms.

The Camp David Accords talked of phases and said there would be a period, following which there would be a second period, following which we will see what happens, given a chance to live together with Israeli needs paramount and the development of autonomy.

Senator Roblin: I am trying to sketch the outlines of the problems.

There is another aspect of the Egyptian situation I would like you to comment on, and that is, the removal of Israeli settlements from the Sinai. It was not easy, but it was done. Where do we sit with regard to the West Bank?

I only know what I read in newspapers since I have no means of knowing what the policy of the Israeli government is, but it looks, to the outsider, as if it is the intention of the Israeli government to plan permanent settlements in the West Bank. I believe the World Zionist Organisation would go further than that; I think they would like to have more Israelis there than Palestinians.

Do you visualize the possibility of the settlements in the West Bank being removed in the same way as they were in the Sinai, or do you think that you are looking forward to a different mixture in the solution where Israelis and Palestinians would continue to live together in the West Bank as a permanent feature? Do you think the Egyptians have anything to tell us about the West Bank in this respect?

Mr. Resnick: I think there are analogies to be drawn between the Egypt-Israel experience and future experiences between Israel and her other neighbours. In this case we are talking about Jordan. However, I think we should be careful not to try to extrapolate too many precedents from one situation to the next.

In the case of settlements, it is clear to me, at least, that the government of the day in Israel has absolutely no intention of dismantling settlements that have been created on the West Bank over a period of, I think, 16 years. These are settlements which, by the way, were first established under a Labour government. It was a program of settlements which was later enhanced by the Likud régime under Mr. Begin.

Those settlements exist because of the security problem which you alluded to previously. They are considered to be a first line of defence in the event of an attack against Israel from the eastern front.

Notwitstanding that, it seems to me that, if those parties that we are concerned about on the eastern front, that is, Jordan and Syria, do make a categorical, unequivocal statement in regard to peace and the acceptance of Israel, the question of settlements becomes one of a number of agenda items to be discussed.

What the ultimate outcome of negotiations concerning settlements and any of the other issues will be, it is difficult to speculate on: We simply do not know.

However, I would put to you the proposition—and this is a personal view—that there is absolutely no reason why, under

[*Traduction*]

Bismarck à Hitler, pour faire cause commune. Je pense que c'est sous cet angle qu'il faut envisager la situation.

Il est question dans les accords de Camp David d'une première période puis d'une deuxième période de transition pendant lesquelles Israéliens et Arabes, auraient l'occasion de vivre ensemble, la première importance étant accordée aux besoins des Israéliens et à l'autonomie de leur territoire.

Le sénateur Roblin: J'essaie de bien cerner les problèmes.

Il y a un autre aspect de la situation égyptienne que j'aimerais commenter: le déménagement des colonies israéliennes du Sinai. Malgré les difficultés cela s'est fait. Où en sommes-nous en ce qui concerne la Cisjordanie?

Je ne sais de la politique du gouvernement israélien que ce que j'en lis dans les journaux mais, de l'extérieur, on dirait qu'il a l'intention d'installer des colonies permanentes en Cisjordanie. Je pense que l'Organisation sioniste mondiale voudrait même qu'il aille plus loin que cela. Elle voudrait y voir plus d'Israéliens que de Palestiniens.

Croyez-vous que les colonies de la Cisjordanie pourraient être démantelées, comme l'ont été celles du Sinaï, ou qu'on pourrait en arriver à une solution différente aux termes de laquelle Israéliens et Palestiniens continueraient à vivre ensemble en Cisjordanie? Croyez-vous que les Égyptiens ont quoi que ce soit à nous dire à cet égard au sujet de la Cisjordanie?

M. Resnick: Je pense qu'il faut établir un parallèle entre l'expérience qu'Israël a vécue avec l'Égypte et celle qu'elle pourrait vivre avec ses autres voisins, dans ce cas-ci la Jordanie. Il faudrait toutefois se garder d'extrapoler trop de précédents en passant d'une situation à une autre.

Il est pour moi tout à fait évident que le gouvernement actuel d'Israël n'a aucunement l'intention de démanteler les colonies qui ont été construites en Cisjordanie au cours des 19 dernières années. Ce sont des colonies qui ont été établies au départ par un gouvernement travailliste. Le programme a été repris par la suite et élargie par la coalition du Lilsoud de M. Begin.

Ces colonies existent à cause du problème de sécurité que vous avez soulevé tout à l'heure. Elles sont considérées comme une première ligne de défense en cas d'attaque contre Israël sur le front est.

En dépit de tout cela, j'ai l'impression que si les parties qui nous inquiètent sur le front est, c'est-à-dire la Jordanie et la Syrie, font une déclaration catégorique au sujet de la paix avec Israël et de la reconnaissance de son statut, le problème des colonies deviendrait une des questions à l'ordre du jour.

Il nous est cependant impossible de savoir ce que pourrait être le résultat ultime de négociations concernant les colonies ou toute autre question.

Personnellement, je ne vois pas pourquoi, après une paix négociée, il ne serait pas possible aux Juifs et à leurs colonies de demeurer en Cisjordanie.

[*Text*]

the terms of a negotiated peace arrangement, settlements, housing and Jews ought not to be able to remain there.

Just as there are some 600,000 Palestinian Arabs living as citizens of Israel, I find it difficult to understand why a few thousand Jews ought not to be able to live on the West Bank which, after all, is considered to be an integral part of the historic homeland of the Jewish people, leaving aside the questions of under whose sovereignty those settlements should exist.

Senator Roblin: I see your argument. I think, however, that there are problems that are not fully exposed here. No matter what form the autonomy might take, the settlers on the West Bank have a problem as to how far they can go to accommodate themselves, whatever autonomy means.

There is another point that interested me. One of the witnesses made a distinction between political rights and basic human rights when talking about the West Bank. Has there been any definition by the Government of Israel as to what it considers to be basic human rights for the people living on the West Bank?

Mr. Resnick: The Government of Israel, in particular the occupying authority, the military authority, governs itself according to several factors, the first being the Geneva Convention which, in fact, Israel does not formally accept, but according to which it governs its behaviour as an occupier of the West Bank.

The second is the derivatives of the law that applied to that territory prior to the Israeli occupation. In that context I refer to Ottoman law and Jordanian law.

Thirdly, the human rights of the inhabitants of the West Bank are—as opposed to a subjective judgment—guarded by a sense of morality that is a part of the normal everyday life of the government and people of Israel.

It is clear that on the West Bank there is a certain amount of friction between the occupying authorities and the indigenous peoples of the region. It is inevitable, in circumstances such as those, that there will be conflict, but there are rules that govern the behaviour of the occupying authority. There are laws that govern the behaviour of the people who live there, and I trust that those rules and laws are abided by by all parties concerned.

Senator Roblin: The security problem is a real one. When I reflect upon the fact that you could neatly fit Israel into Lake Winnipeg, both in its general dimensions and its narrow waist, that dramatizes to me, at any rate, the problems you have.

Mr. Buchwald: You would make a big splash.

Mr. Willmot: Senator, if I may add one or two other points. The Palestinian inhabitants of the West Bank under Israeli administration have basic rights, including due process, essentially. Since Israel has been in occupation, the death penalty has been abolished and Israel has imposed its view on the question of rights in one sense, in that it has tried to eliminate distinctions between the rights of men and women that had previously existed, and it has broadened the franchise so that it does not apply simply to landowners, but to people, generally.

[*Traduction*]

Quelque 600,000 Arabes palestiniens sont citoyens d'Israël, et je ne vois pas pourquoi quelques milliers de Juifs ne pourraient pas vivre en Cisjordanie, territoire qui, après tout, fait partie intégrante de la terre promise au peuple juif, peu importe l'État auquel ces colonies seraient soumises.

Le sénateur Roblin: Je comprends votre point de vue, mais je ne pense pas que nous ayons ici tous les éléments du problème. Peu importe la forme que pourrait prendre l'autonomie, il faut se demander jusqu'où peuvent aller les colonisateurs de la Cisjordanie, peu importe ce qu'autonomie veut dire.

Il y a un autre point qui m'intéresse. Un des témoins a fait une distinction entre les droits politiques et les droits fondamentaux lorsqu'il a parlé de la Cisjordanie. Le gouvernement d'Israël a-t-il défini ce qu'il considère être les drois fondamentaux des habitants de la Cisjordanie?

M. Resnick: Le gouvernement d'Israël, l'autorité occupante, se fonde sur plusieurs facteurs pour gouverner, le premier étant la Convention de Genève qu'il n'accepte pas officiellement de fait, mais sur laquelle il règle sa conduite en tant qu'occupant de la Cisjordanie.

Il s'inspire en deuxième lieu des lois qui s'appliquaient à ce territoire avant qu'il ne l'occupe. Je pense au droit ottoman et au droit jordanien.

En troisième lieu, les droits des habitants de la Cisjordanie sont préservés, non pas par un jugement subjectif, mais par le sens moral qui gouverne le gouvernement et le peuple d'Israël dans la vie de tous les jours.

Il est évident qu'il y a une certaine friction entre l'autorité occupante et les habitants de la Cisjordanie. Il est inévitable dans de telles circonstances qu'il y ait des conflits, mais certaines règles gouvernent la conduite de l'autorité occupante. Il y a des lois qui gouvernent la conduite des gens qui y vivent, et je pense que toutes les parties intéressées obéissent à ces règles et à ces lois.

Le sénateur Roblin: La sécurité pose un problème réel. Quand je pense qu'Israël est à peu près de la taille du Lac Winnipeg, je ne peux m'empêcher de m'inquiéter de l'ampleur de vos problèmes.

M. Buchwald: Vous feriez un gros plouf en y tombant.

M. Willmot: Sénateur, j'aurais un ou deux points à ajouter. Les Palestiniens qui vivent en Cisjordanie sous l'administration israélienne jouissent de droits fondamentaux. Depuis qu'il occupe le territoire, Israël a aboli la peine de mort et a imposé ses vues sur la question des droits en ce sens qu'il a essayé d'éliminer les distinctions faites entre les droits des hommes et ceux des femmes, et qu'il a étendu à tous le droit de vote dont les propriétaires étaient aupraravant les seules à jouir.

[*Text*]

Senator Lapointe: The Israelis are very reluctant to leave Lebanon. They seem to be very much at home in the southern part of Lebanon. If they were to leave, as well as the Syrians and the Palestinians, it would facilitate an early peace settlement. What is the main cause of this reluctance?

Mr. Buchwald: The explanation is as simple as the question: When all foreign forces pull out of Lebanon, Israel will be the most anxious to go, but all foreign forces—the Syrians and the PLO—will have to pull out at the same time. That has been Israel's position from the outset, and that position has not changed.

Its purpose in going into Lebanon was to rid itself of that menace across the border, and until it can be assured that that menace is eliminated, it cannot pull out of Lebanon.

Senator Lapointe: Will the three foreign forces have to pull away at the same time on the same day? That would be almost impossible. One will have to decide to be the first to leave.

Mr. Buchwald: Of course, Senator Lapointe, that is not what I meant. I think that the sensible approach to be taken by all sides is a simultaneous withdrawal. That does not mean precisely at the same time and on the same day. I think that there is honour among nations just as there is honour among people. If there is a commitment to pull out within a certain timeframe, I think something can be achieved.

So far that has not been forthcoming from the other foreign forces in Lebanon—that is, a commitment to pull out.

Senator Lapointe: Regarding the report from the commission of inquiry into the massacres in Lebanon, if Mr. Sharon refuses to resign, do you think that the Knesset will be dissolved and a new election called? If so, what do you think the issues will be?

I am afraid that the Begin government will be re-elected and that that will show to the world that the Israeli people approved Mr. Sharon's actions.

Mr. Buchwald: Senator Lapointe, I long ago stopped trying to predict what politicians would do when faced with a political decision, particularly when it comes to calling elections. I think it would be presumptuous of me, as a Canadian, to assume what the Israeli government or the Israeli people will do. So, I could not even begin to speculate on that. It is a democracy, and that democracy will decide as democracies do.

There are government policies in this country, be they federal or provincial, with which many of us disagree, but the majority of Canadians do agree with them and they become government policies.

I think that what the commission of inquiry did show us was the vibrancy, the independence and the strength of the Israeli democracy. It showed us it would, notwithstanding that the country is at war, technically, take a look at the actions of military people as well as politicians. It also showed us that the Israelis would, without any fetters or any influence, get to the facts of the matter, expose those facts and come to an independent adjudication as to the consequences of those facts and tell the world that adjudication.

[*Traduction*]

Le sénateur Lapointe: Les Israéliens hésitent beaucoup à quitter le Liban. Ils ont l'air de se sentir chez eux dans le sud de ce pays. S'ils en partaient, tout comme les Syriens et les Palestiniens, la paix s'en trouverait facilitée. Quelle est la principale cause de leur hésitation?

M. Buchwald: La réponse est aussi simple que la question: Lorsque toutes les forces étrangères quitteront le Liban, Israël prendra la tête du mouvement. Mais toutes les forces étrangères, c'est-à-dire les Syriens et l'OLP, devront se retirer en même temps. C'est la position que soutient Israël depuis le tout début.

Il a envahi le Liban à cause de la menace qui pesait sur lui de l'autre côté de ses frontières et tant que cette menace planera, il lui sera impossible de se replier.

Le sénateur Lapointe: Toutes les forces égrangères devront-elles quitter le pays le même jour? Cela serait presque impossible. L'une des trois devra décider de partir la première.

M. Buchwald: Bien entendu, sénateur Lapointe, ce n'est pas ce que je voulais dire. Je pense que l'approche la plus sensée pour les trois parties serait un retrait simultané. Cela ne veut pas nécessairement dire en même temps et le même jour. Je pense que le sens de l'honneur existe chez les États tout comme chez les gens. Si toutes les parties s'engageaient à se retirer dans un certain délai, je pense qu'un règlement serait possible.

Jusqu'à maintenant, les autres forces étrangères au Liban n'ont rien proposé, c'est-à-dire qu'elles ne se sont pas engagées à se retirer.

Le sénateur Lapointe: Si, à la suite du rapport de la Commission d'enquête sur les massacres au Liban, M. Sharon refuse de démissionner, pensez-vous que la Knesset sera dissoute et que de nouvelles élections seront déclenchées? Dans l'affirmative, quels en seront d'après vous les résultats?

Je crains que le gouvernement Begin ne soit réélu et que l'opinion internationale ne croit que les Israéliens approuvent les actes de M. Sharon.

M. Buchwald: Sénateur Lapointe, il y a longtemps que j'ai cessé de prédire ce que feront les politiciens qui ont à prendre une décision politique, surtout s'il s'agit d'élections. Je pense que je me montrerais présomptueux si, en tant que Canadien, j'essayais de supposer ce que la population et le gouvernement israéliens ont l'intention de faire. Je ne peux même pas me permettre de faire des hypothèses. Israël est une démocratie qui prendra ses décisions à la manière de toute démocratie.

On prend ici des décisions, fédérales ou provinciales, qu'un grand nombre d'entre nous désapprouvent, mais que la majorité des Canadiens approuvent et qui deviennent donc des politiques du gouvernement.

Je pense que ce qui est surtout ressorti de l'enquête de la Commission, c'est l'indépendance et la force de la démocratie israélienne. Elle nous a montré qu'Israël pouvait, même s'il était techniquement en guerre, examiner objectivement les actes de ses militaires ainsi que de ses politiciens. Elle nous a également montré que les Israéliens pouvaient établir, sans entraves ni aucune influence, ce qu'étaient les faits, les exposer, décider de leurs conséquences et expliquer cette décision au monde.

[*Text*]

After all, this is a commission of inquiry and not a court of law. It is similar to one of our royal commissions, although it has moved a lot faster than some of our royal commissions. It was only constituted in October and here it is February and it has already reported to the government. The government will decide what it will do with the recommendations of that commission.

Senator Lapointe: If there is no follow-up on the report, that will have a bad influence on public opinion.

Mr. Buchwald: Let me ask you this, Senator Lapointe. There was no follow-up on the McDonald Commission report on dirty tricks by the Mounties; did that have a bad influence on public opinion outside Canada? It may or may not have.

Senator Lapointe: I do not think we can compare both situations.

Mr. Resnick: If I may, senator, I do not think there is any doubt in anyone's mind that there will be a result, that the judgments rendered by the commission of inquiry will create an atmosphere among the public of Israel that will demand a response from the government.

What we are simply saying is that it is very difficult to speculate on what that result will be.

You asked whether or not there would be a resignation of the government and new elections called. That is one of the possibilities that is being openly discussed among the public of Israel, and that is probably being discussed around the cabinet table in Israel today. What the outcome of those discussions will be is obviously very difficult for us to know.

Senator Lapointe: I think that public opinion would like to see Mr. Begin asking Mr. Sharon to resign.

Mr. Buchwald: Public opinion in Canada or public opinion in Israel?

Senator Lapointe: In the world because it is a world situation actually.

Mr. Resnick: With respect, senator, the Government of Israel with have to decide on what, for it, is a very difficult matter in the context of a democratic society wherein public opinion is of course, a very important component. After all, it is a representative government. Our opinions, and the opinions of the international public, if they are to be measured by the Government of Israel and taken into account in its decision-making process, will only serve to complicate what is already a very complex problem. Beyond the fact that I think it would be improper for the Government of Israel to pay undue attention to the opinions of outsiders, I hasten to emphasize that Israel is a democratic society with a duly elected government and that the people of Israel have certain expectations of that government. If they agree with the government's response, then they will continue to support that government; if they do not agree with the government's response, then they have the right to go to the polls and express their point of view with a ballot.

[*Traduction*]

Après tout, ce n'est pas un tribunal mais une commission d'enquête semblable à nos commissions royales d'enquête, bien qu'elle soit arrivée à un résultat beaucoup plus rapidement que les nôtres. Elle a été créée en octobre et a déjà pu en février soumettre son rapport au gouvernement. Celui-ci décidera de la suite qu'il donnera à ses recommandations.

Le sénateur Lapointe: Si aucune suite n'y est donnée, l'opinion publique n'aura pas une très bonne impression.

M. Buchwald: Laissez-moi vous poser une question, sénateur Lapointe. Aucune suite n'a été donnée au rapport de la Commission McDonald sur les agissements de la Gendarmerie royale; cela a-t-il eu une mauvaise influence sur l'opinion publique à l'extérieur du Canada?

Le sénateur Lapointe: Je ne pense pas qu'il soit possible de comparer les deux situations.

M. Resnick: Si vous me permettez d'intervenir, sénateur, j'aimerais dire qu'il ne fait aucun doute pour personne qu'il sera donné suite au rapport, que les conclusions de la commission d'enquête créeront un climat tel en Israël que le gouvernement devra rendre des comptes à la population.

Ce que nous voulons tout simplement dire, c'est qu'il nous est très difficile d'essayer d'imaginer les suites qui seront données au rapport.

Vous nous avez demandé si le gouvernement allait démissionner et s'il y aurait de nouvelles élections. C'est une des possibilités dont discutent ouvertement à l'heure actuelle les observateurs et dont discute probablement également le Cabinet d'Israël. Il nous est très difficile de prévoir ce qui ressortira de cette discussion.

Le sénateur Lapointe: J'ai l'impression que l'opinion publique aimerait que M. Begin demande à M. Sharon de démissionner.

M. Buchwald: L'opinion publique au Canada ou en Israël?

Le sénateur Lapointe: L'opinion mondiale, étant donné que c'est un conflit d'envergure internationale.

M. Resnick: Sans vouloir vous contredire, sénateur, je crois que le gouvernement d'Israël aura à statuer sur ce qui est pour lui une question très délicate dns le contexte de la démocratie dont l'opinion publique est bien sûr un élément très important. Après tout, c'est un gouvernement représentatif. Si le gouvernement d'Israël doit tenir compte de notre avis et de celui de la collectivité internationale dans la décision qu'il a à prendre, cela ne fera que compliquer un problème déjà très complexe. Il serait inconvenant que le gouvernement d'Israël accorde une importance excessive à l'opinion d'étrangers, mais je m'empresse de dire qu'Israël est une société démocratique dont le gouvernement est élu et que la population d'Israël s'attend à certaines choses de lui. Si elle approuve sa réponse, elle continuera à l'appuyer; si elle la désapprouve elle pourra se rendre aux urnes et exprimer son point de vue par un vote.

[*Text*]

Senator Lapointe: In listening to you, we have the impression that when the Canadian or the United States governments do not have the same opinion as you do, you almost tell them to mind their own business in a subdued way. Is that your real intention or is there some nuance in that?

Mr. Buchwald: Senator, if we gave that impression, that certainly was not our intention. We think that the Canadian government has an important role to play in foreign affairs generally, and in Middle East affairs particularly, and in Canada-Israel relations specifically. We are simply saying that there are issues that have to be decided by each state. Of course, world public opinion is often significant, but in the final analysis the decision has to be made by those responsible for executing them. For example, the Americans had to decide what they were going to do with a president who was being discredited by the Watergate investigations. The Americans had to decide that, not the Canadians, not the British, not the French, not the Russians not the Israelis. That is the point that we are trying to make, senator.

Senator Lapointe: Do you think that Canada is right in its opinions about the Israeli situation actually, or would you prefer Canada to be more in favour of it, or do you think the supposed tilt in favour of Israel has changed somewhat during the last few months?

Mr. Willmot: On the whole, we believe, as Mr. Buchwald said at the beginning, that Canada's policy is reasonably balanced. We do not believe that there is or has been what has been called by some people a pro-Israel tilt. I think when people talk about a pro-Israel tilt, they are usually looking at United Nations' resolutions. It is a fact that Canada has been among a very tiny minority of countries in the world that have not been prepared on certain resolutions to vote against Israel. That in itself does not suggest necessarily a tilt one way or the other. It is also a fact that Canada has not voted in favour of any anti-Arab resolutions. That is not because Canada is necessarily pro-Arab, but because there are no anti-Arab resolutions to vote against.

The situation at the United Nations is like that. There are literally hundreds of anti-Israel resolutions that come up. The fact that Canada may not support half of them, does not indicate a tilt. The question that we ask ourselves when we look at Canada's voting at the United Nations is: Why does Canada vote for, against, or to abstain? On the ones where Canada is in a tiny minority, Canada tends to be voting against because the resolution contradicts the letter and/or the spirit of Security Council resolution 242 or resolution 338, or it contradicts what Canada considers a very important principle, namely, universality of the membership in international organizations. When we look at these explanations, we find that Canada is giving good reasons for its votes. It is not because it is siding with Israel, as opposed to the other side, but because of principles of Canadian policy that are very solid.

[*Traduction*]

Le sénateur Lapointe: A vous entendre, on a l'impression que si les gouvernements du Canada ou des États-Unis ne sont pas du même avis que vous, vous leur dites presque, en des termes polis, de se mêler de leurs affaires. Est-ce là votre intention ou dois-je y voir des nuances?

M. Buchwald: Sénateur, ce n'est certainement pas l'impression que nous voulions donner. Nous pensons que le gouvernement canadien a un rôle important à jouer dans les affaires étrangères en général, et dans celles du Proche-Orient en particulier, notamment en ce qui concerne ses relations avec Israël. Nous voulons tout simplement dire que certaines questions doivent être décidées par chaque pays. Bien entendu, l'opinion mondiale a souvent beaucoup d'importance, mais en dernière analyse les décisions doivent ête prises par ceux qui sont responsables de leur exécution. Par exemple, c'est auxaméricains qu'il est revenu de décider ce qu'ils devaient faire d'un président dont la réputation a été souillée par l'affaire Watergate. C'est aux Américains qu'est revenu cette décision, pas aux Canadiens, ni aux Britanniques, ni aux Français, ni aux Russes, ni aux Israéliens. C'est ce que nous essayons de faire comprendre, sénateur.

Le sénateur Lapointe: Pensez-vous que l'opinion qu'a le Canada de la situation actuelle d'Israël est juste? Préféreriez-vous qu'il adopte une attitude plus favorable? Pensez-vous qu'il y a eu un revirement au cours des derniers mois?

M. Willmot: Dans l'ensemble, nous croyons, comme M. Buchwald l'a dit en commençant, que la politique du Canada est assez équilibrée. Nous ne pensons pas qu'il y ait ou qu'il y ait déjà eu ce que certains ont appelé un parti pris pour Israël. Lorsque les gens parlent de parti pris, ils pensent habituellement, à mon avis, aux résolutions des Nations unies. Il est vrai que le Canada a été un des seuls pays au monde qui n'ait pas voulu voter contre Israël à l'égard de certaines résolutions. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il prenait parti dans un sens ou dans l'autre. Il est également vrai que le Canada n'a voté en faveur d'aucune résolution anti-arabe. Ce n'est pas qu'il soit nécessairement pro-arabe, mais bien qu'il n'y a pas eu de résolutions anti-arabes contre lesquelles il aurait pu se prononcer.

C'est la situation aux Nations unies. Des centaines de résolutions anti-israéliennes sont proposées. Le fait que le Canada n'en appuie pas la moitié, n'indique pas un parti pris. La question qu'il faut nous poser lorsqu'on examine la façon dont le Canada vote aux Nations unies c'est pourquoi il décide de voter pour ou contre ou de s'abstenir. Lorsque le Canada fait partie d'une infime minorité, il tend à voter contre parce que la résolution va à l'encontre de l'esprit de la résolution 242 ou de la résolution 338 du Conseil de sécurité, ainsi que d'un principe que le Canada considère comme très important, à savoir, l'universalité de l'adhésion aux organismes internationaux. Le Canada a très bien su expliquer pourquoi il avait voté d'une façon plutôt que d'une autre. Ce n'est pas parce qu'il prend nécessairement parti pour Israël, mais bien parce que sa politique est fondée sur des principes très solides.

[*Text*]

It should also be pointed out that Canada has, indeed, voted many times against Israel in the sense that Israel has voted against a particular resolution and Canada has either supported it or abstained. Those were cases either where Canada agreed with the basic suggestion of the resolution, of what should be done in the Arab-Israeli dispute, or where Canada disagreed with something that Israel had done that was the subject of the resolution. That again does not suggest a tilt either way. It is a question of looking at the merits of the case. To the extent that Canada makes its voting decisions on the merits of the case, Canada's policy is balanced. Where we have some problems with Canadian votes at the United Nations, we think that Canada has departed from that approach of looking at the merits.

There have been some votes recently that we have interpreted together as a deviation from the traditional Canadian balance that has existed. On the whole, we consider that Canada is still balanced, but there have been some deviations and we regret them, and we have so informed the government.

Senator Thompson: Mr. Chairman, first I want to apologize to the witnesses for being late, but I had to attend another committee meeting. Please stop me if I ask a question that has already been asked.

Looking at the summary of your brief, you are suggesting that because the PLO has not denounced acts of terrorisms we should have no contact with the PLO. Some of our witnesses, in particular Mr. Barton and Mr. Stanfield, suggested Canada could play a moderating influence by some contact with them. We know that the PLO is made up of a variety of elements and perhaps by having discussions with them there may be some encouragement at least for a peace movement? Are you against that type of approach by Canada?

Mr. Resnick: Senator, the justification that seems to be put forward for contacts, formal or informal, between Canadians and PLO officials has been that such contacts would be designed to persuade the PLO to adopt a moderate course. If we look at other precedents, such as the contacts or discussions that have taken place between PLO officials and representatives of other western governments, principally our European allies, and when we examine the results of those contacts, the results being "no change in PLO policy," then we draw the obvious conclusion that the PLO views these contacts in a manner which is not consonant with the stated objectives of westerners in seeking such contacts.

If there were evidence of moderation of PLO policy, then one could argue that such contacts were fruitful; but there does not seem, to us at least, to be any indication of that. So the net result is that by having discussions with PLO officials, one gives credence, one gives legitimacy to the PLO at virtually no cost.

All that does is enhance the stature of the PLO in terms of international public opinion, particularly public opinion in the western world where public opinion counts for something, but also in the context of inter-Arab affairs where the PLO's various sponsors and patrons witness high PLO officials being received in European capitals. When they witness no change in

[*Traduction*]

Il importe aussi de dire que le Canada a souvent voté contre Israël en votant pour une résolution précise ou en s'abstenant alors qu'Israël avait voté contre. Dans ces cas, soit que le Canada était d'accord avec ce qui devait être fait en vertu de la résolution dans le conflit israélo-arabe, soit qu'il désapprouvait les actes d'Israël qui étaient soumis à l'application de la résolution. On ne peut donc pas parler de parti pris. Il faut étudier chaque cas objectivement. Dans la mesure où le Canada décide en toute objectivité de voter d'une façon ou d'une autre, on peut dire que sa politique est équilibrée. Il nous est arrivé de ne pas approuver la façon dont il avait voté aux Nations unies, et nous pensons que c'est parce qu'il s'était départi de son objectivité.

Récemment, il est arrivé au Canada de voter d'une façon qui, selon nous, n'allait pas dans le sens de l'équilibre qu'il avait toujours prôné. Dans l'ensemble, nous croyons que le Canada a sû maintenir un certain équilibre, mais nous déplorons certaines dérogations, et nous en avons informé le gouvernement.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, je veux tout d'abord m'excuser de mon retard auprès des témoins, mais j'ai dû assister à une autre réunion de comité. N'hésitez pas à m'interrompre si je pose une question qui a déjà été posée.

Si j'en juge d'après le résumé de votre mémoire, nous ne devrions avoir aucun contact avec l'OLP sous prétexte qu'elle n'a pas dénonçé les actes de terrorisme. Certains de nos témoins, notamment MM. Barton et Stanfield, ont dit que le Canada pourrait avoir une influence modératrice. Nous savons que l'OLP se compose d'éléments divers et si nous les rencontrions, peut-être pourrions-nous entrevoir des possibilités de paix. Vous opposez-vous à ce que le Canada adopte cette approche?

M. Resnick: Sénateur, il semblerait que toute rencontre, officielle ou non, entre des Canadiens et des représentants de l'OLP aurait pour objet de persuader cette dernière d'adopter une attitude plus modérée. Si on examine les précédents, comme les contacts ou les discussions qui ont déjà eu lieu entre des représentants de l'OLP et d'autres gouvernements occidentaux, principalement nos alliés européens, et si on en examine les résultats, c'est-à-dire aucun changement dans la politique de l'OLP, on ne peut que conclure que l'OLP ne vise pas par ces contacts les mêmes objectifs que les Occidentaux.

Si on avait la preuve d'une modération de la politique de l'OLP, on pourrait alors dire que ces contacts on été couronnés de succès, mais rien ne semble l'indiquer. Donc, discuter avec des représentants de l'OLP revient à leur faire de la publicité gratuite.

Cela ne fait que monter l'OLP dans l'estime du public, notamment dans le monde occidental où l'opinion publique a du poids, mais surtout dans le monde arabe où les divers défenseurs de l'OLP voient que celle-ci est bien accueillie dans les capitales européennes. Lorsqu'ils se rendent compte que l'OLP ne modifie en rien sa politique, ils lui reconnaissent un

[*Text*]

PLO policy, they accord a certain amount of status to the PLO. That has a concomitant impact on the manner in which they relate to the PLO.

Our position is that such contacts have not proven useful and should not take place, and that the PLO should not be accorded a cost-free diplomatic or political victory.

Senator Thompson: I am from Ireland, and as you know we have our problems there. Even though there is unfortunately an element of terrorism still displayed in Ireland, there have been discussions between the two sides. I think, too, of the Soviet Union and the cold war and the Iron Curtain that Churchill referred to, which does not seem to be moving anywhere.

How do you think we can get movement by the PLO without any discussion?

Mr. Resnick: I think, Senator Thompson, that the analogies to Ireland or the cold war are not absolutely appropriate in this case, because what we have here is an organization which has formally and through its policies manifested an attitude which says: "We will accept nothing less than our own maximalist position, which is that a Palestinian state, in whatever form, will rise on the ashes of what is today Israel."

In other words, the policy of the PLO is to destroy Israel as we now know it and erect something else in its place. With respect, that is not really a matter of cold war, not if we examine it in its most realistic context. Neither, if I may extend the logic, is it necessarily the stated policy of other equally noxious terrorist organizations that operate in western Europe, Japan or Latin America. Such terrorist groups aim to create a revolution in their host countries, to change the nature of governments and of social, political and economic intercourse between citizens. That is not the case in terms of the PLO's policy vis-a-vis Israel.

How will progress he achieved? I put to you, sir, that the Camp David Accords—and once again I come back to this as I do time and again—have provided a framework in which over a period of time the relationships between Palestinian Arabs and Israelis can evolve so that trust will be created. That is the essential element that is absent: trust in human relations.

If the Camp David Accords and the autonomy negotiations proceed, if an agreement is reached on a transition phase, then I think that there is a realistic hope that the people who are directly involved on a day-to-day basis will demand of their respective leaderships that something more permanent in terms of a formal arrangement be put in place, and Camp David provides for that as well.

Senator Thompson: A couple of weeks ago we had the privilege of having the President of Egypt before us. He had defined certain confidence-building steps which he felt should be taken. You may well have seen those already. One of them was the withdrawal of Israeli forces from Lebanon. Another was the cessation of building on the West Bank. I believe he

[*Traduction*]

certain statut. En retour, cela a un effet sur leurs liens avec l'OLP.

A notre avis, de tels contacts ne se sont pas avérés utiles et devraient cesser; il faudrait se garder d'accorder une victoire diplomatique ou politique gratuite à l'OLP.

Le sénateur Thompson: Je suis Irlandais et, comme vous le savez, nous avons nous aussi nos problèmes. Bien que le terrorisme continue malheureusement à sévir en Irlande, des discussions ont eu lieu entre les deux parties. Je pense également à l'Union soviétique, à la guerre froide et au Rideau de fer dont a parlé Churchill et qui ne semble mener nulle part.

Comment pensez-vous pouvoir amener l'OLP à agir sans discuter avec elle?

M. Resnick: Sénateur Thompson, je ne pense pas qu'une analogie avec l'Irlande ou la guerre froide soit appropriée dans ce cas-ci, parce que nous sommes en présence d'une organisation qui a officiellement et publiquement affiché l'attitude suivante: «Nous n'accepterons rien de moins que nos revendications, c'est-à-dire la création d'un État palestinien, quelle que soit sa forme, sur les cendres de ce qui est aujourd'hui Israël.»

Autrement dit, la politique de l'OLP est de détruire Israël tel qu'il existe aujourd'hui et de le remplacer par autre chose. Soit dit sans vouloir vous offenser, il n'est nullment question de guerre froide, pas si nous examinons le conflit dans son contexte le plus réaliste. Je pousserai plus loin ma pensée en disant que ce n'est pas non plus la politique que suivent nécessairement d'autres organisations terroristes tout aussi radicales qui opèrent en Europe de l'Ouest, au Japon ou en Amérique latine. Ces groupes de terroristes cherchent à fomenter une révolution dans leur pays d'acceuil et à modifier la nature des gouvernements, ainsi que des liens sociaux, politiques et économiques entre les citoyens. Ce n'est pas le cas de la politique de l'OLP face à Israël.

Comment réaliser des progrès? Je vous le dis, Monsieur, par le biais des accords de Camp David—et je le répète une fois de plus—grâce auxquels avec le temps les liens entre les Arabes palestiniens et les Israéliens pourront évoluer afin que la confiance règne. C'est cet élément essentiel qui manque: la confiance dans les relations humaines.

Si les accords de Camp David et les négociations sur l'autonomie se poursuivent, si une entente est conclue sur une phase de transition, je pense qu'il y aurait lieu d'espérer que les gens qui sont directement et quotidiemment concernés demandent à leurs chefs respectifs que des dispositions plus officielles soient prises, et c'est ce que prévoit également Camp David.

Le sénateur Thompson: Il y a quelques semaines, nous avons eu l'honneur de rencontrer le président de l'Égypte. Il a défini les mesures qui, selon lui, devaient être prises pour ramener la confiance. Vous en avez probablement pris connaissance. L'une d'entre elles est le retrait des forces israéliennes du Liban. Une autre a trait à la non-création de nouvelles colonies

[*Text*]

included Jerusalem, although I am not sure. But, certainly, that was part of the package.

Just judging from my quick glance at your brief—and I apologize again for not hearing your presentation—it seems to me that in all of these matters you are rather intransigent in the positions you take. Jerusalem is the capital of Israel, and has been traditionally, and you envisage no modification of that to an independent city of any kind. With respect to the West Bank, the President said that if the Israelis go on for ten years with their settlements the problem will become almost unsolvable. With respect to the withdrawal of the Israelis from Lebanon, which Senator Lapointe was questioning you about, you do not seem to have any immediate concern whether there is world reaction to a delay in respect of the need to pull back.

Am I unfair to you in making these assumptions?

Mr. Buchwald: If I may answer your question, senator, first of all for the record we are Canadians. You are talking about Israeli positions.

Senator Thompson: Yes, I quite recognize that you are Canadians. There is no need to state that on the record.

Mr. Buchwald: But I heard in your remarks, sir, that we were intransigent.

Senator Thompson: I meant that your brief was intransigent, and again I am sorry for only giving it a quick summary reading.

Mr. Buchwald: With the greatest of respect and deference, senator, I should like to suggest that intransigence is perhaps in the eye of the beholder. In May it will be 35 years since the State of Israel came into being. Unless something changes in the next two or three months, there will still have been only one Arab country out of 21 that has recognized the right of the State of Israel to exist and has said so publicly. Sir, who is intransigent?

On the question of whether Canada should have dealings with the PLO, and whether that would be good or bad, in our respectful view we advocate that the PLO ought to be quarantined until they change their covenant.

At page 19 of our brief we quote a statement made as recently as November 21, 1982, by a high PLO official in which he repeats the rhetoric, with all the hatred, all the hostility, all the animosity with which the PLO came into existence in 1964, sir. He made this statement on November 21, 1982, 18 years later:

> We will not let anyone live unless Zionism falls. Our Revolution was not born and did not flourish in order to recognize Israel. Our task is as clear as daylight and it is unquestionable. We are here to regain the land, all the land, of Palestine, all the Palestinian towns of Jerusalem, Nablus, Haifa, Gaza, Safad. These are our towns and are equally dear to us. We know there is a grave for one, not for two. Either we will be buried in it or the Zionists will. Begin knows this and so does Yasser Arafat. This is why our conflict with Zionism must end with the burial of Zionism or ourselves, but we will never be buried.

[*Traduction*]

en Cisjordanie. Je pense qu'il a aussi parlé de Jérusalem, mais je n'en suis pas certain. Mais cette ville faisait sûrement partie des revendications.

A en juger par votre mémoire que j'ai lu brièvement, et je m'excuse une fois de plus de n'avoir pu entendre votre témoignage, la position que vous avez adoptée à l'égard de toutes ces questions est plutôt intransigeante. Jérusalem est la capitale d'Israël, et l'a toujours été, et vous n'envisagez aucun changement à son statut. Quant à la Cisjordanie, le président a dit que si les Israéliens continuent à implanter des colonies pendant dix ans encore, le problème deviendra presque insoluble. En ce qui concerne le retrait des Israéliens du Liban, au sujet duquel le sénateur Lapointe vous a posé des questions, vous ne semblez pas vous inquiéter de la réaction que pourrait susciter un délai.

Mes hypothèses sont-elles justes?

M. Buchwald: Si vous me permettez de répondre à votre question, sénateur, qu'il soit bien entendu que nous sommes Canadiens. Vous parlez de la position adoptée par les Israéliens.

Le sénateur Thompson: Oui, je reconnais que vous êtes Canadiens. Il n'y a pas lieu de le préciser.

M. Buchwald: Mais vous avez dit, monsieur, que nous étions intransigeants.

Le sénateur Thompson: C'est de votre mémoire que je parlais, et je m'excuse encore une fois de n'en avoir lu rapidement que le résumé.

M. Buchwald: Avec tout le respect que je vous dois, sénateur, je tiens à dire que celui qui parle d'intransigeance est peut-être celui qui s'en rend coupable. Il y aura 35 ans en mai que l'État d'Israël a été créé. A moins qu'un événement ne se produise au cours des deux ou trois prochains mois, un seul pays arabe sur 21 aura reconnu le droit d'existence de l'État d'Israël et aura rendu sa position publique. Dites-moi alors, monsieur, qui est intransigeant.

Quant à savoir si le Canada devrait entretenir des liens avec l'OLP, et si cela serait bon ou mauvais, nous affirmons respectueusement que l'OLP devrait être mise en quarantaine jusqu'à ce qu'elle ait modifié sa position.

A la page 19 de notre mémoire, nous citons une déclaration faite le 21 novembre 1982 seulement par un officiel de l'OLP dans laquelle on retrouve toute la haine, toute l'hostilité et toute l'animosité qui a entouré la création de l'OLP en 1964. Il a fait cette déclaration le 21 novembre 1982, soit 18 ans plus tard:

> «Nous ne laisserons la vie à personne, à moins que le sionisme ne disparaisse. Nous n'avons pas commencé et poursuivi notre révolution pour en arriver à reconnaître Israël. Notre tâche est claire comme le jour et indiscutable. Nous sommes ici pour reconquérir la terre, toute la terre de la Palestine, toutes les villes palestiniennes: Jérusalem, Nablus, Haïfa, Gaza et Safad. Ce sont nos villes et nous les chérissons toutes également. Nous savons qu'un peuple, pas deux, doit disparaître. C'est nous, ou bien les Sionistes, qui disparaîtront. Begin le sait, et Yasser Arafat le sait également. C'est pourquoi le conflit qui

[*Text*]

Now, again, with the greatest of deference and respect, sir, who is intransigent?

In my respectful opinion, sir, I think a number has been done on the liberal-minded democracies of the western world. The portrayal is that Israel is always the intransigent one, that Israel always has to make concessions. Here is someone saying, however, "We are out to choke you." Mr. Resnick, I think, made a valid point when he said, "We are dealing in the realm of human relations intermixed with competing political objectives."

If one examines what has happened within Israel itself, we see that there exist between 500,000 and 600,000 Israeli citizens who are Arabs. These I guess one could say, are Palestinians, indigenous to the area already in 1948, and who, together with their offspring, have full rights of citizenship, some of whom are now in the Knesset, the Parliament of Israel. I do not know the exact number, but certainly two and perhaps three seats are occupied by Israeli citizens who are Arabs—Muslim Arabs. Other Arabs serve in the public service of Israel, and Arab citizens of Israel attend the universities of Israel. Arab citizens engage in commerce, industry and the arts in Israel. There is co-existence. It is not perfect co-existence by any means, but then what country has perfect co-existence of the different groups within that country? I am not pointing the finger at any specific country; I am simply stating a fact.

I have to ask, with the greatest of respect, who is intransigent?

One reads a report attributed to the Cox News Services, carried in the *Winnipeg Free Press* and *Montreal Gazette*, to name two newspapers, that in 1949, after the Armistice Agreements were brought into being, the United Kingdom, in its wisdom, prevailed upon the leadership of the Arab nations at that time, who were neighbours of Israel, to refrain from engaging in peace accords or peace treaties or normalization of relations. That became known as a result of the publication of secret British documents. I am sure the United Kingdom had its own valid agenda, in its opinion, but nevertheless, who is intransigent in this whole dialogue?

I am sorry to go on at such length, senator, but I find that there is a tendency always to put the Israelis on the defensive. Whenever the government of Israel, and its population of 3.5 million, plus 600,000 Israeli Arabs—who are simply seeking to create a society in that small territory—pull back and say, "We don't want you guys taking shots at us, or attacking our schools, or our buses on highways, or our athletes at the Olympic Games," there is always a tendency to say that they and anyone who supports their views are the intransigent ones. There is a problem with regard to the Palestinians of the West Bank and Gaza, but that problem can only be addressed without the rhetoric, without constantly reaching for the jugular, without 20 Arab states—whose populations, as Senator Roblin, I think it was, pointed out at previous meetings, number some 100 million—saying, "We do not recognize your

[*Traduction*]

nous oppose au sionisme doit se terminer par la disparition du sionisme ou par la nôtre, mais nous ne disparaîtrons jamais.»

Avec tout le respect que je vous dois, Monsieur, je vous repose la même question. Qui est intransigeant?

A mon avis, les démocraties libérales du monde occidental se sont fait avoir. Israël passe toujours pour la partie intransigeante; c'est toujours à lui de faire des concessions. Et voilà que quelqu'un dit: «Nous allons finir par vous avoir.» M. Resnick avait raison lorsqu'il a dit: «Les relations humaines sont compliquées par des objectifs politiques conflictuels.»

Si on examine la situation en Israël, on se rend compte que 500,000 à 600,000 de ses citoyens sont arabes. On pourrait dire en fait que ce sont des Palestiniens, qui vivaient déjà dans la région en 1948 et qui, comme leurs descendants, ont tous les droits de citoyens. Certains d'entre eux siègent à la Knesset, le Parlement d'Israël; je ne sais pas au juste combien, mais deux et peut-être même trois sièges sont occupés par des citoyens israéliens qui sont arabes, arabes musulmans. D'autres arabes sont fonctionnaires et les citoyens arabes d'Israël fréquentent les universités d'Israël. Les citoyens arabes se mêlent de la vie commerciale, industrielle et artistique d'Israël. Il y a coexistence. On ne peut pas parler de coexistence parfaite, mais quel pays peut se vanter que ses différents groupes vivent en parfaite harmonie? Je ne vise aucun pays en particulier; je me contente d'énoncer un fait.

Et je vous repose respectueusement la même question: qui se montre intransigeant?

Il a été dit dans un rapport attribué aux services de nouvelles Cox, publié dans le *Free Press* de Winnipeg et la *Gazette* de Montréal, pour ne nommer que deux journaux, qu'en 1949, après l'entrée en vigueur des accords d'armistice, le Royaume-Uni, dans sa grande sagesse, a demandé aux dirigeants des nations arabes de l'époque, qui étaient voisines d'Israël, de ne conclure aucun accord ou traité de paix qui normaliserait les relations. Cela a été rendu public à la suite de la publication de documents britanniques secrets. Je suis persuadé que le Royaume-Uni avait ses raisons, mais je vous demande une fois de plus qui fait preuve d'intransigeance dans ce dialogue?

Je m'excuse de parler pendant si longtemps, sénateur, mais on semble toujours attaquer les Israéliens. Lorsque le gouvernement d'Israël et les 3.5 millions d'habitants de ce pays, plus 600,000 Arabes israéliens, qui cherchent tout simplement à créer une société sur ce petit territoire, se donnent le mot pour dire: «Nous ne voulons pas que vous nous tiriez dessus, ni que vous attaquiez nos écoles, nos autobus ou encore nos athlètes aux Jeux olympiques», on a toujours tendance à dire qu'ils sont intransigeants, et que ceux qui partagent leurs vues le sont également. Un problème se pose en ce qui concerne les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, mais il ne pourra être réglé que si les attaques verbales cessent, si on arrête de se sauter à la gorge et si les 20 pays arabes, dont la population—comme le sénateur Roblin l'a dit, je pense, lors de réunions précédentes, s'élève à quelques cent millions—cessent

[*Text*]

right to exist and we intend to maintain a state of war unless you make concessions to us." So, who is intransigent?

Mr. Willmot: Mr. Chairman, may I add briefly to that, please?

The Chairman: Yes, Mr. Willmot.

Mr. Willmot: Senator, you mentioned three points specifically. In connection with the question of the withdrawal from Lebanon, I would not characterize Israel as intransigent. Its formal position is that it wants to get out as quickly as it can, and certainly the overwhelming majority of Israelis want that to happen as soon as possible. They are very anxious to get out. Israel is in negotiations with the Lebanese government now on the modalities of that, and Israel has made a series of concessions in those negotiations; so I think it would be incorrect to characterize the Israeli position in those negotiations as intransigent. It has its views, and is being firm, and so forth, but it has already made concessions.

On the question of a settlements freeze, it is certainly correct that the government of Israel has rejected President Reagan's call for an immediate settlements freeze. On the other hand, if negotiations on autonomy were to begin and if Jordan were to come into the process, and so forth, then the question of the settlements would be something to be negotiated. That is the position taken in our brief. Our position is not that, "settlements are this, and must be that," and so forth, but, rather, that once negotiations begin, that is the time when decisions will be made.

With regard to Jerusalem, I think Senator Hicks has characterized our position, not totally inaccurately, as intransigent. We have strong views about Jerusalem.

Senator Hicks: I did not use that term.

Mr. Willmot: No, you did not. I stand corrected. I would, however, think that even on the subject of Jerusalem there may be some room for flexibility. I would be shocked if Israel were prepared to negotiate on the question of sovereignty over the whole city; but there may be room for special status for certain of the Holy Places. These things we can only speculate on. But I would not say there is no room at all for flexibility.

Senator Thompson: Thank you. That is very encouraging.

Senator Haidasz: I would just like to ask a general question. What, in the view of the Canada-Israel Committee, is the least that Israel can accept as its boundaries?

Mr. Resnick: Once again, I think it would be presumptuous of us to suggest to Israel what is the least it can accept in terms of boundaries. I think that those boundaries have to be determined in the course of negotiations. There is only one legal international boundary existing today between Israel and an Arab neighbour, and that is the boundary between Israel and Egypt. The lines that have been drawn between Israel and Jordan, Israel and Syria and Israel and Lebanon, are lines that emerged out of the Armistice Agreements signed in Rhodes in 1949. One presumes that in the event of bilateral negotiations

[*Traduction*]

de dire: «Nous ne reconnaissons pas votre droit à l'existence et nous entendons continuer à vous faire la guerre à moins que vous ne nous fassiez des concessions». Ainsi, qui se montre intransigeant?

M. Willmot: Monsieur le président, puis-je ajouter à cela de brèves observations?

Le président: Oui, monsieur Willmot.

M. Willmot: Sénateur, vous avez mentionné trois points touchant précisément la question du retrait du Liban. Je ne dirais pas qu'Israël est intransigeant. Officiellement, il veut en sortir le plus rapidement possible et c'est certainement ce que veut aussi une majorité écrasante d'Israéliens. Ils sont très impatients d'en sortir. Israël négocie actuellement avec le gouvernement libanais les modalités de ce retrait et il a déjà fait diverses concessions; il est donc injuste de qualifier d'intransigeante la position qu'il a adoptée dans ces négociations. Il tient à ses vues et se montre ferme, mais il a déjà fait des concessions.

Quant au gel des colonies, il est vrai que le gouvernement d'Israël a refusé de répondre à l'appel urgent du président Reagan. Par ailleurs, si des négociations sur l'autonomie devaient être amorcées, s'il devait y être question de la Jordanie, etc., alors la question des colonies pourrait faire l'objet de pourparlers. C'est la position que nous avons adoptée dans notre mémoire. Nous ne soutenons pas que les colonies sont comme ci ou devraient être comme ça, mais bien que des décisions pourront être prises lorsque des négociations auront été entamées.

Pour ce qui est de Jérusalem, je pense que le sénateur Hicks a qualifié notre position d'intransigeante et il n'avait pas tout à fait tort. Nous tenons à Jérusalem.

Le sénateur Hicks: Ce n'est pas le terme que j'ai employé.

M. Willmot: Non, c'est vrai; je m'excuse. Je pense cependant qu'il y a également place pour la négociation en ce qui concerne Jérusalem. Je serai très surpris qu'Israël soit prêt à négocier sur la question de la souveraineté sur toute la ville; mais un statut spécial pourrait être accordé à certains lieux saints. Mais ce ne sont que des spéculations. Il n'est cependant pas vrai qu'Israël n'est pas du tout prêt à négocier.

Le sénateur Thompson: Merci. C'est très encourageant.

Le sénateur Haidasz: Je voudrais simplement poser une question d'ordre général. De l'avis du Comité Canada-Israël, quelles sont les limites minimales qu'Israël serait prêt à accepter comme frontières?

M. Resnick: Une fois de plus, nous nous montrerions présomptueux en disant à Israël ce qu'il peut accepter comme limites. Je pense que les frontières doivent être déterminées dans le cadre de négociations. Il n'y a à l'heure actuelle qu'une seule frontière légale entre Israël et un voisin arabe et c'est celle qui le sépare de l'Égypte. Les frontières qui séparent Israël de la Jordanie, de la Syrie et du Liban ont été tracées à la suite des accords d'armistice signés à Rhodes en 1949. J'imagine que si des négociations bilatérales avaient lieu entre Israël et chacun de ses voisins arabes, une décision devrait être

[*Text*]

between Israel and each of her Arab neighbours, those lines will be one of the points of reference for an ultimate decision on where the boundaries should be drawn; but to suggest, at this point, that the lines will be here or will be there, would be pure speculation on our part.

Senator Bosa: Mr. Chairman, this question may already have been put to Mr. Buchwald. I wonder if he is related to Senator Buckwold.

The Chairman: He has already been asked that question, and I gather that he is not related.

Mr. Buchwald: No, senator. The two names are spelled differently. May I say, in supplementing my answer, that I wish I were related to him. I have great admiration for him. Unfortunately, however, we are not related.

Senator Bosa: I would like to preface my question by saying that I believe the State of Israel is a profoundly democratic country, as witnessed by what is happening there at the present time with regard to the report of the commission appointed by the present government. I was wondering whether we are dealing with a situation here of the immovable object and the irresistible force when we see the positions stated by the two parties. For instance, the committee shares the view of the people of Israel in connection with settlements on the West Bank that it is all right for the Jewish people to settle in every area of the region. The position of the PLO, or of the Palestinian people, as I understand it, appears to be that they have the right to settle everywhere including the State of Israel as it is apparently drawn up. Will one of the two parties make a move in order to come to grips with this crucial dilemma?

Mr. Buchwald: First, so long as positions remain so fixed—I took the liberty of telling Senator Thompson what the current PLO position is—you do have an irrestible force and an immovable object. I do not think that is quite the situation on a people-to-people basis. Certainly within Israel, as I pointed out, you have Palestinians living and flourishing. It is when one party seeks to exterminate the other as the price of being entitled to settle that you have difficulty. We would wish that that aspect might be removed from the dialogue; but we suggest that it is coming from one side and not from both sides.

Senator Bosa: With regard to removing that extreme position, you stated that there should be negotiation between the two peoples without influence from outside parties. You say that the State of Israel does not recognize the PLO as a spokesman for the Palestinian people. Who would the State of Israel recognize as being the legitimate bargainer on behalf of the Palestinians, if it is not the PLO?

Mr. Buchwald: I guess there are several options. President Reagan has suggested that Jordan has the key role to play because historically between 1948 and 1967 Jordan administered that territory. I gather that Egypt administered the Gaza district. I think the Israelis would probably say that the Palestinian residents on the West Bank and the Gaza should select their representatives, so long as they are not people who are dedicated to obliterating the State of Israel—because obviously that is a non-starter. We believe that Canada has a

[*Traduction*]

prise sur le tracé des frontières, mais ce ne serait que spéculation de notre part si nous essayions aujourd'hui de déterminer ce qu'elles seraient.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, cette question a peut-être déjà été posée à M. Buchwald. J'aimerais savoir s'il est parent avec le sénateur Buckwold.

Le président: On lui a déjà posé cette question et je ne pense pas qu'il le soit.

M. Buchwald: Non, sénateur. Les deux noms s'épellent différemment. J'aimerais que nous soyons parents parce que j'ai beaucoup d'admiration pour lui. Malheureusement, nous ne le sommes pas.

Le sénateur Bosa: J'aimerais en guise de préambule à ma question dire que je crois que l'État d'Israël est un pays profondément démocratique comme l'ont montré les résultats du rapport de la Commission nommée par le gouvernement actuel. Je me demande si l'on ne se trouve pas en présence de deux forces intransigeantes qui refusent de changer leurs positions. Par exemple, le Comité partage le point de vue du peuple d'Israël en ce qui concerne les colonies de peuplement sur la rive occidentale du Jourdain, à savoir que les Juifs peuvent s'installer dans n'importe quelle partie de la région. L'OLP, ou le peuple palestinien, estiment pour leur part qu'ils ont le droit de s'installer n'importe où, y compris dans l'État d'Israël tel qu'il se présente actuellement. Est-ce que l'une ou l'autre des parties envisage de faire quelque chose pour résoudre ce problème crucial?

M. Buchwald: D'abord, tant que les positions demeureront aussi inébranlables—j'ai pris la liberté d'expliquer la position actuelle de l'OLP au sénateur Thompson—on se retrouvera de fait avec des forces intransigeantes. Je ne crois pas que ce soit la situation au niveau individuel. Comme je l'ai déjà dit, il y a en Israël des Palestiniens qui vivent très bien. C'est lorsqu'un côté cherche à exterminer l'autre pour pouvoir s'installer dans un territoire que l'on a un problème. Nous aimerions que cet aspect disparaisse des pourparlers; mais d'après nous, cette situation est provoquée par un côté, et non pas par les deux.

Le sénateur Bosa: En ce qui a trait à la disparition de cette position extrême, vous avez déclaré que des négociations devraient avoir lieu entre les deux peuples, sans influence aucune de l'extérieur. Vous déclarez que l'État d'Israël ne reconnaît pas l'OLP comme porte-parole du peuple palestinien. Qui Israël est-il prêt à reconnaître comme négociateur légitime des Palestiniens, si ce n'est pas l'OLP?

M. Buchwald: Il existe plusieurs options. Le Président Reagan pense que la Jordanie détient le rôle clé parce que c'est elle qui, de 1948 à 1967, administrait ce territoire. L'Égypte pour sa part, a administré le bande de Gaza. Je crois que les Israéliens sont probablement d'avis que les Palestiniens habitant la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza doivent choisir leurs représentants, du moment que ceux-ci n'aient pas pour objectif d'éliminer l'État d'Israël, ce qui, évidemment, interdirait tout pourparler. Nous estimons que le

[*Text*]

critical role to play. We said that to our Secretary of State for External Affairs three weeks ago. We believe that Canada could play a leading role because we think she is a unique player having excellent credentials in urging moderation and in urging Canada's friends—those friendly nations with which Canada has excellent relations—to see the light of abandoning the notion that it is only the PLO that can speak for the Palestinians, because everyone recognizes that that is a non-starter. We believe Canada can be quite influential in that respect. We think that legitimate spokespeople can emerge if they are not under the intimidation of what is fundamentally a terrorist organization, and can speak up in pursuit of their own destiny.

Senator Bosa: When President Mubarak was here recently I asked him why the Palestinian people did not recognize the legitimate right of the State of Israel to exist. He replied that it was the only card the Palestinians had to negotiate with the State of Israel. Who is going to make the first move? Let me put a subclause to that question. The committee states that negotiations should take place between the two parties; but the Palestinians are now a group of nomads dispersed in different parts of the Arab world. How can the State of Israel negotiate with people who are in such difficulty, when there is no legitimate or recognized spokesman for them?

Mr. Buchwald: There are a couple of points there. Firstly, far be it for me to have the temerity to differ with a great world leader such as President Hosni Mubarak, but nevertheless I do not believe he is right. I do not believe it is the only card the Palestinians have to play. Certainly that was not the only card that his predecessor, President Sadat, had to play. He made a trip to Jurusalem and the whole character of the relationship changed.

Senator Bosa: But they have a state.

Mr. Buchwald: I am coming to that. I noticed that in Mr. Stanfield's testimony he tended to dismiss the aspirations of Palestinians who were not living on the West Bank and Gaza as being likely to return, because many were well settled in many other parts of the Arab world and, indeed, in many parts of the world including Canada. So I think the real issue is the indigenous population of the West Bank and Gaza. I do believe that left alone from external influences—by that I mean threats from the PLO—there could emerge a leadership capable of representing their interests in the context of coexistence and harmony with Israel and Jordan—and, no doubt, with Syria, from the point of view of those who live in that part of the country that borders on Syria. I believe that could happen. The Israelis believe it; I know the Jordanians believe it, and I suspect the Egyptians also believe it.

Senator Bosa: Is it realized that public opinion, which has always been sympathetic to the State of Israel, has, in the last few months, been shifting away? For instance, the President of Italy, who had a brother in one of the concentration camps, has been a strong supporter and friend of the State of Israel; but last September he said in Rome that he felt that the

[*Traduction*]

Canada a un rôle important à jouer dans cette affaire. C'est ce que nous avons dit au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il y a trois semaines. Le Canada peut jouer un rôle-clé puisque c'est un pays exceptionnel qui jouit d'une excellente réputation parce qu'il favorise la modération et cherche à encourager ses alliés—c'est-à-dire les pays avec qui il entretient d'excellentes relations—à abandonner la notion que seul l'OLP peut représenter les Palestiniens, car toute négociation est impossible, comme chacun l'admet. Nous croyons le Canada en mesure d'exercer une grande influence dans ce domaine. Nous croyons que l'on peut trouver des porte-parole légitimes s'ils ne subissent pas l'influence d'une organisation fondamentalement terroriste, et capables d'orienter leur propre destinée.

Le sénateur Bosa: J'ai demandé au président Moubarak, lors de son séjour parmi nous, pourquoi les Palestiniens ne reconnaissaient pas le droit légitime d'Israël à exister. Il a répondu que c'est le seul dont disposent les Palestiniens pour négocier avec l'État d'Israël. Qui fera le premier pas? Permettez-moi de faire une digression. D'après le Comité, des négociations devraient avoir lieu entre les deux parties; mais les Palestiniens ne sont plus aujourd'hui qu'un groupe de nomades dispersés dans différentes parties du monde arabe. Comment l'État d'Israël peut-il négocier avec un peuple qui éprouve de si grandes difficultés et qui n'a pas de porte-parole légitime ou reconnu pour les représenter?

M. Buchwald: Vous soulevez plusieurs points ici. Premièrement, je n'ai pas habituellement l'audace d'être en désaccord avec un grand homme d'État comme le président Hosni Moubarak, mais je crois qu'il se trompe. Je ne crois pas qu'il s'agit là du seul atout que les Palestiniens puissent jouer. Ce n'était certainement pas le seul atout que son prédécesseur, le président Sadate, pouvait jouer. Il s'est rendu à Jérusalem ce qui a eu pour résultat de changer toute la nature des relations.

Le sénateur Bosa: Mais ils ont un pays.

M. Buchwald: J'y arrive. J'ai remarqué que M. Stanfield, dans son témoignage, a exclu la possibilité que les Palestiniens qui ne vivaient pas sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza viennent s'installer dans ce territoire parce que bon nombre d'entre eux vivent dans de nombreux pays arabes et dans de nombreux pays du monde, y compris le Canada. Donc, je crois que le problème porte sur la population indigène de la rive occidentale et de Gaza. Je crois que si les Palestiniens ne subissaient pas l'influence de forces étrangères—par cela je veux dire des menaces de l'OLP—il serait possible de trouver un leader qui puisse représenter leurs intérêts et les amener à vivre en harmonie avec Israël et la Jordanie—et, sans doute, la Syrie, d'après ce qu'en disent les gens qui habitent près des frontières de ce pays. Je crois que cela serait possible. Les Israéliens, les Jordaniens et même, les Égyptiens le croient.

Le sénateur Bosa: Est-ce qu'on se rend compte que le public, qui était toujours bien disposé à l'égard d'Israël, a changé d'opinion au cours des derniers mois? Par exemple, le président de l'Italie, dont un des frères a été emprisonné dans un camp de concentration, a toujours fortement appuyé l'État d'Israël; mais en septembre dernier, il a déclaré à Rome qu'il

[*Text*]

Palestinians should have their own homeland. In the face of such public opinion I am just wondering whether the State of Israel should not make at least one move to win the psychological battle and indicate that they are prepared to go part of the way to accommodate the Palestinians, not necessarily the PLO?

Mr. Buchwald: I am going to ask Mr. Willmot to respond to that question.

Mr. Willmot: I know what you are saying and I sympathize. Israel is in a bit of a difficult position this way because it has been saying for 35 years of its existence that it is willing to make peace, that it wants peace, that it does not question the legitimacy of any of the countries in the region, that it is willing to negotiate. So if Israel says those things today it does not get any points. When President Sadat said it, and it was a great moment when he did so, he quite rightly got great points. But, nevertheless, Israel has been saying the same thing all along.

On the questions of the Palestinians and whether Israel should make concessions, from Israel's point of view, they made huge concessions in the Camp David Accords. They have signed papers which say that the Palestinian Arabs have the legitimate right to be represented in negotiations, to have their interests taken into account in those negotiations, to elect their representatives in those negotiations at the second stage where the final questions are determined. Moreover, Israel has signed a piece of paper which says that the only way that they can settle the status of the West Bank and Gaza is through negotiations. Those are pretty big concessions. What Israel wants on the other side is a concession that says, "Yes, you have the right to exist and, yes, we will negotiate and sit down and talk about our problem." But for Israel to go beyond those concessions it has already made, without having a negotiating process, is very difficult.

Senator Neiman: Mr. Chairman, I, too, am in a bit of a difficult position in that I had to attend a Legal and Constitutional Affairs Committee meeting so I have not heard the presentation thus far. If the point I am about to raise has been covered, I would ask that you stop me.

In the present democratic state of Israel there is obviously a wide range of opinion and attitude on policy with regard to how the process of peace negotiations in the Middle East should be attained or even proceeded with at the moment. If I can believe what I read in the newspapers, some Israelis have made statements that are very conciliarory and moderate whereas some are very intransigent, in spite of what has been said here. I have found some of the positions of some Israelis very tough. Mr. Buchwald, you were very careful to say that you are appearing here as Canadians who are members of the Canada-Israel Committee. Within that spectrum that we see in Israel, where do you think your committee stands? Do you support the position of the present government? Where do you differ with the present government and where do you wish that it would take action different from the action it is taking today?

[*Traduction*]

jugeait que les Palestiniens avaient droit à leur propre patrie. Étant donné l'opinion publique, je me demande si l'État d'Israël ne devrait pas au moins faire un geste pour gagner la bataille psychologique et montrer qu'il est prêt à rencontrer les Palestiniens à mi-chemin, et non pas nécessairement l'OLP, pour satisfaire leurs revendications?

M. Buchwald: Je demanderais à M. Willmot de répondre à cette question.

M. Willmot: Je comprends votre point de vue. Israël se trouve dans une situation quelque peu difficile parce qu'il déclare depuis 35 ans qu'il est prêt à faire la paix, qu'il veut la paix, qu'il ne met pas en doute la légitimité des pays de la région, qu'il est prêt à négocier. Si Israël fait ce genre de déclarations aujourd'hui, rien ne change. Lorsque le président Sadate a prononcé ces paroles, et ce fut un grand moment lorsqu'il l'a fait, il a remporté, à raison, un grand succès. Mais Israël répète la même chose depuis des années.

En ce qui concerne les Palestiniens et la question de savoir si Israël doit faire des concessions, Israël estime en avoir fait d'énormes lors des négociations de Camp David. Il a signé des documents reconnaissant que les Palestiniens et les Arabes ont le droit légitime d'être représentés lors de négociations, que leurs intérêts doivent être pris en considération dans ces négociations, qu'ils ont le droit de choisir leurs représentants pour participer à la deuxième étape du processus de négociations où les questions définitives sont réglées. De plus, Israël a signé un document qui admet que la question du statut de la rive occidentale et de Gaza ne peut être réglée que par la voie de négociations. Il s'agit là de grandes concessions. Israël veut qu'on lui dise en contrepartie, «Oui, vous avez le droit d'exister et, oui, nous négocierons et discuterons de notre problème.» Mais il est très difficile pour Israël de faire d'autres concessions sans négociations.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, je me trouve également dans une situation difficile car j'ai dû assister à une réunion du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles; je n'ai donc pas entendu les témoignages rendus jusqu'à maintenant. C'est pourquoi je vous demanderais de m'arrêter si l'on a déjà discuté du point que je vais soulever.

Dans l'état démocratique actuel d'Israël, il existe visiblement une grande divergence d'opinions et d'attitudes en matière de politiques sur la façon dont il faut poursuivre les négociations de paix au Proche-Orient. A en croire la presse, certains Israéliens ont fait des déclarations très conciliantes et modérées, alors que d'autres sont très intransigeantes, en dépit de ce qui a été dit ici. J'ai trouvé que les positions adoptées par certains Israéliens étaient très dures. Monsieur Buchwald, vous avez pris soin de dire que vous témoignez en tant que Canadiens membres du Comité Canada-Israël. Étant donné cette divergence d'opinions en Israël, quelle est la position de votre Comité? Approuvez-vous la position du gouvernement actuel? Sur quel point êtes-vous en désaccord avec lui et dans quel domaine souhaiteriez-vous qu'il adopte une attitude différente de celle d'aujourd'hui?

[*Text*]

Mr. Buchwald: We recognize that the policies of any democratic government are the product of a democratic consensus. Therefore, as a committee and as the mandated voice of the organized Jewish community of Canada we are not specifically authorized to differ with the policies of the Government of Israel.

Senator Neiman: You are not authorized to deal with it?

Mr. Buchwald: To differ with them.

Senator Neiman: In other words you are authorized to follow those policies?

Mr. Buchwald: Genly that is right. So each issue is addressed by our committee which in turn has to evolve its own consensus, on an issue by issue basis. The overwhelming consensus of our committee is that the Camp David process is the one that ought to be pursued. That is our view and we feel that it is the view that Canada should support and that therein lies the solution to the present problems.

The Chairman: If I could clarify one point, did I understand you to say that your committee is not mandated by your Canadian constituents to formulate positions that are different from those of the government of the day in Israel? In other words, if the opposition in Israel took a different position from that of the present government you would not make a judgment between the two. I think it is a rather important point.

Mr. Resnick: I think it is a serious question and that we should address it. Our approach is to examine each issue on its merits as Canadians and to come to a decision on each individual point of policy—again on its merits—as we perceive it. We do not necessarily view each policy of the government of the day in Israel by rote and automatically advocate it. If we do advocate a policy, that is not because there is this rote-like relationship but because we examine an issue on its merits and come to our own independent decision.

Senator Neiman: I do not quite understand the difference between the two answers I have received. I understood Mr. Buchwald to say that you are not mandated to differ. Is it within your by-laws or your terms of reference.

Mr. Buchwald: That was a poor choice of words. What I really meant is that in this discussion today the concensus of our committee is that we support, as we have outlined in our brief, particular positions of the present government as a result of assessing each issue. That is all I am saying.

Senator Neiman: And you have concluded that you are generally in agreement with the policies and actions of the present government?

Mr. Willmot: We do not take a position in support of or opposition to every single thing the Government of Israel does. We don't think that is our business or that there is any need for it. On certain basic principles that happen to be also the principles of the present government we are supportive and we have laid those out in our paper. But the Canadian Jewish Community is made up of individuals who have different views

[*Traduction*]

M. Buchwald: Nous reconnaissons le fait que les politiques d'un gouvernement démocratique sont le résultat d'un consensus démocratique. En tant que comité et en tant que porte-parole des collectivités juives du Canada, nous ne sommes pas spécifiquement autorisés à condamner les politiques du gouvernement d'Israël.

Le sénateur Neiman: Vous n'êtes pas autorisés à les juger?

M. Buchwald: A les condamner.

Le sénateur Neiman: En d'autres termes, vous êtes autorisés à adopter ces politiques?

M. Buchwald: En général, c'est exact. Chaque question est traitée par notre Comité qui, à son tour, doit arriver à un consensus sur chaque point. Notre Comité est absolument d'avis que les accords du Camp David constituent la voie à suivre. Voilà notre position et nous estimons que le Canada doit appuyer cette position, qui constitue la clé des problèmes actuels.

Le président: Si vous me permettez de faire une mise au point, avez-vous dit que votre Comité n'est pas chargé par vos électeurs canadiens d'adopter des positions qui diffèrent de celles exprimées par le gouvernement actuel d'Israël? En d'autres termes, si le parti de l'Opposition, en Israël adopterait une position différente de celle du gouvernement, vous ne feriez pas un choix entre les deux. Je crois qu'il s'agit là d'un point important.

M. Resnick: Je crois qu'il s'agit là d'une question importante à laquelle il me faut répondre. Notre rôle consiste, en tant que Canadiens, à examiner le bien-fondé de chaque question, d'analyser le bien-fondé de chaque aspect des politiques et d'en arriver à une décision. Nous n'analysons pas machinalement chaque politique adoptée par le gouvernement actuel pour ensuite la sanctionner automatiquement. Si nous préconisons une politique ce n'est pas par habitude mais après en avoir examiné le bien-fondé de sorte à pouvoir tirer nos propres conclusions.

Le sénateur Neiman: Je ne comprends pas bien la différence entre les deux réponses que j'ai reçues. D'après M. Buchwald, vous n'êtes pas mandatés pour désapprouver. Est-ce ce que stipulent vos statuts ou votre mandat?

M. Buchwald: Je me suis mal exprimé. Ce que j'ai voulu dire dans notre discussion d'aujourd'hui c'est que notre Comité est d'accord pour approuver, comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, des positions précises du gouvernement au pouvoir après les avoir évaluées à tour de rôle. Voilà ce que je veux dire.

Le sénateur Neiman: Et vous avez conclu que vous approuvez de façon générale les politiques et les actes du gouvernement actuel?

M. Willmot: Nous n'approuvons ni ne condamnons chaque décision du gouvernement d'Israël. Nous n'avons pas à nous en mêler et cela n'est pas utile. Nous avons adopté certains principes de base qui sont les mêmes que ceux du gouvernement actuel et nous les avons indiqués dans notre mémoire. Mais la collectivité juive canadienne est formée d'individus qui ont chacun leur opinion sur de nombreuses questions, y com-

[*Text*]

on many things, including the political parties in Israel, and they have not suggested to their representatives, us, that we ought to be supporting one political party over another or opposing one political party against another, and we do not.

Mr. Buchwald: I might also point out as a matter of difference that our committee very quickly called for the establishment of an independent commission of inquiry to look into what happened in Sabra and Shatila in advance of the Israel Government itself and even in advance of widespread expression in Israel. As Canadians who are interested in the region, we felt that the commission of inquiry was necessary.

Senator Neiman: I recall that and I think it was probably very helpful in hastening the decision to go ahead with that commission. Since you seem to have pretty well adopted, certainly for the purposes of this submission, the stance of the present government, I wonder whether you can give us examples of policy matters—whether in terms of negotiation or anything else—where you, as a committee, have differed from what appears to be the policy of the current government over there. In this context I am not talking about parties but of the current government over there.

I also wonder whether you do or do not see your role, as a committee, as being one of a mediator or an interlocutory between the Canadian government, in this case, and Israel, or whether you see your role as one of interpreting Canada's position to Israel and Israel's position to Canada. As I read this brief, it seems to be coming from the one direction—from east to west.

Mr. Buchwald: Allow me to ask Mr. Resnick to give the initial response, senator.

Mr. Resnick: I can give you another example, senator, of a policy issue where our view differed from that of the government of the day in Israel. This is a recent example, and I refer here to the Reagan plan. The Government of Israel rejected the Reagan plan out of hand. Our position was somewhat different. We said that, to the extent that the Reagan plan is consistent with Camp David, we applaud it. To the extent that it is not consistent, we reject it. That is a position on a very important policy issue that was fundamentally quite different from that of the government of Israel.

On the other question that you asked in terms of how we perceive our role, we, as Canadian citizens, have the right, if not the obligation, to advocate a certain position, our own point of view, to our government. We are not citizens of the State of Israel. Therefore, our role and our relationship is profoundly different. All we can do, in terms of our relationship with the Israelis, is to try to shed light on the reactions of the Government of Canada to the policy positions taken by the Government of Israel. That is, we cannot advocate to the Israelis that they take a certain position, but we can explain the impact that their policies are having in the Canadian context.

Senator Neiman: Has your committee appeared before similar parliamentary committees in Israel? Have you made the

[*Traduction*]

pris les partis politiques en Israël; ils n'ont pas demandé à leurs représentants, c'est-à-dire nous, d'appuyer un parti politique au lieu d'un autre ou de nous opposer à un parti plutôt qu'à un autre, et nous ne le faisons pas.

M. Buchwald: J'aimerais également vous faire remarquer, et cela est important, que notre Comité a très vite demandé la formation d'une commission indépendante pour enquêter sur l'affaire Sabra et Chatila avant que le gouvernement d'Israël ne le fasse et avant même que l'opinion publique israélienne ne l'exige. En tant que Canadiens préoccupés par ce qui arrive dans la région, nous estimions que la formation d'une commission d'enquête s'imposait.

Le sénateur Neiman: Je m'en souviens et je crois que cela a probablement permis d'accélérer la décision de former une commission. Puisque vous semblez avoir adopté, et certes dans le cadre de cette audition, la position du gouvernement actuel, pouvez-vous nous donner des exemples de politiques—que ce soit en matière de négociations ou autres—sur lesquelles vous n'étiez pas d'accord, en tant que comité, avec le gouvernement actuel. Je ne parle pas des partis mais du gouvernement au pouvoir.

Je me demande aussi si vous ne considérez pas le rôle de votre comité comme celui d'un médiateur ou d'un intermédiaire entre le gouvernement canadien, dans ce cas-ci, et Israël, ou si vous ne jugez pas que votre rôle consiste à expliquer la position du Canada au gouvernement d'Israël et vice-versa. D'après votre mémoire, cet échange ne se fait que dans un sens—de l'est à l'ouest.

M. Buchwald: Permettez-moi de demander à M. Resnick de vous donner une première réponse, sénateur.

M. Resnick: Je peux vous donner un autre exemple, sénateur, où nous ne partagions pas le même point de vue que le gouvernement d'Israël. C'est un exemple récent, et je fais allusion au plan Reagan. Le gouvernement d'Israël a rejeté d'emblée le plan Reagan. Notre attitude était quelque peu différente. Nous avons dit que nous approuvons le plan Reagan dans la mesure où il est conforme aux accords du Camp David. Nous le rejetons dans la mesure où il ne l'est pas. Il s'agit là d'une position que nous avons prise à l'égard d'une question très importante, position qui était fondamentalement différente de celle du gouvernement d'Israël.

En ce qui concerne la question ayant trait à notre rôle, nous avons le droit, si ce n'est l'obligation, en tant que citoyens canadiens, de faire connaître notre position ou notre point de vue à notre gouvernement. Nous ne sommes pas des citoyens de l'État d'Israël. En conséquence, notre rôle et nos rapports avec ce pays sont très différents. Pour ce qui est de nos liens avec les Israéliens, nous ne pouvons qu'essayer d'expliquer les réactions du gouvernement du Canada à l'égard des positions prises par le gouvernement d'Israël. Nous ne pouvons pas obliger les Israéliens à adopter une position particulière, mais nous pouvons leur expliquer les effets de leurs politiques dans le contexte canadien.

Le sénateur Neiman: Votre Comité a-t-il déjà comparu devant des comités parlementaires similaires en Israël? Avez-

[*Text*]

same kinds of representations or have you tried to explain the Canadian position, as it obviously has evolved, to the Israeli Parliament?

Mr. Buchwald: No, we have not appeared before parliamentary committees in Israel. As Mr. Resnick has said, we use our good offices to try to explain the Canadian position; but it is an explanation of the Canadian position, it is no more than that, senator.

Senator Neiman: I have difficulty in pinning down positions here and in really accepting your explanations as to the way negotiations between the Israelis and the Arab states have to take place insofar as the PLO are concerned. You have quoted here an extremist point of view. You have quoted a comment of the PLO, which I have no doubt was made and which, I have no doubt, many people within the PLO organizations would believe. You seem to pin all of the arguments you have made to us, and perhaps not just to us, on the basis of the most extreme statements that are made, and to use that as your point of departure.

I have read extremist statements made by Israelis about what they are going to do, that they are going to occupy the West Bank and that they are never going to leave, no matter what happens. If we set those aside—and I think we have to set those aside if we are ever going to come to some fruitful kind of conclusion in these negotiations—and with respect to Mr. Willmot's comments, it is one thing to say that we have offered to negotiate. That is a lovely phrase and it makes you sound conciliatory. It sounds great, but what are you going to negotiate about? What is actually the substance of your negociations?

Mr. Resnick, you were very careful in your answer to Senator Thompson about what you called the recognition of Israel's legitimate homeland. As I see it, you are not, yourselves, accepting that Israel would stay whithin its present boundaries. You are saying, in effect, that that is one of the points of reference. You are carefully leaving yourselves openings there.

I think it is as obvious to the Arabs and the PLO as it is to us, here, that Israel does not want to be pinned down and that it wants to negotiate. If we grant to you—as I think everybody in this room does—that the legitimacy of Israel must be recognized, I cannot see why you, as a committee, do not go beyond this careful statement that you will negotiate about the future of the PLO. You do not go so far as to say that, if they accept the fact that Israel has to live as an independent state, we also will accept the fact that they, too, must have a clearly defined state. I believe that, unless you are prepared to make that statement at the same time they do in your negotiations, we are going to continue as we are today.

Mr. Resnick: Senator, what we say is obviously less important than what the Government of Israel says. I think you understand that clearly. You have said that you think that everyone sitting around this table recognizes the right of Israel

[*Traduction*]

vous déjà fait ces mêmes témoignages ou avez-vous essayé d'expliquer la position du Canada, qui a évidemment évolué, au Parlement israélien?

M. Buchwald: Non, nous n'avons comparu devant aucun comité parlementaire israélien. Comme M. Resnick l'a dit, nous essayons, par nos bons offices, d'expliquer la position du Canada aux Israéliens; mais notre rôle se limite à cela, sénateur.

Le sénateur Neiman: J'ai des difficultés à définir quelles sont vos positions et à accepter vos explications sur la façon dont les négociations entre les Israéliens et les pays arabes en ce qui concerne l'OLP devraient se dérouler. Votre opinion est très extrémiste. Vous avez cité une déclaration de l'OLP, dont je ne conteste absolument pas l'authenticité et qui, j'en suis certaine, reçoit l'assentiment de nombre de ses membres. Vous semblez fonder tous les arguments que vous nous avez présentés, et peut-être à d'autres aussi, sur des déclarations des plus extrémistes dont, il me semble, vous faites le point de départ de votre argumentation.

J'ai pris connaissance des déclarations extrémistes faites par des Israéliens sur les mesures qu'ils envisageaient d'adopter, notamment d'occuper la Cisjordanie et de ne jamais la quitter quoi qu'il advienne. Si nous faisons abstraction de ces commentaires—et à mon avis, c'est ce à quoi nous devons nous astreindre si nous voulons en arriver un jour à une négociation fructueuse et je me reporte ici aux observations de M. Willmot, c'est bien de dire que nous avons déjà offert de négocier. Ce sont de bien beaux mots et les personnes qui les utilisent semblent adopter un ton conciliatoire. Cela crée une bonne impression, mais qu'allez-vous négocier? Quel est en réalité l'objet de vos négociations?

Monsieur Resnick, vous avez fait preuve d'une très grande prudence lorsque vous avez répondu au sénateur Thompson au sujet de ce que vous avez appelé la reconnaissance de la patrie légitime d'Israël. D'après ce que je comprends, vous-mêmes du Comité Canada-Israël n'acceptez pas qu'Israël conserve ses frontières actuelles. En fait, vous dites que c'est là un des points de référence. En toute prudence, vous vous gardez ici une porte de sortie.

Je crois qu'il est tout aussi évident pour les Arabes et l'OLP que cela ne l'est pour nous ici qu'Israël ne veut pas être coincé et qu'il tient à négocier. Si nous convenons avec vous—et je pense que tout le monde ici est d'accord—que la légitimité d'Israël doit être reconnue, je ne comprends pas pourquoi vous, en tant que Comité, refuseriez d'aller au delà de cette prudente déclaration dans laquelle vous vous dites prêt à négocier l'avenir de l'OLP. Vous ne vous aventurez même pas à dire que si l'OLP accepte le fait qu'Israël doit être un État indépendant, vous reconnaîtrez aussi que l'OLP doit vivre dans un État aux frontières clairement délimitées. A mon avis, les deux parties se retranchent dans leur position respective lors des négociations, les choses vont en rester au même point qu'elles le sont actuellement.

M. Resnick: Sénateur, notre position est de toute évidence moins importante que celle du gouvernement d'Israël et je crois que vous le comprenenz très bien. Vous avez dit qu'à votre avis, toutes les personnes ici présentes reconnaissent le

[*Text*]

to exist. I agree with you. The problem is that Israel's erstwhile Arab interlocutors are not nearly so categorical on that subject.

To the best of my knowledge, there is still only one Arab state among 20 or 21 that has unequivocally recognized Israel's right to exist. President Sadat came to the Knesset and said, "I recognize you. I accept you as a neighbour in our midst. " He continued to lay out an agenda for negotiations, many of the points of which were not acceptable to the Israelis, but the psychological barrier was broken. President Sadat himself said that 80 per cent of the problem was psychological in nature, and that the breakthrough came when he addressed the Knesset and recognized the Israelis' legitimacy. As I said, an agenda was set out and, over a period of time, each of the items on that agenda were negotiated and an agreement was reached.

There has yet to be a similar initiative from any other Arab state in the region, and certainly not from the PLO. You said that we only quote from the maximalist and extreme positions of the PLO. The Plo has a covenant, a cosntitution, which governs its members in terms of their behaviour towards the outside world and towards Israel. If that is the key, the central document, governing PLO behaviour, then that's it.

I would be happy to hear moderate statements coming from representatives of the PLO, because that would imply to me that the PLO is ready to amend its covenant; that the PLO is ready to eschew terrorism as a vehicle for achieving its policy objectives; that the PLO is ready to accept the basic United Nations resolutions that have been the focal point for the political and diplomatic discussions that have been going on since 1967. Certainly the Israelis would welcome evidence of that, but we do not have evidence of that. Until such time as there is a clear, unequivocal statement by representative Palestinians or by the heads of state of Israel's Arab neighbours, then we are likely to be caught in this tangle of offensive and counter-offensive, whether it is military, diplomatic or political. One can only go on the basis of the evidence that is on the record. Certainly a sovereign government cannot formulate policy on the basis of vague, equivocal statements that are made by individual Arab states, or groups of Arab states, or by the Arab League. I know the impression has been created, for example, that point seven in the Fahd Plan implicitly recognized Israel's right to exist. The Fahd Plan says that all states in the region should have the right to live in the area. That is not sufficient.

Senator Neiman: Do you mean that is not sufficient for the Israelis?

Mr. Resnick: That is correct. What is required is a clear, unequivocal statement such as the statement President Sadat made in the Knesset in 1977.

Senator Neiman: I think we all have to be grateful to President Sadat because that initiative came from an important Arab country, and it certainly marked a significant breakthrough. I believe that even that small concession that was made, to which you just referred, is another encouraging sign. Now we hope that a positive and new initiative will come from Israel, as well. That country has to be prepared to

[*Traduction*]

droit d'Israël à l'existence. Et je suis d'accord avec vous. Le problème, c'est que les interlocuteurs arabes qui discutent depuis des années avec Israël ne sont pas aussi précis.

A ma connaissance, un seul des 20 ou 21 États arabes reconnaît catégoriquement le droit d'Israël à l'existence. Le président Sadate s'est présenté à la Knesset et a dit: «Je vous reconnais, je vous accepte en tant que voisin». Il a poursuivi en fixant un ordre du jour pour les négociations, dont bon nombre des points n'étaient pas acceptables aux Israéliens, mais la barrière psychologique a été abattue. Le président Sadate a lui-même dit que 80 p. 100 du problème était d'ordre psychologique et que la percée s'est réalisée lorsqu'il s'est adressé à la Knesset pour reconnaître la légitimité d'Israël. Comme je l'ai dit, un ordre du jour a été fixé après quoi chacun des points fiurant à l'ordre du jour a été négocié et réglé.

On attend encore une initiative semblable de tout autre État arabe de la région, mais certainement pas de l'OLP. Vous avez dit que nous ne citions que les positions extrémistes de l'OLP. Cet organisme a un accord, une constittion qui régit ses membres le comportement dû à l'égard du monde et d'Israël. Si ce document est le document-clé, le document central qui régit le comportement de l'OLP, nous n'y pouvons rien.

Je serais très heureux d'entendre des déclarations modérées de représentants de l'OLP parce que, pour moi, cela signifierait que l'OLP est prête à amender sa constitution, qu'elle accepte de délaisser le terrorisme comme moyen d'atteindre ses objectifs, qu'elle est prête à reconnaître les résolutions fondamentales des Nations unies qui ont été le point de mire des discussions politiques et diplomatiques en cours depuis 1967. Les Israéliens seraient certainement très heureux d'en avoir la preuve, mais il n'en est rien. Tant que les porte-parole des Palestiniens ou les chefs des États arabes jouxtant Israël ne reconnaîtront pas explicitement et catégoriquement Israël, eh bien, je pense que nous serons toujours pris dans cet enchevêtrement d'attaques et de contre-attaques, que ce soit sur les plans militaire, diplomatique ou politique. On ne peut que se fier aux preuves tangibles. Un gouvernement souverain ne peut certainement pas formuler une politique à partir de déclarations vagues et équivoques qui sont faites par des États ou des groupes d'États arabes ou encore par la Ligue arabe. Je sais notamment que l'article 7 du plan Fahd laisse croire à une reconnaissance implicite du droit d'Israël à exister. En effet, le plan Fahd dispose que tous les États de la région doivent avoir le droit de vivre dans cette région. Cela n'est pas suffisant.

Le sénateur Neiman: Vous voulez dire que cela n'est pas suffisant pour les Israéliens?

M. Resnick: C'est exact. Ce que nous voulons, c'est une déclaration claire et précise comme celle du Président Sadate devant la Knesset en 1977.

Le sénateur Neiman: Je crois que nous devons tous être très reconnaissants au Président Sadate, car venant d'un important pays arabe, son initiative a certainement marqué un grand pas dans la bonne direction. Et à mon avis, même cette mince concession dont vous venez tout juste de parler est un autre signe encourageant. Maintenant, nous espérons qu'Israël prendra lui aussi une initiative positive et nouvelle. Ce pays doit

[*Text*]

consider some formulation of a state to house the PLO population, whatever it is then defined as. Until Israel makes that kind of a statement, I think we are faced with another stalemate or a continuing stalemate.

Mr. Resnick: I hope that that is not the case.

The Chairman: We have run considerably over our allotted time. We are going to have to draw to a close soon, but I have one or two questions I should like to ask before we thank our witnesses for having come today.

There is no doubt that the Egyptian settlement points the way to some extent. This is not to make it sound as though Camp David was easy. It was an extremely difficult and a marvelous accomplishment. You were dealing with a single state with which you could and did make a settlement. But despite the settlement with Egypt involving all withdrawals and settling of boundaries, and so on, you did not arrive at a solution or a settlement—apart from some references to it—of what appears to be the crucial question, namely, some resolution of the Palestinian problem which was to involve the West Bank and Gaza. We will leave out the Golan Heights as a military situation for the moment.

I also appreciate the problem with the UN resolution reference to "secure boundaries" and the Israeli demand or insistence that you cannot have secure boundaries if you go back to your old boundaries. It seems to me that there are two things involved here. Something must be done about the Palestinian question. I take your point about covenant of PLO as such in their statements, but there is the situation of the Palestinians in the West Bank and Gaza with about 700,000 in one, I believe, and 400,000 in another and 600,000 within Israel itself. There seems to be no spokesman at the moment. They had some mayors but they were dismissed for reasons I cannot recall.

When Mr. Stanfield gave evidence he threw out one idea that possibly there should be some elections among the Palestinians in the West Bank and the Gaza to select a spokesman who could deal on their behalf on the question of autonomy. I am using the word "autonomy" carefully as opposed to sovereignty, because I do not think Israel, at the moment, is prepared to proceed on the basis that there would be a separate sovereign state on the West Bank and the Gaza, so we are talking about some form of a compromise.

Do you have any thoughts on Mr. Stanfield's suggestion that an initiative could be taken by having elections which would provide a spokesman for the Palestinian people, those elections being among the Palestinians on the West Bank and the Gaza?

Mr. Willmot: Mr. Chairman, the problem is that some very important questions have to be answered, at least on an interim basis, before there can be any elections. One of the most important is who can participate in those elections—

[*Traduction*]

être prêt à envisager la conception d'un État capable d'accueillir la population de l'OLP, quelles qu'en soient les modalités. Tant qu'Israël ne s'engagera pas officiellement dans cette voie, je pense que nous serons pris dans une autre impasse, qu'un problème permanent se posera.

M. Resnick: J'espère qu'il n'en sera pas ainsi.

Le président: Nous avons largement dépassé le temps qui nous était alloué. Nous allons devoir clore la séance bientôt, mais j'aimerais poser une ou deux questions avant de remercier nos témoins d'aujourd'hui.

Il ne fait aucun doute que le pas qu'a franchi l'Égypte est un pas dans la bonne direction, jusqu'à un certain point. Et je ne prétends pas ici que la conclusion des accords de Camp David a été facile. Au contraire, les responsables ont accompli une tâche extrêmement difficile et extraordinaire. Vous négociiez alors avec un État unique, avec lequel vous pouviez parvenir à un accord que vous avez effectivement conclu. En dépit de l'accord avec l'Égypte, vu tous les retraits et la fixation de frontières, que cela supposait, vous n'êtes pas vraiment parvenu à une solution, en-dehors de ce qui semble être la question cruciale, à savoir la résolution du problème palestinien dans lequel s'imbrique la question de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Nous ne tiendrons pas compte ici du Golan, question militaire pour l'instant.

Je suis conscient du problème que pose l'application des résolutions de l'ONU à l'intérieur de «territoires bien établis» et des exigences ou de l'insistance d'Israël pour qui la sécurité frontalière est compromise si l'on retourne en arrière. A mon avis, il faut tenir compte ici de deux choses. D'abord, il faut tenter de régler la question des Palestiniens. J'accepte votre point de vue au sujet de la constitution de l'OLP, mais il faut reconnaître que des Palestiniens vivent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, soit respectivement environ 700,000 et 400,000, et 600,000 autres au sein même d'Israël. Et actuellement, ces Palestiniens semblent n'avoir aucun porte-parole officiel. Ils pourraient compter sur les maires qui ont été démis de leurs fonctions pour des raisons dont je ne me souviens pas.

Lorsque M. Stanfield a témoigné, il a donné à entendre que des élections devraient peut-être être tenues parmi les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pour choisir un porte-parole qui pourrait intervenir en leur nom sur la question de l'autonomie. J'utilise ici le terme «autonomie» avec grande prudence et je me garde de parler de souveraineté parce que je ne pense pas qu'Israël soit actuellement prêt à négocier en se fondant sur le fait qu'il y aurait un État souverain distinct en Cisjordanie et dans la bande de Gaza; il est donc question ici d'une certaine forme de compromis.

Que pensez-vous de la suggestion de M. Stanfield voulant qu'on puisse faire preuve d'initiative en tenant des élections pour choisir un porte-parole du peuple palestinien, élections qui se tiendraient parmi les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza?

M. Willmot: Monsieur le président, le problème, c'est que de très importantes questions doivent être résolues, à tout le moins de façon intérimaire, avant de tenir des élections. Et l'une des plus importantes est de savoir qui peut participer à

[*Text*]

people from what part of what land area? What positions are candidates seeking? What powers will candidates have? What bodies will they sit on? It seems to us that those questions can only be answered through negotiations.

The Chairman: With whom?

Mr. Willmot: I will come to that in a moment, if I may. If there are no prior negotiations, then the only way that we can see that those elections could be helf would be if Israel, which is, after all, in control of those areas, were to impose its views on all those questions unilaterally. That would pose some pretty serious problems.

What Camp David provides is for two stages. In the first stage, the principal parties in negotiations would be states—Israel, Jordan and Egypt. There are explicit provisions in Camp David for Palestinian representatives to be on the delegations of Egypt and/or Jordan.

Those first-stage negotiations would lead to an agreement on this interim autonomy period. In order for the autonomous entity—the council—to be formed, there would have to be elections. In those elections amongst Palestinians, the Palestinians would choose their representatives. Those representatives, freely chosen by Palestinians, among Palestinians, would then be principal parties to the second stage of negotiations. It is in the second stage of negotiations that all final questions would be determined. That is how Camp David tries to deal with that very thorny problem of how to get the Palestinians to choose their own representatives because, clearly, it is a fundamental principle of democracy that whoever is going to represent the Palestinians should be chosen by those Palestinians. That is why we do have a fundamental problem with Mr. Stanfield's suggestion.

Mr. Buchwald: As a supplement, I think the committee should not lose sight of the fact that up until May 14, 1948, there was no autonomy for the Palestinians or the Jews living in that part of the world. It was under British mandate. Between 1948 and 1967, while Gaza was under Egyptian control and the West Bank was under Jordanian control, there was also no autonomy for the Palestinians living in those areas. Notwithstanding that, Camp David is now proposing a means out of this morass for all parties. It is a complicated, difficult question and that is why it has been so delicately fine-tuned by the mechanisms proposed and agreed to at Camp David.

The Chairman: I think you would probably agree with members of this committee who have indicated that they detect in the public mood in the western world, the United States and certainly Canada with which we are more familiar, not an abandonment of Israel but a perceptible shift of sympathy towards at least the Palestinian people, if not the PLO. There seems to be the opinion that somehow Israel has been created at their expense and that some solution must be found to this problem.

[*Traduction*]

ces élections, les gens de quelles régions, de quelles parties du pays. Quelles positions les candidats vont-ils chercher à obtenir? De quels pouvoirs seront-ils investis? A quels organismes siégeront-ils? Nous sommes d'avis que ces questions ne peuvent être résolues que par la voie des négociations.

Le président: Mais avec qui?

M. Willmot: Je vais y arriver dans un moment, si vous me le permettez. Si des négociations ne peuvent être entamées antérieurement, eh bien alors pour nous, la seule façon de tenir ces élections serait qu'Israël qui, après tout, contrôle ces régions, tranche unilatéralement toutes ces questions. Mais cela poserait de très graves problèmes.

Les accords de Camp David prévoient deux étapes. D'abord, les parties principales aux négociations seraient des États souverains, entre autres Israël, la Jordanie et l'Égypte. Les accords de Camp David contiennent aussi des dispositions explicites prévoyant la représentation de Palestiniens aux délégations de l'Égypte ou de la Jordanie, voire même des deux.

Ces négociations préliminaires permettraient de conclure un accord sur la période d'autonomie intérimaire. Et pour que les entités autonomes, c'est-à-dire les conseils, soient formées, il faudrait alors tenir des élections chez les Palestiniens mêmes, ces derniers choisissant leurs représentants librement parmi les leurs qui deviendraient alors les parties principales à la seconde étape des négociations. Et c'est au cours de cette seconde étape que toutes les questions finales pourraient être réglées. Voilà comment les accords de Camp David tentent d'aplanir ce problème très épineux qui est de savoir comment les Palestiniens peuvent choisir leurs propres représentants parce que, cela ne fait aucun doute, il est un principe fondamental de démocratie suivant lequel quiconque représentera les Palestiniens devra avoir été choisi par les Palestiniens. C'est la raison pour laquelle la suggestion de M. Stanfield nous cause un problème fondamental.

M. Buchwald: J'aimerais aussi ajouter qu'à mon avis, le Comité ne doit pas perdre de vue le fait qu'à venir jusqu'au 14 mai 1948, ni les Palestiniens ni les Juifs qui vivaient dans cette région du monde n'étaient autonomes. Le territoire était sous l'autorité de la Grande-Bretagne. De 1948 à 1967, au moment où la bande de Gaza relevait de l'Égypte et où la Cisjordanie était sous responsabilité jordanienne, les Palestiniens qui vivaient dans ces régions ne disposaient non plus d'aucune autonomie. Nonombstant le fait que les accords de Camp David proposent aujourd'hui, un moyen de sortir de ce marasme à toutes les parties, la question reste complexe et c'est la raison pour laquelle elle est si délicatement abordée dans les accords de Camp David.

Le président: A mon avis, et vous conviendrez probablement avec les membres du Comité que l'on détecte chez le public du monde occidental, aux États-Unis et certainement au Canada, situation que nous connaissons davantage, non pas un abandon d'Israël, mais un transfert perceptible de sympatie à l'égard à tout le moins du peuple palestinien, sinon de l'OLP. Certains semblent croire que d'une façon ou d'une autre, Isël a été créé aux dépens des Palestiniens et qu'une solution doit absolument être trouvée.

[*Text*]

Certainly, things like the continued settlement of the West Bank would seem to exacerbate that feeling. Of course it is a political decision for the Israelis and not for your committee whether or not they wish to pay attention to that perception, if indeed I am correct in my assessment of it.

Have you any comments on the concern that people have that the settlements on the West Bank are aimed at creating a fait accompli? We know how terribly difficult it was to withdraw from the very limited settlements on the Sinai. This would be an infinitely larger problem.

In so far as security is concerned, I would be the first to admit that you must have the West Bank for military security purposes. It would seem to me that if it were not a step toward annexation, but indeed only a security matter—and I believe you have suggested that the settlements were related only to security—the establishment of purely military settlements in the West Bank would satisfy your security arrangements. Perhaps they could then be negotiated as remaining even after final settlement. Military installations would certainly be more effective than settlements and less harmful to the image of Israel in the eyes of the rest of the world.

Mr. Resnick: As I indicated earlier, senator, and as you have just alluded to again, once a negotiating framework is established and talks begin, the settlements issue will be an agenda item. If after the five-year transitional phase has taken place, a determination is made as to the sovereignty of that particular territory, then those Jews who live presently on the West Bank will have to make a choice if the disposition of the West Bank is to other than Israeli sovereignty. If it is under other than Israeli sovereignty—and I do not wish to prejudice, obviously, the outcome of those negotiations—then they should be allowed to live there. I do not believe that the West Bank should be *Judenrein*, that is, without any Jewish population. I see no logical reason why that should be the case.

Presuming, therefore, that the governing authority in the West Bank is a democratic governing authority, all of the inhabitants of the territory, be they Arabs or Jews, should have to subscribe to all of the rights and responsibilities of citizens, including the right to exist or enter that territory, to settle or not to settle, and so on.

I would say you are correct that there are people who are members of the governing authority in Isreal today who take the position that those settlements will remain there forever. Some of them go beyond that and say that the West Bank is theirs and that, when they get to the stage of the negotiating process where the ultimate disposition of the territories must be settled, they intend to stake a claim for sovereignty.

That is their right, though, just as it would be the right of the Jordanians or the Palestinians, or whomever, to stake a claim of their own.

On some basis or other I hope that those competing claims will be adjudicated and that the outcome will satisfy, on the

[*Traduction*]

Certes, des événements comme la poursuite des établissements en Cisjordanie semblent exacerber l'opinion publique. Bien sûr, c'est aux Israéliens et non à votre Comité qu'incombe la décision politique concernant l'opportunité de tenir compte de cette opinion publique, si en fait mon évaluation de la situation est juste.

Certains vous ont-ils dit craindre que les établissements en Cisjordanie ne visent à créer un fait accompli? Nous savons à quel point il leur a été terriblement difficile de se retirer des établissements très peu nombreux dans le Sinaï. Et ce problème des établissements en Cisjordanie est beaucoup plus important.

En ce qui a trait à la sécurité, je suis le premier à reconnaître que vous devez conserver la Cisjordanie à des fins de sécurité militaire. Il me semble que si cela n'était pas seulement une étape vers l'annexion, mais en fait seulement un question de sécurité—et je crois que vous avez laissé entendre que les établissements ne visaient qu'un objectif de sécurité—je crois, dis-je bien, que l'établissement de bases militaires adéquates en Cisjordanie répondrait à vos besoins de sécurité. Peut-être ces établissements pourraient-ils alors être négociés et maintenus même après un accord final. Les installations militaires seraient certainement beaucoup plus efficaces que les simples établissements et moins dommageables pour Israël aux yeux du reste du monde.

M. Resnick: Comme je l'ai dit tout à l'heure, sénateur, et vous venez tout juste d'y faire de nouveau allusion, une fois le cadre des négociations établi et les pourparlers entrepris, la question des établissements sera un autre point à l'ordre du jour. Si après cette phase transitoire de cinq ans, on en vient à un accord sur la souveraineté de ce territoire en particulier, eh bien alors les Juifs qui vivent actuellement en Cisjordanie devront faire un choix, si la Cisjordanie est confiée à un État autre que celui d'Israël. Si tel est le cas, et je ne tiens pas ici à prévoir le résultat de ces négociations, eh bien alors ces gens devraient avoir le droit d'y rester. Je ne crois pas que la Cisjordanie devrait être *Judenrein*, c'est-à-dire qu'elle ne devrait pas compter de Juifs. Je ne vois aucune raison logique qui sous-tende cet argument.

En supposant, par conséquent, que les autorités de la Cisjordanie soient démocratiques, tous les habitants du territoire, que ce soient des Arabes ou des Juifs, devraient jouir de tous les droits et responsabilités de citoyens, y compris le droit d'entrer dans ce territoire et d'en sortir, de s'y établir ou non, et ainsi de suite.

A mon avis, vous avez raison de dire que des membres actuels du gouvernement d'Israël estiment que ces établissements sont définitifs. Certains vont même plus loin en affirmant que la Cisjordanie leur appartient et qu'ils attendent les négociations, qui règleront en fin de compte la question de ces territoires, après quoi ils ont l'intention d'en revendiquer la souveraineté.

C'est leur droit, tout comme ce serait cependant le droit des Jordaniens ou des Palestiniens, ou de qui que ce soit, de revendiquer également ce territoire.

D'une façon ou d'une autre, j'espère que ces revendications seront satisfaites, que d'une part, elles répondront, aux aspira-

[*Text*]

one hand, the aspirations of the Palestinian Arabs who live in the territories and, on the other hand, the security concerns of the Government of Israel.

The Chairman: If there must be recognition, as Sadat extended it when he took his initiative, is Jordan strong enough vis-a-vis its neighbours, and, within Jordan itself, is King Hussein strong enough vis-a-vis his Arab neighbours to make such a recognition unilaterally so that the process of Camp David can proceed to the next stage? Will it be necessary to have, if not all, the majority of the Arab countries in the area join with Jordan simultaneously in recognition? In view of the different wars and so on going on amongst them over there, is there any hope of that happening in the foreseeable future? In this century?

Mr. Resnick: That is a very good question. The answer lies in the realm of very complex inter-Arab relations.

Expressing a personal opinion based on my own observations, I think that Kind Hussein is finding it most difficult to take that step. Even if in his heart of hearts he wanted to do what President Sadat did, I think he feels he would not be able to do that without at least the tacit support of the other important actors in the Arab world. I think chiefly in this case, for example, of the Saudis. If Hussein had the support of the Saudis that would probably, at the very least, balance what will be sure to be a vociferous, negative attitude on the part of the Syrians, who border Jordan's territory on the north. As you recall, there have been, over a period of years, considerable frictions between those two régimes. I guess on a continuum of moderation to extremism, Jordan would be on the more moderate end of the spectrum and Syria would be at the most extreme end of the spectrum.

There will have to be, I believe, some balancing of the interests in the inter-Arab community. Certainly, Hussein would have the support of President Mubarak and the Egyptians, and I presume he expressed that to you when he was here a short while ago. He will certainly have the support of the United States and the western world in its entirety, if he makes that judgment. I also believe that he will have the support of the vast majority of the Israeli populace.

It is to be hoped that that will come to pass in the near term, because I feel that the longer he waits the more he exposes himself to the vicissitudes of inter-Arab politics and it will become more and more difficult for him to make that move.

Mr. Buchwald: There is another factor apart from his own strength domestically and with respect to his immediate neighbours, and that is that the Arab countries designated—I misused the word "mandate" before, but the Arab countries designated the PLO as the spokesman of the Palestinians. Hussein has the problem—he can make peace with Israel and forget about the Palestinians if he is prepared to abandon any interests in the West Bank, which I am not suggesting he should do. The legitimate interests of the Palestinians in the West Bank and in the Gaza Strip have to be addressed and addressed with dignity and meaning.

[*Traduction*]

tions des Arabes palestiniens qui vivent dans les territoires et que, d'autre part, elles règleront les problèmes de sécurité du gouvernement d'Israël.

Le président: Si l'on doit reconnaître Israël, comme l'a fait M. Sadate, la Jordanie est-elle suffisamment forte vis-à-vis de ses voisins, et à l'intérieur même dis-je bien, le roi Hussein est-il suffisamment fort vis-à-vis de ses voisins arabes pour reconnaître lui aussi unilatéralement Israël, de sorte que l'on puisse passer à la seconde étape des accords de Camp David? Faudra-t-il que la majorité des pays arabes de la région, sinon tous, se joignent à la Jordanie pour reconnaître simultanément Israël? Compte tenu des différentes guerres qui se livrent ces divers pays, peut-on croire à la possibilité d'une telle démarche dans un avenir prévisible? Au XXe siècle?

M. Resnick: C'est là une très bonne question. Et la réponse tient aux relations très complexes des pays arabes entre eux.

Je me permets ici d'exprimer une opinion personnelle fondée sur mes propres observations; je pense que le roi Hussein a beaucoup de difficultés à adopter une telle mesure. Même si dans son for intérieur, il voulait imiter le président Sadate, je pense qu'il ne se sente pas capable de le faire sans obtenir à tout le moins l'appui tacite d'autres acteurs importants du monde arabe. Et je pense principalement dans ce cas aux Saoudiens. Si le roi Hussein avait leur appui, à tout le moins, cela équilibrerait probablement ce qui sera sans aucun doute une attitude féroce et négative de la part des Syriens qui partagent leurs frontières avec la Jordanie au nord. Vous vous souviendrez qu'il y a eu pendant quelques années des frictions énormes entre ces deux régimes. A mon avis, si vous évaluez la question sur une courbe de modérée à extrémiste, la Jordanie pourrait se situer à l'extrémité des pays modérés et la Syrie, à l'autre extrême.

Il faudra, je crois équilibrer les intérêts des divers pays arabes. Le roi Hussein aura certainement l'appui du président Moubarak et des Égyptiens, comme ce dernier a dû vous l'affirmer lorsqu'il a comparu devant vous il y a quelque temps. Il aura sûrement aussi l'appui des États-Unis et de l'ensemble du monde occidental, de même que d'une forte majorité de la population israélienne.

Il faut espérer que cela se produira bientôt, parce que plus il attendra, plus il sera vulnérable aux revirements politiques des pays arabes, et plus il lui sera difficile d'agir.

M. Buchwald: Il faut également tenir compte d'un autre facteur, outre sa propre force chez lui et vis-à-vis de ses voisins immédiats: les pays arabes ont désigné—j'ai mal employé le terme «mandat» auparavant—les pays arabes, donc, ont désigné l'OLP comme porte-parole des Palestiniens. Le roi Hussein a donc un problème: il peut faire la paix avec Israël et oublier les Palestiniens s'il est prêt à abandonner ses intérêts en Cisjordanie, ce qu'il ne devrait pas faire, selon moi. Les intérêts légitimes des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza doivent être défendus, et l'être avec dignité et conviction.

[*Text*]

King Hussein has the problem of either being deputized by the PLO to speak for the Palestinians or having the Arab countries remove the designation of the PLO as the only legitimate spokesman of the Palestinians. In a couple of senses, he is caught in a dilemma.

Is Hussein or anybody else a potential Sadat? Hussein does not appear to have shown the same kind of will Sadat did. I appreciate Egypt is a very strong country.

Domestically, and on the borders, Hussein is looked upon as the designated spokesman for the Palestinians, and that has to be considered.

I think the distinguished President of Egypt was absolutely correct in his interview on *The Journal* with Mrs. Frum when, in response to a direct question by her, he said that time is running out; events will overtake circumstances; and Jordan and King Hussein ought to move pretty quickly, and their allies ought to prop them up so this can be taken into consideration.

The Chairman: President Mubarak said that same thing most emphatically before a joint committee of the Senate and the House of Commons. This concerns all of us. Perhaps the next 18 months or year is critical, and this must be pursued.

I would just acknowledge Senator Neiman's point that perhaps some brave moves may need to be considered on both sides and not just on one side. It will take remarkable men to do it.

Senator Roblin: Do we not need another trip to Jerusalem figuratively speaking? Do we not need something that can once again dramatize the situation, and break the present log-jam? Doesn't Israel need to make "a figurative trip to Jerusalem" in order to recapture the moral initiative and restore its image as a responsive actor in this matter?

I think of a symbolic trip to Jerusalem as meaning a vote for spokesmen on the West Bank. I think, if the Israelis were to say to themselves that they would take the risk that has been expressed this morning, when referring to the two stages of the Camp David Accord, and would go for a vote on the West Bank, even if they have to set the rules, to establish someone to talk to, it would be a positive step.

King Hussein does not have the moral force or the political strength in terms of his position in his own country to "come to Jerusalem." God only knows when the Arabs will get their act together to give effect to the preliminaries that Israel requires in terms of recognition of its right to exist.

We will never settle the thing if there is no one to talk to. Establishing a spokesman for its West Bank would be a very important move. I think that if Israel took the initiative, with all the risks you have expressed—Sadat took a few—by proceeding with a vote on the West Bank, to have some Palestinian spokemen to talk to, that might be what is needed to start this whole thing going. If they were there, then the other Arabs night come aboard.

[*Traduction*]

Le roi Hussein est pris dans un dilemme: soit qu'il se fasse mandater par l'O.L.P. comme porte-parole des Palestiniens, soit que les pays arabes retirent à l'O.L.P. son statut de seul représentant légitime des Palestiniens.

Faut-il voir en Hussein, ou en quelqu'un d'autre, un successeur éventuel de Sadate? Hussein ne semble pas avoir la même volonté. Évidemment, l'Égypte est un pays très fort.

Chez lui, et chez ses voisins immédiats, le roi Hussein est considéré comme un porte-parole tout désigné pour les Palestiniens, et il faut en tenir compte.

Je pense que le distingué président de l'Égypte avait tout à fait raison de dire, en réponse à une question directe posée par Mme Frum, au cours d'une entrevue pour *The Journal*, que le temps presse, que les événements vont bientôt se précipiter, que la Jordanie et le roi Hussein doivent agir très vite, et que leurs alliés doivent les appuyer afin que cette initiative soit possible.

Le président: Le président Moubarak a beaucoup insisté sur ce point lors d'une séance d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Cette question nous concerne tous. Les douze ou dix-huit prochains mois seront cruciaux, et il faut continuer dans le même sens.

Comme le sénateur Neiman l'a dit, il faudrait peut-être des initiatives audacieuses des deux côtés, et non d'un seul. Il faudrait des hommes remarquables pour le faire.

Le sénateur Roblin: N'avons-nous pas besoin d'un autre voyage à Jérusalem? Ne faudrait-il pas frapper encore un grand coup pour briser l'impasse actuelle? Est-ce qu'il ne foudrait pas qu'Israël envoie des délégués à Jérusalem afin de redorer son blason aux yeux du monde et de retrouver sa crédibilité dans cette affaire?

Je pense qu'un voyage symbolique à Jérusalem entraînerait un vote sur la Cisjordanie. Il serait bon, selon moi, que les Israéliens décident de prendre le risque dont nous avons parlé ce matin, au sujet des deux étapes des accords de Camp David, et acceptent un vote sur la Cisjordanie, même s'ils doivent eux-mêmes en fixer les règles et se trouver un interlocuteur.

Le roi Hussein n'a ni la force morale ni les appuis politiques nécessaires, étant donné sa position dans son propre pays, pour «se rendre à Jérusalem». Dieu seul sait quand les Arabes s'entendront pour se plier aux conditions préliminaires qu'Israël exige en ce qui a trait à la reconnaissance de son droit à l'existence.

Nous ne réglerons jamais le problème s'il n'y a pas d'interlocuteurs définis. Il serait donc très important de désigner un porte-parole de la Cisjordanie. Je pense que si les Israéliens prenaient l'initiative de se trouver un interlocuteur palestinien en procédant à un vote sur la Cisjordanie, malgré tous les risques dont vous avez parlé, ils donneraient peut-être ainsi l'impulsion nécessaire à un règlement. Après tout, Sadate a bien pris des risques, lui. Si les Israéliens lançaient la balle, les Arabes devraient bien l'attraper.

[*Text*]

For what it is worth, that is Roblin's solution. We have all been struggling with it for 35 years, and in five minutes I have given you the answer.

Mr. Buchwald: I have listened very carefully because I live with the benefit of Duff's Ditch in the spring of every year.

The Chairman: Honourable senators, we have now gone 45 minutes beyond our usual sitting time, not that the time was not well spent.

May I, on your behalf, thank all members of the Canada-Israel Committee who appeared before us today for the frankness of their answers to our questions.

We all hope that a solution will be forthcoming to this problem in the reasonably near future. We are all very fearful that, if it does not, the situation will become so frozen that we would not like to speculate on what the future will be.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

C'est là la solution proposée par Roblin; je la cite pour ce qu'elle vaut. Nous tentons de régler ce problème depuis 35 ans, et je vous ai donné la réponse en cinq minutes.

M. Buchwald: J'ai écouté très attentivement parce que je profite chaque printemps des avantages du canal de dérivation de Winnipeg.

Le président: Honorables sénateurs, notre séance a duré trois quarts d'heure de plus que d'habitude; j'avoue cependant que nous n'avons pas perdu notre temps.

Permettez-moi, en votre nom, de remercier de leur franchise tous les membres du Comité Canada-Israël qui ont comparu devant nous aujourd'hui.

Nous espérons que le problème de cette région sera résolu dans un avenir prochain. Autrement, la situation deviendra extrêmement difficile et je crains que l'avenir ne soit très sombre.

La séance est levée.

APPENDIX "FA-35A"

COMITÉ CANADA–ISRAEL COMMITTEE

THE ARAB-ISRAEL CONFLICT AND CANADIAN POLICY

Brief presented to the

STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

by the

CANADA-ISRAEL COMMITTEE

February 10, 1982

TABLE OF CONTENTS

FOREWORD: THE CANADA-ISRAEL COMMITTEE

I INTRODUCTION

1. A Summary of Principles
2. The Evolution of Canadian Policy Principles

II THE ARAB-ISRAELI CONFLICT AND CANADIAN POLICY

1. The Core of the Problem
2. The Camp David Peace Process
3. Arab Formulae
4. Recognition of Israel
5. Israel's Legitimate Security Concerns
6. Palestinian Rights
7. The Reagan Plan
8. Imbalance in Canadian Criticisms
9. Settlements
10. Jerusalem
11. Palestinian Representation in Negotiations
12. Contacts with the PLO
13. Admission of PLO Members to Canada
14. The Aftermath of the War in Lebanon

III CANADA AND THE UNITED NATIONS

1. Canada's Commitment
2. Abuse of the UN on Middle East Questions
3. No Opting-out for Canada
4. Problems with some Canadian Votes

IV CANADIAN RAMIFICATIONS OF THE ARAB BOYCOTT OF ISRAEL

1. Background
2. Canadian Compliance

APPENDICE «FA-35A»

LE COMITÉ CANADA-ISRAËL

LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE ET LA POLITIQUE DU CANADA

Mémoire présenté au

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

par le

COMITÉ CANADA-ISRAËL

Le 10 février 1982

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS: LE COMITÉ CANADA-ISRAËL

I INTRODUCTION

1. Exposé sommaire des principes
2. Évolution des principes du Canada

II LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE ET LA POLITIQUE DU CANADA

1. Le cœur du problème
2. Les pourparlers de Camp David
3. Les formules arabes
4. Reconnaissance d'Israël
5. Craintes légitimes d'Israël pour sa sécurité
6. Droits des Palestiniens
7. Le plan Reagan
8. Déséquilibre des critiques canadiennes
9. Colonies de peuplement
10. Jérusalem
11. Représentation palestinienne dans les négociations
12. Rapports avec l'OLP
13. Admission de membres de l'OLP au Canada
14. Au lendemain de la guerre au Liban

III LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

1. L'engagement du Canada
2. Recours abusif aux Nations unies dans les questions concernant le Proche-Orient
3. Le Canada ne peut se récuser
4. Problèmes posés par certains votes du Canada

IV LES RÉPERCUSSIONS AU CANADA DU BOYCOTTAGE D'ISRAËL PAR LES ÉTATS ARABES

1. Contexte
2. Respect par le Canada

3. Canadian Government Policy
4. The Case of the Canadian Dairy Commission
5. New Government Measures Required

FOREWARD

The Canada-Israel Committee

The Canada-Israel Committee is grateful for this opportunity to present its views concerning the Arab-Israeli conflict and Canadian policy to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs.

The Canada-Israel Committee is an autonomous agency sponsored by The Canadian Zioniste Federation, The Canadian Jewish Congress, B'nai Brith and The Jewish communities of Canada. It is devoted to the promotion of increased understanding between the people of Canada and Israel.

In pursuit of its objective it conducts education and information programmes across Canada. It speaks and acts on behalf of the Canadian Jewish community on all matters relating to Canada-Israel public affairs.

National Chairman: Harold Buchwald, Q.C.

National Director: Mark Resnick

I INTRODUCTION

1. *A Summary of Principles*

Over the last several decades, a number of basic principles have evolved as the foundation of Canada's Middle East policy. The Canada-Israel Committee endorses these principles:

—support for peace between Israel and her Arab neighbours;

—support for the sovereignty and security of Israel, and emphasis on the necessity of Arab recognition and acceptance of the State of Israel within secure and recognozed boundaries;

—support for direct negotiations among the parties directly concerned, and opposition to attempts to prejudge their outcome;

—maintenance of a position of balance or "evenhandedness" between the parties to the dispute;

—support for a solution to the Palestinian aspect of the conflict, which would recognize the legitimate rights of the Palestinian people;

—support for United Nations Security Council Resolutions 242 and 338; and,

—support for the Camp David Accords and for the Israel-Egypt peace treaty.

2. *The Evolution of Canadian Policy Principles*

The principal concerns of Canadian foreign policy since World War II have not been with the Middle East but rather with such issues as Canadian-American relations, East-West strategic problems, and economic relations with Western Europe and Japan. Yet the Middle East, including one of its most intractable dimensions, the Arab-Israeli conflict, has

3. La politique du gouvernement canadien
4. Le cas de la commission canadienne du lait
5. De nouvelles mesures gouvernementales s'imposent

AVANT-PROPOS

Le comité Canada-Israël

Le Comité Canada-Israël remercie le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères de cette occasion qui lui est offerte d'exposer son point de vue sur le conflit israélo-arabe et la politique canadienne.

Le Comité Canada-Israël est un organisme autonome parrainé par la Fédération sioniste du Canada, le Congrès juif canadien, le B'nai Brith et les communautés juives du Canada. Il s'est donné comme mission d'amener le Canada et Israël à mieux se comprendre.

Dans ce but, il offre des programmes d'information et d'éducation dans tout le pays. Il est le porte-parole de la communauté juive du Canada, et agit en son nom dans l'étude de toutes les questions qui ont trait aux relations entre le Canada et Israël.

Le président national
Harold Buchwald, C.R.

Le directeur national
Mark Resnick

I INTRODUCTION

1. *Exposé sommaire des principes*

Depuis plusieurs décennies, un certain nombre de principes fondamentaux se sont imposés comme la base de la politique du Canada à l'endroit du Proche-Orient. Le Comité Canada-Israël souscrit à ces principes, à savoir:

—favoriser l'établissement de la paix entre Israël et ses voisins arabes;

—défendre la souveraineté et la sécurité d'Israël, en insistant sur la nécessité d'une reconnaissance d'Israël par les pays arabes, avec des limites sûres et reconnues;

—favoriser des négociations sans intermédiaire entre les parties directement concernées, et rejeter les initiatives visant à orienter leur conclusion;

—maintenir une position d'équilibre ou (d'impartialité) entre les parties au conflit;

—appuyer une solution qui reconnaîtrait les droits légitimes du peuple palestinien;

—appuyer les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies;

—appuyer les accords de Camp David et le traité de paix israélo-égyptien.

2. *Évolution des principes du Canada*

Depuis la Seconde Guerre mondiale, en matière de politique étrangère, le Canada ne s'est pas tant occupé du Proche-Orient que de ces relations avec les États-Unis, des problèmes stratégiques opposant l'Est et l'Ouest, et des relations économiques avec l'Europe de l'Ouest et le Japon. Pourtant, pendant toute cette période, le Proche-Orient, dont le conflit israélo-arabe est

been a major factor affecting important Canadian interests throughout the period.

Some of Canada's priorities in the Middle East have shifted. For example, trade and economic relations with the countries of the region were a marginal consideration in the first two decades but have taken on ever increasing importance since 1973.

The instability, tension and wars which have afflicted the region for the last few decades have threatened all of Canada's interests there, whatever the specific priorities of the moment. As a result, a constant and overriding priority of Canadian Middle East policy has always been to assist in the quest for political progress which would reduce those tensions and enhance the prospects for peace and stability. Circumstances have occasionally combined to place Canada in the position of playing a crucial mediatory role. On the whole, however, Canadian policy-makers have recognized that our country lacks the power and influence necessary to play a leading part in the search for Middle East peace. Nevertheless, Canada has had an important role in supporting the peace initiatives of more centrally involved powers, when we have judged these to be conducive to progress towards a just peace, and in encouraging the parties directly involved both to move towards peace and, equally important, to avoid measures which could only impede peace.

Since the early years of the Arab-Israeli conflict, a fundamental principle of Canada's policy has, accordingly, been the "evenhandedness" that it felt was required for its role as conciliator committed to a fair and equitable solution. Following the 1967 Six-Day War, this principle was incorporated in United Nations Security Council Resolution 242, which then became the touchstone of Canadian policy on the Arab-Israeli conflict. The resolution called for withdrawal from territories captured during the war, respect for the territorial integrity and political independence of all states within the region, the right of innocent passage and freedom of navigation, and a solution to the problem of the refugees.

Throughout the period, Canadians and their government have not been indifferent to the problems and concerns of the countries and peoples of the region, whether the issues at stake involved our national interests or our basic sense of justice. A constant factor at the heart of Canadian policy has been support for Israel's sovereignty and security. Perhaps one of the reasons that this constant support has existed is the fact that a positive attitude towards Israel was not imposed by any outside power and did not have its origins in expediency. Canada's support for the establishment of a Jewish state was a sincere act freely arrived at by our political leaders. Canadians have recognized that Israel, alone of the countries in the Middle East, is a parliamentary democracy with an enviable tradition of human rights and civil liberties. They have admired Israel's insistence on seeking peace, in the face of unremitting hostility on the part of her neighbours. They have also understood that the strategic and economic interests of the western world, including those of Canada, are closely bound to Israel's survival and prosperity.

un des éléments les plus inextricables, a été un facteur prépondérant qui a influé sur d'importants intérêts canadiens.

Le Canada a modifié certaines de ses priorités au Proche-Orient. Par exemple, si les relations commerciales et économiques avec les pays de cette région n'avaient guère d'importance au cours des deux premières décennies, elles en ont de plus en plus une importance depuis 1973.

L'instabilité, la tension et les guerres qui affligent cette région depuis quelques décennies ont menacé la totalité des intérêts que le Canada peut y avoir, quelles que soient les priorités de l'heure. C'est pourquoi, dans sa politique à l'endroit du Proche-Orient, le Canada a toujours reconnu un caractère prioritaire, prépondérant et constant à la recherche de réalisations politiques capables de réduire ces tensions et d'améliorer les perspectives de paix et de stabilité. Par le jeu des circonstances, le Canada s'est parfois trouvé en mesure de jouer un rôle critique de médiation. Dans l'ensemble, toutefois, les artisans de la politique canadienne reconnaissent que notre pays n'a ni le pouvoir ni l'influence nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans la recherche de la paix au Proche-Orient. Néanmoins, le Canada a fait beaucoup en appuyant les initiatives de pacification de puissances plus directement engagées, quand il les a crues capables de rétablir la paix dans la justice; il a encouragé les parties directement concernées à s'acheminer vers la paix, et, objectif tout aussi important, à renoncer à toute mesure qui ne pouvait qu'empêcher le retour de la paix.

Depuis les toutes premières années du conflit israélo-arabe, le Canada s'est efforcé de conserver «l'impartialité» qu'il estimait nécessaire pour assumer un rôle de conciliateur déterminé à trouver une solution juste et équitable. Après la guerre des six jours de 1967, ce principe a été intégré à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, et a guidé la politique canadienne dans le conflit israélo-arabe. La résolution réclamait le retrait des territoires conquis pendant la guerre, le respect de l'intégrité territoriale, l'indépendance politique de tous les États de la région, le droit de passage et la liberté de navigation, ainsi qu'une solution au problème des réfugiés.

Pendant cette période, les Canadiens et leur gouvernement n'ont pas été indifférents aux problèmes et aux préoccupations des pays et peuples de la région, que ces questions aient mis en cause nos intérêts nationaux ou fait simplement appel à notre sens de la justice. La souveraineté et la sécurité d'Israël ont toujours été un facteur central de la politique canadienne. L'une des raisons d'être de ce soutien constant tient peut-être au fait que nulle puissance extérieure n'a imposé une attitude positive à l'endroit d'Israël, et que cet appui n'était pas dicté par sa commodité. Quand le Canada a appuyé la création d'un État juif, ce fut un geste sincère et libre de nos leaders politiques. Les Canadiens ont reconnu qu'Israël, seul pays du Proche-Orient à avoir une démocratie parlementaire, peut s'enorgueillir de sa tradition de respect des droits de la personne et des libertés civiles. La ténacité d'Israël dans sa recherche de la paix, face à l'hostilité incessante de ses voisins suscite l'admiration. Les Canadiens ont aussi compris que les intérêts stratégiques et économiques de l'Occident, y compris ceux du Canada, sont très étroitement liés à la survie et à la prospérité d'Israël.

At the same time, the plight of the Palestinian Arab people, and the need for their legitimate rights to be taken into account in an eventual political settlement, have also become central to Canadian policy concerns. Indeed, while Canada has continued to adhere to the tenets of Security Council Resolutions 242 and 338,* Canada's position on the Palestinians has evolved, largely in response to the changed tone of the dispute generated by the Arab bloc, to reflect greater emphasis on the notion of Palestinian rights.

Canada's early support for the Camp David peace process was rooted, of course, in the recognition that peace was finally at hand between an Arab country and Israel, and was inkeeping with its support for earlier peace initiatives. However, both during the period of negotiations leading from President Sadat's Jerusalem visit to Camp David, and subsequently during the difficult negotiating process on Palestinian autonomy, Canada's approach has been consistent with its traditional role of encouraging movement towards broader peace. Canadian governments in this period have stressed the fundamental principle that peace can be achieved only through direct negotiations among the parties themselves, that the various conditions and dimensions of that peace are the subjects of those negotiations, and that it would be, therefore, neither helpful nor proper for Canada to attempt to prejudge the outcome of those negotiations by stipulating what their precise results should be.

Given the emergence in the last decade of new international forces based on the economics of oil, and given the increased importance attached in the formulation of Canada's policy to bilateral relations and trade with major governments of the Middle East, Canada-Israel relations have been—and will undoubtedly continue to be—subject to external and internal pressures.

The Canada-Israel Committee continues to support the development and promotion of increased trade with the countries of the Middle East, in Canada's national interest. At the same time, we believe that the expanded network of political and economic ties that Canada has been developing can and should be used to reduce tensions in the Arab-Israeli conflict. Canada should urge Arab states to recognize, that realism and flexibility on their part are necessary if progress is to be made towards peace. Not only an acceptance of Israel's legitimacy, but an appreciation of its security concerns and a willingness to engage in a fully normalized relationship must be brought to the negotiating table. Our Arab trading partners should fully realize that reasonable and moderate positions on their part must prevail and that our unequivocal support for the continued secure and independent existence of Israel, steeped in a sense of common political and social values, will not be compromised.

II THE ARAB-ISRAELI CONFLICT AND CANADIAN POLICY

1. *The Core of the Problem*

The core of the Arab-Israeli conflict lies in the refusal of the Arab countries, with the recent exception of Egypt, to accept

* These resolutions were passed after the Arab-Israeli wars of 1967 and 1973, respectively.

Parallèlement, la situation du peuple palestinien arabe, et la nécessité de tenir compte de ses droits légitimes lors d'un règlement politique éventuel se trouvent maintenant au centre des préoccupations politiques du Canada. D'ailleurs, bien que le Canada n'ait cessé de souscrire aux principes des résolutions 242 et 338* du Conseil de sécurité, sa position face aux Palestiniens s'est modifiée, en réaction surtout au changement de ton imposé au conflit par le bloc arabe, afin de tenir davantage compte des droits des Palestiniens.

Le Canada a initialement appuyé le processus de pacification de Camp David parce qu'il entrevoyait une paix enfin possible entre Israël et un pays arabe, et qu'il confirmait ainsi l'appui qu'il avait accordé aux premières initiatives de paix. Toutefois, pendant les négociations qui ont duré de la visite à Jérusalem du président Sadate jusqu'à la rencontre de Camp David, et ultérieurement pendant les difficiles négociations sur l'autonomie palestinienne, le Canada a conservé le rôle qu'il avait toujours joué en vue d'encourager l'élargissement de la paix. Les gouvernements canadiens de cette époque ont toujours soutenu que la paix ne pourrait être acquise que par la voie de négociations directes entre les parties elles-mêmes, que les conditions et conséquences de cette paix devaient faire l'objet de ces négociations, et qu'il ne serait donc ni indiqué ni utile que le Canada tente de préjuger de l'issue de ces négociations en définissant quel devrait en être le résultat exact.

Vu la montée, au cours des dix dernières années, de nouvelles puissances internationales fortes de leur pétrole, et l'importance accrue des relations bilatérales et du commerce avec de puissants États du Proche-Orient dans la formulation de la politique canadienne, les relations canado-israéliennes ont subi des pressions extérieures et intérieures, et cela continuera très certainement.

Le Comité Canada-Israël favorise depuis toujours la promotion du commerce avec les pays du Proche-Orient, et ce dans l'intérêt du Canada. Nous croyons aussi que le réseau élargi des liens économiques et politiques que le Canada a établis peut et doit contribuer à réduire les tensions résultant du conflit israélo-arabe. Le Canada doit prier les États arabes de reconnaître qu'il leur faut faire preuve de réalisme et de souplesse pour que l'on puisse vraiment s'acheminer vers la paix. Ils doivent entamer des négociations en reconnaissant la légitimité de l'État d'Israël, mais en comprenant bien ses inquiétudes quant à sa sécurité et en désirant établir avec lui des relations vraiment normales. Nos partenaires commerciaux arabes doivent bien voir la nécessité d'adopter une attitude modérée et raisonnable, et saisir que notre soutien non équivoque au maintien de l'existence de l'État d'Israël dans la sécurité et l'indépendance, nous ont dicté par des valeurs sociales et politiques communes.

II LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE ET LA POLITIQUE DU CANADA

1. *Le cœur du problème*

Le refus des pays arabes, à l'exception récente de l'Égypte, d'accepter de reconnaître la légitimité d'Israël en tant qu'État

* Ces résolutions ont été respectivement adoptées après les guerres israélo-arabes de 1967 et 1973.

the legitimacy of Israel as a Jewish state in the Middle East. The pattern of Arab rejection began in the early days of the British Mandate, and proceeded through rejection of the compromise proposals suggested by the Peel Commission in 1937, and of the partition plan proposed by the United Nations in 1947. Unable or unwilling to come to terms with the establishment of Israel, 5 Arab governments ordered their armies to invade the new state. Following the signing of the Armistice Agreements in 1949, the Arab states refused to enter into negotiations leading to peace treaties. Similarly they rejected the possibilities offered by the Camp David Accords in 1978, just as they had rejected every other initiative for peaceful co-existence in the intervening three decades.

Since the establishment of the State in 1948, Israel's most vital national need has been for the peace and security that would allow the country, poor in natural resources and inundated by more than 500,000 Jewish refugees from Arab lands in the early years, to develop and prosper without constant fear of invasion or terrorist attack. For her neighbouring countries, unfortunately, the rejection of peace has been not only an article of principle but also a useful device for overcoming domestic dissidence and maneuvering for advantage in the inter-Arab arena.

While Middle Eastern regional dynamics are viewed in the West mainly through the prism of the Arab-Israeli conflict, western interests there are in fact threatened more by other destabilizing factors: the deep-seated ideological, political, economic and religious cleavages in the Arab world itself. In recent years, armed conflicts between North and South Yemen, South Yemen and Oman, Ethiopia and Somalia and the protracted war between Iran and Iraq have all threatened vital oil production, oil routes out of the Persian Gulf and oil-tanker access to the Red Sea and Suez Canal. Rivalry for predominance among Arab states has led to ever-changing coalitions: the Syrian-Iraqi, Syrian-Jordinian, Yemeni-Saudi conflicts are examples. Islamic, social and Palestinian radicalism threaten the stability of many Arab regimes, notably Saudi Arabia, Jordan and Syria. To these must be added persistent Soviet efforts since World War II to penetrate the region and to gain influence. This has led, in turn, to Arab competition for super-power patronage. The Soviet Union's relations, in different periods, with Egypt, Iraq, Libya, Syria and the PLO have all contributed to regional instability. In this regard, it should be noted that Israel is the only state in the Middle East which does not use the threat of the "Soviet option" to gain leverage over its western allies.

Historically, the Arab nations have succeeded on occasion is achieving the much-heralded pan-Arab unity, but only in reaction to Israel. Indeed, confrontation with Israel has been the measure of any given state's commitment to the cause of Arab solidarity, and the ideological and political weapon which Arab states brandish against one another.

juif du Proche-Orient est au cœur même du conflit israélo-arabe. Le rejet arabe remonte aux tout premiers jours du mandat britannique; il s'est confirmé lors du rejet des propositions de compromis mises de l'avant par la Commission Peel en 1937, ainsi que du plan de partage proposé par les Nations unies en 1947. Incapables de s'entendre sur la création de l'État d'Israël, ou refusant de le faire, cinq gouvernements arabes ont ordonné à leurs armées d'envahir le nouvel État. Après la conclusion des accords d'armistice de 1949, les États arabes ont refusé d'entamer des négociations qui auraient pu aboutir à des traités de paix, tout comme ils ont rejeté les possibilités qu'offraient en 1978 les accords de Camp David, et écarté toute autre mesure de coexistence pacifique pendant les trois décennies écoulées.

Depuis la création d'Israël en 1948, le plus pressant besoin de ce pays disposant de peu de ressources naturelles et envahi pendant ses premières années par plus de 500,000 réfugiés juifs venus de territoires arabes a été de trouver la paix et la sécurité qui lui permettent de se développer et de prospérer sans avoir à craindre constamment des invasions ou des attaques terroristes. Pour les États limitrophes, malheureusement, le refus de faire la paix est devenu non seulement un principe mais un bon outil pour dépasser la dissidence intérieure et se faire valoir dans le camp arabe.

Bien qu'en Occident les élans régionaux du Proche-Orient ne puissent être saisis qu'à travers le prisme du conflit israélo-arabe, les intérêts occidentaux qui sont en cause se trouvent en réalité menacés par d'autres facteurs de déstabilisation, notamment les profondes divergences idéologiques, politiques, économiques et religieuses qui divisent le monde arable même. Depuis les dernières années, des conflits armés entre le Yémen et le Sud-Yémen, entre le Sud-Yémen et Oman, entre l'Éthiopie et la Somalie, ainsi que l'interminable guerre entre l'Iran et l'Iraq sont des facteurs qui menacent l'exploitation pourtant vitale du pétrole, gênent les utilisateurs des routes qui partent du golfe Persique, et compromettent l'accès des pétroliers à la mer Rouge et au canal du Suez. La lutte que se sont livrée les États arabes entre eux pour imposer leur influence a donné lieu à diverses coalitions; les conflits entre la Syrie et l'Iraq, entre la Syrie et la Jordanie, entre le Yémen et l'Arabie saoudite en sont des exemples. Le radicalisme islamique, social et palestinien menace la stabilité de nombreux régimes arabes, particulièrement ceux d'Arabie saoudite, de Jordanie et de Syrie. Il faut ajouter à ces facteurs, les efforts soutenus qu'a fait l'Union soviétique depuis la Seconde Guerre mondiale pour acquérir de l'influence dans la région. Cela a poussé les pays arabes à faire des pieds et des mains pour obtenir l'appui des super-puissances. Les relations de l'Union soviétique, à différentes périodes, avec l'Égypte, l'Irak, la Libye, la Syrie et l'OLP ont concouru à l'instabilité de la région. A cet égard, il faudrait remarquer qu'Israël est le seul État du Proche-Orient qui ne recourt pas à la menace de «l'option soviétique» pour faire pression sur ses alliés occidentaux.

L'histoire témoigne que les pays arabes sont parfois parvenus à réaliser l'unité panarabe tant annoncée, mais seulement en réaction contre Israël. En fait, la confrontation avec Israël a servi à mesurer le dévouement d'un État donné à la cause de la solidarité arabe, et c'est l'arme idéologique et politique que les États arabes brandissent l'un contre l'autre.

Among the most bitter fruits of the Arabs' dual response to Israel—rejection of her existence, and exploitation of this rejection for other purposes—was the development of the Palestine Liberation Organization. Founded in Egypt in 1964, as a tool of President Nasser, the PLO soon became an umbrella organization comprising competing terrorist organizations that were created in Syria, Lebanon, Jordan and Iraq. Promoting their own ideologies, and reflecting to some extent the conflicting interests of their host countries, these organizations shared a common dedication to the destruction of Israel and to the use of terror as a means to that end. This commonality of purpose was reflected in the Covenant of the PLO, as revised by the Palestine National Council in 1968. The Covenant's implications for Israel are clear in the following excerpts:

—"Palestine with its boundaries that existed at the time of the British Mandate is an indivisible territorial unit." (Article 2)

—"Fedayeen action forms the nucleus of the popular Palestinian war of liberation . . . " (Article 10)

—"The liberation of Palestine, from an Arab viewpoint, is a national duty to repulse the Zionist, imperialist invasion from the great Arab homeland and to eliminate the Zionist pressence from Palestine . . . " (Article 15)

—"The partitioning of Palestine in 1947 and the establishment of Israel are fundamentally null and void, whatever time has elapsed . . . " (Article 19)

—"The Palestinian Arab people, in expressing itself through the armed Palestinian revolution, rejects every solution that is a substitute for a complete liberation of Palestine, and rejects all plans that aim at the settlement of the Palestine issue or its internationalization." (Article 21)

This Convenant continues to serve as the PLO's "constitution" to this day.

The PLO's long history of violence and wanton terrorism against Israelis, Jews and Arabs is well documented. From December 1967 through December 1981, 351 Israelis were killed and 2,371 were wounded in PLOterrorist attacks. In Europe, Asia and Africa, Palestinian terrorists killed 323 people and wounded 541 in 290 terrorist acts between 1968 and 1982. During this period, the PLO also assassinated Palestinian Arabs in the West Bank and Gaza who spoke out in favour of negotiations and compromise with Israel.

Moreover, until its evacuation from Beirut last summer, the PLO was at the hub of a complex network of coordination and cooperation among international terrorist organizations. It took advantage of its representative presence in the majority of world centres to reinforce its contacts with local terrorist organizations and, with them, to engage in terrorist acts against Jewish and non-Jewish, governmental and non-governmental targets in those countries. Over the last decade, the PLO trained some 10,000 terrorists from organizations as diverse as the Italian Red Brigades, the West German Baader-Meinhof and Red Army faction, the Irish Republican Army, the Spanish Basque BENTA and ETA, the Japanese Red Brigade and other Latin American and European terrorist organizations.

La création de l'Organisation de libération de la Palestine a été l'un des fruits les plus amers de la double réponse des Arabes à Israël: le rejet de son existence et l'exploitation de ce rejet à d'autres fins. Constituée en Égypte en 1964 pour servir les intérêts du président Nasser, l'OLP est vite devenue un organisme réunissant des groupes terroristes rivaux qui avaient vu le jour en Syrie, au Liban, en Jordanie et en Irak. Promouvant leurs propres idéologies et représentant dans une certaine mesure les intérêts contradictoires de leurs pays hôtes, ces groupes partagaient un objectif commun: la destruction d'Israël et, pour y parvenir, le terrorisme. Cet objectif commun a été traduit dans la Charte de l'OLP, révisée par le Conseil national de la Palestine en 1968. Les extraits suivants font ressortir les répercussions de la Charte pour Israël:

—«La Palestine, avec les frontières qui existaient au cours du mandat britannique, est une unité territoriale indivisible.» (Article 2)

—«L'action des fedayins constitue le noyau de la guerre palestinienne populaire de libération . . . » (Article 10)

—«La libération de la Palestine, d'un point de vue arabe, est une tâche nationale consistant à repousser l'invasion impérialiste hors de la grande patrie arabe et à extirper les Sionistes de la Palestine . . . » (Article 15)

—«Le morcellement de la Palestine en 1947 et l'établissement d'Israël sont fondamentalement nuls et non avenus, peu importe le temps écoulé . . . » (Article 19)

—«Les Arabes palestiniens, s'exprimant par le biais de la révolution palestinienne armée, rejettent toute solution autre que la libération totale de la Palestine et tous les plans visant à régler la question palestinienne ou à l'internationaliser.» (Article 21)

Cette Charte continue à servir aujourd'hui de «constitution» à l'OLP.

Tous les actes de violence et de terrorisme gratuit dirigés depuis longtemps par l'O.L.P. contre les Israéliens, les Juifs et les Arabes sont bien documentés. De décembre 1967 à décembre 1981, 351 Israéliens ont été tués et 2,371 ont été blessés dans des attaques terroristes revendiquées par l'O.L.P. Entre 1968 et 1982, en Europe, en Asie et en Afrique, les terroristes palestiniens ont tué 323 personnes et en ont blessé 541 au cours de 290 actes de terroristes. Pendant cette même période, l'O.L.P. a également assassiné en Cisjordanie et à Gaza des Arabes palestiniens qui étaient partisans de négociations et d'un compromis avec Israël.

Qui plus est, jusqu'à son expulsion de Beyrouth l'été dernier, l'O.L.P. était au cœur d'un réseau complexe de coordination et de coopération entre divers groupes terroristes internationaux. Elle a profité de sa présence dans la plupart des grandes capitales du monde pour renforcer ses contacts avec les organisations terroristes locales et pour se livrer avec elles à des actes de terrorisme contre des Juifs et des non-Juifs, des cibles gouvernementales et non gouvernementales dans ces pays. Au cours de la dernière décennie, l'O.L.P. a entraîné quelque 10,000 terroristes appartenant à des organisations comme les Brigades rouges italiennes, la bande Baader-Meinhof et la faction de l'Armée rouge en Allemagne de l'Ouest, l'Armée républicaine irlandaise, le B.E.N.T.A. et l'E.T.A. au Pays

In Lebanon, the PLO consolidated its hold over the southern part of the country in the last decade. Taking advantage of the central Lebanese government's weakness, it operated virtually as a "state within a state." There, free of effective control by any Arab state, the PLO maintained huge quantities of Soviet-supplied armaments which allowed it to overawe the Lebanese, dominate a part of Lebanon, threaten Israel's north and encourage and engage in terrorism. In addition, it was able to use its political leverage over the weak Arab regimes to maintain and exploit, on its own terms, the tenuous pan-Arab commitment to the Palestinian question. Thus the Arab League summit's decision of October, 1974, proclaiming the PLO "the sole legitimate representative of the Palestinian people", which had been arrived at in a convergence of individual Arab countries' interests, became a successful tool in the hands of the PLO. As long as the PLO maintains its hold on the policies of the Arab governments, except Egypt, there can be little chance for further progress towards peace in the region.

2. *The Camp David Peace Process*

The signing of the Camp David Accords in September, 1978, and the subsequent Egypt-Israel peace treaty of March, 1979, were momentous events in the bitter history of the Arab-Israeli conflict. They heralded the beginning of a promising new era in relations between Israel and the Arab states in the region. In his open and direct acceptance of Israel, his acknowledgement of its security needs, and his readiness to engage in a process of direct negotiations to settle territorial issues, the late President of Egypt, Anwar Sadat, courageously broke away from the line of absolutist Arab rejection of any compromise with the principle and the fact of Israel's very existence. In response to this offer of peace, albeit on only one of her borders, Israel was prepared to make tangible concessions. In the ensuing negotiations, Israel agreed to withdraw totally from the Sinai, to give up vital strategic depth, highly sophisticated military bases and its only access to significant oil reserves, and to evacuate settlements in a politically and socially traumatic move.

The second agreement signed at Camp David recognized the "legitimate rights" of the Palestinians and outlined a process of negotiations which were to lead a transitional period of autonomy for the inhabitants of the West Bank and Gaza. This was to lead subsequently to negotiations over the final status of those territories between Israel, Egypt, Jordan and elected representatives of the local inhabitants.

Underlying the Camp David Accords was an attempt to formulate a mode of co-existence for Israel and the Arab residents of the West Bank and Gaza that would satisfy both the Palestinians' aspirations to control their daily lives and internal affairs, and Israel's need to guarantee its security. It was recognized that, given the long history of war, hostility and mutual distrust, any attempt to incorporate a final determination of such major issue as sovereignty in the West Bank, within an initial agreement, would necessarily founder on the

basque espagnol, la Brigade rouge japonaise ainsi que d'autres organisations terroristes d'Amérique latine et d'Europe.

Au Liban, l'O.L.P. a consolidé son influence sur la partie sud du pays au cours de la dernière décennie. Profitant de la faiblesse du gouvernement central libanais, elle est pratiquement devenue «un État dans l'État». Libérée du contrôle efficace d'un quelconque État arabe, l'O.L.P. y a stocké de grandes quantités d'armes fournies par les Soviétiques qui lui ont permis d'intimider les Libanais, de dominer une partie du Liban, de menacer le nord d'Israël, d'inciter au terrorisme et de s'y livrer. En outre, elle a pu exercer son influence politique sur des régimes arabes faibles pour maintenir et exploiter, comme elle le voulait, l'engagement panarabe ténu à l'égard de la question palestinienne. Ainsi le fait que les chefs arabes aient décidé, à la Conférence au sommet d'octobre 1974, de proclamer que l'O.L.P. était le seul représentant légitime du peuple palestinien, décision qui traduisait les intérêts des différents pays arabes, s'est révélé un outil efficace entre les mains de l'O.L.P. Tant que l'O.L.P. maintiendra son influence sur la politique des gouvernements arabes autres que l'Égypte, les chances sont minces pour que la démarche vers la paix progresse dans la région.

2. *Les pourparlers de Camp David*

La signature des accords de Camp David en septembre 1978, puis du traité de paix israélo-égyptien en mars 1979, était un événement capital dans l'histoire implacable du conflit israélo-arabe. Elle annonçait le début d'une nouvelle ère prometteuse de rapports entre Israël et les États arabes de la région. En acceptant ouvertement et directement Israël, en reconnaissant ses besoins en matière de sécurité et en se déclarant prêt à entamer des négociations directes pour régler les questions territoriales, l'ancien président d'Égypte, Anouar el-Sadate, a courageusement rompu avec le rejet arabe formel de tout compromis quant au principe de l'existence même d'Israël. En réponse à cette offre de paix, bien qu'elle ne concerne qu'une seule de ses frontières, Israël était disposé à faire des concessions tangibles. Au cours des négociations qui ont suivi, Israël a accepté de se retirer du Sinaï, d'abandonner des positions stratégiques vitales, des bases militaires très bien équipées et son seul accès à d'importants gisements de pétrole, et enfin de démanteler des colonies, ce qui fut politiquement et socialement traumatisant.

Le deuxième accord signé à Camp David reconnaissait les «droits légitimes» des Palestiniens et faisait état d'un processus de négociations qui devait éventuellement déboucher sur une période transitoire d'autonomie pour les habitants de la Cisjordanie et de Gaza. Cela devait conduire ultérieurement à des négociations sur le statut définitif de ces territoires entre Israël, l'Égypte, la Jordanie et les représentants élus par la population locale.

Les accords de Camp David visaient également à établir un mode de coexistence pour Israël et la population arabe de la Cisjordanie et de Gaza, qui permettrait aux Palestiniens de contrôler leur vie et leurs affaires internes, et à Israël d'assurer sa sécurité. Compte tenu des longues années de conflit, de l'hostilité et de la méfiance mutuelles, chacun savait que toute tentative visant à résoudre définitivement une question aussi importante que la souveraineté de la Cisjordanie dans le cadre d'un accord initial aboutirait nécessairement à son rejet par

rejection of one or more parties to the dispute. The hope of the Accords' authors, therefore, was that the experience of autonomy in practice would build confidence and enhance mutual trust so that the greater challenges of the issue of sovereignty could be met successfully in the future.

Regrettably, the same rejectionism which had inspired the declaration of "no peace, no negotiations, no recognition" by the Arab League summit in September, 1967, led to a vociferous condemnation of the Camp David Accords and the Egypt-Israel peace treaty by a series of Arab League and Islamic gatherings eleven years later. President Sadat was described as a "traitor" and the treaty as a "betrayal."* Bound by the Arab consensus, King Hussein of Jordan and the Palestinian residents of the West Bank and Gaza failed to join the negotiating process. This has been the major impediment to further progress. Had the Palestinians joined the Camp David process, they would have used a vehicle which offered early satisfaction of their basic national aspirations, while opening the door to further progress in the course of time. By adhering instead to the historic position of "no compromise," they merely retarded progress towards advancing their own cause.

3. *Arab Formulae*

Unfortunately, the Arab position has changed little in subsequent years. A great deal of international attention has focussed on two "peace plans" put forward from Arab quarters over the last 18 months.

In August, 1981, then Saudi Crown Prince Fahd articulated a series of principles for a "comprehensive settlement" in the Middle East, including a reference in the seventh point that "states in the region should live in peace." Many observers failed to recognize that the points in the Fahd plan were essentially a compendium of UN General Assembly resolutions, all of which had been acceptable to a majority of the Arab states in the anti-Camp David consensus. In essence, the plan called for the establishment of a PLO state in the West Bank and Gaza, with East Jerusalem as its capital, and the right of return of Palestinian refugees to their original homes in pre-1967 Israel. Israel as such was not mentioned among the "states" of the region, and there was no mention of direct negotiations between Israel and the Arab states. While many in the West hailed the reference to "states in the region" living in peace as implying recognition of Israel, and hence as a major breakthrough, the Saudis and other Arabs spolesmen equivocated on the point.

Even this vague formulation however, was considered unacceptable by Syria, Libya, Iraq, Algeria, South Yeman and the PLO. As a result, the Arab League summit of November, 1981, collapsed five acrimonious hours after it had convened, due to the inability of its members to reach a consensus on the Fahd plan.

* (*Arab League summits, November 1978, and March 1979; the Islamic Conference foreign ministers' meeting, May 1979; the Non-Aligned summit, September 1979*).

une ou plusieurs parties. Les auteurs de l'accord espéraient donc que l'expérience de l'autonomie permettrait de restaurer une confiance mutuelle, de sorte que les grands défis posés par la souveraineté pourraient être relevé plus tard.

Malheureusement, l'esprit de rejet qui avait inspiré la déclaration «pas de paix, pas de négociation, pas de reconnaissance» aux chefs arabes réunis au sommet en septembre 1977 s'est traduit onze ans plus tard par une condamnation bruyante des accords de Camp David et du traité de paix israélo-égyptien lors de diverses réunions de la Ligue arabe et de la conférence islamique. Le président Sadate a été qualifié de «traitre», et le traité, de «trahison». Lié par le consensus arabe, le roi Hussein de Jordanie et les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza ont refusé de participer au processus de négociation. Ce fut la principale cause de l'arrêt du processus. Si les Palestiniens avaient accepté les accords de Camp David, ils auraient pu ainsi satisfaire rapidement leurs aspirations nationales fondamentales, tout en ouvrant éventuellement la voie à de nouveaux progrès. En optant pour la solution traditionnelle du «non compromis», ils ont simplement retardé l'avancement de leur propre cause.

3. *Les formules arabes*

Les Arabes n'ont malheureusement pas beaucoup modifié leur attitude au cours des années qui ont suivi. L'attention du monde a surtout porté sur deux «plans de paix» proposés depuis dix-huit mois par les milieux arabes.

En août 1981, le prince héritier de l'Arabie saoudite, le prince Fahd, énonçant une série de principes pour un «règlement complet» du conflit du Proche-Orient; le septième point de cet énoncé disait notamment «les États de la région devraient vivre en paix». De nombreux observateurs ne se sont pas rendus compte que les points du plan Fahd n'étaient qu'un condensé des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies que la plupart des États arabes avaient acceptées en totalité après avoir rejeté les accords de Camp David. Le plan proposait essentiellement l'établissement d'un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec le secteur est de Jérusalem comme capitale, et le droit pour les réfugiés palestiniens de retourner là où ils habitaient en Israël avant 1967. Le nom d'Israël n'apparaissait pas comme tel dans la liste des «États» de la région, et il n'était pas question de négociations directes entre Israël et les États arabes. Bien que de nombreux pays de l'Ouest aient interprété l'expression «États de la région» vivant en paix comme une reconnaissance implicite d'Israël, et l'aient donc considéré comme un progrès important, les Saoudiens et d'autres porte-parole arabes ont délibérément été ambigus sur ce point.

Toutefois, même cette vague formulation était jugée inacceptable par la Syrie, la Libye, l'Irak, l'Algérie, le Sud-Yémen et l'OLP. En conséquence, le sommet de la Ligue arabe de novembre 1981 tomba à l'eau après cinq heures d'échanges acerbes, ses membres étant incapables de s'entendre sur le plan Fahd.

* (Conférences au sommet de la Ligue arabe, novembre 1978 et mars 1979; réunion des ministres des affaires étrangères de la conférence islamique, 1979; sommet des pays non alignés, septembre 1979.)

Nearly one year later, in September, 1982, the Arab League summit met again, and this time approved a programme which has become known as the Fez Charter. Reflecting in its content concessions which had been made to Syria, it was regressive even in comparison to the Fahd plan. The seventh point of the Fahd plan was replaced with a watered-down formulation, according to which the Security Council would guarantee peace for all states. This would not only further obviate the need for direct contact with Israel, but would also give the USSR the right to veto decisions which, judging by historical precedents, could hardly have provided such guarantees in any case. Furthermore, the Fez Charter elevated the notion of the PLO's centrality by incorporating it in the main text, whereas in Fahd's plan this had appeared in an accompanying explanation.

The Fez Charter pointed again to the Arab world's tendency to find refuge in old, confining formulae. While rich in rhetoric, the slogans of Fez were poor in substance. By declaratively reaffirming the PLO's centrality, the Arab states also reaffirmed the decision taken at their Rabat Summit in 1974, which had effectively usurped the role of King Hussein of Jordan in any future negotiations concerning the Palestinians in the West Bank. In effect, therefore, the Fez summit continued to constrain King Hussein from joining the peace process, and virtually closed the door on any meaningful progress.

4. *Recognition of Israel*

Evasive formulae which allow some Arab spokesmen to speak today of "implied recognition" and "non-belligerency" have been devalued by the Egyptian-Israeli example. Direct talks leading to full normalization of relations are the *sine qua non* of peace in the Middle East. To a limited extent, Arab leaders have been prepared to address the question of recognition of Israel in private. Even then, however, they see recognition as a prize which might be granted to Israel at the end of a process during which Israel would already have given in to a series of dictates.

In fact, recognition of Israel's legitimacy is not the culmination but merely the beginning of a process. Recognition signifies the end of the to-be-or-not-to-be debate about Isreal's existence, as far as the particular Arab country is concerned. As such, it is a necessary preliminary measure to clear the way for political negotiations to resolve substantive disputes.

The oft-heard contention that recognition of Israel is the only "card" in the PLO hand, and must therefore be played last, ignores the fact that Israel's principal objective in the Middle East is stability and freedom from external threats, and that Arab recognition is merely an indispensable step along that road. President Sadat showed that recognition is not the last but rather the "first" card to be played. A mere month before his historic visit to Jerusalem, public opinion polls showed rigidity among a majority of Israelis on the question of territorial compromise in the Sinai. President Sadat wrought a virtual revolution by playing the recognition card in that visit, thus breaking through the psychological barriers which he himself said were 80 per cent of the problem. While his

Près d'un an plus tard, en septembre 1982, la Ligue arabe tient un autre sommet et, cette fois, approuva un programme connu depuis sous le nom de Charte de Fez. Son contenu tenait compte de concessions faites à la Syrie, de sorte qu'elle était régressive même en comparaison avec le plan Fahd. Le septième point du plan Fahd était remplacé par une formulation édulcorée, selon laquelle le Conseil de sécurité garantirait la paix à tous les États. Non seulement cette solution permettrait d'éviter des contacts directs avec Israël, mais elle accorderait à l'URSS le droit d'exercer son veto sur des décisions qui, à en juger par les précédents historiques, auraient difficilement pu, de tout façon, offrir ces garanties. En outre, la Charte de Fez renforçait la notion du caractère central de l'OLP en l'incorporant dans le texte principal, tandis que dans le plan Fahd cette notion figurait dans une note explicative.

La Charte de Fez soulignait encore une fois la tendance du monde arabe à trouver refuge dans des formules dépassées et restrictives. Bien que riches en rhétorique, les slogans de la Charte de Fez étaient pauvres en substance. En réaffirmant ouvertement le caractère central de l'OLP, les États arabes réaffirmaient également la décision prise à leur sommet de Rabat, en 1974, laquelle leur avait permis de se substituer au roi Hussein de Jordanie dans toutes négociations à venir concernant les Palestiniens vivant en Cisjordanie. Le sommet de Fez continua ainsi d'empêcher le roi Hussein de participer aux pourparlers en vue de l'instauration de la paix et ferma pratiquement la porte à tout progrès significatif.

4. *Reconnaissance d'Israël*

L'exemple israélo-égyptien a édulcoré, des formules évasives qui permettent à certains porte-parole arabes de parler aujourd'hui de «reconnaissance tacite» et de «non-belligérance». Des pourparlers directs, aboutissant à la pleine normalisation des relations au Proche-Orient, sont la condition indispensable à l'instauration de la paix dans cette région. Les dirigeants arabes ont accepté avec réserve d'aborder en privé la question de la reconnaissance d'Israël. Même là, ils considèrent cependant cette reconnaissance comme une récompense qui sera peut-être accordée à Israël au terme d'un processus pendant lequel il aura déjà obéi à une série d'ordres.

En fait, la reconnaissance de la légitimité d'Israël n'est pas le point culminant, mais tout juste le début d'un processus. Pour ce pays arabe en particulier, cette reconnaissance viendrait clore le débat sur l'existence ou la non-existence d'Israël. En soi, il s'agit d'une mesure préliminaire qui est nécessaire pour ouvrir la voie à des négociations politiques visant à régler des différends de fond.

L'allégation courante voulant que la reconnaissance d'Israël soit la seule «carte» dont dispose l'OLP, et partant, qu'elle doive être jouée en dernier, ne tient pas compte du fait que le principal objectif d'Israël au Moyen-Orient est d'assurer sa stabilité et d'éviter toutes menaces extérieures, et que sa reconnaissance par les pays arabes n'est simplement qu'un pas indispensable dans cette voie. Le président Sadate a prouvé que cette reconnaissance n'est pas la dernière, mais plutôt la «première» question à régler. Tout juste un mois avant sa visite historique à Jérusalem, des sondages de l'opinion publique avaient indiqué qu'une majorité d'Israéliens rejetaient toute possibilité de compromis au sujet des territoires du Sinaï. Au cours de cette visite, le président Sadate a provoqué une

positions on substantive issues at that time were unacceptable to Israel, the fact of his recognition established momentum and gave Egypt substantial leverage in the subsequent negotiations on outstanding disputes, which led eventually to the peace treaty, the return of the Sinai to Egypt, and the re-opening of Egypt's Suez Canal.

véritable révolution lorsqu'il a joué la carte de la reconnaissance, franchissant ainsi les barrières psychologiques qui, selon ses propres paroles, représentaient 80 p. 100 du problème. Bien qu'à cette époque, Israël jugeait inacceptable la position de M. Sadate sur des questions de fond, le fait qu'il reconnaissait l'État marqua un point tournant et permit à l'Égypte d'exercer une influence considérable sur les négociations ultérieures axées sur le règlement des différends; ces négociations aboutirent à la signature du traité de paix, à la restitution du Sinaï à l'Égypte et à la réouverture du canal de Suez.

5. *Israel's Legitimate Security Concerns*

Apart from the question of recognition, any realistic proposal for movement towards peace must take account of Israel's legitimate security concerns. With a territory comprising less than 8,000 square miles, narrowing at its waist to a width of 9 miles, and with its population and industrial heartland heavily concentrated in particularly vulnerable areas, Israel would face exceedingly serious problems in trying to ensure a modicum of security under the best of circumstances. The severity of this predicament has been infinitely magnified by the relentless hostility of the Arab countries to Israel's very existence.

For Israel's population of 4,000,000 people, the prospect of losing a single war to these countries is simply unthinkable. Yet it is a constant threat. Prior to the 1967 Six Day War, Israel possessed no strategic depth between her population centres and her borders as defined in the Armistice Agreements of 1949. The dimensions of the coastal area as defined by the 1949 lines, and its topography—an open area, where mobile forces can easily maneuver—make defense of Israel's coast extremely difficult, even with strategic warning. Moreover, long-range artillery placed in the West Bank could threaten over 90 p. 100 of Israel's civilian population and virtually all of her industrial infrastructure. Anti-aircraft missiles placed there could control a major portion of Israeli airspace, neutralize Israel's only international airport and render inoperable several important IAF* bases. Enemy electronic warning systems placed on the West Bank would control Israel's territory from Haifa in the north to Beer Sheba in the south, including the coastal plain in its entirety.

While it is clear that no modern state can expect to have absolute security, it is equally clear that no state can be expected to entrust its security primarily to promises, particularly ones as vague and equivocal as those offered to date by the Arab countries. It would be equally unrealistic to expect Israel to rely for its security on guarantees by the Security Council of the United Nations, an organization which, for reasons embedded in the nature of international political behaviour, has never been able to provide security to any

5. *Craintes légitimes d'Israël pour sa sécurité*

Outre la question de la reconnaissance, toute proposition réaliste tendant vers la paix doit tenir compte des craintes légitimes d'Israël pour sa sécurité. Occupant un territoire d'une superficie de moins de 8,000 milles carrés, d'à peine 9 milles de largeur en son centre, et avec une population et des industries largement concentrées dans des secteurs particulièrement vulnérables, Israël ferait face à de très graves problèmes s'il tentait de s'assurer un minimum de sécurité, même dans les circonstances les plus favorables. La gravité de cette situation a été extrêmement amplifiée par l'hostilité implacable que manifestent les pays arabes envers l'existence même d'Israël.

Pour les quatre millions d'habitants d'Israël, la perspective de perdre une seule guerre contre ces pays est simplement impensable. Pourtant, cette menace plane constamment sur eux. Avant la Guerre des Six Jours de 1967, Israël ne possédait aucune barrière stratégique entre ses agglomérations et ses frontières, définies dans les Conventions d'armistice signées en 1949. La configuration de sa zone côtière, définie selon les lignes de démarcation établies en 1949, et sa topographie—région ouverte où des forces mobiles peuvent facilement manœuvrer—rendent la défense de la côte israélienne extrêmement difficile, même si un préavis stratégique lui était donné. En outre, une artillerie à grande portée installée en Cisjordanie pourrait menacer plus de 90 p. 100 de la population civile d'Israël et pratiquement toute son infrastructure industrielle. Des missiles anti-aériens installés à cet endroit pourraient contrôler une grande partie de l'espace aérien d'Israël, neutraliser son unique aéroport international et mettre hors d'usage plusieurs bases importantes de la F.A.I.*. Des systèmes d'alerte électroniques disposés par l'ennemi en Cisjordanie contrôleraient le territoire israélien depuis Haïfa, au nord, jusqu'à Beer-Sheva, au sud, y compris toute la plaine côtière.

Bien qu'il soit évident qu'aucun État moderne ne peut s'attendre à jouir d'une sécurité absolue, il est également évident qu'aucun État ne peut compter principalement sur des promesses pour assurer sa sécurité, surtout s'il s'agit de promesses aussi vagues et équivoques que celles que les pays arabes ont faites jusqu'à maintenant. Il serait tout aussi peu réaliste de penser que pour assurer sa sécurité, Israël puisse compter sur des garanties offertes par le Conseil de sécurité des Nations unies, organisme qui, pour des raisons inhérentes

* Israel Air Force

* Force aérienne d'Israël

nation, and which has shown itself particularly ineffectual where Israel is concerned.*

The gravity and reality of Israel's security concerns are beyond question. No government of Israel can afford, and none should be expected, to risk the country's existence by making further substantial concessions except on the basis of clear, firm and tangible commitments by its Arab neighbours.

6. *Palestinian Rights*

Any realistic proposal for movement towards peace will, like the Camp David Accords, have to contain potential for fulfilling the legitimate aspirations of the Palestinian Arabs. Recognition of this fact has focussed some attention on catchphrases, such as "the inalienable rights of the Palestinian people". This particular phrase is dangerous. In its most aggressive definition, it implies that there is a claim to national legitimacy, if not sovereignty, which over-rides and is superior to that of Israel within the former British Mandate area of Palestine. This maximalist or "rejectionist" interpretation is implicit in the position of the Arab states and explicit in the Covenant of the PLO; indeed, with the exception of Egypt, no Arab state openly acknowledges the legitimacy of any Zionist claim to any part of what was formerly Palestine. Nevertheless, many non-Arab governments interpret this phrase to mean that there is a claim parallel to that of Israel within the territory west of the Jordan River, and that a just and fair solution to the problem would entail some sort of division of jurisdiction within that territory. In the current environment, however, and particularly at the current juncture in Arab-Israeli relations, the use of this phrase by states or parties outside the Middle East is interpreted both by the Arabs and by the Israelis as denoting support for the maximalist or "rejectionist" Arab position.

Similar problems arise with the notions of Palestinian "self-determination" and an "independent Palestinian state", two more phrases which have received the support of the United Nations' automatic majority and of some western countries. In the Middle East lexicon, these terms connote principles that are not consonant with support for a secure Israel or with Security Council Resolution 242. While some Arab states may of necessity acknowledge the reality of Israel in private now, the official Palestinian position as put forward by the PLO, and backed by the Arab states, is that Palestinian self-determination is exclusivist and precludes the Jewish right to a sovereign state in the region, and that an independent Palestinian state should comprise the entire area of Mandatory Palestine, including present-day Israel. Equivocations to the contrary notwithstanding, the PLO's Covenant remains in

* A dramatic example of the unreliability of the United Nations occurred in 1967, when the Secretary General readily agreed to President Nasser's demand that the UN Emergency force be withdrawn from Sinai immediately, despite the escalating Arab-Israeli crisis. This withdrawal was a major factor leading to the outbreak of the Six-Day War a few weeks later.

au comportement politique international, n'a jamais pu assurer la sécurité de quelque pays que ce soit, et qui s'est montré particulièrement inefficace dans le cas d'Israël.*

La gravité et le bien-fondé des craintes d'Israël sont incontestables. Aucun gouvernement israélien ne peut se permettre—et on ne devrait pas non plus s'attendre qu'il le fasse—de mettre l'existence du pays en péril en faisant d'autres grandes concessions sauf si ses voisins arabes prennent des engagements clairs, fermes et tangibles.

6. *Droits des Palestiniens*

Toute proposition réaliste en faveur de la paix doit, comme les accords de Camp David, pouvoir répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens arabes. La reconnaissance de ce fait a attiré l'attention sur des slogans tels que «les droits inaliénables du peuple palestinien». Cette expression particulière présente des dangers. Sa définition la plus vigoureuse suggère une revendication de la légitimité nationale, sinon de la souveraineté, qui outrepasse et dépasse celle d'Israël, suivant le mandat confié antérieurement à la Grande-Bretagne sur la Palestine. Cette interprétation maximaliste ou «réjectionniste» est implicite dans la position des États arabes et explicite dans l'engagement de l'O.L.P.; en fait, à l'exception de l'Égypte, aucun État arabe ne reconnaît ouvertement la légitimité de toute revendication sioniste de quelque partie que ce soit du territoire qui constituait autrefois la Palestine. Néanmoins, de nombreux gouvernements non arabes interprètent cette expression comme une revendication parallèle à celle faite par Israël en ce qui concerne le territoire situé à l'ouest du Jourdain, et en déduisent qu'une solution juste et équitable du problème entraînerait un partage quelconque des compétences dans ce territoire. Toutefois, dans la conjoncture actuelle et plus particulièrement, dans l'état actuel des relations israélo-arabes, lorsque des États ou des parties étrangers au Proche-Orient emploient cette expression, Arabes et Israéliens y voient un signe de soutien de la position arabe maximaliste ou «réjectionniste».

Des problèmes analogues surgissent au sujet des notions d'«autodétermination» de la Palestine et d'«État indépendant en Palestine», deux autres expressions auxquelles ont souscrit d'emblée la majorité des pays membres des Nations unies et certains pays occidentaux. Pour le Proche-Orient, ces expressions suggèrent des principes qui ne favorisent pas l'institution d'un État d'Israël solide ni n'appuient la résolution 242 du Conseil de sécurité. Bien que, par la force des choses, certains États arabes reconnaissent peut-être aujourd'hui, en privé, l'existence d'Israël, la position officielle des Palestiniens, avancée par l'O.L.P. et appuyée par les États arabes, veut que l'autodétermination de la Palestine soit exclusiviste et constitue une entrave au droit des Juifs de posséder un État souverain dans la région, et qu'un État indépendant en Palestine comprenne toute la région de la Palestine mandataire, y compris l'État d'Israël actuel. Malgré des propos équivoques à l'effet contraire, l'engagement de l'O.L.P. demeure et ses

* Exemple frappant du manque de fiabilité des Nations unies: en 1967, le secrétaire général a accédé volontiers à la demande du président Nasser de retirer immédiatement du Sinaï la Force d'urgence des Nations unies, malgré la montée de la crise israélo-arabe. Ce retrait a grandement contribué à déclencher la Guerre des Six Jours, quelques semaines plus tard.

place, and statements by PLO leaders continue to emphasize their profound rejection of Israel's very existence.*

Those who urge the adoption of such phrases may believe that by doing so they advance the cause of peace. However, as long as the PLO refrains from changing its philosophy and moving towards policies based on co-existence and compromise, the adoption of codewords such as "self-determination" and "independent statehood" only award it an unwarranted victory. By rewarding the intransigent through support of their position, those who adopt these terms strengthen the hands of the rejectionists among the Arabs, on the one hand, while reinforcing Israel's sense of isolation and concern with regard to making concessions, on the other hand.

Our government's position on Palestinian rights has evolved over the last several years. Its current formulation refers to the Palestinians' "right to a homeland, within a clearly defined territory . . . the West Bank and the Gaza Strip." This formulation comes perilously close to the political lexicon of the PLO when that lexicon has not been amended in the direction of moderation and compromise. In our view, moreover, the use of the word "homeland" and the reference to a definite territorial framework, coupled with recent comments** made concerning the Reagan plan, constitute a regrettable deviation from the important Canadian policy of not prejudging the outcome of negotiations. Since the Camp David Accords provide for negotiations which must "recognize the legitimate rights of the Palestinian people," and provides for the Palestinians to "participate in the determination of their own future," further definition of those rights should be left to the negotiating process.

7. *The Reagan Plan*

In September, 1982, United States President Reagan seized the political potential which existed in the aftermath of the PLO's defeat in Lebanon, to put forward a plan that called for a 5-year transition period for the West Bank and Gaza (*as in Camp David*), followed by self-government for the territories "in association" with Jordan. He left the PLO out of the Middle East diplomatic equation, rejected both an independent, sovereign Palestinian state and Israeli annexation of the West Bank and Gaza and, in effect, challenged Jordan to reassume responsibility for negotiating on behalf of the West Bank Palestinians—a mandate that had been usurped by the PLO, with Arab League backing, at the October 1974 Rabat summit. In its recognition of Israel's crucial security needs, Palestinian rights and the importance of a transition period, the Reagan statement was consistent with Camp David and was an important and meaningful contribution to the peace process. However, in its attempt to outline the final status of

* For example, in an interview in Kuwait which was carried in the Saudi *Ar-Riyad* on November 21, 1982, Hani el-Hasan, a member of the Fatah Central Committee and a political advisor to Yasser Arafat, said: "We will not let anyone live unless Zionism falls. Our Revolution was not born and did not flourish in order to recognize Israel. Our task is as clear as daylight and it is unquestionable. We are here to regain the land, all the land, of Palestine, all the Palestinian towns of Jerusalem, Nablus, Haifa, Gaza and Safad. These are our towns and are equally dear to us.

We know that there is a grave for one, not for two. Either we will be buried in it or the Zionists will. Begin knows this and so does Yasir' Arafat. This is why our conflict with Zionism must end with the burial of Zionism or ourselves, but we will never be buried." (Foreign Broadcast Information Service, November 26, 1982).

** See pages 12-13 for a more detailed discussion.

dirigeants continuent de souligner dans leurs déclarations qu'ils nient totalement l'existence même d'Israël.*

Ceux qui préconisent vivement l'adoption de ces expressions peuvent croire que, ce faisant, ils feront progresser la cause de la paix. Cependant, tant que l'O.L.P. refusera de changer de philosophie et d'adopter des politiques fondées sur la coexistence et le compromis, l'utilisation d'expressions comme «autodétermination» et «État indépendant» reviendra a concéder à celle-ci une victoire injustifiée. En appuyant la position des intransigeants, ceux qui adoptent ces expressions d'une part jouent le jeu des Arabes réjectionnistes et d'autre part, renforcent le sentiment d'isolement d'Israël et sa réticence à accorder des concessions.

La position de notre gouvernement vis-à-vis des droits des Palestiniens a évolué ces dernières années. La politique actuelle parle du «droit des Palestiniens à une patrie, dans un territoire clairement défini . . . la Cisjordanie et la bande de Gaza». Cette formulation se rapproche dangereusement du lexique politique de l'O.L.P., d'autant que celui-ci ne semble pas vouloir pencher vers la modération et le compromis. Qui plus est, l'emploi du terme «patrie» et l'allusion à un territoire précis, conjugués aux récents commentaires formulés au sujet du plan Reagan** se démarquent regrettablement, selon nous, d'une politique canadienne importante consistant à ne pas anticiper les résultats des négociations. Étant donné que les accords de Camp David prévoient des négociations fondées sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien et la participation des Palestiniens à la détermination de leur propre avenir, il faut laisser au processus des négociations le soin de définir ces droits.

7. *Le plan Reagan*

En septembre 1982, le président des États-Unis, Ronald Reagan, a profité du climat politique qui a suivi la défaite de l'O.L.P. au Liban pour mettre de l'avant un plan prévoyant une période de transition de cinq ans en ce qui concerne la Cisjordanie et la bande de Gaza (comme dans le cas des accords de Camp David), qui aboutirait sur l'autonomie des territoires «en collaboration» avec la Jordanie. Ronald Reagan a laissé tomber l'O.L.P. de l'équation diplomatique du Proche-Orient, a rejeté l'idée d'un État palestinien souverain et indépendant ainsi que la motion de l'annexion par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et il a en fait défié la Jordanie de reprendre les négociations au nom des Palestiniens de Cisjordanie—mandat qui avait été usurpé par l'O.L.P., avec le soutien de la Ligue arabe, lors du sommet de Rabat d'octobre 1974. Le plan Reagan respecte l'esprit des accords de Camp David dans la mesure où on y tient compte des besoins cruciaux d'Israël en matière de sécurité, des droits des

* Par exemple, dans une entrevue réalisée au Koweït et reportée dans l'*Ar-Riyad* saoudien le 21 novembre 1982, Hani el-Hasan, membre du Comité central de Fatah et conseiller politique de Yasser Arafat, déclarait: «Nous ne laisserons la vie à personne, à moins que le sionisme ne disparaisse. Nous n'avons pas commencé et poursuivi notre révolution pour en arriver à reconnaître Israël. Notre tâche est claire comme le jour et indiscutable. Nous sommes ici pour reconquérir la terre, toute la terre de Palestine, toutes les villes palestiniennes: Jérusalem, Nablus, Haïfa, Gaza et Safad. Ce sont nos villes et nous les chérissons toutes également.

Nous savons qu'un peuple, pas deux, doit disparaître. C'est nous, ou bien les Sionistes qui disparaîtront. Begin le sait, et Yasser Arafat le sait également. C'est pourquoi le conflit qui nous oppose au sionisme doit se terminer par la disparation du sionisme ou par la nôtre, mais nous ne disparaîtrons jamais.» (Service de renseignements étrangers, le 26 novembre 1982).

** Pour une analyse plus détaillée, voir les pages 12-13.

the West Bank and Gaza, the Reagan plan went beyond the open-ended nature of the Camp David Accords—an essential element in their formulation. Indeed, political discussions since the publication of the Reagan statement have tended to focus on the question of sovereignty, thereby diverting attention and effort away from the implementation of a transition period.

The Canadian government's position on the Reagan proposal was expressed by the former Secretary of State for External Affairs, the Hon. Mark MacGuigan, last September. He said that the government "very strongly" endorsed the Reagan "initiative." But he added that the government continued to believe that the final status of the West Bank and the Gaza Strip and the nature of the Palestinian homeland should be determined in negotiations among the parties concerned. Unlike President Reagan, therefore, Canada would not limit the result to a "Jordanian option", although this was highly acceptable, and would not exclude the option of an independent state.*

A more comprehensive statement on the Reagan proposal was made by then Minister of State for External Relations, the Hon. Pierre de Bané, in his statement to the 14th Congress of the Centre Québécois de Relations Internationales on September 30, 1982. Mr. de Bané declared Canada's agreement with what he listed as the "main lines" of the US initiative: "the insistence on security for Israel and on full autonomy and self-government for the Palestinians in the West Bank and Gaza in the Camp David framework;" "the participation of Jordan and the Palestinians in the autonomy talks;" and, "the opposition to Israeli annexation of the territories." Like Mr. MacGuigan, however, Mr. de Bané said that Canada "would not rule out the possibility of a Palestinian state", because "For Canada, the key is that we do not want to prejudge the outcome of eventual negotiations among the participants when they sit down to talk."

As already noted, the Canada-Israel Committee supports this principle wholeheartedly. However, in our view "not prejudging the outcome" should apply to *all* options, including that of eventual Israeli control. Canada should not favour some options over others. Future adherence to the principle of not prejudging the outcome of negotiations is a prerequisite if Canada is to be able to encourage the parties to move towards those negotiations, which are considered so crucial.

8. *Imbalance in Canadian Criticisms*

We are disturbed by the imbalance in the government's decisions to condemn publicly the actions and policies of particular parties in the Middle East. Canada's condemnation of the passage of Israel's Basic Law formally proclaiming Jerusalem as the country's capital in July, 1980, for example,

* These comments were made by Mr. MacGuigan at a luncheon for members of the press in Ottawa, on September 9, 1982.

Palestiniens et de l'importance d'une période de transition, il constitue un pas important et significatif vers la paix. Néanmoins, en tentant de donner un aperçu du statut final de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, le plan Reagan va au-delà des accords de Camp David qui restaient vagues à ce sujet, ce qui constituait d'ailleurs un aspect essentiel de leur formulation. En fait, depuis la publication du plan Reagan, les discussions politiques ont le plus souvent été axées sur la question de la souveraineté, ce qui a distrait l'attention et les efforts de l'instauration d'une période de transition.

La position du gouvernement canadien vis-à-vis du plan Reagan a été énoncée en septembre dernier par l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark McGuigan. Ce dernier a déclaré que le gouvernement était très satisfait du plan Reagan. Il a cependant ajouté que le gouvernement persistait à penser que le statut final de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, ainsi que la nature de la patrie palestinienne devraient être déterminés au moyen de négociations entre les parties intéressées. Par conséquent, contrairement au président Reagan, le Canada ne ramènerait pas les résultats à «l'option jordanienne», bien que celle-ci soit très acceptable et qu'elle n'exclue pas l'option d'un État indépendant.*

Le ministre d'État aux Relations extérieures d'alors, l'honorable Pierre de Bané, a fait une déclaration plus étoffée sur le plan Reagan dans son allocution prononcée à l'occasion du 14e congrès du Centre québécois de relations internationales, le 30 septembre 1982. M. de Bané a fait état de l'accord du Canada avec ce qu'il a appelé les «grandes lignes» de l'initiative américaine: «l'insistance, dans les accords de Camp David, sur la sécurité d'Israël et l'autonomie totale des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza», «la participation de la Jordanie et des Palestiniens aux pourparlers sur l'autonomie», et «l'opposition à l'annexion des territoires occupés par Israël.» Cependant, à l'instar de M. MacGuigan, M. de Bané a déclaré que le Canada «n'élimine pas la possibilité de création d'un État palestinien», parce que «pour le Canada, la clé réside dans le fait que nous ne voulons pas anticiper l'aboutissement de pourparlers éventuels au moment où les intéressés décideront de négocier.»

Comme on l'a déjà signalé, le Comité Canada-Israël appuie ce principe sans réserve. Néanmoins, à notre avis, ce refus d'anticiper l'aboutissement des négociations devrait s'appliquer à *toutes* les options, y compris celle d'une prise de contrôle éventuelle des territoires occupés par Israël. Le Canada ne devrait pas favoriser certaines options au détriment des autres. Il est essentiel que le Canada continue de respecter ce principe s'il veut être en mesure d'inciter les intéressés à entreprendre ces négociations que l'on considère comme si importantes.

8. *Déséquilibre des critiques canadiennes*

Nous sommes inquiets du déséquilibre dont témoigne la décision du gouvernement de condamner publiquement les actions et les politiques de certaines des parties au conflit du Proche-Orient. Par exemple, la condamnation par le Canada de l'adoption de la loi fondamentale israélienne proclamant

* Ces commentaires ont été faits par M. Mark MacGuigan lors d'un déjeuner donné pour les membres de la presse à Ottawa, le 9 septembre 1982.

was not accompanied by any comment on the law, passed by the Egyptian parliament in April of that year, which, notwithstanding the Camp David process then underway, proclaimed East Jerusalem the capital of a future independent Palestinian state. Yet this Egyptian action was the major factor leading to the Knesset's measure.

When Canada condemned the Israeli raid on Iraq's nuclear reactor in June, 1981, it failed to mention its own reservations with regard to IAEA* safeguards, or the overwhelming evidence pointing to Iraq's intentions to produce nuclear weapons. Nor did it mention Israel's extensive diplomatic efforts, since 1975, to halt the supply of nuclear-weapons material from western countries to Iraq.

In July, 1981, Canada condemned the Israeli bombing of PLO targets in Beirut, but failed to mention the context within which they occurred—extensive PLO arming and the shelling of Israeli northern settlements.

The government's initial response to the Israeli incursion into Lebanon in June, 1982, took the form of a call for immediate, unconditional Israeli withdrawal. It failed to mention the presence of 30,000 Syrian and 15,000 PLO troops in that country. Only late in July, 1982, did the government call for a withdrawal of *all* foreign forces from Lebanon.

Quite apart from our disagreement with the government on the substantive issues in each of these cases, we believe that the government is engaging in a pattern of criticism which falls short of the balance which Canada strives for, and needs to maintain, in its Middle East policy.

9. *Settlements*

Canada has taken a very firm position in opposition to Jewish settlements in the West Bank and Gaza. Government spokesmen state categorically that these settlements are contrary to international law and a barrier to peace, and have implied that existing settlements should be dismantled. The charge that the settlements are illegal is based on the assumption that Israel is a "belligerent occupier" of the West Bank. Israel denies that this is so. A number of legal authorities agree with the Israeli position. Based on the fact that there was no widely recognized, established sovereignty over the territories prior to the Israeli occupation, and given that Israel's action in 1967 was defensive in nature, they conclude that Israel can show a superior title to the area relative to any other state.**

officiellement Jérusalem comme la capitale du pays en juillet 1980 n'a été accompagnée d'aucun commentaire sur la loi adoptée par le Parlement égyptien en avril de la même année qui, nonobstant les négociations de Camp David alors en cours, proclamait Jérusalem-Est comme la capitale du futur État palestinien indépendant. Pourtant, cette décision des Égyptiens a été le principal facteur qui a incité la Knesset à adopter la loi fondamentale.

Lorsque le Canada a condamné le raid des Israéliens sur le réacteur nucléaire irakien en juin 1981, il a passé sous silence ses propres réserves au sujet des règlements de l'AIEA,* de même que les indices considérables dévoilant l'intention de l'Irak de produire des armes nucléaires. Le Canada n'a pas non plus mentionné les vastes efforts diplomatiques déployés par Israël depuis 1975 pour mettre un terme à la vente à l'Irak, par les pays occidentaux, de matériel permettant la production d'armes nucléaires.

En juillet 1981, le Canada a condamné le bombardement par Israël d'unités de l'O.L.P. à Beyrouth, mais s'est gardé de mentionner le contexte dans lequel il s'est produit, à savoir l'armement massif des forces de l'O.L.P. et le pilonnage des colonies israéliennes du Nord.

Lors de l'incursion israélienne au Liban en juin 1982, le gouvernement a initialement exigé le retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes. Il n'a pas mentionné la présence de 30,000 soldats syriens et de 15,000 soldats de l'O.L.P. dans ce pays. Ce n'est qu'à la fin de juillet 1982 que le gouvernement a exigé le retrait de *toutes* les forces étragères du Liban.

Mis à part notre désapprobation de l'attitude du gouvernement dans chacun de ces cas, nous estimons que celui-ci s'engage dans la voie de critiques qui sont loin de l'équilibre que le Canada tente d'atteindre et de maintenir dans sa politique au sujet du Proche-Orient.

9. *Colonies de peuplement*

Le Canada s'est fermement opposé à l'implantation de colonies de peuplement juives sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza. Les porte-parole du gouvernement ont déclaré catégoriquement que ces colonies de peuplement sont contraires au droit international et entravent la paix, et ils ont laissé entendre que les colonies existantes devraient être démantelées. L'accusation d'illégalité que l'on fait peser sur ces colonies repose sur l'hypothèse «qu'Israël est un occupant bélligérant» de la rive occidentale du Jourdain. Israël le dément. Un certain nombre d'autorités en matière juridique sont d'accord avec la position israélienne. Étant donné qu'aucun État n'était reconnu comme souverain de ces territoires avant leur occupation par les Israéliens, et que les actions israéliennes de 1967 étaient défensives, ces autorités concluent qu'Israël a plus de droits qu'aucun autre État sur ces territoires.**

---

* International Atomic Energy Agency

** See, for example:

Stephen Schwebel, "What Weight to Conquest?" (1970) 64 *American Journal of International Law*, p. 344;

Yehuda Z. Blum, *Historic Titles in International Law* (1965);

Julius Stone, *Legal Controls of International Conflict* (1959).

* Agence internationale de l'énergie atomique.

** Voir, par exemple:

Stephen Schwebel, «What Weight to Conquest?» (1970) 64 *American Journal of International Law*, p. 344;

Yehuda Z. Blum, *Historic Titles in International Law* (1965);

Julius Stone, *Legal Controls of International Conflict* (1959).

Other considerations also bear on the settlements question. Since biblical times, Jews have lived continuously in the area now known as the West Bank. The only exception was the period from 1948 to 1967, when Jordan illegally occupied the territory and prohibited Jews from living there. The vast majority of Israelis, for this and other reasons, cannot accept the principle that this area, part of their historic homeland, should be Judenrein.* The concensus on this point is strengthened by security considerations deriving from Israel's experience as a country constantly under seige. There is a wide variety of views among Israelis, however, on specific questions of extent, timing and geographic location of settlements, and the current Israeli government and the major opposition party in the Knesset have different policies on the matter.

In our view, the attention given to the settlements in current discussion greatly exceeds their real importance in the Arab-Israeli dispute. Too much credibility is given to Arab complaints that the settlements are a barrier to peace. It should be recalled that major Jewish settlements had been built in the Sinai, and that these were a barrier neither to the opening nor to the successful completion of negotiations between Israel and Egypt. Once negotiations on the future of the West Bank and Gaza begin, the question of the settlements is likely to become simply one regarding the status of 25,000 Jews living among a population of 770,000 Arabs in those areas. This question is distinct from that of sovereignty. In this context, it is useful to remember that there are 600,000 Arabs living among 3,500,-000 Jews in Israel itself. Given these considerations, we believe that the most fruitful approach by Arab countries truly interested in peace would be to enter into negotiations with Israel, and to place their concerns about the settlements on the bargaining table, for discussion along with the other questions at issue. In the absence of such a move, we are inclined to believe that these countries are using the settlements as an excuse for the same refusal to negotiate with Israel that was their policy before any settlements existed.

10. *Jerusalem*

The Canada-Israel Committee disagrees with the government's position on Jerusalem. The reunited City of Jerusalem, free and undivided, is and must remain the capital of Israel. In stark contrast to the situation which prevailed during the 19 years of Jordan's illegal occupation, when the city was divided, the Holy Places of the various religious faiths in Jerusalem

* Making Europe *Judenrein*, i.e., free of Jews, was a goal of Nazi policy policy during World War II.

D'autres considérations entrent en ligne de compte en ce qui concerne les colonies de peuplement. Depuis les temps bibliques, les Juifs ont toujours vécu dans cette région comme aujourd'hui sous le nom de Cisjordanie. La seule exception a été la période allant de 1948 à 1967 pendant laquelle la Jordanie a illégalement occupé ce territoire et l'a interdit aux Juifs. Pour cette raison et de nombreuses autres, la grande majorité des Israéliens ne peuvent accepter le principe selon lequel cette région, qui fait partie de leur partie historique, devrait être *Judenrein.** Le consensus à ce sujet est renforcé par des considérations de sécurité découlant de l'histoire d'Israël qui a toujours été un pays assiégé. Néanmoins, les vues sont partagées chez les Israéliens en ce qui concerne les questions précises de l'ampleur et de la situation géographique de ces colonies de peuplement et du moment de leur implantation. Le gouvernement israélien actuel et le principal parti d'opposition à la Knesset ont des politiques différentes à cet égard.

A notre avis, l'attention accordée à la question des colonies de peuplement dans le débat actuel dépasse de loin leur importance réelle dans le contexte du conflit israélo-arabe. On accorde beaucoup trop de crédit aux allégations des Arabes qui prétendent que les colonies de peuplement sont un obstacle à la paix. Il y a lieu de se rappeler que les principales colonies de peuplement juives ont été implantées au Sinaï et que celles-ci n'ont empêché ni l'ouverture ni l'aboutissement des négociations entre Israël et l'Égypte. Une fois que les négociations sur l'avenir de la rive occidentale du Jourdain et de la bande de Gaza commenceront, la question des colonies de peuplement se ramènera sans doute tout simplement à la question du statut de 25,000 Juifs vivant au sein d'une population de 770,000 Arabes dans ces régions. Cette question n'a rien à voir avec la question de la souveraineté. A cet égard, il y a lieu de se rappeler que 600,000 Arabes vivent parmi 3,500,000 Juifs en Israël. Compte tenu de ce qui précède, nous estimons que la meilleure attitude pour les pays arabes vraiment soucieux de faire la paix consisterait à entamer des pour parlers avec Israël et à placer leurs préoccupations au sujet des colonies de peuplement sur la table de négociation, pour qu'on en discute au même titre que les autres problèmes à régler. Faute de quoi, nous sommes enclins à penser que ces pays se servent de la question des colonies de peuplement comme d'une excuse pour refuser de négocier avec Israël, tout comme c'était le cas avant la création de toute colonie.

10. *Jérusalem*

Le Comité Canada-Israël n'est pas d'accord avec la position du gouvernement au sujet de Jérusalem. La cité réunifiée de Jérusalem, libre et indivise, est la capitale d'Israël et doit le rester. Les Lieux saints des diverses collectivités religieuses y ont maintenant un statut indépendant, et tous les membres de ces collectivités y ont librement accès; le contraste est frappant

* Rendre l'Europe *Judenrein*, c'est-à-dire faire en sorte qu'il n'y vive plus aucun Juif, était l'un des objectifs de la politique nazie pendant la Seconde Guerre mondiale.

now have autonomous status, and members of all faiths enjoy the right to free and equal access to their Holy Places. In our view, moreover, the continued absence of Canadian *de jure* recognition of Israeli sovereignty in the western part of Jerusalem, which has been part of Israel's territory since the signing of the 1949 Armistice Agreements, is particularly disturbing. We have also taken strong issue with the government's condemnation of the Knesset's formalization of Jerusalem's status in July, 1980, and with Canada's subsequent votes on this matter at the United Nations.

11. *Palestinian Representation in Negotiations*

We commend the government's position, reaffirmed most recently by Prime Minister Trudeau,* that the question of who shall represent the Palestinians in negotiations is itself one that should be determined by the parties, in negotiations. This is a thorny problem. The principle that the Palestinian Arabs should be involved in the negotiations is recognized in the Camp David Accords, and is not at issue. The problems are: how should this be achieved; and by whom should they be represented? The Framework Agreement dealing with autonomy in the West Bank and Gaza, agreed to as part of the Camp David Accords, provides for negotiations in two stages. In the first stage, which would lead to the establishment of an interim period of autonomy, the parties to the negotiations would be Egypt, Israel and Jordan, and there are provisions for Palestinian representation in the delegations of Egypt or Jordan. Once this agreement has been achieved, elections would be held among the Palestinians to determine the membership of the autonomous governing entity for these territories. These Palestinian representatives, as elected by the Palestinians, would then be a principal party to the second-stage negotiations, in which all of the parties concerned would negotiate an agreement on the final status of the West Bank and Gaza.

There have been suggestions, by the Hon. Robert Stanfield for example,** that elections should be held prior to the first-stage negotiations. The problem with this suggestion is that critically important questions have to be answered, at least on an interim basis, before elections can be held. These questions include: who, residing where, shall be eligible to vote? What positions are available for candidates to seek? What mandate is to be held by the body on which these candidates hope to sit? Such questions ought to be settled in advance by negotiations. In the absence of negotiations, they could be answered, and elections held, only if Israel were to impose its views unilaterally.

avec la situation au cours des dix-neuf années d'occupation illégale de Jérusalem par la Jordanie, alors que la ville était divisée. Par ailleurs, nous sommes particulièrement préoccupés de voir que le Canada n'a toujours pas reconnu juridiquement la souveraineté d'Israël sur le secteur ouest de Jérusalem, qui fait partie du territoire israélien depuis la signature des conventions d'armistice de 1949. Nous nous sommes également élevés contre la condamnation, par le gouvernement, de l'officialisation du statut de Jérusalem par la Knesset en juillet 1980 et contre les votes subséquents du Canada sur la question aux Nations unies.

11. *Représentation palestinienne dans les négociations*

Nous sommes très heureux de la position prise par le gouvernement à ce sujet et réaffirmée tout récemment par le Premier ministre Trudeau*, à savoir que la question de la représentation des Palestiniens aux négociations doit elle-même être réglée par les parties en cause, par voie de négociations. Il s'agit là d'un problème épineux. Le principe voulant que les Arabes palestiniens participent aux négociations est reconnu dans les accords de Camp David, et ne pose pas de problème. Il faut cependant se demander comment cette participation pourrait être assurée et par qui les Palestiniens devraient être représentés. L'accord cadre portant sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, et qui fait partie des accords de Camp David, prévoit des négociations en deux temps. Au cours de la première étape, qui mènerait à l'établissement d'une autonomie provisoire, l'Égypte, Israël et la Jordanie participeraient aux négociations, et les délégations égyptienne et jordanienne comprendraient des représentants palestiniens. Une fois une entente conclue à ce sujet, les Palestiniens détermineraient par voie d'élections la composition du gouvernement autonome chargé d'administrer ces territoires. Les représentants palestiniens, élus par les Palestiniens, seraient ensuite les principaux participants aux négociations de la deuxième étape, au cours de laquelle toutes les parties concernées devraient s'entendre sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza.

Certains, par exemple l'honorable Robert Stanfield**, ont affirmé que ces élections devraient avoir lieu avant la première étape des négociations. Le problème, c'est qu'il faut d'abord régler diverses questions essentielles, du moins provisoirement, avant de pouvoir tenir des élections. Qui aura le droit de vote, et selon quels critères de résidence? Quels seront les postes ouverts aux candidats? Quel sera le mandat de l'instance ainsi créée? Ces questions doivent être résolues à l'avance par voie de négociations. La seule autre possibilité serait qu'Israël impose ses vues unilatéralement.

* See House of Commons Debates, December 8, 1982, p. 21396.

** This appears implicit in Mr. Stanfield's comments to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs on December 9, 1982, at pages 9-10 of the Committee's Proceedings (Issue No. 32).

* Voir *Débats de la Chambre des communes*, le 8 décembre 1982, p. 21396.

** Cette suggestion est implicite dans les commentaires faits par M. Stanfield devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères le 9 décembre 1982; voir les pages 9 et 10 des Délibérations du Comité (fascicule nº 32).

12. *Contacts with the PLO*

We also support the position enunciated by the government in 1977 that "we (Canada) do not recognize the PLO. The Canada-Israel Committee believes that the Palestine Liberation Organization can have no constructive role to play in the Middle East until it clearly and unequivocally recognizes the right of Israel to exist, amend its Convenant accordingly, abjures the use of terrorism and violence to achieve political goals, and accepts the terms of Security Council Resolution 242.

Until such time as the PLO makes these fundamental decisions, contacts between it and Canadian political figures or officials can, in our view, serve no useful purpose. Despite nine years of observer status at the UN and other international fora, the granting of quasi-diplomatic status by a number of countries outside the Middle East, and extensive contacts with senior government leaders in Western Europe and Asia, the PLO has still not budget from the positions set down in its Covenant. It has sought respectability through meetings with western leaders, yet has accepted these contacts not as a vehicle for dialogue leading to moderation, but rather as appeasement. These contacts have merely strengthened the PLO's view that it can achieve legitimacy and diplomatic support without renouncing terrorism. They enhance the PLO's status in the inter-Arab arena and afford it even greater leverage in drawing Palestinians and other Arabs, who fear its subversive tendencies, towards its absolutist posture.

For these reasons, we regret the government's policy of maintaining contacts, albeit at the junior official level, with PLO representatives, whether such contacts be in Ottawa, in the Middle East or elsewhere. Any elevation in the level of these contacts, or increase in their frequency, would be a major departure from those basic principles of policy which have enabled Canada to maintain its credibility and to play a constructive role in encouraging the parties to move towards peace. In this light, the appearance of the Minister of Fisheries and Oceans, Mr. De Bané, at a conference who other speakers includes senior PLO spokesmen and whose purpose was to contribute to the delegitimization of Israel, was inappropriate.*

13. *Admission of PLO Members to Canada*

We strongly disagree with the government's current policy of allowing admission to Canada of PLO members who are not known to have been involved in actual terrorist activities. It is well established in criminal law that those who give an order to

* We are referring, here, to Mr. De Bané's appearance, to deliver a major policy speech, at the 15th Annual Congress of the Association of Arab-American University Graduates in Montreal, on October 22, 1982. Other speakers at the Congress include Fathi Arafat, brother of Yasser Arafat, and Shafik al-Hout, the PLO's representative in Lebanon and a senior PLO delegate to the United Nations.

12. *Rapports avec l'O.L.P.*

Nous appuyons également la position énoncée par le gouvernement du Canada en 1977, selon laquelle notre pays ne reconnaît pas l'O.L.P. Le Comité Canada-Israël estime que l'Organisation de libération de la Palestine ne peut jouer un rôle constructif au Proche-Orient avant d'avoir reconnu sans équivoque le droit à l'existence d'Israël, modifié sa charte en conséquence, renoncé au terrorisme et à la violence pour atteindre ses objectifs politiques, et accepté les termes de la Résolution 242 du Conseil de sécurité.

Tant que l'O.L.P. n'aura pas pris de décision sur ces points fondamentaux, ses rapports avec les hommes politiques et les fonctionnaires canadiens ne peuvent selon nous être d'aucune utilité. Bien qu'elle ait depuis neuf ans un statut d'observateur aux Nations unies et au sein d'autres organisations internationales, qu'un certain nombre de pays de l'extérieur du Proche-Orient lui aient accordé un statut quasi-diplomatique, et qu'elle ait eu de nombreux contacts avec d'éminentes personnalités politiques d'Europe de l'Ouest et d'Asie, l'O.L.P. est restée sur les positions énoncées dans sa charte. Ses dirigeants ont tenté de lui assurer une certaine responsabilité en rencontrant des chefs d'État occidentaux, mais ont accepté de nouer ces liens non pour entamer un dialogue menant à la modération, mais plutôt pour faire taire leurs adversaires. Ces contacts ont simplement servi à confirmer à l'O.L.P. qu'elle peut s'assurer une certaine légitimité et gagner des appuis diplomatiques sans renoncer au terrorisme. Ils augmentent en outre le prestige de l'Organisation dans le monde arabe et l'aident à faire adopter sa position extrémiste à des Palestiniens et à d'autres Arabes qui ont pourtant peur de ses tendances subversives.

Pour cette raison, nous regrettons que le gouvernement ait pour politique de maintenir des contacts officiels, bien qu'à un niveau inférieur, avec les représentants de l'O.L.P., que ce soit à Ottawa, au Proche-Orient ou ailleurs. Toute élévation du niveau de ces contacts, ou toute augmentation de leur fréquence, constitueraient une nette négation des principes fondamentaux qui ont permis au Canada de conserver sa crédibilité et de jouer un rôle constructif en encourageant les parties en cause à rechercher la paix. En ce sens, la participation du ministre des Pêches et Océans, M. De Bané, à un congrès où étaient invités également des porte-parole éminents de l'O.L.P. et dont le but était de contester la légitimité d'Israël, était tout à fait déplorable*.

13. *Admission de membres de l'O.L.P. au Canada*

Nous nous opposons fermement à la politique gouvernementale actuelle qui consiste à admettre au Canada des membres de l'O.L.P. qui ne semblent pas avoir participé à des opérations terroristes. Il est cependant bien établi, selon le droit pénal,

* Nous voulons parler ici de l'important discours prononcé par M. De Bané au 15e congrès annuel de l'*Association of Arab-American University Graduates*, qui a eu lieu le 22 octobre 1982 à Montréal. MM. Fathi Arafat, frère de Yasser Arafat, et Shafil al-Hout, représentant de l'O.L.P. au Liban et délégué principal de l'Organisation aux Nations unies, étaient également conférenciers invités au congrès.

commit murder are guilty along with those who pull the trigger. Membership in the PLO indicates tangible support for an organization whose raison d'être, in principle and in practice, is the destruction of the State of Israel and the prevention, but whatever means necessary, of moves by any party which might lead to compromise and peace. The admission of PLO members to Canada is a disservice both to those who truly seek peace in the Middle East, and to the Canadian people. Their admission is particularly surprising in light of the highly commendable initiatives which Canada has taken to combat international terrorism generally.

14. *The Aftermath of the War in Lebanon*

These general considerations about the PLO take on added significance in the aftermath of the recent war in Lebanon. Prior to last June, the PLO's control of 15 percent of Lebanese territory allowed it to function virtually as a state within a state. This position enabled it not only to present a serious threat to northern Israel, which necessitated Israel's incursion, but also to maintain a stranglehold on the policies of the Arab countries vis-à-vis Israel. The war substantially destroyed its military option and separated its leaders both from each other and from their dispersed forces. As a result, the PLO's leverage in the inter-Arab arena has been severely weakened, and new potential for progress towards peace has been created.

The initial response of the Arab countries to this situation was disappointing, in that the Fez summit did not give King Hussein of Jordan a mandate to negotiate on behalf of the Palestinians, and the Fez Charter did not break new ground. However, the impact of the PLO's weakened position is likely to become more apparent over time, and we should not despair of progress in the Middle East merely because it does not occur within a few months. In the meantime, Canada should assiduously avoid any measure which might contribute to resurrecting the PLO's strength and ability to impede progress.

The negotiations currently underway between representatives of the Israeli and Lebanese governments offer the first opportunity in over a decade to ensure the security of Israel's north against terrorist infiltration, the withdrawal of all foreign forces from Lebanon, and, consequently, the reconsolidation of the Lebanese government's control over all of its own territory. Because of some fundamental differences between the two parties, and given the increasing likelihood of stalling by Syria, these negotiations may well be protracted.

The position which Canada adopted late in the war, calling for the withdrawal of all foreign forces and supporting the re-emergence of a sovereign, independent Lebanon, is helpful and should be maintained. Canada should also support the achievement of a political arrangement for relations between Lebanon and Israel, in order to help stabilize the region and make peace between Israel and an Arab country less the exception and more the norm. Agreement on adequate security

que celui qui donne l'ordre de commettre un meurtre est tout aussi coupable que celui qui appuie sur la gâchette. Or, l'adhésion à l'O.L.P. constitue un appui tangible à une organisation qui vise, en principe et en pratique, à détuire l'État d'Israël et à empêcher par tous les moyens nécessaires toutes les tentatives pouvant mener au compromis et à la paix. L'admission de membres de l'O.L.P. au Canada nuit à la population canadienne et à ceux qui veulent véritablement promouvoir la paix au Proche-Orient; elle est particulièrement surprenante lorsqu'on connaît les initiatives hautement louables que le Canada a prises pour combattre le terrorisme international en général.

14. *Au lendemain de la guerre au Liban*

Ces considérations générales au sujet de l'O.L.P. prennent une signification nouvelle au lendemain de la récente guerre au Liban. Avant le mois de juin dernier, l'O.L.P. contrôlait 15 p. 100 du territoire libanais, ce qui lui permettait en fait de fonctionner comme un État à l'intérieur de l'État. Cette position constituait non seulement une grave menace pour le nord d'Israël, ce qui a nécessité l'incursion des troupes israéliennes, mais permettait également à l'O.L.P. de dicter aux pays arabes leur politique vis-à-vis d'Israël. La guerre a considérablement affaibli l'aile militaire de l'O.L.P., a séparé ses dirigeants et les a éloignés de leurs forces dispersées. L'influence de l'O.L.P. dans le monde arabe en a été considérablement réduite, ce qui a suscité de nouveaux espoirs de paix.

La réponse initiale des pays arabes à cette situation a été décevante, en ce sens que les participants au sommet de Fès n'ont pas accordé au roi Hussein de Jordanie le mandat de négocier au nom des Palestiniens, et que les accords de Fès n'ont donné aucun résultat nouveau. Cependant, les répercussions de l'affaiblissement de l'O.L.P. devraient s'accentuer avec le temps; nous ne devrions donc pas désespérer des possibilités de progrès au Proche-Orient simplement parce qu'ils ne se produisent pas en quelques mois. En attendant, le Canada devrait éviter soigneusement toute mesure susceptible de contribuer à ressusciter la force de l'O.L.P. et à renforcer son aptitude à empêcher tout progrès.

Les négociations en cours entre les représentants des gouvernements israélien et libanais constituent la première occasion qui se soit offerte depuis plus de dix ans pour protéger le nord d'Israël de toute infiltration terroriste, assurer le retrait de toutes les troupes étrangères du Liban et, par conséquent, raffermir la mainmise du gouvernement libanais sur l'ensemble de son propre territoire. A cause de différends fondamentaux entre les deux parties, et de la probabilité croissante que la Syrie tente de gagner du temps, ces négociations pourraient cependant être très longues.

Le Canada a demandé vers la fin de la guerre le retrait de toutes les troupes étrangères du Liban et appuyé l'émergence d'un Liban souverain et indépendant; cette position est utile et devrait être maintenue. Le Canada devrait également favoriser la conclusion d'un accord politique sur les relations entre Israël et le Liban afin de contribuer à la stabilisation de la région et de faire de la paix entre Israël et les divers pays arabes une norme, et non une exception. Une entente sur les dispositifs de

arrangements in southern Lebanon would help substantially to stabilize the region and, for this reason, also deserves Canadian support.

III CANADA AND THE UNITED NATIONS

1. *Canada's Commitment*

Canadian support for the United Nations has represented a key element in our country's foreign policy over the last three decades. Building on our substantial contribution to the organizations's creation, Canada has been at the forefront of those who have sought, through creative and persistent efforts, to break new ground in the regulation of states' behaviour, and has been a major participant in United Nations peacekeeping activites around the world.

2. *Abuse of the UN on Middle East Questions*

International political realities, coupled with fundamental changes in the membership of the United Nations, brought about by successful efforts for decolonization since World War II, however, have made the UN a frustrating forum in which to seek constructive action on any issue. Nowhere is this more true than on matters related to the Middle East. Nearly two-thirds of the present roster of states did not exist at the time of the UN's decision to create Israel. More than half of the voting nations support the contention that Zionism is a racist ideology, and many delegations would not stir at the prospect of the Jewish state's eradication. Lacking any commitment to democracy, and thus any experience with it, many member states see the UN solely as a forum for seeking political objectives. In such an arena, responsible debate on the Middle East has virtually ceased to exist, and the meaning of the word "impartial" has been distorted beyond recognition.

Bloc voting on Middle East questions by these non-democratic nations dominates debates in the Gen Assembly and in the various United Nations agencies. Since 1967, when the Arab-Israeli conflict became the centre of attention at the UN, hundreds of anti-Israel resolutions have been passed. Israel has been condemned for everything from the practice of "racial discrimination" to the pillaging of archaeological sites in Jerusalem. On the other hand, few, if any, Arab policies have ever been examined by UN bodies. Only the Security Council, where three western states hold veto power, has been buffered from manipulation by Arab states and their supporters. In real terms, the resolutions of the Gen Assembly concerning the Middle East no longer hold moral sway among the Canadian public, or in other enlightened western states. The Gen Assembly is perceived neither as a reasonable deliberative body nor as an instrument conducive to the peace-making process in the Middle East. Supporters of Israel's continued existence cannot but believe that Gen Assembly resolutions serve now only to impede Arab-Israeli rapprochement.

sécurité dans le sud du Liban devrait aussi aider considérablement à stabiliser la région et mérite également pour cette raison l'appui du Canada.

III LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

1. *L'engagement du Canada*

Au cours des trois dernières décennies, le soutien apporté par le Canada aux Nations unies a constitué un élément primordial de sa politique étrangère. Fort de sa contribution importante à la création de l'organisme, le Canada est au premier rang des pays qui ont déployé des efforts innovateurs et soutenus pour tenter de trouver le moyen de réglementer davantage le comportement des pays membres, et il compte parmi les principaux participants aux activités de maintien de la paix exercées par les Nations unies dans le monde entier.

2. *Recours abusif aux Nations unies dans les questions concernant le Proche-Orient*

Les réalités politiques internationales, conjuguées aux changements fondamentaux dans la composition des Nations unies qu'ont été provoqués par le succès des efforts de décolonisation déployés depuis la Deuxième Guerre mondiale, ont toutefois fait des Nations unies une tribune décevante pour la prise de mesures positives sur quelque question que ce soit. Celles qui concerne le Proche-Orient en sont le plus bel exemple. Près des deux tiers des membres actuels des Nations unies n'en faisaient pas partie au moment de la création d'Israël. Plus de la moitié des pays votants considèrent que le sionisme est une idéologie raciste, et de nombreuse délégations ne s'agiteraient pas devant la perspective de la destruction de l'État juif. N'ayant pris aucun engagement envers la démocratie, et, partant, n'en ayant jamais fait l'expérience, de nombreux pays membres ne voient dans les Nations unies qu'une tribune leur permettant d'atteindre des objectifs politiques. Dans pareil contexte, les débats sérieux au sujet du Proche-Orient sont pratiquement chose du passé, et la signification du mot «impartial» a été déformée à un point incroyable.

L'exercice du vote en bloc, auxquels s'adonnent ces pays non démocratiques sur les questions concernant le Proche-Orient, domine les débats à l'Assemblée générale et dans les divers organismes des Nations unies. Depuis 1967, époque où le conflit israélo-arabe est devenu le centre d'intérêt des Nations unies, des centaines de résolutions anti-Israël ont été adoptées. Israël a été accusé de tous les maux, de «discrimination raciale» comme du pillage de sites archéologiques à Jérusalem. Par contre, les organismes des Nations unies n'ont pratiquement jamais examiné de politiques arabes. Seul le Conseil de sécurité, au sein duquel trois pays occidentaux détiennent un droit de veto, a été soustrait à la manipulation des pays arabes et de leurs partisans. A toutes fins pratiques, les résolutions de l'Assemblée générale concernant le Proche-Orient n'exercent plus aucune influence morale sur le public canadien, ou sur d'autres pays occidentaux éclairés. L'Assemblée générale n'est considérée ni comme un organisme délibérant raisonnable, ni comme un instrument contribuant à instaurer la paix au Proche-Orient. Les partisans de la reconnaissance d'Israël ne peuvent s'empêcher de penser que les résolutions de l'Assem-

3. *No Opting-out for Canada*

There is, nevertheless, no "opting-out". The United Nations is an irreplaceable forum and Canada's continued participation should not be questioned. As in the past, we should work for accommodation and search for common ground among the member states.

At the same time, Canada must continue to warn against trends which, to quote the Hon. Mark MacGuigan, may throw into question "the future viability and credibility of the whole organization". Speaking in December, 1981, the former Secretary of State for External Affairs noted that by its polemicization of issues, the Gen Assembly had become a "hindrance" to their settlement. "On the Arab-Israeli dispute, instead of welcoming the Camp David Accords as a step towards building a truly comprehensive peace, the Assembly has repeatedly denounced the Accords and singled out Israel for all manner of strident condemnations. Even worse, some of the language employed in various international denunciations of Israel appears to have racist overtones."*

Ever since the Security Council's passage of Resolution 242 after the 1967 Six-Day War, Canada's policy on the Middle East conflict has been based on the equitable balance of principles which that resolution contains. Since the 1973 Yom Kippur War, however, countries hostile to Israel have attempted to undermine support for Resolution 242 by emphasizing the issue of Palestinian aspirations, to the exclusion of other aspects of the Arab-Israeli conflict. The vast majority of Gen Assembly resolutions concerning the Middle East have been aimed at the delegitimization of Israel. The signing of the Camp David Accords in 1978, and the subsequent Israel-Egypt peace treaty in 1979, generated an additional flow of anti-Israel resolutions in the Gen Assembly, sponsored by those Arab countries still hostile to the very idea of peace with Israel.

Since 1973, Canada has opposed declarations containing abusive and extreme condemnations of Israel, particularly those equating Zionism with racism. In line with its support for the Camp David Accords and the principle of direct negotiations between Israel and the Arab states, Canada has also opposed condemnation of the Israel-Egypt peace treaty and resolutions which, in its view, seek to prejudge the outcome of negotiations. Canada's opposition to resolutions seeking to suspend Israel from the UN and its agencies has been based on the vital principle of universality of membership in international organizations. Canada also opposes resolutions that single out Israeli-South African links. We commend our government for these positions and for its continued calls for

* Speech to the Waterloo United Nations Association, December 4, 1981.

blée générale ne servent qu'à entraver un rapprochement israélo-arabe.

3. *Le Canada ne peut se récuser*

Néanmoins, le Canada ne peut «se récuser». Les Nations unies constituent une tribune irremplaçable, et il ne saurait être question de remettre en cause la participation du Canada. Comme par le passé, nous devons nous efforcer d'en arriver à un compromis et de trouver un terrain d'entente entre les pays membres.

En même temps, le Canada doit continuer de faire des mises en garde contre des tendances qui, pour citer l'honorable Mark MacGuigan, risquent de remettre en question «la viabilité et la crédibilité à venir de toute l'organisation.» Prenant la parole en décembre 1981, l'ex-secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait remarquer que, conférant un caractère de polémique aux questions en litige, l'Assemblée générale était devenue une «entrave» à leur règlement. «Dans le conflit israélo-arabe, au lieu d'accueillir favorablement les accords de Camp David comme une démarche vers l'instauration d'une paix vraiment complète, l'Assemblée a sans cesse dénoncé les accords et a choisi d'accuser Israël avec virulence de tous les maux. Qui plus est, certaines paroles employées dans diverses dénonciations internationales d'Israël semblent avoir des accents racistes»*

Depuis que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 242, après la guerre des six jours, en 1967, la politique du Canada à l'égard du conflit du Proche-Orient a été fondée sur le juste équilibre des principes contenus dans cette résolution. Toutefois, depuis la guerre du Yom Kippour, en 1973, les pays hostiles à Israël ont tenté d'ébranler l'appui accordé à la résolution 242 en insistant sur la question des aspirations des Palestiniens au détriment d'autres aspects du conflit israélo-arabe. La plupart des résolutions de l'Assemblée générale concernant le Proche-Orient ont visé à priver Israël de sa légitimité. La signature des accords de Camp David, en 1978, et celle du traité de paix israélo-égyptien, en 1979, ont provoqué au sein de l'Assemblée générale une autre avalanche de résolutions anti-Israël, à l'instigation des pays arabes toujours hostiles à l'idée même d'une paix avec Israël.

Depuis 1973, le Canada s'est opposé à des déclarations renfermant des accusations injurieuses et extrêmes à l'égard d'Israël, particulièrement celles qui assimilent le sionisme au racisme. Parallèlement à son appui en faveur des accords de Camp David et du principe voulant que des négociations soient engagées directement entre Israël et les pays arabes, le Canada s'est opposé à la condamnation du traité de paix israélo-égyptien et de résolutions qui, à son avis, cherchent à préjuger de l'issue des négociations. L'opposition du Canada à des résolutions visant à suspendre Israël des Nations unies et de ses organismes a été fondée sur le principe fondamental de l'universalité des organismes internationaux. Le Canada s'oppose également à des résolutions qui portent exclusivement sur les

* Discours prononcé devant l'Association des Nations unies de Waterloo, le 4 décembre 1981.

more constructive approaches to the Middle East conflict by the UN.

4. *Problems with Some Canadian Votes*

At the same time, the evolution of Canadian policy on the question of Palestinian rights and Canada's disagreement with certain policies of the government of Israel have resulted in some ambiguities and inconsistencies in UN votes. "Evenhandedness" has sometimes been sought at the expense of other established Canadian policy principles towards the Arab-Israeli dispute.

For example, at the 35th Session of the Gen Assembly (September-December, 1980), in a change from its previous pattern, Canada abstained on a resolution which commended and called for the continuation of the work of the "Committee on the Exercise of the Inalienable Rights of the Palestinian People." Canada abstains on numerous Middle East resolutions, usually when it agrees with the substantive criticism but not with the strident language, or when it disagrees with elements of a resolution the general thrust of which represents Canadian policy. Explaining the abstention on this particular resolution, the Canadian delegation said that although Canada had not supported the committee's findings, it did accept that "the committee itself is an established part of the UN system." This explanation was curious in view of Canada's previously consitent votes, first against the Committee's formation in 1975 and then against its reports in subsequent years. This opposition had been based on the sound reason that the committee had done little but produce a series of anti-Israel tirades. Since the committee's existence was not really at stake in the 1980 resolution, the government's explanation of the change was not persuasive.

At the general conference of the International Atomic Energy Association (IAEA) in September, 1981, Canada abstained on a resolution to consider suspension of Israel from the agency in 1982 if it refused to allow IAEA inspection of its nuclear research facilities. The abstention was explained on the grounds that the call was "potentially prejudicial" to the "universality of international organizations." However, citing the same reasons, Canada had in June of that year voted *against* a recommendation, passed by the agency's board of governors, that the general conference consider suspension of Israel. The inconsistency is clear. Both IAEA resolutions trespassed upon a principle to which Canada attributes paramount importance, and both should have been opposed.

Canada voted for a resolution, passed at the Gen Assembly's Emergency Session on Palestine in June, 1982, condemning the Israel action in Lebanon, despite the inclusion of several objectionable elements which Canada has generally considered decisive grounds for opposition. As noted by the Canadian

liens entre Israël et l'Afrique du Sud. Nous félicitons notre gouvernement d'avoir adopté ces positions et d'exhorter constamment les Nations unies à tenter de régler de façon plus positive le conflit du Proche-Orient.

4. *Problèmes posés par certains votes du Canada*

En même temps, l'évolution de la politique du Canada envers les droits des Palestiniens et son désaccord à l'égard de certaines politiques du gouvernement israélien ont entraîné certaines ambiguïtés et inconséquences dans la façon de votes du Canada. Il a parfois tenté de faire preuve «impartialité» à l'égard du conflit israélo-arabe aux dépens d'autres principes de politique établis.

Par exemple, à la 35e Session de l'Assemblée générale (septembre à décembre 1980), contrairement à son habitude, le Canada s'est abstenu de voter sur une résolution qui louangeait le «Comité pour l'exercice des droits inaliéables du peuple palestinien» et exhortait ce dernier à pousuivre ses activités. Le Canada s'abstient de voter sur de nombreuses résolutions concernant le Proche-Orient, habituellement lorsqu'il est d'accord avec les critiques de fond mais non avec le langage virulent, ou encore lorsqu'il est en désaccord avec des éléments d'une résolution dont l'intention générale rejoint la politique canadienne. Expliquant pourquoi le Canada s'était abstenu de voter sur cette résolution en particulier, la délégation canadienne a déclaré que, si le Canada n'avait pas appuyé les conclusions du Comité, il reconnaissait toutefois que «le Comité lui-même fait partie intégrante de l'organisme des Nations unies». Cette explication était curieuse, compte tenu du fait que, jusque là le Canada avait voté d'abord contre la création du Comité, en 1975, puis contre ses rapports les années suivantes. Cette opposition était fondée sur un motif valable, puisque les travaux du Comité ne s'étaient traduits que par une série de diatribes anti-israël. Comme l'existence du Comité n'était pas réellement en jeu dans la résolution de 1980, l'explication que donnait le gouvernement de son changement d'attitude n'était pas convaincante.

A la conférence générale de l'Association internationale de l'énergie atomique (AIEA), en septembre 1981, le Canada s'est abstenu de voter sur une résolution visant à envisager la suspension d'Israël en 1982 s'il refusait de laisser l'AIEA inspecter ses installations de recherche nucléaire. Le Canada a expliqué qu'il s'était abstenu de voter parce que l'exhortation «risquait de porter préjudice à l'universalité des organismes internationaux.» Toutefois, invoquant les mêmes raisons, le Canada avait voté en juin de la même année, *contre* une recommandation adoptée par le conseil des gouverneurs de l'organisme, voulant que la conférence générale envisage de suspendre Israël. La contradiction est évidente. Les deux résolutions de l'AIEA enfreignaient un principe auquel le Canada attribue une importance primordiale; il aurait dnc dû s'opposer à toutes deux.

Le Canada a voté en faveur d'une résolution, adoptée à la Session d'urgence de l'Assemblée générale sur la Palestine en juin 1982, qui condamnait les actions d'Israël au Liban, alors qu'elle comprenait pourtant plusieurs éléments discutables que le Canada a généralement considérés comme des motifs déci-

delegate in his comments, these included: the determination that the Israeli action was an "act of aggression," which can only be defined by the Security Council; the determination that the PLO is the sole legitimate representative of the Palestinian people; and the absence of a reference to any of the issues, other than the Palestinian question, that are central to the Arab-Israeli conflict, most importantly Israel's existence and its right to secure and recognized boundaries. Given that the government did not wish to vote against this resolution, the main thrust of which—condemnation of Israel's incursion—it supported, an abstention, rather than a vote in favour, would have been more appropriate.

At the most recent session of the Gen Assembly (September-December, 1982), Canada's voting contained similar inconsistencies. Canada voted against a new resolution calling specifically for the Security Council to implement the establishment of an independent Arab state in Palestine. This, said the Canadian delegate, "commits this body to one or other of the options open to the parties to the negociations that will eventually have to take place to settle this dispute." Canada found the reference in the resolution to the 1947 partition plan, which had been rejected by the Arabs, especially inappropriate. We commended the government for this vote. However, Canada then abstained on a similar resolution which, also referring to the 1947 partition plan, called for complete territories, the exercise of Palestinian self-determination, and the participation of the PLO in a comprehensive peace. While recognizing that these principles did not reflect "the spirit or letter of resolution 242," Canada decided not to oppose the resolution, in part because it agreed that some withdrawal of forces "must be a key element in any settlement", and because a preambular paragraph included a reference to "the right of all states in the region to existence within internationally recognized boundaries." Canada interpreted this reference to include Israel and viewed it as a "constructive addition." In our view, the objectionable elements of the resolution far outweighed this vague reference, and Canada should have voted against it.

We also disagree with Canada's vote in favour of a resolution on which it had abstained in the recent past, concerning assistance to the Palestinian people. The resolution was stridently worded and urged all UN bodies to offer assistance to the Palestinians in cooperation with the PLO. Canada's abstention in recent years had itself been a change from earlier votes against this resolution, following a watering-down of its terms. In view of the stridency of this year's resolution, which made the resolution more, rather than less, objectionable, the government's decision to change from an abstention to a vote in favour was disturbing.

These examples point to the difficulty of taking constructive, impartial steps towards a resolution of the Arab-Israeli con-

sifs d'opposition. Comme l'a fait remarquer le délégué canadien dans ses observations, ces éléments comprenaient: le fait d'avoir déterminé que les actions d'Israël constituaient un «acte d'agression», définition qui ne peut être établie que par le Conseil de sécurité, d'avoir également déterminé que l'O.L.P. était l'unique représentant légitime du peuple palestinien et, enfin, l'absence d'une allusion aux questions, autres que la question palestinienne, qui sont au cœur du conflit israélo-arabe, surtout celle de l'existence d'Israël et de son droit de posséder des frontières sûres et reconnues. Comme le gouvernement ne désirait pas voter contre cette résolution dont il appuyait la principale intention—la condamnation de l'incursion d'Israël—, il aurait mieux valu qu'il s'abstienne au lieu de voter en sa faveur.

A la dernière session de l'Asseblée générale (septembre à décembre 1982), la façon de voter du Canada témoignait de contradictions analogues. En effet, le Canada a voté contre une nouvelle résolution exhortant expressément le Conseil de sécurité à promouvoir la création d'un État arabe indépendant en Palestine. De déclarer le délégué canadien: «Cette résolution engage cet organisme à adopter l'une ou l'autre des solutions offertes aux parties qui devront finalement négocier pour régler le conflit». Le Canada a jugé particulièrement inopportune l'allusion faite dans la résolution au plan de partage de 1947, que les Arabes avaient rejeté. Nous avons félicité le gouvernment de ce vote. Toutefois, le Canada s'est ensuite abstenu de voter sur une résolution analogue qui, bien que faisant également allusion au plan de partage de 1947, demandait le retrait total et inconditionnel d'Israël des territoires occupés, l'exercice de l'auto-détermination par la Palestine, et la participation de l'O.L.P. à l'instauration d'une paix complète. Tout en reconnaissant que ces principes ne correspondaient pas à «l'esprit ou à la lettre de la résolution 242, le Canada a décidé de ne pas s'opposer à la résolution, en partie parce qu'il estimait qu'un retrait partiel des forces doit constituer un élément clé de tout règlement et parce qu'on faisait allusion dans un paragraphe du préambule au droit de tous les États de la région à l'intégrité territoriale à l'intérieur de frontières reconnues internationalement. Pour le Canada cette mention signifiait l'inclusion d'Israël et constituait donc un progrès. À notre avis, comme les éléments condamnables de la résolution l'emportant de loin sur cette vague allusion, le Canada aurait dû voter contre son adoption.

Nous désapprouvons également le vote du Canada en faveur d'une résolution à l'égard de laquelle il s'était abstenu de voter des dernières années et qui concernait l'aide aux Palestiniens. La résolution était rédigée dans des termes très forts et incitait tous les organismes des Nations à collaborer avec l'O.L.P. et à offrir leur aide aux Palestiniens. La neutralité observée par le Canada au cours des dernières années, après l'adoucissement des dispositions de la résolution, constituait en soi un volte-face par rapport aux votes défavorables antérieurs. Compte tenu de la force de la résolution de cette année, celle-ci devenant encore plus discutable, la décision du gouvernement de voter en faveur de celle-ci suscite des inquiétudes.

Ces exemples illustrent la difficulté de prendre des mesures constructives et, impartiales susceptibles de régler le conflit

flict in an international forum that has become a platform for the Arab bloc's efforts to delegitimize Israel. We acknowledge our government's dilemma. At the same time, we submit that no concessions should be made to those who exploit the UN for purposes that run contrary to that body's stated principles. We take issue with the comment, in a speech on September 30, 1982, by the former Minister of State for External Relations, Mr. de Bané, expressing understanding for the "deep resentments which have sparked" Arab-sponsored resolutions that question Israel's credentials as a member-state of the United Nations. Rather, Canadian officials should question the integrity of the same countries' vague pronouncements about coexistence and peace.

IV CANADIAN RAMIFICATIONS OF THE ARAB BOYCOTT OF ISRAEL

1. *Background*

The Arab boycott is the principal means of economic warfare employed by the Arab states against Israel. It is designed to weaken the Israeli economy by isolating it from the mainstream of international commerce. Although the boycott dates back to the early 'fifties, the transfer of enormous wealth to the Arab countries in the last decade has resulted in the boycott's greater impact in international markets.

The boycott operates at three inter-related levels. The "primary boycott" prohibits trade or any other forms of economic interaction between the Arab countries and Israel. Such boycotts are not uncommon in international relations. While we view this boycott as evidence of the Arab states' continuing hostility towards Israel, it has no Canadian dimension and does not involve discrimination against Canadian citizens. In its secondary and tertiary applications, however, the boycott has had a continuing and significant impact on business practices in this country.

2. *Canadian Compliance*

In January, 1977, the Commission on Economic Coercion and Discrimination, under the chairmanship of Professor Irwin Cotler of the Faculty of Law of McGill University, concluded that the Arab boycott was being applied in Canada in four basic ways:

1. Canadian firms, as a condition of doing business with Arab states, refrain from doing business with Israel, or with any Israeli company or national. This is known as the secondary boycott.

2. Canadian firms, as a condition of doing business with Arab states, agree to refrain from doing business with any other Canadian firms that do business with Israel. This is known as the tertiary boycott.

3. Canadian firms, as a condition of doing business with Arab states, supply information as to the religious affiliation

israëlo-arabe dans un organisme international qui est devenu une tribune dont se sert le bloc arabe pour remettre en cause la légitimité d'Israël. Nous nous rendons compte du dilemme dans lequel se trouve notre gouvernement. En même temps, nous estimons qu'il ne faudrait faire aucune concession à ceux qui exploitent les Nations unies à des fins contraires aux principes déclarés de cet organisme. Nous mettons en cause certaines paroles prononcées par l'ancien ministre d'État aux relations extérieures, M. de Bané, le 30 septembre 1982, dans un discours. Celui-ci déclarait en effet comprendre les profonds ressentiments qui avaient suscité les résolutions arabes mettant en doute le bien fondé de la l'appartenance d'Israël aux Nations unies. Les représentants canadiens devraient plutôt mettre en doute la valeur des vagues déclarations de ces mêmes pays au sujet de la coexistence et de la paix.

IV LES RÉPERCUSSIONS AU CANADA DU BOYCOTTAGE D'ISRAËL PAR LES ÉTATS ARABES

1. *Contexte*

C'est au boycottage que recourent surtout les États arabes pour mener leur guerre économique contre Israël. Leur objectif est d'affaiblir l'économie d'Israël en isolant cet état du mouvement principal du commerce international. Bien que le boycottage remonte au début des années 50, l'enrichissement rapide des pays arabes au cours de la dernière décennie a accentué les répercussions du boycottage sur les marchés internationaux.

Le boycottage se déroule sur trois niveaux. Le «boycottage primaire» interdit le commerce ou toute autre forme d'interaction économique entre les pays arabes et Israël. Ces boycottages sont fréquents dans les relations internationales. Bien que nous considérions ce boycottage comme une manifestation de l'hostilité constante des États arabes contre Israël, il n'a aucune dimension canadienne et n'entraîne aucune discrimination contre des citoyens canadiens. Dans ses applications secondaires et tertiaires, toutefois, le boycottage a constamment d'importantes répercussions sur les pratiques commerciales de notre pays.

2. *Respect par le Canada*

En janvier 1977, une commission sur la coercition et la discrimination économiques, présidée par le professeur Irwin Cotler de la Faculté de droit de l'Université McGill, concluait dans un rapport que le boycottage arabe était appliqué au Canada de quatre façons fondamentales:

1. les entreprises canadiennes, lorsqu'elles veulent faire affaire avec des États arabes, doivent éviter de conclure des marchés avec Israël, ou avec une société ou des citoyens israéliens. On parle dans ce cas de boycottage secondaire.

2. Les entreprises canadiennes, lorsqu'elles veulent faire affaire avec des États arabes, doivent accepter de ne pas conclure de marchés avec des entreprises canadiennes concluant des marchés avec Israël. On parle dans ce cas-ci de boycottage tertiaire.

3. Les entreprises canadiennes, lorsqu'elles veulent faire affaire avec des États arabes, doivent fournir des renseigne-

of the ownership and management of the firm, or refrain from doing business with other Canadian firms blacklisted for those reasons. (The extent of this practice has apparently diminished more recently.)

4. Canadian firms, as a condition of doing business, agree to ship their products only on carriers not on the Arab boycott list, while banks agree to honour letters of credit requiring evidence that boycott restrictions have been met.

Canadians were found by the Commission to have complied with boycott-related demands by means of a number of types of clauses, including negative certificates of origin, shipping clauses, non-trade-with-Israel clauses, omnibus clauses, blacklist clauses, insurance clauses, religious-ethnic clauses, and political conviction clauses.

This extraterritorial application in Canada of foreign law and regulations discriminates against Canadians, encourages and coerces other Canadians to engage in such discrimination, and limits and discourages Canadians from engaging in trade with Israel. It is contrary to accepted norms of international commercial conduct, and directly contrary to firm Canadian government policy concerning the extraterritorial application here of other countries' laws and policies. In effect, the Arab boycott in Canada is the attempt to compel Canadians to become a party to a foreign boycott against a friendly country, and to become a party to a boycott against their fellow Canadians.

3. *Canadian Government Policy*

The stated policy of our government with respect to international economic boycotts falls short of the coherent, comprehensive legislative solution that is required. In October, 1976, the government announced the denial of government support or facilities for transactions involving compliance with the Arab boycott. In addition, the government announced its intent to establish a reporting mechanism requiring all firms to indicate to the government, for public disclosure, all instances of their receipt of and action on boycott clauses.*

When the Department of Industry, Trade and Commerce issued its "Directive on International Economic Boycotts" on January 21, 1977, however, the universal compulsory reporting mechanism, referred to by Mr. Jamieson, was omitted. Instead, the Department undertook to issue a semi-annual, public report of firms approaching it for aid with contracts incorporating boycott clauses.

* "Statement of Policy on International Boycotts," the Hon. Donald C. Jamieson, Secretary of State for External Affairs, October 21, 1976.

ments sur la religion des propriétaires et des dirigeants de l'entreprise ou doivent éviter de conclure des marchés avec d'autres entreprises canadiennes figurant sur une liste noire pour ces raisons. (Il semble que cette pratique est moins répandue récemment.)

4. Les entreprises canadiennes, lorsqu'elles veulent faire affaire avec des États arabes, doivent accepter de faire expédier leurs produits par des transporteurs dont le nom n'apparaît pas sur une liste noire établie par les pays arabes, alors que les banques acceptent d'honorer des lettres de crédit exigeant la preuve que les restrictions concernant le boycottge ont été respectées.

La commission a découvert que des Canadiens s'étaient pliés à des demendes impliquant le boycottage en recourant à un certain nombre de dispositions: certificats négatifs d'origine, clauses concernant le transport, clauses précisant l'absence d'échanges commerciaux avec Israël, clauses de portée générale, clauses prévoyant l'inscription sur une liste noire, clauses d'assurance, clauses à caractère etno-religieux et clauses traitant d'allégeance politique.

Cette application extraterritoriale de lois et règlements étrangers au Canada établit une discrimination contre des Canadiens, encourage et incite d'autres Canadiens à recourir à ce genre de discrimination et, enfin, incite les Canadiens à ne pas conclure de marchés commerciaux avec Israël. Elle est contraire aux normes acceptées du commerce international et va tout à fait à l'encontre de la politique déclarée du gouvernement canadien relativement à l'application des lois et de règlements étrangers au Canada. De fait, en tentant d'inciter les Canadiens à boycotter Israël, les Arabes essaient d'encourager des Canadiens à participer à un boycottage étranger contre un pays ami et à participer à un boycottage contre leurs concitoyens canadiens.

3. *La politique du gouvernement canadien*

La politique officielle de notre gouvernement en ce qui concerne les boycottages économiques internationaux est loin de la solution législative cohérente et complète dont on aurait besoin. En octobre 1976, le gouvernement annonçait son refus d'accorder son appui aux transactions impliquant le respect du boycottage arabe. En outre, le gouvernement annonçait son intention de mettre en place un mécanisme obligeant toutes les entreprises à dévoiler au gouvernement, aux fins de diffusion, tous les cas de solicitation de boycottage ou de participation à cette activité.*

Lorsque le ministère de l'Industrie et du Commerce a publié, le 21 janvier 1977, sa directive sur les boycottages internationaux, il n'était toutefois pas question du mécanisme de déclaration obligatoire et universel auquel avait fait allusion M. Jamieson. Le ministère s'engageait à publier à la place, deux fois l'an, un rapport public sur les entreprises lui ayant demandé de l'aide pour des contrats comportant des dispositions de boycottage.

* Énoncé de politique concernant les boycottages internationaux présenté par l'honorable Donald C. Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 21 octobre 1976.

We are dismayed that since January 1977, only three of these semi-annual reports have been tabled.

In his testimony before this Committee, Mr. John Nelson, Director of the Middle East Division, Office of Trade Development, Africa and Middle East, Department of External Affairs, indicated that the compulsory reporting mechanism as proposed by Mr. Jamieson "was found impossible to implement." It was "deemed not practical" to do so under existing acts.* In December, 1978, the government introduced Bill C-32 to provide for a new compulsory reporting mechanism which would have fulfilled the terms of Mr. Jamieson's commitment. The bill passed first reading, but died on the order paper when Parliament dissolved for the general election of 1979. Regrettably, it has not been reintroduced.

In the absence of a compulsory reporting mechanism, it is extremely difficult, if not impossible, to effectively monitor the extent of Canadian compliance with the Arab boycott in its secondary and tertiary applications, or indeed the extent to which enforcement of the government's guidelines may result in a loss of trade. Government spokesmen contend that, due to market conditions in the Middle East, all Canadian companies doing business in the region will at some point come into contact with Canadian government officials and will therefore be briefed on the government's policy on economic boycotts. However, those companies are not obliged to report to the government if they receive requests for boycott compliance or in fact comply.

4. *The Case of the Canadian Dairy Commission*

This gap in the government's approach opens the way to abuses of the letter and spirit of the 1977 guidelines. Such an example has recently come to light. In November 1982, in testimony before the House of Commons Public Accounts Committee, the Chairman of the Canadian Dairy Commission (CDC) confirmed that his agency had provided a letter of credit containing two requirements in contravention of government policy on the boycott, as part of a deal for the sale of evaporated milk to Libya in 1981. To avoid actual implication in the deal, the CDC had requested Co-Op Federée, a Quebec farmers co-operative, to sign the sales contract as an agent for the dairy commission.

Since no compulsory reporting mechanism exists, neither the CDC nor the Co-Op fédérée were obliged to report the offensive clauses. Moreover, the very fact that a government agency should seek to circumvent government policy in such a fashion indicates an unfortunate atmosphere of leniency with respect to a practice which Prime Minister Trudeau characterized in 1975 as "alien to Canadian ethics and indeed to everything that this government stands for."

* Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, November 9, 1982, p. 27:31

A notre grande consternation, seulement trois de ces rapports ont été déposés depuis janvier 1977.

Devant le présent comité, M. John Nelson, directeur de la Division du Moyen-Orient, Direction générale de l'expansion du commerce, Afrique et Moyen-Orient, ministère des Affaires extérieures, a expliqué que le mécanisme de déclaration obligatoire proposé par M. Jamieson avait été jugé impossible à mettre en œuvre compte tenu des lois en vigueur.* En décembre 1978, le gouvernement présentait le projet de loi C-32 prévoyant un nouveau mécanisme de déclaration obligatoire qui aurait rempli les conditions de l'engagement de M. Jamieson. Le projet de loi a franchi l'étape de la première lecture, mais il est mort au feuilleton au moment de la dissolution des chambres pour les élections générales de 1979. Il n'a malheureusement pas été représenté.

En l'absence d'un mécanisme de déclaration obligatoire, il est très difficile, sinon impossible, de vérifier efficacement dans quelle mesure le Canada subit le boycottage secondaire et tertiaire des Arabes et dans quelle mesure l'application des lignes directrices du gouvernement peut faire baisser les échanges commerciaux. Les porte-parole du gouvernement prétendent que, étant donné les conditions du marché au Proche-Orient, toutes les sociétés canadiennes qui font affaire dans la région rencontreront à un certain moment des représentants du gouvernement canadien qui les renseigneront sur la politique du gouvernement en matière de boycottage économique. Ces sociétés ne sont toutefois pas tenues de déclarer au gouvernement qu'elles ont été sollicitées ou qu'elles respectent en fait le boycottage.

4. *Le cas de la Commission canadienne du lait*

Cette échappatoire dans la politique du gouvernement permet d'enfreindre tant la lettre que l'esprit des lignes directrices de 1977. Un exemple vient tout juste d'être divulgué. En novembre 1982, devant le Comité des comptes publics de la Chambre des communes, le président de la Commission canadienne du lait (CCL) a confirmé que son organisme avait fourni une lettre de crédit contenant deux exigences allant à l'encontre de la politique gouvernementale en matière de boycottage, en vue de vendre du lait concentré à la Libye en 1981. Pour éviter de participer directement au marché, la CCL avait demandé à une coopérative d'agriculteurs du Québec, la Coopérative fédérée, de signer le contrat de vente comme agent de la Commission du lait.

Comme il n'existe aucun mécanisme obligatoire de déclaration, ni la CCL ni la Coopérative fédérée n'étaient tenues de divulguer les dispositions constituant une infraction. Qui plus est, le fait qu'un organisme gouvernemental tente de contourner de la sorte une politique gouvernementale démontre une indulgence malheureuse à l'égard d'une pratique que le premier ministre Trudeau avait qualifié en 1975 de contraire à l'éthique canadienne et à tout ce que prône le gouvernement.

* Délibérations du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, 9 novembre 1982, p. 27:31

5. *New Government Measures Required*

We therefore view the establishment of a compulsory reporting mechanism as an essential first step in implementation of the government's policy. The government's commitment to the Canadian people to enact legislation along the lines of Bill C-32 should be honoured. As well, we maintain that compliance with boycotts by Canadians against Canadians or others, when imposed at the behest of foreign powers, should be prohibited, so as to protect Canadian citizens from foreign-sponsored discrimination in commercial practices. We note with satisfaction the passage by the Ontario government of comprehensive anti-boycott legislation in November, 1978.*

In this brief, we have not addressed the numerous technical questions related to the application of the Arab boycott. We shall, however, refer briefly to one argument raised by those who oppose anti-boycott legislation: the presumed loss of trade with Arab states. As already noted, the absence of a reporting mechanism results in inadequate information in this regard. It is our belief, however, that anti-boycott measures do not lead to loss of trade; rather, when boycotting countries are confronted with statutes prohibiting forcible compliance with unacceptable discriminatory business demands, such demands are invariably dropped, with business proceeding unhindered. The example of both state and federal anti-boycott legislation in the United States provides overwhelming evidence to this effect. While enforcement efforts by the U.S. Department of Commerce have increased Arab purchases of American goods have grown steadily and consistently since the passage of legislation in 1976 and 1977. In addition, Saudi Arabia, Libya, Iraq, the United Arab Emirates and other Arab states have announced changes in their boycott regulations as applied to American companies. As well, we note Mr. Nelson's comment, in the aforementioned testimony, on the pragmatism of Arab trade officials who approve deals with Canadian companies that do business with Israel, when their services are desired.

Moreover, the absence of effective anti-boycott legislation results in a chilling effect on the practice of free trade in Canada. Canadian firms who do business—or who are contemplating doing business—with Israel or with other Canadian firms who do so, may voluntarily cease or refuse to engage in transactions which might be deemed by the Arabs to be "unfriendly behaviour." Similarly, such Canadian firms may be automatically discouraged from aggressively seeking trade opportunities in Arab countries, due to their awareness of boycott regulations.

* "An Act to Prohibit Discrimination in Busines Relationships," November 7, 1978. This should be seen as an important precedent for similar action by other provincial legislatures and by Parliament.

5. *De nouvelles mesures gouvernementales s'imposent*

L'application de la politique gouvernementale devrait donc commencer selon nous par la mise en place d'un mécanisme de déclaration obligatoire. Le gouvernement devrait tenir l'engagement pris devant le peuple canadien de promulguer une mesure législative comparable au projet de loi C-32. En outre, nous soutenons que le respect du boycottage par des Canadiens contre d'autres Canadiens ou d'autres personnes, lorsqu'il est imposé par des puissances étrangères, devrait être interdit afin de protéger les citoyens canadiens contre la discrimination commerciale originaire de l'étranger. Nous sommes satisfaits de l'adoption, en novembre 1978, par le gouvernement ontarien, d'une mesure législative complète contre le boycottage.*

Dans ce mémoire, nous n'avons pas abordé les nombreux aspects techniques de l'application du boycottage par les Arabes. Nous devons, toutefois, parler brièvement d'un argument soulevé par ceux qui s'opposent à une mesure législative contre le boycottage: la perte présumée d'échanges commerciaux avec les États arabes. Comme nous l'avons déjà dit, en l'absence d'un mécanisme de déclaration, on ne dispose pas assez d'informations pour trancher ce point. Nous estimons toutefois que l'adoption de mesures antiboycottage ne cause pas de préjudice aux échanges commerciaux. Au contraire, lorsque les pays favorisent le boycottage doivent obéir à des lois interdisant le respect forcé des demandes discriminatoires inacceptables, ces demandes sont invariablement abondonnées, et les entreprises n'en souffrent pas. L'adoption de mesures législatives antiboycottage aux États-Unis tant par les États que par le gouvernement fédéral, en est le preuve. Alors que les efforts déployés par le Département du commerce américain pour en assurer l'application se sont accrus, les achats par les États arabes de produits américains n'ont cessé de croître depuis l'adoption de ces mesures en 1976 et en 1977. En outre, l'Arabie saoudite, la Lybie, l'Irak, les Émirats arabes unis et d'autres États arabes ont annonçé des modifications à leurs règlements sur le boycottage s'appliquant aux sociétés américaines. Enfin, nous relevons le fait que, dans le témoignage dont il est question plus haut, M. Nelson a parlé du pragmatisme des représentants commerciaux arabes qui approuvent des marchés avec des sociétés canadiennes faisant affaire avec Israël, lorsqu'ils ont besoin de leurs services.

Qui plus est, l'absence de mesure législative antiboycottage efficace entrave le libre-échange au Canada. Des entreprises canadiennes qui font affaire—ou qui songent à le faire—avec Israël ou avec d'autres sociétés canadiennes qui le font peuvent de leur plein gré s'abstenir de faire des transactions que les Arabes pourraient considérer comme un comportement hostile. De même, il pourrait arriver que ces entreprises canadiennes renoncent automatiquement à cherche des débouchés commerciaux dans les pays arabes, étant donné leur connaissance de l'existence des règlements contre le boycottage.

* «Une loi prévoyant l'interdiction de la discrimination dans les relations d'affaires», 7 novembre 1978. L'adoption de cette loi crée un précédent important dont devraient s'inspirer d'autres asseblées nationales provinciales et le Parlement pour présenter des mesures analogues.

Our interest in improved trade relations with the Arab states should not be pursued at the expense of the sovereign authority of this country and the freedom of its citizens to engage in trade with individuals and countries of their choice. This unwarranted intrusion into our internal affairs can have only a corrupting effect on business ethics and practices. We object to the circumstances which allow it to continue unhampered. The credibility of our government's commitments and the integrity of its stated policies are at stake.

L'intérêt que nous portons à l'amélioration des relations commerciales avec les États arabes ne devrait pas l'emporter sur l'autorité souveraine de notre pays sur le droit, pour ses citoyens, de conclure des ententes commerciales avec des particuliers et des pays de leur choix. Cette intrusion injustifiée dans nos affaires internes ne peut qu'avoir un effet néfaste sur l'éthique et les pratiques commerciales. Nous nous opposons aux circonstances qui permettent la poursuite de cette pratique. La crédibilité des engagements de notre gouvernement et l'intégrité de sa politique officielle sont en jeu.

First Session of the
Forty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the
Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, February 9, 1982

Thirteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité
sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mardi 9 février 1982

Treizième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canada-Israel Committee

Mr. Harold Buchwald, Q.C., National Chairman;
Mr. Mark Resnick, National Executive Director;
Mr. Robert Willmot, Director of Special Projects.

Du Comité Canada-Israël

M. Harold Buchwald, c.r., président national;
M. Mark Resnick, directeur général;
M. Robert Willmot, directeur des programmes spéciaux.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, February 15, 1983

Issue No. 36

Thirteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mardi 15 février 1983

Fascicule nº 36

Treizième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

28047—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Charles A. Lussier
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 15, 1983
[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1:45 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Haidasz, Lapointe, Neiman and van Roggen. (6)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Stanbury.

In atttendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Dr. Elia T. Zureik, Department of Sociology, Queen's University.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witness who made a statement and answered questions put to him by members of the Committee.

AGREED:

—THAT Statistics of a survey conducted by *Canadian Facts*, November-December 1982, be printed as an appendix to today's proceedings of the Committee (*See Appendix "FA-36A"*.)

At 3:40 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 FÉVRIER 1983
[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 45, sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Haidasz, Lapointe, Neiman et van Roggen. (6)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Stanbury.

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoin:

M. Elia T. Zureik, Département de sociologie, Université Queen's.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente le témoin qui fait une déclaration et répond aux questions que lui posent les membres du Comité.

IL EST CONVENU:

—QUE les statistiques d'un sondage réalisé par *Canadian Facts*, en novembre et décembre 1982, soient annexées aux délibérations de ce jour (*voir Appendice «FA-36A»*).

A 15 h 40, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 15, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1.45 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, continuing the committee's study of Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, we are fortunate to have appearing before the committee this afternoon Dr. Elia Zureik, who is with Queen's University, and has been since 1971, where he is a member of the Sociology Department.

Dr. Zureik is a Canadian of Palestinian origin. He was born near Haifa. He was educated in San Francisco, Simon Fraser University in Vancouver and Essex University. He is the author of numerous books, articles and reports on the Middle East, including *Sociology of the Palestinians* and *Palestinians in Israel*. Currently he is working on a book entitled *Sociology of the Arab State*.

Dr. Zureik brings with him some information concerning the attitude of Canadians and Americans to the Middle East events as a result of an analysis he has done of a survey commissioned by the Institute of Arab Studies in Boston, and conducted in Canada by Canadian Facts, a national research organization, while a parallel survey was done in the United States. While Dr. Zureik has been invited to testify mainly on the results of the survey, honourable senators may wish to take the opportunity to question him on other matters, since he has a very broad background and knowledge of the subject we are studying.

Before asking Dr. Zureik to commence with an opening statement, I might just mention that Mr. MacEachen, the Secretary of State for External Affairs, will be coming before the committee on Thursday of this week at 11 o'clock, and as he may have to get away before 1 o'clock we should try to start on time.

Several of us, Dr. Zureik, have as politicians had experience with polling at different times in our lives, and appreciate how valuable a tool it can be if it is well conducted, and how dangerous polls can be if they are not carefully conducted. In that regard, I think it would be as well if you would, before giving us your analysis of this poll, put on the record the methodology used in the conduct of the poll so that we have some evidence on the record as to its validity.

With those few opening remarks, I will ask Dr. Zureik to commence. Following his presentation, discussion and questions on the polling results, there is another matter that he may well have some interesting comments on, and that is the meeting of the Palestine National Council in the last couple of days. A little later on in the meeting we will ask him to make some comments on that, about which I believe he was being interviewed on "Canada A.M." this morning.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 15 février 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 45 afin d'étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) assume la présidence.

Le président: Honorables sénateurs, pour la poursuite de l'étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, le Comité a le privilège d'accueillir cet après-midi M. Elia Zureik, qui est attaché à l'Université Queen depuis 1971, à titre de membre du département de sociologie.

M. Zureik est un Canadien d'origine palestinienne. Il est né près de Haïfa et a fait ses études à San Francisco, à l'Université Simon Fraser de Vancouver, et à l'Université d'Essex. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, articles et exposés traitant du Proche-Orient, y compris de deux ouvrages intitulés *Sociology of the Palestinians* et *Palestinians in Israel*. Il travaille actuellement à un ourage intitulé *Sociology of the Arab States*.

M. Zureik nous apporte des renseignements sur l'attitude des Canadiens et des Américains à l'égard des événements survenus au Proche-Orient, après avoir effectué l'analyse d'un sondage commandité par l'Institute of Arab Studies de Boston, et effectué au Canada par Canadian Facts, organisme national de recherche, tandis qu'un sondage parallèle était réalisé aux États-Unis. Bien que M. Zureik ait été invité à nous entretenir principalement des résultats du sondage, les honorables sénateurs désireront peut-être saisir cette occasion pour l'interroger sur d'autres questions, puisque ses antécédents et ses connaissances du sujet sont très vastes.

Avant de demander à M. Zureik de faire une déclaration préliminaire, j'aimerais simplement vous informer que M. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, se présentera devant le Comité jeudi prochain à 11 heures; comme il devra peut-être repartir avant 13 heures, tâchons de commencer la réunion à l'heure dite.

Monsieur Zureik, à différentes périodes de leur vie, plusieurs d'entre nous ont, à titre de politiciens, fait l'expérience de sondages et savent à quel point ces derniers peuvent être inestimables s'ils sont menés avec soin, et risqués s'ils ne le sont pas. A cet égard, je pense qu'il serait à-propos, avant de nous donner votre analyse du sondage, que vous nous parliez de la méthode qui a été employée; ainsi, nous aurons une certaine preuve de la valeur du sondage.

Sur ces quelques observations préliminaires, je demanderais à M. Zureik de bien vouloir commencer. A la suite de son exposé, de la discussion qui s'engagera et des questions que vous poserez au sujet des résultats du sondage, il aura peut-être quelques observations intéressantes à formuler sur une autre question, c'est-à-dire la réunion du Conseil national palestinien qui a eu lieu ces jours derniers. Un peu plus tard au cours de la réunion, nous lui demanderons de faire quelques commentaires sur cette question, au sujet de laquelle, si je ne

[*Text*]

Please proceed, Dr. Zureik.

Dr. Elia T. Zureik, Sociology Department, Queen's University: Thank you, Mr. Chairman.

Honourable senators, ladies and gentlemen, it is a great honour for me to appear before you today. I must say that the work of your committee is of the utmost importance in the light of what has transpired in the Middle East. Equally significant is the contribution your committee will ultimately make in formulating options for Canadian foreign policy in the Middle East, and also for forming Canadian public attitudes concerning the Middle East conflict. As an educator and involved citizen, I sometimes wish that the proceedings of a committee such as yours had a wider dissemination in the public eye in order to contribute towards a more informed public opinion on this matter.

It is in regard to the last matter that I appear before you today. My purpose is to provide you with background information and details pertaining to the survey of Canadian public opinion in the Middle East. I refer here to the results of a recent survey which I published in an abbreviated form in the Toronto *Star* of February 5, 1983.

As a sociologist and researcher on the Middle East, in particular the Palestine dimension of it, I was asked by the sponsor of the survey, the Institute of Arab Studies Incorporated, a non-profit research organization located in Boston, Massachusetts, to advise them in locating reputable polling organizations in order to undertake the study of Canadian attitudes. One such organisation was located, and I acted as a liaison between them and the institute in terms of the design and the co-ordination of the items on the survey. Canadian Facts of Toronto submitted a competitive bid and, due to its long standing and experience as a national polling organization, won the contract and undertook the study for us. Prior to the start of the Canadian survey a similar but more extensive survey was carried out for the institute by a U.S. research company to determine attitudes of the American public on the same topic.

A major reason for conducting the survey was to compare and contrast the attitudes of Canadians and Americans. Thus, the questionnaire used in our survey in Canada comprised a subset of the questions used in the U.S. survey. It really was on my initiative that the institute was convinced to undertake the subject of a similar study in abbreviated form in Canada. The institute also requested that the questions be worked in identical fashion in order that differences noted would not be attributable to differences in wording, so we used precisely the same wording in the questions in both surveys.

The Canadian survey was conducted between November 1 and December 4, 1982, among a national cross-section of 943 individuals aged 18 years and over. The questionnaire was included as a section of a monitored Canadian Facts monthly omnibus survey. This is a regular survey which Canadian

[*Traduction*]

me trompe, il a été interviewé ce matin à l'émission *Canada A.M.*

Je vous en prie, monsieur Zureik.

M. Elia T. Zureik, département de sociologie, Université Queen: Merci, monsieur le président.

Honorables sénateurs, mesdames et messieurs, je suis très honoré de comparaître devant vous aujourd'hui. Je dois dire que les travaux de votre Comité revêtent la plus haute importance à la lumière des événements qui se sont déroulés au Proche-Orient. La contribution ultime de votre Comité à la formulation de choix de politiques étrangères à l'égard du Proche-Orient, et au façonnement de l'attitude du public canadien face au conflit qui s'y déroule n'en est pas moins importante. A titre d'enseignant et de citoyen engagé, je souhaite parfois que les délibérations d'un comité comme le vôtre fasse l'objet d'une plus grande diffusion dans le public, de sorte qu'il soit mieux informé.

C'est de ce dernier point dont je vous entretiendrai aujourd'hui. Je compte vous donner des renseignements de base et des détails concernant le sondage réalisé auprès du public canadien pour connaître son opinion à l'égard de la situation au Proche-Orient. Je fais ici allusion aux résultats d'un récent sondage que j'ai publiés sous forme abrégée dans le *Toronto Star* du 5 février 1983.

Le commenditaire du sondage l'Institute of Arab Studies Incorporated, organisme de recherche sans but lucratif situé à Boston, Massachusetts, m'a demandé, à titre de sociologue et de spécialiste du Proche-Orient, plus particulièrement dans le contexte palestinien, de l'aider à trouver des organismes de sondage réputés qui pourraient examiner l'attitude des Canadiens. Nous en avons trouvé un et j'ai agi à titre d'agent de liaison entre ce dernier et l'Institut en ce qui a trait à la conception et à la coordination des questions posées dans le sondage. L'organisme Canadian Facts, de Toronto, a fait une offre concurrentielle et, étant donné sa grande réputation et sa longue expérience d'organisme national de sondage, il a obtenu le contrat et a entrepris l'étude pour nous. Avant que le sondage ne débute au Canada, une société de recherche des États-Unis a réalisé pour l'Institut un sondage analogue, mais plus étendu, en vue de déterminer l'attitude du public américain face à la même question.

Nous avons réalisé ce sondage avec pour raison principale: comparer et mettre en contraste l'attitude des Canadiens et celle des Américains. Le questionnaire employé dans le sondage que nous avons réalisé au Canada comprenait donc un sous-ensemble des questions qui avaient été posées dans le sondage réalisé aux États-Unis. En fait, c'est sur mon initiative que l'Institut s'est laissé convaincre d'entreprendre une étude analogue au Canada, mais sous forme abrégée. L'Institut a également demandé que les questions posées dans les deux sondages soient formulées de manière identique, de sorte que les différences notées ne soient pas attribuables à des formulations différentes; nous avons donc formulé exactement de la même façon les questions posées dans les deux sondages.

Le sondage a été réalisé au Canada entre le 1er novembre et le 4 décembre 1982, auprès d'un échantillon de 943 personnes âgées de 18 ans et plus. Le questionnaire a été ajouté à une section d'un sondage mensuel d'ensemble par Canadian Facts. Il s'agit d'un sondage que Canadian Facts réalise tous les mois

[*Text*]

Facts does every month nationwide, and we appended our items on this particular survey. Interviews were conducted in person in the respondents' homes by trained Canadian Facts interviewers.

The Chairman: I think that is very important. I understood it was a telephone survey, but apparently it was a personal survey.

Dr. Zureik: The U.S. survey was a telephone survey.

The Chairman: The U.S. survey was by telephone but the Canadian one was a personal survey?

Dr. Zureik: The Canadian one was personal.

The Chairman: I might say that my experience of surveying has been that the level of accuracy of a personal survey is greatly increased over that of a telephone survey.

Dr. Zureik: That is right. For this reason, the survey in Canada was shorter, because the cost involved in conducting a personal survey is substantially higher than that in doing a telephone survey.

A sample of this size and nature is considered to have a margin of error of plus or minus 3.5 percentage points and a 95 per cent level of confidence. In other words, when you look at the differences in percentages you will look for 3.5 percentage points in order to take random errors into account.

Why is there a need and an urgency to do a study of this sort? I think that this rationale applies to Canada as well as to the United States. First of all, after having reviewed the literature in Canada I discovered to my surprise that there are no published Canadian data on public attitudes in Canada towards the Middle East. There may have been studies commissioned for private organizations or for private groups, but they were not published or were not released. To my knowledge, this is the first comprehensive study of this kind that has been done nationwide, and whose results have been published.

A second factor is that when studies were done, or when items were inserted in various surveys—and a couple of them were inserted in 1979, and one in 1982 by Gallup Poll in Canada—the focus invariably would be that in the Israel-Arab conflict the Palestine dimension of the conflict is always left out, so we thought this was the time to try to understand what would the attitudes be when the focus is the Palestine issue; in other words, looking at the conflict between the Israelis and the Palestinians in contrast to looking at it in a more amorphous fashion, namely between the Arabs and the Israelis.

A third reason for doing the survey is that when studies were done—and many of them were done in the United States—not a single one was commissioned by an Arab organization. In the United States I was able to trace studies done as early as 1947 and 1945, but not a single study was done from 1945 to the present time either by an Arab organization or from the vantage point of the Arab people or the Palestinian

[*Traduction*]

à l'échelle nationale; nous y avons annexé nos questions. Des interviewers qualifiés de Canadian Facts ont interrogé des répondants à domicile.

Le président: Ce point est à mon avis très important. Je pensais qu'il s'agissait d'un sondage par téléphone, mais apparemment il s'agit d'un sondage à domicile.

M. Zureik: Le sondage réalisé aux États-Unis a été fait par téléphone.

Le président: Il a été fait par téléphone, mais le sondage canadien a été réalisé à domicile?

M. Zureik: C'est exact. A domicile.

Le président: D'après mon expérience en matière de sondages, je puis dire que le niveau d'exactitude d'un sondage à domicile est beaucoup plus élevé que celui d'un sondage par téléphone.

M. Zureik: C'est exact. Le sondage mené au Canada a donc été plus court, parce que les frais d'un sondage à domicile sont beaucoup plus élevés que ceux d'un sondage par téléphone.

On considère qu'un échantillonnage de cette taille et de cette nature suppose une marge d'erreur de plus ou moins 3.5 p. 100 et que son niveau d'exactitude est de 95 p. 100. En d'autres termes, les différences de pourcentages, s'expliquent par les 3.5 p. 100 qui tiennent compte des erreurs, inévitables.

Pourquoi est-il nécessaire et urgent d'entreprendre une étude de la sorte? Cette question peut se poser à la fois au Canada et aux États-Unis. Tout d'abord, après avoir examiné les ouvrages publiés au Canada, j'ai été étonné de constater qu'aucun ouvrage n'a été publié sur l'attitude du public canadien face à la situation au Proche-Orient. Il est possible que des études aient été entreprises pour le compte d'organismes ou de groupes privés, mais elles n'ont été ni publiées ni diffusées. Autant que je sache, notre sondage représente la première étude exhaustive du genre qui ait été réalisée à l'échelle nationale et dont les résultats ont été rendus publics.

Deuxième facteur qui entre en jeu: lorsque des études ont été menées, ou des questions ont été insérées dans divers sondages—et deux ont été insérées en 1979, et une en 1982, par la maison Gallup du Canada—on se concentrait invariablement sur le conflit israélo-arabe de façon à toujours laisser de côté la dimension palestinienne; nous avons donc pensé que le moment était indiqué d'essayer de connaître l'attitude du public si l'accent était mis sur la question palestinienne; en d'autres termes, d'examiner le conflit opposant les Israéliens et les Palestiniens, au lieu de l'examiner d'une manière plus générale, c'est-à-dire comme un conflit entre les Arabes et les Israéliens.

Une troisième raison pour laquelle nous avons réalisé ce sondage, c'est que lorsque des études ont été faites—et de nombreuses l'ont été aux États-Unis—aucune n'a été commanditée par un organisme arabe. Aux États-Unis, j'ai pu retrouver des études qui remontent jusqu'à 1947 et 1945, mais aucune étude n'a été effectuée à compter de 1945 jusqu'à nos jours, soit par un organisme arabe, soit du point de vue des

[*Text*]

people. Taking these things into account, we saw a tremendous need to chart a path, which is uncharted in a sense, and look to see to what extent Canadians and Americans are informed about the Middle East, and then look at the content of their attitudes.

In reviewing the literature on this we discovered that when surveys were done in the United States the extent of non-involvement by the average American citizen with issues pertaining to the Middle East tended to be high; people usually relate to issues of immediate concern to them, so when we ask them about foreign affairs they are remote issues, and they tend either not to have opinions about them or to say, "I don't know."

Having that particular issue in mind, we decided to test for two things. We said we would find out, first how much people know or how much they do not know, and secondly the nature of shift in attitude once we provide them with certain information. In other words, we have done some sort of experiment to see in what way attitudes shift once people are confronted with information.

The issue here is: What kind of information are we going to provide people with? I do not think it is unfair to say that the Palestinians have been depicted in negative terms, stereotypically speaking, in the mass media and in the press. If we look at the content analysis of school textbooks, in Ontario, for example, the image that Arabs are accorded in children's textbooks at the primary level are still negative in terms of stereotyping. The same thing applies to editorials, to cartoons and so on. Our point was that if we were to supplement or complement this image with a more positive image, but yet factual information, how would the attitude shift and in which direction?

That having been decided, the focus of the survey in Canada became the following. We wanted to know what kinds of shifts have taken place in attitudes towards the Israelis and the Palestinians over the last year, taking the war of Lebanon as a benchmark, it being the major event since last June. We wanted to know the perception of Canadians of the involvement of their own government in effecting foreign policy in the Middle East, in particular, and recognizing the Palestine Liberation Organization, in endorsing the Palestinians right for self-determination and to have an independent state of their own, and to what extent Canadians were aware of the intricacies of the conflict, and in particular we focused on the massacre in the refugee camps in Beirut.

Finally, we then asked the respondents to tell us what, if anything, the Canadian government should do, or what it ought to do, in order to halt the establishment of Jewish settlements on the West Bank and in Gaza, things the Canadian government has been firmly opposed to, as is evident in

[*Traduction*]

Arabes ou des Palestiniens. Nous avons donc constaté qu'l était extrêmement urgent de cerner le problème et de juger dans quelle mesure les Canadiens et les Américains sont informés de la question du Proche-Orient, puis d'étudier leur attitude face à cette question.

En examinant les documents traitant de la question, nous avons découvert que les sondages effectués aux États-Unis révélaient qu'une grande partie de la population moyenne ne s'intéressaient pas aux questions touchant le Proche-Orient; les gens s'identifient habituellement à des problèmes qui les touchent de très près; aussi, lorsque nous les interrogeons sur les affaires étrangères, ces questions ne les concernent que de très loin; ils ont alors tendance à n'avoir aucune opinion ou à répondre qu'ils n'en savent rien.

Cette question particulière à l'esprit, nous avons décidé de vérifier deux points. Nous avons, premièrement, cherché à découvrir ce que les gens savent et ce qu'ils ignorent, et deuxièmement, dans quelle mesure leur attitude change une fois que nous leur avons fourni certains renseignements. En d'autres termes, nous avons tenté une sorte d'expérience pour voir de quelle façon l'attitude des gens change une fois qu'on leur fournit des renseignements.

La question est alors de savoir quel genre de renseignements nous allons leur fournir. Je ne pense pas qu'il soit injuste de dire que, lorsqu'on parle de stéréotypes, les Palestiniens ont été décrits, dans les média et dans la presse, dans des termes plutôt négatifs. Si nous analysons le contenu des manuels scolaires de l'Ontario par exemple, nous constatons que le stéréotype des Arabes qui paraît dans les manuels des écoles primaires est encore négatif. La même chose vaut pour les éditoriaux, les bandes dessinées et ainsi de suite. Nous avons décidé que si nous ajoutions à ces stéréotypes une image plus positive, en fournissant tout de même des renseignements basés sur des faits, nous pourrions voir dans quelle mesure et dans quel sens l'attitude du public changerait.

Après avoir pris cette décision, nous nous sommes concentrés sur les points suivants pour réaliser notre sondage au Canada. En prenant la guerre du Liban comme point de répère, puisqu'il s'agit de l'événement le plus important survenu depuis juin dernier, nous avons voulu savoir quelles sortes de changements se sont produits dans l'attitude des Canadiens face aux Israéliens et aux Palestiniens au cours de la dernière année. Nous avons voulu savoir comment les Canadiens réagissaient devant la position de leur propre gouvernement en matière de politique étrangère au Proche-Orient et, plus particulièrement: reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine, appui accordé au droit des Palestiniens à l'autodétermination et à celui de posséder un État indépendant, et dans quelle mesure les Canadiens étaient au courant des complexités du conflit; nous avons insisté particulièrement sur les massacres commis dans les camps de réfugiés de Beyrouth.

Enfin, nous avons demandé aux répondants de nous dire ce que le gouvernement canadien devrait faire, éventuellement pour empêcher que des colonies juives ne s'établissent en Cisjordanie et à Gaza, choses auxquelles le gouvernement canadien s'est fortement opposé, comme en témoignent diver-

[*Text*]

various statements made by successive Secretaries of State for External Affairs.

Some of the results were published in the Toronto *Star* article to which I referred earlier, and I will elaborate on some of these results in case some of you have not seen them, and then open it up for discussion if you wish to ask some questions about the findings. Here I am contrasting the Canadian and the U.S. data. The major and most significant finding was the rather widespread low level of involvement of Canadians in foreign affairs. The percentage of those saying, "Don't know," "Not sure," or Don't care," ranges from 40 per cent, to, in some cases as high as 70 per cent of those who were polled nationally, which is a rather substantial proportion. That was the first finding which was of interest to us.

At a time when Canada has been in the forefront in terms of its support of international organizations, in terms of its suport of peace-keeping efforts around the world and in terms of projecting a peaceful image abroad, the taxpayer seems to be not only unaware of what his government is doing but also not very interested in expressing an opinion on this vital issue. By comparison, we discovered that the level of awareness among Americans was substantially higher than that found among Canadians, and we found this to be true across the board, among various groups of various demographic characteristics.

The second major finding was that there has been an increase over the last year in the level of sympathy towards the Palestinians; not a marked increase, but there has been an increase. However, still the majority opt for a larger level of sympathy with Israel.

Senator Buckwold: Is that the same as in the United States?

Dr. Zureik: Yes. I will give the figures. I am just trying to highlight the overall findings.

The third major finding was that when Canadians expressed an opinion on the Middle East they tended to say that we as a government should not take part in resolving this conflict, we should leave the conflict to the parties involved, we should stay out. When we look at the demographic characteristics of the Canadian population, the most supportive of the Palestinians were the following two groups: Francophones and those who identify with the NDP at the federal level. Least supportive were Ontarians, those living in urban centres and those who were supportive of the Progressive Conservative Party at the federal level. Those who are involved in events in the Middle East tended to be Liberals at the federal level. We got as high as 70 per cent of those who identify themselves as Liberals saying they have no opinion one way or the other on the Middle East.

From the American findings we discovered that in the United States the most hostile group to the Palestinians were the born-again Christians. The closer ties that have been forged recently between Mr. Begin, Jerry Falwell and his followers will probably explain the outcome of this messianic mission. There has been an increasing level of support among

[*Traduction*]

ses déclarations faites par des secrétaires d'État aux Affaires extérieures successifs.

Quelques-uns des résultats ont été publiés dans l'article du *Toronto Star* auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, et je vais vous en donner certains, au cas où quelques-uns d'entre vous ne les auraient pas vus, puis vous pourrez, si vous le désirez, me poser des questions. Je mets ici en contraste les résultats des sondages réalisés au Canada et aux États-Unis. La principale constatation et la plus importante, c'est le pourcentage élevé de Canadiens qui ne s'intéressent pas aux affaires étrangères. Dans l'échantillonnage, le pourcentage de ceux qui ont répondu ne rien savoir, n'être pas certain, ou s'en moquer, varie de 40 à 70 p. 100 dans certains cas, soit une proportion très élevée. Ce fut la première constatation qui nous intéressa.

A une époque où le Canada est au premier plan, en ce qui concerne l'appui qu'il accorde aux organismes internationaux, ses efforts de maintien de la paix dans le monde et à son souci de projeter à l'étranger l'image d'un pays pacifique, le contribuable canadien semble non seulement ignorer ce que fait son gouvernement, mais ne semble pas très disposé à exprimer une opinion sur cette question primordiale. Par comparaison, nous avons constaté que les Américains étaient nettement plus au courant de la situation, et cette constatation est générale, chez divers groupes de caractéristiques démographiques diverses.

La deuxième constatation principale que nous avons faite, c'est que le niveau de sympathie accordé aux Palestiniens a augmenté au cours de la dernière année; l'augmentation n'est pas très sensible, mais elle existe. Toutefois, la majorité témoignait de plus de sympathie à l'égard d'Israël.

Le sénateur Buckwold: Ce niveau est-il le même aux États-Unis?

M. Zureik: Oui. Je vous donnerai les chiffres. J'essaie seulement pour l'instant de mettre en lumière l'ensemble des résultats.

La troisième principale constation que nous avons faite, c'est que lorsque les répondants canadiens ont exprimé une opinion sur le Proche-Orient, ils avaient tendance à dire que le gouvernement ne devrait pas participer au règlement du conflit, qu'il devrait laisser les parties le régler elles-mêmes, qu'il ne devrait pas s'engager. Lorsque nous jetons un coup d'œil aux différentes ethnies canadiennes, nous constatons que les deux groupes qui appuient le plus les Palestiniens sont les francophones et les personnes qui s'identifient au NPD, au niveau fédéral. Les personnes qui les appuient le moins sont les Ontariens, les habitants des régions urbaines et les partisans du parti Progressiste conservateur, au niveau fédéral. Celles qui s'intéressent aux événements qui se déroulent au Proche-Orient ont tendance à être des libéraux au niveau fédéral. Jusqu'à 70 p. 100 de celles qui se disaient partisanes du parti libéral ont déclaré qu'elles n'avaient aucune opinion sur le Proche-Orient.

D'après les résultats du sondage américain, nous avons découvert que le groupe le plus hostile aux Palestiniens est celui des adeptes du renouveau chrétien. Les liens plus étroits noués récemment entre M. Begin, Jerry Falwell et ses partisans expliqueront probablement l'issue de cette mission messianique. Aux États-Unis, le niveau de soutien apporté par les

[*Text*]

Catholic women in the United States and the educated. When educated respondents in Canada took a stand on the issue they tended to be more sympathetic towards the Israelis than they are towards the Palestinians.

The Chairman: In the United States you say Catholic women are more supportive of what?

Dr. Zureik: More supportive of the Palestinians.

The Chairman: Catholic women in the United States are more supportive of the Palestinians. Then you jumped to Canada and said educated elements in Canada were more supportive of the Israelis.

Dr. Zureik: I would say that Catholic women in the United States are more supportive of the Palestinians than non-Catholic women respondents in the sample. In Canada, differences in religion did not yield significant results. What yielded results, as I said earlier, were regional differences. It varied from one question to the next, but overall regional differences showed the Francophones to be highly supportive of the Palestinians compared with the Anglophones in Canada, and the NDPers tended to be more sympathetic to the Palestinians than other party identifiers.

Let me just spend a few minutes on the percentages. In looking at the shift we asked people to recollect and compare their present sympathies with the Israelis and Palestinians with those of a year ago. In the United States, 59 per cent of the respondents said that a year ago their sympathies were with Israel and 13 per cent with the Palestinians; now 39 per cent sympathize with the Israelis and 23 per cent with the Palestinians; 21 per cent now say they sympathize with neither group, and 17 per cent say they have no opinion. These are the American respondents.

In Canada we discovered that 28 per cent of the respondents sais that a year ago their sympathies were with Israel, compared with 19 per cent today; 8 per cent of the Canadian sample said that a year ago their sympathy was with the Palestinians, compared with 15 per cent today; those whose sympathy was with neither of the two groups comprised 24 per cent a year ago and 26 per cent now; four out of ten said they had no opinion, which was stable in Canada, compared with 15 per cent a year ago and 17 per cent now in the U.S. sample.

We then asked: "Who do you think is responsible for the massacre of the Palestinian civilians in the Beirut refugee camp?" You will recall that this is an event that received substantial news coverage during the war. In Canada, 54 per cent said they did not know; in the U.S. 52 per cent said they did not know. Here the two findings are almost similar in a sense. Of Canadians, 18 per cent put the blame on the Israelis, 7 per cent on the Christian militia, 6 per cent blamed the Israelis and the militia, 1 per cent the Americans, 3 per cent

[*Traduction*]

femmes de religion catholique et les personnes instruites a augmenté. Lorsque les répondants instruits du Canada se sont prononcés sur la question, ils ont été portés à manifester davantage de sympathie pour les Israéliens que pour les Palestiniens.

Le président: Vous dites qu'aux États-Unis les femmes de religion catholique appuient davantage quel groupe?

M. Zureik: Les Palestiniens.

Le président: Aux États-Unis les femmes de religion catholique appuient davantage les palestiniens. Puis vous êtes passé au Canada et avez déclaré que les Canadiens instruits appuyaient davantage les Israéliens.

M. Zureik: Je dirais qu'aux États-Unis, les femmes de religion catholique appuient davantage les Palestiniens que les femmes d'autres religions qui ont répondu au sondage. Au Canada, les différences de religion n'ont pas influé grandement sur les résultats. Comme je l'ai dit plus tôt, ce sont les différences régionales qui ont produit des résultats différents. Les réponses variaient d'une question à l'autre, mais dans l'ensemble, les différences régionales indiquaient que les francophones du Canada appuyaient fortement les Palestiniens, comparativement aux anglophones, et les partisans du NPD avaient davantage tendance à être du côté des Palestiniens que les adeptes des autres partis.

Permettez-moi de consacrer quelques minutes aux pourcentages. Constatant le changement d'attitude qui s'est produit, nous avons demandé aux répondants de remonter dans leurs souvenirs et de voir dans quelle mesure la sympathie qu'ils manifestent actuellement à l'égard des Israéliens et des Palestiniens a changé par rapport à l'an dernier. Aux États-Unis, 50 p. 100 des répondants ont dit qu'il y a un an, leur sympathie allait à Israël, et 13 p. 100, aux Palestiniens; aujourd'hui, 39 p. 100 penchent pour les Israéliens et 23 p. 100, pour les Palestiniens; 21 p. 100 disent aujourd'hui qu'ils n'ont de sympathie ni pour les uns ni pour les autres et 17 p. 100 affirment n'avoir aucune opinion. Nous parlons toujours des répondants américains.

Au Canada, nous avons constaté qu'il y a un an, 28 p. 100 des répondants penchaient pour Israël, comparativement à 10 p. 100 aujourd'hui; 8 p. 100 des répondants canadiens ont déclaré qu'il y a un an, ils étaient du côté des Palestiniens, comparativement à 15 p. 100 aujourd'hui; le pourcentage des neutres est de 24 p. 100, il y a un an, et de 26 p. 100, aujourd'hui; quatre personnes sur dix ont déclaré n'avoir aucune opinion, que ce soit il y a un an ou aujourd'hui, comparativement à 15 p. 100, il y a un an, et 17 p. 100 aujourd'hui, chez les répondants américains.

Nous leur avons ensuite demandé: «A votre avis, qui est responsable du massacre des civils palestiniens réfugiés dans le camp de Beyrouth?» Vous vous souviendrez que cet événement a fait couler beaucoup d'encre pendant la guerre. Au Canada, 54 p. 100 ont répondu qu'ils l'ignoraient, comparativement à 52 p. 100 aux États-Unis. Ici, les résultats sont presque les mêmes, dans un sens. Dix-huit pour cent des Canadiens ont accusé les Israéliens, 7 p. 100 la milice chrétienne, 6 p. 100 et les Israéliens et la milice, 1 p. 100 les Américains, 3 p. 100

[*Text*]

the PLO and 11 per cent others. The American results were similar, with one minor difference maybe. More Americans put the blame on the Israelis than did Canadians; 22 per cent of Americans blamed the Israelis, 9 per cent blamed the Christian militia, 6 per cent the Israelis and militia combined, 1 per cent the Americans, 6 per cent the PLO and 4 per cent other groups.

Next the respondents were asked: "Do you think it has gotten to the point that the Canadian/American government should take disciplinary measures against Israel because of its recent invasion of Lebanon?"In Canada 14 per cent said yes; in the U.S. 35 per cent said yes. In Canada 44 per cent said no; in the U.S. 57 per cent said no. In Canada 42 per cent said they had no opinion, compared with 8 per cent in America who had no opinion.

The following question was put to both samples: "In 1947, Canada/U.S. supported a United Nations proposal for both a Palestinian and an Israeli state. Do you feel that the Palestinians have the right to establish this state?" Among Canadians, 47 per cent said yes, compared with 76 per cent of the Americans; among Canadians 7 per cent said no, and 11 per cent of the Americans said no; 46 per cent of the Canadians had no opinion, compared with 13 per cent of Americans with no opinion.

The Chairman: I do not want to do the mental arithmetic right now. I suppose if you took out the "No opinions" and then took the percentages just of those with opinions, the figures between the U.S. and Canada would come fairly close for those with opinions.

Dr. Zureik: That is right. I did not do this. Statistically speaking, this is not valid when the proportion of those who say, "I don't know," is so high. This in itself is a finding. You are quite right. If I want to fudge up the data I would take the "Don't knows" and say, "Here we are. So many are in sympathy with the Palestinians", or whatever the case might be.

To those who said "No" to the previous question, concerning the establishment of a Palestinian state, we said the following, which refers to an earlier statement I made concerning the relationship between information and attitude. We asked a question after giving certain information. We said: "If you know that half of the 4.5 million Palestinians in the world are stateless refugees and the majority of the remaining half live under Israeli occupation, would you feel the Palestinians have the right to establish a state of their own?" Of those Canadians who said no or had no opinion to the previous question, one-fifth changed their opinion and said yes; in America, 69 per cent changed their opinion to positive.

The cumulative support for the idea of an independent Palestinian state among the Canadian sample reached 58 per cent, compared with 92 per cent in the U.S. sample.

[*Traduction*]

l'OLP et 11 p. 100 d'autres groupes. Aux États-Unis, les résultats ont été analogues, avec peut-être une légère différence. Un plus grand nombre d'Américains que de Canadiens ont accusé les Israéliens; 22 p. 100 d'Américains ont accusé les Israéliens, 9 p. 100 la milice chrétienne, 6 p. 100 et les Israéliens et la milice, 1 p. 100, les Américains, 6 p. 100 l'OLP et 4 p. 100, d'autres groupes.

On a ensuite demandé aux répondants: «A votre avis, sommes-nous rendus au point où le gouvernement canadien américain devrait prendre des mesures de rétorsion contre Israël à la suite de sa récente invasion du Liban?» Quatorze pour cent des Canadiens et 35 p. 100 des Américains ont répondu par l'affirmative. Quarante-quatre pour cent des Canadiens et 57 p. 100 des Américains ont répondu par la négative. Quarante-deux pour cent des Canadiens et 8 p. 100 des Américains ont répondu n'avoir aucune opinion.

La question suivante a été posée aux répondants canadiens et américains: «En 1947, le Canada les États-Unis ont appuyé une proposition des Nations unies portant création d'un État palestinien et israélien. A votre avis, les Palestiniens ont-ils le droit de créer cet État?» Quarante-sept pour cent des Canadiens et 76 p. 100 des Américains ont répondu par l'affirmative; 7 p. 100 des Canadiens et 11 p. 100 des Américains ont répondu par la négative; 46 p. 100 des Canadiens et 13 p. 100 des Américains ont dit n'avoir aucune opinion.

Le président: Je ne veux pas faire de calcul mental maintenant. Je suppose que si vous prenez le pour centage des personnes «sans opinion» et ensuite les pour centages de celles qui ont exprimé une opinion, les chiffres des États-Unis et du Canada seraient à peu près les mêmes dans le deuxième cas.

M. Zureik: C'est exact. Je ne l'ai pas fait. Statistiquement parlant, les chiffres ne sont pas valides lorsque la proportion de ceux qui ont déclaré ne pas avoir d'opinion est aussi élevée. Cela nous mène à une conclusion. Vous avez tout à fait raison. Si je voulais réunir les données, je prendrais le pourcengage de ceux qui ont déclaré ne pas avoir d'opinion et je déclarerais: «Tel pour centage se déclare en faveur des Palestiniens», ou peu importe le cas.

A ceux qui avaient répondu «Non» à la question précédente concernant la création d'un État palestinien, nous avons dit et cela faisait allusion à une déclaration que j'avais faite antérieurement concernant le rapport entre l'information et l'attitude. Nous leur avons posé une question après les avoir renseignés au préalable. Nous leur avons dit: «Si vous savez que la moitié des 4.5 millions de Palestiniens dans le monde sont des réfugiés apatrides et la presque totalité de l'autre moitié vivent sous occupation israélienne, estimez-vous que les Palestiniens ont le droit de créer leur propre État?» Un cinquième des Canadiens qui avaient répondu non ou avaient déclaré être sans opinion à la question précédente, ont changé d'opinion et ont répondu oui; aux États-Unis, 69 p. 100 des répondants ont changé d'opinion et ont dit oui.

En effectuant le total cumulatif, on constate que 58 p. 100 de Canadiens approuvent la création d'un État palestinien indépendant contre 92 p. 100 chez les Américains.

[*Text*]

We then asked: "Do you feel that Canada/U.S. should help the Palestinians to establish this state." In Canada 41 per cent said yes, 46 per cent said no and 13 per cent had no opinion. There was some determination here; the "No opinion" percentage was very small in relative terms. Among the U.S. sample, 55 per cent said yes, 37 per cent no, and 8 per cent had no opinion.

We presented the respondents with a tool which is a standard tool in public opinion polls, the Smith/Jones type of question. We said: "Mr. Smith feels there will be no peace in the Middle East until the Palestinian people have self-determination and their own state on the West Bank and Gaza. Mr. Jones feels that a Palestinian state would be a threat to the security of Israel. What do you think?" Among Canadians, 54 per cent said there will be no peace if there is no Palestinian state; among Americans the figure was 65 per cent. Among Canadians, 17 per cent said a Palestinian state threatens the security of Israel, compared with 29 per cent in the U.S. The remaining 29 per cent of the Canadians had no opinion; in the U.S. only 6 per cent had no opinion.

Here we did a filtering. We took the 17 per cent of Canadians who said a Palestinian state posed a threat to Israel's security and told them the following: "Would you still agree with Mr. Jones if appropriate measures such as demilitarized zones and other guarantees were provided to ensure that Israel's security was not threatened?" In other words: "Would you still oppose the idea of a Palestinian State?" We further asked: "Would you still agree with Mr. Jones if, in addition to guarantees, you were told that Israel is likely to enjoy overwhelming military superiority against all Arab countries for the foreseeable future?" In other words:" Would you still oppose the idea of an independent Palestinian state?" In Canada, of the 17 per cent who originally opposed the idea 8 per cent changed their views and 9 per cent continued to hold to their previous views. In America, of the 29 per cent originally opposed 10 per cent changed their views and supported the idea of an independent Palestinian state and 19 per cent continued to hold their previous views.

The respondents were then asked: "Do you believe the PLO is the Palestinian people's political representative?" This was a very interesting finding. In Canada, only 19 per cent said yes; in the U.S. 31 per cent said yes. In Canada 29 per cent said no and 52 per cent said they don't know. The corresponding figures for the United States were 46 per cent no, and 23 per cent don't know.

We then followed up with this question: "Do you think that the Canadian/U.S. government should recognize the PLO as the official representative of the Palestinian people?" Only 17 per cent of the Canadians said yes; 35 per cent no and 48 per

[*Traduction*]

Nous leur avons ensuite demandé: «Croyez-vous que les États-Unis et le Canada doivent aider les Palestiniens à créer cet État.» Au Canada, 41 p. 100 des répondants ont dit oui, 46 p. 100 ont dit non et 13 p. 100 ont déclaré ne pas avoir d'opinion. Toutes proportions gardées le pour centage des répondants «sans opinion» est très bas. Dans l'échantillon américain, 55 p. 100 ont dit oui, 37 p. 100 ont dit non et 8 p. 100 n'avaient pas d'opinion.

Nous nous sommes alors servis d'un moyen utilisé couramment dans les sondages d'opinion publique, la question du genre Dupont/Durand. Nous leur avons dit: «M. Dupont estime que la paix est illusoire au Proche-Orient tant que les Palestiniens n'auront pas acquis l'autodétermination et leur propre État en Cisjordanie et à Gaza. M. Durand estime qu'un État palestinien constituerait une menace pour la sécurité d'Israël. Qu'en pensez-vous?» Parmi les Canadiens, 54 p. 100 ont déclaré que la paix était irréalisable sans l'établissement d'un État palestinien; les Américains dans 65 p. 100 des cas étaient du même avis. Parmi les Canadiens, 17 p. 100 ont déclaré qu'un État palestinien menacerait la sécurité d'Israël alors que 29 p. 100 d'Américains étaient du même avis. Les 29 p. 100 restants de Canadiens n'avaient aucune opinion alors que 6 p. 100 seulement des répondants se retrouvaient dans la même catégorie aux États-Unis.

Nous avons ici procédé à un filtrage. Aux 17 p. 100 de Canadiens qui avaient déclaré qu'un État palestinien constituerait une menace pour la sécurité d'Israël, nous avons dit: «Seriez-vous toujours d'accord avec M. Durand, si des mesures appropriées étaient prises, par exemple l'établissement de zones démilitarisées et l'octroi d'autres garanties en vue d'assurer que la sécurité d'Israël ne soit pas menacée?» Autrement dit: «Continueriez-vous à vous opposer à la création d'un État palestinien?» Nous leur avons ensuite demandé: «Seriez-vous toujours d'accord avec M. Durand si, outre les garanties, ou vous disait qu'Israël disposera vraisemblablement d'une supériorité militaire écrasante sur les pays arabes dans un proche avenir?» Autrement dit: «Continueriez-vous à vous opposer à l'idée de la création d'un État palestinien indépendant?» Au Canada, sur les 17 p. 100 qui s'étaient tout d'abord opposés à l'idée, 8 p. 100 ont changé d'avis de 9 p. 100 ont maintenu leur position. Aux États-Unis sur les 29 p. 100 qui s'étaient tout d'abord opposés, 10 p. 100 ont changé d'opinion et ont approuvé l'idée de la création d'un État palestinien indépendant alors que 19 p. 100 ont maintenu leur position.

On a alors demandé aux répondants: «Croyez-vous que l'OLP est le représentant politique des Palestiniens?» Nous avons fait une découverte très intéressante: au canada 19 p. 100 seulement ont répondu oui alors qu'aux États-Unis le chiffre était de 31 p. 100. Au Canada, 29 p. 100 ont répondu non alors que 52 p. 100 ont déclaré ne pas avoir d'opinion. Les chiffres correspondants aux États-Unis étaient de 46 p. 100 pour ceux qui ont répondu non et de 23 p. 100 pour ceux qui ont déclaré être sans opinion.

Nous leur avons ensuite demandé: «Croyez-vous que les gouvernements canadien et américain devraient reconnaître l'OLP comme représentant officiel du peuple Palestinien?» Dix-sept pour cent seulement des Canadiens ont répondu oui,

[*Text*]

cent said they did not know. In the United States, 32 per cent said yes, 55 per cent no and 13 per cent said they did not know.

The next follow-up question we prefaced with information: "If you knew that the PLO is recognized by 108 governments around the world as the sole representative of the Palestinian people, do you think that the Canadian/U.S. government should do the same?" The total percentage of Canadians endorsing the idea of recognition went up to 32 per cent, who said yes, 28 per cent said no and 48 per cent had no opinion. In the U.S. 53 per cent said yes, 38 per cent said no and 11 per cent had no opinion.

However, a substantially larger number of Canadians felt that the PLO has a place at the negotiating table, when asked: "Should the PLO have a place at the negotiating table for Middle East peace?" Of the Canadian respondents, 42 per cent said yes, 18 per cent said no and 40 per cent had no opinion. In the American sample, 64 per cent said yes, 29 per cent said no and 7 per cent had no opinion.

The next question was: "Do you feel that policies of the Canadian/U.S. government tend to favour the Israelis, to favour the Palentinians, or do they favour both groups equally? What do you think?" Of the Canadians, 19 per cent said they thought the Canadian government's policies favoured the Israelis, 3 per cent thought they favoured the Palestinians, 21 per cent that they favoured both groups equally, and 57 per cent had no opinion one way or the other. In the U.S. we found that 35 per cent of the Americans said their government's policies favoured the Israelis, 3 per cent the Palestinians, 49 per cent both equally and 13 per cent had no opinion.

Then we asked two questions. One concerned the invasion of Lebanon and the other the advances on Beirut. In regard to the invasion of Lebanon we discovered that 26 of Canadians approved of that, 28 per cent opposed it and 46 per cent had no opinion. Of the American sample, 42 per cent approved it, 50 per cent opposed it and 8 per cent had no opinion.

Then once more we provided this factual information: "If you knew that during the ceasefire between Israel and the PLO from July, 1981, to June, 1982, the PLO observed the ceasefire and launched no rocket attacks while Israeli bombing caused the death of almost 100 people"—we got this from United Nations records— "would you feel that Israel was justified in invading Lebanon?" Only 10 per cent of the Canadian sample said yes, 39 per cent said no and 51 per cent had no opinion. In the U.S. sample, 17 per cent continued to endorse the Israeli invasion of Lebanon, 70 per cent were opposed and 13 per cent had no opinion.

Concerning the Israeli advances on West Beirut, the Canadians were clearly opposed to this, because 37 per cent

[*Traduction*]

35 p. 100 ont répondu non et 40 p. 100 ont déclaré ne pas avoir d'opinion. Aux États-Unis, 32 p. 100 ont répondu oui, 55 p. 100 ont répondu non et 13 p. 100 ont déclaré ne pas avoir d'opinion.

Nous avons fait précéder la question suivante de quelques données: «Si vous appreniez que l'OLP était reconnue par 108 gouvernements du monde comme le seul représentant du peuple palestinien, croyez-vous que les gouvernements canadien et américain devraient les imiter?» Le pourcentage total des Canadiens appuyant la reconnaissance de l'État palestinien est passé à 32 p. 100 pour ceux qui ont répondu oui, à 28 p. 100 pour ceux qui ont répondu non et à 48 p. 100 pour ceux qui n'avaient pas d'opinon. Aux États-Unis, 53 p. 100 ont répondu oui, 38 p. 100 ont répondu non et 11 p. 100 sont restés sans opinion.

Toutefois, un nombre beaucoup plus important de Canadiens que d'Américains estimaient que l'OLP avait sa place à la table de négociation lorsqu'on leur a demandé: «L'OLP devrait-elle être partie aux négociations de paix au Proche-Orient?». 42 p. 100 des répondants canadiens ont dit oui, 18 p. 100 ont répondu non et 40 p. 100 ont déclaré ne pas avoir d'opinion. Dans l'échantillon américain, 64 p. 100 ont dit oui, 29 p. 100 ont dit non et 7 p. 100 n'avaient pas d'opinion.

La question suivante avait été libellée ainsi: «Croyez-vous que les politiques des gouvernements canadien et américain tendent à favoriser les Israéliens, les Palestiniens ou les deux groupes également? Qu'en pensez-vous?» 19 p. 100 des Canadiens ont répondu qu'ils croyaient que les politiques du gouvernement canadien favorisaient les Israéliens, 3 p. 100 croyaient qu'elles favorisaient les Palestiniens alors que, 21 p. 100 estimaient qu'elles favorisaient les deux groupes également, 57 p. 100 des répondants n'avaient aucune opinion. Aux États-Unis, 35 p. 100 des Américains ont déclaré que les politiques de leur gouvernement favorisaient les Israéliens, 3 p. 100 les Palestiniens, 49 p. 100 les deux parties également et 13 p. 100 étaient sans opinion.

Nous leur avons ensuite posé deux questions. La première concernait l'invasion du Liban et l'autre la poussée sur Beyrouth. En ce qui concerne l'invasion du Liban, nous avons découvert que 26 p. 100 des Canadiens approuvaient cette décision, 28 p. 100 s'y opposaient et 46 p. 100 n'avaient pas d'opinion. 42 p. 100 des Américains l'approuvaient, 50 p. 100 s'y opposaient et 8 p. 100 étaient sans opinion.

Alors, une fois de plus, nous avons fait précéder notre question de renseignements: «Si vous saviez qu'au cours du cessez-le-feu entre Israël et l'OLP, de juillet 1981 à juin 1982, l'OLP a observé ce cessez-le-feu et n'a lancé aucune roquette alors que les bombardements israéliens ont tué presque 100 personnes»—ces renseignements proviennent des Nations unies—estimeriez-vous qu'Israël était justifié d'envahir le Liban?» Seulement 10 p. 100 des Canadiens ont répondu oui, 39 p. 100 non et 51 p. 100 ont déclaré être sans opinion. Chez les Américains, 17 p. 100 ont continué à approuver l'invasion israélienne au Liban, 70 p. 100 s'y sont opposés et 13 p. 100 ont déclaré ne pas avoir d'opinion.

Quant à l'avance israélienne dans Beyrouth-Ouest, les Canadiens s'y sont tout à fait opposés, 37 p. 100 d'entre eux

[*Text*]

said no, 12 per cent were in favour and 51 per cent said they had no opinion. The corresponding figures for the U.S. were that 72 per cent were opposed, 16 per cent favoured the advances on West Beirut and 12 per cent had no opinion.

Finally we asked: "Contrary to Canadian pleas to the Israeli government to freeze further Israeli settlements on occupied Arab land, Israel continues to add new Jewish settlements on the West Bank and in Gaza. What, if anything, do you think the Canadian government should do about this?" To this question 26 per cent specifically said, "Do nothing. Negotiate, and co-operate," that the Canadian government should not take any direct action but should just encourage negotiation and co-operation; 13 per cent said the Canadian government should not interfere. Only 6 per cent said that Israel should be censured; 4 per cent said there should be a reduction in economic aid; 3 per cent said continued economic and military aid ought to be provided to Israel; 1 per cent said military aid should be cut off, and 44 per cent had no opinion one way or the other.

This is a sort of panoramic view of the findings of the survey. They highlight the kinds of things I mentioned in my opening remarks, namely that a very large proportion of Canadians have no views on the Middle East compared with the Americans, that there has been a slight shift in favour of the Palestinians, and in specific circumstances there has been an acknowledgement that the Palestinians have the right to a state, but, if we interpret these figures in the literal sense, the Canadian government should play a limited role in bringing about this state of affairs.

The Chairman: Thank you, Dr. Zureik, for that exposé.

In your material, honourable senators, you have a very brief one-page summary of some of the findings of the survey. However, for purposes of students of this subject and our record, I think it might be better to ask for a motion to include the whole of the survey with the proceedings today. It is about six pages altogether.

Senator Lapointe: I so move.

The Chairman: Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

(For survey see Appendix, p. 36A:1.)

The Chairman: I think we will frist take questions on the survey, and then we can possibly go on to other matters a little later on.

Senator Lapointe: Of those who say they don't know, how many do you think really know but do not want to appear concerned?

Dr. Zureik: It is difficult to tell. I asked the opinion polling organization to tell us through their interviewers how many people they felt might have refused to answer for fear that their answers would become public knowledge. I was unable to get a response from them. This would have demanded time

[*Traduction*]

ayant dit non, 12 p. 100 ayant été en faveur et 51 p. 100 n'ayant pas d'opinion. Aux États-Unis, 72 p. 100 s'y opposaient, 16 p. 100 étaient en faveur et 12 p. 100 n'avaient pas d'opinion.

Nous leur avons enfin demandé: «Malgré les requêtes du Canada auprès du gouvernement israélien de cesser tout établissement de colonies de peuplement israéliennes sur les terres arabes occupées, Israël continue à établir de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et à Gaza. Que devrait faire éventuellement le gouvernement canadien à ce sujet?» A cette question, 26 p. 100 ont répondu que le Canada ne devait pas intervenir, qu'il devait négocier et coopérer. Le gouvernement canadien ne devait prendre aucune mesure directe mais devait se contenter d'encourager les parties à négocier et à coopérer; 13 p. 100 ont déclaré que le gouvernement canadien ne devait pas intervenir. Seulement 6 p. 100 ont déclaré qu'Israël devait être blâmé, 4 p. 100 ont déclaré qu'il fallait réduire l'aide économique, 3 p. 100 ont déclaré qu'il fallait continuer à fournir une aide économique et militaire à Israël; 1 p. 100 ont déclaré qu'il fallait supprimer toute aide militaire et 44 p. 100 n'avaient aucune opinion.

Voilà donc un aperçu des conclusions de l'enquête. Elles font ressortir le genre de choses dont j'ai parlé dans mes remarques préliminaires, à savoir qu'une très grande proportion de Canadiens n'ont aucune opinion sur la question du Moyen-Orient à comparer aux Américains, que la balance penche un peu plus en faveur des Palestiniens, et, dans certaines circonstances précises, qu'il a été reconnu que les Palestiniens ont le droit de créer un État mais, si nous interprétons objectivement ces chiffres, le gouvernement canadien doit jouer un rôle limité dans la création de cet État.

Le président: Merci, monsieur Zureik, de votre exposé.

Dans les documents qui vous ont été remis, honorables sénateurs, vous trouverez un bref résumé d'une page de certaines conclusions de l'enquête. Toutefois, pour aider les chercheurs qui s'intéressent à ce sujet et pour le compte rendu, je crois qu'il vaudrait mieux joindre toutes les conclusions de l'enquête à nos délibérations d'aujourd'hui. Il y a six pages en tout et pour tout.

Le sénateur Lapointe: Je le propose.

Le président: Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

(Pour l'enquête, voir l'Appendice, p. 36A:1.)

Le président: Je crois que nous entendrons tout d'abord les questions concernant l'enquête pour aborder peut-être plus tard d'autres sujets.

Le sénateur Lapointe: Du nombre de ceux qui répondent ne pas avoir d'opinion, combien croyez-vous pourraient vraiment répondre mais ne veulent pas montrer que cette question les intéresse?

M. Zureik: C'est difficile à dire. J'avais demandé à l'organisme chargé du sondage de nous dire, d'après ses interviewers, combien à leur avis auraient pu refuser de répondre par crainte que leurs réponses soient rendues publiques. Je n'ai pu obtenir de réponse. Il aurait fallu que nous y consacrions du temps et

[*Text*]

and expense, which we were not prepared to incur; I did not have a budget to spend on that.

In 1982 Gallup Pool asked the question: "Are your sympathies with Israel or with the Arabs?" This was a telephone interview. Ours was a personal interview. It is possible that perhaps face-to-face contact might intimidate people. However, even over the telephone line 70 per cent of Canadians said they had no opinion or they were not sure. I went back to 1979 and 1978 and found constantly that a large proportion of Canadian respondents opted for, "No opinion."

Senator Lapointe: Do you personally feel it is because they are not informed or because they do not want to be involved?

Dr. Zureik: As a sociologist I would tend to call this perhaps a Canadian value.

Senator Lapointe: What is that?

Senator Neiman: Or lack of it.

Dr. Zureik: The value of neutrality. "It's messy. I don't want to be involved. Leave me out of it," kind of thing. We got this when we provided them with explicit close-ended responses to certain questions; they would always choose the one that had the neutral stance.

Senator Lapointe: Leaving aside those who say they do not know, if you were drawing a line would it be about the same for the Americans and Canadians? Would the trend of answers be about the same?

Dr. Zureik: I would say the opinions of the Americans shifted slightly more in favour of the Palestinians than did those of Canadians.

Senator Lapointe: After the war?

Dr. Zureik: After the war. The Canadian survey was done in December; the American one was done in November.

Senator Neiman: Apart from this being a Canadian value, do you think there is any other reason? Do you see any strong characteristics or factors between Canadians and Americans, either in education of public awareness made available through the State Department as opposed to our Department of External Affairs, the kind of interaction that might occur between governments and people that has caused this lack of awareness or lack of caring?

Dr. Zureik: There is no doubt in my mind that Americans do perceive their country as a super-power. There is this perception that America is involved in world affairs, and that is translated into the tendency to take a stand. It need not be an informed stand. There is that, plus in America the more extensive media coverage, I believe, of foreign affairs compared with Canada. I do not have a quantitative comparison to present to you, but I think that the multiplicity of television. I do not have quantitative comparison to present to you, but I think that the multiplicity of television stations int he United States, the national television channels and the coverage of the war in the summer has translated the situation in a different

[*Traduction*]

de l'argent et nous n'étions pas disposés à le faire; le budget dont je disposais n'était pas suffisant.

En 1982, on avait demandé dans le cadre d'un sondage Gallup: «Êtes-vous avec Israël ou avec les Arabes?» Il s'agissait alors d'une entrevue téléphonique. Au contraire, nous avons rencontré les gens personnellement et il se peut qu'ils aient été intimidés par l'entrevue. Toutefois, même au téléphone 70 p. 100 des Canadiens ont déclaré n'avoir aucune opinion ou être indécis. En jetant un coup d'œil sur les sondages de 1979 et 1978, j'ai découvert que la plupart des répondants canadiens avaient toujours déclaré ne pas vouloir se prononcer.

Le sénateur Lapointe: Croyez-vous personnellement que cela est dû au fait que les Canadiens ne sont pas informés ou parce qu'ils ne veulent pas s'engager?

M. Zureik: A titre de sociologue, j'aurais tendance à parler d'une valeur canadienne.

Le sénateur Lapointe: Que voulez-vous dire par là?

Le sénateur Neiman: Ou une absence de valeur?

M. Zureik: La valeur de la neutralité. «C'est compliqué. Je ne veux pas m'engager. Ne me mêlez pas à cela» et ainsi de suite. C'est le genre de réflexions que nous avons obtenues lorsque nous leur fournissions des réponses précises à certaines questions; ils optaient toujours pour celles dont la formulation était neutre.

Le sénateur Lapointe: Indépendamment de ceux qui ne voulaient pas se prononcer, s'il vous fallait trancher, la situation serait-elle à peu près la même pour les Américains et les Canadiens? La tendance des réponses serait-elle la même?

M. Zureik: Je dirais que les Américains penchent légèrement plus du côté des Palestiniens que les Canadiens.

Le sénateur Lapointe: Après la guerre?

M. Zureik: Après la guerre. L'enquête canadienne a été faite en décembre alors qu'elle l'a été en novembre aux États-Unis.

Le sénateur Neiman: A part cette valeur canadienne, croyez-vous qu'il y ait une autre raison? Y aurait-il quelques caractéristiques ou facteurs importants entre Canadiens et Américains, par exemple l'éducation du public par l'intermédiaire d'un département d'État au lieu de notre ministère des Affaires extérieures, le genre d'interraction qui pourrait se produire entre gouvernement et population, auxquels on pourrait imputer ce manque d'intérêt?

M. Zureik: Il n'y a aucun doute dans mon esprit que les Américains considèrent leur pays comme une superpuissance. Ils se rendent compte que l'Amérique participe aux affaires mondiales et ont ainsi tendance à prendre position. Il n'est pas nécessaire que cette position découle de renseignements. Je n'ai pas de chiffres à l'appui mais je crois que l'abondance des stations de télévision aux États-Unis, les chaînes nationales de télévision et les reportages sur la guerre l'été dernier ont donné aux Américains une nouvelle idée de la situation, surtout dans le contexte de la guerre du Vietnam, et, je le répète, ceux-ci perçoivent leur pays comme une superpuissance alors que ce n'est pas le cas pour les Canadiens.

[*Text*]

way to the Americans, especially in the context of the Vietnam war, and, as I say, they perceive their country to be a super-power, whereas the Canadians just do not.

Senator Neiman: Then this education of the American people in foreign affairs does not necessarily start at the high school level, or even at the university level. You are saying it is really a media type of education at this point. Is that it?

Dr. Zureik: I did my first degree in the United States, my second in Canada and the third in Britain. I attended high school in Israel. I would say overall there is no greater attempt to inculcate knowledge of foreign nations in American primary and secondary schools than in Canadian. I would say that this expression of opinion is a reflection of political reality, a reflection of the institutions of the United States compared witht the institutions of Canada. The institutions are more visible there, they are more involved in world affairs, they get more coverage and that reverberates in people's minds. Also, the Vietnam experience and the Korean experience did not have a parallel in the Canadian consciousness the way they did in the United States.

Senator Neiman: I should like to ask a question about the methodology. I was interested in the types of questions with which you followed up the original questions. For instance, in one you asked if they knew there were 4.5 million Palestinians without a homeland and about one-half of them were under Israeli control, or supervision, or domination. Is that the figure you used?

Dr. Zureik: I did not use the word "domination."

Senator Neiman: What was the word you used?

Dr. Zureik: The precise wording was: "If you knew that half of the 4.5 million Palestinians in the world are stateless refugees and the majority of the remaining half live under Israeli occupation." Some of them are citizens of the state of Israel, but 1.2 million live in the West Bank and Gaza, and they are under occupation; 600,000 are citizens of the state of Israel. There will be a minority of the remaining half who still live in historical Palestine.

Senator Neiman: I was wondering if those figures would make sense immediately to people of whom you are asking these questions, or did the questioners have to go on and explain, "What I mean by that is that according to our figures X number live in Israel, X number here"? There seems to be such vast ignorance. Or were they just accepting what you said?

Dr. Zureik: They accepted what we gave them I think. I do not think the interviewers explained to every single respondent the intricacies of the breakdown of the data I have just given you.

Senator Neiman: In other words, whatever figure you gave was accepted.

Dr. Zureik: We took this as accurate information and gave it to the interviewers. It is accurate information; we verified it. I do not know whether the interviewers were asked by the

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Ainsi cette éducation du peuple américain dans le domaine des affaires étrangères ne commence pas nécessairement au collège ni même à l'université. D'après vous, il s'agit vraiment d'une éducation acquise par le biais des médias. Est-ce vrai?

M. Zureik: J'ai fait mes études aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne. J'ai fait mes études secondaires en Israël. Je dirais que, dans l'ensemble, on n'insiste pas davantage sur l'acquisition de connaissances à l'égard des pays étrangers dans les écoles primaires et secondaires américaines que dans les écoles canadiennes. Je dirais que cette expression d'opinions traduit une réalité politique et est le reflet des institutions américaines par rapport à celles du Canada. Les institutions y sont plus visibles, s'intéressent davantage aux questions mondiales, font davantage parler d'elles et cela se fait sentir dans l'esprit des gens. En outre, les expériences du Vietnam et de la Corée n'ont pas affecté les Canadiens au même point que les Américains.

Le sénateur Neiman: J'aimerais poser une question sur votre méthodologie. Ma curiosité a été piquée par les questions qui venaient compléter la première. Par exemples, vous avez demandé aux répondants s'ils savaient qu'il y avait 4,5 millions de Palestiniens apatrides et qu'environ la moitié d'entre eux étaient sous contrôle, sous supervision ou sous domination israélienne. Est-ce le chiffre que vous avez mentionné?

M. Zureik: Je n'ai pas utilisé le mot «domination».

Le sénateur Neiman: Quel mot avez-vous utilisé?

M. Zureik: Voici quel était le libellé précis de la question: «Si vous saviez que la moitié des 4,5 millions de Palestiniens du monde sont des réfugiés apatrides et que la presque totalité de l'autre moitié vit sous occupation israélienne.» Certains d'entre eux sont citoyens de l'État d'Israël, mais 2 millions vivent sous occupation en Cisjordanie et à Gaza; 600,000 d'entre eux sont citoyens de l'État d'Israël. Quant à la dernière moitié, une minorité d'entre eux vivent encore en Terre de Canaan.

Le sénateur Neiman: Je me demandais si ces chiffres signifieraient immédiatement quelque chose pour les personnes à qui vous posiez ces questions ou si les interviewers devraient poursuivre et expliquer. «Ce que je veux dire par là, c'est que d'après les chiffres que nous avons, tant de personnes vivent en Israël, tant de personnes vivent ici». L'ignorance semble tellement répandue. Les répondants acceptaient-ils tout ce que vous leur disiez?

M. Zureik: Je crois qu'ils nous faisaient confiance. Je ne crois pas que les interviewers aient expliqué à chaque répondant les complexités de la ventilation des donnée dont je viens tout juste de vous faire part.

Le sénateur Neiman: Autrement dit, les chiffres que vous citiez était acceptés.

M. Zureik: Nous avons présumé qu'il s'agissait de renseignements exacts et les avons transmis à nos interviewers. Et il s'agissait de renseignements exacts; nous les avons vérifiés. Je

[*Text*]

respondents to give more information. The interviewers were given data in case questions of this nature cropped up, but I do not have data to be able to say how many people actually demanded more detailed information of the kind you are asking about.

Senator Haidasz: Can our witness tell us whether in the survey the majority of respondents in the Province of Quebec were from the Montreal area?

Dr. Zureik: I would say the respondents from Quebec represent the population cluster in the Province of Quebec. If the majority of the population in Quebec lives in Montreal, then the majority of Quebeckers in the sample would be from Montreal. It is a random sample selected nationwide on the basis of city blocks. I was very conscious of that. I said, "You are not going to send people to stand at the intersection of streets close to pubs and ask these kinds of questions." The response to that was, "We have been in business since 1935, and we have not stayed in business for close to 50 years by doing that kind of survey." It is a reputable organization, and I trust they were not cooking up the data. The data was randomly selected, and our questions were part of a larger survey. The respondents were asked about other items in the survey, but I do not know what they were. We only bought space in that survey for 17 items.

The Chairman: Senator Haidasz, I think it is fair to observe for the casual reader of the record that professional organizations such as Gallup and Canadian Facts, who know their business and have been in it for a very long time, spend a great deal of time and effort in creating samples that are reflective of the demography of the country. Certainly with the polling I have been involved in I have had them show me the manner in which they do this; it is very intensive, and a great deal of trouble goes into that portion of their job. I can only assume that this is a well-known, reputable firm with the same practice, which presumably they followed in this case. I do not know if you have had much experience with surveys. I have had quite a lot in political activities. I am sorry to interrupt, but I thought I should make that point.

Senator Haidasz: What is the witness's definition of Francophone residents in Quebec?

Dr. Zureik: Language.

Senator Haidasz: How does our witness explain the sympathetic opinion of Francophone residents in Quebec favouring Palestinians.

Dr. Zureik: What is the reason for that? Here I am probably reflecting on personal experiences I suppose. Suppose. The politics of Quebec have been more in tune with international affairs, I would say, than that of other parts of Canada. There has been more of an intellectual involvement in Quebec with the Third World than in other parts of Canada. In particular, I think in Quebec the issue of Palestine is more

[*Traduction*]

ne sais pas si les répondants ont demandé des précisions aux interviewers. On avait fourni aux interviewers des données au cas où des questions de ce genre leur seraient posées, mais je ne possède aucun chiffre pour vous dire combien de personnes ont demandé des précisions du genre de celles dont vous parlez.

Le sénateur Haidasz: Le témoin peut-il nous dire si, au cours de l'enquête, la plupart des répondants du Québec étaient de la région de Montréal?

M. Zureik: Je dirais que les répondants du Québec représentent l'échantillon de population que l'on retrouve au Québec. Si la population du Québec est en partie concentrée à Montréal, la plupart des Québécois de l'échantillon étaient alors de Montréal. Il s'agit d'un échantillon aléaloire à l'échelle nationale, par pâtés de maisons. J'en étais très conscient. J'avais dit à l'agence: «Il n'est pas question de poster les interviewers à l'intersection de rues, près de bars, afin de poser aux gens ce genre de questions.» Ce à quoi on m'a répondu: «Nous existons depuis 1935 et si nous avons réussi à survivre depuis près de 50 ans, ce n'est pas en nous livrant à ce genre d'enquête.» Il s'agit d'un organisme réputé et j'ose croire qu'il n'a pas inventé les données. Elles ont été choisies au hasard et nos questions étaient posées dans le cadre d'un sondage plus important. D'autres questions ont été posées, aux répondants au cours de l'enquête, mais nous en ignorons la teneur. Nous n'avions payé que pour 17 questions.

Le président: Sénateur Haidasz, je crois qu'il est juste de faire remarquer, pour le lecteur qui ne lit ce genre de compte rendu que superficiellement, que les organisations professionnelles comme Gallup et Canadian Facts, lesquelles connaissent leur affaire et exercent ce métier depuis très longtemps, consacrent beaucoup de temps et d'efforts à la création d'échantillons représentatifs de la population du pays. Il va sans dire qu'avec toute l'expérience que j'ai des sondages, je suis informé sur la façon dont on procède. Le travail exige un effort soutenu et en particulier cette partie-ci. Je ne peux que supposer qu'il s'agit d'une entreprise bien connue jouissant d'une bonne réputation qui dans ce cas eu recours aux mêmes méthodes. Je ne sais pas qu'elle est votre expérience des sondages, mais j'en ai connu beaucoup au cours de mes activités politiques. Je suis désolé d'être intervenu, mais je pense que cette remarque s'imposait.

Le sénateur Haidasz:: Quel critère employez-vous pour déterminer qui sont les résidents francophones du Québec?

M. Zureik: La langue.

Le sénateur Haidasz: Comment expliquez-vous l'attitude sympathisante des résidents francophones du Québec envers les Palestiniens.

M. Zureik: Quelle en est la raison? Je me fonde probablement sur mon expérience personnelle en vous donnant la réponse suivante. Les politiques au Québec sont plus en accord avec les affaires internationales que celles des autres régions du Canada. Il y a au Québec un plus grand engagement intellectuel envers le tiers-monde que dans les autres régions du pays. Je pense ainsi qu'au Québec la question palestinienne

[*Text*]

visible than it is in English Canada. I am just saying that is an impression.

Senator Haidasz: Why?

Dr. Zureik: Among French Canadians there is a greater tendency to identify with oppressed people than you would find in English Canada. You could argue that psychologically this could very well be an extension of self-perception. I am not giving an objective definition as to whether or not Quebeckers are oppressed, but if there is in the public eye a perception that they are a minority in North America, this perception of themselves being a minority is translated into empathy with other minorities.

Senator Haidasz: Are the Francophones of Quebec a minority in Quebec?

Dr. Zureik: In North America I am saying. They are a minority in North America. In that sense their empathy with other minorities—the Palestinians being a minority—is translated that way.

Senator Lapointe: As a Francophone I say you are perfectly right in your judgment.

Senator Buckwold: This is just a conjecture, on which you may or may not have an opinion. This survey was taken in December, almost at the height of apprehension around the world of what had taken place in Lebanon. We are now in February and the situation seems to have eased off, in the sense that public pressure is off; there has been much more explanation of the so-called massacre in the camps; the news media are not barraging viewers and readers with the so-called stories of Lebanon, and some of us are beginning to sense perhaps a little easing of the situation, keeping in mind that Lebanon has its own internal problems, and that Israel, although still quite difficult to handle, nevertheless is showing some responsibility in trying to move out and still protect its own borders.

If this survey were taken today or a couple of months from now, do you feel from your experience that the reaction would be basically the same, or has this been a result of the very intensive news coverage that took place during this period?

Dr. Zureik: It depends on the questions being asked. If we deal with questions of basic items such as the idea of an independent Palestinian state and the recognition of the Palestinians' right to self-determination, I have a feeling that it would not change significantly within that short period. No other international events have taken place to justify a significant shift.

With respect to the question of sympathy, there may be a levelling off, a decline in sympathy towards Israel, as a result of the commission of inquiry and the actions that were taken subsequent to that. On fundamental question, I think this is a short period within which to judge, but on those concerned with sympathy we may detect a levelling off or decline of sympathy towards Israel. I am guessing.

[*Traduction*]

est plus manifeste qu'elle ne l'est au Canada anglais. C'est du moins ce que je crois.

Le sénateur Haidasz: Pourquoi?

M. Zureik: Les Canadiens français sont plus portés à s'identifier avec les peuples opprimés que les Canadiens anglais. Vous pourriez dire que, psychologiquement, cela provient peut-être de la façon dont le peuple canadien-français se perçoit. Je ne vous dis pas que les Québécois sont opprimés mais s'ils se voient comme étant une minorité en Amérique du Nord, cela pourrait expliquer pourquoi ils compatissent à la situation des autres minorités.

Le sénateur Haidasz: Les francophones du Québec sont-ils en minorité dans cette province?

M. Zureik: J'ai dit qu'ils sont en minorité en Amérique du Nord. C'est pourquoi ils compatissent au sort des autres minorités comme les Palestiniens.

Le sénateur Lapointe: A titre de francophone, je peux vous dire que vous avez parfaitement raison.

Le sénateur Buckwold: Ce n'est qu'une hypothèse avec laquelle vous ne serez pas nécessairement d'accord. Ce sondage a été effectué en décembre, au moment où on se préoccupait beaucoup des événements au Liban. Nous sommes maintenant en février et la situation semble être un peu moins grave; la pression exercée par le public est moindre. Ce qu'on a appelé le massacre des camps de réfugiés a maintenant été expliqué en partie; les média n'inonde plus le public de reportages sur le Liban, et certains d'entre nous commencent peut-être à voir que la situation est moins tendue. Nous devons nous rappeler que la Liban éprouve des problèmes internes et qu'Israël, bien que toujours difficile à manipuler, tente néanmoins de retirer ses troupes tout en protégeant ses propres frontières.

Si ce même sondage était effectué aujourd'hui ou dans deux mois, croyez-vous, compte tenu de votre expérience, que les réponses seraient sensiblement les mêmes? Croyez-vous que les résultats sont dûs en grande partie à la publicité extraordinaire qui a été accordée aux événements de cette époque?

M. Zureik: Cela dépend de la question. Si on se limite à des questions fondamentales comme d'un État palestinien indépendant, la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination, je crois que les résultats seraient sensiblement les mêmes. Aucun autre événement international ne s'est produit depuis pour assurer un déplacement de l'intérêt public.

En ce qui a trait à cette sympathie envers Israël, je crois qu'elle a peut-être cessé de croître, et qu'elle a peut-être même baissé après la Commission d'enquête et les mesures qui ont été prises par la suite. Quant aux questions fondamentales, je suis d'avis qu'il est assez difficile de rendre un jugement pour une aussi brève période, mais, selon moi, la sympathie envers Israël pourrait fort bien diminuer.

[*Text*]

Senator Buckwold: Do you think the American survey was taken at this time because of the situation, because of its impact, as against any other time?

Dr. Zureik: Many surveys were done in the United States throughout. I have with me surveys done by *News Week* and by *Time* magazine. I have one extensive study done by *News Week* on American Jewry in particular which showed distrubing results as far as the Begin government was concerned.

We did the survey for two main reasons. First, it has never been done before, and to us this was an appropriate time to do such a survey, namely in the aftermath of the war, to see what is the nature of the attitudes when we ask people to compare how they felt a year ago, taking this event as a major event in Middle Eastern history.

Senator Buckwold: Is it the intention of the group to do another survey, say, next December?

Dr. Zureik: We hope so.

Senator Buckwold: It would be interesting to see whether there is any change, or whether in fact the influence of the Lebanese situation was a significant factor.

Dr. Zureik: It depends on the availability of funds. Our initial plan is to replicate this survey, not in its entirety, but to choose certain items and do it over a period of time to see if we can detect a trend.

Senator Lapointe: What is the cost of such a survey?

Dr. Zureik: The American one cost $35,000; the Canadian one cost $19,000, being a smaller survey. Both were secured on a competitive basis. We approached various pollsters and we took the bids into account as well as the experience of the polling organization.

Senator Lapointe: What do you mean when you refer to born-again Christians?

Dr. Zureik: Fundamentalists. Strangely enough, in the Canadian sample a very small proportion identified themselves as born-again Christians, but their political attitudes did not translate in the way they did in the United States sample.

Senator Bosa: The Palestinians advocated constituting a country where both Jewish people and Palestinians could live side by side in a kind of multi-cultural society type of arrangement. This has been impossible because of the four wars that have taken place and the security needs of the Jewish people, who wanted to have their own state and wanted to have full control of their destiny. There are 600,000 Palestinians now living within the boundaries of Israel. Why are the Palestinians so against the establishment of settlements on the West Bank on the part of the Jewish people?

The Chairman: Senator Bosa, just before you arrived I had suggested that as our witness today has a broad knowledge of this area, and members may wish to ask him questions on other things, we would try to conclude any questions on the survey first and then go on to broader subjects. You are off the

[*Traduction*]

Le sénateur Buckwold: Croyez-vous que le sondage américain a été effectué à ce moment là en raison de la situation?

M. Zureik: Un bon nombre de sondages ont été effectués aux États-Unis. J'ai ici les résultats de sondages effectués par *News Week* et par le *Time*. J'ai une étude exhaustive de *News Week* sur les Juifs américains en particulier dont les conclusions étaient inquiétantes, particulièrement en ce qui a trait au gouvernement de M. Begin.

Nous avons effectué ce sondage pour deux raisons principales. C'était le premier du genre et nous avons jugé que c'était la période toute choisie, après la guerre, pour savoir si l'opinion des gens avait changée depuis l'année précédente, après cet événement important dans l'histoire du Proche-Orient.

Le sénateur Buckwold: Le groupe a-t-il l'intention d'effectuer un autre sondage, en décembre prochain par exemple?

M. Zureik: Nous l'espérons.

Le sénateur Buckwold: Il serait intéressant de découvrir s'il y a eu un changement d'opinion ou si la situation au Liban a influé sur l'opinion publique.

M. Zureik: Cela dépendra de notre situation financière. Notre plan initial est de refaire cette enquête, non pas au complet mais de choisir certaines questions afin d'essayer de déterminer s'il existe des tendances.

Le sénateur Lapointe: Combien coûte une enquête de ce genre?

M. Zureik: L'enquête aux États-Unis a coûté $35,000; celle qu'on a effectué au Canada, puisqu'elle était moins approfondie, a coûté $19,000. Dans les deux cas, nous avons procédé par appel d'offres. Nous avons communiqué avec divers enquêteurs et avons étudié les prix demandés ainsi que de l'expérience de la société.

Le sénateur Lapointe: Que voulez-vous dire quand vous parlez de renouveau chrétien?

M. Zureik: Les fondamentalistes. Aussi étrange que cela puisse paraître, parmi les Canadiens consultés lors de l'enquête, un petit nombre se disait «nouveaux chrétiens», mais leurs attitudes politiques n'étaient pas les mêmes que celles des Américains consultés.

Le sénateur Bosa: Les Palestiniens ont proposé de créer un pays où les Juifs et les Palestiniens pourraient vivre côte-à-côte dans une société multiculturelle. Cela s'est révélé impossible en raison des quatre guerres qui ont eu lieu et des besoins en matière de sécurité du peuple juif qui voulait avoir son propre État et le contrôle absolu de son sort. Il y a maintenant 600,000 Palestiniens dans l'État d'Israël. Pourquoi les Palestiniens s'opposent-ils ainsi à l'établissement de colonies de peuplement juives en Cisjordanie?

Le président: Sénateur Bosa, avant que vous arriviez, j'avais suggéré que, puisque notre témoin posséde une vaste connaissance de la région, les sénateurs pourraient peut-être lui poser des questions sur d'autres sujects; nous pourrions finir de poser des questions sur le sondage et passer à des questions généra-

[*Text*]

survey and on to a broader subject. We will come back to that, but let us first see if there are other questions on the survey or its modality. Senator Neiman, I know you had another question. I would like to finish off with the survey first, because our time is not inexhaustible.

Senator Neiman: I was going to ask one question pertaining to the survey itself and then follow it up with something else. One of your questions concerned the PLO being regarded or recognized as the official representatives, and I think your follow-up statement was to the effect that 108 countries around the world recognize the PLO as the official representatives of the Palestinian people. Was there any clarification of the number of people within the Middle East and the number of countries in the Middle East, Arab countries for instance, who recognize the PLO as the official representatives, and was that clear to those being questioned?

Dr. Zureik: I do not think the interviewers elaborated on that. It was just given as a point of fact. That there are 108 governments, including 21 Arab states, was implicit. They were not told that within the 108 countries 21 are Arab states. I think that is self-evident, in the sense that they all recognize the PLO.

The Chairman: I would think the reader would make his own judgment as to how leading some of these follow-up questions were in eliciting an answer.

Senator Lapointe: In the survey was the number of women respondents equal to that of men or not?

Dr. Zureik: It reflected the population. I believe it was. I do to not have with me the entire report, but it reflected the demographic breakdown of the Canadian population as a whole.

Senator Lapointe: You did not separate them and compare the answers of women with the answers of men?

Dr. Zureik: I did not bring the full report with me. I left hurriedly last night to appear this morning on television. I think more women than men were undecided.

Senator Lapointe: Undecided?

Dr. Zureik: Undecided, but the sample as a whole reflected the breakdown of the Canadian population.

Senator Neiman: You have findings with respect to political groups, and I notice the NDPers were the most sympathetic to the Palestinians. Obviously most of these people would have been found outside of Quebec, not in Quebec. There were two different groups, the Francophones within Quebec and then the others from obviously other parts of Canada. Did there appear to be any reason for that?

Dr. Zureik: We did not probe into the reason why. If I give an explanation it will be just an intellectual exercise, not based on an actual asking of respondents why they sympathize. The NDPers tend, for reasons I suppose that the French Canadians

[*Traduction*]

les. Malheureusement, votre question porte sur un sujet plus général. Nous y reviendrons tout à l'heure; j'aimerais tout d'abord savoir s'il y a d'autres questions sur le sondage effectué ou sur la façon dont on a procédé. Sénateur Neiman, je sais que vous vouliez poser une autre question. Nous finirons tout d'abord de discuter du sondage.

Le sénateur Neiman: Je voulais poser une question sur le sondage et une autre sur un autre sujet. Une de vos questions portait sur l'OLP comme représentante officielles des Palestiniens; je crois que vous précisiez que 108 pays reconnaissent ainsi l'OLP. Avez-vous des renseignements plus précis sur le nombre de personnes ou de pays au Proche-Orient, des pays arabes par exemple, qui reconnaissaient l'OLP comme représentante officielle des Palestiniens? Est-ce que vous l'avez bien précisé à ceux qui ont été consultés dans le cadre du sondage?

M. Zureik: Je ne crois pas qu'on ait donné cette précision lors de l'entrevue. C'est simplement un fait. Que de ces 108 pays, 21 sont des États arabes était implicite; on n'a pas indiqué que sur 68 pays, 21 sont des États arabes aux personnes qui ont été consultées. Je crois que c'est évident puisqu'ils reconnaissent tous l'OLP.

Le président: C'est au lecteur de juger si ces questions étaient insidieuses.

Le sénateur Lapointe: A-t-on consulté autant d'hommes que de femmes lors de ce sondage?

M. Zureik: La proportion de femmes et d'hommes consultés correspondait à la proportion qu'on retrouve dans la population. Je n'ai pas tout à portée de main, mais je crois qu'on a tenu compte de la répartition démographique de la population canadienne.

Le sénateur Lapointe: Vous n'avez pas ventilé les réponses données par les hommes et par les femmes pour les comparer?

M. Zureik: Je n'ai pas apporté le rapport. Je suis parti à la hâte hier soir pour participer à une émission de télévision ce matin. Je crois qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes étaient indécises.

Le sénateur Lapointe: Indécises?

M. Zureik: Oui, mais l'échantillon des personnes choisies représentait dans l'ensemble la répartition démographique canadienne.

Le sénateur Neiman: Vous avez également tiré certaines conclusions en fonction de l'appartenance aux divers partis politiques canadiens; j'ai remarqué que les partisans du parti néo-démocrate sympathisaient plus avec la cause palestinienne. Évidemment, la plupart d'entre eux ne viennent pas du Québec. Il y avait deux groupes différents, les francophones du Québec et les francophones des autres régions du Canada. Pourquoi?

M. Zureik: Nous n'avons pas cherché à savoir pourquoi. Toute explication que je pourrais vous donner ne serait qu'une hypothèse parce que les répondants n'ont pas été consultés à ce sujet. Les néo-démocrates sont portés, pour les mêmes raisons

[*Text*]

would, to identify with national liberation groups and support them, whether it is in South Africa, Latin America or other parts of the world. Hence it spills over in the Palestinian case as well.

Senator Lapointe: Or in favour of the underprivileged.

Dr. Zureik: They are a minority. In absolute numbers we are talking about a minority.

Senator Haidasz: Would your respondents be described as supporters of the NDP federally and supporters of the PQ provincially?

Dr. Zureik: That is right.

The Chairman: If there are no further questions directly related to the survey, perhaps we could go back to Senator Bosa's question, if you can recall it, Dr. Zureik.

Dr. Zureik: The question was: Why would the Palestinians object to the establishment of Jewish settlements on the West Bank? In 1948, 7 per cent of the entire area of Palestine was Jewish owned and Jewish claimed in what became the state of Israel. At the present time, in pre-1967 Israel, 91 per cent of the land is Jewish owned in perpetuity; it is land that owned by the Jewish people, regardless of where they live, in perpetuity. This leaves the West Bank and Gaza. In 1967—I do not have a detailed breakdown—but I would say 90 per cent or more was Arab owned. Now, with 1.2 million Palestinians living in the West Bank and Gaza, 70 per cent of the land has already been claimed for development by the World Zionist Organization and the State of Israel, and there are at the present time 30,000 Jewish settlers living on the West Bank. It seems to me that it is natural for the Palestinians, if they aspire to establish a state, to think of a place to be able to live, if they are going to have such a state.

Senator Bosa: Could you recite the percentages of ownership on the West Bank?

Dr. Zureik: At the present time, according to an article published in the New York *Times* by a former Deputy Mayor of Jerusalem, Mr. Benvenesti, 70 per cent of the land on the West Bank is under the direct control of the World Zionist Organization and the State of Israel.

Senator Bosa: Military control?

Dr. Zureik: Under direct control.

Senator Bosa: Direct ownership?

Dr. Zureik: Ownership, or has been set aside for future ownership and control.

Senator Buckwold: Do you differentiate between what you call the World Zionist Organization and the State of Israel?

Dr. Zureik: Would I differentiate? Yes. The World Zionist Organization is a major fund-raiser for the State of Israel, and as such it is a para-state organization. In other words, technically it could raise money that is diverted exclusively for the Jewish sector within the State of Israel. As such, when the government is criticized by the Jewish opposition members in the Knesset, the government would rightly reply, "This money

[*Traduction*]

que les Canadiens français, je suppose, à s'identifier avec les groupes de libération nationale et à les appuyer, qu'ils se trouvent en Afrique du Sud, en Amérique latine ou dans d'autres régions du monde. Ainsi, ils penchent également pour la cause palestinienne.

Le sénateur Lapointe: Ou ils sont pour les défavorisés.

M. Zureik: Ils sont une minorité. En chiffres absolus, c'est une minorité.

Le sénateur Haidasz: Jugez-vous que les personnes consultées appuient le NDP au niveau fédéral et le PQ au niveau provincial?

M. Zureik: Oui.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions sur le sondage, j'aimerais revenir à la question du sénateur Bosa, si vous vous en souvenez, monsieur Zureik.

M. Zureik: Le sénateur Bosa m'a demandé pourquoi les Palestiniens s'opposent à l'établissement de colonies de peuplement juives en Cisjordanie. En 1948, 7 p. 100 de tout le territoire Palestinien appartenait à des Juifs; ils ont fini par revendiquer ce qui est devenu l'État d'Israël. Actuellement, 91 p. 100 du territoire israëlien d'avant 1967 appartient à perpétuité à des Juifs; c'est un territoire qui appartient au peuple juif, à perpétuité, peu importe où il vit. Restent donc la Cisjordanie et Gaza. Je crois qu'en 1967—je n'ai pas les détails— environ 90 p. 100 ou plus de ces territoires appartenaient à des Arabes. Aujourd'hui, 1.2 million de Palestiniens vivent en Cisjordanie et à Gaza, et 70 p. 100 du territoire a déjà été revendiqué à des fins de développement par l'Organisation sioniste internationale et par l'État d'Israël; il y a actuellement 30,000 colons juifs en Cisjordanie. Il me semble qu'il est normal que les Palestiniens, s'ils désirent créer un État, cherchent un endroit où vivre éventuellement.

Le sénateur Bosa: Pourriez-vous nous dire à qui appartient la Cisjordanie?

M. Zureik: Actuellement, selon un article publié dans le *Times* de New York par un ancien maire adjoint de Jérusalem, M. Benvenesti, 70 p. 100 du territoire de la Cisjordanie est sous le contrôle direct de l'Organisation sioniste internationale et de l'État d'Israël.

Le sénateur Bosa: Sous contrôle militaire?

M. Zureik: Sous contrôle direct.

Le sénateur Bosa: Propriété directe?

M. Zureik: Propriété, ou réservé pour propriété et contrôle futurs.

Le sénateur Buckwold: Faites-vous une différence entre ce que vous appelez l'Organisation sioniste mondiale et l'État d'Israël?

M. Zureik: Oui. L'Organisation sioniste internationale est une des principales sources de financement de l'État d'Israël, et à ce titre, est une organisation para-gouvernementale. En d'autres termes, techniquement, elle pourrait rassembler des fonds destinés uniquement au secteur juif de l'État d'Israël. Ainsi, lorsque le gouvernement israélien est critiqué par l'Opposition, il peut rétorquer à juste titre: «Cet argent nous vient

[*Text*]

came to us from overseas. It was raised for exclusive purposes, namely to settle Jewish immigrants in Israel." In that sense you have this duality. It is an integral part of the building of the State of Israel, but yet it has a para-state status, and that has caused a great deal of debate within Israel itself. It is an interesting question. Could money be raised to support projects in Israel that are geared to subsidize and to accommodate one national group and not the other, while at the same time one national group is being dispossessed of its land while the other is taking advantage and settling the land?

Senator Buckwold: Probably this would have the same connotation or interpretation as the activities of the World Zionist Organization. Basically I presume it is the Jewish National Fund that you are talking about?

Dr. Zureik: Yes.

Senator Buckwold: There are those who have subscribed to the purchase of trees and this kind of thing, and such land purchase is really in perpetuity and in the State of Israel. In fairness, I think there could be some differentiation between the so-called para-government organization and the set-up of the variety of organizations involved in supporting the Zionist organization. However, perhaps I will leave that.

The Chairman: I was a little confused by the witness's use of the word "control" as opposed to "title." Is there some sort of distinction there? I want to have a proper picture of it. We need to have an idea as to how much of the West Bank and Gaza was subject to individual title being held by individuals, as in Canada, where we have an awful lot of public land and there has not been any title issue for it. In a small country such as Palestine and Israel, I would think that title would have issued for most of the area. Are you saying that 70 per cent of the land owned by Palestinians in the West Bank and Gaza has now been purchased by Israelis?

Dr. Zureik: Purchased or claimed.

The Chairman: Claimed under the abandonment law and so on?

Dr. Zureik: That is right. These again are Mr. Benvensti's figures, who was the Deputy Major of Jerusalem. I do not recall the exact date of the New York *Times* article, but we can locate it.

Senator Buckwold: How many Arab settlers of this area would be displaced by the new Jewish settlements? Or are these areas really not places where people are living in specific concentrations?

Dr. Zureik: At the present time, the Palestinians on the West Bank and Gaza, similar to Palestinians living in Israel proper, have one of the highest population densities anywhere in the world in terms of being concentrated in small areas. This is not an accident. To build you need capital, you need know-how and technology, which the Palestinians do not have in great amounts, either on the West Bank or in Israel proper. For this reason there is a situation whereby the 1.2 million Palestinians live in small concentrated areas on the West Bank and Gaza, leaving vast areas, to the outsider at least, empty

[*Traduction*]

d'outre-mer. Il est destiné à des fins précises, soit l'installation d'immigrants juifs en Israël.» Il y a une certaine dualité. Cet organisme fait partie intégrante de la structure de l'État d'Israël, mais jouit cependant d'un statut para-gouvernemental. Cette situation a suscité de nombreuses discussions en Israël. C'est une question intéressante. Pourrait-on obtenir de l'argent pour financer un projet en Israël qui vise à subventionner et à aider un groupe national plus que l'autre, au moment même où un groupe national est privé de son territoire et que l'autre en profite pour s'y installer?

Le sénateur Buckwold: On interpréterait cela de la même façon que les activités de l'Organisation sioniste internationale. Fondamentalement, je suppose que c'est du Fonds national juif dont vous parlez?

M. Zureik: C'est exact.

Le sénateur Buckwold: Il y a des gens qui donnent de l'argent pour assurer l'achat d'arbres et de choses du genre, mais nous parlons ici de l'achat de territoires à perpétuité pour l'État d'Israël. En toute justice, je crois qu'il pourrait y avoir une certaine différence entre ce qu'on appelle un organsime para-gouvernemental et les activités de toutes sortes d'organismes qui financent l'organisation sioniste. Toutefois, je n'aborderai pas cette question.

Le président: Je ne comprends pas tout à fait la nuance que vous faites entre «contrôle» et «titre». Y a t-il une différence? J'aimerais bien comprendre la situation. Quelle partie de la Cisjordanie et de Gaza sont touchées par des titres qui appartiennent à des particuliers, comme au Canada, où nous avons beaucoup de terres appartenant à l'État et pour lesquelles il n'y a pas de titre? Dans un petit pays comme la Palestine et Israël, on a dû accordé des titres pour presque tout le territoire. Vous dites que 70 p. 100 du territoire appartenant aux Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza a maintenant été acheté par des Israéliens?

M. Zureik: Acheté ou revendiqué.

Le président: Revendiqué aux termes de la loi sur l'abandon des terres?

M. Zureik: C'est exact. Encore une fois ce sont des chiffres que nous a donné M. Benvensti qui était le maire adjoint de Jerusalem. Je ne me souviens pas quand l'article du *Times* de New York a paru, mais je pourrais le retrouver.

Le sénateur Buckwold: Combien de colons arabes de cette région seraient déplacés par les nouvelles colonies de peuplement juives? S'agit-il d'endroits où il n'y a pas vraiment de colonies actuellement?

M. Zureik: Actuellement, les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, comme ceux qui vivent dans l'État d'Israël, réprésentent une des populations les plus denses du monde. Ce n'est pas par hasard. Pour construire vous avez besoin de capitaux et de compétences ce que les Palestiniens n'ont pas vraiment, en Cisjordanie et en Israël. C'est pourquoi 1,2 million de Palestiniens vivent dans de petits secteurs surpeuplés en Cisjordanie et à Gaza, laissant de vastes régions libres, du moins vues de l'extérieur, et, selon les sionistes, ouvertes à la colonisation. Toutefois, s'il y avait eu un dévelop-

[*Text*]

and in need of redemption, to use the Zionist phrase. However, had there been development taking place, normal development, under the Jordanian occupation—not only the Israeli occupation, because the Jordanians did not do a great deal to improve the economic situation of the West Bank or Gaza when they were under its control—the situation would have been different; we would have had a normal urbanization pattern, small towns developing, flourishing towns, villages strong again, like you have elsewhere. We do not have this.

Senator Buckwold: I appreciate your objectivity here. What you are saying is that the expansion of Jewish settlements on the West Bank is not in fact displacing people, because there are open spaces that are being filled in by this expansion. That is really what you are saying.

Dr. Zureik: It is not displacing the ones who are there. It is making it next to impossible for those who are not there to come back and repossess their land. The main objective of the Israeli settlement policy—again Mr. Bevenesi wrote this—is that it is done in a grid fashion, to slice up Arab concentrations to prevent the emergence of Arab urban centres on the West Bank and Gaza. You ask why there are Jewish settlements in areas that are not populated by Arabs. It is precisely to prevent further expansion of Arab settlements on the West Bank and Gaza, assuming that that there is capital, know-how and economic viability to do these kinds of things.

Senator Lapointe: Is the Zionist Movement able to purchase land directly without the government doing something about it? Do they have to ask permission of the Israel government to buy the land, or can they buy it directly?

Dr. Zureik: The Jewish National Fund has purchased land directly from Palestinians and it continues to do so. It has agents throughout the world, in America and other places, looking for Palestinians willing to sell, and some of them do so. The government comes in to decide what is to be done with the land and discusses this in conjunction with the Jewish National Fund and other Zionist organizations.

Senator Bosa: Is this land purchased directly from Palestinian owners or is it expropriated?

Dr. Zureik: Some has been purchased; some has been expropriated. I do not have a breakdown of how much has been legally purchased, how much has been expropriated, and how much has been claimed for military and security reasons. I would say offhand that the proportion of land that has been purchased willingly is probably small in comparison to the other types of purchases, but I do not have a detailed breakdown.

The Chairman: If there are no other questions on that for the moment, perhaps we might ask Dr. Zureik to comment for our record, as he did on *Canada A.M.* this morning, on the Palestinine National Council meeting in Algeria, which has been going on for the last two or three days. I do not know whether it has concluded yet. Has it concluded, or is it still proceeding?

Dr. Zureik: It will proceed to the end of the week.

[*Traduction*]

pement, un développement normal, sous l'occupation jordanienne—non seulement l'occupation israélienne, parce que la Jordanie n'a pas vraiment cherché à améliorer la situation économique de la Cisjordanie ou de Gaza lorsqu'elle contrôlait la région—la situation serait différente; nous aurions eu une urbanisation normale, le développement de petites villes, des villes florissantes, les villages auraient été forts à nouveau, comme partout ailleurs. Mais ce n'est pas le cas.

Le sénateur Buckwold: Je vous remercie d'avoir été objectif. Vous dites que l'expansion des colonies de peuplement juives en Cisjordanie ne déplace pas de fait des gens parce qu'il y a des espaces libres qui deviennent occupés grâce à cette expansion. C'est bien ce que vous dites.

M. Zureik: Cette expansion ne déplace pas ceux qui sont déjà là. Mais cela empêche littéralement les absents de revenir et de reprendre leurs terres. Le principal objectif de la politique de colonisation israélienne—et je cite encore M. Benveneti—qui est un quadrillage—est de morceler les concentrations d'Arabes pour empêcher la création de centres urbains arabes en Cisjordanie et à Gaza. Vous demandez pourquoi il y a des colonies du peuplement juives dans des régions où il n'y a pas d'Arabes. C'est précisément pour empêcher une plus grande expansion des colonies de peuplement arabes en Cisjordanie et à Gaza, en supposant qu'on dispose des capitaux nécessaires et des connaissances nécessaires et que cette expansion soit viable.

Le sénateur Lapointe: Le mouvement sioniste est-il en mesure d'acheter les terres directement sans qu'il y ait intervention du gouvernement? Doit-il demander la permission du gouvernement israélien pour acheter des terres?

M. Zureik: Le Front national juif a acheté des terres directement des Palestiniens et continue à le faire. Il a des agents partout dans le monde, en Amérique et ailleurs, qui cherchent des Palestiniens prêts à vendre, certains d'entre eux le font. Le gouvernement décide ce qui doit être fait avec les terres et en discute avec le Front national juif et les autres organismes sionistes.

Le sénateur Bosa: Ces terres sont-elles achetées directement des propriétaires palestiniens ou sont-elles expropriées?

M. Zureik: Certaines ont été achetées; d'autres ont été expropriées. Je ne connais pas vraiment la répartition des types d'achats, je ne sais pas combien de terres ont été achetées, expropriées ou revendiquées pour des fins militaires et des raisons de sécurité. Je dirais que les terres qui ont été achetées sont probablement moins nombreuses que celles qui ont été obtenues d'une autre façon. Mais je n'ai pas de statistiques officielles.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions à ce sujet pour l'instant, j'aimerais demander à M. Zureik de nous répéter ce qu'il a dit à l'émission *Canada A.M.* ce matin, sur la réunion en Algérie du Conseil national palestinien qui dure depuis deux ou trois jours. Cette réunion est-elle terminée?

M. Zureik: Elle se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine.

[*Text*]

The Chairman: If you have been following closely, it might be interesting to hear your observations relative to what has happened there. I assume that the different factions are there, pro-Arafat, anti-Arafat, extremists and moderates. How are things developing so far?

Dr. Zureik: The major thing to come out of the Palestine National Council meetings in Algiers is, the putting up of the appearance, at least, that there is consensus, that there is some sort of agreement to endorse certain peace plans for the Middle East. One such plan which seems to be endorsed by the entire council is the Fez Plan which implicitly recognizes Israel's right to exist and that all states in the region have a right to live in peace and security.

Concerning the Reagan Plan and the very interesting reaction by the council to it, it has not been totally rejected. Part of the plan was rejected, that which did not call for the establishment of an independent Palestinian state. The council has accepted the principle of a confederation with Jordan; that is, the idea that Jordan would negotiate with the United States with Palestinian participation.

The Chairman: As a spokesman for the Palestinians?

Dr. Zureik: With Palestinian participation. We do not know the details of the formula, but the Palestinians would be willing to be represented by and be part of a delegation headed by King Hussein. So the upshoot of the Reagan Plan is that there has not been total acceptance or total rejection.

My reading of the situation—and I am just trying to analyze the reports in the media—is that the Palestinians are saying to King Hussein, "Yes, you can go to Washington next month, meet with President Reagan and come back and tell us what assurances he would be willing to deliver in terms of halting settlement on the West Bank." If there is such an assurance, not only in word but also in deed, then I suspect that the Palestinians would be more forthcoming in declaring their willingness to take part in negotiations and accept federation with Jordan. But at the present time I do not think that they will abandon the notion of an independent Palestinian State.

The Chairman: In your survey you use the word "state" very specifically. In the testimony we have had these last months there has been, it seems to me, on both sides a conscious determination to fuzz the question of an absolute sovereign state by speaking about Palestinian autonomy and leaving unstated that it will be a separate state as opposed to a state within a state. Would you care to comment on that? Is there any posibility of a totally separate state in the West Bank and Gaza as opposed to some sort of accommodation involving Palestinian autonomy, whatever that means?

Dr. Zureik: It is difficult for me to conjecture about the Middle East, especially on such a highly charged aspect of it. I would say that a Palestinian conception of this plan has been emerging since the war in Lebanon, and that is that the road to legitimacy and to statehood is primarily through diplomacy. Now, what will be the contours of such a state? That has not

[*Traduction*]

Le président: Si vous avez suivi la question attentivement, il serait intéressant d'entendre vos observations sur ce qui s'est passé là-bas. Je suppose qu'il y a divers groupes, pro-Arafat, anti-Arafat, des extrémistes et des modérés. Comment les choses se sont-elles déroulées jusqu'à présent?

M. Zureik: Le principal résultat de la réunion à Alger du Conseil national palestinien, c'est qu'il semble y avoir au moins un consensus, une entente sur des plans pour la paix au Moyen-Orient. Un plan qui semble être approuvé par tout le Conseil est celui de Fez qui reconnaît implicitement le droit d'Israël d'exister et le droit de tous les États de la région de vivre en paix et en sécurité.

En ce qui concerne le plan Reagan et la très intéressante réaction du conseil, ce plan n'a pas été entièrement rejeté. Il l'a été en partie, parce qu'il ne prévoit pas la création d'un État palestinien indépendant. Le conseil a accepté le principe d'une confédération avec la Jordanie, c'est-à-dire l'idée que la Jordanie négocierait avec les États-Unis, avec la participation des Palestiniens.

Le président: En tant que porte-parole des Palestiniens?

M. Zureik: Avec la collaboration des Palestiniens. Nous ne connaissons pas les détails de la formule, mais les Palestiniens seraient prêts à être représentés par une délégation dirigée par le roi Hussein et à y participer. En fin de compte, le plan Reagan n'a été ni totalement accepté, ni totalement rejeté.

A en juger par ce que rapportent les médias, je pense personnellement que les Palestiniens disent en fait au roi Hussein: «Oui, vous pouvez aller à Washington le mois prochain rencontrer le président Reagan et revenir nous faire part des garanties qu'il est prêt à donner en ce qui concerne l'arrêt des implantations en Cisjordanie.» Si de telles garanties sont données, non seulement en mots mais également dans les faits, je pense que les Palestiniens seraient plus disposés à prendre part aux négociations et à accepter une fédération avec la Jordanie. Pour le moment néanmoins, je ne pense pas qu'ils abandonneront la notion d'un État palestinien indépendant.

Le président: Dans votre sondage, vous avez utilisé le mot «État» de façon très spécifique. D'après les témoignages que nous avons entendus ces derniers mois, il me semble sentir de la part des deux parties un effort délibéré pour embrouiller la question d'un État souverain indépendant en parlant de l'autonomie palestinienne et en se gardant bien de dire s'il s'agira d'un État distinct ou d'un État dans l'État. Qu'en pensez-vous? Croyez-vous qu'on aboutisse à la création d'un État totalement distinct en Cisjordanie et dans la bande de Gaza par opposition à une certaine forme d'accommodement qui serait l'autonomie palestinienne, quelle que soit la signification de cette expression?

M. Zureik: Il m'est très difficile de faire des conjectures sur le Proche-Orient, particulièrement sur une question aussi délicate. Je dirais que dans l'esprit palestinien, une nouvelle conception de ce plan s'est dessinée depuis la guerre du Liban, à savoir que la voie de la légitimité et de la création d'un État passe principalement par la diplomatie. Maintenant, quelles

[*Text*]

been declared categorically one way or the other. It is interesting to note that after 35 years of existence the State of Israel does not have internationally declared borders. Her borders are also in flux.

The Chairman: Except with Egypt.

Dr. Zureik: Yes. So, to go back, I would say that what is emerging now is the acceptance of the idea of a state that would be federated with Jordan. I think the Palestinians would accept that, and, presumably, in the future they would accept some sort of an arrangement whereby there will be an economic link with Israel similar to the European economic market. After all, Israel is a small state and the new state will be a small state, too, and economic integration within the region would make more sense than to build on the 19th century conception of nationalism. In terms of the struggle of the Palestinian people, what they are saying is that in this latter part of the 20th century it is inconceivable that people would not be accorded the right of self-determination.

Senator Neiman: Would that economic integration be satisfactory to Jordan? Do you contemplate that being part of the pan Arab-Israeli economic plan?

Dr. Zureik: At the present time the relationship between the West Bank and Jordan on the economic front is quite substantial. The agricultural produce from the West Bank is not sold in Israel. It is sold primarily in the West Bank. Certain goods are exported from the West Bank as well. There is a flow of people between the West Bank and east of the Jordan River which has been going on since 1948, especially when the West Bank was under Jordanian trusteeship. Sixty per cent of Jordanians, if not more, are Palestinians. So the economic integration I referred to earlier is already there in some sense through the movement of people, though it is not extensive. If one looks at the various studies done by the International Labour Organization of Geneva, the West Bank loses every year approximately 20,000 skilled Palestinians because they emigrate from the West Bank to work in the Gulf and the oil producing regions. Many of them do not come back to be re-absorbed into the West Bank economy.

The reason for this emigration is that the West Bank economy has become a satellite of the Israeli economy. The West Bank and Gaza are dumping grounds for Israeli goods. The West Bank and Gaza is the second major absorbing region of Israeli goods after North America. As a result there are no viable industries on the West Bank owned by Palestinians. Middle class and skilled Palestinians cannot be absorbed into the West Bank economy. Israel uses unskilled labour primarily from the West Bank and Gaza to work in Israel proper and the bulk of the educated people emigrate and never go back. The ratio between male and female in the West Bank has declined and is now in the order of 100 women to 80 men. For the first time the West Bank has had a decline in birth rate and in family sizes. This is the outcome. It is a subtle way of siphoning off the culture there. What Mr. Sharon loves to do is get rid of the Palestinian population in this more subtle way because it does not cause an international uproar simply

[*Traduction*]

seront les frontières d'un tel État? Cela n'a pas été déclaré catégoriquement d'une façon ou d'une autre. Il est intéressant de remarquer qu'après 35 ans d'existence, l'État d'Israël n'a pas de frontières reconnues internationalement. Ses frontières aussi sont mouvantes.

Le président: Sauf dans le cas de la frontière avec l'Égypte.

M. Zureik: Oui. Donc, pour en revenir à notre propos, je dirais que ce qui se dessine maintenant, c'est l'acceptation de l'idée d'une fédération avec la Jordanie. Je crois que les Palestiniens l'accepteraient et que dans l'avenir, ils accepteront sans doute aussi une certaine forme d'entente aux termes de laquelle ils auraient avec Israël des liens économiques analogues à ceux qui existent au sein du marché économique européen. Après tout, Israël est un petit État, comme le sera le nouvel État, et l'intégration économique dans la région serait beaucoup plus sensée qu'un repli sur la conception du nationalisme du XIXe siècle. En ce qui concerne le peuple palestinien, sa lutte signifie qu'il trouve inconcevable qu'un peuple n'ait pas le droit à l'autodétermination en cette fin du XXe siècle.

Le sénateur Neiman: Est-ce que cette intégration économique satisferait la Jordanie? Envisagez-vous que cela fasse partie du plan économique pan-arabe-israélien?

M. Zureik: Actuellement, les relations économiques entre la Cisjordanie et la Jordanie sont assez importantes. Les produits agricoles de la Cisjordanie ne sont pas vendus en Israël. Ils sont vendus surtout en Cisjordanie. Certains produits sont aussi exportés de Cisjordanie. Depuis 1948, il y a eu des mouvements de personnes entre la Cisjordanie et l'est du Jourdain, particulièrement à l'époque où la Cisjordanie était administrée par la Jordanie. Soixante pour cent des Jordaniens, sinon davantage, sont Palestiniens. L'intégration économique dont j'ai parlé plus tôt est donc déjà réalisée dans un certain sens par les mouvements de population, quoiqu'ils ne soient pas considérables. A en juger par les diverses études effectuées par l'Organisation internationale du travail de Genève, la Cisjordanie perd chaque année environ 20,000 travailleurs qualifiés palestiniens qui émigrent pour aller travailler dans la région du Golfe et les régions productrices de pétrole. Nombre d'entre eux ne reviennent jamais en Cisjordanie.

Cette émigration est imputable au fait que l'économie de la Cisjordanie est devenue un satellite de l'économie israélienne. Les produits israéliens sont écoulés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ce sont les deuxièmes principaux acheteurs de biens israéliens après l'Amérique du Nord. En conséquence, il n'y a pas d'industrie viable appartenant à des Palestiniens en Cisjordanie. Les classes moyennes et les Palestiniens qualifiés ne peuvent pas être absorbés par l'économie de la Cisjordanie. Israël vient chercher les manœuvres dont il a besoin principalement en Cisjordanie et à Gaza et la majeure partie des habitants instruits émigrent et ne reviennent jamais. Le rapport entre la population masculine et la population féminine en Cisjordanie a diminué et est maintenant de l'ordre de 100 femmes pour 80 hommes.Pour la première fois, on a enregistré une diminution du taux de natalité et de la taille des familles en Cisjordanie. C'est le résultat de la situation. C'est une façon insidieuse d'éliminer la culture locale. M. Sharon est bien

[*Text*]

because very few people know about it as indicated by the results of the colonial survey.

The Chairman: All of which of course gives great weight to President Mubarak's plea while in Canada and the United States and before a joint committee of this house and the House of Commons, that the movement has to take place soon if there is to be a resolution to this problem. In other words, time is of the essence.

Members of the committee, if you look at your briefing notes you will see Annex B, "The Palestinians—Where They Are." I don't believe we have on record what is included there. Perhaps this would be a good opportunity to include it in the proceedings of today's hearing, if members of the committee agree.

Some Hon. Senators: Agreed.

(*For text of document see appendix, p. 36A:1.*)

The Chairman: I was simply going to ask the witness if he might comment upon this list. I understand that it would be subjective, but I should like to elicit his comments as to what percentage of the Palestinians living in these different countries are historically well settled in these countries, and what percentage of them might wish to come back to an autonomous Palestinian area—leaving out the word "state" for a moment—if that could be arranged. In other words, if there was a settlement, would they tend to remain in Lebanon, or what percentage might move out of that country?

I will come back to your question in a moment, Senator Neiman, but while we are tabling this list, it seems to me that such a comment from the witness might be worthwhile.

The first country on the list is Jordan, in which country there are a million Palestinians. Have they been there historically?

Dr. Zureik: No, Mr. Chairman, they have not. Most of the Palestinians who live in Jordan are there as a result of movement in 1948 and in 1967, and that continuing movement to which I have referred earlier in terms of the emigration of "skilled" Palestinians.

Mr. Chairman, it is difficult for me to answer your question in an informed way. It would be sheer guessing on my part to try to estimate how many of the Palestinians in Kuwait would like to go back. I can tell you one thing, however; the Kuwaitis would like to get rid of most of them. The Lebanese would definitely like to get rid of most of them, and there is no doubt that the Syrians would like to do the same thing. These are the major concentrations of Palestinians. As far as Jordan is concerned, that is the only state which has given the Palestinians the status of citizenship. I do not know how many of them would want to go back and live, physically, in Palestine, although there would be a large proportion of them who would like to claim citizenship in that state but not necessarily reside in it.

If I may, Mr. Chairman, I will elaborate on this point. In a way it is a psychological manifestation of the fact that the

[*Traduction*]

heureux de se débarasser de la population palestinienne de cette façon plus subtile parce qu'elle n'entraîne pas un tollé sur le plan international, vu que très peu de personnes sont au courant de la situation, comme l'ont révélé les résultats du sondage.

Le président: Ce qui donne beaucoup de poids aux demandes qu'a formulées le président Moubarak pendant son voyage au Canada et aux États-Unis et devant un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes. M. Moubarak dit en effet qu'il faudra faire quelque chose bientôt si l'on veut résoudre le problème. En d'autres termes, le temps presse.

Messieurs et mesdames les membres du Comité, vous trouverez dans vos documents d'information une annexe B, intitulée «Répartition géographique des Palestiniens». Je ne pense pas que nous ayons déjà eu ces données. Il serait peut-être bon de profiter de l'occasion pour les inclure dans les délibérations de ce jour, si les membres du Comité y consentent.

Des voix: D'accord.

(*Pour le texte du document, voir l'appendice, p. 36A:1.*)

Le président: Je voulais simplement demander au témoin s'il pourrait commenter cette liste. Je sais que cela serait subjectif, mais j'aimerais qu'il nous dise quelle proportion des Palestiniens vivant dans ces différents pays y sont selon lui bien établis et quelle proportion souhaiterait peut-être venir vivre dans une région palestinienne autonome—je n'emploierai pas le terme «État» pour le moment—si c'était possible. En d'autres termes, si on aboutissait à un accord, resteraient-ils au Liban ou le quitteraient-ils?

Je reviendrai à votre question dans un moment, sénateur Neiman, mais il serait selon moi utile de connaître l'opinion du témoin à cet égard pendant que cette liste est déposée.

Le premier pays figurant sur la liste est la Jordanie, où vivent un million de Palestiniens. Y sont-ils établis depuis longtemps?

M. Zureik: Non, monsieur le président. La plupart des Palestiniens qui vivent en Jordanie y ont émigré d'une part en 1948 et en 1967, et d'autre part dans le mouvement d'immigration des Palestiniens «qualifiés» dont j'ai parlé plus tôt.

Monsieur le président, il m'est difficile de répondre à votre question avec exactitude. Essayer d'estimer combien de Palestiniens du Koweit voudraient revenir en Palestine serait pure spéculation de ma part. Je peux vous dire une chose cependant; les Koweitiens aimeraient bien se débarrasser de la plupart d'entre eux. C'est assurément le cas des Libanais et il ne fait aucun doute que les Syriens pensent de même. Il s'agit là des principales concentrations de Palestiniens. En ce qui concerne la Jordanie, c'est le seul État qui ait accordé la citoyenneté aux Palestiniens. Je ne sais pas combien d'entre eux voudraient revenir en Palestine; une forte proportion demanderait la citoyenneté de cet État mais n'y vivrait pas nécessairement.

Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais élaborer davantage. D'une certaine façon, il s'agit d'une manifesta-

[*Text*]

majority of the Palestinians cannot move across international boundaries because they do not have the necessary documents to do so. Some have U.N. papers; but many of them do not even have those papers. Without a passport, it is extremely difficult ot move, not only to the west but within the boundaries of the Arab states themselves. In a way, the Palestinians are hostages in many states, and, at the same time, the governments of those states would like to get rid of them, and there is nowhere for them to go.

The Chairman: You say that the government would like to get rid of them. I have had a vague notion in my mind that, on balance, the Palestinians are educated and are trained in skills that they take to those other countries and perform substantial essential services within those countries. Am I wrong in that understanding?

Dr. Zureik: You are quite right, but let me give you a little bit of a demographic scenario of all of this. When the Palestinians emigrated to the Gulf, for example, in large numbers after 1967, many of them assumed the kinds of positions you are talking about; namely, as school teachers, bureaucrats in the civil service, engineers and other professionals. From 1967 up to the present time, a new stratum from within the indigenous society has begun to emerge—the educated ones, the élite in those societies—and they want to occupy those positions, and rightly so, in their own societies. Therefore, there is this type of competition between the Palestinians and the native Kuwaitis, native Saudis or natives of whichever country the Palestinians happen to be living in. There is a tendency, for that reason, to limit the absorption of Palestinians in certain sectors. Another reason is sheer so-called "security fear". The Palestinians are looked upon as a minority, like any other minority in the world which assumes a disproportionate status in terms of its numbers as far as the economic structure of the society is concerned. Therefore, a threat is posed to the indigenous society.

Senator Bosa: Mr. Chairman, let us suppose for a moment that there had not been a conflict between the Palestinians and the Jewish people. Let us suppose that the Palestinian state were today what it was before 1948. In your estimate, Dr. Zureik, how many of these Palestinians would still have emigrated into these countries? Would there not still be a sizeable number that would have left Palestine?

Dr. Zureik: I do not think there would have been 400,000 Palestinians, most of whom live in tents, in Lebanon; I would not think there would have been 200,000 Palestinians living in tents in Syria, or another 300,000 to 400,000 Palestinians living in tents in Jordan. You are quite right, senator, in saying that there would have been some natural emigration, some movement to other countries such as Kuwait and Saudi Arabia, to seek employment.

Senator Bosa: That movement would have been due to economic pressures; they would have emigrated for that reason. For example, it is said that there are a million Italians living in Canada. Italy is an independent country and these Italians left of their own volition. They saw the economic conditions and opportunities; therefore there is a large commu-

[*Traduction*]

tion psychologique du fait que la plupart des Palestiniens ne peuvent franchir les frontières internationales parce qu'ils n'ont pas les documents nécessaires. Certains ont des documents des Nations unies, mais la plupart n'en n'ont aucun. Sans passeport, il est extrêmement difficile de se déplacer, non seulement vers l'Ouest, mais également d'un État arabe à l'autre. D'une certaine façon, les Palestiniens sont en otage dans de nombreux pays et en même temps, les gouvernements de ces pays aimeraient s'en débarrasser, mais les Palestiniens n'ont aucun endroit où aller.

Le président: Vous dites que les gouvernements aimeraient s'en débarrasser. J'ai l'impression que, dans l'ensemble, les Palestiniens sont instruits et formés dans certains métiers et qu'ils peuvent rendre des services essentiels dans ces pays. Est-ce que je me trompe?

M. Zureik: Vous avez tout à fait raison, mais permettez-moi de vous donner certaines précisions d'ordre démographique. Lorsque les Palestiniens ont immigré en grand nombre vers la région du Golfe, par exemple après les événements de 1967, un bon nombre ont obtenu le genre de postes dont vous parlez, à savoir des postes d'enseignants, de fonctionnaires, d'ingénieurs et d'autres postes professionnels. De 1967 jusqu'à maintenant, une nouvelle classe a commencé à se former dans ces pays. On y trouve maintenant des personnes instruites, l'élite de ces sociétés, et elles veulent à juste titre avoir accès à ces postes. Par conséquent, il s'ensuit une concurrence à ce niveau entre les Palestiniens et les Koweitiens, les Saoudiens ou les citoyens de n'importe quel autre pays où vivent des Palestiniens. Pour cette raison, on a tendance à limiter l'intégration de Palestiniens dans certains secteurs. Une autre raison est ce qu'on appelle la «crainte pour la sécurité». Les Palestiniens sont considérés comme une minorité, comme toute autre minorité dans le monde qui prend une place disproportionnée en nombre dans la structure économique d'une société donnée. Par conséquent, ils constituent une menace pour les citoyens de ce pays.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, supposons un moment qu'il n'y ait jamais eu de conflit entre les Palestiniens et les Juifs. Supposons que l'État palestinien soit aujourd'hui ce qu'il était avant 1948. A votre avis, monsieur Zureik, combien de Palestiniens auraient quand même immigré vers ces pays? Est-ce qu'un grand nombre n'auraient pas quand même quitté la Palestine?

M. Zureik: Je ne pense pas qu'il y aurait eu 400,000 Palestiniens, dont la plupart vivent sous la tente, au Liban; je ne pense pas qu'il y aurait eu 200,000 Palestiniens vivant sous la tente en Syrie ou 300,000 à 400,000 autres vivant dans les mêmes conditions en Jordanie. Vous avez tout à fait raison, sénateur, de dire qu'il y aurait eu une certaine forme d'immigration naturelle vers des pays comme le Koweit et l'Arabie saoudite pour des questions d'emploi.

Le sénateur Bosa: Ces mouvements migratoires auraient résulté de pressions économiques; les Palestiniens auraient immigré pour cette raison. Par exemple, on dit qu'un million d'Italiens vivent au Canada. L'Italie est un pays indépendant et ces Italiens ont immigré de leur propre gré. Ils ont évalué la conjoncture économique et ont vu les possibilités qui s'offraient

[*Text*]

nity of Italians in Canada. The borders of Italy, however, are open, and these people are not going back. Would a similar situation apply to some of the Palestinian people who now reside in the countries that have been listed in annex B?

Dr. Zureik: Some of them probably would have emigrated and settled in those countries. What proportion of the Palestinians that would make up, I do not know, because the population of Palestinians in 1948, to begin with, was rather small compared to what it is now. It was about 1.9 million, I believe, in total.

The Chairman: I suppose the difference in your analogy, Senator Bosa, is that your countrymen who came to Canada are now Canadian citizens. They were given Canadian citizenship when they arrived or when they applied for it, whereas these Palestinians do not have citizenship or the possibility of attaining citizenship in most of these countries, I understand.

Senator Buckwold: I have a supplementary question in this regard, Mr. Chairman. Does the witness have a figure as to how many Palestinians left the new State of Israel in 1948 during that war?

Dr. Zureik: Whose figures would you like me to give?

Senator Buckwold: I am asking for your opinion.

Dr. Zureik: If we look at the Palestinian figure, the estimate is around 900,000. The Israeli estimate is around 700,000. The U.N. estimate is somewhere in between those two figures.

Senator Buckwold: Somewhere in between would be 800,000?

Dr. Zureik: Yes, or thereabouts.

Senator Buckwold: You say that there are 4.5 million Palestinians scattered all over the world. Is that growth in population resulting from that original 800,000, taking the mean figure?

The Chairman: Senator Buckwold, the 4.5 million that we see as the total of this list includes those Palestinians still in Israel, in the West Bank and in Gaza. Therefore, your 800,000 has expanded to about 2 million.

Senator Buckwold: Is that what you would say, Dr. Zureik?

Dr. Zureik: There has also been emigration from the West Bank and Gaza, so the emigration did not take place only from what became the State of Israel. Some Palestinians also left from the West Bank and from Gaza, but the bulk of them did leave from what became the State of Israel.

The Chairman: Therefore, the 800,000 represents just the exodus from the original State of Israel, not what is now the West Bank and Gaza?

Dr. Zureik: That is right.

[*Traduction*]

à eux ici; il y a donc maintenant une importante collectivité italienne au Canada. Or, les frontières italiennes sont ouvertes et ces personnes n'y retournent pas. Est-ce que ce n'est pas là la situation de certains des Palestiniens qui résident actuellement dans les pays figurant sur la liste donnée à l'annexe B?

M. Zureik: Certains seraient probablement quand même allés s'installer dans ces pays. De quelle proportion s'agirait-il? Je n'en sais rien parce que pour commencer, la population des Palestiniens en 1948 était relativement faible comparativement à ce qu'elle est maintenant. Je crois qu'il y avait au total environ 1.9 million de Palestiniens.

Le président: la différence avec l'analogie que vous faisiez, sénateur Bosa, réside je suppose dans le fait que vos compatriotes qui sont venus au Canada sont maintenant des citoyens canadiens. Ils ont obtenu la citoyenneté canadienne lorsqu'ils sont arrivés ou lorsqu'ils l'ont demandée alors que pour la plupart, ces Palestiniens n'ont pas la citoyenneté des pays dans lesquels ils vivent, ni la possibilité de l'obtenir à ce que je sache.

Le sénateur Buckwold: Je voudrais poser une question supplémentaire à cet égard, monsieur le président. Le témoin sait-il combien de Palestiniens ont quitté le nouvel État d'Israël pendant la guerre de 1948?

M. Zureik: Vous voulez les chiffres de quel camp?

Le sénateur Buckwold: Je vous demande votre opinion.

M. Zureik: D'après les Palestiniens, ce chiffre tourne autour de 900,000. Les Israéliens l'estiment à 700,000, et les estimations des Nations unies tombent entre ces deux chiffres.

Le sénateur Buckwold: Cela voudrait dire à peu près 800,000?

M. Zureik: A peu près, oui.

Le sénateur Buckwold: Vous dites qu'il y a 4,5 millions de Palestiniens dispersés dans le monde entier. Cet accroissement de population est-il le fait des 800,000 Palestiniens initiaux si l'on prend le chiffre moyen?

Le président: Sénateur Buckwold, les 4,5 millions de Palestiniens qui figurent au bilan total de cette liste comprennent les Palestiniens qui vivent toujours en Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Par conséquent, les 800,000 Palestiniens dont on parle sont passés à environ 2 millions.

Le sénateur Buckwold: Est-ce là votre avis, monsieur Zureik?

M. Zureik: Il y a eu aussi des mouvements migratoires à partir de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, de telle sorte que ce n'est pas seulement la région qui est devenue l'État d'Israël qui est à l'origine de l'émigration. Certains Palestiniens sont également partis de Cisjordanie et de la bande de Gaza, mais la majorité d'entre eux viennent de la région qui est devenue l'État d'Israël.

Le président: Par conséquent, les 800,000 Palestiniens dont on parle ne représentent que l'exode de l'État initial d'Israël, et non de ce qui est maintenant la Cisjordanie et la bande de Gaza?

M. Zureik: C'est exact.

[*Text*]

Senator Neiman: Mr. Chairman, I really wanted to get some comment from the witness about Yasser Arafat's leadership in terms of the total number of Palestinians. My perception, which may be quite incorrect, is that, some years ago, Arafat represented an extremist element of the Palestinian people and that, certainly in the last few months or since Camp David, he seems to have moderated his position considerably and probably represents a more conciliatory group of Palestinians in negotiations that may take place. I wonder, out of this approximately four and a half million people, what percentage he effectively represents? Do you feel that most of these people really consider him their spokesman, their leader? Or does he draw most of his strength from those people who are now homeless, living in tents, or in fear of being displaced from wherever they are today?

Dr. Zureik: While you were asking me this question, senator, I was looking at the report of a poll taken by the PORI Institute of Public Opinion at the Hebrew University in Israel. This poll was taken on the West Bank and published in *Time* Magazine of May 24, 1982. The Palestinians on the West Bank were asked whether or not the PLO represents them. Around 80 per cent opted for the PLO. These are Palestinians on the West Bank and in Gaza who are under Israeli occupation. I do not have similar polls on Palestinians in the rest of the Diaspora, so to speak; but I would say that if a poll were to be taken there is no doubt that a large proportion of the Palestinians would have opted for the PLO as well.

Senator Neiman: That is your perception of the strength of his leadership at this meeting that is now taking place? That his ideas are prevailing?

Dr. Zureik: I would say the presence of a consensus, or the emergence of a consensus, within this Palestine National Council, is a reflection of the fact that Arafat does command large support among the Palestinian people wherever they happen to be living. I do not have precise data on how many of those in Kuwait, Lebanon or Syria would name him as their representative, but I would say that the data we have here—interestingly enough data about Palestinians living within the state of Israel itself—and that are to be published in the latest issue of the *Journal of Conflict Resolution*, at Haifa University, show that Palestinians living in the State of Israel itself consider themselves to be an integral part of the Palestinian people, and identify with the institutions of the Palestine National Council as well.

The Chairman: That is the 600,000 living right in Israel.

Dr. Zureik: Yes, Mr. Chairman.

Senator Bosa: How did he emerge as the leader of the PLO? Did he assume command, or was he elected, or what?

Dr. Zureik: As happens in all peoples' movements around the world, I suppose, a leader emerges, articulates the aspirations of his followers, and, to the extent that he is able to command their support, he can go on and exercise leadership.

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, j'aimerais bien que le témoin nous parle des partisans de Yasser Arafat par rapport au nombre total de Palestiniens. A ce que j'ai cru comprendre, et je me trompe peut-être de beaucoup, il y a un certain nombre d'années, Arafat représentait l'élément extrémiste du peuple palestinien et depuis quelques mois ou tout au moins depuis Camp David, il semble avoir modéré ses positions considérablement et représentera probablement maintenant un groupe plus conciliant de Palestiniens dans les négociations qui auront peut-être lieu. Je me demande combien de personnes il représente sur ce nombre approximatif de 4.5 millions de Palestiniens? Pensez-vous que la plupart de ces gens le considèrent vraiment comme leur porte-parole et leur chef ou sa force ne vient-elle plutôt des personnes qui sont maintenant sans foyer, qui vivent dans des tentes ou qui craignent d'être déplacées?

M. Zureik: Pendant que vous me posiez cette question, sénateur, je jetais un coup d'œil sur le rapport d'un sondage effectué par l'Institut d'opinion publique Pori de l'université hébraïque d'Israël. Ce sondage a été effectué en Cisjordanie et les résultats ont été publiés dans le magazine *Time* du 24 mai 1982. On a demandé aux Palestiniens de Cisjordanie si l'O.L.P. les représentait. Quatre-vingts pour cent d'entre eux ont opté pour l'O.L.P. Il s'agit des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza vivant en territoire occupé par Israël. Il n'y a malheureusement pas de chiffres analogues sur l'opinion des Palestiniens du reste de la Diaspora, si je puis dire; je pense cependant que si un sondage était effectué, il ne fait aucun doute qu'une forte proportion de ces Palestiniens opterait également pour l'O.L.P.

Le sénateur Neiman: C'est là votre perception de sa force en tant que chef à cette réunion qui est en train de se dérouler? Vous pensez que ses idées soit largement acceptées?

M. Zureik: Je dirais que l'existence d'un consensus ou l'apparition d'un consensus au sein du Conseil national palestinien reflète le fait qu'Arafat jouit effectivement de l'appui massif des Palestiniens, où qu'ils se trouvent. Je n'ai pas de chiffres précis sur le nombre de Palestiniens du Koweit, du Liban ou de la Syrie qui le désigneraient comme leur représentant, mais je dirais que les données dont on dispose—fait intéressant, il s'agit de données sur les Palestiniens vivant en Israël— et qui seront publiées dans le prochain numéro du *Journal of Conflict Resolution* à l'Université de Haïfa indiquent que les Palestiniens qui vivent en Israël se considèrent comme partie intégrante du peuple palestinien et s'identifient aussi avec les institutions du Conseil national palestinien.

Le président: Il s'agit des 600,000 Palestiniens qui vivent en Israël.

M. Zureik: Oui, monsieur le président.

Le sénateur Bosa: Comment est-il devenu le chef de l'OLP? En a-t-il pris la direction ou a-t-il été élu?

M. Zureik: Comme cela se produit dans tous les mouvements populaires du monde je le suppose, un chef sort de la masse, fait valoir les aspirations de ses partisans et, dans la

[*Text*]

There is an interesting parallel here between the Zionist movement at the turn of the century and what the Palestinians are going through now. One of the attacks levelled at the Zionist movement in the twenties was the fact that it was not representative, it was not elected, but nobody could deny that it represented the aspirations of the Jewish people in a real sense, although in terms of actual ballot and voting, of course, it was not chosen that way; but revolutionary movements do not emerge as a result of democratic voting. The voting usually follows a long struggle; so my hope, as a Palestinian, is that what we are seeing now in Algiers in the form of the operations of the Palestine National Council, is the beginning of the crystallization of institutions—fragile and incoherent, but nevertheless institutions. The Palestine National Council is being observed by the World Press. Things are being debated. Look at the Arab governments. Name one Arab government that could debate things, vote over matters, emerge with consensus, and have the semblance of democracy that you would find in a fragmented, conflict-ridden institution such as the Palestine National Council. The tragedy of it is that the Jewish people—the Israelis—have a great deal to identify with in terms of the yearnings of a people for the realization of their national aspirations, yet this empathy is not being translated into concrete policies on the part of the government.

Senator Buckwold: Do you feel it might be helpful if the PLO came out categorically and said they were prepared to recognize the existence of the State of Israel?

Dr. Zureik: A poll taken in Israel recently shows that 50 per cent of Israelis are willing to make concessions on the West Bank and Gaza. I believe the mood in Israel is one of being ready to deal with such an option, something that I think has not been present so far.

Senator Buckwold: But you did not answer my question.

Dr. Zureik: I'm coming to that, senator. Why would the Palestinians come out and make this statement? Making a statement is one thing, and carrying it into action is another. I would rather pay attention to what transpires on the ground, rather than pay attention to the rhetoric of the Middle East. Arafat did meet two weeks ago with a representative of the Israeli Peace Movement. He met prior to that with other Israelis. PLO delegates in western Europe met Israeli officials in the past, and they have lost their lives as a result. They were eliminated by Palestinian rejectionists, who acted for agents of other Arab governments. So Palestinians who were willing to come out and advocate a rapprochement with the Israelis—I am talking about officials of the PLO—paid for this with their lives.

The question that comes to mind with regard to the Palestinians and the PLO is, what are we going to get in return for saying now, "Yes, we recognize the existence of the State of Israel"? In terms of action, what we are saying, endorsing the first conference with the Israelis—and even Arafat has said

[*Traduction*]

mesure où il peut obtenir leur appui, il peut assumer la direction du mouvement.

Il y a un parallèle intéressant à faire entre le mouvement sioniste du début du siècle et ce que les Palestiniens traversent maintenant. Pendant les années 20, on reprochait entre autres au mouvement sioniste le fait qu'il n'était pas représentatif, qu'il n'était pas élu, mais personne ne pouvait nier qu'il représentait les aspirations du peuple juif dans un sens réel, bien qu'il n'ait pas été choisi par scrutin; mais les mouvements révolutionnaires ne naissent jamais d'un processus démocratique. Le scrutin suit généralement une longue lutte; ce que j'espère, en tant que Palestinien, c'est que ce qui se déroule maintenant à Alger, c'est-à-dire les activités du Conseil national palestinien, constitue l'amorce d'une cristallisation des institutions—fragiles et incohérentes certes, mais néanmoins réelles. La presse mondiale a les yeux braqués sur le Conseil national palestinien. Des débats ont lieu. Regardez les gouvernements arabes. Nommez-moi un seul gouvernement arabe qui soit capable de discuter, de voter sur des questions, d'en arriver a un consensus et de présenter l'usage de démocratie que l'on trouve dans une organisation fragmentée et brisée comme le Conseil national palestinien. Ce qui est tragique, c'est que le peuple juif—les Israéliens—ont beaucoup de choses en commun si l'on considère les efforts qu'ils déploient pour réaliser leurs aspirations nationales; toutefois, le gouvernement tarde à transformer cette communion d'idées en politiques concrètes.

Le sénateur Buckwold: Pensez-vous qu'il serait utile que l'OLP se dise carrément prête à reconnaître le droit de l'État d'Israël à l'existence?

M. Zureik: Un sondage effectué récemment en Israël démontre que 50p. 100 des Israéliens sont prêts à faire des concessions en ce qui concerne la Cisjordanie et la bande de Gaza. Je crois qu'Israël est prêt à considérer une telle option, ce qui, d'après moi, constitue une innovation.

Le sénateur Buckwold: Vous n'avez pas répondu à ma question.

M. Zureik: J'y arrive, sénateur. Pourquoi les Palestiniens feraient-ils ce genre de déclaration? Le dire, c'est une chose, le faire, c'en est une autre. Ce qui m'intéresse surtout, c'est de voir ce qui se passe à l'heure actuelle, et non pas de connaître la rhétorique du Proche-Orient. Arafat a rencontré, il y a deux semaines, les représentants du mouvement israélien La Paix. Avant cela, il a rencontré d'autres Israéliens. Les délégués de l'O.L.P. en Europe de l'Ouest ont rencontré par le passé des représentants israéliens, signant du même coup leur arrêt de mort. Ils ont été tués par des adversaires des Palestiniens, qui agissaient pour le compte d'agents d'autres gouvernements arabes. Ainsi, les Palestiniens qui ont eu le courage de s'affirmer et de parler de rapprochement avec les Israéliens—je parle de représentants de l'O.L.P.—l'ont payé de leur vie.

La question qui me vient à l'idée en ce qui concerne les Palestiniens et l'O.L.P. est la suivante: que pouvons-nous espérer avoir en retour si nous disons maintenant: «Oui, nous reconnaissons le droit d'Israël à l'existence»? En termes concrets, nos affirmations, et le fait d'appuyer la première confè-

[*Text*]

that he would be willing to talk to Begin—in effect, is that all of these signs are leading in the right direction. It seems to me that Israel has to seize this opportunity and encourage the moderate element within the PLO to come forward. This present government has not been doing that, alas. This is a two-way street. You cannot put the entire onus on the Palestinians, when they perceive themselves as being the victims, of putting on the table their last trump card. They would say, "What are we getting in return for that?" No tangible advantage has been offered to them in return for such a declaration.

Senator Bosa: What about the question of Jerusalem? You stated earlier that the first step towards a solution would be that Jordan would negotiate with the United States, along with the PLO representatives, for the halting of the settlements. What about the question of the city of Jerusalem?

Dr. Zureik: We asked this question in the poll. I did not have it reproduced. You remember what happened when Mr. Clark advocated the transfer of the Canadian embassy to Jerusalem, and we thought this would be a salient item in people's minds. We got a big blob of "Don't know's". I believe 26 per cent said the United Nations should run it. Another 25 per cent said the Arabs and the Jews should each run their own part of the city. One per cent said the Arabs should run it, 15 per cent said the Israelis should run it, and the rest did not know. In the light of such a contentious issue I find it interesting and bewildering that there is so little taken in the way of a firm stand, especially in view of the state of Canadian foreign policy. The kind of arrangement that is likely to emerge in response to an independent Palestinian state would be, I suppose, that, the way the Palestinians see it, east Jerusalem would be the capital of this envisaged Palestinian state; but of course, we know that neither the current government nor the opposition in Israel would go along with such a clear-cut division of the city.

Senator Bosa: So then am I to assume that the Palestinians are resigned to the fact that Jerusalem is now an integral part of the State of Israel, and that they are not going to fight or negotiate for changes in the *status quo?*

Dr. Zureik: I did not mean to imply this. I do not think that they are resigned to this fact. They will press for concessions in negotiations on the matter. What I am saying, however, is that this is the reality of the situation now, that both the government and the opposition in Israel would fight to keep the entire city of Jerusalem as an integral part of the State of Israel.

Senator Bosa: Professor, what, in your opinion, do you think the Canadian government can do to bring about a better situation with regard to promoting a settlement and stabilizing the region?

Dr. Zureik: I think Canada is in an enviable position, in a sense. Her weakness is her strength, in a sense. She could be trusted by both parties, more so than the United States, in certain quarters; and since Canada has a tradition of con-

[*Traduction*]

rence avec les Israéliens—et même Arafat a dit qu'il serait prêt à parler avec Begin—démontrent en effet que tous ces gestes nous mènent dans la bonne voie. Il me semble qu'Israël doit saisir l'occasion d'encourager l'élément modéré de l'O.L.P. à faire des propositions. Le gouvernement actuel ne le fait pas, malheureusement. L'échange doit être réciproque. On ne peut pas mettre toute la responsabilité sur les Palestiniens, alors qu'ils se considèrent comme les victimes, et les obliger à jouer leur dernier atout. Ils se demanderaient ce qu'ils obtiendraient en retour. Aucun avantage concret ne leur a encore été offert.

Le sénateur Bosa: Et Jérusalem? Vous avez déclaré plus tôt que pour trouver une solution, il faudrait d'abord que la Jordanie négocie avec les États-Unis et des représentants de l'O.L.P., pour mettre fin aux colonies de peuplement. Qu'est-ce qui arrive dans le cas de Jérusalem?

M. Zureik: Nous avons posé cette question lors d'un sondage. Je n'ai pas fait reproduire les résultats. Vous vous rappelez ce qui est arrivé lorsque M. Clark a proposé que l'ambassade canadienne soit transférée à Jérusalem; nous pensions que les gens s'en souviendraient encore très bien. Or, nous avons eu beaucoup de «je ne sais pas». Je crois que 26 p. 100 des gens interrogés ont dit que la ville devait être placée sous le contrôle des Nations unies. Vingt-cinq pour cent ont affirmé qu'elle devait être partagée entre les Arabes et les Juifs. Onze pour cent étaient d'avis que les Arabes devaient l'administrer, 15 p. 100, les Israéliens, et le reste n'avait aucune opinion. Devant une tel partage de l'opinion, je trouve intéressant et étonnant que l'on ne prenne pas une position plus ferme à cet égard, compte tenu surtout de la politique étrangère du Canada. Devant le désir des Palestiniens d'avoir un État indépendant, je crois que l'on arriverait probablement à un arrangement où, d'après les Palestiniens, la partie Est de Jérusalem serait considérée comme la capitale de cet État, mais évidemment, nous savons que ni le gouvernement actuel ni l'opposition israélienne n'approuveraient une telle division de la ville.

Le sénateur Bosa: Dois-je donc présumer que les Palestiniens se sont résignés au fait que Jérusalem fait maintenant partie intégrante de l'État d'Israël, et qu'ils n'ont pas l'intention de se battre ou de négocier pour changer le *statu quo?*

M. Zureik: Ce n'est pas ce que je voulais dire. Je ne crois pas qu'ils se soient résignés à ce fait. Ils feront des pressions pour que des concessions soient accordées au cours des négociations. je tiens toutefois à vous dire que c'est la situation à l'heure actuelle, que le gouvernement et le parti de l'opposition en Israël sont prêts à se battre pour que toute la ville de Jérusalem fasse partie intégrante de l'État d'Israël.

Le sénateur Bosa: Monsieur Zureik, que pensez-vous que le gouvernement canadien puisse faire pour améliorer la situation, trouver une solution et stabiliser la région?

M. Zureik: Je crois que le Canada se trouve dans une position enviable, dans un sens. Sa force vient de sa faiblesse. Elle peut jouir de la confiance des deux parties, encore plus que les États-Unis, dans certains domaines; et puisque le

[*Text*]

tributing to peacekeeping in the area, a more forthright involvement in settling this dispute, I am sure, would be welcomed by all parties concerned. If I may say so, the response that the Prime Minister gave in the House, that "We will follow the American lead" is to me, as a Canadian citizen, astonishing. I find it astonishing, when Canada is a leader in international forums, that when it comes to a major conflict we are saying "We wait for the Americans to take the step and then we will follow them." Suppose they go into the wilderness. What do we do? Do we follow them into the wilderness?

Senator Bosa: In theory and idealistically speaking, I suppose you are right, but we do not have great levers that we can exert in the Middle East to the extent that the United States have.

Dr. Zureik: I think this is increasing. Canada has trade in the Middle East. It is trading with Middle East countries in a significant way. Canada has close links with Israel. It could exert moral pressure and otherwise. The Jewish community in Canada is a highly active, politically speaking, community and through it I believe moderation could be brought to bear on the Begin government. To what extent that has been done, I do not know. From my reading of the Canadian scene, I believe the Jewish community in Canada has been echoing more or less, with some divergent point of view, the stands taken by the Israel government.

Senator Haidasz: Mr. Chairman, would the witness explain to us the affinity between the Palestinian and Jordanian population? Perhaps he would give us a quick breakdown of the demographic picture of Jordan.

Dr. Zureik: It is difficult to answer that question because from the way the statistics are collected in Jordan, they do not differentiate between Palestinian and Jordanian. Relying on the United Nations figure, I would say that 60 per cent or 70 per cent of the population of Jordan would be Palestinian. So in that sense the Palestinians are the majority, and that has prompted Mr. Sharon to say publicly more than once "We would help the Palestinians to take over Jordan and establish a Palestinian state," because, after all, they have a state in Jordan. It is called Jordan but it should really be called Palestine. He was relying just on the demographic fact. How are they represented in the population as a whole? I would say the position relatively speaking is representative compared with Palestinians living in the Lebanon, or in other parts of the Arab world; but still they would be excluded from certain sensitive positions which the Jordanian regime would rather rely on Jordanians to fill.

Senator Lapointe: Do they have Jordanian passports?

Dr. Zureik: Yes.

Senator Haidasz: How many Palestinians living in Israel would the witness estimate would go to a new Palestinian state, wherever it is?

[*Traduction*]

Canada a toujours contribué à maintenir la paix dans la région, je suis sûr que toutes les parties concernées accepteraient volontiers que le Canada prenne une part plus active au règlement du conflit. Je voudrais ajouter, si vous me le permettez, que la déclaration du Premier ministre à la Chambre, à savoir que nous suivrons la voie qu'adopteront les Américains, me semble, en tant que citoyen canadien, étonnante. Alors que le Canada joue un rôle de chef de file dans les débats internationaux, je trouve étonnant de l'entendre dire, lorsqu'il s'agit d'un conflit majeur, que nous attendrons que les Américains fassent le premier pas avant d'agir. Et s'ils se fourvoient? Allons-nous faire la même chose?

Le sénateur Bosa: En théorie, je suppose que vous avez raison, mais nous n'exerçons pas la même influence que les États-Unis au Proche-Orient.

M. Zureik: Je crois que notre influence augmente. Le Canada entretient d'importantes relations commerciales avec le Proche-Orient. Il a des liens étroits avec Israël. Il peut exercer des pressions morales ou autres. La communauté juive au Canada est très active, politiquement parlant, et je crois que par son entremise, nous pourrions amener le gouvernement Begin à faire preuve de modération. J'ignore cependant dans quelle mesure cela a pu être fait. D'après ce que j'ai lu sur l'actualité canadienne, je crois que la communauté juive au Canada a plus ou moins adopté, avec certaines divergences d'opinions, les positions prises par le gouvernement israélien.

Le sénateur Haidasz: Monsieur le président, le témoin peut-il nous expliquer les affinités qui existent entre les Palestiniens et les Jordaniens? Il pourrait très vite nous brosser le tableau démographique de la Jordanie.

M. Zureik: Il est difficile de répondre à cette question en raison de la façon dont la Jordanie compile ses statistiques; elle ne fait aucune différence entre les Palestiniens et les Jordaniens. Si l'on se fie aux statistiques des Nations unies, je dirais qu'entre 60 ou 70 p. 100 de la population jordanienne serait formée de Palestiniens. Ce qui veut dire que les Palestiniens, dans ce sens, sont majoritaires; c'est ce qui a amené M. Sharon à dire publiquement, à plusieurs reprises, qu'il serait prêt à aider les Palestiniens à prendre le pouvoir en Jordanie et à établir un État palestinien parce que, après tout, ils ont un pays en Jordanie. Ce pays s'appelle la Jordanie, mais devrait en réalité s'appeler la Palestine. Il a fait cette déclaration en se fondant uniquement sur les données démographiques. Comment sont-ils représentés, de façon générale, au sein de la population? Si on les compare aux Palestiniens qui se trouvent au Liban ou dans d'autres parties du monde arabe, je dirais, toutes proportions gardées, qu'ils constituent une fraction représentative de la population; mais ils sont toujours exclus de certains postes importants que le régime jordanien préfère donner aux Jordaniens.

Le sénateur Lapointe: Ont-ils des passeports jordaniens?

M. Zureik: Oui.

Le sénateur Haidasz: D'après le témoin, combien de Palestiniens en Israël seraient prêts à s'installer dans un nouvel État palestinien, où qu'il soit?

[*Text*]

Dr. Zureik: To move permanently and live there, I would say very few.

Senator Haidasz: Why?

Dr. Zureik: Why should they? They were born and they continue to live where they are now. They are not refugees. They just happen to be living in the state that is called Israel and prior to that was called something else. On the other hand they would have a great affinity with the new state. If we go back to the debates that took place in Israel a decade ago, fears were expressed that once the state was created there would be a secessionist movement on the part of the Palestinians in the Galilee to annex themselves to the West Bank.

Senator Haidasz: I have one final question: What percentage or portion of the Palestinian population in the Middle East is Islamic, or otherwise?

Dr. Zureik: Twenty per cent of Palestinians are Christian and 80 per cent are Muslim.

The Chairman: Honourable senators, we could listen to the witness for another hour. I regret that we have now to leave this room. Before we do so, may I, on behalf of the members of the commitee, thank Dr. Zureik for taking the time to come here today and for being so forthcoming with his answers. They have been most helpful to us in our deliberations and in connection with the report that we shall be producing.

Dr. Zureik: Thank you, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

M. Zureik: Je dirais que très peu de gens seraient prêts à s'y installer en permanence.

Le sénateur Haidasz: Pourquoi?

M. Zureik: Pourquoi devraient-ils le faire? Ils continuent de vivre là où ils sont nés. Ce ne sont pas des réfugiés. Il se trouve tout simplement qu'ils vivent dans l'État que l'on appelle Israël, et qui portait un autre nom auparavant. D'un autre côté, ils auraient beaucoup d'affinités avec le nouveau pays. On se souviendra que lors des débats qui ont eu lieu en Israël il y a dix ans, on avait dit craindre qu'une fois le pays établi, les Palestiniens installés en Galilée n'essaient de se séparer pour s'annexer à la Cisjordanie.

Le sénateur Haidasz: J'ai une dernière question: quel pourcentage de la population palestinienne au Proche-Orient est islamique ou autre?

M. Zureik: Vingt pour cent des Palestiniens sont chrétiens et 80 p. 100 musulmans.

Le président: Honorables sénateurs, nous pourrions écouter le témoin pendant encore une heure. Nous devons toutefois quitter cette pièce. Avant de le faire, je voudrais, au nom des membres du Comité, remercier M. Zureik d'avoir pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui et d'avoir si bien répondu à nos questions. Ses réponses nous ont été fort utiles dans nos délibérations et pour le rapport que nous rédigerons.

M. Zureik: Merci, monsieur le président.

La séance est levée.

APPENDIX "FA-36A"

Question No. 1: [1]

"Today, are your sympathies more with the Israelis or the Palestinians?"

"Thinking back a year ago, were your sympathies more with the Israelis or with the Palestinians?"

Sympathize more with	U.S.A.		Canada	
	Now	Year ago	Now	Year ago
Israelis	39.0	59.0	19.0	28.0
Palestinians	23.0	13.0	15.0	8.0
Neither	21.0	13.0	26.0	24.0
No opinion	17.0	15.0	40.0	40.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

EXTENT AND DIRECTION OF SHIFT IN SYMPATHY

Year Ago	Canada — Now			
	Israelis	Palestinians	Neither	No opinion
Israelis	90.0	35.0	13.0	4.0
Palestinians	1.0	48.0	4.0	0.0
Neither	6.0	6.0	76.0	6.0
No opinion	3.0	11.0	7.0	90.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

Now	U.S. — Now			
	Israelis	Palestinians	Neither	No opinion
Israelis	81.0	58.0	39.0	34.0
Palestinians	8.0	24.0	11.0	13.0
Neither	1.0	6.0	42.0	11.0
No opinion	10.0	12.0	8.0	42.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

[1] Statistics of a survey conducted by *Canadian Facts*, Nov.-Dec. 1982.

APPENDICE «FA-36A»

Question nº 1: [1]

«Aujourd'hui, sympathisez-vous davantage avec les Israéliens qu'avec les Palestiniens?»

«Il y a un an, sympathisiez-vous davantage avec les Israéliens qu'avec les Palestiniens?»

Plus de sympathie pour	États-Unis		Canada	
	Maintenant	Il y a un an	Maintenant	Il y a un an
Israéliens	39.0	59.0	19.0	28.0
Palestiniens	23.0	13.0	15.0	8.0
Ni les uns ni les autres	21.0	13.0	26.0	24.0
Aucune opinion	17.0	15.0	40.0	40.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

ÉTENDUE ET NOUVELLE ORIENTATION DE LA SYMPATHIE

Il y a un an	Canada — Aujourd'hui			
	Israéliens	Palestiniens	Ni les uns ni les autres	Aucune opinion
Israéliens	90.0	35.0	13.0	4.0
Palestiniens	1.0	48.0	4.0	0.0
Ni les uns ni les autres	6.0	6.0	76.0	6.0
Aucune opinion	3.0	11.0	7.0	90.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

Aujourd'hui	États-Unis — Aujourd'hui			
	Israéliens	Palestiniens	Ni les uns ni les autres	Aucune opinion
Israéliens	81.0	58.0	39.0	34.0
Palestiniens	8.0	24.0	11.0	13.0
Ni les uns ni les autres	1.0	6.0	42.0	11.0
Aucune opinion	10.0	12.0	8.0	42.0
	100.0	100.0	100.0	100.0

[1] Statistiques tirées d'un sondage réalisé par *Canadian Facts*, en novembre et décembre 1982.

Question No. 2:

"Who do you think is responsible for the massacre of the Palestinian civilians in the Beirut Refugee Camp?"

	Canada	U.S.
Israelis	18.0	22.0
Christian Militia	7.0	9.0
Israelis and Militia	6.0	6.0
Americans	1.0	1.0
PLO	3.0	6.0
Other	11.0	4.0
No opinion	54.0	52.0
	100.0	100.0

Question nº 2:

«A votre avis, qui est responsable du massacre des civils palestiniens dans le camp de réfugiés de Beyrouth?»

	Canada	États-Unis
Israéliens	18.0	22.0
Milice chrétienne	7.0	9.0
Israéliens et milice	6.0	6.0
Américains	1.0	1.0
O.L.P.	3.0	6.0
Autres groupes	11.0	4.0
Aucune opinion	54.0	52.0
	100.0	100.0

Question No. 3:

"Do you think it has gotten to the point that the Canadian/American government should take disciplinary measures against Israel because of its recent invasion of Lebanon?

	Canada	U.S.
Yes, take action	14.0	35.0
No, should not	44.0	57.0
No opinion	42.0	8.0
	100.0	100.0

Question nº 3:

«A votre avis, la situation a-t-elle évoluée au point que les gouvernements canadiens et américains devraient prendre des mesures disciplinaires contre Israël à la suite de sa récente invasion du Liban?»

	Canada	États-Unis
Oui, prendre des mesures	14.0	35.0
Non, ne devrait pas	44.0	57.0
Aucune opinion	42.0	8.0
	100.0	100.0

Question No. 4:

"In 1947, Canada/U.S. supported a United Nations proposals for both a Palestinian and an Israeli state. Do you feel that the Palestinians have the right to establish this state?

	Canada	U.S.
Yes	47.0	76.0
No	7.0	11.0
No opinion	46.0	13.0
	100.0	100.0

Question nº 4:

«En 1947, le Canada et les États-Unis ont appuyé une proposition des Nations unies visant la création d'un État palestinien et d'un État israélien. A votre avis, les Palestiniens ont-ils le droit de créer cet État?»

	Canada	États-Unis
Oui	47.0	76.0
Non	7.0	11.0
Aucune opinion	46.0	13.0
	100.0	100.0

Question No. 5:

(asked of those who said 'no' or expressed no opinion to the previous question No. 4): "If you know that half of the 4.5 million Palestinians in the world are stateless refugees and the majority of the remaining half live under Israeli occupation, would you feel the Palestinians have the right to establish a state of their own?"

Question nº 5:

(posée à ceux qui ont répondu «non» à la question précédente ou qui n'ont exprimé aucune opinion à son sujet): «Si vous saviez que la moitié des 4,5 millions de Palestiniens vivant dans le monde sont des réfugiés sans pays et que la majeure partie de l'autre moitié est soumise à l'occupation israélienne, seriez-vous d'avis que les Palestiniens ont le droit de créer leur propre État?

	Canada	U.S.
Yes	22.0	69.0
No	6.0	13.0
No opinion	72.0	18.0
	100.0	100.0

	Canada	États-Unis
Oui	22.0	69.0
Non	6.0	13.0
Aucune opinion	72.0	18.0
	100.0	100.0

CUMULATIVE SUPPORT FOR THE IDEA OF A PALESTINIAN STATE*

	Canada	U.S.
Yes	58.0	92.0
No	3.0	3.0
No opinion	39.0	5.0
	100.0	100.0

MOYENNE CUMULATIVE DES RÉPONDANTS FAVORABLES À LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN*

	Canada	États-Unis
Oui	58.0	92.0
Non	3.0	3.0
Aucune opinion	39.0	5.0
	100.0	100.0

*Les réponses sont inspirées des réponses données aux questions nos 4 et 5.

Question No. 6:

"Do you feel that Canada/U.S. should help the Palestinians to establish this state?"

	Canada	U.S.
Yes	41.0	55.0
No	46.0	37.0
No opinion	13.0	8.0
	100.0	100.0

*Question given to those respondents who supported the idea of an independent Palestinian state.

Question nº 6:

«A votre avis, le Canada et les États-Unis devraient-ils aider les Palestiniens à créer cet État?»

	Canada	États-Unis
Oui	41.0	55.0
Non	46.0	37.0
Aucune opinion	13.0	8.0
	100.0	100.0

*Cette question a été posée aux répondants qui favorisaient l'idée de la création d'un État palestinien indépendant.

Question No. 7:

"Mr. Smith feels there will be no peace in the Middle East until the Palestinian people have self-determination and their own state on the West Bank and Gaza. Mr. Jones feels that a Palestinian state would be a threat to the security of Israel. What do you think?"

	Canada	U.S.
No peace, if no Palestinian state	54.0	65.0
Palestinian state threatens Israel's security	17.0	29.0
Don't know/no opinion	29.0	6.0
	100.0	100.0

Question nº 7:

«M. Smith pense que la paix ne sera pas instaurée au Moyen-Orient tant que le peuple palestinien n'accèdera pas à l'autodétermination et qu'il ne possèdera pas son propre État en Cisjordanie et à Gaza. M. Jones est d'avis que la création d'un État palestinien constituerait une menace pour la sécurité d'Israël. Qu'en pensez-vous?»

	Canada	États-Unis
Pas de paix si un État palestinien n'est pas créé	54.0	65.0
La création d'un État palestinien constitue une menace pour la sécurité d'Israël	17.0	29.0
Ne savent pas/aucune opinion	29.0	6.0
	100.0	100.0

Question No. 8:

To provide insights into the types of information which might reduce the concerns of those who believe that Palestinian statehood is a threat to Israel, two successive items of information were given,

(i) "Would you still agree with Mr. Jones if appropriate measures such as demilitarized zones and other guarantees were provided to insure that Israel's security was not threatened?"

And further:

(ii) "Would you still agree with Mr. Jones if in addition to guarantees, you were told that Israel is likely to enjoy overwhelming military superiority against all Arab countries for the foreseeable future?"

	Canadian Adults Believing Palestinian State is a Threat to Israel	U.S. Adults Believing Palestinian State is a Threat to Israel
Before any information given	17.0	29.0
After information is given		
(i) Demilitarized state	9.0	19.0
(ii) Demilitarized and Continued superiority of Israel	7.0	12.0

Question No. 9:

"Do you believe the PLO is the Palestinian people's political representative?"

	Canada	U.S.
Yes	19.0	31.0
No	29.0	46.0
Don't Know	52.0	23.0
	100.0	100.0

Question No. 10:

"Do you think that the Canadian/U.S. Government should recognize the PLO as the official representative of the Palestinian people?"

	Canada	U.S.
Yes	17.0	32.0
No	35.0	55.0
Don't Know	48.0	13.0
	100.0	100.0

Question nº 8:

Pour préciser le genre de renseignements qui permettraient de réduire les craintes des répondants qui croient que la création d'un État palestinien constituerait une menace pour Israël, voici deux sous-questions:

(i) «Seriez-vous toujours d'accord avec M. Jones si l'on prenait des mesures appropriées, telles que l'établissement de zones démilitarisées et l'offre d'autres garanties, pour que la sécurité d'Israël ne soit pas menacée?»

(ii) «Seriez-vous toujours d'accord avec M. Jones si, outre les garanties offertes, on vous disait qu'Israël jouira probablement dans un avenir prévisible d'une immense supériorité militaire par rapport à tous les pays arabes?»

	Adultes croyant que la création d'un État palestinien constitue une menace pour Israël	
	Canadiens	Américains
Avant que les renseignements ne soient donnés	17.0	29.0
Après que les renseignements aient été donnés		
(i) État démilitarisé	9.0	19.0
(ii) État démilitarisé et supériorité continue d'Israël	7.0	12.0

Question nº 9:

«À votre avis, l'O.L.P. est-il le représentant politique du peuple palestinien?»

	Canada	États-Unis
Oui	19.0	31.0
Non	29.0	46.0
Ne savent pas	52.0	23.0
	100.0	100.0

Question nº 10:

«À votre avis, les gouvernements canadien et américain devraient reconnaître l'O.L.P. à titre de représentant officiel du peuple palestinien?»

	Canada	États-Unis
Oui	17.0	32.0
Non	35.0	55.0
Ne savent pas	48.0	13.0
	100.0	100.0

Those who either disagreed with or had no opinion on the recognition question, were asked in this follow-up question the following:

Question No. 11:

"If you knew that the PLO is recognized by 108 governments around the world as the sole representative of the Palestinian people, do you think that the Canadian/U.S. government should do the same?"

	Canada	U.S.
Yes	32.0	53.0
No	28.0	38.0
No opinion	40.0	11.0
	100.0	100.0

Question No. 12:

"Should the PLO have a place at the negotiating table for Middle East peace?"

	Canada	U.S.
Yes	42.0	64.0
No	18.0	29.0
No opinion	40.0	7.0
	100.0	100.0

Question No. 13:

"Do you feel that policies of the Canadian/U.S. government tend to favour the Israeli's, to favour the Palestinians, or do they favour both groups equally?"

	Canada	U.S.
Favour Israelis	19.0	35.0
Favour Palestinians	3.0	3.0
Both equally	21.0	49.0
No opinion	57.0	13.0*
	100.0	100.0

*2 percent favoured one side, but didn't know which.

Question No. 14:

"The Israelis have said that they invaded Lebanon to stop rocket attacks on Israeli settlements and to remove PLO military forces from Lebanon. Do you think the Israelis were justified in invading Lebanon for these reasons?"

La question suivante a été posée aux répondants qui n'approuvaient pas la reconnaissance de l'O.L.P. ou qui n'avaient pas d'opinion à ce sujet:

Question nº 11:

«Si vous saviez que 108 gouvernements établis dans le monde reconnaissent l'O.L.P. à titre d'unique représentant du peuple palestinien, seriez-vous d'avis que les gouvernements canadien et américain devraient faire de même?»

	Canada	États-Unis
Oui	32.0	53.0
Non	28.0	38.0
Aucune opinion	40.0	11.0
	100.0	100.0

Question nº 12:

«L'O.L.P. devrait-elle pouvoir participer aux négociations en vue de l'instauration de la paix au Moyen-Orient?»

	Canada	États-Unis
Oui	42.0	64.0
Non	18.0	29.0
Aucune opinion	40.0	7.0
	100.0	100.0

Question nº 13:

«À votre avis, les politiques des gouvernements canadien et américain ont-elles tendance à favoriser les Israéliens ou encore, favorisent-elles les deux groupes également?»

	Canada	États-Unis
Elles favorisent les Israéliens	19.0	35.0
Elles favorisent les Palestiniens	3.0	3.0
Les deux également	21.0	49.0
Aucune opinion	57.0	13.0*
	100.0	100.0

*Deux pour cent des répondants ont déclaré qu'ils favorisaient un groupe, mais ils ne savaient pas lequel.

Question nº 14:

«Les Israéliens ont déclaré qu'ils avaient envahi le Liban afin de mettre un terme aux attaques de missiles contre les colonies israéliennes et de retirer du Liban les forces militaires de l'O.L.P.. À votre avis, les raisons pour lesquelles les Israéliens ont envahi le Liban étaient-elles justifiées?»

	Canada	U.S.
Yes	26.0	42.0
No	28.0	50.0
No opinion	46.0	8.0
	100.0	100.0

Those who agreed with Israel's invasion of Lebanon, were told in a subsequent question:

Question No. 15:

"If you knew that during the ceasefire between Israel and the PLO from July 1981 to June 1982, the PLO observed the ceasefire and launched no rocket attacks while Israeli bombing caused the death of almost 100 people, would you feel that Israel was justified in invading Lebanon?"

	Canada	U.S.
Yes	10.0	17.0
No	39.0	70.0
No opinion	51.0	13.0
	100.0	100.0

Question No. 16:

"Do you favour or oppose the recent Israeli advances on West Beirut?

	Canada	U.S.
Favour	12.0	16.0
Oppose	37.0	72.0
No opinion	51.0	12.0
	100.0	100.0

Open-ended Question No. 17:

"Contrary to Canadian pleas to the Israeli government to freeze further Israeli settlements on occupied Arab land, Israel continues to add new Jewish settlements on the West Bank and in Gaza. What, if anything do you think the Canadian government should do about this?"

	Canada	États-Unis
Oui	26.0	42.0
Non	28.0	50.0
Aucune opinion	46.0	8.0
	100.0	100.0

On a posé l'autre question suivante aux répondants qui avaient approuvé l'invasion du Liban par Israël:

Question nº 15:

«Si vous saviez que, pendant le cessez-le-feu qui a eu lieu de juillet 1981 à juin 1982 entre Israël et l'O.L.P., l'O.L.P. a observé un complet cessez-le-feu et n'a lancé aucun missile, tandis que Israël par ses bombardements a causé la mort de près de 100 personnes, seriez-vous d'avis que les raisons pour lesquelles Israël a envahi le Liban étaient justifiées?»

	Canada	États-Unis
Oui	10.0	17.0
Non	39.0	70.0
Aucune opinion	51.0	13.0
	100.0	100.0

Question nº 16:

«Êtes-vous pour ou contre la récente progression des Israéliens à l'intérieur de Beyrouth-Ouest?»

	Canada	États-Unis
Pour	12.0	16.0
Contre	37.0	72.0
Aucune opinion	51.0	12.0
	100.0	100.0

Question ouverte nº 17:

«Bien que le Canada ait supplié le gouvernement israélien d'interrompre tout établissement de colonies israéliennes sur les terres arabes occupées, Israël continue d'établir de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et à Gaza. À votre avis, quelles mesures le gouvernement canadien devrait-il prendre à cet égard, s'il y a lieu?»

	Canada	U.S.
Do nothing/negotiate/ cooperate	26.0	7.0
Should not interfere	13.0	13.0
Censure Israel	6.0	5.0
Reduction/discontinuation of economic aid	4.0	31.0
Continue to support Israel/supply aid	3.0	6.0
Cut off military aid	1.0	4.0
Reduction of both military and economic aid	0.0	4.0
Meet U.S. demands	0.0	14.0
No opinion/don't know	44.0	16.0
	97.0	100.0

	Canada	États-Unis
Ne rien faire/négocier/ collaborer	26.0	7.0
Ne pas s'ingérer	13.0	13.0
Critiquer Israël	6.0	5.0
Réduire/interrompre son aide économique	4.0	31.0
Continuer d'appuyer Israël/de fournir une aide	3.0	6.0
Mettre fin à son aide militaire	1.0	4.0
Réduire son aide militaire et économique	0.0	4.0
Répondre aux demandes des États-Unis	0.0	14.0
Aucune opinion/ ne savent pas	44.0	16.0
	97.0	100.0

ANNEX "A"

The Palestinians: Where They Are

A Dispersed People. Figures are estimates. The Palestinians are spread throughout the Middle East and elsewhere, and there has been no definitive count of their numbers.

	Number of Palestinians		Palestinians as a percent of total population
	State Dept. estimate	PLO estimate	
Jordan	1,000,000	1,180,000	47-54
West Bank	700,000	818,300	99
Israel	500,000	530,800	13-14
Gaza Strip	450,000	476,700	99
Lebanon	400,000	800,000*	15-22
Kuwait	320,000	278,800	25-22
Syria	250,000	215,500	3
Saudi Arabia	—	127,000	1
Iraq	120,000	20,000	1-0.2
Egypt	80,000	48,500	0.1
United Arab Emirates	40,000	34,700	4-3
Qatar	20,000	22,500	10-11
Lybia	15,000	23,000	0.5-0.8
Oman	500	48,200	0.03-5
Other countries (est.)	424,500	238,300	
Total	4,300,000	4,642,900	

*Estimate by local authorities

Sources: U.S. State Dept.; Palestinian Statistical Abstract; the Statesman's Yearbook.

Source: The *Middle East*, a briefing paper of the United Nations Association of Canada.

ANNEXE «A»

Répartition géographique des Palestiniens

Un peuple dispersé. Les chiffres sont approximatifs. Les Palestiniens sont disséminés dans tout le Moyen-Orient et dans d'autres régions, et ils n'ont pas été dénombrés de façon définitive.

	Nombre de Palestiniens		Pourcentage des Palestiniens par rapport à la population totale
	Estimation du département d'État	Estimation de l'O.L.P.	
Jordanie	1 000 000	1 180 000	47-54
Cisjordanie	700 000	818 300	99
Israël	500 000	530 800	13-14
Bande de Gaza	450 000	476 700	99
Liban	400 000	800 000*	15-22
Koweït	320 000	278 800	25-22
Syrie	250 000	215 500	3
Arabie Saoudite	—	127 000	1
Irak	120 000	20 000	1-0.2
Égypte	80 000	48 500	0.1
Émirats arabes unis	40 000	34 700	4-3
Qatar	20 000	22 500	10-11
Lybie	15 000	23 000	0.5-0.8
Oman	500	48 200	0.03-5
Autres pays (approx.)	424 500	238 300	
Total	4 300 000	4 642 900	

*Estimation des autorités locales

Sources: Département d'État américain; *Palestinian Statistical Abstract; the Stateman's Yearbook.*

Source: Le *Moyen-Orient*, document d'information de l'Association canadienne pour les Nations unies.

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président :
L'honorable GUILDO CHARBONNEAU

Le jeudi 17 février 1983

Fascicule n° 37

Quatorzième fascicule concernant :

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN :

(Voir à l'endos)

En vente : Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Professor Elia Zureik, Department of Sociology, Queen's University, Kingston, Ontario.

Professeur Elia Zureik, Département de sociologie, Université Queen's, Kingston (Ontario).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, February 17, 1983

Le jeudi 17 février 1983

Issue No. 37

Fascicule nº 37

Fourteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Quatorzième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, FEBRUARY 17, 1983
[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:10 a.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Haidasz, Lapointe, Molson, Murray, Neiman, Nurgitz, Rizzuto, Roblin, van Roggen and Yuzyk. (12)

Present but not of the Committee: The Honourable Senators Frith, Stanbury and Stollery. (3)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Appearing: Honourable Allan J. MacEachen, P.C., Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs.

Witness:

From the Department of External Affairs:

Mr. Michael Shenstone, Assistant Under-Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs.

The committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced Mr. MacEachen who made a statement and answered questions put to him by members of the Committee. Mr. MacEachen withdrew. Mr. Shenstone answered questions put to him by members of the Committee.

At 12:45 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 17 FÉVRIER 1983
[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 10 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Haidasz, Lapointe, Molson, Murray, Neiman, Nurgitz, Rizzuto, Roblin, Van Roggen et Yuzyk. (12)

Présent mais ne faisant pas partie du comité: Les honorables sénateurs Frith, Stanbury et Stollery. (3)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce: Mlle Carol Seaborn.

Comparaît: L'honorable Allan J. MacEachen, C.P., vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Témoin:

Du ministère des Affaires extérieures:

M. Michael Shenstone, sous-secrétaire adjoint, Bureau des affaires africaines et du Moyen-Orient.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente M. MacEachen qui fait une déclaration et répond aux questions des membres du Comité. M. MacEachen se retire ensuite et M. Shenstone répond aux questions des membres du comité.

A 12 h 45, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, February 17, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we continue the committee's discussions on the subject of Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa. We are privileged and delighted to have with us this morning Mr. Allan MacEachen, the Secretary of State for External Affairs. We apologize to him for our having had to cancel the meeting he was scheduled to come to several weeks ago, as a result of the funeral of Senator Smith. We certainly appreciate his arranging his schedule so as to be able to come here today.

As members of the committee are aware, Mr. MacEachen has been minister in this capacity for the last four months. He does not come newly to the job, since he occupied the same position with distinction between 1974 and 1976, during which period I believe he travelled in the Middle East and met with leaders such as President Sadat of Egypt, Crown Prince, now King, Fahd of Saudi Arabia, the King of Jordan, Israel's then Prime Minister, and other leaders in the area. During the minister's previous period of office in this portfolio he had to deal with the thorny domestic question of the decision that led to the postponement of the United Nations crime conference in Toronto in 1975.

Mr. MacEachen is accompanied today by Mr. Michael Shenstone, Assistant Under Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs; Mr. John Schioler, Director, Middle East Division; Mr. Marc Brault, Assistant Under Secretary, Office of Trade Development, Africa and the Middle East; Mr. Wilfrid-Guy Licari, Director, Francophone Africa, and Messrs. Ward and Francœur, from CIDA.

I would like, before we start, to draw the attention of the members of the committee to the fact that we will not be sitting next week, in order to accommodate the subcommittee of this committee, on national defence, which is travelling to the west coast next week.

Following the minister's statement today, Senator Bosa has agreed to lead off the questioning.

I might also mention to members of the committee that the minister has a meeting with the Prime Minister at noon, or as shortly thereafter as he can manage. I apologize for the time constraint, but we will see if we can get as much in as we can before the minister has to leave. Perhaps, Mr. Minister, you will begin your opening statement?

The Honourable Allan MacEachen, Secretary of State for External Affairs: Thank you very much, Mr. Chairman.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 17 février 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui M. Allan MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous le prions de nous excuser d'avoir dû annuler la réunion à laquelle nous l'avions invité il y a plusieurs semaines pour nous permettre d'assister aux funérailles du sénateur Smith. Nous lui savons gré d'avoir pu se libérer aujourd'hui.

Comme les membres du Comité le savent, M. MacEachen occupe le poste de secrétaire aux Affaires extérieures depuis quatre mois. Il connaît bien cependant la politique internationale puisqu'il a occupé le même poste avec distinction entre 1974 et 1976. Pendant cette période, je crois qu'il a visité le Proche-Orient et a rencontré certains des dirigeants de la région dont le président Sadate d'Égypte, le roi Fahd d'Arabie Saoudite qui était alors prince héritier, le roi de Jordanie, et le premier ministre israélien de l'époque. Durant son mandat antérieur comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen a dû régler la question épineuse qui a mené à la décision de retarder la conférence sur le crime que les Nations Unies devaient tenir à Toronto en 1975.

M. MacEachen est accompagné aujourd'hui de M. Michael Shenstone, sous-secrétaire d'État adjoint, Bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient; M. John Schioler, directeur, Direction du Moyen-Orient; M. Marc Brault, sous-secrétaire d'État adjoint, Direction générale de l'expansion du commerce—Afrique et Moyen-Orient; M. Wilfrid-Guy Licari, Direction de l'Afrique francophone et de MM. Ward et Francœur de l'ACDI.

Avant de commencer, j'aimerais avertir les membres du Comité que nous ne siégerons pas la semaine prochaine parce que les membres du Sous-comité de la Défense nationale doivent se rendre dans l'Ouest.

Le sénateur Bosa a accepté d'ouvrir la période des questions aujourd'hui.

Je dois également mentionner aux membres du Comité que M. MacEachen doit rencontrer le premier ministre à midi ou aussitôt que possible après cette heure. Je m'excuse de ces contraintes, mais nous essaierons de poser le plus de questions possibles au ministre avant son départ. Je vous prierais de commencer votre déclaration préliminaire, Monsieur le Ministre.

L'honorable Allan MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures: Je vous remercie, monsieur le président.

[*Text*]

Mr. Chairman and honourable senators, I am very pleased to have an opportunity to discuss the Middle East and North Africa at this point in your deliberations. I am pleased as well because this gives me an opportunity to make a comprehensive statement on this particular subject, which I have not been able to do since I have become Secretary of State for External Affairs. I certainly welcome the study you are conducting. It cannot help but focus interest and attention on an important area of the world which deserves more involvement by Canadians. Traditionally, the Middle East and North Africa have not been areas of concentration for Canada. In the past decade, however, we have significantly built up and diversified our interests and involvement. It is important that you have combined the Middle East and North Africa, including the Maghreb, in your study. To some extent, they are two distinct regions but they have much in common culturally and linguistically, and increasingly in politics, and they accordingly merit combined study.

Members of the Department of External Affairs have given background in the specific areas of trade and energy and you have heard testimony on development from CIDA. At the start of your study we were also happy to supply statistical information on the countries of the area and our involvement with them. The Department would be pleased to co-operate with you, and provide further information, if it is required, to facilitate your work. I do not intend to deal with Canada's relations with individual countries. Instead, I would like to begin by reviewing very briefly our interests on a subject-by-subject basis. The second part of my comments will focus on Canadian Government policy on the Arab/Israeli conflict. I will be happy to answer questions as far as I can on any subject you might wish to raise.

The first major interest I should like to comment on is *peace and security*. This has pre-occupied us in our view of the Middle East throughout the postwar period, at times to the virtual exclusion of other interests. As a western country we certainly have had a stake in that area's stability, as the Middle East is adjacent to the NATO area and is at the meeting point of three continents with the risk of super-power confrontation.

The Arab/Israeli dispute is not the only intractable and dangerous problem. The war between Iran and Iraq continues to threaten regional stability and the supply of oil through the strait of Hormuz. Despite the enormous costs of that war to the disputants, it is fortunate that the conflict has not spread throughout the Persian Gulf and beyond. Canada has supported international mediation efforts to end the war and, in order not to exacerbate the situation, has not supplied arms to either side. Other conflicts and threats of conflict persist in undermining regional security and in impeding development: e.g. the Western Sahara, and major differences among a number of individual countries.

In response to peace and security problems in the area, Canada has made a major UN peacekeeping contribution over the years, both in developing the peacekeeping system and in providing forces and observers. About 250 Canadians are serving with UNDOF on the Golan Heights and UNTSO

[*Traduction*]

Monsieur le président et honorables sénateurs, je suis heureux de pouvoir discuter avec vous à ce moment de la question du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. J'en suis heureux parce que cela me donne l'occasion de définir quelle est la position du Canada sur cette question, ce que je n'ai pas encore pu faire depuis ma nomination comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je crois que vous étudiez une question très importante. Vos travaux ne peuvent qu'attirer l'attention sur une région du monde à laquelle les Canadiens devraient s'intéresser davantage. Le Canada a toujours eu des relations privilégiées avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Au cours de la dernière décennie, nos relations avec ces pays se sont toutefois diversifiées et accrues. Il était important que vous étudiez ensemble le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, y compris la Maghreb. Ces pays forment des régions distinctes, mais leur héritage cultural et linguistique commun est grand et ils sont de plus en plus liés au plan politique.

Vous avez reçu des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures qui vous ont parlé de nos relations avec ces pays au plan du commerce et l'énergie et ceux de l'ACDI vous ont parlé du développement. Lorsque vous avez commencé vos travaux, nous avons été heureux de pouvoir vous fournir des statistiques touchant nos relations avec ces pays. L'entière collaboration du Ministère vous est acquise. N'hésitez pas à y faire appel si vous avez besoin d'autres renseignements. Je ne me propose pas de vous exposer les relations qu'entretient le Canada avec chacun des pays de cette région. J'aimerais plutôt les aborder en parlant de sujets précis. Je voudrais ensuite vous exposer la position du gouvernement canadien à l'égard du conflit israélo-arabe. Enfin, j'essaierai de répondre aux questions que vous voudriez me poser.

J'aimerais d'abord vous parler de la question de la paix et de la sécurité qui a retenu presque toute notre attention depuis la fin de la guerre. En tant que pays de l'Ouest, nous attachons une très grande importance à la stabilité de cette région étant donné que le Proche Orient est adjacent à la région défendue par l'OTAN et qu'il est le point de convergence de trois continents. Il est donc un endroit névralgique où la confrontation entre les superpuissances est toujours possible.

Le conflit israélo-arabe ne constitue pas le seul grave problème qui se pose dans la région. La guerre qui fait rage entre l'Iran et l'Irak menace également la stabilité de la région ainsi que la sécurité de la route maritime qu'empruntent les convois de pétrole qui passent par le détroit d'Ormuz. Cette guerre est ruineuse pour les bélligérants, mais elle ne s'est heureusement pas propagée dans toute la région du golfe Persique. Le Canada a appuyé les efforts de médiation déployés à l'échelle internationale afin de mettre fin à la guerre et n'a pas fourni d'armes à l'une ou l'autre des parties pour ne pas envenimer la situation. La sécurité et le développement de la région sont menacés par d'autres conflits et problèmes comme celui du Sahara occidental et les divergences qui opposent entre eux un bon nombre de ces pays sont sources d'inquiétude.

Le Canada a contribué au maintien de la paix et de la sécurité dans cette région en participant à l'élaboration des programmes de maintien de la paix et en fournissant des soldats et des observateurs. A peu près 250 Canadiens font partis de la FNUOD en poste sur les Hauteurs du Golan et de

[*Text*]

which has observers in Israel and neighbouring Arab countries, including Lebanon.

The importance and growth of trade over the past few years warrant emphasis. The area provided a market in 1981 for $2 billion in goods,plus some hundreds of millions of dollars in services, up close to 50 per cent over 1980. Figures for 1982 when available should show continued growth. Many countries shared in this trade, but Algeria, Saudia Arabia, Iraq, Egypt, Libya and Israel should be especially mentioned. Some of our exports are particularly attractive as they comprise high-technology products or other manufactures goods and services. The Middle East and North Africa still represent one of the best potential markets and one that we must take advantage of. Trade can usefully be reinforced by co-operation in other fields, e.g. education, which helps form future decision-makers who know Canada; cultural exchanges including those which take advantage of our Francophonie character; technological exchanges; high-level political dialogue; and development programs.

Energy is an area of obvious importance. Imports from the Middle East last year ran at about 64,000 barrels per day, 23 per cent of total imports. All these imports have been through the major oil companies; we do not have supply agreements or barter arrangements with individual countries. The countries of the Middle East are key players in OPEC and their influence over the international price of oil has implications for our own energy program and the international economic system. Canadian policy on nuclear proliferation has limited the extent of co-operation with countries in the Middle East and North Africa, as some countries have not signed the non-proliferation treaty and some are in conflict situations. The only country with which we so far have an agreement is Egypt and co-operation is in its first stages. Experts will be meeting in Cairo next week to discuss a range of questions, including the CANDU technology.

Investments from the surplus countries of the Gulf have been growing rapidly and involve several billion dollars. Some investments are purchases of federal and provincial bonds by the monetary authorities of the governments with financial surpluses of the region, but most are through private banking channels. It is Canadian policy to welcome investments of significant benefit and we have facilitated such investments.

[*Traduction*]

l'ONUST qui compte des observateurs en Israël et dans les pays arabes voisins, y compris le Liban.

Il convient de souligner l'importance et la croissance de nos relations commerciales avec ces pays au cours des dernières années. En 1981, le Canada a vendu pour 2 milliards de dollars en biens et quelques centaines de millions de dollars en services à cette région, ce qui constitue une augmentation de 50 p. 100 par rapport à 1980. Les statistiques pour 1982, lorsqu'elles seront connues, devraient indiquer une croissance accrue. Nous avons eu des échanges commerciaux avec de nombreux pays, mais surtout avec l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Égypte, la Lybie et Israël. Ces pays désirent tout particulièrement certaines de nos exportations de produits de haute technicité ainsi que d'autres biens manufacturés et services. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord constituent encore l'un des marchés inexploité et nous devons en profiter. Les relations commerciales doivent être favorisées par la collaboration dans d'autres domaines comme celui de l'éducation. De cette façon, les décisionnaires futurs de ces pays connaîtront le Canada. Elles peuvent aussi s'accompagner d'échanges culturels compte tenu particulièrement du fait que le français est l'une de nos langues officielles, d'échanges dans le domaine technique, d'un dialogue à l'échelle politique et de la mise en œuvre de programmes de développement.

Les échanges dans le domaine de l'énergie sont naturellement très importants. L'an dernier, nous avons importé du Proche-Orient environ 64,000 barils de pétrole par jour, ce qui représente 23,2 p. 100 de tout le pétrole que nous avons importé. Ces importations s'effectuent par l'intermédiaire des grandes sociétés pétrolières car nous n'avons pas d'accord d'approvisionnement ou d'accords de troc avec chacun de ces pays. Les pays du Proche-Orient jouent un rôle-clé dans l'OPEP qui fixe le prix international du pétrole. Ces pays exercent donc une influence sur notre propre programme énergétique et sur l'économie internationale. Le fait que certains pays du Proche-Orient et de l'Afrique du nord n'ont pas ratifié le traité de non-prolifération nucléaire et que d'autres soient en guerre à limitér l'étendue des échanges nucléaires possibles avec ce pays. L'Égypte est le seul pays avec lequel nous avons conclu un accord dans le domaine nucléaire et notre collaboration avec ce pays commence à peine. Des spécialistes canadiens se rendront au Caire la semaine prochaine pour discuter avec des représentants du gouvernement égyptien de la collaboration dans ce domaine, y compris de la technologie CANDU.

Les investissements effectués au Canada par les pays du golfe Persique jouissant d'un excédent budgétaire ont augmentés rapidement et sont maintenant de l'ordre de plusieurs millions de dollars. Une partie de ces investissements représente l'achat par les autorités monétaires étrangères d'obligations émises par les gouvernements fédéral et provinciaux, mais la plupart d'entre eux ont été réalisées par des banques privées. La politique du Canada est de favoriser les investissements qui peuvent profiter au Canada et c'est pourquoi nous avons donc bien accueillis les investisseurs venant de cette région.

[*Text*]

Development aid is an important dimension of our relations with countries in the Middle East. Aid disbursements to countries in the region in 1981 totalled about $46 million, including UNRWA. Canada has played an active role in the development effort in the Maghreb since the sixties and has implemented a major aid program in Egypt since 1976. In recent years we have also provided a certain amount of development assistance to Sudan, and also, on a still more modest scale, to Lebanon, Jordan and North and South Yemen, as well as to two other Arab League members on the fringes of the area you are studying, Mauritania and Somalia. Certain projects in the occupied territories by NGOs are also supported by CIDA. A growing feature of aid activity is co-operation with various Arab development funds with which we are co-financing 35 projects throughout the developing world. We have also co-operated with Israel in a project in the Dominican Republic.

The interaction of people is a difficult-to-define but important field. Canadians individually and collectively are greatly aided in developing relations with the region by the linguistic duality and the cultural and religious diversity of our country. For example, we share membership in the international French-speaking community with three states of the area: Tunisia, Morocco and Lebanon, and there are several others where French is much used. There are strong adherents in Canada of all three of the great religions which have their spiritual centres in the Middle East. The several Canadian ethnic communities with links to the Middle East and North Africa are intensely interested in the evolution of events in the region. We should be able to build on these varied ties with the area.

Immigration has been significant from some countries but has not been large in comparison to most other regions of the world. Tourism from Canada is extensive to the holy places and to archeological sites and is growing to holiday locations in North Africa. An increasing number of Canadians are working and living in the Middle East and North Africa.

Education co-operation seems on the point of takeoff with several countries; we are anxious to do more in this field, working with provincial authorities and academic institutions. Cultural exchanges have traditionnally not been extensive except with Israel and the Maghreb, but are now gathering some momentum elsewhere and Canadians scholars are doing useful research on various facets of the area, both here and in the field.

Our interests are supported by a growing array of government tools. We how have 10 embassies functioning in the region and are looking at the possibility of a physical presence in the lower Gulf to promote our economic and other interests. We have diplomatic relations with all countries in the Middle East and North Africa. In addition to increasing in number,

[*Traduction*]

L'aide au développement constitue un aspect important de nos relations avec les pays du Proche-Orient. L'aide accordée à ces pays en 1981 s'est élevée à environ 46 millions de dollars, y compris l'aide accordée au UNRWA. Le Canada joue un grand rôle dans le développement du Maghreb depuis les années 60 et exploite en Égypte un programme d'aide d'envergure depuis 1976. Nous fournissons également depuis quelques années une certaine aide au Soudan et une aide encore plus modeste au Liban, à la Jordanie, au Yémen du Nord et au Yémen du Sud ainsi qu'à deux autres membres de la Ligue arabe situés à la périphérie de la région que vous étudiez, soit la Mauritanie et la Somalie. Certains projets mis en œuvre par des organismes non gouvernementaux dans les territoires occupés, sont également parrainés par l'ACDI. Nous collaborons également de plus en plus avec divers organismes de développement arabes et nous cofinancons maintenant avec eux trente-six projets dans les pays en développement. Nous avons également collaboré avec Israël à la mise en œuvre d'un projet de développement à la République dominicaine.

Les relations personnelles constituent également un domaine important bien qu'il soit difficile à définir. Il est plus facile individuellement et collectivement aux Canadiens de développer des relations avec les habitants de ces régions en raison de notre diversité linguistique, culturelle et religieuse. Ainsi, le Canada est membre de la communauté francophone internationale tout comme trois États de cette région, c'est-à-dire la Tunisie, le Maroc et le Liban. Le français est également parlé dans plusieurs autres pays de cette région. Il y a aussi beaucoup d'adeptes au Canada des trois grandes religions dont les centres spirituels sont au Proche-Orient. Les communautés ethniques canadiennes qui ont des liens avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord s'intéressent de plus en plus à l'évolution de la situation dans cette région. Nous devrions resserrer les liens qui nous unissent à ces pays.

Beaucoup d'immigrants venus au Canada viennent de ces pays même si leur nombre n'est pas aussi élevé que ceux qui viennent d'autres régions du monde. Beaucoup de Canadiens visitent les lieux saints et les sites archéologiques de ces régions et de plus en plus d'entre eux vont passer des vacances en Afrique du Nord. Le nombre des Canadiens qui travaillent et qui vivent au Proche-Orient et en Afrique du Nord augmente sans cesse.

La collaboration dans le domaine de l'éducation est sur le point de se concrétiser avec plusieurs pays de la région et le gouvernement fédéral travaille de concert avec les provinces et les établissements d'enseignements pour accroître les échanges dans ce domaine. Jusqu'à maintenant, le Canada s'est contenté de conclure des échanges culturels avec Israël et le Maghreb, mais nous diversifions actuellement nos relations dans ce domaine et les universitaires canadiens effectuent des recherches utiles sur la région au Canada et sur les lieux mêmes.

Le gouvernement canadien est aussi très actif dans la région. Il y a dix ambassades du Canada dans cette partie du monde et nous étudions actuellement la possibilité d'ouvrir un bureau dans la partie méridionale du golfe afin de promouvoir nos intérêts économiques et autres. Nous entretenons des relations diplomatiques avec tous les pays du Proche-Orient et d'Afri-

[*Text*]

the embassies have grown in size and now have a wide range of activities. Official visits to and from the region, including several by the Prime Minister, have been an increasingly important development in our relations with this area, where personal contacts are all-important as a basis for enduring links. As you mentioned, Mr. Chairman, I took the opportunity in 1976 to visit a number of countries in the region; I hope to return this year to signify my own commitment to broadening the base of our relationships.

Our relations in many cases have been buttressed by both specific and general agreements, providing in some cases for formal meetings of joint commissions. The subjects treated in these agreements and commissions range from trade through development to education and cultural matters. The countries of the region have also extended their interest in Canada. Eleven of them now have embassies in Ottawa; the rest cover Canada from New York or Washington. Also, the Arab League has had an information office here for some years. Provincial governments have been active in a variety of economic and other fields. The Canadian government has been happy to assist in these endeavours through our embassies in the area and through consultation and co-operation in Canada.

Although it would be foolish to deny the unstable record of the region—and the potential for further discord—we should not be deterred from pursuing our many interests in the Middle East. Excellent opportunities exist for Canada to establish closer ties and, working with the countries and peoples of both the Middle East and Maghreb, to achieve even greater mutual benefit. The government is committed to this objective and we are gratified that Canadians at large increasingly share the same view. We will look forward to the results of your enquiry with the deepest interest in the expectation that they will contribute significantly to the furtherance of Canada's long-range objectives and to the heightening of public awareness of the opportunities as well as the problems of the area.

I should like to turn to the Canadian view on the Arab-Israeli dispute. Peace in the Middle East can come only through negotiations and the Arabs and Israelis have to be encouraged to sit down together to work out their differences. Following a balanced and impartial policy towards the Israelis and the Arabs, including the Palestinians, we will do what we can to promote compromise and moderation but Canadian influence will obviously be limited as we are not a central player.

We support the independence, sovereignty and territorial integrity of Lebanon. We strongly opposed the Israeli invasion of Lebanon which we considered neither justified nor likely to achieve its stated objective. The Prime Minister deplored the invasion in writing to Prime Minister Begin. We continue to suport Israel's immediate and unconditional withdrawal from Lebanon. The withdrawal of Syrian and PLO forces is obviously equally important for the return of peace and stability to

[*Traduction*]

que du Nord. La taille de nos ambassades s'est également accrue et elles offrent toute une gamme de services. Les visites officielles comme celles du premier ministre contribuent grandement à développer nos relations avec les pays de cette région étant donné qu'ils attachent une importance énorme aux contacts personnels. Comme vous l'avez souligné, monsieur le président, j'ai moi-même visité en 1976 bon nombre des pays de cette région. J'ai l'intention d'y retourner cette année compte tenu de l'engagement que j'ai pris de développer nos relations mutuelles.

Nos relations ont donné lieu dans de nombreux cas à la signature d'accords ou à la création de commissions mixtes. Le développement, l'éducation et les questions culturelles sont des domaines sur lesquels portent ces accords et ces commissions. Les pays de cette région ont également manifesté un intérêt accru pour le Canada. Onze d'entre eux ont ouvert des ambassades au Canada et d'autres ont des bureaux à New York et à Washington qui s'occupent de leurs relations avec le Canada. La ligue arabe a également un bureau d'information ici depuis plusieurs années. Les gouvernements provinciaux entretiennent aussi des relations étroites avec ces pays notamment dans le domaine économique. Ils ont toujours bénéficié de l'aide, à l'étranger, des ambassades canadiennes et au, Canada, de la collaboration du ministère des Affaires extérieures.

Il serait certes ridicule de nier la grande instabilité de cette région—ainsi que la possibilité de discordes futures—mais cet état de choses ne devrait pas nous dissuader de veiller à nos nombreux intérêts dans le Moyen-Orient. Le Canada a d'excellentes occasions de resserrer ses liens en travaillant avec les pays et populations du Moyen-Orient et du Maghreb, pour le meilleur avantage réciproque. Le gouvernement s'est engagé à atteindre cet objectif et nous sommes heureux de constater qu'un nombre croissant de Canadiens partagent ce point de vue. Nous attendrons avec grand intérêt les conclusions de votre enquête dans l'espoir qu'elles contribueront vraiment à promouvoir les objectifs à long terme du Canada et à mieux sensibiliser le public aux possibilités et problèmes de cette région.

Je voudrais aborder maintenant le problème de la position du Canada sur le conflit israélo-arabe. Seules des négociations ramèneront la paix au Moyen-Orient: il faut donc encourager les Arabes et les Israéliens à s'asseoir à la même table pour résoudre ensemble leurs divergences. Nous inspirant d'une politique équilibrée et impartiale à l'égard aussi bien des Israéliens que des Arabes, qui inclue aussi les Palestiniens, nous ferons tout notre possible pour promouvoir une solution de compromis et une attitude de modération, mais notre influence demeurera, bien entendu, limitée puisque nous ne sommes pas un des acteurs principaux sur cette scène.

Nous sommes favorables à l'indépedance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban. Nous nous sommes fermement opposés à l'invasion du Liban par Israël, invasion qui ne nous paraissait ni justifiée ni susceptible d'atteindre les objectifs visés. Le premier ministre a déploré cette initiative dans une lettre au premier ministre Begin. Nous continuons donc à soutenir qu'Israël doit se retirer immédiatement et inconditionnellement du Liban. Le retrait des forces syriennes et de l'OLP

[*Text*]

Lebanon. Negotiations to achieve the withdrawal of forces should be pursued vigorously and should not be delayed by attempts to achieve unrelated objectives. We deplored Israel's unjustified occupation of West Beirut. We were shocked and revolted by the massacres in the Sabra and Shatila refugee camps in Beirut.

Since the beginning of the invasion we have contributed $3.05 million in humanitarian assistance for Lebanon. As requirements become clearer, we shall be considering what further contributions might be made to aid the Lebanese and the Palestinians in Lebanon.

We have had discussions with a number of countries about peacekeeping in Lebanon but Canada has not been asked to participate in the Multinational Force, MNF. It would be premature to speculate about what the Canadian government's reaction might be if invited to participate in either the Multinational Force or a changed United Nations Force in Lebanon.

On the conflict in general we support a just, lasting and comprehensive peace settlement based on Security Council Resolution 242, including the right of all countries to live within secure and recognized boundaries and the requirement for Israeli withdrawal from "territories occupied" in 1967. The final status of the occupied territories must be decided by negotiations. We oppose attempts to prejudge the outcome of negotiations through actions on the ground or one-sided resolutions in international fora. We support the security, well-being and rights of Israel as a legitimate, independent state in the Middle East. Because of our support for the principle of universality, we oppose any move to suspend or expel Israel from the United Nations or its specialized agencies. At the same time, we have expressed in the UN our opposition to certain Israeli policies.

Canada has made it clear to Israel that we cannot accept the position that it has gained the right to retain permanent control over the occupied territories. We are deeply concerned over action which Israel has taken on the ground to extend its control: its annexation of East Jerusalem and the Golan Heights as well as its establishment of settlements in the occupied territories. We regard these actions as contrary to international law and extremely unhelpful to the peace process. The settlements have greatly increased in number, area and total population since the mid-70's when we began to criticize their establishment. We would like to see an end to settlements activity, not just a freeze. The repeated assertions by Israeli spokesmen that Israel will never withdraw from these territories, coupled with the announced determination to increase the number of Israeli settlements in them and to reject any suggestion about their removal in any peace arrangement, seriously undermine the possibility of successful negotiations leading to a permanent and secure peace. We have also criticized the strong measures taken by Israel in the occupied territories, including the closing of Palestinian uni-

[*Traduction*]

est évidemment tout aussi important pour le rétablissement de la paix et de la stabilité au Liban. Des négociations sur le retrait des diverses forces devraient être menées coûte que coûte et ne devraient pas s'embourber dans la poursuite d'autres objectifs. Nous avons déploré l'occupation injustifiée de Beyrouth-Ouest par Israël; les massacres des camps de réfugiés de Sabra et Shatila à Beyrouth nous ont profondément choqués et révoltés.

Depuis le début de l'invasion israélienne nous avons versé 3.05 millions de dollars au Liban au titre d'aide humanitaire. À mesure que les besoins se précisent, nous examinerons quelle sera la meilleure façon d'aider les Libanais et les Palestiniens au Liban.

Bien qu'on n'ait pas demandé au Canada de faire partie de la force multinationale (FM), nous avons eu des entretiens avec plusieurs autres pays sur la question de la force de paix au Liban. Il serait prématuré de se demander quelle pourrait être la réaction du gouvernement du Canada s'il était invité à faire partie soit de la force multinationale soit d'une nouvelle force des Nations unies au Liban.

Sur le plan du conflit en général, nous sommes partisans d'un règlement de paix juste, durable et global fondé sur la Résolution 242 du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le droit de tous les pays de cette région à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et l'obligation pour Israël de se retirer des «territoires occupés» en 1967. Le statut final de ces territoires doit être décidé par voie de négociation. Nous nous opposons à tout ce qui préjugerait de l'issue de ces négociations, notamment à des opérations sur le terrain ou à des résolutions unilatérales à des forums internationaux. Nous sommes partisans de la sécurité, du bien-être et des droits d'Israël en qualité d'État légitime et indépendant au Moyen-Orient. Puisque nous souscrivons au principe d'universalité, nous nous opposons à toute initiative visant à suspendre ou à chasser Israël des Nations unies ou de ses agences spécialisées. Parallèlement, nous avons déclaré devant l'ONU notre opposition à certaines politiques israéliennes.

Le Canada a fait clairement comprendre à Israël qu'il ne peut lui reconnaître le droit que ce pays s'est arrogé de garder une main mise permanente sur les territoires occupés. Nous nous inquiétons beaucoup des activités d'Israël sur le terrain en vue d'élargir cette mainmise: son annexion de la Cisjordanie et des Hauteurs du Golan et l'établissement de colonies dans les territoires occupés. A nos yeux ces opérations sont contraires au droit international et ne favorisent nullement le processus de paix. Le nombre, la superficie et la population totale des colonies ont beaucoup augmentés depuis le milieu des années 1970 lorsque nous avons commencé à critiquer leur création. Nous aimerions voir la fin et non seulement le gel de ces activités. Le fait que les porte-parole israéliens répètent sans cesse qu'Israël ne se retirera jamais de ces territoires, ajouté à la volonté déclarée d'augmenter le nombre des colonies israéliennes et de rejetter toute suggestion sur leur retrait dans le cadre d'un arrangement de paix, compromet sérieusement les chances de succès de négociations qi ouvriraient la voie à une paix durable et sûre. Nous avons critiqué les politiques énergiques menées par Israël dans les territoires occupés, notamment

[*Text*]

versities, tough measures to put down demonstrations and the expulsion of some mayors and the dismissal of other mayors and municipal councils.

The world has come in recent years to acknowledge the identity of the Palestinians as a people. We recognize that for there to be a just peace, the legitimate rights of the Palestinians must be realized, including their right to play a full part in negotiations to determine their future and their right to a homeland within a clearly defined territory, the West Bank and Gaza Strip. The nature of the homeland and its relationship with its neighbours should be decided by the parties to the dispute through negotiation.

We do not officially recognize the PLO. That is, we do not accept its claim to be the "sole, legitimate representative of the Palestinian people", and we are giving no consideration to doing so. However, because of the PLO's obvious importance among Palestinians, we have had contacts with it on a range of topics in a number of places. We have tried to counsel the PLO to pursue a political course and to reject violence. We are following closely the meeting of the Palestine National Council, currently taking place in Algiers.

Canada has given strong support to international efforts to meet the humanitarian needs of the Palestinians. Over the years, we have contributed U.S. $70 million to the UN Relief and Works Agency for Palestinian Refugees (UNRWA).

Canada has been one of the strongest supporters of the Camp David accord with its provisions for full autonomy and self-government in the occupied territories as the first step toward a comprehensive settlement. We hope Israel will find it possible to take a less uncompromising position on the future of the occupied territories as well as in its dealings with the inhabitants of those territories so that there will be some incentive for them and for Jordan to join the Camp David process. For their part, Arab governments and Palestinian leaders have to understand Israel's security concerns and be prepared to make clear their willingness to agree to genuine and lasting peace with Israel.

Canada has welcomed President Reagan's initiative and has indicated publicly that it is in accord with the main line of his proposals: they are an elaboration of Camp David and are consistent with it. We believe they merit the most careful consideration by all sides and that they offer opportunities for progress which should be vigorously pursued. President Reagan expressed the conviction that self-government by the Palestinians in the West Bank and Gaza in association with Jordan offered the best chance for a just and lasting peace. We have no problem with this option since it might indeed offer the best chance of peace but we would not rule out, as President Reagan has, other options open to the parties during negotiations, including the possibility of an independent Palestinian state.

We also welcome the fact that the Arab Summit in Fez put forward an agreed Arab view on a settlement without ruling

[*Traduction*]

la fermeture des universités palestiniennes, les sévères mesures anti-manifestation, l'expulsion de certains maires et le renvoi d'autres maires et conseillers municipaux.

Depuis quelques années le monde reconnaît aux Palestiniens une identité comme peuple. Nous reconnaissons de notre côté qu'il ne saurait y avoir de juste paix, sans que soient respectés les droits ligitimes des Palestiniens, y compris leur droit à jouer un rôle de premier plan dans les négociations relatives à leur avenir et à leur droit de disposer d'un pays aux frontières clairement circonscrites, la Cisjordanie et Gaza. La nature de cette nation ainsi que les relations qu'elle entretiendrait avec ses voisins devraient faire l'objet d'une entente négociée entre les parties au conflit.

Nous ne reconnaissons pas officiellement l'OLP. C'est-à-dire que nous n'acceptons pas sa revendication d'être le «seul représentant légitime du peuple palestinien», et nous n'envisageons nullement de changer d'avis. Mais compte tenu de l'importance de ce mouvement, nous nous sommes mis en rapport avec lui et avons discuté de diverses questions en plusieurs endroits. Nous avons cherché à le convaincre de mener une bataille politique et de rejeter la violence. Nous suivons bien entendu de près la réunion du Conseil national palestinien qui se déroule actuellement à Alger.

Le Canada a fermement soutenu les efforts internationaux pour satisfaire les besoins humanitaires des Palestiniens. Au fin des ans, nous avons contribué 70 million de dollars US à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de la Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Le Canada a été l'un des plus fervents partisans des accords du Camp David prévoyant la pleine autonomie et l'autogouvernement des territoires occupés comme première étape d'un règlement global. Nous espérons qu'Israël trouvera le moyen d'adopter une position moins intrangigeante concernant l'avenir de ces territoires et ses relations avec leurs habitants, de manière à inciter ces derniers ainsi que la Jordanie à se joindre aux efforts de Camp David. De leur côté les gouvernements arabes et leaders palestiniens doivent comprendre qu'Israël se soucie de sa sécurité et doivent indiquer qu'ils sont clairement disposés à conclure une paix véritable et durable avec Israël.

Le Canada a bien accueilli l'initiative du président Reagan et a déclaré publiquement qu'il supportait les principaux points de son plan: il développe les accords de Camp David et en prolonge les dispositions. A notre avis ce plan mérite d'être attentivement considéré par toutes les parties et ouvre la voie à des progrès qui devraient faire l'objet. Le président Reagan s'est dit convaincu que l'autonomie des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza de concert avec la Jordanie, offrait la meilleure chance d'une paix juste et durable. Nous n'avons rien à redire à cette solution puisqu'elle pourrait effectivement être la meilleure façon de rétablir la paix; mais il ne faudrait pas pour autant écarter, comme l'a fait le président Reagan, les autres solutions qui s'offriraient aux parties pendant les négociations, notamment la possibilité de créer un État palestinien indépendant.

Nous accueillons également favorablement le fait que le sommet arabe à Fès a proposé une solution arabe commune,

[*Text*]

out other approaches to the problem, such as the U.S. initiative. In its reference to Security Council guarantees for peace for all states in the region, the Fez resolution seems to recognize the existence of Israel, at last implicitly. Although we would like to see this position made clearer, we think that what has been said is a positive development.

The way forward is very uncertain. The situation in the Middle East has changed dramatically as a consequence of Lebanon. Until there is an early withdrawal of all foreign forces from Lebanon, the prospects for movement in the peace process are not encouraging. There are other serious obstacles, moreover, which, if not removed, tend to foreclose the possibility of a peaceful solution to the Palestinian question. What is necessary above all in our view is that Israelis and Arabs should each make a genuine effort to appreciate the depth of the concerns and fears of the other. Only in such a spirit of mutual accommodation and understanding can a truly just and lasting peace be achieved. Canada will do what it can to further this process.

The Chairman: Thank you very much for a very comprehensive opening statement. We will start the questioning with Senator Bosa.

Senator Bosa: The minister stated that we are not the major player in the Middle East situation and that, consequently, we do not have as much clout as we would like to have in order to induce the parties to come to terms. Since Canada is in agreement with the Camp David accord and the position taken by the United States in that accord, what is Canada doing to induce or encourage the two parties to come together?

Hon. Mr. MacEachen: I want to underline, that we should not exaggerate or overestimate our importance in this particular area. We are not a major actor in the Arab-Israeli dispute and with that in mind we have and will continue to do what we can. That means, for example, that we maintain regular contact with the active participants in the process, we keep a high level relationship, we attempt to keep the necessity of negotiation and discussion in the forefront. For example, at the UN Gen Assembly, I had an opportunity to meet with the Foreign Minister of Israel, Mr. Shamir, and we had a very frank discussion about what could be done to facilitate the peace process. We discussed Lebanon and the Israel activities there. We attempt to influence. Likewise, recently we had a visit from the President of Egypt. I am sure that the Prime Minister took that occasion to add his voice to the voices of others. However, in present circumstances, what we have to do is to encourage, as well, the United States in its efforts.

The United States obviously has and has had a status in these peace efforts for a considerable time. The President has put forward a new initiative, and it is certainly my view that the greatest possible encouragement ought to be given to the United States to pursue that initiative—not to let it drop or to be turned away from its objective.

[*Traduction*]

sans éliminer d'autres approches possibles, comme la solution américaine. Faisant allusion aux garanties de paix du Conseil de sécurité pour tous les pays de cette région, la résolution de Fès semble reconnaître l'existence d'Israël, du moins tacitement. Bien que nous aimerions obtenir des éclaircissements sur cette position, elle représente un point de départ positif.

Le chemin à parcourir est très incertain. La situation au Proche-Orient a changé du tout au tout avec la crise libanaise. Tant qu'on n'assistera pas à un retrait de toutes les forces étrangères du Liban, les perspectives d'avancement du processus de paix ne sont guère encourageantes. Car il y a d'autres obstacles graves dont la seule présence semblerait éliminer la possibilité d'une solution pacifique de la question palestinienne. Ce qu'il faut avant tout c'est un effort véritable de la part des Israéliens et des Arabes pour comprendre l'ampleur des inquiétudes et craintes de l'autre partie. Aucune paix vraiment juste et durable ne saurait être instaurée sans une telle manifestation de compréhension et d'accommodement réciproques. Le Canada fera tout son possible pour orienter les débats en ce sens.

Le président: Merci beaucoup pour cette déclaration d'ouverture très complète. Le sénateur Bosa sera le premier à poser des questions.

Le sénateur Bosa: Le ministre a déclaré que nous n'étions pas l'un des principaux acteurs au Moyen-Orient et qu'en conséquence nous n'avons pas tant le poids que nous voudrions avoir pour inciter les parties à en arriver à un accord. Puisque le Canada accepte les accords du Camp David et le rôle que les États-Unis y ont joué, qu'est-ce que fait le Canada pour inciter ou encourager les deux parties à se parler?

L'honorable M. MacEachen: J'insiste sur le fait que nous ne devrions pas exagérer ou surestimer l'importance de notre rôle dans ce dossier. Nous ne sommes pas, je le répète, un des principaux acteurs dans le conflit israélo-arabe, et sans perdre cela de vue, nous continuerons à faire ce que nous pouvons. Cela signifie, par exemple, que nous restons régulièrement en contact avec les principaux intervenants, que nous maintenons des relations à l'échelon les plus élevé cherchons à être parmi les premiers qui poussent à la négociation et à la discussion. Par exemple, j'ai eu l'occasion, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, de rencontrer le ministre des Affaires extérieures d'Israël, M. Shamir, et nous avons eu des discussions très franches sur ce qui pourrait être fait pour faciliter le processus de paix. Il a été question du Liban et des opérations d'Israël dans ce pays. Nous cherchons à avoir une influence. De même nous avons récemment eu la visite du président d'Égypte. Je suis sûr que le premier ministre en a profité pour mêler sa voix à celle des autres. Mais à mon avis, dans les circonstances présentes, ce que nous avons à faire c'est d'encourager également les États-Unis dans ses efforts de paix.

Il va de soi que les États-Unis occupent et ont occupé depuis longtemps une position prépondérante dans ces efforts de paix. Le président a proposé un nouveau plan et pour ma part j'estime que, dans toute la mesure du possible, il faut encourager les États-Unis à poursuivre dans ce sens—c'est-à-dire à ne pas abandonner son plan et à ne pas se laisser détourner de ses objectifs.

[*Text*]

That is, in brief, what I think we should be doing. If anyone has further suggestions, I would be prepared to consider them.

Senator Bosa: When President Mubarak visited Canada, he expressed a great deal of concern at the delay in the two parties coming to the negotiating table. Canada has significant relations with Israel—culturally, ethnically and commercially—and the impression is given that it is Israel that is the reluctant player, the player which resists coming to the table. In view of the relationship that we have with Israel, what levers can Canada exert in order to induce Israel to come to the negotiating table?

Hon. Mr. MacEachen: I do not think that there are any particular levers that we ought to use except those that I have mentioned, namely, the attempt to express our views both to Israel and to other governments in the Middle East. It is not our purpose or intention to apply any leverage, except the leverage of persuasion and the exchange of views. I do not think Israel has refused to negotiate at any time. I should not like to leave the impression that Israel has refused to come to the table.

Senator Bosa: I hope that I did not convey the impression that Israel has refused to come to the table. There is, however, a reluctance on the part of Israel to come to the table.

Last Monday a professor from Queen's University appeared before us. He indicated to us that room for negotiating a peaceful settlement between the Palestinians and the Israelis is growing slimmer and slimmer all the time. He cited some figures, saying that, before 1948, Jewish people owned 7 per cent of the present-day boundaries of Israel. In 1982, that percentage had increased to 91 per cent. He also said that, in the West Bank, while there are only 25,000 or 30,000 Jewish people who have settled in that area, there is a population of Palestinians of something in the order of 1,100,000, yet 70 per cent of the West Bank is owned or controlled by Israel.

The professor expressed the fear that, if this is not stopped at the present time, in future there may be a situation of no return; that the Palestinians may not have anything on the basis of which to bargain or negotiate with the State of Israel. In view of these statistics and facts, it would appear that it is the Israelis who are reluctant to come to the negotiating table with the Palestinians and the Jordanians.

Hon. Mr. MacEachen: I have already expressed my view and the view of the Canadian government that it would be in the interest of peace in the area and in the interest of facilitating the peace process if we saw an end to the settlements activity. With that I have no difficulty; that would be very desirable.

Senator Bosa: Canada's position seems to differ from that of the United States concerning an independent state for Palestine. Why have we taken this position? Does this perhaps hamper our clout—if we have any—with the State of Israel? Have we dissipated some goodwill by taking a position tht is diametrically opposed to that which the Israelis are advocating?

Hon. Mr. MacEachen: No, our attitude on that question is somewhat more flexible than the view expressed by the Presi-

[*Traduction*]

Voilà, en résumé, ce que nous avons à faire. Je suis disposé à considérer toute autre suggestion qu'on voudrait me proposer.

Le sénateur Bosa: Pendant sa visite au Canada, le président Mubarak n'a pas caché que le retard des deux parties à s'asseoir pour négocier l'inquiétait beaucoup. Le Canada a d'importantes relations avec Israël—culturelles, ethniques et commerciales—et on laisse croire que c'est Israël qui est l'acteur récalcitrant, qui refuse de s'asseoir pour discuter. Compte tenu de nos relations avec Israël, quels moyens le Canada pourrait-il bien mettre en œuvre pour convaincre Israël de se présenter à la table des négociations?

L'honorable M. MacEachen: Je crois que les seuls moyens que nous puissions utiliser sont ceux que j'ai mentionnés, à savoir nos tentatives pour faire connaître nos vues à Israël et aux autres gouvernements du Moyen-Orient. Nous n'avons pas l'intention d'exercer d'autres pressions que celles de la persuasion et des échanges de vues. Je ne pense pas qu'Israël ait jamais refusé de négocier. Je n'aimerais pas donner à l'étranger l'impression qu'Israël a refusé de se présenter à la table des négociations.

Le sénateur Bosa: J'espère, de mon côté, ne pas avoir laisser entendre que telle était l'attitude d'Israël. Pourtant Israël ne s'asseoirait pour négocier qu'à contrecœur.

Lundi dernier, dans son témoignage au Comité, un professeur de l'Université Queen's a déclaré que les chances de négocier une entente de paix entre Palestiniens et Israéliens s'amenuisent de jour en jour. Il a avancé quelques chiffres: avant 1948, le peuple juif possédait 7 p. 100 des terres actuelles d'Israël; en 1982, ce pourcentage avait atteint 91 p. 100. La Cisjordanie ne comporte que de 25,000 à 30,000 Juifs pour une population palestinienne d'environ 1,100,000 personnes, et pourtant 70 p. 100 de ce territoire est entre les mains d'Israël.

Ce témoin a dit craindre que si on ne mettait pas maintenant fin à cet état de choses, on atteindrait demain le point de non-retour; c'est-à-dire qu'il ne resterait aux Palestiniens plus rien pour négocier avec l'État d'Israël. Compte tenu de ces faits et de ces statistiques, il semblerait que ce sont les Israéliens qui refusent de négocier avec les Palestiniens et les Jordaniens.

L'honorable M. MacEachen: Déjà, sénateur Bosa, j'ai exprimé mon opinion et celle du gouvernement canadien, à savoir que la cessation de la colonisation faciliterait l'instauration de la paix dans cette région. Il n'y a aucun doute que ce serait fort souhaitable.

Le sénateur Bosa: Le Canada semble avoir, au sujet d'un État polestinien indépendant, une position qui diffère de celle des États-Unis. Pourquoi l'avons-nous adoptée? Réduisons-nous de ce fait l'influence que nous exerçons—si influence il y a—sur l'État d'Israël? La bienveillance que l'on nous témoignait a-t-elle souffert quelque peu du fait d'adopter une position tout à fait contraire à celle que préconisent les Israéliens?

L'honorable M. MacEachen: Non, je crois que notre attitude sur ce point est un peu plus souple que celle du président

[*Text*]

dent of the United States. The President, as I understand it, has called for a political linkage between Jordan, the West Bank and Gaza and, at the same time, has come out against an independent Palestinian state. We have not made a pronouncement on these questions.

I think I have made it clear that it is our view that these matters are appropriate matters for negotiation among the parties to the dispute and that out of these negotiations may come results which we should not rule out at this stage. In other words, we have not advocated, nor do we advocate today, an independent Palestinian state. We do not rule that out if it emerges. We do not find any difficulty with the linkages that the President of the United States has requested, but that, too, is a matter for negotiations.

As you are aware, some governments in the area have not supported the President's proposal. What we are saying is that we believe that these options should be left open and perhaps arrived at by the participants to the dispute as a result of negotiations.

Senator Bosa: Mr. Chairman, in view of the fact that the minister must leave in a few moments, I will give somebody else an opportunity to ask questions.

Senator Stollery: I wish to change the subject somewhat and ask the minister what the situation is between Canada and Iran. It sounds to me to be an odd situation. Just what has happened? I believe that we voted for sanctions—as I recall, it was the only time I ever voted against sanctions—and I think that we then did in the sanctions shortly afterwards. What is the situation now?

Hon. Mr. MacEachen: At the present time we do not have a resident ambassador in Iran. We do not have an embassy in operation. We have diplomatic relations with Iran. We do not have any sanctions. We have not made any apology to them, as they have requested, for our role in helping the American embassy personnel out of the country. That is the situation. It may be odd, but I think it is justified.

Senator Stollery: Are we having commercial relations? Are Canadians travelling to Iran? Would a Canadian be safe travelling to Iran, say in a commercial capacity?

Hon. Mr. MacEachen: We do have commercial contacts. Our officials travel in Iran. We have diplomatic relations with them. We have not broken off in that sense. We do not, however, have an embassy there. We do not have permanent officials there. Canadians go there to do business, and we do have important business with them, amounting to $200 million in 1982.

Senator Haidasz: Would the minister kindly tell us in detail the extent of the presence of Canadian military and non-military personnel in official peacekeeping operations in the Middle East, as well as his assessment of their effectiveness?

Hon. Mr. MacEachen: We have, as I mentioned in my statement, participated in the United Nations Disengagement Force, or observer force, called UNDOF, on the Golan

[*Traduction*]

des États-Unis. Si j'ai bien compris, il préconise un lien politique entre la Jordanie, la Cisjordanie et la Bande de Gaza et, en même temps, il se déclare contre un État palestinien indépendant. Nous ne nous sommes pas prononcés sur ces questions.

Je crois avoir dit clairement que nous estimons que ces questions devraient être débattues entre les parties en cause, et que ces négociations pourraient apporter des résultats dont il ne faudrait pas exclure la possibilité pour le moment. En d'autres termes, nous n'avons pas préconisé, et nous ne préconisons pas aujourd'hui, un État palestinien indépendant. Mais s'il est créé, nous n'écartons pas cette possibilité. Ces liens politiques préconisés par le président des États-Unis ne nous posent aucune difficulté, mais il s'agit là aussi de question à débattre.

Vous n'ignorez pas que certains gouvernements de la région n'ont pas appuyé la proposition du président. En somme, nous croyons que la décision quant à ces choix devrait être prise uniquement par les parties en cause, par voie de négociation.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, le ministre doit nous quitter dans quelques instants; j'aimerais donner à quelqu'un d'autre l'occasion de poser quelques questions.

Le sénateur Stollery: J'aimerais changer de sujet et demander au ministre quelle est la situation qui règne entre le Canada et l'Iran. Cette situation me semble étrange. Que s'est-il passé exactement? Nous avons, je crois, voté au sujet de sanctions—et si je me souviens bien, c'était la seule fois que je votais contre des sanctions. Quelle est la situation actuelle?

L'honorable M. MacEachen: Nous n'avons pas pour le moment d'ambassadeur en résidence en Iran. Nous n'y avons point d'ambassade. Nous avons avec l'Iran des relations diplomatiques. Nous n'avons pas de sanctions. Nous ne leur avons pas présenté les excuses qu'ils exigeaient pour l'aide que nous avons prêté pour évacuer de ce pays le personnel de l'ambassade. Voilà la situation. Elle est peut-être étrange, mais je la crois justifiée.

Le sénateur Stollery: Avons-nous des relations commerciales? Les Canadiens visitent-ils l'Iran? Un Canadien serait-il en sécurité s'il se rendait en Iran pour affaires?

L'honorable M. MacEachen: Nous avons des relations commerciales. Nos hauts fonctionnaires se rendent en Iran. Nous avons avec ce pays des relations diplomatiques que nous n'avons pas rompues. Toutefois, nous n'y avons pas d'ambassade. Nous n'avons pas de hauts fonctionnaires qui y résident en permanence. Ceux qui s'y rendent y vont pour affaires; nous faisons avec ce pays d'importantes affaires dont la valeur s'élève à quelque 200 millions de dollars en 1982.

Le sénateur Haidasz: Le ministre pourrait-il nous préciser l'importance du personnel militaire et non militaire qui se trouve au Proche-Orient pour y maintenir la paix et nous donner aussi une idée de son efficacité.

L'honorable M. MacEachen: Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous faisons partie de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, appelée la FNUOD, sur

[*Text*]

Heights. We have about 230 Canadians in that observer force, the objective of which is to observe the line between Israel and the Syrian forces. We also have 20 Canadians in the United Nations Truce Supervision Organization. This is an unarmed military observer force supervising the armistice in the area since 1949. That is the extent of our participation at the present time.

Senator Haidasz: I would like to know also the cost of our participation, and its effectiveness, together with future possibilities in the light of the fact that buffer zones today are probably obsolete because of the modern sophisticated weapons that are available on both sides of the conflict.

Hon. Mr. MacEachen: I can get you costs. I take it for granted that these forces are essential in the Middle East at the present time. They play an important role, and if we withdrew unilaterally from these forces we would, in a sense, not be doing all we could for peace in the area.

As to what he may do in the future, that is a question on which I refuse to speculate. When we are asked to participate, we consider what we can do. As you know, we have had a preference for United Nations activities, rather than for activities outside the United Nations.

The Chairman: You will recall, senator, that a previous witness on peacekeeping undertook to get us figures on total peacekeeping costs in the area. We will be receiving those in due course.

Senator Buckwold: Perhaps I am going to ask the minister to speculate a little bit. Do you feel any easier about the situation in the light of recent statements, which seem to indicate that the PLO, the Palestinian council, and others are making oblique references, although they do not come out directly on the subject, to the fact of the right of Israel to exist? Do you consider that there is some room for optimism, and for thinking that the parties may in due course, due to American pressure, your pressure, and international pressure, try to get together slowly and resolve this problem? Do you feel there is any progress being made in that direction?

Hon. Mr. MacEachen: I take some hope, for example, from the Fez declaration, which seemed, implicitly, at least, to accept the existence of Israel. I know that some would ask why they did not come out and say this clearly and unequivocally, but I think that that at least gives some hope.

I do not want to make a prediction, but may I express another hope, that the PLO will attempt to pursue a political course of moderation in the resolution of these difficulties. We believe that we ought, at appropriate levels, to maintain contact with the PLO in order to express our view that the course of moderation is the desirable one.

In general, the situation in the Middle East is very troubled at the present time. One would have to be a determined optimist to see progress, as you put it, in the situation. One can have hope, but I would hesitate to predict that progress would

[*Traduction*]

les Hauteurs de Golan. Elle se compose d'environ 230 Canadiens, chargés de surveiller la frontière Israëlo-Syrienne. Nous en comptons aussi 20 dans l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trève en Palestine. Cet organisme militaire non-armé est une force d'observation surveillant dans cette région l'armistice signé depuis 1949. Telle est actuellement l'étendue de notre participation.

Le sénateur Haidasz: J'aimerais aussi savoir ce que nous coûte cette participation, quelle est son efficacité, et quels sont les perspectives que nous réserve l'avenir, compte tenu de ce que les zones tampons actuelles sont probablement rendues désuètes par la modernisation des armes dont on dispose aujourd'hui de part et d'autre.

L'honorable M. MacEachen: Je peux vous dire ce qu'il nous en coûte. Je tiens pour acquis, sénateurs, que ces forces sont actuellement essentielles dans le Proche-Orient. Elles y jouent un rôle important; si nous nous en retirions unilatéralement, nous ne ferions pas notre part pour le maintien de la paix dans cette région.

Quant au rôle que nous serons appelés à jouer à l'avenir, je me refuse, sur ce point, à toute spéculation. Lorsqu'on nous demande de participer, nous jugeons alors ce que nous sommes en mesure de faire. Nous avons toujours préféré les activités des Nations Unies, à celles qui lui sont extérieures.

Le président: Vous vous souviendrez, sénateur, qu'un témoins qui vous a précédé est chargé de nous renseigner sur ce qu'il nous en coûte pour le maintien de la paix. Ces chiffres nous seront communiqués éventuellement.

Le sénateur Buckwold: Je vais demander au ministre de spéculer un peu. Vous sentez-vous un peu rassuré sur la situation par les récentes déclarations qui semblent indiquer que l'OLP, le Conseil palestinien et que sais-je encore, font des allusions, indirectes sans pour autant se prononcer clairement, au droit d'Israël à l'existence? Croyez-vous qu'il y ait là raison d'être optimiste et de penser que les parties en cause, cèdant aux pressions américaines, internationales et canadiennes, commenceront éventuellement à se rapprocher lentement pour résoudre ce problème? Estimez-vous qu'il y a eu progrès en ce sens?

L'honorable M. MacEachen: Je retire un certain espoir de la déclaration de Fez, par exemple, qui semble, du moins implicitement, accepter l'existence d'Israël. D'aucuns se demanderont pourquoi ils ne l'ont pas dit nettement et sans équivoque; pour ma part, je crois que cette déclaration nous laisse quelque raison d'espérer.

Je me garde bien de faire des prédictions, mais je puis, sénateurs, exprimer un autre espoir et souhaiter que l'OLP s'efforce de poursuivre une politique de modération pour la solution de ces difficultés. Nous croyons qu'il nous faut, aux niveaux appropriés, maintenir le contact avec l'OLP pour lui dire que, selon nous, il convient d'adopter la modération.

Je crois que la situation au Proche-Orient est assez trouble pour le moment, et qu'il faudrait être résolument optimiste pour y voir quelque progrès. On peut espérer, mais j'hésiterais à prédire que le progrès sera rapide. S'il y avait des retraits du Liban, je crois que cela pourrait faciliter les choses.

[*Text*]

be rapid. If we had withdrawals from Lebanon, that would be helpful.

Senator Murray: In connection with this counsel of moderation that we are pressing upon the PLO, would you be willing to meet with them during your visit to the Middle East?

Hon. Mr. MacEachen: No. I do not think I would meet with the PLO. I think that would accomplish what I do not want to accomplish, and that is to confer a form of political recognition on the PLO. If a minister of the Government of Canada met with Mr. Yasser Arafat, or a high level PLO person, such a meeting would carry this connotation, which I would not want to bestow at the present time.

Senator Murray: What countries will you be visiting, what is the purpose of your visit to the Middle East, and when is it taking place?

Hon. Mr. MacEachen: I expressed a hope, and elevated it to an intention. I would like to make a trip to the Middle East, and would like to make it in 1983, though not in the early part of this year. Obviously, I would include Israel and a number of Arab countries, probably Egypt and Saudi Arabia among others. I have not made any firm plans yet, nor have I asked to be received.

Senator Neiman: Mr. Chairman, the minister has mentioned that he would not wish to confer recognition on the PLO as the spokesmen for the Palestinians, yet we do want to support and encourage the idea that they be part of the negotiating group in the settlement, or hoped-for settlement, of the problems in the Middle East. You are obviously encouraging gradations of support which you are prepared to grant the PLO. You mentioned that Canada, at one level, has conferred with the PLO on occasion. Can you tell us at what level you have interchanges or contacts with the PLO? Is it on the level of your ministry and has this happened very frequently? Is it just to try to encourage them to form a larger negotiating team?

Hon. Mr. MacEachen: There have not been exchanges at the ministerial level. There have been exchanges between officials of the Department and PLO persons. They have been, as I understand it, fairly frequent.

Senator Neiman: Can you quantify that in any way? When you say "frequent," are you talking about four or forty over the past several years?

Hon. Mr. MacEachen: Over the past several years, I would say four would be on the low side. I do not authorize each individual contact; it is undertaken by officials, as appropriate. If a number could be applied to it, certainly four would be on the very low side. The question is, is it appropriate, in the pursuit of our objectives, to increase the frequency of these contacts; and is it appropriate to increase the level at which the contacts take place, short of any action to formulate recognition of the PLO as the sole representative of the Palestinians? That is a question which is very important to me.

[*Traduction*]

Le sénateur Murray: Étant donné que nous conseillons la modération à l'OLP, consentiriez-vous à rencontrer les représentants de cet organisme lors de votre visite au Proche-Orient?

L'honorable M. MacEachen: Non. Je crois que j'accomplirais ainsi ce que je me refuse à faire: conférer à l'OLP une certaine reconnaissance politique. C'est précisément ce que laisserait entendre toute rencontre entre un ministre du gouvernement du Canada et M. Yasser Arafat, ou une autre personne haut placée de l'OLP, ce que je me garderai bien de faire pour le moment.

Le sénateur Murray: Quand allez-vous au Proche-Orient, quels pays allez-vous visiter, et quel est le but de votre visite?

L'honorable M. MacEachen: J'ai exprimé un vœu que j'ai transformé en intention, sénateur. J'aimerais me rendre au Proche-Orient, en 1983, mais plutôt en fin d'année. Évidemment, je visiterais Israël et un certain nombre de pays arabes, l'Egypt et l'Arabie Saoudite entre autres. Je n'ai pas encore formulé de projets, je n'ai pas non plus cherché à être reçu par qui que ce soit.

Le sénateur Neiman: Monsieur le président, le ministre a dit qu'il ne souhaitait pas reconnaître l'OLP à titre de porte-parole des Palestiniens, et pourtant nous tenons à appuyer et entretenir l'idée que l'OLP participera aux négociations en vue du règlement de la situation au Proche-Orient. Vous êtes manifestement en faveur à l'OLP d'un appui progressif. Vous avez dit, je crois, que le Canada, s'était entretenu à l'occasion avec l'OLP, à un certain niveau. Pouvez-vous nous dire à quel niveau se sont situés ces pourparlers ou rapports avec l'OLP? Est-ce au niveau de votre ministère, et la chose s'est-elle produite souvent? Était-ce uniquement pour encourager l'OLP à former une équipe de négociations plus importante?

L'honorable M. MacEachen: Il n'y a pas eu d'échanges au niveau ministériel. Ces rapports ont eu lieu entre les hauts fonctionnaires du ministère et le personnel de l'OLP et je crois comprendre qu'ils ont été plutôt fréquents.

Le sénateur Neiman: Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par «fréquents»? S'agit-il de quatre fois, ou de quarante fois, au cours des quelques dernières années?

L'honorable M. MacEachen: Au cours des quelques dernières années, au moins quatre fois. Je ne donne pas mon autorisation à chaque fois; les échanges se font lorsque les hauts fonctionnaires le jugent à propos. S'il fallait donner un chiffre, celui de quatre serait sûrement minimum. La question qui se pose à moi, sénateur, est la suivante: convient-il, dans la réalisation de nos objectifs, de multiplier ces contacts; est-il approprié de les situer à un niveau plus élevé, sans poser de gestes qui équivaudraient à une reconnaissance de l'OLP comme unique représentant des Palestiniens? Cette question est pour moi très importante.

[*Text*]

Senator Neiman: You are still then considering changes or modifications in your present attitude? We have just heard testimony that there are something like 108 states that do now recognize the PLO as the spokesman for the Palestinians. A number of countries also support the idea of the Palestinians' right to self-determination including many of what we would consider our allies in Europe.

In the light of that, I am concerned about our own expressed flexibility of our approach as to whether they should be considered an independent state or not at some time in the future. Is there another step forward we can take? We have an obvious desire to encourage this process of negotiation and some resolution of the problem.

Hon. Mr. MacEachen: I should make it clear that I am not contemplating recommending that we change our present policy towards the PLO as such. To put it another way, I am not about to recognize the PLO in the way that I have described in my statement now, nor am I considering that. At the same time, because of the importance of the PLO in the Palestinian world, it is desirable for Canada, at an appropriate level, to maintain contacts in the way that I have mentioned. As you have intimated, senator, it may be useful to increase the level of contact, at the ambassadorial level, for example.

The Chairman: As a supplementary to Senator Neiman's question, the PLO is appearing at the moment, because of the forces in Lebanon, to be eschewing terrorism in favour of a more moderate approach. I read in the press yesterday a statement made at the Algiers meeting by the leader of their parliamentary group, who said that they did not want to destroy any state in the region including this one. These would appear to me to be actions on behalf of the PLO, which would justify, not a change in policy of recognition, but possibly an acceleration, in some degree, of the level of contacts you have with them in order to encourage them to continue down the path they are moving towards. Would that be a fair view in your approach?

Hon. Mr. MacEachen: I would, in general, agree with the view that it is necessary and desirable for Canada to be able to talk to the PLO at an appropriate level. Short of recognition, we should consider the frequency and the level at which we ought to consider upgrading the contact beyond its present status which, I understand, is usually below the ambassadorial level.

In response to the statement you read, senator, which says that they do not want to destroy any state in the region, it would be much better if it were put positively. It would give us much more confidence if the statement were: We are prepared to accept the existence, but there are reasons, I am sure, under current circumstances that that would be difficult for the PLO. However, I am not here to explain their views.

The Chairman: We have heard evidence on several occasions that there must be trade-offs.

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Si je comprends bien, vous envisagez donc de modifier encore votre attitude actuelle? Nous venons d'apprendre que quelque 108 pays reconnaissent déjà l'OLP comme porte-parole des Palestiniens. Un certain nombre d'autres appuient également l'idée du droit des Palestiniens à l'autodétermination, dont beaucoup sont considérés comme nos alliés en Europe.

Dans ces conditions, je m'inquiète un peu que nous en soyons encore à nous demander si les Palestiniens devront jour former un État indépendant. Pouvons-nous franchir un autre pas? Nous souhaitons évidemment encourager la bonne marche de ce processus de négociation en vue de la solution du problème.

L'honorable M. MacEachen: Je veux que l'on me comprenne bien: je n'ai pas l'intention de recommander que nous modifions notre politique actuelle à l'égard de l'OLP. Ou, pour m'exprimer autrement, je ne suis pas sur le point de reconnaître maintenant l'OLP, de la manière que j'ai décrite dans ma déclaration; ni n'en ai d'ailleurs l'intention. Mais d'autre part, à cause de l'importance du rôle joué par l'OLP dans le monde palestinien, il est désirable je crois que le Canada, à un niveau approprié, maintienne ses rapports dans le sens que j'ai précisé. Comme vous l'avez laissé entendre, sénateur, il pourrait être utile d'élever nos contacts au niveau d'ambassade, par exemple.

Le président: Ma question est complémentaire à celle du sénateur Neiman: l'OLP semble à ce moment, à cause des forces qui se trouvent au Liban, préférer au terrorisme une approche plus modérée. Le journal rapportait hier une déclaration faite à la réunion d'Alger par le chef de leur groupe parlementaire. Il a dit qu'ils ne voulaient pas détruire quelque État que ce soit dans la région, y compris celui-là. Ce geste de l'OLP pourrait justifier selon moi, non pas une modification de la politique d'accréditation, mais peut-être une certaine accélération des contacts que vous avez avec eux, en vue de les encourager à poursuivre dans la voie où ils se sont engagés. Serait-ce une façon d'agir conciliable avec votre approche?

L'honorable M. MacEachen: De façon générale, je conviens qu'il est nécessaire, voire souhaitable, que le Canada s'entretienne au niveau approprié avec l'OLP. Sans aller jusqu'à la reconnaissance, nous devrions considérer le nombre et le niveau d'entretiens souhaitables, comparativement au niveau actuel qui est, si j'ai bien compris, en deçà du niveau d'ambassade.

Pour répondre à la déclaration que vous avez lue, sénateur, où l'on dit qu'ils ne veulent pas détruire quelque État que ce soit dans la région, il aurait beaucoup mieux valu qu'ils s'expriment plus catégoriquement. Nous aurions plus confiance s'ils avaient déclaré: nous sommes disposés à accepter l'existence d'Israël, mais il y a sûrement des raisons, dans les circonstances actuelles, pour qu'il soit difficile à l'OLP de le faire. Toutefois, je ne suis pas ici pour expliquer leur façon de voir.

Le président: Selon des témoignages que nous avons entendus à plusieurs occasions, il doit y avoir des compromis.

[*Text*]

Senator Lapointe: When you have contacts with the PLO, are they through Arafat or at a lower level?

Hon. Mr. MacEachen: I do not have contacts with the PLO; they are at a lower level—if "lower" is a good word.

Senator Lapointe: What do you think of Arafat's declaration that he would withdraw his group, which is pro-Russian, from the PLO if the Arab summit were in favour of recognizing Israel? He does not want to recognize Israel himself, but the Arab summit is willing to recognize it.

Do you think there is hope for a settlement when the PLO wants the Gaza Strip, the West Bank and Jerusalem, although it would be difficult to imagine their demands being met? Arafat has categorically said that he does not want to recognize Israel at all. What is your view of Arafat's stubbornness?

Hon. Mr. MacEachen: I think, senator, we must be getting different signals from the PLO. When you talk about the various requirements that have been put forward by Mr. Arafat, of his conditions and his refusal to acknowledge Israel, I believe that at some point all of those issues have to be pulled together, wrapped together in the negotiations in which there is some simultaneous effort to resolve them. I have no doubt that in the minds of all there is a certain bargaining that they foresee will take place at the negotiating table, and probably they are not prepared to make all the moves that they might make in a negotiating situation. It has been a long-standing view of Canadian foreign policy that it would be a very positive development for the PLO to acknowledge the existence of Israel and its right to exist in security in the Middle East.

Senator Nurgitz: Mr. Minister, you indicated that one of the few things that Canada, not being a major player, can do is to counsel PLO contacts as much as possible to return to political solutions as opposed to—you did not say so, but as opposed to military or terrorist activities. I believe it was the foreign minister of Egypt who, in the course of his visit to Canada approximately two months ago, indicated that the whole of the military arm of the PLO had now been decimated in the Israeli invasion of Lebanon. Certainly, having been there, it seems to me that that was their military stronghold. Surely, then, as an outside observer, we should be pleased that the PLO no longer has that military option—in which case the invasion of Lebanon had some justification, certainly from an Israeli security standpoint. I would go one step further and say why are we deploring so much the terrible invasion of Lebanon?

Hon. Mr. MacEachen: I would find it difficult, in the light of events that have developed since the invasion of Lebanon, to find any justification for the situation, either in what has happened in Lebanon itself or from the viewpoint of the stabilizing influence it has had on the Middle East. One could question whether security has been in any way enhanced by this activity.

[*Traduction*]

Le sénateur Lapointe: Lorsque vous avez des contacts avec l'OLP, est-ce par l'entremise d'Arafat ou à un niveau inférieur?

L'honorable M. MacEachen: Je n'ai pas de contacts avec l'OLP; mes contacts se font à un niveau «inférieur», si je puis m'exprimer ainsi.

Le sénateur Lapointe: Que pensez-vous de la déclaration d'Arafat selon laquelle il retirerait de l'OLP son groupe, qui est pro-russe, si le sommet arabe décidait de reconnaître Israël? Personnellement, il ne veut pas reconnaître Israël, mais le sommet arabe est disposé à le faire.

Pensez-vous qu'on peut espérer un règlement dans la mesure où l'OLP veut la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem? On peut difficilement imaginer que ses demandes seront acceptées. Arafat est catégorique: il ne veut absolument pas reconnaître Israël. Que pensez-vous de l'entêtement d'Arafat?

L'honorable M. MacEachen: Je pense, sénateur, que nous devons recevoir des signaux différents de l'OLP. Lorsque vous parlez des divers exigences formulées par M. Arafat, de ses conditions et de son refus de reconnaître Israël, je pense qu'à un moment donné, toutes ces questions doivent être rassemblées dans les négociations, où sont déployés des efforts simultanés pour trouver une solution. Je ne doute pas que tous entrevoient qu'il y aura un certain marchandage à la table des négociations; ils ne sont probablement pas disposés à faire tout ce qu'ils pourraient dans ce cadre. Mais depuis longtemps, la politique étrangère du Canada considère qu'il serait très positif que l'OLP reconnaisse l'existence d'Israël et son droit de vivre en sécurité au Proche-Orient.

Le sénateur Nurgitz: Monsieur le ministre, vous avez laissé entendre que le Canada n'étant pas une partie importante, l'une des rares choses qu'il pouvait faire, c'était de conseiller le plus possible les représentants de l'OLP de retourner à des solutions politiques, par opposition—vous ne l'avez pas dit—aux activités militaires ou terroristes. Je crois que c'est le ministre des Affaires étrangères de l'Egypte qui, pendant sa visite au Canada il y a quelque deux mois, a laissé entendre que toutes les forces militaires de l'OLP avaient été décimées lors de l'invasion du Liban par Israël; j'y suis allé et il me semble que c'était leur château fort militaire. En tant qu'observateurs étrangers, nous devrions, certes, nous féliciter de ce que l'OLP n'ait plus cette option militaire et en ce sens, l'invasion du Liban présente un intérêt, chose certaine du point de vue de la sécurité d'Israël. J'irais encore plus loin et demanderais pourquoi nous déplorons à ce point la terrible invasion du Liban?

L'honorable M. MacEachen: Face à ce qui s'est produit depuis, je trouve difficile d'y voir un intérêt ou une influence stabilisatrice sur le Proche-Orient. Je crois qu'on pourrait se demander si la sécurité en a vraiment été améliorée.

[*Text*]

Senator Nurgitz: Surely northern Israel has been spared the constant attacks by the PLO in what is southern Lebanon. My point simply is this: Being told by someone like the Egyptian foreign minister that the PLO is no longer a military force, that they have been wiped out as a military force—assuming that statement to be correct—surely that is a helpful matter, because it is consistent with the kind of counsel we would like to give the PLO, namely, to return to political activity.

Hon. Mr. MacEachen: I would comment that there is a good deal of evidence to indicate that before the invasion of Lebanon the cease-fire had held pretty well for the preceding year. The security consideration may not be as visible or as obvious as you seem to think, or as your statement might imply. Without taking issue with the statement of the minister from Egypt—I do not recall his making that statement, but I do not dispute that he made it—I would probably add that the PLO today is quite likely stronger than or as strong, in the minds and hearts of Palestinians, as it ever was, and perhaps its effectiveness as a political force has been enhanced. That is all I want to say on that point, because it could lead to a number of other comments that one could make about all the killing, the hatred and the bitterness that is bound to flow into the future from what happened in Lebanon.

I expressed my views about the invasion very clearly to Mr. Shamir in New York and he was quite forcible in his views on the other side. I understand that Israel has put forward views which we do not share on that point.

The Chairman: Honourable senators, as I mentioned earlier, the minister has an appointment with the Prime Minister. Perhaps we should not keep him waiting any longer. We appreciate your coming here this morning, Mr. Minister, your opening statement and your answers to questions. I believe that Mr. Shenstone will be available to stay for further questions.

Mr. Michael Shenstone, Assistant under Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs, Department of External Affairs: Mr. Chairman, I have an official luncheon for a visiting delegation in about 15 minutes.

The Chairman: We will use whatever time we can to complete the questioning. Subject to that, I thank the minister for coming. When the study is completed, we hope, Mr. Minister, that our report will be of some assistance to your department, and in finding our way in the future in this difficult but important area.

Hon. Mr. MacEachen: Thank you, Mr. Chairman and honourable senators.

Senator Yuzyk: Mr. Chairman, I believe the minister stated that Canada advocated full autonomy and self-government for the Palestinians. In the negotiations that will be taking place, this matter of the first stage of autonomy will be discussed. My question is this: How far is Canada prepared to go in supporting elections for the Palestinians? My further question is: Should these elections be supervised by a UN team, and if

[*Traduction*]

Le sénateur Nurgitz: Mais le Nord d'Israël n'a pas subi les attaques constantes de l'OLP à partir du Sud Liban. Voici à quoi je veux en venir. Le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte a déclaré que l'OLP n'était plus une force militaire, qu'elle avait été supprimée en tant que force militaire. En présumant que ce soit exact, c'est certainement très utile et conforme au type de conseil que nous aimerions donner à l'OLP, c'est-à-dire qu'elle reprenne une activité politique.

L'honorable M. MacEachen: Il y a beaucoup de preuves qui montrent qu'avant l'invasion du Liban, le cessez-le-feu avait été assez bien respecté l'année précédente. L'aspect de la sécurité n'est peut-être pas aussi visible ou évident que vous semblez le penser ou le laisser entendre par votre déclaration. Sans vouloir contester la déclaration du ministre égyptien—je ne me rappelle pas qu'il l'ait faite, mais je ne la conteste pas—j'ajouterais que l'OLP est aujourd'hui probablement plus forte ou aussi forte que par le passé dans l'esprit et dans le cœur des Palestiniens, et que son efficacité en tant que force politique est peut-être encore plus grande. C'est tout ce que je voulais dire à ce sujet, qui pourrait nous amener à d'autres commentaires sur ce qu'on pourrait faire relativement aux meurtres, à la haine et à l'amertume qu'engendreront les événements du Liban.

A New York, j'ai exprimé très clairement mes points de vue sur l'invasion à M. Shamir et il m'a exposé les siens avec beaucoup de force. Je crois comprende qu'Israël a exprimé des opinions que nous ne partageons pas à ce sujet.

Le président: Honorables sénateurs, comme je l'ai déjà mentionné, le ministre a rendez-vous avec le premier ministre. Nous ne devrions peut-être pas le faire attendre davantage. Nous apprécions votre comparution ici ce matin, monsieur le ministre, ainsi que votre déclaration préliminaire et vos réponses. Je crois que M. Shenstone pourra rester pour répondre aux autres questions.

M. Michael Shenstone, sous-secrétaire d'État adjoint, bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient, ministère des affaires extérieures: Monsieur le président, j'ai un déjeuner officiel avec une délégation étrangère dans environ 15 minutes.

Le président: Nous prendrons le temps que nous pourrons pour terminer l'interrogatoire. Je remercie encore une fois le ministre de sa visite. Quand l'étude sera terminée, nous espérons, monsieur le ministre, que notre rapport sera d'une quelconque utilité pour votre ministère et qu'il nous aidera à trouver la voie à suivre dans ce secteur difficile mais important.

L'honorable M. MacEachen: Merci, monsieur le président et honorables sénateurs.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le président, je crois que le ministre a dit que le Canada avait préconisé l'autonomie complète et l'autodétermination des Palestiniens. Dans les négociations qui auront lieu, on discutera de cette première étape de l'autonomie. Voici mes deux questions: premièrement, jusqu'à quel point le Canada est-il disposé à appuyer des élections pour les Palestiniens et deuxièmement, ces élections

[*Text*]

that is not possible, will Canada join any other international team to supervise those elections?

The Chairman: Excuse me, Senator Yuzyk. Do you mean elections to be held on the West Bank?

Senator Yuzyk: Yes, Mr. Chairman, because that is where the autonomy would be given.

Mr. Shenstone: As you know, the concepts of autonomy and Palestinian self-government are part of the Camp David framework. It is envisaged that there should be elections of a self-governing authority after negotiations are carried out. That is all part of the Camp David script. Those elections would be envisaged to take place under the Camp David transitional regime for the West Bank, if that can be agreed upon. There are sometimes suggestions—and I think you heard this during your deliberations—for a rather different type of election, namely, an election to determine whom the Palestinians residing in the occupied territories would wish to have represent them on the negotiations for a final settlement. The vexed question of whether they, if given the free choice, would elect to have the PLO as their legitimate representative, comes to the fore.

I do not think I can say anything useful on the part of the government that would go beyond the remarks the Prime Minister made in answer to a question on that a month ago. His answer really focused on the elections concerning autonomy and self-government under the Camp David Accord. The other aspect has not been addressed by the government, and there have been no pronouncements of policy.

Senator Yuzyk: Has the Israeli government expressed any opinion regarding such an election for Palestinians to decide on who is to represent them in the negotiations?

Mr. Shenstone: No, I am not aware that it has, but I could be wrong. I think I am correct also in saying that no state which is a direct participant in this conflict or dispute, nor, indeed, the PLO, has made this formal suggestion. Currently that is not a part of the active political dialogue among the states and movements in the area.

Senator Neiman: I understand that Mr. Begin has said that he does not have to—and this is a quotation—"annex Judea and Samaria because they already belong to Israel." I wonder if Mr. Shenstone could tell us what the opinion of the Department of External Affairs is on international law regarding the West Bank—that is, what country, if any, has the legal claim to the West Bank?

Mr. Shenstone: Our position is as indicated by the United Nations Security Council Resolution 242—that they are occupied territories—but we have not given any opinion, nor have any other countries, as to whom they legitimately belong to now. The important thing is that there sould be Israeli withdrawal from the occupied territories, using the phraseology of the resolution, and that their status should be determined in negotiations.

[*Traduction*]

devraient-elles être supervisées par une équipe de l'ONU et, si ce n'est pas possible, le Canada s'unira-t-il à quelque autre équipe internationale pour le faire?

Le président: Excusez-moi, sénateur Yuzyk. Voulez-vous dire des élections en Cisjordanie?

Le sénateur Yuzyk: Oui, monsieur le président, car c'est là que l'autonomie serait accordée.

M. Shenstone: Comme vous le savez, les notions de l'autonomie et de l'autodétermination des Palestiniens font partie de l'accord-cadre de camp David. Après les négociations, on élirait un gouvernement local. Tout cela fait partie du scénario de Camp David. Ces élections se dérouleraient dans le cadre du régime transitoire de Camp David prévu pour la Cisjordanie si l'on peut parvenir à une entente à ce sujet. On propose parfois—et je pense que vous en avez entendu parler pendant vos délibérations—un type d'élection différent, c'est-à-dire une élection visant à déterminer par qui les Palestiniens résidant dans les territoires occupés voudraient se faire représenter aux négociations en vue d'un règlement final. Se pose alors la question épineuse de savoir s'ils choisiraient l'OLP.

Je ne pense pas pouvoir ajouter quoi que ce soit au nom du gouvernement à ce qu'a dit le premier ministre en réponse à une question qui lui a été posée il y a un mois. Sa réponse portait essentiellement sur les élections relatives à l'autonomie et à l'administration locale prévue dans l'accord de Camp David. L'autre aspect n'a pas été traité par le gouvernement et il n'y a pas eu de déclaration de principe.

Le sénateur Yuzyk: Le gouvernement israélien a-t-il exprimé une opinion sur la possibilité de tenir une élection pour que les Palestiniens choisissent un représentant aux négociations?

M. Shenstone: Non, que je sache, mais je fais peut-être erreur. Je pense aussi qu'aucun État directement partie à ce conflit ou différend ni l'OLP ne l'ont proposé officiellement. Actuellement, cela ne fait pas partie du dialogue politique actif entre les États et les mouvements du secteur.

Le sénateur Neiman: Je crois comprendre que M. Begin a dit qu'il n'avait pas, et je cite: «annexer la Judée et la Samarie, qui appartiennent à Israël». Je me demandais si M. Shenstone ne pourrait pas nous dire quelle est l'opinion du ministère des Affaires extérieures sur la Cisjordanie du point de vue du droit international, c'est-à-dire quel pays a légalement droit à la Cisjordanie?

M. Shenstone: Notre position est celle énoncée dans la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, c'est-à-dire qu'il s'agit de territoires occupés; mais nous n'avons pas donné d'opinion—ni aucun autre pays—sur la question de savoir à qui ces territoires appartiennent légitimement. L'important, c'est qu'Israël devrait se retirer des territoires occupés, pour utiliser les termes de la résolution, et que le statut de ces territoires devrait être déterminé au cours des négociations.

[*Text*]

Senator Neiman: Mr. Shenstone, on a point of clarification; is it the position that, rather than have international law try to determine the status of the West Bank, it would be better to say, "Well, it is there, and we will try to work this out through negotiation or agreement among whatever countries appear to have an interest in it." Is that the better way, or has any attempt been made to suggest that it should be determined in the first instance as a prelude to negotiations?

Mr. Shenstone: I do not think that international law, the international legal apparatus or the International Court of Justice would give any clear guide on that. I do not think any other state has suggested that, either. Jordan, or course, has advanced a claim, or did advance a claim, to that territory, but I do not know what the status of that claim is now. I do not think the international legal apparatus alone, unaccompanied by negotiations, would really arrive at a way out of this dilemma.

Senator Stollery: May I ask a question supplementary to Senator Neiman's? This whole subject becomes very arcane, but I had thought that the West Bank would, naturally, be occupied Jordanian territory. It was Jordanian territory before the war. I understood it to be Jordanian territory before the war of 1967.

The Chairman: I thought it was a trusteeship situation.

Senator Stollery: I had thought it was part of Jordan. Perhaps you can enlighten me on this. I had always thought that, it being part of Jordan, it would, by the nature of things, be occupied Jordanian territory.

Mr. Shenstone: It is an arcane subject. It is terrible that such an arcane subject has led to such bloodshed and suffering, but the point is that Jordan, around 1949, being already in the military occupation of it after the Arab/Israeli hostilities of the first round ended, did make a claim and announced its integration into Jordan. That particular claim was neither denied nor formally recognized by most states, including Canada.

Senator Stollery: It strikes me that we were originally dealing with Palestine-mandated territory, and Trans-Jordan. When Israel was formed up, the West Bank belonged to the Palestine mandated territory. The mandate seemed to come to an end when the British decided to sail out. The war started and then the Jordanians crossed the Jordan in the course of the conflict. As a result, the front became the border through Jerusalem. Reading the newspapers at the time, it seemed to me that that was the situation. So that front became the border and did it not remain the border until 1967? Obviously, there is a dispute as to ownership of the West Bank. I had always thought that since it became the front it belonged to Trans-Jordan, which later became Jordan?

Mr. Shenstone: I am not an international lawyer. As you say, the front became, in the jargon of the trade, armistice lines. They were not borders. They were armistice lines agreed upon and defined in armistice agreements which were not peace treaties. So those agreements cannot be adduced legally

[*Traduction*]

Le sénateur Neiman: Monsieur Shenstone, j'aimerais éclaircir un point. Estimez-vous que plutôt que de déterminer le statut de la Cisjordanie en fonction du droit international, il serait préférable de procéder par voie de négociation ou d'accords entre les pays intéressés? Est-ce le meilleur moyen de procéder ou propose-t-on de prendre une décision en tant que prélude aux négociations?

M. Shenstone: Je ne pense pas que le droit international ni l'appareil juridique international ou la cour de justice internationale fourniraient de claires indications à ce sujet. Je ne pense pas non plus qu'un autre État l'ait proposé. Évidemment, la Jordanie revendique ou a revendiqué le droit à ce territoire, mais je ne sais pas où en est rendue cette question. Je ne pense pas que sans les négociations, l'appareil juridique international permette à lui seul de régler ce dilemme.

Le sénateur Stollery: Permettez-moi de poser une question qui s'ajoute à celle du sénateur Neiman. Je dois dire que toute cette question devient très obscure, mais j'aurais pensé que la Cisjordanie occupait naturellement le territoire de la Jordanie. C'était le territoire de la Jordanie avant la guerre. Je croyais comprendre que c'était le territoire de la Jordanie avant la guerre de 1967.

Le président: Je pensais que c'était une tutelle.

Le sénateur Stollery: Je pensais qu'elle faisait partie de la Jordanie. Vous pourriez peut-être m'éclairer sur ce point. J'ai toujours pensé qu'en tant que partie de la Jordanie, elle occupait naturellement le territoire de la Jordanie.

M. Shenstone: C'est une question obscure. Il est terrible qu'une question aussi obscure ait fait couler tant de sang et causer tant de souffrances. Mais le fait est que la Jordanie occupait déjà la Cisjordanie après la fin des premiers affrontements entre les Arabes et les Israéliens et qu'elle a revendiqué ce territoire et en a annoncé l'intégration. Je pense que c'était vers 1950. Cette revendication n'a pas été rejetée, ni officiellement reconnue, par la majorité des États, y compris le Canada.

Le sénateur Stollery: Ce qui me frappe, c'est qu'au début, nous parlions de la Transjordanie et du territoire sous mandat qu'était la Palestine. Quand Israël a été créé, La Cisjordanie appartenait au territoire sous mandat qu'était la Palestine. Le mandat semble avoir pris fin quand la Grande-Bretagne a décidé de se retirer. La guerre a commencé et les Jordaniens ont traversé le Jourdain au cours du conflit. Le front est donc devenu la frontière passant par Jérusalem. D'après les journaux de l'époque, il m'a semblé que telle était la situation. Ce front est devenu la frontière et ne l'est-il pas resté jusqu'en 1967? De toute évidence, il existe un différend quant à savoir à qui appartient réellement la Cisjordanie. J'ai toujours pensé que depuis qu'elle était devenue le front, elle appartenait à la Transjordanie, qui est ensuite devenue la Jordanie?

M. Shenstone: Je ne suis pas spécialiste du droit international. Comme vous dites, cette ligne était celle de l'armistice; c'était, dans le jargon du métier, des lignes d'armistice. Il ne s'agissait pas de frontières, mais de lignes d'armistice convenues et définies dans des accords d'armistice et non pas dans

[*Text*]

to prove to an international court that the territory belongs to somebody in particular.

I would emphasize that I am not a lawyer and that these things have been the subject of a great deal of legal debate. The important point, though, is to say again what I have said in answer to your colleague; that the legal avenue itself does not help. We have here a situation on the ground. The United Nations has described these territories as occupied territories, not occupied, for example, Jordanian territories. In fact, the Gaza was not claimed by Jordan at all, but that is another issue. Nobody has claimed sovereignty over that area. So it is something of a legal confusion.

The Chairman: At the beginning of these hearings some maps were produced relative to this matter, but I confess that it is still hazy in my mind. My best recollection is that when the UN first partitioned Palestine in 1947, according to the map produced before the committee, a copy of which I have in front of me, basically the West Bank and the Gaza were the Arab states, as opposed to the old boundaries of Israel as a Jewish state. So I do not think that it was specifically part of Jordan.

Senator Stollery: It was Trans-Jordan and Palestine.

The Chairman: Palestine was divided into an Arab State and a Jewish State. Is that not as close as you can get to a beginning?

Mr. Shenstone: It is even obscure there. The United Nations passed a resolution which declared the mandate—

Senator Stollery: The old Turkish Empire mandate?

Mr. Shenstone: Yes, the mandate which was given to Britain after World War I. The UN declared the mandate at an end and declared the division of that mandated territory into a Jewish State and an Arab State with those boundaries on the map which the chairman has, which are not quite what the 1967 boundaries were. But the Arab countries, certainly the Arab speaking inhabitants of Palestine at that point, did not accept the UN Gen Assembly resolution—it was not a Security Council resolution—and that was that. So the Arab state was never even formed in embryo.

Senator Stollery: Of course the war started immediately.

Mr. Shenstone: In fact, there was fighting even before the mandate technically ended, as the Arab speaking inhabitants of Palestine started to resist what they saw coming.

Senator Stollery: Mr. Chairman, I brought this matter up because it seems to me to be important relative to another question asked, which is one of the prime questions, the question of the elections, whom they are electing both to what and for what. As the whole situation lies in a legal land of zombies, it is hard for Canada to have a position on whom the Palestinians should be electing and for what, since at this point they do not exist as a legal entity.

[*Traduction*]

des traités de paix. Ces accords ne peuvent donc être invoqués pour prouver à une cour internationale que le territoire appartient à tel ou tel groupe.

Je souligne que je ne suis pas avocat et que ces questions font l'objet de nombreux débats juridiques. L'important, cependant, c'est de répéter ce que j'ai répondu à votre collègue, à savoir qu'en soi, l'option juridique n'aide pas. Nous avons ici une situation de fait. Les Nations unies ont décrit ces territoires comme des territoires occupés et non pas comme des territoires jordaniens occupés, par exemple. En fait, la bande de Gaza n'a pas été réclamée par la Jordanie, mais c'est là une autre question. Personne n'a revendiqué le contrôle de ce secteur. Il y a donc confusion juridique.

Le président: Au début des audiences, des cartes nous ont été présentées à ce sujet mais j'avoue que c'est encore flou dans mon esprit. Ce dont je me souviens le mieux, c'est qu'à l'époque où les Nations unies ont pour la première fois divisé la Palestine en 1947, d'après la carte présentée au Comité, dont j'ai devant moi copie, la Cisjordanie et la bande de Gaza étaient des états arabes par opposition aux vieilles frontières d'Israël en tant qu'État juif. Je ne pense donc pas que c'était partie intégrante de la Jordanie.

Le sénateur Stollery: C'était la Transjordanie et la Palestine.

Le président: La Palestine a été partagée en deux États, l'un arabe et l'autre juif. N'est-ce pas déjà le meilleur début possible?

M. Shenstone: Oui, mais il reste obscur. Les Nations unies ont voté une résolution qui déclarait le mandat . . .

Le sénateur Stollery: Le mandat de l'ancien empire turc?

M. Shenstone: Oui, le mandat qui avait été donné à la Grande-Bretagne après la Première guerre mondiale. L'ONU a déclaré que le mandat était expiré et a partagé ce territoire sous mandat en un État juif et un État arabe dont les frontières apparaissent sur la carte qu'a le président et qui ne sont pas celles de 1967. Mais les pays arabes ou du moins les résidents de langue arabe de la Palestine à cette époque, pour autant qu'on puisse en juger, ont rejeté la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies—ce n'était pas une résolution du Conseil de sécurité—un point c'est tout. L'État arabe n'a donc jamais été créé.

Le sénateur Stollery: Bien sûr, la guerre a commencé immédiatement.

M. Shenstone: En fait, les combats ont débuté avant même l'expiration du mandat. C'est, je crois, le 16 mai 1948 que les résidents de la langue arabe de la Palestine ont commencé à résister au régime qui s'annonçait.

Le sénateur Stollery: Monsieur le président, j'ai soulevé cette question parce qu'elle me semble importante et se rattache à une autre question posée plus tôt, au sujet des élections, des candidats et de leur mandat. La situation est tellement confuse que le Canada aurait beaucoup de mal à décider qui les Palestiniens doivent élire et quel sera leur mandat puisque, à l'heure actuelle, il n'existe aucune entité juridique.

[*Text*]

Mr. Shenstone: We, like any other member of the international community, can if we so choose express views on the matter. Nobody has to listen to us but we have as much right as anybody else to offer a view about a solution. We have offered some views. Other countries have offered more detailed and/or different views. I don't think we need feel inhibited by the legal obscurity of the situation.

Senator Stollery: It is the legal obscurity of the situation that gives the Israelis more arguments than they normally might have in opposing the various forms of elections on the West Bank. In other words, the West Bank people cannot say, "Well, we want to elect representatives as a state", which they were but they were not. They cannot elect representatives to anything, so the major issue becomes this question of the mayors and whether or not they are allowed to elect representatives to the Palestinian Organization.

Senator Bosa: It seems to me that there is an impasse in the Middle East that requires a bold initiative such as Sadat took when he flew to Jerusalem, which resulted in the Camp David accord and the return of the Sinai Peninsula without fighting. Since Israel is the undisputed military power in the area and has within its control the West Bank and Gaza or, in other words, holds all the cards, do you not think that if Begin went and saw King Hussein and said, "Look, these are the conditions and this is what we should do to arrive at a settlement and to resolve this dispute"—

The Chairman: Senator Bosa, that is the type of proposal that politicians can make but civil servants cannot.

Senator Bosa: It seems to me that Israel would have nothing to lose in this case because if King Hussein does not agree with whatever position is taken by Begin, Begin loses nothing. At least, such action would be in favour of the public relations battle which, at the present time, Israel appears to be losing.

Mr. Shenstone: We can all hope that someone will be forthcoming with a gesture such as Sadat made and which was accepted by the Israelis. We can hope, but, frankly, we cannot expect that to happen in the present climate. If Prime Minister Begin went to Amman with his position for a final settlement still as defined in public, and as the minister referred to it, although I cannot remember the specific terms, to the general effect that control over the occupied territories will never be abandoned, I doubt that they would let the aircraft land.

Senator Stollery: They would shoot it down.

Mr. Shenstone: They would not let him land with that position. In any event, that is useless speculation. We certainly hope, as was said earlier, that the Arab leaders will make much clearer their own willingness to live with an Israel, even if at the same time they have their own conditions for it which would have to be negotiated. So far, their position has been rather ambiguous.

[*Traduction*]

M. Shenstone: Nous, comme tout autre membre de la collectivité internationale, pouvons, si nous le désirons, exprimer notre avis à ce sujet. Nous ne pouvons obliger quiconque à nous écouter mais nous avons le même droit que tous les autres de proposer une solution. Nous avons exprimé notre avis. D'autres pays ont offert des opinions détaillées ou différentes. Je ne crois pas que nous devions nous sentir gênés par la complexité de la situation sur le plan juridique.

Le sénateur Stollery: Mais c'est justement cette complexité juridique qui donne aux Israéliens davantage d'arguments qu'ils n'en auraient normalement pour s'opposer aux divers modes d'élection en Cisjordanie. Autrement dit, les habitants de la Cisjordanie ne peuvent pas dire qu'ils veulent, en tant qu'État, élire leurs propres représentants puisqu'ils ne sont pas un État. Ils ne peuvent pas élire des représentants à un corps quelconque et la question fondamentale devient donc de savoir si les maires peuvent ou non élire des représentants à l'organisation palestinienne.

Le sénateur Bosa: Il me semble que l'impasse au Moyen-Orient nécessite une initiative mardie comme celle qu'a prise M. Sadate lorsqu'il s'est envolé vers Jérusalem, initiative qui s'est soldée par les accords de Camp David et la restitution, sans combats, de la péninsule du Sinaï. Puisque Israël reste la puissance militaire incontestée de la région et qu'il a le contrôle de la Cisjordanie et de la bande de Gaza—autrement dit qu'il détient tous les atouts—ne croyez-vous pas que si M. Begin rencontrait le Roi Hussein et lui disait: "Voici les conditions que nous posons et ce que nous devons faire pour régler ce conflit" . . .

Le président: Sénateur Bosa, c'est le genre de proposition que peuvent formuler les politiciens mais pas les fonctionnaires.

Le sénateur Bosa: Mais il me semble qu'Israël n'aurait rien à perdre dans ce cas puisque, si le Roi Hussein refuse de rallier la position prise par M. Begin, celui-ci ne perd rien. Pareille démarche agirait tout au moins sur l'opinion publique qui semble, à l'heure actuelle, dirigée contre Israël.

M. Shenstone: Nous pouvons tous espérer que quelqu'un posera un geste comparable à celui de M. Sadate et qui a été bien accueilli par les Israéliens. Nous pouvons espérer, mais en toute franchise, nous ne pouvons compter là-dessus dans le climat actuel. En fait, si le premier ministre Begin se rendait à Amman pour présenter, en vue d'un règlement final, la position qu'il a rendue publique et qu'a expliquée le ministre, j'oublie les termes exacts, à savoir que le contrôle sur les territoires occupés ne sera jamais abandonné, je crois que l'avion ne se poserait jamais.

Le sénateur Stollery: Il serait descendu.

M. Shenstone: M. Begin ne pourrait jamais atterrir pour présenter une telle position. De toute façon, ce n'est que vaine spéculation. Nous espérons certainement, comme nous l'avons dit plus tôt, que les dirigeants arabes diront clairement qu'ils sont disposés à vivre avec l'État d'Israël, même si, en même temps, ils n'ont pas encore négocié les conditions qu'ils proposeraient. Jusqu'à maintenant, toutefois, leur position est plutôt ambiguë.

[*Text*]

At the same time we hope that Israel will see its way clear to abandoning some of the more extreme positions it has taken. Obviously, we are caught in a vicious circle, with the Arabs unwilling to make that kind of gesture because Israel has done something or has said something or is doing certain things and with the Israelis arguing that they are doing certain things but see no reason to do anything different because the Arabs will not make their own position clear.

It is a question of how to break that deadlock. Obviously that is the key problem. It is easy enough to define the deadlock, but how to get out of it is not so easy. The Reagan initiative seems to have offered some good possibilities and we still hope that action along those lines might form something around which an agreement could coalesce. That is a hope, but I would not go any further than that right now.

The Chairman: Thank you, Mr. Shenstone. You have been most informative and interesting.

Honourable senators, the committee will now adjourn.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Nous espérons aussi qu'Israël décidera d'abandonner les positions extrêmes qu'il a adoptées. Évidemment, nous sommes pris dans un cercle vicieux, où les Arabes refusent de faire un tel geste parce qu'Israël agit de telle façon ou dit telle chose, et où les Israéliens prétendent qu'ils ont fait des concessions mais qu'ils ne peuvent en faire plus parce que les Arabes n'ont pas précisé leur propre position.

Il faut trouver le moyen de sortir de l'impasse. C'est là évidemment le problème clé. Il est assez facile de décrire l'impasse mais le moyen d'en sortir n'est pas si facile à trouver. L'initiative de M. Reagan semblait offrir de bonnes possibilités et nous espérons toujours qu'une proposition semblable pourrait servir de base à un accord. Voilà l'espoir que nous entretenons, mais nous ne pouvons pour l'instant en faire plus.

Le président: Merci, monsieur Shenstone. Votre présentation a été très instructive et très intéressante.

Honorables sénateurs, le Comité s'ajournera maintenant.

Le Comité suspend ses travaux.

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable Allan J. MacEachen, P.C., Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs.

L'honorable Allan J. MacEachen, c.p., vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Michael Shenstone, Assistant Under-Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs.

M. Michael Shenstone, sous-secrétaire d'État adjoint, Bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient.

Issue No. 38

Fascicule n° 38

Fifteenth Proceedings on:

Quinzième fascicule concernant:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir au verso)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable Allan J. MacEachen, P.C., Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs.

L'honorable Allan J. MacEachen, C.P., vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Michael Shenstone, Assistant Under-Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs.

M. Michael Shenstone, sous-secrétaire d'État adjoint, Bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, March 1, 1983

Issue No. 38

Fifteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mardi 1er mars 1983

Fascicule nº 38

Quinzième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

28054—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, Le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Charles Lussier
Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 1, 1983
[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4:10 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Bosa, Buckwold, Graham, Hicks, Lapointe, Macquarrie, McElman, Thompson and van Roggen. (10)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Charbonneau.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Mr. Joseph P. Husny, Chairman of the Board and Chief Executive Officer, MIRON Inc.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witness who made a statement and then answered questions put to him by members of the Committee.

At 6:00 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 1er MARS 1983
[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 6 h 10 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Asselin, Bosa, Buckwold, Graham, Hicks, Lapointe, Macquarrie, McElman, Thompson et van Roggen. (10)

Présent mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Charbonneau.

Aussi présente: Du Centre parlementaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoin:

M. Joseph P. Husny, président du conseil d'administration et administrateur en chef, MIRON Inc.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente le témoin qui fait une déclaration préliminaire et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Comité.

A 18 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 1, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, the committee is continuing its study of Canada's relations with countries of the Middle East and North Africa. We are pleased to have with us this afternoon Mr. Joseph P. Husny who is the chairman and chief executive officer of Miron Inc. of Montreal. Mr. Husny has had extensive business experience with the Middle East and will be able to give us a most useful background of Canadian business approaches there, how better to penetrate the Middle East markets, the current Canadian commercial policy towards that region, as he sees it, and whether there could be improvements to that policy.

Mr. Husny is a Canadian citizen, born in Syria. He attended the University of Lausanne and has a Master's Degree in public and private accounting. He is a member of the Stanford Research Institute. He is the author of, among other things, a book called *Finance and Management*. He has occupied directorships in banking, in manufacturing and trading companies in Syria, Lebanon, Saudi Arabia, Switzerland and in the United States and Canada.

Before going to his present company, Mr. Husny was president of Redec (Canada) Research and Development. His present company does substantial business with countries in the Middle East.

I wish to remind honourable senators that on Thursday at 11.15 a.m., the Palestinian Association in Canada will be appearing before this committee. That will be an important meeting, and I hope you will all be able to attend.

Senator Macquarrie has agreed to lead off the questioning this afternoon, but I will first call on Mr. Husny to make his opening presentation

Mr. Joseph P. Husny, Chairman and Chief Executive Officer, Miron Inc.: Thank you, Mr. Chairman. Honourable senators, it is a pleasure to appear before you this afternoon. As requested, I will make some opening remarks which, I hope, will be of some meaningful interest to some of you. I would like to point out two or three things of general interest concerning the relationship between the Arab world and Canada. There are so many misconceptions about the Arab world as perceived by Canadians that, at the outset, I would like to insist upon two or three factual elements.

The Arab world as depicted in Hollywood movies does not exist. That is long gone from all facets and aspects of life. The Arab countries today may or may not be developing, depending on the countries one looks at. Nevertheless, most Arab countries are part of the twentieth century, and are industialized and civilized.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 1er mars 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, le Comité poursuit l'étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Nous avons le plaisir d'accueillir cet après-midi M. Joseph P. Husny, président-directeur général de Miron Inc. de Montréal. M. Husny a une vaste expérience commerciale du Proche-Orient et pourra, j'en suis sûr, nous renseigner très utilement sur les pratiques commerciales du Canada au Proche-Orient, sur la meilleure façon de prendre pied sur ces marchés, sur la politique commerciale canadienne actuelle au regard du Proche-Orient telle qu'il la voit et sur l'opportunité d'améliorer cette politique.

M. Husny est un citoyen canadien, né en Syrie. Il a fréquenté l'Université de Lausanne et obtenu une maitrise en comptabilité publique et privée. Il est membre de l'Institut de recherche Stanford, a publié, entre autres, un livre intitulé *Finance and Management,* et a occupé divers postes de direction dans des banques et des sociétés manufacturières et commerciales en Syrie, au Liban, en Arabie saoudite, en Suisse, aux États-Unis et au Canada.

Avant d'entrer dans la société où il travaille actuellement, M. Husny était président de Redec (Canada) Research and Development. Sa société actuelle effectue d'importantes transactions commerciales avec les pays du Proche-Orient.

Je désire rappeler aux honorables sénateurs que jeudi, à 11 h 15, la Palestinian Association in Canada comparaîtra devant notre Comité. Ce sera une réunion importante et j'espère que vous pourrez tous y assister.

Le sénateur Macquarrie a accepté de commencer l'interrogation des témoins cet après-midi, mais je demanderai d'abord à M. Husny de faire sa déclaration préliminaire.

M. Joseph P. Husny, président-directeur général, Miron Inc.: Merci monsieur le président et honorables sénateurs. C'est un plaisir pour moi que de comparaître devant vous cet après-midi. Comme on me l'a deamandé, je vais commencer par vous faire une déclaration préliminaire qui, je l'espère, intéressera certains d'entre vous. J'aimerais souligner deux ou trois points d'intérêt général au sujet de la relation entre le monde arabe et le Canada. Il y a quelques malentendus sur un bon nombre de questions touchant le monde arabe tel qu'il est perçu par les Canadiens et j'aimerais, dès le début, insister sur deux ou trois faits.

Le monde arabe, comme le dépeint Hollywood, n'existe pas. Il a depuis longtemps complètement disparu. Le monde arabe aujourd'hui est ou n'est pas—tout dépend du pays que l'on choisit—une région en voie de développement. Néanmoins, la plupart des pays arabes font partie du vingtième siècle et par conséquent sont industrialisés et civilisés.

[*Text*]

Some people may think they are dealing with remote areas of the world where a lot of hungry bare-footed people live. This does not exist to a large extent. It may exist in some remote areas because people, by choice, want to continue to wear differenct types of clothing. However, believe me, they can afford to be well clothed and well fed.

There is a common binding among Arab nations, which makes them one voice most of the time. I say "most of the time" because there always remains among brothers and friends some differences as there exists among western nations. That binding is cultural, religious, to some extent political, and also racial. I want to comment on each of these elements.

The Arab nations like to think of themselves as one nation. At least, this is their aspiration. Although they may come from differenct cultures and Islam is the dominant religion, Arabs have never been fanatics in any way. Arabs, and the Islam religion, have had the opportunity to conquer in the past and to dominate a number of countries—Spain has been among them. They have never taken a harsh stand towards religions. Of course, they have attempted to convert people to their religion, but they have never taken away the liberty of faith of the existing populations. The Arabs may be a Semitic race, but they have never taken any racial attitude with anyone, whether black, yellow or from another country.

The points I have mentioned are important because they form part of the cultural heritage. This tends to throw a certain light on the relations that Arab nations have vis-à-vis other countries of the world. Another misconception is the belief that people have that Arabs hate Jews or that Jews hate Arabs. I want to state categorically that, to my knowledge—and I was raised in an Arab background—we have never discriminated against anyone on the grounds of race or religion. A Jew, a Hindu, a Christian or a person of any other denomination would be dealt with as an human being. It is wrong to believe that Arabs hate Jews. There is a political problem between the State of Israel and the Arab countries, but it is a political problem. This does not mean that there is an in-born bad relationship or a discrimination towards anyone.

Bearing all this in mind, it is important to remember that the Arab world has lived through dominating powers which have controlled its destiny. One of them was the Ottoman Empire. The Ottoman Empire controlled the Arab world for over 500 years. This was a black period in Arab history because everything became dormant. During that period, which terminated between 1918 and 1925, a number of Arab nationals emigrated. Some of them came to Canada. They have taken roots in Canada, have prospered and have become faithful and loyal citizens of Canada. They are happy to live here and establish a relationship of trade with the Arab countries.

As a matter of fact, relations between Canada and the Arab world were at a low ebb until 1973. The explosion of the price of oil, by the way, was a matter of a political decision more than any economic decision, because the late King Fahed of Saudi Arabia, when he decided to cut off oil, was not looking

[*Traduction*]

Certains peuvent croire qu'il s'agit de régions isolées du monde où vivent un tas de personnes affamées et pieds nus. Cette réalité-là n'existe pas ou presque. On la retrouve dans certains coins isolés parce que la population, par choix, veut continuer à porter des vêtements différents. Toutefois, croyez-moi, elle peut se permettre de bien se vêtir et de bien se nourrir.

Un lien commun unit les pays arabes qui les porte, la plupart du temps, à s'exprimer d'une seule voix. Je dis «la plupart du temps» parce qu'il y a toujours entre frères et amis des différends, comme il en existe parmi les nations occidentales. Ce lien est d'ordre culturel, religieux et, dans une certaine mesure, politique et aussi racial. Je désire commenter chacun de ces éléments.

Les pays arabes aiment à penser qu'ils constituent un seule nation. Du moins, c'est leur aspiration. Bien que leurs cultures soient diverses et que l'Islam soit la religion dominante, les Arabes n'ont jamais été des fanatiques. Les Arabes et l'Islam ont eu l'occasion de conquérir dans le passé, et de dominer un certain nombre de pays—l'Espagne entre autres. Ils n'ont jamais été durs envers les religions qui existaient dans ces pays. Bien sûr, ils ont essayé de convertir les populations à leur foi, mais n'ont jamais retiré la liberté de croyance aux peuples conquis. Si les Arabes sont de race sémitique, ils n'ont jamais adopté une attitude raciste envers quiconque, qu'il s'agisse des Noirs, des Jaunes ou des ressortissants d'un autre pays.

Les points que j'ai mentionnés sont importants parce qu'ils font partie du patrimoine culturel. Ils tendent à jeter un certain éclairage sur les relations que les pays arabes entretiennent avec d'autres États du monde. Un autre malentendu a trait au fait que les gens croient que les Arabes haïssent les Juifs ou que les Juifs haïssent les Arabes. Je tiens à affirmer catégoriquement qu'à ma connaissance—et j'ai été élévé dans un milieu arabe—nous n'avons jamais fait de discrimination à l'égard de quiconque pour des raisons de race ou de religion. Un juif, un hindou, un chrétien ou une personne d'une toute autre confession sont traités comme des êtres humains. Il est faux de croire que les Arabes haïssent les Juifs. Il existe un problème politique entre l'État d'Israël et les pays arabes, mais c'est un problème politique. Cela ne veut pas dire qu'il y a de mauvaises attitudes innées ou une discrimination quelconque envers quelqu'un.

Cela dit, il importe de se rappeler que le monde arabe a subi le joug de plusieurs puissances dominatrices qui ont contrôlé sa destinée. Une d'elles a été l'empire ottoman qui a régné sur le monde arabe pendant plus de 500 ans. C'est une période sombre dans l'histoire arabe parce que tout était tombé en léthargie. Durant cette période, qui a pris fin entre 1918 et 1925, un certain nombre d'Arabes ont émigré. Certains d'entre eux sont venus au Canada, ils y ont pris racine, ont prospéré et sont devenus de fidèles et loyaux citoyens du Canada. Ils sont heureux de vivre ici et de nouer des relations commerciales avec les pays arabes.

En fait, les relations entre le Canada et le monde arabe ont été minimes jusqu'en 1973. L'explosion des prix du pétrole, en passant, a été une question de décision politique plus qu'économique, parce que le regretté Roi Fahed d'Arabie Saoudite, lorsqu'il a décidé de couper le pétrole, ne songeait pas à son

[*Text*]

at its price, but was looking at it from a political point of view so that he could assist Syria and Egypt in their war with Israel. As a consequence, thereafter there was an energy crisis. A second energy crisis occurred in 1979, but that is a different subject, about which we can talk later. Since 1973, Canada, along with the other parts of the world, but Canada in particular, realized that the Arabs had black gold and, therefore, a great deal of money, and it became interesting and important to deal with them. Of course, that served the purpose of the Arab nations because those nations, having lived for over a thousand years in an undeveloped state, were looking for goods and technology and were willing to deal with anybody who would help them get out of their underdeveloped state.

One feature that appealed to the Arab world in general was the non-commitment of Canada, politically speaking, vis-à-vis their problems between the Jewish state and their own nationalistic aspirations. Canada was not one of those nations that dominated them, as did the Ottoman Empire, France, the United Kingdom or Germany. Canada had a lot going for it because it had all the western technology and was a free country. Canada has always enjoyed a good reputation in the Arab world.

So, the people from Canada who attempted to establish serious business relations with the Arab world were successful, and the Arabian companies that came to Canada and established some businesses, such as ours, think that they have been successful. The trouble is, more or less, an administrative trouble. There are restrictions in this country that prevent Arab countries or citizens from setting up businesses. One of those restrictions relates to FIRA. Many people in the Arab world wanted to set aside some of their savings by buying either businesses in Canada or real estate. When the amount was minimal, those people were able to do so, but when a significant investment was to be attempted—something in excess of $2 million or $3 million—a series of presentations, applications and authorizations had to be undertaken, which not everyone is interested in pursuing, nor are they familiar enough to do so because of the language barrier and the psychological barrier. People feel that they are no longer safe if they have to acquire all kinds of authorizations.

The second thing, which is equally important, is that Canada has not always looked—and I underline the word "always"—at the Arab nations as being friendly nations. One big blow was dealt when the previous Prime Minister of Canada attempted to make some political statements that sent the whole Arab world into flames—when he proclaimed that the state of Israel should have Jerusalem as its capital. Of course, a political problem remains a political problem. Canada did not have solid backing to make such a statement and the retraction that subsequently came about proved that it was an ill-conceived gesture. Nevertheless, it created some animosity at that time. That has faded now, and a corrective

[*Traduction*]

prix, mais il envisageait plutôt les choses sous un angle politique, pour aider la Syrie et l'Égypte dans leur guerre avec Israël. C'est à la suite de ce conflit qu'est survenue la crise énergétique. Une deuxième crise énergétique a eu lieu en 1979, mais c'est une autre question dont nous pourrons parler plus tard. Depuis 1973, le Canada ainsi que d'autres pays, mais le Canada en particulier, s'est rendu compte que les Arabes avaient de l'or noir et par conséquent beaucoup d'argent, et qu'il devenait intéressant et important de traiter avec eux. Bien sûr, cela a servi les fins des nations arabes parce que ces nations, qui avaient vécu pendant plus de 1,000 ans dans un état de sous-développement, voulaient obtenir des biens et de la technologie et étaient désireuses de traiter avec quiconque pourrait les aider à sortir de leur état de sous-développement.

Une caractéristique qui a intéressé le monde arabe en général fut le non-engagement du Canada, politiquement parlant, vis-à-vis leurs problèmes avec l'État juif et leurs propres aspirations nationalistes. Le Canada n'était pas une de ces nations qui les dominaient, comme l'avaient fait l'empire Ottoman, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le Canada présentait beaucoup d'avantages parce qu'il avait toute la technologie occidentale et qu'il était un pays libre. Le Canada a toujours joui d'une bonne réputation dans le monde arabe.

Par conséquent, les Canadiens qui ont cherché à établir des relations commerciales sérieuses avec le monde arabe ont réussi dans leurs entreprises, et les sociétés arabes qui sont venues s'établir au Canada comme les nôtres pensent qu'elles ont bien réussi également. Le problème est plus ou moins un problème d'ordre administratif. Il y a des restrictions dans ce pays qui empêchent les pays arabes ou les citoyens de s'y établir en affaires. Un de ces obstacles se situe au niveau de l'AEIE. Un grand nombre d'Arabes voulaient mettre de côté une certaine part de leur épargne en achetant des entreprises au Canada ou des biens immobiliers. Lorsque la somme était minime, ces personnes pouvaient le faire, mais lorsqu'il s'agissait d'un investissement important—quelque chose de l'ordre de plus de 2 millions ou 3 millions de dollars—il fallait entreprendre toute une gamme de présentations, de demandes et d'autorisations, ce qui n'intéressait personne d'autant plus que rares sont ceux qui étaient suffisamment renseignés pour le faire, en raison de la barrière linguistique et de la barrière psychologique. Les gens ne se sentent plus très sûrs s'ils doivent se soumettre à toutes sortes de formalités.

Le second point qui est tout aussi important est le suivant: le Canada n'a pas toujours considéré, et j'insiste sur le terme «toujours», que les nations arabes étaient amicales. Une grosse gaffe a été commise lorsque l'ancien premier ministre du Canada a proclamé, dans une déclaration politique qui a choqué tout le monde arabe, que l'État d'Israël devrait avoir Jérusalem comme capitale. Bien sûr, un problème politique demeure un problème politique. Le Canada n'était pas suffisamment appuyé pour faire une telle déclaration et la rétractation qui a suivi a prouvé que c'était un geste malheureux. Néanmoins, il avait réussi à créer une certaine animosité à l'époque. Cette animosité est disparue maintenant; l'erreur a

[*Text*]

measure has taken place and the people are happy to deal with Canada.

The third point, which is also significant, is that when one wants to trade with somebody, one wants to trade with a friend. To trade with a friend, one must show that one is really a friend and wants to help solve any problems that may arise. This has not always been the attitude. I say "always" because relations between Canada and the Arab world have had some very good times and some bad times. It is important that the psychological barriers be lifted, and that Canadians, whenever they do business with Arab countries, realize that they are going into a different culture and into a different land. It is not like going to Vancouver, New York or Paris. It is a differend world, and that world does not necessarily want to look like Ottawa, Montreal or Vancouver in its aspects or in its habits. The Arab peoples may want to have a stadium such as that in Montreal, if they can afford it, or they may want to have the same kind of hospitals, universities, schools, and so forth, but they wish to be respected also for their own culture and their own values. That is very important. Some improvement has been achieved, and that is why the Canadian trade has witnessed a pattern of growth during the past five years, at least in trade with the OPEC countries in the Middle East.

Apart from that, I believe that in Canada there are many things that the Government of Canada could do to improve the relations and to increase trade. One major element is the representation. Canada did not establish official representation with Saudi Arabia until 1975 or 1976. It has not established as yet embassies in all of the Arab countries. I know for a fact that the embassy in Lebanon covers Lebanon, Syria and Jordan, with a resident ambassador going to the three countries. I remember very well having been with the ambassador—a fine gentleman and a competent ambassador—in the presence of the Prime Minister of Syria. He asked him where he was residing. The ambassador—who was really a diplomat—said: "I spend half of my time here and half there." That was just meant to let him know: Why are you not residing in our country when you are accredited to our country?

Senator Graham: He could have said, "I love Syria but I reside in Lebanon."

Mr. Husny: That was a very nice gesture on his part and, of course, the Syrian Prime Minister was interested in seeing the Canadian ambassador reside in Syria. As a matter of fact, he was delayed in presenting his letters of credential because of that. It is very important to the countries with whom we want to deal to realize that we are at least making the effort of creating en embassy with them, exchanging diplomats and letting them stay there.

The second point is that the Arab world wants to have access to the culture of Canada. When I say the culture of Canada, I mean universities and the school system. In other parts of the world people from developing countries get their university or professional training, whether it is in France,

[*Traduction*]

été rectifiée et la population est maintenant heureuse de traiter avec le Canada.

Le troisième point, qui est généralement important, est celui-ci: lorsqu'on veut négocier avec quelqu'un, on veut négocier avec un ami. Pour négocier avec un ami, on doit montrer qu'on est véritablement un ami et qu'on veut aider à résoudre tous les problèmes qui peuvent se poser. Telle n'a pas toujours été l'attitude. Je dis «toujours» parce que les relations entre le Canada et le monde arabe ont connu de très beaux jours et quelques mauvais jours. Il est important que les barrières psychologiques disparaissent, et que les Canadiens, lorsqu'ils font affaire avec les pays arabes, se rendent bien compte qu'il s'agit d'une culture différente et d'un territoire différent. Ce n'est pas comme s'ils s'adressaient à Vancouver, à New-York ou à Paris. C'est un monde différent, et ce monde ne veut pas nécessairement ressembler à Ottawa, Montréal ou Vancouver dans tous ses aspects et ses habitudes. Les peuples arabes peuvent vouloir avoir un stade comme celui de Montréal, s'ils peuvent se le permettre, ou ils peuvent désirer avoir le même genre d'hôpitaux, d'universités, d'écoles, etc., mais ils désirent être respectés aussi pour leur propre culture et leurs propres valeurs. C'est très important. Certains progrès ont été réalisés et c'est pourquoi le commerce canadien a assisté à l'avènement d'un mode de croissance au cours des cinq dernières années, du moins dans le commerce avec les pays de l'OPEP du Proche-Orient.

Par ailleurs, je crois qu'au Canada il y a de nombreuses choses que le gouvernement du Canada pourrait faire pour améliorer les relations et intensifier le commerce. Un élément important est la représentation. Le Canada n'a pas établi de représentation officielle avec l'Arabie Saoudite avant 1975 ou 1976. Il n'a pas encore établi d'ambassade dans tous les pays arabes. Je sais pertinemment que l'ambassade du Liban embrasse le Liban, la Syrie et la Jordanie, et qu'il s'agit d'un ambassadeur résident qui s'occupe des trois pays. Je me souviens très bien avoir rencontré l'ambassadeur, un homme distingué et ambassadeur compétent, en présence du premier ministre de la Syrie. Il lui a demandé où il résidait. L'ambassadeur qui était vraiment un diplomate a dit: «Je passe la moitié de mon temps ici et l'autre moitié là». Il voulait simplement dire: Pourquoi ne résidez-vous pas dans notre pays lorsque vous y êtes accrédité?

Le sénateur Graham: Il aurait pu simplement dire: «J'adore la Syrie mais je réside au Liban».

M. Husny: C'était très gentil de sa part, et bien sûr, le premier ministre syrien voulait que l'ambassadeur du Canada réside en Syrie. En fait, la présentation de ses lettres de créance a été retardée à cause de cela. Il est très important pour les pays avec qui nous voulons traiter qu'ils se rendent compte que nous faisons au moins l'effort d'ouvrir une ambassade chez eux, et d'échanges des diplomates qui restent sur place.

Le second point est que le monde arabe veut avoir accès à la culture du Canada. Par culture du Canada, j'entends les universités et le système scolaire. Dans d'autres parties du monde, les habitants des pays en voie de développement ont accès aux universités ou à la formation professionnelle, que ce

[*Text*]

Germany, the United Kingdom or the United States, and, thereafter, upon returning to their countries they become ambassadors of the countries that tutored them. They would have favourable inclinations to deal with those countries because they have been raised there and they know how the people think and they can estabish a link of communication and assess things properly. I believe we lack this to a certain extent. It would be very helpful and useful to set up annually 300 or 400 possibilities for those countries to send their students and gain some training at the universities here. Those governments are willing to pay for it.

The third point is the question of assistance. The governments of certain Arab countries are concerned, whenever they are dealing with mammoth projects, about the respectability and the reliability of the company with which they are dealing. Therefore, in most cases they would like to have some form of assurance from Canada that the project they are going to pay for will be carried out in good order. In Canada we have a private system and we would like to see it remain that way. Nevertheless, it may be useful that the Government of Canada, through some crown corporation find a way of giving this kind of assurance to those governments when and if it is asked for. They could do a back-to-back agreement with the private sector which is involved in that particular job in order not to interfere in the actual agreement. There are some elements of risk in that, but I believe the government has set a company such as the Export Development Corporation to say that they are willing to take risks and this would be very beneficial if they are serious about it.

My fourth point is that some other countries in the Middle East are not as wealthy as other countries—for instance, Syria or Tunisia vis-à-vis Saudi Arabia or Kuwait. In one case you have a gross national product per capita in excess of $16,000 or $17,000, in U.S. dollars and in the other case you have a gross national product per capita in the neighbourhood of $2,000 or $3,000 U.S., so there is a large disparity. I am not using an example like Dubai where the gross national product per capita is $25,000 U.S. because the population is very small. Given the disparity between those countries, it may be worthwhile for our crown corporations, in particular, CIDA, to include some of those countries in their programs.

The Chairman: At the moment they are doing so.

Mr. Husny: No, CIDA has taken a very different stand. Any country where the gross national product per capita exceeds $500 or $600 U.S. is not eligible for aid. Therefore, except for certain specific things they are looking for, most of those countries would not be within that eligibility.

My fifth point—I believe I am coming back to representation—is that we should not only create representation but we should strengthen it in each of those countries. This would entail implementing a strategy and a policy of trade and development which is presently, to a certain extent, absent. We know that we want to export commodities and manufactured goods to those countries, but we do not have the availability of commodities that they always want at competitive prices. It is easy to say that we want to sell them grain, lumber, aluminum

[*Traduction*]

soit en France, en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux États-Unis et par la suite, lorsqu'ils retournent dans leurs pays, ils deviennent ambassadeurs auprès des pays qui les ont instruits. Ils seraient enclins à traiter avec ces pays où ils ont été éduqués et dont ils connaissent la mentalité et ils peuvent établir un lien de communication et évaluer des choses correctement. Je crois que ceci nous fait défaut dans une certaine mesure. Il serait très utile d'offrir à ces pays chaque année, 300 ou 400 possibilités d'envoyer leurs étudiants acquérir une certaine formation dans les universités d'ici. Ces gouvernements sont disposés à en payer le prix.

Le troisième point est la question de l'aide. Les gouvernements de certains pays arabes se soucient, lorsqu'il est question de mégaprojets, de la respectabilité et de la fiabilité de la société avec qui ils font affaire. Par conséquent, ils aimeraient, dans la plupart des cas, avoir une certaine forme d'assurance de la part du Canada que le projet qu'ils vont payer sera dûment exécuté. Au Canada, nous avons un secteur privé et nous aimerions qu'il le demeure. Néanmoins, il peut être utile que le gouvernement du Canada songe à une certaine forme de sociétés de la Couronne qui trouverait une façon d'accorder ce genre d'aide aux gouvernements qui en font la demande. Ils pourraient conclure un accord consécutif avec le secteur privé qui est engagé dans ce travail particulier, afin de ne pas s'ingérer dans l'accord réel. Cela comporte certains risques, mais je crois que le gouvernement a mis sur pied une société comme la Société pour l'expansion des exportations qui est prête à prendre de tels risques, ce qui serait très avantageux si elle le fait sérieusement.

Quatrièmement, certains autres pays du Proche-Orient ne sont pas aussi riches que d'autres, par exemple, la Syrie ou la Tunisie par rapport à l'Arabie saoudite ou le Kuweït. Dans un cas, le produit national brut par habitant est de plus de 16 000 $ ou 17 000 $ américains et, dans l'autre cas, il est de l'ordre de 2 000 $ ou de 3 000 $ américains, ce qui est un écart considérable. Je ne prends pas pour exemple Dubai où le produit national brut par habitant est de 25 000 $ américains parce que la population est très petite. Étant donné l'écart entre ces pays, il peut être valable pour nos sociétés de la Couronne, particulièrement l'ACDI, d'inclure certains de ces pays dans leurs programmes.

Le président: C'est ce que nous faisons dans le moment.

M. Husny: Non, L'ACDI a adopté une attitude très différente. Tout pays où le produit national brut par habitant dépasse 500 $ ou 600 $ américains n'a pas droit à une aide. Par conséquent, sauf pour certaines choses précises qu'ils recherchent, la plupart de ces pays n'auraient pas droit à une aide.

Cinquièmement, et je crois que je reviens à la question de la représentation, nous devrions non seulement ouvrir des représentations, mais également les renforcer dans chacun de ces pays. Il faudrait pour cela mettre en œuvre une stratégie et une politique de commerce et de développement qui est actuellement, dans une certaine mesure, inexistante. Nous savons que nous voulons exporter des biens et des produits manufacturés à ces pays, mais n'avons pas toujours en main les produits qu'ils veulent à un prix concurrentiel. Il est facile pour nous de

[*Text*]

or hydroelectric power which we have, but those countries may be getting those commodities at lower prices because of distance and because other nations were interested in gaining foreign exchange reserves, and so sold those commodities at lower prices to those countries.

In our representations we should be more selective. I have had opportunities to visit a number of countries where Canadian delegations were present, whether in Africa or in the Middle East. The staffing of those embassies or high commissioner offices is satisfactory in a number of cases but, unfortunately, the people who are there are transferred every couple of years. As soon as they are knowledgeable about the country and begin establishing valid contacts, they are transferred somewhere else. Canada's purpose is not being well served by having people transferred so soon. Other nations keep their representatives in foreign countries for at least three to four years. Perhaps it is a hardship on those people to spend several years in a country which is totally different from their culture, but in the first instance it is they who decided to accept a position in the Department of External Affairs and part of their assignment should be to accept a longer term. Furthermore, not all the people in our ambassies are knowledgeable about what is going on in Canada and what the requirements of the government are or the requirements of countries where they are posted. We have a certain number of commodities to sell, but we must do our homework in order to make our commodities interesting enough to those people and provide them at competitive prices. We are not doing that. We are waiting until someone decides he wants to tap a new market. He would then go to the embassy in that given country and visit with the commercial representative or the commercial minister and tell him, "This is my company; I am interested in selling these kinds of goods." Of course, developing countries import most things because they do not have the industrial base. A lot of money and effort is wasted because Canadian exporters are making use of programs whereby the government assists them in defraying half of their travelling costs; and many of them are making use of that.

Indeed, I would encourage them to do the research, but there should be a certain industrial policy so that we know what we can sell to these countries, and this should be backed with general government financing, if the case requires it, or general government assistance in terms of R&D. Basically, I believe those are the areas where the Government of Canada can facilitate a better relationship between prospective Canadian exporters and the Arab world.

Honourable senators, I have deliberately kept a number of things out of my presentation, because I did not want to speak more than 15 minutes. I welcome your questions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Husny. Senator Macquarrie?

[*Traduction*]

dire que nous voulons leur vendre des céréales, du bois de construction, de l'aluminium ou de l'énergie hydro-électrique que nous avons, mais ces pays peuvent obtenir ces produits à des prix inférieurs en raison de la distance et parce que d'autres nations sont désireuses de gagner des réserves de devises étrangères, et par conséquent de vendre ces produits à des prix inférieurs à ces pays.

Dans nos représentations, nous devrions être plus sélectifs. J'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre de pays où les délégations canadiennes étaient présentes, que ce soit en Afrique ou au Proche-Orient. Le personnel de ces ambassades ou hauts commissariats est satisfaisant dans un certain nombre de cas, mais malheureusement, les employés qui y sont affectés sont transférés tous les deux ans. Dès qu'ils commencent à bien connaître le pays et à y établir des contacts valables, ils sont transférés ailleurs. Les buts du Canada ne sont pas bien servis lorsqu'ils transfèrent ses employés si tôt. D'autres nations affectent leurs représentants dans les pays étrangers pour au moins trois ou quatre ans. Il est peut-être pénible pour ces personnes de devoir passer plusieurs années dans un pays qui est totalement différent de leur culture, mais dans un premier temps, ils se sont décidés à accepter un poste au sein du ministère des Affaires extérieures et ils devraient s'attendre à accepter une affectation plus longue. En outre, ce ne sont pas tous nos employés d'ambassade qui connaissent bien ce qui se passe au Canada et quelles sont les exigences du gouvernement ou celles des pays où ils sont affectés. Nous avons un certain nombre de produits à vendre également, mais nous devons faire en sorte que nos produits intéressent suffisamment ces personnes et leur fixer des prix concurrentiels. Nous ne le faisons pas. Nous attendons que quelqu'un souhaite lancer un produit sur un nouveau marché. Cette personne est censée se rendre dans le pays en question pour discuter avec le délégué commercial ou le chargé d'affaires de notre ambassade, lui présenter son produit et lui dire qu'il s'intéresse à le vendre dans ce pays. Les pays en développement importent naturellement la plupart de leurs produits parce qu'ils n'ont pas l'infrastructure industrielle nécessaire pour les produire. Beaucoup d'argent et d'efforts sont gaspillés parce que les exportateurs canadiens profitent de programmes d'aide gouvernementaux en vertu desquels on leur rembourse la moitié de leurs frais de voyage. De nombreux exportateurs en profitent.

Je les encouragerais à faire de la recherche, mais je crois qu'il devrait exister une certaine politique industrielle afin que nous sachions quels sont les débouchés possibles pour nos produits. Le gouvernement pourrait offrir une certaine aide financière au besoin ou une aide à la recherche et au développement. Voilà, en gros, les secteurs où le gouvernement du Canada devrait concentrer ses efforts afin de faciliter les relations entre les exportateurs canadiens et le monde arabe.

Honorables sénateurs, j'ai volontairement évité d'aborder certaines questions parce que je ne voulais pas que ma déclaration dure plus de quinze minutes. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Husny. Vous pouvez commencer sénateur Macquarrie.

[*Text*]

Senator Macquarrie: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Husny, I enjoyed your presentation very much. I note that you talked about many things which are not related to business and economics directly, and for that I am very thankful because I am not at all at home in those fields.

You pointed out that in your opinion, if we want to trade, we must trade as real friends. I am reminded of an article by Professor Lyon in the *International Perspective*, which is one of our very best foreign policy journals, in which he said that we have had a long history of foreign policy tilted towards Israel and that, until we get back to some real balance, we are going to lose out on many advantages of the economic capacity of the Arabs to trade with us. I take it our witness agrees with that.

The one thing that appears to bring occasional unanimity among the Arab states is their attitude towards the Palestinian situation, and I wonder how our witness would evaluate a change in our view with respect to the Palestinian homeland question. How could that be reflected in developing this attitude of a real friend, which Mr. Husny believes is an essential prerequisite of increased trade?

I may say in passing that the situation on the embassy side is a little better with the opening of the embassy in Jordan, the uniquely accredited embassy to that country. I look to the day when we will get to Damascus, and I am sure the witness agrees with me that that is a very important post which should be established. I have thought for a very long time—and spoken of it often—that the pressing question is how to talk to these people when we do not have the instrumentality to do so.

Does the witness have any reflections upon what the business community can do towards establishing these conditions? Do our business establishments spend any time on improving cultural contracts? Do they carry through so that there is something more than the exchange of riyals—that there should be a happy meeting of people?

Mr. Husny: I believe the private sector always conducts itself in a way that will enable it to achieve its goal. Its goal is to complete a transaction and, therefore, the private sector will accommodate itself to please the customer.

For instance, Bell Canada, which had a substantial contract in Saudi Arabia, gained a very favourable reputation because it sent over serious people who did an excellent job within the framework of their assignment. The people speak very highly of Canada, and the telephone systems in Canada, and of what Bell Canada has done for them. I don't think, therefore, that the private sector would damage the reputation of Canada as the government did when Prime Minister Clark made his announcement in 1980.

Canada vis-à-vis the Palestinian problem has nothing to worry about because it made an open statement based on the United Nations resolution, and this is what the Arab countries are asking for. The Arab countries are saying to Canada and to the Canadian government, "If you don't want to become our friends, then at least remain neutral with respect to that

[*Traduction*]

Le sénateur Macquarrie: Je vous remercie beaucoup, monsieur le Président. J'ai trouvé votre déclaration très intéressante, monsieur Husny. Vous avez parlé de questions qui ne sont pas directement liées au commerce et à l'économie et je vous en suis reconnaissant étant donné que je ne m'y connais guère dans ces domaines.

Vous avez souligné qu'à votre avis il nous faut avoir des relations amicales avec le monde arabe si nous voulons avoir des relations commerciales avec lui. Cela me fait penser à un article du professeur Lyon publié dans *International Perspective*, qui est l'une des meilleures revues de politique étrangère, dans lequel il est dit que notre politique étrangère a toujours favorisé Israël et que nous ne pourrons pas avoir vraiment de bonnes relations économiques avec les pays arabes à moins de rétablir l'équilibre.

La seule chose sur laquelle les États arabes semblent s'entendre, à l'occasion, est le sort des Palestiniens et je me demande si notre témoin pourrait nous dire quelle incidence un changement de notre politique au sujet de la question de la partie des Palestiniens aurait sur nos relations commerciales avec ces pays? Est-ce que nous développerions ainsi des relations amicales avec eux, relations qui constituent de l'avis de monsieur Husny, un prérequis à toute augmentation du commerce?

Soi dit en passant, la situation s'est quelque peu améliorée avec l'ouverture de notre ambassade en Jordanie dont l'ambassadeur n'est accrédité qu'auprès du gouvernement de ce pays. J'espère que nous en ouvrirons une bientôt à Damas et je suis convaincu que notre témoin est d'accord avec moi qu'il est très important que nous le faisions. Je me suis toujours demandé comment nous pouvions avoir des relations avec les pays arabes si nous ne nous donnions pas les moyens de le faire.

A votre avis, monsieur Husny, quel rôle les hommes d'affaires peuvent-ils jouer à cet égard? Accordent-ils une certaine importance à l'amélioration de nos relations culturelles? Se préoccupent-ils seulement de questions commerciales ou sont-ils convaincus de l'importance des relations personnelles?

M. Husny: Je crois que le secteur privé agit toujours de façon à atteindre ses buts. Si son but est de conclure une transaction, il veilera à répondre aux désirs de son client.

Ainsi, Bell Canada qui a conclu un contrat important avec l'Arabie Saoudite a maintenant une réputation enviable parce qu'elle s'est fait représenter par des gens compétents qui se sont très bien acquittés de la tâche qu'on leur avait confiée. Les représentants de ce pays ne tarissent pas d'éloges pour le Canada, son système téléphonique et l'excellence du travail de Bell Canada. Je doute donc que le secteur privé ternisse la réputation du Canada comme le gouvernement l'a fait lorsque le premier ministre Clark a fait sa déclaration célèbre en 1980.

Quant au problème palestinien, le Canada a fait ce qu'il convenait de faire puisque sa position est souple et fondée sur la résolution des Nations Unies; c'est ce que les pays arabes souhaitaient. Les pays arabes disent au Canada et au gouvernement canadien: «Si vous ne voulez pas devenir nos amis, adoptez au moins une position neutre au sujet de ce problème

[*Text*]

problem; we are not coming to you and telling you what stand to take regarding the Indians or the Inuit." They are saying, "The International Community has voted for certain legitimate rights, and you are respecting them; we are not asking for more than that." Nobody is asking for positive support from Canada. They are asking Canada to refrain from giving its support to the other party, and this is a very big difference.

Since we are a nation of only 24 million people, I do not think government policy will play an international role beyond mediation. Therefore, I do not consider that the Arab nations look badly upon Canada.

The Canadian private sector should prosper because it can manufacture goods. If it can sell them at competitive rates, I see no reason why it should not do so. There are certain disadvantages, but they can be cured. One basic disadvantage in attempting to sell goods in the Middle East relates to the distance vis-à-vis western Europe. No one can change the geography of this world and shorten the distance from Canada to the Middle East. The only thing the Government of Canada could do, if it wanted to come to the rescue of the private sector and enable it to compete, would be to subsidize the freight, thereby enabling our manufactured goods to be landed in those countries at competitive rates. I do not think private sector would want to see this subsidy, if ever it were considered, to be in the form of cash. The Government of Canada, by the creation of a national fleet, could enable the manufactured goods to be traded competitively in those areas.

In 1983, 1985 and in 1990, we must address ourselves to an international market. We can no longer address ourselves to a continental market. The growth of Canada was established by its trade with the United States. Ten years ago we stated our intention to trade with Pacific Rim countries such as Asia and Japan. We have made some progress, but nothing which would offset the trade which has been established with the United States. Are we looking for additional markets? If so, the Middle East and North Africa could partially form those additional markets. Are we going to restrict ourselves to trading continentally? This is something we have to sort out for ourselves. The private sector will do what it can in terms of seeking out a market it can serve. There are certain products or manufactured goods which, because of a high technological content or because of a lack of competition from other parts of the world, we can sell and which the others cannot. That is why we have been able to serve these markets.

I know for a fact that the Arab world would be more than satisfied with and willing to pay for one or two CANDU reactors which would be used for pacific purposes. I also know that here in Canada we would experience all sorts of difficulties if we considered selling such a unit to Iraq, for instance. This is politics. It would create a governmental negative reaction which is directly related to the wishes of a certain community which is politically more important than the benefit to be gained by 10,000 employees if such a sale were to take place. This is not the responsibility of the private sector.

Senator Macquarrie: I made no suggestion that we should change the geography of the world or anything of that kind.

[*Traduction*]

étant donné que nous ne vous disons pas comment traiter les Indiens et les Inuit. La Communauté internationale reconnaît aux Palestiniens certains droits légitimes et vous respectez ces droits; nous ne vous en demandons pas plus». Personne ne demande au Canada de défendre la cause palestinienne. Les pays arabes nous demandent simplement de ne pas appuyer leurs adversaires.

Étant donné que notre pays ne compte que 24 millions d'habitants, le seul role interntional qu'il peut jouer est celui de médiateur. Je ne crois donc pas que l'estime que les pays arabes porte au Canada en souffre.

Le secteur privé canadien devrait pouvoir faire de bonnes affaires dans les pays arabes parce qu'il peut produire certains biens. S'il peut les vendre à des prix concurrentiels, je crois que cela serait possible. Il doit cependant surmonter certains obstacles dont le principal est celui de l'éloignement du Moyen-Orient par rapport à l'Europe de l'Ouest. Personne ne peut changer la géographie et réduire la distance entre le Canada et le Moyen-Orient. La seule chose que le gouvernement du Canada pourrait faire pour aider le secteur privé à être plus concurrentiel serait de subventionner le transport des marchandises pour qu'elles puissent être mises en marché dans ces pays à des prix concurrentiels. Je ne crois pas que le secteur privé souhaiterait des subventions en espèces le cas échéant. En créant une flotte marchande nationale, le gouvernement du Canada s'assurerait que les biens fabriqués au pays soient vendus à des prix concurrentiels dans ces pays.

En 1983, 1985 et 1990, nous devons nous lancer sur le marché international. Nous ne pouvons plus nous contenter du marché continental. Le Canada doit sa croissance économique au commerce qu'il entretient avec les États-Unis. Il y a dix ans nous avons pris la décision de commercer avec les pays du Pacifique comme l'Asie et le Japon. Nous avons fait du progrès, mais notre commerce avec les États-Unis continue d'être beaucoup plus important. Cherchons-nous à diversifier nos marchés? Dans l'affirmative nous devrons songer aux possibilités qu'offrent les marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Allons-nous nous contenter d'établir des liens commerciaux avec les pays de notre continent? C'est une décision qu'il nous faut nous-mêmes prendre. Le secteur privé fera tout ce qu'il peut pour trouver des marchés. Aucun problème ne se pose pour certains produits ou biens manufacturés de haute technicité ou que nous sommes les seuls à fabriquer. C'est pourquoi nous avons déjà réussi à vendre certains produits sur ces marchés.

Je sais que le monde arabe aimerait bien acheter un ou deux réacteurs CANDU qui serviraient à des fins pacifiques. Je sais aussi que toutes sortes de difficultés se poseraient au gouvernement canadien s'il envisageait de vendre un réacteur semblable à l'Iraq, par exemple. Ce sont des décisions politiques. Le gouvernement indisposerait ainsi directement une certaine communauté qu'il faut ménager parce qu'elle a plus de poids politique que les 1 000 employés qui profiteraient d'une vente semblable. Le secteur privé n'a pas à tenir compte de telles considérations.

Le sénateur Macquarrie: Je ne prétends nullement qu'il faille changer la géographie du monde. Depuis toujours, mais

[*Text*]

Over the years, and especially in recent years, I have heard the private sector give a long litany of what the government should be doing. I have a feeling that, somewhere along the line, there must be some kind of mandate of responsibility for the private sector if, as you have said, the atmosphere of friendliness is important.

I never heard of all sorts of businesses that were engaged in the Arab world until the argument about the embassy in Jerusalem arose. I used to communicate with these people and never felt the slightest interest or participation from them. That is why I think that sometimes we must look the other way. I do not say this as a "Blue Tory." It is in the interests of business sometimes to support the friendship groups in the country so that Canadians and Arabs may know each other better and appreciate each other more.

I enjoyed your comment about the representatives in government embassies leaving as soon as they get to know the country. I remember, when I came to the Department of External Affairs, I asked, "Who is our leading man on China?" And I was told who the expert in Chinese affairs was. I then asked, "Where is he?" and was told that he was the ambassador to Norway. He was as far away from China as he could be. I have also heard about our CUSO people who, as soon as they get to know something and can be effective, are pulled out.

I was impressed with what you said about students. There are a lot of Arab students, especially Libyans, in this country, and I believe they are getting along well. I would like to see more of those. I am also interested in the possibility of cultural exchanges.

For the last eight years, some of us rank amateurs have been hearing that every human problem in the third, the second and in the first world derives from the increase in oil prices. Now, over the last few months, I have heard that the economies of the whole world are being shaken by a decline in oil prices. That is hard to understand. I have consulted with economists, and I still do not understand. We are very interested in the possibility of furthering our economic contact with Saudi Arabia. Although it is impressive, we know that it is still a very small part of the total. Would you, Mr. Husny, give us your view of the possibilities and prospects for expanding and maintaining our level of economic contact, especially our trade, with Saudi Arabia where the clear indication is that there is going to be a substantial drop? Will there be a cut-down in their development programs, which will affect us deeply? I would be grateful for your comment.

Mr. Husny: I would like to give you a factual example of one company, that is, the company I work for, and its relations with Saudi Arabia. In the last four years, we exported cement to Saudi Arabia which, supposedly, could not be exported beyond 200 kilometres. We have sold up to $70 million worth of cement in the last four years and maintained in excess of 700 jobs in Montreal because of this export business. This was achieved because there was a good market for our products and we decided to sit down and raise our products realistically. We were helped to a certain extent by the fact that oil prices

[*Traduction*]

avec plus d'insistance ces dernières années, le secteur privé reproche au gouvernement beaucoup de choses. Il me semble toutefois qu'il faudrait que le secteur privé confie au gouvernement un certain mandat si les rapports amicaux sont aussi importants que vous le dites.

Avant qu'il ne soit question d'ouvrir une ambassade à Jérusalem, nous n'avions jamais entendu parler des relations commerciales que nous entretenions avec le monde arabe. Je communiquais avec des représentants de ces pays et je n'ai jamais senti qu'ils s'intéressaient à développer leur commerce avec nous. Il faut parfois regarder l'envers de la médaille. Je ne dis pas cela parce que je suis un conservateur. Les entreprises ont parfois intérêt à appuyer les groupes d'amitié du pays afin que les Canadiens et les Arabes apprennent à mieux se connaître et à bien s'entendre.

Je crois comme vous que le personnel des ambassades canadiennes change trop souvent à l'étranger. Quand je suis entré au ministère des Affaires extérieures, je me souviens d'avoir demandé «Qui est le spécialiste de la Chine?» Et on m'a dit son nom. J'ai ensuite demandé: «Où est-il?» On m'a répondu qu'il était embassadeur en Norvège. On l'avait donc affecté aussi loin de la Chine que possible. Je crois que le même problème se pose avec les gens du SUCO qui, dès qu'ils connaissent bien un pays, sont envoyés ailleurs.

Ce que vous avez dit au sujet des étudiants étrangers m'intéresse. Je sais que le Canada accueille beaucoup d'étudiants arabes, et en particulier des étudiants libyens qui se sont très bien adaptés. J'aimerais que nous en accueillions davantage. Je favorise également les échanges culturels.

Depuis huit ans, on essaie de convaincre les pauvres profanes comme nous que tous les problèmes du monde sont imputables à l'augmentation des prix du pétrole. On nous affirme pourtant depuis quelques mois que la diminution de ces mêmes prix menace l'économie mondiale. Tout cela est difficile à comprendre. J'ai consulté des économistes à ce sujet qui ne m'ont pas beaucoup éclairé. Nous voulons augmenter nos relations économiques avec l'Arabie Saoudite. C'est un marché intéressant, mais il est tout de même petit par rapport à l'ensemble du marché arabe. A votre avis, monsieur Husny, comment pouvons-nous augmenter et maintenir nos relations économiques, et en particulier nos relations commerciales, avec l'Arabie Saoudite dont les revenus accuseront, semble-t-il, une baisse marquée? Le pays va-t-il réduire ses programmes de développement et est-ce que nous en souffrirons beaucoup? Je vous reconnaissant de m'éclairer à ce sujet.

M. Husny: Je peux vous donner un exemple concret, celui de la société pour laquelle je travaille parce qu'elle entretient des relations avec l'Arabie Saoudite. Au cours des quatre dernières années, nous avons exporté en Arabie Saoudite du ciment. L'exportation de ce produit n'est cependant pas jugée rentable lorsque le marché est à plus de 200 kilomètres. Nous avons vendu pour 70 millions de dollars de ciment au cours des quatre dernières années à l'Arabie Saoudite et avons ainsi permis à 700 personnes de conserver leur emploi à Montréal. Nous y avons réussi parce qu'il existait pour nos produits un

[*Text*]

in Canada were lower than prices in some other parts of the world, notwithstanding the fact that the other parts of the world were receiving direct subsidies from their governments.

I have no special knowledge and I have no pipeline to the policies of the OPEC countries, nevertheless I can say that the dominant country in the pricing of oil within OPEC has been Saudi Arabia. The voice of moderation in oil pricing has come from Saudi Arabia. Saudi Arabia realized that it was to the benefit to the western industrialized world to have a reasonable level in oil pricing if growth was to be maintained in the economies of the western world. Undoubtedly there will be a drop in the revenue of Saudi Arabia because it has gone from pumping 10 million barrels per day to about 4.5 million barrels per day and if the price of oil goes from $34 per barrel to the upper, middle or lower twenties, or even lower, that will result in a substantial reduction in revenue. I understand that the five year development program of Saudi Arabia is based on a daily production of about 3.5 to 4 million barrels of oil per day priced at no more than $20 to $22 per barrel. Therefore, I do not think that Saudi Arabia will suffer very much from the drop in the price of oil, especially when you consider its present reserves, which are estimated to be in excess of $165 billion U.S.

Insofar as the trade pattern with Canada is concerned, I do not think Saudi Arabia has curtailed anything in its present five year program. There is no doubt that there would be some repercussions to their financial situation if, after two or three years, this situation were still to exist. Undoubtedly they would want to reconsider their development plan. One will have to wait and see what will happen but, for the immediate future, I believe that Saudi Arabia as well as the other Arab countries that have the means to do so, will maintain trade with Canada. They may enlarge it, because we have a certain advantage as a result of the value of our currency vis-à-vis the U.S. currency, which enables us to sell goods in those countries. So I do not see an immediate threat to trade between Saudi Arabia and Canada.

On the other hand, I know, for instance, that Algeria and Canada presently are having a hard time renewing the contracts with regard to the natural gas liquifaction project. The Algerians are claiming that Canada has been requesting too high an interest rate for the money it has put into that facility. I do not know what will be the outcome of the difference but certainly we should look for every favourable way to improve our trade with Algeria. I believe that we can make substantial inroads and that we can offer Algeria technology and commodities for which they are willing to pay and which they need. I believe that for political purposes they are willing to switch, if not totally, at least, partially, their sources of supply for their own interest because they want to establish some diversification in those sources of supply. So it is very important to realize in the trade considerations with these countries that they do not want to be at the mercy of one nation. Canada can have its share of business if we show them an attitude of friendship, of neutrality and of assistance. If things are made

[*Traduction*]

bon marché et nous avons étudié les moyens de l'approvisionner. La tâche nous a été facilitée par le prix du pétrole, qui était moins élevé au Canada que dans certaines autres parties du monde, même ceux où la production du pétrole était subventionnée par l'état.

Je ne suis pas particulièrement renseigné sur les politiques de l'OPEP et je ne n'ai aucun moyen de l'être; je peux dire toutefois que l'Arabie Saoudite a joué le rôle prépondérant dans la fixation des prix au sein de cet organisme. C'est elle qui a fait entendre la voix de la modération. L'Arabie Saoudite a compris que c'était dans l'intérêt du monde occidental industrialisé d'avoir un prix raisonnable pour le pétrole, car autrement il ne saurait maintenir son économie. Sans doute, l'Arabie Saoudite connaîtra une réduction de ses revenus, parce que sa production par jour est tombée de 10 à 4.5 millions de barils et que le prix du pétrole pourrait tomber de 34 $ à 29 $ ou 25 $, ou même moins encore, le baril. Je crois comprendre que l'Arabie Saoudite a fondé son programme quinquennal d'expansion sur une production quotidienne de 3.5 à 4 millions de barils de pétrole, à un prix n'excédant pas 20 à 22 $ du baril. Aussi, je ne crois pas que l'Arabie Saoudite souffre beaucoup de cette chute du prix du pétrole, surtout si l'on tient compte de ses réserves actuelles qui sont évaluées à plus de 165 milliards de dollars U.S.

Pour ce qui est du commerce avec le Canada, je ne crois pas que l'Arabie Saoudite ait réduit quoi que ce soit dans son programme quinquennal actuel. Sans doute, ses finances s'en ressentiraient, si la situation actuelle demeure inchangée dans deux ou trois ans. Sans doute lui faudra-t-il alors revoir son plan d'expansion. Il faut attendre les événements mais dans l'avenir immédiat, je crois que l'Arabie Saoudite, tout comme les autres pays arabes qui peuvent se le permettre, maintiendront leur commerce avec le Canada. Peut-être même l'élargiront-ils, parce que notre monnaie présente sur celle des États-Unis certains avantages qui nous permettent de leur vendre des produits. Je ne vois donc rien qui menace dans l'immédiat notre commerce avec l'Arabie Saoudite.

Je sais, d'autre part, que l'Algérie et le Canada ont actuellement des difficultés à renouveler les contrats qu'ils ont signés pour la liquéfaction du gaz naturel. Les Algériens prétendent que le Canada exige un taux d'intérêt trop élevé pour l'argent qu'ils ont investi dans cette entreprise. J'ignore quelle sera l'issue de ce différend, mais il est certain que nous devons essayer par tous les moyens, d'améliorer notre commerce avec l'Algérie. Je crois que nous pouvons réaliser des progrès sensibles et que nous pouvons offrir à l'Algérie la technologie et les biens dont elle a besoin et pour lesquelles elle est consentante de payer. Je crois aussi que, pour des raisons politiques, elle s'apprête à changer, en partie du moins, ses sources d'approvisionnement, qu'elle juge dans son intérêt de diversifier. Dans nos considérations commerciales à l'égard de ces pays, il importe donc de nous souvenir qu'ils ne tiennent pas à être à la merci d'un pays unique. Le Canada peut avoir sa part, s'il affiche envers eux une attitude amicale et neutre et est disposé à les aider. Le secteur privé peut, si on lui facilite la tâche, agir

[*Text*]

easy for the private sector, it is capable of moving on its own and of penetrating and obtaining a fair share of those markets successfully. It is extremely important to realize that the private sector must be able to compete on an equal footing with the rest of the developed countries.

Senator Thompson: Mr. Husny, you referred to a figure of $70 million with regard to cement. I remember having a discussion with someone associated with a cement company; his reaction was that though these countries may have the sand and ingredients to develop such a company, if you start such a market that country will soon start its own market. A couple of weeks ago I talked with a group who had gone through the process of trying to sell high technology to such a country. He complained of delays, the shrewdness of the people he was dealing with—many of them had MBA's and a number of other degrees—and the loss that resulted from competition, which is fair game. I remember that the approach of this small group of small businessmen was that they could not afford to send too many of their middle-management people so far away. This brings up the distance point you made earlier. I suspect that this group is representative of the private sector to a large extent. They see companies such as Bell being able to compete, yet there is perhaps a traditional nervousness about moving into such a market. Do you see such a situation existing in the private sector, and, if so, how do we overcome it?

Mr. Husny: In 1975 I had the opportunity, while in Saudi Arabia, to talk to a representative of a small or medium sized company that had the nerve to go there and look for business in the early 1970's. The Saudi Arabian government was appreciative of the fact that these people had come prior to the oil boom to look for business. Year after year, they gave them contracts. When the company finished one contract, the government gave them a new contract so that they could make a contribution, and they had a real contribution to make in specific areas. I believe that they had a couple of resident engineers there who were drilling for water, and the people were happy with what they had done and continued to give them a share of their business.

Senator Thompson: Do you think that that message has gone out to our small or medium-sized companies?

Mr. Husny: The government of Saudi Arabia, and the governments of most of the other Arab countries, are receptive to medium-sized businesses if those medium-sized businesses do have some technology that their own local companies do not have. Mind you, conditions have changed now from 10 or 20 years ago. It is only natural and normal to pass on benefits to your own people if you have the knowledge.

Senator Thompson: My question deal with Canadian businessmen. Have they received that message? Do they know that those are markets they should be looking to?

[*Traduction*]

par ses propres moyens et obtenir une bonne part du marché. Il est très important de comprendre que le secteur privé canadien doit être en mesure de lutter de concurrence, sur un pied d'égalité, avec ceux des autres pays développés.

Le sénateur Thompson: Monsieur Husny, vous avez cité, au sujet du ciment, le chiffre de 70 millions de dollars. Je me souviens d'avoir parlé à ce sujet avec une personne de cette industrie qui disait que ces pays ont peut-être le sable et les ingrédients pour mettre sur pied une société de ce genre, et que si vous vous lancez en affaire, ils pourraient bien s'établir à leur propre compte. Il y a deux ou trois semaines, j'ai causé avec quelques personnes qui ont essayé de vendre de la technologie de pointe à un pays de ce genre. Elles déploraient les retards et redoutaient le sens aigu des affaires que possédaient les gens de ce pays—nombre d'entre eux étaient même diplômés en commerce—et les pertes qui résultaient d'une telle compétition, qui est tout à fait dans l'ordre des choses. Je me souviens que ce petit groupe d'hommes d'affaires estimaient qu'ils ne pouvaient se permettre d'envoyer là-bas plusieurs cadres. Ce qui nous ramène à la question de distance, dont vous avez parlé plutôt. Je suppose que ce groupe est, dans une large mesure, représentatif du secteur privé. Il constate que des sociétés comme Bell soutiennent la concurrence. Mais il y a peut-être cette espèce de nervosité qui nous rend toujours hésitants, au moment de pénétrer un marché de ce genre. Croyez-vous qu'il en est ainsi dans le secteur privé et, dans l'affirmative, comment corriger cette situation?

M. Husny: Quand j'étais en Arabie Saoudite en 1975, j'ai causé avec le représentant d'une société de petite ou moyenne importance qui a eu le cran de se rendre dans ce pays et de chercher à y faire des affaires au début des années 70. Le gouvernement de l'Arabie Saoudite a bien noté que cette entreprise était venue s'implanter, avant le boum du pétrole. Chaque année, ils lui ont accordé des contrats. Dès que la société en avait exécuté un, le gouvernement leur en donnait un autre, pour que cette entreprise continue à apporter la contribution qu'elle pouvait effectivement apporter, dans des domaines précis. Cette société comptait, je crois, deux ou trois ingénieurs qui foraient des puits d'eau et le gouvernement, satisfait de leur travail, a continué à lui accorder une partie des contrats.

Le sénateur Thompson: Croyez-vous que notre industrie, petite ou moyenne, soit au courant de ces faits?

M. Husny: Le gouvernement de l'Arabie Saoudite et ceux de la plupart des pays arabes, accueillent volontiers les entreprises de moyenne importance, si elles possèdent une technologie dont ne disposent pas les sociétés locales. Notez que la situation a évolué ces dix ou vingt dernières années. Si vous possédez vous-même les connaissances, quoi de plus normal, de plus naturel que de faire profiter votre population des profits réalisés.

Le sénateur Thompson: Ma question portait sur les hommes d'affaires canadiens. Sont-ils au courant de ces faits? Savent-ils que ce sont ces marchés qu'ils devraient rechercher?

[*Text*]

Mr. Husny: I know for a fact that the Government of Alberta has sent a number of people there. Not all of them were big businesses; on the contrary, they were medium-sized and small businesses. How many were successful, I do not know, but a certain number were able to sell some commodities. I know for a fact that some of them were able to sell meat, poultry and dairy products.

Senator Thompson: Do you think more of that should be done by the provincial governments?

Mr. Husny: Yes. I also wish to address myself to the remark you made regarding the lengthy process. I do not think that dealing with the government of Saudi Arabia takes any longer than it does dealing with certain crown corporations of the Government of Canada. It is equally difficult and as lengthy to deal with some of the Canadian crown corporations as it is to deal with the governments of any of those countries, in Africa, or elsewhere.

The Chairman: Senator Graham?

Senator Graham: Mr. Chairman, I congratulate you on scheduling someone who is so knowledgeable to appear before us today. The artness is certainly knowledgeable on this topic which is the subject of examination by this committee. I also want to congratulate the witness on having such knowledge and on having a company built on such a solid foundation as cement.

We are all pleased to know that your company has accomplished such an export. You said earlier that you have exported something in the order of $70 million-worth of cement over a period of five years and provided 700 permanent jobs in Montreal during that period of time. First of all, how did you get there?

Mr. Husny: We came and purchased a company—a cement operation—in Montreal. That company was in the process of being closed down because there was a weakening in the demand. We had to go through the FIRA process. I, myself, appeared before FIRA. I was quite impressed with the professional attitude I saw at FIRA. Our application went through diligently. Some other people may not be of the same mind as I am, but as far as our own experience is concerned, that is what happened.

The major shareholder of our company is a Saudi Arabian person, and certainly Arabia is importing, and still is importing, in excess of seven or eight tonnes a year. The only difficulty was to try to land the product in Saudi Arabia at a competitive rate. We devised systems so that we could load that cement pneumatically. That is something we worked on ourselves. We spent R & D dollars on that ourselves, and did not receive a nickel from any government. We achieved that and were able to land our product competitively in Saudi Arabia in relation to world prices.

We felt that we were building a business which was going through some hard times due to the economic difficulties that are common to the western world.

Senator Graham: You mentioned that you had done this without any government assistance—

[*Traduction*]

M. Husny: Je sais, par exemple, que le gouvernement de l'Alberta y a envoyé un certain nombre de personnes, qui ne sont pas tous des hommes d'affaires importants; au contraire, il s'agissait de chefs de petites et moyennes entreprises. Combien d'entre eux ont réussi, je l'ignore; mais il y en a un certain nombre qui sont parvenus à vendre quelques produits, viandes, volailles, et produits laitiers.

Le sénateur Thompson: Croyez-vous que les gouvernements provinciaux devraient s'occuper davantage de ce commerce?

M. Husny: Oui. Je veux dire un mot aussi de la remarque que vous avez faite au sujet de la longueur des transactions. A mon avis, elles ne sont pas plus longues, avec le gouvernement de l'Arabie Saoudite qu'avec certaines sociétés canadiennes de la Couronne. Il est tout aussi difficile et il faut autant de temps, pour traiter avec certaines sociétés de la Couronne du Canada, qu'il n'en faut pour traiter avec les gouvernements de l'un quelconque de ces pays, d'Afrique ou d'ailleurs.

Le président: Sénateur Graham?

Le sénateur Graham: Monsieur le président, je vous félicite d'avoir invité un témoin qui connaît manifestement bien la question que le Comité étudie aujourd'hui. Je tiens aussi à féliciter le témoin des connaissances qu'il possède et de la société, fondée sur une base aussi solide que le ciment, dont il assume la direction.

Nous sommes enchantés d'apprendre que votre société a réussi à exporter un tel produit. Vous avez dit plutôt que vous aviez exporté du ciment pour une valeur d'environ 70 millions, pendant une période de cinq ans, employant de ce fait à Montréal plus de 700 ouvriers permanents. Dites-nous d'abord comment vous en êtes arrivé-là?

M. Husny: Nous sommes venus à Montréal et nous y avons acheté une société de ciment, qui était sur le point de fermer ses portes à cause d'un fléchissement de la demande. Il nous a fallu voir la AEIE. J'ai comparu moi-même devant cet organisme et j'avoue que j'ai été vivement impressionné par son attitude professionnelle. Notre demande y a été traitée avec diligence. L'opinion de certains différera peut-être de la mienne, mais c'est ainsi que les choses se sont passées pour moi.

Le principal actionnaire de notre société est un ressortissant de l'Arabie Saoudite et ce pays importe encore aujourd'hui plus de 7 ou 8 tonnes de ciment par année. La seule difficulté est d'écouler ce produit en Arabie Saoudite à un prix concurrentiel. Nous avons imaginé un système à succion pour charger le ciment. Nous avons nous-mêmes mis au point ce système de chargement, en puisant les sommes nécessaires dans notre budget de R & D. Nous n'avons reçu aucune aide du gouvernement. Nous avons réussi à vendre notre produit en Arabie Saoudite, à un prix concurrentiel avec les prix mondiaux.

Nous savions que nous établissions une entreprise qui connaissait des jours difficiles, à cause des difficultés économiques que subit le monde occidental en général.

Le sénateur Graham: Vous avez, dites-vous, réalisé ceci sans aucune aide du gouvernement . . .

[*Text*]

Mr. Husny: None whatsoever.

Senator Graham: . . . but I wanted to clarify that because you specifically mentioned R&D. Did you subsequently receive any government assistance?

Mr. Husny: None whatsoever. Not one nickel. When we made our application to FIRA, we committed ourselves to capital expenditures of approximately a million dollars during the five-year period. I can tell you that in the past four years we have spent an amount in excess of $16 million. We did that without anyone telling us anything.

Senator Graham: In the context of Senator Thompson's question regarding the time it takes to do business in a country such as Saudi Arabia, from your first contact to the time you signed your first contract, what time period lapsed?

Mr. Husny: Two years.

Senator Thompson: But you had your Saudi Arabian connection?

Mr. Husny: Yes, but we had to develop the process, and we had to make sure that shipping would be proper and that we could do that without creating difficulties at the other end, because they are as much concerned about pollution as we are in Canada.

You just mentioned assistance from the government. When we started shipping cement, the port of Montreal wharfage fee was approximately 25 cents per tonne. Today that is 89 cents. They increased that because they saw that as being a good source of revenue.

So, I do not see how one can have this kind of export assistance. That is counter productive.

The Chairman: Did the FIRA application include, as a requirement, that a certain percentage of your production be exported?

Mr. Husny: No. We informed AEIE that we had an opportunity to export from our relations and knowledge of those markets, and they were pleased with that. We said that we would be exporting during a period of five years an amount of approximately $60 million. Of course, we have exceeded everything that we have committed ourselves to.

Senator Graham: I congratulate you on being able to carry on such an extensive operation, and suggest that if we can sell cement to Saudi Arabia, there must be many other things we can sell in that market. Specifically, in terms of the kinds of assistance other governments provide companies to compete in the Middle East, how does Canada stand out?

Mr. Husny: We are back, back, back from where the others are. We are very far away from them. I know for a fact that in the field of cement the Government of Spain gives a direct subsidy of approximately 14 per cent on the price of cement so that they can export. Each time they export, they get 14 per cent benefit. I know that they have up to 40 per cent financing for production costs—they have to keep inventories, and so on; they get such things at subsidized rates. We have nothing of that nature here. The only thing that exists, that we are aware

[*Traduction*]

M. Husny: Absolument aucune.

Le sénateur Graham: . . . je voulais éclaircir ce point, parce que vous avez parlé de R & D. Avez-vous, par la suite, reçu une aide du gouvernement?

M. Husny: Aucune. Pas un sou. Quand nous avons adressé notre demande à l'AEIE, nous avons engagé un capital d'environ 1 million de dollars, pour une période de cinq années. J'ajoute qu'au cours de quatre dernières années, nous avons dépensé plus de 16 millions. Nous l'avons fait sans que personne nous dise quoi que ce soit.

Le sénateur Graham: Pour faire suite à la question du sénateur Thompson sur le temps qu'il faut pour implanter un commerce dans un pays tel que l'Arabie Saoudite, combien de temps s'est écoulé entre votre premier contact et la signature de notre premier contrat?

M. Husny: Deux ans.

Le sénateur Thompson: Mais vous aviez un contact en Arabie Saoudite?

M. Husny: Oui, mais il nous fallait mettre au point le procédé, assurer la bonne expédition du produit et voir à ce que cette affaire ne suscite pas de difficultés en Arabie Saoudite, qui redoute la pollution autant que le Canada.

Vous avez parlé d'aide du gouvernement. Les droits de quai perçus au Port de Montréal, qui étaient, au début, d'environ 25 cents la tonne, sont aujourd'hui de 89 cents. Ces droits ont été augmentés parce qu'on y a vu une bonne source de revenu.

On ne saurait donc parler ici d'aide à l'exportation. C'est plutôt une mesure qui a un effet négatif.

Le président: Votre demande à l'AEIE posait-elle comme condition l'exportation d'une fraction de votre production?

M. Husny: Non. Nous avons informé l'AEIE que nous avions une occasion d'exporter grâce à nos relations et à nos connaissances de ces marchés et elle en a été satisfaite. Nous avons dit que nous exporterions environ 60 millions sur une période de cinq ans. Évidemment, nous avons dépassé tout ce à quoi nous nous étions engagés.

Le sénateur Graham: Je vous félicite d'être capable d'exercer une activité aussi vaste: si nous pouvons vendre du ciment à l'Arabie Saoudite, il doit y avoir beaucoup d'autres choses que nous pourrions vendre sur ce marché. En ce qui concerne les types d'aide que d'autres gouvernements offrent aux sociétés pour qu'elles soient concurrentielles au Proche-Orient, où ce situe le Canada?

M. Husny: Très très loin derrière les autres. Je sais par exemple que dans le domaine du ciment, le gouvernement espagnol accorde une subvention directe qui représente environ 14 p. 100 du prix du ciment de manière à ce que les sociétés puissent en exporter. Chaque fois qu'elles en exportent, elles obtiennent un profit de 14 p. 100. Je sais que leurs coûts de production sont financés jusqu'à concurrence de 40 p. 100. Elles doivent conserver des stocks, etc., mais elles les obtiennent à des taux préférentiels. Nous n'avons rien de ce genre ici.

[*Text*]

of, is the PEM program whereby they pay a couple of thousand dollars if you send somebody to prospect a market. While that could be useful I think that, if you are looking for a certain amount of business, you may as well spend $2,000 or $3,000 when you are looking at it.

We did not only send cement. I was able to obtain a contract for the erection and start-up of a complete Turney cement plant in Pakistan. We were able to obtain a $100 million plant and were retained to assist the Pakistani in order to make the choice of equipment and to run it.

Senator Graham: Are they going to be in competition with you now?

Mr. Husny: They may eventually be in competition with us, but I do not look at it from that point of view. I am not going to be cornering those markets forever. How could I prevent somebody from setting up a plant which is going to be catering to the natural, normal market in his country? In the same way, if we had a natural, normal market in Montreal or in Canada which would be capable of absorbing our production, we may not—I am not saying that we would not—export such a significant amount of our production.

What happens is this: you cannot commit yourself to doing export business when the market dries up locally only to neglect that export business when the market picks up locally. You have to be consistent and continue to service those markets, to a certain extent. This is a commitment that you must make for at least a certain number of years. That is what we elected to do.

Senator Graham: Your comments and wide experience open up a whole range of possibilities in terms of questions. I know that we are running against the clock, Mr. Chairman, but might I be permitted one more question? In your experience, what kind of expertise might be available in Canada which is lacking in any of the countries of the Middle East, particularly Saudi Arabia, where use is not being made of a certain kind of expertise, be it in the delivery of health care services, the construction of hospitals, or whatever? Do you have any specific items that you can suggest in the range of technology that we should be tapping or encouraging the private sector to develop in that particular area of the world?

Mr. Husny: I must say that, from my own knowledge of the Canadian industry—which is definitely limited—I believe that we are, technologically speaking, one of the most advanced countries in the world. I see no reason why we should not be able to manufacture everything that is manufactured in the United States, Japan or any other country. The point is: can we manufacture it at a competitive rate when our wages here range between $9 and $12 an hour at least—and I'm speaking from personal experience—and in Spain or France, for instance, those same wages may be $4, $5 or $6, and in Taiwan or Singapore they may be $1 or $2 or $3? I must consider how I am going to be able to compete when, on top of the disadvantage of having to pay a higher labour cost, I will have lower productivity and all sorts of governmental prob-

[*Traduction*]

La seule chose qui existe, dont nous sommes au courant, c'est le programme PEM dans le cadre duquel on vous verse quelques milliers de dollars si vous envoyez quelqu'un prospecter un marché. Bien que ce puisse être utile, pour une entreprise d'une certaine envergure, il se peut que vous ayez aussi à débourser vous-mêmes de 2 à 3 mille dollars.

Nous n'avons pas seulement exporté du ciment. J'ai pu obtenir un contrat clef en main pour la construction et la mise en service d'une usine de ciment au Pakistan. Nous avons pu obtenir une usine de 100 millions de dollars et nos services ont été retenus pour aider les Pakistanais à choisir l'équipement nécessaire et à le faire fonctionner.

Le sénateur Graham: Vous concurrenceront-ils maintenant?

M. Husny: Éventuellement, mais je ne vois pas les choses de ce point de vue. Je ne vais pas monopoliser ces marchés à tout jamais. Comment pourrais-je empêcher quelqu'un de mettre sur pied une usine qui va servir le marché naturel de son pays? De la même façon, si nous avions à Montréal ou au Canada un marché naturel qui pourrait absorber notre production, nous n'exporterions peut-être pas—je ne dis pas que nous ne le ferions pas—une partie aussi grande de notre production.

Voici ce qui se passe. Vous ne pouvez vous engager à avoir des exportations seulement quand le marché local se porte mal et négliger de le faire quand il reprend de la vigueur. Il faut être cohérent et continuer jusqu'à un certain point de servir ces marchés. C'est un engagement que vous devez prendre pour un certain nombre d'années au moins. C'est ce que nous avons choisi de faire.

Le sénateur Graham: Vos observations et votre vaste expérience ouvrent la voie à de nombreuses possibilités de questions. Je sais que le temps s'écoule, monsieur le président, mais permettez-moi de poser une autre question. D'après votre expérience, quel type de compétences pourrait avoir le Canada que n'auraient pas des pays du Moyen-Orient, notamment l'Arabie Saoudite, en ce qui concerne la prestation de services de santé, la construction d'hôpitaux, etc? Y a-t-il à votre avis des techniques que nous pourrions exploiter ou que nous pourrions inciter le secteur privé à exploiter dans cette région du monde?

M. Husny: D'après mes connaissances de l'industrie canadienne, qui sont très limitées, je crois que sur le plan technologique, le Canada est l'un des pays les plus avancés du monde. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions fabriquer tout ce que fabriquent les États-Unis, le Japon ou n'importe quel autre pays. Mais la question est de savoir si nous pouvons être concurrentiels. Au Canada les salaires se situent entre 9 dollars et 12 dollars l'heure au moins—je parle d'après mon expérience personnelle—tandis qu'en Espagne ou en France, par exemple, ils sont de 4, 5 ou 6 dollars l'heure et Taiwan ou Singapore de 1, 2 ou 3 dollars l'heure. Je dois me demander comment je vais les concurrencer si, en plus d'avoir à payer plus cher pour la main-d'œuvre, j'ai une productivité moindre et toutes sortes de problèmes gouvernementaux. Le gouverne-

[*Text*]

lems. We are not talking only of assistance, we are talking of governmental burden, because governmental burden exists in the private sector to a certain extent in certain circumstances.

I believe that if we would like to keep the free enterprise system in this country, we should create a favourable climate rather than simply make a selection of products. By creating a favourable climate, the private sector would know its way. It is like water flowing from the mountain to the valley, it will know where to go.

Let us create the favourable climate and whenever there is something that the Government of Canada can do in order to assist the private sector, let us at least be innovative and serious in giving that assistance—let us not set up all sorts of schemes, plans and applications that would take three or four months in order to come up with a possible solution, an "I don't know," a negotiation position, or whatever.

Take another example which happened 10 days ago. I sent a representative of our company to Algeria about a month and a half ago with a ministerial mission. This gentleman went there with the mandate to meet with the officials of the cement industry—who are government officials—to express to them our interest in becoming a source of supply for their requirements in cement. We have developed a floating silo system whereby we are able to ship our cement in bulk pneumatically from our trucks into a ship, have that ship go to the area wherever the cement is wanted, and put on the different receiving ships a bagging machine and deliver locally to the trucks. We are able to cut a substantial amount of the delivery price by means of this system. We went to them and explained that situation. Those people were most interested in it. Approximately a month later, which is 10 days ago, they issued a public tender requiring the supply of certain tonnage, exactly in accordance with what we told them they should call for. To add to this, I went myself and asked for a meeting with their director general, who is in charge of the commission which is to purchase the cement for their own requirements. While talking to him, I specifically asked him the amount of cement that is produced by Algeria. The man told me, "Theoretically, we are producing 8 million tons." I asked, "Practically, how much is it?" He said, "Practically, we are producing 3½ million tons." I said, "How come there is that big difference between the nominal amount and the practical amount?" He said, "Well, we are having technical problems." I said, "Well, we could help." He said, "We certainly are interested in such help." He asked could we send technicians or have some of his country's technicians come to see what Canada can do? I said that we would certainly be able to do that. I do not know whether we are going to obtain anything or whether we will be able to sell any cement to those people. I know that we are at a disadvantage vis-à-vis the freight rate, which he explained to me, as compared to the Spaniards or the French.

If a government like our government were interested in promoting exports, and in view of the possibility of an enterprise getting an order for $40 million or $50 million thereby creating jobs for a number of people for a certain period of time, and if, for instance, the government had a national fleet

[*Traduction*]

ment ne fait pas qu'aider, il représente aussi jusqu'à un certain point un fardeau dans le secteur privé en certaines circonstances.

Je crois que si nous voulons conserver la libre entreprise au Canada, nous devrions créer un climat favorable plutôt que de simplement procéder à une sélection de produits. En créant un tel climat, le secteur privé saurait où aller, comme l'eau de la montagne descendant la vallée.

Créons ce climat et toutes les fois que le gouvernement peut aider le secteur privé, soyons innovateurs et sérieux plutôt que de mettre sur pied toutes sortes de programmes qui, au bout de trois ou quatre mois, ne fourniraient qu'une solution éventuelle, un constat d'échec, une position de négociation, etc.

Prenons un autre cas survenu il y a dix jours. J'ai envoyé un représentant de notre société en Algérie il y a environ un mois et demie pour qu'il exécute une mission ministérielle. Notre représentant avait pour mandat de rencontrer les hauts fonctionnaires responsables de l'industrie du ciment pour leur faire savoir que nous voulions devenir un de leurs fournisseurs. Nous avons mis au point un système qui nous permet de transborder le ciment en vrac par conduits pneumatiques, des camions à un navire, lequel transporte le ciment jusqu'à destination, où il est mis dans des sacs grâce à une machine spéciale installée à bord. Ensuite les sacs sont chargés sur des camions. Ce système nous permet de réduire sensiblement le prix de la livraison. C'est ce que nous leur avons expliqué et cela les a beaucoup intéressés. Environ un mois plus tard, c'est-à-dire il y a dix jours, ils ont lancé un appel d'offre concernant la fourniture d'un certain tonnage, c'est-à-dire de la quantité que nous leur avions conseillée. En outre, je me suis moi-même rendu en Algérie et ai demandé à rencontrer le directeur général chargé de la Commission responsable des achats de ciment. Je lui ai demandé combien de ciment produisait l'Algérie. Théoriquement, m'a-t-il dit, nous en produisons 8 millions de tonnes. Et en pratique, lui ais-je demandé. En pratique, nous en produisions 3 millions et demie de tonnes. Je lui ai demandé la raison qui expliquait cet écart et il m'a dit qu'ils avaient des problèmes techniques. Je lui ai dit que nous pourrions les aider et cela l'a beaucoup intéressé. Il m'a demandé si nous pourrions leur envoyer des techniciens ou si des techniciens de leur pays pourraient venir voir ce que peut faire le Canada. Je lui ai dit que c'était certainement possible. Je ne sais pas si nous allons pouvoir obtenir quoique ce soit ou si nous allons pouvoir leur vendre du ciment. Comme il me l'a expliqué, en ce qui concerne les frais de transport, nous sommes désanvatagés par rapport aux Espagnols ou aux Français.

Si un gouvernement comme le nôtre voulait promouvoir les exportations et compte tenu de la possibilité qu'une entreprise obtienne un contrat de 40 ou 50 millions, créant ainsi des emplois pour un certain nombre de personnes pendant un certain temps et si, par exemple, le gouvernement mettait à

[*Text*]

available which would enable us to export our goods at competitive prices, we are positive that we would be able to obtain such an order.

The Chairman: Of course, such a policy would apply to our exports across the world. I would like to keep our discussion relative to things we can do to assist in the Middle East. The level of subsidy that any country wishes to go into in its exports is a philosophical question. We might capture much more of the American market, but—

Mr. Husny: You are not pricing yourself out of the American market because of distance, whereas you are pricing yourself out of the Asian market because of distance.

The Chairman: I simply want to ask members of the committee to try to concentrate on matters relative to the Middle East rather than go to a broad philosophical discussion on subsidies or lack thereof.

Senator Asselin?

Le sénateur Asselin: Je voudrais féliciter le témoin pour sa présentation sérieuse. Elle est très importante pour les travaux de notre comité. Je voudrais revenir à certaines prémisses que vous avez posées concernant nos relations ou ce qu'elles devraient être avec les pays arabes, surtout en ce qui concerne le développement de notre commerce avec ces pays. Dieu sait si le gouvernement canadien ainsi que les hommes d'affaires canadiens sont intéressés à commercer avec les pays arabes. Vous avez semblé poser comme prémisses, certaines conditions fondamentales afin que ce commerce puisse s'établir entre le Canada et les pays arabes. Si ma mémoire est fidèle, vous avez dit qu'il fallait tout d'abord établir un climat de franchise et d'amitié. Vous nous avez dit également qu'il nous fallait démontrer une certaine neutralité vis-à-vis certains conflits. Je me pose des questions sur ces principes de base que vous avez énoncés.

J'ai eu l'occasion d'être ministre responsable de l'ACDI dans le gouvernement de M. Clark et à ce titre de rencontrer très souvent les représentants des gouvernements des pays arabes de passage à Ottawa de même que j'ai eu aussi l'occasion de les visiter. Je n'ai jamais senti dans les relations que j'avais avec eux ce désir ou cette obligation que l'on voulait obtenir du Canada les prémisses que vous avez énoncées. Lorsque je discutais de relations commerciales avec ces pays, nous discutions à titre de partenaires. Nous insistons pour dire que nous étions partenaires à part entière. Il était entendu que nous faisions des échanges pour nos pays respectifs. Ces personnes comprenaient fort bien que le Canada, faisant partie de la communauté internationale, notre pays pouvait avoir sur le plan politique des opinions divergentes de celles des pays arabes ou d'autres pays africains. Je me demande si réellement vous persévérez à dire à ce comité qu'une des conditions sine qua non pour pouvoir établir des relations commerciales avec ces pays-là, c'est que le Canada, dans certaines questions politiques internationales, observe une certaine neutralité. Je ne crois pas que ces pays-là puissent demander au Canada d'observer une neutralité, disons pour le problème au Moyen-Orient. C'est un problème qui intéresse le

[*Traduction*]

notre disposition une flotte nationale grâce à laquelle nous pourrions exporter nos marchandises à des prix concurrentiels, il est certain que nous pourrions obtenir cette commande.

Le président: Évidemment, une telle politique s'appliquerait à nos exportations partout dans le monde. J'aimerais que nous nous en tenions à ce que nous pouvons faire pour aider au Proche-Orient. Le niveau de financement des exportations qu'un pays est disposé à accorder représente une question philosophique. Nous pourrions augmenter notre part du marché américain, mais . . .

M. Husny: Vous ne vous excluez pas du marché américain à cause de la distance, alors que vous le faites dans le cas du marché asiatique.

Le président: Je veux simplement demander aux membres du Comité d'essayer de se limiter à des questions relatives au Proche-Orient plutôt que de se lancer dans une discussion philosophique sur les subventions ou leur absence.

Sénateur Asselin?

Senator Asselin: I would like to congratulate the witness on his valuable presentation. It is very important to the work our Committee is doing. I would like to go back to certain premises that you postulated concerning our relations, or what our relations should be, with the Arab states, particularly as regards the development of our trade with them. God knows if the Canadian government and Canadian businessmen are interested in trade with the Arab states. You seemed to be postulating some basic conditions as a premise for trade between Canada and the Arab states. If I remember rightly, you said that first of all it would be necessary to establish a frank and friendly atmosphere. You also told us that we would have to demonstrate a certain neutrality vis-à-vis certain conflicts. I have some questions about these basic principles that you have set out for us.

I was the Minister responsible for CIDA in Mr. Clark's government, and as such I very often met with representatives of the governments of the Arab states who were visiting Ottawa, and I visited them, too. I was never aware in the relations I had with them of this desire or this requirement that they wanted to get from Canada the conditions you mentioned. When I discussed trade with those countries, we discussed it as partners. We made a point of specifying that we were full partners. It was understood that we were trading for our respective countries. They understood prefectly well that Canada, as a member of the international community, could have political opinions that differed from those of the Arab states or other African countries. I wonder if you're really going to go on telling the Committee that one of the sine qua non conditions for establishing trade relations with these countries is that Canada observe a certain neutrality on some international political issues. I don't believe that these countries can ask Canada to observe this neutrality, let's say in the case of the Middle East. This is a problem that the whole world is interested in, Canada too. As a member of the international community, Canada must make certain decisions. It must have its own international and foreign policy. I

[*Text*]

monde entier et aussi le Canada. Le Canada, faisant partie de la communauté internationale, doit prendre certaines décisions. Le Canada doit avoir sa propre politique internationale et étrangère. Peut-être que je me trompe, mais je pense que ces gouvernements des pays arabes ou d'autres pays du Tiers-Monde ont atteint assez de maturité politique pour accepter que le Canada ne puisse pas, dans certaines questions internationales, observer une politique de neutralité. Je ne crois pas que cette politique pourrait constituer un obstacle pour le Canada, si ce dernier n'observe pas cette neutralité. J'aimerais que vous commentiez.

M. Husny: Monsieur le sénateur, premièrement, je persiste à croire que non seulement les prémisses que j'ai formulées sont nécessaires, mais qu'elles sont essentielles. Nous ne pouvons pas faire affaire avec des ennemis. Lorsque l'on désire faire des affaires avec quelqu'un, il faut qu'il y ait tout au moins un climat de confiance et d'amitié. Il faut se rendre à l'évidence que le Canada ne dispose pas de quelque chose que les autres pays n'ont pas et qu'ils peuvent vendre à des pays arabes. Nous n'avons rien qui nous soit totalement particulier que les autres pays n'ont pas. Alors, que l'on se mette clairement dans l'esprit que ces pays arabes ne vont pas commercer avec un pays qui leur voue une certaine hostilité. C'est un point essentiel, fondamental, et qui demeurera. C'est un point, d'ailleurs, qui s'applique à n'importe quelle autre nation.

Vous avez dit que, lorsque vous étiez ministre chargé de l'ACDI, vous aviez traité avec ces pays en partenaires. Laissez-moi vous féliciter d'avoir pris cette attitude; c'est d'ailleurs la seule attitude à adopter. C'est celle que vous avez probablement adoptée avec tous les autres pays. Il n'y a pas de nos jours de pays qui voudraient être traités en colonisés, surtout quand vous voulez leur vendre quelque chose. Nous pouvons dire, entre nous, que les pays développés ont l'obligation de donner dans cette communauté mondiale une partie de leurs richesses pour faire avancer les valeurs humaines. Lorsque nous disons que nous sommes Canadiens et fiers de dire que nous faisons partie de la communauté internationale et que nous avons des valeurs, c'est parce que nous croyons dans ces valeurs humaines. Nous essayons de donner aux gens qui sont démunis une certaine partie de nos richesses. Maintenant, il y a un grand débat qui a lieu concernant l'apport que le Canada est en train de donner dans le cadre de l'ACDI. Si ma mémoire est fidèle, je crois que nous ne donnons pas plus que la moitié de ce que nous sommes censés donner.

Quand je vois un pays comme l'Arabie Saoudite, qui ne possède beaucoup d'argent que depuis une dizaine d'années, est en train d'ouvrir à droite et à gauche sa bourse et qu'il est en train de donner à des pays en voie de développement sans demander quelque chose en retour, politiquement ou autrement, je m'incline. Nous, Canadiens, dans le cadre de l'ACDI, nous donnons une partie de nos richesses, nous ne sommes pas en train de faire quelque chose de si particulier.

Quant à la politique où vous prétendez avoir réussi dans vos relations commerciales, c'est que vous avez eu votre propre mot à dire dans le conflit. Je crois que ce n'est un secret pour personne que la politique de M. Clark, du point de vue des relations avec les pays arabes, a été un fiasco. Je ne vous

[*Traduction*]

may be mistaken, but I think that the governments of the Arab states and other Third World countries are politically mature enough to accept that Canada cannot be neutral on certain international questions. I don't believe this policy would be an obstacle for Canada, if it didn't observe neutrality. I'd like to hear your comments.

Mr. Husny: First, Mr. Senator, I stand by my contention that the premises I formulated are not only necessary but essential. We cannot do business with enemies. When you want to do business with someone, there must at least be a climate of confidence and friendship. We have to bow to the evidence that Canada doesn't have any one thing that other countries don't have that it could sell to the Arab states. We don't have anything that is unique to Canada that nobody else has. So we have to accept the idea that the Arab states won't choose to trade with a country that is in a certain measure hostile to them. This is an essential, fundamental point. It applies not merely to Canada but to all other countries as well.

You said that when you were Minister responsible for CIDA, you dealt with these countries as partner to partner. I want to applaud you for having taken that attitude, which is the only one to adopt. It's probably the one you took with all other countries as well. These days there aren't any countries that want to be treated like colonies, especially when you're trying to sell them something. Between ourselves, we can say that the developed countries have an obligation to put some of their wealth to work in the world community, to promote human values. When we say that we are Canadians and proud to belong to an international community and that we have values, it's because we believe in those human values. We try to share with people who are deprived of our wealth. There was a great debate on the aid that Canada is giving via CIDA. If memory serves, I believe we are giving only about half of what we're supposed to give.

When I look at a country like Saudi Arabia, which a decade or so ago didn't have much money, and see it opening its purse right and left to give to developing countries, without expecting anything in return, politically or otherwise, I take off my hat to it. We, Canadians, we give a portion of our wealth via CIDA—we're not doing anything so special.

As regards the policy that you say was successful in your trade relations, you had your own contribution to make to the conflict. I believe everyone knows that Mr. Clark's policy, as far as relations with the Arab nations went, was a fiasco. I

[*Text*]

cacherai point que cela a été la plus grande déception dans les relations extérieures du Canada avec n'importe quel pays.

Le sénateur Asselin: C'est que l'intervention a été exploitée de cette façon. Je vais vous reprendre, je m'excuse, monsieur le président, mais lorsque vous avez dit tout à l'heure que M. Clark a fait des déclarations concernant la capitale qui devait être Jérusalem, il n'a jamais dit ça. Il a tout simplement parlé du déménagement de l'ambassade canadienne a Jérusalem. C'est bien différent. Dans les pays arabes, ils ont exploité cette déclaration différemment. Je tenais à vous corriger sur ce point.

M. Husny: Le Canada est un pays qui a une population civilisée. Ce pays a un engagement humanitaire et il a aussi un engagement au point de vue du monde occidental. Le Canada n'a pas d'intérêt ni d'avantage à prendre parti pour un problème qu'il ne connaît pas à fond.

Le sénateur Asselin: Vous prétendez que le Canada ne devrait pas prendre parti dans la crise du Moyen-Orient.

M. Husny: Certainement, le gouvernement qui a déclaré que la capitale d'Israël devrait être déménagée à Jérusalem a fait une grave erreur.

Le sénateur Asselin: M. Clark parlait de l'ambassade, à ce moment-là.

M. Husny: C'était une forme tacite de reconnaissance.

Le sénateur Asselin: Non, car il y a d'autres pays qui l'ont fait. Nous ne nous comprenons point à ce sujet. Monsieur le président, je m'excuse si on a soulevé cette question-là. Je comprends que cela ne relève pas des travaux que nous poursuivons maintenant. Vous prétendez que si le Canada prend position dans le problème du Moyen-Orient, les pays arabes ne vont pas accepter d'entretenir des relations commerciales avec notre pays.

M. Husny: Au contraire, ils prennent position. Il faut que leur position soit dictée par des considérations amicales, car le Canada ne doit pas prendre position pour l'un ou pour l'autre dans un conflit. Le Canada ne peut pas être partie et juge. Si le Canada veut jouer un rôle, qu'il joue un rôle d'intermédiaire. La communauté internationale et le monde arabe et les Nations Unies ont déjà fait appel au Canada pour jouer un tel rôle lorsqu'en 1956, on a demandé aux soldats canadiens de faire partie de la mission des Nations Unies. Ils sont allés en Egypte. Le Canada ne peut pas vouloir être juge et partie dans ce conflit. D'après l'expression de l'opinion publique au Canada, les Canadiens ne veulent pas que le Canada prenne parti pour Israël ou pour quelqu'un d'autre. Les Canadiens veulent rester neutres dans ce conflit.

Le sénateur Asselin: Monsieur le président, je dois dire devant le comité que je ne partage pas les vues du témoin sur cette question-là.

The Chairman: I was going to put it in these terms, Senator Asselin. Apart from the Jerusalem problem, which is now some years behind us, does the witness agree with what would be my view of the situation at the moment, that our relations with the Arab states are not being adversely affected by our policy relative to the Middle East, which was clearly stated by

[*Traduction*]

won't try to pretend that this wasn't the biggest disappointment of Canada's foreign relations with any country.

Senator Asselin: That was because the intervention was made use of in that way. I'm going to take you up on something, I beg the Chairman's pardon, but when you said just now that Mr. Clark made statements to the effect that the capital should be Jerusalem, he never said that. He simply spoke of moving the Canadian embassy to Jerusalem. That's a totally different thing. In the Arab states they used that statement differently. I must correct you on that point.

Mr. Husny: Canada is a country with a civilized people. It is committed to humanitarian values and it also has a commitment as regards the western world. It isn't in Canada's interests to take sides in a problem that it doesn't know everything about.

Senator Asselin: You say that Canada shouldn't take sides in the Middle East crisis.

Mr. Husny: Certainly when the government said that the capital of Israel ought to be moved to Jerusalem it made a serious error.

Senator Asselin: Mr. Clark was speaking of the Canadian embassy only.

Mr. Husny: It was a form of tacit recognition.

Senator Asselin: No, because there were other countries doing it. We'll never see eye to eye on this point. Mr. Chairman, I apologize for having raised the question. I quite see that it isn't relevant to the work we're doing now. Mr. Husny, you say that if Canada takes sides on the Middle East question, the Arab states will not agree to enter into trade relations with our country.

Mr. Husny: On the contrary, they are making up their minds. Their position must be dictated by friendly considerations, Canada must not take one side or the other in a conflict. Canada cannot be a party in the conflict and a judge too. If Canada wants to play a role, let us act as an intermediary. The international community, the Arab world, and the United Nations, have already asked Canada once to play such a role—that was in 1956, when Canadian soldiers were part of the UN mission. They went to Egypt. Canada cannot be judge and party in the conflict. According to public opinion in Canada, Canadians don't want Canada to side with either Israel or anyone else. They want to remain neutral.

Senator Asselin: Mr. Chairman, I wish to state in front of the Committee that I do not share the witness's views on this matter.

Le président: Voici ce que j'aurais dit, sénateur Asselin. Mis à part le problème de Jérusalem, qui est déjà chose du passé, le témoin est-il d'accord avec mon interprétation de la situation, à savoir que notre politique, relative au Moyen-Orient, comme l'a exposée le ministre devant ce Comité il y a une semaine ou deux et que nous comprenons tous, je crois, ne nuit pas à nos

[*Text*]

the minister, before this committee a week or two ago, and which I think most of us understand. We support the United Nations, we do not support the settlements on the west bank or Jerusalem, or Gaza, and I am under the impression that our stance, politically, as a government and as a country, relative to the situation between Israel and the Arab states in the Middle East, is acceptable and is not hindering our trade opportunities, though other things may be. Is that not correct?

Mr. Husny: I agree. I say that the present policy of the Government of Canada is not only not hindering, but is most satisfactory. The present policy of the Government of Canada vis-à-vis the Arab world is most satisfactory, and relations are good with all the Arab countries.

Senator Asselin: It is not a policy of neutrality, I can tell you that, that the Canadian government has.

Mr. Husny: The Government of Canada has officially committed itself to respecting the resolutions of the United Nations, and the recognition of the rights of the Palestinian people. This is what the Arab governments have asked the government to recognize. I think that is satisfactory.

The Chairman: I think we may, with respect, have got into a semantic problem because of the word "neutrality". I think the record is very clear as to what our position is with regard to supporting the United Nations situation.

Senator McElman: I want to touch, just briefly, on the FIRA aspects of the comments made by the witness.

At the outset of your remarks you referred to FIRA as one of the problem areas, and said that there were examples of this in the proposals that were turned down. You stated later that in the case of your own company you have not had problems, and that some others may have had problems. Do you have any examples that you would like to give the committee—I am thinking of the Arab countries—of any proposals that might have been turned down improperly?

Mr. Husny: I know that as a general rule many people who were interested in making investments in Canada may not have actually made such investments because they felt that it was not worth it to go through the process of making an application, as the amount that was involved would not justify the quantity of work required to process an application.

Senator McElman: It was as a result of the impression that they had, then, rather than as a result of any experience they may have had? Is that correct?

Mr. Husny: Yes. I am not aware of how many people did make applications, and were successful, or were not successful; but I am saying that in our own case we were very satisfied with the way our application was dealt with and processed at FIRA; but this is something that is particular to our own application.

I know for a fact, though, that in talking to several business people overseas, they have indicated that they are reluctant with regard to making investments in Canada because they feel that there is a certain nationalistic approach to things.

[*Traduction*]

relations avec les États arabes. Nous appuyons les Nations Unies, mais non les colonies de peuplement en Cisjordanie, à Jérusalem ou dans la bande de Gaza et j'ai l'impression que, sur le plan politique, notre position en tant que gouvernement et en tant que pays en ce qui concerne le conflit qui oppose Israël et les États arabes du Moyen-Orient est acceptable et ne fait pas, comme d'autres choses, obstacle à nos possibilités commerciales. Est-ce exact?

M. Husny: Je suis d'accord. Je dirais que la politique actuelle du gouvernement du Canada à l'égard du monde arabe est très satisfaisante et que nos relations sont bonnes avec tous les pays arabes.

Le sénateur Asselin: Je puis vous dire que la politique du gouvernement canadien n'en est pas une de neutralité.

M. Husny: Le gouvernement du Canada s'est officiellement engagé à respecter les résolutions des Nations Unies et à reconnaître les droits du peuple palestinien. C'est ce que les gouvernements arabes lui ont demandé de faire. Je crois que c'est satisfaisant.

Le président: Sauf votre respect, je crois que nous nous sommes créé un problème de sémantique en utilisant le terme «neutralité». Je crois que notre appui aux Nations Unies est bien connu.

Le sénateur McElman: J'aimerais traiter brièvement des commentaires qu'a formulés le témoin à l'égard de l'AEIE.

Au début de votre déclaration, vous avez dit que l'AEIE est un des problèmes et que cela est évident si l'on songe aux propositions qui ont été rejetées. Vous avez dit plus loin en parlant de votre société que vous n'avez pas eu de difficultés, même si d'autres ont pu en avoir. Avez-vous des exemples à citer au Comité de propositions qui ont été rejetées sans raison valable, tout particulièrement dans le cas des pays arabes.

M. Husny: Je sais qu'en règle générale, de nombreuses personnes qui étaient intéressées à investir au Canada ne l'on pas fait parce qu'elles trouvaient que ça ne valait pas la peine d'entreprendre les démarches puisque le montant de l'investissement ne justifiait pas la quantité de travail nécessaire pour faire accepter une demande.

Le sénateur McElman: Leur décision résultait d'une impression qu'elles avaient eu plutôt que d'une expérience vécue, n'est-ce pas?

M. Husny: Oui. Je ne sais pas au juste combien de personnes ont présenté des demandes et si elles ont été acceptées ou pas; je dis que dans notre propre cas nous avons été très satisfaits de la façon dont l'AEIE a traité notre demande mais cela ne s'applique qu'à notre cas.

Je sais par contre que nous avons parlé à plusieurs hommes d'affaires de l'étranger qui nous ont révélé qu'ils hésitent à investir au Canada parce qu'ils estiment que notre pays a une orientation nationaliste.

[*Text*]

Senator McElman: I should think, then, that you would be a good spokesman for Canada in pointing out that you have had better experiences than that.

Mr. Husny: I have explained our own position, but our own position is satisfactory, as I said. Other people may not be happy themselves.

Senator McElman: I repeat that you would be a great spokesman for Canada in putting aside those impressions that other people might have.

Moving to your own experience, you have exported very substantial quantities of cement, which is a high volume, low value product, with all the transportation costs and everything else that are involved. Could you tell us what percentage of your product you sell on shore in Canada, or into the United States?

Mr. Husny: In 1981 we sold about 18 per cent and in 1982 we sold about 26 per cent. I know the figures because I was looking at our financial statements with our auditors two days ago.

The Chairman: About 26 per cent of your product in Canada?

Mr. Husny: No, in exports. Eighteen per cent in 1981 and 26 per cent in 1982.

The Chairman: So you are selling in the domestic market 75 per cent of your product.

Mr. Husny: Yes.

Senator McElman: Without asking you to reveal any commercial secrets, is there a great variation between your export price and your domestic price?

Mr. Husny: There is a certain variation, because when we are exporting we have to price ourselves according to the international market, and there is a certain difference between the world market price and the local market price, because the local market price has certain ramifications arising from distribution, also, which is different from when you export.

Senator McElman: I was interested in your comments on the R&D that you have put into your export situation, for example, the pneumatic devices aboard the vessels. Saudi Arabia is involved in ownership of your company. Are the vessels you use in shipping also Saudi Arabian owned?

Mr. Husny: No, we have had Norwegian, French, Greek; all nationalities.

Senator McElman: I see, and the equipment you put aboard, is that your equipment?

Mr. Husny: Yes.

The Chairman: I see, but they are not dedicated ships.

Mr. Husny: They are not dedicated exclusively. We have some companies that have those kinds of ships and, in order to do the bagging, the equipment is put at the receiving end which is the floating side.

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Je crois alors que vous seriez un bon porte-parole pour le Canada puisque vous pouvez leur expliquer comment vous avez réussi.

M. Husny: J'ai expliqué notre propre position qui a été satisfaisante comme je l'ai dit, alors que d'autres ne seraient peut-être pas aussi contents.

Le sénateur McElman: Je crois néanmoins que vous feriez un bon porte-parole pour le Canada et que vous réussiriez à dissiper les mauvaises impressions que pourraient avoir d'autres personnes.

Passons maintenant à votre propre expérience; vous avez exporté des quantités considérables de ciment, un produit fort volumineux mais à faible valeur et qui comporte des frais de transport assez élevés. Pouvez-vous nous dire quel pourcentage de votre produit vous vendez au Canada et aux États-Unis?

M. Husny: En 1981, nous en avons vendu environ 18 p. 100 et en 1982, 26 p. 100. Je connais les chiffres parce que j'ai examiné nos états financiers avec nos vérificateurs il y a deux jours.

Le président: Vous avez vendu environ 26 p. 100 de votre produit au Canada?

M. Husny: Non, nous avons exporté 18 p. 100 en 1981 et 26 p. 100 en 1982.

Le président: Ainsi vous vendez environ 75 p. 100 de votre produit au Canada.

M. Husny: Oui.

Le sénateur McElman: Sans vouloir connaître vos secrets commerciaux, j'aimerais savoir quel est l'écart entre votre prix à l'exportation et votre prix national?

M. Husny: Il y a un certain écart parce que, lorsque nous exportons, nous devons fixer nos prix en fonction de ceux du marché international et il existe une certaine différence entre le prix sur le marché mondial et le prix sur le marché local puisque ce dernier comporte des différences sur le plan de la distribution par rapport au marché de l'exportation.

Le sénateur McElman: Vos commentaires sur la R&D en ce qui concerne vos exportations, par exemple, m'ont intéressé surtout lorsque vous avez parlé des engins pneumatiques que vous avez placé à bord des navires. L'Arabie Saoudite possède des actions de votre société. Les navires dont vous vous servez pour l'exportation appartiennent-ils aussi à l'Arabie Saoudite?

M. Husny: Non, nous avons des navires norvégiens, français et grecs bref, de plusieurs autres pays.

Le sénateur McElman: Je vois, et l'équipement que vous placez à bord vous appartient-il?

M. Husny: Oui.

Le président: Je vois, mais il ne s'agit pas de navires spécialisés.

M. Husny: Pas exclusivement. Nous avons des sociétés qui possèdent de tels navires et pour faire la mise en sac, l'équipement est placé sur les embarcations de réception.

[*Text*]

Senator McElman: I see. Then this equipment is not staying on the vessels. It is on each end.

Mr. Husny: Exactly.

Senator McElman: Thank you, Mr. Chairman. Those are the only questions I have.

The Chairman: Thank you, senator. Mr. Husny, we have kept you quite a long time, but just before thanking you I would like to say that the history of your company is most fascinating, and I am tempted to ask you many more questions about the apparent miracle of selling a commodity such as cement at such a distance. It must be unknown in commercial terms in the western world. However, since it is not strictly the subject of our hearings, we must all restrain our natural curiosity in that respect.

If I may summarize your remarks, it is your opinion that, generally speaking, Canada's foreign policy vis-à-vis the near east is such that it does not inhibit in any way our trading opportunities in that area.

Mr. Husny: Yes.

The Chairman: Secondly, even though we have moved forward rapidly in the last five or six years in diplomatic representation in the area, we should go even further in that regard in that the trade missions attached to our embassies abroad should remain at their posts for longer periods of time, particularly in this particular area. I think those are most helpful and interesting points and we will keep them in mind.

Do you see a problem with world oil prices changing, if Canada moves more towards self-sufficiency in oil and does not import a substantial amount of oil from the Middle East, that the Arab world countries with which you are familiar would then become less inclined to deal with Canada than with those western countries with our industrial potential which are importing oil?

Mr. Husny: I certainly believe that, if you are establishing a trading relationship, you should normally be more inclined to buy your partner's goods, but, even if Canada is not trading with these countries with respect to the purchase of oil or whatever, if we are selling them something that is valid, I do not think it will make a great deal of difference. However, if we are giving preferential treatment to somebody else at their expense, then it will make a difference.

The Chairman: Of course, but subject to it not being preferential, they would be a ready market for us.

Mr. Husny: That is right.

The Chairman: Well, I certainly hope there are many more Canadian businessmen, with or without foreign capital assistance, who are able to repeat the success you have had in adding to our exports. You have done a remarkable job in such a short time.

If I may, Mr. Husny, I will take this opportunity to thank you very much on behalf of the members of the committee. Thank you for coming to Ottawa today and spending this time

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Je vois. Alors l'équipement ne reste pas sur les navires. Il est placé sur les navires de l'expéditeur puis du destinataire.

M. Husny: Exactement.

Le sénateur McElman: Merci, monsieur le président. Je n'ai pas d'autres questions.

Le président: Merci, sénateur. M. Husny, nous vous avons retenu assez longtemps, mais avant de vous remercier, j'aimerais dire que l'histoire de votre société est très fascinante et je suis tenté de vous poser d'autres questions concernant le miracle que vous avez réalisé en vendant un bien, comme le ciment, à des clients si éloignés. Ce doit être un exploit dans le secteur commercial du monde occidental. Toutefois, comme ce n'est pas le sujet de nos audiences, nous devons tous maîtriser notre curiosité naturelle à cet égard.

En résumé, vous croyez qu'en termes généraux, la politique étrangère du Canada à l'égard du Proche-Orient ne nuit aucunement à nos possibilités commerciales dans cette région.

M. Husny: Oui.

Le président: Deuxièmement, même si nous avons progressé rapidement au cours des cinq ou six dernières années en ce qui concerne notre représentation diplomatique dans cette région, nous devrions poursuivre nos efforts à cet égard pour que les missions commerciales rattachées à nos ambassades à l'étranger soient maintenues plus longtemps, tout particulièrement dans cette région particulière. Je crois que vous avez soulevé des points utiles et intéressants dont nous tiendrons compte.

Étant donné les fluctuations du prix mondial du pétrole, croyez-vous que si le Canada cherche à assurer son autosuffisance en pétrole et n'importe plus d'aussi grandes quantités de pétrole du Moyen-Orient, les pays du monde arabe que vous connaissez seront moins enclins à traiter avec le Canada qu'avec d'autres pays de l'Occident aussi industrialisés que nous et qui sont importateurs de pétrole?

M. Husny: Je crois certainement que si vous établissez des rapports commerciaux, vous devriez normalement être plus enclins à acheter les biens de votre partenaire, mais, même si le Canada n'achète pas de ces pays du pétrole ou d'autres biens, si nous leur vendons un produit de qualité, je ne crois pas que cela fasse beaucoup de différence. Toutefois, si nous accordons un traitement préférentiel à un autre pays, à leurs dépens, cela fera une différence.

Le président: Bien sûr, mais il n'est pas question d'accorder un traitement préférentiel, puisque ce serait pour nous un marché idéal.

M. Husny: C'est exact.

Le président: Enfin, j'espère sincèrement qu'il y aura d'autres hommes d'affaires canadiens qui, avec ou sans l'aide de capitaux étrangers, pourront répéter le succès que vous avez eu dans l'expansion de vos exportations. Vous avez fait un travail impressionnant en peu de temps.

Si vous me le permettez, M. Husny, j'aimerais vous remercier au nom des membres du Comité. Merci d'être venu à

[*Text*]

with us. It has been enjoyable as well as being interesting and informative.

Senator Graham: I have one final observation, against the background of the previous exchange between Senator Macquarrie and the very excellent witness. It is quite obvious that the road to Damascus is already well paved for future recognition on a diplomatic basis with a full-time ambassador in the area.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Ottawa aujourd'hui et d'avoir été des nôtres. Votre témoignage a été très intéressant et très utile.

Le sénateur Graham: J'aimerais faire un dernier commentaire concernant l'échange qui s'est déroulé entre le sénateur Macquarrie et notre excellent témoin. Il est très évident que la route de Damas est déjà déblayée en vue d'une reconnaissance diplomatique future et de l'envoi d'un ambassadeur à plein temps dans la région.

Le Comité suspend ses travaux.

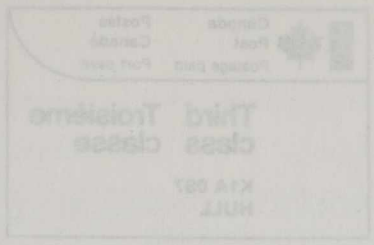

SENATE OF CANADA

Proceedings of the
Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

The Honourable GEORGE C. van ROGGEN
Chairman

WITNESS: — TÉMOIN

Mr. Joseph P. Hupy, Chairman of the Board and Chief Executive Officer, MIRON Inc.

M. Joseph P. Hupy, président du conseil d'administration et administrateur en chef, MIRON Inc.

Issue No. 39

Fascicule n° 39

Sixteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Seizième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'envers)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Joseph P. Husny, Chairman of the Board and Chief Executive Officer, MIRON Inc.

M. Joseph P. Husny, président du conseil d'administration et administrateur en chef, MIRON Inc.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, March 3, 1983

Issue No. 39

Sixteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le jeudi 3 mars 1983

Fascicule nº 39

Seizième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

28059—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 3, 1983
[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:15 a.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Bosa, Buckwold, Haidasz, Hicks, Lafond, Langlois, Lapointe, Macquarrie, Molgat, Murray, Neiman, Roblin, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (16)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Stanbury.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

From the Canada-Palestine Solidarity Committee:

Mr. Khaled Mouammar, President;

Professor Michael Mandel;

Mr. Naji Farah.

The Committee resumed consideration of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witnesses who each made a statement and then answered questions put to them by members of the Committee.

During the proceedings, the Chairman welcomed Mr. Marcel Prud'homme, M.P., Chairman of the Standing Committee on External Affairs and National Defence of the House of Commons and asked him to join the Senators at the table.

At 1:38 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 3 MARS 1983
[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Asselin, Bosa, Buckwold, Haidasz, Hicks, Lafond, Langlois, Lapointe, Macquarrie, Molgat, Murray, Neiman, Roblin, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (16)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Stanbury.

Aussi présente: Du Centre parlementaire des Affaires étrangères et du commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

Du Comité de Solidarité Canada-Palestine:

M. Khaled Mouammar, président;

M. Michael Mandel;

M. Naji Farah.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente les témoins qui font une déclaration et répondent ensuite aux questions des membres du Comité.

Au cours des délibérations, le président accueille M. Marcel Prud'homme, député et président du Comité permanent de la Chambre des communes des affaires extérieures et de la défense nationale, et l'invite à se joindre aux sénateurs.

A 13 h 38, la séance est levée jusqu'à convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, March 3, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11.15 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are continuing our study of Canada's relations with countries of the Middle East and North Africa. We have before us today representatives of the Canada-Palestine Solidarity Committee which feels itself to be the opposite number of the Canada-Israel Committee. This association was formed last year with the objective of providing information and analysis of the Palestinian situation to urge the Canadian government to recognize the Palestine Liberation Organization (PLO) and the rights of the Palestinian people, including—according to the committee's constitution—the right to return to their homeland and the right of statehood in Palestine.

On my right is Mr. Khaled Mouammar who is the former president of the Canadian Arab Federation. He left that position to form this group, I assume because this group is more specifically focused on this particular problem rather than on Arab matters generally in Canada. He was born in Haifa and raised in Beirut. He took his master's degree in business administration at the University of Toronto. He has been active in Arab community affairs and involved, of course, in the Palestinian cause.

On my right at the end of the table is Mr. Michael Mandel, a lawyer, an associate professor at Osgoode Hall Law School. He was educated at Oxford, Osgoode Hall and the University of Toronto. He is the author of numerous articles in law journals and magazines. He is active with this association.

Between the two gentlemen is Mr. Naji Farah who was born in Shafa Umro in Palestine before World War II. He has a bachelor's degree in Islamic studies from the University of London. While in Israel he was active in the National Committee for the Defence of Arab Lands in Israel. In Toronto, he has been active in Arab community affairs and currently he is an information officer for the Arab Palestinian Association of Toronto.

Before proceeding with the testimony, I should like to mention that we will not be sitting next week, mainly because your chairman will be in Vancouver attending on Her Majesty. The next meeting will be on March 15 at 4 p.m. when our witness will be Dr. Janice Stein of the University of Toronto.

After the witnesses have made their initial presentations, Senator Hicks has agreed to lead off the questioning.

Mr. Mouammar, would you please commence your presentation.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 3 mars 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous avons avec nous aujourd'hui des représentants du Comité de solidarité Canada-Palestine, qui se considère comme le pendant du Comité Canada-Israël. Cette association a été formée l'année dernière dans le but de fournir des resnseignements et d'effectuer des analyses sur la question palestinienne afin d'inciter le gouvernement canadien à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) et les droits du peuple palestinien, y compris—selon la constitution du Comité—le droit de retourner vivre en Palestine et le droit à l'autonomie politique.

J'ai à ma droite M. Khaled Mouammar, ancien président de la Fédération canado-arabe. Il a quitté son poste pour former ce groupe qui s'intéresse tout particulièrement au problème palestinen plutôt qu'aux questions générales concernant les Arabes au Canada. Il est né à Haifa et a passé son enfance à Beyrouth; il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto. Il joue un rôle actif au sein de la communauté arabe et s'occupe, bien sûr de la cause palestinienne.

A ma droite, au bout de la table, se trouve M. Michael Mandel, avocat et professeur adjoint à la faculté de droit de Osgoode Hall. Il a fait ses études à Oxford, à Osgoode Hall et à l'Université de Toronto, et a publié de nombreux articles dans des revues juridiques. Il joue un rôle actif au sein de l'association.

Entre les deux se trouve M. Naji Farah, qui est né à Shafa Umro, en Palestine, avant la Seconde Guerre mondiale. Il possède un baccalauréat en études islamiques de l'Université de Londres. En Israël, il a milité au sein du National Committee for the Defence of Arab Lands in Israel. Il s'occupe activement de la communauté arabe de Toronto et travaille à l'heure actuelle comme agent d'information auprès de la Arab Palestinian Association of Toronto.

Avant de commencer, je voudrais mentionner que nous ne siégerons pas la semaine prochaine, puisque je serai à Vancouver à l'occasion de la visite de Sa Majesté. Notre prochaine réunion aura donc lieu le 15 mars à 16 heures; nous entendrons alors le témoignage de Mme Janica Stein, de l'Université de Toronto.

Le sénateur Hicks a accepté d'ouvrir la période de questions une fois que les témoins auront fait leur déclaration préliminaire.

Monsieur Mouammar, je vous cède la parole.

[*Text*]

Mr. Khaled Mouammar, President, Canada-Palestine Solidarity Committee: Honourable senators, first let me say on behalf of the Canada-Palestine Solidarity Committee that it is a great honour for us to appear before you today, and we would like to congratulate your committee for undertaking what we believe is the first comprehensive examination of Canadian Middle East policy.

Your inquiry takes on special significance, coming as it does in the wake of the Israeli invasion of Lebanon, which resulted in enormous losses of lives and property and culminated in the massacres of Sabra and Shatilla.

Our committee was formed in June 1982 by a group of concerned Canadians, who were shocked by the death and destruction that befell Lebanon, and who are of the opinion that our country can perform an important function in the search for a just and durable peace in the Middle East.

Our conviction stems from the following observations. First, Canada was deeply involved in the Palestine question in 1947 when it was instrumental in the United Nations' adoption of the partition plan that called for an Arab state and a Jewish state in Palestine. Today, 35 years later, the Palestinian state has still not been established, and we believe we have some obligation to bring this about.

Secondly, Canada has traditionally played an ethical and moral role in international affairs. This is best exemplified by our United Nations peacekeeping role and by the courageous stand of Ambassador Arcand during the inhumane Israeli siege and bombardment of Beirut. We also extended recognition to China and Cuba notwithstanding American refusal to do so. Once again, we are called upon, in conformity with this tradition, to recognize the Palestine Liberation Organization and to support the establishment of a Palestinian state that will end the suffering of the Palestinian people and guarantee them security and peace.

Thirdly, Canada, as a middle power is attempting to bridge the gap between the industrialized and developing countries of the world, and, as such, should be sensitive to the problems and concerns of the Third World. These countries have expressed individually, and through international forums, that the Palestine question and the restoration of the inalineable rights of the Palestinian people rank highly on their agenda of concerns.

Fourthly, Canada is developing cultural, social and economic interests in the Arab world, and such ties will continue to grow when Canada is viewed as maintaining a positive and impartial attitude towards the Palestine question whenever the issue is discussed in the various United Nations bodies.

Having said that, I would like to address myself to the roots of the Middle East conflict. Most people generally recognize that there are two problems and not one in the Middle East. There is the existential problem of Palestine—the fate of the Palestinian people—which came about as a result of the establishment, the consolidation and later on, the expansion of Israel. On the other hand, there is the interstate problem of

[*Traduction*]

M. Khaled Mouammar, président du Comité de solidarité Canada-Palestine: Honorables sénateurs, permettez-moi d'abord de vous dire, au nom du Comité de solidarité Canada-Palestine, que c'est pour nous un immense honneur de comparaître devant vous aujourd'hui; nous tenons à féliciter votre Comité d'avoir entrepris ce qui nous semble être le premier examen approfondi de la politique canadienne au Proche-Orient.

Votre étude revêt une importance toute particulière, puisqu'elle survient peu de temps après l'invasion israélienne du Liban, qui a entraîné des pertes de vies et des dommages matériels considérables, et s'est soldée par les massacres de Sabra et de Chatila.

Notre comité a été fondé en juin 1982 par un groupe de Canadiens bouleversés par la destruction du Liban, et d'avis que notre pays peut jouer un rôle important dans la recherche d'un règlement de paix juste et durable au Proche-Orient.

Notre conviction découle des observations suivantes: premièrement, le Canada s'est beaucoup intéressé à la question palestinienne en 1947 et a joué un rôle clé lors de l'adoption, par les Nations unies, d'un plan prévoyant le morcellement de la Palestine en vue de la création d'un État arabe et d'un État juif. Trente-cinq ans plus tard, l'État palestinien n'existe toujours pas, et nous croyons devoir faire quelque chose pour assurer sa création.

Deuxièmement, le Canada a toujours respecté les plus hauts principes moraux sur le plan international. Citons à titre d'exemple sa participation aux forces de maintien de la paix des Nations unies, ainsi que le courage déployé par l'ambassadeur Arcand lors de l'invasion cruelle du Liban par Israël et du bombardement de Beyrouth. Citons également la reconnaissance de la Chine et de Cuba même si les Américains refusaient de le faire. Encore une fois, cette tradition nous oblige à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine, et à appuyer la création d'un État palestinien pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien et lui garantir la paix et la sécurité.

Troisièmement, le Canada, en tant que moyenne puissance, essaie de combler l'écart entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement; il devrait donc être sensible aux problèmes et aux préoccupations des pays du Tiers monde. Ceux-ci ont déclaré, soit individuellement, soit lors de débats internationaux, que la question palestinienne et le rétablissement des droits inaliénables du peuple palestinien constituent une de leurs principales préoccupations.

Quatrièmement, le Canada noue avec les pays arabes de nouveaux liens culturels, sociaux et économiques, qui ne se renforceront que si notre pays parvient à maintenir une attitude positive et impartiale sur la question palestinienne au cours des discussions qui ont lieu à ce sujet au sein des divers organismes des Nations unies.

Cela dit, je voudrais vous parler maintenant des causes premières du conflit au Proche-Orient. La plupart des gens reconnaissent qu'il existe non pas un, mais deux problèmes au Proche-Orient. D'abord, l'existence même de la Palestine, et par conséquent, le sort du peuple palestinien, problème qui trouve sa source dans la création, l'unification et, en fin de compte, l'expansion d'Israël; ensuite, le conflit qui oppose les

[*Text*]

conflict between the various Arab states and Israel. These two problems—the Palestine question on the one hand and the Arab-Israeli conflict on the other hand—must be perceived as distinct, although they are not separable. One is the cause and the other is the effect.

It has become almost universally recognized that unless the Palestine question is dealt with in a just way, that recognizes the inalienable rights of the indigenous people of Palestine, there can be no justice and no solution to the Arab-Israeli conflict, and no peace for the Middle East.

The centrality of the Palestine question is best illustrated by the Camp David Accord which attempted to deal primarily with the Arab-Israeli conflict. Since the signing of that accord in 1978, the Middle East has witnessed more repression, aggression and bloodshed than in previous years. In July 1980, Israel illegally proclaimed Jerusalem as its capital; in June 1981, Israel bombed the nuclear reactor in Baghdad; in December 1981, Israel illegally annexed the Golan Heights; in June 1982, Israel invaded and occupied one-third of Lebanon; and, finally, since 1979, Israel has intensified its repressive measures on the West Bank and Gaza by the illegal dismissal of elected mayors, the illegal expropriation of more lands, the building of more settlements and the destruction of Palestinian educational and economic institutions.

Having reviewed the roots of the Middle East conflict, I would like to deal with the solutions to the problem. The basic ingredients of a just resolution to the Palestine question can best be obtained from a quick review of United Nations' resolutions that have been adopted over the years. Those include the following.

First, the natural and inalienable rights of the Palestinians to return to their homes, or to be compensated, as recognized by resolution 194, and which the Gen Assembly has reaffirmed almost every year since its adoption in 1948.

Second, the Palestinian people has the inherent right to self-determination, and the right to national independence and sovereignty in Palestine.

Third, the recognition of the Palestine Liberation Organization as the sole legitimate representative of the Palestinian people living both inside and outside the occupied Palestinian territories.

Fourth, the participation of the PLO, on an equal footing with all other parties, is indispensable in all efforts and conferences on the question of Palestine and on the situation in the Middle East.

Fifth, the removal of racial and religious discrimination and the enactment of laws that guarantee equality and respect for the human rights of all peoples.

Sixth, Israeli withdrawal from all the Palestinian and other Arab territories occupied in 1967, including Jerusalem.

Seventh, the removal of Israeli settlements which were established on the West Bank and Gaza.

In the face of this almost world consensus, Israel has become more intransigent and continues to flout international

[*Traduction*]

divers États arabes et Israël. Ces deux problèmes, la question palestinienne d'une part et le conflit israélo-arabe d'autre part, sont tout à fait distincts, bien qu'indissociables. L'un est une cause, et l'autre, un effet.

Presque tous les pays reconnaissent qu'à moins de trouver, pour régler le problème palestinien, une solution équitable qui reconnaisse les droits inaliénables du peuple palestinien, justice ne sera jamais faite; le conflit israélo-arabe persistera, et la paix ne régnera jamais au Proche-Orient.

L'importance de la question palestinienne est parfaitement illustrée par les accords de Camp David, qui visaient avant tout à résoudre le conflit israélo-arabe. Depuis la signature des accords en 1978, les actes de répression, les agressions et les massacres se sont accentués au Proche-Orient. En juillet 1980, Israël faisait illégalement de Jérusalem sa capitale; en juin 1981, il bombardait une centrale nucléaire à Bagdad; en décembre 1981, il annexait illégalement les hauteurs du Golain; en juin 1982, il envahissait et occupait le tiers du territoire libanais. Enfin, depuis 1979, Israël a intensifié ses mesures de répression en Cisjordanie et à Gaza, par la desitution illégale de maires dméocratiquement élus, l'expropriation illégitime nouveaux territoires, l'implantation de nouvelles colonies de peuplement, et la destruction d'établissements scolaires et d'institutions économiques de Palestine.

Après avoir passé en revue les causes du conflit au Proche-Orient, j'aimerais maintenant vous parler des solutions au problème palestinien. Pour connaître les éléments fondamentaux de ces possibilités de règlement, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur quelques-unes des résolutions que les Nations unies ont adoptées au cours des années.

Premièrement, la résolution 194 reconnaît le droit naturel et inaliénable des Palestiniens à retourner dans leur patrie, ou à recevoir une juste compensation, comme l'Assemblée générale l'a réaffirmé presque chaque année depuis l'adoption de cette résolution en 1948.

Deuxièmement, le droit inhérent des Palestiniens à l'autodétermination, et le droit à l'indépendance nationale et à la souveraineté de la Palestine.

Troisièmement, la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant légitime des Palestiniens vivant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des territoires palestiniens occupés.

Quatrièmement, la participation de l'O.L.P., au même titre que toutes les autres parties, aux négociations et discussions portant sur la question de la Palestine et sur la situation au Proche-Orient.

Cinquièmement, l'abolition de toute discrimination raciale et religieuse, et l'adoption de lois garantissant l'égalité de tous les peuples et le respect de leurs droits.

Sixièmement, le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens et arabes occupés depuis 1967, y compris de Jérusalem.

Septièmement, le démantèlement de toutes les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie et à Gaza.

Face à ce consensus presque international, Israël s'est montré plus intransigeant encore. Il continue d'enfreindre les

[*Text*]

law and disregard world public opinion, and has even repudiated those United Nations resolutions that it had endorsed, such as resolution 242, by its illegal annexation of Jerusalem and the Golan Heights. Moreover, it has reneged on the Camp David Accords by illegally expropriating 70 per cent of the lands of the West Bank and by establishing more than 50 settlements since it signed those Accords.

We believe that those Canadian politicians, who, though sufficiently concerned with Israel's survival, are nevertheless free from blinding partisanship, have a duty to ensure that the Israelis do not remain oblivious to the following basic truths.

First, that Israel's survival, independence and security are dependent upon its attainment of a state of normalcy in the Middle East; and, second, that Israel's normalcy in turn depends upon the recognition of the inalienable rights of the Palestinian people.

Canada should no longer accept a situation where Israel continues to deny the national rights of more than 4 million Palestinians in violation of the United Nations Charter and resolutions, and employs all means to destroy any organized Palestinian voice that speaks for these rights. Every Palestinian in the world today is either a refugee, a civilian under military occupation or a member of the left-over majority, turned into a minority now in Israel. Until this abnormality, with all its privations, with all the sense of injustice that it breeds is remedied, there will be no peace in the Middle East.

Canadian policy with regard to the Palestine question has evolved positively in the last few years. Canada now recognizes the importance of the PLO and makes frequent contacts with its officials. Canada believes that Palestinians should play a full part in negotiations to determine their future and that they have a right to a homeland within a clearly defined territory—the West Bank and Gaza Strip. We believe, and according to a survey conducted by Canadian Facts in November 1982, the majority of Canadians share our view, that the time has come for our government to take the following initiatives for the cause of peace.

First, unequivocally recognize the right of the Palestinian people to self-determination.

Second, strongly endorse the establishment of an independent and sovereign state in Palestine to guarantee security and peace to the Palestinian people.

Third, recognize the PLO as the sole legitimate representative of the Palestinian people, since this is the prerequisite for any comprehensive and productive negotiations between the main parties concerned, the Palestinians and the Israelis.

The PLO symbolizes Palestinian national identification, and renders human services to a nation in exile. It is organically linked to the Palestinian people and is recognized by the United Nations as the only representative of the Palestinian people. Thus the Israeli objective of crushing the PLO can only be achieved of the risk of a final solution to the Palestini-

[*Traduction*]

règlements internationaux et de se moquer de l'opinion publique mondiale; il a même rejeté certaines résolutions des Nations unies qu'il avait appuyées auparavant, telle la résolution 242, en annexant illégalement Jérusalem et les hauteurs du Golan. En outre, Israël a renié les accords de Camp David en expropriant illégalement 70 p. 100 du territoire de la Cisjordanie et en implantant plus de cinquante colonies de peuplement depuis la signature de ces accords.

Nous croyons que les hommes politiques canadiens, qui demeurent totalement impartiaux même s'ils sont suffisamment préoccupés par la survie d'Israël, ont le devoir de veiller à ce que les Israéliens soient conscients des questions fondamentales suivantes.

Premièrement, que la survie, l'indépendance et la sécurité d'Israël ne peuvent être assurées que si Israël parvient à normaliser son statut au Proche-Orient et deuxièmement, que cette normalisation dépend de sa reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le Canada ne doit plus tolérer qu'Israël continue de bafouer les droits nationaux de plus de quatre millions de Palestiniens, au mépris de la Charte et des résolutions des Nations unies, et qu'il cherche par tous les moyens à détruire toute organisation palestinienne qui défend ces droits. Chaque Palestinien aujourd'hui est soit un réfugié, soit un civil sous occupation militaire, soit un membre d'un groupe jadis majoritaire et qui, aujourd'hui, est devenu minoritaire en Israël. Il n'y a aura pas de paix au Proche-Orient tant et aussi longtemps que cette situation anormale, avec toutes les restrictions et les injustices qu'elle comporte, ne sera pas réglée.

La politique canadienne à l'égard de la question palestienne a évolué favorablement au cours des dernières années. Le Canada reconnaît maintenant l'importance de l'O.L.P. et communique régulièrement avec ses représentants; il estime que les Palestiniens devraient participer pleinement aux négociations portant sur leur avenir et qu'ils ont droit à une patrie dans un territoire clairement défini, en Cisjordanie et à Gaza. Nous croyons—et, selon un sondage effectué par Canadian Facts en novembre 1982, la majorité des Canadiens partagent notre point de vue—que le moment est venu pour notre gouvernement de prendre les initiatives suivantes pour instaurer la paix.

Premièrement, reconnaître sans équivoque le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Deuxièmement, appuyer fermement la création d'un État souverain et indépendant en Palestine pour garantir la paix et la sécurité du peuple palestinien.

Troisièmement, reconnaître l'O.L.P. comme seul représentant légitime du peuple palestinien, puisqu'il s'agit là d'une condition préalable à toute négociation globale et productive entre les principales parties concernées, c'est-à-dire les Palestiniens et les Israéliens.

L'O.L.P. est un synode national pour les Palestiniens et cherche à venir en aide à un peuple en exil. Elle est intrinsèquement liée au peuple palestinien et est reconnue, par les Nations unies, comme son seul représentant. Ainsi, Israël ne réussira à éliminer l'O.L.P. qu'en détruisant le peuple palestinien. Les événements du Liban montrent bien que ce sont là

[*Text*]

an people. The events in Lebanon testify to such an Israeli plan, and Canada must clearly signal its opposition to this Israeli policy by recognizing the PLO, to prevent further and larger massacres from being perpetrated against the Palestinians.

I would like to call upon Mr. Naji Farah, who is an Israeli citizen, to give his testimony as a Palestinian who was raised under the Israeli version of sovereignty. He will confirm from personal experience that Palestinian rights and security can only be achieved within a sovereign and independent Palestinian state. He will be followed by Professor Michael Mandel, Chairman of our Outreach Subcommittee, is a canadian Jew. He will elaborate on why it is important for Canada and for the sake of peace to recognize the PLO. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, very much. Mr. Farah, please.

Mr. Naji Farah, Member, Canada-Palestine Solidarity Committee: Thank you, Mr. Chairman. Honourable Senators, when the state of Israel was created in 1948, I was 15 years old. I stayed behind in Galilee with my parents, while my eldest brother, two sisters, three uncles and five aunts were made refugees, which was the fate of the great majority of Palestinians. I come from a middle class, Christian Anglican family. My father's priorities in life were to work hard, run a prosperous business, educate his children and serve his church; but the tragedy of 1948 took him and his countrymen by surprise. Their world collapsed. Their lives were shattered to pieces. It was inconceivable that their national society, with all its institutions and superstructure, would evaporate in no time, that their immediate families and friends would disappear into thin air to become alms-receiving, tent-dwelling refugees. Instead of being the majority in their homeland, they have become a powerless remnant of the people, officially described by Israel not as the Palestinian minority, or at least the Arab minority, but as the sons of minorities, meaning Muslims, Chirstians and Druses. Yet the generation of my father resigned themselves to the new reality. I still remember him, great as his grief was, saying to us one night: "Listen, children; what happened is appalling, but looks irreversible; these Jews, who are civilized and educated, were persecuted in Europe and must have become sensitive to this matter; I think that we will live with them decently and in dignity." It was precisely here, however, that Israel lost its moral encounter with the Palestinians. Instead of making the Palestinian minority in Israel the bridge to peace with the rest of the Palestinian people, Israel persecuted and discriminated against them, and used all the experience it gathered in Galilee to repress the Palestinians in the West Bank and Gaza strip, after 1967.

Galilee and the West Bank have the densest Palestinian population. They are the two main wings of the proposed Palestinian state, according to the 1974 partition plan. Israel annexed Galilee in 1948, and is now in the process of annexing the West Bank and Gaza Strip.

[*Traduction*]

les visées d'Israël. Le Canada doit clairement condamner cette politique d'Israël et reconnaître l'O.L.P. afin d'éviter que d'autres massacres plus graves encore ne soient commis contre les Palestiniens.

Je demanderais maintenant à M. Naji Farah, citoyen israëlien, de nous présenter son témoignage en tant que Palestinien élevé dans un État souverain au sens où les Israéliens l'entendent. Il essaiera de nous montrer, à partir de son expérience personnelle, que les droits et la sécurité des Palestiniens ne souraient être assurés que dans un État palestinien souverain et indépendant. Nous entendrons ensuite le témoignage de M. Michel Mandel, juif canadien et président de notre sous-comité Outreach. Il nous expliquera pourquoi il est important que le Canada reconnaisse l'O.L.P., dans l'intérêt de la paix. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Farah, la parole est à vous.

M. Naji Farah, membre du Comité de Solidarité Canada-Palestine: Merci, monsieur le Président. Honorables sénateurs, lorsque l'État d'Israël a été créé en 1948, j'avais quinze ans. Je suis demeuré en Galilée avec mes parents, alors que mon frère aîné, deux de mes sœurs, trois oncles et cinq tantes sont devenus des réfugiés, sort réservé à la grande majorité des Palestiniens. Ma famille est de la classe moyenne et de religion anglicane. Les priorités de mon père étaient de travailler dur, d'exploiter un commerce prospère, d'éduquer ses enfants et de servir son Église. Mais la tragédie de 1948 l'a pris par surprise, tout comme ses compatriotes. Leur monde s'est effondré, et leur vie a perdu tout son sens. Il était inconcevable que leur société vole en éclats, avec toutes ses institutions, que leurs proches parents et leurs amis deviennent du jour au lendemain des réfugiés démunis vivant sous la tente. Au lieu d'être en majorité dans leur patrie, ils sont devenus des parias de la société, décrits officiellement par Israël non pas comme des membres de la minorité palestinienne, ou tout au moins arabe, mais comme des fils des minorités, c'est-à-dire des musulmans, des chrétiens et des druses. Pourtant, mon père, comme ceux de sa génération, s'est résigné à cette dure réalité. Je l'entends encore nous dire un soir, en dépité de son immense chagrin: «Écoutez-moi, les enfants: ce qui est arrivé est effroyable, mais semble irréversible. Ces juifs, qui sont civilisés et éduqués, ont été persécutés en Europe et doivent en avoir souffert; je pense que nous pourrons vivre avec eux dans la décence et la dignité.» Cependant, c'est précisément sur cette terre promise qu'Israël a perdu la lutte morale qui l'opposait aux Palestiniens. Plutôt que de tabler sur la minorité palestinienne en Israël pour faire la paix avec le reste des Palestiniens, il l'a persécutée; il s'est ensuite servi de l'expérience qu'il avait acquise en Galilée pour assujettir les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza après 1967.

C'est en Galilée et en Cisjordanie que la population palestinienne est la plus dense. Ce sont les deux ailes principales de l'État palestinien proposé selon le plan de morcellement de 1947. Or, Israël a annexé la Galilée en 1948, et est actuellement en voie d'annexer la Cisjordanie et la bande de Gaza.

[*Text*]

In 1948, 56 per cent of the Palestinians in Galilee were made refugees in Lebanon, and were chased again by Israel last summer, during the "peace for Galilee" invasion. Other Palestinians became, in turn, refugees inside Israel, after they had their villages demolished, such as Birwi, Damoun and Miar. The Greek Catholic and Maronite inhabitants of Ikrit and Kufur Birim won a ruling from the Supreme Court of Justice in 1950 to be reinstalled in their villages; but instead, saw their two villages demolished after that court ruling.

This resembles the fate of the villages of Imwas, Beit Noba and Yalo, near Jerusalem in the West Bank, that were bulldozed after the occupation in 1967. On their site stands now a beautiful, magnificent park known as "Canada Park."

Mr. Chairman, Israel imposed military rule in 1948 on the Palestinians in Israel for 18 years. This military government was based on the British mandate emergency regulations of 1945, that were denounced then by Dr. Dov Yousef, who was to become Israel's first Minister of Justice. Another later Israeli Minister of Justice, Mr. Sham Shoun Shapira, equated them with the fascist regulations in Nazi Germany.

Military rule in Galilee had full control over private and public life, limiting freedom of movement, of expression, freedom to organize, to own land, to trade, to get loans. It controlled municipalities, schools and the hiring and firing of teachers. A military governor in a village could behave like a little tyrant; free to detain, banish, put under house arrest, withhold employment at whim. Military tribunals that dealt with offences left no room for appeal.

Although military rule was abolished in 1966 in Galilee, the emergency regulations are still in force. They were used, for instance, to ban an Arab conference in Haifa in 1981, for security reasons. In 1976 I was ordered not to enter the West Bank under these regulations for the "safety of the inhabitants there." Similar military rule was imposed in 1967 on the West Bank and Gaza Strip. By this apparatus, mayors were fired and deported; municipal councils were dissolved, trade unions were disbanded and people were detained and tortured without legal charges. Hundreds of houses were blown up on suspicion, and collective, punitive measures were imposed on whole villages. Schools and universities were harassed and closed down and teachers and professors intimidated.

Mr. Chairman, Israel has endlessly expropriated the land of Palestinians in Galilee and the Triangle since 1948 to realize what it officially described as "Judaization of Galilee" or "redemption of the land of the nation from Gentiles" in Mr. Sharon's words. By 1976, 80 per cent of the land had already been lost. This policy of land plunder has been met with peaceful but stubborn resistance by the Palestinians in Israel

[*Traduction*]

En 1948, 56 p. 100 des Palestiniens de Galilée ont dû se réfugier au Liban, d'où ils ont été chassés par Israël l'été dernier au cours de l'invasion destinée à assurer «La paix pour la Galilée». D'autres Palestiniens sont devenus à leur tour des réfugiés en Israël même après la destruction de leurs villages, dont Birwi, Damoun et Miar. Les Grecs catholiques et les maronites d'Ikrit et de Kufur Birim devaient, en vertu d'un jugement de la Cour internationale de justice rendu en leur faveur en 1950, être réinstallés dans leurs villages, mais ceux-ci ont été détruits peu après.

C'est à peu près le sort qui a été réservé aux villages d'Imwas, de Beit Noba et de Yalo, près de Jérusalem, en Cisjordanie: ils ont été rasés après l'invasion de 1967. Sur ces lieux mêmes, on a aménagé depuis un magnifique parc connu sous le nom de «Parc du Canada».

Monsieur le Président, Israël a imposé le régime militaire aux Palestiniens d'Israël en 1948, et cette situation a duré dix-huit ans. Ce gouvernement militaire avait été instauré à la suite des mesures d'urgence adoptées en 1945 en vertu du mandat britannique, lesquelles avait été dénoncées à l'époque par M. Dov Yousef, qui allait être le premier à occuper le poste de ministre israélien de la Justice. Un autre ministre israélien de la Justice, M. Sham Shoun Shapira, a comparé ces mesures aux règlements fascistes de l'Allemagne nazie.

Le régime militaire en Galilée régissait la vie privée et publique, limitait la liberté de mouvement, d'expression et d'organisation, et restreignait le droit d'être propriétaire, de faire du commerce et d'emprunter. Il contrôlait les municipalités et les écoles, ainsi que l'embauchage et le congédiement des enseignants. Le gouverneur militaire d'un village pouvait se comporter en petit tyran; il pouvait à sa guise détenir des gens, les bannir, les assigner à domicile et les priver d'un emploi. Il était impossible d'interjeter appel auprès des tribunaux militaires qui jugeaient des délits.

Même si le régime militaire a été aboli en Galilée en 1966, les mesures d'urgence y sont encore en vigueur. On y a eu recours par exemple pour interdire une conférence arabe à Haifa en 1981, pour des raisons de sécurité. En 1976, en vertu de ces mêmes mesures, on m'a interdit l'entrée en Cisjordanie pour «la sécurité de ses habitants». Un régime militaire analogue a été imposé en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en 1967. Des maires ont été destitués de leurs fonctions et déportés, des conseils municipaux ont été dissous, des syndicats ont été démembrés, et des gens ont été arrêtés et torturés sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre eux. Des centaines de maisons ont été incendiées au moindre soupçon, et des mesures punitives collectives ont été imposées à des villages entiers. Des écoles et des universités ont été obligées à fermer leurs portes, et des enseignants et professeurs ont été victimes de harcèlement.

Monsieur le Président, depuis 1948, Israël s'acharne à exproprier les terres des Palestiniens de Galilée et du Triangle pour réaliser ce qu'il appelle officiellement la «judaïsation de la Galilée» ou «le rachat des terres de la nation appartenant aux Gentils», pour utiliser les termes de M. Sharon. En 1976, 80 p. 100 des terres étaient déjà perdues. Les Palestiniens d'Israël ont opposé à ce pillage, une résistance pacifique, mais obstinée,

[*Text*]

which culminated in a day of peaceful strike, The Day of The Land on March 30, 1976, in which I participated. The army, however, intervened killing six young people and injuring 100. The official statement claimed that the army shot in the air. Identical measures of land expropriation have been in full swing on the West Bank and Gaza since 1967 and between 65 and 70 per cent of the land has already been expropriated for Jewish settlements. Palestinians there who oppose and demonstrate against this and other repressive measures are faced with an army that "shoots in the air" whereby young lives are terminated. Mr. Chairman, from my experience of 31 years in Israel, I can say that there is hardly any aspect of life free from discrimination. Examples abound in municipal affairs, schools, employment, housing, agriculture and industry.

In conclusion, the Palestinians in Israel and the West Bank and Gaza are scared and threatened, as are their brethren in the camps in the Diaspora. They have lost all sense of security; they look to the future with awe and distrust. Gen Ben Gann, ex-commander of the northern region in Israel, told a parliamentary delegation in 1980 "the Arabs are a cancer in the body of the state." How would a Palestinian in Galilee feel, wondering about the surgery that might be performed to excise that human cancer.

In 1980 Gen Yariv, ex-intelligence chief of the army and a current labour MP, said that he knew of opinions among ruling circles to utilize a state of war and expel some 800,000 Palestinians. He said further that these opinions had not only been circulated but that means of implementing them had also been contemplated. How would a Palestinian relate such ideas of the ruling circles with autonomy void of actual sovereignty?

Israel has imposed the notion of its security as the pivotal point of the conflict. Expulsion of Palestinians and expropriation of their land, martial law and annexation, invasion of Lebanon and indiscriminate bombing of civilians, are all justified by the security needs of Israel. What about the shattered security of the Palestinian people, the thousands killed, the properties lost, the ambiguous, dark future and, above all, the loss of human identity and dignity? Palestinians firmly believe that security should be reciprocal, otherwise devastation will inevitably become mutual.

Mr. Chairman, my father died in 1968, but he lived to see that his confidence in a dignified life in Israel was mere wishful thinking. Our history in Israel since 1948 demonstrates that security and basic rights for Palestinians is unthinkable without true sovereignty in their national state. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Farah. Mr. Mandel?

Professor Michael Mandel, Associate Professor, Osgoode Hall Law School: Thank you, Mr. Chairman, senators. I will address my remarks to the section of the brief from pages 26 and following, dealing with the question of whether Canada should recognize the Palestine Liberation Organization. This document is an attempt to analyse that difficult and important

[*Traduction*]

qui a abouti le 30 mars 1976, à une journée de grève pacifique, le Jour de la Terre, à laquelle j'ai participé. L'armée est cependant intervenue; elle a tué six jeunes et en a blessé une centaine d'autres. Selon un compte rendu officiel, elle avait tiré en l'air. Des mesures identiques d'expropriation foncière sont appliquées sur une grande échelle en Cisjordanie et à Gaza depuis 1967, et de 65 à 70 p. 100 des terres ont déjà été expropriées au profit de colonies juives. Les Palestiniens qui s'y opposent et qui participent à des manifestations contre ces décisions et contre d'autres mesures répressives doivent faire face à une armée qui «tire en l'air» et qui met en danger la vie des jeunes. Monsieur le Président, j'ai vécu 31 ans en Israël et je peux dire par expérience que la discrimination y existe dans à peu près tous les domaines. Les exemples abondent dans les affaires municipales, les écoles, le secteur de l'emploi, le domaine du logement, l'agriculture et l'industrie.

En conclusion, les Palestiniens d'Israël, de la Cisjordanie et de Gaza se sentent menacés, tout comme leurs frères des camps de la diaspora. Ils ont perdu tout sentiment de sécurité; ils envisagent l'avenir avec crainte et méfiance. Le général Ben Gann, ex-commandant dans le nord d'Israël, a dit en 1980 à une délégation de parlementaires que «les Arabes sont un cancer qui mine l'État». Comment peut donc se sentir un Palestinien de Galilée, qui se demande à quelle opération on aura recours pour se débarrasser de ce cancer?

En 1980, le général Yariv, autrefois chef des renseignements secrets de l'armée et actuellement député travailliste, a dit savoir que les dirigeants avaient l'intention d'entretenir la guerre et d'expatrier ainsi quelque 800,000 Palestiniens. Non seulement ces rumeurs circulent-elles, a-t-il dit, mais des mesures concrètes ont été envisagées. Comment peut réagir un Palestinien face à une telle situation, alors qu'il ne peut aspirer à l'autonomie dans un État souverain?

Israël a affirmé que sa sécurité était l'enjeu du conflit. C'est au nom de cette sécurité qu'il justifie l'expulsion de Palestiniens et l'expropriation de leurs terres, la Loi martiale et l'annexion de territoires, l'invasion du Liban et le bombardement de civils à l'aveuglette. Mais qu'en est-il de la sécurité du peuple palestinien, de ses milliers de morts, de ses terres perdues, de son avenir incertain et, surtout, de la perte de son identité et de sa dignité humaine? Les Palestiniens sont convaincus que la sécurité devrait être réciproque; sinon, la destruction le sera inévitablement aussi.

Monsieur le Président, mon père est mort en 1968, mais seulement après s'être rendu compte qu'il était illusoire d'espérer vivre dans la dignité en Israël. NOtre vie dans ce pays depuis 1948 montre que s'ils ne sont pas souverains dans leur État, les Palestiniens ne connaîtront pas la sécurité ni ne pourront exercer leurs droits fondamentaux. Merci, monsieur le Président.

Le président: Merci, monsieur Farah. Monsieur Mandel?

M. Michael Mandel, professeur adjoint à la Faculté de droit, Osgoode Hall: Merci, monsieur le Président, honorables sénateurs. Mes observations porteront sur les pages 26 et suivantes du mémoire, soit sur la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine par le Canada. Ce docu-

[*Text*]

issue in a dispassionate way, to try to break it apart and see what the real issues are.

It is our position that Canada should recognize the PLO as the sole, legitimate representative of the Palestinians, and therefore that Canada's current policy in refusing to extend that recognition is mistaken. Our approach to the issue is that Canada's interest in this whole region is the interest in a just and lasting peace. As the Honourable Robert Stanfield said, there are no other interests that override this interest.

The question is: How would recognition of the PLO enhance the chances for peace and how does the current failure of the Canadian government to recognize the PLO diminish the chances for peace? The fundamental point here, in our opinion, is that nobody seems to have any doubt at all that the PLO is in fact the only representative of the Palestinians. That was the opinion of Mr. Stanfield and also the opinion of Mr. Barton before this committee. Every possible piece of empirical evidence supports that. *Time* magazine's poll, published in mid-1982, showed 86 per cent of West Bank residents in favour of an independent state run solely by the PLO. Recently, a poll published in the Jerusalem *Post*, international edition, showed "massive backing for Arafat," in their words. Then there is the recent book on the West Bank by an Israeli journalist which quotes the following statement:

> There are two camps on the West Bank today: PLO supporters and PLO members.

There is no doubt in anybody's mind that the PLO, in fact, represents the Palestinians and therefore Canada's refusal to recognize the PLO as the representative of the Palestinians is all the more extraordinary. When you start from the proposition that they represent the Palestinians, there are a number of factors strongly in favour of their recognition. One in particular was mentioned by Mr. Stanfield, the basic democratic right of people to choose their representatives and not have other representatives imposed upon them. Secondly, Canada has expressed itself in favour of negotiation and of self-determination for the Palestinians and yet the sincerity of that position is called into question if Canada refuses to recognize their *de facto* representatives as their legitimate representatives.

Most importantly, the point of all this is to enhance the chances for peace through negotiation. If that is so, then naturally one wants negotiation with the real parties, not with pseudo-parties, and the real party to these negotiations, on behalf of the Palestinians, is, in fact, the PLO. If we encourage negotiations without the PLO, or if we try to discourage negotiations with the PLO, then we are doing something that cannot possibly result in a lasting peace, because any deal that is made between false representatives and Israel, or anyone else, will not have anything to do with Palestinian aspirations. If we really want to encourage negotiations for peace, we have to encourage them with the real parties—and, in fact, the PLO speaks for the Palestinians.

In our submission, a very heavy onus lies upon those who oppose Canada's recognition of the PLO. We want to have

[*Traduction*]

ment se veut une analyse rationnelle d'une question délicate et capitale, grâce à un examen détaillé de ses divers éléments.

Nous sommes d'avis que le Canada devrait reconnaître l'O.L.P. comme seul représentant légitime des Palestiniens et qu'il fait actuellement fausse route en ne la reconnaissant pas. Selon nous, le Canada devrait s'attacher à promouvoir dans cette région une paix juste et durable. Comme l'honorable l'a dit Robert Stanfield, aucun autre intérêt ne devrait primer.

La question est donc la suivante: dans quelle mesure la reconnaissance de l'O.L.P. augmenterait-elle les chances de paix? Autrement dit, jusqu'à quel point la non-reconnaissance de l'O.L.P. par le gouvernement canadien diminue-t-elle ces chances? L'essentiel, selon nous, c'est que personne ne semble douter que l'O.L.P. soit en fait le seul représentant des Palestiniens. C'était l'avis de M. Stanfield, et c'est également celui qu'a exprimé M. Barton devant ce Comité. Tous les avis concordent. Il est ressorti d'un sondage publié par le magazine *Time* au cours de l'été 1982 que 86 p. 100 des résidents de la Cisjordanie sont en faveur d'un État indépendant dirigé exclusivement par l'O.L.P. Dernièrement, les résultats d'un sondage publié dans l'édition internationale du *Jerusalem Post* ont montré par ailleurs qu'Arafat jouissait d'un appui massif. Je pense aussi à un livre sur la Cisjordanie publié récemment par un journaliste israélien, et où l'on peut lire:

> «Il y a aujourd'hui deux camps en Cisjordanie: les partisans de l'O.L.P. et les membres de l'O.L.P.»

Il ne fait de doute pour personne que l'O.L.P. représente vraiment les Palestiniens; il est d'autant plus étrange que le Canada se refuse à le reconnaître. Si l'on part du principe que cette organisation représente effectivement les Palestiniens, un certain nombre de facteurs militent en faveur de sa reconnaissance. M. Stanfield en a fait ressortir un, à savoir le droit démocratique des peuples à choisir librement leurs représentants. En outre, le Canada s'est prononcé en faveur de la négociation, et de l'autonomie des Palestiniens; on peut toutefois douter de sa sincérité s'il refuse de reconnaître dans les faits leurs représentants légitimes.

Mais ce qui est plus important, c'est que le Canada veut avant tout, paraît-il, améliorer les chances de paix par la voie de la négociation. Si tel est le cas, il serait normal qu'il veuille négocier avec les véritables parties et non pas avec des pseudo-parties; or, la véritable partie à ces négociations, du côté des Palestiniens, c'est l'O.L.P. Si nous encourageons la tenue de négociations sans l'O.L.P., ou que nous décourageons la tenue de négociations auxquelles elle participerait, nous mettons en péril l'instauration d'une paix durable parce que tout accord entre de faux représentants des Palestiniens et Israël, ou qui que ce soit d'autre, n'aurait rien à voir avec les aspirations palestiniennes. Si nous voulons véritablement encourager la tenue de négociations pour la paix, nous devons veiller à ce que soient des parties représentatives qui y participent. C'est l'O.L.P. qui représente les Palestiniens.

Nous indiquons dans notre mémoire que de lourdes responsabilités pèsent sur ceux qui s'opposent à ce que le Canada

[*Text*]

very good reasons indeed for what seems, on its face, to be an absurd, unjust and very dangerous position, if what we are really interested in is achieving peace. Mr. Stanfield and Mr. Barton, before this committee, both opposed recognition, even though they recognized all the facts I have pointed out. There was a threshold reason for that. This seems to be at the base of the thinking of most people who are really interested in peace but who nevertheless cannot bring themselves to recognize the PLO. They have that kind of reasoning in mind—namely, that Israel is adamant. It refuses to recognize the PLO, or ever negotiate with them. Mr. Stanfield expressed the opinion that somehow this is the base for the reason why we should not recognize the PLO, because Israel will not negotiate with them. We believe that that reasoning, though important, is fallacious, and we have a number of reasons for saying that. It is not entirely clear—in fact far from clear and, far from true—that Israel is monolithic in its refusal to recognize or deal with the PLO. There is a 15 per cent Palestinian minority that has expressed its willingness to recognize the PLO, both through the Rakaeh Party, which has mostly a Palestinian base in the Knesset, which has always called for recognition of the PLO; and even if one takes the view, which seems to be abroad, that only Jewish opinion counts in this respect, there is a growing Jewish position, although it is still very much a minority, that among those who genuirely want peace, the PLO has to dealt with, has to be negotiated with. As you probably know, recently three leading Israelis from the Council for Israeli-Palestinian Peace met with the leaders of the PLO. That was Gen Peled, Mr Avineri and Yakov Arnon who served in prior-Israeli governments. Under great pressure, and vilification from the government, they met with the PLO, and they came back and said publicly that they were convinced that the PLO was interested in peace on the basis of a two-state solution. But it is true that the mainstream of Israeli opinion, and the government party certainly—the major parties—seem opposed to it.

That is where we get to the heart of the problem. We think it is an error, even taking that position, to allow the refusal to deal with the PLO on fundamental issues. Israel has dealt with the PLO on other issues, such as the war in Lebanon; but not on the fundamental issue of peace between Palestinians and Israelis. The basic reason for that is Israel's claim on religious and historical grounds to the whole of Palestine, and its systematic efforts, not hidden in any way by the present government to overwhelm the Palestinian population by settlement and land acquisition. That has been the aim of the Zionist movement since its inception: "to reclaim the historical lands of Israel". In any event, given that goal, and apart altogether from the question of its legitimacy or legality, and given their incredible military superiority, it would obviously be in Israel's purely selfish interest not to deal with the PLO, precisely because it is the representative of the Palestinians—especially since Israel is aware of Palestinian sovereignty aspirations on the West Bank and Gaza. Refusal to deal with the PLO on fundamental issues is a way of refusing to deal with the Palestinians altogether, and time is on Israel's side in this situation. While it quietly extinguishes all hope of sover-

[*Traduction*]

reconnaisse l'O.L.P. Il leur faudrait pouvoir justifier ce qui nous semble être une position absurde, injuste et très dangeureuse s'ils désirent effectivement la paix avant tout. MM. Stanfied et Barton, devant ce Comité, se sont opposés à cette reconnaissance, même s'ils ont convenu de tous les faits que j'ai mentionnés. Leur attitude était fondée sur une raison principale, qui semble d'ailleurs animer la plupart des gens qui désirent vraiment la paix, mais ne peuvent se résoudre à reconnaître l'O.L.P. Leur raisonnement est à peu près le suivant: Israël est inflexible; il refuse de reconnaître l'O.L.P. ou même de négocier avec elle. M. Stanfield a dit que c'était en un sens la raison pour laquelle nous ne devrions pas reconnaître l'O.L.P., parce qu'Israël refuserait de toute façon de négocier avec elle. Nous pensons que ce raisonnement est faux, et cela pour diverses raisons. Il n'est pas certain—en fait, il est loin d'être certain et loin d'être vrai—qu'Israël refuse catégoriquement de reconnaître l'O.L.P. ou de négocier avec elle. Premièrement, une minorité de Palestiniens, 15 p. 100 d'entre eux, s'est déclarée disposée à reconnaître l'O.L.P., par l'entremise du parti Rakaeh, qui a surtout des assises palestiniennes à la Knesset, laquelle a toujours demandé cette reconnaissance et même si l'on adopte la position, répandue semble-t-il, selon laquelle à cet égard, seule l'opinion des Juifs compte, de plus en plus de Juifs sont d'avis, même s'il ne s'agit encore que d'une minorité, que parmi les vrais partisans de la paix, l'O.L.P. en est un qui doit participer aux négociations. Vous le savez probablement, trois dirigeants israéliens du Conseil de la paix israélo-palestienne se sont récemment réunis avec ceux de l'O.L.P. Il s'agissait du général Peled et de MM. Avineri, et Yakov Arnon, qui ont déjà fait partie de gouvernements israéliens. Soumis à de fortes pressions et subissant les calomnies du gouvernement, ils se sont réunis avec l'O.L.P. et après leur rencontre, ont déclaré publiquement qu'ils étaient convaincus que l'O.L.P. souhaitait l'instauration d'une paix fondée sur la création de deux États-Unis. Mais il est vrai que le courant de l'opinion israélienne et, certes, du parti au pouvoir—celle des principaux partis—semble s'y opposer.

C'est ici que nous plongeons au cœur du problème. Nous sommes d'avis qu'il est erroné, même en adoptant cette position, d'accepter qu'Israël refuse de négocier des questions fondamentales avec l'O.L.P. Israël a négocié avec l'O.L.P. d'autres questions telles que la guerre au Liban, mais n'a jamais abordé avec elle la question fondamentale de la paix entre Palestiniens et Israéliens. La principale raison en est qu'Israël revendique des terres religieuses et ancestrales à l'ensemble de la Palestine et qu'il déploie constamment des efforts, que le gouvernement actuel ne cherche aucunement à dissimuler, pour écraser le peuple palestinien en établissant des colonies et en s'appropriant des terres. C'est là l'objectif poursuivi par le mouvement sioniste depuis sa création. Dans ce contexte, mise à part la question de la légitimité ou de la légalité de cet objectif, et vu la supériorité militaire incontestable d'Israël, il serait certes dans l'intérêt purement égoïste d'israël de ne pas négocier avec l'O.L.P., précisément parce qu'elle représente les Palestiniens, d'autant qu'Israël est conscient des aspirations souverainistes des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. Le refus d'Israël de négocier des questions fondamentales avec l'O.L.P. est une façon de refuser de négo-

[*Text*]

eignty, it would not be in their interests of reclaiming the land to deal with the PLO if they were the representatives—and in our opinion that is the reason why they do not deal with them. Given that obvious incentive that Israel has, not to deal with the Palestinians, we have to be very careful to look at the reasons beyond the mere refusal of Israel to deal with the PLO. We have to analyse those reasons; we have to make up our own mind, because they have these incentives, and because we have to make up our own mind about it anyway.

In this paper we analyse the various issues that have been raised, the recurring themes for the refusal of Israel to deal with the PLO. We deal with the issue of terrorism, and essentially the position here is that Israel has very little right to claim not to deal with the PLO on the basis of terrorism, given the events of last summer, given the terrorist activities of the current leaders of the government 15 years before the PLO was even formed; and given the fact that in two days twice as many Palestinians were killed as even the largest claim Israel makes over 14 years of so-called terrorist activities. In other words, there is no balance of injury on Israel's side to refuse to deal with the PLO. So we think that terrorism is a false issue.

In any event, Canada stands by Israel, even though it opposes many of its activities and its behaviour. In fact, it strongly condemns them. Mr. De Bané outlined the very many great differences Canada has with Israel nevertheless it recognizes them as a party to the controversy. So whatever opinion Canada has on the PLO's activity in the past, it does not seem to be a reason for refusing to recognize them as the de facto representatives they are.

Then there is the issue of recognition of Israel's right to exist, the fact that Israel will not deal with the PLO because the PLO does not recognize Israel's right to exist, so-called. This issue of recognition is a curious one. It has a number of aspects, one of which seems to be a kind of moral assent by the Palestinians to the legitimacy of the State of Israel. It is hard to see why that aspect is at all relevant, because, of course, there is no reason why the Palestinians should forget their grievances. If Zionism has been a disaster for them, it does not see why they should give that up, so long as there are sufficient objective guarantees that they will not oppose them by force—and the best guarantees for that are real peace negotiations. Ben-Gurion never gave up his zionist aspirations for the whole of Israel, and we know that Menachem Begin does not give up his aspirations; but so long as those aspirations are not imposed by force, we do not require people, as Ben-Gurion said, to give up their vision. It is hard to see why people should give up their sense of grievance as a precondition to negotiations, and that seems to be at the heart of this recognition of Israel's right to exist. Then there is the question of what that

[*Traduction*]

cier avec l'ensemble des Palestiniens et, dans cette situation, c'est Israël qui profite de l'absence de négociations. Bien que tout espoir de souveraineté disparaisse lentement, Israël n'aurait pas intérêt, s'il veut réclamer les terres, à négocier avec l'O.L.P. en tant que représentant des Palestiniens—et, à notre avis, c'est la raison pour laquelle il ne le fait pas. Étant donné qu'Israël a ce motif évident de ne pas négocier avec les Palestiniens, nous devons examiner très attentivement les raisons qui se cachent derrière ce simple refus de négocier avec l'O.L.P. Nous devons analyser ces raisons; nous devons prendre parti, parce qu'Israël a des motifs, mais aussi parce que nous devons prendre parti de toute façon.

Dans notre document, nous analysons les diverses questions qui ont été soulevées et les motifs souvent invoquées par Israël pour refuser de négocier avec l'O.L.P. Nous étudions la question du terrorisme et, à cet égard, notre position est essentiellement la suivante: Israël est très mal placé pour invoquer le terrorisme pour justifier son refus de négocier avec l'O.L.P., étant donné les événements de l'été dernier, les activités terroristes menées par les dirigeants actuels du gouvernement israélien quinze ans avant même la création de l'O.L.P., et étant donné en outre que le nombre de palestiniens tués en deux jours, est deux fois plus élevé que celui de toutes les victimes démontrées par Israël au cours de 14 ans de prétendues activités terroristes. En d'autres termes, les pertes subies par Israël ne justifient pas son refus de négocier avec l'O.L.P. Nous estimons donc que le terrorisme n'est pas vraiment l'objet du litige.

De toute façon, le Canada se tient aux côtés d'Israël, même s'il s'oppose à divers aspects de son comportement et à bon nombre de ses activités. En fait, il le condamne fortement. M. De Bané a décrit les nombreuses différences qui existent entre le Canada et Israël; néanmoins, il reconnaît qu'Israël est un des responsables de la controverse. Alors, quelle que soit l'opinion du Canada sur les activités antérieures de l'O.L.P., il ne semble pas que ce soit une raison de refuser de la reconnaître comme le représentant légitime des Palestiniens.

Il y a également la question de la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence, le fait qu'Israël ne veut pas négocier avec l'O.L.P. parce que cette dernière ne reconnaît pas le prétendu droit d'Israël à l'existence. Cette question de reconnaissance est curieuse. Elle comprend plusieurs aspects, dont l'un est, semble-t-il, une sorte de consentement moral des Palestiniens à l'égard de la légitimité de l'État d'Israël. Il est difficile de comprendre ce que cet aspect a à voir avec le problème car, bien entendu, il n'y a aucune raison pour laquelle les Palestiniens devraient oublier leurs doléances. Si le sionisme a été désastreux pour eux, ils ne voient pas pourquoi ils devraient renoncer à ces doléances, du moment qu'Israël reçoit suffisamment d'assurances que les Palestiniens ne s'y opposeront pas par la force—et le meilleur moyen d'y parvenir, c'est d'engager de vrais négociations pour la paix. Ben-Gourion n'a jamais renoncé à ses aspirations sionistes pour l'ensemble d'Israël, et nous savons que Menachem Begin ne renonce pas non plus aux siennes; mais du moment que ces aspirations ne sont pas imposées par la force, nous n'exigeons pas, comme l'a dit Ben-Gourion, que les gens renoncent à leur vision des choses.

[*Text*]

means. What Israel? The Israel of Menachem Begin, which includes all the ancient land of Israel? The Israel of 1967; the Israel of the UN resolutions of 1947-48? There is an ambiguity and we feel it is a deliberate ambiguity in this claim, because this claim, on this moral aspect—apart altogether from security—seems not to be a sincere claim after all. Many people have suggested—including Mr. Stanfield before this committee, Dean Brown on CBC radio last week—that nothing is going to satisfy Israel, because their opposition to the PLO is their opposition to the aspirations of the Palestinians. In any event, there is also the issue of Israel's security. Analysed in this way, separated from the question of assent, it is hard to see how that can be a reason for not recognizing the actual representatives of the Palestinians as a part of peace negotiations. It is hard to see how Israel's security can be threatened by peace negotiations, by recognizing the PLO. How can the recognition of the PLO as the representative threaten anyone's security?

We think the best objective guarantee to everyone's security is the recognition of the Palestinian people's actual representatives of what they are, so that the business of peace negotiations can be undertaken. We think that the refusal of Israel to deal with the PLO is self-interested and is part of a charade Israel is playing in order to carry out its aims of occupying the entire land of Palestine and to overwhelm the Palestinian population. It is hard to avoid that conclusion when you analyze the issues carefully. Separating the PLO from the Palestinians has been the justification for many Israeli actions that are fundamentally opposed to Palestinian nationalism. Those actions include banning the flag, banning the faculty from West Bank universities unless they disavon in writing the PLO; and the terrible two-month siege of Beirut, which, you will remember, was justified as an attack on the PLO and not on the Palestinians. We think that Canada's failure to recognize the PLO abets this charade and that its recognition of the PLO would help bring it to an end. The question is: How would that bring peace?

I would refer to Senator Bird's very striking comments of December 9 about what Canada can do. She said:

> To me it seems obvous that there has to be a compromise on both sides, or nothing will be accomplished. And probably we cannot hope for a compromise unless both sides reach the conclusion that it is to their advantage to reach such a compromise—

It is obvious that the Palestinians have everything to gain from negotiations. That is why the PLO is and has been

[*Traduction*]

Il est difficile de voir comment on pourrait imposer aux gens de renoncer à leurs doléances et en faire une condition à l'engagement de négociations; or, cette question semble au cœur de la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence. Il y a ensuite la question du sens de cette expression. De quel Israël parle-t-on? De l'Israël de Menachem Begin, qui comprend toutes les anciennes terres d'Israël? De l'Israël de 1967; de l'Israël des résolutions des Nations unies de 1947-1948? La revendication est ambiguë, et nous sommes d'avis qu'elle l'est intentionnellement, car cet aspect moral—mise à part la sécurité—elle ne semble pas sincère en fin de compte. De nombreuses personnes ont laissé entendre—y compris M. Stanfield, devant ce Comité, et M. Dean Brown à la radio de Radio-Canada, la semaine dernière—que rien ne pourra satisfaire Israël, car son opposition à l'O.L.P. est une opposition aux aspirations des Palestiniens. De toute façon, il y a également la question de la sécurité d'Israël. Si on l'analyse de cette façon, sans tenir compte de la question du consentement, il est difficile de comprendre comment elle peut constituer une raison de ne pas reconnaître les représentants légitimes des Palestiniens dans le cadre de négociations axées sur la paix. Il est difficile d'imaginer comment des négociations axées sur la paix et la reconnaissance de l'O.L.P., pourraient menacer la sécurité d'Israël. Comment la reconnaissance de l'O.L.P. à titre de représentant des Palestiniens peut-elle menacer la sécurité de quiconque?

Nous sommes d'avis que la meilleure garantie de sécurité qui puisse être offerte à tous consisterait à reconnaître les représentants légitimes du peuple palestinien; alors seulement les négociations en vue de la paix pourront-elles être engagées. Nous sommes d'avis que le refus d'Israël de négocier avec l'O.L.P. est purement égoïste et n'est qu'une excuse pour parvenir à ses fins: occuper toute la Palestine et écraser la population palestinienne. Il est difficile de ne pas en arriver à cette conclusion lorsqu'on analyse attentivement les points en litige. Le désir de déstinguer l'O.L.P. des Palestiniens a permis à Israël de justifier une foule de ses actions fondamentalement opposées au nationalisme palestinien, dont l'interdiction d'élever le drapeau palestinien, le refus délaisser des Palestiniens à accéder à des universités cisjordaniennes, à moins qu'ils ne renient l'O.L.P. par écrit, et le terrible siège de Beirought, qui a duré deux mois, et qui a été décrit, vous vous en souviendrez, comme une attaque contre l'O.L.P. et non contre les Palestiniens. Nous sommes d'avis qu'en négligeant de reconnaître l'O.L.P., le Canada favorise cette comédie et que, s'il la reconnaissait l'O.L.P., il contribuerait à y mettre un terme. Reste à savoir comment cela permettrait d'instaurer la paix.

J'aimerais citer les commentaires saisissants que le sénateur Bird a faits le 9 décembre dernier en parlant de la contribution que le Canada peut apporter:

> Pour moi, il est évident que les deux côtés doivent faire un compromis sous peine de n'aboutir à rien. Nous ne pouvons probablement espérer aucun compromis tant que les deux camps n'en seront pas venus à la conclusion qu'ils ont intérêt à faire une telle concession . . .

Il est évident que les Palestiniens ont tout à gagner des négociations. C'est pourquoi l'O.L.P. est disposée et ce, depuis

[*Text*]

willing—at least from official documents—since 1974, to enter into negotiations with anyone, with no pre-conditions whatsoever. On the other hand, given the terrible military blows that Israel has inflicted on the Palestinians and the compltete control it exercises over the territory, Israel has little incentive to negotiate or compromise on fundamental issues between it and the Palestinians as opposed to issues between it and the other Arab states. The current stalemate gives Israel the opportunity it wants to occupy, settle, and claim the West Bank. Time is on its side.

Canada has to give Israel a reason to negotiate. The Palestinians have all the reasons they need. As one of Israel's staunchest friends over the years, Canada can do this by refusing to participate in this charade and Canada can recognize the PLO—recognize the real representatives of the Palestinians. It is one of the few concrete steps Canada can take in the interests of peace. This will demonstrate to Israel that we are not a party to this and that we are interested in a real solution. Furthermore, it will give tremendous solace and encouragement to all those courageous forces in Israel who, when they try to make contact with the PLO, are branded as traitors.

Over 100 United Nations member states currently recognize the PLO. The European Community has recognized the PLO as a crucial participant in peace negotiations. This committee is also aware that, when Canadians hear this, they are more willing than not to have the PLO recognized. We think this is a time for Canada to take a bold but necessary step in the interests of peace. Canada has done this before. It recognized China 10 years before the United States did, and this gave tremendous impetus to cooling down the hostilities between them. We should do the same again. We should stop the farce. It is really one of the few things we can do to enhance peace and to fulfil our fundamental interests in the area.

Senator Hicks: I recognize that the main focus which our witnesses want to bring to bear on this issue is the subject to which Professor Mandel addressed himself, that is to say, the desirability of Canada's recognition of the PLO. Before my questions, I should like to make just one preliminary comment.

Very little was said by any of the witnesses about the recent Palestine National Council meeting in Algiers. Did it change anything, or was anything accomplished? I have regard to the fact that there were a lot of extreme speakers in attendance, who failed to recognize Israel's right to exist in the pre-1967 boundaries. I am sure most western people were unhappy that the council refused to let Dr. Sartawi speak when they found he wanted to propose a two-state solution—the Palestine state on the West Bank, side by side with an Israeli state. I would like to hear your comments on this. It seems to me to show the same degree of inflexibility on the part of the PLO of which you accuse Israel.

[*Traduction*]

1974—du moins selon les documents officiels—à engager des négociations avec quiconque, sans imposer de conditioons préalables. D'autre part, étant donné les terribles coups militaires qu'Israël a portés aux Palestiniens et le contrôle total qu'il exerce sur le territoire, il est plus enclin à négocier ou à faire des compromis avec les autres pays arabes qu'avec les Palestiniens à l'égard des questions fondamentales. L'impasse actuelle permet à Israël d'occuper, de coloniser et de réclamer la Cisjordanie. Le temps travaille pour lui.

Le Canada doit donner à Israël une raison de négocier. Les Palestiniens ont toutes les raisons dont ils ont besoin. A titre de l'un des amis les plus dévoués d'Israël depuis des années, le Canada peut y parvenir en refusant de participer à cette comédie, et il peut reconnaître l'O.L.P.—reconnaître les représentants légitimes des Palestiniens. C'est une des quelques mesures concrètes que le Canada peut prendre pour aider à instaurer la paix. Nous prouverons ainsi à Israël que nous refusons de participer à cette comédie et que nous désirons trouver une vraie solution au problème. En outre, cette prise de position réconfortera grandement tous les éléments courageux d'Israël qui sont qualifiés de traîtres lorsqu'ils tentent d'entrer en contact avec l'O.L.P.

Plus de cent pays membres des Nations unies reconnaissent actuellement l'O.L.P. La Communauté européenne a admis que la participation de l'O.L.P. aux négociations pour la paix était cruciale. Le Comité sait également que les Canadiens qui sont informés sont plutôt favorables à la reconnaissance de l'O.L.P. Nous sommes d'avis que le temps est venu pour le Canada de prendre des mesures audacieuses, mais nécessaires, pour favoriser la paix. D'ailleurs, il a déjà agi de la sorte quand il a reconnu la Chine dix ans avant que les États-Unis ne fassent de même, et cette reconnaissance a grandement contribué à apaiser les hostilités entre ces pays. Nous devrions faire preuve de la même initiative, et mettre fin à cette comédie. C'est réellement l'une des quelques initiatives que nous pouvons prendre pour favoriser la paix et poursuivre nos intérêts fondamentaux dans la région.

Le sénateur Hicks: Je vois que nos témoins essaient de faire porter la question sur le sujet qu'a abordé M. Mandel, c'est-à-dire l'opportunité pour le Canada de reconnaître l'O.L.P. Avant de poser des questions, je voudrais faire une seule observation préliminaire.

Les témoins ont très peu parlé de la réunion du Conseil national palestinien qui a eu lieu récemment à Alger. A-t-elle changé la situation, a-t-elle donné des résultats? Je tiens compte du fait qu'une foule de conférenciers qui y ont assisté avaient des idées opposées, et n'ont pas reconnu le droit d'Israël d'exister à l'intérieur des frontières établies avant 1967. Je suis certain que la plupart des occidentaux ont déploré le refus du Conseil de laisser M. Sartawi prendre la parole lorsqu'il a découvert que ce dernier désirait proposer une solution préconisant l'existence de deux États—l'État palestinien en Cisjordanie, à côté d'un État israélien. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet. Il me semble que l'O.L.P. est coupable de l'intransigeance dont vous accusez Israël.

[*Text*]

I may say that, when the Israeli people appeared before us a while ago, I made the same observation to them. They said, "We must be flexible," but then they had a "point number one" with respect to the non-recognition of the PLO, on which they would not budge. I accused them of being extremely and even dangerously inflexible. It looks to me as if you are adopting the same position.

Mr. Mouammar: Mr. Chairman, we have to recognize that, currently, Israel occupies all of the Palestinian lands; this is a reality. Israel is clearly saying that it refuses to withdraw from any of those lands, and it refuses to grant the Palestinians, under occupation in those lands, a full self-determination. On the other side, if you look at the Palestinian position, we find that the Palestine National Council in Algiers endorsed, clearly and unequivocally, the declaration of the Arab summit in Fez, which was held in September 1982.

I have with me the major principles of that declaration in Fez, which say, quite clearly, that formalizing guarantees for peace among all states in the region includes an independent Palestinian state. It calls for Israel to withdraw from the territory occupied in 1967. That declaration comes out very clearly in recognition of guarantees for peace amongst all the states in the region. It calls for a United Nations supervision and guarantees for these principles.

The Palestine National Council has come out very strongly endorsing the fact that there is a need for the guarantees for the security of all the states in the region. I think the inflexibility relates to the fact that Israel has a platform which it is declaring clearly. It is refusing to negotiate even with the representatives of the Palestinians. At least the Palestinians have a platform where they say that they only want a withdrawal from all the territories occupied in 1967 and that they want a Palestinian territory on that territory. They are willing to negotiate with Israel. The Israelis are saying, "We want all the territory, the West Bank and the Gaza; and we don't want to talk to the Palestinians."

I think the onus is on the friends of Israel to help Israel move from that position because that position is only giving Israel breathing time to consolidate its annexation of the West Bank and the Gaza Strip. By the end of 1984, they plan to have one million Jewish settlers in the West Bank and in the Gaza Strip. At that time, they would face the world with a *de facto* annexation and say that the West Bank is now Jewish. I believe we have to move in quickly now and recognize the PLO in order to force Israel into negotiating with the PLO.

Senator Hicks: I appreciate that the Fez declaration is more reasonable than some of the extreme views that were expounded in Algiers. However, as long as your constitution has one stated objective—to eliminate the Zionist presence from Palestine—I can see the difficulty our Israeli friends face. Your brief deals with this at pages 30 and 31 where you state:

[*Traduction*]

Je dois dire que lorsque des représentants israéliens ont comparu devant nous, il y a quelque temps, je leur ai fait la même observation. Ils ont alors déclaré vouloir faire preuve de souplesse, pour soulever par la suite une «objection» quant à la reconnaissance de l'O.L.P., question sur laquelle ils sont intransigeants. Je les ai accusés de faire preuve d'un manque de souplesse extrême, voire dangereux. Et j'ai l'impression que vous adoptez la même attitude.

M. Mouammar: Monsieur le président, il nous faut reconnaître qu'Israël occupe actuellement tout le territoire palestinien, c'est là une réalité. Sans équivoque, Israël proclame qu'il refuse de se retirer de tout ce territoire et d'accorder aux Palestiniens, qui vivent dans ces terres occupées, le droit plein et entier à l'autodétermination. Par contre, si vous regardez ce qui se passe du côté palestinien, vous découvrirez que le Conseil national palestinien a adopté à Alger, sans y changer un iota, la déclaration du Sommet arabe de Fez tenu en septembre 1982.

J'ai ici les grands principes de cette déclaration dans laquelle il est énoncé en toutes lettres que l'adoption officielle de garanties de paix entre tous les États de la région passe par un État palestinien indépendant. La déclaration exige le retrait d'Israël du territoire occupé en 1967. Sans l'ombre d'un doute, cette déclaration assure la reconnaissance de garanties de paix entre tous les États de la région dont la surveillance pourrait être confiée aux Nations unies qui veilleraient au respect de ces principes.

Le Conseil national palestinien a insisté énergiquement sur l'opportunité de garantir la sécurité de tous les États de la région. Je crois que le manque de souplesse vient du fait qu'Israël a des principes clairement définis, à savoir qu'il refuse de négocier et ce, même avec les représentants des Palestiniens. Ces derniers affirment ne souhaiter qu'une chose: le retrait de tous les territoires occupés en 1967 et l'établissement d'un État palestinien sur ce territoire. Les Palestiniens sont prêts à négocier avec Israël. Mais les Israéliens ne s'en cachent pas, ils veulent tous les territoires, la Cisjordanie et la bande de Gaza, et ils refusent de négocier avec les Palestiniens.

Je crois qu'il incombe maintenant aux amis d'Israël d'aider ce dernier à changer d'attitude parce que, ce faisant, Israël ne se donne que le temps de respirer pour consolider son annexion de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. A la fin de 1984, Israël prévoit avoir implanté un million de Juifs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. A ce moment-là, les Israéliens imposeront au monde entier une annexion *de facto* et prétendront alors que la Cisjordanie est juive. Je crois que nous devons agir rapidement et reconnaître l'O.L.P. afin de forcer Israël à négocier avec cette dernière.

Le sénateur Hicks: Je reconnais que la déclaration de Fez est plus raisonnable que certaines des positions extrémistes qui ont été adoptées à Alger. Toutefois, aussi longtemps que votre constitution ne visera qu'un objectif bien établi, c'est-à-dire éliminer la présence sioniste en Palestine, je peux voir quel est le problème auquel nos amis israéliens devront faire face. Et vous en faites état dans votre mémoire aux pages 30 et 31:

[*Text*]

> In January of this year three prominent Israeli Jews (editor Uri Avnery, Reserves Gen Mattityahu Peled and former Finance Ministry director-general Ya'acov Arnon), leaders of the Council for Israeli-Palestinian Peace and members of the Sheli party, had official talks in Tunis with PLO leaders Yasser Arafat and Issam Sartawi. According to *The Jerusalem Post* (International Edition) of January 23-29, Gen. Peled said on Israeli TV after the talks that he "was convinced the PLO's activities were now aimed at reaching peace by establishing two states—Israel and a Palestinian state—side by side."

If that is so, why don't you take that offensive categorical determination to drive Zionism out of your area, out of your constitution and that, surely, would open the way?

I have one other observation. I agree that there should be some readjustment of the lands, but I must point out that Israel did not start the war in 1948 nor the six day war in 1967 and Israel's occupation of lands there from a military point of view is based on very sound strategic reasons. I myself was an artillery officer and I have been up in the Golan Heights and I think it is impossible for Israel to defend its farmers in the Galilee Valley from Syrian artillery on the Golan Heights. By the same token, from the old boundaries of the West Bank, modern weapons that can be carried by a single soldier can fire as far as Tel AViv. Until the PLO is willing to say, "Yes, we recognize Israel", then it is difficult for you to demand that they recognize you. I realize there is a stand-off here and I think that the solution to your problem has to be the breaking up of this stand-off.

I as a Canadian would say that we should strongly urge Israel to recognize the PLO, but, just as strongly, we should urge the PLO to recognize the existence of the State of Israel, otherwise, you are negotiating from a nether-position on either side.

Mr. Farah: Mr. Chairman, concerning the meeting of Palestinians in Algeria for the Palestinian National Council, I have two points to add about the resolutions that were discussed at that session. The first point is that the French-Egyptian proposal speaks clearly of mutual recognition and security for Israel—and the country is mentioned in name—and of self-determination for the Palestinians and the existence of Israel. Also discussed at that session in Algeria was the Soviet proposal which clearly speaks of security guarantees for the State of Israel. These two proposals were endorsed. In my opinion, by endorsing such proposals which speak of the right of Israel to security, is implied the fact that the council, the parliament of the Palestinians, accepted and acknowledged *de facto*, the existence of Israel. More than that, the *Haolam Hazeh*, a very well known weekly in Israel edited by the celebrated journalist, Uri Avineri, mentioned that a proposal was sent to the labour opposition party in Israel, Mr. Perez, by the PLO Central Committee proposing a meeting to negotiate

[*Traduction*]

> En janvier dernier, trois Juifs israéliens réputés (le rédacteur Uri Avnery, le général des réserves Mattityahu Peled et l'ancien directeur général au ministère des Finances Ya'acov Arnon), chefs du Conseil pour la paix israélo-palestinienne et membres du parti Sheli, ont eu des entretiens officiels à Tunis avec les chefs de l'O.L.P., Yasser Arafat et Issam Sartawi. Selon *The Jerusalem Post* (édition internationale) du 23 au 29 janvier, le général Peled a déclaré à la télévision israélienne après ces pourparlers qu'il était «convaincu que l'O.L.P. s'attachait maintenant à conclure la paix en créant deux États, Israël et un État palestinien, destinés à vivre côte à côte».

Si tel est le cas, pourquoi ne profitez-vous pas de cet engagement catégorique pour éliminer le Sionisme de votre région, de votre constitution, ce qui ouvrirait certainement la porte aux négociations?

J'aimerais faire une autre observation. Je conviens qu'il faudrait redéfinir les territoires, mais je dois signaler qu'Israël n'a pas déclenché la guerre en 1948 ni la guerre des six jours en 1967 et que l'occupation du territoire par Israël, d'un point de vue militaire, repose sur de très bonnes raisons stratégiques. J'ai été moi-même officier d'artillerie et j'ai déjà été sur les hauteurs du Golan et je pense qu'il est impossible pour Israël de défendre ses agriculteurs de la vallée de la Galilée contre l'artillerie syrienne postée sur les hauteurs du Golan. Du même coup, depuis les anciennes frontières de la Cisjordanie, les armes modernes dont on peut équiper un seul soldat peuvent atteindre même Tel Aviv. Tant que l'OLP ne sera pas d'accord pour reconnaître officiellement Israël, je crois qu'il vous sera difficile d'exiger qu'Israël vous reconnaisse. J'en conviens, il y a ici de l'entêtement et tant que l'on ne réussira pas à démonter cet entêtement, je crois que votre problème ne pourra pas être réglé.

En tant que Canadien, je dois dire que mon pays devrait inciter fortement Israël à reconnaître l'O.L.P., mais tout en manifestant la même détermination, nous devrions inciter l'O.L.P., à reconnaître l'existence de l'État d'Israël, à défaut de quoi vous négocierez sur une base d'infériorité, d'un côté comme de l'autre.

M. Farah: Monsieur le président, en ce qui a trait à la réunion en Algérie du Conseil national palestinien, j'aimerais ajouter deux éléments au sujet des résolutions qui y ont été discutées. Le premier, c'est que la proposition franco-égyptienne fait état clairement de la reconnaissance mutuelle et de la sécurité d'Israël, et l'on parle précisément d'Israël, de l'autodétermination des Palestiniens ainsi que de l'existence d'Israël. La proposition soviétique a aussi été discutée lors de cette séance de travail en Algérie qui prévoit sans équivoque des garanties de sécurité pour l'État d'Israël. Ces deux propositions ont été adoptées. À mon avis, en acceptant ces propositions qui font état du droit d'Israël à la sécurité, on sous-entend que le Conseil, le Parlement des Palestiniens, a effectivement accepté et reconnu l'existence d'Israël. Mieux encore, le *Haolam Hazeh*, hebdomadaire très réputé en Israël, et dirigé par le célèbre journaliste Uri Avineri, signalait qu'une proposition avait été envoyée au chef du Parti travailliste de l'opposition en Israël, M. Perez, par le Comité central de

[*Text*]

a reasonable approach to the Palestinian-Israeli problem. It was proposed that the meeting be held in Rome, somewhere around the beginning of last November. The Labour Party leadership turned down that proposal on the excuse that it did not underline a political forum. The PLO response was that it would accept the Jewish Congress political forum as the basis for such a discussion, but this proposal was turned down.

In my opinion this shows the readiness of the Palestinians—the highest ranking leadership of the Palestinians—to talk to Israelis who are willing to find a way out of this traumatic situation. But they cannot show their cards to a government that denies their mere existence, day and night speeds up settlements in the West Bank and says that the Palestinians will have no sovereign right in the West Bank except an autonomy which will, in fact, never be more than a municipal kind of self-rule.

I have something to say on the point as to who started the war in 1948. I have here an excerpt taken from *Le Monde Politique*, of August, 1979. The article was written by the late Dr. Goldman, a very well known Jewish leader. He wrote that prior to the war of 1948 Ben-Gurion himself foiled an offer given to him by leading Palestinian leaders in Jerusalem of a political solution and negotiations to find a way out of the conflict before the declaration of the State of Israel on May 15, 1948. But Ben-Gurion turned down that offer. Goldman mentioned in his article that were Ben-Gurion to accept such an offer the war could probably have been averted. Ben-Gurion himself in a meeting of the Mapai Party in February 1948 mentioned very clearly that the Palestinian people, all of them, are against the war of 1948. He said that it was a war that was imposed against the will of the Palestinians. So how can we accuse the Palestinians of refusing to negotiate? They started negotiations and they, in fact, tried to approach the negotiation table before the war of 1948.

I think that the refusal of the constituent assembly of Israel on the day of the declaration of the state on May 15, 1948, to define the boundaries of the State of Israel, implies that there was a plan to expand. When Ben-Gurion was asked why he did not define the borders, he said that he did not know where the borders would end. I think that one can conclude that there was a plan to expand and to have a larger Isreal than what was given to it according to the partition plan.

Senator Hicks: That is hypothetical, of course. One might draw that inference and one might not draw it. It is pretty clear that this is an issue that will not be resolved by looking back at history. The entitlement of these lands might go to the Palestinians or to the Jews, depending on whether you went back 30 years, or 50 years, or to the time of the crusades, or even back 5,000 years. We are faced with a situation now where we have to find a solution. I repeat my question: If it is true that there was a *de facto* recognition of the right of the State of Israel to exist, why not state that categorically and put the Israelis on the defensive?

[*Traduction*]

l'O.L.P., relativement à la tenue d'une réunion pour négocier une solution raisonnable au problème palestino-israélien. Il était proposé que la réunion se tienne à Rome, vers le début de novembre dernier. Le Parti travailliste a refusé cette proposition, prétextant qu'elle ne contenait pas de cadre politique. L'O.L.P. a répondu qu'elle accepterait le groupe politique du Congrès juif comme intermédiaire pour la discussion, mais cette proposition a aussi été rejetée.

A mon avis, vous avez ici la preuve de la volonté des Palestiniens, de leurs plus hautes instances, de discuter avec les Israéliens qui sont d'accord pour trouver une solution à ce grave problème. Mais les Palestiniens ne peuvent ouvrir leur jeu à un gouvernement qui renie leur existence même, qui, jour et nuit, accélère l'implantation de colonies en Cisjordanie et déclare que les Palestiniens n'auront aucun droit souverain dans cette région, sauf qu'ils disposeront d'une autonomie qui ne sera, en fait, jamais rien de plus qu'un genre d'autonomie municipale.

J'ai aussi quelque chose à dire à propos de ceux qui ont déclenché les hostilités en 1948. J'ai ici un extrait du journal *Le Monde politique*, du mois d'août 1979. L'article a été rédigé par le défunt M. Goldman, leader juif très bonnu. Il a écrit qu'avant la guerre de 1948, M. Ben Gourion lui-même a rejeté une offre qui lui avait été faite par les chefs palestiniens à Jérusalem concernant une proposition politique et des négociations visant à régler le conflit avant la déclaration de l'État d'Israël le 15 mai 1948. Mais M. Ben Gourion a refusé cette offre. M. Goldman dit dans son article que si M. Ben Gourion avait accepté cette offre, la guerre aurait probablement pu être évitée. Et M. Ben Gourion lui-même, lors d'une réunion du parti Mapai en février 1948, a dit très clairement que tout le peuple palestinien était contre la guerre de 1948. Il a précisé qu'il s'agissait d'une guerre imposée aux Palestiniens. Alors, comment pouvez-vous accuser les Palestiniens de refuser de négocier? Ils ont entrepris des négociations et, en fait, ont tenté de s'approcher de la table de négociations avant la guerre de 1948.

Je crois que le refus de l'Assemblée constituante d'Israël, le jour de la déclaration de l'État d'Israël le 15 mai 1948, de définir les frontières de son État suppose que ses dirigeants envisageaient un plan d'expansion. Lorsqu'on a demandé à M. Ben Gourion pourquoi il n'avait pas défini les frontières, il a répondu qu'il ne savait pas où elles s'arrêteraient. Je pense que l'on peut en conclure qu'il avait en tête un plan d'expansion et qu'il voulait que les frontières d'Israël soient plus étendues que ce que lui accordait le plan de répartition.

Le sénateur Hicks: C'est là une situation hypothétique, bien sûr. On peut ou non en arriver à la même conclusion que vous. Toutefois, il est bien clair que c'est là une question qui ne pourra être résolue en remontant le cours de l'histoire. Ces territoires pourraient très bien revenir de droit aux Palestiniens ou aux Juifs, suivant que vous retourniez 30 ou 50 ans en arrière, que vous remontiez à l'époque des Croisades, même à 5000 ans. Le fait est que nous sommes aujourd'hui aux prises avec un problème qu'il faut résoudre. Je répète donc ma question: s'il est vrai qu'il y a eu reconnaissance *de facto* du

[*Text*]

It seems to me that that acknowledgement from the Palestinians—well, it would probably have to be from some of the other Arab states that are not dominated by the Palestinians—would then put the Israelis in a position where they could not refuse to negotiate.

I have one further question and then I must leave, I am sorry to say, Mr. Chairman. I acknowledge—and I think we all do—that the legitimacy of the PLO has improved greatly in the past three or four years. Is it still necessary for the PLO to rely upon acts of terrorism, and so forth? In the presentation you made to the committee this morning you referred to acts which might be equated with terrorism on the part of the Israelis, but there is another side to the coin.

Now that the PLO is recognized in the comity of nations as being much more than respectable—if I use the term "respectable" I do not mean to be offensive in using it—and as being more the legitimate representative of the Palestinian people, why could not the PLO reject the resort to terrorism and, at the same time, say that it recognizes the right of the State of Israel to exist, whether that be in its post-1967 borders or its pre-1967 borders, or anything else. The PLO should at least acknowledge that Israel is a nation in the comity of nations. Instead of that, the PLO is still passing resolutions seeking to expel Israel from the United Nations, and so forth, which is quite contrary to the whole concept of the United Nations.

As a Canadian, I do not approve of the attitudes or goings on in many member states of the United Nations, but I think it is better to keep them in the family of the United Nations so that we can continue to talk and negotiate with them, rather than put them out. By the same token, whether I think Israel's attitude is right or wrong—and I do not think it is all of either one—I do not think we will deal with them better by putting them out of the United Nations.

Perhaps I have said too much, Mr. Chairman, but I will await a reply to that and then must leave.

Professor Mandel: The reasons for the PLO not recognizing Israel in those terms are very complex. They certainly have to do with a deep sense of grievance. Before giving up that grievance, the Palestinians must be given something concrete. It is an end result of negotiations when something is conceded to calm a grievance. The reasons are very complicated, and they include the ambiguity of the State of Israel.

I do think that there is a conceptual problem—that is, Canada's role in recognizing or refusing to recognize the PLO on that basis—because Israel does not recognize the Palestinians right to exist. Israel does not recognize the self-determination of the Palestinians. We recognize Israel and stand by Israel even though, according to Mr. De Bané, we strongly oppose its policies. I have heard strong opposition in this

[*Traduction*]

droit de l'État d'Israël à l'existence, pourquoi ne pas le déclarer catégoriquement et placer les Israéliens sur la défensive?

Il me semble que si les Palestiniens reconnaissaient ce droit—il faudrait probablement que certains autres États arabes qui ne sont pas dominés par les Palestiniens abondent dans le même sens, les Israéliens ne pourraient alors refuser de négocier.

J'ai une autre question à poser après quoi je devrai partir, j'en suis désolé, monsieur le président. Je reconnais, et je pense que nous sommes tous dans le même cas, que la légitimité de l'O.L.P. s'est grandement accrue au cours des trois ou quatre dernières années. Est-il toujours nécessaire que l'O.L.P. ait recours au terrorisme et à d'autres actes du genre? Dans votre exposé au Comité ce matin, vous avez parlé d'actes qui peuvent être qualifiés de terroristes de la part d'Israël, mais il y a aussi l'envers de la médaille.

Maintenant que l'O.L.P. est entrée dans le concert des nations et est considérée comme étant beaucoup plus respectable, et si j'utilise ici le terme «respectable», je ne veux pas être offensant, et que l'O.L.P. est considérée de plus en plus comme le représentant légitime du peuple palestinien, pourquoi ne pourriez-vous pas alors refuser de recourir au terrorisme tout en déclarant que vous reconnaissez le droit à l'existence à l'État d'Israël, que ce soit au sein de ses frontières fixées avant ou après 1967, ou n'importe quoi d'autre. L'O.L.P. doit à tout le moins reconnaître qu'Israël fait lui aussi partie du concert des nations. Au lieu de cela, l'O.L.P. adopte toujours des résolutions prévoyant l'expulsion d'Israël des Nations unies et ainsi de suite, ce qui est tout à fait contraire à l'esprit même de cet organisme international.

En tant que Canadien, je n'approuve pas les attitudes de nombreux États membres des Nations unies, mais je crois qu'il est préférable de les garder au sein de la famille des Nations unies de sorte que nous puissions continuer à discuter et à négocier avec eux, plutôt que de les expulser. De même, qu'Israël ait, selon moi, tort ou raison, et je ne dis pas qu'il a complètement tort, ni tout à fait raison, je ne crois pas que nous serons en meilleure position de transiger avec Israël si on l'expulse des Nations unies.

J'ai peut-être trop parlé, monsieur le président, mais je vais attendre une réponse à ma question, après quoi je devrai partir.

M. Mandel: Les raisons pour lesquelles l'O.L.P. ne reconnaît pas Israël sont très complexes. De toute évidence, il faut tenir compte d'injustices très profondes. Et avant que l'on puisse répondre à leurs griefs, les Palestiniens doivent avoir des preuves concrètes de bonne volonté. Des négociations produisent des résultats concrets lorsqu'une concession est faite pour satisfaire à un grief. Les raisons sont très complexes, et il faut entre autres tenir compte de l'ambiguïté de l'État d'Israël.

Je crois effectivement qu'il y a un problème fondamental, c'est-à-dire le rôle du Canada qui pourrait reconnaître ou refuser de reconnaître l'O.L.P. de par ces principes, parce qu'Israël ne reconnaît pas le droit des Palestiniens à l'existence ni à l'autodétermination. Nous reconnaissons Israël et le respectons, même si d'après M. de Bané, nous nous opposons fermement à ses politiques. De vives oppositions ont été mani-

[*Text*]

committee. We do not make it a condition of our recognition of Israel that it give up all of its claims to the whole of the State of Israel. I cannot see how it would be even-handed when we make a condition of our recognition of what the PLO in fact is—the representative of the Palestinians—that we lay down pre-conditions about an end point in negotiations.

The same is true for security. Those rifles can be fired both ways. If the events of last summer demonstrate anything, they demonstrate that it is the Palestinian security that is in danger by the lack of a state, and that Israeli security, leaving apart all of the rights and wrongs, is not the issue. If Israel's security depends on the reach of weapons, then it has to occupy all of the Arab states. If it is not going to make peace, but rely only on the strength of its weapons, this will go on, this will be justification for taking over the whole region.

The Chairman: Before I recognize the next senator, I wish to welcome Mr. Marcel Prud'homme, Chairman of the House of Commons Committee on External Affairs and National Defence, who has just come into the room.

If you would like to join us, please take a chair at the table.

Mr. Marcel Prud'homme, M.P., Chairman, House of Commons Committee on External Affairs and National Defence: Thank you, Mr. Chairman. I would like to join you in many more ways.

The Chairman: You would be very welcome, I am sure.

Senator Haidasz: I am interested in the views of the Canada-Palestine Solidarity Committee. I should like to know what the committee thinks of the rsults of the Algiers meeting of the Palestinian National Council which took place last month?

Mr. Mouammar: To tell you truthfully, I just received a copy of that today. As I said earlier, there is certainly a development from the Palestinian perspective, in that they have endorsed at least two resolutions from two conferences which clearly state that the rights of all of the states in the area be recognized. Specific mention of Israel is in those two resolutions.

The Palestinian National Council meeting which was held in Algiers realized that there is a need for security and guarantees for all of the states in the region. What has been missing up to now, as we stated earlier, has been the concretization of a Palestinian state. That principle has not yet been recognized by Israel.

As my colleague stated earlier, Canada's position in this should go further than just saying that the Palestinians have a right to a homeland on the West Bank and the Gaza Strip. That has to be consistent with the next move, which will be that the Palestinians have a right to their own representatives, and that that representative will be the PLO. It should then call upon the Palestinians and Israelis to enter into negotiations for peace. The party that is refusing to make that move is

[*Traduction*]

festées devant ce Comité. Nous ne posons pas comme condition de la reconnaissance d'Israël que celui-ci abandonne toutes ses revendications sur l'ensemble de l'État d'Israël. Je ne vois pas comment il pourrait être juste que nous fixions des conditions préalables au sujet d'un élément fondamental des négociations, alors que nous exigeons nous-mêmes que l'O.L.P. soit reconnue pour ce qu'elle est en fait, c'est-à-dire le représentant des Palestiniens.

Il en va de même pour la question de la sécurité. Les armes peuvent être utilisées par l'une ou l'autre partie. Les événements de l'été dernier ne prouvent qu'une chose: la sécurité des Palestiniens est compromise par l'absence d'un État tandis que celle des Israéliens, peu importe qui a tort et qui a raison, n'est pas en cause. Si la sécurité d'Israël dépend de la portée des armes, celui-ci doit alors occuper tous les territoires arabes. Si Israël n'a pas l'intention de négocier la paix, et ne compte se fier qu'à la puissance de ses armes, les conflits se poursuivront et Israël invoquera cet argument pour justifier l'occupation de l'ensemble de la région.

Le président: Avant de donner la parole au prochain intervenant, je voudrais accueillir M. Marcel Prud'homme, président du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes, qui vient juste d'arriver.

Si vous voulez vous joindre à nous, veuillez prendre place à la table.

M. Marcel Prud'homme, député, président du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes: Merci, monsieur le président. J'espère être davantage que simple spectateur.

Le président: Il n'en tient qu'à vous.

Le sénateur Haidasz: J'aimerais savoir ce que pense le Comité de solidarité Canada-Palestine des résultats de la réunion du Conseil national palestinien qui a eu lieu à Alger le mois dernier?

M. Mouammar: Pour être franc, je n'ai reçu un exemplaire du rapport qu'aujourd'hui. Comme je l'ai déjà dit, il y a certainement une évolution du point de vue des Palestiniens, car ceux-ci ont entériné au moins deux résolutions de deux conférences, demandant clairement que soient reconnus les droits de tous les États de la région. Ces deux résolutions mentionnent spécifiquement Israël.

Les participants à la réunion du Conseil national palestinien qui a eu lieu à Alger se sont rendu compte que tous les États de la région ont des besoins en matière de sécurité et de garanties. Comme nous l'avons dit plus tôt, la concrétisation de l'État palestinien constitue la lacune qu'il reste à combler. Ce principe n'a pas encore été reconnu par Israël.

A cet égard, comme mon collègue l'a dit, le Canada ne devrait pas se contenter d'affirmer que les Palestiniens ont droit à une patrie en Cisjordanie et sur la bande de Gaza. La position du Canada doit être en accord avec l'étape suivante, qui consistera à reconnaître que les Palestiniens ont le droit d'avoir leurs propres représentants, en l'occurrence l'O.L.P. Le Canada devrait alors presser les Palestiniens et les Israéliens d'ouvrir des négociations en vue d'aboutir à la paix. C'est

[*Text*]

Israel. The Americans have said clearly that Israel has said that even if the PLO recognizes Israel, Israel will refuse to negotiate with the PLO. The reason we have the reason we have this intransigence is that some friends of Israel have given them the impression that they continue to adopt that stand and continue to obtain their support. It is now up to such friends, who are not blind partisans of Israel, to tell Israel that there is a limit to its intransigence, that there is a grievance, that there are four million individuals who have no rights, and that it must enter into negotiations with the Palestinian people. As long as Israel feels that it has strong friends outside—specifically in North America—that message will not be put clearly to Israel, and Israel will continue to refuse to enter into negotiations.

By the way, 14 years ago Israel complained that the Arabs had three "no's" in Khartoum; no recognition, no peace treaty and no negotiations. Now Israel has four "no's"; no negotiations with the PLO, ne recognition of the PLO, no Palestinian state, and no self-determination to the Palestinians. So, it is Israel that is being intransigent. Israel refuses to talk to the Palestinians. The Israelis used to claim that it was the Arabs who were intransigent in refusing to enter into negotiations, but now it is Israel that is taking that stance. It is refusing to talk to the Palestinians.

Senator Haidasz: Could the witnesses tell us whether, at the recent meeting in Algiers of the Palestinian National Council, anything was decided as to what should be the geographical boundary of the new Palestinian state.

Mr. Farah: The accepted suggestion was that the Palestinian state be located on the West Bank and the Gaza Strip. That was clearly shown in the forums in which the Palestinians participated in the past.

In the leaflets they distribute and in the policy-making statements, it is clear that the Palestinian state should be located on the West Bank and the Gaza Strip, the West Bank meaning also East Jerusalem.

The Chairman: I might say that that certainly seems to be the evidence we have received so far on that question.

Senator Thompson: I listened to Mr. Farah, but I did not quite catch what he said. He was speaking of an independent Palestinian state, yet he used the term "sovereign"; he quoted the United Nations. Could he clarify for me the view of this committee with respect to either the Fez plan for an independent Palestinian state or the Reagan plan? As to the Algiers Council, what does his committee think? That council seems to be modified, to some extent.

Mr. Mouammar: The Fez summit, which was endorsed by the Palestine National Council, states that, after the withdrawal of Israel from the West Bank and the Gaza Strip, the West Bank and Gaza Strip would be placed under the supervision of the United Nations for a transitional period. This is the

[*Traduction*]

Israël qui refuse de passer à cette étape. Les Américains ont clairement dit qu'Israël a déclaré que même si l'O.L.P. reconnaissait Israël, Israël refuserait pour sa part de négocier avec l'O.L.P. Si nous sommes si intransigeants, c'est que certains amis d'Israël ont donné l'impression à cet État qu'il peut persister dans cette attitude et tout en continuant à jouir de leur appui. Il incombe maintenant à ces amis, qui ne sont pas des partisans aveugles d'Israël, de dire à Israël qu'il y a une limite à l'intransigeance, qu'un réel grief existe, que quatre millions de personnes sont privées de leurs droits et que ces questions doivent figurer dans les négociations avec le peuple palestinien. Tant qu'Israël pensera avoir des amis puissants à l'extérieur—plus particulièrement en Amérique du Nord—ce message ne l'atteindra jamais clairement et il continuera à refuser d'entamer des négociations.

A ce propos, il y a 14 ans, Israël se plaignait que les Arabes avaient dit trois fois «non» à Khartoum: non à la reconnaissance, non à un traité de paix et non aux négociations. Maintenant, Israël lui-même dit quatre fois «non»: non aux négociations avec l'O.L.P., non à la reconnaissance de l'O.L.P., non à l'État palestinien, et non à l'autodétermination des Palestiniens. C'est Israël qui fait maintenant preuve d'intransigeance. Israël refuse le dialogue avec les Palestiniens. Les Israéliens prétendaient généralement que c'étaient les Arabes qui étaient intransigeants car ils refusaient la négociation, mais c'est maintenant Israël qui a cette attitude. Israël refuse de négocier avec les Palestiniens.

Le sénateur Haidasz: Les témoins pourraient-ils nous dire si une décision a été prise au sujet des limites géographiques d'un nouvel État palestinien lors de la récente réunion du Conseil national palestinien à Alger?

M. Farah: La suggestion généralement acceptée est celle voulant que l'État palestinien soit situé en Cisjordanie et sur la bande de Gaza. Cela est ressorti clairement des réunions auxquelles les Palestiniens ont participé dans le passé.

Selon les brochures qu'ils distribuent et les énoncés de principes, il est évident que l'État palestien devrait être situé en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la Cisjordanie englobant également Jérusalem-Est.

Le président: Je me permettrais de dire que cela corrobore effectivement les informations que nous avons reçues jusqu'à présent sur cette question.

Le sénateur Thompson: J'ai écouté M. Farah, mais je n'ai pas vraiment saisi le sens de ses propos. Il a parlé d'un État palestinien indépendant, mais pourtant il a utilisé le terme «souverain»; il fait allusion aux Nations unies. Pourrait-il m'expliquer plus clairement l'opinion de son comité en ce qui concerne soit le plan de Fez en vue de la création d'un État palestinien indépendant, soit le plan Reagan? Que pense son comité de la réunion du Conseil à Alger? L'attitude du Conseil me semble avoir un peu évolué.

M. Mouammar: Dans la déclaration du sommet de Fez, entérinée par le Conseil national palestinien, il est dit qu'après le retrait d'Israël de Cisjordanie et de la bande de Gaza, cette région serait placée sous la surveillance des Nations unies

[*Text*]

kind of approach that will be taken after the withdrawal of the Israeli troops from the West Bank and Gaza. That area will be placed under the United Nations supervision for a transitional period, which can be determined, I suppose, through the negotiation process.

Senator Thompson: I understand that, at that meeting, a spokesman suggested that there might be a relationship with Jordan?

Mr. Mouammar: Yes. The basic premise of which the Palestinians speak first is that the inhabitants of the West Bank and Gaza will have to determine for themselves the type of state they will have and the kind of relationship they will have with Jordan. The first step, however, would be the emergence of the state. At the Congress meeting in Algiers, they stressed the fact that there are special relations with the Jordanian people. They affirm "special and distinctive relations" with the Jordanian people. This second move, however, will be determined after the emergence of the Palestinian state.

Senator Thompson: In your view, then, they could work within the Reagan program?

Mr. Mouammar: Not the Reagan program. The Reagan program, in some of its aspects, was a development of the Camp David Accords. The Reagan program does not allow for the legitimate representatives of the Palestinians to enter into the negotiating process. That is the first thing. Secondly, they predetermine the form of government which will appear. They say it will be a federation, that it will be under Jordan. The fact is that the Palestinians have to determine by themselves whether they want that relationship. Do they want a confederation or do they want a strong state-to-state link only? The Reagan program preempts all of that, so it does not leave room for the Palestinians to participate in the process. This is where there was reservation and opposition to those aspects of the Reagan program.

Senator Thompson: I find it difficult to know who and what is the voice of the PLO. Yasser Arafat seems to be slightly more moderate. The Palestinians—like the Israelis, as you mentioned—do have some different points of view. What would be the feeling of your committee as to the Stanfield proposal of giving more legitimacy to the PLO in terms of elections in the West Bank? I appreciate that there should be some way to include the other Palestinians, but do you think this might be a step that should be encouraged?

Mr. Mouammar: The principle of electing representatives is a good one; that is for sure. I believe, however, that if there are elections, they should be held under the supervision of the United Nations and not under the supervision of an occupying force. The other point that should be recognized here is that the Palestinians in the West Bank and Gaza represent only part of the Palestinian people. We still have not dealt with the refugees of '48, nor have we dealt with the refugees of '67. I think there has to be a more comprehensive approach to that.

[*Traduction*]

pendant une période de transition dont la durée pourrait être déterminée, je pense, dans le processus de négociation.

Le sénateur Thompson: Je crois que lors de cette réunion, un porte-parole a donné à entendre qu'il y aurait peut-être certaines relations avec la Jordanie.

M. Mouammar: Oui. La condition fondamentale que les Palestiniens font valoir avant tout, c'est que les habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza devront déterminer eux-mêmes le genre d'État qu'ils veulent et le genre de relation qu'ils souhaitent établir avec la Jordanie. Néanmoins, la première étape reste la création de cet État. Lors de la réunion d'Alger, les Palestiniens ont fait ressortir les relations spéciales qu'ils entretiennent avec les Jordaniens. Ils affirment avoir «des relations spéciales et distinctives» avec le peuple jordanien. Cette deuxième étape n'aura cependant lieu qu'une fois l'État palestinien créé.

Le sénateur Thompson: Selon vous, le plan Reagan pourrait donc satisfaire les Palestiniens?

M. Mouammar: Pas le plan Reagan. Celui-ci sous certains aspects, n'est qu'un prolongement des accords de Camp David. Premièrement, il ne permet pas aux représentants légitimes des Palestiniens de participer au processus de négociation. Deuxièmement, ce plan détermine à l'avance la forme de gouvernement qui sera créé. On y parle d'une fédération avec la Jordanie. Or, les Palestiniens doivent déterminer eux-mêmes s'ils veulent ou non ce genre de relations. Veulent-ils une confédération ou plutôt des liens étroits d'État à État? Le plan Reagan décide à l'avance de ces questions, de telle sorte que les Palestiniens n'ont plus voix au chapitre. Ce sont ces aspects du plan Reagan qui suscitent des réserves et de l'opposition.

Le sénateur Thompson: Je trouve difficile de savoir qui est le porte-parole de l'O.L.P. Yasser Arafat me semble légèrement plus modéré que certains autres. Les Palestiniens, à l'instar des Israéliens, comme vous l'avez dit, ont des points de vue variés. Que pense votre comité de la proposition Stanfield visant à donner un caractère plus légitime à l'O.L.P. par le biais d'élections en Cisjordanie? Je me rends bien compte que l'on pourrait trouver une façon d'inclure les autres Palestiniens, mais pensez-vous que cette proposition devrait être favorisée?

M. Mouammar: Le principe de l'élection de représentants est valable, c'est certain. Je pense cependant que s'il y a des élections, celles-ci devraient être organisées sous la surveillance des Nations unies et non sous la surveillance d'une force d'occupation. Il faut également bien se rendre compte que les Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et à Gaza ne représentent qu'une partie du peuple palestinien. Nous n'avons toujours pas réglé la question des réfugiés de 1948, ni celle des réfugiés de 1967. Je crois que l'on pourrait adopter une approche plus globale.

[*Text*]

Senator Thompson: You would, however, desire to see elections held under the aegis of the United Nations?

Mr. Mouammar: Elections would have to be held under the aegis of the United Nations, yes.

Senator Buckwold: Several questions I would have been inclined to ask have already been put on the record, Mr. Chairman. I would like to move into the area of the Israeli-Egyptian accord and this committee's reaction to that. Why has it met the unanimous opposition of all of the other Arab states, yes has had the effect of eliminating a major factor in terms of the possibility of a major arms struggle? We have seen Israel give up its very strategic Sinai and live up to all of its commitments. We have seen the legitimization of the relationship between the two countries.

I am asking you whether your group supported that accord. If not, why? Why could that not be acceptable to other Arab countries who claim to want peace in the area and who are prepared, as you say, to accept the legitimacy of Israel and its right to exist? Has there been any change in that attitude or has that been set with the Camp David accord?

Mr. Farah: I think that the Camp David accord addressed one part of the conflict in the Middle East. It came to a certain solution which is acceptable to both states concerned, that is, Israel and Egypt, whereby a peace treaty was signed and normalization of relations between those states has taken place. In our opinion, these accords fail to address the core of the problem in the Middle East, which is the Palestinian problem—the Palestinian right to statehood and to national identity in their own land. That is why the Palestinians could not accept that part of that plan. They have nothing to object to respecting the bilateral relations between Egypt and Israel. What they are concerned about is their right to their homeland—their right to statehood.

What the accords in fact proposed for the Palestinians was a form of autonomy, but that form was very ambiguous and not well designed. What we see now is a different interpretation of these parts that deal with autonomy. The people who formulated these accords—on the one hand, Mr. Carter and the Egyptians—interpreted the autonomy part differently from the way in which Mr. Begin is now interpreting it.

Senator Buckwold: Do you not recognize the Camp David Accord as the first step towards peace in the Middle East?

Mr. Farah: For these accords to become the first step towards peace in the Middle East, they should state clearly, in our opinion, that the end result will be a sovereign state for the Palestinians in the West Bank and Gaza Strip. Otherwise, there will be no guarantees for the future of the Palestinians in their homeland.

If you will allow me, I will mention this fact, namely, the problem of the settlements in the West Bank that were supposed to be frozen. The Israelis, Mr. Begin with his government, are in fact now speeding up the creation of these settlements at a very high rate. They are escalating the settling

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Vous seriez néanmoins favorable à l'organisation d'élections sous les auspices des Nations unies?

M. Mouammar: Oui. Les élections devraient être surveillés par les Nations unies.

Le sénateur Buckwold: Plusieurs des questions que j'aurais voulu poser ont déjà été traitées, monsieur le président. Je voudrais donc maintenant passer à la question de l'accord conclu entre Israël et l'Égypte et connaître la réaction du comité. Pourquoi tous les autres États arabes se sont-ils unanimement opposés à cet accord alors que celui-ci permet d'éliminer un grand risque de lutte armée? Israël a abandonné le Sinaï qui avait pourtant une importance stratégique considérable pour lui et il a respecté tous ses engagements. Nous avons constaté la légitimation des relations entre ces deux pays.

Je voudrais savoir si votre groupe appuie cet accord. Dans le cas contraire, pourquoi? Pourquoi cet accord ne peut-il être acceptable aux yeux des autres pays arabes qui prétendent vouloir la paix dans la région et qui sont prêts, comme vous le dites, à admettre la légitimité de l'État d'Israël et son droit à l'existence? Cette attitude a-t-elle changé ou découle-t-elle des accords de Camp David?

M. Farah: Je crois que les accords de Camp David n'ont réglé qu'une partie du conflit au Proche-Orient. Ils ont permis d'aboutir à une solution acceptable aux deux États intéressés, à savoir Israël et l'Égypte, aux termes de laquelle a été signé un traité permettant la normalisation des relations entre ces deux pays. A notre avis, ces accords ne s'attaquent pas au cœur du problème du Proche-Orient, c'est-à-dire au problème palestinien—on n'y reconnaît pas le droit des Palestiniens à un État et à une identité nationale, dans leur propre territoire. C'est pour cette raison que les Palestiniens n'ont pu accepter cette partie des accords. Ils n'ont rien à redire aux relations bilatérales entre l'Égypte et Israël. Ce qui les préoccupe, c'est leur droit à une patrie, leur droit à un État.

Ce que les accords proposent en fait pour les Palestiniens, c'est une forme d'autonomie, mais une autonomie ambiguë et mal conçue—de telle sorte qu'on en arrive maintenant à des interprétations diverses des parties des accords portant sur l'autonomie. Les auteurs de ces accords—d'un côté, M. Carter et les Égyptiens—ont interprété les parties portant sur l'autonomie différemment de la façon dont M. Begin les interprète maintenant.

Le sénateur Buckwold: Vous ne considérez pas que les accords de Camp David constituent la première étape vers la paix au Proche-Orient?

M. Farah: Pour que ces accords deviennent le point de départ de la paix au Proche-Orient, ils devraient, selon nous, énoncer clairement que leur aboutissement final sera la création d'un État palestinien souverain en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Autrement, il n'y a aucune garantie pour l'avenir des Palestiniens et de leur partie.

Si vous me le permettez, je ne mentionnerai que la question des colonies de peuplement en Cisjordanie, qui devaient être gelées. Or, les Israéliens, c'est-à-dire M. Begin et son gouvernement, accélèrent en fait la création de ces colonies. En fait, les Israëliens établissent continuellement de nouvelles colonies

[*Text*]

in the West Bank, in fact, and contradicting the spirit of these accords.

Senator Buckwold: They were doing the same thing in Sinai before they finally got down to the last day with the Egyptian negotiations and then pulled back. You do not suggest that the same kind of thing could happen on the West Bank if the time would come that some reasonable approach was taken by both sides for that kind of settlement?

Mr. Mouammar: Mr. Chairman, what you have to realize is that the Camp David accord had two aspects; the first one dealt with the Israeli-Egyptian conflict and that is the aspect of the problem which I described and is the one that was stressed by the Camp David accord and which bypassed again or de-emphasized the major problem in the Middle East, is the Palestine question.

The second part of the Camp David Accord which supposed to deal with the Palestine question, contains points which are ambiguous and which are now causing all this controversy between the Americans, who are the main suppliers and supporters of Israel, and the Israelis. The Israelis cannot even agree with the Americans on the interpretation of the second aspect of the Camp David accord. Within that second framework of the Camp David accord, it is stated clearly that the three parties involved—Israel, Egypt and the United States—have to agree first on a formula before they will implement the autonomous steps. Each one of those parties has a veto power. Israel already is stating that it does not agree with the American and the Egyptian interpretation. They have really stopped the implementation of the second aspect of the Camp David Accord.

The reason that the Palestinians have stated that these aspects of the accord were not satisfactory to them is that they have no say, first of all, in participating in this phase of the accord. Secondly, the Israelis have a veto power, and they have stated from now on they have a claim to sovereignty on the West Bank and Gaza and have intensified the settlements on the West Bank and Gaza. You cannot make the same comparison between the arrangement which transpired between Israel and Egypt—which is really Sinai—which is not claimed by Israel as part of Israel, while in the case of the West Bank and Gaza there is a sovereign claim by Israel. Here you have the Palestinians not being involved in even determining the fate of that territory, and Israel has a veto power in that negotiation process. Therefore, we can see that it will not reach anywhere and it has not, and actually Israel has reneged on the Camp David accord. It has discredited the views of President Carter, President Ford and President Reagan on the Camp David accord. If they cannot agree with three presidents of the United States, you can see that there is no hope that Israel is going to relinquish anything for the Palestinians.

Senator Buckwold: Would you agree that the Camp David accord has contributed significantly to peace in the Middle East?

Mr. Mouammar: The nub of the problem is basically the Palestinian question. Attempts which are trying to deal with effects, which are the inter-state conflicts between the Arab

[*Traduction*]

en Cisjordanie et vont à l'encontre de l'intention de ces accords.

Le sénateur Buckwold: Ils faisaient la même chose au Sinaï avant la dernière journée des négociations avec les Égyptiens; ils se sont ensuite retirés. Penser-vous que la même chose pourrait se produire en Cisjordanie si les deux parties arrivaient à s'entendre?

M. Mouammar: Monsieur le président, vous ne devez pas oublier que l'accord de Camp David comportait deux aspects; le premier portait sur le conflit israélo-égyptien et c'est celui que j'ai décrit; cet élément principal de l'accord de Camp David laissait encore une fois de côté le principal problème du Proche-Orient, le problème palestinien.

Le deuxième aspect de l'accord de Camp David, celui qui devait traiter de la question palestinienne, comporte des éléments ambigus qui sont à l'origine de toute cette controuverse entre les Israéliens et ses principaux fournisseurs et partisans, les Américains. Les Israéliens ne peuvent même pas s'entendre avec les Américains sur l'interprétation du deuxième aspect de l'accord de Camp David. Dans cette proposition, on dit clairement que les trois parties impliquées—Israël, l'Égypte et les États-Unis—doivent s'entendre sur une formule avant de mettre en œuvre les mesures visant à assurer l'autonomie. Chacune de ces parties a un droit de veto. Israël dit déjà qu'il n'est pas d'accord avec l'interprétation des Américains et des Égyptiens. Il a déjà interrompu la mise en œuvre du deuxième aspect de l'accord de Camp David.

Les Palestiniens ont dit qu'ils ne sont pas satisfaits de ces aspects de l'accord parce que tout d'abord, ils ne sont pas invités à participer à cette étape de l'accord. Deuxièmement, les Israéliens ont un droit de veto et ont déclaré que dorénavant ils revendiquent la bande de Gaza et la Cisjordanie. Ils ont d'ailleurs multiplié les colonies dans ces régions. Vous ne pouvez faire de comparaison entre l'entente qui est intervenue entre Israël et l'Égypte—il s'agit en fait du Sinaï—qu'Israël ne réclame pas comme faisant partie de son territoire, et la situation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza dont Israël revendique la souveraineté. Dans le cas qui nous occupe, les Palestiniens ne sont même pas consultés sur le sort de ces territoires, et Israël a un droit de veto dans le cadre du processus des négociations. Il est clair que ces négociations n'aboutiront pas et qu'Israël a violé l'accord de Camp David. Il a discrédité les opinions des Présidents Carter, Ford et Reagan sur l'accord de Camp David. Si les Israéliens ne peuvent se mettre d'accord avec trois présidents américains, il est vain d'espérer qu'ils cèderont quoi que ce soit aux Palestiniens.

Le sénateur Buckwold: Estimez-vous que l'accord de Camp David a fortement contribué à la paix au Proche-Orient?

M. Mouammar: Le cœur du problème est fondamentalement la question palestienne. Les efforts déployés pour s'attaquer aux répercussions de la situation, c'est-à-dire aux conflits

[*Text*]

states and Israel which arose because of the Palestinian question, will not succeed unless they have the same emphasis on resolving the Palestinian question.

Senator Buckwold: You said that.

Mr. Mouammar: The Camp David Accords have the same weakness. They have bypassed the Palestinian question—

Senator Buckwold: You have not answered my question. Has it contributed to peace and stability in the Middle East?

Mr. Mouammar: I said in my presentation that since the signing of those accords in 1978, there has been actually more repression and more warfare in the Middle East than in previous years. Israel has gone against those accords by annexing the Golan Heights and by proclaiming Jerusalem as its capital—

Senator Buckwold: They had occupied the Golan Heights in 1967. They just proclaimed that they annexed it but they were physically there, so I do not see very much change in that. Let us turn to another subject.

The Chairman: On that point of the Golan Heights Mr. Farah has a comment.

Mr. Farah: I have a personal viewpoint as to whether the Camp David Accord has contributed to peace in the Middle East. My view is that it has escalated belligerency and warfare in the Middle East. Accords that ignore the rights of the Palestinians for statehood, independence and sovereignty give Israel the opportunity to go after the PLO in Lebanon in order to liquidate the political leadership of the Palestinians and to be able to impose its own interpretation of the Camp David Accords. It is not only that it did not contribute; it, in fact, added to the traumatic situation.

Senator Buckwold: Let us be reasonable. You say that it has escalated war and violence in the Middle East. I think you referred to the attack on the Iraqi atomic installation as a major escalation. You referred to the attack on Lebanon which many people seem to think was a great advantage to Lebanon forgetting Israel. Other than that, I am trying to find out where the escalation of the military aspects on a major scale took place.

Mr. Farah: Mr. Chairman, may I quote Professor Wilson, who was appointed to administer the West Bank before the war? He resigned during the war. He said, almost word for word, that the future of the West Bank will depend upon the results of the war in Lebanon. He said that if the PLO could be politically liquidated, the negotiations with the Palestinians, with the Village Leagues, with the Quislings, in fact, in the West Bank would become more probable and more acceptable to the people. This high official, who was responsible for administering the West Bank, explained and found the relationship between the Camp David Accords and the imposition of autonomy according to the interpretation of Begin and the war in Lebanon. That is where I see the relationship between escalation and the Camp David Accords.

[*Traduction*]

entre les États arabes et Israël qui découlent du problème palestinien, ne réussiront que si l'on cherche également à résoudre la question palestinienne.

Le sénateur Buckwold: Vous l'avez déjà dit.

M. Mouammar: Les accords de Camp David sont caractérisés par cette même faiblesse. Ils ont laissé de côté la question palestinienne . . .

Le sénateur Buckwold: Vous n'avez pas répondu à ma question. Cet accord a-t-il contribué à la paix et à la stabilité au Proche-Orient.

M. Mouammar: J'ai dit dans ma déclaration préliminaire que, depuis la signature de ces accords en 1978, il y a eu en fait une intensification de la répression et des conflits au Proche-Orient. Israël est allé à l'encontre de ces accords en annexant les Hauteurs du Golan et en faisant de Jérusalem sa capitale . . .

Le sénateur Buckwold: Les Israéliens avaient occupé les Hauteurs du Golan en 1967. Ils ont simplement déclaré qu'ils avaient annexé ce territoire, mais ils l'occupaient déjà; je ne vois pas vraiment de différence. Passons à une autre question.

Le président: M. Farah aimerait dire quelques mots sur les Hauteurs du Golan.

M. Farah: Vous demandez si l'accord de Camp David a contribué à la paix au Proche-Orient. Selon moi, il a intensifié la belligérance et les conflits au Proche-Orient. Ces accords qui font fi du droit des Palestiniens à avoir leur propre État, à être indépendants et souverains ont permis à Israël de poursuivre l'O.L.P. au Liban pour liquider les chefs politiques palestiniens et d'imposer sa propre interprétation des dispositions qu'on y retrouve. Je peux donc dire que ces accords n'ont certainement pas contribué à la paix au Proche-Orient, mais qu'ils ont au contraire aggravé une situation déjà difficile.

Le sénateur Buckwold: Soyons raisonnables. Vous dites qu'il a intensifié le conflit et la violence au Proche-Orient. Je crois que vous avez parlé du raid sur les installations atomiques de l'Irak comme d'un exemple de l'intensification du conflit. Vous avez parlé de l'attaque au Liban qui, selon nombre de gens, était souhaitée par le gouvernement libanais. A part cela, j'essaie de découvrir où cette intensification du conflit s'est produite.

M. Farah: Monsieur le président, j'aimerais citer M. Wilson qui avait été chargé de l'administration de la Cisjordanie avant la guerre. Il a remis sa démission pendant ce conflit. Il a dit, presque mot à mot, que l'avenir de la Cisjordanie dépendait du résultat de la guerre au Liban. Il a déclaré que si l'O.L.P. était détruite politiquement, les négociations avec les Palestiniens, avec les Ligues villageoises, avec les Quislings, en Cisjordanie, deviendraient plus probables et plus acceptables pour les personnes touchées. Ce représentant important, qui était responsable de l'administration de la Cisjordanie, a expliqué les rapports entre les accords de Camp David et l'imposition de l'autonomie en fonction de l'interprétation de Begin et de la guerre au Liban. C'est ainsi que j'établis un rapport entre l'intensification du conflit et les accords de Camp David.

[*Text*]

Senator Buckwold: Let us then go into the PLO who occupied about 20 per cent of Lebanon—literally rules it—and when they were driven out it was discovered that they had immense quantities underground of arms and ammunition. Would you not suggest that that was a threat to Israel on its immediate border?

Mr. Farah: Prior to the war there was a ceasefire that held for 11 months. Not one missile nor one shot was fired by the PLO into Galilee in Israel. That proves that there was really room for certain peaceful arrangements that could have been worked out the way that this ceasefire was worked out. In fact, after the war, the Israeli newspapers have shown that Mr. Sharon and Mr. Begin turned down a proposal by the PLO to have a non-agression pact between Israel and the PLO and that each party would respect the ceasefire for a longer time. Some of these newspapers in Israel trust this fact, that it was here where Mr. Sharon and Mr. Begin felt that there was a possibility of peace in their opinion and not a threat of war from the side of the PLO. They did not want this kind of peaceful offensive to take place on the part of the PLO.

Senator Buckwold: You are suggesting that Israel wants war, not peace.

Mr. Farah: I am afraid that the objective realities that we have, and that we have witnessed in the past year—last year—would testify to this. I am afraid so.

Senator Buckwold: Then why do they not eliminate Article IX from the National Covenant of the Palestine Liberation Movement? Article IX says: "Armed struggle is the only way to liberate Palestine." We are now getting into the PLO's—and I guess your—major request that Canada recognize the PLO. It has already been brought out that it would probably have been the greatest step forward towards bringing the two parties together if, at the conference of the Palestine National Council, that recently took place in Algiers, there had been an unequivocal statement by the PLO to the effect that, "We recognize the right of Israel to exist." You have gone through the rather difficult justification, I think, of not being able completely to say that. I think I personally would have to disagree that the Fez declaration was endorsed, in the sense of coming out, again unequivocally, and saying, "We recognize the State of Israel and its right to exist." An opportunity, in my opinion, was lost at the council meeting by that not happening. Once that happens, you are quite right, the onus is on Israel; but as long as you have the PLO dedicated by its own covenant to armed struggle and to driving Israel into the sea, which has been stated many, many times, you are going to have very great difficulty in bringing the two parties together.

In my opinion, it would be a mistake for the Government of Canada to recognize the PLO. It would only exacerbate the situation, in my opinion. At the present time, it is possible, as a result of the goodwill among the Arab nations towards Canada—and we have had evidence presented to our committee that the Arab states are feeling more comfortable with Canada—that Canada does have a role to play, without recognizing the PLO, in bringing the parties together. This will not happen however until both sides want peace together. This will not happen, however, until both sides want peace.

[*Traduction*]

Le sénateur Buckwold: Parlons maintenant de l'O.L.P. qui occupait environ 20 p. 100 du Liban, qui gouvernait littéralement ce pays. Lorsqu'on l'a forcée à quitter cette région, on a découvert qu'elle possédait un véritable arsenal secret. Ne croyez-vous pas qu'il représentait une menace pour Israël, à sa frontière commune avec le Liban?

M. Farah: Avant la guerre, il y avait eu un cessez-le-feu de onze mois. L'O.L.P. n'avait lancé aucun missile ni tiré aucun coup de feu en Galilée. Cela prouve qu'il aurait vraiment été possible de conclure des ententes qui auraient pu être établies de la même façon que ce cessez-le-feu. De plus, après la guerre, les journaux israéliens ont indiqué que M. Sharon et M. Begin avaient refusé de conclure avec l'O.L.P. un pacte de non-agression par lequel Israël et l'O.L.P. se seraient engagés à respecter le cessez-le-feu pour une plus longue période. Certains des journaux estimaient qu'à ce moment-là M. Sharon et M. Begin étaient d'avis qu'il était possible d'établir la paix et que l'O.L.P. ne représentait pas une menace de guerre. Ils ne désiraient pas que l'O.L.P. se livre à ce type d'offensive pacifique.

Le sénateur Buckwold: Voulez-vous dire qu'Israël veut la guerre, non pas la paix?

M. Farah: Je crains que les réalités auxquelles nous faisons face, les réalités objectives dont nous avons été témoins l'année dernière, ne l'indiquent.

Le sénateur Buckwold: Alors pourquoi l'organisation de libération de la Palestine n'élimine-t-elle pas l'article 9 de sa convention nationale? Cet article stipule: «Le conflit armé est la seule façon de libérer la Palestine». Cela nous amène maintenant à la demande importante de l'O.L.P . . . c'est la vôtre également . . . qui désire que le Canada reconnaisse le mouvement. Il a déjà été dit que le meilleur moyen d'assurer un rapprochement des deux parties aurait probablement été sur l'O.L.P., à la conférence du Conseil national des Palestiniens qui a récemment eu lieu à Alger, de déclarer catégoriquement qu'elle reconnaissait le droit d'Israël à exister. Vous avez essayé de façon assez pénible de nous expliquer pourquoi vous n'avez pas fait cette déclaration. Je ne crois pas qu'on puisse dire que la déclaration de Fez a été appuyée, puisqu'on n'a pas dit de façon catégorique: «Nous reconnaissons l'État d'Israël et son droit d'exister». La réunion du Conseil offrait l'occasion parfaite de le faire. Une fois cette déclaration faite, vous avez raison, ce serait à Israël d'agir. Mais tant que l'O.L.P. est décidée, selon son propre pacte à mener un conflit armé et à faire reculer Israël jusque dans la Méditerranée, ce qui a été répété à maintes reprises, il sera très difficile d'amener les deux parties à s'entendre.

Selon moi, le gouvernement du Canada aurait tort de reconnaître l'O.L.P. Cela ne ferait qu'empirer les choses. Actuellement, compte tenu de la bienveillance démontrée par les États arabes envers le Canada, on a d'ailleurs prouvé au Comité qu'ils sont plus à l'aise avec notre pays—il serait possible que le Canada, sans avoir reconnu l'O.L.P., puisse aider à rapprocher les parties. Toutefois, cela ne pourra se produire que lorsques les deux parties voudront la paix.

[*Text*]

That was all by way of comment. I want now to talk about your experiences in Israel, as you grew up. That is interesting to me because I have been in Israel three times now and have talked to many persons whom I think I can call Arab friends, who have lived, grown up, been educated and gone to university in Israel. I can well understand their frustrations, but they have generally accepted life in Israel under the so-called Israeli domination of cruelty, intolerance, and this type of thing. You stayed in Israel, or Palestine as it still was at that time, in 1948, but other members of your family left. What was the reason for one group staying and the other one leaving? I just ask this purely to find out how these things happen.

Mr. Farah: My sister was married to a gentleman in Ramlah City. In 1948, when the Haganah forces, before the declaration of statehood, captured Lod and Ramlah—they are twin cities, Lod being where the airport is—a massacre was committed in cold blood in the mosque in Lod, and this is recorded in Israeli reference books. After that massacre occurred, people were terrorized and according to Mr. Rabin's memoirs, where this is mentioned, Ben-Gurion ordered the evacuation of 50,000 inhabitants of both cities and of the refugees who took refuge in those cities, from Jaffa, especially, which was a big Arab concentration. My sister was among those people. That is one instance.

My uncles were expelled from Haifa. My aunt and her husband used to have a very flourishing orchard in Al Basa village. Not only were they expelled, but their orchard, with the very beautiful house they used to own there—it was a villa—was completely demolished. My brother was sent by my late father to the university of Beirut in order to study medicine there. He went in 1947, almost one year before the war. He has never been able to come back. In fact, I was re-introduced to him in 1974 only. I had to go to Switzerland to meet him and his family. I had not seen him from 1948 until 1974, although he was only two hours away from me by car, in Beirut, since I live in the northern part of Israel. These are some of the family cases that illustrate how part of the family were made refugees and the other part just remained in Israel.

Senator Macquarrie: I believe that the solution to the Palestinian problem, so called, will come from the west, and not from anywhere else in the world, and primarily from the United States which, regrettably, made an enormous contribution towards creating the problem. Since it is the nature of our western society that much of this sort of thing is a battle for public opinion, I come to some of the things which Senator Hicks implied, and which at one point Senator Buckwold adverted to. In your not military but ideological and propaganda confrontation with Israel, might it not be time for the Palestinians to look more carefully at public opinion? In the public confrontation in the last 30 years, the cause of the Palestinians has not been very well presented, nor has it been very well received. I was impressed by the professor when he was very simply dealing with the security matter. For years there has been a notion about that only Israel has the right to security. But every state has the right to consider the security

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant parler de votre expérience en Israël, lorsque vous étiez enfant. Cet aspect m'intéresse parce que j'ai visité Israël à trois reprises et j'ai parlé à bon nombre de gens, que je pourrais appeler des amis arabes, qui ont vécu, grandi et étudié en Israël, certains jusqu'à l'université. Je peux comprendre leur frustration, mais dans l'ensemble ils ont accepté leur vie en Israël sous la domination prétentement caractérisée par la cruauté, l'intolérance et ce genre de choses. En 1948, vous êtes resté en Israël, ou en Palestine comme on l'appelait toujours à ce moment-là, mais d'autres membres de votre famille ont quitté la région. Pourquoi certains sont-ils partis alors que d'autres sont restés? J'aimerais simplement savoir comment les choses se sont passées.

M. Farah: Ma sœur a épousé un homme de la ville de Ramlah. En 1948, lorsque l'Haganah, avant la déclaration faisant d'Israël un État, ont capturé Lod et Ramlah—il s'agit de deux villes jumelées, l'aéroport se trouvant à Lod—un massacre a été commis de sang-froid à la mosquée de Lod; on en parle d'ailleurs dans les livres de référence sur Israël. Après le massacre, les gens étaient terrorisés et, selon les mémoires de M. Rabin, Ben Gourion a ordonné l'évacuation des 50,000 habitants des deux villes et de ceux qui s'y étaient réfugiés et qui venaient de villes comme Jaffa, où il y avait un très grand nombre d'Arabes. Ma sœur faisait partie de ce groupe. C'est pourquoi ils sont partis.

Mes oncles ont été expulsés d'Haïfa. Ma tante et son mari avaient un verger très florissant dans le village d'Al Basa. On les a non seulement expulsés, mais leur verger et leur magnifique maison—c'était une villa—ont été complètement détruits. Mon frère a été envoyé par mon père, aujourd'hui décédé, à l'université de Beyrouth afin d'étudier la médecine. Il est parti en 1947, presque un an avant la guerre. Il n'a jamais pu revenir. En fait, je ne l'ai revu qu'en 1974. J'ai dû aller en Suisse pour rencontrer mon frère et sa famille. Je ne l'avais pas vu depuis 1948, bien qu'à Beyrouth il ne se trouvait qu'à deux heures de voiture de l'endroit où je vivais, dans le nord d'Israël. Dans certains cas, des membres d'une famille sont devenus réfugiés, alors que d'autres sont restés en Israël.

Le sénateur Macquarrie: Je crois que la solution au problème de la Palestine viendra de l'Occident, et de nulle part ailleurs, et tout d'abord des États-Unis qui, malheureusement, ont largement contribué à créer le problème. Puisque notre société occidental est ainsi faite que ce genre de conflit se résume bien souvent à une bataille pour gagner l'opinion publique, j'aborderai certains faits que le sénateur Hicks a évoqués, et dont le sénateur Buckwold a déjà parlé. Dans votre confrontation, non pas militaire mais idéologique, avec Israël, ne serait-il pas temps pour les Palestiniens de tenir davantage compte de l'opinion publique? Dans le débat public des trente dernières années, la cause des Palestiniens n'a pas été très clairement exposée, ni donc très bien comprise. J'admire M. Mandel qui a très simplement abordé la question de la sécurité. Depuis des années, on s'imagine que seul Israël a droit à la sécurité. Pourtant tout État a le droit de réclamer la sécurité pour son peuple, et je retiens que vous avez dit que pareils

[*Text*]

of its own people, and I was impressed when you said that those shots can be fired both ways. I was reading yesterday in Henry Kissinger's book a description of the occasion on which he first met President Assad. They talked about this matter and Assad said, "Well, as a matter of fact, the Syrian-Israeli border right now is 20 miles closer to Damascus than it is to Tel Aviv; now who should be troubled about security?"

More importantly, it seems to me that now is the time for an indication of the recognition of reality, namely, the existence of the State of Israel. It is going to exist. There is room for movement at what kind of borders? Although it is enormously difficult, the Palestinians could not make it more incessantly clear that they recognize that reality, and, secondly, that in redress—and this is enormously important, and my lower house colleague referred to it the other day in the media—the Palestinians will accept a part of their homeland. That is an enormous sacrifice. If I and my people had been driven out of Prince Edward Island, and I went around saying, "Oh, yes, we will settle for Queen's County and part of King's," I do not know if I would be brave enough to say it, especially in front of the people of King's County. But is that not what the *Christian Science Monitor* mentioned in the last issue I saw—that the Palestinians are being asked, whether they deserve it or not, to go the other mile? That is a New Testament analogy. Would you believe, as I am beginning to believe, that perhaps that is the kind of enormous sacrifice which might bring about some kind of restoration, some kind of justice? Again I am underpinning this with my belief that this will only come in our time from the West. While it is terribly inadequate, the Reagan plan is the best I have seen so far for the Palestinians.

Professor Mandel: I disagree with Senator Buckwold on this. It seems to me that there is a double standard being applied here. What is being required of the Palestinians is not being required of the Israelis. The Palestinians are being asked to give up armed struggle while the Israelis are not. The Palestinians are being asked to embrace the existence of the State of Israel and yet, in Lebanon, its refugees receive the most brutal attack yet in the entire conflict. I am a Canadian, not a Palestinian, but it seems to me that this is something we have no right to ask of the Palestinians as a public relations gesture or whatever. It is something that they may decide to do, but we have no right to demand it as a condition in the circumstances.

On December 10 of last year I heard an Israeli-Jewish lawyer, Leah Tsemel, speaking on the legal aspects of the military occupation. She said that, whatever can be said about the Palestinians and their attitude towards the Israelis, even in their most ultimate vision the Palestinians have offered the Israelis far more than any government of Israel has ever offered the Palestinians. She referred to what Yasser Arafat said in the UN, that he looked forward to a democratic state where Christians, Jews and Muslims live in justice, equality, fraternity and progress, including all Jews who now live in Palestine who choose to continue living there in peace and without discrimination. That may not satisfy the Israelis, but it is more than they have ever offered the Palestinians.

[*Traduction*]

coups peuvent être portés d'un côté comme de l'autre. Je lisais hier, dans l'ouvrage d'Henry Kissinger, la description de sa première rencontre avec le président Assad. Ils s'entretenaient de cette question, quand Assad a déclaré: «En réalité, la frontière israélo-syrienne est actuellement de 20 milles plus près de Damas qu'elle ne l'est de Tel Aviv; qui donc devrait s'inquiéter de la sécurité?»

Fait encore plus important, il me semble qu'il est temps de reconnaître les faits, à savoir l'existence de l'État d'Israël. Il va exister. Il est possible de bouger vers quel genre de frontières? Bien que ce soit extrêmement difficile, les Palestiniens ne sauraient affirmer plus clairement qu'ils reconnaissent cette réalité, et, en second lieu, qu'à titre de réparation c'est extrêmement important, d'ailleurs mon collègue de la Chambre basse en a parlé l'autre jour à la presse—les Palestiniens accepteront une partie de leur terre d'origine. C'est un sacrifice énorme. Si mes frères et moi avions été expulsés de l'Île-du-Prince-Édouard, je ne sais pas si j'aurais eu le courage de dire à qui veut l'entendre: «D'accord, nous allons accepter le comté de Queen's et une partie du King's», surtout devant les gens du comté de King's. Pourtant c'est ce que le *Christian Science Monitor* affirmait dans le dernier numéro que j'ai lu, à savoir qu'on demande aux Palestiniens, qu'ils le méritent ou non, de se satisfaire d'encore moins? C'est une analogie avec le Nouveau Testament. Croiriez-vous, comme je commence à le croire, que c'est peut-être le genre d'énorme sacrifice qui pourrait permettre un certain rétablissement, une certaine justice? Je me le demande parce que je crois que cela ne pourra venir que de l'Occident. Bien qu'il soit terriblement déficient, le plan Reagan est encore ce que j'ai vu de mieux pour les Palestiniens.

M. Mandel: Je ne suis pas d'accord avec le sénateur Buckwold à ce sujet. Il me semble qu'on utilise ici deux poids, deux mesures. Ce qu'on exige des Palestiniens, on ne l'exige pas des Israéliens. On demande aux Palestiniens de renoncer à la lutte armée, sans le réclamer des Israéliens. Les Palestiniens sont priés d'accepter l'existence de l'État d'Israël, alors qu'au Liban les réfugiés palestiniens subissent l'attaque la plus brutale de tout le conflit. Je suis Canadien, je ne suis pas Palestinien, mais il me semble que nous n'avons aucun droit de demander aux Palestiniens pareille mesure de relations publiques. Ils peuvent décider de le faire, mais nous n'avons pas le droit, compte tenu des circonstances, d'en faire une condition.

Le 10 décembre de l'année dernière, j'ai entendu une avocate juive d'Israël, maître Leah Tsemel, parler des aspects juridiques de l'occupation militaire. Elle affirmait que, quoiqu'on puisse dire des Palestiniens et de leur attitude envers les Israéliens, et même dans leur vision la plus extrême, les Palestiniens ont offerts aux Israéliens beaucoup plus qu'aucun gouvernement d'Israël n'a jamais offert aux Palestiniens. Elle se reportait à ce que Yasser Arafat avait déclaré aux Nations unies, soit qu'il cherchait à créer un État démocratique où Chrétiens, Juifs et Musulmans, ainsi que tous les Juifs qui vivent maintenant en Palestine et qui ont choisi de continuer d'y vivre en paix sans discrimination, pourraient vivre dans un climat de justice, d'égalité, de fraternité et de progrès. Les

[*Text*]

Senator Macquarrie: I am not suggesting that all of these things that you say are not correct. I put that forward only because I don't see a better solution at the present time, and I would prefer that you look at the situation and see something for the Palestinians as opposed to nothing.

Mr. Mouammar: You mentioned public opinion in the West, and I would like to address that point because of surveys that were done both in the United States and Canada. They showed that the public at this moment realizes the injustices that were committed against the Palestinian people. This has not yet been reflected in the stance of those who hold public office. What we need now is a correct reflection of public opinion in Canada and in the United States. I will quote the figure from the Canadian survey: 76 per cent of those who had an opinion supported the establishment of a Palestinian state; 54 per cent of Canadians who held an opinion wanted their government to recognize the PLO, so I think our government is not reflecting public opinion in this country, and this is the first thing that should be redressed.

The second thing is this: The Palestinians are the party that is grieved. The magnanimous moves now must come from the Israelis because they have everything; they have the land; they are occupiers; they have the military might and they can impose anything that they wish to impose, not only on the Palestinians but, as events have shown, on the whole Arab world. It is now up to the Israelis to make it clear that they do not intend to annex all of the West Bank and Gaza; that they are willing to enter into a dialogue with the Palestinians and, through this negotiating process, we may then reach a state of mutual recognition.

However, it would not be appropriate or even wise for the parties to start the negotiating process with recognition. Israel and Egypt did not recognize each other until they signed the peace accords in September of 1978, although the negotiations started in 1977. What we require here is a similar process. Israel should agree to commence negotiations with the Palestinians with a view to mutual recognition, but they should not expect the Palestinians to come out and say to Israel, "we recognize Israel," for Israel may then say, "We will not recognize you and we are going to annex all of Palestine and make it Israel." I think in that case the Palestinians would be committing political suicide because they will end up with nothing. The Israelis would have the recognition and they would have to give nothing in return.

The onus is on Israel to make the first move. Israel claims all of the West Bank and Gaza, and Begin's party has stated that Trans-Jordan is also part of Israel. Yet our government recognizes Israel and is willing to deal with them, thereby encouraging the Israelis to become more intransigent, to take everything and give nothing in return. If our government made a move now to recognize the PLO, this would encourage the peace process.

[*Traduction*]

Israéliens n'en seraient peut-être pas satisfaits, mais c'est bien davantage que ce qu'eux ont offert aux Palestiniens.

Le sénateur Macquarrie: Je ne veux pas dire que tout ce que vous dites n'est pas juste. Je ne soulève ces points que parce que je ne vois pour l'instant aucune meilleure solution, et que je préférerais que vous envisagiez la situation de manière à y voir pour les Palestiniens l'obligation de choisir entre quelque chose ou rien.

M. Mouammar: Vous avez parlé d'opinion publique en Occident. J'aimerais en parler aussi en rapport avec des enquêtes qui ont été faites aux États-Unis et au Canada. Ces enquêtes ont montré que, pour l'instant, le public se rend bien compte des injustices qui ont été commises à l'endroit du peuple palestinien. Pourtant la position prise par les autorités publiques ne traduit pas ces inquiétudes. Il faut que se reflète fidèlement l'opinion publique du Canada et des États-Unis. Je vous cite des données tirées de l'enquête canadienne: 76 p. 100 des personnes interrogées appuient la création d'un État palestinien; 54 p. 100 des Canadiens consultés veulent que leur gouvernement reconnaisse l'OLP. Je pense donc que notre gouvernement ne tient pas compte de l'opinion de ses citoyens, et c'est la première faute que j'aimerais voir corrigée.

Deuxièmement, les Palestiniens sont la partie lésée. Au tour maintenant des Israéliens de faire preuve de magnamité parce qu'ils ont tout; ils ont le territoire, ils sont les occupants, ils ont le pouvoir militaire et ils peuvent imposer tout ce qu'ils veulent; non seulement aux Palestiniens, mais, comme les événements l'ont montré, à tout le monde arabe. Il revient maintenant aux Israéliens de montrer clairement qu'ils n'ont pas l'intention d'annexer la totalité de la rive Ouest et de Gaza, qu'ils sont prêts à entamer un dialogue avec les Palestiniens, et que, par ce processus de négociation, ils pourraient en arriver à la reconnaissance mutuelle.

Toutefois, il ne serait ni opportun ni sage que le processus de négociation commence par la reconnaissance. Israël et l'Égypte ne se sont pas reconnus mutuellement avant d'avoir signé les accords de paix en septembre 1978, bien que les négociations aient commencé en 1977. Il nous faut un processus analogue. Israël devrait accepter d'entreprendre des négociations avec les Palestiniens en vue d'une reconnaissance mutuelle, mais ne devrait pas espérer que les Palestiniens se présentent en lui disant: «Nous reconnaissons Israël» car Israël pourrait alors répondre: «Nous ne vous reconnaîtrons pas, et nous allons annexer la totalité de la Palestine pour en faire une partie d'Israël». Je pense que les Palestiniens commettraient un suicide politique, parce qu'ils n'aboutiraient à rien du tout. Les Israéliens auraient la reconnaissance, et les Palestiniens n'auraient rien obtenu en échange.

Il revient à Israël de faire le premier pas. Israël réclame la totalité de la rive Ouest et de Gaza, et le parti de Begin a affirmé que la Trans-Jordanie fait aussi partie d'Israël. Notre gouvernement reconnaît Israël et est disposé à traiter avec lui, ce qui encourage les Israéliens à se montrer plus intransigeants, à tout prendre sans rien donner en retour. Si notre gouvernement agit maintenant de manière à reconnaître l'OLP, le processus de pacification progressera.

[*Text*]

Le sénateur Asselin: Monsieur le président, je suis très content, ce matin, de venir au comité surtout parce que les événements du Liban, à mon avis, ont jeté un nouvel éclairage sur la cause des Palestiniens. Évidemment, à la suite de ces événements je pense qu'un courant de sympathie a traversé le Canada et a pu s'établir dans le cœur de plusieurs Canadiens.

Vous nous demandez ce matin une question bien formelle, bien claire. Vous venez devant le comité des affaires étrangères du Sénat et vous nous dites: Vous devez convaincre votre gouvernement de reconnaître l'OLP. Vous nous dites en même temps qu'elle est la seule organisation représentative des vrais intérêts des Palestiniens. Or, on a appris dans le passé et l'on sait qu'il y a d'autres organisations qui se prétendent également mandatées pour représenter les Palestiniens. Ce matin vous n'en avez pas parlé, vous avez parlé simplement de l'OLP comme étant l'organisation mandatée par l'ensemble des Palestiniens pour représenter leurs intérêts. J'aurais aimé entendre parler également des autres groupes qui disent qu'ils ont un mandat semblable.

Vous demandez au Canada de reconnaître votre organisation. En même temps, comme le disait le sénateur Buckwold, vous semblez hésiter à accepter les conclusions du Sommet de Fès, alors que les pays arabes se sont rencontrés pour discuter de votre situation, surtout lorsqu'on a semblé conclure que l'on était favorable à l'application du plan Reagan, alors que ce plan Reagan est rejeté par votre conseil national qui s'est réuni à Alger. Vous semblez également accepter du bout des lèvres, et presque pas, les résolutions 232 et 338 des Nations unies alors que le Canada a voté en faveur de cette résolution.

Je vous pose une série de questions pour que vous puissiez m'éclairer. Le Canada s'est toujours objecté au terrorisme international, comme on l'a dit au cours des échanges de vues que nous avons eues dans ce comité. A Alger, également, vous n'avez pas semblé mettre de côté cette arme, une action qui pourrait convaincre l'État d'Israël de s'asseoir avec votre organisation et de négocier.

Le sénateur Buckwold, je pense, a mentionné que vous tenez encore à avoir comme arme de négociation ce terrorisme international que vous avez déjà malheureusement exercé trop souvent à travers le monde.

L'on sait qu'il y a encore beaucoup de soldats palestiniens qui s'entraînent sur le plan terrorisme dans différents pays arabes. On se questionne également, à cause de l'attitude de certains et de presque tous les pays arabes, lorsqu'il y a eu cette invasion du Liban par l'Israël, sur ce recul de support qui semble venir des pays arabes dans cette lutte que vous aviez avec les Israéliens.

Est-ce que les pays arabes semblent se désintéresser un peu de la cause des Palestiniens? Il m'a semblé qu'ils se sont désintéressés du conflit qui existe. Évidemment, il y a eu l'Arabie Saoudite qui est intervenue directement avec les États-Unis pour tâcher de faire pression sur Israël. On n'a pas vu de grand mouvement d'ensemble des pays arabes intervenir en bloc pour condamner publiquement ou faire appel ou intervenir, même. Heureusement qu'ils ne l'ont pas fait, peut-être que l'on serait en face d'une guerre mondiale.

[*Traduction*]

Senator Asselin: Mr. Chairman, I am very pleased to be with the Committee this morning, especially because it seems to me that the events in Lebanon have shed new light on the Palestinians' cause. I think one obvious result of these events has been that a surge of sympathy has sprung up across Canada and taken root in the hearts of a number of Canadians.

This morning you have put to us a very formal, very specific, question. You have come before the Senate Committee on Foreign Affairs and you have said to us, "You should convince your government to recognize the PLO." You also say that the PLO is the only organization that represents the true interests of the Palestinian people. Now we have heard in the past and we know that there are other organizations that also claim to be empowered to represent the Palestinians. This morning you haven't mentioned any of those other organizations, you have spoken only of the PLO as the organization empowered by the Palestinians as a whole to represent their interests. I would have liked to hear something as well about those other groups that say they have a similar mandate.

You are asking Canada to recognize your organization. At the same time, as Senator Buckwold was saying, you seem to hesitate to accept the conclusions of the Fez summit, where the Arab states met to discuss your situation, especially when they appeared to conclude that they were in favour of the Reagan plan, while that plan was rejected by your national council when they met in Algiers. You also seem to have accepted United Nations resolutions 232 and 338 with such reservations that you virtually haven't accepted them at all, while Canada voted in favour of them.

I would like to ask you a series of questions so that you could clarify matters for me. Canada has always opposed international terrorism, as was pointed out during the exchange of views we have had before this Committee. At Algiers you did not appear to reject this tactic, which might have persuaded the State of Israel to sit down with your organization and negotiate.

It was Senator Buckwold, I think, who mentioned that you were still hanging on to international terrorism as a negotiating weapon—a weapon, sad to say, you have already used too often all over the world.

It is known that there are still many Palestinian soldiers being trained as terrorists in various Arab countries. There is also the question, because of the attitude of certain Arab states—almost all of them, in fact—when Lebanon was invaded by Israel, of the withdrawal of support by the Arab states in the struggle that you had with the Israelis.

Are the Arab states disassociating themselves a little from the Palestinian cause? They don't seem to me to be involved in the current conflict. Obviously there was Saudi Arabia, which intervened directly with the United States in an attempt to put pressure on Israel. But we did not see a united movement by the Arab states to intervene as a bloc to condemn publicly, or appeal, or even intervene at all. It's fortunate they didn't, or we might be facing a world war.

[*Text*]

Ce sont toutes des questions que nous posons, nous, parlementaires et également les Canadiens, avant de dire que nous sommes sympathiques à la cause des Palestiniens et que nous voulons reconnaître ce mouvement comme étant un mouvement légitime. Nous sommes en faveur de l'établissement de l'État palestinien. Ce n'est pas au Canada à faire des délimitations territoriales. Je pense que tant et aussi longtemps que l'O.L.P. n'acceptera pas de reconnaître l'État d'Israël parce qu'il a été reconnu par une résolution des Nations unies, vous ne pouvez pas insister et demander au Canada d'agir au contraire des décisions des Nations unies et si vous persistez à refuser de reconnaître l'État d'Israël, vous ne pouvez pas demander au gouvernement canadien—je ne dis pas aux Canadiens—mais je dis au gouvernement canadien, de reconnaître votre organisation.

Je voudrais surtout savoir, est-ce que la situation qui existe dans les pays arabes a changé en ce qui regarde les supports qu'ils vous ont accordés depuis si longtemps? Il me semble que le support des pays arabes semble fébrile, semble timide. Est-ce que vous pourriez commenter ces questions, peut-être trop nombreuses, que je vous ai posées?

Mr. Farah: Concerning the first question about other representatives of the Palestinians, on the West Bank and Gaza strip, excluding the Palestinians in the camps outside Palestine, where the PLO is given the unanimous mandate to represent the Palestinians, it has been proven, and many western and Israeli observers have attested to the fact, that on the West Bank we have two categories of people. First, there are PLO members, and, second, there are PLO supporters. In 1976, in free elections, the people elected mayors and councillors to their municipal councils. The majority were men who supported the PLO and who considered the PLO their own and sole representatives. In contrast, Israel dissolved many councils, fired many of the PLO supporters, and is now trying to impose what is called Village Leagues. I am not going to talk much about those, but I would like to quote from *Ha-Aretz*, an influential newspaper in Israel, which stated, on March 18, 1982, that the leagues were used for regular policing tasks and political harassment. It mentioned that the leagues were being imposed upon Palestinians. It also mentioned in its edition of January 11, 1982, that in the Village of Jaba, where people refused to create such a Village League—which represents "Quislings" on the West Bank—all male inhabitants of the village were assembled in the central square and were ordered to lie down for a whole day. The young among them were badly beaten and humiliated. So even those people provide us with ideas about imposing such alternative leadership. The authorities are not making a secret of the fact that they are channeling all private and public benefits through those created, fabricated or imposed leaderships. So they, in part, enjoy no popular support. The support on the West Bank is for the PLO.

Mr. Mouammar: Mr. Chairman, I should like to address another point raised by the honourable senator, which is that Canada recognizes resolutions 242 and 338, and also the

[*Traduction*]

These are the questions that we are asking, we parliamentarians, and the people of Canada too, before we can say we are sympathetic to the cause of the Palestinians and want to recognize this movement as a legitimate one. We are in favour of establishing a Palestinian state. It isn't up to Canada to set territorial limits. I think that as long as the PLO won't recognize the State of Israel because it was recognized by a resolution of the United Nations, you can't press and ask Canada to act against the decisions of the United Nations, and if you continue to refuse to recognize the State of Israel, you cannot ask the Canadian government—I'm not speaking of the Canadian people, but of the government—to recognize your organization.

I would particularly like to know if the situation in the Arab countries has changed as regards the support they gave you for so long? It seems to me as though support from the Arab states is unreliable, hesitant. I may have asked too many questions, but I hope you can respond to them.

M. Farah: Je voudrais faire une remarque au sujet de la première question relative aux autres représentants des Palestiniens, sur la rive Ouest et la bande de Gaza, à l'exclusion des Palestiniens qui se trouvent dans les camps à l'extérieur de Palestine, où l'OLP a obtenu à l'unanimité le mandat de représenter les Palestiniens. Il est apparu, et d'ailleurs nombre d'observateurs occidentaux et israéliens l'ont reconnu, que la rive Ouest abrite deux catégories de gens: d'abord les membres de l'OLP, et en second lieu ses partisans. En 1976, lors d'élections libres, le peuple a élu des maires et des conseillers municipaux. La majorité étaient de gens qui appuyaient l'OLP, et qui considéraient que l'OLP était leur seul et unique représentant. Par contre, Israël a dissous nombre de conseils, a renvoyé un grand nombre des partisans de l'OLP, et essaie maintenant d'imposer de nouvelles entités administratives. Je n'insisterai pas vraiment là-dessus, mais j'aimerais faire état d'un extrait du *Ha-Aretz*, un influent journal d'Israël, qui affirmait le 18 mars 1982 que ces entités étaient régulièrement affectées à des tâches policières et de harcèlement politique. On y affirmait que ces entités étaient imposées aux Palestiniens. De plus, selon le numéro du 11 janvier 1982, dans le village de Jaba où les gens ont refusé d'en créer une qui représente les «Quislings» de la rive ouest, tous les habitants mâles du village ont été rassemblés sur la place et contraints d'y demeurer étendus pendant toute une journée. Les plus jeunes ont été bafoués et gravement battus. Ainsi, même ces personnes nous incitent à réfléchir sur l'imposition d'une pareille direction de rechange. Les autorités n'essaient pas de camoufler le fait qu'elles s'arrangent pour que tous les avantages privés et publics soient distribués par ces directions créées de toutes pièces ou imposées. Si bien qu'en général elles ne bénéficient d'aucun appui populaire. Sur la rive ouest, c'est l'OLP que soutient la population.

M. Mouammar: Monsieur le président, j'aimerais aborder une autre question soulevée par l'honorable sénateur, soit que le Canada souscrit aux résolutions 242 et 338, ainsi qu'à la

[*Text*]

resolution which created Israel in 1949. Also, Canada was very instrumental in the partition plan resolution which was adopted in 1947. That resolution called for an Arab state and a Jewish state in Palestine; yet we find that now, today, in 1983, the Palestinian state is not in existence, and Israel refuses to allow such a state to emerge. Yet Canada continues to recognize Israel and deal with it. So I would say that if we want to use the same approach, we should recognize the PLO and encourage the negotiation process. After all, Israel is not implementing resolutions which Canada voted for, which called for a Palestinian state in 1947. Let us be equal and just in our judgment on both sides. Let us treat them equally, because without such an approach we cannot bring about a peaceful process which could bring a durable peace to the area.

Professor Mandel: As a point of information, I would like to point out to the honourable senator the *Time* magazine poll on the popularity of leaders—who most people favoured to lead a Palestinian state. The PLO leaders polled 75 per cent, and, of the PLO leaders mentioned, it gives Yasser Arafat an absolute majority. But the head of the Village Leagues, the leadership that Israel is trying to encourage, polled .05 per cent—less than one-twentieth of one per cent. So there is no other representative. That is why they ask to be recognized for what they are.

The Chairman: I should like to take a few minutes to ask one or two questions myself.

More than one senator this morning alluded to the possibility that concentrating so narrowly on the simple recognition by Canada of the PLO as the legitimate spokesman for the Palestinian people might well be counter-productive from your point of view in that you are not taking advantage of the propaganda or the political war that you might be advancing or winning at the present moment because of public sentiment.

Speaking only for myself, the Palestinian National Council meeting at Algiers, which has just concluded, was somewhat of a disappointment. I was hoping there would have been greater coalescing of Palestinian groups and points of view around an increasingly moderate leader, as Mr. Arafat appears to be becoming.

Yet, I understand from press reports of the conference that there were some extreme speeches reminiscent of the past, not recognizing Israël and backing them into the ocean. Mr. Arafat did preserve his position as leader, but it seems only at the expense of very ambivalent resolutions coming from the meeting.

Speaking only for your organization as a Canadian group, would you consider yourselves as more in support of Mr. Arafat than of some of the more extreme elements?

Mr. Mouammar: The reason we concentrated on the recognition of the PLO was that we felt, if there were something

[*Traduction*]

résolution qui portait création d'Israël en 1949. En outre, le Canada a aussi largement contribué à la résolution relative au plan de partage qui a été adoptée en 1947. La résolution demandait la création d'un État arabe et d'un État juif en Palestine; nous constatons maintenant, en 1983, que l'État palestinien n'existe toujours pas, et qu'Israël refuse d'en permettre la naissance. Pourtant le Canada continue de reconnaître Israël, et traite avec lui. Je voudrais donc dire que, si nous voulons nous y prendre de la même manière, nous devrions reconnaître l'OLP, et encourager le processus de négociation. Après tout, Israël ne met pas en application les résolutions, auxquelles le Canada a souscrit, qui en 1947 demandaient la création d'un État palestinien. Sachons nous montrer justes et égaux d'un côté comme de l'autre. Traitons les deux parties équitablement, sinon nous ne pourrons amorcer le processus de pacification qui pourrait produire une paix durable dans la région.

M. Mandel: A titre de renseignement, j'aimerais attirer l'attention de l'honorable sénateur sur le sondage du magazine *Time* dans lequel on demandait aux gens qu'ils voudraient voir diriger un État palestinien. Les leaders de l'OLP ont recueilli 75 p. 100 des opinions exprimées lors du sondage, et, parmi les leaders de l'OLP mentionnés, Yasser Arafat a obtenu une majorité absolue. Par contre, le chef des leaders des entités administratives, la direction qu'Israël essaie d'encourager, n'a recueilli que 0.05 p. 100 des opinions exprimées, soit moins de un vingtième p. 100. Il n'y a donc aucun autre représentant. C'est pourquoi ils demandent d'être reconnus pour ce qu'ils sont.

Le président: J'aimerais prendre quelques minutes pour poser une ou deux questions.

Ce matin, plus d'un sénateur a dit craindre que le fait de s'en tenir si strictement à la simple reconnaissance par le Canada de l'OLP en tant que porte-parole légitime du peuple palestinien ait des effets contraires à ceux que vous escomper, compte tenu du fait que nous ne profiter pas de la propagande ni de la guerre politique que vous pourriez être en train de gagner pour l'instant en raison de l'opinion publique.

A mon avis, la réunion du Conseil national palestinien qui vient tout juste de se terminer à Alger a été assez décevante. J'avais espéré une plus grande coalition des groupes palestiniens, et une harmonisation des points de vue autour d'un leader de plus en plus modéré, ce que M. Arafat semble en voie de devenir.

Cependant, je conclus des communiqués publiés à la suite de la conférence qu'y ont été prononcées certaines allocutions très amènes au sujet du passé, qu'on ne reconnaît pas Israël, et qu'on voudrait repousser les Israéliens dans l'océan. M. Arafat est demeuré le chef, mais au prix, semble-t-il, de résolutions très ambivalentes notées au cours de la conférence.

En vous faisant le porte-parole de votre organisation uniquement en tant que groupe canadien, vous considérez-vous davantage du côté de M. Arafat que de certains éléments plus extrémistes?

M. Mouammar: Si nous nous sommes occupés surtout de la reconnaissance de l'O.L.P., c'est que nous estimions que, si le

[*Text*]

Canada could do, it should be concrete. What the Palestinian people are looking for now, in order to end the suffering they have been going through, is concrete actions by governments. The recognition of the PLO is concrete in the sense that it makes it clear to Israel that there is no military resolution of this conflict with the Palestinians.

The Palestinians and their representatives are there to stay, and it is time for Israel to enter into a negotiation process instead of trying to eliminate them on the battlefield, as many of their leaders have stated recently.

Recognition of the rights of the Palestinian people and recognition of the right for self-determination do not become meaningful unless it includes the right to elect representatives. Since the Palestinians have made it clear who their representatives are, if we are sincere, we have to recognize those representatives. In the same way, we may not agree with the Israeli government, and we may not be happy with Prime Minister Begin. An American senator compared him with Arafat and said that he made Arafat look like a boy scout. Yet, we must deal with that government, and we recognize that.

We have, therefore, to act with the same approach regarding the Palestinians. The resolutions in Algiers, I think, were a positive development. They are much better than any statements which have come from the Israeli side, which indicate they are not willing to talk to the Palestinians. The Palestinians are saying that they are willing to go through a negotiating process and are willing to accept guarantees for security for all states in the area. I think this is a positive development.

If, during the conference, contrary statements were expressed by some people, we must be realistic and understand that, in any political party, there are divergent points of view. I am sure that, within the Liberal Party and within the Progressive Conservative Party in Canada, there is a spectrum of views which ranges somewhat surprisingly. In the end, what emerges is a policy of a political party. That is what we must go by—not by individual statements. The thrust of the council was productive and positive. This is what we should go by.

It is a sign of a healthy democratic process to have all of this divergence of views. It is the only democratic institution in the whole Arab world where people can meet and bash their leader just as we do here in Canada. They can bash Trudeau. They do the same things at these councils. It is the only forum in the whole of the Arab world where such a process is carried out democratically and all points of view are heard. In the end, the majority point of view comes forward. I think we should be showing appreciation for these developments in the Palestinian camp.

What we are seeing on the Israeli side is more intrasigence. We are seeing a determination to negate and deny the rights of the Palestinian people; a determination to effect a *de facto* annexation of the West Bank and the Gaza Strip; and a flaunting of all the resolutions which were passed by the United Nations, including the ones which were supported by Israel itself and which brought it into existence.

[*Traduction*]

Canada pouvait faire quelque chose, il fallait que ce soit concret. Le peuple palestinien attend maintenant des gouvernements qu'ils fassent des gestes concrets pour mettre fin à ses souffrances. La reconnaissance de l'O.L.P. est un geste concret dansla mesure où elle indique clairement à Israël qu'une résolution militaire du conflit est hors de question.

Les Palestiniens et leurs représentants sont là pour de bon, et il est temps qu'Israël entame un processus de négociation au bien d'essayer de les décimer sur le champ de bataille, comme de nombreux chefs le préconisaient récemment.

La reconnaissance des droits du peuple palestinien, dont celui à l'autodétermination, ne prend toute sa signification que si elle inclut le droit d'élire des représentants. Étant donné que les Palestiniens nous ont fait savoir clairement qui étaient leurs représentants, il nous faut, si nous sommes sincères, les reconnaître. De même, il se peut que nous ne soyons pas d'accord avec le gouvernement israélien et que le premier ministre Begin ne réponde pas à nos aspirations. Un sénateur américain l'a comparé à Arafat en ajoutant que ce dernier faisait figure de boy scout. Pourtant il nous faut négocier avec ce gouvernement; nous n'avons pas le choix.

Il nous faut donc adopter la même attitude en ce qui concerne les Palestiniens. Je crois que les résolutions d'Alger constituent un élément positif. Elles sont de loin supérieures à toutes les déclarations des Israéliens qui affirment leur refus de parler aux Palestiniens. Les Palestiniens déclarent qu'ils sont disposés à entamer des négociations et à accepter des garanties de sécurité pour tous les États de la région. Il s'agit là selon moi d'un élément positif.

Si des opinions contraires ont été exprimées lors de la conférence, il nous faut être réalistes et comprendre que, dans tout parti politique, il y a des divergences d'opinion. Je suis convaincu que, au sein des partis libéral et progressiste conservateur du Canada, les opinions varient d'une façon assez surprenante. Mais en fin de compte, chaque parti établit son programme, et c'est sur celui-ci et non sur des déclarations individuelles que nous devons nous fonder. Les résolutions adoptées lors de la conférence étaient productives et positives, et c'est là-dessus que nous devrions nous fonder.

Cette divergence d'opinions est le signe d'un processus démocratique sain. C'est la seule institution démocratique du monde arabe où des gens peuvent critiquer ouvertement leur chef en public, comme nous le faisons au Canada. Nous pouvons déblatérer sur le compte de M. Trudeau. Les représentants font la même chose à ces conseils. C'est la seule tribune du monde arabe où la démocratie a droit de cité et où tous les points de vue s'expriment. C'est finalement le point de vue de la majorité qui l'emporte. Je crois que nous devrions être sensibles à ces progrès dans le camp palestinien.

Du côté israélien, nous avons affaire à une plus grande intransigeance. Les Israéliens sont déterminés à nier l'existence des droits des Palestiniens, à annexer *de facto* la Cisjordanie et la bande de Gaza, et à faire fi de toutes les résolutions adoptées par les Nations unies, même de celles qui ont été appuyées par Israël et celles auxquelles il doit son existence.

[*Text*]

Senator Thompson: I do not think you have answered the chairman's question. He asked you if your committee supports the hard-line approach or the more moderate approach which was taken at the Algiers conference.

Mr. Farah: My personal view is that we, as Canadians, support the PLO as an organization that embodies the aspirations of the Palestinians.

The results of that conference in Algiers, in fact, have given everyone outside the organization a very well defined policy that was agreed upon and has become the official policy of the PLO, embodied and represented in its central committee chaired by Yasser Arafat.

I think it is a very healthy sign when we hear these political conflicts. It is a democratic type of organization. However, once a resolution has been adopted, it begins to represent a formal policy of the PLO. I would not say that we, as Canadians, will try to differentiate between hard-liners and moderates. The line we support is a very moderate, rational, reasonable approach as we see it as Canadians. That is what we want to encourage.

The Chairman: I do not want to anticipate in any way what the approach of the committee might be, but this is a most difficult subject when both sides are reluctant to compromise.

We are well aware of the UN resolutions of 1947 calling for two states. We are saying that we must now continue to reinforce that. However, none of the Arab countries recognize those resolutions to this date, they have not done so, with the exception of Egypt with the Camp David Accord.

Recognition of the PLO is a more difficult question than that of the recognition of Israel, just as for some people it is difficult to recognize South Africa, because you may or may not like the government's policies. Obviously, the PLO is a major—and I do not go as far as you and say it is the only one—legitimate representative of the Palestinian people. It certainly seems to represent more Palestinians than any other group. But, it is not a state, so it is more difficult to recognize than, say, Jordan or Saudi Arabia.

What deeply concerns me, as a humanist, as I am sure it does most people in Canada, is the plight of the Palestinian people. I am speaking of the people for just a moment and eliminating the politics of the whole situation. You said that the Israelis are so strong militarily that they not only dominate the Palestinians but all the other states in the area. That may or may not be so. I have to look at that in the context of there being 3 million Israelis and 100 million Arabs in the area and if I were the Israelis I would not feel comfortable about that military superiority in the long run. So they have pressure on them to come to the table at some point. This present advantage cannot be presumed to last indefinitely. By the same token, it does not seem to me that the intransigence about the recognition of Israel's right to exist by the Arab states and, if you like, the Palestinians, over the last 35 years has been really to your advantage. It does not seem to me that time has been running in your favour.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Je ne crois pas que vous ayez répondu à la question du président. Il vous a demandé si votre Comité favorise une attitude intransigeante ou celle plus modérée qui a été adoptée à la conférence d'Alger.

M. Farah: En tant que Canadiens, nous accordons notre appui à l'O.L.P. à titre d'organisation représentative des aspirations des Palestiniens.

Cette conférence d'Alger a permis aux observateurs de prendre connaissance de la politique très bien définie de l'O.L.P., politique adoptée officiellement et défendue par le Comité central présidé par Yasser Arafat.

A mon avis, il faut se réjouir de voir s'exprimer ces divergences politiques. Il s'agit d'une organisation démocratique. Cependant, dès son adoption, chaque résolution fait partie de la politique officielle de l'O.L.P. Je ne puis dire que nous, en tant que Canadiens, tentons de faire une différence entre les inconditionnels et les modérés. Nous appuyons une attitude très modérée, très rationnelle et très raisonnable. C'est cela que nous voulons encourager.

Le président: Je ne veux en aucune façon préjuger de l'attitude qu'adoptera le Comité, mais la question devient très difficile lorsque les deux parties hésitent à faire des concessions.

Nous sommes tous au courant des résolutions de 1947 de l'O.N.U. demandant la création de deux États. Nous disons qu'il faut continuer à les mettre en œuvre. Or, jusqu'à maintenant, aucun pays arabe ne les a reconnues, à part l'Égypte dans le cadre des accords de Camp David.

Il est beaucoup plus difficile de reconnaître l'O.L.P. qu'Israël. Tout comme pour certaines personnes il est difficile de reconnaître l'Afrique du Sud à cause de la politique menée par son gouvernement. L'O.L.P. est de toute évidence un représentant légitime important—mais je ne vais pas comme vous jusqu'à dire le seul—du peuple palestinien. Il semble ne pas y avoir de doute que celle-ci représente plus de Palestiniens que n'importe quel autre groupe. Mais comme il ne s'agit pas d'un État, il est beaucoup plus difficile de reconnaître l'O.L.P. que, disons, la Jordanie ou l'Arabie saoudite.

Ce qui m'inquiète le plus à titre d'humaniste—et il en va de même j'en suis sûr pour la plupart des Canadiens—c'est le triste sort du peuple palestinien. Je voudrais pendant un court instant parler du peuple en faisant abstraction de l'aspect politique de la situation. Vous avez dit que la supériorité militaire des Israéliens était telle qu'ils dominaient non seulement les Palestiniens mais tous les États de la région. On peut se demander si c'est bel et bien le cas. Je dois analyser la situation en songeant aux trois millions d'Israéliens et aux cent millions d'Arabes qui se trouvent dans la région. Si j'étais Israélien, j'aurais des doutes au sujet de cette supériorité militaire à long terme. Ils ont donc de bonnes raisons de s'asseoir à une table de négociation. On peut supposer que cet avantage ne durera pas indéfiniment. De même, je ne crois pas que l'intransigeance que manifestent depuis trente-cinq ans les États arabes et, si vous voulez, les Palestiniens, lorsqu'il s'agit de reconnaître à Israël, le droit d'exister, ait été vraiment à

[*Text*]

We heard before a joint committee of the two houses from President Mubarak when he was here. He said that it was important that negotiations get under way and that solutions be found before the settlements in the West Bank go much further or we might be faced with a fait accompli. This is what worries many of us, that so long as the two sides stand so adamantly apart, time is not running in favour of a solution and that some gestures need to be made. Certainly Adat made a great gesture when he went to Jerusalem. There is no question that Begin could make a great gesture by making a similar response today. By the same token, it is not impossible for the Palestinians to make a gesture which would move this dispute off dead-centre. That is really more a statement than a question. I simply leave those thoughts with you, unless you would like to comment.

Mr. Farah: Concerning the negotiations of the Palestinians or Arabs with Israel, I think that last summer during the war in Lebanon, Yasser Arafat signed a piece of paper, as it is called here, committing himself and his organization to accepting all the UN resolutions and as one package.

The Chairman: That was when some Congressmen went over there.

Mr. Farah: That's right.

The Chairman: But those Congressmen were rather naive and that was established when they got home.

Mr. Farah: But I think it was actually signed.

The Chairman: I read the piece of paper.

Mr. Farah: I think it represents the way the Palestinians think about this issue. We cannot isolate one of these resolutions and say that the Palestinians have to recognize and accept Resolution 242 by itself, which speaks of refugees and not of people, and leave all the other resolutions, which speak of rights for both parties starting from the partition plan of 1947, which was intended to create two states in the land of Palestine.

My other point is that all Arab states accepted Resolution 242 though it does not talk about the Palestinians. What did the Arab states get in return? Jordan did not get back the West Bank, Egypt did not get the Gaza strip and Syria completely lost the Golan Heights which has now become a part of the Israeli territory. It is the Israelis who do not encourage either the Arabs or the Palestinians to say, "Yes, we are willing to negotiate." Negotiate on what—the annexation of the Golan Heights? I do not think honourable senators would accept the negotiation about an inch of Canadian territory with any power, no matter how friendly it might be. No Canadian would accept the United States saying, "You guys have a vast country, so for security reasons let us have a strip of land around Lake Ontario". That is the case in Syria. In my opinion, the basic problem is the acceptance of the rights of the Palestinians and the legitimate right of security for everybody—the Israelis, the Arabs and the Palestinians.

[*Traduction*]

votre avantage. Je n'ai pas l'impression que vous en ayiez bénéficié.

Lorsqu'il a comparu devant un Comité mixte des deux Chambres, le président Mubarak a déclaré qu'il était important que des négociations soient entamées et qu'on trouve des solutions avant que d'autres colonies ne s'établissent en Cisjordanie et que nous nous retrouvions devant un fait accompli. Ce qui nous ennuie le plus, c'est que, tant que les deux parties maintiendront leurs positions, la solution n'est pas pour bientôt. Certains gestes doivent être posés. Il n'y a pas de doute que M. Sadate a fait un geste noble en se rendant à Jérusalem. Il va sans dire que M. Begin pourrait faire de même aujourd'hui. De même, il ne serait pas impossible pour les Palestiniens de poser un geste qui sortirait ce conflit de l'impasse. Il s'agit d'une déclaration beaucoup plus que d'une question. Je vous laisse simplement y réfléchir, à moins que vous n'ayiez autre chose à ajouter.

M. Farah: En ce qui concerne les négociations des Palestiniens ou des Arabes avec Israël, je crois que l'été dernier, pendant la guerre du Liban, Yasser Arafat a signé un document dans lequel il s'engageait, ainsi que son organisation, à accepter en bloc toutes les résolutions des Nations unies.

Le président: C'est lorsque certains membres du Congrès se sont rendus là-bas.

M. Farah: C'est exact.

Le président: Mais ces membres du Congrès étaient plutôt naïfs, ce dont on s'est rendu compte lorsqu'ils sont revenus au pays.

M. Farah: Mais je crois que le document a vraiment été signé.

Le président: Je l'ai lu.

M. Farah: Je crois qu'il est conforme à l'opinion des Palestiniens sur la question. Nous ne pouvons isoler une de ces résolutions et dire que les Palestiniens doivent reconnaître et accepter la résolution 242, qui parle des réfugiés et non du peuple, et laisser de côté toutes les autres résolutions qui parlent des droits des deux parties depuis le plan de morcellement de 1947 qui prévoyait la création de deux États en Palestine.

Deuxièmement, tous les États arabes ont accepté la résolution 242, bien qu'il n'y soit aucunement question des Palestiniens. Qu'est-ce que les États arabes ont obtenu en retour? La Jordanie n'a pas récupéré la rive ouest, ni l'Égypte la bande de Gaza. La Syrie a totalement perdu les hauteurs du Golan qui font maintenant partie du territoire israélien. Ce sont les Israéliens qui n'encouragent ni les Arabes ni les Palestiniens à dire: «Oui, nous voulons négocier». Négocier quoi? L'annexion des hauteurs du Golan? Je ne crois pas que les honorables sénateurs accepteraient de négocier la cession d'un pouce du territoire canadien avec n'importe quelle puissance, même amie. Aucun Canadien n'accepterait que les États-Unis disent: «Votre pays est vaste; alors, pour des raisons de sécurité, cédez-nous une bande de terre autour du Lac Ontario.» C'est ce qui se passe pour la Syrie. A mon avis, le problème fondamental réside dans l'acceptation des droits des Palestiniens et du droit légitime à la sécurité pour tout le monde:

[*Text*]

The problem is getting to the core of the situation, which is the legitimate rights of everybody. We are not asking anybody to support us in denying the rights of others. What we want is to have the rights of Palestinians acknowledged side by side with the rights of others. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Honourable senators, we have run considerably over our time. May I, on your behalf, thank the witnesses who have come before us, both in their personal capacity and as officials of the Canada-Palestine Solidarity Committee, for their thoughtful and extensive opening presentation and for their complete and extensive answers to all our questions.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Israéliens, Arabes et Palestiniens. Le problème, c'est d'aller au cœur de la situation pour parler des droits légitimes de chacun. Nous ne demandons à personne d'appuyer des démarches visant à aliéner les droits des autres. Notre objectif, c'est de faire reconnaître les droits des Palestiniens au même titre que les droits des autres parties. Merci, monsieur le président.

Le président: Honorables sénateurs, nous avons largement dépassé le temps que nous avions prévu. Permettez-moi, en votre nom, de remercier les témoins qui ont comparu aujourd'hui, tant en leur nom personnel qu'à titre de représentants du Comité de solidarité Canada-Palestine. Je les remercie de leur exposé préliminaire sérieux et détaillé, ainsi que des réponses complètes qu'ils ont apportées à toutes nos questions.

Le Comité suspend ses travaux.

Third
class

Troisième
classe

SENATE OF CANADA

Proceedings of the
Standing Senate Committee on

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité
sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Issue No. 46

Seventeenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries
of the Middle East and North Africa

Fascicule nº 46

Dix-septième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du
Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From The Canada-Palestine Solidarity Committee:

Mr. Khaled Mouammar, President;
Professor Michael Mandel;
Mr. Naji Farah.

Du Comité de Solidarité Canada-Palestine:

M. Khaled Mouammar, président;
M. Michael Mandel;
M. Naji Farah.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, March 15, 1983

Issue No. 40

Seventeenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mardi 15 mars 1983

Fascicule nº 40

Dix-septième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

28070—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 15, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4:05 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen, presiding.

Present: The Honourable Senators Bosa, Haidasz, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, McElman, Molgat, Roblin, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (12)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Frith.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Dr. Janice Stein, Department of Political Science, University of Toronto

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witness who made a statement and then answered questions put to her by members of the Committee.

At 6:07 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 MARS 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 h 05 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Bosa, Haidasz, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, McElman, Molgat, Roblin, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (12)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Frith.

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoin:

Mme Janice Stein, Département des sciences politiques, Université de Toronto.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi daté du 16 juin 1982.

Le président présente le témoin, qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions des membres du Comité.

A 18 h 07, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 15, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: We are continuing with the committee's study of Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa. We have before us this afternoon Dr. Janice Stein, Associate Professor of the Department of Political Science at the University of Toronto. Her subject is peacemaking in the Arab-Israeli dispute.

Dr. Stein is a well known academic authority on Middle East questions. She is a Canadian, born in Montreal. She has had academic appointments to Carleton University and McGill before being appointed to her present post at the University of Toronto in 1982. She has written in both French and English on a very wide number of subjects respecting the Middle East, including security questions, the role of the super powers, recent military conflicts, leadership in the Middle East, peacemaking, relations between NATO countries, the Arab-Israeli dispute, and Canadian policy in the Middle East, to name a few subjects.

While her introductory presentation today will focus on the peacemaking process and the alternative, peacemaking proposals currently on the table, she will, of course, be happy to answer questions in other areas as well, of which she has such a broad knowledge.

On Thursday morning of this week we will hear from private sector companies, namely, two very large Quebec based engineering consulting firms, Lavalin International, and the SNC group, which has successfully penetrated Arab markets in recent years. That will be at 11.15 in this room.

I might just mention that through to the Easter break we will have before the committee on March 22 the Canada-Israeli Chamber of Commerce and industry; on March 24, Dr. Hoss, the former Prime Minister of Lebanon, who has kindly arranged his travel plans so that he can come before the committee. On March 29, which will be the last day before the Easter break, Bell Canada and Northern Telecom, two Canadian companies that have developed very substantial business in the Middle East, will appear.

Following Dr. Stein's opening presentation, Senator Thompson has kindly consented to lead off the questioning.

Senator Hicks: Mr. Chairman, could I make one observation before we commence the meeting? I was very unhappy earlier this afternoon in that I had two committees, each of which I felt was important, and could not do justice to either one, really. On Thursday morning I have exactly the same situation. There are no committee meetings at all tomorrow,

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 15 mars 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Nous poursuivons aujourd'hui notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous avons avec nous cet après-midi Mme Janice Stein, professeur adjoint au Département des sciences politiques de l'Université de Toronto, qui nous parlera du processus de règlement du conflit israélo-arabe.

Mme Stein, Canadienne née à Montréal, est spécialiste des questions du Proche-Orient. Elle a enseigné à l'Université Carleton et à l'Université McGill avant d'accéder, en 1982, à son porte actuel à l'Université de Toronto. Elle a publié, tant en français qu'en anglais, de nombreux écrits sur une vaste gamme de sujets touchant le Proche-Orient, notamment sur les questions de sécurité, le rôle des grandes puissances, les conflits militaires récents, les chefs de file au Proche-Orient, l'instauration de la paix, les relations entre pays de l'OTAN, le conflit israélo-arabe et la politique du Canada au Proche-Orient, pour n'en nommer que quelques-uns.

Mme Stein fera une déclaration préliminaire sur le processus d'instauration de la paix et sur les diverses propositions présentées jusqu'ici en ce sens, mais elle se fera bien sûr un plaisir de répondre aussi à vos questions sur d'autres sujets, qu'elle connaît à fond.

Jeudi matin, nous entendrons des représentants du secteur privé, plus particulièrement de deux grandes sociétés québécoises d'ingénieurs-conseil, Lavalin International et le Groupe SNC, qui ont réussi au cours des dernières années à s'implanter sur les marchés arabes. Cette réunion se tiendra ici à 11 h 15.

Permettez-moi de mentionner également que, d'ici le congé de Pâques, nous entendrons le 22 mars des représentants de la Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry et le 24, l'ancien premier ministre du Liban, M. Hoss, qui a bien voulu modifier son itinéraire afin de pouvoir comparaître devant le Comité. Le 29 mars, à la veille du congé de Pâques, nous recevrons des représentants de Bell Canada et de Northern Telecom, deux entreprises canadiennes très actives dans les pays du Proche-Orient.

Le sénateur Thompson a accepté d'ouvrir la période de questions lorsque Mme Stein aura terminé ses remarques préliminaires.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, pourrais-je faire une observation avant que nous commencions la séance? J'étais très fâché au début de l'après-midi parce que j'avais deux séances de comité, que je jugeais toutes deux importantes, et je ne pouvais pas vraiment m'acquitter de mes responsabilités comme je l'aurais voulu. Jeudi matin, je vais me trouver

[*Text*]

and I do think we should try to do a little better in scheduling these committee meetings if we could.

The Chairman: We certainly should not get into that subject during the course of this committee hearing.

Senator Hicks: I just wanted to put this on the record.

The Chairman: I have been outspoken in another forum, over the years, on this question of having committee hearings on Wednesdays, so far without success.

Senator Lafond: The co-ordinator of the committees came in late.

The Chairman: It is a most unfortunate thing, but there is simply too much committee work going on in the Senate to avoid overlapping.

Senator Roblin: I hate to contradict you, Mr. Chairman, but we have nothing planned for tomorrow.

The Chairman: Wednesday.

Senator Roblin: Yes.

The Chairman: Well, perhaps we could have an off the record discussion.

Off the record discussion.

Dr. Janice Stein, Department of Political Science, University of Toronto: Mr. Chairman, this is a good introduction for someone who works on the question of the Arab-Israeli conflict.

The Chairman: Yes. Please proceed, Dr. Stein.

Dr. Stein: Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to thank the honourable members of your committee for inviting me to appear before you. I very much appreciate the opportunity. I have read with interest the testimony of most of the witnesses who have appeared so far, and I was struck by the general emphasis on Canada's interest in the resolution of the conflict between Israel and the Palestinian people. This was a recurrent theme, for example, in the testimony of the Honourable Robert Stanfield. Since my own research is in the field of conflict resolution, I thought it might be of some interest to members of the committee if I were to review the major peace proposals that are currently on the table, with a view to assessing their prospects for success.

Although there are more, I chose particularly to pay attention to four of the approaches to the resolution of the conflict between Israel and the Palestinian people.

The first of these is the Camp David Accords, and the peace treaty between Israel and Egypt, which grew out of the Camp David agreement, which was signed in March of 1979; secondly, the proposal advanced by President Reagan on September 1 last; thirdly, the statement issued by Arab leaders at the conclusion of their summit meeting at Fez, Morocco, on September 9; and most recently, the communiqué issued by the Palestinian National Congress at the conclusion of its recent meeting in Algiers. We have very little time together, and I think it is probably most useful to look first at the principles that underlie each of these proposals; secondly at their treatment of processes of conflict resolution, specifically

[*Traduction*]

exactement dans la même situation. Or, il n'y a aucune séance de comité demain. Je pense par conséquent que nous devrions essayer d'établir l'horaire des séances de comité avec un peu plus de soin, si c'était possible.

Le président: Nous n'allons certainement pas étudier cette question au cours de la présente audience.

Le sénateur Hicks: Je voulais simplement faire cette mise au point.

Le président: J'ai déjà exprimé bien des fois mon point de vue sur la tenue de séances de comité le mercredi; je n'ai pas eu beaucoup de succès jusqu'ici.

Le sénateur Lafond: Le poste de coordonnateur des comités est assez récent.

Le président: C'est bien dommage, mais les comités du Sénat ont tout simplement trop de travail pour qu'il leur soit possible d'éviter les chevauchements.

Le sénateur Roblin: Je suis désolé de vous contredire, monsieur le président, mais nous n'avons rien au programme.

Le président: Mercredi?

Le sénateur Roblin: Oui.

Le président: Bon. Peut-être pourrions discuter à huis clos un moment, s'il vous plaît.

A huis clos.

Mme Janice Stein, département des sciences politiques, Université de Toronto: Monsieur le président, voilà une bonne introduction pour quelqu'un qui étudie le conflit israélo-arabe!

Le président: En effet. Vous avez la parole, madame Stein.

Mme Stein: Merci beaucoup, monsieur le président. Je voudrais d'abord remercier les membres de votre Comité de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui. J'ai lu avec intérêt les déclarations de la plupart des témoins qui ont comparu devant vous jusqu'ici. Ce qui m'a frappée, c'est que tous insistaient sur l'intérêt que le Canada porte au règlement du conflit opposant Israël au peuple palestinien. Ce thème revenait notamment tout au long du témoignage de l'honorable Robert Stanfield. Comme mes propres recherches portent sur la résolution des conflits, j'ai pensé qu'il pourrait être utile, pour les membres du Comité, que je passe en revue les principales propositions de paix soumises jusqu'ici et que je commente leurs chances de succès.

Bien qu'il y en ait d'autres, j'ai choisi de m'attacher particulièrement à quatre des solutions proposées au conflit entre Israël et le peuple palestinien.

Premièrement, les accords de Camp David et le traité de paix conclu entre Israël et l'Égypte en mars 1979 à la suite de ces accords; deuxièmement, la proposition faite par le président Reagan le 1er septembre dernier; troisièmement, la déclaration faite par les chefs arabes à la fin du sommet de Fès, au Maroc, le 9 septembre; quatrièmement, le communiqué publié par le Conseil national palestinien à la fin de sa récente réunion d'Alger. Puisque nous n'avons pas beaucoup de temps, je pense que nous devrions considérer, d'abord les principes sous-tendant chacune de ces propositions, nous pencher ensuite sur la façon dont leurs auteurs conçoivent la résolution du conflit (et plus particulièrement sur les mécanismes de négo-

[*Text*]

the mechanisms of negotiation that they envisage, and finally, at the substantive proposals that they offer.

If I can begin with the principles of conflict resolution, I think the proposals easily divide into two categories. The Reagan plan explicitly recognizes two principles: the right of the Palestinians to take "a leading role in determining their own future," and "the right of Israel to live in peace and security." In so doing it is consistent with the Camp David Accords, but the President goes further when he argues explicitly that the two principles are at times contradictory, and consequently, neither principle can be satisfied absolutely.

I think President Reagan makes a fundamental point when he argues that there is no perfectly just solution to this conflict, and if we are seeking a perfectly just solution, we are not likely to make a great deal of progress. The Reagan plan says explicitly that one principle limits the other, and any settlement, consequently, is bound to be a compromise between the two.

I find in the statements of Fez and the communiqué at Algiers, a somewhat different emphasis. The Fez plan, as does the communiqué at Algiers, enshrines the principle of the self-determination of the Palestinian people, and assumes that an independent Palestinian state is the only possible outcome consistent with that principle. It makes only indirect reference to the right to peace and security by calling for Security Council guarantees for all the states in the region, including an independent Palestinian state. As you are well aware, it makes no reference to Israel and its right to peace and security. There is here an important difference between the proposals—a basic difference in organizing principles, which will have important practical consequences.

If I can turn now to the second issue, how do these proposals address the question of transition arrangements and how does each of these proposals envision moving the parties from the present state of conflict to accommodation? Camp David, as you know, specified a two-phase process of transition. In the first phase, Egypt, Israel, Jordan and the Palestinians "as mutually agreed" will determine through negotiations the powers of a self-governing authority and will also establish the electoral procedures to choose the Palestinian representatives who will participate in the council for a transitional period of five years. In his plan, President Reagan went beyond Camp David when he specified explicitly that the Palestinian inhabitants of East Jerusalem are to participate in the election. In the second phase, Israelis, Jordanians, Egyptians and elected Palestinians will determine the final status of the West Bank and Gaza. With respect to the PLO, Reagan is explicit that it cannot be considered a suitable negotiating partner until it accepts resolutions 242 and 338 and recognizes the legitimacy of Israel. Unless it does so, the Reagan plan excludes the PLO from negotiations in both phases of the transitional process.

I thought it interesting, in reading the testimony, that knowledgeable Canadians have shared this concern both with the appropriate mechanisms of negotiation and the importance of a transitional period. Mr. Stanfield, in his testimony before you, emphasized that since Canada believes negotiation to be

[*Traduction*]

ciation qu'ils prévoient), et enfin, examiner les possibilités réelles qu'offrent ces propositions.

Sur le plan des principes, je pense que ces propositions se divisent facilement en deux catégories. Le plan Reagan reconnaît clairement le droit des Palestiniens à jouer un rôle déterminant dans l'élaboration de leur propre avenir, et le droit d'Israël à vivre dans la paix et la sécurité. En ce sens, il se situe dans la même veine que les accords de Camp David, mais le président va plus loin en avouant explicitement que ces deux principes sont parfois contradictoires et qu'il est par conséquent impossible de les respecter absolument.

Je pense que le président Reagan soulève une question fondamentale lorsqu'il affirme qu'il n'existe pas de solution parfaitement juste à ce conflit, et qu'il est inutile d'en chercher une si nous voulons faire quelque progrès. Le plan Reagan reconnaît que ces deux principes s'exluent mutuellement et que le règlement du conflit réside par conséquent dans un compromis entre les deux.

La perspective est quelque peu différente dans le plan de Fès et le communiqué d'Alger: tous deux proclament le principe de l'auto-détermination du peuple palestinien et supposent que la création d'un État palestinien indépendant est par conséquent la seule solution possible. Les déclarations de Fès ne font qu'indirectement mention du droit à la paix et à la sécurité, leurs auteurs exigeant simplement des garanties du Conseil de sécurité pour tous les États de la région, y compris pour un éventuel État palestinien indépendant. Comme vous le savez, ce plan ne mentionne absolument pas Israël, ni son droit à la paix et à la sécurité. Voilà une différence fondamentale entre les principes sous-tendant ces propositions, différence qui aura des conséquences pratiques importantes.

Passons maintenant à la deuxième question, c'est-à-dire à la façon dont les auteurs de ces propositions envisagent la transition entre le conflit actuel et le règlement final. Les accords de Camp David, comme vous le savez, prévoyaient expressément une période de transition en deux temps. Au cours de la première étape, l'Égypte, Israël, la Jordanie et les Palestiniens, en vertu d'une entente mutuelle, devaient déterminer par voie de négociations les pouvoirs d'un gouvernement autonome, ainsi que le mode d'élection des représentants palestiniens appelés à participer au conseil pendant une période de transition de cinq ans. Le président Reagan va plus loin, en précisant que les Palestiniens habitant à Jérusalem-Est doivent participer à ces élections. Au cours de la deuxième étape, les Israéliens, les Jordaniens, les Égyptiens et les Palestiniens élus devaient régler le sort final de la Cisjordanie et de Gaza. Quant à l'O.L.P., Reagan affirme explicitement qu'elle ne peut être considérée comme un agent négociateur convenable à moins qu'elle accepte les résolutions 242 et 338, et reconnaisse la légitimité d'Israël. Autrement, selon le plan Reagan, l'O.L.P. sera exclue, des négociations aux deux étapes du processus de transition.

Il est intéressant de constater, en lisant les divers témoignages, que des Canadiens qui connaissent bien la situation partagent ces préoccupations, tant au sujet des mécanismes de négociation que de l'importance de la période de transition. Dans son témoignage devant votre Comité, M. Stanfield a

[*Text*]

essential, Ottawa attaches enormous importance to the establishment of a mechanism of negotiation independent of a statement of policy or position; and Ambassador Barton, in his appearance before you, was even more pessimistic than his American colleagues, when he argued that the enormous complexity of the conflict dictated progress inch by inch, and I think he specified a transitional period of 20 years. Both would share the emphasis of the Reagan plan, I think, on the central importance of mechanisms of negotiation and transition.

President Reagan, in his proposal, also goes beyond the Camp David framework to make explicit his concept of Palestinian autonomy and a self-governing council. He defines autonomy as "real authority over themselves, the land and its resources". Camp David spoke only of full autonomy.

The communiqué at Fez, and, by extension, that which followed the Palestine National Congress at its recent meeting in Algiers, does not share this concern with transition or negotiation. Arab leaders at Fez made no specific provision for a negotiating mechanism, a gap noted by President Mubarak in his testimony before you. The communiqué at Fez called for United Nations supervision of the West Bank and the Gaza Strip for a period of "not longer than three months". In short, the Fez-Algiers communiqués see no need for elaborate transitional arrangements, while the American proposals consider them an essential step in transcending the fears of both sides.

If we turn now to the substantive proposals of the major plans, again there are important differences between them. Camp David did not prejudge the final outcome of negotiations at the end of the transitional period, but President Reagan quite deliberately went beyond the agreement at Camp David and explicitly rejected at least two possible outcomes. He rejected Israeli sovereignty over the West Bank and Gaza as incompatible with a solution to the Palestinian problem, and he excluded an independent Palestinian state as incompatible with the maintenance of peace. Again this argument was put before you when President Hosni Mubarak of Egypt testified. The United States held, as we are well aware, that self-government by the Palestinians of the West Bank and Gaza, "in association" with Jordan, offers the best chance for an endurable, just and lasting peace. The American approach is squarely based, President Reagan explained, on the principle that the Arab-Israeli conflict should be resolved through negotiations involving an exchange of territory for peace.

At Fez, last September, Arab leaders called unambiguously for an independent Palestinian state under the leadership of the PLO, as did the Palestine National Congress meeting in Algiers. The differences therefore between the two sets of proposals are fairly sharp. In neither meeting did the leaders specify the borders of an independent state, although at Fez Arab leaders did recommend that the Security Council guar-

[*Traduction*]

souligné que, puisque le Canada considère la négociation comme essentielle, Ottawa attache énormément d'importance à l'établissement de mécanismes à cette fin, indépendamment de toute position politique. L'ambassadeur Barton, lors de sa comparution devant vous, s'est montré encore plus pessimiste que ses collègues américains en affirmant que les progrès ne pourraient être que très lents en raison de l'extrême complexité du conflit. Je pense qu'il a même parlé d'une période de transition de vingt ans. Tous deux accordent la même importance que le plan Reagan aux mécanismes de négociation et de transition.

Dans sa proposition, le président Reagan déborde également le cadre des accords de Camp David en exposant explicitement sa perception de l'autonomie palestinienne, sous l'autorité d'un conseil indépendant: c'est que les Palestiniens prennent réellement en mains leur propre destinée, leur territoire et leurs ressources. Les accords de Camp David ne parlaient pour leur part que de pleine autonomie.

Le communiqué de Fès et, par extension, celui qu'a publié le Conseil national palestinien à la suite de sa récente réunion d'Alger, n'attachent pas la même importance à la transition et à la négociation. Les chefs arabes à Fès, n'ont prévu aucun mécanisme de négociation, lacune qu'a d'ailleurs notée le président Mubarak dans son témoignage devant votre Comité. Le communiqué de Fès demandait une surveillance de la Cisjordanie et de la bande de Gaza par les Nations unies, pour une période de trois mois au plus. Bref, les auteurs des communiqués de Fès et d'Alger ne voyaient pas la nécessité de mesure de transition précises, alors que les propositions américaines les considèrent comme une étape essentielle pour alléger les craintes des deux parties.

Passons maintenant aux possibilités réelles qu'offrent les principaux plans. Là encore, on note des différences importantes. Les accords de Camp David ne préjugaient pas du résultat final des négociations, à l'expiration de la période de transition. Le président Reagan est cependant allé délibérément plus loin en rejetant explicitement au moins deux possibilités: la souveraineté israélienne sur la Cisjordanie et Gaza, incompatible avec une solution au problème palestinien, et la création d'un État palestinien indépendant, incompatible avec le maintien de la paix. Encore une fois, le président égyptien, M. Hosni Mubarak, a lui aussi avancé cet argument lorsqu'il a comparu devant vous. Les États-Unis soutenaient, comme vous le savez, que l'autonomie des Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza, en association avec la Jordanie, constituait le meilleur moyen d'obtenir une paix réaliste, juste et durable. La proposition américaine est fondée, comme l'a expliqué le président Reagan, sur le principe voulant que le conflit israélo-arabe doive être résolu par le biais de négociations menant à la cession de territoires en échange de promesses de paix.

A Fès, en septembre dernier, les chefs arabes ont demandé sans ambiguïté la création d'un État palestinien arabe sous l'autorité de l'O.L.P., tout comme l'a fait le Conseil national palestinien lors de sa réunion d'Alger. Les différences entre ces deux groupes de propositions sont donc assez évidentes. Les frontières de cet État indépendant n'ont pas été précisées au cours de ces rencontres; à Fès, les chefs arabes ont toutefois

[*Text*]

antee the right to peace of all states in the region. The commitment of the PNC at Algiers was even more indirect and qualified. In its communiqué the Palestine National Congress considers the resolutions at Fez as the minimum required for Arab political action, but stresses that military action must continue to alter the balance of power. Nor does the Fez plan contradict previous PLO programs and resolutions. Finally, the PLO considers that future relations with Jordan must be established on the basis of a confederation between two independent states, not a federation as suggested by King Hussein in 1972. Here again, there is a substantive difference between the proposals.

The plans also differ dramatically on the issue of appropriate security arrangements which must accompany a resolution of the conflict. Camp David and the Reagan proposals pay extensive attention to security arrangements, both during the transitional phase and as a component of the final settlement. In the transitional phase, the self-governing authority will constitute a local police force to maintain liaison on internal security with Israeli, Jordanian and Egyptian officers. Israel's army is required to withdraw and deploy into specified security locations. Reagan added that in the final settlement the US will oppose isolation of the West Bank and Gaza from Israel, and leaves security arrangements to be determined in the negotiations that are to follow. At Fez, leaders made no reference to specific security arrangements other than the Security Council guarantees. Again, the differences are striking, especially in view of the real and present security problem for both national groups who must coexist in a very small space.

To restate the well-known, the division proposed by the Reagan plan would pinch the waist of Israel to an area of no more than 9 miles at its narrowest point, less than half the area of Metropolitan Toronto. Palestinian control of the mountain ridges overlooking the coastal plain along the Mediterranean would place within firing range 75 per cent of Israel's population and 50 per cent of its industry; and modern military technology, I am afraid, has compounded the security problem. Soviet artillery—an M-54 gun, with a range of 17 miles, and/a SAM-2 missile, with a slant range of 25 miles—could reach all of the civilian and military air fields in Israel. An armoured thrust would take less than an hour.

From a Palestinian perspective the security nightmare is equally acute. As Whalid Khalidi argued in an article that he wrote on an independent Palestinian state, the West Bank is only 15 miles from Tel Aviv, 6 hours by foot—which is a striking statistic—and one hour by car. In short, geography complicates enormously the search for a just peace between Israel and the Palestinians, and creates real security dilemmas for both national groups. The location of hills and plains, the existence of a buffer zone between Jordan and the Palestinians rather than between Palestinians and Israelis—the extraordinarily small spaces involved, all work against an equitable solution. The Palestinians and Israelis are locked in a bear hug

[*Traduction*]

demandé que le Conseil de sécurité garantisse le droit à la paix de tous les «États» de la région. La déclaration du C.N.P., à Alger, était encore plus indirecte et mitigée. Dans son communiqué, le Conseil disait considérer les résolutions de Fès comme un minimum nécessaire à l'action politique arabe, mais soulignait que les opérations militaires devaient se poursuivre afin de modifier l'équilibre des puissances. Le plan de Fès ne contredit pas non plus les résolutions et les programmes antérieurs de l'O.L.P., pour qui les relations futures avec la Jordanie doivent être fondées sur une confédération réunissant deux États indépendants, et non sur une simple fédération comme celle que suggérait le roi Hussein en 1972. Encore une fois, il y a là une différence essentielle entre les diverses propositions.

Celles-ci diffèrent également beaucoup en ce qui a trait aux mesures de sécurité devant accompagner le règlement du conflit. Les accords de Camp David et le plan Reagan accordent beaucoup d'importance à ces mesures de sécurité, tant au cours de la période de transition que comme élément du règlement final. Pendant la transition, le gouvernement autonome constituerait une force policière locale chargée d'assurer la liaison avec les officiers israéliens, jordaniens et égyptiens, afin de maintenir la sécurité dans la région. L'armée israélienne devrait se retirer dans des postes de sécurité désignés. Reagan a ajouté que les États-Unis s'opposaient à ce que, lors du règlement final, la Cisjordanie et la bande de Gaza soient isolées d'Israël, insistant pour que des mesures de sécurité soient établies au cours des négociations à venir. A Fès, les chefs arabes n'ont mentionné aucune mesure de sécurité précise, outre les garanties du Conseil de sécurité. Encore une fois, les différences sont frappantes, surtout si l'on tient compte du réel problème de sécurité que pose la coexistence de deux groupes nationaux sur un territoire très restreint.

Tout le monde sait que la séparation proposée par le plan Reagan ne laisserait à Israël qu'un territoire de neuf milles de large en son point le plus étroit, ce qui représente moins de la moitié des dimensions du Toronto métropolitain. La mainmise palestinienne sur les chaînes de montagnes surplombant la plaine côtière de la Méditerranée mettrait à portée de tir 75 p. 100 de la population israélienne et 50 p. 100 de l'industrie du pays; et j'ai bien peur que les techniques militaires modernes aggravent encore le problème de la sécurité. L'artillerie soviétique—canons M-54, d'une portée de dix-sept milles, et missiles SAM-2, d'une portée de vingt-cinq milles de distance oblique—pourrait atteindre tous les aéroports civils et militaires d'Israël. Une invasion de blindés prendrait moins d'une heure.

Du point de vue palestinien, le problème de la sécurité est tout aussi épineux. Comme le soutenait Walid Khalidi dans un article portant sur un État palestinien indépendant, la Cisjordanie se trouve à quinze milles seulement de Tel-Aviv, soit à six heures de marche—chiffre qui, je pense, se passe de commentaires—et à une heure de voiture. Bref, la géographie complique énormément l'instauration d'une paix juste entre Israéliens et Palestiniens, et crée pour ces deux groupes nationaux de graves problèmes de sécurité. L'emplacement des collines et des plaines, l'existence d'une zone tampon entre les Jordaniens et les Palestiniens, plutôt qu'entre ceux-ci et les Israéliens, et l'espace extrêmement restreint, voilà autant de

[*Text*]

in extraordinarily restrictive space. The security dimensions therefore is an important component in any peace plan that promises success in resolving the conflict. In my opinion the Reagan plan offers a number of striking advantages in its approach to peace-making in the Middle East. First, it does endorse the two essential principles of national rights for both groups, qualified by the right to peace and security. In so doing it makes clear the real contradictions these two principles between—and there are contradictions between them—and the premises of conciliation. Second, unlike Fez and Algiers, it does pay attention to the critically important processes of negotiation and transition which must take place, and emphasizes confidence-building measures between the two sides. Finally, it endorses the need for security arrangements and urges an openness among the people in the area, which is an essential pre-condition to a lasting settlement.

The Chairman: Thank you. That is a most comprehensive brief. We will now commence the questionning with Senator Thompson.

Senator Thompson: I concur with the chairman's comment, that it was a very comprehensive brief. I am looking at the two principles, security and sovereignty for Palestinians, and at how far apart the various parties are. I am thinking of Begin, arguing for an administrative concept, the Parlestinians asking for autonomy, and Reagan coming in with a federation—although he did not clarify it—with Jordan. Can you see the two sides coming together more on this issue and, if so, how would they do it?

Dr. Stein: Let me begin by sharing your concern about the distance that separates the leadership of the two sides at the present moment. Begin has referred to administrative autonomy on the one hand, as you mentioned, and the Palestinians spoke only of an independent Palestinian state. Clearly, there is a major gap between the two sides. It is for this reason that I think that the processes of transition and negotiation are critical to any progress in resolving the conflict. If one pays attention only to the final outcome of the peacemaking process, one is hard pressed to find any basis for optimism. However, if one draws an analogy to the relationship between Egypt and Israel, in 1971 the then Defence Minister of Israel suggested that, if he were given the choice, he prefered Sharm-el-Sheik to peace, and the President of Egypt in his speech to the National Assembly in 1971 at the same time said that he excluded the possibility of any peace treaty or normalization of relations in his generation because the conflict was so acute.

The transitional arrangements that were put in place, the gradual incremental approach to peacemaking, contributed to a gradual but important change in the attitudes of both parties to the conflict. This was the unique contribution of Henry Kissinger to the peacemaking process. Very much the same dynamic must operate between Israelis and Palestinians if any progress is to occur. Therefore, it is important to meet the minimal needs rather than the maximal needs of both sides, to begin a process of negotiation, to specify what kinds of

[*Traduction*]

facteurs qui compliquent encore la situation. Les Palestiniens et les Israéliens ressemblent à deux prisonniers confinés à une cellule minuscule. La sécurité est donc un élément important de tout plan de paix dans la région. Le plan Reagan offre selon moi un certain nombre d'avantage évidents dans sa conception du processus d'instauration de la paix au Proche-Orient. Premièrement, il reconnaît deux principes essentiels: les droits nationaux des deux groupes sous réserve du respect de leur droit à la paix et à la sécurité. Il met ainsi en lumière les réelles contradictions entre ces deux principes—et Dieu sait s'il y en a—et définit les conditions nécessaires à un règlement. Deuxièmement, au contraire des déclarations de Fès et d'Alger, ce plan se penche sur les processus essentiels de la négociation et de la transition, et met l'accent sur les mesures permettant de restaurer la confiance des deux côtés. Enfin, il reconnaît la nécessité de prévoir des mesures de sécurité et incite les habitants de la région à faire preuve d'ouverture d'esprit, ce qui est essentiel à tout règlement durable.

Le président: Merci. Il s'agit là d'un exposé très complet. Le sénateur Thompson va poser la première question.

Le sénateur Thompson: Effectivement, c'était un exposé des plus complets. Les diverses parties sont en effet très loin de s'entendre sur les principes de la souveraineté palestinienne et de la sécurité; par exemple, Begin préconise une solution administrative, les Palestiniens exigent l'autonomie, et Reagan propose une fédération avec la Jordanie, bien qu'il n'ait jamais donné d'éclaircissements à ce sujet. Pensez-vous que les deux côtés peuvent se rapprocher sur ce point et, si oui, comment?

Mme Stein: Tout d'abord, je partage vos préoccupations quant à la distance qui sépare actuellement les dirigeants des deux parties. Begin a parlé pour sa part d'autonomie administrative, comme vous l'avez mentionné, alors que les Palestiniens exigent un État indépendant. Les deux côtés sont donc divisés par un fossé très profond. C'est pour cette raison que la transation et la négociation sont, selon moi, des étapes critiques dans la résolution du conflit.Il est difficile d'être optimiste si l'on ne pense qu'au résultat final du processus d'instauration de la paix. Cependant, si l'on trace un parallèle avec les relations entre l'Égypte et Israël, il ne faut pas oublier qu'en 1971 le ministre israélien de la Défense avait affirmé préférer Sharm-el-Sheik à la paix, si on lui laissait le choix; au même moment, le président égyptien, dans un discours devant l'Assemblée nationale, avait exclu toute possibilité de signature d'un traité de paix ou de normalisation des relations entre les deux pays au cours de sa génération, parce que le conflit était trop grave.

C'est grâce aux mesures de transition qui ont été mises en place par la suite, pour ramener la paix petit à petit, que l'attitude des deux parties au conflit a changé, graduellement mais en profondeur. C'était là la principale contribution de Henry Kissinger à l'instauration de la paix. La même chose doit se produire entre les Israéliens et les Palestiniens avant que des progrès soient possibles. Il est donc important de répondre aux exigences fondamentales des deux parties, d'entamer les négociations et de préciser le genre d'ententes sus-

[*Text*]

arrangements can be made to provide meaningful autonomy to the Palestinians at the same time as the security dimension is taken care of. It is that kind of process which offers the only prospect for some progress. Very much this view underlies the Reagan proposals at this moment.

Senator Thompson: But having regard to your emphasis on getting negotiations going, even though there are many factors involved in the long term as they affect both sides, how do you even begin negotiations when the PLO will not recognize Israel and Israel will not recognize the PLO. Do you see any role for Canada and, apart from Canada, how would you go about this whole thing?

Dr. Stein: May I deal with the question of Canadian response independently from the question of how one bings these two parties together first. The technique that has been used quite successfully in the past is to avoid specifying beyond very general limits what the final outcome of the negotiating process will be. The leadership of the Palestinians understands that the time for negotiation is pressing, primarily as a result of what has happened in Lebanon in the summer of 1982 but also as a result of ongoing developments in the West Bank which lend urgency to the negotiating process. Secondly, within Israel there is among certain elements of the leadership, although not all, a growing appreciation that there must be a political solution to the Palestinian problem. It is possible to encourage the parties, and here I would include Jordanians as well, to begin a process of negotiation based on certain key confidence-building measures that the parties to the conflict can take to assure each other of their intentions.

Senator Thompson: Could you be specific on your confidence-building measures?

Dr. Stein: I think that on the part of Israel it would be appropriate to halt settlement activity on the West Bank. This is a highly symbolic issue from the perspective of both the Israelis and the Palestinians, and this symbolism has escalated the issue beyond its real significance. From the point of view of the government of Prime Minister Begin, settlement is an imperative. It comes very much out of the political past and the state-building period and, therefore, is an indicator of Israel's intentions vis-a-vis the West Bank. The Palestinian and Jordanian leadership read that policy very much in this context. From that point of view a freeze on settlements would be a measure which could contribute to the beginning of negotiations. Here, again, there is a precedent. A similar kind of freeze was agreed to by the same Prime Minister Begin at Camp David for a three month period.

By the same token, I think it is essential that the Palestinian leadership—and here I am thinking particularly of the PLO—move toward formal recognition of Israel. Let me specify precisely what I mean by this. I do not mean recognition of Israel within any specified set of borders. The genius of President Sadat was that he understood that lack of recognition was the stumbling block to progress in negotiations. In his visit to Jerusalem he provided the necessary legitimacy which was essential from Israel's point of view if it were to become involved in a negotiating process. I think that even if a

[*Traduction*]

ceptibles d'assurer une véritable autonomie aux Palestiniens, tout en tenant compte de la question de la sécurité. C'est là la seule chance de progrès. C'est essentiellement sur ces prémisses que repose le plan Reagan.

Le sénateur Thompson: Vous avez insisté sur la nécessité d'entamer les négocitions, même s'il reste à régler de nombreux problèmes qui, à long terme, toucheront les deux côtés; mais comment peut-on entreprendre des négociations alors qu'Israël et l'O.L.P. ne se reconnaissent pas mutuellement? Pensez-vous que le Canada pourrait jouer un rôle en ce sens, et de quelle façon?

Mme Stein: Tout d'abord, voyons les possibilités d'action du Canada; je reviendrai plus tard à la façon de mettre les deux parties en présence. La technique utilisée avec un certain succès dans le passé consistait à éviter de préciser, au delà de limites très générales, quel devrait être le résultat final des négociations. En effet, les dirigeants palestiniens se sont rendu compte que le temps était venu de négocier, tout d'abord à la suite des événements survenus au Liban au cours de l'été 1982, mais également en raison de l'évolution de la situation en Cisjordanie, qui augmente encore l'urgence des négociations. Deuxièmement, certains dirigeants israéliens, même s'il n'y a pas unanimité de ce côté-là, sont de plus en plus convaincus qu'il faudra apporter une solution politique au problème palestinien. Il est possible d'encourager les parties en cause, dans lesquelles j'inclurais également les Jordaniens, à entreprendre des négociations fondées sur certaines initiatives destinées à restaurer la confiance des deux adversaires et à les rassurer sur leurs intentions respectives.

Le sénateur Thompson: Pourriez-vous préciser quelles pourraient être ces mesures?

Mme Stein: je pense qu'Israël devrait cesser toute colonisation en Cisjordanie. Il s'agit là d'une question hautement symbolique, tant du point de vue des Israéliens que des Palestiniens, ce qui, selon moi, a envenimé le problème. Selon le gouvernement Begin, la colonisation est essentielle. Elle découle dans une large mesure du passé politique de l'État israélien et de l'époque de sa création; elle donne par conséquent une bonne idée des visées d'Israël en Cisjordanie. C'est d'ailleurs dans ce contexte que les dirigeants palestiniens et jordaniens considèrent cette politique. En ce sens, l'arrêt de la colonisation pourrait faciliter le début des négociations. Encore une fois, il y a un précédent dans ce domaine. Le premier ministre Begin avait lui-même accepté à Camp David une interruption de ce genre, pour une période de trois mois.

De la même façon, il est essentiel selon moi que les dirigeants palestiniens, et plus particulièrement l'O.L.P., reconnaissent officiellement l'existence d'Israël. Je voudrais préciser ce que j'entends par là. Je ne veux pas dire que l'O.L.P. doit reconnaître l'existence d'Israël dans des frontières définies. Ce qui a fait la force du président Sadate, c'est qu'il a compris que cette non reconnaissance était la pierre d'achoppement aux négociations. Sa visite à Jérusalem a accordé à Israël la légitimité nécessaire pour que celui-ci accepte de participer à des négociations. Je pense que si le Conseil national palestinien

[*Text*]

conditional offer of recognition were made—an offer coming forth from the Palestine National Congress—which suggested that it was prepared to recognize Israel under specified conditions, it would provide a major incentive to begin a process of negotiations. Those two initiatives are examples of the kinds of confidence-building measures that I think would be appropriate because they commit neither side to the final outcome. A conditional offer does not commit, and a freeze does not commit. Yet, it would indicate to the other party intentions about the final outcome which would be enormously helpful.

Senator Thompson: Can I just come back to my last point about Canada's role in those two confidence-building aspects?

Dr. Stein: I think that Canada could play a greater role than it is currently playing in this area. I understand very well the dynamics of the Canadian position which, essentially, is to refuse to pre-judge the outcome of negotiations. If one reads the public statements of Canadian government officials and, indeed, the testimony of those who have appeared before you, this is the central theme of Canadian policy toward the Arab-Israel conflict at this moment. It strikes me, however, that, though Canada does attach importance to a negotiating process, it has said very little about what it thinks would be appropriate modalities and mechanisms of negotiations. It has also said very little about the kinds of measures it thinks are necessary in a transitional period.

No serious observer of the Middle East expects that negotiations are going to produce a quick solution. Everyone expects that no matter what arrangements are negotiated there will be transitional arrangements in place for a considerable period of time. This was so in the Egypt-Israel relationship where the security problems did not approach the complexity of the Israel-Palestinian relationship. Yet we have said nothing about what we think appropriate transitional arrangements might be. We have said nothing about what we think appropriate security arrangements might be in the transitional phase.

In a curious way our policy lacks substance. I think that it is very difficult to gauge the influence of a country like Canada on the participants to this dispute. Certainly, statements from Canada and other western countries which reiterate the emphasis on national rights in both groups, the right of both groups to a secure and peaceful regime which specify the appropriate negotiating procedures as well as our view of the transitional processes that would be useful in moving the parties from the present state of conflict to a process of accommodation, would be helpful, even though they may, at times, be both politically risky and politically costly.

Senator Hicks: I am not sure that I have any very important line of questioning, Dr. Stein, but you have said to us what has been said to us many times before. While the Israeli-Canadian group, when it was before us, boasted about the flexibility of the Israeli position, the Palestinians did exactly the same thing about their position when they were before us. But neither of them, the Israelis or the Palestinians, would give an inch on dealing with one another. The Israelis were not willing to give in inch on negotiating with the Palestinians, whether or not the Palestinians recognized Israel's right to exist. The Palestinians,

[*Traduction*]

offrait de reconnaître Israël, même à certaines conditions, celui-ci serait presque obligé de négocier. Voilà deux exemples de mesures qui permettraient de restaurer la confiance, parce qu'elles ne lient aucune des parties à un quelconque résultat final. Une offre conditionnelle de reconnaissance, d'une part, et un arrêt de la colonisation, d'autre part, n'engagent en effet à rien de définitif. Pourtant, ces initiatives donneraient des indications précieuses sur le résultat final escompté par chaque partie.

Le sénateur Thompson: Je voudrais revenir à ma dernière question, au sujet de ce que le Canada pourrait faire pour restaurer la confiance chez les deux parties.

Mme Stein: Je pense que notre pays pourrait jouer un rôle plus important qu'il ne le fait actuellement. Je comprends très bien sur quoi se fonde la position du Canada, qui consiste essentiellement à refuser de préjuger du résultat des négociations. C'est là le thème central de l'actuelle politique canadienne au sujet du conflit israélo-arabe; c'est du moins ce qui se dégage des déclarations publiques des représentants du gouvernement canadien et, d'ailleurs, des témoignages de tous les gens qui ont comparu devant vous. Il est cependant frappant que, bien que le Canada attache beaucoup d'importance à la négociation, il n'ait pas beaucoup parlé de la forme qu'elle devrait prendre, ni du genre de mesures nécessaires au cours d'une éventuelle période de transition.

Devant la situation au Proche-Orient, aucun observateur sérieux ne s'attend à ce que les négociations débouchent rapidement sur un règlement. Tout le monde prévoit une très longue transition, quelque soit le résultat de ces négociations. C'est ce qui s'est passé lors du conflit israélo-égyptien, où pourtant les problèmes de sécurité étaient loin d'être aussi complexes que dans le cas d'Israël et des Palestiniens. Cependant, le Canada n'a jamais mentionné la transition, ni les mesures de sécurité qu'il faudrait prendre au cours de cette période.

Curieusement, notre politique manque de substance. Je pense qu'il est très difficile d'évaluer l'influence qu'un pays comme le Canada peut avoir sur les parties à ce conflit. Il est certain que les déclarations du Canada et des autres pays occidentaux, qui mettent sans cesse l'accent sur les droits nationaux des deux groupes, ainsi que sur leur droit à la paix et à la sécurité, en précisant ce que devraient être selon eux les mécanismes de négociation et le processus de transition, il est certain, donc, que ces déclarations sont utiles, même si, à l'occasion, elles peuvent être risquées et coûteuses du point de vue politique.

Le sénateur Hicks: Je n'ai pas de questions très précises à vous poser, madame Stein. Cependant, nous avons déjà entendu bien des fois ce que vous venez de nous dire. Le groupe israélo-canadien, lorsqu'il a comparu devant nous, a vanté la souplesse de la position israélienne; les Palestiniens ont fait exactement la même chose de leur côté. Toutefois, aucune des deux parties n'était disposée à faire de concessions pour traiter avec l'autre. Les Israéliens n'étaient absolument pas prêts à négocier avec les Palestiniens, que ceux-ci reconnaissent ou non son droit à l'existence. Les Palestiniens,

[*Text*]

at their national congress in Algiers within the last fortnight or thereabouts, again did nothing about the section in their constitution that talks about the disappearance of Zionism from what they call Palestine.

The Palestinians even refused to let some more liberal, if I use the term strictly with the small "l", members of their group even express a contrary view.

You say that the time has come when the Palestinians should acknowledge the right of Israel to exist, and I suppose you would also say that Israel should then, in that circumstance, say that it was willing to include the Palestinians as a party to negotiations.

But how do you cut this Gordian knot? You have not given us any clue about what could be done about that. We all agree on its desirability.

Dr. Stein: I share your concerns about the precise mechanism of breaking the impasse which is characteristic of the present relationship. It is a question of timing; the mechanisms are so delicate.

I read a statement just the other day by one of the leading organizers of Peace Now!, which is a group within Israel that is especially anxious for progress on the Palestinian question and is anxious for negotiations. Rheshef, the leader I referred to, expressed his chagrin at the result of the meeting in Algiers, precisely because the PLO did not take that step. He stated explicitly that, should it recognize Israel, he would be a proponent of dialogue and negotiation with the PLO. There are also figures within the PLO, who urge negotiations and recognitions. Issam Sartawi is one the leading examples. He argues that dialogue and recognition should be an important part of PLO policy.

I am not optimistic, however, that the present leadership is capable of bridging that gap.

Senator Hicks: The present leadership in which camp? In both?

Dr. Stein: The present leadership in the PLO and the Begin government in Israel.

I think it is all the more important, therefore, that outsiders reiterate what they consider to be the minimum requirements for a fruitful negotiating process, a process which offers some prospect of success. That, I think, is what President Reagan has been trying to do. The outsider would reward statements of moderation wherever they come from on both sides, and would make clear that, if negotiations are to succeed, there must be a recognition of mutual legitimacy, and, by the same token, that we do not have unrealistic expectations about the rapidity with which we can expect progress in this area.

Again I refer to the relationship between Egypt and Israel. I think early indicators of the change in this relationship began in 1971. Yet there was a war—in fact a major war—and a protracted series of painstakingly slow negociations that began in 1973 and continued through to 1975. Then there was a

[*Traduction*]

comme le montrent les résultats du congrès national qu'ils ont tenu à Alger il y a quelques semaines, n'ont rien fait non plus au sujet de l'article de leur constitution portant sur la disparition du sionisme sur le territoire qu'ils appellent la Palestine.

Les Palestiniens ont même refusé à certains membres plus libéraux de leur groupe, avec un petit «l», le droit d'exprimer une opinion contraire.

Vous dites que le temps est venu pour les Palestiniens de reconnaître le droit d'Israël, à l'existence, et je suppose que vous diriez également qu'Israël devrait, dans ces circonstances, accepter la participation des Palestiniens aux négociations.

Mais comment peut-on trancher ce nœud gordien? Vous ne nous avez pas indiqué de quelle façon procéder pour y arriver. Nous reconnaissons cependant tous que c'est une chose souhaitable.

Mme Stein: Je me demande, moi aussi, quel mécanisme spécial on devrait employer pour sortir de l'impasse qui caractérise les rapports actuels entre ces pays. Il faut choisir le bon moment pour intervenir, car ces mécanismes sont très délicats.

J'ai lu l'autre jour une déclaration faite par un des principaux organisateurs de Peace Now!, mouvement lancé en Israël et qui attend avec impatience que des progrès soient accomplis sur la question palestinienne et que des négociations soient amorcées entre les deux groupes. Rheshaht, ce dirigeant dont je parlais, s'est dit déçu des résultats de la rencontre à Alger, précisément parce que l'O.L.P. n'avait pas franchi ce fossé. Il a déclaré catégoriquement que si celle-ci reconnaissait Israël, il appuierait le concept du dialogue et de la négociation avec l'O.L.P. Il y a également au sein de l'O.L.P. des figures de proue, comme Issam Sartawi, qui préconisent la reconnaissance d'Israël et la négociation. Ce dernier soutient que le dialogue et la reconnaissance devraient être une partie importante de la politique de l'O.L.P.

Je dois cependant avouer que je ne crois pas que les chefs actuels soient en mesure de sortir de cette impasse.

Le sénateur Hicks: Les chefs de quelle partie? Parlez-vous des deux parties?

Mme Stein: Les chefs actuels de l'O.L.P. et ceux du gouvernement Begin en Israël.

Je crois donc qu'il est encore plus important que des observateurs insistent sur ce qu'ils croient être les conditions de base nécessaires à un processus de négociation fructueuse, qui offre certaines chances de succès. Je crois que c'est là ce que le président Reagan a tenté de faire. L'observateur inciterait les deux parties à la modération et indiquerait que la reconnaissance, par les deux parties, du droit d'exister de l'autre est nécessaire au succès des négociations; il devrait de plus préciser que le reste du monde ne s'attend pas à des miracles et qu'il sait que les négociations seront probablement assez laborieuses.

Encore une fois, je parle de la situation qui existe entre l'Égypte et Israël. Je crois que les premières manifestations du changement de ces relations sont apparues en 1971. Il y avait pourtant une guerre—de fait une guerre importante, et de très longues négociations qui ont débuté en 1973 et se sont poursui-

[*Text*]

major initiative in 1977, followed again by an extraordinarily difficult and complex negotiation, which ended only in 1979.

It is important that we acknowledge that there is no immediate, obvious and quick solution to the conflict before us, I think we are likely to see a long and difficult process. We can then encourage the parties to begin to negotiate because the very absence of an expectation of a rapid solution removes, I think, some of the fears on both sides about beginning the negotiating process.

I would expect that the beginnings will be private rather than public, that they will take place as a result of mediation, by a mediator who is acceptable to both sides, not necessarily a neutral mediator but a mediator who has access to both sides and who promises to deliver the political rewards that flow from participation in negotiations. Public negotiations will follow and there will be a considerable gap, I expect, between the open, mutual recognition that will demarcate the public phase from the prior phase that will begin in secrecy.

Senator Hicks: Do you think it would be too straightforward and indelicate, or unsubtle, for President Reagan to say to the Israelis just what we have been saying here: "You must indicate your willingness to negotiate with the PLO, provided the PLO withdraws their avowed purpose of driving Israel into the sea."

Dr. Stein: I think it would be a recipe for political deadlock so far as the parties in the area are concerned. It puts the requisites of participation in negotiation in very direct and demanding terms. At present I would anticipate a refusal by both sides to that kind of suggestion, and, consequently, a diminution of the American capacity to mediate.

If we look back at the only example of success that we have before us, which is the Egypt-Israel case, Kissinger took a dramatically opposed point of view. He quite deliberately refused to specify what the final positions of the parties should be, what the final American position would be. In fact, we know now from his memoirs and from conversations with him that he engaged in what he delicately termed "creative ambiguity," and what others have termed, I think in less delicate language, "deliberate obfuscation." He did so in order to be able to bring both parties to the table, despite their mutually incompatible positions at that point about the final issues. It is very much that kind of process we need in the future.

The Chairman: As I understood Senator Hicks' proposition, it is not that you prejudge any of the results of the negotiations but just that the President of the United States might make this opening to get them together. There is nothing in what Senator Hicks proposed that would prejudge anything down the line.

Senator Hicks: That is right. It seems so obvious to me that you have an incurable stand-off so long as the PLO says that

[*Traduction*]

vies jusqu'en 1975. Il y a ensuite, eu en 1977 une initiative importante, suivie là aussi de négociations complexes et très difficiles, qui ne se sont terminées qu'en 1979.

Il est important de reconnaître qu'il n'y a pas de solution rapide, évidente ou immédiate au conflit qui nous occupe, et qu'il y aura probablement un long et difficile processus de négociations. Nous pouvons donc encourager les parties à amorcer les négociations parce que le simple fait qu'on ne s'attende pas à une solution rapide écarte, selon moi, certaines des raisons pour lesquelles les deux parties hésitaient à entamer des négociations.

Selon moi, les premières étapes de ces négociations se dérouleront en privé et seront rendues possibles grâce aux manœuvres d'un médiateur, accepté par les deux parties, qui ne sera pas nécessairement neutre mais qui pourra communiquer avec les deux parties; ce médiateur devra s'engager à conférer les avantages qui, sur le plan politique, découlent de la participation aux négociations. Suivront ensuite des négociations publiques, et il s'écoulera probablement une bonne période entre la reconnaissance mutuelle et officielle des parties, qui marquera le début des négociations publiques, et l'étape antérieure qui devrait se dérouler dans le secret.

Le sénateur Hicks: Croyez-vous que le président Reagan serait accusé de manquer de délicatesse ou de subtilité s'il disait aux Israéliens ce que nous avons dit ici: «Vous devez prouver votre bonne volonté à négocier avec l'O.L.P., si celle-ci annonce officiellement qu'elle n'essaiera pas de repousser Israël jusqu'à la mer.»

Mme Stein: Je crois que ce serait là l'attitude parfaite pour entraîner une impasse politique dans cette région, puisqu'on imposerait ainsi des conditions directes à la participation au processus de négociations; pour le moment, je suis persuadée que les deux parties refuseraient toute suggestion en ce sens et que l'aptitude des États-Unis à servir de médiateur dans ce conflits s'en trouverait diminuée.

Si nous étudions le seul succès que nous ayons connu dans ce secteur, c'est-à-dire le cas du conflit israélo-égyptien, nous constatons que M. Kissinger avait adopté une attitude diamétralement opposée. Il a délibérément refusé de préciser quelles devraient être les positions définitives des deux parties et celle des États-Unis. De fait, dans ses mémoires et dans certains commentaires qu'il a faits à ce sujet, il a avoué s'être servi de ce qu'il a appelé une «ambiguïté créatrice», ce que d'autres ont appelé, dans des termes un peu moins flatteurs, un «obscurcissement délibéré». Il a procédé ainsi afin d'amener les deux parties à la table des négociations, en dépit du fait qu'à ce moment-là, leurs positions étaient vraiment incompatibles. Nous devrons à l'avenir avoir recours à ce type de processus.

Le président: Si j'ai bien compris ce qu'a proposé le sénateur Hicks, il ne s'agit pas de préjuger des résultats des négociations; le président des États-Unis pourrait simplement présenter cette suggestion afin de rapprocher les parties.

Le sénateur Hicks: C'est vrai. Il me semble évident qu'on ne peut sortir de cette impasse tant que l'O.L.P. soutiendra

[*Text*]

Israel must disappear from their land and so long as the Israelis say they will not negotiate with the PLO under any circumstances.

Dr. Stein: It is precisely because of this incurable stand-off that if this were the policy of the American administration towards the two parties it would assure deadlock. The Reagan plan has been far less optimistic in its estimate of what can be achieved. And even then the Reagan administration is having a great deal of difficulty in bringing the parties to the negotiating table under a far less demanding set of circumstances. It seems to me that the more modest the initial approach and the less the expectations of the third party who tries to bring the Palestinians and the Israelis to the table, the greater the prospects of success in the short term.

Senator Hicks: I am sure you realize, of course, that the geographic and strategic considerations between Israel and Egypt involving that vast expanse of the Sinai are very different from the problems of the West Bank, and I am not even mentioning the Golan Heights and Jerusalem and so on. It is difficult.

When our Palestinian friends were here, I pointed out to them what you have said, that the whole of Israel was within range of guns of the West Bank and so on; but they rather skillfully replied, "But guns can fire both directions, you know."

Dr. Stein: That is quite right. What you have, it seems to me, is an interlocked series of security problems. From the Palestinian perspective, the Palestinian leaders look at Israeli military capability and make the point you have just made. Whalid Khalidi, in his article made very much this argument. The Israelis look at their relationship with the Palestinians not from the point of view of that relationship alone but, of course, from the point of the capacity of the Palestinians to mobilize Arab resources on a far larger scale. That is why I began by arguing that not enough attention has been paid to the security dimensions, since there are real and legitimate fears on both sides.

All the more important is the weight that we must attach to transitional arrangements. I have seen on the part of the Canadian government, for example, very little attention to the role that demilitarization might play; to the role that limitation of forces' zones might play; to the role that joint patrols might play. These kinds of issues received elaborate attention long before the fact in the negotiations between Egypt and Israel. In fact, negotiations began over those issues because they were technical, and insofar as one was able to make progress on technical issues, progress on political issues became easier. This, it seems to me, is an area that the western powers generally might address.

Kissinger's viewpoint on this, Mr. Chairman, was, that insofar as one could break down the issues of principle into smaller, more manageable issues and insofar as one could turn political problems into technical problems, one stood a chance of success in mediating the dispute. Insofar as one continues to

[*Traduction*]

qu'Israël doit disparaître de son territoire et que les Israéliens refuseront de négocier avec l'O.L.P.

Mme Stein: C'est précisément pour cela que, si le gouvernement adoptait une telle politique face aux deux parties, nous nous retrouverions vraiment dans une impasse. Le plan Reagan est beaucoup moins optimiste sur les résultats éventuels des négociations. Le gouvernement américain a quand même beaucoup de difficulté à amener les parties à la table des négociations, et ce même si la situation s'est beaucoup améliorée; il me semble donc que si la suggestion initiale est vraiment très raisonnable et que la tierce partie qui tentera d'amener les Palestiniens et les Israéliens à la table des négociations ne s'attend pas à des miracles, on aura de meilleures chances de succès à court terme.

Le sénateur Hicks: Je suis persuadé que vous êtes consciente du fait que les problèmes d'ordre géographique et stratégique qui existent entre Israël et l'Égypte et qui touchent le vaste territoire du Sinaï sont très différents de ceux qui touchent la Cisjordanie; et je ne parle même pas du Golan, de Jérusalem ni des autres aspects de ce conflit. La situation est complexe.

Lorsque nos amis palestiniens ont comparu devant notre Comité, je leur ai dit ce que vous avez dit, que tout l'État d'Israël est à la portée des armes qui se trouvent en Cisjordanie et ainsi de suite; mais ils ont répondu avec beaucoup de sagacité que la fusillade pouvait venir de l'une ou l'autre direction.

Mme Stein: C'est bien vrai. Il me semble que la situation est formée d'une série de problèmes de sécurité qui s'entrecroisent. Du point de vue de la Palestine, les chefs palestiniens songent à la capacité militaire israélienne et font le même raisonnement que vous venez de faire et qu'a fait Whalid Khalidi dans son article. Les Israéliens étudient leurs relations avec les Palestiniens non pas uniquement du point de vue des liens qui existent entre les deux pays, mais en tenant évidemment compte de la capacité des Palestiniens à mobiliser plus de ressources arabes. C'est pourquoi je soutiens qu'on n'accorde pas une assez grande importance à la sécurité, car il existe des craintes légitimes et réelles des deux côtés.

Nous devons donc accorder une importance beaucoup plus grande aux ententes transitoires. J'aimerais signaler que le gouvernement canadien accorde très peu d'importance aux effets que pourraient avoir la démilitarisation, la limitation des zones de forces, et les patrouilles mixtes; des questions du genre avaient reçu une très grande attention bien avant qu'on amorce les négociations entre Israël et l'Égypte. De fait, ce sont les premières questions dont on a discuté lors des négociations parce qu'elles sont de nature technique et, dans la mesure où on a pu accomplir certains progrès dans le secteur technique, il est devenu plus facile de faire de même dans des secteurs politiques. Il me semble que les puissances occidentales pourraient en tenir compte.

Monsieur le président, Kissinger croyait que les États-Unis pourraient mieux jouer le rôle de médiateur dans un conflit si on arrivait à répartir les questions de principe selon leur importance, ce qui permettrait de les étudier plus facilement, et si on arrivait à transformer les problèmes politiques en

[*Text*]

discuss the dispute exclusively at the ideological or political level, progress in negotiations becomes much more difficult.

Senator Hicks: Thank you, Mr. Chairman. I like our witness's optimism. I am an optimist myself. I am just trying to establish some basis for it, that is all.

Dr. Stein: If I might add, I did begin by saying that it is difficult to find a basis for optimism, given the current impasse. On the other hand, Senator Hicks, the war in Lebanon this summer has been an extraordinarily difficult experience for the PLO. It has limited the military option that is at their disposal. It is often these kinds of developments which lead inexorably, even if not evidently and immediately, to changes in political strategy.

Senator Macquarrie: I, too, appreciate the comprehensive, concise and optimistic statements of our witness. I would like her to give us even more reassurance, as I ask her about some aspects of the American side. Some well informed people are of the opinion that time is running out in the United States, knowing the political realities. All of us around this table are politicians. Perhaps we are regarded as rather tepid ones at times, but I think we would have to call ourselves such. Considering that there is an enormous concentration on domestic issues in every presidential election, and since I am told that the last Congress was more pro-Israeli than its predecessor, despite Lebanon, and despite Mr. Reagan's excellent efforts, in my opinion, I would like the witness's view on the capacity for the Reagan initiative, if I may so describe it, being sustained. On the other side, I am wondering if there is all that much time for transitional phases, when one looks at the settlements issue. I think the settlements issue is far more serious than the withdrawal from Lebanon. I suppose I say that easily, not being a Lebanese. We are told that within three months the settlements in the West Bank will be doubled, and these people are not going in there for a short while.

Finally, I have the reflection myself that the Egyptian-Israeli situation lacks that terrible dynamic of emotional intensity that pervades the Israeli-Palestinian situation. It is very, very far removed from anything objective. It is deep.

Dr. Stein: I think that you are quite right. There is not unlimited time for progress to be made if the Reagan initiative is to succeed. It is precisely this appreciation, that there is not a great deal of time, which explains the current American effort to make visible progress in Lebanon, so that negotiation can focus on the West Bank. I have reflected that it may have been an error to link progress in Lebanon with the pursuit of the Reagan initiative. I think that linkage has worked quite differently from what American policy makers expected. In fact, it has encouraged all the parties to that dispute to see Lebanon as a precedent-creating situation. They assume that whatever is agreed to in the Lebanese context will very much affect the negotiations that are to follow on the West Bank.

[*Traduction*]

problèmes techniques. Les négociations progressent beaucoup plus difficilement si l'on continue de discuter de ce conflit exclusivement au niveau politique ou idéologique.

Le sénateur Hicks: Merci, monsieur le président. J'admire l'optimisme de notre témoin. Je suis optimiste moi aussi et j'essaie simplement de justifier mon attitude.

Mme Stein: J'ai commencé ma présentation en disant qu'il était dificile d'être optimiste, étant donné l'impasse actuelle. Cependant, sénateur Hicks, la guerre au Liban, cet été, a été très difficile pour l'O.L.P. Elle a limité la force militaire de l'O.L.P. C'est souvent ce type d'événements qui mène inexorablement, même si ce n'est pas évident ni immédiat, à des modifications de la stratégie politique.

Le sénateur Macquarrie: Je tiens moi aussi à féliciter le témoin de sa déclaration optimiste, concise et détaillée. Je lui demanderai maintenant de nous rassurer un peu plus en nous parlant de certains aspects de la position américaine. Des personnes bien informées sont d'avis que les États-Unis n'ont plus beaucoup de temps à perdre, étant donné les réalités politiques. Nous tous qui sommes à cette table sommes des politiciens. Peut-être nous juge-t-on parfois comme des politiciens plutôt tièdes, mais je pense que nous devons néanmoins nous considérer comme étant des politiciens. Étant donné qu'on se concentre énormément sur les questions internes à chaque élection présidentielle, et qu'on me dit que le dernier Congrès était davantage pro-israélien que le précédent, en dépit de la situation au Liban et des efforts selon moi très louables de M. Reagan, j'aimerais connaître l'opinion du témoin sur les chances de poursuite de l'initiative de M. Reagan, si je puis m'exprimer ainsi. Par contre, si l'on examine la question des colonies de peuplement, il est à se demander s'il reste autant de temps que l'on pense pour prévoir des étapes de transition. Je pense que cette question est beaucoup plus grave que celle du retrait des troupes du Liban. N'étant pas Libanais, je présume qu'il m'est facile de parler ainsi. On nous dit que les colonies de peuplement en Cisjordanie doubleront d'ici trois mois, et Dieu sait qu'elles sont en général établies pour fort longtemps.

Finalement, je pense que dans le conflit israélo-égyptien, on ne trouve pas cette formidable intensité émotive typique de la situation israélo-palestinienne. Il n'y a vraiment aucune part d'objectivité dans cette dernière.

Mme Stein: Je pense que vous avez parfaitement raison. Il ne reste plus beaucoup de temps pour réaliser des progrès, si l'on veut que l'initiative de M. Reagan soit fructueuse. C'est précisément pour cette raison que les Américains s'efforcent actuellement de réaliser des progrès tangibles au Liban, de sorte que l'on puisse ensuite s'attacher à la question des négociations au sujet de la Cisjordanie. J'ai pensé que nous avions peut-être eu tort d'établir un lien entre les progrès accomplis au Liban et la poursuite de l'initiative de M. Reagan. Je pense que l'établissement de ce lien n'a pas du tout donné les résultats escomptés par les théoriciens américains. En fait, il a amené toutes les parties au litige à considérer la situation au Liban comme un précédent et à supposer que les ententes convenues à cet égard auront une grande incidence

[*Text*]

I think this explains the Saudi opposition for example, to normalization as curently under discussion between Lebanon and Israel. I think this also explains Israel's attitude towards security arrangements being negotiated on its northern border. Both sides see the concessions that they are being asked to make as forerunners of the concessions that they will be forced to make in negotiations over the West Bank and the Gaza strip.

I think that the die has been cast, and it will be very difficult for the Reagan administration to de-link these two situations. It is for this reason that I think they are pushing very hard now to try to negotiate an agreement in principle over the next few months, which will allow at least some visible progress and permit the policymakers to turn their attention to the question of the West Bank. I think that if matters drag on without any visible progress—and with the 1984 election looming over the American administration—it will be extremely difficult to make any progress.

To find an optimistic note on that score, paradoxically, it is the general appreciation of the imperative to haste which is motivating some in the Middle East to address this issue, because they are all aware that if negotiations cannot begin before 1984 it will be a period of at least two years before any further progress can be made. During that period the risks of war will increase enormously. They will increase between Syria and Israel, where the two armies &are locked in confrontation. The consequences for the Palestinian leadership—and we can distinguish here between Palestinian leadership in the West Bank and the Gaza strip, and the Palestinian leadership as represented by the PLO—are different, but considerable for both, and it is precisely this sense of urgency that offers the only basis for qualified optimism. The Reagan administration, if it can capitalize on this sense of urgency, may be able at least to begin the negotiating process before 1984.

With respect to the issue of settlements, again I am not among the pessimists. There have been a series of analyses of this problem which suggest that should the settlement process continue for another three months, the process will be irreversible. That was an estimate offered by the Mayor of Bethlehem, Elias Friej. I think that statement was directed to the PLO leadership before the Algiers meeting in an effort to evoke a more conciliatory stance from the Palestinians outside the West Bank and Gaza and to communicate the sense of urgency that I was talking about.

If we look at the demography, I don't think that that prognosis will be substantiated. There are presently 25,000 settlers on the West Bank. Two-thirds of those are children. We are talking therefore of approximately 8,000 adults. Of those I would suspect that four to five thousand are deeply committed ideologically, and would put up a major challenge to any regime that attempted to evacuate them from the West

[*Traduction*]

sur les négociations qui seront amorcées à propos de la Cisjordanie.

Je pense que cela explique l'opposition de l'Arabie Saoudite, par exemple, face à la question de la normalisation, dont le Liban et Israël discutent actuellement. Je pense que cela explique également l'attitude d'Israël face à la négociation d'ententes en vue d'assurer sa sécurité le long de sa frontière nord. Les deux parties voient dans les concessions qu'on leur demande de faire les signes avant coureurs de celles qu'elles devront faire au cours des négociations portant sur la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Je pense que le sort en est jeté et que l'administration Reagan éprouvera beaucoup de difficulté à isoler chacune de ces deux situations. A mon avis, c'est pour cette raison qu'elle exerce actuellement de fortes pressions pour tenter de négocier au cours des prochains mois une entente de principe qui laissera présager au moins quelques progrès tangibles et qui permettra aux théoriciens de porter leur attention sur la question de la Cisjordanie. Je pense que si les choses traînent en longueur sans qu'aucun progrès tangible ne soit accompli, il sera extrêmement difficile de réaliser quelque progrès que ce soit, car les élections de 1984 approchent à grands pas pour l'administration américaine.

Pour tenter de trouver un côté optimiste à ce bilan de la situation, cela paraît paradoxal, mais on juge en général que c'est cette urgence qui pousse certains groupes du Proche-Orient à aborder cette question; en effet, ils se rendent tous compte que si les négociations ne peuvent commencer avant 1984, il faudra attendre au moins deux ans avant que d'autres progrès puissent être accomplis. Les risques d'une guerre entre la Syrie et Israël, où les deux armées sont aux prises, augmenteront énormément pendant cette période. Les conséquences de ces risques ne sont pas les mêmes pour les dirigeants palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, que pour ceux qui font partie de l'O.L.P., mais elles sont considérables pour les deux groupes; c'est précisément ce caractère d'urgence qui constitue la seule raison d'espérer, si mince soit cet espoir, l'administration Reagan, si elle peut profiter de cet atout, pourrait peut-être tout au moins engager le processus de négociation avant 1984.

En ce qui concerne la question des colonies de peuplement, je me range encore une fois, du côté des optimistes. Une série d'analyses du problème laissent croire que si le processus de peuplement se poursuit pendant trois autres mois, il deviendra irréversible. C'est ce qu'a prédit le maire de Bethléem, Elias Friej. Je pense que cette prédiction s'adressait aux dirigeants de l'O.L.P. réunis à Alger, et qu'elle visait à susciter une attitude plus consiliante de la part des Palestiniens habitant à l'extérieur de la Cisjordanie et de Gaza, et à faire ressortir le caractère d'urgence auquel je faisais allusion.

Sur le plan démographique, je ne crois pas que ce pronostic sera confirmé. A l'heure actuelle, 25,000 personnes sont établies en Cisjordanie, dont les deux tiers sont des enfants. Nous parlons donc de quelque 8,000 adultes. De ce nombre, je soutiendrais que de 4,000 à 5,000 sont très engagés sur le plan idéologique, et s'opposeraient farouchement à tout régime qui tenterait de les déloger de la Cisjordanie et de la bande de

[*Text*]

Bank and Gaza strip. Putting that statistic within the larger context of transitional arrangements extended over same period, it does not seem to me that that is an insuperable obstacle.

The new settlements currently under discussion, are, in fact, urban settlements, which attract those who face housing shortages, and can solve their housing problems by availing themselves of the opportunities for extremely attractve mortgage rates within commuting distance of major Israeli centres. That group, I think, has a much shorter, more instrumental perspective. It is not motivated by ideological purposes, and would respond, quite quickly, I suspect; to offers of compensation that an Israeli government might make in response to successful negotiations. In short, I do not think that the process will become irreversible within a short term. However, if no progress is made in bringing the parties to the negotiating table over the long run, this clearly will be a major stumbling block.

Senator Macquarrie: One of your practical suggestions, I infer, is that the Israeli government, who subsidized them to go in there, would possibly subsidize them to go from there.

Dr. Stein: Again, I am only drawing on precedents. That is effectively what happened in the Sinai Desert. The government initially subsidized the settlement process and then subsidized the removal of the settlers and the construction of alternative arrangements for them in the Negev Desert. So there is a precedent for that.

Senator Yuzyk: I am very much interested in King Hussein's role in all of these possible arrangements for peace and security. He has certainly put down a number of conditions, and it would be valuable to us if you could discuss some of those conditions and say whether it would be possible for the Israelis and the PLO to accept some of them.

Dr. Stein: I think that the role of King Hussein in this process is critical. It is not likely that the Reagan initiative will succeed unless the United States can entice King Hussein to join the negotiating process. King Hussein and his foreign minister have specified three conditions. Two of them I believe will be difficult to achieve, but I am optimistic about the third. The first of these is a withdrawal of Israeli forces from Lebanon, and I believe we shall see progress in that area—not in the next week, but within the next several months. I would expect that the issues before the parties are now becoming increasingly technical, and to the extent that they are being redefined as technical issues, I think that the prospects for accommodation grow.

The second condition that King Hussein has specified is a freeze on settlements by the government of Israel—and that again is a major demand, precisely because it is of symbolic importance to both sides. It is an indicator to both sides of the intentions of the other.

[*Traduction*]

Gaza. Encore une fois, pour replacer cette donnée statistique dans le contexte plus général des ententes de transition nécessaires pendant un certain temps, cet obstacle ne me semble pas insurmontable.

En fait, les discussions en cours portent sur les colonies qui s'établissent dans les secteurs urbains et qui attirent des personnes aux prises avec des problèmes de logement, celles-ci saisissent l'occasion de bénéficier de taux hypothécaires extrêmement intéressants, dans un secteur qui leur permet de se rendre quotidiennement dans les grands centres israéliens. A mon avis, ce groupe considère les choses à beaucoup plus brève échéance et de façon plus pratique. Il n'est pas animé par des sentiments d'ordre idéologique et, à mon avis, il accéderait avec beaucoup d'empressement à des offres d'indemnisation qu'un gouvernement israélien serait disposé à faire si les négociations étaient un succès. Bref, je ne pense pas que le processus deviendra bientôt irréversible, mais si l'on ne réussit pas à longue échéance à amener les parties à négocier, ce sera manifestement un obstacle difficile à surmonter.

Le sénateur Macquarrie: Je présume qu'une de vos hypothèses veut que le gouvernement israélien, après avoir financé l'établissement de ces groupes, en finance, éventuellement le retrait.

Mme Stein: Encore une fois, je ne me fonde que sur les précédents; c'est effectivement ce qui est arrivé dans le désert du Sinaï. Le gouvernement a initialement financé le processus de peuplement, puis le retrait des colonies et la construction de logements de rechange à leur intention dans le désert de Negev. Il y a donc eu un précédent.

Le sénateur Yuzyk: Je m'intéresse beaucoup au rôle du roi Hussein dans toutes ces ententes éventuelles axées sur la paix et la sécurité. Il a certes posé un certain nombre de conditions, et il serait peut-être utile que vous nous entreteniez de quelques-unes d'entre elles et nous disiez s'il est possible que les Israéliens et l'O.L.P. en acceptent certaines.

Mme Stein: A mon avis, le rôle du roi Hussein dans ce processus est primordial. Il est peu probable que l'initiative de M. Reagan soit fructueuse, à moins que les États-Unis ne puissent inciter le roi Hussein à se joindre au processus de négociation. Le roi Hussein et son ministre des Affaires étrangères ont précisé trois conditions. A mon avis, deux d'entre elles seront difficiles à satisfaire, mais je suis optimiste quant à la troisième. La première concerne le retrait des forces israéliennes du Liban, et je pense que nous assisterons à des progrès dans ce domaine, pas la semaine prochaine, évidemment, mais au cours des prochains mois. Je prévois que les problèmes qui opposent les parties se réduiront de plus en plus à des questions de forme et, pour autnat qu'elles soient redéfinies en tant que telles, je pense que les perspectives d'un règlement s'améliorent.

La deuxième condition que le roi Hussein a posée, c'est un gel des peuplements organisés par le gouvernement d'Israël—là encore, cette exigence est grande, précisément parce qu'elle revêt une importance symbolique pour les deux parties. C'est une indication aux deux parties des intentions de l'autre.

[*Text*]

Let me go to the third condition and come back to the second, in an effort to see how they could possibly fit together. The third condition that King Hussein has specified is, as he describes it, authorization from the PLO, particularly at its meeting in Algiers, for a Jordanian-Palestinian delegation to participate in the peace talks. The Jordanian foreign minister, in a statement issued after the meeting in Algiers, expressed disappointment, and suggested that he did not, in fact, get the required authorization from the PNC meeting in Algiers. The PNC communiqué is quite clear. In one of its clauses it explicitly opposes the diminution of the status of the PLO as the sole legitimate representative of the Palestinian poeple, and it does not mandate any delegation of its authority to any other group. It is explicit in that sense. It does not, however, explictly deal with the question of Jordanian participation in the negotiations. We have here a classic dilemma, one which has characterized the PLO-Jordanian relationship recently. We get one set of statements in the formal meetings, and, on the other hand, we are well aware that there are negotiations going on between Arafat and King Hussein on the modalities of the negotiating process.

King Hussein's position has been enormously complicated by the communiqué at Algiers and very likely he will be more reluctant to enter into negotiations as a result of it. If however, he does decide that the imperatives to negotiate are great—for the reasons that Senator Macquarrie alluded to—if no progress is made, if the negotiating progress does not start in the next several months, then the negotiating process will be stalemated for two years. If on that basis he decides to participate, then the government of Israel will find itself in an extraordinarily difficult position should it refuse to agree to at least a temporary freeze on settlements. It will find itself under enormous domestic pressure. The Labour Party has long urged Jordanian participation in the talks. There would, I believe, be enormous pressure internationally, particularly from the United States, on the government of Israel to agree to a temporary freeze on settlements. We again confront the problem that Senator Hicks alluded to: How do we put the pieces of the Jigsaw puzzle not only in place but in place at the same time? That is the difficulty.

One further item that would be of relevance here is the major division within the Jordanian government, as to the appropriateness of a resumption of Jordanian control of and authority over the West Bank. The Crown Prince, who is an influential figure within the government of Jordan, is opposed to a Jordanian role on the West Bank. He argues that Jordan has flourished without the West Bank, that it has become a major banking center in the area, that its prospects of becoming even more important have increased as a result of the war and uncertainty in Lebanon, and that, in fact, this is an option that Jordan should not pursue. King Hussein feels quite differently about it, and he has felt differently about it ever since 1967. As early as 1972 he proposed a federation of the two banks of the Jordan. King Hussein faces an enormously difficult decision. He has no authorization from the Arab world to negotiate. To proceed without authorization is a very risky

[*Traduction*]

La troisième condition que le roi Hussein a posée consiste, ainsi qu'il le dit, à obtenir l'autorisation de l'O.L.P., particulièrement à sa réunion à Alger, d'envoyer une délégation palestino-jordanienne pour participer aux pourparlers sur la paix. Le ministre des Affaires étrangères de Jordanie a exprimé sa déception dans un communiqué publié après la réunion d'Alger. Il avait l'impression de ne pas avoir effectivement obtenu cette autorisation du Conseil national palestinien réuni à Alger. Le communiqué du Conseil est d'ailleurs très clair. Un de ses articles a pour objet de s'opposer explicitement à la diminution du statut de l'O.L.P. à titre d'unique représentant légitime du peuple palestinien, et aucun pouvoir n'est délégué à aucun autre groupe. Il est explicite à ce point de vue. Toutefois, le communiqué ne traite pas précisément de la question de la participation de la Jordanie aux négociations. Nous sommes ici dans un dilemme classique, qui caractérise les relations entre l'O.L.P. et la Jordanie depuis quelque temps. D'une part, une série de déclarations sont faites au cours des réunions officielles et, d'autre part, nous savons pertinemment que des pourparlers sont en cours entre Arafat et le roi Hussein au sujet des modalités du processus de négociation.

Je pense que la position du roi Hussein s'est énormément compliquée à la suite de la diffusion du communiqué à Alger et qu'il n'hésitera probablement plus autant à engager des négociations. S'il estime toutefois que l'urgence de la situation est telle—pour les raisons auxquelles le sénateur Macquarrie a fait allusion—que le processus restera au point mort pendant deux ans si aucun progrès n'est réalisé et que les processus de négociations ne soient pas amorçées d'ici les prochains mois. Si, compte tenu de cette éventualité, il décide de participer aux négociations, le gouvernement d'Israël se trouverait alors dans une position extrêmement difficile s'il refusait de consentir à un gel au moins temporaire du peuplement. Le parti travailliste souhaite depuis longtemps que le gouvernement israélien consente à faire participer la Jordanie aux pourparlers. A mon avis, le gouvernement serait également soumis à d'énormes pressions sur le plan international, particulièrement de la part des États-Unis, qui désirent qu'il consente à un gel temporaire du peuplement. Encore une fois, nous nous heurtons au problème auquel le sénateur Hicks a fait allusion: comment agencer les pièces du casse-tête et le faire d'un seul coup? Voilà la difficulté.

Un autre point pertinent concerne les grandes dissensions qui existent au sein du gouvernement jordanien quant à l'opportunité d'engager des négociations et de reprendre la direction et le contrôle de la Cisjordanie. Le Prince héritier, qui est un personnage influent au sein du gouvernement jordanien, s'oppose à ce que la Jordanie joue un rôle en Cisjordanie. Il soutient que la Jordanie a prospéré sans la Cisjordanie, qu'elle est devenue un important centre bancaire dans la région, que ses perspectives de prendre encore plus d'importance se sont accrues à la suite de la guerre et de l'incertitude au Liban et qu'en fait, la Jordanie ne devrait pas caresser ce projet. Le roi Hussein est d'avis totalement contraire, et ce depuis 1967. Dès 1972, il proposait la création d'une fédération englobant les deux rives du Jourdain. Le roi Hussein devra prendre une décision extrêmement difficile. Il n'a pas reçu l'autorisation du monde arabe. S'il procède sans cette autorisation, il court de

[*Text*]

decision. Yet, if he does not proceed, then negotiations will be deadlocked. I think he is very much aware of this dilemma, as is the Reagan administration, and ultimately the fate of the Reagan initiative will depend on King Hussein.

Senator Yuzyk: The Jordanians have a very difficult problem. I do not know how I would call it—the incorporation of the Palestinian state in some form, the granting of some kind of autonomy that would look somewhat like independence, yet it could not be independence. It is a very serious problem. There must be a division within King Hussein's government. You have stated that there was already a division on other points; but in this matter I cannot see, at this stage, that they can come forth with any direct solution.

Dr. Stein: You are quite right. As I indicated, the political options that are now before King Hussein are difficult ones. They are not pleasant choices. None of the options that are available to him is attractive; there will be political costs in whatever he decides to do. The King, unlike the Crown Prince wishes to reassert Jordanian participation in a political framework with the West Bank. If he wishes to do so, unless he does so now, the opportunity may well be lost for the foreseeable future.

The precise modalities—whether this is a confederation, a federation; how autonomous the West Bank will be within the larger Jordanian framework—are also issues that can be postponed for five years under the present proposal, and that again is their merit. As a result of the transitional period of at least five years—and that transitional period will only begin once the first set of issues are agreed to—there will be five years of political participation by Palestinians, Jordanians and Israelis; and at the end of that five-year period, the kind of calculations that each of the parties may make may well be quite different. I should note that there is within Jordan a somewhat different appreciation of the merits of an independent Palestinian state from that of the PLO. There are Jordanian officials who argue firstly that an independent Palestinian State centred on the West Bank and Gaza strip could not hope to absorb economically those Palestinians who wish to return, simply because of the insufficiency of water resources and arable land. Whereas, if there is a strong political relationship between the two banks, the West Bank and the East Bank of the Jordan River, Jordan then increases the amount of arable land almost tenfold and offers a far better prospect for absorption of returning Palestinians.

Secondly, and this, I think, reflects an important body of opinion within Jordanian political circles, the security issue takes on a different colouration if there is a federation between the two banks as opposed to an independent Palestinian state. Khalidi, in a major article on an independent Palestinian state, argues very strongly that such a state must have an army, that it cannot hope to exist in the Middle East without its own army. If, however, there is a federation, the question of demilitarization becomes quite different. There can be an army but it can be stationed on the East Bank of the Jordan

[*Traduction*]

grands risques. Dans le cas contraire, les négociations resteront au point mort. Je pense qu'il est très conscient de ce dilemme, tout comme l'administration Reagan, et qu'en fin de compte, le sort du plan Reagan dépend du roi Hussein.

Le sénateur Yuzyk: Les Jordaniens ont un problème très difficile à surmonter. Je ne sais pas comment le définir—l'incorporation de l'État palestinien sous une forme quelconque, l'octroi d'une forme d'autonomie qui se rapprocherait un peu de l'indépendance, sans toutefois pouvoir être définie comme telle. C'est un problème très grave. Il doit y avoir des désaccords à ce sujet au sein du gouvernement du roi Hussein. Vous avez dit qu'il y avait déjà des divergences d'opinion sur d'autres points; mais en ce qui concerne cette question particulière, je ne vois pas comment, à l'heure actuelle, on pourra y trouver une solution directe.

Mme Stein: Vous avez bien raison. Comme je l'ai indiqué, les choix politiques qui s'offrent actuellement au roi Hussein sont pénibles. Aucune des solutions qui lui sont offertes n'est intéressante, car toutes coomportent des répercussions politiques négatives. Le Roi, contrairement au Prince héritier désire réaffirmer la participation de la Jordanie aux négociations, dans un cadre politique incluant la Cisjordanie. Si c'est ce qu'il souhaite, il ferait bien de s'y mettre tout de suite, car bientôt, il sera trop tard.

La question des modalités—qu'on envisage une confédération ou une fédération ou encore une certaine autonomie pour la Cisjordanie à l'intérieur de la Jordanie—en est une qui aux termes de la proposition actuelle, peut être reportée de cinq ans d'où l'avantage des propositions formulées. En raison de la période transitoire d'au moins cinq ans—et elle ne commencera qu'une fois la première série de questions réglées—les Palestiniens, les Jordaniens et les Israéliens participeront à des débats politiques pendant une période équivalente après quoi les hypothèses que chacune des parties formulera seront probablement tout à fait différentes les unes des autres. Je tiens à souligner qu'en Jordanie, on n'évalue pas du tout comme à l'O.L.P. l'opportunité de créer un État palestinien indépendant. Premièrement, certains représentants jordaniens soutiennent que sur le plan économique, un État palestinien indépendant établi en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ne pourrait pas espérer, accueillir les Palestiniens qui souhaiteraient y retourner, tout simplement parce que les ressources en eau et les terres arables y seraient insuffisantes. Par contre, si la rive occidentale et la rive orientale entretiennent de solides relations politiques, les terres arables en Jordanie en seront décuplées, et les possibilités d'accueillir des Palestiniens seront bien meilleures.

Deuxièmement, et je pense qu'une forte opinion existe à ce sujet dans les milieux politiques jordaniens, la question de la sécurité est considérée sous un jour différent, selon qu'une fédération serait créée entre les deux rives, au lieu d'un État palestinien indépendant. Dans un article important sur un État palestinien indépendant, Khalidi soutient que pareil État devra être doté d'une armée, à défaut de quoi il ne pourra espérer exister au Proche-Orient. Si toutefois une fédération est créée, la question de la démilitarisation changera totalement d'aspect. Une armée pourra être constituée, mais elle pourra être

[*Text*]

rather than on the West Bank of the Jordan. This I think would remove some of the security concerns that Jordan would have as well as the Palestinians and the Israelis. The Jordan River then does play the role of a buffer. It is easy to imagine, for example, that no armoured vehicles, be they tanks or armoured personnel carriers, can be deployed under such an arrangement on the West Bank of the Jordan. That, again, changes the security context of the appropriate arrangements.

That body of political opinion within Jordan that views federation as essential for political purposes and for security purposes, since Jordan's population includes 60 per cent Palestinians within the kingdom of Jordan, feels it imperative to begin negotiations now because they argue, very much as Senator Macquarrie does, that unless these negotiations begin now they will lose the opportunity. It is that group of political advisers who are pressing the King to commit himself, despite the lack of authorization from the PNC to take the political risks. The King has only another few months or so or until the summer to make that decision.

Senator Hicks: I think you are exaggerating the security aspects of forbidding armoured vehicles and so on on the West Bank of the Jordan River. One of the most impressive recollections I have of visiting Israel is how tiny the Jordan River is. Modern armoured vehicles would cross the Jordan River with no trouble at all. I don't think that your security argument is at all valid there.

Dr. Stein: Let me beg to differ with you. The only analogy I can draw which might illustrate the point is the role of the United Nations Peacekeeping Forces. The same argument has been made about the deterrent value of peacekeeping; any party that is determined to run through peacekeeping forces will run through peacekeeping forces. The answer is that when one does run through peacekeeping forces it is an indicator of intent and serves as a warning.

Senator Hicks: But in this case it might be a warning of only 15 minutes.

Dr. Stein: To the extent that armoured forces were deployed and electronic intelligence showed that kind of movement in preparation, one would then have at least some warning time of the intent to attack. There is no perfect security arrangement. What I would argue, and I think it is an important component in Jordanian thinking as well as Israeli thinking, is that limited warning time is preferable to no warning time, which would be the situation were there in fact no demilitarization arrangements. Yet it is difficult to foresee demilitarization arrangements if an independent Palestinian state were created in the first instance. I think that this is a major component of American thinking, Jordanian thinking and Israeli thinking.

Senator Yuzyk: Is there any evidence at all that Prime Minister Begin has any kind of confidence in the role of King Hussein?

[*Traduction*]

stationnée sur la rive orientale, plutôt que sur la rive occidentale du Jourdain. A mon avis, la Jordanie, de même que les Palestiniens et les Israéliens, seraient alors moins préoccupés par les questions de sécurité. Le Jourdain servirait alors de tampon. Il est facile d'imaginer, par exemple, qu'aux termes de pareille entente, on ne puisse recourir à aucun véhicule armé, qu'il s'agisse d'un char d'assaut ou d'un véhicule blindé de transport des troupes, sur la rive occidentale du Jourdain. Encore une fois, l'aspect «sécurité» des ententes pertinentes s'en trouve modifié.

Comme ce courant d'opinion politique veut qu'une fédération soit essentielle à des fins politiques et de sécurité, puisque le royaume de Jordanie comprend 60 p. 100 de Palestiniens, ses tenants estiment qu'il est impérieux d'engager des négociations sur-le-champ, car, soutiennent-ils avec véhémence, comme le fait le sénateur Macquarrie, si elles ne sont pas engagées au plus tôt, la Jordanie en perdra à jamais l'occasion de les amorcer. C'est ce groupe de conseillers politiques qui pressent le Roi de s'engager, bien que le C.N.P. ne l'y ait pas autorisé à courir des risques politiques. Et il n'a que quelques mois pour prendre une décision.

Le sénateur Hicks: Je pense que vous exagérez l'importance des mesures de sécurité visant à interdire la présence de véhicules blindés, etc., sur la rive occidentale du Jourdain. Un des faits marquants d'un séjour en Israël a été de voir à quel point le Jourdain est minuscule. Des véhicules blindés modernes n'auraient aucune difficulté à le traverser. Je ne pense pas du tout que votre argument en faveur de la sécurité dans cette région soit valable.

Mme Stein: Permettez-moi de penser autrement. La seule analogie que je puisse faire pour illustrer ce point de vue a trait au rôle des forces de maintien de la paix des Nations unies. On a déjà avancé cet argument au sujet de l'effet dissuasif de ces forces. Tout groupe qui est déterminée à passer par-dessus des forces de maintien de la paix le fera. Ainsi, lorsque ce groupe met son projet à exécution, il manifeste ses intentions et le signal d'alerte est donné.

Le sénateur Hicks: Mais dans ce cas-ci, cette alerte ne sera peut-être que de 15 minutes.

Mme Stein: Dans la mesure où des forces blindées seraient déployées et où les renseignements électroniques indiqueraient que ce genre de manœuvre se prépare, on aurait du moins une autre forme de préavis que l'intention d'attaquer. Il n'existe pas de dispositif de sécurité parfait. Ce que je soutiens, et je crois que les Jordaniens et les Israéliens le pensent également, c'est qu'un préavis, si bref soit-il, est préférable à l'absence de préavis, ce qui serait le cas si aucune entente de démilitarisation n'était conclue. Il est cependant difficile de prévoir quelles ententes de démilitarisation seraient conclues si un État palestinien indépendant était créé. Je pense que les Américains, les Jordaniens et les Israéliens pensent de même.

Le sénateur Yuzyk: Peut-on prouver que le premier ministre Begin croit vraiment au rôle du roi Hussein?

[*Text*]

Dr. Stein: I think, quite curiously, that on this particular issue there has been a longstanding desire on the part of Israel's leadership to involve King Hussein in negotiations. This has certainly been very characteristic of the thinking of the Labour Party. Many view a solution to the conflict in what is called the Jordanian option. This has not been characteristic to the same degree of Prime Minister Begin's thinking, but even he over the past several months has welcomed the prospect of Jordanian participation in the negotiations. He has, of course, argued for unconditional participation in that he has indicated that he would not agree to a freeze in settlements. But he has indicated willingness to enter into negotiations with Jordan. It is for this reason that I said that the real dilemma is how to fit the pieces of the jigsaw puzzle together at the right time and simultaneously.

To answer your question, I would suggest that the prospect of Prime Minister Begin's entering into negotiations with King Hussein is greater than the prospect of any other mode of negotiation. It is for this reason, again, that I think this is the preferred strategy of the United States in the initial phase.

Senator Thompson: You talked of Kissinger and the "creative ambiguity" and Sadat and other past leaders. We now have a new group of leaders. Do you think that, from the point of view of creative ambiguity, there was more opportunity with the past group of leaders than there is with the present group of leaders, and what of the future?

Dr. Stein: This is a subject that has interested me in some of the research I have done. I think that Sadat's extraordinary contribution came because he was in the second generation of Egyptian leadership. It was not the initial revolutionary leadership that expelled the British and began the task of building Egyptian national consciousness and creating a modern infrastructure of a state, the task that confronted Nasser. We have here a curious paradox; those who are most committed to nation building are often the least equipped to make compromises or consessions that are essential in any kind of negotiation and peacemaking process. From that perspective I am less optimistic about the current generation of leadership than I am about the generation past.

This question was asked of me with respect to Arafat. Here, I think, is an example of a leader in the first stages of nation building who is struggling to build institutions and to create an infrastructure. The conference at Algiers, if one read not only the final communiqué, but the Arab press and the reports of speeches made by PLO leaders at the conference, indicated the importance of building a set of institutions. From the perspective Arafat is very much constrained by his own constituency and practises, in a sense, politics which are designed to preserve the consensus of the group as a whole. But it is precisely this kind of consensus-politics which precludes making the concessions that are necessary.

I think Prime Minister Begin approaches the issue of the West Bank as an issue that goes to the heart of his view of the

[*Traduction*]

Mme Stein: Cela est très curieux, mais je pense que sur cette question précise, les dirigeants d'Israël désirent depuis longtemps que le roi Hussein participe aux négociations. Le parti travailliste pense manifestement la même chose. Beaucoup voient une solution au conflit dans ce qu'on appelle l'option jordanienne. Le premier ministre Begin ne pense pas la même chose, mais au cours des derniers mois, même lui a accueilli favorablement la perspective de participation de la Jordanie aux négociations. Bien entendu, il a soutenu que cette participation devrait être inconditionnelle, ayant déclaré qu'il ne consentirait pas à un gel du peuplement. Mais il a exprimé sa volonté d'engager des négociations avec la Jordanie. C'est pour cette raison que j'ai dit que le vrai dilemme consiste à agencer les pièces du casse-tête d'un seul coup, et au bon moment.

Pour répondre à votre question, je présume que selon toute uraisemblance, le premier ministre Begin engagera des négociations avec le roi Hussein avant tout autre. Encore une fois, c'est pour cette raison qu'à mon avis, les États-Unis préfèrent appliquer cette stratégie à l'étape initiale.

Le sénateur Thompson: Vous avez parlé de Kissinger, de «l'ambiguïté créatrice», de Sadate et d'autres dirigeants précédents. Nous avons maintenant un nouveau groupe de dirigeants. Pensez-vous, qu'en ce qui concerne cette ambiguïté créatrice, l'ancien groupe de dirigeants avait plus de chances que le nouveau de parvenir à un règlement? Que nous réserve l'avenir?

Mme Stein: C'est un sujet sur lequel je me suis penchée dans certaines de mes recherches. Je pense que la contribution extraordinaire de Sadate découle du fait qu'il faisait partie de la deuxième génération des dirigeants égyptiens. Ce ne sont pas les premiers dirigeants révolutionnaires qui ont expulsé les Britanniques et entrepris d'édifier une conscience nationale égyptienne et de créer une infrastructure moderne pour leur pays, ce qui est en fait, la tâche à laquelle Nasser devait faire face. Il est paradoxal que ceux qui sont les plus engagés dans l'édification d'un pays soient souvent les moins bien nantis pour faire les compromis ou les concessions qui sont indispensables à tout processus de négociation et d'instauration de la paix. Sur ce plan, je suis moins optimiste à l'égard l'actuelle génération de dirigeants que je ne l'étais à l'égard de la précédente.

On m'a posé cette question au sujet d'Arafat. A mon avis, voici l'exemple d'un dirigeant qui, au cours des premières étapes de l'édification d'un pays, lutte pour ériger des institutions et créer une infrastructure. Si on lit non seulement le communiqué final de la conférence d'Alger, mais des articles de la presse arabe et les comptes rendus des discours prononcés par les dirigeants de l'O.L.P. lors de la conférence, on voit exactement toute l'importance que revêt la création d'une série d'institutions. Sur ce plan, Arafat est fort limité par ses propres électeurs et, dans un sens, il applique des politiques destinées à préserver l'unanimité chez l'ensemble des groupes. Mais ce sont précisément cette unanimité et ces politiques qui empêchent de faire les concessions qui s'imposent.

Je pense que la question de la Cisjordanie est au cœur du concept qu'a le premier ministre Begin du processus histori-

[*Text*]

historical process. He views the West Bank, particularly—not so much the Gaza strip—as part of the historic nation. To the extent that he does and that he does not see it from a security perspective but from a larger ideological and historical perspective, the kinds of compromises I am talking about are far more difficult to make. What was, I think, conducive to negotiations between Egypt and Israel was not only a far better security environment and a big desert between the two which allowed the armies to separate, but a more technical and practical approach to the issues in dispute, devoid of polemics and ideology. Quite the reverse holds at this moment between the Israeli leadership and the Palestinian leadership, and this makes a compromise far more difficult.

Senator Thompson: I am concerned that the Soviet Union is being completely excluded in these initiatives. If they are excluded from any presence in it, they may act to its detriment. I am thinking of Syria, for example. Do you feel they should be drawn in in some way or would that be too generous on the part of the Americans?

Dr. Stein: There are two different perspectives on the appropriate role for the Soviet Union in a negotiating process. The first perspective is very much that of Henry Kissinger, who limited Soviet involvement to the formalities.He convened the Geneva Conference which was co-sponsored by the Soviet Union and the United States. There were one or two formal sessions. The conference then adjourned while he began the real process of private and secret negotiation between the parties.

His argument was very much that involvement of the Soviet Union in a meaningful sense in fact encourages deadlock because each of the major powers is then forced to promise support to its allies in the region. The United States and the Soviet Union have not in fact been able to co-operate together in extracting concessions from their local allies, and that in fact led to deadlock. It lead to deadlock in 1969 under the Rogers Plan, which was the last time this formula was really tried.

Kissinger does suggest, however, and this I think is optimistic on his part, that when negotiation reaches the settlement phase, the Soviet Union should be involved at least formally. It is difficult to understand why the Soviet Union would agree to that role. If it has no major part in the negotiations, it is not likely to volunteer to legitimize a settlement.

We have seen a progressive exclusion of the Soviet Union from a political role within the core of the area we are talking about. At the same time it has begun to play a much more important role in the northern tier as a result of its presence in Afghanistan. Partly in response to that, and in response to quite visible political weakness in the core area, the Soviet Union just recently introduced in Syria a new generation of missiles, the SA-5s, which have never before been deployed beyond the borders of the Warsaw Pact. This is a serious development. It presages a renewal of superpower military competition in the area. It does not bode well for the prospects of negotiationsbetween the parties.

[*Traduction*]

que. Il considère la bande de Gaza, mais surtout la Cisjordanie comme une partie inhérente au pays historique. Étant donné qu'il y voit la considère davantage sous une perspective idéologique et historique, et non du point de vue de la sécurité, les compromis dont je parle sont beaucoup plus difficiles à faire. A mon avis, ce qui a amené l'Égypte et Israël à négocier, ce n'était pas seulement da sécurité accrue du milieu et la présence d'un grand désert entre les deux pays, qui a permis aux armées de se séparer, mais une façon d'aborder les questions en litige plus pragmatique, dépourvue de polémique et d'idéologie. A l'heure actuelle, c'est tout le contraire qui se produit entre les dirigeants israéliens et palestiniens, ce qui rend un compromis beaucoup plus difficile.

Le sénateur Thompson: Je m'inquiète du fait que l'Union soviétique soit totalement exclue de ces pourparlers. Si on l'empêche de participer aux négociations, elle risque d'agir au détriment de certains pays, dont la Syrie. Pensez-vous qu'elle devrait y participer de quelque façon, ou serait-ce un geste trop généreux de la part des Américains?

Mme Stein: Il y a deux écoles de pensée sur le rôle que pourrait jouer l'Union soviétique dans un processus de négociation. La première se rapproche sensiblement de celle d'Henry Kissinger, qui a soutenu que la participation de l'Union soviétique devrait se limiter aux formalités. Il a convoqué la conférence de Genève, qui était parrainée par l'Union soviétique et les États-Unis. Une ou deux séances officielles ont eu lieu. La conférence a ensuite été ajournée, et il a entamé le processus réel de négociations secrètes entre les parties.

Il soutenait surtout qu'en réalité, une participation importante de l'Union soviétique favorisait l'impasse, car chacune des grandes puissances est alors contrainte de promettre d'appuyer ses alliés dans la région. Effectivement, les États-Unis et l'Union soviétique n'ont pas réussi ensemble à arracher des concessions à leurs alliés de la région. Le plan Rogers a abouti à une impasse en 1969, la dernière fois que cette formule a vraiment été mise à l'essai.

Kissinger propose toutefois, et je pense qu'il fait preuve d'un peu trop d'optimisme, que l'Union soviétique participe, du moins officieusement, à une négociation parvenue à l'étape du règlement. Il est difficile de comprendre pourquoi l'Union soviétique consentirait à jouer ce rôle. Si elle ne joue pas un rôle important dans les négociations, il est peu probable qu'elle offre de plein gré de légitimiser un règlement.

Nous avons vu que l'Union soviétique est de moins en moins invitée à jouer un rôle politique dans la région qui nous occupe. Par contre, elle a commencé à exercer un rôle beaucoup plus important dans la partie septentrionale, à la suite de sa présence en Afghanistan. En réaction en partie à cela, et en partie à une faiblesse politique très manifeste au cœur de la région, l'Union soviétique a récemment introduit en Syrie une nouvelle génération de missiles, les SA-5, qui n'ont jamais été déployés auparavant à l'extérieur des frontières des pays du Pacte de Varsovie. Cette situation est grave. Elle présage une reprise de la concurrence militaire entre les superpuissances dans le secteur et ne laisse entrevoir rien de bon pour les perspectives de négociations entre les parties.

[*Text*]

It is this kind of consideration, the growing risk of war between Syria and Israel, each backed, one by the United States and the other by the Soviet Union, which leads to the polarization of conflict, where each of the two great powers supports a local ally.

We have had that situation before in the Middle East. We had that situation from 1970 until 1973, which was the most dangerous period the Middle East has known in recent history. It led to intense military conflict between Egypt and Israel. It led—as you are well aware—in October of 1973 to a risk of a confrontation between the two superpowers, and to the extent that the analogy is relevant it is an extremely alarming development.

Senator Thompson: Does it make Begin's policy of direct strategic entrenchment rather obsolete, when they can shoot missiles 150 miles?

Dr. Stein: Paradoxically, it does not. Modern military technology has some curious characteristics. If we can distinguish for a moment between missiles which now have increasing range and make the heartland population of almost any country in the Middle East vulnerable to a missile strike—and that is indisputable—nevertheless the outcome of military fighting between the parties will not be determined by an exchange of missiles but rather by forces on the ground, as it has been in every case.

The latest generation of military technology is largely electronic military technology—what the specialists call "precision-guided munitions," is now being exported to the Middle East. The curious characteristics of this generation of military technology is that it increases the importance of tracking, of high observation points, of prepared positions which allow the electronic equipment to acquire their targets and to canalize forces into pre-prepared positions. It reduces the number of defending forces needed to use those weapons, but it increases the importance of elevated positions and of lines of observation. This will continue to be the case insofar as electronics become more important.

In concrete terms, as electronic military technology becomes more sophisticated, the mountain ridges along the West Bank become more important as observation points, and so does control of the high ground between Israel and Syria for both sides. In that sense again military technology is conspiring against concession.

We have periods in history where defensive weapons begin to predominate and insofar as they do it makes it easier for both sides to concede. We are not in such a period now. On the contrary, military technology works against conceding those very valuable observation points both on the West Bank and on the Golan Heights.

Senator McElman: In your reply to Senator Hicks' question as to whether it would be appropriate for President Reagan to make a statement at this time requesting action by both sides, you replied that it would be disastrous in the region. How

[*Traduction*]

C'est ce genre de considération, soit le risque croissant d'une guerre entre la Syrie et Israël, celui-ci appuyé par les États-Unis et la première, par l'Union soviétique, qui aboutit à la polarisation du conflit, chacune des deux grandes puissances appuyant un allié dans le secteur.

Cette situation s'est déjà produite au Proche-Orient, entre 1970 et 1973, période la plus dangereuse qu'ait connue le Proche-Orient ces dernières années. Elle a entraîné un grave conflit militaire entre l'Égypte et Israël. En octobre 1973, vous le savez, elle a fait planer la menace d'un affrontement entre les deux superpuissances et, dans la mesure où l'analogie est pertinente, les événements risquent de prendre une tournure extrêmement alarmante.

Le sénateur Thompson: En comparaison, la politique de Bégin sur le repli stratégique direct n'est-elle pas plutôt désuète, si l'on considère que des missiles peuvent atteindre une cible à 150 milles?

Mme Stein: Cela peut paraître paradoxal, mais ce n'est pas le cas. Les techniques militaires modernes donnent de curieux résultats. Si nous établissons un instant un parallèle avec des missiles dont la portée est maintenant accrue et qui menacent la population du centre de presque n'importe quel pays du Proche-Orient—et c'est indiscutable—l'issue d'un combat militaire entre les parties ne dépendra pas pour autant de l'utilisation de ces missiles, mais des forces terrestres, comme cela a toujours été le cas.

La plus récente génération de techniques militaires est en grande partie électronique—les spécialistes les qualifient de «munitions téléguidées de précision»—et est maintenant exportée au Proche-Orient. L'étrange caractéristique de cette génération de techniques militaires, c'est qu'elle accroît l'importance du pistage, des postes d'observation élevés, de la planification des positions de sorte que les cibles visées puissent être atteintes, contraignant ainsi les forces à se replier dans leurs positions. Elles réduisent le nombre de forces défensives nécessaires pour utiliser ces armes, mais augmentent l'importance des postes élevés et des lignes de position. Cette situation se concrétisera d'ailleurs au fur et à mesure que le matériel électronique acquiert plus d'importance.

En termes concrets, à mesure que les techniques militaires électroniques deviennent plus complexes, les chaînes de montagne de la Cisjordanie deviennent des postes d'observation plus importants, tout comme le contrôle des terrains élevés entre Israël et la Syrie. En ce sens, encore une fois, les techniques militaires font obstacle aux compromis.

Pendant certaines périodes de l'Histoire, les armes défensives ont commencé à prédominer et, à ce moment-là, les camps opposés ont moins hésité à faire des compromis. Nous ne traversons pas une telle période actuellement. Au contraire, la technologie militaire s'oppose à l'abandon de ces postes d'observation très utiles en Cisjordanie et sur les Hauteurs du Golan.

Le sénateur McElman: Lorsque le sénateur Hicks vous a demandé si le moment était propice pour le président Reagan d'inviter les deux parties à essayer de s'entendre, vous avez répondu que cela aurait un effet désastreux dans la région. De

[*Text*]

would you regard the statements being made by former President Jimmy Carter presently in the Middle East? He was reported yesterday to have said that the West Bank occupation and the Gaza settlements are illegal and should be removed forthwith.

Dr. Stein: That is not a new statement. That is a statement that has been made by American officials in the past and is currently in fact the position of the Government of Canada with respect to the settlements. That is the position the Canadian government has now taken for several years.

I would distinguish very much between that kind of statement, which is related to a specific issue, which I define as a confidence-building measure in order to begin negotiations, and the kind of demand Senator Hicks suggested might be appropriate, which goes to the heart of the negotiating positions of both sides and in fact to their own definition of political legitimacy. It is because Senator Hicks suggested that President Reagan address the very heart of the conflict in the first instance that I suggested a political deadlock would result.

President Carter's statement quite studiously avoids doing that. I have read his statements quite carefully. He has restricted himself to discussions of the meaning of autonomy, the appropriate mechanisms of autonomy in the transitional phase and statements on the settlements, all of which are the narrowest possible definition of the problem precisely in order to avoid escalating the fundamental issues.

I think the evidence supports my view. The Americans have gone on record publicly and have, in effect, said to the PLO, "If you accept Resolutions 242 and 338 and accept the legitimacy of Israel, we will enter into negotiations with you." There is, therefore, on the table a standing offer of American willingness to enter into negotiations. Yet the PLO has not availed itself of that public offer. When President Carter came to office, in the first nine months of his term he undertook extensive private efforts to move the PLO to some form of recognition and acceptance of Resolution 242. In fact, he suggested that resolution 242 might be amended to meet the concerns of the PLO, since it describes the Palestinians as refugees rather than referring to their national rights, which is, of course, a major concern of Arafat. Even under those circumstances the PLO did not move to meet those terms. Although Israel, has not made such an offer, the United States has made that offer and reiterated it frequently. The evidence suggests that the PLO is simply not likely to accept this kind of offer at this moment in time, and it is therefore imperative that the United States design a way around this roadblock. Consequently, they propose that Palestinian representatives should become part of a Jordanian delegation and that an electoral mechanism be put in place in the transitional phase which would allow the Palestinians living on the West Bank and the Gaza strip to express themselves politically about the issues on the table.

What the Reagan plan is trying to do is design a way around the roadblocks, and I think that this is the only possible approach which can break the impasse.

[*Traduction*]

quel œil voyez-vous les déclarations faites par l'ex-président Jimmy Carter qui est actuellement au Proche-Orient? Selon la presse, il aurait dit hier que l'occupation de la Cisjordanie et les colonies de Gaza sont illégales et devraient être abandonnées sur-le-champ.

Mme Stein: Ce n'est pas la première fois qu'une telle déclaration est faite. C'est la position qu'ont adoptée par le passé les représentants américains et c'est celle que défend actuellement le gouvernement canadien à l'égard des colonies. C'est d'ailleurs l'idée qu'il entretient depuis plusieurs années déjà.

Je pense qu'une distinction s'impose entre ce genre de déclaration qui porte sur une question précise, que je définirais comme une mesure visant à faire régner la confiance nécessaire à la tenue de négociations, et le genre de demande invoquée par le sénateur Hicks, qui concerne directement la position des deux parties en matière de négociations et, en fait, leur définition respective de souveraineté politique. C'est parce que le sénateur Hicks a dit que le président Reagan devrait s'attaquer au cœur du conflit que j'ai répondu qu'il s'en suivrait une impasse politique.

La déclaration du président Carter ne prête pas à équivoque. Je l'ai lue très soigneusement. Il s'est contenté de parler de la définition de l'autonomie, des mécanismes nécessaires pour l'atteindre en période de transition et des colonies, bref, de donner le sens le plus restreint possible au problème de façon à éviter précisément l'escalade du conflit.

Je pense que les faits me donnent raison. Les Américains ont clarifié leur position lorsqu'ils ont dit à l'O.L.P.: «Si vous acceptez les résolutions 242 et 338 et reconnaissez la souveraineté d'Israël, nous entamerons des négociations avec vous». Cela montre bien que les Américains sont prêts à négocier. Pourtant, l'O.L.P. ne s'est jamais prévalue de cette offre publique. Au cours des neuf premiers mois de son mandat, le président Carter a tout mis en œuvre personnellement pour amener l'O.L.P. à reconnaître d'une certaine façon et à accepter la résolution 242. En fait, il est allé jusqu'à suggérer que la résolution 242 soit modifiée de façon à apaiser les inquiétudes de l'O.L.P. étant donné qu'elle décrit les Palestiniens comme des réfugiés plutôt que de parler de leurs droits nationaux, ce qui, bien entendu, préoccupe grandement Arafat. Même dans ces conditions, l'O.L.P. ne s'est pas rendue à ses désirs. Les États-Unis, contrairement à Israël, ont véritablement offert à l'O.L.P. de négocier, et ont réitéré leur offre fréquemment depuis. Il semble peu probable qu'elle soit acceptée à l'heure qu'il est; il donc impérieux que les États-Unis trouvent un moyen de surmonter cet obstacle. C'est pour cette raison qu'ils proposent que des représentants palestiniens fassent partie d'une délégation jordanienne et qu'un mécanisme électoral soit mis en place, pendant la période de transition, pour permettre aux Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et sur la bande de Gaza d'exprimer leurs vues politiques sur les questions à l'ordre du jour.

Le plan Reagan est conçu de façon à surmonter les obstacles et je pense que c'est le seul moyen de sortir de l'impasse.

[*Text*]

Senator McElman: One might reasonably assume that the timing of President Carter's visit, and the statements that he is making, might have been discussed with President Reagan prior to his being there, and that possibly he is expressing views on behalf of the administration. What I have read thus far indicates that he has been lecturing the Israelis a bit, but not so much the Palestinian side. Do you think this reflects any change of American policy? Do you gather that there has been a change recently, with a bit of cooling towards the Israeli side and a more balanced approach by the United States?

Dr. Stein: Let me answer that question first by looking at the specifics of President Carter's visit, and then treating the more general question.

Up to now the text that I have read reflects the statements that President Carter made, first, when he was in Egypt, and secondly, when he was in Israel. Only in the last few days has he been in Amman, and I have not seen the statements he made in Jordan.

In Egypt he did meet with members of the PLO resident in Cairo, but this was a private meeting and did not provide an occasion for any kind of political statement. He did not, of course, take the opportunity to address the PLO in an open political context, and therefore made no statement about what he would like to see forthcoming from the PLO.

The major part of his visit thus far has been in Israel, and he has dealt with the difference in his concept of autonomy as compared to that of Prime Minister Begin, and there are major differences on that score. He clearly envisages full autonomy defined as authority over land, water and resources, as well as inhabitants, while Prime Minister Begin has taken a narrower view, of it and refers only to administrative autonomy for the inhabitants. In that sense, Carter, given his role at Camp David, has challenged Prime Minister Begin's interpretation of autonomy. This has been a major focus of his comments.

I would agree with you that his visit to the Middle East comes at an opportune time from the point of view of the Reagan administration, which is seeking to elicit modification of Israel's position, and to encourage King Hussein to participate in the negotiations. This, I would imagine, would be the thrust of Carter's private conversations with Hussein. This I do not think indicates a change in the tone of American policy. If one again looks at the Reagan initiative, the substance of that initiative is consistent with past American policy. There are, however, specific issues—disagreements—between Israel and the United States, with respect to Lebanon, and with respect to military intelligence sharing, now an on-going dispute between the Pentagon and the Government of Israel, which I think add tension to the relationship between the United States and Israel. I am not sure that these will spill over into American attitudes both towards the transitional period which the Reagan administration hopes will begin, and towards the large issues of settlement of the conflict.

Senator Roblin: I was much interested in the discussion as to what Canadian policy ought to be in this matter, and took note of the suggestion that we might urge the advisability of additional approaches to recognition and a freeze on the

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: On serait porté à croire que Carter a discuté de sa visite et des déclarations qu'il se proposait de faire avec le président Reagan avant son départ et qu'il parle donc au nom de l'administration américaine. D'après ce que j'ai lu, il aurait en quelque sorte sermonné les Israéliens, mais pas les Palestiniens. D'après vous, cela reflète-t-il un changement dans la politique américaine? Croyez-vous que les rapports des États-Unis avec les Israéliens soient devenus plus froids récemment et que les États-Unis aient adopté une approche plus équilibrée?

Mme Stein: Permettez-moi de répondre à cette question en examinant tout d'abord les détails de la visite de Carter avant d'aborder la question dans son ensemble.

Les journaux ont publié jusqu'à maintenant les déclarations faites par Carter tout d'abord en Égypte et ensuite en Israël. Il n'est à Amman que depuis quelques jours, et je n'ai pas lu le compte rendu des déclarations qu'il a faites en Jordanie.

En Égypte, il a rencontré des membres de l'O.L.P. habitant au Caire, mais c'était une réunion privée et il n'a pas eu l'occasion de prononcer un discours politique. Bien entendu, il n'a pas parlé publiquement de l'O.L.P. dans un contexte politique et il n'a donc fait aucune déclaration sur ce qu'il attendait d'elle.

Il a passé la plus grande partie de son temps en Israël où il a parlé de la différence entre sa conception de l'autonomie et celle du premier ministre Begin, qui est énorme. Il envisage clairement la pleine autonomie définie comme étant l'autorité sur les terres, les cours d'eau et les ressources, de même que sur les habitants, alors que le premier ministre Begin n'envisage que l'autonomie administrative de ces derniers. En ce sens, à cause du rôle qu'il avait joué à Camp David, Carter a remis en question l'interprétation donnée par le premier ministre Begin à l'autonomie. C'est ce sur quoi ont surtout porté ses commentaires.

Je conviens avec vous que sa visite au Proche-Orient vient à un moment opportun pour l'administration Reagan qui cherche à inciter Israël à modifier sa position et à encourager le roi Hussein à participer aux négociations, et c'est ce dont a dû l'entretenir Carter en privé. Je ne pense pas que cela équivaille à un changement de ton dans la politique américaine. Les efforts du président Reagan cadrent avec la politique suivie jusqu'à maintenant par les Américains. Cependant, les États-Unis sont actuellement en désaccord avec Israël sur le Liban et sur l'échange de renseignements militaires, d'où des rapports plus tendus. Je ne sais pas si ce différend influera sur l'attitude américaine face à la période de transition souhaitée par l'administration Reagan, ni sur les questions importantes concernant le règlement du conflit.

Le sénateur Roblin: La discussion qui a porté sur la politique que le Canada devrait adopter en la matière m'a beaucoup intéressé, de même que les suggestions constructives sur les autres formes que pourrait prendre la reconnaissance et sur le

[*Text*]

settlements being constructive suggestions, and I guess they are. I was also stuck by your observation that progress seems to be made in the first instance by less public methods of negotiation, and you drew attention to what Kissinger and others had done with respect to the Sinai situation.

I am just wondering whether your recommendations for Canadian policy would go so far as to offer suggestions as to whether we had any role to play in these unofficial negotiations. I recall that Chancellor Kreisky, in Austria, tried this a little while ago, and was generally regarded as a mischief-maker, I think, rather than as a constructive contributor to the problem. My thought is that if we are considering Canadian policy we ought at least to look at that item and see whether there is any role which our traditional good offices could be employed in or whether we would be well advised to recognize the limitations of our position. That is the first point.

My second point arises from that, because if these unofficial negotiations get anywhere, then one is brought back to the fact that someone has to say so, and it seems to me that in Egypt President Sadat did that. He broke the logjam by a stroke of psychological genius, I think, in his visit to Jerusalem. I do not know whether at the same time he signed his death warrant or not, but anyway, his visit had grave consequences, some of which were highly satisfactory.

I was just wondering, however, if that kind of break-through is likely, even if progress is made on the quiet side, by reason of the question, "Who can speak for the PLO?" It seems to me that Arafat is the prisoner of his consensus, and he is going to have to drop some of that consensus if he is ever going to get anywhere. It seems to me that the problem here is the Diaspora of the PLO. If you left it to the Palestinians in Jordan and on the West Bank, you could probably form a negotiating operation; but you have to take these other people into account, apparently, whose hopes of returning to that land must be very slim indeed; so you have people who really do not have the direct interest that others might have, and who can afford to be, if I can use an unkind expression, spoilers. They can afford to be on the outside, and take intransigent positions that would probably not be so popular with the people who live there.

Is there the slightest chance, or would it be safe, for Palestinians living in the area, to say, "Why don't we people who live here have an election among ourselves, and provide someone to talk to?" Or is that, in the terms of the realities of the situation, just nonsense?

Dr. Stein: Senator Roblin, your analysis of the politics of paralysis was echoed by one of the leading members of the Popular Front for the Liberation of Palestine, one of the more radical members of the PLO, in an extensive interview that he gave to a Lebanese newspaper immediately after the meeting in Algiers. He said, in effect, that the communiqué reflected the politics of the lowest common denominator, and that in fact, if one moved to implement any one of the multiple resolutions this could very well lead to an explosion among the competing perspectives that are currently important within the PLO.

[*Traduction*]

gel des colonies. En outre, vous m'avez surpris lorsque vous avez dit que des progrès pouvaient être réalisés par des méthodes moins publiques de négociations en attirant notre attention sur les réalisations de Kissingr et d'autres en ce qui concerne la situation au Sinaï.

Iriez-vous jusqu'à dire que nous devrions jouer un rôle dans ces négociations non officielles? Je sais que le chancelier Kreisky, d'Autriche, est intervenu il y a quelque temps et que, dans l'ensemble, il a fait plus de mal que de bien. Si nous examinons la politique canadienne, il nous faut nous demander à quelles fins nos bons services pourraient être utilisés ou si nous ne ferions pas mieux de reconnaître les limites de notre position. C'est là ma première question.

Ma deuxième est la suivante: si ces négociations non officielles aboutissent à quoi que ce soit, il faudra que quelqu'un le dise et il me semble que c'est ce qu'a fait le président Sadate. Par un trait de génie, il a réussi à faire redémarrer les choses lors de sa visite à Jérusalem. Je ne sais pas s'il a signé en même temps son arrêt de mort, mais sa visite a eu de notables conséquences dont certaines très satisfaisantes.

Je me demande tout simplement s'il sera possible de surmonter les obstacles, même si des progrès sont réalisés en douceur, car qui se fera le porte-parole de l'O.L.P.? Il me semble qu'Arafat a les mains liées par un consensus et qu'il lui faudra abandonner certaines revendications s'il veut arriver à quoi que ce soit. Il me semble que le véritable problème soit la Diaspora de l'O.L.P. S'il n'était que Palestiniens de la Jordanie et de la Gisjordanie, il pourrait sûrement y avoir entente en matière de négociations, mais il faut également considérer ceux pour qui, en toute apparence, l'espoir de retourner sur ces terres est très mince. Il y a donc des gens pour qui la chose présente moins d'intérêt que pour d'autres et qui peuvent donc se permettre, soit dit sans méchanceté, de gâter la sauce. De l'extérieur, ils peuvent adopter une position intransigeante que n'apprécieraient pas vraiment les gens qui vivent là-bas.

Les Palestiniens qui vivent dans cette région pourraient-ils se dire sans courir aucun risque «Pourquoi ne tenons-nous pas des élections en vue de choisir quelqu'un qui nous représenterait»? Est-ce une solution tout à fait irréaliste?

Mme Stein: Sénateur Roblin, votre analyse de la politique de l'immobilisme s'apparente à celle faite par l'un des chefs du front populaire pour la libération de la Palestine, un des membres les plus radicaux de l'O.L.P., dans une interview approfondie accordée à un journal libanais immédiatement après la réunion d'Alger. Il a dit en effet que le communiqué reflétait la politique du dénominateur le plus commun et que la mise en œuvre de l'une ou l'autre des nombreuses résolutions pourrait entraîner le bouleversement des perspectives concurrentielles auxquelles l'O.L.P. accorde actuellement de l'importance.

[*Text*]

There is a body of opinion that maintains that a split within the PLO will have to take place before meaningful negotiations can begin, that this is not the first time in history that a movement must split, if one of its wings is to enter into negotiations, that this is in fact characteristic of movements that begin as revolutionary movements, and then move to the next phase of negotiation, bargaining and compromise. They suggest that one result of the debacle in Lebanon this summer will in fact be open division within the PLO. People who advance this proposition, of course, draw optimistic conclusions from its consequence and suggest that division will be a forerunner to negotiation.

Your second point, which deals with the attitudes of West Bank political leaders is also substantiated by a considerable body of evidence. We know from several incidents that have occurred over the last few years, and not only recently, that there are differences between some of the mayors on the West Bank on the one hand, and the PLO leadership on the other, as represented by the PLO executive committee. These differences reflect the sense of urgency about which I spoke earlier. Those who live on the West Bank and in the Gaza Strip are confronted by the realities, and they feel particularly keenly that if negotiations do not begin in the near future, then opportunities will be lost and they will directly suffer the consequences.

The best known public spokesman for this position, is, of course, the Mayor of Bethlehem, Elias Friej, who recently circulated a petition among West Bank political leaders, which he sent to the meeting of the Palestine National Congress, in the hope of conveying precisely that message. West Bank leaders have alluded to their fear of participation, fear of the political consequences, fear of the physical risk that participation in negotiations without the official authorization of the PLO would entail; and these are real fears. There has been a recurrent record of political assassination over the last five or six years, both of PLO members outside the West Bank and Gaza who engaged in informal discussions and meetings with Israelis anxious for negotiation, and of Palestinian leaders on the West Bank who were initially predisposed to support the Camp David accords immediately after their negotiation. Therefore there are real risks in the open emergence of a Palestinian leadership that is distinct from that of the PLO.

Despite its risks, King Hussein has this option very much in mind. His view of the appropriate way to proceed is, in fact, a delegation made up in part of Jordanian political leaders and of Palestinian political leaders drawn from the West Bank particularly and the Gaza Strip. He looks to the mayors to participate in that delegation. There have been suggestions that the Mayor of Bethlehem, Elias Friej, the former Mayor of Gaza, Rashid al-Shawa, the former Mayor of Hebron and the former military Governor of Jerusalem under the Jordanian regime before 1967, Anwar al-Khatib, are people who might appropriately be included in a Jordanian delegation and give representation to the Palestinians in the first part of the transitional phase. Clearly, if King Hussein decides to join the

[*Traduction*]

Certains sont d'avis qu'une scission devra se faire au sein de l'O.L.P. avant que des négociations véritables ne puissent être entamées, que ce n'est pas la première fois au cours de l'histoire qu'un mouvement doive se scinder pour qu'une de ses ailes puisse entamer des négociations, que c'est en fait une caractéristique des mouvements qui étaient à l'origine révolutionnaires et qui entrent ensuite dans une phase de négociations et de compromis, et que l'un des résultats de la débâcle au Liban cet été sera en fait la division de l'O.L.P. Les tenants de cette opinion sont bien entendu optimistes et affirment que la division ne pourra mener qu'à la négociation.

Votre deuxième question, qui concerne l'attitude des chefs politiques de la Cisjordanie, est également fondée. A cause de plusieurs incidents qui se sont produits au cours des quelques dernières années, et pas seulement récemment, nous savons qu'il existe des différends entre, d'une part, les maires de la Cisjordanie et, d'autre part, les chefs de l'O.L.P., tels qu'ils sont représentés par le Comité exécutif de l'O.L.P. Ces différends reflètent l'état d'urgence dont j'ai parlé tout à l'heure. Ceux qui vivent en Cisjordanie et sur la Bande de Gaza sont confrontés à la réalité et savent pertinemment que si des négociations ne sont pas entamées très bientôt, en aura laissé passer l'occasion, et ils en subiront directement les conséquences.

Le porte-parole de ce groupe le mieux connu est bien entendu le maire de Bethléem, Elias Friej, qui a fait récemment circuler une pétition chez les chefs politiques de la Cisjordanie, qu'il a envoyée à la réunion du Conseil national palestinien dans l'espoir de lui transmettre ce message. Des chefs de la Cisjordanie ont également dit qu'ils avaient peur des répercussions politiques et des conséquences pour leur sécurité de la participation à des négociations sans l'autorisation officielle de l'O.L.P., et ces craintes sont réelles. On a eu à plusieurs reprises connaissance d'assassinats politiques au cours des cinq ou six dernières années, tant de membres de l'O.L.P. n'habitant ni la Cisjordanie ni Gaza, qui ont eu des discussions et des réunions informelles avec des Israéliens désireux de négocier, que de chefs palestiniens de la Cisjordanie qui étaient prêts à appuyer les accords de Camp David tout de suite après leur négociation. Des conséquences très réelles menacent donc ceux qui voudraient jouer, dans la destinée des Palestiniens, un rôle différent de celui de l'O.L.P.

Malgré les risques qu'elle comporte, le roi Hussein est très favorable à cette solution. Selon lui, la façon idéale de procéder serait en fait de mettre sur pied une délégation se composant de chefs politiques jordaniens et de chefs politiques palestiniens venant de la Cisjordanie, particulièrement, et de la Bande de Gaza. Il aimerait que les maires fassent partie de cette délégation, et on a laissé entendre que le maire de Bethléem, Elias Friej, l'ancien maire de Gaza, Rashid al-Shawa, l'ancien maire d'Hébron et l'ancien gouverneur militaire de Jérusalem sous le régime jordanien, avant 1967, Anwar al-Khatib, pourraient en faire partie et représenter les Palestiniens au cours de la première partie de la période de transition. Si le roi Hussein décide de participer aux négocia-

[*Text*]

negotiations, this kind of Palestinian political participation will be characteristic of the Jordanian delegation.

Senator Roblin: I just wonder if it is a practical possibility for him to do so, because if he has the whole of the rest of the Palestine movement against him, then it will be tough sledding.

Dr. Stein: As I said, his choices are very unpleasant and there is no option open to him which does not have negative political consequences and real political risks. It is for this reason that he has given so much weight to authorization by the PLO. He is going to have to choose between the lesser of the two evils.

Senator Roblin: Do you think that Arafat could interpret the decisions at Algiers in a sufficiently flexible manner to give Hussein some kind of an authority to proceed, or whether he is so tightly bound in by that that there is no way it can be stretched.

Dr. Stein: I alluded to that possibility when I said that the communiqué at Algiers does not specifically state that Palestinians cannot participate in a Jordanian delegation. Repeatedly over the last several years two kinds of statements have been forthcoming from the PLO. The resolutions coming out of a Congress, formal resolutions, published in Arabic, and the statements which are made to the Arab press and reported in Arabic, are much tougher in their political language, and are far more constraining and less flexible. At the same time as those statements are issued in Arabic, members of the PLO give interviews to the English-language press. After the meeting in Algiers, one of Arafat's political advisors gave an extensive interview to American reporters. Of course, there are divisions even within Al-Fatah. People who are chairmen of foreign relations committees oppose chairmen of military planning. This particular interview was given by the chairman of the foreign relations committee who said that regardless of what the communiqué at Algiers suggested, the PLO will still seek negotiations with Jordan to see if any possible consensus can be reached. This ambiguity makes it very difficult to give an unequivocal answer to your question. Precisely, because of the difference between what is said in Arabic and what is said in English or French the credibility of PLO statements is compromised among those who read both the Arabic and the English press.

Senator Roblin: I take it that we should be very cautious in extending ourselves in any good offices role.

Dr. Stein: I think so. I would distinguish very much between private good offices and public statements by Canadian policy-makers.

Senator Roblin: I am thinking of private good offices.

Dr. Stein: I believe that Mr. Shenstone, in his testimony, suggested that there were ongoing private contacts with Palestinian leaders and with the PLO, in which Canada repeatedly conveyed its insistence that recognition was the *sine qua non* of participation in a meaningful and fruitful negotiation process.

[*Traduction*]

tions, je pense que la délégation jordanienne se composera de tels chefs politiques palestiniens, mais c'est un choix très difficile.

Le sénateur Roblin: Je me demande si cette possibilité s'offre réellement à lui parce que si tout le reste des Palestiniens sont contre lui, il n'en mènera pas large.

Mme Stein: Comme je l'ai dit, les choix qui s'offrent à lui sont très déplaisants et comportent tous des risques et des conséquences politiques graves. C'est pour cette raison qu'il accorde un tel poids à l'autorisation de l'O.L.P. En résumé, il devra, de deux maux, choisir le moindre.

Le sénateur Roblin: Pensez-vous qu'Arafat pourrait interpréter les décisions prises à Alger d'une façon qui donne à Hussein un certain droit d'intervention ou croyez-vous qu'il est si lié par elles qu'il ne peut en aucune façon en étendre la portée?

Mme Stein: J'ai fait allusion à cette possibilité lorsque j'ai dit que le communiqué d'Alger ne précisait pas que les Palestiniens ne pouvaient être membres d'une délégation jordanienne. L'O.L.P. a souvent fait au cours des dernières années des déclarations contradictoires: des résolutions officielles adoptées par le Congrès et publiées en arabe, et des déclarations faites à la presse arabe et rapportées par elle, en arabe; celles-ci sont beaucoup plus contraignantes et moins souples. Au même moment, les membres de l'O.L.P. accordaient des interviews en anglais. Après la réunion d'Alger, un des conseillers politiques d'Arafat a fait une longue déclaration à des journalistes américains. Il y a même des différends au sein de l'Al-Fatah; des présidents de comités des affaires étrangères s'opposent à des responsables de la planification militaire. L'interview à laquelle je fais allusion a été accordée par le président du Comité des affaires étrangères qui a dit, en dépit du communiqué d'Alger, que l'O.L.P. chercherait à négocier avec la Jordanie pour voir s'il était possible d'en arriver à un consensus. Il m'est donc très difficile de donner une réponse sans équivoque à votre question. C'est précisément parce qu'il y a une différence entre ce qui est dit en arabe et ce qui est dit en anglais ou en français qu'il est difficile pour le lecteur, quelle que soit sa nationalité, d'ajouter foi aux déclarations de l'O.L.P.

Le sénateur Roblin: Je dois donc comprendre qu'il nous faut faire preuve d'une très grande prudence si nous offrons nos «bons offices».

Mme Stein: Je le pense. Je ferais une différence entre des «bons offices» privés et des déclarations publiques par des décisionnaires canadiens.

Le sénateur Roblin: Je faisais allusion à de «bons offices» privés.

Mme Stein: Je crois comprendre que M. Shanstone a dit dans son témoignage que dans ses contacts à titre privé avec les chefs palestiniens et l'O.L.P., le Canada ne cessait d'insister sur la reconnaissance en tant que condition *sine qua non* de participation à des négociations constructives. Il a également

[*Text*]

It has also conveyed to Israel its disagreement with the Begin government's definition of autonomy, the importance of the recognition of Palestinian rights—and it continues to do so. But I am not persuaded—as I believe that members of the Department of External Affairs are not necessarily persuaded—that the repeated contacts have had a significant impact on the parties. If we look at the record of European leaders, perhaps at Bruno Kreisky although his was largely a public role, I think it was the public nature of his role that made it far less effective than he otherwise might have been. Nevertheless it is difficult to trace any evolution in the bargaining position of the PLO which responded directly to this kind of effort. I feel, however, that the repeated statement by governments in Western Europe and Canada of their expectations of the parties does, over the long run, introduce a note of political realism into the thinking of the parties to the dispute. I would not say that it is fruitless for Canadians in their private capacity to reiterate to the parties their expectations about mutual recognition, mutual legitimacy, and to indicate the importance of these actions, and, in a sense, to design policy to reward concession. I would distinguish, in a sense, what I might call coercive policy—a policy which threatens and which says "If you do not do something . . . " That, in fact, has proved counterproductive repeatedly in the Middle East. On the other hand, positive inducements—the suggestion that this kind of policy would advance the process of negotiation—would meet with the expectations of those who are fair minded and can be very useful. I think that is a role that Canada can play in private, and should be encouraged to play.

Senator Hicks: I have one point, again referring to the "we won't recognize you and you won't recognize us" argument. You pointed out that some time ago the Americans had indicated to the PLO that if they were to recognize the right of Israel to exist, then the Americans would negotiate with them and perhaps even recognize them. The delegation of Canadian Palestinians who came to this committee a few days ago concerned themselves largely with urging that Canada should recognize the PLO. When we put this same proposition to them their argument was, "You did not make that demand in dealing with Israel, why should you make it of us?" How do you answer that?

Dr. Stein: I read their testimony. The clerk of your committee was kind enough to send me the testimony of all the witnesses who appeared before you in record time and I read it with interest. I do not think that that is a correct formulation of the problem. The Camp David Accords, which Israel signed, recognizes the legitimate rights of the Palestinians and, in effect, commits the parties to deal with the Palestinian problem in all its aspects. What Israel has refused to do is to recognize the PLO. It has not refused to recognize the legitimate rights of the Palestinians.

Senator Hicks: But there is overwhelming evidence that 90 per cent of the Palestinian people would have the PLO as their official spokesman.

[*Traduction*]

fait part à Israël de sa différence d'opinion avec le gouvernement Begin au sujet de la définition de l'autonomie et de l'importance de la reconnaissance des droits palestiniens—et il continue à le faire. Mais je suis persuadée—et je pense que les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ne le sont pas nécessairement non plus—que ces nombreux contacts aient eu un effet réel sur les parties. Si l'on pense aux leaders européens, par exemple à Bruno Kreisky, dont le rôle était avant tout public, je pense que c'est précisément à cause de la nature publique de son rôle qu'il a eu moins de succès qu'il aurait pu en avoir. Il est cependant difficile de déduire que l'évolution de la position de l'O.L.P. soit le résultat direct de ce genre d'effort. J'estime toutefois que parce que les gouvernements d'Europe de l'Ouest et celui du Canada ont à maintes reprises fait connaître leurs attentes, le raisonnement même des parties au conflit a fini à la longue par acquérir un certain réalisme politique. Je ne dirais pas qu'il est vain que les Canadiens rappellent à titre privé aux parties intéressées ce qu'ils espèrent aux plans de la reconnaissance mutuelle, de la légitimité mutuelle; qu'ils montrent l'importance de ces mesures, et qu'en un sens ils modèlent la politique de manière à récompenser toute concession. Je distinguerais toutefois cette attitude de ce que j'appellerais une politique coercitive, une politique de menace qui dirait «Si vous ne faites pas cela» . . . et qui a souvent produit au Proche-Orient des résultats contraires à ceux qu'on attendait. Par ailleurs, par des encouragements positifs, en laissant entendre que ce type de politique peut faire progresser les négociations, on répondrait aux attentes de ceux qui pensent plutôt en termes d'équité. Ce processus pourrait être très utile. Je pense que c'est un rôle que le Canada peut jouer à titre privé, et qu'il devrait être invité à le faire.

Le sénateur Hicks: J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de ce raisonnement de non-reconnaissance mutuelle. Vous avez souligné qu'il y a quelque temps, les États-Unis ont fait savoir à l'O.L.P. que si elle reconnaissait le droit d'Israël à l'existence, ils négocieraient avec eux et les reconnaîtraient peut-être. La délégation de Canadiens d'origine palestinienne qui a comparu devant le Comité il y a quelques jours tenait vraiment à inciter le Canada à reconnaître l'O.L.P. Quand nous leur avons fait la même proposition, ils nous ont répondu: «Vous ne l'avez pas exigé quand vous avez traité avec Israël, pourquoi l'exigez-vous de nous?» Que répondre à cela?

Mme Stein: J'ai lu ce témoignage. Le greffier de votre Comité a eu l'obligeance de me faire parvenir le témoignage de tous les témoins qui ont comparu devant le Comité, et je les ai lus avec intérêt. Je pense qu'il ne faut pas poser ainsi les données du problème. Les accords de Camp David qu'Israël a signés reconnaissent les droits légitimes des Palestiniens et, en réalité, obligent les parties à tenir compte de tous les aspects du problème palestinien. Ce qu'Israël a refusé de reconnaître, c'est l'O.L.P., et non les droits légitimes des Palestiniens.

Le sénateur Hicks: Pourtant il est largement démontré que 90 p. 100 du peuple palestinien accepteraient l'O.L.P. comme porte-parole officiel.

[*Text*]

Dr. Stein: There is certainly strong evidence to that effect from everything we know about the attitudes of those living on the West Bank and the Gaza strip. But the representation issue, I think, is distinct from the broader issue of the legitimate rights of the Palestinians which Israel is formally committed on paper to recognize. This is an evolution in Israel's policies from the period, for instance, of Prime Minister Meir. There has been progress. There has also been an evolution in the thinking of people like the Mayor of Bethlehem, Palestinian leaders such as Issam Sartawi, people who have openly urged a two-state solution which would recognize the legitimate rights of both. However, we have not yet seen any official statement by the PLO leadership which acknowledges the legitimacy or the national rights of Israel regardless of who its leaders are, at any given moment in time. In this sense I am afraid that the testimony of the Canadian Palestinian Committee was not correct.

Senator Lapointe: Before I came did you talk on the subject of Jerusalem?

Dr. Stein: No, I did not. I did not for the same reason that Henry Kissinger did not, which is that this is probably the most intractable issue in the Arab-Israeli conflict.

Senator Lapointe: We know that they will never give up any part of Jerusalem.

Dr. Stein: That is certainly the stated position of the Government of Israel. The position of the Begin government on this issue reflects a broad national consensus within Israel as a whole. It is not a position, unlike some of the other issues, which divides the public of Israel.

What has been done in the past with respect to the issue of Jerusalem? This subject came up in negotiations between Israel and Egypt at Camp David. In fact, on the last day of the meetings at Camp David it almost prevented an agreement between the parties. What the mediators have done under these kinds of circumstances is to postpone discussions on the issue. Again, they have reasoned that if the parties are forced to press this issue now no progress is possible and, in fact, deadlock is certain. If the parties to the conflict are asked to postpone the issue, to address the issue five years from now or possibly ten years from now, after a period of success in addressing the issues in conflict when attitudes have changed, confidence is built, different estimates of the other's intentions begin to develop, there may be an opportunity which we cannot envisage at this moment. I think the strategy is a very sensible one—do not put first on the agenda those issues that we are sure will lead to deadlock. Attempt to put those last. Begin the negotiations with the most technical, the most narrowly defined issues where we see some possibility of progress.

The Chairman: Before we adjourn, I have one or two questions of a broader nature than we have been discussing so far. What is your view of the possibility in the reasonably short

[*Traduction*]

Mme Stein: C'est certes très clair d'après tout ce que nous savons de l'attitude de ceux qui vivent sur la rive Ouest et la bande de Gaza. Toutefois la question de la représentation est, je pense, distincte de la question plus vaste des droits légitimes des Palestiniens qu'Israël s'est officiellement engagé par écrit à reconnaître. En ce sens, la politique d'Israël a progressé par rapport à l'époque du premier ministre Meir, par exemple. Il y a donc eu des progrès en ce sens. Nous avons constaté une évolution semblable chez des gens comme le maire de Bethléem, et d'autres leaders palestiniens comme Issam Sartawi, des gens qui ont ouvertement réclamé une solution en deux étapes qui reconnaîtrait les droits légitimes des deux parties intéressées. Cependant, nous n'avons encore reçu aucune déclaration officielle de la Direction de l'O.L.P. qui reconnaîtrait la légitimité ou les droits nationaux des Israéliens sans égard à l'identité de leurs chefs, et ce à aucun moment. En ce sens, je suis obligé de dire que le témoignage du Comité Canada-Palestine ne me semble conforme aux faits.

Le sénateur Lapointe: Avant mon arrivée, avez-vous abordé la question de Jérusalem?

Mme Stein: Non, pour la mème raison qu'Henry Kissinger ne l'a pas fait, soit que c'est sans doute la question la plus épineuse du conflit israélo-arabe.

Le sénateur Lapointe: On sait qu'on ne cèdera jamais la moindre parcelle de Jérusalem.

Mme Stein: C'est bien ce qu'affirme le gouvernement d'Israël. La position du gouvernement Begin sur cette question traduit un vaste consensus national dans tout l'État d'Israël. Contrairement à ce qui se passe dans le cas de certaines autres questions, l'opinion publique d'Israël ne se trouve pas partagée sur ce point.

Qu'a t-on fait par le passé au sujet de Jérusalem? La question a été abordée lors des négociations entre Israël et Egypte à Camp David. En réalité, le dernier jour des négociations de Camp David, cet aspect a failli faire échouer la conclusion de l'accord entre les parties. Ce que les médiateurs ont alors fait, c'est de retarder les échanges sur la question. Encore là, il se sont dit que si les parties étaient contraintes de régler cette question sur-le-champ, aucun progrès n'était possible, et l'impasse était assurée. Si les parties au conflit sont priées de reporter l'étude de la question à plus tard, d'y revenir cinq ou même dix ans plus tard, quand auront été accomplis certains progrès en vue du règlement du conflit qui seront attribuables à un changement d'attitude, à la restauration de la confiance, on pourra alors commencer à évaluer autrement les intentions des autres et ouvrir une voie à laquelle nous ne pouvons songer pour l'instant. Je pense qu'il est très sensé de ne pas inscrire à l'ordre du jour des questions dont nous sommes certains qu'elles aboutiront à une impasse. Il vaut mieux tenter de les remettre à plus tard. M. Begin a entrepris les négociations par les points les plus techniques, les plus strictement définis, ceux où il y possibilité d'accomplir certains progrès.

Le président: Avant que nous ajournions, j'aimerais poser une ou deux questions plus générales. A votre avis, quelles sont les chances pour que, dans un avenir assez rapproché, le

[*Text*]

future of the Government of Lebanon being able to exercise effective control of Lebanon and re-establish a coherent state there without Israeli occupation.

Dr. Stein: This is a very difficult question. As I am sure you are well aware, the political constellation in Lebanon now is extraordinarily troubled. It is a terrible over-simplification to see the politics of Lebanon as exclusively a conflict between Christians and Muslims. In fact, there are major divisions among the Christian community. The three most obvious ones are between the forces of Major Saad Haddad in the south who is a Christian and the forces of the Phalange in the centre of Lebanon. These two forces are at loggerheads and they are both at loggerheads with the Franjieh forces which are in the north. There is a very bitter personal history between the Gemayel family and the Franjieh family. The son Tony Franjieh was killed and the father suspects that it was done by the Phalange. For the last five or six years the forces of a former president of Lebanon, Franjieh, have been co-operating with Syria. This is Christian and Muslim co-operation against other Christians.

Among the Muslim community the divisions are bitter. There are divisions between the shia Muslims who live in the south and the Sunni Muslims who predominate in large parts of the country. It is not generally known but the forces of major Saad Haddad include a large Shia component. This does not conform to the stereotypical view of the conflict in Lebanon as a conflict between Christians and Muslims. The role of the Druse, who have been involved in bitter fighting with the Christian community is also important. These conflicts go back a long time. They were exacerbated, however, by the involvement of large numbers of Palestinians after 1970 who, in a sense, shifted the delicate balance of forces; then the introduction of Syrian forces in large numbers, and, finally, the presence of Israeli forces in large numbers. Recent history has been very bitter and paradoxical. Now in southern Lebanon Israel's army is operating as the major protector of the Palestinians who very much fear the withdrawal of foreign forces which would then leave them at the mercy of the Christian Phalange which still maintains its military power, whereas the Palestinian community and the Muslim community generally are disarmed. It is extremely difficult, therefore, to foresee a period of stability for Lebanon. There are voices from part of the Muslim community—and there is a fundamental lack of agreement on these issues—which views the presence of foreign forces as a stabilizing element within Lebanon. This, of course, is not the view of President Gemayel.

I think that we will see in the period after the withdrawal of foreign forces a great deal of instability, possibly an intensification of a conflict among the communities in Lebanon. This is very much the result of the past 10 years which has legitimated this kind of violence among the communities and broken an extremely fragile consensus which had characterized Lebanese politics.

The Chairman: So we should not look in that direction for much help in creating general stability through a creative framework in which the Arab-Israeli problem could be settled.

[*Traduction*]

gouvernement du Liban se trouve en mesure de reprendre véritablement le pays en main et de rétablir un État cohérent non occupé par Israël?

Mme Stein: C'est une question très difficile. Comme vous le savez sans doute, la situation politique du Liban est extrêmement troublée. C'est simplifier à outrance que de réduire la situation politique du Liban à un conflit entre chrétiens et musulmans. En réalité, il y a de profondes divisions au sein de la communauté chrétienne. Il y en a trois principales. D'abord, au sud, les forces du major Saad Haddad, un chrétien, et les forces de la Phalange, au centre du Liban. Ces deux forces sont en désaccord, et le sont toute deux avec les forces de Franjieh qui se trouvent au Nord. Cet affrontement est surtout lié à une histoire personnelle plutôt amère entre la famille Gemayel et la famille Franjieh. Le fils, Tony Franjieh, a été tué, et son père soupçonne les Phalanges d'être responsables de cette mort. Depuis les cinq ou six dernières années, les forces d'un ancien président du Liban, Franjieh coopèrent avec la Syrie. C'est une coopération entre chrétiens et musulmans contre d'autres chrétiens.

Parmi la communauté musulmane, l'hostilité est aigüe. Il règne des différends entre les musulmans Shia, qui vivent au Sud, et les musulmans Sunni, qui habitent de vastes régions du pays. On ne le sait généralement pas, mais les forces du major Saad Haddad comportent une vaste composante Shia. Voici donc à nouveau troublée cette vision binaire du conflit au Liban qui en fait une guerre entre chrétiens et musulmans. Le rôle des Druses, qui se sont âprement affronté à la communauté chrétienne, y est aussi pour beaucoup. Ces conflits remontent à très loin. Ils se sont amplifiés toutefois en raison de l'engagement, après 1970, d'un grand nombre de Palestiniens qui, en un sens, ont rompu le frêle équilibre des forces, puis de la présence de forces syriennes imposantes, et enfin des forces israéliennes. L'histoire récente est donc très sombre, et paradoxale. Au sud du Liban, l'armée d'Israël agit aujourd'hui comme le principal protecteur des Palestiniens, qui craignent fortement le retrait des forces étrangères qui les laisserait à la merci de la Phalange chrétienne qui conserve encore son pouvoir militaire, alors que les communautés palestinienne et musulmane se trouvent, de façon générale, désarmées. Il est donc extrêmement difficile de prévoir quand la stabilité reviendra au Liban. La communauté musulmane—en plus d'un désaccord fondamental sur ces questions—considère la présence des forces étrangères comme un facteur de stabilisation au Liban. Le président Gemayel ne le voit évidemment pas du même œil.

Je pense qu'après le retrait des forces étrangères, nous constaterons une très grande instabilité, voire une intensification du conflit au sein des diverses collectivités du Liban. Voilà vraisemblablement la conséquence des dix dernières années au cours desquelles s'est trouvé légitimé ce type de violence entre les communautés et rompu un consensus extrêmement fragile qui avait jusqu'alors caractérisé la scène politique du Liban.

Le président: Il ne faut donc pas s'attendre à une grande aide de ce côté pour en arriver, par un cadre positif, à une

[*Text*]

Dr. Stein: No.

The Chairman: Syria did not seem to assist the PLO at all in the last invasion of Lebanon by Israeli forces. In fact, it signed a ceasefire within a week. A layman such as myself would think of Syria, since it is left wing and of Communist influence, as being more inclined to support the PLO than other Arab states. Yet it seems to be less inclined to support the PLO than other Arab states? What is the reason for that?

Dr. Stein: The most immediate answer to your question is that Syrian forces experienced a major military defeat within the first week of the war.

The Chairman: Particularly in the air.

Dr. Stein: Yes, their air defence was decimated and they lost a large number of aircraft very, very quickly which left their forces very vulnerable. It was under that kind of pressure that a ceasefire was signed.

I think, however, there are more important lessons, other than the immediate military lessons that one can draw, and this lesson was drawn at least, in part, by the PLO leadership meeting in Algiers, when they expressed their great bitterness at the failure of Arab leaders to come to their support under very difficult conditions. Even more striking, I think, was the open reluctance of important Arab states in the area to accept members of the PLO armed forces when those negotiations were going on. It is precisely this recognition by the PLO leadership not of military weakness but of political weakness in the larger Arab context which will, I think, eventually moderate their negotiating position.

Syria itself is now undergoing a major period of political instability. There is a strong opposition within Syria to its present regime. It is a minority regime which in effect represents a constituency of no more than 10 to 15 per cent of the total population of Syria. There was, in effect, a major uprising in the city of Homa, in which, from what we can gather—and the evidence is not reliable—some 25,000 to 30,000 civilians were killed in a bloody battle.

A great deal of the opposition to the regime has left Syria, crossed the border, and is now centred in the Tripoli area in northern Lebanon. It is partly for this reason that Syril a is not overly anxious to withdraw its forces from that area; it uses those forces in effect as a security belt. There is no solid evidence to suggest that renewed stability in Syria is a likely outcome in the immediate future.

The Chairman: While I can comprehend the fear, particularly of those who are opposed to the hard line of Begin, the fear of living in a sea of Arabs many times their population, in the long run time is not on their side, because if the Arabs get their act together they might become as strong as or stronger than Israel. In fact, by all logic they should be able to because they have the money and the manpower. Nevertheless, they

[*Traduction*]

stabilité générale qui permettrait de régler le problème israélo-arabe.

Mme Stein: Non.

Le président: La Syrie n'a pas semblé aider le moindrement l'O.L.P. lors de la dernière invasion du Liban par les Forces israéliennes. Elle a même conclu une trêve en moins d'une semaine. Un profane comme moi pourrait penser que la Syrie, qui est de gauche et sous influence communiste, serait plus portée à appuyer l'O.L.P. que d'autres États arabes. Or, elle semble moins portée à aider l'O.L.P. que d'autres États arabes? Quelle en est la raison?

Mme Stein: La réponse qui me vient automatiquement c'est que les Forces syriennes ont connu une grande défaite militaire au cours de la première semaine de la guerre.

Le président: Dans les airs surtout.

Mme Stein: Oui, leur défense aérienne a été décimée, et la Syrie ayant perdu très, très rapidement un grand nombre d'avions, ses forces s'en sont trouvées très vulnérables. C'est dans ce contexte qu'une trêve a été conclue.

Je pense toutefois qu'on peut tirer des leçons plus importantes, plus importantes que la leçon militaire qui apparaît d'abord, et cette leçon a été tirée au moins en partie à l'occasion de la rencontre des leaders de l'O.L.P. à Alger qui se sont dit amèrement déçus du fait que les leaders arabes ne soient pas venus à leur secours en des circonstances extrêmement difficiles. Fait encore plus frappant, la répugnance manifeste d'importants États arabes de la région à accepter des membres des Forces armées de l'O.L.P. au moment de la poursuite de ces négociations. C'est précisément cette reconnaissance par les leaders de l'O.L.P., non pas d'une faiblesse militaire mais d'une faiblesse politique, qui, dans le contexte arabe global, permettra finalement de nuancer leurs positions de négociation.

La Syrie elle-même connaît actuellement une période de grande instabilité politique. Actuellement, la Syrie connaît une forte opposition au régime en place. C'est un régime minoritaire qui représente une circonscription qui ne compte pas plus de 10 à 15 p. 100 de la population totale du pays. Il y a eu en effet un grand soulèvement dans la ville de Homa où, d'après ce que nous avons pu savoir, et ces sources ne sont pas vraiment fiables, quelque 25 à 30,000 civils ont été tués au cours de cette bataille sanglante.

Un grand nombre des opposants au régime ont quitté la Syrie, franchi les frontières et se trouvent maintenant dans la région de Tripoli, au nord du Liban. C'est en partie pour cette raison, que la Syrie ne tient pas particulièrement de retirer ses forces de cette région; elle l'utilise en réalité comme une zone tampon. Aucun fait tangible ne permet de penser que la stabilité pourra être rétablie prochainement en Syrie.

Le président: Je comprends qu'on craigne, et plus particulièrement ceux qui s'opposent à la ligne dure de Begin, de vivre au milieu d'une mer d'Arabes. A la longue, le temps ne joue pas pour eux, parce que si les Arabes agissaient de concert ils pourraient devenir tout aussi puissants sinon plus puissants qu'Israël. En toute logique, ils devraient être en mesure de le faire parce qu'ils ont l'argent et les effectifs. Cependant ils

[*Text*]

are so terribly divided that the Israelis can continue to press a comparatively hard line for some time into the future, so far as these negotiations are concerned.

One might suspect that Premier Begin, in particular, is perfectly happy to take that time to effect more consolidation in Jerusalem and on the West Bank and so on, because he does not really visualize any real autonomy in the West Bank and Gaza.

From the PLO and Arab point of view, I have difficulty seeing what they perceive to be running to their advantage in terms of time. After all, wars do produce result, whether we like wars or not. If the Arabs had won any of the wars that have taken place, there would be no Israel.

The Israelis win the wars. They advance their territorial claim just that much further, whether it be the Golan Heights or whatever.

The Arabs have not advanced their cause over the last 20 to 30 years. They could have been in a much better position with the original U.N. resolution, if they had gone that way.

Is it simply an inability of the Arabs to stop squabbling among themselves that makes it so difficult for them to create some forward movement?

I realize that is a long question, but I am rather concerned that so much time will run that Israel will be so solidly consolidated by Mr. Begin that the only way they could become unconsolidated would be by a major war perhaps 50 years from now.

Dr. Stein: Permit me to answer that question on two levels. There have been suggestions that the unwillingness of Arab leaders to recognize the legitimacy of Israel and to come to terms with Israel's existence in the Middle East stems from a profound philosophical position roted in Islamic culture, tradition and religion, which in effect precludes the existence of the non-Muslim state within the core of the Arab people.

When Dr. Adams testified before you, he suggested this kind of argument. I, personally, am not persuaded by that line of argument. In effect, if I look back at the evolution of Arab political attitudes, especially in the last 15 years, I draw attention again to Egypt's position in 1971 and 1972. Effectively, it precluded acceptance and normalization.

The war of 1973 occurred. Egyptian political leaders, as opposed to military leaders—and there is a real difference when you read the literature—affirmed that Egypt had won the war. Nevertheless, we saw a dramatic evolution in the bargaining positions of Egypt after that war because of the profound recognition, in fact, by Egyptian leaders that they had not won, and that the war was extraordinarily costly and was in fact a threat to the whole fabric and social structure of their system.

We had a similar kind of revision of opinion within Israel. One can argue that from a military point of view Israel did win the war in the sense that it was able to reverse its initial battlefield losses and encircle Egyptian forces. But there was recognition in Israel, too, that the costs were extraordinary, that they were distorting society and that the human casualties

[*Traduction*]

sont si gravement divisés que les Israéliens peuvent continuer d'imposer une ligne dure pendant encore quelque temps, du moins en ce qui concerne ces négociations.

On pourrait penser que le premier ministre Begin, en particulier, est ravi de pouvoir utiliser ce temps pour se consacrer à la consolidation de Jérusalem et de la Cisjordanie, parce qu'il ne croit pas vraiment à une autonomie réelle de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Du point de vue de l'O.L.P. et du point de vue arabe, j'ai du mal à concevoir ce qui pourrait leur sembler pouvoir jouer pour eux avec le temps. Après tout, les guerres donnent des résultats, qu'on aime ou non la guerre. Si les Arabes avaient gagné une seule des guerres passées, Israël n'existerait pas.

Les Israéliens gagnent les guerres, et parviennent à faire progresser leurs revendications territoriales d'autant qu'il s'agisse des Hauteurs du Golan ou d'ailleurs.

Par contre, la cause des Arabes n'a pas progressé depuis vingt à trente ans. Ils auraient pu se trouver bien mieux lotis grâce à la résolution initiale de l'ONU, s'ils avaient voulu prendre cette voie.

Est-ce simplement cette incapacité des Arabes de cesser de se quereller entre eux qui les empêche d'aller ensemble de l'avant?

C'est une longue question, et je crains assez qu'il doive s'écouler tellement de temps qu'Israël sera si bien parvenu à consolider ses positions grâce à M. Begin que la seule solution qui restera pour l'ébranler sera le recours à une grande guerre. Peut-être dans cinquante ans.

Mme Stein: Je vous donne ici une réponse en deux volets. On a dit que le refus des leaders arabes de reconnaître la légitimité d'Israël, d'accepter son existence au Proche-Orient tient à une croyance philosophique très profonde ancrée dans la culture, la tradition et la religion islamiques qui refusent l'existence d'un État non musulman au milieu de peuples arabes.

Quand M. Adams a témoigné devant vous, il a tenu ce genre de raisonnement qui toutefois ne me convainc pas personnellement. Voyons l'évolution des attitudes arabes au cours des quinze dernières années surtout. Je rappelle à cet égard la position de l'Égypte en 1971 et en 1972, qui interdisait l'acceptation et la normalisation.

Puis la guerre a éclaté en 1973. Les leaders politiques égyptiens, par opposition aux leaders militaires—et la différence est de taille quand on lit les écrits—ont affirmé que l'Égypte avait gagné la guerre. Pourtant, nous avons pu constater l'évolution saisissante de la position de négociation de l'Égypte après la guerre, en raison du fait que les chefs égyptiens ont franchement reconnu ne pas avoir gagné, que la guerre avait été extrêmement coûteuse et avait menacé toute la structure sociale du régime.

Nous avons pu noté une évolution similaire en Israël. On peut affirmer d'un strict point de vue militaire qu'Israël a gagné la guerre, en ce sens qu'elle a pu récupérer les pertes qu'elle avait d'abord subies sur le champ de bataille et encercler les forces égyptiennes. Mais Israël avait reconnu aussi que les coûts avaient été extrêmes, que la société en avait été

[*Text*]

were reaching unacceptable levels. This led as well to a revision in political strategy which gave Henry Kissinger the opening he was looking for to begin negotiations on a very narrow technical basis. Those negotiations ultimately led to the Sadat initiative and to real progress.

With respect to the PLO, one statement that did become public was made by Shafik al-Hout of the political wing of the PLO in his statement to the meeting in Algiers. He said he was responding, in effect, to some of the speeches by PLO leaders proclaiming the victory that they had won in Beirut in the summer. His response was that if they continue to experience victories of that sort they would hold their next conference in Fiji. This suggests to me that there is an appreciation among some of the political leaders within the PLO that the costs are truly astronomical.

There is also a re-evaluation within important sectors of Israeli opinion—not necessarily within the Begin government but within some elements of the religious leadership, who are members of the government coalition. A very intense debate followed the war in which re-evaluation of military options as an appropriate approach to the conflict between Israel and the Palestinians has begun. There is rethinking, as well, within the Labour Party, and there is the growing strength of the "Peace Now!" movement.

In answer to your question, I would say that these processes of re-evaluation and change of attitude are enormously slow. They take far longer than reasonable people outside the conflict, who are not party to the dispute, think is proper and appropriate. What is required by outsiders, it seems to me, is patience with those who are passionately involved in the dispute; a clear, private, statement of what kind of behaviour is considered appropriate, the attempt to reward statements of moderation rather than threaten harmful consequences if appropriate behaviour is not forthcoming, and a longer view of history. It is unrealistic on our part—and I think we do a disservice to those who are party to the conflict—to communicate to them our expectation that a quick and obvious solution is forthcoming.

I think we would serve those who are party to the conflict far better if we recognized the intensity of the conflict, the passions involved in the conflict and suggested that an appropriate approach is a slow, incremental, gradual process in which the parties to the dispute take small steps in an effort to minimize the risks that they alone will suffer if this process does not succeed.

The Chairman: Thank you. Dr. Stein. The committee appreciates deeply your coming here today to give us the benefit of your knowledge. The answers you have given to the questions of the members of the committee certainly confirm your qualifications on the subject. Your most extraordinary knowledge has been of great help to the committee. Thank you for coming this afternoon.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

ébranlée et que les pertes en vies humaines atteignaient des proportions inacceptables. Cette situation a entraîné aussi un réexamen de la stratégie politique qui a permis à Henry Kissinger de trouver la brèche qu'il cherchait pour entreprendre des négociations sur une base très étroitement technique. Ces négociations ont finalement abouti à la mesure qu'a prise le président Sadate, et à un progrès réel.

En ce qui concerne l'O.L.P., une déclaration qui a été rendue publique a été faite par Shafik al-Hout, un membre de l'aile politique de l'O.L.P. qui a pris la parole lors de la réunion d'Alger. Il disait répondre à certaines affirmations de chefs de l'O.L.P. qui proclamaient leur victoire à Beyrouth pendant l'été. Il leur a rétorqué que s'ils continuaient à accumuler ce genre de victoires, leur prochaine conférence devrait avoir lieu à Fiji. J'en conclus que d'importantes personnalités politiques de l'O.L.P. se rendent compte que les coûts sont vraiment astronomiques.

Un réexamen est en cours dans d'importants secteurs de l'opinion israélienne, non pas nécessairement au sein du gouvernement Begin mais chez certains éléments de la haute hiérarchie religieuse, qui font partie du gouvernement de coalition. Un débat très intense entrepris après la guerre a donné lieu à un réexamen des options militaires à mesure que s'est fait jour une façon appropriée de faire face au conflit israélo-palestinien. Le parti travailliste est lui aussi en période de réflexion, et le mouvement «La Paix maintenant» s'amplifie.

Pour répondre à votre question, je dirais que ces étapes de réévaluation et de changement d'attitude sont extrêmement lentes, et demandent beaucoup plus de temps que les personnes qui sont étrangères au conflit ne l'estiment nécessaire. Il me semble que les éléments extérieurs doivent se montrer patients face à ceux qui sont passionnément impliqués dans ce différend. Il faut définir ce qu'est un comportement approprié, et tenter d'obtenir des affirmations modérées plutôt qu'agiter des spectres. Dans une perspective historique plus longue, ce qui manque peut-être de réalisme de notre part, nous ne rendons pas service à ceux qui sont parties au conflit si nous leur faisons sentir que nous estimons qu'une solution évidente et toute trouvée est en vue.

Je pense que nous serions beaucoup plus utiles aux parties au conflit si nous reconnaissions l'intensité de ce litige et, les passions qui s'y affrontent, et proposions une approche appropriée dans un processus lent et graduel où les parties pourraient accomplir un pas à pas mesuré, dans un effort visant à réduire les risques de se retrouver seules victimes d'un échec éventuel du processus.

Le président: Je vous remercie, madame Stein. Le Comité vous remercie sincèrement d'avoir comparu aujourd'hui pour nous faire partager vos connaissances. Les réponses que vous avez fournies aux questions des membres du Comité témoignent de votre grande connaissance de la question. Votre savoir tout à fait exceptionnel aura été d'un grand secours au Comité. Nous vous remercions d'être venue cet après-midi.

La séance est levée.

SENATE OF CANADA

Proceedings of the
Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Délibérations du comité
sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

WITNESS—TÉMOIN

Dr. Janice Stein, Department of Political Science, University of Toronto

Mme Janice Stein, Département de sciences politiques, Université de Toronto

Issue No. 41

Fascicule n° 41

Eighteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Dix-huitième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Dr. Janice Stein, Department of Political Science, University of Toronto.

Mme Janice Stein, Département des sciences politiques, Université de Toronto.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, March 17, 1983

Issue No. 41

Eighteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le jeudi 17 mars 1983

Fascicule nº 41

Dix-huitième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

28069—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 17, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:20 a.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen, presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Haidasz, Hicks, Lafond, Macquarrie, Riel, Roblin, Thompson, van Roggen and Yuzyk. (10)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

The SNC Group:

Mr. Jean-Paul Gourdeau, President and Chief Executive Officer;

Mr. Jean Pierre Lefebvre, Vice-President (Middle East).

Lavalin International Inc.:

Mr. Marcel Dufour, President;

Mr. Peter Kilburn, Vice-President, Project Financing.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced Messrs. Gourdeau and Dufour who each made a statement. The witnesses then answered questions put to them by members of the Committee.

At 1:23 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 17 MARS 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 20, sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Haidasz, Hicks, Lafond, Macquarrie, Riel, Roblin, Thompson, van Roggen et Yuzyk. (10)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

Le Groupe SNC:

M. Jean-Paul Gourdeau, président et administrateur-en-chef;

M. Jean Pierre Lefebvre, vice-président (Proche-Orient).

Lavalin International Inc.:

M. Marcel Dufour, président;

M. Peter Kilburn, vice-président, Financement des projets.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente MM. Gourdeau et Dufour qui font chacun une déclaration. Les témoins répondent ensuite aux questions qui leur sont posées par les membres du Comité.

A 13 h 23, le Comité suspend ses travaux jusqu'à convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, March 17, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, met this day at 11.15 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, in pursuing this morning our study of Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa we are fortunate to have appearing before us the senior executive officers of two of Canada's largest engineering companies which have been doing a great deal of business in the area covered by our study. From the SNC Group, or SNC International, are Mr. Jean Paul Gourdeau, President and Chief Executive Officer, and Mr. Jean-Pierre Lefebvre, Vice-President, Middle East, SNC International. From Lavalin International Inc. we have Mr. Marcel Dufour, President, and Mr. Peter Kilburn, Vice President, Project Financing.

As I have mentioned, both of these companies have substantial involvement in the Middle East and North Africa. By way of example, the SNC Group has a $1 billion electrification project in Saudi Arabia which will bring electricity to thousands of farms at the time of its completion in 1984. The Middle East and North Africa represents about 30 per cent of SNC's market and has resulted in fees to the SNC Group of over $160 million.

Lavalin International has just completed, for example, at a cost of $100 million, an impressive memorial to Algerian martyrs of the revolutionary war. That stands out in Algiers somewhat like, as someone mentioned, the Eiffel Tower in Paris. I am sure members of the committee will be interested in hearing further details of that in view of the criticism expressed in Canada that it involved an unnecessary expenditure of Canadian funds. I don't think that is the precise story, but we will hear more details of that later.

If I may just say a word or two about our witnesses, Mr. Gourdeau is an engineer with a specialization in environmental control involving water management, supply, use and treatment. He was educated at the universities of Laval and Harvard and at the Taft Sanitary Engineering Centre in Cincinnati. He has had extensive experience in working on a variety of engineering projects throughout the world. He has written in both French and English on various aspects of water pollution. In 1971 he received an award from the Washington, D.C., Federation of Water Pollution Control for "extraordinary personal service" to the Canadian Institute of Pollution Control. Mr. Gourdeau has played a major role in organizing and co-ordinating both the company's internal operations and its projects in Canada and abroad.

Mr. Dufour, President of Lavalin International, is also an engineer with degrees in civil engineering from the University

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 17 mars 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons ce matin notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord et nous avons la chance d'avoir avec nous les directeurs de deux des plus importantes sociétés d'ingénierie du Canada, des sociétés qui ont réalisé un grand nombre d'opérations commerciales dans les régions sur lesquelles porte notre étude. Du groupe SNC ou SNC International, M. Jean-Paul Gourdeau, président et administrateur en chef, et M. Jean-Pierre Lefebvre, vice-président (Proche-Orient). Représentant la société Lavalin International Inc., M. Marcel Dufour, président, et M. Peter Kilburn, vice-président financement des projets.

Comme je l'ai mentionné, ces deux sociétés ont des engagements importants au Proche-Orient et en Afrique du Nord. A titre d'exemple, le groupe SNC réalise un projet hydro-électrique de 1 milliard de dollars en Arabie Saoudite qui, lorsqu'il sera terminé en 1984, fournira de l'électricité à des milliers de fermes. Le Proche-Orient et l'Afrique du Nord représentent environ 30 p. 100 du marché du groupe SNC et qui y a réalisé des profits de plus de 160 millions de dollars.

Lavalin International vient par exemple de terminer, au coût de 100 millions de dollars, un imposant monument commémoratif dédié aux martyrs algériens de la guerre révolutionnaire. Comme quelqu'un l'a dit, ce monument est un peu à Alger ce que la tour Eiffel est à Paris. Je suis certain que les membres du Comité seront heureux d'avoir d'autres précisions à ce sujet par suite de critiques exprimées au Canada et selon lesquelles il a entraîné des dépenses inutiles de fonds canadiens. Je ne pense pas que cela soit très exact, mais nous aurons ultérieurement plus de détails.

Si je peux me permettre d'ajouter quelques mots au sujet de nos témoins, je préciserai que M. Gourdeau est ingénieur spécialisé dans le contrôle de l'environnement, ce qui comprend la gestion, l'utilisation et le traitement de l'eau ainsi que l'approvisionnement en eau. Il a fait ses études aux universités Laval et Harvard, ainsi qu'au Taft Sanitary Engineering Centre de Cincinnati. Il a acquis une expérience très étendue en travaillant dans le monde entier à divers projets d'ingénierie. Il a écrit en français et en anglais sur divers aspects de la pollution de l'eau. En 1971, il s'est vu décerner un prix de la Federation of Water Pollution Control de Washington, D.C., pour «services personnels extraordinaires» rendus au Canadian Institute of Pollution Control. M. Gourdeau a joué un rôle de premier plan dans l'organisation et la coordination des opérations internes de sa société, ainsi que dans ses projets au Canada et à l'étranger.

M. Dufour, président de Lavalin International, est également ingénieur, titulaire d'un diplôme de l'Université de

[*Text*]

of Montreal and in soil mechanics from Harvard. He had early engineering experience with the Shawinigan Engineering Company and with the City of Montreal. He was President from 1954 to 1979 of a Lavalin subsidiary, the National Boring and Sounding Company of Montreal, which specialized in soils studies and evaluations for major construction projects. Since 1979 he has been president of Lavalin International Inc., the international arm of the parent company.

Mr. Kilburn, as I mentioned, is the Vice-President of project financing of Lavalin International. He was educated at McGill and Laval universities. He has also had extensive experience in this field. Mr. Lefebvre, as I have also mentioned, is the Vice-President for the Middle East of SNC International and has also had wide experience in this field.

Senator Riel has kindly consented to lead off the questioning after the initial presentations of our witnesses.

Would you please proceed, Mr. Gourdeau.

Mr. Jean Paul Gourdeau, President and Chief Executive Officer, SNC Group: Thank you, Mr. Chairman. I should like to thank the committee for the opportunity you have given us to address you on a subject of great importance to our company, which has been exporting goods and services to North Africa and the Middle East for some 20 years. Founded in 1911, the SCN Group today is one of the largest Canadian-owned companies providing engineering contracting services both to governments and industry.

Among the sectors SNC serves are chemicals, petroleum, mining, metallurgy, power, transport, heavy civil works, telecommunications, light and heavy industry and environment. Through associates or joint ventures we also serve the offshore oil and gas industries, and the forest product and nuclear power industries. We have operating offices across Canada, in the United States and in the European Economic Community.

Since SNC entered the international market it has grown from a staff of about 130 people in 1960 to a peak of 5,400 at the beginning of 1982. We have contributed to projects in some 90 countries. Our volume of business in 1982 was in the $216 million range, and about half of those revenues came from outside Canada. Where possible it is our policy to procure Canadian goods and equipment for our overseas projects. In the 1970s alone SNC projects generated close to half a billion dollars in Canadian exports.

To obtain work in these far-flung and varied markets we have built up a worldwide marketing organization that is constantly seeking new projects, meeting potential clients, conducting initial studies and very often identifying sources of financing and helping the client build a flexible financing package.

[*Traduction*]

Montréal en génie civil et d'un diplôme de Harvard en mécanique des sols. Il a fait ses premières armes en ingénierie à la Shawinigan Engineering Company et avec la ville de Montréal. De 1954 à 1979, il a été président d'une filiale de la société Lavalin, la National Boring and Sounding Company de Montréal qui est spécialisée dans l'étude des sols et l'évaluation des projets de construction importants. Depuis 1979, il est président de Lavalin International Inc. qui est la filiale internationale de la société mère.

Comme je l'ai mentionné, M. Kilburn est vice-président (financement des projets) de Lavalin International. Il a fait ses études aux universités McGill et Laval. Il possède également une expérience très étendue dans ce domaine. En outre, comme je l'ai également dit, M. Lefebvre est vice-président (Proche-Orient) de SNC International et possède aussi une expérience étendue dans ce domaine.

Le sénateur Riel a aimablement consenti à amorcer la période des questions après les déclarations préliminaires de nos témoins.

M. Gourdeau, vous avez la parole.

M. Jean Paul Gourdeau, président et administrateur en chef du Groupe SNC: Merci, monsieur le Président. Je désire remercier le Comité de l'occasion qu'il nous a fournie de lui parler d'un sujet qui revêt une grande importance pour notre société étant donné qu'elle exporte des biens et des services en Afrique du Nord et au Proche-Orient depuis une vingtaine d'années. Fondé en 1911, le groupe S.N.C. constitue aujourd'hui l'une des plus importantes sociétés d'appartenance canadienne fournissant sous-contrat des services d'ingénierie tant aux gouvernements qu'à l'industrie.

Parmi les secteurs desservis par le S.N.C., on peut faire mention des industries des produits chimiques, du pétrole, des produits miniers, de la métallurgie, de l'énergie, des transports, des travaux publics lourds, des télécommunications, de l'industrie lourde et légère et de l'environnement. Par l'intermédiaire d'entreprises associées ou dans le cadre d'entreprises en co-participation, nous desservons également les industries pétrolières et gazières qui font de l'exploitation en mer ainsi que les industries forestières et d'énergie nucléaire. Nous avons des bureaux dans tout le Canada, aux États-Unis et au sein de la Communauté économique européenne.

Depuis que le S.N.C. est entré sur le marché international, son personnel est passé d'environ 130 employés en 1960 à un niveau record de 5,400 au début de 1982. Il a participé à des projets dans quelque 90 pays. Son chiffre d'affaires atteignait en 1982 les 216 millions de dollars et la moitié de ces revenus provenait de l'extérieur du Canada. Lorsque c'est possible, nous avons pour principe d'employer des biens et du matériel canadiens pour nos projets à l'étranger. Au cours des années 1970 seulement, les projets du S.N.C. ont entraîné près d'un demi-milliard de dollars d'exportations canadiennes.

Pour obtenir du travail sur ces marchés considérables et variés, nous avons constitué un organisme de commercialisation à l'échelle mondiale qui recherche constamment de nouveaux projets, rencontre les clients éventuels, effectue les premières études et trouve très souvent des sources de financement, tout en aidant les clients à négocier un mode de financement souple.

[*Text*]

Since the early sixties, North Africa and the Middle East have been important markets for us. We have been in the Middle East since 1963, when we worked on an airport and harbour in Abu Dhabi as part of the Cansult consortium. We first worked in Saudi Arabia in 1966, when I acted as advisor for the construction of a sewage treatment plant for both Riyadh and Medina. Since then, we have worked from time to time in the United Arab Emirates, and in 1977 we began field reconnaissance for the current power generation and electrification project of the Qaseem region. In the meantime we have had other contracts from Saudi Arabia, ranging from material handling design to mineral exploration.

In North Africa we started working in Algeria in 1968, when studies for the Meftah cement plant began, and we also carried out a study of the country's building material industry. This was followed by a number of economic planning and development studies. Soon after the cement plant was completed at Meftah, we undertook a product-in-hand iron foundry, as part of Sonacome's vehicle complex at Rouiba, which we turned over to our client at the end of last year. We have also explored for minerals in the Hoggar region.

Thus, as you can see, we have been working steadily in Algeria for the past 15 years and we still have good prospects there for the future.

In 1972 SNC undertook its first job in Tunisia, overseeing a CIDA sponsored study of a development program for the Kairouan region. That led to the design and construction of the Habib Bourguiba Dam which was inaugurated last summer. We are about to start designing another dam, which has just been confirmed to our company, the El Haouareb.

Our first job in Morocco was an agricultural and industrial development study which was begun in 1976. We are now pursuing other projects there. We have also worked in Egypt and in Oman.

Today North Africa and the Middle East represent over 25 per cent of our market. Our projects there to date have reached a total capital value of more than $1.4 billion, with fees to the SNC group of more than $160 million, creating directly in our organization close to 300 jobs. That does not take into account the hundreds of millions of dollars worth of Canadian goods and equipment purchased for those projects or the employment those export orders have generated in other sectors of the Canadian economy.

Besides our present and potential work in the Middle East and North Africa, companies of our group now have, and are now pursuing, contracts in other countries, notably in Africa, that either have sizeable Muslim populations or whose development is financed by Arab funds.

[*Traduction*]

Depuis le début des années soixante, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient ont été pour nous des marchés importants. Nous sommes au Proche-Orient depuis 1963, époque à laquelle nous avons travaillé à la construction d'un aéroport et du port de Abu Dhabi, dans le cadre du consortium Cansult. Nous avons travaillé en Arabie Saoudite pour la première fois en 1966, lorsque j'ai fait office de conseiller technique pour la construction d'une usine de traitement des eaux usées desservant Riyadh et Medina. Depuis cette époque, nous avons travaillé de temps à autre dans les Emirats arabes unis et, en 1977, nous avons commencé la prospection sur le terrain pour l'actuel projet de production d'énergie et d'installation du réseau électrique dans la région de Qaseem. Dans l'intervalle, nous avons obtenu d'autres contrats de l'Arabie Saoudite, qui variaient de la conception de dispositifs de manutention de matériaux à la prospection minière.

En Afrique du Nord, nous avons commencé à travailler en Algérie en 1968, époque à laquelle ont débuté des études relatives à l'usine de ciment de Meftah, Nous avons également effectué une étude sur l'industrie des matériaux de construction dans ce pays. Elle a été suivie d'autres études de planification et de développement économique. Peu après avoir terminé l'usine de ciment de Meftah, nous avons entrepris la construction d'une fonderie pour l'usine de construction de véhicules de la société Sonacrome située à Rouiba, que nous avons remise à notre client à la fin de l'année dernière. Nous avons également fait de la prospection minière dans la région de Hoggar.

Comme vous le voyez, nous avons travaillé en Algérie de façon constante au cours des quinze dernières années et nos perspectives y demeurent très bonnes.

En 1972, le S.N.C. a entrepris son premier travail en Tunisie; il y a supervisé une étude parrainée par l'ACDI et portant sur un programme de mise en valeur de la région de Kairouan. Cela a débouché sur la conception et la construction du barrage Habib Bourguiba qui a été inauguré l'été dernier. Nous allons bientôt commencer la conception d'un autre barrage, le El Haouareb, dont la construction vient d'être confirmée à notre société.

Notre première activité au Maroc, qui date de 1976, a été une étude de développement agricole et industriel. Nous y avons aussi d'autres travaux en chantier. Nous avons également travaillé en Égypte et dans le sultanat d'Oman.

Aujourd'hui, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient représentent plus de 25 p. 100 de notre marché. Les travaux que nous y avons effectués jusqu'à ce jour ont une valeur en capital supérieure à 1.4 milliard de dollars, nous ont rapporté plus de 160 millions de dollars et ont permis de créer près de 300 emplois dans le groupe SNC, sans compter les centaines de millions de dollars dépensés pour l'achat des biens et de l'équipement canadiens nécessaires à l'exécution de ces projets ni les emplois qu'ils ont permis de créer dans les autres secteurs de l'économie canadienne.

En plus de leurs projets actuels et possibles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les sociétés de notre groupe ont conclu, ou tentent de conclure, des contrats dans d'autres pays, surtout des pays d'Afrique, où la population musulmane est

[*Text*]

The Middle East and other Arab countries represent Canada's third largest market and, in the state of the world economy today, the one with the greatest potential for rapid growth.

The Chairman: Excuse me for interrupting you, Mr. Gourdeau, but when you say that they represent Canada's third largest market, do you mean the third largest market in your industry?

Mr. Gourdeau: Yes.

The Chairman: I just wanted it clear on the record that you meant that it was the third largest market for Canada's engineering industry.

Mr. Gourdeau: In our industry, yes.

The Chairman: Thank you.

Mr. Gourdeau: One of the major opportunities for increasing our exports to this region lies in the very product which our engineering and construction firms are selling—namely, major capital projects.

I should point out that we are dealing with two different regions, each calling for a different approach. Most of the countries of the Middle East have money. They are rich and do not need Canadian financing. Even when Canadian engineers are managing projects in that region, we are not in a position to influence them directly to buy Canadian goods and equipment. Firms like SNC, who procure equipment for such projects, must call international bids. We will also call for bids in Canada and we encourage Canadian suppliers to respond. In this area we have excellent collaboration from the Department of Industry, Trade and Commerce, who inform Canadian suppliers of forthcoming bids. However, unless Canadian suppliers meet or beat the international competition on price, quality and delivery, we are bound by our contract and cannot assure export business to Canadian firms.

The approach to the Middle East market most likely to succeed, therefore, is for Canada to make the effort in its government-to-government relationships to develop confidence in Canadian ability and integrity. Once that has been accepted, the Canadian government can support private enterprise in pursuing particular contracts, always remembering that Canadian suppliers of goods or services must be comptetive on every count with other international bidders. I believe it would be helpful if government were to undertake a program to educate potential suppliers in the realities of that particular market.

Some of the countries in North Africa, however, are less fortunate and need financial aid to help them develop their economies or to overcome some of the drawbacks of their often harsh geography. Within North Africa there is yet another division or approach, because some countries, like Algeria, will rely almost entirely on the EDC type of loan while others will

[*Traduction*]

importante ou dont le développement est financé au moyen de capitaux arabes.

Les pays du Proche-Orient et les autres pays arabes sont le troisième marché du Canada, par ordre d'importance, et, dans la conjoncture économique mondiale actuelle, celui qui présente les meilleures perspectives de croissance rapide.

Le président: Permettez-moi de vous interrompre, monsieur Gourdeau; quand vous dites qu'ils représentent le troisième marché du Canada, vous parlez bien de votre propre secteur?

M. Gourdeau: Oui.

Le président: Je tenais simplement à faire remarquer qu'il s'agissait du troisième plus grand marché pour les sociétés canadiennes d'ingénieurs.

M. Gourdeau: Oui, pour notre secteur.

Le président: Merci.

M. Gourdeau: Il nous est possible d'accroître nos exportations dans cette région du globe notamment en raison du produit même que nos sociétés d'ingénierie et de construction vendent, à savoir de gros projets d'immobilisations.

Je dois préciser que nous faisons des affaires dans deux régions différentes et qu'il faut utiliser pour chacune des méthodes d'approche différentes. La plupart des pays du Proche-Orient sont riches et n'ont pas besoin de l'aide financière du Canada. Même lorsque des ingénieurs canadiens dirigent des projets dans ces pays, nous ne sommes pas en mesure de les inciter à acheter des biens et du matériel canadiens. Des sociétés comme le groupe SNC, qui fournissent l'équipement pour les travaux qu'ils effectuent, doivent faire des appels d'offres internationaux. Nous en lançons également au Canada et nous encourageons les fournisseurs canadiens à soumissionner. A ce sujet, le ministère de l'Industrie et Commerce collabore étroitement avec nous en informant les fournisseurs canadiens des soumissions à venir. Toutefois, si les fournisseurs canadiens ne peuvent égaler ou surpasser la concurrence internationale quant aux prix, à la qualité et à la livraison, nous ne pourrons, en raison des contrats qui nous lient, garantir des contrats d'exportation aux sociétés canadiennes.

Par conséquent, le gouvernement canadien a toutes les chances de réussir sur le marché du Proche-Orient s'il fait connaître aux gouvernements de cette région du globe la compétence et l'intégrité des sociétés canadiennes et s'il gagne leur confiance. Une fois cette idée acceptée, le gouvernement canadien pourra aider l'entreprise privée à obtenir des contrats, sans jamais oublier que les fournisseurs canadiens de biens et de services doivent concurrencer sur tous les plans les soumissionnaires des autres pays. Je crois qu'il serait utile que le gouvernement mette en place un programme visant à informer les fournisseurs éventuels des conditions de ce marché.

D'autres pays de l'Afrique du Nord sont cependant moins avantagés et ont besoin d'une aide financière pour développer leurs économies respectives et tirer partie d'une géographie hostile. Pour l'Afrique du Nord, deux méthodes d'approche sont nécessaires, une pour certains pays qui comme l'Algérie, dépendent presque entièrement des prêts offerts par la Société

[*Text*]

use a blend of EDC and CIDA funds to advantage. Others still less favoured need CIDA financing, and that is all they can deal with at present.

We now come to the question of what the Canadian government and funding agencies such as CIDA and EDC could do that would make our marketing more effective in these countries.

I would like, first, to stress the cooperation we have always had from the Trade Commissioner Service. Furthermore, both EDC and CIDA are to be commended for their efforts to open opportunities for Canadian engineers, contractors and suppliers. There are, however, certain measures the government might take to alleviate some of the problems we have encountered in the past. Some have already been suggested in the Hatch Report, which was sponsored by the Department of Industry, Trade and Commerce and presented in 1979.

Many Canadian firms have found that EDC's terms are often not competitive. One of the Hatch recommendations was that EDC should have access to funds that would make the true cost of its financing offers internationally competitive. That report also urged that, when Canadian export business is at risk, EDC should be allowed to match competitive financing by offering concessional rates.

CIDA has been of great assistance to organizations like ours. It identifies projects and provides attractive financing terms to developing countries. On such projects only Canadian firms are allowed to bid. It also provides an additional source of work as well as an entry into a country. Furthermore, its new CPPF has helped organizations like ours pay for pre-feasibility studies on overseas projects, allowing us, therefore, to put our foot in the door, as it were, and be recognized at the implementation stage so that we will be in a better position when tenders are called.

EDC's mission in life should not be to make profits. However hard the corporation may have to strive to do so, it must lower its rates if it wants to boost exports to countries in need of financial aid.

Certainly, EDC should be in a position to provide more flexible financing. One means would be to offer a blend of EDC and CIDA funds in countries that would benefit from crédit mixte, or such blended rates, and where, I might add, Canada's competitors are in a position to offer this kind of financing.

Such a step would do much to overcome a difficulty which companies like ours have sometimes faced with CIDA. Owing to political constraints, CIDA is obliged to call bids for any project in which its money is involved. That is fair enough, no doubt, when CIDA has identified and developed a project on its own, but when entrepreneurs like our firm have gone out on their own, found a project, conducted the studies and then applied to CIDA for financing, the practice of calling for bids

[*Traduction*]

pour l'expansion des exportations (S.E.E.) et l'autre pour ceux qui reçoivent des subventions et de la S.E.E. et de l'ACDI. D'autres pays encore moins favorisés ne peuvent pour l'instant recevoir que l'aide financière de l'ACDI.

Parlons maintenant de ce que le gouvernement canadien et les agences de financement comme l'ACDI et la S.E.E. peuvent faire pour améliorer la commercialisation de nos produits et services dans ces pays.

J'aimerais d'abord souligner la collaboration soutenue du Bureau du délégué commercial. J'aimerais aussi féliciter la S.E.E. et l'ACDI des efforts qu'ils déploient pour offrir des débouchés aux ingéniers, aux entrepreneurs et aux fournisseurs canadiens. Toutefois, le gouvernement pourrait prendre d'autres mesures pour résoudre quelques-unes des problèmes que nous avons éprouvés dans le passé, Certaines de ces mesures ont été proposées dans le rapport Hatch, qui a été commandé par le ministère de l'Industrie et du Commerce et déposé en 1979.

Bien des sociétés canadiennes estiment que les conditions de la S.E.E. ne sont pas souvent concurrentielles. Une des recommandations du rapport Hatch indiquait que la S.E.E. devrait disposer de fonds lui permettant d'offrir des subventions à un coût réel compétitif sur la marché international. De plus, le rapport recommandait vivement qiue la S.E.E. soit en mesure, quand les exportations canadiennes sont en danger, d'offrir des subventions à des taux privilégiés pour mieux affronter la concurrence.

L'ACDI a beaucoup aidé des sociétés comme la nôtre. Elle procure les projets et offre des conditions de financement intéressantes aux pays en voie de développement. Pour ce genre de projets, seules les sociétés canadiennes ont droit de faire des soumissions. Elle garantit aussi d'autres sources de travail et permet d'entrer dans un pays donné. De plus, grâce à son nouveau mécanisme canadien de préparation de projets, elle a aidé des sociétés comme le nôtre à financer des études de faisabilité préalable pour des projets à l'étranger leur permettant d'établir un premier contact, d'être reconnues au stade de l'implantation et d'être avantagées au moment de l'appel d'offres.

La S.E.E. ne devrait pas avoir pour but de réaliser des profits. Si nombreux que soient ses efforts en ce sens, elle doit réduire ses tarifs pour favoriser l'essor des exportations vers les pays qui ont besoin d'une aide financière.

Il est certain que la S.E.E. devrait être en mesure d'offrir un mode de financement plus souple. La S.E.E. et l'ACDI pourraient notamment financer des pays qui pourraient obtenir un crédit mixte qui, j'ajouterais, est déja offert par les concurrents du Canada.

Cette mesure aiderait beaucoup à résoudre les difficultés que des sociétés comme la nôtre éprouvent parfois dans leurs rapports avec l'ACDI. En raison de contraintes politiques, l'ACDI est obligée de faire des appels d'offres pour tous les projets qu'elle finance. Il est sans aucun doute légitime que l'ACDI agisse ainsi quand elle a elle-même trouvé et mis sur pied un projet, mais quand des entrepreneurs comme notre société trouvent eux-mêmes un projet et font des études avant

[*Text*]

and opening up the particular projects to all Canadian firms tends to work against those entrepreneurs. In such cases we believe CIDA fails to back the winner, which is a concept sponsored by the Science Council of Canada.

If, on the other hand, CIDA in such instances were to agree to allocate funds to EDC to be blended with its own and to be administered under EDC rules, both Canadian agencies would be able to support those agressive companies who invest much money, time and effort in seeking overseas projects, and it would therefore improve the performance of such Canadian exporters. At the same time EDC would be in a position to offer the flexible financing it needs to compete in the countries of North Africa.

In the Middle East and North Africa nowadays there is a growing tendency to sign country-to-country agreements. In such cases we feel strongly that the government of Canada should limit its direct action to the general agreement and turn the actual project work over to the private sector, which has had years of experience in these countries and possesses the technical know-how and management skills and also the commitment called for in executing large capital projects.

We believe, too, that it is of the utmost importance that Canada maintain trade commissions and embassies in all those countries of North Africa and the Middle East, since this market is of vital importance to us. We also need more ministers, like Ed Lumley before and, I believe, Mr. Regan at the moment, to travel the world over, selling not a particular ministry or the services a particular ministry can offer, but the Canadian private sector—Canadian business, Canadian products and services together with Canadian know-how.

As for its foreign policy in the Middle East, it is our conviction that the Canadian position should be strictly non-partisan and fair and that we should maintain a calm and determined neutrality in the internal disputes of the region. We also believe that we must remain aloof from conflicting religious beliefs and always keep a balanced viewpoint, while, of course, always respecting the laws and customs of the countries with whom we do business.

In obtaining overseas work we early found that Canada's image as an impartial, friendly, western nation with no empire-building or neocolonical history was one of our strongest selling points. We offered North-American technology, yet our client countries could feel reasonably sure that Canada has no political axe to grind. It is of prime importance to Canadian exporters that this image of Canada be maintained.

Finally, Mr. Chairman, we feel that the government should alleviate the tax burden on expatriate Canadians who go to work in the region. It is always difficult to find qualified people, and their families, who are willing to uproot themselves and move to other countries where the culture and climate are

[*Traduction*]

de faire une demande de financement à l'ACDI, il est peu encourageant que toutes les sociétés canadiennes soient invitées à soumissionner. Dans de tels cas, nous estimons que l'ACDI manque à ses engagements en laissant tomber le gagnant, argument que fait valoir le Conseil des sciences du Canada.

Si, en revanche, l'ACDI consentait dans ces cas à affecter à la S.E.E. des fonds qui seraient combinés à ses propres fonds et seraient administrés en vertu des règles de la S.E.E., les deux agences canadiennes seraient en mesure d'appuyer les compagnies dynamiques qui investissent des fonds, du temps et des efforts dans la recherche de contrats à l'étranger et contribueraient à l'amélioration du rendement des exportateurs canadiens. En même temps, la S.E.E. pourrait offrir le mode de financement plus souple nécessaire pour assurer la concurrence dans les pays d'Afrique du Nord.

Aujourd'hui, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, on a de plus en plus tendance à signer des accords de pays à pays. Dans ce cas, nous estimons fermement que le gouvernement du Canada devrait limiter son intervention directe à l'entente générale et laisser la réalisation des travaux au secteur privé qui a des années d'expérience dans ces pays et qui possède les connaissances techniques, les compétences administratives ainsi que la responsabilité necessaires à l'exécution de gros projets d'immobilisations.

Nous estimons de plus qu'il est extrêmement important que le Canada ait des délégations commerciales et des ambassades dans tous ces pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient étant donné que ce marché est d'une importance vitale pour nous. Il nous faut encore plus de ministres comme l'ancien ministre, M. Ed Lumley, et le ministre actuel qui est, je crois, M. Regan, qui parcourent le monde pour non seulement faire valoir un ministère particulier ou vendre les services qu'il offre, mais mettre en valeur le secteur privé canadien, les entreprises canadiennes, les produits et les services canadiens ainsi que les connaissances techniques de notre pays.

Pour ce qui est de la politique étrangère du Canada au Proche-Orient, nous sommes convaincus que le Canada devrait rester impartial et devrait maintenir une neutralité calme et déterminée dans les conflits internes qui touchent cette région. Nous estimons aussi qu'il nous faut rester à l'écart des conflits religieux et toujours avoir des vues judicieuses tout en respectant, bien sûr, les lois et coutumes des pays avec lesquels nous faisons des affaires.

Dans nos négociations pour l'obtention de contrats à l'étranger, nous avons eu tôt fait de constater que l'image du Canada, qui est considérer comme une nation occidentale impartiale et amie qui n'a pas bâti d'empire ni pratiqué le néo-colonialisme, était un de nos meilleurs atouts. Nous offrons les techniques nord-américaines et nos clients sentent que le Canada n'a pas d'intérêt politique à défendre. Il est primordial pour nos exportateurs que le Canada conserve cette image.

Enfin, monsieur le président, nous estimons que le gouvernement devrait réduire le fardeau fiscal des Canadiens qui travaillent dans cette région du globe. Il est toujours difficile de trouver des employés qualifiés prêts à se déraciner avec leur famille pour aller vivre dans des pays où la culture et le climat

[*Text*]

strange and the sites often remote. We must be able to offer them some incentive. If we pay them higher salaries, we price ourselves out of the market. Other countries offer tax relief instead. The government of Canada could model itself on that of the UK, whose tax policy for working expatriates is much more generous.

Thank you, Mr. Chairman. If honourable senators have any questions, I shall do my best to answer them. If you need further background information I shall be pleased to supply it.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Gourdeau. If members of the committee agree, I think we should hear the other representation first and then we can follow that by the question period.

Would you proceed, Mr. Dufour.

Mr. Marcel Dufour, President, Lavalin International Inc.: Thank you, Mr. Chairman. Honourable senators, ladies and gentlemen, I should like to thank the committee for having invited us to present our ideas on the Arab world. As this is St. Patrick's Day I wish to present our compliments to members of the committee of Irish descent.

Some Hon. Senators: Hear, hear!

The Chairman: Particularly Senator Thompson.

Mr. Dufour: As you are no doubt aware, many of the Francophones in Quebec with Irish names speak no English at all. Bearing that in mind, may I be permitted, Mr. Chairman, to make part of my presentation in French?

The Chairman: Yes, certainly. I am sorry that I did not mention earlier, as I had intended to, that you should feel free to do just that. I would suggest you answer questions in whichever language you find more comfortable. We do have simultaneous interpretation.

Mr. Dufour: Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur le président, l'objectif de notre présentation est double. D'une part, nous voudrions d'abord relater nos expériences dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord en matière de commercialisation et de réalisation de projets d'ingénierie et de construction. D'autre part, sur la base de ces expériences, nous aimerions présenter certaines suggestions au sujet des politiques ou mesures particulières qui pourraient être apportées par le gouvernement du Canada et qui seront de nature à nous permettre une meilleure performance sur ces marchés.

Malgré les nombreux points que ces pays ont en commun sur les plans de la langue, de la religion, du climat et de la proximité géographique, une des premières constatations découlant de notre observation de ces régions, concerne la diversité des coutumes et pratiques des différents pays qui les composent. Ces distinctions importantes nous obligent à apporter des modes de commercialisation qui doivent varier substantiellement d'un pays à un autre et qui influenceront de la

[*Traduction*]

sont très différents et les chantiers de construction souvent isolés. Nous devons être capables de leur offrir certains encouragements. Si nous leur assurons des salaires plus élevés, nous ne pouvons plus soutenir la concurrence du marché. D'autres pays offrent plutôt des allègements fiscaux. Le gouvernement du Canada pourrait suivre l'exemple du Royaume-Uni dont la politique fiscale concernant les citoyens travaillant à l'étranger est beaucoup plus généreuse.

Merci, monsieur le président. Si les sénateurs ont des questions à poser, je ferai tout mon possible pour y répondre. Si vous désirez avoir d'autres renseignements, je serais heureux de vous les fournir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gourdeau. Si les membres du Comité sont d'accord, je pense que nous devrions d'abord entendre le deuxième exposé avant de passer aux questions.

Voulez-vous commencer, monsieur Dufour.

M. Marcel Dufour, président, Lavalin International Inc.: Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, madames et messieurs, j'aimerais remercier le Comité de nous avoir invités à exposer nos idées sur le monde arabe. En ce jour de la Saint-Patrice, j'aimerais offrir mes vœux aux membres du Comité qui sont d'origine irlandaise.

Des voix: Bravo!

Le président: Ces vœux s'adressent surtout au sénateur Thompson.

M. Dufour: Comme vous le savez sans doute, beaucoup des Québécois francophones portent des noms irlandais même s'ils ne parlent pas un mot d'anglais. Ceci dit, puis-je me permettre, monsieur le Président, de faire une partie de mon exposé en français?

Le président: Oui, certainement. Je m'excuse de ne pas vous avoir dit plus tôt, comme j'en avais l'intention, que vous étiez tout à fait libre de le faire. Je vous avise que vous pouvez répondre aux questions dans la langue de votre choix. Nous avons un service d'interprétation.

M. Dufour: Merci, monsieur le Président.

Mr. Chairman, the purpose of our presentation is two-fold. First, we would like to begin by giving an account of our involvement in this part of the world with respect to marketing and implementing engineering and construction projects. Second, on the basis of the above experiences, we would like to make certain suggestions concerning specific policies or actions which could be adopted by the Canadian Government and which subsequently would allow us to perform better in these markets.

Although the countries making up this region share many similarities in terms of language, religion, climate and geographic proximity, one of our major observations has been that there is a wide variety of customs and practices among these countries. These vast differences force us to adopt marketing approaches which vary to a large degree from country to country and which necessarily will affect work activities involved in project execution.

[*Text*]

même façon le déroulement de nos activités lors de l'exécution de contrats.

La qualité de notre expérience diffère aussi selon le segment du marché considéré dans la région à l'étude. Ainsi, nous pouvons prétendre connaître assez bien certains pays d'Afrique du Nord, notamment l'Algérie où notre présence remonte à près d'une dizaine d'années. Notre expérience est plus récente dans les pays du Golfe, bien que nous y ayons accru sensiblement nos efforts de marketing au cours des dernières années. Enfin notre expérience est beaucoup plus restreinte dans la région orientale de l'Afrique du Nord constituée par la Lybie, l'Égypte et le Soudan.

À la suite de mon intervention, nous nous ferons aussi un plaisir de répondre à vos questions et de fournir des renseignements complémentaires. M. Kilburn, vice-président de Lavalin Internationale, responsable du financement des projets, m'assistera dans cette tâche.

Je voudrais, au tout début, vous faire une présentation du groupe Lavalin. Lavalin est une société entièrement canadienne, constituée d'une quarantaine de divisions spécialisées et d'une dizaine de compagnies associées. Fondée en 1936 sous le nom de Lalonde-Valois elle se classe aujourd'hui parmi les plus grandes sociétés d'ingénieurs-constructeurs et d'experts conseils au Canada, en terme tant de revenu que d'employés. Les quelques 30,000 personnes qui travaillent au Canada au sein de firmes d'ingénieurs-conseils, notre groupe en emploie près de 5,000 sur une base permanente, 5,000 présentement, et nous avons eu jusqu'à 6,000 personnes en 1981.

Les divisions de Lavalin œuvrent dans la presque totalité des disciplines de l'ingénierie. Elle effectue la gestion de projets d'études et de construction, entreprennent des projets de type ingénierie, approvisionnement et construction, particulièrement dans le domaine de la pétrochimie, des procédés industriels et des grandes infrastructures publiques.

Le siège social du groupe Lavalin et ceux d'une vingtaine de ses divisions se trouvent à Montréal. Des centres régionaux existent aussi à Calgary et à Toronto. Dans la région de l'Ouest, qui comprend également des bureaux à Vancouver et à Régina, elle emploi environ 700 personnes et concentre notre personnel spécialisé surtout dans les disciplines reliées au pétrole. Dans la région de l'Ontario, elle compte pour sa part environ 800 employés alors que celle des provinces maritimes comprend près de 200 employés établis principalement à Halifax et à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Par ailleurs, nos activités internationales constituent maintenant un élément essentiel de la stratégie de développement de notre firme. Lavalin International est la division chargée du développement et de l'administration des activités internationales du groupe Lavalin en-dehors de l'Amérique du Nord.

Depuis la création, en 1963, de Lamarre, Valois International, prédécesseur de Lavalin International, environ 350 projets internationaux ont été réalisés dans une soixantaine de pays différents.

[*Traduction*]

Our involvement also differs in terms of extent, depending on the market segment being considered in the aforementioned region. We can claim a certain depth of knowledge with regard to some North African countries, particularly Algeria where we have been securing contracts for more than ten years. Our involvement is more limited, however, in the Gulf States, despite the considerable increase in our marketing efforts in that area over the last years. Finally, we have been even less active in the eastern region of North Africa which includes Libya, Egypt and the Sudan.

At the end of my presentation we will be pleased to answer any questions you may have and to provide any additional information required. Mr. Kilburn, Vice-President of Lavalin International and responsible for project financing, will assist me in this task.

I would like to start by telling you about the Lavalin Group. Lavalin is a wholly-owned Canadian company composed of some forty specialized divisions and ten or so associate companies. Originally founded in 1936 as Lalonde, Valois, the company today ranks among Canada's leading construction and consulting engineering firms with respect to income, assets and employees. Of the approximately 30,00 people working in Canada for consulting engineering firms, around 5,000 are employed by our group on a permanent basis. That is the current figure: in 1981 we had some 6,000 employees.

Lavalin divisions offer services in virtually all fields of engineering, notably in civil and industrial engineering and the energy sector. They provide services in project, study and construction management, undertake E.P.C. (Engineering, Procurement and Construction) projects, especially in the petrochemical industry, industrial processes and large public infrastructure.

The Lavalin Group's head office and the head offices of about twenty of the Group's divisions are located in Montreal, and there are regional centres in Calgary and Toronto. In the Western region we have offices in Vancouver and Regina, and about 700 employees. Our personnel specializing in aspects of the petroleum industry is concentrated in this region. There are some 800 Lavalin employees in the Ontario region and around 200 in the Maritime Provinces, mainly based in Halifax and St. John's, Newfoundland.

Then there are our international operations, which today represent an important element of our firm's development strategy. Lavalin International is the division responsible for the development and administration of the Lavalin Group's international activities outside North America.

Lamarre, Valois International, the predecessor of Lavalin International, was created in 1963. Since that time, about 350 international projects have been carried out by Lavalin teams in approximately sixty countries around the world.

[*Text*]

La stratégie de développement de Lavalin s'appuie sur deux grands principes: la diversification et la qualité des services d'une part et l'expansion géographique des marchés, d'autre part.

Notre politique de diversification est principalement réalisée par le biais de l'acquisition d'une base technologique variée, notamment dans le secteur du pétrole et des procédés industriels. Un de mes moyens choisis pour l'élargissement de cette base technologique était l'acquisition de filiales canadiennes de grandes sociétés d'ingénierie américaines.

De cette façon, Lavalin a pu contribuer depuis une quinzaine d'années à la canadianisation des entreprises dans des domaines précédemment couverts par des entreprises américaines.

Notre expansion géographique s'est effectuée tant sur le plan national que sur le plan international. C'est ainsi que nous avons successivement ouvert des bureaux permanents en France, dans différents pays d'Afrique noire, au Maghreb, en Asie, au Proche-Orient et en Amérique du Sud.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier les divers organismes du gouvernement canadien qui nous ont aidé et encouragé à nous affirmer sur le plan international. L'ACDI, la SEE, le service des délégués commerciaux, les ambassades canadiennes, plusieurs services du ministère des Affaires extérieures et les responsables du progamme de développement des marchés d'exportation, nous ont, en effet, épaulé à l'occasion de nombreux projets.

L'Afrique du Nord: Constrairement à l'Afrique noire où Lavalin a offert ses premières armes sur la scène internationale en 1967, la présence de la société ne s'est vraiment manifestée dans le Maghreb que vers le milieu des années 1970. L'Algérie est d'ailleurs le pays de cette région où les succès de Lavalin International ont été les plus évidents. Il y a lieu de noter une certaine évolution dans le genre de missions qui nous y ont été confiées. En effet, au cours des premières années nous nous sommes surtout vu attribuer des projets d'assistance technique auprès de sociétés industrielles nationales.

Ce n'est qu'en 1980 que nous avons finalement pu récolter les fruits de notre politique de persévérence. En effet, nous participons aujourd'hui de plus en plus à la réalisation de projets de type d'ingénierie, approvisionnement et construction, où nous avons fourni des services intégrés depuis la phase de conception jusqu'à la remise d'installations prêtes à exploiter.

C'est le cas présentement du projet intégré du Sanctuaire du martyr, que nous achevons à Algers, commémorant le 20e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Ce projet consiste à la réalisation d'une importante infrastructure urbaine comprenant notamment une tour complexe de 91 mètres de haut et l'aménagement de l'esplanade et autres espaces urbains environnants.

La réalisation de ce projet difficile dans les délais impartis nous a permis d'établir solidement et définitivement notre crédibilité dans cette région, dans un domaine traditionnellement réservé aux grandes entreprises européennes. Ainsi, le gouvernement algérien nous a récemment confié la réalisation

[*Traduction*]

Lavalin's corporate development strategy is based on two major policies: first, the diversity and quality of services, and secondly, the geographic expansion of our markets.

We have successfully pursued a policy of diversification, mainly through the acquisition of a broad technological base, particularly in the petroleum and industrial processes sectors. One of the means used to broaden this technological base was the acquisition of the Canadian subsidiaries of large American engineering firms.

Lavalin has thus been playing a part over the past fifteen years in the "Canadianization" of companies in fields that were previously dominated by American firms.

From a geographic standpoint, Lavalin has expanded on both the domestic and the international fronts. Thus we have opened permanent offices in France, in various countries in black Africa, the Maghreb, Asia, the Middle East and South America.

We should like to take this opportunity to thank the various Canadian government agencies which have helped and encouraged us in establishing the company's name on the international scene. CIDA, the EDC, the Trade Commission Service, Canadian embassies, several branches in the Department of External Affairs, and those responsible for the Program for Export Market Development have lent us their support on numerous occasions.

North Africa: as opposed to black Africa, where Lavalin first penetrated the international market in 1967, the company did not really establish itself in the Maghreb until the mid 1970s. Lavalin International's greatest success in this region has without doubt been in Algeria. It may be noted that the kind of projects awarded to us in this country has followed a certain trend. In the early years, our projets in Algeria were above all concerned with technical assistance for state-owned corporations working in industry.

It was not until 1980 that our policy of perseverance was at last to bear fruit. Today, we are increasingly involved in carrying out Engineering-Procurement-Construction projects requiring complete services from the design phase right up to start-up and commissioning.

This is currently the case with the integrated Sanctuary of the Martyr project which we are completing in Algiers, to commemorate the 20th anniversary of Algerian independence. This project involves construction of a major urban infrastructure including notably a complex tower measuring 91 metres in height and the development of an esplanade and other urban spaces in the vicinity.

The successful completion of this project within the bounds of a tight dead-line most certainly means that we are now finally established and reputed in this region, and in an area traditionally seen as the stronghold of major European companies. Indeed the Algerian Government recently awarded us the

[*Text*]

de trois importantes infrastructures urbaines à Algers, selon la même formule d'ingénierie-approvisionnement-construction. La valeur approximative totale en biens et services de ce projet se chiffre à environ 250 millions de dollars.

Lavalin a par ailleurs, réalisé plusieurs autres projets de moindre envergure en Algérie. En ce qui a trait au Maroc, Lavalin International a également investi beaucoup d'efforts, depuis quelques années, pour pénétrer ce marché. Hormis quelques missions d'assistance technique et des études spécialisées, nous devons avouer que ces efforts ont été beaucoup moins fructueux qu'en Algérie et qu'ils ne justifient pas encore les sommes et l'énergie qui ont été consacrées.

La Tunisie, pour sa part, est un marché relativement nouveau pour Lavalin, malgré les efforts que nous y avons déployés en 1979 pour l'obtention d'un contrat du métro léger de Tunis. Nous y sommes toutefois revenus l'an dernier avec bon espoir d'obtenir des résultats satisfaisants, considérant la nouvelle ligne de crédit conjointe ACDI-SEE, qui vient d'être consentie par le gouvernement canadien.

Quoique ces pays appartiennent à la même région, ils demeurent toutefois très différents les uns des autres à plusieurs égards. Il peut être cependant utile de rappeler certains points communs qui limitent nos possibilités de succès.

Mentionnons d'abord les traditions commerciales que ces pays entretiennent depuis longtemps avec les pays d'Europe occidentale comme la France, l'Italie et l'Allemagne. Dans les pays du Maghreb, les méthodes de travail s'inspirent fortement des méthodes européennes ce qui favorise grandement nos concurrents de ces pays. Malgré l'avantage que procure au Canada son absence de passé colonial, il demeure qu'une offensive diplomatique de développement commercial est nécessaire de la part du Canada, pour amoindrir l'avantage de la proximité commerciale dont jouissent les pays industrialisés d'Europe de l'Ouest.

Ajoutons à cela que ces pays ne bénéficient pas des mêmes possibilités financières que les pays du Golfe, producteur de pétrole. C'est pourquoi il est important d'offrir des conditions de financement avantageuses dans les soumissions.

De plus, l'obtention de contrats dans ces pays comporte des coûts de commercialisation élevés, puisqu'ils n'aboutissent généralement qu'après de longues négociations et que les offres de soumission dans le cas de projets importants doivent déjà inclure l'ingénierie préliminaire.

En outre, les garanties financières exigées pour l'exécution des contrats sont considérables et fréquemment susceptibles d'être prolongées au-delà de la période d'exécution. Il est parfois difficile pour l'exportateur d'en obtenir la main levée.

Enfin, la question du retard chronique dans le règlement des comptes, particulièrement lorsque les projets sont bien engagés, cause des préjudices importants aux entreprises.

Honorable Senators, the Middle East represents a highly diversified market for engineering firms such as Lavalin. Popular opinion usually views this region as consisting of oil-rich countries suchf as Kuwait and Saudi Arabia, where the GNP per capita is approximately $27,000 and $14,000 respectively. However, the Middle East also includes poor

[*Traduction*]

mandate for three large urban infrastructures, and again, it takes the form of an Engineering-Procurement-Construction contract. The value of these projects in terms of goods and services totals approximately $250 million.

Lavalin has also completed other smaller projects in Algeria. To turn to Morocco, we have in recent years directed much energy into developing a market strategy in Morocco. Apart from a few technical assistance projects and specialized studies, we must admit that this strategy has been far less successful than in Algeria and has not as yet justified the time and money invested in it.

Tunisia, for its part, is a relatively new market for Lavalin, despite our efforts in 1979 to win the contract for the light rail transit system in Tunis. We nevertheless submitted other proposals there last year and hope to obtain satisfactory results, considering the new CIDA-EDC joint credit line that was granted by the Canadian Government.

Despite the geographical proximity of these three countries, they are in fact widely different from certain points of view. It may, however, be useful to pinpoint certain common features which limit our chances of success.

Firstly, there are the traditional trade relations long established between these countries and Western European nations such as France, Italy and Germany. The work methods practised in the countries of the Maghreb are therefore based on Western European practices, which means a considerable advantage for our European competitors. The fact that Canada's history is untainted by colonialism constitutes an advantage for us; nevertheless a diplomatic offensive by Canada designed to bolster business development is essential if we are to weaken the effect of the commercial proximity of the industrialized countries of Western Europe.

Secondly, we should point out that these countries do not enjoy the same financial capabilities as the oil-producing Gulf States. Hence it is important that favourable project financing facilities be incorporated along with the technical bids.

The third point is that winning contracts in these countries involves high marketing costs since they are usually preceded by lengthy negotiations, and since proposals for major projects must sometimes include the front-end engineering.

The fourth point is that considerable financial guarantees are required for contract execution and may often be extended beyond project execution. It is sometimes difficult for the exporter to get the release from such guarantees.

Finally, the question of chronic delay in settling bills, particularly once the projects are well under way, may well result in heavy losses for the companies involved.

Honorables sénateurs, le Proche-Orient représente un marché hautement diversifié pour des bureaux d'ingénieurs comme Lavalin. La population pense habituellement que cette région comprend des pays riches en pétrole comme le Koweit et l'Arabie Saoudite, où le P.N.B. par habitant est d'environ $27,000 et $14,000 respectivement. Toutefois, le Proche-

[*Text*]

countries, such as the two Yemens and Sudan where the GNP per capita is less than $1,000.

Prior to the oil crisis of 1973, most international engineering firms showed little interest in this region, which at the time was relatively unknown and underdeveloped. As oil prices started to increase in 1973, the Middle East became too great a market to ignore. All the major international engineering firms looked for export opportunities in this region, so that the market there soon became highly competitive.

In the Middle East, engineering services are normally contracted on a lump sum basis, often based on very ill-defined terms of reference. Lengthy negotiations are required for contracts to be concluded.

As mentioned previously, each country in the Middle East must be approached differently when we market our services. Such marketing activity nevertheless involves difficulties which are common to all countries and which bear consideration when studying this market. These common difficulties are at the root of the high cost of implementing a sound marketing strategy in this region. These sizeable costs obviously discourage the medium-sized Canadian firms, which might otherwise show interest in this region, unless there is a question of highly specialized market areas.

We have established a tentative, though not exhaustive, list of these common difficulties. First of all, there is the difficulty of selecting an effective agent. In most of these countries, the law requires that foreign companies employ a local agent to market their products or services. Would-be agents abound throughout the Middle East, each claiming the ability to perform miracles provided he is given exclusive rights. If a foreign company is to be effectively promoted, the agent must be motivated and must have access to a well-established network of contacts.

The second of these difficulties is related to the extremely important question of developing and maintaining good personal contacts. This requires frequent visits or, better still, permanent residence in the country concerned.

The third difficulty involves the quality of the terms of reference used to prepare job proposals. In most cases, engineering services are obtained through a tender call for fixed price proposals, usually from prequalified companies. Often, the terms of reference lack detail, and, unless the potential client is well known to the bidder, large contingency allowances designed to reduce risks frequently result in high bids which place ill-informed bidders at a disadvantage.

The fourth difficulty lies in the increasing trend of using local consultants in association with foreign companies to undertake projects. This situation means that foreign companies which wish to remain competitive are forced to assume

[*Traduction*]

Orient comprend aussi des pays pauvres comme les deux Yemen et le Soudan où le P.N.B. par habitant est inférieur à $1,000.

Avant la crise du pétrole de 1973, la plupart des sociétés internationales d'ingérieurs s'intéressaient peu à cette région qui était en fait peu connue et sous-développée. Quand les prix du pétrole ont commencé à augmenter en 1973, le Proche-Orient est devenu un marché beaucoup trop grand pour passer inaperçu. Toutes les grandes sociétés internationales d'ingérieurs cherchaient des débouchés dans cette région et le marché est devenu rapidement très compétitif.

Au Proche-Orient, les contrats des services d'ingénierie sont habituellement conclus en bloc, d'après des conditions souvent mal définies. Des négociations interminables précèdent souvent la conclusion des contrats.

Nous avons mentionné plus tôt que chacun des pays du Proche-Orient présentait des caractéristiques particulières dont il faut tenir compte dans la commercialisation de nos services. Cette commercialisation présente toutefois des difficultés communes qu'il est intéressant de considérer lorsqu'on étudie ce marché. Ces difficultés communes expliquent d'ailleurs les coûts élevés que présente l'implantation d'une stratégie efficace de marketing dans cette région. L'importance de ces coûts limite nécessairement l'intérêt que pourraient manifester les firmes canadiennes de moins grande envergure pour cette région, à moins de se restreindre à des secteurs de marché très précis.

Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, nous avons tenté d'établir une liste de ces difficultés communes. Il y a d'abord celle reliée au choix d'un agent efficace. Dans la plupart de ces pays, les lois exigent qu'une société étrangère emploie un agent local pour commercialiser ses produits ou services. Dans tout le Proche-Orient, on trouve de nombreux intermédiaires prétendant tous être en mesure de faire des miracles à condition de se voir attribuer un contrat d'exclusivité. Pour promouvoir efficacement une société étrangère, l'agent doit nécessairement être motivé et pouvoir compter sur un réseau de relations bien établies.

La seconde difficulté a trait à l'importance capitale de pouvoir développer et maintenir des relations personnelles de bonne qualité. Cette activité exige de fréquentes visites ou, encore mieux, une représentation permanente dans le pays considéré.

La troisième difficulté a trait à la qualité des termes de référence servant de base à la préparation des offres. Dans la plupart des cas, les services d'ingénierie font l'objet d'appels d'offres à prix fixe et coûts déterminés, habituellement adressés à des soumissionnaires préqualifiés. Souvent, les termes de référence sont vagues et, à défaut d'une relation étroite entre le soumissionnaire et son client potentiel, les marges d'imprévus importantes destinées à atténuer les risques aboutissent fréquemment à des soumissions élevées au préjudice des soumissionnaires mal informés.

En quatrième lieu, il existe une tendance croissante à faire appel aux experts-conseils locaux en association avec les sociétés étrangères pour la réalisation de projets. Cette situation oblige ainsi ces sociétés étrangères qui qui veulent rester

[*Text*]

greater financial and professional risk than is normally required.

It should also be noted that most of these countries require a bank letter of guarantee as a performance bond. These documents are the equivalent of a certified cheque and have an adverse effect on the credit of the company involved.

The sixth difficulty is concerned with delays in payment for services and in the settlement of outstanding fees on duly executed contracts, both of which are not uncommon. Delays may be due to minor accounting disputes, budgetary problems or even major disagreements over terms of reference. In extreme cases, legal action may be taken. However, since most contracts are subject to local law, this can be a lengthy process, and indeed, such cases may never be settled. I have some suggestins for developing our relations in the Middle East and the Arab market.

It is obvious, Mr. Chairman, that companies operating in the various countries under consideration cannot expect their problems to be rectified immediately. Many of the policies or practices which we have mentioned in connection with the Middle East and North Africa are based on customs originating from certain perceptions of foreign companies and countries which will change with time. In the meanwhile, we will have to adapt to these difficulties and concentrate on reducing the large risks involved in maintaining an active presence in foreign markets. The Government of Canada can certainly be of help to us in this respect.

Even if a healthy order book comprises projects of all sizes, it seems that our future success in foreign markets, and particularly those of the countries in the regions under study, will ultimately depend on our capacity to undertake major EPC which and Engineering, Procurement and Construction type, or similar projects.

In the context of these trends in international projects, we could make many suggestions which would help us to meet the challenges involved. For the time being, we will underline four of these points.

First of all, it would be of considerable importance for us to be able to bring in highly competitive cases, free or almost free financing for feasibility studies. Canada could thus compete with other countries which often subsidize such studies and therefore provide their exporters with unique opportunities to take up subsequent contracts. CIDA's "CPPF" program, although limited in number, is extremely usefulfor prefeasibility studies, but cannot in its present form apply to feasibility studies. The EDC can finance studies, but here there are two drawbacks—financing is in the form of loans with fairly heavy credit conditions whereas our competitors abroad have access to grants. Moreover, the amount of paper work involved in obtaining a loan for such studies is often just as large and time-consuming as financing arrangements for major projects.

Secondly, we feel that through the EDC and its involvement with institutions such as the World Bank, and by using its diplomatic links, the Canadian government should urge on

[*Traduction*]

concurrentielles, à assumer des risques financiers et professionnels plus importants que normalement.

Dans un autre ordre d'idées, il faut noter que la plupart de ces pays exigent une lettre de la banque garantissant une bonne exécution. Ces documents équivalent à des chèques visés et réduisent les possibilités de crédit des sociétés.

En sixième lieu, on observe fréquemment des retards dans le paiement des services et dans le règlement des sommes impayées sur des contrats exécutés en bonne et due forme. Ces retards peuvent provenir de différends d'ordre comptable de peu d'importance, de problèmes budégaires ou même de désaccords graves au sujet de l'interprétation des termes de référence. A la limite, il est possible d'intenter des actions en justice; cependant, comme la plupart des contrats sont régis par la législation locale, il est peu probable que le dénouement en soit rapide, s'il s'avère même possible. J'ai des suggestions à présenter pour le développement de nos relations avec les marchés au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Il est certain, monsieur le président, que les entreprises travaillant dans les différents pays ne peuvent espérer voir ces difficultés s'aplanir du jour au lendemain. De nombreuses politiques ou pratiques que nous avons mentionnées et qui ont cours au Proche-Orient et en Afrique du Nord proviennent de coutumes ou de méfiance à l'égard des entreprises et des pays étrangers, et qui évolueront avec le temps. Dans l'intervalle, il faut s'adapter à ces difficultés et s'efforcer de réduire les risques importants, inhérents à notre présence sur ces marchés. Le Gouvernement canadien peut certainement nous y aider.

Bien qu'il soit souhaitable que notre carnet de commandes comprenne des projets de toutes sortes, il semble qu'à l'avenir notre performance sur les marchés étrangers et particulièrement sur ceux de la région à l'étude, dépendra de notre aptitude à entreprendre de grandes réalisations de type IAC (ingénierie-approvisionnement-construction) ou similaires.

Dans ce contexte de l'évolution des projets internationaux, nous pourrions faire de nombreuses suggestions susceptibles de nous aider à obtenir ces contrats. Nous nous limiterons pour le moment à quatre points.

Il serait d'abord très important que nos clients aient accès au financement gratuit ou quasi gratuit des études de faisabilité. Le Canada pourrait de cette façon concurrencer d'autres pays qui subventionnent de telles études et assurent à leurs exportateurs des occasions uniques d'entreprendre les travaux subséquents. Le programme MCPP de l'ACDI, quoique de portée limitée, est très utile pour les études de préfaisabilité, mais ne peut s'appliquer aux études de faisabilité dans sa forme actuelle. La SEE peut cependant financer de telles études, mais avec le double inconvénient que ce financement se fait sous la forme de prêts dans des conditions relativement exigeantes, alors que les pays concurrents l'offrent gratuitement. De plus, la documentation de prêt pour des études de ce type est aussi lourde et prend souvent autant de temps que pour le financement d'un grand projet.

Nous pensons, en deuxième lieu que le gouvernement canadien, par la voie diplomatique, avec l'aide de la SEE et grâce à sa participation dans des organismes comme la Banque Mon-

[*Text*]

client-governments the acceptance of North American type performance bonds rather than the banks' guarantees which commit an over-large portion of the exporter's credit and represents an unreasonable risk.

Thirdly, we would suggest that the EDC be encouraged to sell cross consortiumn liability insurance policies, as in England. French, American and Japanese companies are large enough to take on major projects alone. In order to undertake such projects, Canadian companies often have to form consortiums. The risk involved in such "jointly and severally liable" responsibilities is so large that we often price ourselves out of the market; alternatively we may decide quite simply not to bid. An insurance policy such as this would afford mutual protection to the members of a consortium, and even with a large deductible as earnest of the consortium's good faith, would help us enormously.

Finally, exporters are in great need of government support in their marketing activities. Such assistance should be both political and diplomatic, as well as aid in the form of programs for project financing. The Trade Commission Service has always been a great help in this respect, and in its new form we are confident it will continue to be so. We are also pleased to note the increased involvement of our ministers and diplomats in this domain, such as the Prime Minister's recent trip to Asia and Minister Regan's visits to the Middle East. Progress is thus being made in this area and we would like to take this opportunity to stress the crucial role that such activity may play in offsetting the marked disadvantage resulting from the absence of commercial traditions with these countries.

Monsieur le président, nous espérons avoir pu, au cours de cette présentation, donner un éclairage nouveau aux relations entre le Canada et les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Bien que nos activités dans ces pays ne revêtent pas le caractère officiel de celles du gouvernement canadien, il est certain qu'elles leur sont assimilées dans l'esprit de leur population. C'est donc dire que nos possibilités de développement sont tributaires des positions ou des mesures que le gouvernement prend à l'égard de ces pays.

Nous croyons par ailleurs que le potentiel de développement des différents pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord est encore très vaste.

Compte tenu des connaissances et des compétences acquises sur ces marchés au cours des dix dernières années par les entreprises canadiennes, nous sommes convaincus que nous pourrons augmenter notre part du marché dans ces pays face à nos concurrents internationaux.

C'est ainsi, monsieur le président, et honorables sénateurs, que les entreprises canadiennes pourront apporter une contribution appréciable à l'essor des relations entre le Canada et les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Dufour. We will commence the questioning with Senator Riel.

[*Traduction*]

diale, devrait insister pour que les gouvernemens clients acceptent des cautionnements d'exécution de type nord-américain plutôt que les cautions bancaires qui entament trop le crédit de l'exportateur et constituent un risque peu raisonnable.

Troisièmement, nous suggérons que la SEE soit amenée à vendre des polices «cross consortium liability insurance», comme le fait la Grande-Bretagne. Les sociétés françaises, américaines, japonaises sont assez vigoureuses pour entreprendre seules les plus grands projets, alors que leur réalisation par des entreprises canadiennes nécessite souvent la formation de consortiums. Le risque de la responsabilité «conjointe et solidaire», dans ces circonstances, devient trop important, en sorte que nos prix ne peuvent supporter la concurrence. En d'autres cas, ce risque nous dissuade de soumissionner. Un tel type de police d'assurance qui protégerait les membres d'un consortium les uns envers les autres, même avec une franchise importante comme preuve du sérieux du consortium, nous aiderait grandement.

Enfin, les exportateurs ont grand besoin de l'appui du gouvernement dans leurs efforts de marketing. Cette assistance, en plus de se traduire par la voie de programmes de financement de projets, devra être de nature politique et diplomatique. Le Service des délégués commerciaux a été et continue d'être, dans sa forme nouvelle, d'une très grande utilité. Nous remarquons d'ailleurs avec plaisir le rôle accru de nos ministres et diplomates dans ce domaine, qu'illustrent bien le récent voyage du Premier ministre en Asie et les déplacements du ministre Regan au Proche-Orient. Il se fait donc d'importantes améliorations dans ce domaine et nous profitons de cette occasion pour souligner le rôle crucial que ces initiatives peuvent jouer pour nous permettre d'atténuer ce désavantage marquant qu'est notre absence de traditions commerciales avec ces pays.

Mr. Chairman, we hope our presentation has been able to shed new light on Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa. Even if our activities in these countries are not of an official nature in the sense that the activities of the Canadian government are, it is nevertheless true to say that popular opinion there does in fact perceive us as being linked in some way to our government. In other words, our development possibilities depend to a very great extent on the positions or actions which the Government may take with respect to these countries.

We also believe that the development potential in the various countries of the Middle East and North Africa is still immense.

Given the experience and expertise gained by Canadian firms on these markets over the past decade, we are convinced that we could increase our share of the market in these countries in the face of international competition.

Under these conditions, Mr. Chairman and Honourable Senators, Canadian businesses could make an important contribution to the development of relations between Canada and the countries of the Middle East and North Africa.

Le président: Merci, monsieur Dufour. Nous allons commencer la période dde questions avec le sénateur Riel.

[*Text*]

Le sénateur Riel: Monsieur le président, je vais adresser mes questions à M. Gourdeau. Les mémoires sont bien fondés, et je remercie M. Dufour, bien sûr. Vous avez parlé des questions de financement; nous reviendrons sur la pénétration du marché, par après.

Quand vous parlez de «concessional race», ça, c'est l'expansion à l'exportation pour vos travaux, vous parlez de l'ensemble de vos services, ou aussi le «procurement».

M. Gourdeau: Sénateur Riel, quand je parle de financement, je parle de la valeur du contrat que nous sommes en mesure de négocier avec un client. Dans certains cas, le contrat est surtout et principalement pour les services que nous allons rendre; dans d'autres cas, comme cela s'est produit récemment encore en Tunisie, c'est non seulement des services, mais c'est aussi pour de l'équipement qui était requis pour la construction de ce projet. Alors c'est la valeur totale du montant qui est financé par le gouvernement, associé à ce projet.

Le sénateur Riel: Quand vous dites que c'est pour du financement de l'équipement, évidemment, l'équipement est produit en entier au Canada?

M. Gourdeau: D'après les termes de EDC ou la SEE, ils exigent 80 p. 100 de contenu canadien sur la partie financée par le Canada, par l'EDC elle-même. Comme vous savez probablement, dans l'EDC, il y a toujours une partie qui est de l'ordre de 30 p. 100 qui est financée par les banques. Alors, le financement par les banques commerciales est plus flexible, ce montant peut-être appliqué pour des travaux locaux et pour d'autre équipement spécialisé non fabriqué au Canada. Mais en ce qui regarde le financement fourni par EDC la règle du 80 p. 100 existe.

Le sénateur Riel: Sur cette question de financement et de concession de taux, par exemple,—c'est pour vous situer vis-à-vis de vos concurrents, évidemment, car la concurrence est féroce partout, surtout à cette époque,—mais vous avez à faire, par exemple, à des taux plus bas dans d'autres pays, fournis par des organismes gouvernementaux semblables à la SEE?

M. Gourdeau: Disons que le Canada et les États-Unis ont une méthode de financement qui est légèrement différente, parce que l'EDC est une agence de financement. Si vous allez en Europe, par exemple, en France, en Allemagne et en Angleterre,—au lieu d'avoir des organismes de ces pays, que vous connaissez sans doute, comme par exemple COPAS pour la France, Hermes pour l'Allemagne et ECGD pour l'Angleterre, ces organismes ne financent pas eux-mêmes; ils garantissent le financement. Ce qui arrive, c'est qu'ils sont en mesure de garantir le montant d'argent financé et de fournir un certain subside par la voie du gouvernement, mais l'argent global requis vient des banques commerciales du pays concerné, alors que l'EDC génère elle-même ses propres fonds, comme une banque, et prête l'argent. Alors, il y a une légère différence.

Le sénateur Riel: Est-ce que cette légère différence correspond à un taux différent, sur le montant de l'argent que vous êtes obligés d'emprunter? Par exemple, si vous avez un financement de l'EDC ou de SEE, et que votre concurrent a un financement de la COPAS, est-ce que votre concurrent de

[*Traduction*]

Senator Riel: Mr. Chairman, I would lke to address my questions to Mr. Gourdeau. The briefs are well researched and of course I want to thank Mr. Dufour. You spoke about questions of financing; we will come back to market penetration later.

When you speak of a "concessional race", that's the expension into exporting for your work, and you're talking about your services as a whole, or "procurement".

Mr. Gourdeau: When I speak of financing, Senator Riel, I'm talking about the value of the contract that we are able to negotiate with a client. In certain cases the contract is principally and primarily for the services that we are going to perform; in other cases, like the one that occurred quite recenlty in Tunisia, the contract is not only for services but also for the equipment required to construct the project. So it's the total value of the amount that's financed by the government, in connection with a particular project.

Senator Riel: When you say it's for the financing of equipment, of course the equipment is entirely Canadian-made?

Mr. Gourdeau: The Export Development Corporation, the EDC, requires 80 per cent Canadian content in the portion financed by Canada, by the EDC itself. As you probably know, with the EDC there is always a portion, about 30 per cent, that is financed by the banks. The commercial bank financing is more flexible, it can be used for local work and for other specialized equipment that isn't manufactured in Canada. But as far as the EDC's financing is concerned, the 80-per-cent rule applies.

Senator Riel: On the question of funding and interest-rate concessions, for example—in order to situate you vis-à-vis your competitors, obviously, because competition is fierce everywhere, especially these days—but you have to cope with, for example, significantly lower rates in other countries, offered by government agencies similar to the EDC?

Mr. Gourdeau: Let's say that Canada and the United States have a slightly different financing method because the EDC is a financing agency. If you go to Europe, for instance, to France or to Germany or to England, these countries, instead of having our kind of agency have as you probably know agencies that don't provide the financing themselves, they guarantee it, for example COPAS in France, Hermès in Germany and the EDGD in England. What happens is that they are able to guarantee the amount of money being put up, and to supply a certain subsidy through their government, but the total funding comes from the commercial banks in the country concerned, whereas the EDC generates its own funds, like a bank, and loans the money. So there is a slight difference.

Senator Riel: Does this slight difference correspond to a different rate on the amount of money you are obliged to borrow? For example, if you have EDC financing and your competitor has COPAS financing, will your French competitor

[*Text*]

France aura un meilleur taux de financement que vous, pour les mêmes travaux et les mêmes pays, et dans des circonstances égales?

M. Gourdeau: Voici: Il ne faut pas en faire une règle générale. Par exemple, en 1981 et 1982, comme vous le savez, le taux auquel vous pouviez avoir de l'argent au Canada et sur le continent nord-américain a varié entre 15 et 21 p. 100, alors que si vous alliez en Allemagne, le taux qui était payé par les banques commerciales était de l'ordre de 5 ou 6 p. 100 et en Suisse, de l'ordre de 6 p. 100. Alors, automatiquement, les banques commerciales de ces pays avaient accès à des fonds, dont l'intérêt, automatiquement, était beaucoup inférieur à ce qu'il était. Grâce à la pression des États-Unis pour avoir une certaine rationale dans ces domaines-là et avec l'organisme OECD de France, il y a une certaine rationalisation des taux d'intérêt dans les derniers six à neuf mois; de sorte qu'aujourd'hui si vous voulez emprunter par les banques commerciales, au Canada, en Europe, ou même au Japon, il n'y a pas une grosse différence aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas dans les deux dernières années. Ce qui se produit en Afrique du Nord,—vous parlez d'un financement des banques commerciales, garanti par COPAS ou Hermès,—ce qui arrive, c'est qu'il se produit toujours un certain subside qui provient directement du gouvernement, qui a un apport beaucoup plus intégré dans le financement que nous l'avons ici. Ici, vous avez CIDA qui a son financement EDC qui a son financement, et lorsque vous essayez de marier les deux, vous ne pouvez pas réellement, ce sont deux financements parallèles avec leurs contraites et leurs procédures. Dans ces pays là, vous avez un seul financement qui est chapauté, et ils sont plus flexibles pour arriver, comme en Tunisie par exemple, avec un taux qui est beaucoup plus intéressant.

Pour vous nommer un cas bien spécifique, par exemple aux Phillipines, il y a deux ans, nous avons fait une soumission globale pour un projet de 230 millions pour un concentrateur de cuivre. Nous avions la meilleure soumission et technique, et au point de vue prix, à 230; le numéro 2, c'était les Japonais, à 235, et les Anglais étaient troisième, à 300. Ils sont arrivés, dans l'espace d'une semaine de négociations au taux de 5½ p. 100 pour le financement, mais ici, au Canada, on n'avait pas la flexibilité de changer le taux qui était 9½, alors, les Japonais sont partis avec le marché.

Le sénateur Riel: Est-ce que c'est encore le cas présentement? Est-ce que, par exemple, soit les Allemands avec Hermès, ou les Japonais ont encore des avantages sur vous, quant à ces emprunts?

M. Gourdeau: Dans des cas spécifiques, cela arrive encore régulièrement. Comme vous savez, chaque pays essaie de promouvoir sa propre industrie locale; la façon que c'est subventionné, avec certains taux de financement, ils le font depuis plusieurs années. Vous avez simplement à regarder les notes que ECGD a admis, que devaient payer dans des concessions, des subsides de l'ordre de quelques milliards de livres Sterling, simplement en concession pour aider le financement de certains projets supportés par l'Angleterre.

Le sénateur Riel: Quand on parle des compétiteurs étrangers,—vous avez parlé, par exemple, de la Tunisie, des Alle-

[*Traduction*]

have a better financing rate than you for the same projects in the same countries, and in equivalent circumstances?

Mr. Gourdeau: There's no hard and fast rule. For example, in 1981 and 1982, as you know, the rate at which you could get money in Canada and on the North American continent varied between 15 and 21 per cent, while if you went to Germany the rate paid by the commercial banks was 5 or 6 per cent, and in Switzerland 6 per cent. So automatically the commercial banks in those countries had access to funds the interest on which, automatically, was much lower than it was. Thanks to pressure by the United States to have a certain order brought into this area and with the OECD in France, interest rates have become more reasonable in the last six to nine months; so that today if you want to borrow through the commercial banks, there is not a great difference whether you're in Canada, Europe, or even Japan, contrary to the way the situation has been in the past two years. What is happening in North Africa—you're talking about financing by commercial banks, guaranteed by COPAS or Hermès—what is happening is that there is always a certain direct subsidy by the government, which contributes to financing in a much more integrated by than we have here. Here we have CIDA with its financing, the EDC with its financing, and when you try to merge the two, you can't really succeed, they're two parallel financing methods each with its own constraints and procedures. In those countries, you only have one type of financing which is capped. In Tunesia, for example, more flexible financing is provided at a better rate of interest.

To give you a specific example, two years ago in the Philippines, we submitted a general bid for a $230 million project for a copper concentrator. At $230 million, we had the best bid, from a technical as well as a cost standpoint. The Japanese were second with a bid of $235 million, while Britain was third with a bid of $300 million. After one week of negotiations, the Japanese succeeded in obtaining a rate of financing of 5½ percent, whereas here in Canada, we did not have the flexibility to change the rate which was then at 9½ percent. Therefore, the Japanese were awarded the project.

Senator Riel: Is this still the case now? For example, do the Germans with Hermès or the Japanese still have an advantage over us with respect to financing rates?

Mr. Gourdeau: In specific instances, this still occurs regularly. As you know, each country tries to promote its own local industry; these countries have been funding projects at specific interest rates for some time now. You merely have to look at what ECGD admitted. It had to pay concessions and subsidies in the order of several billion pounds Sterling, simply to help in the financing of certain projects supported by Britain.

Senator Riel: When you speak of foreign competitors—for example, you spoke of Tunisia and the Germans—do I under-

[*Text*]

mands—est-ce que je comprends que c'est totalement différent, quand vous arrivez en Arabie? Vous avez un grand projet d'électrification, par votre société, par exemple, en Arabie. Est-ce que c'est çà, le projet Elinka?

M. Gourdeau: Non, Elinka, c'est autre chose. C'est un projet en Afrique, dans les télécommunications, qui vient d'être complété, entre cinq pays. Le projet de l'Arabie Saoudite, c'est un projet d'électrification de la région de Quaseem.

Le sénateur Riel: Là, vous traitez directement avec l'État qui, lui, demande des compétitions internationales?

M. Gourdeau: C'est exact.

Le sénateur Riel: Quel est votre plus grand problème, là, au point de vue financement?

M. Gourdeau: Il n'y a pas de problèmes de financement, parce que l'Arabie Saoudite a l'argent.

Le sénateur Riel: Oui. Quelle est votre compétition?

M. Gourdeau: La compétition—je pourrais peut-être vous dire comment nous sommes entrées sur ce projet. C'est qu'en 1977-78, le ministre Jean Chrétien, qui était alors ministre de l'Industrie et du Commerce, était allé en Arabie Saoudite et, à travers les négociations, il y a eu une entente entre les gouvernements, sur laquelle un projet serait identifié et serait identifié au Canada, en autant qu'il y aurait une entreprise qui serait en mesure de le réaliser.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce est revenu au Canada, et au lieu de le faire faire par ses fonctionnaires, comme trop de ministères le font, ils se sont tournés vers l'industrie privée et ont invité quatre sociétés à soumettre des qualifications et faire une offre de service, et c'est nous qui avons été choisis parmi les quatres. Alors, nous sommes allés directement, avec la caution du gouvernement, sa caution morale, pour négocier, et quatre mois après nous avions le contrat.

Alors, dans notre rôle, nous faisons toute la partie «engineering», l'achat et la gérance de la construction du projet. Ce projet consiste en la génération, la transmission et la distribution de l'électricité, dans une région de 80,000 kilomètres carés, où il y a au-dessus de 300 villages, une population de l'ordre de 400 à 450,000 personnes. Nous avons commencé en 1978; la première phase se termine en août 1983. Nous négocions présentement une extension pour un autre deux ans, qui est presque terminée, pour continuer, disons, certains travaux additionnels qu'ils veulent que nous fasions dans cette région. Cela est un cas que je considère très intéressant, dans lequel le gouvernement canadien a pris la même attitude que les gouvernements européens, c'est-à-dire qu'ils ont signé un protocole de gouvernement à gouvernement, et par la suite ils supportent une entreprise privée pour le faire.

Il y a d'autres cas où on va bien, mais où ce sont les ministères qui essaient de le faire eux-mêmes, mais dans ce cas-là, on manque notre coup; cela est arrivé deux fois.

Le sénateur Riel: C'est arrivé deux fois, à votre connaissance?

M. Gourdeau: Oui.

[*Traduction*]

stand by this that the situation is totally different in the Arab countries? For example, your company carried out a major electrification project in the Arab countries. I believe it was the Elinka project.

Mr. Gourdeau: No, Elinka is a telecommunications project which has just been completed in Africa with the co-operation of five countries. The electrification project is being carried out in the Quaseem region of Saudi Arabia.

Senator Riel: Here you are dealing directly with the State which is asking for international competitions?

Mr. Gourdeau: That's correct.

Senator Riel: What is the biggest problem you have encountered thus for with respect to financing?

Mr. Gourdeau: We are not experiencing any financing problems, since Saudi Arabia is a wealthy country.

Senator Riel: I see. Who is your competition?

Mr. Gourdeau: Our competition—perhaps I could tell yo how we got involved in this project. Back in 1977-78, the Minister of Industry, Trade and Commerce, Mr. Jean Chrétien, went to Saudi Arabia. Through the negotiation process, an agreement was reached between the two governments respecting a project which would be identified in Canada, insofar as a company could be found to carry it out.

The Minister of Industry, Trade and Commerce returned to Canada and instead of having his officials handle the matter, as is done in too many departments, he turned to the private sector and invited four companies to submit bids. We were selected from among the four contenders. Therefore, with the moral guarantee of the government, we proceeded to negotiate and four months later, we were awarded the contract.

Our job was to handle the entire engineering side of the project, that is to oversee purchasing and construction work. The aim of the project was to generate, transmit and distribute electricity within an 80,000 square kilometer regin, in which there are more than 300 villages and between 400,000 and 450,000 people. We began work on the project in 1978 and phase I should be completed by August 1983. We are presently negotiating a two-year extension so that we can continue to carry out some additional work in this region. The negotiations are almost completed. I consider this to be a very interesting case in which the Canadian government has taken the same attitude as European governments, that is it has proceeded to sign a country-to-country agreement and the has backed a private company.

There are other instances in which the departments try to do the work themselves, but on two occasions, they have missed the boat.

Senator Riel: To your knowledge, that has occurred on two occasions?

Mr. Gourdeau: That is correct.

[*Text*]

Le sénateur Riel: Alors, je pense que vous concluez que l'entreprise privée est encore la meilleure pour réaliser ces programmes-là à l'étranger?

M. Gourdeau: Vous savez jusqu'à quel point j'ai des préjugés—définitivement.

Le sénateur Riel: Je comprends très bien. Avant ma dernière question, avant que d'autres vous interrogent, je reviens à cette question de financement, et j'en parle un peu plus parce que l'on m'a assuré, depuis quelques années, que la question de financement dans les pays de l'Afrique du Nord, surtout, était de suprême importance pour nos ingénieurs et nos entrepreneurs, qui vont faire des travaux dans ces pays-là, et que justement ce que vous avez expliqué, par la COPAS ou Hermes d'Allemagne, ou l'aide des Japonais, on trouve toujours que les Japonais sont mystérieux, et on ne comprend pas toujours leur langue, et on s'imagine qu'il y a du mystère derrière tout cela—mais il y a une réalité, c'est que leur financement coûtait moins cher que le vôtre?

M. Gourdeau: Oui, et je puis vous dire qu'en Afrique du Nord, si nous n'avons pas le financement, ça ne sert à rien d'y aller pour essayer d'obtenir un marché.

Le sénateur Riel: C'est la conclusion pratique et immédiate?

M. Gourdeau: Oui.

Le sénateur Riel: Alors, vous avez cette question de financement, et il y a donc des améliorations importantes à faire, du côté canadien?

M. Gourdeau: Il y en a toujours.

Le sénateur Riel: Soit du côté de l'EDC, de l'ACDI, ou du côté de nos banques privées?

M. Gourdeau: Disons que du côté des banques, c'est assez difficile, parce que . . .

Le sénateur Riel: Il faudrait une garantie de l'État?

M. Gourdeau: C'est ça.

Le sénateur Riel: Je vous remercie pour l'instant; monsieur le président, je reviendrai à M. Dufour un peu plus tard, afin de permettre aux autres de poser des questions.

Senator Haidasz: If I may continue, is there any particular chartered bank in Canada with which it is much easier to deal in terms of obtaining dollars for projects in which you are and have been involved? Is one bank any better than another in terms of financing your projects?

Mr. Dufour: I do not think so. Each one of the banks has more or less specialized in certain countries. Each bank finances more in some countries than in others, so we think it is all the same. Some of the banks, such as the Bank of Nova Scotia, have more experience in some countries than in others. Some countries have no Canadian bank at all, and in such cases all of the banks would be equal, I would suppose.

Senator Haidasz: As far as the Export Development Corporation is concerned, do you have any complaints about the time

[*Traduction*]

Senator Riel: Therefore, it is your opinion that the private sector is still the best channel for carrying out these projects abroad?

Mr. Gourdeau: Well, you know how biased I am, but I would definitely have to say yes.

Senator Riel: I understand. Before my final question and before others question you, I would like to get back to the matter of financing. It concerns me a bit more because I have been assured in the past several years that the question of financing, particularly in North Africa, was extremely important for our engineers and our contractors who carry out work in these countries. As you explained, because of COPAS or Hermes in Germany or Japanese assistance, we always find that the Japanese are mysterious. We do not always understand their language and we imagine that there is some kind of mystery behind all of this. In reality, it is their financing that cost less than ours. Is that not correct?

Mr. Gourdeau: Yes, and I can say that in North Africa, if we do not have available financing, there is no use in trying to obtain a market.

Senator Riel: That's your practical opinion?

Mr. Gourdeau: Yes.

Senator Riel: So, there is this matter of financing and there are significant improvements to be made on the Canadian side?

Mr. Gourdeau: There are always improvements to be made.

Senator Riel: Either with respect to the EDC, CIDA or our private banking institutions?

Mr. Gourdeau: Let's say that with respect to the banks, it's a rather difficult matter because . . .

Senator Riel: We would need a guarantee from the State?

Mr. Gourdeau: That's right.

Senator Riel: That's all for the moment. Thank you. Mr. Chairman I will get back to Mr. Dufour a little bit later, so as to give the others an opportunity to ask questions.

Le sénateur Haidasz: Si vous me permettez de continuer, y-a-t-il une banque à charte particulière au Canada avec laquelle il est plus facile de traiter, c'est-à-dire d'obtenir des fonds pour les projets auxquels vous participez et auxquels vous avez participés? Y a-t-il une banque mieux qu'une autre en ce qui concerne le financement de vos projets?

M. Dufour: Je ne crois pas. Chaque banque est plus ou moins spécialisée dans certains pays. Chacune offre un financement plus important dans certains pays que dans d'autres, donc nous sommes d'avis que c'est la même chose partout. Certaines banques, comme la Banque de la Nouvelle-Écosse, ont plus d'expérience dans certains pays que dans d'autres. Par contre, il y a certains pays où il n'y a aucune banque canadienne, et dans ce cas, toutes les banques seraient égales, je suppose.

Le sénateur Haidasz: En ce qui concerne la Société pour l'expansion des exportations, avez-vous des plaintes à formuler

[*Text*]

it takes in filling out forms in order to get a guarantee from the EDC?

Mr. Dufour: Yes, it is very time consuming and sometimes frustrating, especially when dealing with northern African countries. Those African countries have very lengthy procedures—every comma and period has great importance.

The Chairman: To clarify that point, Senator Haidasz, that problem arises because of the country involved rather than the procedures of CIDA, does it not?

Mr. Dufour: You are talking about the EDC, are you?

The Chairman: Either.

Mr. Dufour: The procedures of the EDC are also quite cumbersome and take some time. When that is combined with the countries of North Africa, the process becomes very long indeed.

Mr. Peter M. Kilburn (Vice President, Project Financing): I might add that, when we are talking about finance, we are usually talking about export credits, which means that we are talking about international competition. A lot of the countries with which we compete have had long-standing relationships—former colonial countries and that sort of thing—with the countries to which the loans are being made. There is a framework for negotiation there that is well established and well tested. Things often seem to go faster in such a situation.

We often deal on a case-by-case basis with countries with whom there has not been numerous examples of dealings in the past. We do find it useful when the EDC is able to establish financing on the basis of an overall line of credit into which can be plugged specific projects where all of the procedures are set up ahead of time under a general line. That tends often to go faster than in a case where an individual project is separately negotiated, with the procedures being established each time.

I would think it would be useful if the EDC could establish more cases of overall lines of credit so that individual projects could then be more rapidly negotiated. Even then, there is difficulty.

Senator Haidasz: Mention was made of the desirability of more marketing services by specific government agencies. I presume the reference there was to the Department of Industry, Trade and Commerce. How were you able to penetrate the Middle East market? Did you do so on your own?

Mr. Gourdeau: If we were to go back to 1964, yes, we did it on our own then. We had no help. We started in '63 and we continued in '66. With respect to Algeria, it was the same; we started in '68 and we started on our own.

Competition was not as fierce as it is now. Fewer people were travelling from various countries, particularly from Canada. At that time you could have some access to certain projects.

[*Traduction*]

concernant le délai qu'il faut pour remplir les formules afin d'obtenir une garantie?

M. Dufour: Oui, les délais sont très longs et parfois frustrants, particulièrement lorsque l'on traite avec les pays d'Afrique du Nord. Ces pays ont des procédures très longues—chaque virgule et chaque point ont une grande importance.

Le président: Pour plus de précisions, sénateur Haidasz, ce problème serait dû à la façon de procéder dans les pays en question plutôt qu'à l'ACDI, n'est-ce pas?

M. Dufour: Vous parlez de la Société pour l'expansion des importations, n'est-ce pas?

Le président: L'une ou l'autre.

M. Dufour: Les formalités de la SEE sont aussi très lourdes et demandent un certain temps, et lorsqu'elles sont combinées avec celles des pays de l'Afrique du Nord le processus devient évidemment très long.

M. Peter M. Kilburn (vice-président, Financement des projets): Je pourrais ajouter, que lorsque nous parlons de financement, il s'agit habituellement de crédit à l'exportation, donc de concurrence internationale. Un grand nombre de pays avec lesquels nous sommes en concurrence ont des relations de longue date, comme anciens pays coloniaux et autre chose du genre, avec les pays à qui ils demandent des prêts. Il y a déjà un cadre de négociations bien établi et bien vérifié. Ce genre de situation semble accélérer les choses.

Nous traitons souvent les cas individuellement dans les pays où il n'y a pas eu beaucoup d'activités commerciales dans le passé. Cela nous est utile lorsque la Société d'expansion des exportations peut établir le financement basé sur une marge de crédit globale à laquelle nous pouvons relier des projets particuliers et où toutes les modalités sont déjà établies à l'avance suivant des lignes directrices. Cette manière de procéder est souvent plus rapide que de négocier séparément un projet individuel, où il faut établir chaque fois de nouvelles modalités.

A mon avis, il serait utile que la Société d'expansion des exportations établisse un plus grand nombre de cas ou l'on peut faire usage de marges de crédit global afin que les projets individuels soient négociés plus rapidement. Même alors, il y a des difficultés.

Le sénateur Haidasz: On a mentionné qu'il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de services de commercialisation soit offerts par les organismes gouvernementaux en particulier. Je suppose que l'on faisait allusion au ministère de l'Industrie et du Commerce. Comment avez-vous pu établir des marché au Proche-Orient? L'avez-vous fait vous-même?

M. Gourdeau: Si nous revenons en 1964, oui, nous l'avons fait nous-mêmes. Nous n'avons obtenu aucune aide. Nous avons commencé en 1963 et continué en 1966. En ce qui concerne l'Algérie, c'était la même chose; nous avons commencé en 1968 par nous-mêmes.

La concurence n'était pas aussi forte qu'elle l'est maintenant. Il y avait moins de gens qui voyageaient des différents pays, particulièrement du Canada. A ce moment-là, on pouvait avoir accès à certains projets.

[*Text*]

As I said before, since Canada was new, it was not perceived to have any political ambition in the country. What happened in Abu Dhabi the first time we had dealings there was that the sheikh was concerned about much of the work being carried out by the English firms. He felt that he needed some balance and brought somebody else in. That is how we in Canada got in.

Mr. Dufour: The help of the Canadian government in terms of marketing is in the form of PEMD. PEMD covers approximately 25 to 30 per cent of the costs of commercialization. Part of your costs, then, are paid, but most of them are still yours. It is still expensive.

Senator Haidasz: In other words, it would be worthwhile if the Department of Industry, Trade and Commerce were to give more financial assistance in developing your product or in conducting the feasibility studies, and so on?

Mr. Dufour: At one time the CPPF was introduced for the purpose of feasibility studies. It was meant to help the Canadian exporters with the remainder of the projects which they were starting. Since that time, however, other countries have started to pay for feasibility studies. the CPPF is limited to $250,000, but feasibility studies for a project can cost up to about $3 million.

Lately we were in Malaysia. It took about two months before the government here decided to give us the CPPF. In the meantime, the Japanese came to our client and offered $3 million for a feasibility study is conducted, you are in. If the project is continued with, you design it, you buy some equipment from your own country and so on.

France is doing the same thing with respect to good projects which could potentially be financed by the World Bank. They go and pay for the feasibility study, which is expensive, it could involve $1 million to $1.5 million. When the bids come in after that, they know everything and succeed very well in getting money from the World Bank for French companies.

The Chairman: That would only apply, then, to those countries to which the World Bank or CIDA would be prepared to lend money; in other words, the poorer nations?

Mr. Dufour: Yes, but the World Bank is giving money to Tunisia and to Algeria. They are not such poor nations.

Senator Thompson: I have a supplementary question, Mr. Chairman, which goes back to Mr. Gourdeau's reply concerning the SNC Group. I gather that it was a much smaller group in 1963, yet in the presentation Mr. Gourdeau made, I believe he said that in trying to move into these markets, the need of a permanent or constant relationship to develop contacts, to get an agent and so forth, pretty well eliminates the opportunity

[*Traduction*]

Comme je l'ai dit plus tôt, étant donné que le Canada était un nouveau venu, il n'était pas perçu comme ayant des ambitions politiques dans le pays. Lorsque nous avons eu des contacts pour la première fois à Abu Dhabi il y avait un cheik qui s'inquiétait du fait que la plupart des travaux entrepris dans son pays le soient par des sociétés britaniques. Il voulait rétablir un certain équilibre et demander à un autre pays d'y participer. C'est ainsi que le Canada est entré sur ce marché.

M. Dufour: L'aide du gouvernement canadien en ce qui concerne la commercialisation est offerte au moyen du Programme du développement des marchés d'exportation. Ce programme couvre approximativement 25 à 30 p. 100 des coûts de commercialisation. Une partie de nos coûts sont alors payés, mais il faut quand même en assumer la plus grande partie. Il s'agit de dépenses considérables.

Le sénateur Haidasz: En d'autres termes, il serait utile que le ministère de l'Industrie et du Commerce accorde une aide financière plus importante en développant vos produits ou en participant à des études de faisabilité, etc.?

M. Dufour: On a adopté à un moment donné le MCPP en vue de procéder à des études de faisabilité. Ce mécanisme avait pour but d'aider les exportateurs canadiens à poursuivre les projets qu'ils avaient déjà mis sur pied. Depuis ce temps, cependant, d'autres pays ont commencé à assumer les frais des études de faisabilité. Le budget consacré au MCPP est limité à 250 000 $, mais les études de faisabilité d'un projet peuvent coûter jusqu'à 3 millions de dollars.

Récemment, nous sommes allés en Malaysia. Le gouvernement a mis environ deux mois avant de se décider à nous faire profiter du MCPP. Entretemps, les Japonais ont approché notre client et lui ont offert 3 millions de dollars pour entreprendre une étude de faisabilité. Une fois l'étude terminée, votre participation est assurée. Si le projet est adopté, c'est à vous qu'est confié le soin de l'élaborer, d'acheter le matériel dans votre pays, et ainsi de suite.

La France procède de la même façon avec les projets avantageux qui peuvent être financés par la Banque Mondiale. Elle défraie l'étude de faisabilité, qui est coûteuse et peut s'élever jusqu'à un ou 1,5 million de dollars. Quand ensuite il faut faire des soumissions, les responsables sont parfaitement au courant et n'éprouvent aucune difficulté à obtenir des fonds de la Banque Mondiale pour les lociétés françaises.

Le président: Cette possibilité serait donc limitée aux pays auxquels la Banque Mondiale ou l'ACDI veulent bien consentir un prêt; en d'autres termes, aux pays les plus pauvres.

M. Dufour: Oui, mais la Banque Mondiale prête également à la Tunisie et à l'Algérie. Ces deux pays ne sont pas tellement pauvres.

Le sénateur Thompson: J'aurais une autre question, monsieur le président, concernant la réponse de M. Gourdeau quant au groupe SCN. J'ai cru comprendre qu'en 1963, ce groupe était beaucoup moins important; par contre, si je me souviens bien, M. Gourdeau a déclaré qu'en ce qui a trait à la pénétration de ces marchés, la nécessité d'établir un lien permanent ou constant en vue de négocier des contrats, d'obte-

[*Text*]

for small business. This must be a great gamble and very costly to you?

Mr. Gourdeau: I indicated that it was a part of the Cansel group. What had been decided was to go to the international market. Since it was not large enough at the time—we only had about 130 to 140 people—we made up a group of about six firms in Canada, and we called it Cansel. It operated for about five years. These firms pooled their resources to operate abroad, and the first contract we got was this one in Abu Dhabi. At the time, and I say this with all due respect, government regulations were not what they are now. You did not have as much of a barrier between various countries, and the investment that was required was not as high as it is now. In Abu Dhabi the British were actually asked to evacuate the region because they were too influential, and this was quite an opportunity. Fortunately we were able to step in and get that project, which at the time was of the value of about $15 million. In today's terms that would be something like $50 or $60 million. This is how we started.

The second occasion was through CIDA in India. We built a very large hydroelectric project in the State of Kerala in India. Today the situation is not the same. First of all, government regulations between countries are more restrictive. Furthermore, there is much stronger competition among the Japanese, the French, the Germans, the English, the Americans, Canada, and the like, and each of these countries has some infrastructure, though not Africa, where in many countries they still have the bureaucracies and technocracies left behing by the colonial powers, so that it takes quite a bit of time to go through their regulations in order to finalize or conclude a negotiation.

The situation today, therefore, is not what is was 20 years ago.

Senator Thompson: You are looking at big countries when you talk of infrastructures—Japan, France, Germany, Britain. Are there any countries with small populations in Europe that are offering competitive financing services?

Mr. Gourdeau: Holland certainly is. Sweden certainly is. Sweden is not a European country, it is Scandinavian, but Sweden is very active. Norway also, now, particularly with their oil, can offer some good terms, as can Denmark and, I would say, Italy, which, although it may not be considered a small country, is certainly quite aggressive.

Senator Thompson: So we, having a smaller population, cannot afford to give better financing.

Mr. Gourdeau: I think what you have to say is that we cannot afford not to do it, bearing in mind that Canada as a

[*Traduction*]

nir un agent et ainsi de suite, supprime en quelque sorte tout débouché pour la petite entreprise. Il doit s'agir d'une aventure risquée et très coûteuse.

M. Gourdeau: J'ai indiqué que nous faisions partie du groupe Cansel. Nous avions décidé de nous lancer sur le marché international. Étant donné qu'à l'époque le groupe n'était pas assez important, ne comptant qu'environ 130 ou 140 personnes, nous avons dû rassembler six sociétés canadiennes en un groupe que nous avons appelé Cansel. Ce groupe a fonctionné pendant cinq ans, ces sociétés ayant mis leurs ressources en commun pour opérer à l'étranger; le premier contrat que nous avons obtenu était celui d'Abu Dhabi. À l'époque, sans vouloir manquer de respect au gouvernement, la règlementation n'était pas ce qu'elle est à l'heure actuelle. Il n'y avait même pas de frontière entre les pays, et l'investissement minimal requis n'était pas aussi élevé qu'à l'heure actuelle. À Abu Dhabi, les Britanniques ont été priés d'évacuer la région parce qu'ils exerçaient une influence trop considérable, ce qui nous a fourni l'occasion rêvée. Nous avons eu la chance d'entrer en jeu et d'obtenir ce projet, qui représentait une valeur d'environ 15 millions de dollars. En dollars d'aujourd'hui, cette somme représenterait quelque 50 ou 60 millions. C'est ainsi que nous avons commencé.

La deuxième occasion qui s'est offerte à nous était en Inde, par le biais de l'ACDI. Nous avons construit un important projet hydroélectrique dans l'État du Kerala. Aujourd'hui, la situation est différente. D'abord, la réglementation gouvernementale entre les pays est plus stricte. En outre, la concurrence s'est fortement intensifiée notamment entre les Japonais, les Français, les Allemands, les Anglais, les Américains et les Canadiens, et chacun de ces pays possède une certaine infrastructure, à l'exception de l'Afrique, où bon nombre des pays fonctionnent toujours en vertu de systèmes administratifs établis par les puissances coloniales, de sorte qu'il faut assez longtemps pour se plier à toute la règlementation avant de pouvoir conclure une négociation.

A l'heure actuelle, cependant, la situation n'est pas ce qu'elle était il y a 20 ans.

Le sénateur Thompson: Lorsque vous parlez d'infrastructure, vous mentionnez des grandes puissances comme le Japon, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. N'existe-t-il pas, en Europe, certains pays de moindre importance offrant des services financiers qui soient concurrentiels?

M. Gourdeau: C'est effectivement le cas de la Hollande et de la Suède. La Suède est un pays scandinave et non pas européen, mais elle est très active en ce domaine. La Norvège, particulièrement avec son pétrole, peut maintenant offrir des possibilités avantageuses, à l'instar du Danemark et même de l'Italie qui, quoiqu'elle ne soit pas considérée comme étant un petit pays, fait certainement preuve de beaucoup de dynamisme.

Le sénateur Thompson: Étant un pays relativement peu peuplé, nous ne pouvons donc pas nous permettre d'offrir de meilleures conditions de financement.

M. Gourdeau: Je crois plutôt que nous ne pouvons pas nous permettre de faire autrement, compte tenu du fait que, dans

[*Text*]

whole is more of an exporting country than anything else; so what we have to ask ourselves is whether we can afford not to do this.

Senator Haidasz: I don't want our witnesses to reveal any trade secrets, but I wonder whether they would volunteer to tell us how a smaller business would go about penetrating the market in the oil country area. With whom should they deal, and what is the potential market for Canadian products there?

Mr. Dufour: First of all, if I were a small company and wanted to penetrate the Middle East market, I would set aside some money to spend on getting a good agent. Some agents out there are very, very powerful and very, very good, but you have to bear in mind that one agent is not necessarily good with regard to every ministry, and in any event, you have to go there and become known by the people on the spot. This is time consuming, and very expensive. Of course, the Canadian embassies give some help over there, through their trade commissioners, but it is still expensive and time consuming. These people will not give you a job on the first clip. You might have to try for two or three years. I know we have had someone there for a year and never had a contract. I know too that Mr. Lefebvre has been there for five years. It is expensive to keep someone there so that he can get to know the right people, and Canadians are not exportable all the time. Sometimes you send a fellow there, and after a year he wants to come back. All of these little things have to be taken care of along the way. The process is always expensive.

Mr. Gourdeau: I would think that for a small firm, a small organization—and we are talking about all countries, if I understand the question—but which has money, it would need to have a special service, or a special product, for which a need can be identified in the particular region. Such a need can be identified and established with the help of the embassy. If such a company had just a general type of service that could be offered by anyone, then it would mean that they would have to compete, and the competition right now, on price and delivery, is very fierce. Canada, of course, is disadvantaged because of its distance from these countries.

Mr. Dufour: Also, our dollars are low in comparison with the franc, for example.

The Chairman: It is always a question of finding a special niche.

Mr. Gourdeau: As Senator Thompson has mentioned, 20 years ago you did not have local engineering firms, for example, in these countries. They were just starting. The difference between Saudi Arabia as it was the first time I went there in 1966, and what it is today, is unbelievable. They have an infrastructure, they have engineers, and so the situation today is quite different. You therefore must come in with a special type of service or special type of product that is not generally available from anywhere else. If you can do that, you have achieved quite a bit. Some very small firms with a special product, have been very successful.

[*Traduction*]

l'ensemble, le Canada est un pays essentiellement exportateur; nous devons donc nous demander si nous pouvons nous permettre de faire autrement.

Le sénateur Haidasz: Sans vouloir demander à nos témoins de nous révéler tous les secrets, je me demande s'ils seraient prêts à nous expliquer comment une petite entreprise s'y prend pour pénétrer le marché dans les pays producteurs de pétrole.. Avec qui doit-elle faire affaires, et quel serait, dans ces pays, le marché potentiel pour les produits canadiens?

M. Dufour: D'abord, si je dirigeais une petite entreprise et que je veuille pénétrer le marché du Proche-Orient, je mettrais de côté une certaine somme pour une procurer les services d'un bon agent. Certains d'entre eux sont extrêmement puissants et estrêmement doués, mais il ne faut pas oublier qu'un agent n'est pas nécessairement compétent dans chaque ministère; quoi qu'il en soit, il faut vous rendre sur place et vous faire connaître des gens. Ce processus est long et très coûteux. Évidemment, les ambassades canadiennes peuvent vous venir en aide, par le biais de leurs conseillers commerciaux, mais cette démarche demeure longue et coûteuse. Ces gens ne vous accorderont pas un contrat sur le champ. Il vous faudra peut être essayer pendant deux ou trois ans. Quelqu'un de chez nous y a passé un an sans obtenir le moindre contrat. Je sais également que M. Lefebvre y a passé cinq ans. Il est coûteux de maintenir un représentant dans ces pays pour qu'il puisse se faire des contacts, et les Canadiens ne sont pas toujours «exportables». Parfois, après un an de service à l'étranger, ils demandent à revenir au pays. Toutes sortes de détails de ce genre doivent être réglés. Ce processus est inévitablement coûteux.

M. Gourdeau: Sans doute que pour une petite entreprise (et nous parlons de tous les pays, si je comprends bien la question), si elle possède suffisamment de fonds, il faudrait trouver un service spécial ou un produit particulier qui serait demandé dans une région donnée. La demande peut être déterminée avec l'aide de l'ambassade. Si cette entreprise n'offre qu'un service de caractère général très répandu, elle devrait alors affronter la concurrence qui, à l'heure actuelle, est extrêmement vive. Le Canada est évidemment désavantagé étant donné la distance qui le sépare des autres pays.

M. Dufour: Par ailleurs, notre dollar est faible camparativement au franc, par exemple.

Le président: C'est toujours une question de se trouver dans un endroit privilégié.

M. Gourdeau: Comme l'a mentionné le sénateur Thompson, il y a 20 ans, les société locales d'ingénierie, par exemple, n'existaient pas dans ces pays. Elles en étaient à leur début. La différence entre l'Arabie Saoudite à l'époque de ma première visite en 1966, et celle d'aujourd'hui est incroyable. Elle possède maintenant une infrastructure, des ingénieurs, de sorte que la situation est, à l'heure actuelle, fort différente. Par conséquent, il faut pouvoir offrir un type de services ou de produits qui n'existe généralement pas ailleurs. Alors, c'est déjà beaucoup. Certaines entreprises très petites ont connu un grand succès grâce à un produit particulier.

[*Text*]

The Chairman: Finding a special niche for Canada is something we hear a great deal about when we are discussing trade. It comes up a great deal in this context.

Senator Thompson: I would like to go now to the Hatch report of 1979. I have not seen it, and have not had the opportunity to read it. It was mentioned, I think, by Mr. Gourdeau.

Mr. Gourdeau: There are tow reports related to our industry. The first one was the one prepared by Rodger Hatch. That was requested by the Department of Industry, Trade and Commerce and it was published in 1979. It outlines some of the difficulties that our industry has and makes, I believe, excellent recommendations. As a result of one of these recommendations, in order to maintain an on-going dialogue between our industry and government, there has just recently been set up what they call the Export Development Board, also chaired by Roger Hatch, which meets regularly, and has on it representatives of CIDA and other related government agencies together with representatives from private enterprise.

A more recent report, in which I participated, was one called, "Realizing the Potential". Mr. Gray, the former Minister of Industry, Trade and Commerce asked Consolidated Engineering to come up with some thoughts about our industry, and that report also is quite interesting if you want to read it. It deals with the type of industry we have, the type of engineers we employ, and makes recommendations with regard to assisting that kind of industry. These two reports are quite extensive, and I am sure you would get some valuable information from them.

Senator Thompson: I do not know if this was in the Hatch report but you made the point of being able to combine EDC and CIDA financing. If I recall correctly, the chairman had questioned the department on that. When you were referring to CIDA, you were describing the entrepreneurs who get a contract for a project have to have some backing from CIDA who, in turn, say that they have go for an open bid. Do you see CIDA bending to that?

Mr. Gourdeau: CIDA is subjected to the rules of the markets of Canada whereby any money they allocate must be subject to open competition through Canadian enterprise. The only way it can be done is if you have a decision at the cabinet level or the ministerial level, and there is no doubt that politically it is not always that easy. It seems to tend to favour one as against the other. This is not being changed. For example, we have a project in Côte-du-Roi where three agencies are financing it—EDC, CIDA and the World Bank. It is like having three projects under one hat whereby each one is subject to its own rules and regulations. In the case of the World Bank, for the first time they have agreed to follow most of the regulations under the EDC rules. The difference with these projects is that if you develop a project EDC will support the winner. They will support the one that comes up with a project. In such cases CIDA will not do that. CIDA does an excellent job in identifying projects, providing entry for either small or large firms to get work and their CPPF program, as I said before, is excellent. On these projects that we want to

[*Traduction*]

Le président: Trouver un endroit privilégé pour le Canada est un sujet dont on parle beaucoup dans nos délibérations sur le commerce. Il revient, fréquemment dans ce contexte.

Le sénateur Thompson: Je voudrais maintenant vous renvoyer au rapport Hatch de 1979. Je n'ai pas eu l'occasion de le lire ni même d'en prendre connaissance. C'est, je crois, M. Gourdeau qui l'a mentionné.

M. Gourdeau: Deux rapports traitent de notre secteur industriel. Le premier, rédigé par Roger Hatch, avait été commandé par le ministère de l'Industrie et du Commerce et il est paru en 1979. Il traite de certaines difficultés de notre secteur industriel et formule, à mon avis, d'excellentes recommandations. Comme suite à l'une d'elles, une Commission d'expansion des exportations a été mise sur pied en vue d'entretenir un dialogue permanent entre les entreprises et le gouvernment; cette Commission, qui se réunit régulièrement, est également présidée par Roger Hatch et composée de représentants de l'ACDI et d'autres organismes gouvernement connexes ainsi que de représentants de l'entreprise privée.

Un rapport plus récent, auquel j'ai participé, était intitulé Realizing the Potential. M. Gray, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce avait demandé à la Consolidated Engineering de formuler certaines observations sur notre industrie, et il s'agit d'un rapport très intéressant que vous voudrez peut-être lire. Il traite du type d'industries que nous possédons et des ingénieurs que nous employons, et il formule des recommandations en vue d'aider ce genre d'entreprise. Les deux rapports sont assez considérables, et je suis certain que vous pourriez en tirer des renseignements précieux.

Le sénateur Thompson: Je ne sais si cela figurait dans le rapport Hatch, mais vous avez déclaré être parvenu à combiner le financement de la SEE et de l'ACDI. Si je me souviens bien, le président avait questionné le ministère sur ce point. Lorsque vous parlez de l'ACDI, vous avez mentionné les entrepreneurs qui obtiennent un contrat pour un projet dans un pays donné, mais qui doivent être appuyés par l'ACDI, laquelle, en retour, déclare qu'ils doivent saisir une offre. Voyez-vous l'ACDI se soumettre à cela?

M. Gourdeau: L'ACDI est assujettie aux règles des marchés canadiens, en vertu desquelles toute somme allouée doit être soumise à la libre concurrence par l'intermédiaire de l'entreprise canadienne. La seule façon de procéder serait de faire prendre une décision au niveau du Cabinet ou au niveau ministériel, et il est certain que dans la pratique, une telle démarche n'est pas toujours facile. Ce processus semble favoriser une partie au détriment de l'autre, et aucune modification n'y est apportée. Par exemple, un certain projet à Côte-du-Roi est financé par trois organismes, la SEE, l'ACDI et la Banque mondiale. C'est un peu comme si nous avions trois projets regroupés sous une même étiquette, chacun étant soumis à ses propres règles et règlements. Dans le cas de la Banque mondiale, elle a consenti pour la première fois à observer la plupart des règlements établis par la SEE. La seule différence dans ce genre d'arrangement est que si un projet est adopté, la SEE appuie le gagnant, c'est-à-dire celui qui l'a élaboré. L'ACDI, par contre, ne procède pas de cette façon. Elle fait un excellent travail en trouvant les projets et en facilitant l'accès au marché

[*Text*]

develop, identify and promote, as soom as CIDA is involved then all the money we have invested is not what it should be. In fact, it discourages investors to go to them because everyone is subject to the same rule and they can bring in three of four other firms to compete on the same basis as we do. Genly, you would be more perceived to be more equitable than someone who already has a strike against him.

The Chairman: Even if you get it, you do not get your seed money back.

Mr. Gourdeau: No.

Senator Thompson: I can understand the lack of flexibility that CIDA has according to its rules. Does the EDC have such flexibility in order to provide that kind of assistance?

Mr. Gourdeau: EDC is going on commercial rates. As I said earlier, it wants to operate at a profit so it is subject to certain rules of the market on the rates they charge. The only way that they can lower that rate is if government, through section 29, I believe, can actually provide additional funds at no interest whereby you blend that additional money that you get directly from the Department of External Affairs with the funds from EDC in order to have a blended rate which is less than the one that is being charged by EDC or, as I was suggesting, that CIDA allocates a certain amount of money out of its budget that would be administered under the EDC rules.

The Chairman: With the qualification, of course, that that could only be done with very poor countries in the case of CIDA.

Mr. Gourdeau: Yes.

Senator Thompson: Referring to the point you made on the tax burden for expatriate Canadians, you said that in such cases Britain had a much easier tax burden. What areas of the tax burden are particularly oppressive?

Mr. Gourdeau: After someone has been absent from the United Kingdom for a month, he is not subject to tax in his own country.

Senator Thompson: In certain countries?

Mr. Gourdeau: If a British citizen is assigned outside of his own country for not more than three months but less than one month on an international project, the individual is not subjected to United Kingdom taxes. When you consider this represents at least 45 to 50 per cent of your earnings, an individual receives a bonus of the tax that he would normally pay in his country. Therefore, there is a motivation for him to accept this foreign assignment.

In Canada, we had the same treatment previously. As soon as someone was out of his country for more than six months and as long as he did not maintain residence in Canada, he was not subject to Canadian tax. That rule was changed due to pressure from the United States because the United States changed their own regulation approximately five years ago when they started to tax their foreign assignees on their

[*Traduction*]

des petites comme des grandes entreprises; en outre, comme je l'ai déjà mentionné, son programme de MCCP est excellent. Pour les projets que nous voulons élaborer, déterminer et promouvoir, dès que l'ACDI intervient, les fonds que nous avons investis ne représente pas ce qu'il devrait. En fait, on dissuade les investisseurs de s'y intéresser, car tout le monde est soumis à la même règle, et chaque entreprise peut se trouver confrontée à trois ou quatre concurrents.

Le président: Même si vous obtenez le contrat, vous ne récupérez pas votre argent.

M. Gourdeau: Non.

Le sénateur Thompson: Les règles de l'ACDI lui confère peu de souplesse. La SEE a-t-elle autant de souplesse pour assurer ce genre d'aide?

M. Gourdeau: La SEE applique les taux du marché. Comme je l'ai dit précédemment, elle vise à réaliser des profits, et elle est donc soumise à certaines règles du marché en ce qui concerne les taux qu'elle pratique. La seule façon d'abaisser ce taux est d'obtenir du gouvernement, en vertu de l'article 29 de la Loi, je crois, des fonds supplémentaires sans intérêt qui permettent aux entreprises d'ajouter l'argent supplémentaire obtenu directement du ministère des Affaires extérieures au fonds de la SEE afin d'obtenir un taux mitigé inférieur à celui de la SEE ou bien, comme je l'indiquais tout à l'heure, d'obtenir que l'ACDI accorde certaines sommes prélevées sur son budget, et qui soient soumises aux règles de la SEE.

Le président: A la condition, naturellement, que le projet, dans le cas de l'ACDI, soit destiné à un pays très pauvre.

M. Gourdeau: Oui.

Le sénateur Thompson: En ce qui concerne le fardeau fiscal des Canadiens expatriés, vous avez dit que la Grande-Bretagne appliquait une fiscalité beaucoup moins lourde dans de tels cas. Quels sont les éléments les plus défavorables de notre fiscalité?

M. Gourdeau: Lorsqu'un citoyen britannique reste absent de la Grande-Bretagne pendant un mois, il n'est pas imposable dans son pays.

Le sénateur Thompson: Lorsqu'il se rend dans certains pays?

M. Gourdeau: Lorsqu'un citoyen britannique est affecté à l'étranger pour une période de un à trois mois dans le cadre d'un projet international, il n'est pas soumis à l'impôt du Royaume Uni. Si l'on considère que l'impôt représente au moins 45 à 50p. 100 de ses revenus, il reçoit, à salaire égal, une prime équivalente à l'impôt qu'il aurait dû normalement verser à son pays. Cela l'incite donc à accepter des affectations à l'étranger.

Au Canada, nous avions auparavant une solution analogue; un Canadien qui quittait son pays pour plus de six mois et qui ne maintenait pas de résidence au Canada n'était pas soumis à l'impôt canadien. Cette règle a été modifiée sous la pression des États-Unis, qui ont changé leur propre réglementation il y a environ cinq ans pour exiger un impôt sur le revenu des citoyens américains affectés à l'étranger. Ces contribuables

[*Text*]

earnings, but they had a deductible of approximately $20,000. It has been demonstrated by a study made by the Chase Manhattan Bank that from approximately 1974 when the United States imposed this tax on their employees, the percentage of the work carried out by engineering contractors in the United States went down from number one that they were in 1973-74 to number five in 1981. That is why they have slightly changed their taxation on foreign employees, because the engineering contractors of the United States had to resort to nationals from other countries like Pakistan, Turkey, Korea and the like. I believe now it is up to $75,000 to $80,000 deductible, while Canada has increased the rule whereby it is $65,000 deductible. They are including not only the salary but also allowances to pay for cost of living expenses. Therefore, there is a penalty.

Senator Thompson: Is there a double taxation as well on the employer or not?

Mr. Gourdeau: Not always. There is a double taxation when there is no tax treaty between the two countries involved. Canada does not have a tax treaty with everyone.

The Chairman: While it is a concern to all of us and it is most interesting to hear about general problems regarding financing exports, we are trying to confine this hearing to questions of the Middle East and North Africa as much as possible. I am not trying to be puristic here, because many of these questions have to be general in nature, but I would appreciate it if questions could be directed to that subject.

Senator Buckwold: Have your respective countries had any difficulty in complying with Canadian regulations as they apply to the so-called Arab boycott, primary or secondary? I am sure that you are well acquainted with that. I would be interested in knowing the kind of wording that goes into your contracts by Arab countries that could have a possible deleterious effect on doing business with companies in Canada that may be Jewish controlled or have Jewish employees. Do you send your employees of the Jewish faith to these countries? Do you have any policy insofar as that is concerned? Do you have some general impressions as to how the Canadian regulations work in that regard?

Mr. Dufour: If you go to an Arab country or a country of the Middle East you have to sign an understanding which looks somewhat bigoted. The Canadian Government proposed a form which is much more positive and that is the one we try to use.

Mr. Gourdeau: In all the contracts that we have in the Arab world, the boycott clause is the same as the one accepted by the Department of Industry, Trade and Commerce.

Senator Buckwold: So therefore your companies have no policy that would preclude locally Canadian-owned firms that are owned or operated by people of the Jewish faith insofar as buying your supplies or meeting other requirements of your contract is concerned.

Mr. Gourdeau: As I said before, we operate totally under Industry, Trade and Commerce wording which, as you know, was negotiated by one of our own ministers, and the under-

[*Traduction*]

bénéficiaient néanmoins, un forfait déductible d'environ 20 000 $. Une étude de la Chase Manhattan Bank a établi qu'à partir de la modification des règles fiscales américaines, soit environ à partir de 1974, la proportion des activités réalisées par les sociétés d'ingénierie aux États-Unis est passée de la première place qu'elle occupait en 1973-1974 à la cinquième place en 1981. C'est pourquoi les États-Unis ont modifié leur règle d'imposition des contribuables employés à l'étranger, car les société d'ingénierie des États-unis avaient recours à des spécialistes étrangers, notamment du Pakistan, de Turquie, de Corée, etc. Il me semble que le forfait déductible est actuellement de 75 000 ou de 80 000 $, tandis qu'au Canada, il est de 65 000 $. L'assiette de l'impôt comprend non seulement les salaires, mais également les allocations du coût de la vie. Ces employés sont donc pénalisés.

Le sénateur Thompson: Peuvent-ils par ailleurs être soumis à une double imposition?

M. Gourdeau: Pas toujours. Il peut y avoir double imposition lorsqu'il n'existe pas de traité fiscal entre les deux pays. Le Canada n'a pas conclu de traités fiscaux avec tous les pays du monde.

Le président: Nous nous intéressons tous aux problèmes d'ordre général concernant le financement des exportations, mais nous voudrions, dans la mesure du possible, consacrer cette séance aux problèmes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Sans vouloir limiter le débat, étant donné qu'il s'agit de problèmes d'ordre général, j'aimerais néanmoins que les questions des membres du Comité portent sur notre sujet.

Le sénateur Buckwold: Est-ce que les pays où vous intervenez éprouvent des difficultés à respecter la réglementation canadienne en ce qui concerne le boycott primaire ou secondaire des pays arabes? Vous devez être au courant. J'aimerais savoir en quels termes sont formulés vos contrats avec les pays arabes, et connaître les éléments qui pourraient faire obstacle aux activités des sociétés canadiennes qui sont dirigées par des Juifs ou qui emploient des Juifs. Est-ce que vous envoyez des israélites dans ces pays? Avez-vous une politique précise dans ce domaine? Quel est à votre avis, l'effet de la réglementation canadienne à cet égard?

M. Dufour: Pour travailler dans un pays arabe ou dans un payd du Moyen-Orient, il faut signer un document à tendance sectaire. Le gouvernement canadien a proposé une formule beaucoup plus positive, que nous essayons d'utiliser.

M. Gourdeau: Dans tous les contrats que nous avons conclus dans le monde arabe, la clause de boycott est identique à celle qu'a acceptée le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le sénateur Buckwold: Vos sociétés n'appliquent donc aucune directive qui pourrait nuire à des sociétés canadiennes exploitées par des israélites en ce qui concerne vos approvisionnements ou l'exécution de vos contrats.

M. Gourdeau: Comme je l'ai dit précédemment, nous nous en tenons à la formule proposée par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui, comme vous le savez, a été négociée par

[*Text*]

standing was that "We will adhere to the laws and customs of your country, so we expect you to adhere to and respect the laws of our country" and that is the last wording that has been developed and which we have been successfully using.

Senator Buckwold: That has created no problems for you in signing contracts with those countries?

Mr. Gourdeau: Not up until now.

Senator Thompson: May I ask a supplementary to that question? Have you sent over to these countries any Canadians of Jewish background, and have you got any subcontracts with Canadian firms which are owned or operated by people of the Jewish faith?

Mr. Gourdeau: In all honesty I cannot tell you whether we do or do not have a subcontract, because most of the time we act as an agent or representative.

Senator Thompson: Any contracts and equipment, supplies or that type of thing?

Mr. Gourdeau: We operate under international tender, and whoever is the low bidder and has the best quality gets the project.

Senator Thompson: Regardless of the faith of the owner or operator?

Mr. Gourdeau: Well, no, let us not forget that the one who pays the bill makes the final decision.

Senator Thompson: I am sorry, I don't quite follow you. You say you take the lowest bidder, regardless; you are not looking at this person who has bid and saying that this company is owned by a Jewish person who may have problems over in one of these countries because of that.

Mr. Gourdeau: When we are talking about people who have money, what I have said is that the one who has the money makes the decision.

When we are discussing the countries in North Africa, for example, where the project is financed by EDC or CIDA, of course you take the lowest bid in Canada, irrespective of who supplies that bid.

The Chairman: But in an Arab country with which Canada may have a boycott agreement, you would seek from suppliers the lowest bid, but the host country can make a choice and take the second to lowest bid if it wished, which it might well do, to the exclusion of a Jewish firm.

Mr. Gourdeau: That's right, it might well do because it is their laws, their country and their money and, as I say, they are the ones who will make the final decision.

The Chairman: I assume you would not go out of your way to employ jewish engineers in these countries with these particular contracts?

Mr. Gourdeau: We do not have any restrictions in Canada on these jobs, because some of them are carried out from our Montreal office.

On the electrification project, in Canada we had close to 100 people working on that project and we didn't make any

[*Traduction*]

un de nos ministres. Il s'agit d'une formule de respect mutuel des lois des deux pays en cause. C'est la dernière formule proposée par le ministère, et que nous avons appliquée avec succès jusqu'à maintenant.

Le sénateur Buckwold: Cette formule ne vous a pas occasionné de difficultés dans la signature des contrats avec le pays arabes?

M. Gourdeau: Pas jusqu'à maintenant.

Le sénateur Thompson: Je voudrais poser une question supplémentaire. Avez-vous envoyé dans ces pays des employés de culture israélite, et avez-vous passé des sous-contrats avec des sociétés canadiennes dirigées par des israélites?

M. Gourdeau: En toute honnêteté, je ne peux pas vous répondre en ce qui concerne les sous-contrats, car la plupart du temps, nous jouons un rôle d'agent ou de représentant.

Le sénateur Thompson: Qu'en est-il en ce qui concerne les contrats de matériel ou d'approvisionnement?

M. Gourdeau: Nous lançons un appel d'offre international, et celui qui fait la soumission la plus base tout en étant le mieux qualifié obtient l'adjudication.

Le sénateur Thompson: Quelles que soient ses convictions religieuses?

M. Gourdeau: N'oublions pas que le choix final appartient à celui qui règle la facture.

Le sénateur Thompson: Excusez-moi, je ne vous suis pas très bien. Vous dites que l'adjudicataire est celui qui fait la soumission la plus base, quelles que soient ses convictions religieuses. Vous n'asseyez pas de savoir si cette société appartient à un Juif, qui risque donc d'avoir des problèmes dans un pays arabe.

M. Gourdeau: Comme je vous l'ai dit, c'est à celui qui paye de décider.

Lorsqu'il est question des pays d'Afrique du Nord, par exemple, et de projets financés par la S.E.E. ou l'ACDI, on prend naturellement la plus basse soumission faite au Canada, quel que soit le soumissionnaire.

Le président: Lorsqu'il s'agit d'un pays arabe qui impose un boycott au Canada, vous pouvez choisir le fournisseur qui fait la soumission la plus basse, mais ce pays peut choisir la deuxième soumission, pour exclure une société dirigée par des Juifs.

M. Gourdeau: C'est exact; un pays peut agir ainsi en application de ses lois; c'est lui qui paye et, comme je l'ai dit, c'est à lui de prendre la décision finale.

Le président: Je suppose que vous n'asseyez pas à tout prix d'employer des ingénieurs juifs dans ce genre de contrat.

M. Gourdeau: Au Canada, nous n'avons aucune restriction en ce qui concerne les ingénieurs, étant donné que bon nombre d'entre eux sont affectés dans nos bureaux de Montréal.

Nous avons affecté au Canada une centaine de personnes à notre projet d'électrification, sans exercer la moindre discrimi-

[*Text*]

differentiation at all, but in the country itself, that is a different matter.

The Chairman: Yes, so I would assume.

Mr. Gourdeau: Let us not forget that nobody can enter Saudi Arabia wighout a visa, and so they make the decision.

Senator Buckwold: If you sent an employee of yours who was of the Jewish faith, then he would not get a visa to go to Saudi Arabia?

Mr. Gourdeau: I don't know.

The Chairman: It is improbable, I would think, Senator.

Senator Buckwold: If that is the case, then, I am surprised when you say you don't know.

Mr. Gourdeau: I say I don't know because we haven't tried it.

Senator Buckwold: Why have you not tried it?

Mr. Dufour: If somebody of the Jewish faith applied for a visa to enter Saudi Arabia or some other Arab countries, I don't think they would get it.

Senator Buckwold: I assumed that that was the answer.

Senator Thompson: Looking at another aspect of this: You are both francophones. Is that an advantage, do you feel, in Arab countries?

Mr. Dufour: It depends. If you are dealing with countries in North Africa, it is certainly an asset because everything is arranged and conducted in French, but in the Middle East it is not an asset. It does not make any difference what language you speak, as long as you can speak the language of the person who employs you. In the Middle East, everything is done in English.

We are working quite extensively, however, in French North Africa, and being French and talking French is good for business.

Senator Yuzyk: First of all, I will follow up on Senator Thompson's questions about the use of languages in your business. You stated that French is very useful in those countries where French is traditionally spoken. Have you found if necessary to know Arabic? Do you have experts who speak Arabic who help you with your contracts and negotiations?

Mr. Dufour: We don't have experts who speak Arabic as such. We don't go out of our way to seek out Arabic-speaking individuals to send, but if we have somebody in our office who speaks Arabic and who wants to go to work in this area, we will certainly send him.

Senator Yuzyk: Do you think that would be an advantage, if you had somebody who was of that country and who knew Arabic to carry on negotiations for you in relation to contracts.

Mr. Dufour: Certainly, it could be of assistance, yes.

Mr. Gourdeau: We found it was an asset. We have competent engineers who speak Arabic and, for contract negotiations, we found that it was a point in our favour.

[*Traduction*]

nation dans le choix des employés, mais à l'étranger, le problème est différent.

Le président: Oui, je suppose.

M. Gourdeau: N'oublions pas que personne ne peut se rendre en Arabie Saoudite sans visa, et c'est aux Arabes de décider.

Le sénateur Buckwold: Si vous voulez y envoyer un de vos employés juifs, l'Arabie Saoudite peut-elle refuser de lui accorder un visa?

M. Gourdeau: Je ne sais pas.

Le président: A mon avis, il est probable qu'elle refuse, sénateur.

Le sénateur Buckwold: Dans ce cas, je ne comprends pas pourquoi vous dites que vous ne savez pas.

M. Gourdeau: je dis que je ne sais pas, car nous n'avons jamais essayé.

Le sénateur Buckwold: Pourquoi n'avez-vous pas essayé?

M. Dufour: Si un Juif demande un visa pour l'Arabie Saoudite ou pour un autre pays arabe, je ne pense pas qu'il l'obtienne.

Le sénateur Buckwold: Je suis bien de votre avis.

Le sénateur Thompson: Venons-en à un autre aspect de vos activités; vous êtes tous les deux francophones. A votre avis, est-ce un avantage dans les pays arabes?

M. Dufour: Cela dépend. Dans les pays d'Afrique du Nord, c'est certainement un avantage, car tout se passe en français, mais au Moyen Orient, ce n'est pas le cas. La langue usuelle n'a pas grande importance, dans la mesure où vous parlez la langue de celui qui vous emploie. Au Moyen Orient, tout se passe en anglais.

Néanmoins, nous travaillons beaucoup en Afrique du Nord, et le fait de parler français nous aide considérablement dans nos affaires.

Le sénateur Yuzyk: Tout d'abord, je voudrais poursuivre les questions du sénateur Thompson concernant la langue que vous employez dans votre travail. Vous avez dit que le français était très utile dans les pays de langue française. Avez-vous déjà constaté la nécessité de connaître l'arabe? Avez-vous des experts qui parlent arabe et qui peuvent vous aider dans les négociations de contrats avec les Arabes?

M. Dufour: Nous n'avons aucun expert qui parle arabe. Nous ne nous tenons pas absolument à envoyer sur place des employés qui parlent arabe, mais si nous avions dans nos services quelqu'un qui parle arabe et qui souhaite aller travailler dans cette région, nous l'y enverrions certainement.

Le sénateur Yuzyk: Ne pensez-vous pas qu'il serait avantageux pour vous d'avoir à votre service un agent originaire d'un pays arabe qui pourrait négocier des contrats en votre nom?

M. Dufour: Ce serait certainement avantageux pour nous.

M. Gourdeau: En ce qui nous concerne, nous avons trouvé qu'une telle solution était avantageuse. Nous avons des ingénieurs compétents qui parlent arabe et nous avons trouvé que

[*Text*]

For the actual implementation of the work, what you need is an individual who is competent and adaptable to the laws, customs and people of the region.

Senator Yuzyk: Following up on Senator Buckwold's line of questioning, I would like to get a better idea of the extent to which this Arab-Israeli conflict affects your operations and relations with the Arab countries.

Mr. Gourdeau: It certainly affected our relations with them when the former Prime Minister intervened on the subject of the embassy, which we all know about. There is no doubt that the issue was of a religious nature and it was not up to Canada to decide matters of that sort. We were certainly one of the organizations that was against this stand. Since then we have conducted business in various parts of the Arab world in North Africa. Most of the times there are some concerns, there is no doubt about that.

Senator Yuzyk: Of course, you concentrate on certain Arab countries. Do you have experts in those countries where you have your operations to help you with your business transactions?

Mr. Gourdeau: What do you mean by "experts?" We have various types of experts, but they are mostly technical or managerial.

Senator Yuzyk: As an example, there are cultural differences between Algeria and Egypt. If you are dealing with one and then with the other, you have to know those differences or else you may encounter difficulties in your negotiations for contracts.

Mr. Gourdeau: From that point of view, we have people who are knowledgeable about what is required in that particular area in order to help us and make sure that we know what to expect. We have been working in most of these countries for quite some time, and we have knowledgeable people in most of these areas.

Senator Yuzyk: Do you have occasions to co-operate with international firms of other countries on large projects?

Mr. Gourdeau: Yes.

Senator Yuzyk: Would you just mention one or two instances where you have co-operated, which were not to your advantage?

Mr. Gourdeau: For instance, in Algeria, we have built a very large foundry. It is one of the most modern in the world. The organization which implemented it was Renault from France in co-operation with ourselves. Renault has had an industrial complex in Rouiba since the 1950s. The foundry was actually built to produce the pieces required for the trucks that were being manufactured. They had the technology because it was for their own trucks and we had the engineering construction know-how and Canadian financing, and we worked together in a joint venture. Since then we have pursued other similar joint ventures with Renault in other countries.

[*Traduction*]

pour la négociation des contrats, c'était un atout dans notre jeu.

Pour l'exécution proprement dite du travail, ce qu'il faut, c'est une personne compétente et capable de s'adapter aux lois, aux coutumes et aux gens de la région en question.

Le sénateur Yuzyk: Pour faire suite aux questions du sénateur Buckwold, je voudrais que vous me parliez de la mesure dans laquelle le conflit entre les Arabes et Israël influe sur vos activités dans les pays arabes et vos relations avec eux.

M. Gourdeau: Cette animosité a certainement eu un effet sur nos relations avec eux lorsque le dernier premier ministre est intervenu au sujet de l'embassade, une affaire dont tout le monde se souvient. Il ne fait aucun doute que la question était d'ordre religieux et qu'il ne revenait pas au Canada de prendre de telles décisions; d'ailleurs, notre société était de ceux qui se sont opposés à ce geste. Depuis, nous faisons des affaires dans diverses parties du monde arabe, en Afrique du Nord. Il va sans dire que la plupart du temps, nous éprouvons quelques petits problèmes.

Le sénateur Yuzyk: Évidemment, vous concentrez vos activités dans certains pays arabes. Dans les pays où vous faites des affaires, avez-vous sur place des experts pour vous aider dans vos transactions?

M. Gourdeau: Qu'entendez-vous par «experts»? Nous avons divers genres d'experts, mais surtout dans les domaines de la technique ou de la gestion.

Le sénateur Yuzyk: Par exemple, il y a des différences culturelles entre l'Algérie et l'Égypte. Quand vos affaires vous amènent à transiger avec l'un puis avec l'autre, vous devez connaître ces différences sous peine d'éprouver certains problèmes dans vos négociations pour l'obtention de contrats.

M. Gourdeau: A cet égard, nous disposons bien sûr de gens qui savent ce qu'il faut faire dans chaque région donnée pour nous aider et faire en sorte que nous ne soyons jamais pris au dépourvu. Nous travaillons dans la plupart de ces pays depuis pas mal de temps et nous avons partout des employés assez bien informés.

Le sénateur Yuzyk: Vous arrive-t-il de coopérer avec des sociétés internationales étrangères à la réalisation de projets d'envergure?

M. Gourdeau: Oui.

Le sénateur Yuzyk: Pourriez-vous nous mentionner un ou deux cas de travail en coopération qui n'ont pas été à votre avantage?

M. Gourdeau: Par exemple, en Algérie, nous avons construit une très grande fonderie. C'est l'une des plus modernes au monde. Nous avons coopéré avec la société Renault, de France, parraine du projet. Renault a une usine à Rouiba depuis les années 1950. La fonderie a été construite pour produire des pièces nécessaires à la construction de camions. Renault possédait la technologie parce qu'il s'agissait de ses propres camions et nous avions des ingénieurs en construction et des capitaux canadiens; nous avons donc travaillé ensemble à une entreprise en co-participation. Depuis, nous avons copar-

[*Text*]

In other cases, for instance, in Tunisia one of the largest Swedish contractors was involved.

The Chairman: Mr. Dufour, I would like to refer to the war memorial job in Algeria which was, approximately, a $100 million job. I know that you employed some 500 Canadians on the site who did not only engineering but construction jobs. The job generated benefits for Canada. What was the EDC level of subsidy involved in the financing of that project?

Mr. Dufour: The total cost of the job was about $135 million of which 497 million was financed by EDC.

The Chairman: Was it concessional financing?

Mr. Kilburn: At the time, EDC had a line of credit in Algeria which comprised two separate streams of money at different rates. The element of subsidy would be difficult to estimate because it would relate to the cost of money. However, the overall interest rate was below 10 per cent.

The Chairman: I appreciate the fact that it would be a subjective calculation as to what that subsidy might be.

In their opening presentations, both companies stressed the need for Canada to be competitive in concessional financing. We are all aware of the extent to which the Europeans and, in particular, the Japanese do this.

I may not be quoting him correctly, but I think on his Asian tour the Prime Minister said something to the effect that it is a mug's game. I suppose, in pure economic terms, it is.

I remember, recently, in France, being advised that the French have gone so far down this road that they are now worrying about it from a budgetary point of view because the concessional financing does not occur just at the time you make it; it goes on for the payment of the total project or loan, which may be some 15 years into the future. It was my understanding that they were now facing a $3 billion or $4 billion a year budgetary deficit and that concessional financing is becoming a problem for them. You run into the problem of "beggar thy neighbour" protectionist policies which we try to avoid in these hard times.

Would you argue that some up-front concessional financing in engineering is justified because of what flows out of it by way of eventual exports?

Mr. Dufour: It could be. Of course, everything that helps the engineers to get some contracts always brings something into the country.

[*Traduction*]

ticipé avec Renault à diverses entreprises du genre dans d'autres pays.

Dans d'autres cas, en Tunisie par exemple, nous avons coopéré avec l'un des plus importants contracteurs suédois.

Le président: M. Dufour, je voulais parler plus précisément du contrat de construction du monument aux morts de la guerre d'Algérie qui a été construit dans ce pays au coût de 100 millions de dollars environ. Je sais que vous avez employé quelque 500 Canadiens qui ont fait des travaux de génie, mais également de construction. Le contrat a profité au Canada. De combien la Société pour l'expansion des exportations a-t-elle contribué en subventions au financement de ce projet?

M. Dufour: Le projet à coûté au total environ 135 millions de dollars et la Société pour l'expansion des exportations en a fourni 97.

Le président: Les conditions étaient-elles favorables?

M. Kilburn: A l'époque, la Société pour l'expansion des exportations avait en Algérie une ligne de crédit bipartite dont les deux éléments étaient assortis de taux différents. Il serait difficile d'évaluer l'élément subvention parce qu'il faudrait tenir compte du coût de l'argent. Cependant, le taux d'intérêt général qui nous a été consenti était de moins de 10 p. 100.

Le président: J'admets que le calcul de l'élément subvention serait subjectif.

Dans leurs observations préliminaires, les deux sociétés ont souligné qu'il est nécessaire que le Canada soit concurrentiel dans le financement de faveur. Nous savons tous à quel point c'est pratique courante chez les Européens et surtout chez les Japonais.

Je ne le cite peut-être pas correctement, mais je crois que dans sa tournée asiatique, le premier ministre a dit que cela tenait un peu de la jobardise. J'imagine que c'est vrai d'un point de vue strictement économique.

Je me souviens qu'il n'y a pas longtemps, lorsque je me trouvais en France, on m'a dit que les Français se livrent tellement à cette pratique que cela leur cause des inquiétudes sur le plan budgétaire parce que le financement de faveur n'a pas lieu uniquement au moment de la transaction, mais s'applique au paiement global d'un projet ou au remboursement total d'un prêt, ce qui peut prendre 15 ans. Si j'ai bien compris, les Français doivent maintenant faire face à un déficit budgétaire annuel de 3 ou 4 milliards de dollars et le financement de faveur est en train de devenir un problème pour eux. Cette pratique vous amène à opter pour une politique protectionniste genre «jeu de bataille» qui consiste à mettre son voisin sur la paille, un problème que nous tâchons d'éviter en ces temps de récession.

Croyez-vous qu'une certaine mesure de financement de faveur soit justifiée dans le domaine du génie en raison des avantages qu'on peut en tirer sous forme d'exportations éventuelles?

M. Dufour: C'est possible. Évidemment, tout ce qui aide les ingénieurs à obtenir des contrats apporte toujours quelque chose au pays.

[*Text*]

The Chairman: As a nation, we have a problem to contend with and that is how far down the road of competing with everybody else who gives something away do we go?

Mr. Dufour: The French government is now more conservative. The problem is that their financing is tied into CIDA-type help. They tell their clients that they will finance projects at concessional rates. The French system is unique in that there is a consensus of how things should be done.

The Chairman: It is very cohesive.

Mr. Dufour: Yes. If you ask CIDA for something, it may take two years to make a decision on a matter,but the French are very good at that sort of thing. The French also do financing feasibility studies at no cost. They may give you $1 million for a feasibility study.

The Chairman: In these other countries they hire the company to go and do a feasibility study.

Mr. Dufour: Yes, they will pay for it.

The Chairman: CIDA and EDC seem to be moving towards a more cohesive approach.

Mr. Gourdeau: Yes, I think there is a better dialogue than there was three or four years ago. There has been an improvement but no direct immediate change. Three years ago you could not get parallel financing with CIDA and EDC. Now there is some parallel financing, and that is an improvement. We think the next step should be an allocation from the CIDA budget. If you look at the French and others, they automatically have that flexibility without incurring additional investment.

Senator Buckwold: Is your major problem the difficulty in getting prompt reaction from lending agencies, CIDA or the Export Development Corporation? Is there simply too much paper work?

Mr. Dufour: In some cases, yes.

Senator Buckwold: By doing that, do you lose business sometimes?

Mr. Gourdeau: Yes, sometimes.

Mr. Kilburn: Sometimes one gets the impression that the lending agencies are not acting in a responsive way. Instead of arranging the financing at the beginning of the project alongside the exporter, and using that financing as a tool to try to persuade the client to come our way, often—but not always—a lot of the work is done, and later some sort of offer is made, but that comes so far behind the initial approaches by the engineering firms that we sometimes lose the advantage compared to our competition.

The Chairman: Getting to the specific area we are considering, we have been told that we can use more trade officers in our embassies. I do not have the number in my mind, but I

[*Traduction*]

Le président: En tant que nation, nous avons un problème à résoudre, à savoir jusqu'où nous pouvons aller pour tenir tête à tous ceux qui nous font une concurrence outrancière?

M. Dufour: Le gouvernement français est redevenu plus conservateur. Le problème, c'est que le financement qu'il assure se fait dans le cadre de programmes d'aide du genre de ceux de l'ACDI. Les Français disent à leurs clients qu'ils vont financer des projets à des taux d'intérêt de faveur. Le système français est unique en ce sens que tous s'entendent sur la façon de procéder.

Le président: Il a une grande cohésion.

M. Dufour: Oui. Lorsqu'on demande quelque chose à l'ACDI, elle peut mettre deux ans à prendre une décision, mais les Français, eux, sont passés maîtres à ce chapitre. Ils font également et gratuitement des études de faisabilité de financement. Ils peuvent donner à leurs clients un million de dollars à cette fin.

Le président: Ils payent des sociétés pour aller faire des études de faisabilité dans d'autres pays?

M. Dufour: Oui, le gouvernement finance ces études.

Le président: Il semble que l'ACDI et la Société pour l'expansion des exportations favorisent une plus grande cohésion de leurs activités.

M. Gourdeau: C'est vrai, je crois qu'elles dialoguent plus qu'il y a trois ou quatre ans. Il y a eu une amélioration, mais pas de changement radical. Il y a trois ans,il était impossible d'obtenir des capitaux à la fois de l'ACDI et de la Société pour l'expansion des exportations. Maintenant, elles font un peu de financement parallèle et c'est une très bonne chose. A notre avis, la prochaine étape consisterait à obtenir des fonds provenant directement du budget de l'ACDI. Les Français et d'autres ont cette flexibilité dès le départ sans que cela leur coûte un sou de plus.

Le sénateur Buckwold: Votre principal problème consiste-t-il en ce que les organismes de financement, soit l'ACDI et la Société pour l'expansion des exportations, sont lents à réagir? Est-ce simplement qu'il y a trop de tracasseries administratives?

M. Dufour: Oui, dans certains cas.

Le sénateur Buckwold: Perdez-vous parfois des contrats à cause de cela?

M. Gourdeau: Oui, cela arrive.

M. Kilburn: On a parfois l'impression que les organismes de financement sont irresponsables. Au lieu d'arranger le financement dès le début du projet et en coopération avec l'exportateur et de se servir de ces capitaux pour essayer de persuader le client d'accepter notre offre, il arrive souvent, pas toujours, qu'on fasse d'abord beaucoup d'études et qu'on ne fasse la première offre que beaucoup plus tard, mais elle est souvent si inférieure à ce que les ingénieurs avaient d'abord prévu que les offres de nos concurrents deviennent parfois avantageuses.

Le président: Pour en venir au sujet précis que nous étudions aujourd'hui, on nous a dit que nous pourrions employer plus d'attachés commerciaux dans nos embassades. Je ne me sou-

[*Text*]

know that we have established a considerable number of additional embassies since the oil crisis.

Have you noticed a substantial improvement insofar as representation is concerned over the past ten years?

Mr. Dufour: Yes.

The Chairman: But, we still have some distance to go?

Mr. Dufour: The Canadian representatives abroad are much further ahead than they were ten years ago. There are very good people there and they work hard for the Canadian exporters.

The Chairman: Are there any specific countries you could name which you feel do not have adequate representation?

Mr. Dufour: Not in countries in which we do business.

Mr. Gourdeau: I would say that in the past ten years, the trade service of the Department of Industry, Trade and Commerce has done an outstanding job. Canada has been recognized as having some of the best trade representatives.

I am repeating what I said, but integrating the whole thing under the Department of External Affairs, I do not think is the right move. I think we said that publicly through the Canadian Export Association and others.

Things are going quite well now because we still have the same actors involved. They were in the Department of Industry, Trade and Commerce and have now been transferred to the Department of External Affairs.

I am concerned whether the trade will prevail or whether it will be a policy relating to politics or external affairs that will prevail. That would be going against the trend in other countries.

In order to improve its trade relations, the United States changed its system a few years ago. Right now, Commerce is responsible for the trade commissioners. In order to develop the type of people required, they need training in commerce.

I am concerned that over the next three to five years, if we are not careful, we will have excellent political advisors but not people who have been trained in the hard knocks of the trade.

The Chairman: You are afraid that those wearing striped pants will dominate the trade people?

Mr. Gourdeau: That is right.

The Chairman: The argument is made by some in defence of the move that was made by the government—that, indeed, it could be the other way round—that as more and more of the work of embassies involves business and trade, as opposed to diplomacy, in the old fashioned sense of the word, this will further that process and that our foreign service will become

[*Traduction*]

viens pas du chiffre, mais je pense que nous avons ouvert un nombre assez important de nouvelles embassades depuis la crise du pétrole.

Avez-vous remarqué une amélioration tangible de la façon dont nous sommes représentés à l'étranger par rapport aux dix dernières années?

M. Dufour: Oui.

Le président: Mais nous avons encore un bout de chemin à faire?

M. Dufour: Les représentants du Canada à l'étranger sont beaucoup plus efficaces qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. Il y en a de très capables qui travaillent fort pour les exportateurs canadiens.

Le président: Pourriez-vous me nommer des pays dans lesquels vous croyez que nous ne sommes pas suffisamment bien représentés?

M. Dufour: Pas parmi les pays où nous faisons des affaires.

M. Gourdeau: Je peux dire qu'au cours des dix dernières années, les services commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce ont fait de l'excellent travail. On reconnaît maintenant que le Canada a certains des meilleurs représentants commerciaux au monde.

Au risque de me répéter, je ne crois pas que le regroupement de tous ces éléments au sein du ministère des Affaires extérieures soit la bonne solution. Nous l'avons dit publiquement par le biais de l'Association canadienne d'exportation et d'autres organismes.

A l'heure actuelle, tout beigne dans l'huile parce que nous dépendons encore des mêmes intervenants. Ils relevaient du ministère de l'Industrie et du Commerce et ils ont maintenant été transférés au ministère des Affaires extérieures.

Je me demande si les considérations commerciales vont continuer de prévaloir ou si nous serons assujettis à une politique régie par des considérations relatives aux Affaires extérieures. Ce serait évoluer dans le sens contraire de la tendance qui se dessine dans d'autres pays.

Les États-Unis ont changé leur système il y a quelques années pour améliorer leurs relations commerciales. A l'heure actuelle, les commissaires commerciaux relèvent du département du Commerce. Pour former le genre d'agents dont ils ont besoin, il leur faut un programme de formation commerciale.

Je crains que d'ici trois à cinq ans, si nous n'y prenons pas garde, nous aurons d'excellents conseillers politiques mais peu de gens versés dans l'art des échanges commerciaux.

Le président: Vous craignez que les diplomates ne dominant les responsables des échanges commerciaux?

M. Gourdeau: C'est exact.

Le président: Certains prétendent, en raison de l'orientation prise par le gouvernement, qu'en fait, le contraire pourrait fort bien se produire. A mesure que dans les ambassades, l'accent est davantage mis sur les affaires et le commerce par opposition à la diplomatie dans le sens classique du terme, ce processus se trouvera accentué et les affaires étrangères seront

[*Text*]

more trade oriented rather than less, since many ambassadors have come up through the trade system.

Mr. Gourdeau: You must remember that all of those people came up through the trade. They were trained at the Department of Industry, Trade and Commerce and were transferred to the Department of External Affairs. So, they had proper training. I do not know if they will have the same training in the environment that they will be in a few years from now. That is a concern that has been expressed by not only those in our industry, but those in the export community, generally.

The Chairman: Whether or not that could happen is of great concern to all Canadians.

We have heard evidence—mostly relating to Algeria and perhaps one or two other countries in the area—to the effect that where the countries had a Marxist-form of government, the country preferred country-to-country dealings, even though private companies were brought in to do the work.

Is that something we should concern ourselves with?

Mr. Gourdeau: Definitely, there is more and more country-to-country dealings in certain regions.

If I look at the example I gave for our QASEEM project, that was more or less a country-to-country agreement. For the first two years, EDC officials were, more or less, a country-to-country agreement. For the first two years, EDC officials were, more or less, auditors, but then things changed.

Senator Thompson: Are you talking about Algeria now?

Mr. Gourdeau: No, I am talking about Saudi Arabia.

Algeria is also signing country-to-country agreements. We are asking that, once there is a protocol agreement between two countries, the department should not become involved.

In Saudi Arabia, instead of there being a government-to-government dealing, then having private industry negotiate, the department became involved, and the department decided that they should do certain things. That resulted in the loss of the job to the French.

Algeria has protocol agreements signed on a country-to-country basis. The Department of Industry, Trade and Commerce and the Department of External Affairs have turned around and supported one or two organizations from the private sector and asked them to negotiate for those projects. I believe that is the way all countries are doing things.

The Chairman: So you, then, go there with the blessing of the Canadian government, because that is what the host country wants?

Mr. Gourdeau: Exactly.

The Chairman: Does that occur in most of the countries or in some more than others?

Mr. Gourdeau: Some more than others, but not in all.

Mr. Dufour: There is always the tendency of the government to choose who will be the consultant. Usually consultants have

[*Traduction*]

de plus en plus axées vers le commerce étant donné que de nombreux ambassadeurs auront fait carrière dans ce domaine.

M. Gourdeau: Il faut se rappeler que tous ces gens ont fait leurs classes dans les services commerciaux. Ils ont été formés au ministère de l'Industrie et du Commerce et mutés par la suite au ministère des Affaires extérieures. Ils possédaient donc une formation pertinente. J'ignore s'ils seront aussi compétents dans le milieu où ils devront évoluer d'ici quelques années. C'est une préoccupation qui a été exprimée non seulement par les hommes d'affaires, mais par les exportateurs en général.

Le président: En fait, tous les Canadiens se préoccupent de cette question.

Nous avons entendu des témoignages—surtout en ce qui concerne l'Algérie et un ou deux autres pays de cette région—selon lesquels les pays dotés d'un régime d'allégeance marxiste préféraient les transactions de pays à pays, même si des sociétés privées étaient appelées pour exécuter les travaux.

Est-ce que cela devrait nous inquiéter?

M. Gourdeau: Il est certain qu'il existe davantage de transactions de pays à pays dans certaines régions.

Le projet QASEEM, que j'ai cité en exemple tout à l'heure, était plus ou moins un cas de transaction de pays à pays. Pendant les deux premières années, les fonctionnaires de la Société pour l'expansion des exportations faisaient plus ou moins office de vérificateurs, puis, les choses ont changé.

Le sénateur Thompson: Parlez-vous de l'Algérie en ce moment?

M. Gourdeau: Non, je parle de l'Arabie Saoudite.

L'Algérie est aussi signataire d'ententes de pays à pays. Une fois qu'il y a protocole d'entente entre les deux pays, nous voudrions que la participation du ministère des Affairs exterieures s'arrête là.

En Arabie Saoudite, au lieu de procéder par le biais de transactions de gouvernement à gouvernement puis de laisser l'industrie privée négocier, le Ministère s'est mis de la partie et a décidé de prendre certaines initiatives. Résultat: nous avons perdu le contrat aux mains des Français.

L'Algérie a des protocoles d'entente signés de pays à pays. Le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère des Affaires extérieures ont fait volte-face et ont appuyé une ou deux organisations du secteur privé et leur ont demandé de négocier pour ces projets. J'estime que c'est de cette façon que tous les pays procèdent.

Le président: Ainsi, ces entreprises négocient avec la bénéfiction du gouvernement du Canada, pour se conformer au vœu du pays hôte?

M. Gourdeau: Exactement.

Le président: Cette façon de procéder est-elle privilégiée dans la plupart des pays ou dans certains pays plus que dans d'autres?

M. Gourdeau: Dans certains pays plus que dans d'autres.

M. Dufour: Il faut tenir aussi compte de la tendance du gouvernement à choisir ses experts-conseils. D'habitude, ces

[*Text*]

their own network in a country. Canada favours certain companies in certain countries, so we go to that country and try to obtain contracts with those companies and then reach some agreement.

If the government allows us to do what we want, that is all right, but sometimes the government puts somebody else into the picture and things become quite complicated. Those trying to develop a project might lose the whole thing if that happens. I think that is why Mr. Gourdeau is saying that after the government has made the deal, it should get out of it and leave us to the job.

The Chairman: It is a bit of chicken and egg problem with no simple solution.

Since we have passed our two hour time limit, on behalf of the members of the committee, I thank you for attending this morning and taking time from your very busy and important jobs to help us with the study we are undertaking. I am sure your comments will be helpful to us when we write our report.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

gens ont leur propre réseau dans un pays. Le Canada favorise certaines sociétés dans certains pays, de sorte que nous tentons d'entrer en communication avec elles et d'en venir à une entente.

Si le gouvernement nous laisse carte blanche, tout va bien, mais il arrive parfois qu'il place un troisième pion sur l'échiquier, ce qui complique beaucoup les choses. Quand cela se produit, les promoteurs d'un projet risquent de perdre le contrat. Je pense que c'est pour cette raison que M. Gourdeau a dit qu'une fois que le gouvernement a passé le contrat, il devrait s'en tenir là et nous laisser mener à bien le reste du travail.

Le président: C'est le problème de l'œuf et de la poule qui, comme vous le savez, n'a pas de solution simple.

Comme nous avons débordé notre limite de deux heures, au nom des membres du comité, je vous remercie de vous être présentés ce matin et d'avoir accepté d'abandonner provisoirement vos importantes occupations pour nous aider dans l'étude que nous avons entreprise. Je suis sûr que vos observations nous seront très utiles lorsque nous rédigerons notre rapport.

La séance est levée.

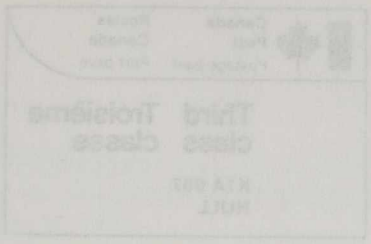

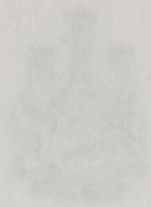

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing
Senate Committee on

Foreign Affairs

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité
sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

The SNC Group:

Mr. Jean-Paul Gourdeau, President and Chief Executive Officer;

Mr. Jean Pierre Lefebvre, Vice-President (Middle East).

Lavalin International Inc.:

Mr. Marcel Dufour, President;

Mr. Peter Kilburn, Vice-President, (Project Financing).

Le Groupe SNC:

M. Jean-Paul Gourdeau, président et administrateur-en-chef;

M. Jean Pierre Lefebvre, vice-président (Proche-Orient).

Lavalin International Inc.:

M. Marcel Dufour, président;

M. Peter Kilburn, vice-président, (Projets financiers).

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, March 22, 1983

Le mardi 22 mars 1983

Issue No. 42

Fascicule nº 42

Nineteenth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Dix-neuvième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

28075—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 22, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 2:02 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Lapointe presiding in the absence of the Chairman and the Vice-Chairman.

Present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, McElman, Nurgitz, Roblin, Thompson and Yuzyk. (11)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Stanbury.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

The Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry:

Mr. Melvyn Zwaig, Vice-President;

Mr. Nicholas Simmonds, Executive Director.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Acting Chairman introduced Messrs. Zwaig and Simmonds who each made a statement. The witnesses then answered questions put to them by members of the Committee.

At 3:20 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du Comité

Timothy Ross Wilson

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 22 MARS 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 14 h 02, sous la présidence de l'honorable sénateur Lapointe (président suppléant) en l'absence du président et du vice-président.

Présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, McElman, Nurgtiz, Roblin, Thompson et Yuzyk. (11)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Stanbury.

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

La Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël:

M. Melvyn Zwaig, vice-président;

M. Nicholas Simmonds, directeur général.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président suppléant présente MM. Zwaig et Simmonds qui font une déclaration et répondent ensuite aux questions des membres du Comité.

A 15 h 20, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 22, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 2 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator Renaude Lapointe (*Acting Chairman*) in the Chair.

The Acting Chairman: The Standing Senate Committee on Foreign Affairs is pleased to hear today from another group interested, from the trade and commercial point of view, in our study of Canada's relations with the Middle East and North Africa, namely, the Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry.

Mr. Melvin Zwaig, Vice-President of the Chamber, is no stranger to Senate committees. He is an adviser to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and has worked on a number of important bills for that committee. Mr. Zwaig is President of Thorne, Riddell, Inc., a well-known accounting firm. He was educated at Sir George Williams University in Montreal in commerce and accountancy. Mr. Zwaig has co-authored texts on bankruptcy and receivership, has served on various boards and committees concerned with chartered accountancy and banking questions, and has lectured in accountancy at McGill for a number of years.

Mr. Zwaig is accompanied by Mr. Nicholas Simmonds, Executive Director of the Chamber. Mr. Simmonds was educated in England at the University of Sussex, and at the Hebrew University in Jerusalem in international relations and political science. He has worked as director of media relations for the Canada-Israel Committee, and as manager of editorial and information services with the Ontario Ministry of Industry and Tourism.

Mr. Zwaig, you must be quite young, because you are a graduate of a young university in Montreal.

Mr. Melvin Zwaig, Vice-President, The Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry: Madam Chairman, quite to the contrary, I was the last graduate of Sir George Williams College, before the college became a university.

The Acting Chairman: Would you make your presentation now, please?

Mr. Zwaig: Thank you, Madam Chairman.

Madam Chairman and honourable senators, it is with a great deal of pleasure and pride that Mr. Simmonds and I appear before you this afternoon. By way of introduction, the Canada-Israel Chamber of Commerce is a business association which facilitates and permits two-way trade between Canada and Israel. The organization recently celebrated its twentieth anniversary. It has approximately 300 corporate members. Its membership is largely drawn from corporations in Ontario and Quebec. It has its head office in Toronto, a regional office in Montreal, and has recently opened a branch in Edmonton.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 22 mars 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 14 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur Renaude Lapointe (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant: Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères est heureux d'accueillir aujourd'hui un autre groupe qui s'intéresse, du point de vue commercial, à notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous accueillons aujourd'hui la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël.

Ce n'est pas la première fois que M. Melvin Zwaig, vice-président de la Chambre, comparaît devant un Comité sénatorial. Il est conseiller auprès du Comité sénatorial des banques et du commerce et a d'ailleurs participé à l'élaboration d'un bon nombre de projets de loi importants pour ce Comité. M. Zwaig est président de la société Thorne, Riddell Inc., un cabinet d'experts-comptables bien connu. Il a fait ses études à l'Université Sir George Williams de Montréal en commerce et en comptabilité. Co-auteur de documents sur les banqueroutes et les syndics de faillite, il a été membre de divers conseils et comités qui ont étudié la comptabilité professionnelle et les questions bancaires; il a également donné des cours de comptabilité à l'Université McGill pendant plusieurs années.

M. Zwaig est accompagné de M. Nicholas Simmonds, directeur général de la Chambre. M. Simmonds a fait ses études en Angleterre à l'Université de Sussex, et à l'Université hébraïque de Jérusalem, en relations internationales et sciences politiques. Il a été directeur du service des relations avec les médias du Comité Canada-Israël et directeur des services d'information et de rédaction du ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario.

Monsieur Zwaig, vous devez être bien jeune puisque vous êtes diplômé d'une jeune université de Montréal.

M. Melvin Zwaig, vice-président, chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël: Madame le président, je me sens très vieux puisque je suis le dernier diplômé du collège Sir George Williams, avant qu'il ne devienne une université.

Le président suppléant: Pouvez-vous commencer votre exposé maintenant?

M. Zwaig: Merci, Madame le président.

Madame le président et honorables sénateurs, M. Simmonds et moi-même sommes heureux et fiers de comparaître devant vous cet après-midi. J'aimerais vous dire quelques mots sur la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël. Il s'agit d'une association commerciale qui facilite et encourage le commerce bilatéral entre le Canada et Israël. Cet organisme, qui a récemment célébré son vingtième anniversaire, compte environ 300 membres titulaires qui représentent, pour la plupart des sociétés de l'Ontario et du Québec. La Chambre a récemment ouvert un bureau à Edmonton; son siège social se

[*Text*]

In general discussion we find that trade with Israel is closely tied to Canada's trade with the Arab countries, and there is no way of separating the two. On the other hand, we are of the opinion, as Canadian citizens, that relations between Canada and Israel are really different from Canada's relations with any of the other countries in the area. In Isreal, we have a sophisticated country, and the flow of goods and services is not only one way. Both countries have technical and scientific capacity, and both have the ability to do business together on a sound basis. There is definitely the possibility of joint venture operations between Canadian and Israeli companies. There is also the possibility of licensing technology both ways. In our opinion, this is the only country in the area where this capability and this capacity are available.

Unfortunately, we find from time to time that Canada's relations with Israel are handicapped because of the political spectrum in the area. In our opinion, this does not necessarily have to be so. In our presentation this afternoon we hope to be able to demonstrate that Canada has a viable trading partner in the Middle East.

At this point I should like to turn the presentation over to Mr. Nicholas Simmonds.

Mr. Nicholas Simmonds, Executive Director, The Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry:

Honourable senators, as Mr. Zwaig has said, we view the trading relationship between Canada and Israel as, if I might say so, qualitatively different from the relationships which Canada enjoys with other countries in the same part of the world. In many respects the two countries share similar problems and have similar aspirations in trade and economic matters. Both have a relatively small population, as compared to neighbouring states. Both of them, therefore, have similar difficulties in achieving the necessary economies of scale required to build industries which will compete in the world market.

One of the areas in which we feel Canada and Israel have much to offer each other is that of scientific exchange and co-operation in industrial research and development. Those of you who may have had a chance to see our written submission will have noted that we made reference in it to negotiations, which have been continuing since Mr. Gray visited Israel in January 1982, concerning the establishment of an institution which will encourage joint industrial research and development between Canada and Israel. At the time of writing the brief we were not in a position to say that all the problems attendant upon Canadian participation had been overcome. I am happy to be able to inform this committee that last week Mr. McEachen announced that Treasury Board had approved the requisite funding for this institute, and that we are now free to go ahead and attempt to establish it.

I should like to refer briefly to some current trends in Canada-Israel trade, and to some issues which are of immediate interest to the organization I represent. The over-all trade volume—two-way trade—in 1981 was approximatly $175 mil-

[*Traduction*]

trouve à Toronto et elle a également un bureau Régional à Montréal.

Nous avons découvert que le commerce avec Israël est étroitement lié au commerce du Canada avec les pays arabes; il est absolument impossible de séparer ces deux éléments. D'un autre côté, nous sommes d'avis, à titre de citoyens canadiens, que les relations entre le Canada et Israël sont vraiment différentes que celles que le Canada entretient avec n'importe quel autre pays de la région Israël est un pays développé et la circulation de biens et de services ne s'y fait pas à sens unique. Les deux pays jouissent d'une certaine capacité technique et scientifique, et tous deux sont en mesure de tirer profit d'ententes commerciales bilatérales. Ainsi, des opérations en coentreprise entre des sociétés israéliennes et des sociétés canadiennes est une chose fort possible. De plus, on pourrait s'entendre sur la délivrance de permis technologiques. Selon nous, Israël est le seul pays de la région qui dispose de cette capacité.

Malheureusement, nous constatons parfois que les relations du Canada avec Israël sont rendues plus difficiles en raison du climat politique qui règne dans la région. Nous croyons que les choses pourraient être différentes. Nous espérons pouvoir démontrer cet après-midi que vous avez un partenaire commercial viable au Proche-Orient.

J'aimerais maintenant céder la parole à M. Nicholas Simmonds.

M. Nicholas Simmonds, directeur général, chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël:

Madame le président, comme l'a indiqué M. Zwaig, nous jugeons que les relations commerciales entre le Canada et Israël sont différentes, au point de vue qualitatif, des relations du Canada avec d'autres pays de la même région. A plusieurs égards, les deux pays partagent des problèmes et des aspirations semblables en matière de commerce et d'économie. Les populations des deux pays sont relativement peu élevées si on les compare aux États voisins. Ainsi, tous deux éprouvent les mêmes problèmes à constituer des économies d'échelle qui permettront à leurs industries de livrer concurrence sur le marché mondial.

Un des secteurs où le Canada et Israel ont beaucoup à offrir est celui des échanges scientifiques et de la coopération dans la recherche et le développement industriels. Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de lire notre mémoire auront noté que nous y faisons allusion aux négociations qui sont en cours depuis la visite de M. Gray en Israël en janvier 1982; ces négociations visent la création d'une institution qui serait chargée d'encourager la recherche et le développemennt industriels conjoints entre le Canada et Israël. Lors de la rédaction de notre mémoire, nous n'étions pas en mesure de dire que tous les problèmes touchant la participation canadienne avaient été réglés. Je suis heureux de pouvoir vous dire que la semaine dernière, M. MacEachen a annoncé que le Conseil du trésor avait approuvé l'affectation des fonds nécessaires à la création de cette institution, et nous pouvonns maintenant essayer de la mettre sur pied.

J'aimerais vous parler très brièvement de certaines des grandes tendances actuelles qui marquent les échanges commerciaux entre le Canada et Israël et de certaines questions qui intéressent fortement le groupe que je représente. Le total

[*Text*]

lion in total. Of this Canada enjoyed an advantage of about two to one. The main Canadian goods and services which are exported to Israel are cereal grains, metal alloys, and paper and wood products, although manufactured products have come to play an increasingly significant role in recent years, as in the area of aircraft engines and parts. For example, the de Havilland company made a very successful sale of Dash-7 aircraft to the domestic airline in Israel last year, and those showed up in the trade figures.

Originally, when Israel and Canada began trading, which was back in 1948, Israeli exports to Canada consisted almost exclusively of citrus products and associated agricultural items. The profile of that trade has changed drastically. If you look at Israel's over-all foreign trade, back in 1949 citrus comprised two-thirds of Israel's exports worldwide. Now, when Israel's exports are in fact 26 times larger than they were in 1949, citrus makes up only 4 per cent of the total. Israel has, with, I suppose, admirable single-mindedness, put the emphasis on its industrial sector, and specifically on high technology industries, in recent years. Israel currently spends 2.3 per cent of its annual gross national product on industrial research and development. This is a figure that compares very favourably with advanced industrialized nations. Some of you may be aware of the fact that Canada aspires to reach 1.5 per cent of GNP by 1990.

The Israeli exports to Canada have changed in accordance with this new emphasis that Israel has placed on high technology products, so that we have an array of products coming into Canada at the moment, including sophisticated micro-electronics, medical electronics, telecommunications, and associated equipment. As I stated earlier, Madam Chairman, we feel that this area offers the greatest hope for co-operative projects between Canada and Israel in the decade ahead.

I should like to touch briefly on a couple of problem areas, one of them perhaps being more significant than the other. I will deal with that first. The question of the ability of Canadian companies to trade wherever and with whomever they wish in the world is, I believe, something that we all feel to be an important principle. The situation which seems to exist in relation to Canadian trade ties with Israel is that there is an under-exploitation of the potential, and this appears to be due in part to what we would call the freezing effect or the chilling effect of the Arab boycott. By this I mean that a Canadian company which may perceive a perfectly legitimate lucrative business opportunity in Israel may be reticent about pursuing that opportunity because of the psychological barrier which the Arab boycott has created. The feeling exists that a risk element is involved there and that maybe, in order not to prejudice the company's chance to do business in the Arab world in the future, it should refrain from doing business with Israel. This is to be regretted, and the Canada-Israel Chamber of Commerce has argued long and forcefully with various Canadian government agencies that the Government of

[*Traduction*]

des échanges commerciaux—les échanges bilatéraux—en 1981 s'élevaient à 175 millions de dollars. Le Canada a profité deux fois plus qu'Israël de ces échanges. Les principaux biens et services canadiens qui sont exportés en Israël sont les céréales en grains, les alliages, les produits de pâtes et papiers; les produits fabriqués jouent un rôle de plus en plus important depuis ces dernières années, comme les moteurs et les pièces d'avions. Par exemple, la Société de Havilland a conclu une affaire très avantageuse en vendant des avions Dash-7 à la ligne aérienne isra e ienne l'année dernière; cet achat se reflète dans les statistiques commerciales.

A l'origine, lorsque Israël et le Canada ont commencé à faire des échanges commerciaux, en 1948, les exportations israëliennes à destination du Canada se limitaient presque exclusivemkent aux agrumes et aux produits agricoles de ce genre. La situation a totalement changé. En 1949, les agrumes représentaient les deux tiers des exportations mondiales d'Israël. Aujourd'hui, les exportations d'Israël sont de fait 26 fois plus élevées qu'elles ne l'étaient en 1949, et les agrumes ne représentent plus que 4 p. 100 du total. Israël a, avec une résolution remarquable, mis l'accent sur son secteur industriel et plus précisément sur l'industrie à haute technologie, au cours des dernières années. L'État d'Israël affecte actuellement 2,3 p. 100 de son produit national brut annuel au développement et à la recherche industriels. Ce chiffre se compare très bien avec ceux des pays industrialisés. Certains d'entre vous savent peut-être que le Canada désire d'ici 1990, affecter 1,5 p. 100 de son PNB à ce secteur.

Les exportations israéliennes à destination du Canada ont changé en fonction l'accent qu'Israël a décidé de placer sur les produits de ce secteur; ainsi, Israël exporte maintenant au Canada divers produits comme des microcircuits électroniques perfectionnés, du matériel électronique destiné au domaine médical, du matériel de télécommunications et matériels connexes. Comme je l'ai dit plus tôt, madame le président, nous sommes d'avis que ce secteur offre les meilleures perspectives de coopération canado-israélienne pour la prochaine décennie.

J'aimerais aborder brièvement un ou deux secteurs-problèmes dont l'un est peut-être plus important que l'autre; j'en parlerai en premier. Il s'agit de l'aptitude des sociétés canadiennes à commercer quand et où elles le désirent dand le monde; nous reconnaissons tous que c'est là un principe important. La situation actuelle, en ce qui a trait aux biens commerciaux entre les deux pays est la suivante: Il semble y avoir une sous-exploitation du potentiel qui semble être dû en partie à ce que nous appelons l'effet paralysant de la «liste noire» des pays arabes. Ainsi, une société canadienne qui juge avoir des perspectives commerciales lucratives parfaitement légitimes en Israël pourrait hésiter à en profiter en raison de l'obstacle psychologique que pose cette liste noire. Les sociétés canadiennes croient qu'une telle entreprise comporte certains risques; elles pensent qu'il vaut peut-être mieux laisser passer cette chance en Israël pour éviter de compromettre ses relations commerciales avec les pays arabes. Cette situation est regrettable; la Chambre de commerce Canada-Israël a soutenu de façon catégorique, lors de discussions avec divers organismes du gouvernement canadien, que ce dernier devrait faire tout en

[*Text*]

Canada should be doing as much as possible to reassure Canadian companies, to present to them the opportunities that exist in Israel, and to encourage them to pursue those opportunities, with the assurance that Canadian companies are free to trade with Israel and with the Arab countries unhindered.

When Mr. Gray was in Jerusalem in January of last year, as I previously mentioned, he participated in the meetings of the Canada-Israel Joint Economic Committee. That is a government committee which has a mandate to meet once a year to discuss items of mutual interest in the area of trade and economic matters. Apart from signing the letter of understanding, which I mentioned, to establish the research and development institute, Mr. Gray undertook to have his officials pursue with their Israeli counterparts the possibility of an agreement on electrical standards, so that the flow of electrical and electronic items between the two countries would be facilitated.

The present situation is that the Standards Institute of Canada and the Standards Institute of Israel have their own standards requirements, and the process of getting approval, either for Israeli products in Canada or vice versa, is a lengthy one. The Israelis have pursued this standards agreement with considerable interest. There has been some reticence at the Canadian end. We wonder whether this issue may not be seen in the light of a non-tariff barrier, which we would like to see come down. I think an early agreement on the mutual recognition of standards would be very helpful to facilitate bilateral trade.

The Acting Chairman: Thank you, Mr. Simmonds. Senator Nurgitz will lead off the questioning.

Senator Nurgitz: On the question of tourism, I am not aware of the status of El Al Airline. Is it now operating between Canada and Israel?

Mr. Zwaig: Yes. It recommenced operations on March 7, and there are flights twice a week between Montreal and Israel, on Monday and Wednesday. So it is back to normal.

Senator Nurgitz: And it appears to be a little more stable?

Mr. Zwaig: Yes. What, in fact, has happened is that a receiver has been appointed in Israel to administer the operation of El Al Airlines. That has served two purposes. A certain amount of Israeli receivership law is based on English common law and, that being my field, I have a certain amount of understanding of it. Basically, the receiver stepped into the shoes of management in order to be able to renegotiate the labour contracts and also implement a member of cost-saving measures. They appear to be well and in the air again. El Al Airlines has been reinstated, and there are now flights to Canada.

Senator Nurgitz: Touching on the question of relations between Israel and Europe, in terms of Israel being allowed to compete within the European Community, would you think that might be an inducement, for example, to a Canadian or North American manufacturer of goods to set up in Israel in order to gain access to that market?

[*Traduction*]

son pouvoir pour rassurer les sociétés canadiennes, pour leur faire part des perspectives qui existent en Israël et les encourager à en profiter; il devrait les assurer que les sociétés canadiennes peuvent commercer librement avec Isra e l et avec les pays arabes.

Lorsque M. Gray s'est rendu à Jérusalem en janvier dernier, comme je l'ai déjà dit, il a participé aux réunions du Comité économique Canada-Israël. Il s'agit d'un comité gouvernemental qui a pour mandat de se réunir une fois par an pour discuter de questions d'intérêt commun dans le secteur du commerce et de l'économie. En plus d'avoir signé la lettre d'intention, dont j'ai parlé, visant la création d'un institut de recherche et de développement, M. Gray a demandé à ses représentants d'étudier, avec leurs collègues israëliens, la possibilité de conclure une entente sur les normes électriques, afin de faciliter l'échange de matériel électrique et électronique entre les deux pays.

L'Institut de normalisation du Canada et l'Institut de normalisation d'Israël ont tous deux leurs propres normes, et le processus d'approbation, pour l'importation de produits israéliens au Canada et vice versa, est assez long. Les Israéliens sont fortement intéressés par cette entente sur la normalisation. Le gouvernement canadien semble hésiter. Nous nous demandons si on ne pourrait pas étudier la question en fonction de la barrière non tarifaire qui est déjà en place et que nous aimerions voir disparaître. Je crois qu'une entente sur la reconnaissance mutuelle des normes permettrait de faciliter le commerce bilatéral. Madame le président, je n'ai rien à ajouter.

Le président suppléant: Merci, M. Simmonds. Le sénateur Nurgitz posera la première question.

Le sénateur Nurgitz: En ce qui a trait au tourisme, je ne sais pas vraiment quel est le statut de la ligne aérienne El AL. Offre-t-elle actuellement des vols entre le Canada et Israël?

M. Zwaig: Oui. Elle a repris ses activités le 7 mars, et offre deux vols par semaine, le lundi et le mercredi, entre Montréal et Israël.

Le sénateur Nurgitz: Semble t-elle un peu plus stable?

M. Zwaig: Oui. De fait, un syndic a été nommé en Israël pour en assurer l'administration. Cette mesure offre deux avantages. Une certaine partie de la loi sur les faillites d'Israël est fondée sur le common law anglais, et, puisque c'est mon domaine, je la comprends assez bien. Fondamentalement, le syndic a remplacé la direction afin de renégocier le contrat avec le personnel et mettre en œuvre des mesures qui permettront de réaliser certaines économies. Tout semble bien fonctionner et comme je l'ai dit, la compagnie El Al a repris ses vols à destination du Canada.

Le sénateur Nurgitz: Pour ce qui est des relations entre Israël et l'Europe, et le droit d'Israël de livrer concurrence au sein de la communauté européenne, croyez-vous que cet avantage pourrait encourager un fabricant canadien ou nord américain à s'établir en Israël afin d'avoir accès lui aussi à ce marché?

[*Text*]

Mr. Simmonds: If I may, I should like to answer that question. It definitely is an incentive. The agreement dates from 1977 and products manufactured in Israel now have duty-free access to the European Community. The attractiveness of manufacturing in Israel goes beyond the possibility of access to the European Community. A number of large North American companies, specifically United States companies, have established research and development and actual manufacturing facilities in Israel for a variety of reasons. First, there is a large pool of highly skilled labour, trained engineers, who are in over-supply, actually, in Israel—unlike the situation in North America where there is a shortage. Similarly, the Israeli government has very generous subsidies to encourage research and development for industries which will eventually export from Israel; and there are also generous tax and investment incentives.

Senator Bosa: There has been reference to the fact that the balance of trade is in favour of Canada, but what about the financial situation? Setting aside the trade that takes place between the two countries, what about the overall financial situation?

Mr. Simmonds: I take it that you are referring, for example, to investments—

Senator Bosa: Yes.

Mr. Simmonds: . . . and perhaps tourism and that kind of thing. It is an interesting question. When we take into consideration what is known about Canadian investment in Israel—if I recall the figures correctly, we are talking in the 1980s of about $75 million of Canadian investment in Israel—the first question to ask about that, I suppose, is, what kind of investment? Are we talking about investment in fixed assets or about speculative investment, investment on the stock exchange? I have not seen any figures which break it down, and I think you would be able to take only the portion allotted to investment in fixed assets and apply that against the overall trade balance.

Similarly, so far as tourism is concerned, you may be interested to know that in 1982 the number of Israelis visiting Canada was far in excess of the number of Canadians visiting Israel. We are talking about approximately 27,000 Canadians who visited Israel and nearly 40,000 Israelis who visited Canada during the same period. So, again, there is an imbalance there in favour of Canada, at least, insofar as tourist dollars are concerned.

Senator Bosa: But would you say that this imbalance is compensated for by the capital investment there?

Mr. Simmonds: I would say, probably not, because I am almost certain that a large proportion of that $75 million would be made up of investments on the stock exchange and through securities, rather than investments in fixed assets. Therefore, I do not think that the first kind of investments could be applied against the trade imbalance.

Senator Bosa: I was surprised to learn that among the articles we import from Israel is telecommunications equip-

[*Traduction*]

M. Simmonds: J'aimerais répondre à cette question. J'en suis convaincu. Cette entente remonte à 1977 et les produits fabriqués en Israël ont maintenant accès en franchise au marché de la Communauté européenne. L'avantage de fabriquer des produits en Israël ne se limite pas à l'accès aux marchés de la communauté européenne. Un certain nombre d'importantes compagnies nord-américaines, plus particulièrement des entreprises des États-Unis, ont des installations de recherche et de développement et même de fabrication en Israël pour diverses raisons. Tout d'abord, il y a en Israël une main-d'œuvre très qualifiée, des ingénieurs et il y en a même un trop grand nombre, —ce qui n'est pas le cas en amérique du Nord où il y a pénurie. De la même façon, le gouvernement Israélien offre des subventions très généreuses pour encourager la recherche et le développement industriels de produits qui seront éventuellement exportés; il y a de plus d'importants stimulants fiscaux et des encouragements à l'investissement.

Le sénateur Bosa: On a dit que la balance commerciale penche en faveur du Canada. Mais que dire de la situation financière? Outre le commerce entre les deux pays, que pourriez-vous nous dire de la situation financière globale?

M. Simmonds: Je suppose que vous voulez parler par exemple des investissements . . .

Le sénateur Bosa: C'est exact.

M. Simmonds: . . . et peut-être du tourisme, et autres choses de ce genre? C'est une question intéressante. Lorsque nous tenons compte de ce que nous savons des investissements du Canada en Israël—et si je me souviens bien, dans les années 1980, on prévoit environ 75 millions de dollars en investissements canadiens en Israël—la première question qu'on doit se poser touche le type d'investissement. Parlons-nous d'investissements sous forme d'immobilisations ou d'investissements spéculatifs, d'investissements sur le marché des valeurs? Je n'ai pas vu de statistiques sur la répartition du type d'investissement, et je crois que vous pourriez englober les investissements sous forme d'immobilisations dans la balance commerciale totale.

De la même façon, en ce qui a trait au tourisme, vous serez sans doute intéressés d'apprendre qu'en 1982, beaucoup plus d'Israéliens ont visité le Canada qu'il y a eu de touristes Canadiens en Israël. Environ 27,000 Canadiens ont visité Israël alors que près de 40,000 Israéliens ont visité le Canada pendant la même période. Ainsi, encore une fois, il existe un déséquilibre à l'avantage du Canada, tout au moins en ce qui a trait aux profits de l'industrie touristique.

Le sénateur Bosa: Ce déséquilibre est-il compensé par les investissements?

M. Simmonds: Je ne crois pas car je suis presque persuadé qu'une bonne partie de ces 75 millions de dollars sera formée d'investissements sur le marché boursier et d'investissements sous forme d'actions plutôt que d'investissements sous forme d'immobilisations. Ainsi, je ne crois pas que le premier type d'investissement puisse compenser le déséquilibre commercial.

Le sénateur Bosa: J'ai été surpris d'apprendre que parmi les produits que nous importons d'Israël, on retrouve de l'équipe-

[*Text*]

ment. That it seems to me rather like Canada trying to sell tea to China, in that Canada is number one in the telecommunications field. For Israel to be able to compete within the Canadian market, it would have to be very advanced in the field. Is military equipment included among those items listed in the brief that Canada imports from Israel?

Mr. Simmonds: I know that when Mr. Gray, the then Minister of Industry, Trade and Commerce, was in Israel last year, he opened up the possibility of Israeli companies competing for Canadian government contracts. I would think that that would take in the Department of National Defence as well. Specifically, I am unaware of any items that have been imported so far, but the opportunity was given to Israel to compete for contracts in the military area.

Senator Thompson: I understand that the rate of inflation in Israel is approximately 120 per cent. In comparison to Canada, are the costs of labour there very high?

Mr. Simmonds: No; actually, they are very low. You are correct in saying that the annual inflation rate is between 120 and 130 per cent. The Israeli currency is devalued on a regular basis to compensate for the rate of inflation. In real terms the cost of labour in Israel is approximately 40 per cent of labour costs in North America.

Senator Thompson: How do labour costs compare with those of the European Economic Community?

Mr. Simmonds: They are similar; I would say probably 30 per cent of the rates in the European Community.

Senator Thompson: You will be joining the European Economic Community more completely in future years. How do you think your industries will flourish or survive in the Community?

Mr. Simmonds: That is a very good question. As you pointed out, the arrangement with the European Community is two way. Israel has duty-free access at the moment, but by the end of this decade Israel is expected to phase in similar allowances for EEC products.

You have asked a hypothetical question, and I can only give a hypothetical answer. It is that, based on experience so far, Isreal will manage to cope very well with that situation. The challenges that have faced the Israeli economy over the past 25 or 30 years have been enormous. They have managed to target those sectors in which they feel their strengths lie—and I mention particularly science-based industries—and they have carved, or are in the process of carving, a niche for themselves in those specific sectors. I suppose that by the time the agreement with the EEC is properly phased in these industries will have established themselves and will be able to compete with the best of them. So I am optimistic.

[*Traduction*]

ment de télécommunication. C'est un peu comme si le Canada essayait de vendre du thé à la Chine étant donné qu'il est le chef de fil dans le domaine des télécommunications. Pour qu'Israël puisse livrer concurrence sur le marché canadien, il faudrait qu'il soit à la fine pointe de cette technologie. L'équipement militaire fait-il partie du matériel dont vous parlez dans votre mémoire et que le Canada importe d'Israël?

M. Simmonds: Je sais que lorsque M. Gray, qui était alors ministre de l'Industrie et du Commerce, est venu en Israël l'année dernière, il a laissé entendre que les sociétés israéliennes pourraient soumissionner auprès du gouvernement canadien. Je pense que cela comprendrait également les contrats du ministère de la Défense nationale. Je ne sais pas vraiment ce que le Canada a importé jusqu'à présent, mais on a offert à Israël la possibilité de soumissionner dans le secteur militaire.

Le sénateur Thompson: Le taux d'inflation d'Israël est d'environ 120 p. 100. Si l'on compare avec le Canada, est-ce que les frais de main-d'œuvre sont très élevés?

M. Simmonds: Non. Ils sont de fait très faibles. Il est vrai que le taux annuel d'inflation se situe entre 120 p. 100 et 130 p. 100. La monnaie israélienne est dévaluée régulièrement afin de compenser le taux d'inflation. En termes réels, le coût de la main-d'œuvre en Israël s'élève à environ 40 p. 100 des mêmes coûts en Amérique du Nord.

Le sénateur Thompson: Comment les frais de main-d'oeuvre israéliens se comparent-ils à ceux qu'on retrouve dans les pays de la Communauté économique européenne?

M. Simmonds: Ces coûts sont semblables. Je dirais qu'ils correspondent probablement à 30 p. 100 des coûts de main-d'œuvre dans la Communauté européenne.

Le sénateur Thompson: Vous deviendrez prochainement membre à part entière de la Communauté économique européenne. À votre avis, en quoi cela permettra-t-il à vos industries de devenir plus florissantes ou de survivre au sein de cette communauté?

M. Simmonds: C'est là une très bonne question. Comme vous l'avez signalé, l'accord conclu avec la Communauté économique européenne est un accord bilatéral. Actuellement, les produits d'Israël entrent dans la Communauté francs de douanes, mais à la fin de la décennie, Israël va devoir accorder des privilèges semblables aux produits de la CEE.

Vous posez une question hypothétique et je ne peux que vous donner une réponse de même nature. L'accord serait le suivant: fort de son expérience, Israël tentera de tirer le meilleur parti possible de cette situation. Les défis auxquels a dû faire face l'économie israélienne au cours des 25 ou 30 dernières années sont énormes. Israël a réussi à aiguiller précisément les secteurs les plus forts de son économie, et je pense ici particulièrement aux industries scientifiques; en effet, notre pays s'est déjà taillé un créneau ou est en train de le faire dans ces secteurs précis. Au moment où cet accord sera signé avec la CEE, ces industries auront solidement assis leurs bases et seront en mesure de concurrencer les meilleures industries de la CEE. Je suis donc optimiste.

[*Text*]

Senator Thompson: With regard to the Arab boycott situation, you have suggested that the Canadian government could be doing more. Are you suggesting that the government should develop an approach that, for example, would apply to Hilton Hotels in both the Arab states and Isreal?

Mr. Simmonds: There is a number of examples of major corporations which are trading successfully in both countries. You mentioned Hilton Hotels. There is a number of American companies in the same situation. But beyond that, we would like to see the Government of Canada actively promoting more market opportunities in Isreal.

One of the things I find distressing is that for example, if a businessman looking for information on business opportunities in Isreal goes to the regional office of the Department of Industry, Trade and Commerce, he will find that there is no such literature. Various assurances have been given over the years that appropriate literature will be printed. In some cases there are perfectly legitimate reasons for such literature not being available—budget reasons and others—but the fact is that a businessman from Canada wanting to find out about business opportunities in Israel cannot walk into an IT & C office and pick up such literature.

Senator Thompson: Can you think of any other areas where we should be doing more?

Mr. Simmonds: We are on record as saying that we feel that Canadian businesses wishing to trade with all countries in the area should have some kind of protection which they can fall back upon, some kind of shielding. I am sure you are familiar with the situation in the United States where legislation has existed for some time to protect American companies when they are approached and asked to accede to a boycott request. They can turn around and say that they are sorry but such action would mean they are breaking the laws of their country. So they have a legislative mechanism which defends a company from the kinds of pressures which can be applied. I am sure you are familiar with the history of the discussion on the boycott in Canada. It goes back a number of years. As an organization, our position is that we want the Canadian companies to be able to do business with whomever they wish to do business anywhere in the world. We have tried not to get involved in political debate about the Arab boycott. We do not think that that is our mandate.

Senator Thompson: You mentioned that most of the trade with Israel is with companies residing in Ontario. Is that, to some degree, because of the more effective boycott legislation in the province of Ontario?

Mr. Simmonds: I do not think that I can say that that is the reason. There has been a traditional pattern of trading relationships between Ontario and Israel, and over the years Ontario has been the centre for industrial activity in Canada. So the trade has been a natural outcome of those facts. Certainly, we were very pleased when the Government of

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: En ce qui a trait au boycottage arabe, vous avez dit que le gouvernement canadien pourrait faire davantage. Est-ce que, à votre avis, le gouvernement devrait adopter des mesures qui, par exemple, s'appliqueraient aux hôtels Hilton à la fois dans les pays arabes et en Israël?

M. Simmonds: Un certain nombre de grandes sociétés commencent avec succès dans les deux pays. Vous avez parlé des hôtels Hilton. Il y a aussi plusieurs sociétés américaines qui sont dans le même cas. Mais, en plus, nous aimerions que le gouvernement du Canada fasse davantage connaître les possibilités qu'il a de percer en Israël.

Une des choses qui me gênent c'est que, par exemple, si un homme d'affaires qui veut obtenir des renseignements sur les marchés potentiels d'Israël se rend au bureau régional du ministère de l'Industrie et du Commerce, il se rendra compte qu'il n'existe aucune documentation sur ce sujet. Depuis des années, on nous assure que les documents nécessaires seront publiés. Dans certains cas, il existe des raisons tout à fait légitimes qui en empêchent la publication, par exemple le budget ou autres questions similaires, mais le fait est qu'un homme d'affaires canadien qui veut se renseigner sur les marchés possibles d'Israël ne peut se rendre à un bureau d'Industrie et Commerce et obtenir la documentation nécessaire.

Le sénateur Thompson: À votre avis, y a-t-il d'autres secteurs pour lesquels nous devrions faire davantage?

M. Simmonds: Tout le monde le sait, nous estimons que les entreprises canadiennes qui désirent commencer avec tous les pays de la région devraient profiter d'une certaine protection, d'une espèce d'écran. Je suis certian que vous savez très bien ce qui se passe aux États-Unis qui ont adopté depuis un certain temps des lois visant à protéger les sociétés américaines qui sont sollicitées en vue de respecter un boycotage. Cer dernières peuvent renvoyer leurs interlocuteurs et se dire désolées de ne pouvoir satisfaire à leurs demandes parce que, ce faisant, elles contreviendraient aux lois de leur pays. Elles disposent donc d'un mécanisme législatif capable de les protéger contre ces pressions éventuelles. Je suis certain que vous êtes au courant de tout le débat qui s'est tenu au Canada sur le boycottage et qui remonte à un certain nombre d'années. La position de notre organisme est la suivante: nous voulons que les sociétés canadiennes soient capables de transiger avec quelque société que ce soit au monde. Nous avons essayé de nous tenir à l'écart du débat politique sur le boycottage arabe. Nous ne croyons pas que cela soit dans nos attributions.

Le sénateur Thompson: Vous dites que la plupart des opérations commerciales et se font entre des sociétés de l'Ontario et d'Israël. Est-ce, dans une certaine mesure, en raison d'une loi plus efficace contre le boycottage qu'a adoptée la province de l'Ontario?

M. Simmonds: À mon avis, je ne puis pas dire que cela soit la raison. Depuis toujours, des liens commerciaux se sont tissés entre l'Ontario et Israël et, avec les années, l'Ontario est devenue le centre de l'activité industrielle au Canada. C'est donc dire que le commerce s'est fait tout naturellement. Certes, nous fûmes très contents de voir le gouvernement de

[*Text*]

Ontario enacted legislation because we felt that it provided that element of protection.

Senator Thompson: But you do not feel that the federal guidelines are sufficient?

Mr. Simmonds: I think that the drawback with the existing federal guidelines is the absence of a compulsory reporting mechanism. At present it is impossible for people on the outside to know the extent, if any, of compliance with the boycott. We do not know how the Department of Industry, Trade and Commerce is dealing with individual cases where boycott compliance may arise. So, in that sense, personally I do not think that the regulations are adequate at the moment.

Mr. Zwaig: I think you have an additional factor which, if we study it for a moment, is along these lines: The boycott is really a psychological barrier between Canada and Israel trade relations. If you look at the make-up of your Canadian business entrepreneur, he is very good in domestic relations and in his dealings in North America and, really, he is almost a newcomer to the international trade scene. The boycott, in fact, throws up this mysterious cloud which is paychological to his dealings with Israel on an equal-partnership basis. That is really the problem.

Senator Thompson: If this is a phychological thing, what steps should the government take with business to overcome this?

Mr. Zwaig: In two ways, as I said previously. First of all, by publicly and frequently reassuring Canadian businessmen that they can trade with Israel and that they can trade with the Arab countries. There are lucrative opportunities for Canadian business in Israel, and what has been neglected is the promotional aspect.

Mr. Simmonds: As we have stated in our brief, ideally we would like to see some kind of regulatory mechanism which would provide a shield for Canadian companies wishing to do business in the Middle East so that, if they were not prepared to believe the government's assurances that they could do business either in Israel or the Arab countries, this psychological problem could be dealt with by regulation. The government could say, "Look, if you are really wary of doing business with Israel, bear in mind that we have regulations here that don't allow you to get involved with the boycott."

Senator McElman: What is the current average level of Israeli tariffs at the moment?

Mr. Simmonds: The tariffs go all the way from about three per cent up to about 50 per cent. You are asking for an average, so we are talking in the region of 22 or 23 per cent.

Senator McElman: What sort of goods would the low range of tariffs be on?

[*Traduction*]

l'Ontario adopter cette loi parce que nous estimions qu'elle constituait une protection.

Le sénateur Thompson: Mais ne croyez-vous pas que les lignes directrices du gouvernement fédéral suffisent?

M. Simmonds: Je pense que la lacune de ces lignes directrices, c'est l'absence d'un mécanisme obligeant les sociétés à faire rapport de leurs activités. Il est actuellement impossible à une société de l'extérieur de savoir jusqu'à quel point, s'il y a lieu, elle doit respecter le boycott. Nous ne savons pas comment le ministère de l'Industrie et du Commerce traite les cas particuliers lorsqu'il peut y avoir nécessité de respecter le boycottage. C'est donc dire qu'en ce sens, je ne crois pas personnellement que le règlement soit approprié actuellement.

M. Swaig: Je pense qu'il existe aussi un autre facteur qui, si vous y regardez de plus près un instant, s'inscrit dans cette ligne de pensée: le boycottage est en réalité une barrière psychologique élevée entre le Canada et Israël, en ce qui a trait à leurs relations commerciales. Si vous examinez le dossier du chef d'entreprise canadien, je dois dire que ses succès sont remarquables sur le plan intérieur et en Amérique du Nord alors qu'en réalité, il fait pratiquement figure de nouveau venu sur la scène internationale. En fait, le boycottage vient assombrir le climat mystérieux, c'est-à-dire qu'il impose une barrière psychologique entre Israël et ses partenaires à parts égales. C'est véritablement là le problème.

Le sénateur Thompson: Si c'est là un facteur psychologique, quelles mesures le gouvernement doit-il adopter pour régler ce problème avec les entreprises?

M. Swaig: Il devrait adopter une solution à deux volets, comme je l'ai dit auparavant. D'abord et avant tout, il devrait publiquement et très souvent rassurer les hommes d'affaires canadiens et leur dire qu'ils peuvent commercer avec Israël et les pays arabes. Il existe des marchés très rentables pour les entreprises canadiennes en Israël et, ce qui a toujours été négligé, c'est l'aspect promotionnel.

M. Simmonds: Comme nous l'avons signalé dans notre mémoire, idéalement, nous aimerions qu'un certain mécanisme de réglementation soit adopté qui assurerait une protection aux sociétés canadiennes désireuses de pénétrer les marchés du Proche-Orient de sorte que, si elles ne sont pas prêtes à croire aux assurances du gouvernement qu'elles peuvent transiger soit avec Israël, soit avec les pays arabes, cette difficulté psychologique puisse être aplanie par voie de réglementation. Le gouvernement pourrait très bien dire ceci: «Écoutez, si vous avez vraiment peur de commercer avec Israël, rappelez-vous que nous disposons de règlements ici au Canada, règlements qui ne vous permettent même pas de participer à ce boycottage.»

Le sénateur McElman: Actuellement, quel est le tarif moyen imposé par Israël?

M. Simmonds: Les tarifs s'échelonnent d'environ 3 p. 100 à 50 p. 100 approximativement. Vous demandez une moyenne, donc 22 ou 23 p. 100.

Le sénateur McElman: Sur quelles marchandises sont imposés les tarifs les moins élevés?

[*Text*]

Mr. Simmonds: The lower range of tariffs would be on foodstuffs, raw materials and anything in which Israel does not have its own domestic resources or industries.

Senator McElman: They range all the way up, depending upon the level of development of the product?

Mr. Simmonds: That is right.

Senator McElman: What goods are your higher levels basically on?

Mr. Simmonds: We are talking about textiles to a certain extent and some products in areas of high technology where the government is trying to encourage the establishment of a particular industrial concern in a particular area of high technology where it may wish to shelter that industry in the early stages.

Senator McElman: Do you have a footwear industry in Israel?

Mr. Simmonds: Yes, there is a footwear industry in Israel. It is not a large factor in the economy there. I will anticipate your further question and tell you that I am not sure what the tariffs are with reference to footwear.

Senator McElman: I would assume that it would probably be in the same range as textiles.

Mr. Simmonds: I would think that would be very likely, yes.

Senator McElman: What about non-tariff barriers?

Mr. Simmonds: The only non-tariff barrier that I am aware of is, for example, a requirement in terms of some products for import licences. These licences tend to be required for statistical purposes, and are generally granted very expeditiously.

There are odd items like food products where Israel has a requirement that all meat products coming in must be Kosher products, and there obviously have to be licences applied to that particular area. However, licences are, as far as I know, the only active non-tariff barriers.

There is also a standards question in the area of electrical and electronic products, which I mentioned earlier.

Senator McElman: What about quotas?

Mr. Simmonds: There are no quotas.

Senator McElman: As you approach two-way free trade with the European Community, what do you foresee as the continuing and long term effect of this trade upon any particular manufacturing capability of Israel?

Mr. Simmonds: I would like to approach that question from two angles. First of all, the European Economic Community is expanding. Recently, Greece joined, and Spain, I understand, has associate status at the moment although they may join shortly. This has implications for traditional Israeli exports to the Community. The competition which Israeli citrus products face in Europe is significantly increased. We are, therefore, seeing more and more Israeli citrus going to North America as

[*Traduction*]

M. Simmonds: Les tarifs les moins élevés sont imposés sur les produits alimentaires, les matières premières de même que sur tous les produits dont ne dispose pas Israël ou encore que ne fabriquent pas ses industries.

Le sénateur McElman: Et ces tarifs s'échelonnent jusqu'au maximum, suivant les étapes de la fabrication?

M. Simmonds: C'est juste.

Le sénateur McElman: Et sur quels produits sont principalement imposés les tarifs les plus élevés?

M. Simmonds: Dans une certaine mesure, sur les textiles et sur certains produits de technologie de pointe, secteurs où le gouvernement tente d'encourager la création d'une industrie particulière dans un domaine précis et qu'il tient effectivement à protéger dès les premiers stades de formation.

Le sénateur McElman: Est-ce qu'Israël a une industrie des articles chaussants?

M. Simmonds: Oui, mais ce secteur n'est pas un secteur très important de son économie. Je vois venir votre question et je peux vous dire que je ne suis pas certain des tarifs qui sont imposés sur ces produits.

Le sénateur McElman: Je suppose qu'ils sont probablement les mêmes que pour les textiles.

M. Simmonds: Je serais porté à croire que oui.

Le sénateur McElman: Et que dire des barrières non tarifaires?

M. Simmonds: La seule barrière non tarifaire que je connaisse concerne, par exemple, certains produits nécessitant des licences d'importation. Ces licences sont plutôt exigées à des fins statistiques et sont en général accordées très rapidement.

Il y a aussi des produits particuliers comme les produits alimentaires pour lesquels Israël exige des licences, entre autres toutes les viandes qui sont importées doivent être des viandes kosher et, de toute évidence, ces produits doivent faire l'objet de licences. Toutefois, pour autant que je sache, ces licences sont les seules barrières non tarifaires.

Il y a aussi une question de normes en ce qui a trait aux appareils électriques et électroniques, dont j'ai parlé tout à l'heure.

Le sénateur McElman: Et les contingentements?

M. Simmonds: Israël n'impose aucun contingentement.

Le sénateur McElman: Eu égard au commerce bilatéral avec la Communauté européenne, quels sont à votre avis les effets permanents et à long terme de ce commerce sur des capacités manufacturières données d'Israël?

M. Simmonds: J'aimerais aborder cette question sous deux angles. D'abord, la Communauté économique européenne prend de l'expansion. La Grèce s'y est jointe dernièrement et l'Espagne, je crois savoir, jouit d'un statut d'associée actuellement bien qu'elle puisse en devenir membre sous peu. Et cela a des répercussions sur les exportations habituelles d'Israël en direction de la Communauté. La concurrence à laquelle doit faire face Israël pour ses agrumes en Europe s'est sensiblement

[*Text*]

the competition in Europe gets tougher. There are going to be those kinds of adjustments based upon the changing nature of the Community.

As far as Israeli industries are concerned, obviously the pressure is going to be on them to be more efficient and more competitive. They are very much aware of that and are working between now and 1990 to ensure that their leading industries maintain the competitive edge which they have developed at the moment.

The Acting Chairman: Before you yield the floor to Senator Yuzyk, I should like a short explanation of an expression which appears in your report. What does "goods returned within five years" mean?

Mr. Simmonds: I am sorry, Madam Chairman, but I am not sure what that is.

The Acting Chairman: I have just been advised that it is in the Statistics Canada section, but I was anxious to know the meaning of that.

Mr. Zwaig: I have no idea, Madam Chairman, to what that category refers.

Senator Hicks: As a matter of fact, we had that on a previous listing.

Senator Thompson: Would it refer to goods which had not lived up to the expectations or requirements of the importers?

Mr. Zwaig: Five years sounds like rather a long warranty period.

The Acting Chairman: I have another short question. In your report, you do not mention oranges. Do you still send oranges to Canada?

Mr. Zwaig: Yes, we do, and we have been advised that they should be on the markets today.

Senator McElman: Just before you continue, Madam Chairman, the witness said a few moments ago that labour cost rates in Israel would be about 40 per cent of Canadian costs, and then he said they would be approximately 30 per cent of the costs in the EEC. Should that not be reversed? If the Israeli costs were around 40 per cent of Canadian, would they not be about 50 per cent of the EEC costs?

Mr. Simmonds: Yes, I think you are right. I probably misstated that statistic.

Senator McElman: I wanted to make sure, for the record.

Senator Yuzyk: I am looking at the letter of understanding between the Government of Canada and the Government of Israel that was signed in Jerusalem on the 11th day of Revet, 5742 in the Hebrew calendar. This translates, in terms of the Gregorian calendar, as January 6, 1982. Canada is a young country and is starting up trade and other relations with a very ancient people in the very old city of Jerusalem. This appears to be a concrete step in the promotion of commercial, econom-

[*Traduction*]

accrue. Par conséquent, de plus en plus de ses agrumes sont exportés vers l'Amérique du Nord pour cette raison. Voyez-vous, ce sont ces genres de rajustements auxquels nous devrons procéder pour nous adapter à la réorganisation de la Communauté.

Quant aux industries israéliennes, de toute évidence, les pressions qui vont s'exercer le seront sur les industries les plus efficaces et les plus concurrentielles. Ces dernières en sont très conscientes et d'ici à 1990 Israël va faire tout en son pouvoir pour que ses industries de tête conservent la force concurrentielle dont elles jouissent actuellement.

Le président suppléant: Avant que vous ne cédiez la parole au sénateur Yuzyk, j'aimerais avoir une brève explication d'une expression qui figure dans votre rapport: vous parlez de «biens retournés en cinq ans.» Qu'entendez-vous par là?

M. Simmonds: Je suis désolé, madame le président, je ne vois pas de quoi il s'agit.

Le président suppléant: On vient de me dire que cette expression se trouve dans la section sur Statistique Canada, et j'aimerais savoir ce que vous entendez.

M. Zwaig: Je n'ai aucune idée, madame le président, de la catégorie à laquelle cette expression fait allusion.

Le sénateur Hicks: Au fait, on a déjà employé cette expression dans une liste précédente.

Le sénateur Thompson: S'agit-il de biens qui n'ont pas répondu aux attentes ou aux exigences des importateurs?

M. Zwaig: Cinq ans me paraît une période de garantie plutôt longue.

Le président suppléant: J'ai une autre brève question: dans votre rapport, vous ne parlez pas des oranges. En vendez-vous toujours au Canada?

M. Zwaig: Oui, et on nous a dit qu'elles devraient être sur le marché aujourd'hui.

Le sénateur McElman: Juste avant que vous poursuiviez, madame le président, le témoin a dit que les frais de main-d'œuvre en Israël correspondaient à environ 40 p. 100 des frais de main-d'œuvre canadiens; il a poursuivi en disant qu'ils s'élèvent à approximativement 30 p. 100 des coûts de la main-d'œuvre de la CEE. Ne devrait-il pas en être le contraire? Si les frais de main-d'œuvre en Israël correspondent à environ 40 p. 100 de ceux de la main-d'œuvre canadienne, ne sont-ils pas environ 50 p. 100 de ceux de la CEE?

M. Simmonds: Oui, je crois que vous avez raison. J'ai probablement mal cité cette statistique.

Le sénateur McElman: Je voulais m'en assurer pour le compte rendu.

Le sénateur Yuzyk: J'ai devant moi la lettre d'intention signée par les gouvernements du Canada et d'Israël à Jérusalem le 11e jour du Tevet, de l'an 5742 selon le calendrier hébreu. Ce qui veut dire que la lettre a été signée le 6 janvier 1982, selon le calendrier grégorien. Le Canada est un pays jeune et entame des relations commerciales avec un peuple très ancien dans la très ancien dans la très ancienne ville de Jérusalem. Cela me semble donc une étape concrète vers la

[*Text*]

ic and industrial cooperation between our two countries. Could one of the witnesses elaborate on the jurisdiction and the operations of this proposed institute?

Mr. Simmonds: I would be happy to do that, senator. The proposal is as follows. For a period of three years the governments of Canada and Israel will provide start-up funding for an institution which will formally be called the Canada-Israel Institute for Industrial Research and Development. That will be located in Toronto, Canada. The function of that institute will be to act as a broker which will bring together companies from the private sectors in Canada and Israel so that they can work together on research and development projects in specific areas.

The idea is that, when the government funding is exhausted after a three-year period, the institute will become self-sustaining through charging an agency fee or a broker's fee, call it what you will, to bring together these partners in the two countries.

The role of the Canada-Israel Chamber of Commerce in this arrangement is, in effect, to act as the trustee for the governments of Canada and Israel in establishing the institute. We were waiting for the green light from Ottawa, which I mentioned earlier we received last week, when Mr. MacEachen announced that the Canadian portion of the funding—which is on a 50-50 basis, by the way—had been approved by Treasury Board. We are now free to go ahead and actually st up this institute. It will have a bi-national board of directors, four representatives each from Canada and Israel, the stipulation being that at least two of the representatives in each case be from the industrial sector.

Senator Yuzyk: I assume those directors will be appointed by the governments in question.

Mr. Simmonds: That is correct. They will be appointed by the relevant ministers in each case, yes.

Senator Yuzyk: What advantage do you see Canada deriving from this institute and its operations in the promotion of trade?

Mr. Simmonds: In the first instance, senator, it will address one of the problems I alluded to earlier, namely, the underpromotion of the opportunities which exist for Canadian companies in the Israeli market. This institute will first and foremost be an educator which will make Canadian industry aware of the possibilities in Israel in the high tech area specifically. In other words, it will be placing information before the industrial community here. It will also, we feel, be of significant advantage in helping small and medium-size Canadian companies carry out sophisticated industrial research and development with sophisticated partners so that the process of research and development can be shortened and some of the financing problems encountered in conducting research and development can be overcome. There will be a sharing of the responsibility.

We feel that beyond the R&D stage, if two companies come together in partnership to conduct research and development,

[*Traduction*]

promotion d'une coopération commerciale, économique et industrielle entre nos deux pays. L'un des témoins pourrait-il donner plus de détails sur le mandat et le fonctionnement de cet institut que l'on se propose de créer?

M. Simmonds: Je suis heureux de le faire, sénateur. L'idée est la suivante: pendant trois ans, les gouvernements du Canada et d'Israël fourniront les fonds de démarrage pour la création d'un institut qui portera officiellement le titre d'Institut Canada-Israël sur la recherche et le développement industriels. Il aura son siège à Toronto, au Canada. Cet institut agira à titre de courtier qui réunira les sociétés des secteurs privés du Canada et d'Israël, de sorte qu'elles puissent travailler de concert à des projets de recherche et de développement dans des secteurs précis.

Ce à quoi on veut en venir, c'est lorsque les crédits gouvernementaux seront épuisés après cette période de trois ans, l'Institut deviendra autonome et imposera des frais d'agence ou de courtage, appelez-les comme vous voulez, pour rassembler ces entreprises dans les deux pays.

Le rôle de la Chambre de commerce Canada-Israël dans cet accord, est, en fait, d'agir à titre de mandataire des gouvernements du Canada et d'Israël dans la création de cet institut. Nous attendions le feu vert d'Ottawa, que nous avons reçu la semaine dernière, comme je le disais tout à l'heure, lorsque M. MacEachen a annonçé que la partie canadienne du financement, soit moitié moitié, a été approuvée par le Conseil du trésor. Nous sommes donc libres d'aller de l'avant et de créer cet institut dont le Conseil d'administration comprendra des administrateurs des deux pays, soit quatre représentants chacun, et du Canada et d'Israël, une clause prévoyant toutefois qu'au moins deux de ces représentants dans chaque cas proviennent du secteur industriel.

Le sénateur Yuzyk: Je suppose que ces administrateurs seront nommés par leur gouvernement respectif.

M. Simmonds: C'est exact. Ils seront nommés par les ministres compétents.

Le sénateur Yuzyk: A votre avis, quels avantages le Canada tirera-t-il de cet institut en ce qui a trait à la promotion du commerce entre les deux pays?

M. Simmons: D'abord, sénateur, cet institut s'attaquera à l'un des problèmes dont j'ai parlé antérieurement, c'est-à-dire au manque de promotion des ventes canadiennes en Israël. Il jouera d'abord et avant tout un rôle informatif, permettant ainsi aux industries canadienes de connaître les possibilités qui s'offrent à elles en Israël en matière de technologie de pointe plus particulièrement. En d'autres termes, la collectivité industrielle disposera des renseignements ici. Entre autres avantages importants à notre avis, c'est que l'institut permettra aux petites et moyennes entreprises canadiennes de faire des recherches industrielles précises avec des partenaires précis, leur permettant ainsi de raccourcir leurs travaux de recherche et de développement et d'atténuer aussi leurs problèmes de financement en ce domaine. Il y aura donc partage des responsabilités.

Nous estimons qu'en plus de cette étape de recherche et de développement, si deux sociétés unissent leurs efforts on peut

[*Text*]

there is reasonable assurance that they will proceed from that point to work together for the commercialization of the product and, ultimately, for the marketing of the product worldwide. So there could be shared responsibility in targeting certain markets for the export of this product.

Senator Yuzyk: I would assume, therefore, that in addition to the funding for R&D there would be some funding also for setting up the relations between the two countries—in other words, setting up a more attractive means for Israeli companies or Canadian companies to operate in one or other of the two countries. Do you understand me? In other words, is there any provision made for funding outside of R&D?

Mr. Simmonds: Well, let us look at the funding of the institute. The budget of the institute is an operating budget which will encompass a whole range of possibilities.

Senator Thompson: How much is it?

Mr. Simmonds: It is a total amount of $400,000—$200,000 each from the two governments.

Senator Yuzyk: Is that on an annual basis?

Mr. Simmonds: I wish it were. No, sir, it is spread over three years. It is a rather modest sum.

One problem we encountered, by the way, in convincing the two governments to get involved in this was that there was really no precedent for it. Canada does not have a similar arrangement with any other country. In fact, if you look around the world you will see that there are no directly parallel institutions. Consequently, we had a job convincing people that it was a worthwhile effort. If you do not have precedents to cite, it is always that much more difficult to convince people.

Both governments were hedging their bets, I think, when they provided the funding. I am just hoping that they did not hedge their bets to the extent that the organization will not be able to stand on its own two feet after the three years are up.

Senator Thompson: I am still not quite clear on this. Could you give us a concrete example of where this research would develop in a joint arrangement?

Mr. Simmonds: Yes. I will give you one very promising field, which is generically called biotechnology, otherwise known as biomass. Some successful experiments have taken place in both Canada and Israel to convert either industrial or agricultural waste products into useful energy. The Israelis have been doing their developmental work on their kibutz settlements while Canada has been pursuing the same goal through the industrial route. On this particular subject the knowledge which has been accumulated so far in both countries, if pooled, could, we feel, be fruitfully applied in joint projects. Both countries are to a certain extent world leaders in that particular area.

[*Traduction*]

raisonnablement s'attendre à ce qu'à partir de là, elles travaillent de concert à la commercialisation et finalement à l'exportation du produit en question. Il peut donc y avoir responsabilité partagée en ce qui a trait aux objectifs visés sur certains marchés d'exportation.

Le sénateur Yuzyk: Par conséquent, je suppose qu'en plus du financement accordé pour la recherche et le développement, certains crédits seront aussi versés pour établir des relations entre les deux pays, en d'autres termes, pour essayer d'encourager davantage les sociétés israéliennes ou canadiennes à faire commerce dans l'un ou l'autre des deux pays. Vous comprenez ce que je veux dire? En d'autres termes, est-il prévu que des crédits seront accordés à autre chose qu'à la recherche et au développement?

M. Simmonds: Eh bien, voyons un peu comment sera financé l'institut. Son budget est un budget d'exploitation qui comprendra beaucoup de choses.

Le sénateur Thompson: De combien est-il?

M. Simmonds: Au total, il s'élève à $400 000, soit $200 000 provenant de chacun des deux gouvernements.

Le sénateur Yuzyk: Est-ce un budget annuel?

M. Simmonds: Je le souhaiterais. Non, monsieur, c'est un budget réparti sur trois ans. C'est là une somme plutôt modeste.

Au fait, l'un des problèmes qui s'est posé pour convaincre les deux gouvernements de participer à cet institut, c'était qu'en réalité aucun précédent dans le domaine n'existait. Le Canada n'a jamais conclu d'accord semblable avec un autre pays. En fait, si vous regardez ce qui se passe dans le monde, vous constaterez qu'il n'existe aucun établissement parallèle. Par conséquent, nous avons eu beaucoup de mal à convaincre les responsables qu'il valait la peine de s'embarquer. Si vous n'avez pas de précédent à donner en exemple, il est toujours beaucoup plus difficile de convaincre.

Les deux gouvernements cherchaient à se couvrir, je pense, lorsqu'ils ont accordé les crédits. J'espère simplement qu'ils ne l'ont pas fait à un point tel que l'institut sera incapable de voler de ses propres ailes après les trois ans.

Le sénateur Thompson: Je ne comprends toujours pas clairement de quoi il s'agit. Pourriez-vous nous donner un exemple concret de travaux de recherche qui se concrétisait en projet mixte?

M. Simmonds: Oui. je vais vous citer un champ de connaissances très prometteur, que l'on appelle de façon générique la biotechnologie, ou encore la biomasse. Des expériences très fructueuses ont été faites au Canada et en Israël pour transformer soit les déchets industriels ou agricoles en énergie réutilisable. Les Israéliens ont fait leurs travaux de recherche et de développement sur leurs kibboutz alors que le Canada a poursuivi les mêmes objectifs dans les industries. Sur ce sujet en particulier, les connaissances qui sont accumulées jusqu'à maintenant dans les deux pays, si elles étaient réunies, pourraient à notre avis être appliquées avec succès à des projets mixtes. Les deux pays sont, dans une certaine mesure, des chefs de file dans le monde, et dans ce secteur en particulier.

[*Text*]

Telecommunications was mentioned earlier in terms of Israel exporting telecommunications equipment to Canada. That is true for a particular type of equipment—telephone systems for use in offices. Canada is very advanced in satellite technology, two-way television (Telidon) and in cable television. Israel would like very much to benefit from Canadian technology in those areas.

We are talking about complementarity. There are sufficient areas in the overall hi-tech sector to merit efforts towards joint ventures, and, really, the function of this institute would be to make both parties aware of the opportunities and, if you like, to drag the respective horses to water. That is the hope.

Senator Hicks: Mr. Simmonds, you referred several times to the initial budget for this institution as covering a three-year period. However, in appendix B to your submission item 3 says that the governments of Canada and Israel would share the funding of a budget for a period "not exceeding two years." Has that been added because of the year's delay in getting started or has there been a change in the agreement?

Mr. Simmonds: There was a change in the agreement, sir. Both parties decided that they wanted to spread the budgeting over a three-year period rather than a two-year period.

Senator Bosa: Although Canada does not go around boasting about this, it has urged the Government of Israel to halt the building of settlements in occupied territories. Is it the perception of the Canada-Israel Committee that not much progress has been made in terms of the outstanding issues? For instance, first, there is the delay that has taken place in the initiative surrounding the establishment of a joint institute where research could be done. Second, there is the slowness in proceeding with the agreement on reciprocal acceptance of test reports of their standards organizations. Third, there is a paucity of printed material available at the departmental level in the Department of Industry, Trade and Commerce offices outside Canada. Do you think that if there were more political progress towards solving the Israeli-Arab dispute, other government institutions would be more eager to bring about more progress in these two-way arrangements?

Mr. Simmonds: I would preface my answer by saying that I think you referred to us as the Canada-Israel Committee. We are the Canada-Israel Chamber of Commerce. For that very reason I do not feel qualified to deal with questions on political matters.

Insofar as I said anything on the subject, I mentioned that the delays, particularly problems encountered in getting Canadian businesses interested in Israel, are tied in with the psychological effects of the Arab boycott. I really would like to confine myself to that. I do not feel qualified to deal with the political side of the Middle East problem.

[*Traduction*]

Tout à l'heure, on a parlé des télécommunications, Israël exportant du matériel de télécommunications au Canada. C'est vrai, pour un type particulier de matériel, c'est-à-dire les sytèmes téléphoniques utilisés dans les bureaux. Le Canada possède une très forte avance dans le domaine de la technologie des satellites, de la télévision bilatérale (Telidon) et de la télédistribution. Israël souhaite grandement tirer profit de la technologie qu'a acquise le Canada dans ces domaines.

Il est question de complémentarité. Dans l'ensemble du secteur de la haute technologie, il existe suffisamment de domaines où il vaut la peine d'essayer de lancer des entreprises en coparticipation, et en réalité le rôle de cet institut serait d'informer les deux parties des perspectives qui s'offrent, et, si vous voulez, de les amener à surmonter leurs réticences pour en profiter. C'est ce qu'on souhaite.

Le sénateur Hicks: Monsieur Simmonds, vous avez souvent dit en parlant du budget initial de cette institution qu'il s'étalait sur trois ans. Toutefois, à l'annexe B de votre mémoire, le poste 3 prévoit que les gouvernements du Canada et d'Israël assureront conjointement le financement d'un budget pour une période n'excédant pas deux ans. Cette disposition a-t-elle été ajoutée en raison de l'année de retard qui a ralenti la mise en œuvre, ou y a-t-il eu modification des termes de l'entente?

M. Simmonds: L'entente a été modifiée, monsieur. Les deux parties ont décidé d'étaler leur financement budgétaire sur une période de trois ans plutôt que de deux.

Le sénateur Bosa: Bien que le Canada ne s'en vante pas, il a prié le gouvernement d'Israël de cesser d'implanter des colonies de peuplement en territoires occupés. Le Comité Canada-Israël estime-t-il que peu de progrès ont été réalisés dans le règlement des questions en litige? Par exemple, en premier lieu, il y a eu ce retard dans la création d'un institut conjoint où pourrait se faire de la recherche. Deuxièmement, la lenteur de leurs organisations normatives à mettre en œuvre l'entente d'acceptation réciproque des rapports d'essai. Troisièmement, la rareté de documents imprimés d'origine ministérielle que peuvent obtenir les bureaux du ministère de l'Industrie et du commerce postés à l'extérieur du Canada. Pensez-vous que, si au plan politique, l'on progressait davantage en vue du règlement du conflit israélo-arabe, d'autres institutions gouvernementales seraient plus disposées à promouvoir ces ententes de réciprocité?

M. Simmonds: Je dirai d'abord qu'il me semble vous avoir entendu nous appeler le Comité Canada-Israël. Or, nous représentons la Chambre de commerce Canada-Israël, et pour cette raison, je ne m'estime pas en mesure de traiter de questions d'ordre politique.

Quant à ce que j'ai dit sur la question, j'ai parlé des retards, et plus particulièrement de tout le mal que nous avons eu à intéresser des entreprises canadiennes, aux affaires d'Israël, retards qui sont en rapport avec les répercussions psychologiques du boycott arabe. J'aimerais bien ne m'en tenir qu'à cela. Je ne m'estime pas en mesure de traiter des aspects politiques du problème du Proche-Orient.

[*Text*]

Senator Thompson: I notice that in this agreement between the Honourable Herb Gray and Mr. Patt the Israeli delegation talked about trying to look sympathetically at using CIDA. Referring to the EDC, how important is that in encouraging Canadian business?

Mr. Simmonds: It is extremely important. My conversations with officials in the EDC recently suggest that they recognize they have to do more to make Canadian business aware of the arrangements that do exist at the moment. The lines of credit that have been arranged through various Israeli banks are under utilized at the moment. The EDC, I believe, is of the opinion that they have to get out there and make Canadian business more aware of the availability of these facilities. I do think they are important, yes.

Senator Thompson: Does the fact that the Israeli bank is located in Toronto and also across the country, help in promoting a knowledge of investment in Israel?

Mr. Simmonds: Yes. There are now in fact four Israeli banks represented in Canada. I think they will be very useful aids in making people aware of what the opportunities are.

Senator Thompson: Coming back to CIDA, you presented your point of view on it because of war and other factors, but do you feel on a per capita basis it is judged that we should give consideration to Israel?

Mr. Simmonds: That is certainly the position taken at the talks in Jerusalem by the Israeli delegation. The chamber has not taken a position on this. We are aware of the Israeli concerns about the per capita figures for CIDA. We have not really become actively involved in the issue.

Senator McElman: As you enter upon the period of free trade with the European Community in 1985, as I understand it, you will go through 1989 to bring it into its full effect. What agreements for protection of the relatively young manufacturing industry of Israel are built into that transition period?

Mr. Simmonds: I am not aware at the moment of any specific measures that have been taken. I was questioned on tariffs and non-tariff barriers, and I gave what information I had on the existing situation. We do not discern any lobbying from within the Israeli business community encouraging the government to move in a protectionist direction. It could be that that situation might change as the EEC imports come in larger quantities on a tariff-free basis. At the moment I am unaware of any specific measures that have been taken by the Israeli government to actively shield these industries.

Senator McElman: I thought that simply by reason of a transition period there must be some arrangements to protect fledgling industries or sensitive industries such as we were speaking of earlier, textiles and footwear, for example.

[*Traduction*]

Le sénateur Thompson: Je constate que dans cette entente entre l'honorable Herb Gray et M. Patt, la délégation israélienne a mentionné la possibilité d'envisager de recourir à l'ACDI. Pour ce qui est de la Société pour l'expansion des exportations dans quelle mesure peut-elle stimuler les entreprises canadiennes?

M. Simmonds: C'est extrêmement important. D'après les entretiens que j'ai eus récemment avec des représentants de la Société pour l'expansion des exportations, ces derniers reconnaissent qu'ils doivent faire davantage pour informer les entreprises canadiennes des ententes existantes. Pour l'instant, on ne recourt pas suffisamment aux facilités de crédit offertes par l'intermédiaire de diverses banques israéliennes. La Société estime, je pense, qu'elle doit avant tout informer les entreprises canadiennes de leurs possibilités d'accès à ces facilités. Je pense en effet que c'est un élément important.

Le sénateur Thompson: Est-ce que le fait que la banque israélienne se trouve à Toronto, et soit aussi représentée partout au pays, contribue à mieux faire connaître le potentiel d'investissement en Israël?

M. Simmonds: Certainement. Il y a maintenant au Canada quatre banques israéliennes qui offrent une gamme complète de services. Je pense qu'elles seront des outils très utiles pour faire connaître aux intéressés les possibilités qui s'offrent.

Le sénateur Thompson: Pour revenir à l'ACDI, vous avez fait connaître votre point de vue à ce sujet en rapport avec la guerre et d'autres facteurs, mais croyez-vous qu'en considérant un calcul par habitant, nous devrions offrir notre aide à Israël?

M. Simmonds: C'est la position qu'a prise la délégation d'Israël aux pourparlers de Jérusalem. La Chambre n'a toutefois pas pris position. Nous sommes au fait des préoccupations d'Israël quant aux données par habitant qui intéressent l'ACDI. Nous ne nous sommes toutefois pas intéressés de très près à la question.

Le sénateur McElman: Vous commencerez à faire du libre-échange avec la Communauté européenne en 1985, et vous adonnerez sans réserve à cette activité, en 1989. Quelles ententes visant à protéger l'industrie manufacturière relativement jeune d'Israël ont été prévues pour cette période de transition?

M. Simmonds: Je ne connais pour l'instant aucune mesure précise qui aurait pu être prise. J'ai été interrogé au sujet des barrières tarifaires et non tarifaires, et j'ai fourni les renseignements que j'avais sur la situation d'alors. Nous ne pouvons pour l'instant percevoir aucun effort de groupement d'intérêt du monde des affaires israélien, qui viserait à inciter le gouvernement à prendre une attitude protectionniste. Il se peut que la situation évolue à mesure que les importations provenant de la CEE se multiplieront et s'effectueront sur une base non tarifaire. Pour l'instant, je ne suis au courant d'aucune mesure précise qu'aurait pu prendre le gouvernement d'Israël pour protéger efficacement ces industries.

Le sénateur McElman: Je pensais, à cause tout simplement de cette période de transition, qu'auraient été prévues certaines ententes pour protéger les industries en herbe ou plus mena-

[*Text*]

Mr. Simmonds: The very fact of phasing in over this period is in itself, I suppose, a means of protecting some industries. I am not aware of all the details of the agreement with the EEC. I would suppose that the phasing in of products which would compete with the weaker industries in Israel will come towards the end of the period rather than at the beginning of the period.

Senator McElman: You do not foresee at the end of that transition any protective measures?

Mr. Simmonds: I can only speculate and say that no, I do not believe so.

Senator McElman: Your speculations are probably better than mine.

On the matter of productivity, you mention the wage levels in relation to North America and the EEC. What other elements are important in the level of productivity that has been achieved by Israel?

Mr. Simmonds: I should like to address myself to perhaps the most successful sector in the Israeli economy at the moment which is science-based industries. The first factor is the close relationship between private industry and educational and research institutions in Israel, so that the educational system is tuned in to the needs of the industrial sector and a sufficient supply of trained manpower is available to allow these industries to grow. That is a very important factor.

Secondly, the incentives which are offered by the Government of Israel to encourage research and development are quite significant. I will give you a few examples, if I may. We are talking about cash grants and low interest loans of up to 75 per cent of the investment in fixed assets in approved industries. At the moment we are dealing with high technology industries. There is 50 per cent government cost sharing for approved research and development. This is in areas which are geared to developed products intended for export.

The country itself is divided into various industrial zones so that the government is trying to channel industries into specific industrial areas. The incentives in those areas are relatively more attractive than in highly populated areas around Tel Aviv and Jerusalem. There are also tax concessions. A company that is setting up to work in high technology in Israel is exempt from income tax on profits earned during a seven-year period starting with the first day of taxable income. There is a 50 per cent annual depreciation rate on new industrial machinery. There is a 20 per cent annual depreciation on new industrial buildings. The incentives are very much there. This has been another factor in giving these new industries a head start.

[*Traduction*]

cées comme celles dont nous avons parlé précédemment, celles du textile et de la chaussure, par exemple.

M. Simmonds: Le fait même qu'il y ait intégration graduelle au cours de cette période est une façon de protéger certaines industries. Je ne connais pas du tout les détails de l'entente conclue avec la CEE. Je suppose néanmoins que l'introduction graduelle de produits qui pourraient entrer en concurrence avec ceux d'industries moins fortes d'Israël s'effectuerait à la fin de la période de transition plutôt qu'à ses débuts.

Le sénateur McElman: Vous ne prévoyez donc l'adoption d'aucune mesure protectrice à la fin de cette période de transition?

M. Simmonds: Je ne peux que spéculer, et vous dire que je crois que non.

Le sénateur McElman: Vos prévisions se révéleront sans doute plus justes que les miennes.

Pour ce qui est de la productivité, vous avez parlé du coût de la main-d'œuvre comparativement à ce qu'elle coûte en Amérique du Nord et dans la CEE. Quels sont les autres facteurs d'importance qui influent sur le niveau de productivité atteint par Israël?

M. Simmonds: J'aimerais parler du secteur qui pour l'instant est peut-être le plus florissant de l'économie israélienne, soit celui des industries à base scientifique. Le premier facteur est le lien très étroit qui unit l'industrie privée et les établissements d'éducation et de recherche d'Israël. Le système d'éducation s'est mis au diapason du secteur industriel et tient compte de ses besoins. Sans compter que nous disposons d'une main-d'œuvre formée suffisante pour permettre à ces industries de prendre de l'expansion. C'est un facteur très important.

En second lieu, le gouvernement d'Israël offre des encouragements très importants afin de favoriser la recherche et le développement. En voici quelques exemples, si vous le permettez. Le gouvernement offre des subventions en espèces ainsi que des prêts à faible taux d'intérêt qui peuvent égaler jusqu'à 75 p. 100 de l'investissement en capital fixe dans le cas d'industries approuvées. Pour l'instant, il est question d'industries de haute technologie. Le gouvernement assume 50 p. 100 des frais que suppose la poursuite de travaux approuvés de recherche et de développement qui sont effectués dans des secteurs qui visent à concevoir des produits destinés à l'exportation.

Comme le pays lui-même se partage en diverses zones industrielles, le gouvernement tente d'attirer les industries dans des régions industrielles données. Les encouragements offerts dans ces régions sont relativement plus intéressants que ceux des zones à forte densité démographique comme Tel Aviv et Jérusalem. Il y a aussi les concessions fiscales. Une société qui s'apprête à travailler dans un domaine de haute technologie en Israël est exempte d'impôt sur les profits réalisés, et ce pendant une période de sept ans qui commence au premier jour où elle touche un revenu imposable. Il y a aussi un taux d'amortissement annuel de 50 p. 100 applicable à la machinerie industrielle nouvelle, ainsi qu'un taux d'amortissement annuel de 20 p. 100 sur les nouvelles constructions industriel-

[*Text*]

Senator McElman: Has their industry moved of late from the high involvement of labour to the more modern methods of manufacturing that we have seen in Japan and elsewhere?

Mr. Simmonds: I can interpret your question in two ways because what you said about the high involvement of labour can be construed as meaning the involvement of the labour unions in Israel.

Senator McElman: No, that was not my question.

Mr. Simmonds: The main labour federation is one of the biggest employers in Israel.

Senator McElman: I am referring to the numbers.

Mr. Simmonds: You are asking about the numbers moving from labour-intensive industries. This happens very much because Israel does not have a large labour force. It is a country of four million people. The labour-intensive industries have never been an attractive prospect for Israel. They have moved much more to areas where skilled manpower is required.

Senator McElman: Have they also moved in the direction of breaking out their industry into component manufacturing in different locations and bringing them into a central location for assembly?

Mr. Simmonds: Yes, to a limited extent. Again, this applies very much in high technology industries. For example, there is a company which manufactures CT scanners, that is, "CAT" scanners—I believe the correct name is tomographic body scanners—for use in hospitals. One Israeli company now has 15 per cent of the world market and is up against companies like Siemens and General Electric.

They have a research and development and assembly facility outside of Haifa. They have two other centres in Israel where various components are put together and then they are shipped back to Haifa and assembled at the main plant.

When I look across the whole picture, I am not sure how widespread that practice is, but it does happen.

Senator McElman: Does this not have the expected effect of reducing costs per unit?

Mr. Simmonds: I would imagine that that is one element. I do not pretend to be an expert on this, but, I would imagine, if it were not paying off in all respects, they would not keep doing it.

The Acting Chairman: Is there a governmental body, such as FIRA, in Israel?

Mr. Simmonds: Forgive the pun—no FIRA. Israel does not have a comparable organization.

The Acting Chairman: So the industries that want to go into Israel are not examined?

[*Traduction*]

les. Les encouragements sont excellents là-bas. C'est un autre facteur qui a permis à ces jeunes industries de prendre de l'essor.

Le sénateur McElman: Est-ce que leur industrie est passé tardivement d'une forte participation de la main-d'œuvre aux méthodes plus modernes de fabrication, comme ce fut le cas au Japon et ailleurs?

M. Simmonds: Votre question se prête à deux interprétations. En effet, votre intervention au sujet de la forte participation de la main-d'œuvre peut être interprétée comme ayant trait à la participation des syndicats en Israël.

Le sénateur McElman: Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire.

M. Simmonds: La principale fédération ouvrière est l'un des plus gros employeurs d'Israël.

Le sénateur McElman: Je parlais chiffres.

M. Simmonds: Vous parlez du nombre de travailleurs qui quittent les industries de main-d'œuvre. C'est très souvent le cas parce qu'Israël n'a pas une grande force ouvrière. Il ne compte que quatre millions d'habitants. Les industries de main-d'œuvre n'ont jamais beaucoup intéressé Israël. On s'est de préférence tourné vers les secteurs qui font appel à une main-d'œuvre spécialisée.

Le sénateur McElman: A-t-on aussi envisagé la solution qui consiste pour l'industrie à recourir à diverses composantes fabriquées en différents endroits, puis à les réunir en un lieu central pour fins d'assemblage?

M. Simmonds: Oui, dans une certaine mesure. A nouveau, c'est surtout le cas des industries de haute technologie. Par exemple, il y a une société qui fabrique des explorateurs CAT dont se servent les hôpitaux. Je crois qu'on parle d'explorateurs tomographiques. Une société israélienne détient maintenant 15 p. 100 du marché mondial, et affronte des sociétés comme Siemens et General électrique.

Elle possède des installations d'assemblage et de recherche et de développement à l'extérieur de Haïfa. Elle compte aussi deux autres centres en Israël où diverses composantes sont produites pour être expédiées à Haïfa et assemblées à l'usine centrale.

Tout compte fait, je ne saurais dire dans quelle mesure cette pratique est répandu, mais je sais qu'elle existe.

Le sénateur McElman: Est-ce que cette méthode n'a pas comme conséquence inattendue de réduire le coût unitaire?

M. Simmonds: Je penserais que c'est en effet un aspect à considérer. Je ne prétends pas être un expert en la matière, mais je suppose que si ce n'était pas rentable à tous les points de vue, on cesserait de le faire.

Le président suppléant: Est-ce qu'Israël possède un organisme gouvernemental du type de l'AEIE?

M. Simmonds: Non, il n'en a pas.

Le président suppléant: Ainsi les industries qui veulent s'établir à Israël ne font pas l'objet d'un examen?

[*Text*]

Mr. Simmonds: If a company comes into the country, it has to fulfill certain requirements which are basically bureaucratic requirements. There is no organization as such which will attempt to moderate the flow of investment in one direction or another.

There is, however, something called the Israel Investment Authority. That has the purpose of attracting foreign investment into Israel.

The Acting Chairman: If, for example, a foreign company wishes to establish a plant in Israel, will it benefit from the free trade and access to the EEC by passing through your country?

Mr. Simmonds: Most certainly. If the plant manufactures the product and that product is then exported from Israel to the European Economic Community, yes, it will be considered to be a product manufactured in Israel and will benefit from the agreement with the European Economic Community.

In fact, as I mentioned earlier, a significant number of American companies have taken that route. Companies such as Control Data, Intel, National Semiconductor, and so on, are using Israeli manpower, engineers, to put together products in Israel which are then exported to Europe.

Senator Buckwold: I am sorry I was a little late, and I realize that this question may already have been asked.

In your brief, on the subject of exports to the European Economic Community, you mention the possibility of tariff free access by Israel to the European Economic Community. I presume this would not refer to trans-shipments, but that the products would have to be made in Israel.

Mr. Simmonds: Yes.

Senator Buckwold: If it were otherwise, that could be interpreted to mean that you could just import a bunch of Canadian goods into Israel and then trans-ship them.

Mr. Zwaig: There would have to be israeli input.

Senator Buckwold: What percentage would there have to be?

Mr. Simmonds: That is a good question. I cannot honestly say since I am not familiar enough with the agreement that the EEC has with Israel. I don't know if there is a specific Israeli-content requirement. As far as I know, the product must have been manufactured in Israel, but I do not know the percentage.

Senator Bosa: Madam Chairman, notwithstanding the fact that Mr. Simmonds did not want to answer a political question, I must congratulate him since he is a very articulate and well informed witness.

I arrived here a few minutes late, and perhaps you may have already dealt with this particular aspect of Israeli economics. What is the gross national product of Israel, and what is the

[*Traduction*]

M. Simmonds: Quand une société vient au pays, elle doit satisfaire à certaines exigences qui sont essentiellement d'ordre administratif. Il n'existe aucun organisme comme tel qui soit chargé de régulariser le flot des investissements dans un sens ou l'autre.

Il y a toutefois un service d'administration des investissements d'Israël dont l'objectif est d'attirer les investissements étrangers en Israël.

Le président suppléant: Si, par exemple, une société étrangère veut établir une usine en Israël, bénéficiera-t-elle des ententes de libre-échange, et aura-t-elle accès à la CEE en passant par votre pays?

M. Simmonds: Très certainement. Si l'usine fabrique le produit et que ce produit soit ensuite exporté d'Israël à la Communauté économique européenne, il sera considéré comme un produit manufacturé en Israël et bénéficiera à ce titre de l'entente que nous avons conclue avec la Communauté économique européenne.

En réalité, comme je l'ai déjà dit, un nombre important de sociétés américaines se sont prévalues de cet avantage. Des sociétés comme Control Data, Intel, National Semiconductor et d'autres encore font appel à la main-d'œuvre et aux ingénieurs d'Israël pour produire en terre israélienne des produits qu'elles exportent en Europe.

Le sénateur Buckwold: Je suis navré. J'étais un peu en retard et je me rends compte que la question que je vais poser l'a peut-être déjà été.

Dans votre mémoire, au sujet des exportations vers la Communauté économique européenne, vous mentionnez la possibilité pour Israël d'avoir librement accès à la Communauté. Je suppose que cette entente ne s'appliquerait pas aux livraisons en transit, mais bien aux produits qui auraient été fabriqués en Israël.

M. Simmonds: Exactement.

Le sénateur Buckwold: Autrement, on pourrait interpréter les choses de façon à en conclure qu'on pourrait tout simplement faire entrer un lot de produits canadiens en Israël pour le réexpédier aussitôt.

M. Zwaig: Il faudrait qu'il y ait quand même un contenu israélien.

Le sénateur Buckwold: Quel devrait être le pourcentage de ce contenu?

M. Simmonds: C'est une bonne question. Je ne saurais vraiment le dire parce que je ne connais pas suffisamment la nature de l'entente conclue entre la CEE et Israël. J'ignore s'il existe une exigence relative au contenu israélien. D'après ce que je sais, le produit doit avoir été manufacturé en Israël, mais je ne sais pas de quel pourcentage il s'agit.

Le sénateur Bosa: Madame le Président, même si M. Simmonds a refusé de répondre à une question politique, je dois le féliciter parce qu'il est un témoin très éclairé, bien informé.

Je suis arrivé un peu en retard, et peut-être avez-vous déjà abordé cet aspect particulier de la conjoncture économique israélienne. Néanmoins, j'aimerais savoir quel est le produit

[*Text*]

growth of that product? What is the percentage of budget spent on defence; and is the economy in a deficit position?

Mr. Simmonds: I hope you are not going to shame me into expressing ignorance after you have just complimented me.

In 1981 the gross national product of Israel was $20 billion. That is about $5,300 per capita GNP. This puts Israel, probably, at the bottom of the list of industrialized countries and at the top of the list of developing countries.

When talking about the growth in GNP, we must differentiate between reality and aspirations. I believe the Israeli government aspires to an average 5.5 per cent growth in GNP over the next decade. Because of the constraints of the political situation in the Middle East, this target, of course, has not always been met. I believe that the growth in GNP in 1981 was approximately 2.3 per cent.

Senator Bosa: So there was growth.

Mr. Simmonds: There was growth, but it was much slower than was envisaged.

Senator Bosa: Do you have the 1982 figures?

Mr. Simmonds: I am not familiar with those.

You asked a question about defence expenditures. Defence expenditures, regrettably, take up nearly 40 per cent of GNP.

Senator Thompson: You have 2.3 per cent under research and development. How much of that expenditure is defence related?

Mr. Simmonds: I would say, approximately half of that 2.3 per cent.

Senator Bosa: What is the deficit position of the government?

Mr. Simmonds: It is serious. I think that it is serious even by Canadian standards. I do not have the exact figures at the moment, senator; I am expressing my ignorance.

Senator Bosa: Given this scenario, combined with the fact that there is 110 per cent inflation, is it possible that these are the reasons why there might be some reluctance on the part of Canadian businesses to invest in Israel?

Mr. Simmonds: Certainly, that is a very legitimate question. What is unfortunate is that Canadian businesses have not been told that the inflation is not a factor affecting investment in Israel because investments are, in fact, protected against the effects of inflation. There are a whole variety of measures which the Israeli government has enacted in order to do exactly that. Frequent devaluations of Israeli currency have also offset the effects of inflation within Israel so that, by any standard, Israel is a very stable market. It has been one of Canada's best customers in the Middle East ever since the creation of the state.

[*Traduction*]

national brut d'Israël et le taux de croissance de ce PNB? Quel est le pourcentage du budget affecté à la défense, et est-ce que l'économie est en situation déficitaire?

M. Simmonds: J'espère bien que je n'aurai pas à rougir de mon ignorance, après ces compliments que vous venez de me faire.

En 1981, le produit national brut d'Israël était de 20 milliards de dollars. Le produit national brut par habitant est d'environ $5,300. C'est ainsi qu'Israël se trouve sans doute au bas de la liste des pays industrialisés, et en haut de celle des pays en voie d'industrialisation.

Quand il est question de croissance du PNB, il faut bien faire une distinction entre la réalité et les espoirs. Je crois que le gouvernement d'Israël vise une croissance moyenne de 5.5 p. 100 de son PNB au cours des dix prochaines années. Toutefois, en raison des contraintes qu'impose la situation politique au Proche-Orient, cet objectif n'a pas toujours été atteint. Je pense qu'en 1981, la croissance du PNB a été d'environ de 2.3 p. 100.

Le sénateur Bosa: Il y a donc eu croissance.

M. Simmonds: Il y a eu croissance, mais elle a été beaucoup plus lente que prévu.

Le sénateur Bosa: Avez-vous des données pour 1982?

M. Simmonds: Je n'en ai pas.

Vous avez posé une question au sujet des dépenses en matière de défense. Malheureusement, ces dépenses accaparent près de 40 p. 100 du PNB.

Le sénateur Thompson: Vous affectez 2.3 p. 100 du PNB à la recherche et au développement. Quelle part de ces dépenses a trait à la défense?

M. Simmonds: Je dirais peut-être la moitié de ces 2.3 p. 100.

Le sénateur Bosa: Pouvez-vous décrire la situation déficitaire du gouvernement?

M. Simmonds: Elle est grave, même d'après des normes canadiennes. Je n'ai pour l'instant aucun chiffre précis à vous fournir, monsieur le sénateur. J'avoue mon ignorance.

Le sénateur Bosa: Ainsi, si l'on considère de plus que l'inflation est de 110 p. 100, est-ce que ce sont là les raisons pour lesquelles les entreprises canadiennes hésitent à investir en Israël?

M. Simmonds: Certainement, c'est une hésitation bien légitime. Ce qui est regrettable, c'est que les entreprises canadiennes n'aient pas été informées du fait que l'inflation n'est pas un facteur qui influe sur l'investissement en Israël, parce que les investissements sont en réalité protégés contre ses effets. Le gouvernement israélien a adopté tout un ensemble de mesures dans ce but précis. De fréquentes dévaluations de la monnaie israélienne ont aussi contribué à annuler les effets de l'inflation en Israël, si bien que, quelles que soient les normes utilisées, Israël demeure un marché très stable. L'État d'Israël est l'un des meilleurs clients du Canada au Proche-Orient, et ce depuis sa création.

[*Text*]

Mr. Zwaig: As between Canada and Israel, you are looking at a bilateral trade that involves areas in which Israel has obviously developed her expertise; areas such as agriculture, education and high-tech science. It supports what the Honourable Don Johnston said the other day, namely, that the future of industry in Canada revolves around high technology and science. The combination of Israel's ability and expertise in this area with Canada's ability and expertise in this area certainly encourages and should support substantial bilateral trade between the two countries, regardless of any psychological barriers that may be there.

The Acting Chairman: Does Israel still consider itself to be a developing country? If so, if we accept your standards, perhaps Canada is also a developing country.

Mr. Simmonds: Madam Chairman, I think one of Israel's problems is that it falls very much in the middle. It is at the bottom of that list of industrialized countries in terms of its GNP per capita, but it is not a developing country. That anomalous situation has created some difficulties. Mention has been made of a problem with CIDA funding because the GNP is too high to enable Israel to qualify for CIDA funding. Being in that anomalous position has created some problems.

One of my professors in Jerusalem always used to say that Israel is a combination of the unique and the universal. That applies in economic matters, I suppose, as well as in other areas.

Senator Thompson: What other countries have entered into joint ventures with Israel? Is the U.S. involved in such ventures?

Mr. Simmonds: The United States and Israel have something called the Binational Industrial Research and Development Foundation, where, in 1977, they created an endowment fund of $60 million with which to finance projects. That has been a very fruitful exercise. There are a number of British and French companies which have interested themselves, either in setting up manufacturing facilities in Israel or working in joint ventures. There are a number of extremely successful Israeli univesity-related research institutes in Israel. Some companies have found that to use these institutions provides a very good and relatively cheap way of contracting out for research and development.

Therefore, a number of European companies have engaged in that kind of activity.

Senator Thompson: I take it that, with respect to tourist trade, the flow is into Israel, or is it the other way around?

Mr. Simmonds: I was looking at the figures a few weeks ago, senator, and I was surprised at the statistics. In 1982, more Israelis visited Canada than vice versa. I believe there were 27,000 Canadians who visited Israel during tha ear, while more than 40,000 Israelis visited Canada. It is a su. -ing statistic.

Senator Thompson: Israel hopes to have landing rights in Toronto, is that correct?

[*Traduction*]

M. Zwaig: En ce qui concerne le Canada et Israël, il s'agit d'échanges commerciaux bilatéraux dans des secteurs où Israël a manifestement acquis une grande compétence, comme l'agriculture, l'éducation et les techniques de pointe. Cela va dans le sens de ce que disait l'honorable Don Johnston l'autre jour, à savoir que l'avenir de l'industrie canadienne est axé sur les techniques de pointe et les sciences. La conjugaison des compétences d'Israël et du Canada dans ce secteur milite certainement en faveur d'échanges commerciaux bilatéraux substantiels entre ces deux pays, quelles que soient les barrières psychologiques à franchir.

Le président suppléant: Israël se considère-t-il toujours comme un pays en développement? Le cas échéant, si l'on en juge d'après vos critères, le Canada est peut-être aussi un pays en développement.

M. Simmonds: Madame le président, je crois que l'un des problèmes d'Israël tient à ce qu'il se trouve dans une situation ambiguë. Israël est au bas de la liste des pays industrialisés pour ce qui est du PNB par habitant, mais ce n'est pas un pays en développement. Cette anomalie crée certaines difficultés. On a déjà signalé le problème que pose le financement offert par l'ACDI, auquel Israël n'est pas admissible en raison de son PNB.

Un de mes professeurs à Jérusalem avait l'habitude de dire qu'Israël est un mélange d'éléments uniques et universels. Je crois que cela s'applique aux questions économiques, comme à d'autre domaines.

Le sénateur Thompson: Quels autres pays se sont lancés dans des coentreprises avec Israël? Les États-Unis sont-ils du nombre?

M. Simmonds: Les État-Unis et Israël ont créé la Binational Industrial Research and Development Foundation, qui a été dotée en 1977 d'un fonds de 60 millions de dollars servant à financer des projets. Cette entreprise a été très profitable. Des sociétés britanniques et françaises se sont intéressées soit à la construction d'usines en Israël, soit à des coentreprises. Il existe un certain nombre d'instituts de recherche à caractère universitaire extrêmement efficaces en Israël. Certaines sociétés se sont rendu compte que ces établissements leur permettent de faire faire à contrat des travaux de recherche et de développement relativement peu coûteux et de très bonne qualité.

Par conséquent, un certain nombre de sociétés européennes se livrent à ce genre d'activités.

Le sénateur Thompson: En ce qui concerne le tourisme, je suppose que la balance penche vers les entrées en Israël, ou est-ce le contraire?

M. Simmonds: J'ai étudié des chiffres il y a quelques semaines, sénateur, et j'ai été étonné par les statistiques. En 1982, plus d'Israéliens se sont rendus au Canada que l'inverse. Je crois que cette année-là, 27,000 Canadiens sont allés en Israël, alors que plus de 40,000 Israéliens sont venus au Canada. Ces chiffres sont surprenants.

Le sénateur Thompson: Israël n'espère-t-il pas obtenir des droits d'atterrissage à Toronto?

[*Text*]

Mr. Simmonds: El Al has been interested in obtaining landing rights in Toronto for some years now, yes.

The Acting Chairman: Do you have figures with respect to women in the labour force? In commerce and in industry are there women who are active, or is the number insignificant?

Mr. Simmonds: It is certainly not insignificant, but I do not have the figures. The role of women in Israeli society has been one that has been born of circumstances—not always the happiest circumstances—dating back from 1948. I can tell honourable senators that three has been a woman commander of the Israeli police and there have been women in various high positions in Israeli industry. But there is a very active women's movement in Israel at the moment. They are certainly not satisfied with the extent to which women are involved in the life of the country.

The Acting Chairman: I heard that this summer when I was in Israel. That is why I put the question.

Senator Thompson: I was speaking to the Gen Director of the Israeli bank for Canada. He told me that his reserves are $21 billion. In view of what started as an agricultural co-operative, I believe, that is enormously impressive. I question, then, the need for CIDA funding when you have this great reserve of wealth.

Mr. Simmonds: There is a difference between the way in which the Israeli banks operate and the way in which Canadian banks operate. Israeli banks tend to be banking groups which are involved in many things other than banking.

I believe the bank that you are referring to, senator, is Bank Hapoalim, which is translated as "The Workers' Bank." It was listed in *Fortune Magazine*, when they listed the top companies in the Middle East. Bank Hapoalim came out second only to Kuwait Petroleum, I believe, in terms of its resources. That, however, is the whole banking group and they invest in everything from research and development to producing plumbing devices. Their involvement in the Israeli economy is enormous.

When you compare the involvement of Israeli banks in the Israeli economy with the involvement of Canadian banks in the Canadian economy, you are looking at two very different things. Therefore, when a bank comes to you and says that it has $20 billion worth of assets, that is a very loose construction of what we in Canada understand as a bank's assets.

The Acting Chairman: Do we have branches of Canadian banks in Israel?

Mr. Simmonds: There is a reciprocal agreement allowing Canadian banks to establish branches in Israel. That was the only way that Israeli banks could be allowed to operate here in Canada under the terms of the Bank Act. I am not aware at the moment of any Canadian bank that has set up a branch in Israeli. There are some other foreign banks that are involved,

[*Traduction*]

M. Simmonds: C'est exact. El Al cherche depuis plusieurs années à obtenir des droits d'atterrissage à Toronto.

Le président suppléant: Avez-vous des chiffres sur la place des femmes dans la population active? Le nombre de femmes œuvrant dans les secteurs des affaires et de l'industrie est-il important ou négligeable?

M. Simmonds: Leur nombre est certainement loin d'être négligeable, mais je n'ai pas de chiffres à ce sujet. Le rôle de la femme dans la société israélienne est né des circonstances—pas toujours de circonstances heureuses—depuis 1948. Je peux dire aux sénateurs qu'il y a eu une femme commandant dans la police israélienne et que des femmes occupent divers postes élevés dans l'industrie israélienne; il y a un mouvement féministe très actif en Israël actuellement. Les femmes ne sont certainement pas satisfaites de leur participation à la vie du pays.

Le président suppléant: C'est ce que j'avais entendu dire cet été, lors de mon séjour en Israël. C'est pourquoi j'ai posé cette question.

Le sénateur Thompson: Dans une conversation avec le directeur général de la banque israélienne au Canada, celui-ci m'a dit que ses réserves se chiffraient à 21 milliards. Si l'on considère que tout cela provient de ce qui était au départ une coopérative agricole, je trouve que ces chiffres sont extrêmement impressionnants. Je me demande alors comment vous pouvez avoir besoin de fonds de l'ACDI si vous avez de telles réserves.

M. Simmonds: Les banques israéliennes ne fonctionnent pas de la même façon que les banques canadiennes. Les premières sont surtout des groupes bancaires participant à de nombreuses activités en dehors de la banque.

Vous parlez, je pense, sénateur, de la banque Hapoalim, ce qui signifie la «banque des travailleurs». Elle figurait dans la liste des principales entreprises du Proche-Orient publiée par *Fortune Magazine*. En termes de ressources, la banque Hapoalim n'est devancée que par *Kuwait Petroleum*. Il s'agit néanmoins de l'ensemble du groupe bancaire et celui-ci investit dans toute sorte d'activités allant de la recherche et du développement à la production de matériel de plomberie. La participation de ce groupe dans l'économie israélienne est fort importante.

Si vous comparez l'activité des banques israéliennes dans l'économie d'Israël avec ce qui se passe au Canada, vous comparez deux situations tout à fait différentes. Par conséquent, si une banque vous dit qu'elle possède un actif de 20 milliards de dollars, cela représente une notion très vague de ce que vous ou moi pourrions considérer comme l'actif d'une banque.

Le président suppléant: Y a-t-il des succursales de banques canadiennes en Israël?

M. Simmonds: Il existe un accord réciproque aux termes duquel les banques canadiennes sont autorisées à ouvrir des succursales en Israël. C'était là la seule façon d'obtenir que les banques israéliennes puissent établir des succursales au Canada aux termes de la Loi sur les banques. Actuellement, je ne pense pas qu'il y ait de succursales de banques canadiennes

[*Text*]

some in partnership with Israeli banks, but I do not think there is any Canadian banking presence in Israel.

Mr. Zwaig: I have to agree with that statement. I do not believe there are any Canadian banks in Israel.

The Acting Chairman: Do you have anything further to add, Mr. Zwaig?

Mr. Zwaig: No, Madam Chairman. I would certainly like to thank you and honourable senators for giving us the opportunity to make this presentation. We certainly welcomed it and we welcome your deliberations on our discussions.

The Acting Chairman: Thank you very much, Mr. Zwaig and Mr. Simmonds. The chairman, Senator van Roggen regrets very much that he was not able to attend today.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

en Israël. D'autres banques étrangères sont en activité en Israël, certaines en association avec des banques israéliennes, mais je ne pense pas qu'il y ait une seule banque canadienne en Israël.

M. Zwaig: Vous avez raison. Je ne pense pas qu'il y ait de banques canadiennes en Israël.

Le président suppléant: Voulez-vous ajouter autre chose, monsieur Zwaig?

M. Zwaig: Non, madame le président. Je tiens néanmoins à vous remercier, ainsi que les honorables sénateurs, de nous avoir donné l'occasion de faire cet exposé. Nous sommes également heureux que vous discutiez des propos que nous venons de tenir.

Le président suppléant: Merci beaucoup, messieurs Zwaig et Simmonds. Notre président, le sénateur van Roggen, est désolé de n'avoir pu participer à notre séance d'aujourd'hui.

Le Comité suspend ses travaux.

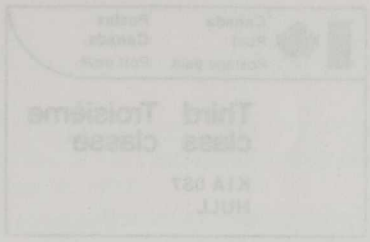

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Twentieth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Vingtième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back page)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

The Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry:

Mr. Melvyn Zwaig, Vice-President;
Mr. Nicholas Simmonds, Executive Director.

La Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël:

M. Melvyn Zwaig, vice-président;
M. Nicholas Simmonds, directeur général.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, March 24, 1983

Le jeudi 24 mars 1983

Issue No. 43

Fascicule nº 43

Twentieth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Vingtième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

28078—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 24, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day *in camera* at 11:20 a.m., the Acting Chairman, the Honourable Senator Macquarrie presiding in the absence of the Chairman and Deputy Chairman.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Haidasz, Hicks, Lapointe, Macquarrie, Roblin and Thompson. (7)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Dr. Salim el Hoss, former Prime Minister of Lebanon, 1976-1980.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced Dr. Hoss who made a statement and then answered questions put to him by members of the Committee.

The Acting Chairman asked for and received the consent of Senators to allow members from the House of Commons who were present to question the witness. The following members took part in the proceedings: Mrs. Ursula Appolloni and Mr. Donald Munro (Esquimalt-Saanich).

At 1:05 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 24 MARS 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à *huis clos* à 11 h 20, sous la présidence de l'honorable sénateur Macquarrie président suppléant en l'absence du président et du vice-président.

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Haidasz, Hicks, Lapointe, Macquarrie, Roblin et Thompson. (7)

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et du commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoin:

M. Salim el Hoss, ancien premier ministre du Liban, 1976-1980.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente M. Hoss qui fait une déclaration préliminaire et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Comité.

Le président suppléant demande et reçoit l'approbation des sénateurs en vue de permettre aux députés qui sont présents de poser des questions au témoin. Les députés suivants prennent part aux délibérations: Mme Ursula Appolloni et M. Donald Munro (Esquimalt-Saanich).

A 13 h 05, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, March 24, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11.15 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator Heath Macquarrie (*Acting Chairman*) in the chair.

The Acting Chairman: Honourable senators, I call the meeting to order. I would like to point out that at the request of our distinguished witness, this meeting was called as an *in camera* meeting. This is not because our witness is not a social person but because he is making other speeches in the country and does not wish to pre-empt himself. One can understand that caution. Had I been talking to Dr. Hoss I might have told him that the likelihood of anyone in the Senate or from the Senate being quoted was fairly remote but, nevertheless, we understand the situation.

We are delighted to have with us Mrs. Ursula Appolloni, representing the chairman of the House of Commons Standing Committee on External Affais and National Defence.

Our distinguished guest is Dr. Hoss, the former Prime Minister of Lebanon. He is a graduate of the American University in Beirut. He was a professor of economics, and a banker and since he is such an expert in the field of economics, it might be better that he stay with us for a couple of days to explain to us what it is all about in the dark field of economics. He was President of the Bank Control Commission in Lebanon and founder and President of the National Bank of Industry and Tourist Development. In 1976 he was Chief Economic Adviser to the then President Sarkis of Lebanon. He is now on a limited lecture tour throughout Canada and the United States.

Dr. Hoss, we are verry pleased to have you here and I invite you to address the meeting, after which I shall call upon the members of the committee to put questions to you.

Dr. Salim Hoss, former Prime Minister of Lebanon, 1976-1980: Thank you very much, Mr. Chairman. It is a pleasure for me to be here with you to talk about the primary preoccupations of my country. I have a few things to say to start the discussion. So I beg your indulgence for possibly 15 minutes to introduce the subject as I see it.

Until around 1970 Lebanon stood almost wholly at the receiving end of a stream of migration of both capital and talents from the various Arab countries of the Middle East, induced by a succession of political upheavals in some of those countries and gravitating to Lebanon by force of this country's relative stability, its notoriously liberal system, and a broad spectrum of other attractions. The product was a span of two whole decades of boom and growth, marred perhaps only by a brief civil war in 1958 and the Intrabank crash in 1966. The time of unabated bliss started waning with the turn of the decade. The turning point was probably induced by the disastrous outcome of the 1967 Arab-Israeli war.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 24 mars 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur Heath Macquarrie (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant: Honorables sénateurs, la séance va maintenant commencer. Notre distingué témoin d'aujourd'hui a demandé que cette séance soit tenue à huis clos. Ce n'est pas parce qu'il est timide, mais parce qu'il doit donner d'autres discours au Canada sur le même sujet. Nous comprenons ses raisons. Si j'avais pu parler avec M. Hoss, je lui aurais dit qu'il arrive rarement que les propos échangés au Sénat soient cités, mais nous comprenons la situation.

Nous sommes heureux d'accueillir également Mme Ursula Appolloni qui représente le président du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes.

Notre distingué invité est M. Hoss, ancien premier ministre du Liban. Il est diplômé de l'université américaine de Beyrouth. Il a été professeur d'économie et banquier. Comme il est un spécialiste de l'économie, nous pourrions peut-être lui demander de demeurer avec nous pendant quelques jours pour essayer de nous expliquer les mystères économiques. Il a été président de la Commission de contrôle des banques au Liban et président-fondateur de la Banque nationale de développement industriel et touristique. En 1976, il a été le principal conseiller économique du président Sarkis du Liban. Il effectue actuelleemnt une tournée dans quelques villes canadiennes et américaines où il prononcera des discours.

M. Hoss, nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous aujourd'hui. Je vous demanderais de faire votre déclaration, après quoi les membres du Comité vous poseront des questions.

M. Salim Hoss, ancien premier ministre du Liban, 1976 à 1980: Je vous remercie, monsieur le président. Il me fait plaisir de pouvoir discuter avec vous aujourd'hui de la situation actuelle de mon pays. Je vous prie de me donner une quinzaine de minutes pour vous présenter le problème tel que je le vois.

Jusqu'à environ 1970, le Liban a accueilli des capitaux et des cerveaux venant de divers pays arabes du Proche-Orient. Les bouleversements politiques survenus dans cette région, la stabilité relative du Liban, son système libéral ainsi que d'autres raisons expliquent l'attrait exercé par mon pays. Le Liban a connu deux décennies entières de croissance marquées seulement par une brève guerre civile en 1958 et l'effondrement de la Intrabank en 1966. Cette prospérité a commencé à diminuer vers la fin de la décennie. La guerre israélo-arabe de 1967 dont l'issue a été désastreuse a probablement hâté le début de la fin.

[*Text*]

Lebanon had no direct part in that war but could not shield itself against the profound repercussions that it had on the Arab world as a whole. The Palestinian armed resistance gained tremendous momentum by the frustration of the Arab masses with the Arab countries' pathetic showing in the war and by those countries' consequent loss of credibility. Before the close of the 1960s, this vulnerability of Lebanon to the vicissitudes of the Middle East crisis had become only too apparent. Israel escalated its attacks on the south of Lebanon, and two days before the end of 1968 it mounted a raid on Beirut International Airport, leaving behind a few civil airplanes ablaze on the ground.

Those momentus developments began to foment trouble on the domestic political scene, giving rise to the longest cabinet crisis in the history of Lebanon when the then existing cabinet resigned and a new one could not be quickly formed. This crisis came to an end with the first accord signed between Lebanon and the Palestine Liberation Organization in Cairo, Egypt in 1969. This accord, thence christened "the Cairo Agreement" marked the inception of a new era that culminated in the great conflagration of 1975 in which Lebanon has since been entangled. In 1973 serious disturbances broke out in the aftermath of an Israeli commando raid into Beirut, in which three Palestinian leaders were assassinated. The 1975 breakdown was itself triggered by an ambush, set up at Ein-a-Rumani, an Eastern suburb of the capital, for a bus carrying a group of Palestinians in which 27 of the latter were left dead.

Tragic as it has persistently been since 1975, the Lebanese problem has apparently been handled by the international community only as an irksome side-issue that should be contained but did not necessitate an extraordinary drive for a speedy solution. In fact it was not until the Lebanese problem assumed regionally and internationally menacing proportions—more specifically, not until the summer of 1982 Israeli invasion—that it grew into an international cause célèbre pressing for expeditious attention. Perhaps until then the domestic roots of the problem had outweighed and obscured its important regional and international dimensions and ramifications in the eyes of the international community.

The Lebanese problem in its purely domestic aspect may be as old as independent Lebanon. One may go further and say that Lebanon has been in a continuous state of latent unrest since independence. All the situation needed to break out into open conflict was an exogenous factor acting as a catalyst. This was provided by the tide of Arab nationalism which swept the whole Arab world in the Nasser era interacting with international factors to bring about the civil war of 1958 and by the advent of Palestinian armed resistance in Lebanon along with a rising tide of support for the Palestinian armed movement swamping the Arab world, Lebanon being no exception, in the wake of the June 1967 Arab-Israeli war.

At the root of the Lebanese problem lies the question of sectarianism. The political system, the civil service, the judiciary and the military establishment, as well as a significant sector of the private schooling system, are all largely structured on sectarian foundations. It should not, therefore, be surprising that the pervading spirit among the general public has grown to be too evidently one of sectarian consciousness, identity or loyalty. This spirit naturally could thrive only at the

[*Traduction*]

Le Liban n'a pas participé directement à cette guerre, mais a été indirectement touché en raison des graves répercussions qu'elle a eues dans le monde arabe. Le mouvement de résistance armé des Palestiniens a pris de l'ampleur en raison de la frustration qu'a causée parmi le peuple arabe la défaite militaire ainsi que la perte de crédibilité qui en a découlé. Vers la fin des années 60, l'incidence sur le Liban de la crise du Moyen-Orient est devenue très apparente. Israël a augmenté ses attaques au Sud-Liban et deux jours avant la fin de 1968, elle a lancé un raid sur l'aéroport international de Beyrouth au cours duquel quelques avions civils ont été mis à feu.

Ces événements ont entraîné des troubles internes qui ont provoqué la plus longue crise ministérielle qu'ait connue le Liban. Les membres du cabinet de l'époque ont remis leur démission et il a été impossible de constituer rapidement un nouveau cabinet. Cette crise a pris fin en 1969 avec la signature au Caire d'un premier accord entre le Liban et l'Organisation de libération de la Palestine. Cet accord qu'on a appelé l'accord du Caire a marqué le début d'une nouvelle ère qui a mené à la grande crise de 1975, laquelle bouleverse encore le Liban. En 1973, des troubles graves ont éclaté au pays après un raid mené par un commando israélien qui s'est soldé par l'assassinat de trois chefs palestiniens. La crise de 1975 a été provoquée par une embuscade dans laquelle est tombé à Ein-a-Rumani, banlieue de l'Est de la capitale, un autocar transportant des Palestiniens. Vingt-sept Palestiniens y ont trouvé la mort.

Depuis 1975, la communauté internationale semble avoir considéré la tragédie du Liban comme une question secondaire qu'il fallait empêcher d'empirer, mais qui n'exigeait pas une solution immédiate. En fait, ce n'est que lorsque le problème libanais a menacé l'équilibre de la région et du monde, c'est-à-dire après l'invasion israélienne de l'été 1982, que le monde a pris conscience de l'urgence de la situation. Jusque là, la communauté internationale a sans doute cru qu'il s'agissait d'un problème interne qui n'aurait pas vraiment de sérieuses conséquences à l'échelle régionale et mondiale.

Il se peut que le problème libanais remonte à l'indépendance même du pays. On pourrait peut-être dire qu'une crise se préparait au Liban depuis l'indépendance. Tout ce qu'il a fallu pour que la situation dégénère en conflit c'est qu'un facteur extérieur agisse comme catalyseur. C'est le rôle qu'ont joué le nationalisme arabe qui a embrassé tout le monde arabe à l'époque de Nasser, les tensions internationales qui ont abouti à la guerre civile de 1958 ainsi que la montée de la résistance armée palestinienne au Liban. En outre, tout le monde arabe, y compris le Liban, a appuyé la cause palestinienne après la guerre israélo-arabe de juin 1967.

Le caractère confessionnel est au cœur du problème libanais. Le système politique, la fonction publique, le système judiciaire, l'armée ainsi qu'une bonne partie du système scolaire privé sont fondés sur le caractère confessionnel des institutions. Il n'est donc pas surprenant que ce sentiment se soit répandu dans le public au détriment d'un sentiment véritable d'identité et de loyauté nationale.

[*Text*]

expense of the essential sense of national consciousness, identity and loyalty.

The political system is characterized by the firmly established convention of sharing among the various religious sects the top three positions in the political hierarchy, the ministerial seats of government and the seats of Parliament. Within the political system, the President of the Republic is invariably a Maronite Christian, the Speaker of Parliament, a Shia Muslim, and the Prime Minister, a Sunni Muslim. The cabinet seats are split between Christian and Muslim sects, and within each religious group the seats are distributed according to a strictly observed conventional formula.

The distribution of key public offices is similarly governed by rigid sectarian practices. Certain key posts are reserved for particular sects. The Commander in Chief of the Army is a Maronite Christian, so are the Governor of the Central Bank, the Director Gen of the Sureté Gene, the Secretary Gen of the Ministry of Foreign Affairs, the Chief of Intelligence in the Army, the Director Gen of the Ministry of Finance, and the Chief Justice. The Chief of Staff of the Army is a Druse Muslim, whereas the head of the Internal Security Force and the Secretary Gen of the Higher Defence Council are Sunni Muslims. The head of administration for the army and the Director of Social Security are Shia Muslims and so on.

Even at the lower echelons, sectarian distinctions and discriminations are only too frequently observed. The sectarian awareness in the Lebanese society has been further sharpened by the wide gap of social and economic distinctions between communities and districts which have coincided only too closely and conspicuously with the lines of sectarian divisions.

In consequence of the rigid counter-productive sectarian system in application, Lebanon has come to be, paradoxically, the land of freedom but not of equal opportunity; the land of democracy, largely in form but not truly in substance; the home of a people noted for its initiative, enterprise, versatility and productivity, yet one torn by split loyalties; a country with a superbly active private sector but with a distinctly inefficient public sector.

The sectarian problem plaguing public life in Lebanon has found expression in a number of side issues which may mostly be identified with two widely cited obsessions; that of fear gripping one religious faction of the people and that of injustice or deprivation gripping the other. The sense of fear allegedly pervading Christians on the whole has been used to justify the call of certain Christian leaders for the consecration or even the reinforcement of the guarantees-cum-privileges that the Christians have had since independence, and their outcry for a system of "cantons à la suisse," a federation or, at times, even a confederation.

The sense of injustice apparently gripping Muslims, on the whole, has given rise to clamours for a fairer allocation of higher executive powers and matching responsibilities between the President of the Republic and the Prime Minister, for a more equitable allotment of the major public offices, for equal shares of representation in Parliament, and for efficacious

[*Traduction*]

Le système politique est fondé sur l'accord voulant que soit partagé entre les divers confessions religieuses, les trois plus importants postes politiques, les sièges ministériels du gouvernement et les sièges au Parlement. La coutume veut que le président de la République soit un chrétien maronite, le président du Parlement, un musulman chiite, et le premier ministre, un musulman sunnite. Les sièges au Cabinet sont partagés entre les chrétiens et musulmans et les sièges accordés à chaque groupe religieux sont répartis en fonction d'une formule rigide, strictement appliquée.

La répartition des principaux postes publics est également régie par des règles confessionnelles. Certains postes clés sont réservés aux membres de certaines confessions religieuses. Le commandant en chef de l'armée est chrétien maronite de même que le gouverneur de la banque centrale, le directeur général de la sûreté générale, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, le chef des renseignements secrets de l'armée, le directeur général du ministère des Finances et le juge en chef. Le Chef de l'état-major est un musulman druze alors que le chef de la force de sécurité interne et le secrétaire général du conseil de la haute défense sont des musulmans sunnites. Le Chef des services administratifs de l'armée et le directeur de la sécurité sociale sont des musulmans chiites et ainsi de suite.

Même aux échelons inférieurs, les postes sont répartis selon des distinctions religieuses. Le sentiment d'appartenance confessionnelle des Libanais a été renforcé du fait que les distinctions sociales et économiques entre les groupes et les districts coïncident parfois trop étroitement avec les divisions d'ordre religieux.

En raison de ce système contre-productif, le Liban est devenu, paradoxalement, la terre de liberté, mais non de l'égalité, la terre de la démocratie en théorie plutôt qu'en pratique, le foyer des personnes dotées d'un esprit d'initiative et d'un sens des affaires où chacun n'a pas la même loyauté, un pays dont le secteur privé est très actif, mais où le secteur public est innefficace.

Le problème confessionnel qui afflige la vie publique au Liban se manifeste de nombreuses façons, mais surtout par la peur dans laquelle vivent les membres d'un groupe religieux et l'injustice dont est victime l'autre. Certains chefs de la communauté chrétienne ont prétexté ce sentiment de peur pour réclamer la consécration des garanties et des privilèges accordés aux chrétiens depuis l'indépendance et la création d'un système de «cantons à la suisse», une fédération ou même une confédération.

L'injustice dont les musulmans croient faire l'objet les poussent à demander une répartition plus équitable des postes à l'échelon supérieur ainsi que des responsabilités entre le président de la République et le premier ministre, le partage plus équitable des postes au sein des principaux organismes publics ainsi que des sièges au Parlement. Ils réclament aussi que des

[*Text*]

development efforts to deal with the vital problems of the underprivileged masses, especially in the underdeveloped regions of the country.

It would be appropriate in this connection to warn of the risk of exaggeration, oversimplification or overgeneralization in portraying problems or issues as though they are totally and exclusively identifiable with various religious communities. The developments associated with the eight-year crisis since 1975 have most certainly had the effect of propagating both fear and misery among the masses, cutting across any lines of demarcation between religious communities.

In short, it is true that the Lebanese problem has both a domestic aspect and a regional one, and that the latter loomed, at times, as the more dominant, but it was the existence of a profound domestic problem that rendered the country ever vulnerable to the vicissitudes of the Middle East problem. This simply means that the solution to the Middle East problem would not be sufficient to restore Lebanon's complete health. There would still be a domestic problem to deal with.

It should also be recognized, however, that the linkage between the Lebanese problem and that of the Middle East has grown to such proportions that the solution to the strictly domestic aspect of the problem in Lebanon will not be enough to extricate the Lebanese from their tribulation. The final cure for Lebanon's ills can come about only with a drastic and radical treatment of the region's ills, along with a settlement of the domestic issues.

The Lebanese problem is now largely identifiable with four priority issues: the Israeli occupation, the Syrian and Palestinian armed presence in certain parts of the country, the illegal Lebanese factional armed presence, and the deep political differences among the Lebanese on fundamental domestic questions. The focal issue is, uncontestably, that of the Israeli occupation, to which all other issues are subordinated. This is because with the Israeli occupation, the very unity and, hence, survival of Lebanon seems to stake.

The Lebanese find a strong ground for suspecting that one of Israel's major aims—perhaps its foremost aim—is to break up Lebanon into many states and to subsequently bring about the fragmentation of all the countries of the region surrounding Israel into smaller, powerless states. This suspicion was planted by certain Israeli designs for partitioning Lebanon which have been in circulation among Israeli officials since the mid-1950s. It has been nurtured by Israel's practices since the outbreak of the crisis in 1975, and, more particularly, since Israel's first full-scale invasion of the south of Lebanon in 1978.

The plan to partition Lebanon apparently aims at simultaneously achieving two targets: the fragmentation of the whole region and the replacement of Beirut as the centre of services for a region having formidable economic clout and potential. Never before the Lebanese crisis, had the region known such a pervasive tide of sectarian consciousness, which has been rapidly degenerating in recent years into a rising state of sectarian tensions. The name of the game is apparently to blow off the devastatingly explosive keg of sectarian minority schisms in Lebanon, in which the sectarian fabric of society has been

[*Traduction*]

efforts soient déployés afin de résoudre les problèmes vitaux de la masse des citoyens défavorisés et, en particulier, de ceux qui vivent dans les régions sous-développées du pays.

Il me faut également vous mettre en garde contre la tentation de simplifier ou d'exagérer les problèmes et de les attribuer totalement et exclusivement à des différences religieuses. Les faits survenus avec la crise depuis 1975 ont certainement eu pour effet de propager la crainte et la misère parmi le peuple sans distinction de religion.

Bref, il est vrai que le problème libanais à certaines causes internes et régionales et que ces dernières ont semblé parfois plus importantes, mais c'est en raison de ce déchirement interne que le pays ressent encore plus fortement les secousses du problème du Moyen-Orient. Cela signifie qu'on ne règlera pas le problème libanais simplement en trouvant une solution au problème du Moyen-Orient. Le Liban continuerait d'être divisé.

Il faut toutefois tenir compte du fait que le problème libanais est tellement lié à celui du Moyen-Orient qu'on ne pourrait pas rétablir l'ordre au Liban en réglant simplement les problèmes intérieurs. Il faut que le problème de la région soit également réglé.

On peut maintenant donner quatre causes principales au problème libanais: l'occupation d'Israël, la présence des forces syriennes et palestiniennes dans certaines parties du pays, l'existence de forces armées libanaises illégales et les profondes divergences politiques qui déchirent les Libanais sur les questions intérieures. L'occupation israélienne est incontestablement le problème dont dépend tous les autres. Cette occupation menace l'unité et la survie même du Liban.

Le Liban aurait de bonnes raisons de croire que l'un des objectifs d'Israël, sinon son seul objectif, est d'entraîner la division du pays en plusieurs petits États de façon qu'Israël ne soit plus entouré que par de petits États impuissants. Cette méfiance a été suscitée par les efforts déployés par des représentants israéliens depuis le milieu des années 50 en vue de diviser le Liban. Elle a été attisée par la façon dont Israël s'est comporté depuis le début de la crise de 1975 et, plus particulièrement, depuis la première véritable invasion du Sud-Liban par Israël en 1978.

Le plan en vue de diviser le Liban semble viser à atteindre simultanément deux objectifs: le morcellement de toute la région et l'effondrement de Beyrouth comme centre de services pour une région dont le potentiel économique est énorme. Avant la crise libanaise, la région n'avait jamais connu un sentiment confessionel aussi prononcé; cette situation a rapidement empiré au cours des dernières années. L'objectif visé est, semble-t-il, de dresser les uns contre les autres toutes les minorités du Liban dont le sentiment sectaire a été exacerbé

[*Text*]

rendered increasingly vulnerable by the events of the crisis, particularly since the Israeli invasion of 1982.

I wish to conclude with the following observations. There seems to be no chance of a break-through in the Lebanese-Israeli deadlock as long as Israel fails to differentiate between what belongs to Lebanon and what belongs to the region; that is, as long as it continues to seek from Lebanon what Lebanon cannot deliver—something it should rather seek from the region in the context of an overall fair settlement of the Middle East problem. Peace and normalization of relations are two prominent cases in point. Israel's insistence on demands which, by their very regional nature, Lebanon cannot accommodate, serves only to confirm the worst misgivings of the Lebanese, and for that matter, the Arabs, regarding Israel's real intentions, and their scepticism as to whether Israel is genuinely interested in peace and stability in the Middle East.

Thank you.

The Acting Chairman: Thank you, Dr. Hoss, for a most insightful and incisive statement. I will now call upon Senator Thompson to begin the questioning, following which we will hear questions from such senators who wish to put them. If it is the wish of my colleagues, we will then ask our fellow legislators from the House of Commons whether they have any questions to put forward.

Hon. Senators: Agreed.

Senator Thompson: Dr. Hoss, I would first like to say that we are privileged to have appear before us someone who has such a pertinent and personal knowledge of the situation in Lebanon. Because of your own prominent personal involvement, I would like to go back to your time as Prime Minister in 1976, and all the ingredients that you felt were a challenge you might be able to work through in reconstructing and reuniting your country. It seems to me that those ingredients were there in 1976. You had that Phalange ambush of the bus, the civil war, the Muslim and the Druse situation, you had the Syrians being drawn in by a Christian dominated government, and you had Israel moving in to protect their northern border and setting up a six-mile buffer zone with Haddad. Then there was the larger feeling of the resurgence of Arab pride, which you referred to, going back to Nasser.

In 1980 you resigned. What are the different components today that might give you cause for confidence or pessimism?

Dr. Hoss: I was first appointed Prime Minister before the end of 1976. I had not had any background in politics. I formed a cabinet of technocrats who were supposed to formulate and implement a reconstruction and development program for Lebanon. I actually headed two successive cabinets, one formed in 1976 and one formed in 1979. The first cabinet was formed some time after the Cairo-Arab summit. I went with President Sarkis to attend that summit without having any official capacity. I just went there as a friend.

[*Traduction*]

depuis le début de la crise et, particulièrement, depuis l'invasion israélienne de 1982.

J'aimerais terminer mon exposé avec ces quelques remarques. Il sera impossible de sortir le Liban de l'impasse dans lequel il se trouve jusqu'à ce qu'Israël fasse une distinction entre ce qui appartient au Liban et ce qui appartient à la région, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il cesse de demander du Liban ce que le Liban ne peut lui donner. Ce qu'il faut plutôt obtenir est le règlement juste et équitable du problème du Moyen-Orient. Le rétablissement de la paix et la normalisation des relations sont d'une importance capitale à cet égard. L'insistance d'Israël à croire que le Liban constitue la source de tous ses maux ne fait que confirmer l'idée que les Libanais et, les Arabes, se font au sujet des intentions réelles d'Israël. Ce n'est pas de cette façon qu'Israël les convaincra jamais qu'il s'intéresse à la paix et à la stabilité du Moyen-Orient.

Merci.

Le président suppléant: Je vous remercie, monsieur Hoss, de cette déclaration aussi intéressante et incisive. Je demanderai maintenant au sénateur Thompson d'ouvrir la période de questions. Tous les sénateurs qui le désirent pourront ensuite poser des questions. Si mes collègues sont d'accord, je demanderai ensuite aux législateurs de la Chambre des communes s'ils aimeraient vous poser des questions.

Des voix: D'accord.

Le sénateur Thompson: M. Hoss, je voudrais d'abord vous dire combien nous sommes heureux d'avoir parmi nous une personne qui connaît aussi bien la situation du Liban. Comme vous avez joué un rôle personnel très important dans votre pays, j'aimerais que nous nous reportions à 1976, au moment où vous étiez premier ministre. Je voudrais que vous nous parliez des défis que vous deviez relever pour reconstruire et réunifier votre pays. Il me semble que de grands problèmes se posaient en 1976. Il y a eu l'attaque de l'autocar par les phalanges, la guerre civile, la situation entre les musulmans et les druzes, les Syriens appelés à l'aide par un gouvernement dominé par les chrétients et Israël essayant de protéger sa frontière au Nord en concluant avec le major Haddad une entente au sujet d'une zone tampon de six milles. Il y avait aussi la question de la réaffirmation de la fierté arabe, à laquelle vous avez fait allusion, qui remonte de Nasser.

Vous avez remis votre démission en 1980. Etes-vous plus pessimiste ou plus optimiste au sujet de la situation aujourd'hui?

M. Hoss: J'ai été nommé premier ministre à la fin de 1976. Je n'avais aucune expérience politique. J'ai été nommé chef d'un cabinet de technocrates qui devait élaborer et appliquer un plan de reconstruction et de développement du Liban. J'ai en fait dirigé deux cabinets qui ont été constitués l'un en 1976 et l'autre en 1979. Le premier cabinet a été constitué quelque temps après le sommet arabe du Caire. J'ai accompagné le président Sarkis à ce sommet auquel j'ai participé à titre officieux. J'y suis allé à titre d'ami.

[*Text*]

The Cairo summit conference created an atmosphere in Lebanon that augured a new era of stability and security. At the conclusion of that conference there was a resolution establishing the Arab Deterrent Force into which the Syrian contingent, which had entered Lebanon before, was integrated. A quadripartite Arab committee was also formed in order to help the president of the republic deal, with the problems that were facing the government at the time. The mood was hopeful and optimistic. It looked as though stability was assured, the crisis had ended, and a new era of peace had started. I therefore concentrated almost wholly on the question of reconstruction and development, and made a tour of the Arab world, visiting the capitals of the countries that were capable of helping Lebanon in undertaking a massive development effort. But, you know, before long, it was clear that the fundamental political problem was still there. The security situation was far from stable. It took only two or three months before we had to plunge into the political quagmire, and we had to grapple with political problems of all sorts. Although a lot was attempted at the reconstruction and development levels, not much was realized, simply because the political instability, and the recurrent security relapses, did not allow the implementation of whatever projects we came up with.

The Arab committee, which emanated from the Cairo-Arab summit, tried to help Lebanon, but could not. It bumped into so many problems that there came a time when it had to stop its activities.

Senator Thompson: From whom did the problems come?

Dr. Hoss: Everybody, actually. The Syrian army moved in—and it was actually summoned by the President of the country before there was a resolution establishing the Arab Deterrent Force—on June 6, 1976. The Arab summit was held in October, 1976. It was then that the Syrian force was merged into the Arab deterrent force. As the Syrians advanced in Lebanon, allied at that time with the Christian militia, they clashed with the Palestinians and the national movement armed groups. At the time in alliance with the Christian militia, they kept on moving forward until we were apprised by the American ambassador of Israel's warning that the Syrians could not advance any further because they had reached what they called the "red line" in the south. They prevented the Syrian army from advancing any further. There was a little test made. Some 12 or 14 soldiers were sent to a certain point further on, and Israel raised hell through the American ambassador. The Syrians were consequently stopped at that line. That was the first serious problem we faced. Israel thus succeeded in keeping a good part of Lebanon—practically the whole of south Lebanon—outside the realm of Lebanese sovereignty. The government could not reach there. We could not send the Lebanese army as it was actually fragmented into splinter groups, so that in fact there was no Lebanese army to send there.

We had to rely on the help of the Syrian army, which was the only available regular force on Lebanese territory, and which had been summoned by the President of the republic, and was supposed to be at his disposal. So the Syrian army

[*Traduction*]

La conférence au sommet du Caire a suscité au Liban un climat qui laissait présager la venue d'une nouvelle ère de stabilité et de sécurité. Cette conférence a donné lieu à la création de la force de dissuasion arabe à laquelle a été intégrée le contingent syrien qui était déjà entrée au Liban. Un comité quadripartite arabe avait été constitué pour aider le président de la République à régler les problèmes auxquels faisait face le gouvernement à ce moment. Le climat était à l'optimisme et à l'espoir. Nous nous attendions à ce que la situation change et que la stabilité se rétablisse au pays. Nous pensions que l'époque de la crise était terminée et qu'une nouvelle ére commençait. J'ai donc fait porter tous mes efforts sur la question de la reconstruction et du développement et j'ai entrepris une visite des capitales arabes puisque ces pays devaient aider le Liban à se reconstruire. Il a fallu vite se rendre compte que le problème politique n'avait pas été réglé. La situation était loin d'être stable. Nous n'avons eu que deux ou trois mois de répit. Bien que beaucoup d'efforts aient été déployés en vue de proposer des plans de reconstruction et de développement, très peu a été fait concrètement parce que la situation politique ne le permettait simplement pas.

Le Comité arabe créé à l'issue de la conférence arabe du Caire a essayé de reconstruire le Liban, mais n'a pu le faire. Tant de problèmes se sont posés qu'il lui a fallu suspendre ses activités.

Le sénateur Thompson: Quelle était la source de ces problèmes?

M. Hoss: Elle était générale. L'armée syrienne est entrée au pays le 6 juin 1976 appelée par le président avant même que la force Arabe de dissuasion soit créée. Le sommet arabe a eu lieu en octobre 1976 et ce n'est qu'à ce moment que la force syrienne a été intégrée à la force de dissuasion arabe. Mais quand l'armée syrienne a envahi le Liban, à cette époque allié aux milices chrétiennes, elle s'est heurtée aux Palestiens et aux groupes armés du mouvement national. Elle a continué d'avancer jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne rouge dans le sud, où elle a été arrêtée. J'étais en poste à cette époque et c'est l'ambassadeur américain à Israël qui nous en a informé. Un petit test a été effectué. Douze ou quatorze soldats ont été envoyés à un certain point plus avant et Israël a fait beaucoup de bruit à ce sujet par l'entremise de l'Ambassadeur américain de l'époque. Les Syriens ont été arrêtés à cette ligne. Ce fut le premier problème grave que nous ayons eu. Israël a donc réussi à conserver une bonne partie du Liban—pratiquement tout le sud du Liban—a été soustraite à l'autorité libanaise. Le gouvernement ne pouvait atteindre cette zone. Nous ne pouvions y envoyer l'armée libanaise car elle était divisée en groupes dissidents.

Nous avons dû demander l'aide de l'armée syrienne, qui était la seule force sur le territoire libanais; elle avait été convoquée par le Président de la République et était censée ête à sa disposition. L'armée syrienne a donc être arrêtée à un

[*Text*]

was stopped at a certain point in the south, and the south was left without Lebanese authority. That kept the problem festering in the south.

There was an attempt to see the Cairo agreement with the Palestinians properly implemented. Insuperable problems were faced by the government in that pursuit. The activities of the quadripartite Arab committee had, as a result, to be suspended. Another attempt was made in conjunction with the Syrians and the Palestinians. A joint meeting was held among the three parties at the military level in Shtoura and the outcome was what was called the Shtoura agreement. That was supposed to supplant the Cairo resolutions.

Under that agreement a plan was laid down to implement the Cairo agreement and to try to penetrate into the south. This actually did not work because of insurmountable problems cropping up every step of the way. That was around the middle of 1977.

The security situation started deteriorating as time went by, because the political situation was not stable. The differences among the Lebanese were still rampant. None of them had been resolved. At the time, as a government, we disposed of exceptional legislative authorities which had been bestowed upon us by Parliament for a period of six months, but on many of the issues on which we were authorized to legislate, we could not actually act simply because there was no consensus among the Lebanese on the kind of solutions that could be adopted. So the authorities we had lapsed, before we could fully utilize them in trying to resolve some of the basic issues that were plaguing the Lebanese political scene.

In March, 1978, Israel invaded the south of Lebanon, allegedly in retaliation for operations mounted against it from the south of Lebanon. I would like to remind honourable senators in this connection that the south remained as a festering point in the whole situation just because Israel did not allow the Arab Deterrent Force to advance into the south under any formula. Actually this was not understandable from our point of view. We did not appreciate why the Israelis would not accept the deployment of, for instance, a few thousand—2,000, 3,000, or 4,000—soldiers from the Arab Deterrent Force in the south down to the internationally recognized borders. A few thousand would have been enough to settle the whole issue without posing a threat to Israel. But it looked as though Israel was interested in keeping this festering spot so that it might be utilized later on for some purpose—as, in fact, it used it to mount the Litani operation in 1978. In that operation the Israelis actually occupied a large part of the south, leaving a few pockets as though by design. They apparently left them as potential trouble spots for future exploitation. If you examine the map of Lebanon, you will not understand the reason why Israel did not occupy the Tyre pocket, for example. There was a long narrow stretch along the Coast down to Tyre. It looked as though they wanted that to remain.

We immediately complained to the Security Council and obtained a resolution calling on Israel to withdraw without

[*Traduction*]

certain point dans le sud et cette partie du pays est restée soustraite à l'autorité libanaise. Le problème a donc continué à sévir dans le sud.

On a essayé de voir à la bonne application de l'accord du Caire avec les Palestiniens mais le gouvernement a eu des difficultés insurmontables à cet égard. Les activités du Comité arabe quadripartite ont donc dû être suspendues. Une autre tentative a été faite en collaboration avec les Syriens et les Palestiniens. À Chtaura, une réunion mixte réunissant les militaires de chacune des trois parties a été tenu et qui s'est soldée par ce qu'on a appelé l'accord de Chtaura, qui devait remplacer la résolution du Caire.

Aux termes de cet accord, un plan a été établi pour mettre en œuvre l'accord du Caire et essayer de pénétrer dans le sud. Mais cela n'a pas fonctionné, car nous avons éprouvé des problèmes insurmontables à chaque étape. Cela se passait vers le milieu de 1977.

Sur le plan de la sécurité, la situation se détériorait au fur et à mesure que le temps passait, car la situation politique était instable. Des différences continuaient d'opposer les Libanais. Aucune n'avait été aplanie. En tant que gouvernement, nous avions alors des pouvoirs législatifs exceptionnels qui nous avaient été accordés par le Parlement pour une période de six mois; mais à l'égard de bon nombre des questions sur lesquelles nous étions autorisés à légiférer, nous ne pouvions en fait agir, car il n'y avait pas de consensus parmi les Libanais sur le type de solution qui pourrait être adopté. Donc, les autorités—Les pouvoirs que nous possédions sont donc tombés en désuétude avant que nous puissions les utiliser pleinement pour essayer de résoudre un certain nombre des grands problèmes qui sévissaient sur la scène politique libanaise.

En mars 1978, Israël envahissait le sud du Liban, soi-disant en guise de représailles pour des opérations foncées contre lui à partir de ce secteur. J'aimerais rappeler aux honorables sénateurs que le sud est demeuré une zone de conflit simplement parce qu'Israël n'a pas permis à la force arabe de dissuasion d'y avancer aux termes d'une formule quelconque. De notre point de vue, c'était incompréhensible. Nous n'avons pas compris pourquoi Israël ne voulait pas accepter, par exemple, que deux, trois ou quatre mille soldats de la force arabe de dissuasion soient déployés dans le sud jusqu'à la frontière reconnue internationalement. Quelques milliers auraient suffi pour régler le problème sans poser de menace pour Israël. Mais il semblait qu'Israël voulait conserver cette zone de conflit pour l'utiliser plus tard à une fin quelconque—comme il l'avait utilisée pour monter l'opération Litani, en 1978. Dans cette opération, les Israéliens ont en fait occupé une grande partie du sud, y laissant quelques zones comme à dessein, pour les utiliser plus tard en cas de conflit, semblait-il. Si vous examinez la carte du Liban, vous ne comprendrez pas pourquoi Israël n'a pas occupé la région du Tyre, par exemple. Il y avait une longue bande étroite le long de la côte jusqu'à Tyre. C'était comme si Israël voulait que cela reste ainsi.

Nous en avons immédiatement porté plainte au Conseil de sécurité et avons obtenu une résolution demandant qu'Israël se

[*Text*]

delay from the south. A force was established—UNIFIL, the United Nations Interim Force in Lebanon—to oversee the withdrawal of Israel from the south. But the Israelis complied only partially. They withdrew from approximately half the area they had occupied. They claimed that they had withdrawn from the rest, but they had not actually. They handed it over to their surrogate officer, Saad Haddad, and they kept some direct Israeli presence on Lebanese soil. That was confirmed by UN observers' reports. That created a new problem for us, which was alive right through until the very end. We had to refer to the Security Council virtually every six months in order to have the mandate of UNIFIL extended. In most of the resolutions we got from the Security Council, we succeeded in having a provision included, calling for some plan to be worked out with UNIFIL in order to establish the Lebanese authority throughout the south down to the internationally recognized borders.

There were two such serious attempts. Under one of the resolutions we were called upon by the Security Council to send the Lebanese Army down south, and we were vigorously encouraged by the American administration to do so. We had to work it out with the Syrians, because we had to move our troops through an area which is close to the Syrian borders, along the eastern side of Lebanon, and the troops would have to cross a region which was dominated by Palestinian and national movement forces, which were at that time allied to the Syrians. So we had to negotiate the step with President Assad of Syria. I attended a meeting on the subject between Presidents Sarkis and Assad, and the move was announced by President Assad after our meeting with him. The plan was to send one battalion first, and once it reached its destination in the south, a second battalion was to follow. The route that the army was supposed to follow included a zone which, as I have said, was dominated by the Palestinians and national movement forces. We worked it out with them so that they would not obstruct the operation. It would go into Marjayoun, in the border zone which was under Israeli domination, then continue its way to end up in Tibnine, a village in the UNIFIL operations area.

We sent the first battalion, and before it reached the border enclave, it crossed the zone which was dominated by the Palestinians and the national movement forces, without any problem at all. But the moment it reached the point where it was supposed to cross into the border enclave dominated by Israel, it was bombarded very heavily by the Saad Haddad forces and the Israelis. One Lebanese soldier was killed and a number were wounded, and the whole operation faltered and stopped dead. We could not continue. An offer was made to send the battalion by air, to airlift it by helicopters to the destination point in the UNIFIL operations area; but we refused. We thought that the plan would have to be implemented fully or not at all, that we were not interested in seeing our soliders only in a terminal point, that we wanted to get through the line as we had agreed. The Americans could not help us there, although they had encouraged us to undertake the operation. When it foundered, they could not help us.

[*Traduction*]

retire du sud sans délai. Une force a été créée—la FINUL, Force intérimaire des Nations Unies au Liban—pour surveiller le retrait d'Israël. Mais les Israéliens ne se sont que partiellement conformés à la résolution. Ils se sont retirés d'environ la moitié du territoire occupé. Ils ont prétendu s'être retirés du reste, mais en fait, ce n'était pas le cas. Ils l'on rendu à leur homme confiance, Saad Haddad, mais ont maintenu une certaine présence directe en territoire libanais, comme l'ont confirmé des rapports d'observateurs des Nations Unies. Cela nous a fait un nouveau problème, qui a été bel et bien réel jusqu'à la toute fin. Nous avons dû en référer au Conseil de sécurité pratiquement tous les six mois pour obtenir le prolongement du mandat de la FINUAL. Dans la plupart des résolutions que nous avons obtenues du Conseil de sécurité, nous avons réussi à faire introduire une disposition demandant qu'un plan soit élaboré avec la FINUL pour que soit reconnue l'autorité libanaise dans tout le sud, jusqu'aux frontières reconnues internationalement.

Il y a eu deux tentatives sérieuses en ce sens. Dans l'une des résolutions, le Conseil de sécurité nous encourageait à envoyer dans le sud deux bataillons de l'armée libanaise et le gouvernement américain nous a directement encouragés à le faire. Nous avons dû nous entendre avec les Syriens, car nous devions faire passer nos troupes par une région proche des frontières syriennes, dans la partie est du Liban dominée par les Forces palestiniennes et les forces du mouvement national, alliées aux Syriens d'une certaine manière à cette époque. Nous avons donc dû négocier avec le président Assad de Syrie. Après une réunion à laquelle assistait aussi le président Sarkis, le président Assad qui a annoncé la décision après réunion. Nous devions envoyer un premier bataillon puis, une fois celui-ci rendu à destination dans le sud, un second. La route que l'armée devait suivre comprenait un secteur qui, comme je l'ai dit, était dominé par les Palestiniens et les forces du mouvement national. Nous avons donc pris des dispositions avec eux pour qu'ils n'entravent pas l'opération. Nos forces devaient aller à Marjayoun, dans la zone frontalière sous domination israélienne, puis poursuivre leur route jusqu'à Tebnine, village de la zone d'opération de la FINUL.

Nous avons envoyé le premier bataillon, qui a traversé sans aucun problème la zone dominée par les Palestiniens et les forces du mouvement national, avec lesquels nous nous étions entendus. Mais dès qu'il est arrivé pour franchir la zone frontalière dominée par Israël, il a été bombardé par les forces de Saad Haddad et les Israéliens. Un soldat libanais a été tué et un certain nombre ont été blessés. Toute l'opération s'est effondrée. Nous ne pouvions continuer. On nous a offert d'envoyer le bataillon par hélicoptère jusque dans le secteur des opérations de la FINUL, mais nous avons refusé. Nous avons pensé que le plan devait être mis en œuvre intégralement ou pas du tout, que nous voulions non pas simplement que nos soldats atteignent tel point mais qu'ils passent par la région sur laquelle on s'était entendu. Les Américains n'ont pu nous aider, bien qu'ils nous aient encouragés à entreprendre l'opération. Quant celle-ci s'est effondrée, ils n'ont pu nous aider.

[*Text*]

After a few months, we were faced with another challenge. We were told by the United Nations—and also by the American administration—that if we should make another attempt to send Lebanese troops down south, along the coastal route to the west of the country, they would help us. So Resolution 444 was issued by the Security Council, in which there was a stipulation calling on the Lebanese government to work out what they called a phased program, in co-operation with the UNIFIL command and the Gen Secretary of the United Nations. We worked out a plan which provided for the take-over of four major points in the border zone by UNIFIL in cooperation with a Lebanese batallion. The four points were as follows: UNIFIL was supposed, under that plan, to take over the Nakura district, where the headquarters of UNIFIL were located. Another point was what they called in the plan the Shia pocket. That was a cluster of villages in the middle of the border zone; plus two major highways, one extending from Bayada to Shiheen and another extending from Ibel Saki to Mutulli in the border zone. We succeeded in sending a battalion of our army across 18 kilometres of territory dominated by Palestinian resistance and by National Movement armed forces. Major Saad Haddad, Israel's surrogate officer, declared his state of free Lebanon. For that, Saad Haddad was dismissed from the army.

The UNIFIL force was exposed to a lot of harassment and bombardment and instead of advancing according to plan, it actually lost four villages in the process. So instead of gaining territory we lost some. Again, even though we had worked out the plan with the UN Security Council, with UNIFIL Command and with the full blessing and encouragement of the American administration, we did not find the help we needed when the operation foundered. These were some of the major obstacles we hadd to face in the process of trying to reunite the country and put it back on its feet.

At the political level we tried to do something to unify the stand of the Lebanese on basic issues. There were a number of attempts. I shall mention two major ones. First, following the clashes between the Syrian troops in the Arab Deterrent Force and the Lebanese front forces in the eastern half of Beirut over a number of months in 1978, President Sarkis made a tour of some of the Arab countries, as a result of which a conference was held in Lebanon attended by foreign ministers of all the countries involved either financially or militarily in the Arab Deterrent Force.

Senator Thompson: Was there a representative from Israel?

Dr. Hoss: No, the conference was attended only by the countries involved in the Arab Deterrent Force, which included Syria, Saudi Arabia, Kuwait and other countries. There were six or seven countries involved. The conference was held in a village in Lebanon called Beit-Eddine, and was known as the Beit-Eddine Conference. The resolution that came out of the conference included some security arrangements dealing with the problem at hand and also some recommendations with respect to the political issues which were pestering the country. As a result of that conference also an Arab follow-up

[*Traduction*]

Après quelques mois, nous avons dû relever un autre défi. L'ONU le gouvernement américain nous ont dit que si nous tentions une autre fois d'envoyer l'armée libanaise jusqu'au sud, le long de la côte, aujourd'hui la section ouest du pays, ils nous aideraient. Ainsi, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 444 qui demandait notamment au gouvernement libanais d'élaborer un programme par étape en collaboration avec le commandement de la FINUL et le Secrétaire général des Nations Unies. Nous avons élaboré un plan qui prévoyait la prise de contrôle, par la FINUL, de quatre points principaux de la zone frontalière avec la collaboration d'un bataillon libanais. Le FINUL était censée reprendre le district de Nakura, où était situé son quartier général, puis l'enclave Shia (groupe de villages situés au milieu de la zone frontalière) et enfin deux grandes routes, l'une allant de Bayada jusqu'à Shiheen et l'autre d'Ibel-Saki jusqu'à Mutilli, dans la zone frontalière. Nous avons réussi à envoyer un bataillon de notre armée sur 18 kilomètres de territoire dominé par la résistance palestinienne et les forces armées du mouvement national. Le major Saad Haddad, qui sert les intérêts israéliens, a créé l'État libre du Liban. Pour avoir créé son propre État, il a été démis de ses fonctions dans l'armée.

La FINUL a été harcelée et bombardée, perdant quatre villages au cours de l'opération. Nous avons donc perdu plutôt que de gagner du territoire. Encore une fois, même si nous avions élaboré le plan avec le Conseil de sécurité de l'ONU et le commandement de la FINUL avec la bénédiction et les encouragements du gouvernement américain, nous n'avons pas trouvé l'aide dont nous aurions eu besoin quand l'opération s'est effondrée. Cela fait partie des grands obstacles auxquels nous nous sommes heurtés quand nous avons essayé de réunir le pays et de le remettre sur pied.

Sur le plan politique, nous avons essayé de faire quelque chose pour unifier la position des Libanais sur les questions de base. Un certain nombre de tentatives ont été faites. J'en mentionnerai deux principales. Premièrement, pendant un certain nombre de mois en 1978, il y a eu des affrontements dans la partie est de Beyrouth entre la force syrienne de la force de dissuasion arabe et les forces libanaises du front. Le président Sarkis a fait une tournée de quelques-uns des pays arabes suite à laquelle une conférence a réuni au Liban les ministres des affaires étrangères de tous les pays qui participaient à la force de dissuasion arabe, que ce soit financièrement ou militairement.

Le sénateur Thompson: Y avait-il un représentant d'Israël?

M. Hoss: Non, la conférence réunissait tous les pays qui participaient à la force interne arabe, c'est-à-dire la Syrie, l'Arabie Saoudite, qui avait un contingent symbolique dans la force de dissuasion arabe et participait au financement des opérations de sécurité, ainsi que le Koweit et d'autres pays. Il y en avait six ou sept au total. La conférence a eu lieu dans un village du Liban appelé Beit Eddine. La résolution qui a résulté de cette conférence portait entre autres sur l'adoption de quelques mesures de sécurité pour régler le problème qui se posait alors, et aussi d'autres recommandations à l'égard des

[*Text*]

committee was formed to help the Lebanese government in implementing those recommendations. The committee, by agreement with the Lebanese Government—represented by the President of the Republic and myself—decided that as a matter of priority the first thing it should do was to deal with the media problem. There were at the time some illegal broadcasting stations operating which were very counter-productive in their approach. There were as well a number of illegal newspapers. So it was thought that the starting point should be to eliminate these illegalities in the media sector.

Senator Thompson: What do you mean by "illegal?" Were these radio stations operating without government sponsorship?

Dr. Hoss: In Lebanon one is not allowed to establish one's own broadcasting station without a licence. These stations were completely unsupervised.

Senator Thompson: Does this apply to newspapers as well?

Dr. Hoss: Newspapers were also published by various parties and were not licenced by the government. Their policies were very counter-productive and seemed to exacerbate tensions. Two ambassadors, one from Saudi Arabia and one from Kuwait, who were members of the committee, were commissioned to contact the various parties that had illegal broadcasting stations with a view to stopping them. After making a few visits, on the final leg of their journey, their helicopter was shot down and the Saudi Ambassador was seriously injured. That was the end of the committee and the end of the entire initiative. That was in 1978.

And we tried again in 1980. We worked out a program which was identified as the Proclamation of Entente Principles. After consultations with representatives from various factions over a period of three or four days, in which President Sarkis and myself participated, we came out with a formula involving 14 points for bringing about national entente. Everybody agreed to the 14 principles. In June, 1980, we summoned the representatives of the various factions to sign a paper confirming their agreement to the principles. After that event I had to resign and the principles were never implemented. So certain major attempts were made at the military and security levels as well as at the political level, but we always faced major obstacles which caused the initiatives to fail.

Senator Lapointe: Do you not think that this love for freedom and democracy in your country has led you to some very bad results and that perhaps a dictatorship would have been better?

Dr. Hoss: That would actually take us from one problem to another, precisely because of our innate love for freedom and democracy. Dictatorship would not be tolerated by the Lebanese. It is not because of our love for freedom that we have had this problem; it is rather because of a number of factors. One factor is that Lebanon is a very young country. We received independence in 1943. Before that we were under French mandate, and the last French soldiers stepped out of

[*Traduction*]

questions politiques qui gênaient le pays. Cette conférence a également permis de constituer un comité de relance arabe, formé en vue d'aider le gouvernement libanais à appliquer lesdites recommandations. Le Comité a convenu avec le gouvernement libanais—le président de la République et moi-même étions présents—d'accorder la priorité au problème des médias. Il y avait alors quelques postes clandestins qui avaient adopté une attitude tout à fait négative dans leurs émissions illégales. Il y avait aussi un certain nombre de journaux illégaux. Il a donc été convenu qu'on commencerait par supprimer ces illégalités dans le secteur des médias.

Le sénateur Thompson: Qu'entendez-vous par «illégal»? Ces postes de radiodiffusion fonctionnaient-ils sans le consentement du gouvernement?

M. Hoss: Au Liban, nul n'est autorisé à établir sa propre station sans posséder un permis. Ces stations de diffusion échappaient entièrement à la surveillance et ils étaient . . .

Le sénateur Thompson: Cette remarque s'applique-t-elle également aux journaux?

M. Hoss: Divers partis politiques publiaient également des journaux sans détenir un permis du gouvernement. Leurs politiques, qui étaient nettement négatives semblaient exacerber les tensions existantes. Deux ambassadeurs, l'un d'Arabie saoudite et l'autre du Kuwait, tous deux membres du Comité, ont été chargés de voir les diverses parties à cette diffusion illégale, pour conclure avec elle un arrêt des diffusions. Après quelques visites effectuées lors de la dernière étape du voyage, leur hélicoptère a été abattu et l'ambassadeur de l'Arabie saoudite gravement blessé. Ce fut la fin du Comité et aussi celle de toute cette initiative. C'était en 1978.

Nous avons essayé à nouveau en 1980. Nous avons établi un programme que nous avions nommé le Principe d'entente. Après consultations avec les représentants de divers éléments durant une séance de deux ou trois jours, à laquelle le président Sarkis et moi-même avons participé, nous avons arrêté un programme en 14 points en vue de la création d'une entente nationale. Tous ont reconnu les 14 principes. En juin 1980, nous avons réuni les divers représentants des divers éléments pour signer un document témoignant de leur accord sur les principes. Par la suite, j'ai dû démissionner et les principes n'ont jamais été appliqués. Il y a donc eu diverss tentatives importantes, militaires, sécuritaires et politiques, mais nous nous sommes toujours heurtés à des obstacles majeurs qui ont tout fait échouer.

Le sénateur Lapointe: Ne croyez-vous pas que, dans votre pays, cet amour de la liberté et de la démocratie vous a valu de biens mauvais résultats et qu'une dictature aurait peut-être été préférable?

M. Hoss: Nous n'aurions fait ainsi que passer d'un problème à un autre, à cause de notre amour inné pour la liberté et la démocratie. Une dictature ne nous serait pas acceptable. Ce problème n'est pas attribuable à notre amour de la liberté mais à un certain nombre de facteurs. L'un d'eux est l'extrême jeunesse du Siban. Nous avons acquis notre indépendance en 1943. Nous étions auparavant sous mandat français et les derniers militaires français sont partis du Liban en 1946. La

[*Text*]

Lebanon only in 1946. The catastrophe came in 1948 with so many Palestinians flocking out of Palestine into neighbouring countries including Lebanon. Suddenly we had a big problem on our hands before we were ready to cope with it. That is true of Lebanon as well as of a number of other neighbouring countries, so we were faced with a gigantic problem.

Independent Lebanon was set up in accordance with a formula called the National Pact, in 1943. It was an unwritten formula. The President of the Republic at the time, Bechara Al Khoury, and the Prime Minister, Ryad Solh, came together on what they called the National Pact, a verbal, informal agreement. Because the Christians were always seeking protection from France, they were willing to relinquish that attitude. The Muslims were prone to asking for a merger with the neighbouring Arab countries, particularly Syria. They proclaimed that they would not pursue that course any more. Each one abandoned one of its stances. They came together in the National Pact.

Since then sectarianism has become a problem that has grown deeper and deeper over time, although the cabinet of Ryad Solh, reflecting the very spirit of the National Pact, through a statement in front of Parliament, emphasized that sectarianism was a bad thing to have in a country and that the goal should be to abolish it in the future. The Prime Minister said, "Blessed will be the hour when we see sectarianism eradicated altogether." Those were his exact words. We were supposed to steer gradually away from sectarianism, but, instead, we got deeper and deeper into it. Sectarian practices are now more rigidly applied than ever before. Each year sectarian practice grew more and more rigid.

Senator Lapointe: Could you not put a stop to it?

Dr. Hoss: It should have been stopped. That was one of our major ills. In due time it should have been abolished.

Senator Haidasz: I should like to ask the witness whether it was his government which invited Syrian troops to enter Lebanon.

Dr. Hoss: No, it was before President Sarkis' term. I came into office after President Sarkis was elected.

Senator Haidasz: How many Syrian troops are now present in Lebanon?

Dr. Hoss: Permit me to make this clear: It was back in June of 1976 that the Syrians were called to come into Lebanon by the President of the Republic, Sleiman Frangieh. President Sarkis had been elected as president but he had not taken over yet. They were called by President Frangieh.

Senator Hicks: But President Sarkis did not invite the Syrians to come in as a protective force?

Dr. Hoss: No, he did not, but he was the one to attend the Cairo Summit conference in October of 1976 where a resolution was passed establishing the Arab Deterrent Force, which was made up of token forces from various countries, the bulk being made up of Syrian troops.

So, the force was given an Arab character in President Sarkis' time. The mandate of the Arab Deterrent Force was

[*Traduction*]

catastrophe a éclaté en 1948, lorsque tant de Palestiniens ont envahi les pays environnants, y compris le Liban. Nous n'étions nullement préparés à résoudre l'énorme problème qui s'est soudainement présenté à nous. Cela est vrai du Liban mais ce l'est aussi de beaucoup de pays voisins: nous faisions donc face à un problème gigantesque.

L'établissement du Liban en 1943 s'est moulé sur la formule qui a été appelée le Pacte national. C'était une formule orale. Le président de la République était alors Bechara Al Khoury et le premier ministre, Ryad Solh; ils ont convenu d'un pacte national verbal et officieux. Les Chrétiens ont consenti à cesser de toujours demander protection à la France et les Musulmans, qui étaient portés à réclamer la fusion des pays arabes des environs, et de la Syrie en particulier, spécialement. Ils ont promis de mettre fin à leur demande. Chacun y a donc mis un peu du sien et tous deux se sont réunis sous le Pacte national.

Le problème du sectarisme s'est depuis aggravé de plus en plus, même si le Cabinet de Ryad Solh et quelques uns des principaux signataires du Pacte national, avait, lors d'une déclaration faite au Parlement, souligné le caractère préjudiciable du sectarisme, à la suppression duquel il fallait travailler désormais. Le premier ministre a dit: «Bénie soit l'heure où nous aurons extirpé le sectarisme jusque dans sa racine». Ce sont-là les mots exacts qu'il a prononcés. Nous nous étions proposés de nous libérer un jour du sectarisme mais nous nous y sommes, au contraire, enfoncés de plus en plus. Les pratiques sectaires sont maintenant appliquées avec plus de rigidité que jamais. Cette rigidité augmente d'année en année.

Le sénateur Lapointe: Ne pouvez-vous y mettre un terme?

M. Hoss: Nous aurions dû y mettre fin. C'était l'un de nos principaux maux. Nous aurions dû y mettre fin un jour.

Le sénateur Haidasz: Est-ce votre gouvernement qui a invité les troupes syriennes au Liban?

M. Hoss: Non, c'était avant le mandat du président Sarkis. Je suis entré en poste après l'élection du président Sarkis.

Le sénateur Haidasz: Combien y a-t-il actuellement de troupes syriennes au Liban?

M. Hoss: Permettez-moi une précision: c'est en juin 1976 que le président de la République, Sleiman Frangieh a demandé aux troupes syriennes de venir au Liban. Le président Sarkis lui a succédé en 1976, mais il n'était alors que président élu. C'est donc le président Frangieh qui a fait appel aux troupes syriennes.

Le sénateur Hicks: Mais le président Sarkis n'a-t-il pas demandé aux Syriens de venir, à titre de protection?

M. Hoss: Non, mais c'est lui qui a participé à la conférence au sommet du Caire en octobre 1976, où l'on a décidé d'établir une Force de dissuasion arabe. Elle se composait d'éléments puisés dans un peu tous les pays, mais surtout en Syrie.

Plus tard, sous la présidence de Sarkis, elle a été, en quelque sorte, arabisée. Le mandat de la Force de dissuasion arabe a

[*Text*]

extended by a resolution from the Arab League every six months at a time, on request from President Sarkis himself. President Sarkis was the one who asked for a renewal of the mandate every six months.

Senator Haidasz: As a supplementary question, does Dr. Hoss believe that it is possible to withdraw all foreign troops from Lebanon, and can he tell us what is being done about that?

Dr. Hoss: It is essential and imperative that all forces should leave the country as soon as possible. I am sure it is feasible if properly planned. The Lebanese Army would need, for the time being, the active help of the multinational force.

In 1976 the army was fragmented into a number of groups. To bring it together was quite a job. Even now it is not yet in a perfectly satisfactory state. There is a lot yet to be done by way of re-building, reinforcing, re-equipping and reorganization. A start has been made, but the target is not yet fully accomplished. That is why it would be imperative to have the multinational force along with the Lebanese army. This has been the case in Beirut, and it is imperative to have the multinational force expanded so the Lebanese army will be capable of taking over the whole of the country as soon as all non-Lebanese forces withdraw from Lebanon.

Senator Haidasz: In view of the fact that there are still an estimated 500,000 or more Palestinians in Lebanon, do you not think that there will always be some PLO guerilla fighters in your country?

Dr. Hoss: At one time there were some 500,000 Palestinians, and there is still a large number now. Some put it at 300,000 and some say it is more. They came as refugees in 1948 with the establishment of the State of Israel. Hundreds of thousands flocked out of their homeland in Palestine to neighbouring countries. We got our share or those refugees.

They were set up in a number of refugee camps in the country, and the refugee camps are still there. They were actually tended by UNRWA. They have a certain recognized existence.

As to the question of whether thee will always be an armed presence in Lebanon, I think this should be the responsibility of the Lebanese army and of the Lebanese government.

Senator Haidasz: Is it the policy of the Lebanese government to ask that all Palestinians emigrate from Lebanon?

Dr. Hoss: This has never been an official policy of Lebanon. Until now, the pronouncements made by officials, from the President of the Republic down the line, all re-affirm the right of the refugees to live in Lebanon as refugees, as civilians.

Senator Haidasz: Does that mean that your government is willing to grant some official Lebanese citizenship?

Dr. Hoss: No, just as refugees because we subscribe to the Arab cause. We are a member of the Arab League. We are an Arab country, and we think that the Palestinians have the

[*Traduction*]

été prorogé tous les six mois, par une résolution de la Ligue arabe, à la demande du président Sarkis lui-même.

Le sénateur Haidasz: Une question complémentaire: selon M. Hoss, est-il possible de retirer toutes les troupes étrangères du Liban et que fait-on en ce sens?

M. Hoss: Il est essentiel que toutes les forces armées quittent le pays aussitôt que possible. Je suis sûr que la chose est faisable, mais il faut concevoir un plan pour la réaliser. Il faudrait pour cela compter sur l'aide active de la force multinationale.

En 1976, l'armée était divisée en un certain nombre de groupes. C'était toute une affaire que de l'unifier. Même aujourd'hui, ce n'est pas encore parfait. Il reste beaucoup à faire du point de vue restructuration, consolidation, rééquipement et réorganisation. L'armée a commencé, mais elle n'est pas suffisamment équipée pour accomplir cette tâche toute seule. Il faudrait que la force multinationale prête main-forte à l'armée libanaise. Cela s'est produit à Beyrouth et il est important que cette force soit augmentée pour que l'armée libanaise puisse prendre possession de tout le pays, sitôt après le retrait des troupes non-libanaises.

Le sénateur Haidasz: Étant donné qu'il y a encore quelque 500 000 Palestiniens au Liban, croyez-vous qu'il y aura toujours chez vous des guérillas de l'OLP?

M. Hoss: Il fut un temps où il y en avait 500,000; il en reste encore un bon nombre. Certains disent 300,000, d'autres disent davantage. Ce sont des réfugiés qui sont entrés en 1948 au moment où l'État d'Israël, était créé. Plusieurs centaines de milliers ont quitté la Palestine pour se réfugier dans des pays voisins. Nous avons eu notre part.

Ils ont été groupés dans un certain nombre de camps de réfugiés qui, d'ailleurs, sont encore là. Créés par l'UNRRA, ils existent encore, officiellement.

Quant à savoir s'il y aura toujours au Liban une présence armée, ce devrait être là la préoccupation de l'armée et du gouvernement libanais et non celle de la force multinationale, qui ne sera nullement affectée lors du retrait intégral.

Le sénateur Haidasz: Le gouvernement libanais a-t-il pour politique de demander que tous les Palestiniens quittent le Liban?

M. Hoss: Cette politique n'a jamais été officiellement celle du Liban. Jusqu'ici, les déclarations faites par les hauts fonctionnaires, depuis le président de la République en descendant, réaffirment tous le droit des réfugiés de vivre au Liban à titre de civils.

Le sénateur Haidasz: Faut-il comprendre que le gouvernement est disposé à accorder à certains la citoyenneté libanaise?

M. Hoss: Non, au seul titre de réfugiés civils, parce que nous souscrivons à la cause arabe. Nous sommes membres de la Ligue arabe. Nous sommes un pays arabe et nous croyons

[*Text*]

legitimate right of self-determination. Until they decide their own fate and until they speak out on their destiny, they will remain as refugees wherever they are.

We are against the implantation of Palestinians in Lebanon or anywhere else. This runs contrary to the core of the Arab cause which is identifiable with the Palestinians' legitimate right of nationhood.

Senator Buckwold: I want to talk about the Camp David accord and the arrangements made between Egypt and Israel which, to the minds of some of us, was a step forward.

I would ask you, because you were Prime Minister at the time, what reasons Lebanon had for not participating in that accord and the kind of pressures that may have been put on your to keep you from doing so?

Dr. Hoss: It was not really pressure; it was not in the interests of Lebanon to do so. It was not in the interest of the Arab cause to which we subscribe as an Arab country. More specifically, because the Camp David Accords do not recognize the legitimate rights of the Palestinians to self-determination, this runs contrary to the Arab cause and to the Lebanese interest. The Camp David Accords recognized the Palestinians who live now on the West Bank and Gaza, and provided for a tripartite committee composed of Israel, Egypt and Jordan, to deal with the people who were evicted during the 1967 war and who would like to come back. Those people would be considered on a case-by-case basis. There was no mention, however, of the 1948 refugees, and these form the mass of the refugees who live in Lebanon.

Acceptance of the Camp David Accords would mean that you would have to accept all of the Palestinians who live on Lebanese territory as permanent citizens of Lebanon, which is not in the interest of the Lebanese. It was not in our interest to go along with it.

Secondly, I tried to emphasize in the final statement of the presentation I gave at the beginning of this session that I think one should draw a clear line of demarcation between what belongs to Lebanon and what belong to the region. One cannot ask Lebanon to give something that it does not possess. Lebanon cannot give Israel peace. If Israel and Lebanon were to sign a bilateral peace agreement, that does not mean peace for Israel, because it is not Lebanon that has ever posed real threat to the existence of Israel. The survival of Israel has never been at stake because of Lebanon. Lebanon is one of the smallest Arab countries and the weakest, actually. It could not have threatened the existence of Israel. Peace with Lebanon does not mean peace for the area. Therefore it does not mean peace for Israel. Peace is something that Lebanon does not possess, so it cannot give it—it is something we cannot deliver.

Do not ask us for peace; ask the region for peace. We are a member of the region. We can get along with any formula that will be worked out for the region by the group of Arab countries.

Senator Buckwold: Does it not follow, then, that you are more likely to get the regional peace that you refer to by the piecemeal agreement of some of the countries in the area,

[*Traduction*]

que les Palestiniens ont droit à l'autodétermination. Jusqu'à ce qu'ils décident de leur propre sort, ils demeureront à titre de réfugiés, où qu'ils soient.

Nous sommes contre l'implantation des Palestiniens, que ce soit au Liban ou ailleurs. Cette implantation contrecarrerait nettement la cause arabe, qui est de veiller à ce que les Palestiniens obtiennent leurs droits légitimes et leur patrie.

Le sénateur Buckwold: J'aimerais dire un mot au sujet de l'accord de Camp David et des arrangements pris entre l'Égypte et Israël qui, dans l'espirt de quelques-uns d'entre nous, constituaient un pas vers l'avant.

Puisque vous étiez alors premier ministre, dites-nous donc pourquoi le Liban ne voulait pas participer à cet accord et quelles pressions a-t-on pu exercer pour l'empêcher d'y participer?

M. Hoss: Ce n'était pas exactement des pressions; il n'était, tout simplement pas, dans l'intérêt du Liban d'y participer. Il aurait desservi la cause arabe à laquelle il souscrit en qualité de pays arabe. Plus précisément, la situation est préjudiciable à la cause arabe et aux intérêts du Liban, du fait que les accords de Camp David ne reconnaissent pas aux Palestiniens le droit à l'autodétermination. Si les accords ont reconnu les Palestiniens qui résident actuellement en Cisjordanie et à Gaza, il existe une autre disposition qui stipule qu'un comité tripartite, composé d'Israël, de l'Égypte et de la Jordanie, étudierait, individuellement, le cas de ceux qui ont été chassés au cours de la guerre de 1967 et qui aimeraient revenir. Il n'est pas question cependant, des réfugiés de 1948 et ils forment la majorité de ceux qui résident au Liban.

Accepter les accords de Camp David, ce serait accepter tous les Palestiniens qui vivent en territoire libanais, à titre de citoyens permanents du Liban, ce qui n'est pas dans l'intérêt des Palestiniens non plus que dans celui des Libanais.

Deuxièmement, j'ai essayé d'expliquer, à la fin de la déclaration que j'ai faite au début de la présente séance, qu'il faudrait tirer une ligne de démarcation bien nette entre ce qui est libanais et ce qui est régional. On ne saurait demander au Liban de donner ce qui ne lui appartient pas. Le Liban ne saurait donner la paix à Israël. Si Israël et le Liban devaient signer un accord de paix bilatéral, Israël n'aurait pas la paix pour autant, car ce n'est pas le Liban qui a menacé ou menacera Isël. Le Liban n'a jamais mis en danger la survie d'Israël. Le Liban est en réalité le plus petit et le plus faible des pays arabes. Il ne pouvait pas menacer l'existence d'Israël. La paix avec le Liban ne signifie pas la paix dans la région. Et elle ne signifie pas la paix dans la région et elle ne signifie pas la paix pour Israël. Le Liban n'ayant pas la paix, il ne saurait la donner, ou en faire livraison à qui que ce soit.

C'est à la région qu'il faut demander de faire la paix et non pas à nous. Le Liban n'est qu'un pays de la région. Nous pouvons nous accommoder de toute formule qui serait élaborée pour la région par un groupe de pays arabes.

Le sénateur Buckwold: Est-ce qu'il ne s'ensuit pas d'abord que vous avez de meilleures chances de réaliser dans la région cette paix dont vous parlez au moyen d'accords séparés avec

[*Text*]

starting with Egypt, to lead in that direction? It seems as though it is not going to come in one fell swoop. If it does come, it will come because countries like Lebanon recognize that, in the best interests of the whole area, it is probably advisable.

Mr. Chairman, I have only two more questions. Would your country be prepared, or is it prepared—perhaps you could speak personally—to recognize the right of Israel to exist as a nation in that area?

Dr. Hoss: I think the Arab stand, to which Lebanon subscribes fully, has been spelled out in the Fez summit of 1982 after the Israeli war in Lebanon, when it recognized the existence of Israel implicitly in the provision that called upon the Security Council to provide all the guarantees necessary for all the states of the region, not excluding Israel. It has not excluded Israel, so Israel is included.

The point here is that I think the Arabs, including Lebanon, would be willing to recognize Israel if Israel is really genuinely interested in peace.

We have a number of misgivings, as Lebanese and as Arabs, on this particular point. You might think that we are exaggerating. We might be, but we are living with a very acute problem so we cannot help it.

The fact is that Israel does not have final borders until now. This point was very aptly put once by King Hussein when he said, "You are calling upon me to recognize Israel? Tell me the boundaries of the state that I have to recognize." Can you? You cannot, really. Does it include the West Bank? If so, you have to excuse King Hussein if he does not recognize it. Does it include the Golan Heights? If so, you have to excuse Syria if it does not recognize that state. The Golan Heights have been annexed to Israel. Does it include the south of Lebanon? If so, you have to excuse Lebanon if it does not recognize the state of Israel. Tell us the final boundaries of the country that we are to recognize. There have been no final boundaries until now.

This is a matter of principle. Israel says it wants secure borders; it is interested in secure borders. What are secure borders? What borders can ever make Israel secure in the age of intercontinental missiles, in the age of supersonic warheads? There are no secure borders. If secure borders are those that are set in order to place, let us say, Tel Aviv out of the range of any kind of missile, then the secure borders will include, perhaps, a radius of a thousand kilometres. I do not know. Where would you do in the age of intercontinental missiles?

The very concept of secure borders would actually but into question the whole thing, you see. What country am I recognizing? Where does it lead? Whenever modern weapons are developed further and the range becomes longer, does that give Israel the right to ask for a revision of its borders further and outward? This means expansionism with no limit.

[*Traduction*]

les différents pays de la région, en commençant par l'Egypte? Il me semble que la paix globale ne peut être obtenue d'un seul coup. Si elle se réalise un jour, ce sera parce que les pays, comme le Liban, auront jugé, compte tenu des meilleurs intérêts de la région toute entière, que la paix est nécessaire.

Monsieur le président, j'aurais encore deux questions à poser. Votre pays serait-il disposé, ou est-il disposé—vous pourriez peut-être me donner votre opinion personnelle—à reconnaître le droit d'Israël d'exister dans la région en tant qu'État?

M. Hoss: Je crois que la position des pays arabes, à laquelle se relie entièrement le Liban, a été énoncée au sommet de Fez de 1982 après la guerre israélienne au Liban, quand ils ont reconnu implicitement l'existence d'Israël dans la résolution qui demandait au Conseil de sécurité de garantir la sécurité de tous les États de la région, y compris Israël. Comme la résolution n'excluait pas Israël, c'est donc qu'Israël était inclu.

Ce que j'aimerais faire comprendre c'est qu'à mon avis les pays arabes, y compris le Liban, seraient prêts à reconnaître Israël si celui-ci veut réellement la paix.

Nous, en tant que Libanais et en tant qu'Arabes, avons des réserves à cet égard. Nous croyons peut-être que nous exagérons. C'est possible, mais nous vivons une situation très difficile et nous ne pouvons faire autrement.

Le fait demeure qu'Israël n'a pas eu de frontières définitives jusqu'à maintenant. Le roi Hussein a déjà très bien cerné le problème lorsqu'il a dit: «Vous me demandez de reconnaître Israël? Dites-moi quelles sont les frointières de cet État que je dois reconnaître.» Le pouvez-vous? Vous ne pouvez pas réellement le faire. Comprend-il la Cisjordanie? S'il en est ainsi, vous devez pardonner le roi Hussein de ne pas reconnaître cet état. Comprend-t-il les hauteurs du Golan? Si c'est le cas, vous devez pardonner la Syrie de ne pas reconnaître cet État. Les hauteurs du Golan ont été annexées à Israël. Cet État comprend le sud du Liban? Dans l'affirmative, vous devez pardonner au Liban de ne pas reconnaître l'État d'Israël. Dites-nous quelles sont les frontières définitives du pays que vous nous demandez de reconnaître. Il n'y a pas encore eu de frontières définitives.

Il s'agit d'une question de principe. Israël dit vouloir des frontières sûres. Qu'entend-on par des frontières sûres? Quelles frontières peuvent assurer la sécurité de l'État d'Israël à l'époque des missiles inter-continentaux et des charges explosives supersoniques? Il ne peut y avoir de frontières sûres. Si les frontières sûres sont celles qui placeront, par exemple, Tel Aviv hors de la portée de tout genre de missile, les frontières sûres incluront, peut-être, un rayon de mille kilomètres. Où fixerions-nous ces frontières dans cet ère de missiles inter-continentaux?

La motion même de frontières sûres remettrait effectivement en question tout le processus, voyez-vous. Quel pays dois-je reconnaître? Où cela nous mènera-t-il? Quand on aura mis au point des armes modernes à plus longue portée, est-ce que cela donnera à Israël le droit de demander la révision de ses frontières de façon à les repousser toujours davantage? Cela signifie une politique expansionniste sans limites.

[*Text*]

We have to agree, therefore, on certain principles before we just shoot out a recognition of Israel's right to exist. It is not as simple as that.

Senator Buckwold: I would suggest that you require a recognition not of the fact of the borders, but just a recognition of the fact. That is a little stronger declaration than the ones that you refer to.

Dr. Hoss: Perhaps I will add a remark on this from the point of view of the Palestinians. You always hear the demand that the Palestinians should recognize Israel so that the PLO would be recognized by the rest of the world. Recognition of Israel, however, is the only thing that they have to give, ever. If they give it from the very outset, they have nothing with which to negotiate any more. They have been asking and asking and they have nothing to give in return. This is another reason why recognition is one thing to which the Arabs are holding fast, so that they will get what they believe are their rights from Israel. They want to know where they stand.

Senator Thompson: Could I ask a supplementary question? Would you give it conditionally?

Dr. Hoss: Conditionally? I do not know what this would mean, you see. It was given, in a way, in the Fez summit resolution when it called for a guarantee of the survival of all countries of the region. Israel was not excluded. It was given implicitly that way. That is why the Fez resolution was considered by the American administration and by the EEC countries, to be quite a step forward.

Senator Buckwold: The very unhappy and tragic events of last year in Lebanon, ostensibly because of the PLO presence on a fairly significant scale in that country, led to a situation that all of us found very difficult, especially the people in Lebanon. Would you say that the PLO in Lebanon was a country within a country or a government within a country and was, as we were sometimes told, a large military group that seemed to operate beyond the control of the Lebanese government, as such?

Dr. Hoss: I would not say "a country within a country," since we never recognized that. There was the Cairo Agreement which was supposed to regulate their presence in the country, which they actually violated. They have gone way beyond the limits of the Cairo Agreement. We tried a number of times, as I tried to show in my statement, to put that back in order, but we failed. Their presence was in serious violation of the Cairo Agreement. Most of the factors were out of control, but I would not go so far as to say a country within a country or a state within a state. We can recognize only one state; that of Lebanon.

Senator Buckwold: I probably should have said a government within a country running its own show.

Dr. Hoss: Their presence was not in accord with the Cairo Agreement. That went well beyond that.

[*Traduction*]

Nous devons donc nous entendre sur certains principes avant de nous engager à reconnaître le droit d'Israël à exister. Ce n'est pas du tout simple.

Le sénateur Buckwold: Je proposerais que vous reconnaissiez simplement le droit d'exister sans tenir compte des frontières. C'est une prise de position un peu plus précise que celle dont vous parlez.

M. Hoss: Si vous me le permettez, j'ajouterais un commentaire du point de vue palestinien. On pose souvent, comme condition préalable à la reconnaissance de l'OLP dans le reste du monde, la reconnaissance d'Israël par les Palestiniens. Toutefois, la reconnaissance d'Israël est la seule carte que possèdent les Palestiniens. S'ils l'a lâchent dès le départ, il ne leur restera aucun atout pour de futures négociations. Ils font des demandes mais n'ont rien à céder en échange. C'est une autre raison pour laquelle les Arabes tardent à accorder cette reconnaissance tant qu'ils n'obtiendront pas d'Israël ce qu'ils considèrent comme leurs droits. Ils veulent savoir ce qu'on leur réserve.

Le sénateur Thompson: Puis-je poser une question supplémentaire? Accorderiez-vous cette reconnaissance sous réserve de certaines conditions?

M. Hoss: Je ne vois pas ce que vous voulez dire. Nous leur avons accordé cette reconnaissance, d'une certaine façon, par la résolution prise au sommet de Fez qui garantissait la survie de tous les pays de la région. Cette résolution ne faisait pas exception d'Israël. La reconnaissance a été donnée implicitement de cette façon. C'est pour cela que le gouvernement américain et les pays de la CEE ont considéré que la résolution de Fez constituait un progrès non négligeable.

Le sénateur Buckwold: Les tragiques évènements de l'an dernier au Liban, dûs apparemment à la présence massive de l'OLP dans ce pays, ont créé une situation qui a été difficile pour nous tous et tout particulièrement pour le peuple libanais. Diriez-vous que l'OLP au Liban agissait comme un État à l'intérieur d'un État, ou comme un gouvernement à l'intérieur d'un pays, et constituait, comme on nous l'a souvent répété, un important groupe militaire qui semblait, en tant que tel, échapper au contrôle du gouvernement libanais?

M. Hoss: Je ne parlerais pas «d'un État à l'intérieur d'un État» puisque nous ne l'avons jamais reconnu. L'accord du Caire devait réglementer leur présence dans le pays mais ils ne l'ont pas respecté. Ils ont largement dépassé les bornes de l'accord du Caire. Nous avons tenté à plusieurs reprises, comme j'ai tenté de l'expliquer dans ma déclaration, de corriger cette situation, mais nous n'avons pas réussi. Leur présence contrevenait carrément aux dispositions de l'accord du Caire. La plupart des éléments échappaient à tout contrôle mais je n'irais pas jusqu'à parler d'un pays à l'intérieur d'un pays ni d'un État à l'intérieur d'un État. Nous ne pouvons reconnaître qu'un État, celui du Liban.

Le sénateur Buckwold: J'aurais probablement dû parler d'un gouvernement à l'intérieur d'un pays et qui n'en fait qu'à sa tête.

M. Hoss: Leur présence n'était pas conforme à l'accord du Caire. Ils n'en ont pas respecté les dispositions.

[*Text*]

The Acting Chairman: Before I call on our colleagues from the House of Commons, are there any other members of the committee who wish to ask questions? Being the junior senator here, I am very respectful of my seniors.

Senator Lapointe: Why were they able to import armaments without your knowing, or did you know about that? How could they pass those armaments through customs?

Dr. Hoss: There were a number of accesses into the country which were not well controlled by the government. Because the coastline of Lebanon is very long, it cannot be controlled adequately. Of course, there were also the borders of the neighbouring countries which are also quite long.

It started with infiltration and, as authority dwindled, this phenomenon became more and more serious.

The Acting Chairman: Is there anyone else from the Senate who wishes to ask questions? In that event, I call upon Mr. Donald Munro, M.P.

Mr. Donald Munro, Member of Parliament (Esquimalt-Saanich): Thank you, Mr. Chairman.

Your Excellency, I think it is worth mentioning—and I think I am correct—that Lebanon has been a home for refugees by tradition over the centuries. I can think of the Armenians in more recent days who went to Lebanon in large numbers. The doors of Lebanon were also open to the Palestinians when they had to leave their homeland. That, of course, has not led to easy times for Lebanon. I suppose this started in the days of the Crusades.

Having said that, I wish to be a little more specific and bring matters up to date. Just as I was coming through the door, you mentioned illegal Lebanese forces. I assume you were talking about Major Saad Haddad.

Dr. Hoss: Not only Major Saad Haddad.

Mr. Munro: He creates a great problem in my mind. I have not been able to understand that particular group.

Dr. Hoss: I would include the Phalangist Lebanese forces and the Progressive Socialist Party forces and all national movement splinter forces, and so forth, in the illegal category.

Mr. Munro: The role Major Haddad plays is difficult for us to understand, bearing in mind that he was a member of the legitimate and recognized armed forces of Lebanon. I am trying to relate them and the other splinter groups, which have not perhaps received the same publicity, to the Phalangists under Gemayel in 1958 and under the present regime.

Will the new President be able to meld the forces together? Is there hope for unity among the armed forces of Lebanon? This would be one of the steps required to restore order and respect for authority within the country.

Dr. Hoss: The official forces in Lebanon are the Lebanese army and the internal security force. The Phalangist forces are illegal. The forces that are identifiable with the various parties,

[*Traduction*]

Le président suppléant: Avant que je ne cède la parole à nos collègues de la Chambre des communes, y a-t-il d'autres membres du Comité qui souhaitent poser des questions? Comme je suis le plus jeune sénateur ici, j'ai beaucoup de respect pour mes anciens.

Le sénateur Lapointe: Comment ont-ils pu importer des armes sans que vous le sachiez, ou le saviez-vous? Comment ont-ils pu passer ces armes aux douanes?

M. Hoss: Il existe de nombreux accès au pays que le gouvernement ne peut contrôler. Comme la côte du Liban est très longue, il est difficile de la surveiller de façon adéquate. Bien entendu, il y a aussi les frontières des pays voisins qui sont aussi très longues.

Ce fut au départ un problème d'infiltration qui s'est aggravé de plus en plus au fur et à mesure que l'autorité s'affaiblissait.

Le président suppléant: Y a-t-il d'autres sénateurs qui désirent poser des questions? Dans ce cas, je cède la parole à M. Donald Munro, député.

M. Donald Munro, député (Esquimalt-Saanich): Merci, Monsieur le président.

Votre Excellence, je crois qu'il vaut la peine de mentionner que, sauf erreur de ma part, le Liban accueille les réfugiés depuis des siècles. Je songe notamment au grand nombre d'Arméniens qui s'y sont réfugiés il n'y a pas si longtemps. Les portes du Liban se sont ouvertes aux Palestiniens qui devaient quitter leur patrie. Cela, naturellement, n'a pas facilité les choses pour le Liban. J'imagine que ce phénomène date de l'époque des croisades.

Cela dit, j'aimerais aborder des questions plus précises et parler de la situation actuelle. A mon arrivée, je vous ai entendu parler des forces libanaises illégales. J'imagine que vous parlez du major Saad Haddad.

M. Hoss: Pas seulement du major Saad Haddad.

M. Munro: J'ai du mal à comprendre le rôle que joue le groupe qu'il dirige.

M. Hoss: J'inclurais dans cette catégorie de forces illégales les forces libanaises et celles du parti socialiste progressiste qui sont toutes des mouvements nationaux, des milices dissidentes, etc.

M. Munro: Nous comprenons difficilement le rôle que joue le major Haddad, compte tenu du fait qu'il était membre des forces armées régulières et reconnues du Liban. J'essaie de comprendre quel rapport il y a entre ces forces et les autres groupes de dissidents, qui n'ont peut-être pas reçu la même publicité, et les phalangistes dirigés par M. Gemayel en 1948 et ceux du régime actuel.

Le nouveau président réussira-t-il à fusionner toutes ces forces? Peut-on espérer que l'unité se fasse entre les forces armées du Liban? Ce serait une des étapes préalables au rétablissement de l'ordre et du respect de l'autorité au sein du pays.

M. Hoss: Les forces officielles du Liban sont l'armée libanaise et la force de sécurité interne. Les milices phalangistes sont illégales. Les milices rattachées aux divers partis, qu'il

[*Text*]

whether they are in national movements or otherwise, are also illegal.

The question is not one of unifying them but, rather, one of consolidating the Lebanese army, expanding it and re-equipping it, and possibly making it open to the members of the various other forces if they qualify. To enlist in the Lebanese army one has to have some qualifications. If one has those qualifications—one is that you must be a citizen of Lebanon—one may enlist in the armed forces. If one does not have the qualifications, one is not entitled to enlist in the Lebanese armed forces.

Therefore, as I say, the question is not one of merging the various forces together, but, rather, of consolidating the Lebanese army and expanding it.

Mr. Munro: Was Major Haddad ever a member of the legitimate Lebanese security force?

Dr. Hoss: Yes, he was an officer in the Lebanese army until 1979 when we made our second attempt to penetrate the south by sending a battalion of the Lebanese army there. When that battalion reached the UNIFIL operations area, Major Haddad declared his independence, and proclaimed the establishment of the State of Free Lebanon. It was then that he was dismissed after disciplinary action. He was an officer in the Lebanese army, but he was thrown out.

Mr. Munro: There are many other questions I could ask, but I will pass for now.

The Acting Chairman: Mrs. Appolloni?

Mrs. Ursula Appolloni, Member of Parliament (York South-Weston): Mr. Chairman, for the sake of brevity, perhaps I will read the four questions I have and Dr. Hoss can answer them as best he can.

The first question concerns the 1969 Cairo Agreement. It appears that that was the beginning of the latest round of tremendous difficulties Lebanon has experienced. Could you tell us the salient points of that agreement? Obviously it would take far too long to explain the whole agreement. I am thinking particularly of the agreement with the Palestinians.

Secondly, in the history of many countries we speak about sectarian divisions. On analysis, what we call sectarian divisions are actually rooted in social economic disparities. If that is the case in Lebanon, what did you, as an economist, do in order to ameliorate the situation? In other words, what did you do to ensure that there were equal opportunities for education and all other services among the various groups?

Thirdly, you stated that the Lebanese—and you particularly when you were in power—strongly suspected Israel of trying to encourage fragmentation. You mentioned regional fragmentation. Could you give us other examples of fragmentation in areas other than Lebanon, but in that general region of the Middle East?

Finally, is there freedom of the press in Lebanon now, or does one still require a licence to publish a newspaper or a periodical?

[*Traduction*]

s'agisse de mouvements nationaux ou autres, sont aussi illégales.

Le problème n'est pas de les unifier, mais plutôt de consolider l'armée libanaise, de renouveler son équipement et d'accueillir dans ses rangs les membres des diverses autres forces, s'ils sont admissibles. Il faut certaines qualités pour s'engager dans l'armée libanaise. Ceux qui satisfont aux exigences, dont la première est d'être citoyen du Liban, peuvent s'engager dans les forces armées. S'ils ne satisfont pas aux exigences, ils ne peuvent pas s'engager dans les forces armées du Liban.

Le problème n'est pas de fusionner les diverses forces, mais plutôt de consolider l'armée libanaise et d'augmenter ses effectifs.

M. Munro: Le major Haddad a-t-il déjà été membre des forces de sécurité régulières du Liban?

M. Hoss: Oui, il a été officier de l'armée libanaise jusqu'en 1979 quand nous avons tenté une seconde fois de pénétrer dans le Sud en y envoyant un bataillon de l'armée libanaise. Quand le bataillon a atteint la région surveillée par la FINUL, le major Haddad a déclaré son indépendance et a proclamé l'État du Liban libre. C'est là qu'il a fait l'objet de mesures disciplinaires et qu'il a été limogé. Il était officier de l'armée libanaise mais il en a été expulsé.

M. Munro: Il y a beaucoup d'autres questions que j'aimerais poser mais je vais céder la parole.

Le président suppléant: Madame Appolloni?

Mme Ursula Appolloni, député (York-Sud-Weston): Monsieur le président, pour gagner du temps, je vais lire les quatre questions que j'aimerais poser et M. Hoss pourra y répondre de son mieux.

La première question concerne l'accord du Caire de 1969. C'est, semble-t-il, cet accord qui a déclenché la dernière vague des graves problèmes qui perturbent le Liban. Pouvez-vous nous donner les principaux éléments de cet accord? Il faudrait évidemment beaucoup de temps pour les expliquer tous. Je songe tout particulièrement à l'accord intervenu avec les Palestiniens.

Deuxièmement, il est question de rivalités de groupes dans l'histoire de nombreux pays. Analyse faite, ces révalités sont en réalité causées par des disparités économiques et sociales. Si c'est le cas au Liban, qu'avez-vous fait, en tant qu'économiste, pour améliorer la situation. Autrement dit, qu'avez-vous fait pour vous assurer que les divers groupes aient également accès à l'enseignement et aux autres services?

Troisièmement, vous avez dit que les Libanais, et tout particulièrement vous-même, quand vous étiez au pouvoir, soupçonniez sérieusement Israël d'encourager la fragmentation. Vous avez parlé de fragmentation régionale. Pourriez-vous nous citer d'autres exemplaires de fragmentation dans les régions autres que le Liban mais au Moyen-Orient en général?

Finalement, est-ce que la liberté de presse existe au Liban à l'heure actuelle ou s'il faut toujours obtenir une licence pour publier un journal ou un périodique?

[*Text*]

Dr. Hoss: Paradoxically, the Cairo Agreement was a confidential agreement. It was approved by Parliament without being read before Parliament. We had experienced the longest cabinet crisis in the history of Lebanon at that time, and agreement on certain provisions was reached without the provisions being announced.

Basically, that detailed the presence of the armed Palestinian resistance movement and the routes of that movement within Lebanon. The 1969 Cairo Agreement provided for the armed presence in Lebanon of the Palestinian resistance movement. That defined in rather detailed fashion how many elements and what kind of equipment they could have, where they could move, etc.

With regard to the sectarian divisions and their relationship to the economic and social disparities in the country, what actually deepened those divisions is the fact that they coincided, to a large extent, with the social and economic disparities that existed among the districts and various sects of the country. In 1974, for instance, on the eve of the crisis, before 1975, there was what was called, around Beirut, the "misery belt". Actually the capital was surrounded by what you call shantytowns. The suburbs were very miserable indeed. The south was very much more underdeveloped than the rest of the country. There are other districts which were undeveloped, like Aaka in the north and Baalbek and Hermel in the Bekaa. There were some spots which were very distinctly underprivileged in the country at the time. This created some ill-feeling among certain groups. That is why you could identify the obsession, as I called it, of deprivation, or dispossession, with the Muslims generally, and on the other hand, the obsession of fear with the Christians. Of course the crisis of eight years' duration has disrupted all of that. Now we have a different picture. Everybody now has both obsessions, of fear and misery.

What could be done about the disparities? This is a very important question, actually. As I said before, in answer to a previous question, we failed to eradicate the question of sectarianism at the proper moment. That is one of our major faults. Another major fault is that we have not undertaken any serious development at all since independence. The State of Lebanon has grown to be a very weak one. It is a non-interventionist state. You see, we subscribe to liberalism very ardently, but we practice liberalism as laisser-faire, which was very bad. Liberalism can be organized and regulated, and there can be a lot of intervention on the part of the government in such a way as to anticipate problems or pre-empt certain developments or push development in certain directions and to develop the resources of the country in a way that will mean a better re-allocation of wealth. A government can do all that within the framework of liberalism. Yet our government was a laisser-faire one, so our economy was a very laisser-faire one, and we developed problems and disparities that actually were growing deeper and deeper. That was another major fault of ours.

[*Traduction*]

M. Hoss: Aussi paradoxal que cela puisse sembler, l'accord du Caire était confidentiel. Il a été approuvé par le Parlement sans avoir été lu devant celui-ci. Nous vivions, à l'époque, la plus longue crise de cabinet dans toute l'histoire du Liban et l'accord sur certaines dispositions s'est fait sans que la teneur n'en soit révélée.

Essentiellement, l'accord établissait les modalités de la présence du mouvement armé de la résistance palestinienne et les routes que pouvaient suivre ces troupes à l'intérieur du Liban. L'accord du Caire de 1969 prévoyait la présence armée au Liban du mouvement de la résistance palestinienne. L'accord énonçait de façon plutôit détaillée combien d'hommes il pouvait y avoir, de quel genre d'équipement ils pouvaient disposer, des zones à l'intérieur desquelles ils pouvaient se déplacer, etc.

En ce qui concerne les rivalités confessionnelles et leur rapport avec les disparités économiques et sociales au pays, ce qui a aggravé ces rivalités a été le fait qu'elles venaient s'ajouter, dans une large mesure, aux disparités sociales et économiques qui existaient dans les divers districts et parmi les divers groupes confessionnels du pays. En 1974, par exemple, à la veille du déclenchement de la crise, c'est-à-dire avant 1975, il y avait autour de Beyrouth ce que nous appelions la «ceinture de la misère». En réalité, la capitale était entourée de bidonvilles. Les banlieues vivaient réellement dans la misère. Le sud du pays était réellement beaucoup moins développé que les autres régions. Il y a d'autres districts qui sont sous-développés, comme celui de Aaka dans le nord et de Baalbek et Hermel dans la vallé de la Bekaa. A cette époque, certaines régions du pays étaient évidemment défavorisées. Cela a créé du ressentiment chez certains groupes. C'est pour cela que l'on pouvait déceler chez les musulmans en général l'obsession, comme je l'appelle, de la privation et de la dépossession et chez les chrétiens d'autre part l'obsession de la peur. Évidemment, la crise qui a duré huit ans a perturbé tout cela, la situation est maintenant très différente. Tous ont maintenant ces deux obsessions de la peur et de la misère.

Que peut-on faire pour corriger les disparités? C'est une question très importante à l'heure actuelle. Comme je l'ai déjà dit en réponse à une autre question, nous n'avons pas pu, en temps opportun, régler le problème du factionnemant religieux qui est l'un de nos principaux échecs. On peut aussi nous reprocher de ne pas avoir entrepris des travaux de développement depuis notre accession à l'indépendance. L'État du Liban est devenu très faible. C'est un État partisan de la non-intervention. Vous voyez, nous sommes d'ardents partisans du libéralisme, mais nous le pratiquons comme s'il s'agissait du laisser-faire, ce qui est très mauvais. On peut organiser et réglementer le libéralisme et le gouvernement peut intervenir de bien des façons pour prévenir des problèmes, empêcher certains évènements ou promouvoir le développement et exploiter les ressources du pays de façon à mieux redistribuer la richesse. Le gouvernement peut intervenir de toutes ces façons dans le cadre d'une politique de libéralisme. Or notre gouvernement pratiquait la politique du laisser-faire même sur le plan économique et cela a donné naissance à des problèmes et à des disparités qui se creusaient de plus en plus. C'est là une de nos plus grandes erreurs.

[*Text*]

Senator Hicks: Yet during this period you did build Beirut into the major financial centre of the area.

Dr. Hoss: We didn't build it, it just grew.

Senator Hicks: That is one of the beneficial results of laisser-faire.

Mrs. Appolloni: The other two questions, Dr. Hoss, were those of freedom of the press and regional fragmentation.

Dr. Hoss: Yes. As I said, never, before the Lebanese crisis, did you feel that there was such sectarian division in other neighbouring countries. We never heard before 1975 of distinctions between, let us say, the Sunni, the Alaweit and Druse in Syria, or Shiite, Kurd and Sunni in Iraq, or Sunni and Shiite in all of the Gulf countries, or the Copts—a Christian sect—and the Muslims in Egypt. Now we hear of all of them. The problem of minorities has been provoked all over the region during the Lebanese crisis, and is now on the surface. If you do go anywhere in the Arab world you will hear of such problems. You will her of Christian and Muslin, you will hear of Shiite, Sunni and Druse, etc., which you had never heard of before. In all Arab countries this is the case. So if the problem of minorities in Lebanon should explode, so to speak, it will explode all over the place, because there are such divisions all over the arab world. If Lebanon is fragmented it will be a step towards fragmenting the whole of the Middle East. There is real suspicion that this might be in the interests of Israel from the point of view of protecting its strategic security. Now it is smaller than its neighbours, but perhaps it would feel more secure in the midst of conflicting states if the Middle East should be fragmented in the future. This is the real threat now.

As to freedom of the press, you know, the press in Lebanon has always been very free, and yet a licence has always been required. Even in the framework of freedom you need a licence to establish a paper. It was not difficult to get a licence for a new paper in Lebanon, and there was complete freedom of expression. Once you have your paper you can write anything you want and say anything you want. You have complete freedom of expression. Now, to have a paper you need a licence still, and this is not new. But the question is, is there as much freedom of expression now as there was before? Up till now there has been no interference, or no direct interference, with freedom of expression, and hence there is freedom of the press in Lebanon in that sense.

In my time there was an unfortunate attempt to regulate the press. There was censorship established in my time for a while. Then it was suspended. It was not a successful experiment at all. It was felt that the press had contributed too much to the crisis and its development, so it was thought that perhaps some control or censorship might do the trick. It did not work, actually. It was a failure.

There has been so far no direct interference with the freedom of expression of the press.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: Mais, c'est aussi pendant cette période que vous avez fait de Beyrouth le principal centre financier de la région.

M. Hoss: Nous n'y étions pour rien, ça s'est fait tout seul.

Le sénateur Hicks: C'est l'un des avantages de la politique du laisser-faire.

Mme Appolloni: Les deux autres questions, monsieur Hoss, touchaient la liberté de la presse et la fragmentation régionale.

M. Hoss: Oui. Comme je l'ai dit, on n'avait jamais remarqué, avant la crise du Liban, autant de conflits confessionnels dans les autres pays voisins. Avant 1975, nous n'entendions jamais parler de distinctions entre, par exemple, les sunnites, les alaouites et les druzes en Syrie, ou entre les chiites, les kurdes et les sunnites en Irak, ou entre les sunnites et les chiites dans tous les autres pays du golfe, ou entre les coptes, secte chrétienne, et les musulmans en Égypte. Maintenant nous entendons parler de toutes ces communautés religieuses. Le problème des minorités a surgi dans toute la région pendant la crise libanaise et il fait surface. Où que vous alliez dans le monde arabe, vous entendrez parler de tels problèmes. Vous entendrez parler de Chrétiens et de Musulmans, de chiites, de Sunnites et de Drugeses etc, problèmes dont vous n'aviez jamais eu connaissance auparavant. C'est le cas dans tous les pays arabes. De sorte que si le problème des minorités au Liban explosait, il exploserait dans tout le secteur, parce qu'il y a de grandes divisions dans tout le monde arabe. Si le Liban est fragmenté ce sera une étape vers la fragmentation de tout le Proche-Orient. On croit réellement que cela serait dans l'intérêt d'Israël pour assurer sa sécurité stratégique. Maintenant ce pays est plus petit que ses voisins, mais il se peut qu'il deviennent plus grand que les États en conflit si le Proche-Orient se fragmente un jour. C'est en fait, le vrai menace à l'heure actuelle.

Quant à la liberté de presse, vous savez, la presse au Liban a toujours été très libre, et pourtant un permis a toujours été requis. Même libre, vous avez besoin d'un permis pour foucher un journal. Il n'était pas difficile d'obtenir un permis pour un nouveau journal au Liban et la liberté d'expression était complète. Une fois que vous avez votre journal, vous pouvez écrire et dire tout ce que vous voulez. Votre liberté d'expression est totale. Maintenant, pour fonder un journal, vous avez encore besoin d'un permis, et ce n'est pas nouveau. Mais la question est celle-ci: y-a-t-il autant de liberté d'expression qu'auparavant? Jusqu'à présent, il n'y a eu aucune ingérence, aucune ingérence directe, dans la liberté d'expression, et dès lors la liberté de presse existe au Liban.

De mon temps, une tentative malencontreuse a un bien pour réglementer la presse. Une censure, a été imposée durant quelque temps, puis elle a été ensuite suspendue. L'expérience n'avait pas du tout réussi. On croyait que la presse avait trop contribué à la crise et à son évolution, c'est pourquoi on pensait que peut-être un certain contrôle ou une censure pourrait arranger les choses. Cela n'a pas fonctionné en fait. Cela a été un échec.

Il n'y a eu jusqu'à présent aucune ingérence directe dans la liberté d'expression de la presse.

[*Text*]

Mrs. Appolloni: Could I ask one more short question?

The Chairman: Go ahead.

Mrs. Appolloni: Though it may well be like opening Pandora's box.

Could you give an objective view of Mr. Gemayel's chances? His strengths, his weaknesses, and who is supporting him?

Dr. Hoss: I do not think it is fair, really. He is still starting his regime. He has been in office six months now, and still has five and a half years to go. I think it is premature to judge the things you refer to.

At the external level, however, especially vis-à-vis the Israeli occupation and vis-à-vis the need to have all non-Lebanese forces withdraw from the country, he gives the impression that he is doing all he can. I do not see what more he could do. He is very active and is trying his best in that respect. This is of the essence, under the circumstances. Priority is given to terminating the Israeli occupation and to seeing the other non-Lebanese forces withdraw as soon as possible from the country.

As regards the internal situation, one feels that the government has not yet come to grips with the domestic issues, at all. No serious attempt has been made in that direction. It is therefore premature to judge that.

Senator Hicks: I now move to an entirely different subject. Presumably, Dr. Hoss, you seek a peaceful solution to the problems in your country and in the countries neighbouring upon it. Do you think that King Hussein of Jordan can play any useful role in the process of seeking peace?

Dr. Hoss: I am sure he is slotted for a major role, but that role, to be fair, can only be played with the consent of the Palestinians.

Senator Hicks: And also of the people of your own country and some other countries.

Dr. Hoss: We are trying to disengage our problem from that of the Middle East. King Hussein can speak for the Middle East problem but he cannot speak for Lebanon. We are trying to see our problem resolved before attention is shifted to the Middle East problem. To connect the two together you would actually link yourself to a problem for which the solution is not yet in sight. We do not know how many years it would take. Up to now it has taken 40 years and perhaps it will take another 40 years. We would like to see our problem disentangled as far as possible from the Middle East problem. King Hussein's role would be in the framework of the Middle East problem and not Lebanon. On this question, there is apparently a clash of interest here between Israel and the United States. The Reagan plan, which defines the framework bieng proposed for any new steps in the Middle East, has been categorically rejected by the Israeli government. We have heard President Reagan and Mr. Schultz say that the American administration wants to be through with the Lebanese problem so that it can concentrate on the Middle East problem. If Israel had rejected the Reagan plan altogether, why should it allow the American administration to finsih with the

[*Traduction*]

Mme Appolloni: Pourrais-je poser une autre question?

Le président: Allez-y.

Mme Appolloni: Même si cela pouvait ouvrir la boîte de Pandore.

Pourriez-vous nous donner une idée objective des chances de M. Gemayel? Ses points forts ou faiblesse et ses appuis?

M. Hoss: Vraiment, je ne crois pas qu'il serait juste de le faire d'ores et déjà. Son régime débute à peine. Il occupe son poste depuis six mois et a encore cinq ans et demi devant lui. Je crois qu'il est prématuré de porter le jugement que vous me demandez.

Au niveau des affaires exterieures, toutefois, surtout en ce qui a trait à l'occupation d'Israël et à la nécessité d'évacuer les forces non libanaises du pays, il donne l'impression de faire tout ce qu'il peut. Je ne vois pas ce qu'il pourrait faire d'autre. Il est très actif et essaie de faire de son mieux. C'est l'essentiel, dans les circonstances. La priorité consiste à mettre fin à l'occupation israélienne et à retirer les autres forces non libanaises du pays dès que possible.

En ce qui a trait à la situation interne, on a l'impression que le gouvernement ne s'y est pas encore attaqué du tout. Aucune tentative sérieuse n'a été faite à cet égard. Il est par conséquent prématuré d'en juger.

Le sénateur Hicks: Je passe maintenant à un sujet entièrement différent. Sans doute, Monsieur Hoss, recherchez-vous une solution pacifique aux problèmes de votre pays et des pays voisins. Croyez-vous que le roi Hussein de Jordanie puisse jouer un rôle utile dans le processus de paix?

M. Hoss: Je suis sûr qu'il a un rôle important, mais ce rôle, pour être juste, ne peut être joué qu'avec le consentement des Palestiniens.

Le sénateur Hicks: Et également de la population de votre propre pays et de certains autres.

M. Hoss: Nous essayons de dégager notre problème de celui du Proche-Orient. Le roi Hussein peut parler pour le Proche-Orient, mais non pour le Liban. Nous essayons de résoudre notre problème avant que l'attention ne soit détournée vers celui du Proche-Orient. Si vous reliez les deux, vous vous attaquez à un problème dont la solution n'est pas près d'être trouvée. Nous ne savons pas combien d'années cela prendra. Jusqu'à maintenant quarante ans se sont écoulés et il en faudra peut-être quarante autres. Je le répète, nous voudrions que notre problème soit dégagé de celui du Proche-Orient. Le rôle du roi Hussein interviendrait dans le cadre du Proche-Orient et non du Liban. Je crois qu'il y a un conflit d'intérêt ici entre Israël et les États-Unis. Le plan Reagan, qui est maintenant le cadre proposé pour toute nouvelle tentative de solution du problème du Proche-Orient, a été catégoriquement rejeté par le gouvernement israélien. Nous avons entendu le président Reagan et M. Schultz dire que le gouvernement américain veut résoudre le problème libanais de façon à pouvoir porter son attention sur celui du Proche-Orient. Si Israël a rejeté le plan Reagan au complet, pourquoi devrait-il permettre au gouvernement de M. Reagan de résoudre le problème libanais?

[*Text*]

Lebanese problem? The American administration is trying to resolve and genuinely has an interest in solving the Lebanese problem in order to shift to the regional one, while Israel probably wishes to keep the American administration stuck in Lebanon in order to block off the Reagan plan.

Senator Hicks: This differentiation that you have made between what you call the Lebanese problem and the regional problem is very interesting and causes me to think in a different way about some of the problems than I have done in the past.

Dr. Hoss: To reiterate what I have already said, there are things which belong to Lebanon and other things which belong to the region. But Israel is persistently submitting demands which Lebanon is simply unable to accommodate. Perhaps Israel would want one day to engage in a transaction on the Middle East including Lebanon as one of the things it would concede. If that were so, how do you disentangle the Lebanese problem from that of the Middle East?

You hear sometimes that Israel would want to keep the West Bank, and short of that they would not give up Lebanon. The West Bank is not in any way Lebanon's property. If such a transaction is envisioned by the Israelis, that means there is no end to the Lebanese problem until the Middle East problem is resolved.

Senator Thompson: Mr. Chairman, I should like to come back to the four internal problems that were mentioned by Dr. Hoss which he said were related to the Israeli occupation. I am thinking of the concern that Israel could have with respect to the PLOs and fighters coming back into Lebanon. Are there a number of Lebanese PLO fighters coming back into Lebanon? Do you feel that there was any credence to be given to the report—I am referring to an article dated March 11 as reported in the *New York Times*—that there is some kind of a tacit agreement between Lebanon and Israel, in that the Haddad forces might be integrated into the Lebanese army and, therefore, would act as security for Israel? Dr. Stein who appeared before this committee suggested to us that the Palestinians around Sidon would be concerned if the Israeli forces moved away because they see them as protection for them. You say that you want the foreign forces withdrawn, and I fully appreciate that, but do you have any steps for that which you could suggest?

Dr. Hoss: Dealing with the first point about the PLO fighters, there is no question of them coming back into areas which they had evacuated. They have not come back and they cannot come back.

Senator Thompson: Why?

Dr. Hoss: The area is very well controlled by the Lebanese army and the multinational forces. They would have to cross a lot of Israeli-dominated territory before they would reach it in any case. There have been no PLO fighters coming back to Lebanon, apart from those who still exist in the Bekaa Valley and the north, and perhaps some of those who went to Syria might have come back as there is nothing to actually prevent them from doing so.

[*Traduction*]

Le gouvernement américain essaie de résoudre, et il a véritablement intérêt à le faire, la question libanaise afin de passer au problème régional tandis qu'Israël souhaite que les américains restent pris avec le Liban pour contrecarrer le plan Reagan.

Le sénateur Hicks: Cette distinction que vous avez faite entre ce que vous appelez le problème libanais et le problème régional est très intéressante et m'amène à penser d'une tout autre façon qu'auparavant au sujet de ces problèmes.

M. Hoss: Pour répéter ce qui a été dit, il y a des choses qui appartiennent au Liban et d'autres qui appartiennent à la région. Mais Israël soumet sans cesse des exigences qui ont trait à des choses qu'il ne possède pas. Peut-être Israël aimerait un jour effectuer une transaction au sujet du Proche-Orient en incluant le Liban comme une des choses qu'il concèderait. Si tel était le cas, comment dégageriez-vous le problème libanais de celui du Proche-Orient?

Vous entendez parfois dire qu'israël voudrait avoir la Rive ouest, sans quoi il ne cèderait pas le Liban. La Rive ouest se rattache au Proche-Orient et non au Liban. S'il existe une telle transaction dans l'esprit des Israéliens, cela signifie qu'il n'y a pas de fin au problème libanais tant que le problème du Proche-Orient ne sera pas réglé.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, j'aimerais revenir aux quatre problèmes internes qui ont été mentionnés par M. Hoss et dont il a dit qu'ils étaient reliés à l'occupation israélienne. Je songe à la préoccupation qu'Israël pourrait avoir en ce qui à trait à l'OLP et aux combattants qui reviennent au Liban? Y-a-t-il un certain nombre de combattants libanais de l'OLP qui reviennent au Liban? Croyez-vous qu'on peut ajouter foi, et—je fais allusion à un article du 11 mars paru dans le *New York Times*—au fait qu'il y a un genre d'accord entre le Liban et Israël, prévoyant que les forces de Haddad pourraient être intégrées dans l'armée libanaise et, par conséquent, agiraient à titre de sécurité pour Israël? M. Stein qui a comparu devant ce Comité nous a laissés entendre que les Palestiniens autour de Sidon seraient préoccupés si les forces israéliennes partaient parce qu'ils voient en elles une protection pour eux. Vous dites que vous voulez que les forces étrangères se retirent, et je comprends parfaitement cela, mais pourriez-vous proposer une marche à suivre quelconque?

M. Hoss: Prenons d'abord le premier point qui a trait aux combattants de l'OLP; il n'est pas question qu'ils reviennent dans les régions qu'ils ont évacuées. Ils ne sont pas revenus et ils ne peuvent revenir.

Le sénateur Thompson: Pourquoi?

M. Hoss: La région est très bien contrôlée par l'armée libanaise et les forces multinationales. Il faudrait qu'ils traversent une grande partie du territoire sous contrôle israélien avant d'atteindre leur distination de toute façon. Aucun combattant de l'OLP n'est revenu au Liban, à part ceux qui se trouvent encore dans la vallée de la Bekaa et dans le Nord. Il se peut que quelques uns de ceux qui sont allés en Syrie puissent revenir, car en fait il n'y a rien qui les en empêche.

[*Text*]

As to the Haddad forces and the report that there was an agreement between the Lebanese government and Israel on the re-integration of those forces into the Lebanese army, I doubt that very much. Haddad was an officer in the army and he was ousted by disciplinary action. To take him back into the army would be a very serious step, which would jeopardize the efforts to build up a good, credible army. I do not think that would be the right thing to do when you are building an army that would have to shoulder tremendous responsibilities in the future. You would need an army whose loyalty is completely to the Lebanese government and is not shared with any outside force. We need a well disciplined army with an impeccable record. You cannot get that by taking back an officer who has already been dismissed. I doubt that there has been such an agreement.

As to Palestinians seeking the protection of the Israelis in Sidon, they might not have any real choice under particular circumstances. Israel itself is suspected to be deliberately promoting such circumstances in various districts of Lebanon, not only among the Palestinians but also among the Lebanese. In areas where there are only Israelis, they can assert themselves in such a way as to make you turn to them for protection, which is natural.

Senator Thompson: The last point was really what concrete steps you might see being taken with respect to the withdrawal of all forces.

Dr. Hoss: I am not aware of all the facts of the situation; so I do not think that I can give a very considered opinion here. But from the nature of things, you would need the army to play a larger role and to expand gradually as the other forces are phased out. You would want the Lebanese army to move into those areas, along with the multinational force. The moral weight of the latter is of vital importance at this crucial time. Without the direct support of the multinational force you would be subjecting the Lebanese army to undue pressures and challenges, which would be very hazardous. So the Lebanese are insisting that wherever the Lebanese army goes, there should be the multinational force along with them in order to ensure the success of the step and not expose the Lebanese army to undue risks.

Senator Thompson: Would you want the multinational force to be enlarged, because you are talking about gradual development of the Lebanese army?

Dr. Hoss: Whether it is gradual depends on how the withdrawal would be phased, in the arrangements to be agreed on. I am sure there would be a phasing of withdrawal on the part of all the forces that exist in Lebanon. So the Lebanese army, along with the multinationals, would have to be ready to step in according to that phasing system.

Senator Thompson: Assuming that tomorrow all the foreign armies withdrew, would the Lebanese army do the job, or would you need more support from a larger multinational force?

Dr. Hoss: Probably we would need 20,000 or 30,000 multinationals to ensure the success of the step. It would be a tremendous responsibility.

[*Traduction*]

Quant aux forces de Haddad et au rapport selon lequel il y a eu un accord entre le gouvernement libanais et Israël sur la réintégration de ces forces dans l'armée libanaise, j'en doute fort. Haddad était un officier de l'armée et il a été renvoyé pour indiscipline. Le reprendre dans l'armée constituerait une mesure très sérieuse pouvant nuire à la reconstitution de l'armée elle-même. Je ne crois que ce soit la chose à faire lorsque vous constituisez une armée qui doit assumer de lourdes responsabilités à l'avenir. On aurait besoin d'une armée totalement loyale au gouvernement libanais et non à une force extérieure, qui soit bien disciplinée et dont l'histoire est impeccable. Vous ne pouvez obtenir cela en reprenant un officier qui a déjà été congédié. Je doute qu'il y ait eu un accord du genre.

Quant aux Palestiniens qui recherchent la protection d'Israël à Sidon, ils n'ont pas tellement le choix. Il se peut que cette solution soit favorisée par Israël lui-même dans divers districts du Liban, non parmi les Palestiniens, mais aussi parmi les Libanais. Dans les régions où il n'y a que des Israéliens, ceux-ci peuvent s'affirmer de façon à vous forcer de leur demander protection, ce qui est naturel.

Le sénateur Thompson: Le dernier point consistait réellement à savoir quelles mesures concrètes vous pourriez prendre en ce qui a trait au retrait de toutes les forces.

M. Hoss: Je ne suis pas au courant de toute la conjoncture de sorte que je ne pense pas pouvoir donner une opinion très fondée sur ce point. Mais d'après la nature des choses, il faudrait que l'armée joue un rôle plus considérable et s'accroisse graduellement à mesure que les autres forces se retireront. On voudrait que l'armée libanaise s'installe dans ces régions, avec les forces multinationales, parce que la présence morale des forces multinationales est cruciale en ce moment. Autremet, on soumettrait l'armée libanaise à des pressions énormes et à des défis sans fin, ce qui est très risqué et hasardeux. Par conséquent les Libanais insistent pour que partout où l'armée libanaise ira, elle soit accompagnée de la force multinationale afin d'assurer le succès de l'entreprise et ne pas exposer l'armée libanaise à des risques indus.

Le sénateur Thompson: Voudriez-vous que la force multinationale soit élargie, parce que vous parlez d'un développement graduel de l'armée libanaise?

M. Hoss: Ce serait graduel en fonction de l'évolution du retrait, selon les ententes qui seraient conclues. Je suis sûr que le retrait de toutes les forces qui se trouvent au Liban se fera progressivement de sorte que l'armée libanaise, ainsi que la force multinationale, devraient être prêtes à s'avancer conformément à ce plan de retrait progressif.

Le sénateur Thompson: Supposons que demain toutes les armées étrangères se retiraient, l'armée libanaise serait-elle en mesure de faire face à la situation ou auriez-vous besoin de plus d'appui de la part d'une plus forte multinationale élargie?

M. Hoss: Nous aurions probablement besoin de 20,000 ou 30,000 multinationaux pour assurer le succès de la démarche. Ce serait une responsabilité énorme.

[*Text*]

The Acting Chairman: Thank you, Dr. Hoss. It has been very helpful. We have drawn upon your knowledge and experience and we are delighted that you could come. We will be reading the record, after you give that speech in Acadia, and it will be an important part of our continuing study.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

Le président suppléant: Merci, monsieur Hoss. Votre participation a été très utile. Nous avons puisé dans vos connaissances et votre expérience et nous sommes enchantés que vous soyez venu nous rencontrer. Nous lirons le compte rendu du discours que vous prononcerez à l'université Acadia et il constituera une partie importante de l'étude que nous poursuivons.

La séance est levée.

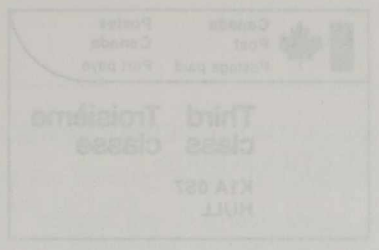

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the
Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Wednesday, April 20, 1983

Issue No. 44

Twenty-first Proceedings on

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESSES:
(See back cover)

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité
sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mercredi 20 avril 1983

Fascicule nº 44

Vingt et unième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Dr. Salim el Hoss, former Prime Minister of Lebanon, 1976-1980.

M. Salim el Hoss, ex-premier ministre du Liban, 1976-1980.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Wednesday, April 20, 1983

Issue No. 44

Twenty-first Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Le mercredi 20 avril 1983

Fascicule nº 44

Vingt et unième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

28086—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 20, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4:00 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Buckwold, Haidasz, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, Neiman, Roblin and van Roggen. (10)

Present but not of the Committee: The Honourable Senator Stanbury.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

The Canadian Arab Federation:

Mr. Sami Hadawi;

Professor Atif Kubursi.

The Committee resumed considerations of its Order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witnesses who each made a statement and then answered questions put to them by members of the Committee.

During the meeting the Honourable Senator Asselin, Deputy Chairman replaced the Honourable Senator van Roggen in the Chair.

At 6:05 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 20 AVRIL 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 heures, sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Asselin, Buckwold, Haidasz, Hicks, Lafond, Lapointe, Macquarrie, Neiman, Roblin et van Roggen. (10)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: L'honorable sénateur Stanbury.

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

De la Fédération canado-arabe:

M. Sami Hadawi;

M. Atif Kubursi.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente les témoins, qui font chacun une déclaration et répondent ensuite aux questions des membres du Comité.

Au cours de la réunion, le sénateur Asselin (vice-président), remplace l'honorable sénateur van Roggen à la présidence.

A 18 h 05, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, April 20, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4.00 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, continuing our study of Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa, we are pleased to have appearing before the committee this afternoon representatives of the Canadian Arab Federation. On my far right is the President of the Federation, Mr. Rashad Saleh, who will not be speaking this afternoon. On my immediate right is Mr. Sami Hadawi, and to his right is Professor Atif Kubursi.

Mr. Hadawi is a Palestinian. He served with the Palestinian Government between 1920 and 1948, finishing as Official Land Valuer and Inspector of Tax Assessments, in charge of land taxation systems of the country. In 1943 he was awarded the M.B.E. for outstanding service. From 1949 to 1952 he served as Chief of Inland Revenue with the Ministry of Finance of the Jordan Government. From 1952 to 1955 he served as land specialist with the Palestinian Conciliation Commission at the United Nations Headquarters in New York. From 1955 to 1958, together with a fellow Palestinian, he established the Palestinian Arab Refugee Office in New York and served as adviser to the Iraq Mission to the United Nations. From 1959 to 1965 he served, first as Director of the Liaison Office of the Arab States Delegation Office of the League of Arab States in New York, and adviser to the Yemen Mission to the United Nations. In 1960 he was transferred to Dallas, Texas, to establish a Regional Arab Information Centre for the southwest, and became its first director. In 1964 he returned to the head office in New York as Director of Public Relations and was placed in temporary charge of the Chicago and Ottawa branch offices. Between 1965 and 1967 he established the Institute of Palestine Studies in Beirut, Lebanon, becoming its first director. Now retired, Mr. Hadawi devotes his time to writing, lecturing and appearing on radio and television programs on matters relative to Palestine and the Middle East. He is regarded as being unquestionably the leading expert on land matters in Palestine and area ownership between Arabs and the Jews because of his service in the Palestinian government. He is the author of over 30 books and pamphlets on the subject, spanning many years up to and including 1982.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 20 avril 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, le Comité poursuit ses travaux sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord; nous sommes heureux de voir comparaître devant le Comité cet après-midi des représentants de la Fédération canado-arabe. A mon extrême droite, vous voyez le président de la Fédération, M. Rashad Saleh, qui ne prendra pas la parole cet après-midi. Juste à côté de moi, à droite, se trouve M. Sami Hadawi, et à sa droite, le professeur Atif Kubursi.

M. Hadawi est d'origine palestinienne; il a été au service de son pays de 1920 à 1948, son dernier poste ayant été celui d'évaluateur foncier officiel et d'inspecteur des évaluations foncières, en qualité de quoi il était responsable des régimes d'imposition foncière du pays. En 1943, il a été fait membre de l'Ordre de l'Empire britannique pour services exceptionnels. De 1949 à 1952, il a exercé les fonctions de directeur du Revenu national auprès du ministère des Finances du gouvernement de la Jordanie. De 1952 à 1955, il a été rattaché à la Commission de conciliation sur la question palestinienne au siège des Nations unies à New York, à titre de spécialiste des questions territoriales. De 1955 à 1958, il a mis sur pied, en collaboration avec un compatriote, un Bureau des réfugiés palestino-arabes à New York, et il a joué le rôle de conseiller auprès de la délégation de l'Irak à l'ONU. De 1959 à 1965, il a d'abord été directeur du Service de liaison de la délégation des États arabes, au Bureau de la Ligue des États arabes à New York, et conseiller de la délégation du Yémen auprès de l'ONU. Puis, en 1960, il a été envoyé à Dallas, au Texas, afin d'y établir un centre régional d'information sur les questions arabes, et il est d'ailleurs devenu le premier directeur de ce centre destiné à servir la population du Sud-Ouest. En 1964, il a de nouveau été affecté au siège social à New York, cette fois à titre de directeur des Relations publiques, et il s'est vu confier la responsabilité provisoire des bureaux régionaux de Chicago et d'Ottawa. De 1965 à 1967, il a mis sur pied à Beyrouth, au Liban, l'Institut des études palestiniennes, dont il est devenu le premier directeur. Depuis qu'il a pris sa retraite, M. Hadawi passe son temps à écrire et à donner des conférences sur des questions se rapportant à la Palestine et au Proche-Orient, et à participer à des émissions de radio et de télévision consacrées à ce sujet. A cause des années qu'il a passées au service du gouvernement palestinien, il est considéré comme le spécialiste incontesté des questions relatives à la délimitation du territoire palestinien et des titres de propriété des Arabes et des Juifs. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages et de plaquettes sur le sujet, écrits sur de nombreuses années et dont les plus récents remontent à 1982.

[*Text*]

Following the presentation given by Mr. Hadawi, Professor Kubursi, of McMaster Univesity, will discuss Canada-Arab trade relations, as well as having some remarks pertaining to the viability of a Palestinian state from an economic point of view, as well as the impact of Israel's invasion of Lebanon. Professor Kubursi is a Canadian of Lebanese origin. He received both his B.A. and his M.A. in economics at the American University of Beirut, and his Ph.D. at Purdue University in the United States. He taught at Purdue and Cambridge before coming to McMaster University in Hamilton. He acts as a consultant for the United Nations on economic structures, and on industrial development organizations. He is also a consultant for the Gulf Co-operation Council. He is also the author of a number of books and articles relative to the area.

Before asking our witnesses to commence this afternoon, may I just remind honourable senators that tomorrow morning at 11 o'clock the witness before the committee will be Professor Howard Adelman, who will be discussing the possibility of re-settling Palestinian refugees. Since I have been requested to attend a function in Vancouver tomorrow on behalf of the government, I shall have to leave this evening, so the deputy chairman has kindly agreed to chair the meeting tomorrow morning.

I should also like at this time to put on the record a correction of a comment I made, or at least a correction of the way it was translated, during a meeting with the Export Development people and the Canadian Chamber of Commerce last fall. Speaking of direct government-to-government deals being preferred by some governments, I mistakenly referred to the Algerian Government as being Marxist, where as I should have referred to it, of course, as being socialist.

I might also add that, if we are still sitting at 20 minutes to six tonight, I will have to run for my taxicab, and I will simply ask somebody to take the chair in my stead.

Mr. Hadawi, would you please proceed with your opening remarks?

Mr. Sami Hadawi, Canadian Arab Federation: Mr. Chairman, permit me to thank you and the members of your honourable committee for giving us the opportunity to place before you our views on Canadian relations with the Middle East and North Africa, regions which happen to encompass the entire Arab world with which we are familiar and intimately connected.

We appear before you in the name of the Canadian-Arab Federation, an organization which was established in 1967 as an umbrella for about 28 Arab groups representing some 100,000 Canadians of Arab descent. The objectives of the federation are to bring to the attention of Canadians the facts about the Middle East and to further and strengthen good relations between Canada and the Arab peoples.

As Canadians of Arab origin we have been much concerned with the trend in recent years of Canadian policy towards the Arab-Israeli conflict and the unfavourable effect it was having on Arab-Canadian relations. We are inclined to believe that the Canadian government has realized that something was

[*Traduction*]

Après l'exposé de M. Hadawi, le professeur Kubursi, de l'Université McMaster, nous parlera des relations commerciales entre le Canada et les États arabes et fera également quelques observations au sujet des perspectives économiques d'un État palestinien ainsi que de l'invasion du Liban par Israël. Canadien d'origine libanaise, le professeur Kubursi a obtenu son baccalauréat et sa maîtrise en économique de l'Université américaine de Beyrouth, son doctorat de l'Université Purdue, aux États-Unis. Il a enseigné à Purdue et à Cambridge avant d'assumer ses fonctions à l'Université McMaster, à Hamilton. En plus de jouer le rôle de conseiller auprès des Nations unies sur les structures économiques et les organisations de développement industriel, M. Kubursi remplit également les fonctions de spécialiste auprès du Conseil de collaboration entre les pays du Golfe. Enfin, il est l'auteur de nombreuses livres et articles traitant de cette région.

Avant d'inviter nos témoins à prendre la parole cet après-midi, je tiens à rappeler aux honorables sénateurs que le Comité entendra demain matin à 11 heures M. Howard Adelman, qui viendra nous entretenir de la possibilité de réétablir les réfugiés palestiniens. Puisqu'on m'a demandé de participer, au nom du gouvernement, à une réunion qui aura lieu à Vancouver demain, je devrai partir dès ce soir. Le vice-président a bien voulu accepter de présider la séance de demain matin.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour apporter une correction, aux fins du compte rendu, à une remarque que j'ai faite, l'automne dernier ou du moins à la traduction qui en a été donnée, alors que, m'entretenant avec des représentants de la Société pour l'expansion des exportations et de la Chambre de commerce du Canada, j'ai qualifié, en parlant du fait que certains gouvernements préféraient des contacts directs entre gouvernements, le gouvernement algérien de marxiste, quand, bien sûr, j'aurais dû dire qu'il s'agissait d'un gouvernement socialiste.

J'ajouterai également que si la séance n'est pas levée à 17 h 40, je devrai partir en vitesse, auquel cas je demanderai à quelqu'un d'occuper le fauteuil à ma place.

Monsieur Hadawi, voulez-vous nous présenter votre déclaration préliminaire.

M. Sami Hadawi, Fédération canado-arabe: Monsieur le président, je saisis cette occasion pour vous remercier, vous et les membres de votre Comité de nous permettre d'exposer notre point de vue sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, régions qui englobent tout le monde arabe, que nous connaissons bien, et avec qui nous avons des liens très étroits.

Nous comparaissons devant vous au nom de la Fédération canado-arabe, organisme qui a été créé en 1967 pour réunir quelque 28 groupes qui représentent environ 100,000 Canadiens d'origine arabe. La fédération a pour objectif d'informer les Canadiens de ce qui se passe au Proche-Orient, et d'accroître et d'intensifier les relations que le Canada entretient avec le monde arabe.

En tant que Canadiens d'origine arabe, nous sommes vivement préoccupés par la tendance qui caractérise depuis quelques années la politique qu'adopte le Canada face au conflit israélo-arabe, et déplorons les effets néfastes qu'elle a eus sur les rapports du Canada avec le monde arabe. Nous concluons

[*Text*]

amiss in these relations and we can only assume that it is for that reason that it appointed your committee to find out what it was and to suggest ways and means for improvement, since the Arab world today has much to offer Canada in the way of economic advantages.

The Chairman: May I interject so that the record is correct for those reading the report? The government does not appoint Senate committees. We decide what committees we will have and what we will study. This is the choice of the Senate, not of the government.

Mr. Hadawi: Thank you, Mr. Chairman.

We therefore feel we owe it to our adopted country and to our Arab heritage to contribute what we can to ensure the success of your committee's efforts, and it is in this spirit that we appear before you today.

I was present at the United Nations. Security Council meetings to consider the British-French-Israeli invasion of Egypt in 1956, and I recall that the resolution which brought about Israeli withdrawal was based on a proposal by Mr. Lester Pearson, then Chief Delegate of Canada to the United Nations. The suggestion was in three parts, namely, that Israel should withdraw from territories occupied, that as an interim measure a peace-keeping force should be stationed between the warring parties, and that concurrently the question of Palestine should be taken up by the United Nations with a view to finding a just and final solution. The first two parts of the proposal were acted upon but the third, the crux of the matter, was unfortunately shelved. Those of us who dealt with the problem at the United Nations at the time concluded with disappointment that what the U.S. Government was then seeking was not a just and lasting peace to a humanitarian as well as a dangerous political situation but the application of a palliative to give the Israelis time to digest and consolidate their positions in usurped Palestinian homes and lands. So if the world today finds itself in a predicament far worse than that of 1956, it is due to lack of foresight, wisdom, and courage.

Canada's contribution on that occasion was highly appreciated by the Arab peoples, and its image of being a nation of principle, with no colonial or territorial ambitions outside its own borders, was greatly enhanced. However, the present obvious coolness in Arab attitudes towards Canada arises from the fact that in recent years Canada appears to have aligned itself with the pro-Israeli stand of the United States, as a result of which Arabs feel that Canadian policy is no longer free and based on principle, objectivity, fairness, and justice where Palestine is concerned, but dictated in Washington as influenced by the Jewish lobby and domestic power politics.

[*Traduction*]

que le gouvernement du Canada s'est rendu compte que quelque chose n'allait pas dans ces relations, et force nous est de penser que c'est pour cette raison qu'il a constitué votre Comité en le chargeant de découvrir la cause de ce malaise, et de proposer des moyens d'améliorer la situation, d'autant plus que sur le plan des avantages économiques, le monde arabe d'aujourd'hui a beaucoup à offrir au Canada.

Le président: Si vous le permettez, je voudrais apporter une correction pour ne pas induire en erreur ceux qui liront le rapport. Le gouvernement ne nomme pas les comités sénatoriaux. C'est nous qui prenons la décision de créer un comité et de le charger d'étudier une question en particulier. La décision appartient donc au Sénat, et non pas au gouvernement.

M. Hadawi: Merci, monsieur le président.

Nous estimons donc que nous avons envers notre pays d'adption et envers notre patrimoine le devoir de faire tout ce que nous pouvons pour assurer la réussite des efforts de votre Comité. C'est ainsi dans cet esprit que nous comparaissons ici aujourd'hui.

J'étais présent aux séances du Conseil de sécurité des Nations unies chargé d'étudier les données de l'invasion de l'Égypte en 1956 par des troupes britanniques, françaises et israéliennes. Je me rappelle que la résolution qui a permis le retrait des troupes israéliennes reposait sur une proposition de l'honorable Lester B. Pearson, qui dirigeait alors la délégation du Canada aux Nations unies. C'était une proposition en trois volets: Israël devait se retirer des territoires occupés; à titre de mesure provisoire, une force de maintien de la paix serait postée entre les parties belligérantes, et enfin, pendant ce temps, la question de la Palestine serait renvoyée aux Nations unies qui s'efforceraient d'y trouver une solution juste et définitive. Les deux premières parties de la proposition ont été réalisées, mais la troisième, le cœur du litige, a malheureusement été reportée aux calendes grecques. Ceux d'entre nous qui à l'époque ont étudié cette question aux Nations unies ont dû se résoudre à conclure que le gouvernement des États-Unis ne cherchait pas une paix juste et durable pour mettre fin à une situation politique qui comportait à la fois des aspects humanitaires et des risques, mais qu'il visait bien plutôt l'application d'une mesure palliative pour donner aux Israéliens le temps d'assimiler et de consolider leurs positions dans les foyers et terres palestiniens qu'ils avaient usurpés. Ainsi donc, si le monde se trouve aujourd'hui dans un état éminemment plus précaire qu'en 1956, cette aggravation est due à un manque de prévision, de sagesse et de courage.

Le peuple arabe avait à l'époque grandement apprécié la contribution du Canada qui, du coup, avait grandement rehaussé son image de nation respectueuse des principes et dépourvue de visions colonialistes et expansionnistes. Toutefois, l'actuelle attitude de froideur des États arabes face au Canada tient au fait que, comme au cours des dernières années, le Canada semble s'être mis à endosser la position pro-israélienne des États-Unis, les Arabes ont l'impression que la politique canadienne n'est plus indépendante, ne repose plus sur les principes, l'objectivité, l'équité et la justice quand il est question de la Palestine, mais qu'elle s'inspire plutôt de celle

[*Text*]

The history of Palestine is a sad one. It began in 1917 with the Balfour Declaration where, ironically, one nation promised the country of another to a third party, which had the effect of uprooting the Muslim and Christian indigenous inhabitants in 1948 in favour of an alien people, and thereby created the 'wandering Palestinian', whose only crime has been that he wished to live in peace and freedom in his own homeland. The irony is that after thirty-five years of tension, strife, and war, Palestine has not solved what some describe as the 'world Jewish problem', but has turned the country into a platform for an aggressive, racist, expansionist movement whereby the lives of 4½ million Palestinians are now disrupted by expulsion, dispersion, dispossession, and displacement, to make room for a mere three million Jews, many of whom have of late been trying to escape to Canada and the United States from the so-called 'haven' which the Zionists claim they had created for them.

United States attempts to solve the Palestine problem unilaterally outside the United Nations through the Camp David Accords of 1978 have proved to be ill-advised and futile because the Accord for a 'comprehensive settlement' ignores, among other things, the fundamental rights of the expelled Palestinians and refuses to recognize and deal with the PLO as the representative of the Palestinian people. No problem can be resolved without the presence of representatives of the parties directly concerned. A case in point was the war in Vietnam, where the U.S. Government was unable to extricate itself from its ordeal in that country until it agreed to recognize and negotiate with the Viet Cong! The Palestine situation is no different, and the lapse of time has proved that.

To argue that the PLO does not represent the Palestinian people is unrealistic because it is up to the Palestinians themselves—and nobody else—to decide who will and who will not represent them, and they have already made their choice of the PLO. The U.N. Gen Assembly, by a majority vote of 105, accepted the credentials of the PLO in 1974 and accorded it "Observer" status, while about 118 countries now recognize and deal with the PLO in that capacity. If peace is truly the objective it should be immaterial who represents the parties concerned so long as a solution is achieved.

Another argument used is that the PLO must first recognize the existence of Israel, but no such demand is made of Israel to recognize the existence of the Palestinians who happen to have been in the country long before the Jewish state came into existence. Normally, recognition is exchanged after, not before, the settlement of a dispute. However, to break the deadlock simultaneous initial reciprocal recognition of the disputing parties would be a fair approach; but let us not forget that Menachem Begin has repeatedly declared that even if the PLO were to recognize the existence of the State of Israel, the Israelis will not negotiate with the PLO. This

[*Traduction*]

que dicte Washington et qui est soumise à l'influence de groupes d'intérêt juifs et de forces politiques intérieures.

L'histoire de la Palestine est fort triste. Elle remonte à 1917, au moment de la déclaration Balfour par laquelle, irogniquement, en promettant le pays d'un autre à une tierce partie, une nation provoquera le déracinement, en 1948, d'habitants autochtones musulmans et chrétiens pour qu'ils fassent place à un peuple étranger. On créa ainsi le Palestinien errant, dont le seul crime est d'avoir voulu vivre en paix et librement dans son propre pays. Fait ironique, après trente-cinq ans de tension, de discorde et de guerre, la Palestine n'a pas réglé ce que certains appellent «le problème juif mondial», mais le pays s'est plutôt changé en une plate-forme qui sert de base à un dynamique mouvement expansionniste et raciste qui perturbe la vie de quatre millions et demi de Palestiniens par des mesures d'expulsion, de dispersion, de dépossession, et de déplacement, et qui veut faire de la place pour quelque trois millions de Juifs, dont un grand nombre ont récemment essayé de fuir vers le Canada et les États-Unis pour s'échapper de ces prétendus refuges que les sionistes affirment avoir créés à leur intention.

Il ressort que les efforts des États-Unis pour résoudre le problème palestinien de façon unilatérale et hors des Nations Unies par la conclusion en 1978 des accords de Camp David ont été mal inspirés et vains, parce que ces accords visant un règlement global font fi, entre autres choses, des droits fondamentaux des Palestiniens expulsés et refusent de reconnaître l'OLP et de traiter avec elle en tant que porte-parole du peuple palestinien. On ne peut résoudre aucun problème sans la présence des représentants et parties directement intéressés. Qu'il suffise de rappeler la guerre du Vietnam, où le gouvernement des États-Unis n'a pu se tirer de l'épreuve de force à laquelle le soumettait ce pays, tant qu'il n'a pas accepté de reconnaître le Vietcong et de négocier avec lui! La question de la Palestine n'est pas différente, et tout le temps qui s'est écoulé l'a bien montré.

Il est tout à fait irréaliste de prétendre que l'OLP ne représente pas le peuple palestinien. Il appartient aux Palestiniens eux-mêmes et à personne d'autre de décider qui peut les représenter et qui ne peut le faire, et d'ailleurs, pour ce faire, ils ont déjà choisi l'OLP. L'Assemblée générale des Nations unies, par un vote majoritaire de 105 voix, a accepté les lettres de créance de l'OLP en 1974, et lui a accordé le statut d'observateur, si bien qu'actuellement 118 États reconnaissent l'OLP et traitent avec elle à ce titre. Quand la paix est le véritable objectif et qu'une solution est en vue, il importe peu de savoir qui représente les parties concernés.

On invoque aussi un autre argument pour lequel l'OLP doit d'abord reconnaître l'existence d'Israël. Pourtant on ne demande pas à Israël de reconnaître l'existence des Palestiniens qui eux ont habité la région bien avant que ne soit créé l'État d'Israël. En temps normal, la reconnaissance est postérieure et non antérieure du règlement d'un conflit. Cependant, pour sortir de l'impasse, il serait bon que les parties procèdent d'abord et simultanément à une reconnaissance réciproque. N'oublions pas toutefois que Menachem Begin a souvent affirmé que même si l'OLP reconnaissait l'existence de l'État d'Israël, les Israéliens ne négocieraient pas avec l'OLP. Cette

[*Text*]

intransigent attitude is not conducive to peace and closes the door to any compromise by the Palestinians.

The invasion of Lebanon in June 1982 and the indiscriminate bombing from the air, shelling from the sea, the bombardment by land, during which 18,700 innocent civilians were killed and over 30,000 others were maimed and wounded with two-thirds of the buildings of West Beirut destroyed, and the subsequent massacres in the Sabra and Shatila refugee camps have created bitterness and hatred and rendered the situation in the Middle East more dangerous.

It is our earnest belief, Mr. Chairman, that Canada holds a position of trust and respect in the world, and, as such, can play a leading role in Middle East affairs by acting as an honest broker championing the cause of justice and equity, without fear or favour, under the principles embodied in the U.N. Charter, the Universal Declaration of Human Rights, and the provisions of the U.N. resolutions relating to the inalienable rights of the Palestinian people—the right of return, restoration of property and compensation, the right of self-determination, sovereignty, and independence on Palestinian soil, and recognition of the PLO as the representative of the Palestinian people with whom negotiations for a conclusive settlement should be undertaken. All these steps would no doubt receive the support of the Arab peoples, a fair section of the Jewish community in Israel which supports the 'Peace Now' movement, the majority of the members of the United Nations who have already rejected and condemned the Camp David Accords as having 'no validity insofar as they purport to determine the future of the Palestinian people and the Palestinian territories occupied by Israel since 1967,' and peoples of goodwill.

The effect of solving the Palestine issue in a spirit of justice and equity would remove the friction which presently exists between certain Arab governments and the West, and would establish a secure and peaceful atmosphere in the Middle East for its peoples and western democracy. The first step to be taken towards this goal, as far as Canada is concerned, is for the Canadian government to be courageous enough to act independently and recognize the PLO, listen to what it has to offer in the way of a compromise, and then, hopefully, to attempt to convince its southern neighbour that the only approach is for the problem to be returned to the United Nations, to be resolved within the terms and spirit of the resolutions adopted on Palestine by the various organs of the world body.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Hadawi. If members of the committee are agreeable, I would now ask Professor Kubursi to proceed with his presentation.

Professor Atif Kubursi, The Canadian Arab Federation: Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank honourable senators for giving me the opportunity to address this distin-

[*Traduction*]

attitude intransigeante n'est pas propice à la paix, et écarte tout compromis que pourraient accepter les Palestiniens.

L'invasion du Liban en juin 1982, le bombardement aérien intégral, qui a été commandé à partir de la mer, de même que celui qui s'est fait sur le territoire et au cours desquels 18,700 civils innocents ont été tués et plus de 30,000 autres mutilés et blessés, sur un fond de scène où les deux tiers des édifices de Beyrouth-Ouest ont été détruits, tout comme les massacres subséquents des camps de réfugiés de Sabra et de Shatila, ont répandu l'amertume et la haine, et aggravé encore la situation au Proche-Orient.

Nous croyons très sincèrement, monsieur le président que le Canada, en tant que dépositaire de la confiance et du respect mondial, peut jouer un rôle de tout premier plan dans le règlement de la question du Proche-Orient en assumant le rôle d'un arbitre impartial, et en se faisant le défenseur de la justice et de l'équité sans crainte ni parti pris, en respectant les principes reconnus dans la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de la personne, et les dispositions des résolutions de l'ONU qui ont trait aux droits inaliénables du peuple palestinien: le droit de retour, le droit à la restauration de la propriété et à l'indemnisation, le droit à l'autodétermination, à la souveraineté, et à l'indépendance du sol palestinien, à la reconnaissance de l'OLP en tant que représentant du peuple palestinien avec qui il faudrait entamer des négociations pour en arriver à un règlement véritable. Il ne fait aucun doute que le monde arabe appuierait ces trois mesures, tout comme le feraient une part appréciable de la communauté juive qui se trouve en Israël et qui soutient le mouvement «La paix maintenant», ainsi que la majorité des membres des Nations unies qui ont déjà rejeté et condamné les accords de Camp David parce qu'ils seraient sous validité dans la mesure où ils visent à définir l'avenir du peuple palestinien et des territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967, sans compter l'appui des gens de bonne volonté.

Résoudre la question palestinienne dans la justice et l'équité dissiperait les tensions qui opposent maintenant certains gouvernements arabes à l'Occident, et ferait naître au Proche-Orient un climat de sécurité et de paix dont bénéficieraient ses habitants ainsi que la démocratie occidentale. En ce qui concerne le Canada, le gouvernement doit tout d'abord se montrer assez courageux pour agir de façon indépendante, et reconnaître l'OLP, écouter quel compromis elle a à offrir, puis tenter de convaincre son voisin du Sud que la seule façon d'aborder le problème est de le renvoyer aux Nations unies qui l'étudieraient dans le respect de l'esprit et de la lettre des résolutions relatives à la Palestine qu'ont adoptées divers organismes de l'ensemble mondial.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hadawi. Si les membres du Comité sont d'accord, j'inviterais maintenant M. Kubursi à nous présenter son exposé.

M. Atif Kubursi, Fédération canado-arabe: Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier les honorables sénateurs de m'avoir donné l'occasion d'adresser la parole à ce distingué

[*Text*]

guished audience on matters of the utmost importance in terms of the daily lives of Arabs and Canadians.

What I am about to present here is a summary of a paper that I prepared a year ago, which has been filed with the staff of the committee and which has all of the documentary evidence—all of the statistical, boring material—that would give credence to some of the allegations and some of the statements I shall make here.

Last year, foreign trade—which is usually defined by economists to be imports plus exports—measured a little over 50 per cent of the gross national product of Canada. This really raises some legitimate concerns and a greater interest in the viability and the workings of the foreign trade sector.

Canada sold, last year, almost two-thirds of its exports to the United States, and imported a bit more than that from the United States. This must concern us with regard to our future patterns and with regard to looking for a diversified structure of our trade. Wider economic interactions with the Arab world coincide rather well with Canada's pursuit of balanced and diversified trade relationships. It is also well timed, given the recent experience of Canada in terms of unemployment and in terms of some of the dwindling energy supplies that we are facing.

The Arabs, too, stand to benefit from closer ties with Canada in the short and the long term. Canada has ample natural resources, such as food, pulp and paper and metals, as well as sophisticated technological skills and equipment, and world-renowned technology in the fields of nuclear reactors, communications and transportation. It is also clear that the resources that Canada possesses are precisely those that the Arab world requires and is able to purchase. Moreover, for political and economic reasons, widening the supply base of Arab requirements is now seen by the Arabs to be of vital importance. To this, one may add that trade with Canada need not carry the usual stigma and complications which arise from trading with old colonialists. Indeed, the Arabs would feel more comfortable dealing with countries like Canada, whose economy is more comparable in size to their own than that of other trading giants and unequal trade partners like the United States, the EEC and the Soviet Union. This gives rise, really, to a commonality of interests between the two parties that holds greater promise for expansion.

From admittedly modest beginnings, Canada's trade with the Arab world has, in recent years, grown at unprecedented rates. Canadian exports to the Arab world have increased from as little as $37 million in 1968 to over $1.5 billion in 1978. This represents a twenty-fold increase in 10 years, and trans-

[*Traduction*]

auditoire sur des questions qui sont d'une importance extrême dans la vie quotidienne des Arabes et des Canadiens.

Je vais vous présenter aujourd'hui le résumé d'un document que j'ai préparé il y a un an et déposé auprès du personnel du Comité. On y trouvera tous les faits—toutes les données statistiques et autres informations tout aussi ennuyeuses—susceptibles d'étayer certaines des allégations et des observations que je vais faire.

L'année dernière, le commerce avec l'étranger—que les économistes définissent habituellement comme étant l'agrégat des importations et des exportations—équivalait à un peu plus de 50 p. 100 du produit national brut du Canada. Cet état de fait n'est pas sans susciter un certain nombre de préoccupations légitimes de même qu'un intérêt accru à l'égard de l'activité et des perspectives d'avenir de ce secteur.

L'an dernier, le Canada a acheminé presque les deux tiers de ses exportations aux États-Unis, tandis que les importations en provenance de ce pays atteignaient une proportion légèrement plus élevée. C'est une situation à laquelle nous devons forcément nous intéresser dans le cadre de nos efforts pour déterminer l'orientation future de nos échanges commerciaux et pour en diversifier la structure. Or, l'intensification des échanges économiques avec le monde arabe cadrerait très bien avec le but que s'est donné le Canada d'équilibrer et de diversifier davantage ses relations commerciales. Il apparaît d'autant plus opportun d'entreprendre des démarches en ce sens que le Canada a dû faire face dernièrement à l'accroissement du chômage et à l'appauvrissement graduel de ses approvisionnements énergétiques.

Le resserrement des liens entre le Canada et les pays arabes comporterait également des avantages à court et à long terme pour ces derniers. Le Canada possède quantité de ressources naturelles, telles que les produits alimentaires, les pâtes et papiers et les métaux, et il dispose en outre de compétences et d'équipements technologiques très avancés qui lui ont permis de se tailler une réputation internationale dans les domaines des réacteurs nucléaires, des communications et des transports. Il apparaît clairement, par ailleurs, que les ressources dont il dispose sont précisément celles dont le monde arabe a besoin et qu'il est en mesure de se procurer. De plus, pour des raisons économiques et politiques, les pays arabes voient maintenant toute l'importance d'élargir leurs sources d'approvisionnement. Il convient de préciser à cet égard que le commerce avec le Canada ne comporte pas les mêmes difficultés que supposent les échanges avec d'anciens pays colonialistes. Les États arabes se sentiraient même plus à l'aise de traiter avec des pays comme le Canada, qui ont une économie d'importance comparable à la leur, plutôt qu'avec des colosses comme les États-Unis, la CEE et l'Union soviétique, avec lesquels ils ne pourraient entretenir que des relations très inégales. Aussi les deux parties seraient-elles plus susceptibles d'avoir des intérêts communs, ce qui favoriserait la multiplication des échanges.

Après avoir connu de modestes débuts, le commerce entre le Canada et les États arabes s'est accru, ces dernières années, à un rythme vertigineux. En effet, les exportations canadiennes vers les pays arabes sont passées de 37 millions de dollars en 1968 à plus de 1,5 milliard en 1978. Elles sont donc vingt fois

[*Text*]

lates into a compound annual growth rate—a favourite term with economists—of more than 35 per cent. The exports to Arab countries are really a significant proportion of Canadian trade, because they represent almost 2 per cent of the total Canadian exports. They also represent about 3 per cent of Canadian exports to the U.S. and about 44 per cent of Canadian exports to the U.K.

That figure is now over 70 per cent of the exports by Canada to oil developing countries. So trade with the Arab world is a significant portion of trade with the oil developing world.

It is also precisely the nature of the goods Canada exports to the Arab world that should be of interest to us. While most of our exports to the United States are primarily resource-based, or resource-oriented, the exports to the Arab world primarily are manufactured goods. Over 50 per cent of the commodities we export to the Arab world are in that category.

The Chairman: For the purpose of the record, are you saying that our primary exports to the United States are resource-based?

Professor Kubursi: The primary exports to the Arab world.

The Chairman: I thought you mentioned from the Arab countries.

Professor Kubursi: I am speaking primarily about exports.

The Chairman: I wanted to be sure you were speaking of Canadian exports, because approximately 65 per cent of our exports to the United States, I am afraid to say, are manufactured goods.

Professor Kubursi: The primary exports to the Arab world are manufactured goods.

Canadian exports to the Arab world are primarily concentrated in a few countries. Instead of going to all Arab countries, the exports are primarily concentrated in a few countries. In the early 1970s, those exports went primarily to Algeria, but lately they are going primarily to Saudi Arabia. There is a heavy concentration of export to that country.

In 1960, Algeria accounted for approximately 20 per cent of total Canadian exports to the Arab world. In 1978—and this is also true for the 1980s—Saudi Arabia accounted for approximately one-third. Together with Algeria's exports, that accounts for more than half of Canada's exports.

Another interesting thing about Canadian exports is that they are subject to wide swings in the sense tat there might be a large volume of exports to one country in one year, with zero exports the following year. That was the case with Iraq and Egypt. Iraq's share has changed substantially. In 1971, Iraq's share of Canadian exports to the Arab world accounted for 75 per cent; in 1973 it was less than one per cent; and in 1975 it rose to 19 per cent. So the dominant characteristic of the trade is that it is subject to wide swings.

[*Traduction*]

plus élevées qu'elles ne l'étaient il y a dix ans, ce qui, pour employer un terme cher aux économistes, donne un taux de croissance annuel composé de plus de 35 p. 100. Les exportations vers les pays arabes occupent vraiment une place importante dans le commerce canadien, puisqu'elles représentent près de 2 p. 100 du chiffre total. Elles correspondent à environ 3 p. 100 de nos exportations vers les États-Unis et à environ 44 p. 100 de nos exportations vers le Royaume-Uni.

Qui plus est, elles équivalent maintenant à plus de 70 p. 100 de toutes les exportations canadiennes vers les pays en développement producteurs de pétrole. Ainsi, les échanges avec le monde arabe constituent une partie importante du commerce avec ces pays.

Par ailleurs, la nature des exportations canadiennes vers le monde arabe présente un intérêt particulier. Si la plupart de nos exportations vers les États-Unis se font à partir de nos ressources, celles qui s'en vont vers le monde arabe se composent surtout de biens manufacturés, la proportion en étant supérieure à 50 p. 100.

Le président: Aux fins du compte rendu, avez-vous dit que nos principales exportations vers les États-Unis se faisaient à partir de nos ressources?

M. Kubursi: Les principales exportations vers le monde arabe.

Le président: Je croyais que vous aviez mentionné les exportations en provenance des pays arabes.

M. Kubursi: Je parle surtout d'exportations.

Le président: Je voulais être sûr qu'il s'agissait d'exportations canadiennes, car j'ai bien peur qu'environ 65 p. 100 de nos exportations vers les États-Unis se font sous forme de biens manufacturés.

M. Kubursi: Les exportations vers le monde arabe se composent principalement de biens manufacturés.

Plutôt que d'être exportés vers tous les pays arabes, la plupart de nos produits s'en vont vers quelques pays seulement. Au début des années 70, nous les exportions surtout à destination de l'Algérie, mais dernièrement, c'est l'Arabie Saoudite qui est devenue le prncipal destinataire de nos exportations.

En 1960, l'Algérie recevait environ 20 p. 100 de toutes les exportations canadiennes vers le monde arabe. En 1978—et cette constatation vaut également pour les années 80—l'Arabie Saoudite a reçu environ le tiers de nos exportations. De sorte que ces deux pays se trouvent à recevoir plus de la moitié des exportations canadiennes.

Autre fait intéressant, les exportations canadiennes sont très inégales en ce sens qu'un pays pourrait très bien en recevoir une part importante une année et ne rien recevoir l'année suivante, comme cela s'est passé dans le cas de l'Irak et de l'Égypte. La part des exportations canadiennes destinées à l'Irak a considérablement évolué. En 1971, elle s'élevait à 75 p. 100 de toutes les exportations vers le monde arabe; en 1973, elle tombait à moins de 1 p. 100; et, en 1975, elle passait à 19 p. 100. C'est donc un secteur qui se caractérise avant tout par des écarts remarquables.

[*Text*]

It is also worth noting that Canadian exports to the Arab world are a multiple of Canadian exports. In 1980 Canadian exports to Israel accounted for 75 per cent of Canada's total export to the Arab world.

The imports are also substantial and are, unfortunately, in excess of our exports. We have a total deficit in our relationship with the Arab world in that respect. That is a clear indication that some concern should be expressed to see whether those imbalances could be redressed.

The major Canadian import, as we all know, is oil. Canada is increasingly dependent on oil imports from the Arab world, although that has changed in a number of ways. In 1980, approximately 57 per cent of Canadian oil imports from OPEC came from Arab members of OPEC. The ratio was less than 23 per cent in 1973, and was less than 10 per cent in 1971. There is a growing dependency on oil supplies from the Arab world. The interesting aspect about that trade is that it could be extended further in the sense that the trend currently taking place between the Arab world and Canada is not as high as it should be. There are a number of reasons for believing that to be the case, one of which is that both the Arab world countries and Canada are major trading countries in the sense that the amount of trade accounted for by those countries is extremely large. Canada, for example, accounts for almost 5 per cent of world trade, while Arab world countries account for approximately 10 per cent. That being the case, one would expect that, by itself, to be a situation calling for mutual exchange.

Another one—and this is also characteristic of both countries, perhaps more so in the case of Arab countries—is that trade is a major proportion of the GNP. In most Arab countries the amount of trade done is larger than their GNP. If one takes the exports plus imports, and divides that by the GNP, one will find that they are larger than GNP. That, by itself, would suggest that there is a potential for greater trade between Arab countries and Canada.

If one were to look at the types of goods Canada exports by commodity, and looked at the types of commodities Arab world countries import, one would find that there is a close relationship. We have what we call indices of concordance which I have gone into. I have found that there is a reliable index of concordance, of compatibility, between the structures of trade between Canada and the Arab countries. That is a more important reason and leads me to believe and expect that greater volumes of trade could take place between the two areas.

Another reason, and one more important in substantiating this, is to look at the amounts of exports Canada has and compare then to the total requirements of the Arab countries. The interesting result of looking at that is that Canada is in a position to support and sustain a large volume of Arab requirements. It is definitely difficult to quantify things of that nature, but it would be interesting to see some of those things

[*Traduction*]

Il convient également de noter que les exportations canadiennes vers le monde arabe sont fonction de la totalité de nos exportations. En 1980, les exportations canadiennes à destination d'Israël équivalaient à 75 p. 100 de toutes les exportations canadiennes vers le monde arabe.

Nos importations sont considérables, elles aussi, et dépassent malheureusement le nombre de nos exportations, de sorte que notre commerce avec le monde arabe se solde par un déficit. C'est donc le signe que nous devrions nous occuper de redresser ce déséquilibre.

La principale importation canadienne, comme nous le savons tous, c'est le pétrole. Le Canada accuse une dépendance à l'égard du pétrole arabe, même s'il a connu plusieurs changements à cet égard. En 1980, environ 57 p. 100 de tout le pétrole que le Canada importait des pays membres de l'OPEP provenait des États arabes. Cette proportion se situait en-deçà de 23 p. 100 en 1973 et de 10 p. 100 en 1971. Aussi le Canada dépend-il de plus en plus des pays arabes pour l'approvisionner en pétrole. Il est intéressant de noter à cet égard que l'activité commerciale entre le Canada et le monde arabe n'est pas aussi intense qu'elle pourrait l'être. Il y a un certain nombre de raisons qui nous incitent à penser ainsi, notamment le fait que les États arabes et le Canada sont d'importants pays commerçants en ce sens que leurs échanges commerciaux représentent une part extrêmement importante du commerce international. Ainsi, pour le Canada, la proportion atteint presque 5 p. 100, tandis que, pour les États arabes, elle est d'environ 10 p. 100. Cela étant, on s'attendrait que ce serait une raison suffisante pour que le Canada et les pays arabes intensifient les échanges commerciaux entre eux.

De plus—et c'est là une constatation qui s'applique aux deux parties, peut-être encore davantage aux pays du monde arabe—le commerce constitue un pourcentage important du PNB. Dans la plupart des pays arabes, la valeur du commerce est même plus importante que celle du PNB. Si l'on prend le total des exportations et des importations et qu'on le divise par le PNB, on constatera que le commerce l'emporte sur le PNB. C'est donc dire qu'il y aurait des perspectives intéressantes pour un accroissement des échanges commerciaux entre le monde arabe et le Canada.

Si l'on faisait la comparaison entre les différentes catégories de produits que le Canada exporte et les biens qu'importent les pays du monde arabe, on découvrirait l'existence d'un rapport étroit entre les deux. J'ai eu l'occasion de me pencher sur la notion d'indices de concordance, et j'ai pu constater qu'il y avait un solide indice de concordance, c'est-à-dire de compatibilité, entre les structures commerciales du Canada et des pays arabes. Voilà une raison qui me porte encore davantage à croire que les deux parties pourraient et devraient accroître leurs échanges commerciaux.

Une autre raison, qui ajoute encore plus de poids à l'argument, c'est qu'en comparant le volume des exportations canadiennes avec la totalité des besoins des pays arabes, on se rend compte que le Canada est en mesure de combler une proportion importante des besoins des pays arabes. Certes, il serait difficile de citer des chiffres précis, mais il est intéressant de noter quelques faits saillants. Ainsi, d'après les données dont

[*Text*]

as they stand out. For instance, it is clear from the data we have that Canada can, at best, supply 53.6 per cent of the food and live animal imports of the Arab world. If cereals were considered separately, Canada could satisfy 96.2 per cent of Arab import needs. Canada could satisfy all Arab imports of crude metals by directing only 25 per cent of its exports of those materials to the Arab states. In wood and lumber, the ratio of Canadian exports to Arab imports is 2.3 times. In pulp and paper, the ratio is 35.6 times. Even in the case of mineral fuels, especially coal, Canada could easily meet Arab demands. Chemicals and chemical products are not in abundant supply in Canada, yet Canada could have supplied more than half of the Arab requirements in 1977.

In this respect, one is led to believe that the ratio of Canadian exports to Arab imports by commodity would substantiate the contention that trade between Canada and the Arab world could be further increased. The real question is by how much, and that is a question that attracts economists, and they are not ashamed of taking guesses at that.

One thing I was able to look at was Arab requirements as they increased. I looked at the market shares Canada had in the past. If nothing were to change, the prediction is that, even with the lower oil revenues, Canada is expected to sell $3 billion worth of goods to the Arab world. That figure relates only to goods, which takes me to the next question—which I consider extremely important—that being that the trade is not restricted to goods, but also covers services.

In that respect, Canada has done very well. I understand that Lavalin officials appeared before the committee, as well as officials from the SNC Group and Bell Canada. I will not mention the Toronto apartment deal, but there is a tremendous amount of services carried out by Canadians in the Arab world.

I can cite a number of examples, such as the cement factory located in Algeria, and the shoe factory located in Basra, Iraq. There is also the King Abdulaziz University in Saudi Arabia. There are a large number of activities to which Canadians have contributed by way of engineering and technological services.

The question is what would make that type of trade come about? Why should we accept that the proportion we have had in the past should continue? Why not try to do something to increase it? What seems to militate against that possibility?

There are some problems and opportunities in that respect, and the problems need to be addressed and reduced and the opportunities need to be addressed and encouraged and enhanced.

Part of the problem is that Canada is basically conceivd to have a branch-plant economy. In some sense they are led to believe so by some of the activities that are undertaken by some entrepreneurs and corporations in Canada. In the Arab world one is often told—and I am not speaking now of hearsay because I am referring to statements that I have heard directly

[*Traduction*]

nous disposons, il ressort que le Canada pourrait tout au plus fournir 53,6 p. 100 des importations de produits alimentaires et d'animaux sur pied des pays arabes. Pour ce qui est de la catégorie des céréales par contre, le Canada pourrait répondre à 96,2 p. 100 de leurs besoins. Il pourrait également fournir toutes les importations arabes de métaux bruts et, pour ce faire, il n'aurait qu'à acheminer vers ces pays 25 p. 100 de ses exportations dans cette catégorie. En ce qui concerne le bois et le bois de construction, les exportations canadiennes sont 2,3 fois plus élevées que les importations arabes. Dans le cas des pâtes et papiers, le rapport est de 35,6. Même dans le cas des combustibles minéraux, plus particulièrement le charbon, le Canada pourrait facilement répondre aux besoins des pays arabes. Le Canada n'a pas une provision abondante de produits chimiques et pourtant, en 1977, il aurait pu satisfaire à plus de la moitié des besoins des pays arabes.

A cet égard, le ratio exportations canadiennes—importations arabes semble étayer l'affirmation voulant que le commerce entre le Canada et le monde arabe puisse être intensifié. Reste à savoir dans quelle proportion il pourrait l'être; les économistes s'intéressent à cette question et n'ont aucune honte à conjecturer là-dessus.

J'ai pu étudier les besoins des pays arabes à mesure qu'ils augmentaient. J'ai examiné les marchés dont a disposé le Canada dans le passé. Si rien ne devait changer, on prévoit que malgré les recettes moindres que le monde arabe réalisera sur son pétrole, le Canada lui vendra pour 3 milliards de produits. Ce chiffre ne porte que sur les produits, ce qui m'amène à la question suivante, que j'estime extrêmement importante: le commerce ne devrait pas se limiter à la vente de produits, mais englober également la prestation de services.

A cet égard, le Canada a fait du très bon travail. Je crois savoir que des représentants de Lavalin, du Groupe SNC et de Bell Canada ont comparu devant le Comité. Je ne mentionnerai pas l'affaire de l'immeuble de rapport de Toronto, mais je puis dire que les Canadiens assurent une quantité énorme de services dans le monde arabe.

Je peux à ce sujet donner l'exemple de l'usine de ciment située en Algérie et de l'entreprise de fabrication de chaussures qui se trouve à Basra, en Irak, sans parler de l'Université du roi Abdülaziz, en Arabie saoudite. Les Canadiens ont contribué à une foule d'activités dans les domaines de l'ingénierie et de la technologie.

La question est de savoir comment établir des liens commerciaux de ce genre et pourquoi nous devrions être disposés à assurer le même taux de participation que par le passé plutôt que de chercher à l'augmenter?

Évidemment, la question comporte des problèmes qu'il faut aborder et atténuer, mais laisse aussi entrevoir des possibilités qu'il faut chercher à exploiter.

La difficulté est en partie attribuable au fait que le Canada possède une économie fondée essentiellement sur l'exploitation de filiales d'entreprises En un sens, c'est ce que les pays du monde arabe sont portés à croire en raison de certaines activités menées par des entrepreneurs et des sociétés au Canada. On entend souvent, dans les pays du monde arabe, et

[*Text*]

in the Gulf Corporation Council—that if one really wants to buy things, why go to Canada? One could go directly to the head office in Seattle or Pittsburgh.

The other thing is that Canada is also primarily producing goods and services under a tariff war for so long that most of the industries here are of small size, usually below the minimum efficient economic scale and usually with a tremendous amount of diversity. As such, they are usually not interested in export markets. They are not prepared for it, and their costs are logically higher due to shorter production runs and not enough concern for competition and productivity, and so there is a lack of experience in the world markets.

The Chairman: I want to assure honourable senators that I have not been coaching the witness prior to his recent examples. I make this interjection because we have just finished a report on Canada's trade relations with the United States and, of course, made all the points you were just making.

Professor Kubursi: Thank you. I am glad to be supported by the chairman.

The point that is also interesting here is that Canada in the past did not seem to be totally interested in the sense that we did not have embassies in every country. If we had embassies, we did not really have trade missions or trade attachés and we were not primarily geared up for this. I understand that there has now been a number of changes. I understand the EDC and CIDA with their activities in North Africa have brought about some visibility to Canadian contractors and industries. I am convinced that there is still a lot to be done about this.

There is also the question of whether Canada has approached the problem without really understanding the mechanics of trade in the Arab world. I heard you mention this, Mr. Chairman, but I should like to emphasize it again. I am sure it came out, as I recall the transcripts of previous submissions here, that trade in the Middle East is government to government. The Saudi Arabians in their plan and in their statements always uphold the principle of free enterprise but actually just by the nature of its economy—because much of their income comes as rent from oil and is spent by government—much of the activity and decisions are still made by government. Therefore, trade is basically a government function. As such, government-to-government relationships are extremely important and need to be addressed in this matter and seen as an involvement of the Canadian government with the Arab governments in promoting trade. If we do not do this, our competitors will do it and we will lose some edge in it.

Another point is that often Canadian traders and industries who go there are too small in themselves, and do not really

[*Traduction*]

il ne s'agit pas de ouï-dire, car je fais allusion à des propos que j'ai moi-même entendus au sein du Conseil des sociétés du Golf—les gens s'interroger sur l'opportunité pour un acheteur de passer par le Canada quand il peut s'adresse directement au siège social, à Seattle ou à Pittsburgh.

L'autre facteur à considérer, c'est que le Canada produit surtout des biens et des services qui font l'objet d'une guerre des tarifs depuis si longtemps que la plupart des industries canadiennes sont d'une taille, habituellement inférieure à celle requise pour atteindre le seuil de rentabilité et qu'elles sont d'ordinaire énormément diversifiées. Comme telles, elles ne ne se tournent habituellement pas vers les marchés d'exportations. Elles n'y sont pas prêtes et il est logique que leurs frais soient supérieurs, parce que leurs cycles de production sont plus courts, qu'elles ne manifestent pas suffisamment d'intérêt pour la concurrence et la productivité, et qu'elles manquent d'expérience sur la façon d'évoluer sur les marchés mondiaux.

Le président: Je tiens à assurer les honorables sénateurs que je n'ai pas orienté l'exposé du témoin. Je fais cette intervention parce que nous venons de terminer un rapport sur les relations commerciales du Canada avec les États-Unis et que nous y avons tiré les conclusions que vous venez tout juste d'énoncer.

M. Kubursi: Merci. Je suis heureux de recevoir l'appui du président.

Un autre point à noter, c'est que le Canada ne semblait pas jusqu'ici s'intéresser pleinement à ces questions, en ce sens que nous n'avions pas d'ambassade dans chaque pays arabe. Si nous en avions dans certains, nous n'avions cependant pas réellement de missions ou d'attachés commerciaux, et ne disposions pas vraiment des moyens de nous doter de telles missions. Je crois comprendre que certains changements se sont produits depuis et que, grâce à leurs activités en Afrique du Nord, la S.E.E. et l'ACDI ont permis de mieux faire connaître les entrepreneurs et les industries canadiennes. Je suis toutefois convaincu qu'il reste encore beaucoup à faire.

On se demande également si le Canada n'a pas abordé le problème sans réellement saisir la façon dont fonctionne le commerce dans le monde arabe. Je vous ai entendu évoquer cette question, monsieur le président, mais je voudrais en souligner à nouveau l'importance. Si je me souviens bien des transcriptions de nos délibérations, qu'il en est ressorti au Proche-Orient, le commerce se fait entre gouvernements. Dans leur plan et leurs déclarations, les Saoudiens respectent toujours le principe de la libre-entreprise, mais en réalité, à cause de la nature de l'économie du pays—car la majeure partie de son revenu provient des redevances sur le pétrole et est dépensée par le gouvernement—ce dernier contrôle la plupart des activités et prend presque toutes les décisions. Le commerce est donc fondamentalement une activité gouvernementale. Comme telles, les relations entre gouvernements sont extrêmement importantes et il faut donc considérer que le gouvernement canadien collabore avec les gouvernements arabes en vue de favoriser le commerce. Si nous ne faisons pas d'efforts en ce sens, nos concurrents nous précéderont et nous perdrons du terrain.

Un autre point à souligner, c'est que les sociétés commerciales et les industries canadiennes qui exercent leurs activités

[*Text*]

work together. There is also the question of anti-combine sentiment because we do not like to see what might be regarded as collusion in our activities. But it so happens that much of what is required by the Arab world, particularly with this massive development activity which is required in the rich Arab countries. Those requirements are bulky and large and you really need to have a critical mass before you are able to penetrate these markets. Those people require bonds or certain securities or collaterals and some of these very viable, energetic and dynamic Canadian companies are excluded, not because they are unable to provide the service or the product but perhaps their size does not carry enough weight or lend enough credibility to their existence and their position in these markets.

An extremely important point I should like to emphasize, particularly being a Canadian of Arab origin, is that Canada has lost tremendous opportunities by being at times insensitive to Arab positions, and not being as accommodating to some essential questions of principle for the Arabs. The Canadian government has approached economic relations with the Arab world on the premise that economics can be separated from political influences. This is viewed by the Arabs as unrealistic. It is a wide-held principle in the Arab world, as in any other place, that economic power is one of the diplomatic tools of international relations. These tools must and should be used, as the Arabs see it, to pursue national interests and assert national rights. Canada's indifference to and, at times, flagrant disregard to Arab aspirations and interests are considered by the Arabs as hostile acts. Canada certainly is free to choose whatever it wants and should not in any respect kowtow to any government, but if we want to be realistic and if it is really a question of human rights and principle and there is no sacrifice of any principle by Canada, I do not see why these things cannot be accommodated to improve and enhance the competitive edge of Canadian companies. In this respect I consider Canadian assertions of political neutrality in the Middle East—and we are not asking for more than that—have not been backed by overt actions and translated into realistic positions that are visible enough to really bring about some major reconsiderations of these positions.

In conclusion, Canadian Arab economic relations have undergone significant changes in the past few years. The Arab world today representes a major market for a host of Canadian products, and it is perhaps one of the only markets that is still buoyant around the world despite some of its setbacks as a result of the fall in oil prices. The rate of change of exports and imports between the two partners indicates that this trade will become increasingly important. One should look not only at the exports but one should also look at the services and perhaps there could be greater attention to the Arab world and to opportunities of increasing trade. In addition, Canada is called upon to articulate a clear political understanding of Arab national aspirations which I consider to be the function

[*Traduction*]

dans ces pays sont souvent trop petites et ne collaborent pas vraiment. Il y a aussi la question de la lutte entre les conditions; nous n'aimons pas que nos activités soient tenues pour collusoires. Mais les besoins du monde arabe sont énormes, compte tenu particulièrement de l'expansion massive que doivent prendre les pays riches. Il faut donc constituer une masse importante de produits avant de pouvoir pénétrer ces marchés. Ces pays exigent des cautions certaines garanties ou nantissements, de sorte que des sociétés canadiennes très viables, en plein essor et dynamiques n'ont aucun accès aux marchés qui s'y trouvent, non qu'elles soient incapables de fournir les services ou les produits demandés, mais peut-être parce qu'elles n'ont pas suffisamment de poids et qu'elles n'inspirent pas suffisamment confiance.

Je voudrais souligner un point extrêmement important, étant donné surtout que je suis Canadien d'ascendance arabe: le Canada a perdu une foule d'occasions de s'imposer en se montrant parfois indifférent à la cause arabe et en faisant preuve d'une trop grande rigidité à l'égard de certaines questions de principe qui révêtent une importance primordiale pour les Arabes. Le gouvernement canadien a étudié les relations économiques avec le monde arabe en supposant que les considérations économiques pouvaient être séparées des aspects politiques. Les Arabes jugent cette situation irréaliste. Dans le monde arabe, comme partout ailleurs, un principe très répandu veut que le pouvoir économique constitue un des instruments diplomatiques employés pour l'entretien de relations internationales. Selon les Arabes, ces instruments devraient servir à favoriser les intérêts et à affirmer les droits des pays en cause. Les Arabes estiment que l'indifférence du Canada à leur endroit et son mépris parfois, flagrant de leurs aspirations et de leurs intérêts sont des actes d'hostilité. Le Canada est certainement libre d'agir comme bon lui semble et ne devrait aucunement faire de courbettes devant quelque gouvernement que ce soit, mais si nous voulons être réalistes, et qu'il s'agisse vraiment d'une question de droits et de principes humains, comme le Canada ne sacrifie aucun de ses principes, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas faire de compromis afin d'améliorer et de renforcer la compétitivité des sociétés canadiennes. À cet égard, j'estime que les affirmations du Canada en matière de neutralité politique au Proche-Orient—et nous n'en demandons pas plus—n'ont pas été étayées par des mesures tangibles et ne se sont pas traduites par une attitude réaliste suffisamment manifeste pour être réellement éprouvées.

En conclusion, les relations économiques canado-arabes ont subi d'importants changements ces dernières années. Aujourd'hui, le monde arabe représente un important marché d'exportation pour une foule de produits canadiens, et il constitue peut-être un des seuls marchés encore fermes dans le monde, malgré les échecs subis à la suite de la baisse des prix du pétrole. Le volume des exportations et des importations entre les deux partenaires indique que ce marché prendra de plus en plus d'importance. Il ne faudrait pas s'attarder uniquement aux exportations, mais aussi aux services; peut-être pourrait-on accorder plus d'attention au monde arabe et aux possibilités d'accroître le commerce avec ce dernier. En outre, le monde arabe a exhorté le Canada à montrer clairement qu'il est

[*Text*]

of this committee. The very fact that you are undertaking this process is part of this important new direction that is needed to change the situation and bring in some of the great benefits that we could reap in the Arab world. This would be good for the Arabs and particularly good for Canada. Thank you, Mr. Chairman. I should like to speak on the other two subjects, but perhaps I will wait for some questions on this subject.

The Chairman: Certainly during the question period we will have time to deal with the commercial viability of the Palestinians. Thank you Professor Kubursi for that excellent presentation. I will start the questioning with Senator Asselin.

Senator Asselin: First, I want to congratulate the witnesses for their excellent presentations to this committee.

The goal and the objective of this committee is to find ways by which peace can be brought to the Middle East. This involves the role of the PLO in the negotiation of a peaceful settlement with Israel.

I would like to know from Mr. Hadawi what the impact on the PLO would be if Canada were to recognize that organization.

Mr. Hadawi: As I said in my opening statement, that would be a step forward toward trying to find a way out of the present difficulties. For example, the Palestinians have stated quite clearly that the PLO represents them. If peace is the objective, then it is immaterial with whom you negotiate. In fact, the PLO is a properly recognized democratic establishment. Much has been said to deny that that is so, but I insist that it is so because the PLO National Council has been elected by Palestinian organizations throughout the world—in the United States, in Canada, throughout Europe and so on. So they are representative of the Palestinians, wherever they may be.

I would challenge anyone to say that any Palestinian has ever come forward and said, "The PLO does not represent us." Since the Palestinians themselves state that the PLO represents them, It is only natural that any negotiations for a peaceful settlement should be concluded, and hence started, with the PLO. In any event, there is no one else, because nobody else has come forward to say, "We represent the Palestinians." Therefore, in the absence of any other organization, there is no dialogue with anybody.

Senator Asselin: I think in Canada the general opinion is that the Canadian government would do something if the PLO were to recognize the existence of Israel. The Fez declaration implicitly recognizes Israel's right to exist, but in Canada we think that that recognition is not sufficiently explicit.

Do you think that the PLO will eventually give this recognition so that countries like Canada and other western countries might feel they have the opportunity to recognize your organization?

Mr. Hadawi: I think Canada should be at liberty to talk to anybody who can work towards peace in the area, whether it is the PLO or anyone else. So long as the PLO is the only

[*Traduction*]

sensible aux aspirations nationales de la population arabe, ce que j'estime être la fonction du Comité. Le fait même que vous ayez entrepris vos travaux illustre l'importance d'adopter une nouvelle orientation pour modifier la situation et offrir de grands avantages dont pourraient bénéficier le monde arabe et, plus particulièrement, le Canada. Merci, monsieur le président. Je voudrais traiter des deux autres sujets, mais peut-être pourriez-vous poser d'abor quelques questions sur celui-ci.

Le président: Nous aurons certainement le temps, pendant la période des questions, d'examiner la question de la viabilité commerciale des Palestiniens. Merci, monsieur Kubursi, de cet excellent exposé. Sénateur Asselin, vous pouvez commencer à poser vos questions.

Le sénateur Asselin: Tout d'abord, je désire féliciter les témoins d'avoir présenté d'excellents exposés au Comité.

Le Comité a pour objectif de trouver des moyens d'instituer la paix au Proche-Orient.

Je voudrais demander à M. Hadawi ce que seraient les répercussions pour l'O.L.P. de la reconnaissance de cette organisation par le Canada.

M. Hadawi: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, cela contribuerait certainement à régler les difficultés actuelles. Par exemple, les Palestiniens ont indiqué très clairement que l'O.L.P. les représente. Si l'objectif visé est la paix, alors il importe peu avec qui l'on négocie. En fait, l'O.L.P. est une institution démocratique dûment reconnue. On a entendu dire à maintes reprises que tel n'était pas le cas, mais je soutiens le contraire, car le conseil national de l'O.L.P. a été élu par des organismes palestiniens représentés dans le monde entier—aux États-Unis, au Canada, dans toute l'Europe, etc. Il représente donc les Palestiniens, où qu'ils se trouvent.

Je défie quiconque d'affirmer qu'un Palestinien a déclaré que l'O.L.P. n'était pas représentative. Comme les Palestiniens eux-mêmes déclarent que l'O.L.P. est leur représentant, il est naturel que toutes négociations en vue d'un règlement pacifique se terminnent ou soient même entamées avec l'O.L.P. De toute façon personne d'autre ne prétend représenter les Palestiniens. Il ne peut donc y avoir dialogue qu'avec l'O.L.P.

Le sénateur Asselin: Je pense que les Canadiens estiment en général que le gouvernement canadien ferait quelque chose si le l'O.L.P. reconnaissait l'existence d'Israël. La déclaration de Fez reconnaît tacitement le droit d'Israël à l'existence, mais au Canada, nous pensons que cette reconnaissance n'est pas suffisamment explicite.

Pensez-vous que l'O.L.P. finira par reconnaître l'État d'Israël, de sorte que le Canada et d'autres pays occidentaux puissent estimer devoir faire de même?

M. Hadawi: Je pense que le Canada devrait se sentir libre de s'entretenir avec quiconque peut promouvoir la paix dans le secteur, qu'il s'agisse de l'O.L.P. ou de tout autre organisme.

[*Text*]

authority which the Palestinians themselves recognize, then I think it is in the interests of peace that Canada should start the ball rolling by recognizing these people. If you suggest that the PLO must recognize the existence of Israel, why shouldn't the question be posed to the Israelis to recognize the existence of the Palestinians? Golda Meir said: "There are no Palestinians. They do not exist." Others have also said: "They just simply do not exist." So long as we do not exist, why should we, these non-existing people, recognize the State of Israel when the State of Israel does not recognize us?

I would put it this way: Which comes first? The horse or the buggy? The Palestinians have been in the country since the dawn of history. I, as a Christian, can trace my ancestry there way back to even before Islam. I did not become a Christian from Islam: I was a Christian before Islam came into that area. Therefore, Israel must be asked to recognize the Palestinian existence and the Palestinian presence and must deal with their representatives, whoever they are.

Senator Asselin: But talking about the peace settlement in the Middle East, we have the impression that the PLO has not wanted to participate in any plan put forward, especially by the United Nations. The Camp David Accords were rejected by your organization. The Reagan plan has not been any more successful. You rejected King Hussein as a negotiator on behalf of the Palestinians. We would like to know what your objective is in terms of working towards bringing about a peace settlement in the Middle East. Are you ready to take a step toward at least carefully studying the Reagan plan?

Why did you refuse to give a mandate to King Hussein, when I think he was almost at the point of bringing the Israelis to the round table to discuss these problems?

Mr. Hadawi: The Palestinians, through the PLO, have accepted, contrary to what you have just said, all the resolutions of the United Nations on Palestine. Every one of those resolutions has been accepted—dealing with the inalienable rights of the Palestinian people, dealing with the return, dealing with sovereignty and independence on Palestine soil. It is Israel that has not accepted those resolutions.

On the other hand, the Camp David Accords, as I said in my opening statement, were a unilateral action by the United States which by-passed the United Nations. The Camp David Accords have been condemned and rejected by the United Nations more than once. Indeed, I just gave you a quotation in which they rejected and condemned the Camp David Accords. Therefore, the Camp David Accords are not in accordance with the resolutions of the United Nations, whereas we as Palestinians through the PLO have accepted the resolutions of the United Nations, and I believe that that is the only way out of the problem.

To come to the Reagan plan, that plan is nothing new in terms of the position taken by the United States all along. It does not support a Palestinian state on Palestinian soil, and it does not recognize the PLO. On the other hand, a Palestine state is still on the books. There was the Palestine partition of 1947. There was an Arab state and a Jewish state. Those are still on the books. The resolution which brought into existence

[*Traduction*]

Comme l'O.L.P. est la seule autorité que les Palestiniens eux-mêmes reconnaissent, je pense qu'il est dans l'intérêt de la paix que le Canada fasse évoluer la situation en reconnaissant cette organisation. Si vous laissez entendre que l'O.L.P. doit reconnaître Israël, pourquoi ne devrait-on pas demander aux Israéliens de reconnaître les Palestiniens? Golda Meir a dit: «Les Palestiniens n'existent pas.» D'autres l'ont également affirmé. Comme nous n'existons pas, pourquoi devrions-nous, peuple non existant, reconnaître l'État d'Israël alors que ce dernier ne nous reconnaît pas?

Je vous pose la question autrement: Qui vient en premier? L'œuf ou la poule? Les Palestiniens occupent le pays depuis des temps immémoriaux. Mes origines en tant que chrétien remontent beaucoup plus loin que l'islam. Je ne suis pas devenu chrétien après l'apparition de l'islam. J'étais chrétien avant que l'islam ne se répande dans le secteur. Il faut donc demander à Israël de reconnaître l'existence et la présence des Palestiniens et de négocier avec leurs représentants, quels qu'ils soient.

Le sénateur Asselin: Mais, à propos du règlement en vue de la paix au Proche-Orient, nous avons l'impression que l'O.L.P. n'a voulu participer à aucun des plans avancés, particulièrement s'ils l'étaient par les Nations unies. Votre organisation a rejeté les accords de Camp David. Le plan Reagan n'a pas été plus fructueux. Vous avez refusé que le roi Hussein négocie au nom des Palestiniens. Nous voudrions savoir quels efforts vous déployez pour trouver un règlement au problème du Proche-Orient. Êtes-vous prêts à commencer au moins par étudier attentivement le plan Reagan?

Pourquoi avez-vous refusé d'accorder un mandat au roi Hussein, alors qu'il était sur le point, à mon avis, de convaincre les Israéliens de venir discuter de ces problèmes?

M. Hadawi: Contrairement à ce que vous venez de dire, les Palestiniens, par l'entremise de l'O.L.P., ont accepté toutes les résolutions des Nations unies concernant la Palestine. Chacune de ces résolutions a été acceptée—que ce soit à l'égard des droits inaliénables du peuple palestinien, du retour des Palestiniens, ou de la souveraineté et de l'indépendance des Palestiniens en Palestine. C'est Israël qui ne les a pas acceptées.

D'autre part, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, les accords de Camp David constituaient une mesure unilatérale que les États-Unis ont prise sans passer par les Nations unies. Ces accords ont été condamnés et rejetés plus d'une fois par les Nations unies. En fait, je viens de vous remettre une citation où elles disent avoir rejeté et condamné les accords de Camp David. Ces accords ne sont donc pas conformes aux résolutions des Nations unies, mais les Palestiniens, par l'entremise de l'O.L.P., ont accepté ces résolutions, et je pense que c'est la seule façon de régler le problème.

Pour en revenir au plan Reagan, il n'apporte rien de neuf à la position déjà adoptée par les États-Unis. Il n'appuie ni la reconnaissance d'un État palestinien en Palestine, ni celle de l'O.L.P. D'autre part, il existe encore un État palestinien dans les documents historiques. La Palestine a été morcelée en 1947, d'où la création d'un État arabe et d'un État juif. Ces États existent encore dans les ouvrages d'histoire. La résolu-

[*Text*]

the Jewish state has never been abrogated, cancelled or even amended. Therefore, if you, today, were to establish a Palestine state on Palestine soil you would be merely implementing the resolution of 1947, with the exception that the Israelis have taken more land than they were entitled to under the partition resolution. That extra land they are holding under an armistice agreement by which it is only until peace is brought about that Israel is allowed to stay within that territory.

Over the course of time this has all become confused and people today talk of the situation prior to 1967. If you want to carry out an accurate settlement of the Palestinian problem, I maintnain that you must go back to the base, and that is the partition resolution by which the United Nations established a Jewish state and an Arab state. That is what should come out today.

But even so the PLO is willing to compromise on the basis of opening a dialogue by which a peaceful settlement would come about in which a Palestine state will be established on Palestine soil.

Professor Kubursi: Mr. Chairman, if I may, there are really two points I should like to add here. The first is to suggest that you look at the progression and change in the position of Palestinians. If you really look at the year 1948 and even at the last years of the 1960s and the early 1970s, you will see that the PLO position has evolved. If you look at the years from 1948 through to the early 70s, the Palestinian position has evolved into a much more consideration and moderate position. Now, instead of the usual propaganda which was used that "We are going to push the Jews to the sea", the Palestinians have articulated a very definite and reasonable position that we are now willing to settle for peace.

Senator Asselin: There has been a change also on the part of Israel.

Professor Kubursi: Where? This is really something that I am not so sure about; the change has not been commensurate, has not been in proportion and it has not really come to match the change in the Palestinian stand.

The other thing that is really important is that the Palestinians have rejected the Camp David Accords, and with good reason. They have also rejected the Reagan plan after considerable discussion and attempts at accommodation. However, the Israelis rejected it before it was even announced. Mr. Reagan had to present it a day or two earlier, if you will remember, because the Begin government had already gone on record as rejecting it. On the other hand, it took seven months or more before the Palestinians rejected it, after careful consideration and they rejected it for one good reason. They saw some asymmetries that they could not accept, one of which was that, in return for the Israeli withdrawal from the West Bank—and this was, at best, a partial withdrawal—the Palestinians would have to forgo their inalienable right to self-determination and self-rule. What is suggested as an autonomy that is not well defined or clear and, although it may go a little beyond what Mr. Begin envisioned for them, it certainly has not gone to the point which is really needed and required, which is the acceptance of the right of these people to self-determination and self-rule.

[*Traduction*]

tion aux termes de laquelle l'État juif a vu le jour n'a jamais été abrogée, annulée, voire modifiée. Par conséquent, si aujourd'hui, vous établissiez un État palestinien en Palestine, vous ne feriez qu'appliquer la résolution de 1947, sauf que les Israéliens ont pris plus de terres que celles auxquelles ils avaient droit aux termes de la résolution. Ils occupent ces terres en vertu d'un armistice et ils ne sont autorisés à les occuper que jusqu'au moment où la paix sera instaurée.

Au fil des ans, la situation s'est embrouillée et aujourd'hui, les gens parlent de la situation qui régnait avant 1967. Si vous désirez procéder à un règlement du problème palestinien, je soutiens que vous devez retourner à la base, c'est-à-dire à la résolution de morcellement aux termes de laquelle les Nations unies ont créé un État juif et un État arabe. C'est ce qui devrait ressortir aujourd'hui.

Mais malgré cela, l'O.L.P. est disposée à faire des compromis en engageant un dialogue destiné à un règlement pacifique, aux termes duquel serait créé un État palestinien en terre palestinienne.

M. Kubursi: Monsieur le président, si vous me le permettez, je voudrais ajouter ici deux points importants. Premièrement, il faudrait examiner l'évolution de l'attitude des Palestiniens. La position de l'O.L.P. a évolué par rapport à 1948, et à la fin des années 60 ainsi qu'au début des années 70. L'attitude des Palestiniens est maintenant beaucoup plus sage et modérée. Aujourd'hui, au lieu de brandir le slogan habituel: «Nous allons pousser les Juifs jusqu'à la mer», les Palestiniens ont adopté une position bien définie et raisonnable, et ils sont maintenant disposés à trouver une solution au conflit.

Le sénateur Asselin: Israël a également modifié son attitude.

M. Kubursi: De quelle façon? Alors là, je n'en suis pas aussi sûr; son changement d'attitude n'est pas aussi important; il n'égale certainement pas celui des Palestiniens.

L'autre point très important, c'est que les Palestiniens ont rejeté les accords de Camp David, et avec raison. Ils ont également rejeté le plan Reagan après maintes délibérations et maintes efforts pour arriver à un compromis. Toutefois, les Israéliens ont rejeté le plan Reagan avant même qu'il ne soit annoncé. Celui-ci a dû le présenter une journée ou deux plus tôt, si vous vous rappelez, parce que le gouvernement Begin avait déjà annoncé qu'il le rejetait. Par contre, les Palestiniens ont mis sept mois ou plus avant de le repousser, ils l'ont d'abord étudié soigneusement, mais ils l'ont écarté pour une bonne raison. A leur avis, il contenait certains déséquilibres qu'ils ne pouvaient accepter, entre autres contre le retrait d'Israël de la Cisjordanie, et il faut dire qu'il s'agissait au mieux d'un retrait partiel, les Palestiniens devaient abandonner leur droit inaliénable à l'autodétermination et à l'autonomie. Cette question d'autonomie n'est pas bien définie ni clairement précisée, et bien que le plan Reagan puisse contenir un peu plus de souplesse que ce que M. Begin a envisagé pour les Palestiniens, il ne prévoit certainement pas ce qui est

[*Text*]

Senator Asselin: If I recall correctly some of the publicity at the time of his death, which we were all very sorry to hear about, I believe that Mr. Sartawi was representing the moderates among the PLO and had been planning to urge that negotiations should be undertaken and that the PLO should work towards a two-state solution, that is to have a Palestinian state on the West Bank side-by-side with Israel. However, since the death of Mr. Sartawi, has there been any change among the moderates or the hard-liners in the PLO organization?

Mr. Hadawi: I am afraid there was a misrepresentation of what happened when Mr. Sartawi wanted to speak. Each party was given a certain time in which to present its case; Sartawi's party had already spoken so that when he got up to speak, he was told that they had already had their turn and therefore there was no more to be said on their behalf.

However, the moderates in the PLO are the majority. In the Canadian parliament, you have three parties here which attack each other, as they have been doing today over the budget. The same thing applies in the Middle East. There are people who want peace; there are others who do not want peace, but the PLO is a democratic establishment, although much has been said to the contrary. It was Mr. Sartawi's position to be one of the moderates but he was not the only moderate. Yassir Arafat, whose group forms the majority, is a moderate, and he and his group have expressed their willingness to the United States to come to terms in some factual way. The only thing that is blocking any dialogue is the refusal of the United States to speak to the other side.

For ten years, you will remember, the United States fought in Vietnam and would not speak to the Viet Cong. The moment they spoke, everything was resolved. The same thing applies in this case. It doesn't matter what we have to say to each other but at least start a dialogue and see wherever it leads.

The way in which Canada can play a role is to start a dialogue with the PLO and perhaps act as a go-between with the United States and the PLO. There is no point in closing the door and saying, "We won't talk to you". This is exactly what the Israelis want. They want a no-peace, no-war situation and they can only maintain it by refusing to speak to the PLO.

Senator Asselin: At the summit to be held on April 18th, what chance do you see of this organization pressing King Hussein to move forward with the Reagan plan? In short, are you saying that the Reagan plan is already dead?

Mr. Hadawi: Absolutely. It was still-born, just like the Camp David Accords. I wrote in 1979 that the Camp David Accords were still-born because they refused to recognize the legitimate rights of one of the parties to the dispute, and the same thing still applies. Reagan, first of all, ignores the United Nations. Why have the United Nations if you are going to ignore it? And if you are going to cancel resolutions of the

[*Traduction*]

réellement nécessaire, c'est-à-dire la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination et à l'autonomie.

Le sénateur Asselin: Si ma mémoire est bonne, d'après ce qui circulait au moment de sa mort, que nous avons tous été désolés d'apprendre, je crois que M. Sartawi représentait les modérés au sein de l'O.L.P et se proposait d'exercer des pressions pour que des négociations soient entreprises et pour que celle-ci en vienne à trouver une solution prévoyant la création de deux États, c'est-à-dire un État palestinien en Cisjordanie qui côtoierait l'État d'Israël. Toutefois, depuis la mort de M. Sartawi, peut-on dire qu'il y a eu des changements parmi les modérés ou les durs de l'O.L.P?

M. Hadawi: Je crains que les faits aient été mal interprétés lorsque M. Sartawi a voulu intervenir. Chaque partie s'était vue accorder une certaine période pour faire son intervention; la faction de M. Sartawi était déjà intervenue de sorte que lorsqu'il s'est levé pour parler, on lui a dit qu'il avait déjà eu son tour et que, par conséquent, il n'avait plus rien à ajouter au nom des gens qu'il représentait.

Toutefois, les modérés forment la majorité au sein de l'OLP. Au Parlement canadien, vous avez trois partis qui s'attaquent l'un et l'autre, comme ils l'ont fait aujourd'hui sur le budget. La même chose s'applique au Proche-Orient. Certains veulent la paix, d'autres ne la veulent pas, mais l'OLP est un organisme démocratique, bien qu'on ait à maintes reprises prétendu le contraire. Certes, M. Sartawi exprimait la position des modérés, mais il n'était pas le seul modéré. Yasser Arafat, dont le groupe qu'il représente constitue la majorité, est un modéré, ses troupes ainsi que lui-même ont dit aux États-Unis qu'ils étaient prêts à en venir à un règlement concret. La seule chose qui empêche actuellement tout dialogue, c'est le refus des États-Unis de négocier avec l'autre partie.

Pendant dix ans, vous vous souviendrez que les États-Unis ont combattu au Vietnam et refusé de négocier avec le Viet Cong. Dès qu'ils ont accepté de le faire, tous les problèmes ont été réglés. La même chose s'applique ici. Peu importe ce que vous ayiez à dire à l'autre, mais au moins entamons le dialogue et voyons là où ça nous mènera.

Et le rôle que peut jouer le Canada, c'est d'entamer le dialogue avec l'OLP et peut-être servir d'intermédiaire entre les États-Unis et cette dernière. Inutile de se retrancher dans ses positions et de refuser de négocier. C'est exactement ce que veut Israël. Israël ne veut pas la paix ni la guerre et ce n'est qu'en refusant de dialoguer avec l'OLP qu'il atteindra son but.

Le sénateur Asselin: Au Sommet du 18 avril, à votre avis, quelles sont les chances que l'OLP exerce des pressions sur le roi Hussein pour qu'il accélère la discussion du plan Reagan? Bref, est-ce que vous prétendez maintenant que la plan Reagan est déjà mort?

M. Hadawi: Absolument, il était mort-né, tout comme les Accords de Camp David. J'ai écrit en 1979 que les Accords de Camp David étaient mort-nés parce qu'ils refusaient de reconnaître les droits légitimes d'une des parties dans le conflit et rien n'a changé depuis. M. Reagan, d'abord et avant tout, ne tient pas compte des Nations unies. Pourquoi adhérer aux Nations unies si vous ne voulez pas en temir compte, si vous

[*Text*]

United Nations, you might just as well start with the Partition Resolution. There are numerous resolutions that have been passed on the subject of the Palestinian problem. It should not be that only the question of partition—the establishment of the State of Israel—is implemented while the other side is ignored.

The point of all this is that the matter should be returned to the United Nations to have it dealt with in the spirit of the United nation's charter, the spirit of the universal declaration of human rights and the spirit of the various resolutions of the United Nations which have been adopted since 1948.

However, to come along with a half measure such as the Camp David Accords is not the way to bring about peace. The Camp David Accords did not deal with Jerusalem and did not deal with the Palestinians who are outside, like myself. They ignored us and only considered autonomy for the people who live on the West Bank and Gaza. What about me? What about my home in Jerusalem? What is my situation? There are four million people like me, who are outside and who have been completely ignored. This means that three-quarters of the Palestinians have had no say in the matter.

Senator Asselin: There is no hope, then, for peace in the Middle East?

Mr. Hadawi: So long as the United States maintains the position it does, there can be no peace. It is in the hands of the United States, and that is why I maintain that Canada being in a position of respect and strength can use its influence on both sides by coming closer to the Arabs and the Palestinians. Then, if Canada is convinced of the justice of our cause, it may find itself in a position to use its good offices with the United States to start a dialogue and, perhaps, resolve the numerous disputes. In the past, there have been many discussion of these disputes but nothing ever happens, so that the differences simply get worse. I am inclined to believe that if Canada took an interest we could indeed find a solution.

Senator Buckwold: I have one or two comments and questions. My first question is on the paper on trade, Professor Kubursi. You indicated that:

> It is a widely-held principle in the Arab World that economic power is one of the diplomatic tools of international relations. These tools must and should be used to pursue national interests . . .

From that you have concluded that if Canada showed a more receptive attitude to the Arab world, our trade would increase. Could you relate that, then, to the fact that, from what I know, among the largest suppliers of goods and services to the Arab world are the Americans, who certainly would hardly qualify for that definition?

Professor Kubursi: This is a very good question that has, really, two aspects to it, the first being as to whether com-

[*Traduction*]

annulez ses résolutions; vous pouvez tout aussi bien dès maintenant entamer la discussion à partir du plan de morcellement. De nombreuses résolutions ont été adoptées sur le problème palestinien. Il ne doit pas être seulement question du morcellement—de l'établissement de l'État d'Israël—sans tenir aucun compte de l'autre intéressé.

Ce qui importe dans tout cela, c'est que la question soit renvoyée devant les Nations unies pour être étudiée dans l'esprit de la Charte des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des diverses résolutions qui y ont été adoptées depuis 1948.

Toutefois, adopter une demi-mesure comme les Accords de Camp David n'est pas une façon d'aboutir à la paix. Les Accords de Camp David n'ont pas abordé la question de Jérusalem ni celle des Palestiniens qui vivent à l'étranger, comme moi. On n'a pas tenu compte de nous et on n'a abordé que la question de l'autonomie pour les gens qui vivent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Et moi là-dedans? Qu'advient-il de ma maison de Jérusalem? Quelle est ma situation? Il y a 4 millions de personnes comme moi qui vivent à l'étranger, dont on n'a absolument pas tenu compte. Cela veut dire que les trois quarts des Palestiniens n'ont rien eu à dire dans la conclusion de ces accords.

Le sénateur Asselin: Donc, il n'y a aucun espoir de paix au Proche-Orient?

M. Hadawi: Tant que les États-Unis maintiendront leur position actuelle, la paix est impossible. Tout repose entre leurs mains et c'est la raison pour laquelle je maintiens que le Canada étant respecté et en position de force, il peut se servir de cet argument auprès des deux parties pour se rapprocher des Arabes et des Palestiniens. Alors, si le Canada est convaincu de la légitimité de notre cause, il pourra peut-être user de ses bons offices auprès des États-Unis pour entamer un dialogue et peut-être résoudre de nombreux différends. Ces différends ont été discutés à maintes reprises dans le passé, mais il ne se produit jamais rien, de sorte qu'ils ne font que s'aggraver. J'ai tendance à croire que si le Canada s'intéressait à notre cause, nous pourrions certainement trouver une solution.

Le sénateur Buckwold: J'aimerais faire une ou deux observations et poser quelques questions. La première porte sur le document sur le commerce, professeur Kubursi. Vous avez dit:

> Il est notoire dans le monde arabe que le pouvoir économique constitue l'un des instruments diplomatiques utilisés en relations internationales. Ces instruments peuvent et doivent servir à la poursuite d'objectifs nationaux . . .

Partant de là, vous concluez que si le Canada se montrait plus réceptif à l'égard du monde arabe, nos échanges commerciaux s'accroîtraient. Pouvez-vous alors établir un lien entre cette possibilité et le fait que, d'après ce que j'en sais, les Américains figurent parmi les plus grands fournisseurs de biens et de services au monde arabe, tout en ne correspondant pas du tout à cette définition?

M. Kubursi: Excellente question qui en réalité a deux volets, le premier étant de savoir si les échanges commerciaux consti-

[*Text*]

merce and trade are necessarily political functions, and the second the distinction between the U.S. and Canada.

With regard to the first aspect, your point is well taken. When we are dealing with trade we are not dealing with trade we are not dealing primarily with the economics of trade, but, really, with the political economy of trade. There is linkage, and this linkage is not something the Arabs have invented; linkage has always existed in trade. We talk about World War II and its aftermath, we talk about Cuba and Vietnam. Just yesterday President Reagan was trying to impose restrictions and perhaps pressure Canada and the allies in Europe to take certain positions on credit and technology exchange. This linkage between economic aspects and political interests is something that we have to take for granted. I find it axiomatic in the sense that this is really a case that seems to be a dominant factor in explaining country-to-country relations and the flow of goods and services.

The question one asks now is, how come it is not really so clear in the case of the Americans? Well, two things have to be said here. First of all, the U.S. is not really one of the major contributors of goods and services in the Arab world. Actually, it falls below the EEC. It does not represent more than 10 per cent of the trade with the Arab world. The major part of it comes primarily, really, from the EEC and Japan. In this respect there is some question of linkage between the two.

The second thing is that there is really more *quid pro quo* between the Arabs and the United States. In some respects these things have emerged because of certain propositions in the Middle East. For example, Saudi Arabia depends for the protection of the oilfields and oil wells on American power. The AWACS are there, and there is some *quid pro quo*. Actually, I would use the greater flow of trade between Saudi Arabia and the U.S. as a proof of my point. The more the political-military linkage has developed between the Arabs and the Americans, the greater the trade. There has actually been a very significant increase, as a concomitant, between trade and political accommodation and closeness. This has not really been translated to a higher level, because there is still suspicion outside the Gulf, and even within Saudi Arabia, that if the Americans were really to be impartial, a greater volume of trade would have developed, though this may not really be capable of being translated over all the Arab countries. But Canada has the opportunity to be not only in Saudi Arabia, not only in the Gulf, but in Algeria, a socialist country, that is very interested in promoting trade with Canada. I feel that the Arab countries always felt more comfortable in dealing with Canada. It is an economy whose size is not too big, it has no historic imperialist or colonial past, and in this respect trading with Canada does not have the stigma attached to it that trading with the United Kingdom, France, the United States and the Soviet Union has. This is a real opportunity for us to capitalize on such a proposition and move a little bit forward in this area by dismantling some of these barriers that have militated against a greater flow.

[*Traduction*]

tuent nécessairement des fonctions politiques, le deuxième volet étant d'établir la distinction entre les États-Unis et le Canada.

En ce qui concerne le premier aspect, votre argument est juste. En matière d'échanges commerciaux, il n'est pas uniquement question de commerce, mais en réalité de politique. Il existe un lien et ce lien, ce ne sont pas les Arabes qui l'ont inventé, il a toujours existé, qu'il s'agisse de la Seconde Guerre mondiale et de ses répercussions, de Cuba et du Vietnam. Juste hier, le président Reagan a tenté d'imposer des restrictions et peut-être d'exercer des pressions sur le Canada et les alliés européens pour qu'ils adoptent certaines positions à l'égard du crédit et des échanges technologiques. Ces liens entre les aspects économiques et les intérêts politiques sont une réalité indéniable. Je crois qu'ils sont évidents en ce sens qu'il semble y avoir là, de fait, un facteur dominant qui explique les relations internationales et la circulation des biens et services.

La question qu'on se pose maintenant est de savoir comment il se fait que la situation ne soit pas aussi claire dans le cas des Américains? Eh bien, il faut dire ici deux choses. D'abord, les États-Unis ne sont pas vraiment l'un des grands fournisseurs de biens et services du monde arabe. En réalité, ils viennent après la CEE. Ils ne représentent pas plus de 10 p. 100 des échanges commerciaux avec le monde arabe, dont la majeure partie provient principalement de la CEE et du Japon. A cet égard, il existe certains liens entre les deux.

Deuxièmement, un fort élément de contreparties s'est établi entre les Arabes et les États-Unis. A certains égards, ces contreparties ont fait surface à cause de certaines propositions au Proche-Orient. Par exemple, l'Arabie saoudite est tributaire de la puissance américaine pour la protection de ses champs pétrolifères et de ses puits de pétrole. Des avions-radars y veillent, et cela constitue une contrepartie. En réalité, pour prouver ce que j'avance, je me fonde sur des échanges commerciaux plus nombreux entre l'Arabie saoudite et les États-Unis. Plus les liens politico-militaires entre les États arabes et les États-Unis se sont accru, plus élevés ont été les échanges commerciaux. En corollaire, on assiste en réalité à une augmentation très importante des échanges commerciaux et des intérêts politiques qui ne se sont pas en réalité traduits à des niveaux plus élevés parce que les pays qui n'appartiennent pas au golfe entretiennent toujours une certaine suspicion, et même en Arabie saoudite, à savoir que si les Américains étaient réellement impartiaux, les échanges commerciaux auraient été encore plus importants, bien que cela ne puisse peut-être pas se traduire dans tous les pays arabes; alors que le Canada a la chance de commercer non seulement avec l'Arabie saoudite, non seulement avec les pays du golfe, mais avec l'Algérie, pays socialiste, qui cherche à accroître ses échanges commerciaux avec le Canada. A mon avis, les pays arabes se sont toujours sentis plus à l'aise avec le Canada. Son économie n'est pas trop importante, il n'a pas de passé impérialiste ni colonialiste et, à cet égard le fait de commercer avec le Canada n'est pas aussi détestable que de commercer avec le Royaume-Uni, la France, les États-Unis et l'Union soviétique. Nous avons la chance de pouvoir miser là-dessus et pousser un peu

[*Text*]

Senator Buckwold: But you would still agree that in spite of the antagonism on the part of many Arab states to the political policy of the United States, there is a very substantial amount of trade going on between them. I do not think you have to go into a great deal of detail on that.

Professor Kubursi: I am not going admit this, because it is not really true. For example, trade between the United States and Algeria is not as high as it could be, it is nil with Libya, very small with Syria, very small even with Kuwait. It seems to be much more concentrated in countries that feel much closer to the United States. What I am saying is that it has gone up more and more in proportion to the involvement of the United States with the political situation in these countries, and with their increasing neutrality. I do not really want to say that the Americans, overnight, have become more even-handed, and more honest political brokers in the peace process in the Middle East, but there are positive aspects to be seen in the Reagan plan, and I am not really so convinced that these positive elements are not coming in in relation to some of the opportunities the United States is taking advantage of in that part of the world. This, I think, tends to prove my point with regard to political linkage that I am trying to underline.

Senator Buckwold: So what you are really saying is that if we provided a lot more armaments from Canada to Arab countries, we could do more business with them.

Professor Kubursi: Not necessarily. I am saying that if we showed more even-handedness and understanding, Canada could become the darling of the Middle East by just recognizing the PLO. I do not think that that would be harmful to the Canadian position on this point. Nobody is asking Canada for a single bullet. We are asking for more understanding and political sensitivity regarding some of the aspirations expressed, for instance, in the unanimous decision at Fez on September 9 last. It was a unanimous Arab decision that the PLO is the sole representative of the Palestinian people. That is all we ask.

Senator Buckwold: I will move on now perhaps to our other witness, Mr. Hadawi.

Mr. Hadawi, I have to take exception to just one statement of yours. I am not asking a question about it. On page 2 of your presentation you speak about the history of Palestine being a sad one. You indicated that it began in 1917 with the Balfour Declaration which had the effect of uprooting the Muslim and Christian indigenous inhabitants in 1948 in favour of an alien people. I must protest as strongly as I can against the use of the expression "alien people", as one who is part of a people whose ancestors lived there many many centuries ago. There has never been a time in the history of Palestine as we knew it, when there have not been people of the Jewish faith there. They have been there since the very

[*Traduction*]

plus loin en renversant certaines des barrières qui ont empêché que nous commercions davantage.

Le sénateur Buckwold: Mais vous conviendrez quand même qu'en dépit de l'opposition de nombreux États arabes à la politique des États-Unis, il y a beaucoup d'échanges commerciaux entre les deux. Je ne vous demande pas d'entrer dans les détails.

M. Kubursi: Je ne puis l'admettre car ce n'est pas totalement vrai. Par exemple, le commerce entre les États-Unis et l'Algérie n'est pas aussi florissant qu'il pourrait l'être; les États-Unis ne commercent pas avec la Libye, très peu avec la Syrie, et très peu même avec le Koweït. Les échanges commerciaux semblent être beaucoup plus concentrés dans des pays qui se sentent plus près des États-Unis. Ce que je veux dire, c'est que les échanges commerciaux se sont accrus de plus en plus proportionnellement à l'intérêt que portent les États-Unis à la situation politique de ces pays, et de même avec l'accroissement de leur neutralité. Je ne veux pas dire que les Américains, du jour au lendemain, sont devenus plus équitables, des courtiers politiques plus honnêtes dans le processus de paix au Proche-Orient, mais le plan Reagan contient certains aspects positifs et je ne suis pas totalement convaincu que ces éléments positifs n'ont rien à voir avec certains avantages dont les États-Unis profitent actuellement dans cette région du monde. Et cela, à mon avis, prouve bien qu'il existe des liens politiques que j'essaie de faire ressortir actuellement.

Le sénateur Buckwold: Donc, ce que vous voulez dire, c'est que si le Canada fournissait plus d'armes aux pays arabes, nos échanges commerciaux avec eux pourraient être plus nombreux.

M. Kubursi: Pas nécessairement. Je dis que si nous faisions preuve de plus d'équité et de compréhension, le Canada pourrait devenir l'enfant chéri du Proche-Orient en reconnaissant tout simplement l'O.L.P. Et je ne crois pas que cela puisse nuire à la position du Canada. Personne ne demande au Canada de lui fournir la moindre cartouche. Nous voulons qu'il comprenne mieux notre position, qu'il soit plus sensible sur le plan politique à certaines des aspirations qui ont été exprimées, par exemple, dans la décision unanime prise au Sommet de Fez, le 9 septembre dernier. A l'unanimité, les pays arabes ont décidé que l'O.L.P. est le seul représentant du peuple palestinien. C'est tout ce que nous demandons.

Le sénateur Buckwold: Je vais passer à un autre témoin, M. Hadawi.

Monsieur Hadawi, je dois exprimer une réserve à propos d'une de vos déclarations seulement. Je ne pose pas de question. A la page 2 de vote mémoire, vous parlez de la triste histoire de la Palestine. Vous dites que ses problèmes ont commencé en 1917 avec la Déclaration Balfour qui a eu pour effet de déraciner les habitants autochtones musulmans et chrétiens en 1948 au profit, d'un peuple étranger. Je me dois de réfuter vigoureusement l'utilisation de l'expression «peuble étranger», appartenant à un peuple dont les ancêtres vivaient dans ce pays il y a bien des siècles. L'histoire de la Palestine nous apprend que depuis toujours des peuples de croyance juive y ont vécu. Ils sont implantés dans cette région depuis les

[*Text*]

earliest biblical times, and I have to express my surprise that you would use the word "alien".

Mr. Hadawi: I can explain that very clearly. There were Jews there, but they were Arabs of the Jewish faith. They were descendants of Abraham. These are the original Jews who later emigrated to Spain and the Mediterranean. The people I refer to as aliens, however, are the Jews from Russia. These were originally Khazars, who embraced Judaism in the mid-eighth century. Religion does not confer a right of inheritance to anybody. These people are of the Jewish faith, yes, but they are not descendants of Israelites, or descendants of Abraham. I would refer you to the book by Arthur Koesler, *The Thirteenth Tribe*. Koesler, incidentally, is a Zionist, and gives you the history of the Ashkenazi Jews. In the same way, you do not accept that the Muslim simply because he happens to be a Muslin has rights in Palestine similar to those of the Palestinian Arabs. He does not have those rights because he follows Islam. He does not belong there. The some situation applies to a Christian. A Christian of Canada cannot claim rights in Palestine. I happen to be a Christian of Palestinian descent. A Canadian Christian might be of my faith, but he does not share my heritage. Therefore the only Jews who have any rights in the country are those who are recognized to be descendants of the people living there. However, we are living in the twentieth century. You do not go back 4,000 years to try to decide who has a right and who has not. I built my home myself from my own savings. This was taken away from me and given to an alien person who came from Canada, from the United States, from Russia, because he says he has a right to be there because at one time there were Jews in the area. We do not disclaim the right of certain Jews to live among us, because they were a part of us. I lived and played with Jews when I was a young boy. They were my best friends. They were my people. I always looked at them as such. When I asked my mother one time, "What is the difference between a Muslim and a Jewish boy, when they are fighting?" she said, "Son, you are a brother to all of them. You all belong to the same father."

I reject at all times, however, that a Khazar from Russia, because he happens to be of the Jewish faith, has rights to my home, and I do not have a right to my home.

Senator Buckwold: That is your opinion, but I must say I find it rather a distortion of history.

Mr. Hadawi: It is not a distortion.

Senator Buckwold: The next question involves another statement you have made. You say that Menachem Begin has repeatedly declared that, even if the PLO were to recognize the existence of the state of Israel, the Israelis will not negotiate with the PLO.

Now, he may have said that. I am not accusing you of saying anything that is not correct, of course. I think, however, that if it was said, it was said some time ago. I am convinced, from talking to many of my significantly influential Israeli friends that at any time the PLO, in an absolutely unequivocal way, came out point blank and said that they were prepared to

[*Traduction*]

premiers temps bibliques et je dois dire que je suis surpris que vous ayiez utilisé le terme «étranger».

M. Hadawi: Je peux m'expliquer très clairement. La Palestine comptait des Juifs, mais aussi des Arabes de croyance juive qui étaient des descendants d'Abraham. ce sont eux les premiers Juifs qui ont émigré par la suite en Espagne ou ailleurs autour de la Méditerranée. Les personnes que j'appelle des étrangers sont les Juifs de Russie. Au départ, c'étaient des Khazars qui se sont convertis au judaïsme au milieu du VIIIe siècle. La religion ne confère aucun droit d'héritage à quiconque. Ces personnes sont de croyance juive, oui, mais ce ne sont pas des descendants d'Israélites ni d'Abraham. Je vous renvoie au livre de M. Arthur Koesler, *The Thirteenth Tribe*. Au fait, M. Koesler est sioniste et retrace l'histoire des Juifs ashkenazi. Tout comme vous n'acceptez pas que les mulsulmans, aient des droits en Palestine comme les Arabes palestiniens. Ils ne jouissent pas de ces droits parce qu'ils sont musulmans. Ils ne sont pas de la région. De la même façon, cela s'applique à un chrétien. Un chrétien du Canada ne peut pas réclamer de droits sur la Palestine. Il se trouve que je suis chrétien de descendance palestinienne. Un Canadien chrétien peut très bien être de même religion que moi mais il ne partage pas le même héritage. Par conséquent, les seuls Juifs qui ont des droits sur ce pays sont ceux qui sont reconnus comme étant des descendants des peuples qui vivent là. Toutefois, nous vivons au XXe siècle. Ne remontons pas quatre mille ans en arrière pour essayer de décider qui a des droits et qui n'en a pas. J'ai construit ma maison moi-même avec mes économies. Cette maison m'a été prise et donnée à un étranger venant du Canada, des États-Unis, ou de Russie qui prétend avoir des droits parce qu'à un moment donné, des Juifs vivaient dans la région. Nous ne refusons pas à certains Juifs le droit de vivre parmi nous car ils sont une partie de nous. J'ai vécu et joué avec des Juifs lorsque j'étais jeune. C'étaient mes meilleurs amis; c'étaient des gens de mon peuple. Je les ai toujours considérés comme tels. Lorsqu'un jour j'ai demandé à ma mère quelle était la différence entre un musulman et un juif, lorsque nous nous chamaillions, elle m'a répondu: «Mon fils, vous êtes tous frères. Vous descendez tous du même père.»

Toutefois, je refuserai toujours de croire qu'un Khazar de Russie, parce qu'il est de religion juive, a le droit de posséder ma maison et que moi je n'y ai plus droit.

Le sénateur Buckwold: C'est votre opinion, mais je dois dire qu'à mon avis, vous déformez les faits.

M. Hadawi: Non, je ne déforme pas l'histoire.

Le sénateur Buckwold: Ma question porte maintenant sur une autre déclaration que vous avez faite. Vous dites qu'à de nombreuses reprises, Menachem Begin a déclaré que même si l'O.L.P. reconnaissait l'existence de l'État d'Israël, les Israéliens ne négocieraient pas avec elle.

Il est possible qu'il l'ait dit. Je ne vous accuse pas de mensonge, bien sûr. Toutefois, je crois que si c'est ce qu'il a dit, ça remonte à quelque temps. Je suis convaincu, après avoir discuté avec beaucoup de mes amis israéliens très influents, qu'à un moment donné, l'O.L.P., de façon absolument catégorique, a déclaré de but en blanc qu'elle était prête à reconnaî-

[*Text*]

recognize the existence of the state of Israel, and were prepared to negotiate on that basis, the statement you have quoted, if it ever was made, would be ignored, and you would have a meeting of minds. The elimination by murder of Sartawi, a man who spoke the sort of language that I am talking now, did not happen accidentally, in my opinion. Someone wanted to get rid of him. I do not think his killing helped the PLO cause in world opinion, nor did it indicate that it is an organization which has the highest motives. I am certain that if the Israelis ever lost a war, we would see one of the biggest blood baths that has ever taken place anywhere in the world; and until such time as the PLO is prepared to extend that olive branch in a sincere and meaningful way, I cannot see that we are going to make much progress. You may wish to comment on that. When that happens, certainly I and others like me will do our utmost to ensure a reconciliation betweem the two.

Mr. Hadawi: There are groups of people who are trying to get rid of Arafat, but fortunately they have not succeeded, because Arafat wants a peaceful settlement.

Senator Buckwold: Then why doesn't he say so?

Mr. Hadawi: He has said it more than once. He has said "I want peace, but I want a just and equitable peace; and I want a peace within the framework of the United Nations resolutions". Just as Israel claims its existence within the framework of the United Nations resolution, the Palestinians would claim the same rights of having their existence covered by the United Nations resolution.

We do not know who killed Sartawi, or for what purpose. It is being said that he was killed because of his moderate stand. Well, his was not the only moderate stand. The majority of Palestinians within the PLO are moderates. Those who are hardliners are very few. It is very similar to what you have in Canada. You have three parties, each going for the throat of the order. There are parties in the national assembly, some saying "We want peace", and others saying "We do not want peace". But the majority will always prevail. That is why Arafat discussed the problem with King Hussein, in order to try to get a dialogue. But it is not Hussein, and it is not Arafat who are rejecting the dialogue. It is the United States. Of course the Palestinians will not appoint anyone besides their own representatives to speak on their behalf. They will cooperate with King Hussein, yes, but they will have to do the talking themselves in respect of their own rights. After all, we have plenty of intelligent, educated people. Practically every university in the United States and Canada has a Palestinian Arab on its campus. We can talk on our own behalf and there is no reason why we should not do so and defend our own rights.

So all that is needed is for Canada to try to see what is right and just, and start the ball rolling. It is possible that the United States wants someone to push it in the right direction, and Canada can do that.

Senator Buckwold: We already do talk to the PLO, as you are aware.

Mr. Hadawi: Yes, I know that.

[*Traduction*]

tre l'existence de l'État d'Israël et à négocier sur cette base; la déclaration que vous avez citée, si jamais elle a été faite, ne tiendrait plus et tout le monde serait alors d'accord. L'élimination par meurtre de Sartawi qui parlait dans le même sens que moi, n'est pas accidentelle, à mon avis. Certains voulaient se débarrasser de lui. Je ne crois pas que ce meurtre ait aidé la cause de l'O.L.P. dans l'opinion mondiale, pas plus qu'il n'a permis de dénoter les motifs les plus nobles chez elle. Je suis certain que si les Israéliens perdaient un jour une guerre, nous assisterions au bain de sans le plus monstrueux jamais vu nulle part au monde; et tant que l'O.L.P. ne sera pas prête à tendre cette branche d'olivier de façon sincère et honnête, je ne crois pas que nous puissions réaliser tellement de progrès. Peut-être voudrez-vous faire certaines observations là-dessus. Et si jamais cela se produit, je suis certain que moi-même tout comme d'autres, déploierons tous les efforts possibles pour cimenter la réconciliation entre les deux.

M. Hawadi: Des groupes essaient de se débarrasser d'Arafat, mais heureusement qu'ils n'y parviennent pas car Arafat veut un règlement pacifique.

Le sénateur Buckwold: Pourquoi ne le dit-il pas?

M. Hawadi: Il l'a dit à plusieurs reprises. Il a affirmé vouloir la paix, mais une paix juste et équitable, fondée sur les résolutions des Nations unies. Tout comme Israël exige sa reconnaissance en vertu de la résolution des Nations unies, les Palestiniens réclament les mêmes droits et demandes que leur existence soit reconnue par la résolution des Nations unies.

Nous ne savons pas qui a tué Sartawi, ni pour quelles raisons. On dit qu'il a été tué parce que c'était un modéré. Eh bien, il n'était pas le seul à l'être. La majorité des Palestiniens au sein de l'O.L.P. sont des modérés. Il y a très peu de partisans de la ligne dure. Cette situation ressemble à celle que vous vivez au Canada. Vous avez trois partis qui sont toujours à couteaux tirés. Il y a des partis à l'Assemblée nationale qui réclament la paix, d'autres pas. Mais c'est toujours la majorité qui l'emportera. C'est pourquoi Arafat a discuté du problème avec le roi Hussein, afin d'essayer d'entamer le dialogue. Mais ce n'est ni Hussein ni Arafat qui rejettent le dialogue. Ce sont les États-Unis. Il est entendu que les Palestiniens ne demanderont à personne d'autre qu'à leurs représentants de parler en leur nom. Ils sont prêts à collaborer avec le roi Hussein, mais ils devront eux-mêmes défendre leurs propres droits. Après tout, notre peuple compte beaucoup de gens intelligents et instruits. On trouve un Palestinien ou un Arabe dans presque chaque université américaine et canadienne. Nous pouvons parler pour nous et je ne vois pas pourquoi nous ne serions pas capables de le faire et de défendre nos droits.

Il suffit que le Canada essaie de voir ce qui est juste et qu'il ouvre le bal. Les États-Unis cherchent peut-être quelqu'un pour le faire et le Canada le peut.

Le sénateur Buckwold: Nous nous entretenons déjà avec l'OLP, comme vous le savez.

M. Hadawi: Oui, je le sais.

[*Text*]

Senator Buckwold: Not at the ambassadorial level, but there are conversations taking place.

Mr. Hadawi: Encourage it more.

Senator Buckwold: I have one last comment. You spoke about the 1947 UN resolution and the original partition of Palestine, which was accepted by the Israelis—or the people who lived there. I am not certain whether they were called Israelis at the time. The very next day the five Arab armies moved in to wipe it out. Now you are suggesting that that resolution is still on the books and therefore it should go back. Do you think it is realistic to go back in history, in view of what has gone on?

Mr. Hadawi: I happen to have been there in 1947-48, and afterwards. The Zionists at that time—and incidentally they were not properly or legally elected by anyone; they just elected themselves—represented the Jews not only of Palestine but of the world, and no one complained. They accepted the partition resolution in principle, but they did not accept the borders. Then I was in Jerusalem on May 14. The High Commissioner left Jerusalem and I was the last person to enter Jerusalem. I put my car in the Old City and it stuck there and I couldn't get it out. The High Commissioner left, and the Zionist forces rushed to the Old City. There was no one there except a few of us and a few traffic policemen. The Arab Legion, at the request of a few of us—I was amongst them—begged King Abdullah to send someone to defend us. On May 18—and I swear to it—we had 45 Jordanian soldiers to defend us, and 250 came in a week later. But in the meantime the majority of the country was overrun by the Zionists at the time, including Jaffa. Jaffa was in the Arab state. It was occupied on April 24. Acre, in the Arab state, was occupied before May 15. I was thrown out of my home in Jerusalem on April 29, long before the State of Israel came into existence.

So whereas the Israelis or the Zionists at that time accepted the partition in principle, they did not accept the boundaries, because they said "That we will have to establish", and later on Ben Gurion made it very clear. He said "Had it not been for Dayan, we would have occupied the whole of Palestine at that time", because there were no Arab armies. The Arab armies came long after that. Jerusalem had not a single foreign soldier before May 18 and, on May 18, only 45 of them. Later on they came, yes.

Senator Buckwold: That concludes my questioning, Mr. Chairman.

Professor Kubursi: I would like to make a short statement. There are really two things. The question of going back in history is very interesting and one that raises many questions. Israel, for example, goes back, in its need to justify itself, thousands of years. So going back perhaps 40 years is not really that long. It has been said that those who do not learn from history are content to repeat it. We should not be afraid of history. History is something that one should really consider and see if there are good points that we could learn, and there

[*Traduction*]

Le sénateur Buckwold: Pas au niveau des ambassades, mais nous nous entretenons avec eux.

M. Hadawi: Il faudrait encourager davantage le dialogue.

Le sénateur Buckwold: Je voudrais faire un dernier commentaire. Vous avez parlé de la résolution que les Nations unies ont adoptée en 1947 et du partage original de la Palestine, qui a été accepté par Israël—ou les habitants du territoire. Je ne sais pas s'ils étaient considérés comme des Israéliens à ce moemnt-là. Le lendemain, les cinq armées arabes sont intervenues pour tout détruire. Vous dites maintenant que la résolution tient toujours et qu'il faudrait l'appliquer à nouveau. Croyez-vous qu'il soit réaliste de revenir en arrière, étant donné ce qui est arrivé?

M. Hadawi: J'étais là en 1947-1948 et par la suite. Les sionistes à ce moment-là—et incidemment ils n'ont pas été choisis légalement par quiconque; ils se sont élus eux-mêmes—représentaient les Juifs non seulement de Palestine mais du monde entier, et personne ne s'en est plaint. Ils ont accepté, en principe, le plan de partage, mais ils n'ont pas accepté les frontières qui ont été établies. Je me trouvais à Jérusalemn le 14 mai. Le haut commissaire a quitté Jérusalem et j'ai été la dernière personne à entrer dans cette ville. J'ai stationné ma voiture dans la vieille ville, et elle y est restée bloquée; je ne pouvais plus l'en sortir. Le haut commissaire est parti et les forces sionistes ont envahi la vieille ville. Il ne restait plus que quelques personnes et quelques agents de la circulation. La légion arabe, à la demande de certains d'entre nous—dont moi-même—a prié le roi Abdullah d'envoyer quelqu'un pour nous défendre. Le 18 mai—et je peux vous le jurer—il y avait 45 soldats jordaniens pour nous défendre; environ 250 autres sont arrivés une semaine plus tard. Entre-temps, presque tout le pays était sous l'emprise des sionistes, y compris Jaffa, qui se trouve dans l'État arabe. Elle a été occupée le 24 avril. Acre, qui est située dans l'État arabe, fut occupée avant le 15 mai. On m'a expulsé de ma maison de Jérusalem le 29 avril, bien avant que l'État d'Israël ne soit créé.

Ainsi, si les Israéliens ou les sionistes ont approuvé le plan de partage en principe, ils n'ont pas accepté les frontières fixées, ils ont affirmé que c'était à eux de les établir. Ben Gourion l'a dit très clairement, à savoir que si ce n'avait été de Dayan, nous aurions occupé toute la Palestine à ce moment-là, parce qu'il n'y avait pas d'armées arabes. Elles sont arrivées beaucoup plus tard. Pas un seul soldat étranger n'est arrivé à Jérusalem avant le 18 mai; et à cette date-là, on n'en comptait que 45. Il est vrai que d'autres soldats sont arrivés plus tard.

Le sénateur Buckwold: Je n'ai plus de questions, monsieur le président.

M. Kubursi: Je voudrais faire un bref commentaire. Il y a deux choses que je voudrais souligner. Le fait de revenir en arrière est très intéressant, et soulève de nombreuses questions. Israël, par exemple, justifie ses actes en invoquant ce qui s'est passé il y a des milliers d'années. Ainsi, 40 ans dans le passé, ce n'est pas tellement loin. On dit que ceux qui ne tirent aucune leçon de l'histoire se contentent de répéter celle-ci. Il ne faut pas avoir peur du passé. Il faut vraiment en tenir compte et voir quelles sont les leçons que nous pouvons en tirer

[*Text*]

is no reason why they should not be implemented. It is not whether it is old or new; it is whether it is workable or not, and whether it is good.

The next question introduces an important distinction. "Why does not the PLO recognize us?" It is really a very simple matter. Things are supposed to happen immediately after that. "That will really put the ball in Begin's court, and lots of good things will come around." I teach bargaining theory. That is my area. We call it "game theory" in economics. It is very subtle but it is now coming to be more important. One thing is very clear about it. In any bargaining situation you really have to preserve your bargaining strength and position. You cannot surrender it, because you do not know ahead of time the outcome of the bargaining. For example, let us put ourselves in the place of the PLO. What assurances do the moderates have? So we go and recognize Israel, and what do we get in return for it? We will have surrendered the most important factor, the last thing that is left in the hands of the PLO. They have no military option to speak of. They have no economic leverage and the political leverage has never been translated into perceptible rewards. They are asked to forfeit the last bargaining position they have without any certainty of the outcome, without any *quid pro quo*, bargaining process or even the minimum of basic acceptance of their role. So the question here is very important. The Palestinians have accepted the strategic goal. They accept the bargaining process and the political solutions and these are much more important, fundamental and realistic than the tactical one—and I call it "tactical" because it is an instrument of the bargaining process that we bestow on Israel as long as they recognize in the end our legitimacy.

What is more important is not the tactic but the strategy which is clear, and the Palestinians have gone on record saying that in return for a Palestinian State we will live in peace in this area and recognize the borders of all the countries in the area, including Israel.

The Chairman: The statement does not include Israel.

Professor Kubursi: But we say every state in the area.

The Chairman: The proposition you have just presented has been presented by other witnesses very clearly.

Senator Lapointe: You say that you don't like and don't recognize the Camp David Accords. Do you not think that, at least, it has given Egypt, vis-à-vis Israel, peace and that half a peace is better than no peace at all?

Mr. Hadawi: The Camp David Accords were in two parts. The first part was peace between Egypt and Israel in return for the Sinai Peninsula. The second part talks about comprehensive peace but in point of fact it refers to autonomy. According to Menachem Begin, autonomy has been interpreted to mean that the Palestinians will be allowed to live in their homes within the West Bank and the Gaza Strip will be allowed to live in their homes in freedom but they have no rights to the land outside their homes which are at present being used for the establishment of Jewish settlements. What

[*Traduction*]

et il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas les appliquer. Ce qui importe, ce n'est pas de savoir si c'est de l'histoire ancienne ou pas, mais plutôt de voir si ces solutions sont praticables ou non.

Le prochain point nous permet de faire une distinction importante. Pourquoi l'O.L.P. ne nous reconnaît-il pas? C'est en fait très simple. La situation évoluera sûrement très vite après cela. Ce sera à Begin de jouer et beaucoup de bonnes choses arriveront. J'enseigne la théorie de la négociation. C'est mon domaine. En économie, on appelle cela la théorie des jeux. Il s'agit d'un procédé subtil mais qui devient de plus en plus important. Il est évident que dans toute négociation, il faut réellement garder ses atouts et sa position de force. Il ne faut pas les abandonner car vous ignorez le résultat ultérieur des négociations. Par exemple, mettons-nous à la place de l'O.L.P. Quelles assurances les modérés ont-ils? Que pouvons-nous espérer en échange, si nous reconnaissons l'État d'Israël? Nous aurons abandonné l'élément le plus important, le dernier atout dont dispose l'O.L.P. Ils n'ont pratiquement aucune option militaire. Ils n'ont aucune influence économique et leur influence politique n'a jamais donné de résultats concrets. On leur demande de renoncer à leur dernier atout sans connaître les résultats, sans contrepartie, sans négociation ou sans même une simple reconnaissance de leur rôle. La question est donc très importante. Les Palestiniens ont accepté l'objectif stratégique. Ils acceptent le processus de négociation et les solutions politiques qui sont beaucoup plus importantes, fondamentales et réalistes que la solution tactique—et je dis bien «tactique» parce qu'il s'agit là d'un élément du processus de négociation avec Israël, dans la mesure où ils reconnaissent enfin nos droits légitimes.

Ce n'est pas la tactique mais plutôt la stratégie qui est importante et les Palestiniens ont affirmé qu'en échange d'un État palestinien, nous vivrons en paix et nous reconnaîtrons les frontières de tous les pays de la région, y compris Israël.

Le président: Cette déclaration ne comprend pas Israël.

M. Kubursi: Mais nous disons de tous les pays de la région.

Le président: La proposition que vous venez de faire a déjà été clairement présentée par d'autres témoins.

Le sénateur Lapointe: Vous dites ne pas être d'accord avec cette proposition et ne pas reconnaître les accords de Camp David. Ne croyez-vous pas que ces accords ont au moins permis à l'Égypte de signer un traité de paix avec Israël et que cela vaut mieux que d'être en guerre?

M. Hadawi: Il y a deux volets aux accords de Camp David. Il y a d'une part un traité de paix entre l'Égypte et Israël en échange de la péninsule du Sinaï. D'autre part, l'accord parle de paix générale alors qu'en fait il s'agit d'autonomie. Pour Menachem Begin, l'autonomie signifie que les Palestiniens pourront continuer à vivre en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza en toute liberté mais qu'ils n'auront aucuns droits sur les territoires au-delà de leurs frontières et qui, à l'heure actuelle, abritent des colonies juives. De quel genre d'autonomie jouissez-vous lorsqu'on vous permet de vivre dans votre maison,

[*Text*]

kind of autonomy is it that gives you the right to live within the confines of your home but the moment you step out you are stepping out on foreign territory? That is number one.

The second thing is that it does not deal with my rights to my home in Jerusalem. There are about four million of us on the outside. It ignores us completely. In other words, we are dead ducks and we do not exist. It ignores the fact that Jerusalem was a part of Jordan and is a part of the West Bank of the Jordan and Menachem Begin refers to the whole lot as Samaria and Judea. How can anyone in his right mind accept such a solution which is meaningless? I once asked an important Egyptian why Sadat signed the Camp David Accords. He gave me an answer which was off the record. He said that he was anxious to get back the West Bank and the Sinai Peninsula to rebuild the economy of Egypt and, at the same time, he was tired of war. When I asked the same individual why Sadat ignored our rights and sacrificed them for the Sinai Peninsula, he said that he was promised that this was only the first step and that the second would be that he would be able to defend the rights of the Palestinians. Sadat did not live to see that come about. There is also the act that Sadat has no right to speak on behalf of the Palestinians. Who appointed him? He could make peace with Israel, as any Arab State can, but the Palestinians have certain rights which go beyond the rights of two neighbours. Therefore, we are the people who are directly concerned with peace; the settlement and solution of the problem affects the Palestinians and only the Palestinians. It would be like the United States telling the Japanese after they had attacked Pearl Harbour that they will make peace with them by giving them Canada. So, because it is a matter which concerns only the Palestinians, the Camp David Accords have ignored us completely. It dealt with the people who are living in the area and even took away their rights through this so-called autonomy business.

Senator Lapointe: But you said yourself that it was only the first step. Perhaps, if Sadat had lived, he would have tried to take the second step.

Mr. Hadawi: No, he was not able to. He signed the Camp David Accords and Begin said that autonomy means that the people of the West Bank and Gaza will be allowed to live where they are but "the land does not belong to them; it belongs to us." That was at the close of the Camp David Accords.

Senator Lapointe: At the end of your statement you say that the problem should be returned to the United Nations to be resolved within the terms and spirit of the resolutions adopted on Palestine by the various organs of the world body. If you do not recognize the resolution on the existence of Israel, why would you like the world to recognize the resolutions on Palestine?

Mr. Hadawi: If you recognize all the resolutions of the United Nations then you automatically recognize the two

[*Traduction*]

mais que dès que vous sortez de celle-ci, vous vous trouvez en territoire étranger? Voilà le premier point.

Le deuxième point est que ce genre d'autonomie ne tient pas compte de mes droits à m'établir à Jérusalem. Nous sommes environ 4 millions qui vivons à l'étranger. On ne tient absolument pas compte de nous. En d'autres termes, nous ne sommes que du bois mort et nous n'existons pas. Ce genre d'autonomie ne tient pas compte du fait que Jérusalem faisait partie de la Jordanie et qu'elle fait partie de la Cisjordanie et qui, pour Menachem Begin, correspond à la Samarie et à la Judée. Comment une personne sensée peut-elle accepter une solution si ridicule? J'ai demandé un beau jour à un haut fonctionnaire égyptien pourquoi Sadate avait signé les Accords du Camp David. Sa réponse était tout à fait officieuse. Il a dit que Sadate tenait à récupérer la Cisjordanie et la Péninsule du Sinaï, à reconstruire l'économie de l'Égypte et qu'il était fatigué de la guerre. Lorsque j'ai demandé à cette même personne pourquoi Sadate n'avait pas tenu compte de nos droits et qu'il les avait sacrifié pour obtenir le Sinaï, il a répondu qu'on lui avait promis qu'il ne s'agissait là que du premier pas et qu'en second lieu, il pourrait défendre les droits des Palestiniens. Sadate n'a pas vécu assez longtemps pour le voir. Il y a aussi le fait que Sadate n'a pas le droit de parler au nom des Palestiniens. Qui l'a nommé? Il peut signer un accord de paix avec Israël, comme n'importe quel autre État arabe peut le faire, mais les Palestiniens ont certains droits qui vont au-delà des droits des deux voisins? En conséquence, c'est notre peuple qui est directement touché par la paix, par le règlement du problème qui touche les Palestiniens et les Palestiniens seulement. C'était comme si les États-Unis, après Pearl Harbour, avait demandé au Japon de signer un traité de paix lui octroyant le Canada. Il s'agit d'une question qui ne concerne que les Palestiniens et les Accords de Camp David n'ait absolument pas tenu compte de nous. Ils ne visaient que les habitants de la région et leur ont même enlevé leurs droits avec cette histoire d'autonomie.

Le sénateur Lapointe: Mais vous avez dit vous-même qu'il ne s'agissait que du premier pas. Si Sadate était encore en vie, il aurait probablement essayé de passer à la deuxième étape.

M. Hadawi: Non, il n'était pas en mesure de le faire. Il a signé les Accords du Camp David et Begin a dit que le mot autonomie signifie que les habitants de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza pourront continuer à occuper ces territories, mais que ceux-ci ne leur appartiennent pas; ils nous appartiennent. Il l'a dit lorsque les Accords du Camp David ont été conclus.

Le sénateur Lapointe: Vous avez dit à la fin de votre déclaration que le problème devrait être renvoyé aux Nations unies et qu'il devrait être réglé en tenant compte de l'objet et de l'esprit des résolutions adoptées à l'égard de la Palestine par cette organisation mondiale. Si vous ne reconnaissez pas la résolution qui confirme l'existence d'Israël, pourquoi voulez-vous que le monde reconnaisse les résolutions ayant trait à la Palestine?

M. Hadawi: Si vous reconnaissez toutes les résolutions des Nations unies, vous reconnaissez automatiquement les deux

[*Text*]

states, one being Arab and one being Jewish. But then the resolutions go on to deal with the return of the Palestinians, restoration of their property, their inalienable rights and the sovereignty and independence of Palestine soil. It is automatic and concerns both areas. So once you return the problem to the United Nations, it is solved in the interests of both parties, whether they like it or not.

Senator Lapointe: You seem to despise very much the United States, but don't you think that they had to interfere because there will never be an agreement if a third party does not come in and attempt to settle the differences between Israel and the Arab world?

Mr. Hadawi: I referred to the actions of Lester B. Pearson. I knew the members of the Canadian delegation because I had talked to them. They said that they were starting the ball rolling for a solution to the entire problem. They were very disappointed. The first two parts of the proposal, namely, withdrawal, which was carried out, and the stationing of Canadian soldiers on the border between the warring parties were acceptable. But when it came to the third part, the opening up of the subject and trying to solve the problem, the United States was the stumbling block. I spoke at that time with Canadian delegates, U.S. delegates and other delegates and we could not get the United States to budge on this point. They were not interested in a permanent solution to the problem.

Senator Lapointe: That was 20 years ago.

Mr. Hadawi: That was in 1956, 1957.

Senator Lapointe: But now?

Mr. Hadawi: Now, they are not interested. The jewish lobby is very strong in the United States and power politics play major role in this matter. There is no doubt that there is slight change in the U.S. at the present time because of the horrible things that occurred in what I describe as the Beirut holocaust. What has happened there is unbelievable. My daughter, who went through the whole thing and who is still there, said that you must see it to believe it. The United States alone does not have the strength to do what is right and what is just. We are trying to use a side-door approach because of the respect that Canada has in the Arab world. I travel a great deal in the Arab world and I try to do my duty as a good Canadian and a good Arab. In fact, on May 2 I am going over to Jordan and some other Arab states. Mr. Kubursi is also going to the Arab world. When we are there we try to sell Canada to the Arab governments. The discussions always begin with great respect for Canada but later on the comment always comes up that Canada follows U.S. policy. For example, a few years back there was to be a conference in Toronto at which members of the PLO were to be present but the Jewish community protested and it was cancelled. As a result, Canada lost a considerable amount economically. This had a great effect. When the statement was made that the previous government was going to transfer the Canadian Embassy from Tel Aviv to Jerusalem, it had a bad economic effect for Canada at the time. At the same time, what was worse was the real feeling that began to

[*Traduction*]

États, soit l'État arabe et l'État juif. Mais les résolutions parlent également du retour des Palestiniens, de la restitution de leurs biens, de leurs droits inaliénables et de la souveraineté et de l'indépendance de l'État palestinien. Cela s'applique automatiquement aux deux régions. Ainsi, si vous renvoyez le problème devant les Nations unies, il sera réglé dans l'intérêt des deux parties, qu'elles soient d'accord ou non.

Le sénateur Lapointe: Vous semblez éprouver beaucoup de mépris à l'égard des États-Unis mais ne croyez-vous pas qu'ils devaient intervenir parce qu'aucune entente ne sera jamais conclue si un tiers n'essaie pas de régler les différends entre Israël et le monde arabe?

M. Hadawi: Je parlais du rôle joué par M. Lester B. Pearson. Je connaissais les membres de la délégation canadienne parce que je leur avais déjà parlé. Ils ont dit qu'ils avaient commencé à faire des démarches en vue de trouver une solution à tout le problème. Ils furent très déçus. Les deux premiers volets de la proposition, c'est-à-dire le retrait des troupes, qui a eu lieu, et l'affectation de soldats canadiens le long de la frontière des deux pays belligérants, étaient acceptables. Mais en ce qui concerne le troisième volet de la proposition, soit d'entamer des négociations afin d'essayer de trouver une solution au problème, les États-Unis s'y sont opposés. J'ai parlé à ce moment-là à des délégués canadiens, américains et d'autres pays et personne n'est parvenu à amener les États-Unis à céder sur ce point-ci. Ils ne voulaient de solution permanente au problème.

Le sénateur Lapointe: Il y a 20 ans de cela.

M. Hadawi: C'Était en 1956-1975.

Le sénateur Lapointe: Et aujourd'hui?

M. Hadawi: Non, cela ne les intéresse pas. Les Juifs aux États-Unis constituent en groupe de pression très puissant et ils exercent une grande influence politique dans ce domaine. La situation a sans aucun doute évolué maintenant aux États-Unis en raison des choses horribles qui sont survenues lors de ce que j'appelle l'holocauste de Bérouth. Ce qui est arrivé est incroyable. Ma fille, qui l'a vécu et qui est encore là-bas, m'a dit qu'il fallait le voir pour le croire. Les États-Unis n'ont pas à eux seuls la force de faire ce qui est juste. Nous essayons d'aborder le problème d'un autre angle en raison du respect dont jouit le Canada au sein du monde arabe. Je voyage beaucoup dans les pays arabes et j'essaie de remplir mon devoir de bon citoyen canadien et arabe. En fait, le 2 mai, je pars pour la Jordanie et d'autres pays arabes. M. Kubursi doit également se rendre dans des pays arabes. Nous allons essayer de persuader les gouvernements arabes D'acheter canadien. Ils commencent toujours par dire qu'ils ont beaucoup de respect de pour le Canada mais finissent par ajouter que le Canada suit la politique américaine. Par exemple, il y a quelques années, une conférence à laquelle devaient participer des membres de l'O.L.P. devait avoir lieu à Toronto, mais a été annulée à cause des protestations de la communauté juive. Le Canada y a perdu énormément. Cela a entrainé d'importantes répercussions économiques. Lorsque le précédent gouvernement a annoncé qu'il allait transférer l'ambassade canadienne de Tel Aviv à Jérusalem, le Canada en a aussi énormément souffert

[*Text*]

be created in the Arab world against Canada. These are things that we who visit the Arab world try to explain to them, that it is not so, and we try to improve as much as we can the image of Canada in the Arab world, and try to further economic interests at the same time. However, we want the support of the Canadian government, at least in one respect. The moment they say, "All right, we will talk to the PLO. We will not recognize you now, but let us talk to you, let us find out what you want," perhaps you might find yourselves in full agreement with what they have to say, but talk to them.

Senator Stanbury: Mr. Chairman, I was late in arriving, and I apologize if I get on to a subject that has already been dealt with. Please stop me if I am too repetitive.

I wanted to question Mr. Kubursi a little on the subject of trade. I appreciate that there has been considerable increase in interest in trade by Canadian businesses in the Middle East, and your statistics show that. I was interested in your analysis of the possibilities of trade, and I thought your approach was quite an interesting one. I assume that what you are saying is that the factors that have prevented those possibilities from developing are, I suppose, first, lack of aggressiveness on the part of Canadian businessmen, but also some of these political matters that Mr. Hadawi just mentioned, such as the cancellation of the conference in Toronto and things of that kind.

I am wondering what you feel the potential is now. In your paper you say that Canadian companies are seen as being neutral, and that is helpful; but you also say that the Arab countries regard trade as a tool of international relations, and therefore the extent of the trade will depend on attitudes to a certain extent, so that neutrality sounds not quite as desirable or as one might expect. I suppose what I am asking you to do is to give me some help on the factors that make you feel there is a substantial opportunity for further trade, and in what areas those opportunities might be.

The Chairman: Gentlemen, I apologize that I have to leave now. I have enjoyed your presentation very much, and I will certainly read the rest of the proceedings this afternoon with interest as soon as it is printed. I do not think there is any question that in this committee, and in Canada as a whole, as I am sure Senator Buckwold will agree, there is great sympathy for the Palestinian people and the problem they face. I for one find it difficult to believe, however, that time is running on your side. Something has got to break this log jam; some move must be made by someone. I do not know if this committee can be of much help.

Mr. Hadawi: I hope that you can be.

The Chairman: We will certainly continue to listen to evidence with an open mind in these respects. There is, of

[*Traduction*]

du point de vue économique. En même temps, ce qui était plus grave, un véritable sentiment anti-canadien a commencé à se faire jour dans le monde arabe. Nous qui nous rendons dans ces pays, nous tentons d'expliquer que cette attitude n'est pas fondée, nous essayons le plus possible d'améliorer l'image du Canada aux yeux du monde arabe et en même temps de favoriser les intérêts économiques du Canada. Néanmoins, nous voulons l'appui du gouvernement canadien, au moins pour une chose. Nous attendons que le gouvernement dise «D'accord, nous allons discuter avec l'O.L.P., nous n'avons pas l'intention de la reconnaître maintenant, mais laissez-nous vous parler, découvrir ce que vous voulez». Vous vous rendrez peut être compte alors que vous êtes tout à fait d'accord avec ce qu'ils ont à dire. Au moins, parlez avec eux.

Le sénateur Stanbury: Monsieur le président, comme je suis arrivé en retard, vous voudrez bien m'excuser si je reviens sur des sujets qui ont déjà été traités. Avertissez-moi s'il y a trop de répétition.

Je voulais poser quelques questions à M. Kubursi au sujet du commerce. Je me rends compte que les hommes d'affaires canadiens s'intéressent beaucoup plus qu'avant aux échanges commerciaux avec le Proche-Orient, comme vos statistiques le démontrent. Votre analyse des perspectives commerciales et votre façon d'aborder la question m'ont plu. D'après ce que vous avez dit, j'en déduis que les facteurs qui ont empêché la concrétisation de ces possibilités sont surtout le manque de dynamisme des hommes d'affaires canadiens, mais aussi certaines des questions d'ordre politique que M. Hadawi vient de mentionner, comme l'annulation de la conférence de Toronto.

J'aimerais savoir quelles sont, d'après vous, les possibilités actuelles. Dans votre article, vous dites d'une part que les sociétés canadiennes sont perçues comme neutres, ce qui facilite les choses; mais vous dites aussi que les pays arabes considèrent le commerce comme un instrument des relations internationales et que, par conséquent, l'ampleur des échanges dépendra dans une certaine mesure des attitudes. La neutralité n'est peut-être donc pas aussi souhaitable qu'on pourrait le penser de prime abord. J'aimerais en fait que vous me donniez un aperçu des facteurs qui vous font penser que les échanges commerciaux pourraient être sensiblement accrus et des secteurs les plus prometteurs à cet égard.

Le président: Messieurs, je m'excuse, mais je dois partir. J'ai beaucoup apprécié votre exposé et je lirai le reste des délibérations de cet après-midi avec intérêt dès qu'elles seront publiées. Il ne fait aucun doute, je pense, que ce Comité, et le Canada dans son ensemble, comme le sénateur Buckwold en conviendra sûrement, compatissent aux problèmes auxquels font face les Palestiniens. Pour ma part, je trouve néanmoins difficile de croire que le temps travaille pour vous. Quelque chose doit céder; il faudra bien que quelqu'un fasse un pas. Je me demande si ce Comité peut être d'une utilité quelconque.

M. Hadawi: Je l'espère.

Le président: Nous allons de toute façon continuer à entendre les témoignages avec un esprit ouvert. Certains ont évi-

[*Text*]

course, another side to the argument. Again, I thank you, and I am sorry that I must now leave.

(Senator Asselin, (Deputy Chairman), took the Chair.)

Mr. Kubursi: There might be some confusion here. Let me explain this. The neutrality I was talking about concerning Canadian companies is really different from the type of policies I expect the Canadian government to pursue in order to promote and encourage the greater flow of trade. I was referring to neutrality in the sense that Canada was not seen as a colonialist country or one with imperialist designs. There is always this question, which I really put in a hidden way, that the Arab countries are not very comfortable about the Canadian companies being sometimes just branch plants of big American companies. Even when they dealt with them as branch plants, they still felt some security, since they were Canadian, specifically after the Worthington-type activities, when Canada really asserted its non-acceptance of extra-territoriality in response to certain U.S. moves. There was some concern, which seems to have been somehow helped by the fact that Canada is trying to assert its independence; it is really trying to be independent of pressures that seem to be coming from the United States to affect the policies and activities of its branch plants. Canada is not an imperialist country with designs to extend and project its power overseas.

However, what I am talking about is this. Although this is really good and is so perceived, as it should be, I think there is also a problem if trade is government-to-government and the governments of the Arab world do not find Canada to be as understanding or as neutral as they would like. We are not asking that it should be biased towards the Arab world, we are not asking it to totally abandon its position towards Israel. What we are really asking for is basically neutrality, even-handedness, to listen with more patience, and somehow to accommodate what we in the Arab world consider to be some sort of first principles.

When the Arabs at several summit conferences declared that they wanted the PLO to represent the Palestinians, they felt a little baffled. Why would the world not listen to them? Why was there not more acceptability of the PLO? It would put more constraints on the PLO. All of a sudden the political option becomes more viable, more acceptable, and therefore all military or other activities of splinter groups would become superfluous, unacceptable, all the more intransigent and harmful and non-useful. In this respect there is no contradiction at all.

The implicit neutrality of Canadian companies, because Canada has no history of colonialism and imperialism—this is basically on the negativity, that it is not this and not that—needs also to be complemented by some positive things, where Canada is also perceived as positively interested in peace, undertaking a role, and not on the sidelines often taking a "yes" position on American positions, but taking upon itself

[*Traduction*]

demment un autre point de vue. Je vous remercie encore une fois, et croyez que je regrette de devoir partir.

(sénateur Asselin (vice-président) remplace le pésident).

M. Kubursi: Je crois qu'il y a un malentendu. Permettez-moi de le dissiper. La neutralité dont je parlais au sujet des sociétés canadiennes n'a en fait rien à voir avec le genre de politique que je m'attends que le gouvernement canadien adopte pour promouvoir les échanges commerciaux. En parlant de neutralité, je voulais dire que le Canada n'est pas réellement perdu comme un pays colonialiste ou comme un pays ayant des visées impérialistes. Il demeure, et j'en ai en fait parlé de façon détournée, que les pays arabes n'aiment pas beaucoup que certaines des sociétés canadiennes avec lesquelles ils font affaire soient parfois de simples filiales de grosses sociétés américaines. Même quand ils traitaient avec elles en tant que filiales, les pays arabes se sentaient quand même un peu en sécurité étant donné qu'elles étaient canadiennes, surtout après l'affaire Worthington où le Canada s'est clairement opposé au caractère extra-territorial découlant de certaines activités américaines. Il y a eu certaines inquiétudes, qui semblent avoir été légèrement atténuées du fait que le Canada tente d'affirmer son indépendance et essaie vraiment de se dégager des pressions émanant, semble-t-il, des États-Unis et par lesquelles on tente d'influer sur les activités des filiales canadiennes. Le Canada n'est pas un pays impérialiste soucieux d'augmenter son pouvoir outre-mer.

Cependant, voici où je veux en venir. Bien que cette attitude soit effectivement bonne et qu'elle soit perçue comme telle, je crois qu'il y a un problème quand il s'agit d'échanges de gouvernement à gouvernement, si les gouvernements du monde arabe trouvent que le Canada n'est pas aussi compréhensif ou aussi neutre qu'ils le voudraient. Nous ne demandons pas que le Canada prenne position en faveur des Arabes; nous ne demandons pas qu'il abandonne totalement ses positions vis-à-vis d'Israël. Ce que nous lui demandons, en fait, c'est d'être fondamentalement neutre, d'être équitable, d'écouter avec plus de patience et de respecter d'une certaine façon ce que nous, dans le monde arabe, considérons en quelque sorte comme un principe de base.

Lorsque les Arabes ont déclaré, lors de plusieurs conférences au sommet, qu'ils voulaient que l'O.L.P. représente les Palestiniens, ils ont été un peu étonnés des réactions. Pourquoi le monde ne veut-il pas les écouter? Pourquoi l'O.L.P. n'est-elle pas mieux acceptée? Cela restreindrait pourtant la marge de manœuvre de l'O.L.P. Tout d'un coup, l'option politique deviendrait plus viable et plus acceptable. Par conséquent, toutes les activités militaires et les autres activités des diverses factions deviendraient superflues, inacceptables et seraient encore plus perçues commme radicales, néfastes et inutiles. A cet égard, il n'y a absolument pas de contradiction.

La neutralité implicite des sociétés canadiennes, qui tient à ce que le Canada n'a pas d'antécédents de colonialisme et d'impérialisme—et c'est là une perception par la négative, que le Canada n'est pas ceci ni cela—doit être complétée par certaines mesures positives grâce auxquelles le Canada donnerait également l'impression d'être vraiment soucieux de ramener la paix, d'être actif au lieu de rester un spectateur qui

[*Text*]

the role of an honest broker of peace. It can do that, and it has a history of doing that. There has not been a single peace force in the Middle East, with the exception of Beirut now—and that is not really true, because we have some logistics there too—that Canadians have not participated in.

Senator Hicks: In your remarks, Professor Kubursi, you said that you did not require Canadian companies to be rabidly pro-Arab or to cut off their connections with Israel. Surely, however, you must be speaking only for the PLO? I say that because, only a short time ago, some Arab states required exactly that—some Arab countries required that Canadian companies cut off their relationships with Israel.

Professor Kubursi: No, senator, I did not really say the PLO. I was not really talking about companies. I was talking about the government. I did not say that the companies should not be pro-Israel. They can be pro-anything they want. I merely said that if Canadian companies were dealing only with Israel, economically, then we feel that they are really furthering the position of the enemy, economically, thereby increasing its ability to retain its intransigence and its occupation of Arab land.

The Arabs have said that it is totally unacceptable to them to improve the economic position of companies that are really improving the position of their enemies. This is the position that the Arabs have taken all along in the boycott. The boycott is primarily seen by the Arabs to be a non-violent instrument in which they can use a non-military activity to effect national interests.

Senator Hicks: That leads you to very extreme positions, of course.

Professor Kubursi: Why?

Senator Hicks: If you say that Canada cannot allow companies to increase the strength of your enemy, then you have to disapprove of Canadian companies dealing with Israel at all. Presumably, if there is any sense in international trade, it is a strengthening process for both parties. If we trade with Israel, it indirectly must help the State of Israel, just as if we trade with Saudi Arabia it must help the position of Saudi Arabia. If Saudi Arabia says that no company can deal with it if that company has business with Israel, there would be a very complicated world situation.

Professor Kubursi: I do not see it this way for the following reasons.

I partition the world a little more finitely than you do, senator, because I would say let certain companies do business with Israel, but those companies should not expect to do business with the Arab world. Let other companies, however, do business with the Arab world and perhaps they would not have to do business with Israel. I am saying that the choice is clear. If a company does business with Israel, it forfeits its privilege to do business with the Arab world.

[*Traduction*]

entérine souvent les positions américaines. Il doit lui-même jouer le rôle d'un véritable artisan de la paix. Il le peut, et l'a déjà fait. A l'exception de Beyrouth maintenant—et cela n'est même pas tout à fait vrai parce que nous avons certains éléments là-bas aussi—les Canadiens n'ont jamais été absents des forces de maintien de la paix au Proche-Orient.

Le sénateur Hicks: Monsieur Kubursi, vous avez dit que vous n'exigez pas des sociétés canadiennes qu'elles deviennent des partisans enragés de la cause arabe, ni qu'elles coupent tous leurs liens avec Israël. Vous ne parlez sûrement que pour l'O.L.P.? Je dis cela parce que, il y a peu de temps, certains pays arabes ont justement exigé cela; ils ont exigé que les sociétés canadiennes coupent les ponts avec Israël.

M. Kubursi: Non, monsieur le sénateur, je n'ai pas vraiment parlé de l'O.L.P. Je ne parlais pas non plus vraiment des sociétés. Je parlais du gouvernement. Je n'ai pas dit que les sociétés ne devaient pas être favorables à la cause d'Israël. Elles peuvent bien prendre parti comme elles veulent. J'ai tout simplement dit que, si les sociétés canadiennes ne traitent qu'avec Israël, nous en concluerons qu'elles permettent en fait de consolider la position de l'ennemi sur le plan économique, ce qui contribue à aider Israël à poursuivre sa politique d'intransigeance et l'occupation des territoires arabes.

Les Arabes ont dit qu'il est tout à fait inacceptable pour eux de contribuer à l'amélioration de la situation financière de sociétés qui consolident la position de leur ennemi. Telle a toujours été la position des Arabes dans le boycott. Aux yeux des Arabes, le boycott est principalement un mécanisme non violent grâce auquel des activités non militaires leur permettent de défendre leurs intérêts.

Le sénateur Hicks: Ce qui vous entraîne évidemment vers des positions extrêmes.

M. Kubursi: Pourquoi?

Le sénateur Hicks: Si vous soutenez que le Canada ne doit pas permettre aux sociétés d'accroître la puissance de votre ennemi, en toute logique vous devez alors condamner les sociétés canadiennes qui entretiennent des rapports, quels qu'ils soient, avec Israël. Si les échanges internationaux ont un sens, on peut supposer qu'ils ont pour effet de renforcer mutuellement les deux parties intéressées. Si nous commerçons avec Israël, ces échanges doivent indirectement aider l'État d'Israël. De même, si nous avons des échanges avec l'Arabie Saoudite, ceux-ci améliorent sûrement la position de ce pays. Si l'Arabie Saoudite déclarait qu'aucune société ne peut s'installer sur son territoire si elle a des relations avec Israël, la situation mondiale serait très compliquée.

M. Kubursi: Je ne vois pas la situation ainsi pour les raisons suivantes.

Je ne divise pas le monde comme vous, sénateur. Je trouve tout à fait normal que certaines sociétés fassent affaire avec Israël, mais elles ne devraient pas s'attendre à avoir des échanges avec le monde arabe. Par ailleurs, si d'autres sociétés traitent avec le monde arabe, elles n'auront peut-être pas besoin d'Israël. Selon moi, le choix est clair. Si une société fait affaire avec Israël, elle renonce à la possibilité de faire affaire avec le monde arabe.

[*Text*]

What do the Arabs have as leverage against Israel? Arab armies have been completely defeated. The Syrians really lost more planes in the first few hours of the fight than were lost in the world of the 1973 conflict. The Arabs really have no leverage except economics. You cannot expect a country or countries to forfeit every single instrument of diplomacy that they have at their disposal when they have really legitimate gripes and really legitimate concerns.

The Arabs are not insisting that Israel will be taken off the face of the earth before the boycott is lifted. The Arabs are interested in Israel's relinquishing the occupied territories. In this respect, there is really some sort of a bargain there. What real incentive does Israel have? In my book, I argue in detail to show what Israel will lose when it relinquishes its occupied territories. What will Israel lose? It will lose a committed market; it will lose cheap labour; but it will gain more than twice as much through increased trade and access to the entire Middle East. What, really, is there for Israel now if it gets access to the Middle East? It can get all of the trading totally unencumbered. What incentive does Israel have to retain its position in the occupied territories?

Although the Americans have tried for so long, they have not really been able stop or freeze the settlements. It cannot be expected that somebody will completely drop all of the instruments of leverage he has in a bargaining position before he can really get anything out of that bargain.

Mr. Hadawi: I would like to refer to the sanctions which were applied by the United States against Russia for what was going on in Poland. We do not know what is going on in Poland; it is a local matter. Russia does not appear, on the surface, to be interfering in Poland at all. Yet sanctions were applied by the United States. Canada was pressured to follow suit, as was the whole of Europe.

Senator Hicks: But did not do so.

Mr. Hadawi: I appeared before the Justice Committee on this question of boycott, and I have written a book on the subject. You do not need a law to try to tell the Arabs what they should or should not do. All you need is just one sentence. No Canadian government is allowed to trade with the Arab world, because the Arab world can get all of its services and all of its requirements from the other countries of the world. Canada needs the Arab world far more than the Arab world needs Canada, but I maintain that we need each other, for good reasons.

The Acting Chairman: I hope so.

Mr. Hadawi: It so happens that the federal government never supported the law which was passed by the Ontario government. I told the Justice Committee this: "Whatever law you pass, it is not going to apply because nobody is going to follow it. You will just be cutting your nose off to spite your face."

As my colleague has explained, the economic weapon is the only weapon that we have. We do not want Arab money to be used against Arab countries. That is why it is essential to apply the boycott against any company that sends its money,

[*Traduction*]

Quels moyens de pression les Arabes ont-ils contre Israël? Les armées arabes ont été complètement écrasées. Les Syriens ont perdu plus d'avions pendant les premières heures de la bataille qu'on en a perdu pendant tout le conflit de 1973. Le seul recours qu'il reste aux Arabes, ce sont les pressions économiques. Personne ne peut attendre d'un pays qu'il abandonne tous les moyens diplomatiques à sa portée lorsqu'il a des griefs et des préoccupations tout à fait légitimes.

Les Arabes n'exigent pas qu'Israël soit rayé de la carte pour lever le boycott. Ils veulent qu'Israël abandonne les territoires occupés. A cet égard, il y a en fait un genre de marché. Quels seraient les avantages pour Israël? Dans mon livre, je décris en détail ce qu'Israël perdra en abandonnant les territoires occupés. Que perdra-t-il? Il perdra un marché captif et une main-d'œuvre bon marché. Mais il gagnera deux fois plus qu'il ne perdra grâce à une augmentation des échanges et à l'accès à l'ensemble du Proche-Orient. Qu'est-ce qu'Israël peut gagner en ayant accès au Proche-Orient? Il bénéficiera d'échanges totalement libres. Qu'est-ce qui pousse donc Israël à conserver ses positions dans les territoires occupés?

Les Américains essaient depuis longtemps de stopper les colonies de peuplement, mais il n'y ont pas vraiment réussi. Or, on ne peut pas s'attendre que qui que ce soit abandonne tous les moyens de pression qui sont à sa disposition avant même d'avoir obtenu quelque chose.

M. Hadawi: Je voudrais rappeler les sanctions qu'ont imposées les États-Unis contre l'U.R.S.S. à la suite des événements en Pologne. Nous ne savons pas ce qui se passe en Pologne; c'est une question locale. Or, à première vue, l'U.R.S.S. ne semble pas s'ingérer du tout dans les affaires de la Pologne. Pourtant, les États-Unis ont imposé des sanctions. Des pressions ont été exercées sur le Canada comme sur l'Europe pour qu'ils emboîtent le pas.

Le sénateur Hicks: Mais ils ne l'ont pas fait.

M. Hadawi: J'ai comparu devant le Comité de la justice pour parler de cette question du boycott et j'ai écrit un livre à ce sujet. Il n'est pas besoin d'une loi pour essayer de dire aux Arabes ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire. Il suffit d'une phrase. Aucun palier de gouvernement canadien ne peut commercer avec le monde arabe, parce que le monde arabe peut satisfaire tous ses besoins auprès des autres pays du monde. Le Canada a bien davantage besoin du monde arabe que le monde arabe n'a besoin du Canada; mais je soutiens que nous avons besoin l'un de l'autre, pour de bonnes raisons.

Le président suppléant: Je l'espère bien.

M. Hadawi: Il se trouve que le gouvernement fédéral n'a jamais appuyé la loi adoptée par le gouvernement de l'Ontario. J'ai dit au Comité de la justice: «Quelle que soit la loi que vous adopterez, elle n'aura aucune efficacité parce que personne ne la respectera. Vous ne ferez que vous couper l'herbe sous le pied.»

Comme mon collègue l'a expliqué, l'arme économique est la seule dont nous disposions. Nous ne voulons pas que des fonds arabes soient utilisés contre les pays arabes. C'est pour cela qu'il est essentiel de boycotter toute société qui envoie ses

[*Text*]

by whatever means, to Israel. That is the whole reason behind the boycott. The economic weapon is our only weapon, since we cannot use any other.

Professor Kubursi: If we really look at what justifies, maintains and propagates this boycott, it is rooted in this conflict. It is rooted in the problems of the Middle East today. Let there be peace tomorrow and there will be no justification for the boycott. Let us not go to the symptoms; let us go to the root causes. In many respects I am willing to admit that the boycott is an annoyance, and in some respects I say that fortunately it is, because if it were not, then it would not be effective and there would not be any incentive for the Israelis to change some of their positions.

Senator Hicks: I suppose what I really object to is the implication of forcing Canada to choose between Israel and the Arab states. As a Canadian, I wish to be friendly with both.

Mr. Hadawi: That is what we are asking.

Senator Hicks: I am all for promoting trade and any other kind of intercourse with the Arab nations, but I am not prepared to have you say that, if we are to make up with you, we will have to turn our backs on Israel. That, in a sense, is what you are saying. I have listened to your argument, Professor Kubursi, and I do not agree with it.

Professor Kubursi: I am saying that companies are companies—

Senator Hicks: No, you said very clearly, Professor Kubursi, that some companies could trade with Israel and some companies could trade with Arabs, but one company cannot do both.

Mr. Hadawi: Excuse me, senator, I want to make this point very clear. This boycott is against any company that has sub-offices established in Israel. When the Ford Company, for example, established a plant in Israel, Ford was automatically boycotted. It is not the case that a Canadian company dealing with both Israel and the Arabs will be boycotted. If the company has direct contacts—in other words, if it has a plant in Israel—then it will be boycotted. That is the difference. The Arabs do not, however, refuse to allow Canadians to deal with Israel and the Arab states at the same time. Many companies deal with both.

Senator Hicks: I know that they do, that is right, yes.

Mr. Hadawi: The moment that Coca-Cola, for example, established a plant in Israel, Coca-Cola was not allowed to enter the Arab world. They did so through the back door by calling their product by some other name.

Therefore, the intention of the boycott is to prevent a company from having offices or plants in Israel while at the same time it deals with the Arab states, so that Arab money will not be funnelled through Canada to Israel.

Senator Buckwold: I am glad to hear that, because that is different from the actual experiences of some Canadian companies that have not been able to get orders, not because they have branch plants in Israel but because they had done

[*Traduction*]

fonds, de quelque façon que ce soit, à Israël. Voilà la raison pour laquelle le boycott a été décrété. L'arme économique est notre seule arme puisque nous ne pouvons en utiliser d'autres.

M. Kubursi: Si on étudie vraiment ce qui justifie, maintient et amplifie ce boycott, on se rend compte qu'il est enraciné dans ce conflit. Il est enraciné dans les problèmes actuels du Proche-Orient. Qu'il y ait la paix demain, et le boycott ne se justifiera plus. Ne nous contentons pas de voir les symptômes, au lieu de vous intéresser aux racines du mal. Je veux bien admettre que le boycott est un embêtement à de nombreux égards. Heureusement, d'ailleurs, car autrement il ne serait pas efficace et rien n'inciterait les Israéliens à modifier certaines de leurs positions.

Le sénateur Hicks: En fait, ce à quoi je m'oppose, c'est qu'on force le Canada à choisir entre Israël et les États arabes. En tant que Canadien, j'aimerais que nous ayons des relations amicales avec les deux parties.

M. Hadawi: C'est exactement ce que nous demandons.

Le sénateur Hicks: Je suis bien d'accord pour encourager le commerce et d'autres échanges avec les pays arabes, mais je ne suis pas prêt à me faire dire que, pour vous être agréables, nous devrons tourner le dos à Israël. C'est dans un certain sens ce que vous dites. J'ai écouté vos arguments, monsieur Kubursi, et je ne suis pas d'accord.

M. Kubursi: Je dis que les sociétés sont des sociétés—

Le sénateur Hicks: Non, vous avez dit très clairement, monsieur Kubursi, que certaines sociétés pourraient entretenir des relations commerciales avec Israël et d'autres avec les Arabes, mais pas avec les deux à la fois.

M. Hadawi: Excusez-moi, sénateur, mais je voudrais apporter une précision. Le boycott vise toutes les sociétés ayant des succursales en Israël. Par exemple, lorsque la société Ford a construit une usine en Israël, elle a été automatiquement boycottée. Cela ne veut pas dire qu'une société canadienne ayant des relations commerciales avec Israël et les Arabes sera boycottée. Elle le sera seulement si elle a des contacts directs avec Israël, en d'autres mots si elle y a une usine. Voilà la différence. Les Arabes n'empêchent pas les Canadiens de traiter à la fois avec Israël et les États arabes. De nombreuses sociétés le font.

Le sénateur Hicks: Je sais qu'il y en a, c'est exact.

M. Hadawi: Dès que la société Coca-Cola, par exemple, a ouvert une usine en Israël, on lui a refusé l'accès aux pays arabes. Elle a quande même réussi à y entrer de façon détournée en changeant le nom de son produit.

Donc le boycott vise à empêcher une société d'avoir des bureaux ou des usines en Israël tout en entretenant des relations commerciales avec les États arabes, pour éviter que des fonds arabes soient acheminés vers Israël par le truchement du Canada.

Le sénateur Buckwold: Je suis content de l'apprendre, car certaines sociétés canadiennes se sont vu refuser des commandes non parce qu'elles avaient des usines en Israël, mais parce qu'elles avaient des relations commerciales avec Israël, ou

[*Text*]

business with Israel or because they had Jewish ownership or because they had Jewish directors, and that was part of the original boycott.

Maybe that has been used as you say—

Mr. Hadawi: That is not true.

Senator Buckwold: I do not think that this is the time to get into the—

The Deputy Chairman: Senator Stanbury has the floor.

Senator Hicks: I apologize, Mr. Chairman. I raised this matter through a supplementary.

Senator Stanbury: The supplementary questions were most interesting, and the answers were even more interesting, however, though I would like to stay on that subject, in the interest of covering one or two other matters, I should like to get off that now.

You mentioned, Professor Kubursi, two or three times, and did so in your paper, that much of the business in the Arab world was done by government and government agencies. We have recently been told by officials from Saudi Arabia and Kuwait that those countries want trade to be between private sector firms at this stage of the game. Those officials are encouraging Canadian firms to deal with members of the private sector.

That has caused some confusion in the Canadian exporting community. Do you have anything to say which would elucidate that?

Professor Kubursi: That is a reasonable concern because Saudi Arabia and Kuwait both would like to encourage the emergence of free enterprise and the private sector. That is one of the major points in their plans. The Saudi Arabians made it clear in their third development plan that they would like to privatize much of the activities taking place in the public sector. Even SABIC, the Saudi Arabian Basic Industries Corporation, which is now primarily government-owned, had on its books in 1980 that it should have been 75 per cent privately owned. That is its intention, but it was unable to reach that goal for a number of reasons.

The income that corporation receives basically comes from the sale of oil, which is sold by state companies. Those funds go directly to the government and the government funnels those funds into various bodies. Most of those companies are government run and government-owned because the private sector does not have enough entrepreneurs coming from its ranks to undertake such activities.

They are working on that and expect to move to the private sector more and more.

I am working as a consultant to the Gulf Cooperation Council, which represents six countries located in the Gulf. I cannot see before 1985, or perhaps 1990, a major restructuring emerging in which the private sector would become the major actor in the economic process. As such, I see that they are trying and are taking positive actions and are inviting others to

[*Traduction*]

parce que certains de leurs gros actionnaires ou de leurs administrateurs étaient Juifs; cela faisait partie du boycott initial.

Peut-être cela a-t-il été utilisé comme vous dites—

M. Hadawi: C'est faux.

Le sénateur Buckwold: Je ne pense pas que c'est le moment d'entrer dans les—

Le vice-président: Le sénateur Stanbury a la parole.

Le sénateur Hicks: Je m'excuse, monsieur le président, mais j'ai abordé ce sujet au moyen d'une question supplémentaire.

Le sénateur Stanbury: Les questions supplémentaires étaient très intéressantes, et les réponses encore davantage. Il y aurait sans doute encore beaucoup à dire sur le sujet, mais j'aimerais qu'on l'abandonne pour le moment pour passer à une ou deux autres questions.

Monsieur Kubursi, vous avez dit à deux ou trois reprises qu'une bonne partie des échanges avec le monde arabe passaient par les gouvernements et les organismes gouvernementaux. Vous l'indiquez également dans votre article. Des délégués de l'Arabie Saoudite et du Koweït nous ont affirmé récemment que ces pays voudraient, à l'étape où nous en sommes, que le commerce se fasse au niveau du secteur privé. Ces délégués encouragent les entreprises canadiennes à faire affaire avec les sociétés privées de leur pays.

Cette prise de position a causé une certaine confusion chez les exportateurs canadiens. Pouvez-vous nous donner des explications à ce sujet?

M. Kubursi: C'est une préoccupation bien compréhensible. L'Arabie Saoudite et le Koweït aimeraient tous deux favoriser chez eux l'émergence de la libre entreprise et consolider le secteur privé. C'est un des principaux éléments de leur programme. Les Saoudiens ont indiqué clairement dans leur troisième plan de développement qu'ils aimeraient voir le secteur privé se charger de la majeure partie des activités du secteur public. Même la SABIC, la société saoudienne responsable des industries de base, qui appartient actuellement surtout au gouvernement, entrevoyait en 1980 le jour prochain où elle dépendrait à 75 p. 100 du secteur privé. C'était son intention, mais elle n'a pas pu réaliser cet objectif pour diverses raisons.

Les revenus de cette société viennent principalement des ventes de pétrole par des entreprises d'État. Ces fonds vont directement au gouvernement, qui les répartit ensuite entre divers organismes. La plupart de ces entreprises sont administrées par le gouvernement, qui en est propriétaire, parce qu'il n'y a pas assez d'entrepreneurs dans le secteur privé pour s'en occuper.

Le gouvernement s'est attaqué à ce problème et se tourne de plus en plus vers le secteur privé.

Je travaille comme expert-conseil pour le Conseil de coopération du Golfe, qui représente six pays de la région. Je ne crois pas qu'il se produise avant 1985, ou même 1990, une restructuration d'importance qui ferait du secteur privé le principal agent économique en Arabie saoudite. Le gouvernement fait certes des efforts en ce sens en prenant des mesures

[*Text*]

do so. What will happen is that the governments will still be the major actors in the game.

Senator Stanbury: How should the Canadian business community respond to the expressed desire of officials from Saudi Arabia and Kuwait that greater emphasis be placed on the private sector?

Professor Kubursi: The Canadian business community should try to encourage that. It should not be shy about maintaining and finding contacts in the private sector. On the contrary, that is required. That would be for the best of both because the private sector must emerge and should emerge in those countries. It can play a vital role, and I hope that that would be encouraged by the Canadian business community.

This will be a slow process, and one has to be realistic. In contacting those in the private sector, the Canadian business community will have to go through government agencies. Embassy officials, trade missions and trade attachés should identify those people in the private sector.

A group is emerging in Toronto calling itself the Arab-Canadian Board of Trade. We require groups which can identify interests and counterpart groups in the respective countries so that a liaison can be built up. Those groups can and do identify the various needs and interests. We require some institutions to channel this information to those in the private sector. The best route to follow now is to encourage the emergence of those groups.

I hope you do not consider what I now have to say represents having an axe to grind, but if anyone suggests that future trade be on a business-to-business basis, that there is going to be a major change. I think that the public is much more interested in and feels more comfortable when dealing with an accommodating company. The Arab world is now basically frustrated.

I led a team of McMaster University professors when Beirut was being besieged. The foyers of the hotels were full of frustrated government officials, and they were as frustrated as anyone could be. My family was in Beirut during the time of the siege, and as agonized as I was, those people shared that agony. They felt and still feel that they would do better dealing with people who have an understanding of their needs. They are now absolutely frustrated, and it is in the interest of the whole world that those frustrations should not go ignored. In the private sector or the public sector, the issues remain the same.

Senator Stanbury: In view of the hour, Mr. Chairman, I have no further questions.

The Deputy Chairman: Senator Hicks, do you have something you wish to say?

Senator Hicks: I have something to discuss with Mr. Hadawi. On page 4 of his paper, he states:

> However, to break that deadlock simultaneous initial reciprocal recognition of the disputing parties would be a fair approach;

[*Traduction*]

pratiques et en incitant les autres à l'imiter, mais il continuera à jouer un rôle de premier plan sur la scène économique.

Le sénateur Stanbury: Comment les entreprises canadiennes devraient-elles répondre au souhait des délégués de l'Arabie Saoudite et du Koweït qui voudraient qu'on accorde plus d'importance au secteur privé?

M. Kubursi: Les entreprises canadiennes devraient tenter d'encourager ce processus. Elles ne devraient pas hésiter à nouer et à entretenir, dans l'intérêt de topus, des liens avec les entreprises privées de ces deux pays. Il faut que le secteur privé s'y fasse une place au soleil; il peut jouer un rôle vital, et j'espère que les entreprises canadiennes l'y encourageront.

Il faut cependant être réaliste et reconnaître que cette évolution se fera lentement. En établissant des contacts avec des entreprises privées de l'étranger, les sociétés canadiennes devront passer par les organismes gouvernementaux. Il reviendra au personnel diplomatique et aux attachés commerciaux de ces pays de faire connaître leurs entreprises privées.

Un nouvel organisme, le *Arab-Canadian Board of Trade*, a vu le jour à Toronto. Il nous faut des groupes de ce genre, qui peuvent nous expliquer les intérêts de nos partenaires, et ces derniers doivent en avoir aussi de leur côté afin de faciliter nos rapports avec eux. Ces groupes peuvent définir les besoins et les intérêts de leur pays, et nous avons besoin d'eux pour transmettre ces renseignements aux entreprises privées. La meilleure chose à faire à l'heure actuelle, c'est d'encourager la création de tels organismes.

Je ne voudrais pas sembler prêcher pour ma paroisse, mais, s'il doit y avoir un changement profond et si le commerce doit se faire à l'avenir au niveau des entreprises, je pense que le public préférerait de beaucoup avoir affaire à des entreprises obligeantes. Or, les Arabes ne sont pas de très bonne humeur à l'heure actuelle.

Je dirigeais une équipe de l'Université McMaster lors du siège de Beyrouth. Les halls d'hôtels étaient pleins de fonctionnaires contrariés au plus haut point. Ma famille était à Beyrouth au moment du siège; j'étais donc très inquiet. Mais je me suis rendu compte qu'ils se trouvaient dans le même état d'esprit que moi. Ils estimaient, et estiment encore, qu'ils devraient faire affaire avec des gens qui comprennent mieux leurs besoins. Ils ont complètement perdu patience, et le monde entier a intérêt à ne pas négliger ce sentiment. Dans le public ou dans le privé, le problème reste le même.

Le sénateur Stanbury: Étant donné l'heure, monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions.

Le vice-président: Sénateur Hicks, avez-vous quelque chose à dire?

Le sénateur Hicks: J'aimerais poser une question à M. Hadawi. À la page 4 de son mémoire, il affirme:

> «Cependant, pour sortir de l'impasse, il serait bon que les parties procèdent d'abord, et simultanément, à une reconnaissance réciproque.»

[*Text*]

I think we can all agree with that.

Mr. Hadawi: I hope you follow that.

Senator Hicks: I think I follow it.

Mr. Hadawi: I meant that I hope the committee will follow it up.

Senator Hicks: Yes, but I am not one who says that the PLO should recognize the right of the State of Israel should exist if Israel does not recognize that the Palestinian people exist. The PLO has become much more accepted among the nations today, particularly over the past two or three years.

Why, then, if you believe that, and if enough of the PLO leaders believe the statement you put on page 4 of your paper, could you not say, "As soon as the State of Israel recognizes and negotiates with the PLO, we shall concede the existence of the State of Israel?"

What you concede I do not know. I suppose the most you would go would be before the Six-Day War of 1967.

Mr. Hadawi: I am not a member of the PLO or its spokesman, but I can certainly state my own views.

That is why I said "initial reciprocal recognition." I believe that that would be accepted by the PLO. It might or might not be, but I believe it would, because there have been indications the PLO would like a dialogue with the United States first so that they could arrive at some sort of compromise or some understanding, which would lead to a greater dialogue between the disputing parties. The first nut to be cracked is the United States' intransigence in refusing to talk with the PLO.

I think they should talk to them, and if they do not like what they have to say, they could then throw them out of the room. They should at least talk.

If I recall correctly, when Sadat went to Jerusalem and made his statement, I was on "Canada AM". I commented that Sadat had put forward the Palestine problem rather well and clearly, but when it came to Menachem Begin, he was ambiguous. He said: "Let's talk and keep talking for years until we get peace." Those were his exact words. I am only repeating what Menachem Begin said. Mr. Begin said: "Let's talk; let's begin the dialogue. Let's talk with the United States first." Henry Kissinger gave a U.S. commitment to Israel that they will never talk to or recognize the PLO. How do you break that deadlock? Can you ask Kissinger to take back his words, or what?

Senator Hicks: You do not have to because Kissinger is no longer in a position of authority. Even to effect this reciprocal recognition, someone has to make a move. The miracle will not occur that both Israel and the PLO will instantaneously say, "we will do it." One of you has to say if you recognize us, we will recognize you. I think you would put the ball very embarrassingly into Begin's court if the PLO could make some such statement.

[*Traduction*]

Je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point.

M. Hadawi: J'espère que vous comprenez.

Le sénateur Hicks: Je pense que oui.

M. Hadawi: Je voulais dire: j'espère que le Comité mettra ce principe en pratique.

Le sénateur Hicks: Oui, je ne suis pas de ceux qui disent que l'O.L.P. devrait reconnaître la légitimité de l'État d'Israël même si celui-ci ne reconnaît pas l'existence du peuple palestinien. L'O.L.P. est de mieux en mieux acceptée dans le monde, surtout depuis deux ou trois ans.

Dès lors, si vous êtes convaincu de ce que vous avancez, et si assez de dirigeants de l'O.L.P. sont d'accord avec ce principe, pourquoi ne pas dire: «Dès que l'État d'Israël reconnaîtra l'O.L.P. et négociera avec elle, nous le reconnaîtrons»?

Je ne vois pas vraiment ce que vous concédez. Je suppose que vous n'iriez pas plus loin que le statu quo qui existait avant la guerre des Six Jours de 1967.

M. Hadawi: Je ne suis ni membre de l'O.L.P. ni son porte-parole; je me permets simplement d'émettre une opinion personnelle.

C'est pourquoi j'ai dit que les deux parties devaient d'abord se reconnaître réciproquement. Je pense que l'O.L.P. accepterait ce principe. Je n'en suis pas absolument sûr, mais certains indices portent à croire que l'Organisation aimerait entamer le dialogue avec les États-Unis d'abord, afin d'en arriver à un compromis ou à une entente quelconque qui permettrait d'améliorer les rapports entre les deux parties. Il faudra d'abord que les États-Unis abandonnent leur intransigeance et acceptent de négocier avec l'O.L.P.

Je pense que les Américains devraient discuter avec des représentants de l'O.L.P.; s'ils n'aiment pas ce que ces derniers ont à dire, ils peuvent toujours les envoyer promener. Mais ils devraient au moins essayer de négocier.

Si je me souviens bien, lorsque Sadate a fait sa fameuse déclaration à Jérusalem, j'étais à l'émission *Canada AM*. J'avais dit à l'époque que Sadate avait exposé très clairement le problème palestinien, mais que la position de Menachem Begin était plutôt ambiguë. Il avait dit en effet: «Il faut discuter jusqu'à ce que nous fassions la paix, même si cela doit prendre des années.» Ce sont ses propres termes; je ne fais que les répéter. M. Begin a dit: «Allons-y, entamons le dialogue. Mais discutons d'abord avec les États-Unis.» Or, Henry Kissinger a promis à Israël que les États-Unis ne reconnaîtraient jamais l'O.L.P. et ne négocieraient jamais avec elle. Comment sortir de cette impasse? Peut-on demander à Kissinger de retirer ses paroles?

Le sénateur Hicks: Ce n'est pas nécessaire parce que Kissinger n'occupe plus de fonction officielle. Même pour obtenir la reconnaissance réciproque dont vous venez de parler, il faudra que quelqu'un fasse le premier pas. Ce serait un véritable miracle qu'Israël et l'O.L.P. se disent en même temps prêts à le faire. Une des deux parties doit annoncer qu'elle reconnaîtra l'autre si celle-ci fait de même en retour. Je pense qu'en faisant

[*Text*]

Mr. Hadawi: It has been stated numerous times by the PLO that Israel should recognize the rights of the Palestinians to exist. This is a statement that is made by Arafat and every other spokesman of the PLO to let Israel first recognize the existence of the Palestinians.

Senator Hicks: But you must also undertake to recognize the existence of Israel.

The Deputy Chairman: The same day and at the same hour.

Senator Hicks: Someone has to make the offer.

Mr. Hadawi: Let us hope that Canada can start the ball rolling by at least recognizing the PLO and talking to them and trying to find out what points would bring them closer to a dialogue with the other party. I think Canada as an honest and good broker would be accepted definitely by the Arabs and even more definitely by the PLO. We believe that we can influence the PLO to talk with Canada and our purpose is to try to get Canada to talk to the PLO.

Senator Hicks: We want you to talk with Israel.

Mr. Hadawi: The first step is to get Canada to talk; then, Canada to get the United States to talk as outsiders; and, following that, get the PLO to talk with Israel, and I assure you that it will work.

Senator Hicks: I have listened with more attention to your argument than I have ever before to this similar argument, and I think that this committee ought to give serious consideration to it. I am certainly not willing to make any further commitment than that at the present time.

Mr. Hadawi: Thank you.

The Deputy Chairman: Honourable senators, I thank the witnesses for their excellent remarks and observations. I think you pleaded your case very well. Your case is improving every year among members of Parliament. Last year I was in Rome at a meeting of IPU and on a motion dealing with an issue concerning the PLO, I abstained. Years before I would not have known how to vote, but that time I abstained, and perhaps in the future I will move forward another step. On behalf of the committee, thank you again.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

une déclaration de ce genre, l'O.L.P. renverrait la balle à Begin, qui serait sûrement obligé de réagir.

M. Hadawi: L'O.L.P. a affirmé à plusieurs reprises qu'Israël devait reconnaître d'abord le droit à l'existence des Palestiniens. C'est ce que disent Arafat et tous les autres porte-parole de l'Organisation.

Le sénateur Hicks: Mais vous devez également vous engager à reconnaître l'existence d'Israël.

Le vice-président: Le même jour, à la même heure.

Le sénateur Hicks: Il faut que quelqu'un se décide à offrir cette reconnaissance.

M. Hadawi: Il faut espérer que le Canada puisse ouvrir le bal en reconnaissant au moins l'O.L.P. et en négociant avec elle pour tenter de trouver des points de rapprochement avec Israël. Je pense que le Canada serait très bien accepté comme intermédiaire par les Arabes, et encore davantage par l'O.L.P., parce qu'il a la réputation d'être juste et honnête. Nous croyons pouvoir inciter l'O.L.P. à négocier avec le Canada, et nous voulons pousser le Canada à discuter avec l'O.L.P.

Le sénateur Hicks: C'est avec Israël que nous voulons vous voir négocier.

M. Hadawi: Il faut d'abord que le Canada négocie, ensuite qu'il obtienne des États-Unis qu'ils prennent part aux négociations à titre de puissance extérieure, et enfin que l'O.L.P. négocie avec Israël; je vous assure que cela fonctionnera.

Le sénateur Hicks: J'ai accordé à votre discours plus d'attention qu'à tous les autres arguments du même genre, et je pense que le Comité devrait en tenir compte sérieusement. Je ne veux toutefois pas m'engager plus avant pour le moment.

M. Hadawi: Merci.

Le vice-président: Honorables sénateurs, permettez-moi de remercier le témoin de ses remarques et de ses explications du plus haut intérêt. Je pense, monsieur Hadawi, que vous avez très bien plaidé votre cause, qui fait d'ailleurs des adeptes chaque année parmi les députés. Me trouvant à Rome l'an dernier pour une réunion de l'Union parlementaire internationale, je me suis abstenu sur une motion relative à l'O.L.P. Auparavant, je n'aurais pas su comment voter, mais cette fois-là je me suis abstenu; j'irai peut-être un jour un peu plus loin. Au nom du Comité, merci encore.

La séance est levée.

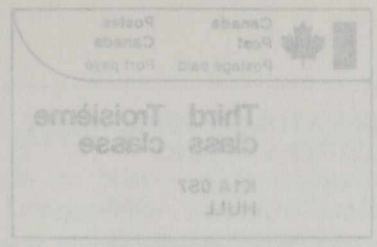

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the
Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

WITNESSES:

Thursday, April 21, 1983

Issue No. 45

Twenty-second Proceedings on:

Canadian Relations with the countries
of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité
sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

TÉMOINS:

Le jeudi 21 avril 1983

Fascicule n° 45

Vingt-deuxième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du
Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

The Canadian Arab Federation

Mr. Sami Hadawi;
Professor Atif Kubursi.

La Fédération canado-arabe

M. Sami Hadawi;
M. Atif Kubursi.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, April 21, 1983

Issue No. 45

Twenty-second Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le jeudi 21 avril 1983

Fascicule nº 45

Vingt-deuxième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

28089—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 21, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:15 a.m., the deputy Chairman, the Honourable Senator Asselin presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Bosa, Haidasz, Lapointe, Macquarrie, Neiman and Nurgitz. (7)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Dr. Howard Adelman, Professor of Philosophy and Director, Refugee Documentation Project, York University.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Acting Chairman introduced Dr. Adelman who made a statement and then answered questions put to him by members of the Committee.

At 12:37 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 21 AVRIL 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15, sous la présidence de l'honorable sénateur Asselin, vice-président.

Présents: Les honorables sénateurs Asselin, Bosa, Buckwold, Haidasz, Lapointe, Macquarrie, Neiman et Nurgtiz. (7)

Aussi présente: Mme Carol Seaborn, Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur.

Témoin:

M. Howard Adelman, professeur de philosophie et directeur du projet de documentation pour les réfugiés, Université York.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente M. Adelman, qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions des membres du Comité.

A 12 h 37, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, April 21, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11.15 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator Martial Asselin (Deputy Chairman) in the Chair.

The Deputy Chairman: Honourable senators, our witness today is Professor Howard Adelman, Professor of Philosophy, York University. His subject is the resettlement of Palestinian refugees.

Professor Adelman received his B.A., M.A. and Ph.D. from the University of Toronto. In addition to directing the Graduate Program in Philosophy, Professor Adelman is Director of York University's Refugee Documentation Project. He has written two books on refugees and has published articles on a wide variety of subjects, including political philosophy, Middle East politics, Indochinese refugees and Palestinian refugees. He has made a large number of public appearances speaking on Indochinese refugees. He is the founder and adviser of Operation Lifeline, a campaign to help the "boat people", and last year he was Chairman of Canadian Professors for Peace in the Middle East. He is also editor of a Canadian periodical *Refuge* dealing with refugee issues.

Professor Adelman, we are pleased to have you with us this morning, and I give you the floor.

Professor Howard Adelman, Professor of Philosophy and Director, Refugee Documentation Centre, York University: Thank you, Mr. Chairman. The focus of my talk this morning will be on Palestinian refugees, and I will restrict myself to that. If I might, however, I will take a few minutes to give honourable senators a bit of background on this issue and what we are doing with it.

There is a refugee documentation project which arises out of our work and our research on Indochinese refugees. We are funded by the Social Science and Research Council to gather the documents on all other refugees. There is a chart in front of honourable senators, if they would like to refer to it, that describes the functions of the research project, which include not only documentation and research on settlement issues and legal issues, but research on crises issues as well.

In that context, I was in Lebanon last summer and prepared a report on the homeless refugees and Lebanese in Lebanon as a result of the Israeli invasion. The focus at today's date is not simply upon the Palestinian refugees in Lebanon but on all of the Palestinian refugees. In our documentation we are concerned with numbers, with the conditions, with the assistance available to the Palestinian refugees and with possible policies Canada might adopt in assisting in this area.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 21 avril 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15, afin d'étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur Martial Asselin (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président: Honorables sénateurs, nous entendrons aujourd'hui le témoignage de M. Howard Adelman, professeur de philosophie à l'université York, qui nous parlera de la réinstallation des réfugiés palestiniens.

M. Adelman est titulaire d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat en philosophie de l'université de Toronto. Responsable du programme d'études supérieures en philosophie, M. Adelman est également directeur du projet de documentation sur les réfugiés, à l'université York. Il a rédigé deux ouvrages sur les réfugiés et publié des articles sur une foule de sujets, dont la philosophie politique, la politique au Proche-Orient, les réfugiés indochinois et les réfugiés palestiniens. Il a prononcé de nombreuses allocutions sur la question des réfugiés indochinois. Ce fondateur de l'opération Lifeline, laquelle visait à aider les «réfugiés de la mer» et auprès de laquelle il œuvre à titre de conseiller était, l'an dernier, président des Professeurs canadiens pour la paix au Proche-Orient. Il est également rédacteur en chef d'un périodique canadien intitulé *Refuge,* qui traite des problèmes des réfugiés.

Monsieur Adelman, nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous ce matin; vous avez maintenant la parole.

M. Howard Adelman, professeur de philosophie et directeur du Centre de documentation sur les réfugiés, Université York: Merci, monsieur le président. Ce matin, mon allocution portera uniquement sur la question des réfugiés palestiniens. Si vous le permettez, je prendrai toutefois quelques minutes pour donner aux honorables sénateurs un aperçu de la question et des efforts que nous déployons à cet égard.

Le projet de documentation sur les réfugiés découle de nos travaux et de nos recherches sur les réfugiés indochinois. Le Conseil de recherches en sciences humaines nous accorde des fonds afin que nous puissions recueillir des documents sur tous les autres réfugiés. Les honorables sénateurs voudront peut-être consulter le tableau qu'ils ont devant eux et qui décrit l'objectif du projet de recherches; il comprend non seulement de la documentation et des recherches sur les questions de réinstallation et les questions juridiques, mais également les conclusions de recherches menées sur des questions litigieuses.

Je ne suis rendu au Liban l'été dernier et j'ai rédigé un rapport sur les réfugiés et les Libanais sans abri qui s'y trouvaient à la suite de l'invastion Israélienne. Aujourd'hui, nous nous penchons non seulement sur la question des réfugiés palestiniens au Liban, mais sur celle de tous les réfugiés palestiniens. Dans notre documentation, nous faisons état de leur nombre, des conditions dans lesquelles ils vivent, de l'aide qui leur est offerte et des politiques que le Canada pourrait peut-être adopter pour les aider.

[*Text*]

In that context, it is important to have an understanding of what a refugee is. We use the term "refugee" in a fairly broad context. We consider a refugee not only to be somebody who is being persecuted and who is away from his homeland—which is the narrow definition used by the United Nations High Commission for Refugees—but somebody who is uprooted and does not have, at the present time, the protection of his rights by a state. That means that a refugee does not have to be outside of his homeland.

The people who are uprooted from what is now called Israel, who went to the Gaza Strip and are stateless, are, for our purposes, refugees. They are in-homeland, refugees and they are in-homeland stateless refugees. Similarly, the Palestinians who fled what is now Israel and who went to the West Bank—those who were uprooted and are now citizens, overwhelmingly, of Jordan—are still called refugees for our purposes, because the State of Jordan does not have jurisdiction—or perhaps I should say is not in the position—at this time to provide to these people the protection they would be given if they were citizens of that state.

The other group of Palestinian refugees is comprised of those who are outside of their homeland. The greater numbers of these are in Syria, Lebanon, and Iraq. There are also groups of Palestinian refugees who have migrated to other countries, primarily the Gulf States, who do not yet have citizenship. All of these would still be called refugees.

We raise an issue of what should happen to refugees. There are normally three possibilities. One is repatriation to the country from which they fled. In some cases, particularly in African countries, this is the predominant policy. The second policy which is used with respect to refugees is settlement in the first country of asylum. The third policy is settlement in countries abroad.

Prior to 1967, the primary attitude taken towards Palestinian refugees was repartriation. It was the main issue that they should be repatriated, whatever the feasibility of that was. It was a major policy. It was the goal of the Palestinians themselves and of international bodies, with the result that they were kept in more or less temporary situations. Since 1967, I would interpret that the major focus on the Palestinians has not been repatriation but, rather, self-determination, or the protection of their legitimate rights, primarily in the West Bank and Gaza. It would indirectly include, therefore, the rights of Palestinians who are in the Diaspora.

Since the 1982 invasion of Lebanon, there has been a refocussing of attention upon Palestinians as refugees, primarily because of the numbers involved. Initially the number of 600,000 was thrown about as representing those who were made homeless. The actual number of those who were made homeless is 60,000.

The issue became a humanitarian one as well as a political one. The humanitarian and the political issues overlap, but they are distinct. There is an issue as to what should happen politically to the Palestinians in the West Bank and Gaza in terms of their rights to self-determination—their legitimate

[*Traduction*]

Il est donc important de savoir ce qu'est un réfugié. Nous employons le terme «réfugié» dans un sens assez large. Par réfugié nous entendons non seulement une personne persécutée qui ne vit pas dans sa patrie—ce qui correspond à la définition étroite donnée par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés—mais celle qui est déracinée et dont les droits ne sont, à l'heure actuelle, protégés par aucun État. Cela signifie qu'un réfugié n'est pas nécessairement quelqu'un qui vit à l'extérieur de sa patrie.

Les personnes qui ont été déracinées du territoire appelé actuellement Israël, qui se sont installées dans la bande de Gaza et qui sont sans pays, répondent à notre définition du terme «réfugié». Ce sont des réfugiés dans leur propre patrie et des réfugiés sans pays. De même, les Palestiniens qui se sont enfuis du territoire qui constitue actuellement Israël pour se rendre en Cisjordanie—ceux qui ont été déracinés et sont maintenant citoyens jordaniens pour la plupart—répondent toujours à notre définition du terme «réfugié», car l'État de Jordanie n'a pas la compétence voulue pour leur assurer la protection dont ils bénéficieraient s'ils étaient des citoyens de cet État, ou plutôt, devrais-je dire, n'est pas actuellement en mesure de le faire.

L'autre groupe de réfugiés palestiniens comprend ceux qui vivent à l'extérieur de leur patrie. La plupart se trouvent en Syrie, au Liban et en Irak. Il y a également des groupes de réfugiés palestiniens qui ont émigrés dans d'autres pays, principalement dans les États du Golfe, et qui n'y ont pas encore droit de cité. Toutes ces personnes répondent également à la définition du terme «réfugié».

Nous soulevons le débat afin de savoir ce qui devrait advenir des réfugiés. Il y a habituellement trois possibilités à envisager. La première est de rapatrier les réguiés dans le pays dont il se sont enfuis. Dans certains cas, particulièrement dans les pays d'Afrique, c'est la politique la plus répandue. La deuxième possibilité consiste à installer les réfugiés dans leur premier pays d'accueil et la troisième, à les installer dans d'autres pays.

Avant 1967, on appliquait principalement la première politique à l'égard des Palestiniens. On soutenait qu'il fallait les rapatrier, peu importe que cela fût possible ou non. Il s'agissait d'une politique importante. Les Palestiniens eux-mêmes et les organismes internationaux, visaient cet objectif, de sorte que les réfugiés étaient maintenus dans des situations plus ou moins temporaires. Depuis 1967, je dirais qu'on accorde mois d'importance au rapatriement des Palestiniens et plus à leur autodétermination, ou à la protection de leurs droits légitimes, principalement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Cela comprendrait donc indirectement les droits des Palestiniens qui composent la diaspora.

Depuis l'invasion du Liban en 1982, on a recommencé à se concentrer sur la situation des Palestiniens en tant que réfugiés, principalement à cause de leur grand nombre. Au début, on estimait grosso modo le nombre de sans-abri à 600,000. En fait, il s'élève à 60,000.

Le problème est maintenant autant humanitaire que politique. Les questions d'ordre humanitaire et politique se recoupent, mais elles sont néanmoins distinctes. On se demande actuellement quel sort, sur le plan politique, réserver aux Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza en ce qui concerne

[*Text*]

rights, political and other human rights. As well, the rights of the Palestinians abroad are political in some aspects and humanitarian in other aspects.

Although I am willing to speak later on in question period about the political issues, I will focus today upon the humanitarian issue of the Palestinian refugees. As I have said, there is an overlap between the two issues, but I will try to distinguish the humanitarian issues.

What seems quite clear is that Israel will not repatriate the Palestinian refugees. I do not come to that conclusion from any ideological perspective; it is just drawn from a direct observation of policy and practice. Repatriation simply does not seem very likely to occur. There is this problem: if there is an independent Palestinian state or a Palestinian state associated with Jordan and the West Bank and Gaza, will the refugees in the Diaspora be repatriated to those areas? Although I am not certain, my interviews with the Palestinians have not indicated that that would be a likely prospect if the political solution went in that direction. Therefore, although there is a connection to the political issue, I think the humanitarian issue can be separated as an issue which must be dealt with in its own right in terms of their homelessness, their lack of status and the lack of protection accorded to them. It becomes particularly urgent in the light of what is going on in south Lebanon.

We receive reports virtually every two weeks of harassment of the Palestinians in south Lebanon. I am aware that honourable senators had appear before them the former Prime Minister of Lebanon, who talked about whether it is in Israel's interest that they are harassed so that Israel is ironically called upon to protect the Palestinians, and whether Israel has a self-interest in such protection, in playing this role. The fact is that it is ironic that Israel should be called upon, by the United Nations Relief and Works Agency, to have more patrols to provide protection to the Palestinians who are being harassed and killed in south Lebanon.

We receive reports of armed, masked groups going into the isolated—not concentrated—areas of Palestinians. These groups will approach those Palestinians who live in the more isolated apartments—in this case, these apartments are largely owned—to harass and intimidate the Palestinians into moving out of the apartments. They have been moving because this intimidation is quite strong and powerful. I can refer to some recent data in this regard. On April 12, 150 families living in a few buildings in Sidon were visited by armed and masked men and were told to leave, which they did, in fear of their lives. On March 25, 32 families were forced out. Two bodies were found in that same period of people who were assassinated, so that in spite of the patrols this occurs, and there is harassment and killing, and intimidation of Palestinians.

Senator Lapointe: What groups are responsible for this?

[*Traduction*]

leurs droits à l'autodétermination, c'est-à-dire leurs droits légitimes, politiques et autres droits de la personne. De même, les droits des Palestiniens vivant à l'étranger sont à certains égards d'ordre politique et à d'autres, d'ordre humanitaire.

Je suis disposé à aborder les problèmes d'ordre politique plus tard, au cours de la période des questions, mais je me concentrerai aujourd'hui sur l'aspect humanitaire du problème des réfugiés palestiniens. Comme je l'ai dit, ces deux problèmes se recoupent, mais je tenterai d'en faire ressortir l'aspect humanitaire.

Une chose semble évidente: Israël ne rapatriera pas les réfugiés palestiniens. Je n'arrive pas à cette conclusion en examinant le problème dans une perspective idéologique; c'est simplement le fruit d'une observation directe de la politique et de la pratique. Il est tout simplement fort peu probable qu'un rapatriement ait lieu, car le problème est le suivant: s'il existe un État palestinien indépendant ou un État palestinien associé à la Jordanie, la Cisjordanie et Gaza, les réfugiés composant la diaspora seront-ils rapatriés dans ces régions? Quoique je n'en sois pas certain, mes entrevues avec les Palestiniens ne m'ont pas permis de croire à la concrétisation de cette possibilité. Donc, bien qu'il soit lié à l'aspect politique de la situation, je pense qu'on peut isoler le problème d'ordre humanitaire et le traiter séparément, en tenant compte du fait que les réfugiés sont sans abri, qu'ils n'ont aucun statut particulier et qu'ils sont privés de toute protection. La solution devient particulièrement urgente si l'on en juge par les événements qui se déroulent au Sud-Liban.

Nous recevons presque toutes les deux semaines des rapports voulant que les Palestiniens vivant au Sud-Liban fassent l'objet de harcèlement. Je sais que les honorables sénateurs ont entendu les témoignages de l'ex-premier ministre du Liban, qui s'est demandé s'il était dans l'intérêt d'Israël de harceler les Palestiniens pour en venir, ironiquement, à devoir les protéger, et si Israël ne servait pas ses propres intérêts en cherchant à assurer ce rôle. Il est ironique que l'Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction demande à Israël de renforcer ses patrouilles afin de protéger les Palestiniens qui sont harcelés et tués au Sud-Liban.

Nous recevons des rapports selon lesquels des groupes armés et masqués pénètrent dans les secteurs isolés—non populeux—où vivent des Palestiniens. Ils abordent les Palestiniens qui vivent dans les appartements isolés—et qui leur appartiennent la plupart—ils les harcèlent et les intimident afin qu'ils quittent les lieux. Ils ont dû fuir car ces gestes d'intimidation étaient très convaincants. Je peux citer certains renseignements récents à ce sujet. Le 12 avril, 150 familles vivant dans quelques immeubles de Sidon ont reçu la visite d'hommes armés et masqués qui les ont sommés de déguerpir; elles ont obtempéré, craignant pour leur vie. Le 25 mars, 32 familles ont été expulsées. Deux cadavres ont été trouvés pendant cette période; donc, malgré la présence de patrouilles, les Palestiniens sont bel et bien victimes de harcèlement, d'assassinats et d'intimidation.

Le sénateur Lapointe: Quels groupes sont responsables de ces actes?

[*Text*]

Professor Adelman: It is not clear who is doing the harassing. They are masked. Assumptions are made as to whether they are Phalangists, or possibly Shiites, in this case, though I doubt it, but I do not know. There is no documentation as to who they are. They might be Haddad men. I just do not know. Nor do any of the reports we have indicate who they are. The research we have done just indicates that masked and armed men are intimidating them. They are signed by a group called "For Lebanese Unity", who argue that the Palestinians have been a threat leading to the disruption and the disintegration of Lebanon, and wish to have them leave. They claim that they are a problem.

Some of the groups of Lebanese that I interviewed argue that a distinction can be made between the Palestinians who came in 1948, who have settled in, and the Palestinians who came in in 1970, primarily from Jordan, as a result of Black September and the fight with Hussein. I think there would be some validity in that distinction. Certainly in their eyes I think that would be true.

Senator Nurgitz: In any event, the 1948 refugees are more integrated, I guess. Is that the distinction?

Professor Adelman: Yes. I think they are more integrated. Their children were born there, and in my interviews with them they said that it was their home, even though they felt that their primary home was the town they came from in what is now Israel. It might be Haifa, or some other small town. They say, first, "That is my home," but when in my interviews I would ask, "Do you think you can go back to your real homes?", I would have to differentiate between two groups on the basis of their replies. One group would say that they had given up the idea of going home, that that was no longer a realistic possibility, particularly after the Israeli invasion and the defeat of the PLO in Lebanon. Another group were much more allied with the PLO kind of philosophy and did not want to discuss the possibilities of whether they could go home or not. The group that was willing to talk about it, however, and who were not allied with the PLO, said that they would like to get status in Lebanon after all these years. Their children were born there and even some of themselves were born there. They would ask me what I thought of the chances, and I would say, "You know as well as I do what the chances are."

It was interesting, though. A lot of them believed—I could not verify this at all; there was no evidence for this belief—and they expressed this in interviews, that negotiations were going on behind the scenes with regard to some deal between the Palestinians and the new Lebanese government. This was when Bashir Gemayel was still alive. The deal was that they would give him their votes if he would give them their status. When I talked to the Lebanese authorities, I could find no verification of that belief. It might just have been wishful thinking. I do not know. In any case, the situation for the Palestinians in Lebanon is quite drastic.

[*Traduction*]

M. Adelman: On ne sait pas exactement qui se livre aux actes de harcèlement. Les individus sont masqués. Certaines hypothèses veulent qu'il s'agisse de Phalangistes, ou bien de Chiites, dans ce cas-ci, bien que j'en doute, mais je ne saurais en jurer. Rien ne permet d'établir leur identité. Il est possible que ce soient des hommes d'Haddad. Je n'en sais rien. Aucun des rapports que nous avons reçus n'indique qui ils sont. Les recherches que nous avons effectuées révèlent seulement que des hommes masqués et armés cherchent à intimider les Palestiniens. Ils se réclament d'un groupe dont le slogan est «Pour l'unité libanaise» et qui prétend que les Palestiniens ont constitué une menace qui a abouti à l'éclatement et à la désintégration du Liban. Ce groupe désire qu'ils quittent le pays, car il prétend qu'ils sont une source de problèmes.

Certains des Libanais que j'ai interrogés prétendent qu'on peut faire une distinction entre les Palestiniens qui sont venus au Liban en 1948, et s'y sont installés, et ceux qui sont arrivés en 1970, surtout de la Jordanie, à la suite des actes de Septembre Noir et du conflit avec le roi Hussein. Je pense que cette distinction est valable jusqu'à un certain point; en tout cas, elle l'est à leurs yeux.

Le sénateur Nurgitz: De toute façon, je présume que les réfugiés de 1948 sont plus intégrés. Est-ce là la distinction à faire?

M. Adelman: En effet. Je pense qu'ils sont davantage intégrés. Leurs enfants sont nés au Liban, et au cours des entrevues que j'ai eues avec eux, ils ont dit que le Liban était leur patrie, même s'ils estimaient que leur véritable patrie, c'était leur ville d'origine, dans le territoire qui constitue aujourd'hui Israël. Il est possible que ce soit Haïfa ou une autre petite ville. Au début, ils disaient: «C'est ici qu'est mon foyer», mais lorsque je leur demandais: «Pensez-vous pouvoir retourner un jour dans votre vraie patrie?», il m'a fallu classer les répondants en deux groupes. Les membres du premier ont répondu qu'ils avaient renoncé à l'idée de retourner dans leur pays, que cette perspective n'était plus réaliste, surtout après l'invasion israélienne et la défaite de l'O.L.P. au Liban. Ceux du second étaient beaucoup plus favorables au genre de philosophie préconisée par l'O.L.P. et ne voulaient pas discuter de la question. Cependant, ceux qui étaient disposés à en parler, et qui ne se rangeaient pas du côté de l'O.L.P., ont déclaré qu'après toutes ces années, ils aimeraient avoir droit de cité au Liban. Leurs enfants, voire certains d'entre eux, sont nés au Liban. Ils me demandaient ce que je pensais de leurs chances à cet égard et je leur répondais: «Vous en savez autant que moi là-dessus».

Ces rencontres étaient cependant intéressantes. Une foule de Palestiniens m'ont dit être convaincus—je n'ai pas pu le vérifier, il n'y avait pas de preuve à l'appui—que des négociations étaient secrètement en cours en vue d'un marché quelconque entre les Palestiniens et le nouveau gouvernement libanais. C'était à l'époque où Bashir Gemayel était encore de ce monde. Aux termes du marché, les Palestiniens lui auraient accordé leur suffrage, en échange de quoi il leur aurait donné droit de cité. Lorsque je me suis entretenu avec les autorités libanaises, je n'ai rien découvert qui ait pu me permettre de prouver le bien-fondé de cette affirmation. Tout cela n'était

[*Text*]

One thing I would like to sort out is the question of numbers. You have heard testimony regarding various numbers of Palestinian refugees. If you take the group who fled Israel, together with all their descendants, the figure that gets thrown about of 2 million Palestinian refugees is accurate; but on any definition of refugees, it is not accurate. Once you have gained citizenship and status in another country it is not normal to call you a refugee. The Hungarians who came here in 1956 are not still refugees, they are Canadians, although of Hungarian origin. That is true of the Palestinians in this country.

There is a political reason for calling them refugees, but from the humanitarian point of view, and that is what I am concerned about, it is not appropriate to call them refugees. I am concerned with humanitarian considerations and not the political definitional concern of Palestinians abroad who still might want to call them refugees for political reasons.

The group of Palestinians abroad can be divided into roughly four sub-groups. There are, for example, the Palestinians in Syria and in Lebanon. Senator Haidasz asked if, for example, there were 500,000 Palestinians in Lebanon. The answer from Prime Minister Hoss was that there once might have been, and in fact, if you take all the Palestinians who ever went through Lebanon it does come to close to 500,000—it is 476,000, to be more exact. A lot of these, however, might have migrated again to the Gulf states, and the analysis of the PLO statistics that I did in Lebanon indicates the ones in Kuwait, Bahrain, etc., quite clearly. The PLO prepared very accurate statistics, and it is primarily their statistics from Lebanon that I used, since I found in auditing them that they were the most accurate source. Now, they still refer to them all as still being in Lebanon for political reasons, but you can analyze the data, and it is quite clear that a lot went abroad. The number of those who are not Lebanese citizens and who have not gone abroad, who are Palestinian refugees in Lebanon, is 225,000.

That number breaks down into three basic groups. Those who are now homeless amount to 60,000. Another 60,000, approximately, are still in the refugee camps and what is left of the camps. The rest have integrated into normal housing in the Lebanese community. Some of them have businesses, and own apartments, and some even own whole apartment blocks.

Of the balance, not including the ones who went abroad, there is a small group of Christian refugees from the original 1948 group who managed to become Lebanese citizens. Their children, of course, continue to be Lebanese citizens. Largely they came with money, and were able to find a way of obtaining citizenship in Lebanon in spite of the general rules. So you still have 225,000 who are refugees from the humanitarian standpoint. Our real concern, from a humanitarian point of view, is with different groups for different reasons: the homeless, the groups in camps, and then the others who may have their own apartments, but who are being harassed and do

[*Traduction*]

peut-être qu'affaire de vœux pieux. Je n'en sais rien. De toute façon, la situation des Palestiniens au Liban est très difficile.

Je voudrais bien aussi que l'on éclaircisse la question du nombre de réfugiés. Vous avez déjà entendu des témoignages à ce sujet. Par exemple, si on parle du groupe de Palestiniens qui a fui Israël et de ses descendants, le chiffre d'environ 2 millions de réfugiés palestiniens qu'on mentionne le plus souvent est exact; mais selon n'importe quelle définition de «réfugié», il est faux. Il n'est pas normal d'appeler réfugié quelqu'un qui a obtenu la citoyenneté d'un autre pays. Les Hongrois qui sont venus au Canada en 1956 ne sont plus des réfugiés, ils sont Canadiens, d'origine hongroise. Il en va de même des Palestiniens qui vivent ici.

Il y a une raison politique de les appeler des réfugiés, mais d'un point de vue humanitaire, et c'est ce qui m'intéresse, il n'y a pas lieu de les qualifier ainsi. Je m'intéresse aux questions humanitaires et non aux motivations d'ordre politique qui font que l'on tient à qualifier de réfugiés les Palestiniens installés à l'étranger.

Les Palestiniens expatriés peuvent être divisés en quatre groupes. Il y a entre autres les Palestiniens vivant en Syrie et au Liban. Le sénateur Haidasz m'a demandé par exemple s'il y avait 500,000 Palestiniens au Liban. Le premier ministre Hoss a répondu qu'il y en a peut-être déjà eu 500,000 et en fait, si on compte tous les Palestiniens qui sont passés par le Liban, on arrive à un chiffre de près de 500,000—476,000 pour être exact. Un bon nombre d'entre eux ont cependant peut-être migré de nouveau vers les États du golfe, et l'analyse des statistiques de l'O.L.P. que j'ai effectuée au Liban montre très clairement qu'il y en a au Koweït, au Bahreïn, etc. L'O.L.P. rassemble des statistiques très précises et je me suis servi surtout de ses statistiques sur le Liban parce que je me suis rendu compte en les analysant qu'elles étaient la source la plus exacte. Maintenant, pour des raisons politiques, l'O.L.P. parle d'eux comme s'ils étaient toujours au Liban, mais d'après les données, on se rend compte qu'un bon nombre sont partis à l'étranger. Le nombre de ceux qui sont restés mais qui ne sont pas citoyens libanais, c'est-à-dire des réfugiés palestiniens au Liban, se chiffre à 225,000.

Ceux-ci se répartissent en trois groupes principaux. Il y a ceux qui sont actuellement sans foyer et qui sont 60,000. En plus, 60,000 autres environ vivent toujours dans des camps de réfugiés ou ce qui en reste. Les autres vivent dans des logements normaux. Certains ont leur propre commerce et leur propre appartement, et il en est qui possèdent même des immeubles.

Quant au reste, si l'on exclut ceux qui sont partis à l'étranger, il y a un petit groupe de réfugiés chrétiens provenant du groupe initial de 1948 qui a réussi à obtenir la citoyenneté libanaise. Leurs enfants continuent évidemment à être des citoyens libanais. Dans l'ensemble, ils avaient de l'argent lorsqu'ils ont émigré et ils ont réussi à obtenir la citoyenneté libanaise en dépit des règles générales. Donc, du point de vue humanitaire, il reste toujours 225,000 réfugiés. Nous nous intéressons à différents groupes chacun pour des raisons diverses: les sans-abri, les personnes qui vivent dans des camps et les autres qui ont peut-être leur porpre appartement, mais qui sont

[*Text*]

not have protection. You have in addition a couple of hundred thousand refugees in Syria, of which only about one-quarter are left, and less than one-quarter are left in camps. Most of them are well on the way to integrating.

There are large numbers of Palestinian refugees in the Gulf regions. I have provided a statistical chart, which I think has been handed out, in which I list the way they are spread out. You have 221,000 in Kuwait, 49,000 in Egypt and a few others spread around the other Gulf states. In Saudi Arabia you have a quarter of a million who do not have citizenship status, even though, economically, they might be in the middle class and own apartments, or rent apartments. They do not have the legal status of a state to protect them. They are the other large group of refugees, but they are not a matter of immediate humanitarian concern, because humanitarian concerns are based on the issue of whether people are homeless and whether they are being protected by a state. In that sense you might get a total of a million refugees, but it is only a part of them that are the focus of humanitarian attention, and that is the group in Lebanon.

The issue, from the humanitarian point of view is, what can be done, if anything, and what policy might Canada adopt to help the Palestinians, particularly in Lebanon, on the humanitarian issue? Should Canada, for example, attempt to resettle refugees here?

Originally, I went to Lebanon with that idea in mind. I worked in 1956 on Hungarians, and we worked most recently on Operation Lifeline with the Indochinese. When I went to Lebanon the issue was whether Palestinians could or should or would want to be resettled here. Well, that hypothesis did not fare very well in the interviews I had in Lebanon. The people said that their first priority, but that they did not have much hope of realizing it, was to go back to their homes in what is now Israel. Their second priority, which they thought was realistic, was to get status in Lebanon. I myself have become much more pessimistic about that prospect as time has gone by, but it is still a feasible prospect for them, I hope. The third choice—of those who were willing to talk about it—was not to go to the West Bank or Gaza. It was to go to a country abroad. But it was a low third choice. In other words, they would not say "If I can't get number two, I am quite willing to go to number three". They would say "Well, if I had to, I would come to Canada, but I would rather not. I would rather stay here. It is a good country". They did not seem to want to leave the Middle East; though they did say that if the harassment and the problems increased, then the idea of resettling might be much more interesting—and it was resettlement abroad and not going to the West Bank or Gaza for the group that was willing to talk about it.

I came back and said that was a proposal we should explore, but not do anything with it. That was when I first came back from Lebanon. It is the increasing reports of the harassment in south Lebanon that has sparked in me the idea of resurrecting the possibility of a resettlement proposal, or at least an investigation of the resettlement proposal, which would essentially go

[*Traduction*]

harcelés et n'ont aucune protection. Il y a en plus quelques centaines de milliers de réfugiés en Syrie dont seulement à peu près le quart sont partis et dont moins d'un quart sont encore dans des camps. La plupart sont en bonne voie d'intégration.

Il y a beaucoup de réfugiés palestiniens dans la région du Golfe. J'ai apporté un tableau statistique qui vous a été remis, je pense, et dans lequel j'indique leur répartition. Il y en a 221,000 au Koweit, 49,000 en Égypte et quelques autres dans le reste des États arabes. En Arabie Saoudite, il y en a un quart de million qui n'ont pas la citoyenneté arabe même si, économiquement, ils appartiennent à la classe moyenne et qu'ils occupent des appartements dont ils sont propriétaires ou locataires. Ils ne sont pas juridiquement protégés par un État. Ils constituent le deuxième groupe de réfugiés, mais leur situation n'est pas aussi inquiétante d'un point de vue humanitaire parce qu'on se préoccupe surtout des personnes sans abri et non protégées par un État. En ce sens, on peut aboutir au chiffre total d'un million de réfugiés, mais nous ne nous intéressons qu'à une partie d'entre eux pour des raisons humanitaires, et il s'agit du groupe du Liban.

Du point de vue humanitaire, il s'agit de savoir s'il est possible de faire quelque chose et quelle politique le Canada pourrait adopter pour aider les Palestiniens, particulièrement ceux du Liban. Le Canada devrait-il par exemple tenter de réinstaller les réfugiés ici?

C'est avec cette idée en tête que je suis allé la première fois au Liban. J'avais travaillé en 1956 avec les Hongrois et très récemment, j'ai participé à l'opération Lifeline qui concernait les Indochinois. Lorsque je suis allé au Liban, il s'agissait de déterminer, s'il s'y trouvait des Palestinient capables ou désireux de venir ici. Mais les résultats n'ont pas été très heureux. Les gens que j'ai interviewés ont dit en général qu'ils voulaient d'abord retourner chez eux, dans ce qui est maintenant Israël, mais qu'ils n'avaient pas grand espoir de réaliser ce rêve. La deuxième option, qu'ils trouvaient réaliste, consistait à obtenir un statut légal au Liban. Pour ma part, avec le temps, je suis devenu beaucoup plus pessimiste à ce sujet, mais j'espère pour eux que c'est encore possible. La troisième option—pour ceux qui voulaient bien en parler—ne consistait pas à s'installer en Cisjordanie ou dans la Bande de Gaza mais à émigrer à l'étranger. A leurs yeux, ce n'était pas une option très tentante. Autrement dit, les personnes interrogées n'étaient prêtes à accepter la troisième option que si la deuxième leur était refusée. Ils disaient plutôt: «Eh bien, si je dois partir d'ici, j'irai au Canada, mais je préférerais ne pas avoir à le faire. Je préférerais rester ici. C'est un bon pays.» Ces Palestiniens ne semblaient pas vouloir quitter le Proche-Orient. Pourtant, ils ont dit que si le harcèlement et leurs difficultés augmentaient, l'idée de s'établir ailleurs deviendrait beaucoup plus intéressante et ils parlaient alors de partir à l'étranger et non de s'installer en Cisjordanie ou dans la Bande de Gaza.

Je suis revenu de là-bas en disant qu'il s'agissait d'une option à étudier, mais sans prendre de mesures concrètes. C'était lors de mon premier retour du Liban. C'est quand on s'est mis à parler de plus en plus du harcèlement des Palestiniens dans le sud du Liban que j'ai pensé à reprendre l'idée de leur réinstallation au Canada, au moins à étudier la question

[*Text*]

this way: Canada's normal policy is to take 10 per cent of a group of refugees to resettle in Canada, and the other traditional countries of resettlement distribute the other 90 per cent according to a more or less accepted formula. There is a rough international formula by which they are distributed. It saves a lot of time at international meetings. If you take the 225,000, about 50,000 of them still have Jordanian citizenship. They came from Jordan.

There is a prospect—I do not know how good a one—that with the possible reconciliation of Hussein and Arafat—certainly they have come closer together in the last year, since the invasion—Hussein might be willing to accept back 50,000 into Jordan, since they carry Jordanian citizenship. It is possible—a much more remote possibility, I admit—that half of them might be accepted and given some kind of permanent status in Lebanon, and the ones who were born there even given citizenship. It is a very difficult political situation to handle, but it is a possibility, which I think is worthy of investigation. Realistically there would be a maximum number of about 50,000 who might want and who might take the opportunity of being resettled abroad—in which case Canada would be taking 5,000 of them, which it could take, say, over a two-year period, and within our refugee policy it would not be an outrageous number to handle or fit into our general policy.

I do not know whether it can be taken up, but the problem becomes even more difficult once you propose the policy as a leverage one. In other words, you do not simply do it, but you do it with the idea of encouraging Lebanon to give them real status in the country, and with encouraging Hussein possibly to take the citizens of Jordan back into Jordan—who, if the West Bank were to become autonomous or independent, or associated with Jordan, could go also to the West Bank.

That is a possibility. It is fraught with political time bombs all over the place. Then there is the question within our own government of getting External Affairs and Immigration co-ordinating on it, because there are different interests at stake and different problems which they have to deal with. They then go to the level of getting our allies to co-operate on it. Then the problem on Jordan becomes even more problematic. As you have heard, the problems regarding Lebanon are horrendous, and for Lebanese governments to take a stand on any sensitive issue is extremely difficult. If it were done, it would have to be done very quietly and behind the scenes, I would think.

In any case, for humanitarian reasons, I think it is worth investigation as a possibility, and despite the difficulties I believe that for the human interests of the people who are suffering and in danger, it is important. With that I will end my introductory comments and leave myself open to questions.

The Deputy Chairman: Thank you. I will now ask Senator Haidasz to lead the questioning.

Senator Haidasz: Thank you, Mr. Chairman. I appreciate Professor Adelman's interest in the refugee problem and his

[*Traduction*]

qui se poserait essentiellement ainsi: La politique habituelle du Canada consiste à accepter dix pour cent d'un groupe de réfugiés, et les autres pays traditionnels d'accueil se répartissent les quatre-vingt-dix pour cent restants en fonction d'une formule plus ou moins acceptée. Il existe une formule internationale approximative au moyen de laquelle ils sont répartis. Cela économise beaucoup de temps lors des réunions internationales. Si l'on parle des 225,000 réfugiés, environ 50,000 d'entre eux, qui viennent de Cisjordanie, ont encore la citoyenneté jordanienne.

Il y a une possibilité—mais elle est peut-être mince—qu'avec la réconciliation possible de Hussein et d'Arafat—ils se sont manifestement rapprochés cette année, depuis l'invasion—Hussein accepte de reprendre 50,000 Palestiniens en Jordanie, puisqu'ils ont la citoyenneté jordanienne. Il est également possible—mais c'est loin d'être sûr, je l'admets—qu'on en accepte la moitié au Liban et qu'on leur accorde une certaine forme de statut permanent, et même qu'on accorde la citoyenneté libanaise à ceux qui sont nés dans ce pays. C'est une situation très difficile à régler sur le plan politique, mais c'est une possibilité qui mérite réflexion. En étant réaliste, il y aurait au maximum 50,000 réfugiés qui voudraient émigrer au Canada et qui le feraient s'ils en avaient la possibilité. Dans ce cas, le Canada en prendrait par exemple 5,000 sur deux ans, ce qui ne représenterait pas un nombre trop considérable par rapport à notre politique sur les réfugiés et à la politique générale.

Je ne sais pas si c'est faisable, mais le problème est plus complexe dès que vous proposez d'utiliser une politique comme moyen de pression. En d'autres mots, vous ne vous contentez pas d'appliquer une politique, mais vous le faites avec l'idée d'inciter le Liban à donner aux réfugiés un statut véritable dans ce pays et d'inciter le roi Hussein à accepter le retour de Jordaniens en Jordanie, Jordaniens qui pourraient également, si la Cisjordanie devenait autonome, ou indépendante, ou si elle s'associait avec la Jordanie, aller s'y installer.

C'est une possibilité. Cette option est néanmoins truffée de bombes à retardement. Il faut aussi penser qu'au sein de notre propre gouvernement, elle exige la collaboration du ministère des Affaires extérieures et de celui de l'Immigration parce que différents intérêts sont en jeu et que divers problèmes doivent être réglés. Ensuite, il faut obtenir la collaboration de nos alliés. Le problème s'aggrave en ce qui concerne la Jordanie. Comme vous l'avez entendu dire, la situation au Liban est catastrophique et il est extrêmement difficile pour le gouvernement libanais de prendre position sur des questions délicates. Si cette option devait se concrétiser, je pense que tout devrait se faire discrètement sans tapage.

De toute façon, pour des raisons humanitaires, je crois que cette option vaut la peine qu'on l'étudie. Malgré les difficultés, dans l'intérêt des personnes qui souffrent et sont en danger, il est important de le faire. Je termine ici mon exposé et je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Le vice-président: Merci. Je demanderais maintenant au sénateur Haidasz de poser la première question.

Le sénateur Haidasz: Merci, monsieur le président. J'apprécie l'intérêt que porte M. Adelman au problème des réfugiés et

[*Text*]

appearing before us this morning to inform us of his visit to Lebanon, to give us his views and to inform us of Canada's policy regarding Palestinian refugees. My first question is: Can the professor tell us whether the United Nations, as well as the office of the High Commissioner for Refugees, and other Arab countries, are doing an adequate job in looking after refugees, since they are on the spot.

Professor Adelman: The United Nations High Commission for Refugees takes care of all refugees but Palestinians. The Palestinians fall under a different agency, namely, the United Nations Relief and Works Agency for Palestinian Refugees. A bit of historical background might help. Refugees, up until the Second World War, were seen primarily as a welfare problem. It was only after the Second World War—it started between the two wars—that it became the manifest policy to deal with them as a political problem of legal protection; and after the Second World War there was the creation of the United Nations High Commission for Refugees. But by the time the United Nations High Commission for Refugees had been created, with the new vision of refugees, the United Nations Relief and Works Agency was already created on the old policy of a welfare attitude. That is why the definition of refugees, for UNRWA, differs from the UNHCR. It is for anyone who has need or has lost a job. That is why you had very high figures and it had a very different prospect. It is also why it did not engage in repatriation or resettlement problems, because it was just a welfare agency, taking care of the health, education and welfare of the Palestinians.

The history of that has generally been very good. The Palestinians are, in my opinion, the best educated group in the Middle East, primarily because of UNRWA. There has been a lot of money spent on schools, to which we contribute.

In the particular case of Lebanon, where there is a crisis, UNRWA and the other agencies—there are about 30 major agencies operating in Lebanon—are providing very good services. Because of the services provided, the refugees are not a problem. You had Professor Zureik here who said that most of the Palestinians in Lebanon were living in tents. That is not true. Firstly, it is not "most". The 60,000 who are homeless are not living in tents. They are living in abandoned buildings, in uncompleted apartment buildings, garages of apartment buildings, store fronts. They have made some temporary housing out of the scraps of the refugee camps, and they are now rebuilding their homes on the old campsites as permanent housing from cement that has been provided for them. Incidentally, some of it is being provided by the Israelis who, in fact, blew the whole camp to pieces in the first place. They are now providing the cement to rebuild the homes.

I would say that the physical conditions are in the process of being taken care of fairly well, though with a considerable time leg. It should have been done faster and earlier after the initial destruction; but at least it is being done. The real crux is the protection problem rather than the physical problem—

[*Traduction*]

je lui sais gré de comparaître devant nous ce matin pour nous renseigner sur sa visite au Liban, nous faire part de ses opinions et nous informer de la politique canadienne à l'égard des réfugiés palestiniens. Ma première question est la suivante: Monsieur Adelman peut-il nous dire si les Nations unies, ainsi que le bureau du Haut Commissariat pour les réfugiés, et les autres pays arabes, s'occupent bien des réfugiés, étant donné qu'ils sont sur place?

M. Adelman: Le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies s'occupe de tous les réfugiés, sauf des Palestiniens. Ceux-ci relèvent d'un organisme différent, à savoir l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de la Palestine. Il y aurait peut-être lieu que je vous donne un petit aperçu historique. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les réfugiés étaient considérés principalement comme un problème de bien-être. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre—cela a en fait commencé entre les deux guerres—qu'on a généralement adopté pour principe de les traiter comme un problème politique de protection juridique. Après la Seconde Guerre mondiale, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a été créé. Néanmoins, l'Office de secours et de travaux des Nations unies avait été créé auparavant en fonction de l'ancienne politique de protection du bien-être. C'est pourquoi l'Office et le Haut commissariat donnent du terme «réfugié» deux définitions distinctes. Le premier s'adresse à quiconque est dans le besoin ou a perdu un emploi. C'est pourquoi l'Office a des chiffres si élevés et œuvre d'un point de vue différent. C'est également pour cela qu'il ne s'occupe pas des problèmes de rapatriement ou de réinstallation; il est un simple organisme de bien-être, préoccupé de la santé, de l'éducation et du mieux être des Palestiniens.

Les résultats sont généralement très bons. A mon avis, les Palestiniens sont le groupe le mieux instruit du Proche-Orient, surtout grâce à l'Office qui a consacré de fortes sommes aux écoles, et nous y avons contribué.

Dans le cas particulier du Liban, où il y a une crise, l'Office et les autres organismes—il y a environ 30 grands organismes en activité au Liban—offrent de très bons services. Et c'est à cause même des services offerts que les réfugiés ne posent pas de problème. M. Zureik, qui a déjà comparu ici, vous a déjà dit que la plupart des Palestiniens du Liban vivent sous la tente. C'est faux. Les 60,000 réfugiés sans abri ne vivent pas dans des tentes. Ils vivent dans des immeubles abandonnés, dans des immeubles à appartements inachevés, des garages d'immeubles, des vitrines de magasin. Ils se sont construits des abris temporaires avec les débris; ils reconstruisent maintenant, à l'endroit même où se trouvaient les anciens camps, des maisons permanentes en se servant du ciment qu'on leur a fourni. Entre parenthèses, une partie de ce ciment est offerte par les Israéliens qui, de fait, sont ceux qui sont responsables de la destruction du camp. Ils fournissent maintenant le ciment nécessaire à la reconstruction des maisons.

On s'occupe maitenant avec succès de rétablir les conditions matérielles, bien qu'on le fasse avec un retard considérable. Les choses auraient dû être faites immédiatement après la destruction; peu importe, on s'en occupe maintenant. Le vrai problème est celui de la protection plutôt que celui des condi-

[*Text*]

because I see the physical problems being taken care of, both in terms of physical shelter, food supplies and emergency supplies. There were no shortages when I was there, and I am sure there are none now, from all that I have heard. So I believe that in those roles UNRWA has performed very well. From that point of views the refugees there are better cared for, than most refugees around the world, whether in Afghanistan, the Sudan, or any of those places.

Senator Haidasz: Is Saudi Arabia doing everything it can to help the situation of the Palestinian homeless refugees?

Professor Adelman: In terms of supplying aid it is a delicate area. I would say that in terms of financial aid, proportionately they could be doing more, given the amount of money we give to UNEWA. But it is a judgment call. The more important issue is not the financial assistance to UNEWA, but the status of the Palestinians. If you have a quarter million Palestinians in Saudi Arabia, you could raise the issue of why they are not given status in Saudi Arabia. Then you face the political dilemma of how can Saudi Arabia give them status when the whole issue is that they should be given status in their own territory which they were forced to leave. I don't think that that is an adequate explanation. I think that Professor Adams, who has appeared before you and Professor Zureik, who talked about Kuwait and the problem of these people being dealt with as outsiders and the intolerance you find in a lot of these countries toward groups that come from outside the area, touched on the issue. I think it is a characteristic of countries as it was characteristic of Canada up until 1967. It is not as if we cannot understand this characteristic, considering the book that came out about how the Jews were treated in this country up to the Second World War. So it is understandable that people can be intolerant of minorities. It is certainly true that the Palestinians are not perceived as equal in Saudi Arabia. There is not much receptivity to giving them status there, though I think they have been given many opportunities economically. I am not here to criticize Saudi Arabia by saying that it should be doing as much as we are doing. It involves a different value tradition. They don't have a tradition of dealing with refugees in the way Canada has a tradition with refugees.

I would say objectively that proportionate to their money, population and their proximity to the Palestinians as a cultural, ethnic and language group, they are not doing a fair share. On the other side, I would say I would not expect them to do a fair share because of the political considerations that affect them and because of the lack of traditional policies with regard to refugees in Saudi Arabia.

Senator Haidasz: Do these 60,000 homeless Palestinian refugees in Lebanon have any allegiance to the different Palestinian organizations such as the PLO? If so, what is the policy of these organizations such as the PLO with regard to the homeless refugees and especially with regard to their desires to go abroad to, for example, Canada?

[*Traduction*]

tions matérielles, parce que je juge qu'on s'occupe maintenant de ces conditions, soit l'hébergement, les denrées alimentaires et les services de secours. Il n'y avait pas de pénurie lors de ma dernière visite, et je suis persuadé qu'il n'y en a pas maintenant, d'après tout ce qu'on m'a dit. Je crois donc qu'à cet égard l'UNRWA a bien joué son rôle; selon moi, les réfugiés là-bas vivent beaucoup mieux que ceux d'autres régions comme l'Afghanistan ou le Soudan.

Le sénateur Haidasz: L'Arabie saoudite fait-elle tout ce qu'elle peut pour aider les Palestiniens sans abri?

M. Adelman: Il est délicat de parler d'aide. Au point de vue aide financière, proportionnellement, ils pourraient faire plus si l'on tient compte de l'argent que nous versons à l'UNEWA. C'est une question d'opinion. Mais la question la plus importante n'est pas vraiment celle de l'aide financière accordée à l'UNEWA mais plutôt celle du statut des Palestiniens. Si vous avez 250,000 Palestiniens en Arabie saoudite, on peut se demander pourquoi ils ne sont pas reconnus dans ce pays. Vous êtes alors confronté au dilemme politique suivant: comment l'Arabie saoudite peut-elle leur accorder un statut quelconque alors que le problème provient du fait que les Palestiniens devraient en obtenir un dans leur propre territoire qu'on les a forcés à quitter. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une explication satisfaisante. Je crois que le professeur Adams, qui a comparu devant vous et le professeur Zureik, qui a parlé du Kuwait, du problème que posent ces gens qui sont traités comme des étrangers et de l'intolérance dont font montre les résidents de bon nombre de pays face à des groupes étrangers, ont abordé cet aspect. Je crois que c'est une caractéristique de ces pays comme s'en était une du Canada jusqu'en 1967. Ce n'est pas comme si nous ne pouvions pas comprendre ce problème, compte tenu de livre qui vient d'être publié sur la façon dont les Juifs ont été traités au Canada au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Il est donc compréhensible que les gens soient intolérants face aux minorités. Il est absolument vrai que les Palestiniens ne sont pas considérés comme des égaux en Arabie saoudite. Ce pays n'est pas tellement réceptif quand il s'agit d'accorder un statut aux Palestiniens, je crois cependant qu'on leur accorde beaucoup de possibilités au point de vue économique. Je ne suis pas ici pour reprocher à l'Arabie saoudite de ne pas en faire autant que nous. Il s'agit de valeurs traditionnelles différentes. L'Arabie saoudite n'est pas habituée à accueillir autant de réfugiés que le Canada.

Objectivement, je dirais que compte tenu de l'argent et de la population de l'Arabie saoudite ainsi que de sa proximité des Palestiniens à titre de groupe culturel, ethnique et linguistique, l'Arabie saoudite ne fait pas vraiment pas sa part. D'un autre côté, je dirais que cela s'explique par des raisons politiques et par l'absence de politiques traditionnelles sur les réfugiés.

Le sénateur Haidasz: Ces 60,000 réfugiés palestiniens sans abri qui sont au Liban ont-ils une certaine allégeance envers diverses organisations palestiniennes comme l'O.L.P.? Dans l'affirmative, quelle est la politique de ces organismes face aux réfugiés et plus particulièrement face à leur désir d'aller à l'étranger, comme au Canada?

[*Text*]

Professor Adelman: I don't know the percentage but a large number of them, particularly the camp refugees, have strong allegiances to the PLO. With one exception, they were unwilling to talk about their aspirations about going abroad. They said that this had to be dealt with by their leaders and the leadership of the PLO. They were now willing to disclose whether or not they would be willing to go abroad. There was another group of middle-class Palestinians that did not have an allegiance to the PLO and were critical of the PLO, because some of them had lost relatives who were killed by the PLO, but they shared the same ideals as the PLO with regard to getting back their land in what is now Israel. In the several interviews I had with this group people were willing to talk about going abroad, though they were not interested primarily in going abroad. Without exception each one of them wanted to go back to their homes in what is now Israel. But when asked what they thought was the reality of that occurring, without exception they said that it is not a very realistic possibility. What surprised me is that they believed that it was a realistic possibility prior to the Israeli invasion. With the defeat of the PLO—even though they were not allied with the PLO—tney thought that prospect was no longer there. They quickly said that they felt that they were part of Lebanon. By the way, this group was of the refugees that came there in 1948, not of the refugees that came in 1970. When I asked them what they thought their chances were of obtaining status in Lebanon, they felt that they had some chance, and they tried to pump me for my views on what I thought their chances were. I said to them that I did not think that there was much chance. They said to me that they had heard about these negotiations to which I referred earlier.

My third question was always, "What about going back to the West Bank or Gaza if it became independent?" Not one of the group was interested in going back there because they did not have any relatives there and they did not think they could get any status there. Remember, these were doctors, dentists, professional teachers and so on. They thought that it would be hard to get status and that if that was their choice they would rather go abroad. I was surprised by that answer, but they were quite clear that they were not eager to go abroad.

Senator Macquarrie: I have been listening to the witness and I noticed that from time to time he distinguished between the humanitarian aspect and the political aspect. I understand exactly what he means. However, I am still concerned, as I have been for a long time, that in an attempt to settle the problems of the dispossessed Palestinians by wholesale encouragement of their absorption by countries such as Canada, such a process opposes the political motivation of a great part of the world and a move toward which our own country is now making obeisance—the recognition of a defined homeland in the West Bank and the Gaza strip. It strikes me that, carried to a highly successful conclusion on the humanitarian side as set up here, if we have no people left to go back and if they are all integrated into other societies, we have intruded enormously upon the great political issue which has been confronting the world and agitating the Middle East for over a generation. It

[*Traduction*]

M. Adelman: Je ne connais pas le pourcentage exact, mais je peux vous dire qu'un bon nombre d'entre eux, particulièrement ceux qui vivent dans des camps, ont une très forte allégeance envers l'O.L.P. A une exception près, ils n'étaient pas disposés à parler de leur désir d'aller à l'étranger. Ils ont dit qu'il appartenait à leurs chefs et à l'O.L.P. d'en décider. Ils n'étaient pas disposés à nous dire s'ils désiraient aller à l'étranger. Il y avait un autre groupe de Palestiniens de classe moyenne qui n'avait pas d'allégeance envers l'O.L.P. et qui critiquait même cet organisme car certains d'entre eux avaient perdu des membres de leur famille aux mains de l'O.L.P. Ils partageaient cependant les mêmes idéaux que l'O.L.P. qui veut que les Palestiniens récupèrent leur territoire au sein de ce qui est maintenant Israël. Lors de mes différentes entrevues avec eux, ces Palestiniens de classe moyenne étaient disposés à parler d'aller à l'étranger, mais je ne crois pas que c'était pour eux une priorité. Tous sans exception voulaient retourner chez eux, en un endroit qui fait maintenant partie d'Israël. Mais lorsqu'on leur demandait quelles étaient leur chances, ils répondaient tous qu'elles étaient très minces. J'ai été surpris d'apprendre qu'ils croyaient que c'était possible jusqu'à l'invasion israëlienne. La défaite de l'O.L.P.—même si ces personnes n'avaient pas d'allégeance envers cet organisme—a en quelque sorte fait disparaître tout espoir. Ils se sont empressés de dire qu'ils croyaient faire vraiment partie du Liban. Il s'agissait de réfugiés qui se sont rendus dans ce pays en 1948, et non pas de réfugiés de 1970. Lorsque je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de leurs chances d'obtenir un statut au Liban, ils ont dit que c'était possible; ils ont ensuite essayé de me faire dire ce que je pensais de ces chances. Je leur ai répondu que je les croyais assez minces. Ils m'ont dit qu'ils avaient entendu parler des négociations que j'ai mentionnées tout à l'heure.

Ma troisième question était toujours la suivante: «Retourneriez-vous en Cisjordanie ou à Gaza si ce territoire devenait indépendant?» Personne n'était interessé à retourner là-bas parce qu'ils n'y avaient pas de famille et qu'ils ne pensaient pas pouvoir obtenir un statut quelconque. N'oubliez-pas que je parlais à des médecins, des dentistes, des professeurs et ainsi de suite. Ils croyaient qu'il serait difficile d'obtenir un statut et que s'ils devaient choisir, ils préféreraient aller à l'étranger. Cette réponse m'a surpris, mais ils ne tenaient pas vraiment à aller à l'étranger.

Le sénateur Macquarrie: En écoutant le témoin je me suis rendu compte que, de temps à autre, il fait une différence entre l'aspect humanitaire et l'aspect politique. Je comprends parfaitement ce qu'il veut dire. Toutefois, je crains toujours, et ce depuis un bon moment, qu'en essayant de régler les problèmes des Palestiniens dépossédés et en encourageant leur intégration dans des pays comme le Canada, on aille à l'encontre de la motivation politique d'une bonne partie du monde et de la position que notre pays a adoptée—soit la reconnaissance d'une patrie bien délimitée en Cisjordanie et sur la Bande de Gaza. Il me semble que réussir du point de vue humanitaire et parvenir à intégrer tous les Palestiniens dans d'autres pays, c'est simplement faire disparaître la grande question politique qui se pose au monde et qui agite le Proche-Orient depuis plus d'une génération. Cela apaiserait les remords de beaucoup si les malheureux Palestiniens forcés de vivre dans des tentes et

[*Text*]

would ease the pangs of many people if the poor, dispossessed residents of these squalid and horrid tents and shanties were to elect to go somewhere. I would be very much surprised from my 20 years of discussions with Palestinians if they thought of that as a viable solution. If it is not a viable solution, then it must be taken stock of. I have to personalize this whole thing at times and say to myself, "If someone expelled me or my family from Prince Edward Island and said, 'We will set up an organization to settle you in Alaska, New Mexico or in Central America,' would I find that a just solution to my problem?" I would not. I am wondering whether, although the witness quite rightly says that there is a humanitarian approach and a political one, we can realistically separate the two.

Professor Adelman: I think it is not only realistic but it is realism. The other alternative is not realistic. The direct equation of the two problems has been in part the lack of realism. That does not mean it is a solution to the Palestinian problem. The Palestinians themselves say that they have a right to self-determination and expression of the political aspirations of their people, and that is the central problem of the Palestinians. That may be a political problem but it does not mean that there is not a humanitarian problem. Nor does the humanitarian problem solve the political problem. The political problem remains. There are approximately 1.3 million Palestinians in Gaza and the West Bank who want the right to political self-expression. How they will achieve that is the major problem.

I am dealing with the minor problem, albeit an important problem, which prior to 1967 was seen as the major problem. At that time, when the Palestinians in the West Bank and Gaza could have had self-expression, there was a problem of the Diaspora, and the political problem was associated with repatriating them and regaining the whole of the homeland, including what is now Israel. I don't know whether it was realistic then to think of it. In any case, I think it is unrealistic now. I would argue, and not being sure of this argument I don't argue it very strongly, that a solution to the humanitarian problem might ease the political problem. It might have effects on it.

By the way, I would argue that no humanitarian treatment is without political effects. You do not help individual people without reducing the kinds of strains you are talking about. I myself do not mind reducing them, so long as you don't forget them. I think it sometimes reduces them in healthy ways.

In any case, I believe it is up to the individual Palestinian to decide whether the political goals he believes in, if he believes in them, are of the utmost importance or whether his own personal survival is of the utmost importance.

There are all kinds of examples. You have the situation of the self-exiled Soviets, who are mainly Jews, coming increasingly to Canada and to the United States despite the Israeli policy that they should all be going to Israel. There is even controversy among Jewish organizations whether they should

[*Traduction*]

baraques sordides et horribles décidaient d'aller quelque part. Mais je dois avouer qu'après vingt ans de discussions avec des Palestiniens, je serais vraiment surpris s'ils croyaient qu'il s'agit d'une solution viable. Si ce n'est pas une solution viable, on doit faire quelque chose. Je dois parfois personnaliser toute cette affaire et me demander: «Si quelqu'un m'expulsait ou expulsait ma famille de l'Île-du-Prince-Édouard et me disait «nous allons mettre sur pied une organisation qui sera chargée de vous établir en Alaska, au Nouveau-Mexique ou en Amérique centrale», je ne trouverais pas que c'est là une solution juste à mon problème.» Certainement pas. Je me demande, bien que le témoin dise, avec juste raison d'ailleurs, qu'il y a toujours un aspect humanitaire et un aspect politique, si on peut vraiment, de façon réaliste, les séparer.

Monsieur Adelman: C'est non seulement réaliste, mais c'est la réalité. L'autre solution n'est pas réaliste. L'équation directe des deux problèmes est en partie le résultat d'un manque de réalisme. Cela ne veut pas dire que c'est une solution au problème palestinien. Les Palestiniens eux-mêmes disent qu'ils ont le droit d'être indépendants et d'être politiquement autonomes et c'est là le problème central. Il y a peut-être un problème politique mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas un problème humanitaire. Et le problème humanitaire ne peut résoudre le problème politique. Ce problème demeure. Il y a environ 1,3 million de Palestiniens sur la bande de Gaza et en Cisjordanie qui veulent être politiquement autonomes. Le gros problème c'est de savoir comment y arriver.

Je m'occupe du problème secondaire, quoiqu'il soit important en soi, qui, avant 1967, semblait être le problème principal. A ce moment-là, lorsque les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza auraient pu avoir cette indépendance, il y avait le problème de la Diaspora et le problème politique était associé au rapatriement des Palestiniens et à l'obtention de tout le territoire, y compris ce qui est maintenant Israël. Je ne sais pas s'il était alors réaliste d'y penser. De toute façon, je crois que cela ne l'est plus maintenant. Je pourrais essayer de prouver, bien que je ne désire pas tellement m'aventurer dans un domaine que je ne connais pas vraiment, qu'une solution au problème humanitaire pourrait permettre de régler partiellement le problème politique. Cela pourrait influer sur le problème politique.

Je pourrais par contre déclarer formellement que tout traitement humanitaire a certaines répercussions politiques. Vous n'aidez pas des gens sans réduire le type de tensions dont vous parlez. Personnellement, je ne m'oppose pas à leur réduction, tant qu'on ne les oublie pas. Je crois que c'est une façon saine de les réduire.

De toute façon, je crois qu'il revient à chaque Palestinien de décider si les objectifs politiques auxquels il croit, s'il y croit, sont d'importance capitale ou si sa propre survie personnelle est plus importante.

Il y a toutes sortes d'exemples. Vous avez la situation des Soviétiques qui se sont exilés volontairement; il s'agit principalement de Juifs; un nombre toujours plus grand d'entre eux vient au Canada et aux États-Unis en dépit de la politique d'Israël qui les encourage à aller dans ce pays. Il y a même une

[*Text*]

be permitted to do so. In my opinion it is up to them as individual refugees to decide where they wish to go. We should not interfere with their individual rights on the basis of political aspirations or the self-determination of the Jewish people or the creation of the Jewish state.

I think the same thing occurs with Palestinians.

Finally, I would argue that one of the elements of realism that I think is important, if Palestinians are to have a homeland and some kind of political status, is moderation. One think that fosters immoderation is the groups who are most under stress in the Diaspora. I think that is particularly true in Lebanon. The more you have this group taking leadership roles, the more you have militancy and the less you have moderation. That is one of the reasons—and I think several of your witnesses have referred to this—that there is some difference between the West Bank aspirations and the aspirations of the Palestinians in the Diaspora. For example, if they came from homes in Israel and wanted to go back to their homes in what is now Israel, then they are much more prone to have a maximalist policy of saying, "Our homeland is all of traditional Palestine and all of the Mandate," as opposed to saying, "We will accept a homeland state in the West Bank and Gaza."

I would state that the humanitarian problem has political repercussions, but the political repercussions are relatively minor, but on the other hand may be important in a marginal way. Though they have political repercussions, I think they are positive and not negative.

One other aspect of the problem is whether Palestinian leadership in the form of the PLO would accept this kind of policy, because the traditional approach is that, if you handle them as refugees, you don't deal with them in terms of a proper, political solution.

I myself have found that there is an ambivalance in the PLO organization, because part of it is in fact a social service organization. It runs a whole set of social services. That aspect of the movement that is not so highly politicized might be more concerned about the humanitarian issues and willing to accept humanitarian improvements. Especially as I observe it, there is increasing moderation in the Palestinian movement for a partial solution to the problem rather than a whole, total solution. The partial solution would fit in with a humanitarian solution.

Senator Macquarrie: Do you ever encounter the suggestion among Palestinians to whom you speak that there is in fact a Palestinian nation and that a political solution might be applicable for those people now living in the West Bank and the Gaza Strip, but that those other Palestinians who live in tents or in the far-flung corners of the Arab world or the broader world must just settle for the present status and that the right

[*Traduction*]

certaine controverse entre organismes juifs à savoir si on doit leur permettre de le faire. Selon moi, c'est aux réfugiés qu'il revient de décider où ils veulent aller. Nous ne devons pas empiéter sur leurs droits personnels sous prétexte de respecter les aspirations politiques ou autonomistes de la nation juive ou de création d'un État juif.

Je crois que la même chose s'applique tout aussi bien aux Palestiniens.

Finalement, je dirais qu'un des éléments de réalisme que je juge important, si les Palestiniens doivent avoir un jour une patrie ou un certain statut politique, est la modération. Les groupes qui subissent les plus fortes pressions au sein de la Diaspora encouragent le manque de modération. Je crois que c'est surtout vrai au Liban. Plus ce groupe agit comme chef de file, plus il y a militantisme et moins il y a modération. C'est une des raisons—et je crois que plusieurs de vos témoins en ont parlé—pour lesquelles il existe une certaine différence entre les aspirations en Cisjordanie et les désirs des Palestiniens membres de la Diaspora. Par exemple, s'ils viennent d'Israël et veulent retourner chez eux, dans ce qui est maintenant Israël, ils sont beaucoup plus portés par une politique maximaliste en disant «Notre patrie est toute la Palestine traditionnelle et tout le pays sous mandat, au lieu de dire «Nous accepterons de vivre en Cisjordanie ou sur la Bande de Gaza».

Je dirais que le problème humanitaire a des répercussions politiques, mais les répercussions politiques sont relativement peu importantes; d'un autre côté, elles pourraient être importantes marginalement. S'il est vrai qu'il en résulte des répercussions politiques, je crois que celles-ci sont plutôt positives que négatives.

Il convient par ailleurs de se demander si les dirigeants palestiniens, c'est-à-dire ceux qui président aux destinées de l'O.L.P., seraient en faveur d'une telle ligne de conduite, étant donné le point de vue traditionnel selon lequel, en traitant ces gens comme des réfugiés, on renonce à régler leur problème par une solution politique en bonne et due forme.

J'ai moi-même constaté une certaine ambivalence au sein de l'O.L.P., en raison de cette partie de son mandat qui en fait une organisation de service social, assurant toute une gamme de services sociaux. Or, il est bien possible que cet élément du mouvement qui est moins porté sur la chose politique, s'intéresse davantage aux questions humanitaires et soit prêt à accepter des améliorations sur ce plan. D'après ce que j'ai pu observer, le mouvement palestinien se laisse de plus en plus gagner par cette tendance modératrice qui milite en faveur d'une solution partielle au problème plutôt que d'une solution globale et complète. Cette solution partielle serait parfaitement compatible avec une solution humanitaire.

Le sénateur Macquarrie: Parmi les Palestiniens avec qui vous vous entretenez, y en a-t-il qui croient à l'existence d'une nation palestinienne et à la possibilité d'une solution politique pour les résidents de Cisjordanie et de Gaza, mais qui estiment que les autres Palestiniens vivant dans des tentes ou éparpillés aux quatre coins du monde arabe ou du globe doivent tout simplement s'accommoder du statu quo et pour qui c'est

[*Text*]

of return and the vision of reinstatement in a homeland has perished and that that is realism?

Professor Adelman: As I said, the group in which I found that that had perished, was this group of middle-class Palestinians who were not part of the PLO and were critical of the PLO. I was not able to elicit attitudes among the PLO or those allied with the PLO, so I do not know whether they have given up their aspirations to return to their original homes. I just cannot tell you.

In answer to the first question about whether they feel themselves a nation, my own sense of it is that those who are willing to settle abroad see themselves as Palestinians and as part of the Palestinian people and nation. That is not the issue. That is a universal kind of assumption among all of them. The question is, what do they do? You can be a member of a nation and still not want to go to the homeland of that nation or you may want to go but say, "Even though I want to go, I will not go because of the circumstances or because of my priorities."

In Canada there are numerous members of other nations who do not give up their national identity, even though they come to Canada and acquire a new nationality. We have many Canadians who have dual nationality, in the sense that they feel they belong to one nation but join the Canadian nation.

I believe that the Palestinians are no different from other people in assuming that possibility, including the Palestinians in Lebanon, who assume that they still remain Palestinians in some sense but have in fact acquired a sense of also being part of the Lebanese nation, even though they are not given status within Lebanon or citizenship within Lebanon.

Senator Macquarrie: If I may say so in respect of many Canadians, there is quite a difference between them and the Palestinians, because the existence of Palestine itself is very much a burning issue not only to them but to the world. We know that the dispossessed Hungarians, for example, opted for Canada, but there is still a Hungary. The point is that there is not a Palestine.

Did I take it that you were not able to speak with the PLO because their leaders would not talk to you?

Professor Adelman: Oh, no. I did not even attempt to talk with the leadership, actually. I interviewed a number of people with the PLO, who gave me their figures. They were very open and considerate, but they would not discuss the particular issue of what they would do if they could not go back to Israel, or what is now Israel. They would not entertain that as a question that they would want to discuss.

Since my primary reason for being there was really to obtain information on numbers and on their conditions, it was not a high priority question for me at that time.

[*Traduction*]

maintenant peine perdue d'invoquer le droit au rapatriement et de songer à la possibilité d'une réinstallation dans une patrie palestinienne?

M. Adelman: Comme je l'ai déjà dit, c'est chez les Palestiniens de la classe moyenne, qui ne sont pas membres de l'O.L.P. et qui condamnent les activités de cette organisation, que cet état d'esprit se manifeste. Je n'ai pas réussi à savoir ce que pensaient les membres de l'O.L.P. ou leurs alliés, alors j'ignore s'ils ont abandonné l'espoir de retourner un jour dans leur patrie. Je suis incapable de vous renseigner là-dessus.

En réponse à la première question au sujet du sentiment qu'ont les Palestiniens d'appartenir à une nation, il me semble que ceux qui sont prêts à aller s'installer à l'étranger se considèrent comme des Palestiniens et comme faisant partie du peuple et de la nation palestinienne. Là n'est pas la question, car ils souscrivent tous à cette thèse. Le problème, c'est de savoir ce qu'ils vont faire. Même quand on fait partie d'une nation, il y a ceux qui ne veulent pas rentrer dans leur patrie et ceux qui voudraient y retourner, mais qui se disent: «J'aimerais bien retourner, mais je ne le ferai pas à cause des circonstances ou à cause de mes priorités.»

Il n'y a qu'à voir le nombre d'immigrants au Canada qui, même après s'y être installés et avoir acquis une nouvelle nationalité, ne renoncent pas pour autant à leur identité nationale. En effet, de nombreux Canadiens ont une nationalité double, en ce sens qu'ils ont le sentiment d'appartenir à une nation, mais qu'ils décident de faire partie de la nation canadienne.

Je crois qu'il en est ainsi des Palestiniens, notamment de ceux qui vivent au Liban et qui, dans une certaine mesure, se considèrent toujours comme Palestiniens, bien qu'ils aient en fait acquis un certain sentiment d'appartenance à la nation libanaise, et ce, en dépit du fait qu'ils n'y ont ni statut officiel ni la possibilité d'accéder à la citoyenneté.

Le sénateur Macquarrie: Si vous permettez, je dirais que ces nombreux Canadiens sont en fait très différents des Palestiniens, car la question de l'existence de la Palestine se pose avec tellement d'acuité non seulement pour les Palestiniens mais pour le monde tout entier. Nous savons, par exemple, que les exilés hongrois ont choisi d'aller s'installer au Canada, mais la Hongrie existe toujours. La Palestine, elle, n'existe pas.

Dois-je comprendre que vous n'avez pu connaître les vues de l'O.L.P. parce que ses dirigeants ont refusé de s'entretenir avec vous?

M. Adelman: Oh, non. En vérité, je n'ai même pas essayé d'en contacter les dirigeants. J'ai interviewé un certain nombre de membre de l'O.L.P., qui m'ont donné les chiffres dont ils disposaient. Ceux-ci étaient très ouverts et pleins d'égards pour moi, mais ils refusaient de parler de ce qu'ils feraient s'ils ne pouvaient pas retourner en Israël ou dans ce qui est maintenant devenu territoire israélien. Ils ne voulaient absolument pas discuter de cette question.

Comme j'étais surtout là pour obtenir des renseignements sur leurs nombres et sur leurs conditions de vie, je ne considérais pas cette question comme très importante.

[*Text*]

Senator Macquarrie: You did not elicit the views of Yasser Arafat or his brother?

Professor Adelman: No, I am afraid I did not. I have not elicited their views. I have not even tried.

Senator Macquarrie: They know the Palestinian case fairly well.

Senator Lapointe: Mr. Chairman, I have just one or two questions. First, do you think the climate of Canada would not be very good for the Palestinians? Second, why didn't the 13 or 14 states from Morocco to Saudi Arabia take them in? That would have been a very large area for them to go to. Why haven't they received citizenship there? Perhaps the main reason was that those countries wanted the wounded always to be bleeding in front of the world; otherwise at least half of the problem could have been settled if those countries had granted citizenship to those Palestinians who wanted it.

Professor Adelman: In answer to your first question about the climate, senator, I don't think the question of climate is really relevant. It has been brought forward as an issue on several occasions, for instance when the Vietnamese and Ugandan refugees were coming here, but the fact is that people adapt to climate very well. The Palestinians who now live in Ottawa have adapted very well to this cold April. I do not think Arabs have any more problem than anyone else in adapting to cold weather. In fact, in the mountains of Lebanon the weather can be very cold, as numbers of people found this winter, when they died in the cold because of the heavy snows. So the climate is not a problem.

Senator Lapointe: But you say they died.

Professor Adelman: Well, they died because there was a problem with the heavy snows which people were not prepared for. But the climate is not the problem, and I have not found it to be a significant issue with any refugee movement. All the studies of refugee issues have not shown the climate to be a significant problem at all. There are other very much more serious problems.

With respect to the question about the Arab states, that they are a large land mass, et cetera, the conventional wisdom is that they do it to keep the political issue of the Palestinians alive. Although that may be an aspect of it, my own interpretation of it is that it is not the major aspect of it. Professor Zureik's testimony before you and also that of Mr. Adams indicates that there is a resistance in some countries to receiving people who are considered not to be part of the indigenous population or very directly related, and we should not have difficulty understanding that. They may project the image that they are all Arabs and are all part of one culture, one language and one group, but in fact the various groups have their own cultures or subcultures, et cetera, and their own characteristics, and therefore there is some resistance to others moving in and acquiring citizenship.

[*Traduction*]

Le sénateur Macquarrie: Vous n'avez pas obtenu les vues de Yasser Arafat ou de son frère?

M. Adelman: Je n'ai ni obtenu leurs vues ni essayé de les obtenir.

Le sénateur Macquarrie: Ils connaissent pourtant assez bien la question palestinienne.

Le sénateur Lapointe: Monsieur le Président, j'ai une ou deux questions à poser. Premièrement, pensez-vous que les Palestiniens auraient du mal à s'adapter au climat canadien? Deuxièmement, pourquoi n'ont-ils pas pu trouver asile dans les treize ou quatorze États qui s'étendent depuis le Maroc jusqu'à l'Arabie Saoudite? c'est un territoire très vaste. Pourquoi ne leur a-t-on pas accordé la citoyenneté dans un de ces États? Peut-être doit-on en chercher la raison dans le fait que ces pays tiennent à ce que les déshérités palestiniens continuent à exposer leur souffrance à la face du monde. Sinon, ils auraient pu régler au moins la moitié du problème en accordant la citoyenneté aux Palestiniens qui la voulaient.

M. Adelman: En réponse à votre première question au sujet du climat, je ne crois pas que ce soit vraiment une considération importante. La question s'est déjà posée à plusieurs reprises, dans le cas des réfugiés vietnamiens et ougandais, par exemple; mais le fait est que le climat ne pose pas vraiment pas de problème d'adaptation. Ainsi, les Palestiniens vivant à Ottawa se sont très bien adaptés à la froideur de ce mois d'avril. Je ne crois pas que les Arabes ont plus de difficulté que les autres à s'adapter au froid. Je dirais même que les montagnes du Liban peuvent être très inhospitalières, comme on pu s'entendre compte tous ces malheureux qui sont morts de froid à cause des neiges abondantes. Ainsi, le climat n'est pas vraiment un problème.

Le sénateur Lapointe: Mais vous avez dit qu'ils en sont morts.

M. Adelman: Eh bien, ils sont morts à cause des abondantes neiges contre lesquelles ils n'avaient pas su se prémunir; mais le climat n'est pas un problème, et il ne m'apparaît pas comme un facteur important dans les mouvements de réfugiés. Aucune des études sur les réfugiés ne mentionne le climat comme un problème important. Il y en a d'autres bien plus graves.

Pour ce qui est des États arabes, de l'immensité du territoire qu'ils occupent, etc., on a tendance à penser qu'ils cherchent à conserver à la question politique des Palestiniens toute son actualité. Bien qu'ils puissent être influencés par cet aspect de la question, j'estime que ce n'est pas la considération majeure. Le témoignage du professeur Zureik et celui de M. Adams indiquent plutôt qu'il y a une certaine réticence dans ces pays à accueillir des gens qui ne sont pas considérés comme faisant partie de la population indigène ou comme ayant des liens très étroits avec celle-ci, et ce sentiment, nous ne devrions avoir aucune difficulté à le comprendre. Nous avons parfois tendance à nous imaginer que tous les Arabes font partie du même groupe et qu'ils ont la même culture et la même langue, alors qu'en fait les divers groupes ont tous leur propre culture ou sous-culture, leurs caractéristiques propres, etc., d'où cette

[*Text*]

That resistance, however, decreases as they become more economically developed and modernized. At least, that is my thesis, whether it is true or not, but I suspect it is. In any case, my own belief is that the resistance to integration arises much more out of intolerance of groups regarded as aliens than for political reasons, although the political reason is a part of it. Certainly when Dr. Hoss gave testimony before you, he gave that as the major reason for Lebanon not giving status to the refugees, but my own interpretation suggests that the other is an important, if not the more important, factor.

Senator Lapointe: If you compare their attitude to the attitude of Canadians, it is very different because after a few years we grant citizenship to the majority of those who come here, irrespective of background, culture, colour, religion or creed.

Professor Adelman: We do now, yes, but what about the 50 years when we would not let the Chinese who built our railways bring their wives over? There were eight Chinese in 50 years who managed to acquire Canadian citizenship. We were not blessed with great tolerance then, so let's not be hypocrites about charging Arab countries or other countries with being intolerant when we don't have the best record in the world ourselves.

There was a book which was published under the title "*None is Too Many*" which shows that Canadians systematically kept Jews out of this country when they were being killed—and Canadians knew they were being killed—by the Nazis. We do not have a spotless record. We have a blemished record and we should not be the first to judge people who are not as well off as we are in this instance, and I would be very wary of holding up as an example our present tolerance, which is of very recent origin. It really effectively came about with the Immigration Act of 1967. However, since then, we have a record of tolerance integration that we can be proud of, but it does not have a long historical root.

Senator Lapointe: Perhaps you are being quite severe.

Professor Adelman: Yes I am.

Senator Lapointe: It is not quite the same thing, because we are speaking of Arab countries which do not want to accept their Arab brothers. Here in Canada it was the Chinese and the Chinese, perhaps, were quite different at first from Canadians.

These events you speak of took place 50 years ago or more. It is not the same situation.

Professor Adelman: The Chinese situation was not 50 years ago. Personally, I now see the world as my brother and every human being in the world as my brother.

[*Traduction*]

réticence face à ceux qui voudraient s'installer chez eux et se faire naturaliser.

Toutefois, cette tendance s'atténue au fur et à mesure que l'économie du pays se développe et que celui-ci se modernise. Du moins, c'est l'hypothèse que je retiens, et je ne puis dire si elle est juste ou pas, mais je pense qu'elle l'est. Quoi qu'il en soit, je suis pour ma part convaincu que la résistance qu'on oppose à l'intégration est une conséquence bien plus de l'intolérance à l'égard de groupes considérés comme étrangers que d'un raisonnement politique, même si celui-ci y est pour quelque chose. Certes, quand M. Hoss est venu témoigner devant vous, il a cité les considérations d'ordre politique comme étant le facteur le plus important dans la décision du Liban de refuser tout statut aux réfugiés, mais à mon sens, le sentiment d'intolérance est aussi un facteur important, sinon le plus important.

Le sénateur Lapointe: Si l'on compare ces pays avec le Canada, on se rend compte que leur attitude est très différente de la nôtre, car, après quelques années, nous accordons la citoyenneté à la majorité de ceux qui viennent s'installer ici, sans égard à leurs antécédents, leur culture, leur couleur, leur religion ou leurs croyances.

M. Adelman: C'est bien l'attitude que nous avons aujourd'hui, mais que dire de ces cinquante années pendant lesquelles nous avons refusé de permettre aux ouvriers chinois qui ont construit nos chemins de fer de faire venir leur femme? En cinquante ans, huit Chinois seulement ont réussi à obtenir la citoyenneté canadienne. Nous n'étions guère tolérants à cette époque; alors nous ferions bien de ne pas agir en hypocrites en accusant les États arabes ou les autres pays d'intolérance quand notre réputation à nous est loin d'être inattaquable.

L'auteur d'un ouvrage intitulé *None is Too Many* (Même aucun, c'est trop) a démontré que les Canadiens refusaient systématiquement d'accueillir les Juifs à l'époque où les Nazis les massacraient—et les Canadiens étaient bien au courant de cette tuerie. Nous sommes loin d'être irréprochables, et nous ne devrions pas être les premiers à dénoncer l'attitude de pays qui, dans les circonstances actuelles, ne sont pas aussi avantagés que nous, et nous ferions bien de ne pas nous vanter de cette tolérance qui nous caractérise depuis si peu de temps. Car, elle ne remonte en fait qu'à l'adoption de la Loi de 1967 sur l'immigration. Nous avons depuis acquis une réputation de tolérance et d'intégration dont nous pouvons être fiers, mais elle ne s'appuie pas sur une longue tradition.

Le sénateur Lapointe: N'êtes-vous pas très sévère?

M. Adelman: C'est un fait.

Le sénateur Lapointe: La situation n'est pas tout à fait la même, puisqu'il s'agit de pays arabes qui refusent d'accepter leurs frères arabes. Au Canada, il s'agissait de Chinois qui, à l'époque, pouvaient paraître très différents des Canadiens.

Cela s'est passé il y a cinquante ans ou plus. Les deux situations ne se comparent pas.

M. Adelman: Le problème chinois ne remonte pas si loin que cela. Pour ma part, je considère maintenant le monde entier comme ma famille et tous les êtres humains comme mes frères.

[*Text*]

However, at one time we did not make that kind of definition on humanitarian grounds. At one time we would define our brothers as primarily coming from France or Great Britain and then we would extend it to western Europe and then gradually the sense of who were brothers and who were appropriate people to come to Canada became a universal one, but it took a long time to grow and develop, and I would hope that the same thing would develop in other countries in the world as has developed in most western countries. However, it is not something that automatically comes to a culture which is based on very local policies and the preservation of local values, and such places often see people who come from other places as being alien.

Let me tell you an interesting story about this. One of the Palestinians I interviewed in Lebanon said that he was allowed to go back to his home town in Israel. How it came about was that one of the Israeli flyers was shot down and had been captured by the PLO, and this man had been there and offered the flyer a drink. The Israelis interviewed him; he gave them information about the condition of this particular Israeli flyer and the upshot was, I suppose as sort of a reward for this, they gave him a four-day pass to go back to his family's home in what is now Israel to visit his relatives. He said to me that, since he had been back, he did not think he wanted to go and live in Israel and I asked him why. He said, "Well my cousins are now Israelis". I was puzzled as to what he meant by that and although I tried, I could not get any more out of him until later in the evening, after a meal, he explained in an indirect way what he meant about his relatives being Israelis was that they lived as a nuclear family. When they were socializing, the wife was present, while in the case of the Palestinians, when they have a social gathering, those attending are all male. There is no woman present; the women do not come out of the kitchen.

This meant that the cousins, living as a nuclear family, had a different, alien way of life, and this man said that he did not like them any more and would find it difficult living that way. What he meant was that it was a different style of living from what he had been accustomed to when growing up, and that creates alienation between groups. We would define it as a western lifestyle; he defined it as Israeli at the time.

Senator Lapointe: So he preferred a less civilized way of life?

Professor Adelman: I wouldn't call it less civilized. I don't think I was ever treated more hospitably or in a more civilized manner than by the Palestinians in Lebanon. I can tell you another story about civilization. We portray the Shi'ites, the followers of Khomeini, as some sort of fanatics. We had an experience with the Shi'ites that suggested to me that they have achieved a level of civilization that we have not yet achieved. I was driving in an ambulance in Lebanon and there was a woman standing in the middle of the road, bleeding all over, crying in a very shrieking manner. We picked her up in

[*Traduction*]

A une certaine époque, cependant, nous n'étions pas prêts à accepter ainsi tout le monde pour des motifs humanitaires. Il fut un temps où le mot frère s'appliquait presque uniquement à nos concitoyens venant de France ou de Grande-Bretagne, puis nous en avons élargi l'acception pour comprendre les habitants de l'Europe occidentale, et nous avons fini par considérer que tous les hommes étaient nos frères et qu'ils étaient aptes à venir s'installer chez nous. Mais il a fallu beaucoup de temps pour que cette idée fasse son chemin, et j'espère qu'on verra se développer dans les autres pays du monde le même sentiment qui anime la plupart des pays occidentaux. Mais ce n'est pas un sentiment qui peut facilement s'installer dans une culture axée sur des idées très locales et sur la préservation des valeurs locales, où on a souvent tendance à considérer tous ceux qui viennent d'ailleurs comme des étrangers.

A ce sujet, j'ai une anecdote intéressante à vous raconter. Un des Palestiniens que j'ai interviewés au Liban m'a dit qu'il avait été autorisé à retourner dans sa ville d'origine en Israël. Voici comment la chose s'est produite. Un pilote israélien dont l'avion avait été abattu avait été fait prisonnier par l'O.L.P. et, comme il était sur les lieux, notre homme lui avait offert à boire. Interrogé par les Israéliens, il avait pu les renseigner sur l'état du pilote, avec le résultat que—j'imagine qu'on cherchait en quelque sorte à le récompenser—on lui a accordé un laissez-passer de quatre jours pour aller rendre visite à ses parents dans son village natal, qui se trouve maintenant en territoire israélien. Il m'a avoué qu'après cette visite, il ne songeait plus à aller s'installer en Israël, et je lui ai demandé pourquoi. Il m'a répondu: «Eh bien, mes cousins sont tous devenus des Israéliens.» Sa réponse m'a laissé quelque peu perplexe et, malgré mes efforts, je n'ai pas réussi à en savoir plus long jusqu'à ce que, après le repas du soir, je l'entende expliquer d'une façon indirecte que, s'il considérait maintenant ses parents comme des Israéliens, c'est que leur vie était modelée sur celle de la famille nucléaire. Ainsi, dans les réunions avec amis et voisins, la femme était présente, alors que, chez les Palestiniens, les hommes seuls participent à ces rencontres, les femmes étant reléguées à la cuisine.

Ses cousins ayant adopté un mode de vie basé sur la famille nucléaire, et donc différent du sien, il ne pouvait plus s'entendre avec eux, et il aurait trouvé difficile de vivre à leur façon. C'est un mode de vie qu'il ne connaissait pas, si bien qu'il lui était difficile de s'identifier à ses cousins. Il s'agit d'un mode de vie occidental que lui a qualifié d'israélien.

Le sénateur Lapointe: Ainsi, il préfère un mode de vie moins civilisé?

M. Adelman: Je ne le qualifierais pas de moins civilisé. Je crois que je n'ai jamais reçu accueil plus aimable ou plus civilisé que chez les Palestiniens du Liban. A propos de civilisation, je peux vous donner un autre exemple. On s'imagine que les Shiites, les disciples de Khomeini, sont une bande de fanatiques. Nous avons vécu une certaine expérience avec ces derniers qui me permet de croire qu'ils ont atteint un niveau de civilisation qui n'est pas encore le nôtre. J'étais dans une ambulance au Liban, et là, en plein milieu de la route, se trouvait une femme qui saignait et qui hurlait à fendre les

[*Text*]

the ambulance and, for the next three hours, I was not sure what was going on since they were all speaking Arabic and I don't speak Arabic.

However, as it turned out, what really occurred was that this woman had been beaten up by her husband and someone suggested that they take her to the police station. One of the people present knew the police chief and said "No, he is only going to rape her and send her back to her husband to be beaten again," so we ended up taking her to a small village where there was a Shi'ite leader, and the Shi'ite leader arranged for her to be taken back to her own village. A local Shi'ite leader would come to her home and her husband would be visited three times a day every day and interviewed to check that he did not continue to beat his wife.

The monitoring that was done there is not something that we ever do for people in those circumstances in our society. I think that that is a level of civilization that we have not yet reached. I am therefore very wary of putting down other kinds of civilization. That close communal tie means that there is a lot of protection for people in those kinds of situation when it is carried out in practice.

Senator Lapointe: You leave me speechless!

Senator Bosa: Mr. Chairman, I was interested in a comment that Professor Adelman made earlier when he said that, shortly following the Second World War, the refugees constituted a welfare problem rather than a refugee problem.

Professor Adelman: It was perceived to be a welfare problem.

Senator Bosa: When Professor Adelman was referring to the period after the Second World War, did he mean following 1948, after the establishment of the State of Israel? Were there Palestinian refugees between 1945 and 1948?

Professor Adelman: The Palestinian refugees are as a result of what happened in 1947-48, but the policies implemented for the Palestinians arose out of an international policy that came from a welfare interest. The definition was a welfare definition. The definition, as a legal-political-national one, emerged roughly around 1950, 1952, as the dominant one, at the same time as the United Nations High Commission for Refugees became the new dominant force dealing with refugees. It was a struggle going on between the world war periods. It was after the Second World War that this new conception emerged.

If honourable senators would like more information on this point, Professor Marris of the University of Toronto is a scholar who has done a lot of work on the development of that conception.

I believe that the chairman of this committee is going to British Columbia to visit the Aga Khan, who was the first High Commissioner of the United Nations High Commission for Refugees. He was one of those who instigated the new policy, and said that these people could not just be left with provisions for their food and shelter. He said that there must be a political solution—which was resettlement abroad, settlement in the country of first asylum, or repatriation—and that

[*Traduction*]

murs. Nous l'avons fait monter dans l'ambulance et, pendant trois heures, je ne savais pas ce qui se passait car tout le monde parlait arabe, sauf moi.

Toutefois, il s'est avéré que cette femme avait été battue par son mari. Quelqu'un a alors proposé de l'amener au poste de police. L'une des personnes présentes connaissait le chef de police et s'est opposée à cette décision, parce que, selon elle, ce dernier risquait de la violer et de la renvoyer à son mari pour qu'il la batte de nouveau. En fin de compte, nous l'avons emmenée dans un petit village où un chef shiite a pris des dispositions pour qu'elle soit renvoyée dans son propre village. Par la suite, un chef shiite de ce village devait aller chez elle pour rendre visite à son mari trois fois par jour, afin de s'assurer que ce dernier ne continuait pas de battre sa femme.

Jamais, dans notre société et dans des circonstances semblables, personne n'assurerait une telle surveillance. Je crois que c'est là un niveau de civilisation que nous n'avons pas encore atteint. Par conséquent, j'hésite beaucoup à dénigrer d'autres civilisations. Ce lien communal très étroit fait qu'en pratique une immense protection est assurée aux gens qui vivent ce genre de situations.

Le sénateur Lapointe: Vous m'en coupez la parole.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, M. Adelman a piqué mon intérêt lorsqu'il a dit que, peu de temps après la Seconde Guerre mondiale, les réfugiés ne constituaient pas un problème en eux-mêmes, mais qu'ils posaient un problème de bien-être.

M. Adelman: On considérait alors que c'était un problème de bien-être.

Le sénateur Bosa: Lorsque M. Adelman parlait de la période d'après-guerre, voulait-il dire après 1948, après la création de l'État d'Israël? Existait-il des réfugiés palestiniens entre 1945 et 1948?

M. Adelman: On a commencé à avoir des réfugiés palestiniens après les événements de 1947-1948, mais la politique qui leur a été appliquée a été élaborée sur le plan international pour des motifs humanitaires. C'est en ces termes qu'était défini le problème. C'est seulement vers 1950 ou 1952 qu'on a commencé à parler surtout des aspects nationaux, politiques et juridiques du problème, au moment où le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés est devenu la force dominante chargée de la régler. En fait, le débat a eu lieu entre les deux guerres. Et c'est après la Seconde Guerre mondiale que ce nouveau concept a fait surface.

Si les honorables sénateurs désirent obtenir plus de renseignements sur cette question, ils devraient interroger le professeur Marris de l'Université de Toronto qui a fait beaucoup de recherches sur l'élaboration de ce concept.

Je crois que le président du Comité doit se rendre en Colombie-Britannique pour rencontrer l'Agha Khan, qui a été le premier Haut commissaire au Haut commisariat des Nations unies pour les réfugiés. Il a été parmi les instigateurs de la nouvelle politique, affirmant à ce moment-là qu'on ne devait pas se contenter de procurer aux Palestiniens de la nourriture et un logement. Selon lui, il fallait trouver une solution politique c'est-à-dire la réinstallation à l'étranger,

[*Text*]

it was not sufficient simply to provide for their food and shelter and to treat them as welfare cases. If that was done, they would become permanently established in that status and that would create more problems than would be solved. That was the political debate of that time.

Senator Bosa: Professor Adelman, you have stated that you did not have any dialogue with agents of the PLO in order to find out their attitude towards the settlement of these refugees. Have you had any such dialogue with officials of the Department of Immigration in Canada?

Professor Adelman: Certainly.

Senator Bosa: What was the response of that department?

Professor Adelman: The response showed it was open to the possibility. They said that it was worthy of consideration, but that, since the proposal involved political dimensions which were really difficult ones, the Department of External Affairs should be approached. Mr. Shenstone, who sits on that desk and who has appeared before this committee as a witness, more or less groaned as if to say "What are you presenting me with?" He said that he thought it was a valuable idea to consider, but that he was pessimistic as to the prospect of working something out. He welcomed it as an original idea on the question, but nevertheless was more aware of the minefield that would be opened up in proposing such a policy.

Senator Bosa: Did the dialogue confine itself to the philosophical and political aspects of the question, or did it extend also to the modalities of resettlement? Did it include such matters as how resettlement could take place? For instance, in the case of the Vietnamese, there was private sponsorship of the settlement of the people who came to Canada in 1979 and 1980. In your discussions, did you go beyond the mere philosophical or theoretical stage to the modality of the resettlement?

Professor Adelman: I did not do so with the Department of External Affairs. It would not be considered within that department. With respect to the Department of Immigration, it did not come to that sort of level because there are stages at which refugee policy is decided upon. The first is to do with total numbers, next is the distribution of those numbers—from which countries they come and what priorities are given them—and after that is discussed the numbers that private sponsors can be expected to take and the numbers that the government can be expected to take. The modality question is one of a lower order which we did not get into in our discussions thus far. That would be a little premature at this stage.

There was a brief discussion as to what the Jewish community would think about bringing Palestinians to Canada. I said that I do not know; I do not speak for the Jewish community, nor do I think that what they feel one way or the other would be relevant. I think the Jewish community might have ambivalent feelings, but I am not sure. I think that people from the Arab countries would also have ambivalent feelings—wanting to help people, but, at the same time, not wanting to mix the

[*Traduction*]

l'installation dans le premier pays d'asile ou le rapatriement—et il n'était pas suffisant de leur fournir alimentation et logement et de les traiter comme des prestataires de bien-être social. En agissant ainsi, on se trouvait selon lui à confiner ces gens en permanence dans ce cadre, ce qui créérait alors plus de problèmes que cela n'en résoudrait. Voilà l'essentiel du débat politique de l'époque.

Le sénateur Bosa: Monsieur Adelman, vous avez dit ne pas avoir discuté avec des représentants de l'O.L.P. pour savoir ce qu'ils pensaient de l'installation de ces réfugiés. Avez-vous déjà discuté de la question avec des fonctionnaires du ministère de l'Immigration du Canada?

M. Adelman: Certainement.

Le sénateur Bosa: Et que vous a-t-on répondu?

M. Adelman: On m'a dit que l'on était ouvert à cette possibilité, qu'elle valait la peine d'être étudiée, mais que, comme la proposition avait des implications politiques complexes, il faudrait s'adresser au ministère des Affaires extérieures. Le titulaire du poste, M. Shenstone, qui a comparu devant votre comité, a plus ou moins désapprouvé mon intervention, comme s'il se méfiait de ce que je voulais lui proposer. Il a dit que l'idée était intéressante, mais qu'il était pessimiste quant aux perspectives de solution. Il s'est dit heureux de voir que c'était là une idée originale, mais il s'inquiétait néanmoins des répercussions explosives que pouvait avoir cette politique.

Le sénateur Bosa: Le dialogue a-t-il été confiné aux aspects idéologiques et politiques de la question, ou avez-vous aussi abordé les modalités de la réinstallation? A-t-il été question de la façon dont cette réinstallation pourrait se faire? Par exemple, dans le cas des Vietnamiens, il y a eu parrainage privé de ceux qui sont venus s'installer au Canada en 1979 et 1980. Au cours de vos discussions, est-ce que vous avez dépassé la théorie pour discuter des modalités de la réinstallation?

M. Adelman: Je n'en ai pas discuté avec le ministère des Affaires extérieures qui ne s'occupe pas de telles questions. En ce qui concerne le ministère de l'Immigration, la discussion n'est pas allée aussi loin parce qu'il existe diverses étapes dans l'élaboration d'une telle politique. D'abord, il faut savoir combien il y a de réfugiés au total; deuxièmement, il faut connaître la répartition de ces gens, savoir de quels pays ils viennent et quelle priorité on leur accorde; après quoi on discute du nombre de personnes que peuvent parrainer des particuliers de même que du nombre de réfugiés que le gouvernement peut accueillir. La question des modalités vient parmi les questions discutées à la fin, celles que nous n'avons pas encore abordées. Il serait un peu prématuré de le faire maintenant.

Nous avons parlé brièvement de ce que penserait la communauté juive si l'on accueillait des Palestiniens au Canada. J'ai dit que je ne le savais pas. Je ne parle pas au nom de la communauté juive, et je ne pense pas non plus que son opinion soit tellement pertinente. Je pense que la communauté juive aurait peut-être une réaction ambivalente, mais je n'en suis pas certain. A mon avis, les Arabes auraient aussi une opinon ambivalente. Ils voudraient secourir les leurs, mais en même

[*Text*]

political issue with the humanitarian issue. By and large, I suspect there would be a response. Certainly, within the churches there has been a very strong commitment towards the Palestinian issue, so that one might expect support within Canada for assisting in resettlement, and one might expect private sponsorship.

I did discuss the matter with one member of Parliament, who is actually a clergyman. He was very suspicious about bringing Palestinians, for reasons I was surprised at; namely, that they would be subversive, they would link with terrorist organizations, and so forth. No one at the Department of Immigration or the Department of External Affairs brought up that aspect of the question. I do not think that the security issue would be a primary one.

Senator Bosa: No soundings have been made, then, on the possible reaction of the Palestinian community in Canada, the Arab community as a whole, or other communities that might be affected by this proposition?

Professor Adelman: I have not made any myself and I do not think they have either.

Senator Bosa: Before I conclude, I just want to take issue with one analogy that you have made, Professor Adelman, when you referred to Soviet citizens of Jewish origin who chose to settle in Canada or, perhaps, in the United States, contrary to the wishes of the Israeli government. I do not think it was a particularly good analogy, because in this case, Israel is already a *de facto* state, whereas the Palestine is not. I do not think that that analogy was particularly pertinent to the point.

Professor Adelman: In that sense you are correct, senator. I think, however, that although they do not have a state, they have a homeland. The question is whether they have jurisdiction over the part of the homeland in which they are a majority, and they want political rights over that territory. I think that is the real issue. My sense of it, though, is that element of the analogy by which I was referring to what should be done for the individuals; that is the only element that I would hold to be true. When analogies are used, they may be relevant to one element only, while 99 other elements of it are not relevant. Your point, however, is well taken.

On the one point I was making, I would like to say that we deal with the refugees as individuals. We allow them to make the choice. We do not make the political choice for them; that is their choice to make. If they wish to attach a priority to it, that is up to them, not to me, to determine. That was my major point.

Senator Neiman: I apologize for being late in arriving, Mr. Chairman, and if my point has been dealt with I will content myself with waiting to read the transcript of the evidence later on.

I was interested in knowing from Professor Adelman if he had dealt with the basis upon which he would choose the Palestinian refugees over any other possible refugees who

[*Traduction*]

temps il ne souhaiteraient pas mêler la question politique aux questions humanitaires. Dans l'ensemble, je pense qu'il y aurait des réactions positives. Les Églises se sont engagées fermement à aider à résoudre la question des Palestiniens; donc on peut s'attendre à ce que les Églises canadiennes participent à la réinstallation, et on peut aussi prévoir qu'il y aura des parrainages privés.

J'ai discuté de cette question avec un député qui est aussi un membre du clergé. Il s'est dit très inquiet à l'idée d'accueillir des Palestiniens pour des raisons qui m'ont surpris. Il pensait notamment que ces gens seraient subversifs, qu'ils entretiendraient des relations avec des organismes terroristes et ainsi de suite. Personne du ministère de l'Immigration ni de celui des Affaires extérieures n'a soulevé cette question. Je ne pense pas non plus que la question de la sécurité soit parmi les plus importantes.

Le sénateur Bosa: C'est donc dire qu'aucun sondage n'a été fait sur la réaction possible de la communauté palestinienne au Canada, de la communauté arabe dans l'ensemble et des autres communautés qui risquent d'être touchées par cette proposition?

M. Adelman: Je n'ai pas sondé le terrain moi-même, et je ne pense pas que quelqu'un d'autre l'ait fait non plus.

Le sénateur Bosa: Avant de terminer, j'aimerais relever une analogie que vous avez faite, monsieur Adelman, lorsque vous avez parlé des citoyens soviétiques d'origine juive qui avaient décidé de s'établir au Canada, ou peut-être aux États-Unis, contrairement aux vœux du gouvernement israélien. Je ne pense pas que l'analogie soit particulièrement bonne, parce qu'Israël est déjà un État constitué, ce qui n'est pas le cas de la Palestine. Je ne pense donc pas que l'analogie était particulièrement pertinente.

M. Adelman: En ce sens, vous avez raison, sénateur. Toutefois, je pense que, bien que les Palestiniens n'aient pas d'État, ils ont une patrie. La question est de savoir s'ils ont compétence sur les terres où ils sont en majorité, et s'ils revendiquent des droits politiques sur ce territoire. Je crois que c'est là le véritable problème. Pour moi, cependant, l'élément de l'analogie qui m'a amené à dire quelles mesures devraient être prises pour ces gens est le seul que j'estime être vrai. Lorsqu'on fait des analogies, il arrive qu'un seul volet soit vraiment pertinent, alors que 99 autres ne le sont pas. Toutefois, votre argument est solide.

Pour revenir à ce que je disais, je tiens à rappeler que nous traitons les réfugiés comme des êtres humains. Nous leur permettons de faire un choix. Nous ne faisons pas de choix politique pour eux; c'est à eux que revient ce choix. S'ils veulent y accorder une certaine priorité, c'est à eux de décider, non pas à moi. Voilà ce que j'ai voulu souligner avant tout.

Le sénateur Neiman: Je m'excuse d'être en retard, monsieur le président. Si ma question a déjà été posée, je me contenterai d'attendre de pouvoir lire la transcription des témoignages.

Je voulais demander à M. Adelman s'il savait sur quels critères il se fonderait pour choisir des réfugiés palestiniens de préférence à d'autres réfugiés possibles qui pourraient être tout

[*Text*]

might be equally desolate and destitute. Perhaps we could consider the Middle East area alone. We know of literally tens of thousands—millions—of people who are in far more dire circumstances than are the Palestinians, as much as they may be suffering. Why have you chosen to concentrate on the Palestinians?

Professor Adelman: Of course, I do not concentrate on the Palestinians.

Senator Neiman: Shall we say for purposes of this presentation to us, then?

Professor Adelman: The question is a relevant one, senator. Given the large number of refugees in the world, which are to be chosen and what priority are they to be given?

We have been attempting, with not much success, to work on some kind of formula by which a gradation could be given to different groups and judgments could be made. You can imagine how difficult a formula that is to create. There are, however, general rules of thumb. For instance, with respect to the overwhelming number of refugees who are in Afghanistan, Africa, or now in Iran-Iraq—there are an estimated 2 million refugees created by the Iran-Iraq war—the question becomes: Is resettlement an appropriate policy? You make that distinction.

For most refugees in the world it is not an appropriate policy, either from their desires or from our desires, or the political context. Repatriation is the anticipated solution.

Why I bring out the Palestinian issue of resettlement now as a realistic aspect is because the repatriation issue is not likely for that group, given their desires and given the policies and interests of Israel and what it wants and what it is willing to do.

Since that group will not go to the West Bank, or Gaza, if they were to become independent or autonomous, there are two possibilities, either they are settled in countries in which they are now, or they are resettled abroad. In the earlier testimony I indicated that their very strong preference is for settling where they are, and that is the preferred choice.

In the case of Lebanon, that is a problematic issue and, because of the situation there, and the harrassment at the present time and the lack of protection for them, consideration of resettlement should be looked into, just as we look into the problems of the refugees from El Salvador and other refugee issues where repatriation or settlement in the country of first asylum seems to have problems associated with it. In that case, there can be a relief function in providing resettlement abroad for a group.

Where they would rank among the groups for whom resettlement would be considered I think would be relatively high. The homelessness for them and the harrassment and political problems in Lebanon are fairly acute. I would agree that they are more acute in Central America. I would give Central Americans high priority, but then there comes the judgment factor as to how many one can take and what priority they

[*Traduction*]

autant dans le besoin. Même en nous limitant au Proche-Orient, nous sauvons que littéralement des dizaines de milieurs, sinon des millions de personnes, sont encore plus à plaindre que les Palestiniens. Pourquoi avez-vous choisi de vous concentrer sur ces derniers?

M. Adelman: Je ne me concentre pas sur les Palestiniens.

Le sénateur Neiman: Devons-nous penser que c'est simplement le cas aux fins du présent témoignage, alors?

M. Adelman: Sénateur, vous posez là une question pertinente. Compte tenu du très grand nombre de réfugiés dans le monde, lesquels doivent être choisis et quelle priorité doit-on leur accorder?

Nous avons essayé, sans grand succès, d'élaborer une espèce de formule permettant d'accorder un certain ordre de priorité à différents groupes et de porter des jugements. Vous pouvez vous imaginer à quel point il est difficile d'élaborer une telle formule. Toutefois, il y a des règles générales. Par exemple, en ce qui concerne le nombre effarant de réfugiés qui sont en Afghanistan, en Afrique ou aujourd'hui en Iran et en Irak, où il y en aurait environ deux millions à la suite de la guerre irako-iranienne, il convient de se dermander si la réinstallation est une politique adéquate. Il faut établir cette distinction.

Pour la plupart des réfugiés dans le monde, la réinstallation n'est pas une solution adéquate, de leur point de vue ou du nôtre, ou à cause du contexte politique. Le rapatriement est la solution que l'on envisage.

Si j'affirme qu'il est réaliste d'envisager la réinstallation des Palestiniens, c'est parce que le rapatriement n'est pas possible pour eux, compte tenu de leurs souhaits, de la politique et des intérêts d'Israël, et compte tenu aussi de ce que ce dernier veut et de ce qu'il est prêt à faire.

Puisque ces gens ne se rendraient pas en Cisjordanie ni dans la bande de Gaza, si ces territoires devraient devenir indépendants ou autonomes, il existe deux possibilités; soit ils s'établissent dans les pays où ils sont maintenant, soit ils sont réinstallés à l'étranger. J'ai déjà dit que les Palestiniens préféreraient de beaucoup s'installer là où ils sont; ce serait la meilleure solution.

Dans le cas du Liban, cela pose un problème à cause de la situation qui prévaut là-bas. Les réfugiés palestiniens sont harcelés et ils ne jouissent pas de la protection de l'État. Il faut donc se pencher sur le problème de leur réinstallation, tout comme nous nous penchons sur les problèmes des réfugiés du Salvador et d'autres réfugiés qui éprouvent des difficultés à s'installer dans le pays où ils ont obtenu asile. Dans ce cas, il peut être important d'aider un groupe à se réinstaller à l'étranger.

Je crois qu'ils figurent parmi l'un des premiers groupes de réfugiés pour lesquels il est important de trouver un pays d'accueil. La situation au Liban est extrêmement grave en raison des problèmes politiques qui existent là-bas et du fait que les réfugiés sont sans abris et harcelés. Je crois qu'il convient de dire que le problème est plus grave en Amérique centrale. Je donnerais également priorité aux réfugiés d'Amé-

[*Text*]

should be given, and I do not have any mathematical formula to tune it any finer than that. I would say that they have significant priority in my mind, and I would think in the eyes of any objective body looking at their situation.

Senator Neiman: You may be aware that we are going to hear from officials from the Department of Employment and Immigration next week, so we wanted to examine those different areas with you in an attempt to find some arguments or pertinent questions to put to them.

As you say, as politicians we will have to make some choices as to what we can afford to do and how many we can afford to accept. We have to look at the relative merits, as you say, of refugees from Palestine or Central America.

Professor Adelman: My proposal is not that we decide to do that at this stage, but that we consider doing that and investigate the possibilities, the political repercussions and the possibility of using that as leverage to do some political work in Lebanon and Jordan.

That, in itself, is a big question, because one does not investigate something in that area without touching on sensitive problems. At this stage I would not recommend that we adopt that as a policy, myself, but I think that it should be seriously considered as a proposal and not just as an abstract idea. I think the urgency of the problem requires us to look into it.

Senator Neiman: That is an important point because certainly the political considerations and the on-going negotiations with the PLO, Jordan and Israel are important. It is difficult for me, and I think for many others, to try to appreciate what the political impact of doing that might be, whether that would improve our chances of success in those negotiations, or whether that might complicate the process.

Professor Adelman: In the consideration of Canadian policy, it is said over and over again that Canada cannot do much about the Middle East problem, whether it is the Iraq-Iran war, or the Israeli-Palestinian problem. It is said that we are a nobody when it comes to the whole question. That is putting it strongly, but we are very much a marginal entity.

I would argue that that is true, but I would take Harold Innis' words seriously, who was one of our great scholars. He said quite clearly that marginal countries can do marginal things, and marginal things can be very important. The refugee issue is not the central issue in the Middle East, or the Palestinian question. It is a marginal one, but it is an important humanitarian issue. That is where we can play a leading role in the world in formulating a refugee policy. It is in those margins that I think we should look for opportunities to do

[*Traduction*]

rique centrale. Mais il faut aussi décider du nombre de réfugiés qu'on accepterait, de la priorité qu'on leur accorderait et je n'ai pas de meilleur formule mathématique à vous proposer pour y arriver. Je crois qu'à mes yeux et aux yeux de tout organisme analysant la situation de façon objective, ce groupe viendrait assez haut dans l'ordre de priorité.

Le sénateur Neiman: Vous savez sans doute que nous entendrons les témoignages de fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de l'Immigration la semaine prochaine. C'est pourquoi nous voulions examiner ces différentes questions avec vous afin de nous permettre de trouver des arguments à avancer ou des questions importantes à leur poser.

Comme vous l'avez affirmé, nous devrons, en tant qu'hommes politiques, faire certains choix quant aux mesures que nous devrions prendre et au nombre de réfugiés que nous pouvons accueillir. Nous devons étudier, comme vous le dites, les mérites respectifs des cas des réfugiés venant de la Palestine ou de l'Amérique centrale.

M. Adelman: Je ne propose pas que l'on fasse cela maintenant, mais plutôt que nous analysions cette question ainsi que les possibilités qui s'offrent à nous et les répercussions politiques qu'un tel geste peut avoir. A partir de cela, nous pourrions envisager de faire des démarches politiques au Liban et en Jordanie.

Il s'agit là d'une question importante, car il est difficile de l'aborder sans toucher à des problèmes délicats. Je ne recommande pas pour l'instant que nous en fassions notre politique, mais je crois que nous devrions sérieusement la considérer comme une proposition et non pas simplement comme une idée abstraite. Je crois que nous devrions immédiatement nous pencher sur cette question en raison de la gravité du problème.

Le sénateur Neiman: Il s'agit là d'un point important, surtout en raison des considérations politiques qui s'y rattachent et des négociations qui ont lieu entre l'O.L.P., la Jordanie et Israël. Il est difficile pour moi, et sans doute pour bon nombre de personnes, de prévoir les répercussions politiques que ce geste pourrait avoir, de savoir s'il permettrait d'améliorer nos chances de réussite lors des négociations, ou s'il compliquerait le processus.

M. Adelman: Pour ce qui est de la politique canadienne, on a déjà dit maintes fois que le Canada ne pouvait pas faire grand-chose au sujet des problèmes qui existent au Proche-Orient, que ce soit la guerre entre l'Irak et l'Iran ou le problème touchant Israël et la Palestine. On prétend que le Canada n'exerce aucune influence dans ces affaires, ou du moins que notre influence est très marginale.

Je crois que cela est vrai. Par contre, je prends très au sérieux les paroles de Harold Innis, un de nos grands penseurs. Il a dit très clairement que les pays qui exercent une influence marginale peuvent faire des choses marginales dont l'importance est parfois très grande. La question des réfugiés ou celle des Palestiniens n'est pas le cœur du problème au Proche-Orient. Cette question est secondaire, mais elle est quand même importante du point de vue humanitaire. Nous pouvons arriver à jouer un rôle important dans ce domaine en formu-

[*Text*]

something uniquely Canadian. We should act responsibly in forming a refugee policy.

Senator Neiman: I think that the members of the committee will agree with you.

Senator Nurgitz: Professor Adelman, twice you referred to minefields in getting this kind of immigration policy to any kind of fruition. Mr. Shenstone mentioned this to you, and it seems to me that you mentioned it earlier.

I trust that that is an international minefield in trying to get all of those together who are concerned about this on the political level as opposed to the humanitarian level. Are those the minefields to which you referred.

Professor Adelman: Yes, those are the more important minefields, though there are small minefields in Canada in the public's perception.

There are minefields with respect to the different departments. When you hear from the Department of Employment and Immigration, I would think that they would say that this is something worthy of consideration and not outside of the realm of possibility, because their part of the problem is the easier part. The more difficult part is in the Department of External Affairs. They carry the minefield. Immigration has a bit of that, but the Department of External Affairs carries the major part, and that affects their consideration, especially when there are manpower shortages. There are many problems one can run into when trying to solve any problem with regard to how much should be done and what priority should be given to a certain issue. That affects their angle of vision, but I think that that is a relatively small one. I do not think I would even call that a minefield; I would call it a troublesome area.

The Deputy Chairman: On behalf of the members of the committee, I should like to thank you for your learned and interesting presentation. I am sure that the members of the committee will take your remarks into consideration when we are preparing our report. I am sure that we will deal with the refugee policy.

Professor Adelman: Thank you, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

lant une politique pour les réfugiés. Nous pouvons essayer de faire quelque chose qui soit caractéristique du Canada. Nous devons faire preuve de responsabilité et élaborer une politique pour les réfugiés.

Le sénateur Neiman: Je crois que les membres du Comité sont d'accord avec vous.

Le sénateur Nurgitz: Monsieur Adelman, vous avez dit à deux reprises qu'il est très difficile d'arriver à des résultats concrets avec ce genre de politique d'immigration. M. Shenstone vous en a déjà touché un mot, et il me semble que vous en avez parlé plus tôt.

On peut donc dire qu'il est très difficile au niveau international de réunir tous ceux qui sont touchés par ce problème sur le plan politique, par opposition au plan humanitaire. Est-ce là les problèmes difficiles auxquels vous faisiez allusion?

M. Adelman: Oui, il s'agit là des problèmes les plus importants, bien qu'aux yeux du public canadien ils constituent des problèmes mineurs.

Il y a les problèmes qui touchent les différents ministères. Les représentants du ministère de l'Emploi et de l'Immigration vous diront sans doute que ce problème doit être pris en considération et qu'il n'est pas impossible à résoudre, leur rôle étant le plus simple. C'est le ministère des Affaires extérieures qui a le rôle le plus difficile à jouer. C'est lui qui doit assumer la grande part des responsabilités. Le ministère de l'Immigration n'en assume qu'une petite partie. Cela peut influencer les décisions que doit prendre le ministère des Affaires extérieures, surtout lorsqu'il y a pénurie de main-d'œuvre. Il faut faire face à de nombreuses difficultés lorsque vient le temps de décider quelles mesures prendre et quelle priorité accorder à un problème particulier. Cela influence leur jugement dans une certaine mesure, mais je ne crois pas que l'on puisse qualifier ce problème de difficile; je dirais qu'il s'agit plutôt d'un problème délicat.

Le vice-président: Au nom des membres du Comité, je voudrais vous remercier pour votre exposé très intéressant. Je suis certain que les membres du Comité tiendront compte de vos commentaires lorsque viendra le temps de préparer notre rapport. Je suis convaincu que nous aborderons la question de la politique des réfugiés.

M. Adelman: Merci, monsieur le président.

La séance est levée.

Available from the Canadian Government Publishing Centre.
Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Foreign Affairs
Affaires étrangères

SENATE
SÉNAT
CANADA
Hull, Quebec, Canada K1A 0S7
45, boulevard Sacre-Coeur
Approvisionnements et Services Canada
Imprimeur du gouvernement canadien
Veronica Cote CONVERTUS STUDENT #
Canadian Government Printing Office
45 Sacre-Coeur Boulevard
Hull, Quebec, Canada K1A 0S7
CLASS CLASSE
TARIF TARIFICATION
Postage paid Port payé
Canada Postes
Canada Post

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Dr. Howard Adelman, Professor of Philosophy and Director, Refugee Documentation Project, York University.

M. Howard Adelman, professeur de philosophie et directeur du projet de documentation pour les refugiés, Université York.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, April 26, 1983

Le mardi 26 avril 1983

Issue No. 46

Fascicule nº 46

Twenty-third Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Vingt-troisième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

28092—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 26, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 2:11 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Buckwold, Lapointe, McElman, Molgat and van Roggen. (6)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

From the Department of Employment and Immigration

Mr. Kirk Bell
Director General
Recruitment & Selection Branch

Mr. Raphael Girard
Director
Refugee Policy Division

The Committee resumed considerations of its Order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witnesses. Mr. Bell made a statement and with Mr. Girard answered questions put to them by members of the Committee.

At 3:36 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 26 AVRIL 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 14 h 11, sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Asselin, Buckwold, Lapointe, McElman, Molgat et van Roggen. (6)

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration

M. Kirk Bell
Directeur général
Direction du recrutement et de la sélection

M. Raphael Girard
Directeur
Division de la politique relative aux réfugiés

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente les témoins. M. Bell, fait une déclaration, et avec M. Girard, répond aux questions des membres du Comité.

A 15 h 36, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, April 26, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 2.00 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, today we are continuing the committee's study of Canadian relations with the countries of the Middle East and North Africa, and we are going to look at the question of emigration from that area to Canada.

Of particular interest to members of the committee today will be the immigration to Canada of Palestinians, especially with reference to those Palestinians who do not have normal documentation, and the problems that that situation undoubtedly presents.

We have before the committee today two officials from the Department of Employment and Immigration, Canada. Mr. Kirk Bell is the Deputy Executive Director, Immigration and Demographic Policy in the department. A lawyer from Manitoba, Mr. Bell has been with the department since 1963. He is responsible for the policies, planning and management of procedures related to the level of immigration and recruitment, and the selection of all immigrants, including refugees and other applicants on humanitarian grounds; for the temporary entry into Canada of persons seeking to work or to study; for federal/provincial relations concerning immigration matters, and for research analysis and forecasting relating to the size and compositions of the immigration movement.

With Mr. Bell is Mr. Raphael Girard who is a native of my home city of Vancouver. Mr. Girard has a degree from the University of British Columbia. He joined the Department of Employment and Immigration, in 1963, the same year as Mr. Bell, and served in a number of assignments both in Ottawa and abroad. One of his posts abroad was as Senior Immigration Officer in Beirut, Lebanon, so he will no doubt be able to bring very topical evidence before us on the problems we are considering.

At present, he is Director of the Refugee Policy Division.

Later this week, on Thursday morning at 9.00 a.m., it has been arranged to show members of this committee, as well as other members of the Senate and the House of Commons who choose to attend, two films on the Palestinian question. For committee members who wish to refresh their memories on the background and historical material, there will first of all be a CBC mini-documentary which retraces the situation from the early Zionist movement, the Balfour declaration, the British and French mandates, the UN partition and the Armistice plan.

The second film is a British film, which I might say has been very highly recommended to me, put out by the Granada company entitled, "People Without a Land", dealing with the

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 26 avril 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 14 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.

Le sénateur George van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous allons poursuivre aujourd'hui notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord et nous allons nous pencher sur la question de l'immigration en provenance de cette région au Canada.

Nous aborderons en particulier la question de l'immigration des Palestiniens au Canada, en ce qui concerne surtout ceux qui ne possèdent pas les papiers normalement requis, et nous étudierons les problèmes qui en résultent inévitablement.

Le Comité entendra aujourd'hui deux représentants du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. M. Kirk Bell est directeur général de la Direction du recrutement et de la sélection. M. Bell a été avocat au Manitoba et il est entré au Ministère en 1963. Il y est chargé des politiques, de la planification et de la gestion des procédures relatives aux niveaux d'immigration et de recrutement, de la sélection de tous les immigrants, notamment des réfugiés et des autres personnes qui demandent d'entrer au Canada pour des raisons humanitaires, des séjours temporaires au Canada des personnes cherchant du travail ou venant y étudier, des relations fédérales-provinciales en matière d'immigration, et de la recherche, des analyses et des prévisions relatives au nombre d'immigrants et à leur composition.

M. Bell est accompagné de M. Raphael Girard, originaire comme moi de Vancouver. M. Girard est diplômé de l'Université de la Colombie-Britannique. Il est entré au ministère de l'Emploi et de l'Immigration en 1963, la même année que M. Bell, et il a occupé divers postes tant à Ottawa et qu'à l'étranger. Il a notamment été agent d'immigration principal à Beyrouth, au Liban, de sorte qu'il pourra sans aucun doute nous donner des renseignements de première main sur les problèmes que nous étudions aujourd'hui.

Actuellement, il est directeur de la Division de la politique relative aux réfugiés.

Jeudi prochain, à 9 heures, les membres du Comité, ainsi que les autres membres du Sénat et de la Chambre des communes qui le souhaitent, pourront voir deux films sur la question palestinienne. Pour les membres du Comité qui voudront se rafraîchir la mémoire sur les antécédents historiques de la question palestinienne, on présentera d'abord un mini-documentaire réalisé par le réseau anglais de Radio-Canada et portant sur les débuts du sionisme, la Déclaration Balfour, les mandats britannique et français, le partage de la Palestine par décision des Nations Unies et l'armistice.

Le second film est un film britannique, dont on m'a dit beaucoup de bien, produit par la société Granada et intitulé «*People Without a Land*». Il porte sur la situation actuelle des

[*Text*]

more current situation of the Palestinians. Both film are of a high quality and the combined airing time is one and a half hours. That meeting will be in the Senate reading room, 260-N at 9.00 on Thursday morning.

Also on Thursday, Mr. Olof Rydbeck, the Commission Gen for UNRWA, the United Nations Relief and Works Agency for Palestinian refugees, a man of exceptional knowledge and responsibility in this whole area, will be in Ottawa. It seemed to me valuable if not essential that some of us at least try to meet with him. His time is very short, but we were able to arrange to meet with him in Room 256-S on Thursday afternoon at 3.00 o'clock.

The Senate will very probably not be sitting too long on Thursday afternoon and, if members of the committee agree, I will seek permission this evening of the Senate for the committee to sit at that time on Thursday, so that it can be a formal meeting. If that proves impractical, however, we will at least have an informal meeting with Mr. Rydbeck at that time on Thursday afternoon.

Senator Asselin: How long will he be available, Mr. Chairman?

The Chairman: I cannot say precisely, but I assume for an hour. I hope that some members of the committee will be able to attend, because it will be of exceptional interest and importance to all of us to meet him.

I will now return to our witnesses and ask Mr. Bell to make his initial presentation.

Mr. W. Kirk Bell, Director General, Recruitment and Selection Branch, Department of Employment and Immigration, Canada: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: I do not know whether I mentioned in my introduction that you were a lawyer?

Mr. Bell: I think you got it all.

Senator Molgat: You mentioned that he was from Manitoba, so you did mention the most important point.

Mr. Bell: First things first.

Mr. Girard and myself would like to make a few brief comments to sum up our activities in the area as they relate to various aspects of the immigration program, and then perhaps we will go into a discussion.

At the outset, I would mention that the 20 countries included in the group we service under what we call "the Middle East world area" are served by seven different countries. I would outline how that works and how the responsibilities are divided. Beirut services Lebanon, Syria and Jordan; our post in Cairo services Egypt and the Sudan; our office in Kuwait services Kuwait, of course, as well as Iraq, Iran, Saudi Arabia, the Yemen Arab Republic, the Yemen People's Democratic Republic, Oman, the United Arab Emirates, Qatar and Bahrain; Tel Aviv services Israel; Marseilles services Tunisia and Algeria; Rabat services Morocco; and Rome services Libya.

Immigration Canada from this world area has remained both relatively small and relatively constant over the last

[*Traduction*]

Palestiniens. Ces deux films sont exceptionnellement bien faits et la projection durera au total une heure et demie. Celle-ci aura lieu à la salle de lecture du Sénat, pièce 260-N, à 9 heures, jeudi matin.

Jeudi aussi, M. Olof Rydbeck, commissaire général de l'U.N.R.W.A., l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, sera à Ottawa. M. Rydbeck a une connaissance exceptionnelle de la question et il assume des responsabilités considérables dans l'ensemble de ce secteur. Il me semble qu'il serait utile, sinon essentiel, que certains d'entre nous au moins le rencontrent. Il dispose de peu de temps, mais nous avons pu organiser une rencontre qui aura lieu à la pièce 256-S, jeudi après-midi, à 15 heures.

Le Sénat ne siégera probablement pas trop longtemps jeudi après-midi et si les membres du comité sont d'accord, je demanderai ce soir au Sénat d'autoriser le Comité à siéger à cette heure-là jeudi, pour en faire une réunion en bonne et due forme. Si c'est impossible, nous pourrons quand même rencontrer M. Rydbeck jeudi après-midi.

Le sénateur Asselin: De combien de temps disposerait-il, monsieur le président?

Le président: Je ne peux pas vous répondre avec certitude, mais je pense que nous aurons une heure. J'espère que certains membres du Comité pourront assister à cette réunion parce qu'il serait pour chacun de nous extrêmement important et intéressant de rencontrer M. Rydbeck.

Je reviens maintenant à nos témoins et je demanderais à M. Bell de nous faire son exposé.

M. W. Kirk Bell, directeur général, Direction du recrutement et de la sélection, ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Je me demande si j'ai signalé, lorsque je vous ai présenté, que vous étiez avocat?

M. Bell: Je crois que vous n'avez rien oublié.

Le sénateur Molgat: Vous avez dit qu'il vient du Manitoba; c'était l'essentiel.

M. Bell: Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs.

M. Girard et moi-même voudrions d'abord vous exposer brièvement les divers aspects du programme d'immigration visant cette région du monde et nous pourrions peut-être ensuite répondre à vos questions.

En premier lieu, je voudrais signaler que les vingt États compris dans la région que nos services appellent la région du Proche-Orient sont desservis à partir de sept pays différents. Je vais vous donner un aperçu du fonctionnement du système et de la répartition des responsabilités. Beyrouth dessert le Liban, la Syrie et la Jordanie; notre bureau du Caire dessert l'Égypte et le Soudan; notre bureau du Koweït dessert le Koweït évidemment, ainsi que l'Iraq, l'Iran, l'Arabie Saoudite, la République du Yémen, la République démocratique du Yémen du Sud, Oman, les Émirats arabes unis, le Qatar et Bahreïn. Le bureau de Tel Aviv dessert Israël; Marseille dessert la Tunisie et l'Algérie, Rabat dessert le Maroc et Rome, la Lybie.

Depuis plusieurs année, l'immigration au Canada en provenance de cette région du monde est relativement faible et

[*Text*]

several years, and, at the moment, represents just under 6,500 people per year from the whole territory. I shall provide the committee with the relevant tables.

(*For tables see Appendix "A"*)

Five countries make up about 80 per cent of that total each year. They are Morocco, Israel, Lebanon, Iran and Egypt. While they vary slightly from year to year in terms of the number, Lebanon and Israel are normally the two largest sources.

Going beyond that block of five, that is, the 80 per cent, Iraq and Syria produce about 200 or 300 each, although it varies from year to year. For the other 14, the numbers involved are anywhere from about 10 to 100. It will go up and down noticeably from year to year. Three or four extra families can make quite a difference.

The movement is dominated by a relatively small group within the overall 20-country block. That dominant group, as you can appreciate, represents those countries where Canada has had longer-term ties and where there has been a longer flow of movement of peoples over time.

The classes of people which come out of the movement vary somewhat within the block. In the case of the more traditional countries, particularly those who have had longer-term links, a good deal of family reunification takes place. This would include not only the major countries like Israel and Lebanon, but also some of the smaller ones that have longer-term links, particularly francophone countries such as Tunisia, Algeria and Syria.

In relation to that area, in terms of the total intake, we also get quite a healthy intake of entrepreneurs and business people, particularly from Morocco, Syria, Israel, Egypt, Lebanon, as well as, to a lesser extent, Iran, Kuwait and Iraq. I say to a lesser extent from Iran because, of course, we are at this particular moment very restricted in our flow from that area. Indeed, in the case of Iran, although the numbers remain high, as they have for a number of years, the source of the flow has changed since the present régime came into power. Those from Iran have changed from mainly people applying from inside the country to mainly people applying from outside the country. They have gotten out of the country and are applying to immigrate in order to join family members who are refugees, or else they are business people who wish to re-establish.

With respect to this block of about 12 to 14 countries which produce somewhere between 10 and 100 people per year, the group of people involved are mainly not nationals of the country but actually people from other countries who have come there to work on projects such as long-term contracts, who, having fulfilled their obligations, will then apply to come to Canada. In the main, they are well qualified people, such as people from the petrochemical industry, people who have been brought in to build new construction projects, or people who have been hired to establish saltation plants. They are mostly professional people.

[*Traduction*]

constante. Actuellement, elle ne représente qu'un peu moins de 6 500 personnes par année pour l'ensemble de ce territoire. Je fournirai au Comité les tableaux correspondants.

(*Voir les tableaux en «Appendice A»*)

Cinq pays comptent pour environ 80 p. 100 du total chaque année. Il s'agit du Maroc, d'Israël, du Liban, de l'Iran et de l'Égypte. Les chiffres varient légèrement d'une année à l'autre, mais le Liban et Israël sont généralement les deux plus importantes sources d'immigrants.

Mis à part ces cinq pays qui représentent 80 p. 100 de l'immigration, nous accueillons chaque année de 200 à 300 immigrants d'Iraq, et autant de Syrie, bien que le chiffre varie d'une année à l'autre. En ce qui concerne les 14 pays restants, on en reçoit de 10 à 100 immigrants par année. Le chiffre varie sensiblement d'une année à l'autre. Trois ou quatre familles de plus peuvent faire toute une différence.

L'immigration en provenance de ce bloc de 20 pays est dominée par un groupe relativement restreint. Le groupe dominant, comme vous pouvez vous en rendre compte, est constitué des pays avec lesquels le Canada a des rapports depuis longtemps et d'où proviennent des immigrants depuis une longue période.

Les catégories d'immigrants varient. Dans le cas des pays sources traditionnels, particulièrement de ceux avec lesquels nous entretenons depuis longtemps des liens, une bonne part de l'immigration tient à la réunion des familles. Cela comprend non seulement les grands pays comme Israël et le Liban, mais aussi certains des États plus petits avec lesquels nous avons des liens depuis longtemps, en particulier les pays francophones comme la Tunisie, l'Algérie et la Syrie.

En ce qui concerne cette région, nous recevons une bonne proportion d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires, particulièrement en provenance du Maroc, de la Syrie, d'Israël, de l'Égypte, du Liban ainsi que, dans une moindre mesure, de l'Iran, du Koweït et de l'Iraq. Je dis dans une moindre mesure dans le cas de l'Iran parce qu'évidemment, l'immigration en provenance de ce pays est très limitée. En fait, quoique le nombre d'immigrants iraniens demeure élevé depuis un certain nombre d'années, la source du mouvement migratoire a changé depuis l'accession du régime au pouvoir. Autrefois, les Iraniens faisaient leur demande surtout dans leur pays d'origine, mais maintenant, ils font leur demande d'un autre pays. Il s'agit généralement de personnes qui ont quitté l'Iran et qui demandent d'immigrer au Canada afin de rejoindre des membres de la famille qui sont réfugiés, ou d'hommes d'affaires qui veulent se réinstaller.

En ce qui concerne ces 12 ou 14 pays d'où proviennent de 10 à 100 personnes par année, les immigrants ne sont généralement pas des citoyens de ces pays, mais en fait des ressortissants d'autres pays qui sont venus là pour travailler dans des projets aux termes de contrats à long terme par exemple et qui, une fois leurs obligations remplies, font ensuite une demande d'immigration au Canada. Globalement, il s'agit de gens qualifiés, comme des travailleurs de l'industrie pétrochimique, de gens qui ont été embauchés pour participer à des projets de construction ou pour aménager des usines de dessalement de l'eau de mer. Ce sont en général des professionnels.

[*Text*]

The Chairman: Why would they not be statistically related to their country of origin rather than to the country in which they have worked for a number of years?

Mr. Bell: Actually, you can relate them to that. I gave the figures in the way I did because that is the way we normally publicize the figures. Our figures deal with the country of last permanent residence. However, we can go back and do special runs and examine the countries of birth. For usual purposes, if they are permanent residents, and you are trying to gauge what is happening in a particular country, the permanent residence is the normal statistical methodology we apply.

In terms of destination in Canada, just as you have a quite concentrated major source of flow, so you have quite concentrated sources of destinations within Canada. Normally, over 80 per cent of the population from this area goes into either Ontario or Quebec. Whereas the normal immigration flow into Ontario is 45 per cent of the total intake, in Quebec it is about 15 per cent to 17 per cent. From this world area, the two provinces absorb about 80 per cent.

The majority of immigrants from the more francophone countries, such as Morocco, Egypt and Syria and other smaller countries such as Tunisia, Algeria and Lebanon, go to Quebec and the smaller group goes to Ontario. In the case of Israel and Iran, the majority go to Ontario. Immigrants from Iraq, which is close to a major source, also most often choose Ontario over Quebec.

The interesting thing is the third choice. Not only from these dominant countries, but from virtually all the countries in the group, with one exception, the third choice after Ontario and Quebec is Alberta. Only in the case of people from Iran is British Columbia the third choice. After that there is a very quick falling away.

Those three provinces are getting very much the lion's share of this movement, with the traditional francophone countries tilting towards Quebec and the non-francophone ones tilting towards Ontario, and to a lesser extent, Alberta.

Our refugee and humanitarian programs are our other major area of activity in any world area. With the exception of the special humanitarian programs we have run for Lebanon from time to time for people with family members who were caught by the war situation, we have operated, until relatively recently, quite small programs with total intake being in the neighbourhood of between 50 to 100.

However, as the situation has worsened in the Middle East over the past few years, and the situation of visible minorities has become more serious, we have had to develop a special program to meet that. I shall call upon my colleague, Mr. Girard, to develop that thought on the refugee program for you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bell.

Mr. Girard?

[*Traduction*]

Le président: Dans les statistiques, est-ce qu'on ne les classerait pas en fonction de leur pays d'origine plutôt qu'en fonction du pays dans lequel ils ont travaillé pendant un certain nombre d'années?

M. Bell: En fait, on peut trouver leur pays d'origine. J'ai présenté les données de cette façon parce que c'est ainsi que nous les publions normalement. Nos chiffres sont établis en fonction du pays de la dernière résidence permanente. Néanmoins, nous pouvons repasser les données en machine afin de les classer selon le pays de naissance. Néanmoins, en règle générale, nous appliquons la méthode statistique normale qui consiste à untiliser le pay de résidence permanente.

En ce qui concerne l'endroit où s'installent les immigrés au Canada, les destinations sont aussi concentrées que les sources. Normalement, plus de 80 p. 100 des immigrants de cette région s'installent en Ontario ou au Québec. Or, en général, l'Ontario accueille 45 p. 100 de l'ensemble des immigrants et le Québec, de 15 à 17 p. 100. Ces deux provinces absorbent environ 80 p. 100 des immigrants provenant du Proche-Orient.

La majorité des immigrants provenant des pays où le français est répandu, comme le Maroc, l'Égypte, la Syrie et d'autres pays plus petits comme la Tunisie, l'Algérie et le Liban, s'installent au Québec; les autres vont en Ontario. Dans le cas d'Israël et de l'Iran, la majorité des immigrants s'installent en Ontario. Quant aux immigrants provenant de l'Iraq, qui figure presque parmi les grandes sources d'immigrants, la plupart choisissent le plus souvent l'Ontario.

Ce qui est intéressant, c'est le troisième choix des immigrants. Qu'ils proviennent des principaux pays sources ou des autres du groupe, à une exception près, c'est l'Alberta qu'ils choisissent après l'Ontario et le Québec. Les Iraniens sont les seuls dont le troisième choix est la Colombie-Britannique. Quant aux autres provinces, les proportions tombent rapidement.

Ces trois provinces ont la part du lion des immigrants. Les immigrants des pays traditionnellement francophones ont tendance à aller au Québec et ceux des pays non francophones en Ontario, et, dans une moindre mesure, en Alberta. Ce sont là les principales destinations des immigrants au Canada.

Partout dans le monde, nous administrons surtout des programmes à l'intention des réfugiés et des programmes d'immigration à caractère humanitaire. A l'exception des programmes spéciaux à caractère humanitaire à l'intention des personnes dont des parents étaient ménacés au Liban à cause de la guerre, jusqu'à dernièrement, nous n'avions que de petits programmes qui ont permis l'immigration de 50 à 100 personnes.

Néanmoins, comme la situation s'est détériorée au Proche-Orient ces dernières années et que les groupes minoritoires se sont trouvés dans une position de plus en plus précaire, nous avons dû lancer un programme spécial. Je demanderai à mon collègue, monsieur Girard, de vous expliquer la nature du programme à l'intention des réfugiés.

Le président: Merci, monsieur Bell.

Monsieur Girard?

[*Text*]

Mr. R. A. Girard, Director, Refugee Policy Division, Department of Employment and Immigration: Thank you, Mr. Chairman.

To give you a little background on how we make choices as to which refugee groups will beneift from Canada's refugee programs and how we get into the actual technical details of the program, First of all it is necessary for me to highlight some of the policy issues.

The Canadian refugee policy has two dominant objectives which are quite different one from the other, but affect the same kind of people. In simple terms, they boil down to this: Where refugees find first refuge in a country where they cannot remain, Canada, along with the world community, will do its share based on the proportion approved by the government to bring those people to and resettle them in Canada. A classical example of that was the situation which occurred in Indo-China where the boat people and the Cambodians had either gone to Thailand, Malaysia, Hong Kong, or one of the other countries on the periphery, none of which welcomed refugees for the long term, but were willing to allow them to remain until such time as they could be resettled elsewhere.

We work with other countries, such as the United States, Australia, France and others, under the auspices of a program generally organized by the United Nations to make resettlement a possibility for those people, and to share the burden that is thrust upon Thailand and the other poor countries in the area.

That is a minority kind of situation among the 10 or 15 million refugees that there might be at any given time around the world.

The other area in which we use resettlement as a device to help people is in situations where one or the other durable solutions sponsored by the United Nations is being used, which, as I think other witnesses have explained to you, are either local resettlement in the areas where the refugees happen to be, or eventual repatriation when political conditions might justify the safe, voluntary return of refugees who might be in any given area.

When refugees are in a country where the masses can remain in safety, we extend resettlement opportunities to those individuals who, for one reason or another, are being forced out. Many examples of those situations are found in Africa, Central America and on the Asian subcontinent.

Individual refugees will stand out from the group perhaps because of their political involvement or racial or ethnic characteristics, and for some reason are not welcome in the host countries that are otherwise providing for the great masses of refugees who have come along. We, therefore, extend resettlement opportunities on an individual basis to complement the UNHCR strategy of local resettlement or eventual repatriation.

That is the background to the choices we have to make each year when we develop our annual refugee plan. Into that process there are many inputs.

[*Traduction*]

M. R. A. Girard, directeur, Division de la politique relative aux réfugiés, ministère de l'Emploi et de l'Immigration: Merci, monsieur le président.

Pour mieux faire comprendre comment nous choisissons les groupes de réfugiés qui seront admissibles aux programmmes canadiens à l'intention des réfugiés et vous en expliquer les aspects techniques, il est nécessaire que je vous donne d'abord un aperçu de certaines questions d'ordre politique.

La politique canadienne relative aux réfugiés a deux principaux objectifs très différents l'un de l'autre, mais elle vise le même genre de personnes. En termes simples, la situation est la suivante: lorsque des réfugiés trouvent d'abord asile dans un pays où ils ne peuvent rester, le Canada, en collaboration avec les autres pays, fait sa part en fonction des proportions approuvées par le gouvernement et admet un certain nombre de personnes au Canada. L'exemple classique est le cas des «réfugiés de la mer» en provenance d'Indochine et des Cambodgiens qui se sont réfugiés soit en Thaïlande, à Malaysia, à Hong Kong ou dans l'un des autres pays périphériques. Aucun de ces pays ne voulait garder les réfugiés à long terme, mais ils leur permettaient de rester jusqu'à ce qu'ils puissent s'installer ailleurs.

Nous collaborons avec d'autres pays, comme les États-Unis, l'Australie, la France et d'autres, aux termes d'un programme administré par les Nations unies, afin de permettre la réinstallation de ces personnes et de partager le fardeau qui pèse sur la Thaïlande et sur les autres pays pauvres de cette région.

Ce n'est qu'un petit cas parmi tant d'autres, puisqu'il y a toujours de 10 à 15 millions de réfugiés dans le monde entier.

Nous nous servons aussi de la réinstallation pour aider certaines personnes dans les cas où on applique l'une ou l'autre des options à long terme prônées par les Nations unies. Je pense que d'autres témoins vous ont déjà expliqué la question. Il s'agit de la réinstallation locale des réfugiés dans la région même où ils se trouvent, ou de leur rapatriement possible lorsque la situation politique justifiera le retour volontaire et sûr des réfugiés.

Lorsque les réfugiés se trouvent dans un pays où ils sont globalement en sécurité, nous acceptons d'accueillir les personnes qui, pour une raison ou pour une autre, doivent partir. On en trouve de nombreux exemples en Afrique, en Amérique centrale et dans le sous-continent asiatique.

Certains réfugiés se distinguent des autres par leurs convictions politiques ou leurs caractéristiques raciales ou ethniques. Pour certaines raisons ils sont considérés comme indésirables dans les pays hôtes qui, par ailleurs, acceptent un grand nombre de réfugiés. Par conséquent, nous permettons la réinstallation au Canada de certains réfugiés pour compléter les mesures de réinstallation locale ou de rapatriement administrées par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

C'est en tenant compte de tous ces aspects que nous devons faire des choix chaque année au moment d'élaborer notre plan

[*Text*]

Prior to the planning cycle for any year we solicit the views of provincial governments, Canadian non-government organizations and other interested groups, as well as the United Nations High Commission for Refugees as to which refugee situations are the most pressing, where the masses that require Canadian involvement are located, and which theatres are developing the kind of individual cases that might merit Canada's attention.

We put those together in a cohesive package judged against the situation in Canada for refugee resettlement, such as the absorption capacity, job opportunities and settlement opportunities available in the year in question. We then put our proposal to cabinet, and cabinet, essentially, decides on the overall number and the allocations by region.

When calling the Middle East a region of concern for refugee resettlement, we are talking about a new program. Mr. Bell mentioned that that region has never been the focus of Canadian refugee programs as long as we have been in the business—certainly in the post-war years—and it has not been an area that has produced mass outflows for which the world community is thinking about resettlement on a large scale. The UNHCR has not gauged itself to resettle large numbers of people from one area or another to the traditional receiving countries of Canada, the United States, Australia, and so forth, but that is an area which is increasingly unstable, which is a patchwork of cultural and religious minorities, and an area that, more and more, is producing the kinds of situations where the second aspect of our policy—that is, the aspect respecting the protection of individuals—comes into play.

The first year we made a specific allocation to the Middle East as a region was 1981, when we allocated 400 places out of the overall refugee plan for that year, which was, in effect, 12,000. Out of that region we produced a total of 257 refugees. They either arrived as landed immigrants or were brought in with a temporary document pending such time as we could complete the formalities.

The Chairman: So I can keep these statistics clear in my mind, you spoke about the refugee immigration to Canada as being 12,000.

Mr. Girard: That was the plan for the year, 12,000 government-funded refugees.

The Chairman: That was for 1981?

Mr. Girard: Yes.

The Chairman: And you then got to the area we are discussing, and said there were 200-odd immigrants to Canada from that area. Did you mean in the refugee category as opposed to ordinary immigration?

[*Traduction*]

annuel en faveur des réfugiés. Beaucoup de facteurs entrent en considération.

Avant de commencer la planification, nous consultons les administrations provinciales, des organismes privés canadiens et d'autres groupes intéressés, ainsi que le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés afin de déterminer quels groupes de réfugiés sont les plus menacés, où sont situés les groupes au sujet desquels l'intervention du Canada est nécessaire, et où les situations exigent que le Canada s'intéresse à quelques cas particuliers.

Nous rassemblons ces données pour pouvoir les analyser en fonction de la situation au Canada en matière de réinstallation des réfugiés, c'est-à-dire que nous prenons en considération la capacité d'absorption, les possibilités d'emploi et les possibilités de réinstallation pour l'année en question. Nous soumettons ensuite notre proposition au Cabinet et, en substance, ce dernier décide du nombre global de réfugiés à accueillir et de leur répartition par région.

Lorsque nous parlons du Proche-Orient comme d'une région où la réinstallation des réfugiés nous préoccupe, nous faisons allusion à un nouveau programme. M. Bell a dit que cette région n'avait jamais été la cible des programmes canadiens en faveur des réfugiés depuis que ces programmes ont été institués—en tout cas pas depuis l'après-guerre—et ce n'est pas une région qui a connu des exodes massifs de personnes que la communauté mondiale doit songer à réinstaller. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés n'a pas évalué sa capacité de réinstaller un grand nombre de personnes en provenance d'une région donnée dans les pays d'accueil traditionnels, soit le Canada, les États-Unis, l'Australie et ainsi de suite; c'est une région où l'instabilité règne de plus en plus, où l'on retrouve une mosaïque de minorités culturelles et religieuses, une région qui engendre de plus en plus le genre de situations qui fait entrer en jeu le second aspect de notre politique, c'est-à-dire la protection de la personne.

Nous avons prévu accueillir des réfugiés du Proche-Orient pour la première fois en 1981; nous avions alors réservé 400 places sur le total réel de 12 000 établi dans le plan global en faveur des réfugiés. De cette région, nous avons accueilli en tout 257 réfugiés. Ils sont arrivés soit comme immigrants reçus, soit munis d'un document temporaire les autorisant à séjourner dans notre pays, en attendant que nous puissions remplir les formalités.

Le président: Je voudrais que cette statistique soit claire dans mon esprit; vous avez dit que 12 000 réfugiés ont immigré au Canada.

M. Girard: Le plan établi pour cette année-là prévoyait effectivement l'accueil de 12 000 réfugiés parrainés par le gouvernement.

Le président: C'était pour 1981?

M. Girard: C'est exact.

Le président: Puis, vous avez parlé de la région qui nous occupe et dit qu'environ 200 immigrants en sont venus au Canada. Faisaient-ils partie de la catégorie des réfugiés ou de celle des immigrants ordinaires?

[*Text*]

Mr. Girard: Yes.

The Chairman: Thank you.

Mr. Girard: Although the figure of 257 was below the initial target assigned, that was not a failure in that the allocation of 400 was not to a group of people standing waiting to be resettled. In that aspect of the refugee policy, we responded to individuals who may or may not have come forward, who may or may not have sought us out. The assigning of a quota such as that is a signification of our intention to do a certain amount of worthwhile work in the region.

Despite the shortfall we judged that pressures were increasing, particularly with the situation in Iran respecting the persecution of Baha'is and other minorities, and that 1983 would offer greater potential. Consequently, in the 1983 plan the cabinet saw fit to double the number for Middle East refugees, and for this year there will be a minimum of 800 government-sponsored refugees from the region. That is in the process of being filled now through selections done by representatives of the Department of External Affairs in the field.

I think we can break the discussion at this point, if you wish, Mr. Chairman, and answer any questions that honourable senators might have.

The Chairman: Yes. Perhaps during questioning a subject will arise that we are particularly interested in, namely, a particular focus on the Palestinians. They have no homeland and we should like to know how they are dealt with when they have no proper credentials or papers stating where they come from, which we have been told is something of a problem. I will start the questioning with Senator McElman.

Senator McElman: Thank you, Mr. Chairman. I shall refer to the last comments first. Referring to the shortfall from the 400 refugees in that area, which was the ceiling, in the annual report of the department it was stated that: "Unfortunately, because of difficulties in identifying refugees in need of resettlement, activity in that area fell short of expected levels." Could you perhaps explain to us the difficulties that are referred to in identifying them?

Mr. Girard: The difficulties in identifying refugees who need the kind of help we are offering relate to the infrastructure that feeds into our posts in the region. Through the normal immigration flow, clients make their way to our offices and make their requests. That is not normally the situation with regard to refugees. Frequently, they are not nationals of the country in which they are located. They could perhaps be in detention or in other holding centres or even underground. They rarely approach a foreign embassy directly. They usually use intermediaries, either private people or the acknowledged organizations, such as the United Nations, or other groups which are concerned for the welfare of the people such as Amnesty International or the voluntary church groups.

[*Traduction*]

M. Girard: De celle des réfugiés.

Le président: Je vous remercie.

M. Girard: Même si ce nombre, 257, était inférieur à l'objectif initial prévu, nous ne pouvons pas dire avoir subi d'échec, car les 400 places prévues n'étaient pas réservées à un groupe de personnes qui attendaient d'être réinstallées. Sous cet aspect de notre politique d'aide aux réfugiés, nous avons offert notre aide à quiconque était susceptible ou non de la demander. L'attribution d'un quota comme celui-là témoignait de notre intention de déployer des efforts très valables dans la région.

En dépit du nombre inférieur de réfugiés admis, nous avons estimé que les pressions augmentaient, surtout en Iran, avec la persécution des Baha'is et d'autres minorités, et qu'en 1983, nous pourrions en accueillir davantage. Ainsi, dans le plan de 1983, le Cabinet a jugé bon de doubler le nombre de réfugiés devant être admis du Proche-Orient, de sorte qu'au moins 800 arrivants seront parrainés par le gouvernement cette année. Des représentants du ministère des Affaires extérieures, qui sont sur place, procèdent actuellement à la sélection des postulants.

Si vous le désirez, monsieur le président, nous pourrions mettre ici un terme à notre exposé et répondre aux questions des honorables sénateurs.

Le président: Certainement. Peut-être qu'au cours de l'interrogation, des questions d'intérêt particulier seront évoquées, notamment au sujet des Palestiniens. Comme ces derniers n'ont pas de patrie, donc aucune pièce d'identité indiquant leur origine, nous voudrions savoir à quelles formalités ils sont astreints; on nous a dit que leur situation pose un problème. De toute façon, nous allons passer aux questions et nous verrons alors si ce point sera soulevé. Sénateur McElman, vous pouvez commencer.

Le sénateur McElman: Merci, monsieur le président. Je voudrais d'abord poser une question sur les dernières observations du témoin. En ce qui a trait à l'objectif des 400 réfugiés établi pour cette région, lequel n'a pas été atteint, le rapport annuel du Ministère indique en effet qu'en raison de difficultés éprouvées au sujet de l'identification des réfugiés qui avaient besoin d'être réinstallés, les niveaux prévus n'ont malheureusement pas été atteints. Pourriez-vous nous expliquer de quelles difficultés il s'agit?

M. Girard: Les difficultés que nous rencontrons lorsque nous cherchons à déterminer quels réfugiés ont besoin de notre aide tiennent à l'infrastructure de nos missions dans la région. Les formalités habituelles d'immigration prévoient que les requérants se présentent à nos bureaux et formulent leur demande. Mais habituellement, il ne saurait en être ainsi pour les réfugiés. Souvent, ils ne ressortissent pas à l'autorité du pays dans lequel ils se trouvent. Il est possible qu'ils y soient en détention, qu'ils habitent dans des centres d'attente, voire qu'ils y vivent dans la clandestinité. Il est rare qu'ils se rendent directement à une ambassade étrangère. Ils recourent habituellement à des intermédiaires, soit des particuliers, soit les organismes reconnus tels que les Nations unies, ou à d'autres groupes qui se préoccupent du bien-être de la personne, notam-

[*Text*]

Some of the difficulty in dentifying the clientele related to our getting the message out to that level of the community—the people who are looking for solutions for refugees—that we are in this kind of program seriously and to stay. It takes a while for the momentum to generate. People's reactions are based on previous experiences. Consequently, when you announce that you are into this kind of program in a new area, you do not get immediate acceptance. Immediate trust is not engendered. People have to test the system and experience its benefits before they will use it on a regular basis. It took a year to generate this kind of momentum in Central America, and it will take a year or more in the Middle East. I think the results for 1983 will be considerably stronger than they were for 1982. As long as the situation remains, I think you will see continued progress.

Senator McElman: Would the problem of looking into the background of the prospective immigrants be included in the difficulties?

Mr. Girard: There is not a significantly large refusal rate for that reason, as far as I am aware. It is a question of not enough people coming forward within the scope of the plan, and not a question of our being too selective or ruling our too many people on the grounds of their background.

Senator McElman: Assuming there is some checking into the background of the prospective immigrant, how do you go about checking on refugees who wind up in a second nation such as Lebanese into Syria, or Palestinians from Lebanon moving into Syria? How do you check up on their background when they have no papers?

Mr. Bell: They have documents that identify them in the country that they are in. While officials of the Employment and Immigration Commission do not chek, we refer all cases of all immigrants, including refugees, to the RCMP who actually do the checking. They develop sources in different parts of the world in accordance with the realities of the situation. That is their responsibility in terms of how the immigration process works. They develop sources in the Middle East just as they develop them in Indochina or in Austria for dealing with cases coming out of eastern Europe.

You are focusing specifically on Palestinians, but a number of the minority groups that are also in peril—ans as Mr. Girard said that is the main reason why they are cautious to come forward until they develop a sense of trust—is because showing dissatisfaction puts you in a situation of potential harm. Many of them are long-term residents of the area and it is probably not that difficult for the RCMP, but we cannot really give you specific information about this because we do not do it ourselves.

[*Traduction*]

ment Amnistie internationale ou des groupes religieux bénévoles.

Si nous avons eu de la difficulté à rejoindre la clientèle, c'est en partie parce que nous n'arrivions pas à transmettre à ce niveau de la population—c'est-à-dire aux personnes qui cherchent des solutions pour les réfugiés—le message selon lequel nous prenons ce genre de programme au sérieux et continuerons de l'appliquer. Il faut du temps avant que l'impulsion soit donnée. Les gens se fondent sur leurs expériences. Ainsi, lorsque vous leur annoncez que vous appliquez ce genre de programme dans une nouvelle région, ils ne vous accueillent pas immédiatement à bras ouverts. Il faut gagner leur confiance. Il faut qu'ils fassent l'essai du système et en tirent tous les avantages avant qu'ils ne s'en servent de façon régulière. Il a fallu un an pour y arriver en Amérique centrale, et il faudra un an ou plus pour le faire au Proche-Orient. Je pense qu'en 1983, les résultats seront beaucoup plus positifs qu'ils ne l'ont été en 1982. Aussi longtemps que la situation règnera, nous continuerons à mon avis de réaliser des progrès.

Le sénateur McElman: Le problème qui consiste à examiner les antécédents des immigrants éventuels est-il au nombre de ces difficultés?

M. Girard: Autant que je sache, cette raison n'explique pas un taux élevé de refus. Le problème tient au fait qu'un nombre insuffisant de personnes s'adressent à nous dans le cadre du plan; nous ne sommes pas trop sélectifs ni ne refusons trop de personnes à cause de leurs antécédents.

Le sénateur McElman: En admettant que les antécédents de l'immigrant éventuel sont examinés un tant soit peu, comment procédez-vous pour vérifier la situation de réfugiés qui se retrouvent dans un deuxième pays, notamment les Libanais, les Palestiniens du Liban en Syrie? Comment faites-vous pour vérifier leur antécédents s'ils n'ont aucune pièce d'identité?

M. Bell: Ils sont munis de documents qui révèlent leur identité dans le pays où ils se trouvent. Les représentants de la Commission de l'emploi et de l'immigration ne procèdent à aucune vérification, mais nous renvoyons tous les cas des immigrants, y compris des réfugiés, à la G.R.C., qui se charge de ce travail. Elle a des sources de renseignement dans différentes régions du monde, selon ses besoins. Elle assume cette responsabilité dans le cadre du processus d'immigration. Elle a des sources de renseignement au Proche-Orient, tout comme en Indochine ou en Autriche, grâce auxquelles elle peut s'occuper des cas en provenance de l'Europe de l'Est.

Vous vous concentrez particulièrement sur les Palestiniens, mais un certain nombre de groupes minoritaires sont également menacés—et comme l'a dit M. Girard, ils hésiteront à s'adresser à nous tant que nous n'aurons pas gagné leur confiance—car, s'ils se montrent insatisfaits, ils risquent de subir des préjudices. Bon nombre d'entre eux habitent depuis longtemps dans la région, et la G.R.C. n'a probablement pas beaucoup de difficulté à y découvrir ce qu'elle veut savoir, mais nous ne pouvons pas vraiment vous fournir des renseignements précis à ce sujet, car c'est la G.R.C. qui s'en charge.

[*Text*]

Senator McElman: How do we go about making the refugees aware that we have refugee camps in Syria where we have no representation?

Mr. Girard: Normally, through liaison with the authorities responsible for the camp. Syria is not a good example of our worldwide activities because the UNHCR is not involved in the Palestinian problem. The Palestinians are being looked after through UNRWA. We would normally liaise with people who have hands-on experience with refugees in any area acquainting them with our programs, with the general guidelines and what kind of people would have the opportunity to participate.

Mr. Bell: The Palestinians have not been a specific target group for our refugee activities because they are specifically excluded from the UNHCR convention on protocol and refugees. UNRWA looks after their assistance but we have been dealing with individuals in the Middle East not in terms of trying to get mass movements going from certain groups but rather looking to cases where individuals, because they are in a minority situation are endangered particularly at this time within the Middle East where nationalism has become more strident, and where those who are seen as strangers are, therefore, automatically more difficult. Also, if they happen to be of a different ethnic group or religion they can be singled out for persecution, particularly if they become visible. Those are the people who we have been trying to deal with and help—working with the churches and others—as a way of protecting those who, if they do not move, are in trouble.

The situation of the Palestinians is essentially political, which is, of course, why you are examining it here and why you have had your conversations with the Department of External Affairs and others. The whole question of their dispersal and whether they are to be located at all is part of the equation of the peace process and our efforts to reach one is a fundamental ingredient of the whole dynamic that is causing the pressures in the Middle East. It is not one of these groups that we have been focusing on *per se* as a target group, but we have been focusing primarily on individual members of minorities who may have a problem because of this development of strident nationalism, which is how we went into that area in the first place. Churches and other human rights groups in Canada expressed concern that these people were tending more and more to face dangerous situations in individual places at an individual time and they hoped that Canada would play a role.

Senator McElman: I would assume that last year with the onset of war in Lebanon there would be a rather large increase in applications for immigrants from Lebanon to Canada. Was that not the case?

Mr. Bell: No, actually it was not. Surprisingly, we expected more than we got. As the situation in Lebanon grew more

[*Traduction*]

Le sénateur McElman: Comment procédez-vous pour faire savoir aux réfugiés que nous avons des camps de réfugiés en Syrie, où nous n'avons pas de représentants?

M. Girard: Habituellement, en nous tenant en rapport avec les responsables du camp. La Syrie n'est pas un bon exemple de nos activités à l'échelle mondiale, parce que le Haut commissariat pour les réfugiés ne s'occupe pas du problème palestinien. C'est l'Office de secours et de travaux des Nations unis (OSTNU) qui s'en charge. Nous entrons donc habituellement en communication avec les personnes qui ont acquis beaucoup d'expérience auprès des réfugiés de de quelque région que ce soit; elles les mettent au courant de nos programmes, leur en donnent les lignes directrices générales et leur en expliquent les conditions d'admissibilité.

M. Bell: Dans le cadre de nos acitivités en faveur des réfugiés, les Palestiniens n'ont pas constitué un groupe-cible, car ils sont expressément exclus de la convention et du protocole relatifs au statut des réfugiés du Haut commissariat. C'est l'OSTNU qui leur prête assistance; nous nous sommes occupés de personnes en provenance du Proche-Orient, non pas pour tenter d'inciter certains groupes à procéder à des exodes massifs, mais bien pour cerner les cas de personnes qui courent un danger, parce qu'elles font partie d'un groupe minoritaire, surtout à ce moment-ci, où le nationalisme est prôné avec virulence au Proche-Orient. Il est donc plus difficile de prêter secours à celles qui sont considérées comme des étrangers. En outre, si elles font partie d'un autre groupe ethnique ou pratiquent une religion différente elles risquent d'être victimes de persécution, surtout si elles manifestent. Ce sont le genre de personnes que nous essayons d'aider—de concert avec les groupes religieux et autres—afin de protéger celles d'entre elles qui courent des dangers si elles restent sur place.

La situation des Palestiniens est essentiellement politique, ce qui est évidemment la raison pour laquelle vous l'examinez et avez eu des entretiens avec le ministère des Affaires extérieures et d'autres organismes. La question de savoir s'ils devraient être dispersés et réinstallés fait partie intégrante du processus d'instauration de la paix, et nos efforts pour parvenir à une entente constituent un élément essentiel de toute la dynamique qui explique les pressions exercées au Proche-Orient. Il ne s'agit pas de l'un de ces groupes que nous considérons comme groupes-cibles; nous étudions surtout le cas de membres de groupes minoritaires qui se sont peut-être retrouvés dans une situation dangereuse en raison de ce phénomène de nationalisme virulent, d'où la raison pour laquelle nous nous sommes penchés sur de cette région. Des groupes religieux et d'autres groupes du Canada qui défendent les droits de la personne se sont déclarés inquiets du fait que ces personnes s'exposaient de plus en plus à des dangers, à un endroit et à un moment en particulier, et ont dit espérer que le Canada jouerait un rôle dans cette région.

Le sénateur McElman: Je présume qu'avec le début de la guerre au Liban l'an dernier, les demandes d'immigration du Liban au Canada ont beaucoup augmenté. Est-ce exact?

M. Bell: En fait, non. Nous avons été étonnés d'en recevoir moins que prévu. Au moment où la situation au Liban deve-

[*Text*]

intense we made arrangements to assist family members, or people who have close contacts in Canada, whose situation became difficult because of the war, because it can be isolated within the country in different parts. Each time it has come up we have had a movement of people out of the country. In 1982 the numbers did not go up in the same way they had done in the past. That was mainly because we had already received most of the relatives who wanted to come out.

As you know, some relatives have stayed there for one reason or another, so that often part of a family is here and part is there, and, so long as safety permits, there is often a movement of these people back and forth.

During this particular round the increase was not large at all. In fact, it was only in the hundreds.

Senator McElman: With respect to our policy of family reunification in terms of the selection of immigrants, in the case of Lebanon would that policy not greatly favour those of Christian faith as against the muslims because of the fact that of those who are in Canada today the majority are of the Christian faith?

Mr. Bell: That policy invariably favours those who are established here vis-a-vis those who are not. At the time of the first serious crisis we took a significant number out—about 11,000 and some of those had families and some did not. Both at that time and since then a number of Arab or Muslim Lebanese have come out, but we do not keep any statistics to indicate numbers by religious denomination, so I cannot give you a figure. Certainly, however, in the family movements that have flowed on in the years since the major movement in 1974 or 1975 there has been a steady flow of people from both areas reflecting both religious groups.

The majority of the Muslim Lebanese have gone into Ontario and into the west. Indeed, there are quite substantial communities in certain parts of Ontario and Alberta. There are also a few in the maritimes. Since about 1974, when, as I say, we took in a fair number of each, the movement has to quite an extent supported itself.

Just to recapitulate, then, although we do not have any biases in our program, that program invariably favours those who are already linked with this country. So that is a valid point.

Le sénateur Asselin: Je voudrais savoir si, à votre ministère, on a réussi à s'entendre sur la définition de «réfugié»?

M. Girard: La définition que l'on trouve dans la Loi sur l'immigration est exactement la même chose qu'on trouve dans la Convention de Genève de 1951.

Le sénateur Asselin: Qu'est-ce que c'est?

[*Traduction*]

nait de plus en plus tendue, nous avons pris des arrangements afin d'aider les membres de familles établies au Canada, ou les personnes qui y ont d'étroites relations, et dont la situation est devenue difficile à cause de la guerre, qui peut être isolée dans différentes parties du pays. Chaque fois qu'une situation de ce genre s'est produite, nous avons accueilli des réfugiés. En 1982, leur nombre n'a pas augmenté autant que par le passé, surtout parce que nous avions déjà accueilli la plupart des parents qui désiraient s'enfuir.

Comme vous le savez, certains parents y sont restés pour une raison ou une autre de sorte que, souvent, une famille est partagée entre le Canada et le Liban, et aussi longtemps que la situation est sûre, ces personnes se déplacent souvent d'un pays à l'autre.

Au cours de cette année en particulier, l'augmentation a été très faible. En fait, une centaine de personnes seulement ont immigré au Canada.

Le sénateur McElman: En ce qui a trait à la sélection d'immigrants, faite dans le cadre de votre politique de réunion des familles, dans le cas du Liban, cette politique ne favoriserait-elle pas surtout les Chrétiens par rapport aux Musulmans, étant donné que la majorité des immigrés qui habitent aujourd'hui au Canada sont de religion chrétienne?

M. Bell: Cette politique favorise invariablement ceux qui sont établis ici par rapport à ceux qui ne le sont pas. Au moment de la première crise grave, nous avons accueilli un nombre important de réfugiés, environ 11 000. Certains d'entre eux avaient une famille ici, d'autres pas. À ce moment-là et depuis ce temps, un certain nombre de Libanais, arabes au musulmans se sont enfuis, mais nous ne tenons aucune statistique sur leur nombre par secte religieuse; je ne peux donc pas vous donner de chiffre à cet égard. Il est toutefois certain que parmi les familles qui ont immigré au cours des années qui ont suivi le mouvement important survenu en 1974 et en 1975, il y a eu entre les deux régions un va-et-vient continuel de personnes faisant partie des deux groupes religieux.

La majeure partie des Libanais musulmans se sont installés en Ontario et dans l'Ouest. En effet, ils forment des collectivités assez nombreuses dans certaines parties de l'Ontario et de l'Alberta. Il y en a également quelques-unes dans les Maritimes. Depuis environ 1974, époque où, comme je l'ai dit, nous avons accueilli un nombre assez considérable de réfugiés de chacun des deux groupes, la tendance est dans une grande mesure restée la même.

Donc, pour récapituler, bien que nous n'ayons aucun parti pris, notre programme favorise invariablement ceux qui ont déjà des relations dans le pays. Ce point est donc valable.

Senator Asselin: I would like to know if in your Department they have succeeded in agreeing on a definition of the word "refugee"?

Mr. Girard: The definition in the Immigration Act is exactly the same as that in the Geneva Convention of 1951.

Senator Asselin: And what is that?

[*Text*]

M. Girard: Un réfugié est une personne persécutée pour raison de race, religion, classe sociale, et deux ou trois autres choses, dont je ne me souviens pas dans le moment; c'est écrit dans la loi, et nous pouvons vous en fournir une copie, après cette réunion.

Le sénateur Asselin: Dans le cas d'un réfugié, est-ce que les Palestiniens qui demeurent soit en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza comme leur pays d'origine, peuvent être considérés comme des réfugiés, ou est-ce qu'un réfugié doit être une personne qui a laissé son pays d'origine et qui est allé dans un autre pays?

M. Girard: C'est une question très complexe, car comme M. Bell l'a mentionné, la convention de Genève exclut les Palestiniens dans la définition, à cause des facteurs qui étaient déjà en vigueur lorsque la convention a été formulée en 1951. Mais au Canada, c'est théoriquement possible pour un Palestinien de remplir les définitions, mais comme j'ai indiqué au début, du point de vue de notre politique, nous ne cherchons pas à commencer un mouvement de Palestiniens, parce qu'à l'origine c'est largement une question de politique. Mais c'est aussi théoriquement possible que les individus, parmi les Palestiniens dans un certain endroit, peuvent remplir les critères.

Le sénateur Asselin: N'est-il pas vrai qu'il est plus facile pour un Palestinien qui vit au Liban d'obtenir un statut d'immigrant, que celui qui vit dans la bande de Gaza ou en Cisjordanie?

M. Girard: Non, car on applique la loi également dans toutes les communautés. Si un Palestinien dans un certain endroit est plus en danger, c'est théoriquement possible qu'il reçoive un bénéfice de notre programme. C'est seulement à cause de cela: une question de danger et de besoin.

Le sénateur Asselin: Vous avez dit que l'an passé on a reçu 12,000 réfugiés. Quels sont les critères sur lesquels se base le ministère pour admettre un nombre donné? Est-ce que ce sont des questions humanitaires, des questions de politique intérieure, des questions économiques? Quels sont les critères qui vont définir le nombre et les endroits d'où viennent les réfugiés?

M. Girard: C'est un ensemble des éléments, que je peux décrire dans quelques phrases. Premièrement, c'est le cabinet qui décide le nombre global et les allocations géographiques.

Le sénateur Asselin: C'est le cabinet qui décide, après avoir reçu les avis du ministère?

M. Girard: Oui.

Le sénateur Asselin: Sur quoi le ministère se base-t-il?

M. Girard: Nous recevons des conseils chaque année, des groupes non-gouvernementaux, des gouvernements provinciaux, du haut-commissariat des réfugiés à Genève, qui publie un catalogue des situations partout dans le monde, qui indique les priorités. On dit, par exemple, qu'en Indochine il y a 200,000 réfugiés, donc les personnes de Kampuchea ont un plus grand besoin pour l'année prochaine. Ou bien, on peut dire qu'en Autriche il y a un groupe de Polonais, ou en Amérique du Sud, au Salvador ou bien au Honduras ou au

[*Traduction*]

Mr. Girard: A refugee is a person persecuted for reasons of race, religion, social class, and one or two other things that I don't recall just offhand; it's spelled out in the Act, and we can give you a copy after this meeting.

Senator Asselin: In the case of a refugee, can the Palestinians who remain on the West Bank or in the Gaza Strip as their country of origin be considered refugees, or must a refugee be a person who has left his country of origin and gone to another country?

Mr. Girard: That's a very complex question. As Mr. Bell mentioned, the Geneva Convention excludes the Palestinians from its definition, because of the factors that were already in force when the Convention was formulated in 1951. But in Canada, it's theoretically possible for a Palestinian to meet the definitions, but as I indicated at the outset, from the standpoint of our policy, we aren't trying to start a movement of Palestinians, because that's mainly a political question at heart. But it's also theoretically possible that individual Palestinians in a certain area may meet the criteria.

Senator Asselin: Isn't it true that it's easier for a Palestinian living in Lebanon to get immigrant status than for one living in the Gaza strip or on the West Bank?

Mr. Girard: No, because the Act is applied equally to all communities. If a Palestinian in a certain location is in greater danger, it's theoretically possible that he might benefit from our program. It would only be for that reason: a question of danger and need.

Senator Asselin: You said that last year we took in 12,000 refugees. What are your Department's criteria for admitting a given number? Are they humanitarian, do they depend on internal political considerations, are they economic? What are the criteria that determine the number of refugees and the areas from which they come?

Mr. Girard: It's a whole set of factors, which I can describe in a few sentences. First, the Cabinet decides on the overall number and the geographical distribution.

Senator Asselin: It's the Cabinet that decides, after receiving the views of the Department?

Mr. Girard: Yes.

Senator Asselin: On what does the Department base its judgment?

Mr. Girard: We get advice every year, from non-governmental groups, from the High Commission for refugees in Geneva, which publishes a catalogue of world-wide situations, indicating the priorities. For example, if there are 200,000 refugees in Indochina, then people in Kampuchea have a greater need in the next year. Or perhaps there are Poles in Austria, or groups in South America, in El Salvador or Honduras or Mexico, who need help right away. Basically it's

[*Text*]

Mexique, qui ont un besoin immédiat. C'est le cabinet, au fond, qui décide de la base des capacités du Canada de recevoir des réfugiés et des besoins globaux.

Le sénateur Asselin: Cela veut dire que les critères, les normes, peuvent changer d'une année à l'autre?

M. Girard: Oui; sur le point de vue global, ils changent chaque année; mais pour les critères de sélection individuelle, on trouve les critères de sélection dans la loi et les règlements de l'immigration. A la base, un réfugié doit être autonome à la fin d'une année d'assistance, soit des origines gouvernementales ou des origines privées; c'est nous qui fournissons, par exemple, le logement, les allocations pour nourriture, vêtements et autres choses essentielles de la vie, pendant la première année d'installation des réfugiés.

Le sénateur Asselin: Quel était le budget de votre ministère, l'an passé concernant la venue des réfugiés au Canada? Aviez-vous un budget anticipé, préparé d'avance?

M. Girard: Les frais de premier accueil étaient 20 millions de dollars.

Le sénateur Asselin: Je voudrais également vous entendre un peu parler de politique conjointe de l'immigration, parce que les provinces, évidemment ont des droits, en vertu de la Constitution, sur l'immigration, et vous avez des plans conjoints avec les provinces. Notamment, je pense qu'il y a quelques années, l'honorable M. Bud Cullen avait signé une entente avec le Québec concernant l'immigration. On me dit que cette entente fonctionne bien. A quel stage intervient la province dans la sélection des immigrants, on des réfugiées?

I am sorry, Mr. Chairman, if I opened this door, but I think it is very important to know what the policy is of the provinces and the federal government regarding immigration. If I am out of order, I am ready to stop.

The Chairman: No, I think that question should be answered. Always keeping in mind, however, that we are trying to concentrate on the subject of the study.

M. Girard: Il y a coopération aux deux niveaux. Sur le plan politique, il y a une consultation entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, pour établir le plan annuel. C'est le niveau fédéral qui fournit les fonds d'accueil pour tous les réfugiés au Canada, même pour ceux destinés au Québec, mais le Québec peut donner une indication d'un niveau de base.

Senator Asselin: If you want to say it in English, go ahead.

Mr. Girard: Quebec gives us an indication each year of the number they are prepared to receive within the province, and it traditionally is a very generous number, relative to other provinces.

Le sénateur Asselin: M. Girard, je veux savoir si les provinces sont présentes parce que vous déterminez sur place les critères de sélection, et dans quelle mesure ce travail se fait conjointement avec les responsables du gouvernement fédéral et des provinces?

[*Traduction*]

the Cabinet that decides, on the basis of Canada's capacity for receiving these refugees and of global needs.

Senator Asselin: That means that the criteria, the standards, can vary one year to the next?

Mr. Girard: Yes. Globally, they change every year, but as far as individual selection criteria are concerned, they're set down in the Immigration Act and Regulations. Basically a refugee must be autonomous at the end of one year of assistance, whether governmental or private. For example, we're the ones who supply housing, food allowances, clothes and other essentials for the first year a refugee is getting settled here.

Senator Asselin: What was your Department's budget last year for refugees coming to Canada? Did you have an anticipated budget, prepared in advance?

Mr. Girard: The costs for initial reception came to twenty million dollars.

Senator Asselin: I would also be interested in hearing something about joint immigration policies, since the provinces obviously have rights regarding immigration under the Constitution, and you do have joint programs with the provinces. I'm thinking particularly of several years ago, when the Honourable Bud Cullen signed an agreement with Quebec concerning immigration. I'm told this agreement is functioning well. At what stage does the province intervene in the selection of immigrants or refugees?

Je m'excuse, monsieur le président, d'avoir ouvert cette parenthèse, mais je pense qu'il est très important de connaître la politique des provinces et du gouvernement fédéral à l'égard de l'immigration. Si j'enfreins le règlement, je suis disposé à m'arrêter.

Le président: Non, je pense que cette question mérite une réponse. Il ne faut toutefois pas oublier que nous essayons de nous concentrer sur le sujet à l'étude.

Mr. Girard: There is co-operation at the two levels. Politically there is consultation between the federal government and the government of Quebec, to establish the annual plan. The federal level provides settlement funds for all refugees who come to Canada, even those who will settle in Quebec, but Quebec can indicate a basic level.

Le sénateur Asselin: Si vous désirez me répondre en anglais, n'hésitez pas à le faire.

M. Girard: Le Québec nous indique chaque année le nombre d'immigrants qu'il est prêt à accueillir et, par rapport aux autres provinces, il est toujours très généreux.

Senator Asselin: Mr. Girard, I'd like to know if the provinces are present, since you set selection criteria on the spot, and to what extent this work is done jointly between federal and provincial officials?

[*Text*]

Lorsque j'étais aux Affaires extérieures, à l'ACDI et puis à la francophonie, nous nous occupions beaucoup de la section d'immigration qui se trouvait aux ambassades dans les pays que nous visitions. Nous avions toujours des contacts avec se secteur-là. On recommandait souvent que l'on augmente le nombre des fonctionnaires qui devaient s'occuper spécialement de l'immigration dans nos ambassades. Est-ce que l'on a réussi à créer là une certaine expansion ou si on est demeuré au même niveau depuis, disons, trois ans?

Mr. Bell: It has been increased somewhat. However, this year it has actually been reduced slightly because the total immigration has gone down from 125,000 to 105,000, but after some effort in 1981, we got a good healthy increase in the intake, which included also a few additional medical people who helped strengthen the process.

Senator Asselin: I want to go gack to the selection of immigrants who are refugees, with respect to the immigration departments at both levels of government.

Mr. Bell: The guidelines for selection are spelled out in an agreement called the Cullen-Couture Agreement between the federal and provincial governments. In regard to refugees in particular, there is joint selection. At the federal level, the federal official determines who is a refugee. Once that determination is made, Les Fonctionnaires D'Immigration du Québec determine who among the refugees who have been thus designated may be admitted within Quebec's plan from the point of view of selection.

We then apply medical examination and the background check to determine whether they meet all the statutory requirements contained in the act.

For the general immigration flow, it depends upon the component. The jurisdiction is shared. For those immigrants in the family class, and who are assisted relatives within the independent class, the federal government has the last word, as it were, although we try and reach a consensus in the process of selection.

Each immigrant is seen by both ministries throughout the immigration selection process. For those within the economic class, exclusively selected workers or entrepreneurs or self-employed persons, Quebec has the final say in that regard, although again we approach it from the point of view of joint selection and consensus, if possible.

Le sénateur Asselin: La semaine dernière, nous avons eu comme témoin devant notre comité le professeur Adelman qui est en charge du centre de documentation sur les réfugiés à l'Université de York. I nous a décrit d'une façon pas mal sympathique la situation presque intenable des réfugiés palestiniens au Liban. Faisant appel à nos sentiments, il nous a dit que ce comité devrait recommander au gouvernement d'accueillir d'ici deux ans entre 5,000 ou 6,000 réfugiés palestiniens venant du Liban.

[*Traduction*]

When I was with External Affairs, with CIDA and then with the French-language community, we were very involved in the immigrant selection process, which went on in the embassies of the countries we visited. We always had contacts with that sector. It was often recommended that the number of officials who dealt with immigration in our embassies be increased. Has any expansion been found possible, or has the immigration staff remained at the same level for let's say the past three years?

M. Bell: Nous avons augmenté un peu ce nombre. Il a toutefois été en fait légèrement réduit cette année, car le nombre total d'immigrés est passé de 125 000 à 105 000, mais après certains efforts en 1981, nous avons pu l'augmenter, avec l'aide notamment de quelques autres personnes du secteur médical, qui ont contribué à renforcer le processus.

Le sénateur Asselin: Je voudrais revenir à la sélection d'immigrants qui sont des réfugiés, faite par les ministères de l'Immigration des deux paliers de gouvernement.

M. Bell: Les lignes directrices relatives à la sélection sont énoncées dans l'entente Cullen-Couture entre le gouvernement fédéral et celui du Québec. Les deux paliers de gouvernement choisissent ensemble les réfugiés. Le représentant fédéral détermine qui sont les réfugiés, après quoi les fonctionnaires du ministère de l'Immigration du Québec déterminent quels sont ceux qui, parmi les réfugiés désignés, répondent aux normes de sélection énoncées dans le plan du Québec.

Nous leur faisons ensuite subir des examens médicaux et vérifions leurs antécédents, afin de déterminer s'ils répondent à toutes les exigences de la loi.

Pour ce qui est du flot général d'immigrants, tout est fonction de leur composante. À cet égard, les deux paliers de gouvernement se partagent les pouvoirs. Dans le cas des immigrants faisant partie de la catégorie de la famille, et ceux de la catégorie indépendante, qui sont des parents parrainés par le gouvernement fédéral, celui-ci a le dernier mot, comme cela a toujours été le cas, bien que nous tentions de nous entendre sur le processus de sélection à adopter.

Tout au long du processus, les deux ministères interrogent chacun des candidats. Dans le cas de ceux qui font partie de la catégorie économique, exclusivement composée de travailleurs choisis, d'entrepreneurs ou de personnes établies à leur compte, le Québec a le dernier mot, bien qu'encore une fois, nous tentions dans la mesure du possible de nous entendre et de procéder ensemble à la sélection.

Senator Asselin: Last week we had as a witness before this Committee Professor Adelman, who is in charge of York University's refugee documentation centre. He described to us very sympathetically the almost impossible situation of Palestinian refugees in Lebanon. He appealed to our humane instincts to recommend to the government that it accept from 5,000 to 6,000 Palestinian refugees from Lebanon over the next two years.

[*Text*]

A cause des circonstances actuelles au Moyen-Orient et spécialement au Liban, est-ce que cette recommandation pourrait être acceptée par votre ministère?

Mr. Bell: When you refer to questions like that, you are essentially talking about a political decision as to whether the government would wish to direct themselves to that kind of a program. If the government chooses to launch such a program, we undoubtedly could deliver it. The mechanics could be put together to make it happen, but the real question is whether, in the context of the approach that the government wishes to take towards the Middle East, that is a useful way to help contribute towards the solution and it is not a question for immigration; it is really a question of Canada's foreign policy.

Le sénateur Asselin: Je comprends que vous ne pouvez pas nous parler de problèmes politiques parce que vous êtes des fonctionnaires; je comprends parfaitement votre situation. Sans vouloir vous faire entrer dans les détails des questions politiques, n'est-il pas vrai que la réticence du Canada à recevoir plus d'immigrés ou de réfugiés palestiniens est due surtout et seulement presque à une question politique?

Mr. Bell: I suppose in the broadest context, it is true that you decide to take refugees into a country, as Mr. Girard elaborated on at some length earlier in this discussion, on the basis of whether or not resettlement in another area of the world is the best way to deal with a particular problem. As he pointed out, there is local integration, there is repatriation and sometimes there is a mass resettlement program. In the case of the Indo-Chinese, there was nothing else for them. They could not stay where they were. In the case of certain parts of Latin America, perhaps there are a few people who have to be moved out because they are in danger in the area but for the rest, local integration is possible. It is not, therefore, a question of Canadian policy but a question of international policy.

The United Nations concluded that this particular group of people should not be part of the United Nations convention at all because another process was in train to deal with them, and that remains the general international position.

There may be changes in that approach, however, in the course of the discussions now taking place, particularly in view of the expulsion of the military Palestinians from Lebanon. I don't know; that is not something on which the Department of Employment and Immigration can comment. When we are talking about it being political, it is political in the context of the international approach that was taken after 1949 and how it has evolved since that time.

Senator Molgat: Earlier in your comments, you said there was an in-flow of about 6,500 annually from five countries in particular, Morocco, Israel, Lebanon, Bahrain and Egypt.

Mr. Bell: Morocco, Lebanon, Israel, Iran and Egypt.

[*Traduction*]

Given the current circumstances in the Middle East and especially in Lebanon, would such a recommendation be accepted by your Department?

M. Bell: La réponse à une question comme celle-là doit essentiellement procéder d'une décision politique quand à l'opportunité de mettre sur pied un programme en ce sens. Si le gouvernement optait effectivement pour ce type de programme, nous pourrions sans aucun doute en assurer l'application. Nous n'aurions aucune difficulté à mettre en place les mécanismes nécessaires, mais la véritable question serait de savoir si, dans l'optique que veut adopter le gouvernement vis-à-vis des pays du Proche-Orient, ces mesures contribueraient de façon utile à régler le problème. Car la question ne relève pas du domaine de l'immigration, mais bien de la politique étrangère du Canada.

Senator Asselin: I understand that being civil servants you can't discuss political problems with us; I understand your situation perfectly. Without wanting to make you go into detail on political questions, isn't it true that Canada's reluctance to welcome more Palestinian immigrants or refugees is above all, and almost entirely, a political question?

M. Bell: Certes, dans un sens très large, avant de décider si l'on doit accueillir des réfugiés sur son territoire, il faut d'abord se demander si la réinstallation de ces réfugiés dans une autre partie du monde se présente comme la meilleure façon de régler le problème, comme l'a bien précisé tout à l'heure M. Girard. En effet, ce dernier faisait remarquer qu'il y avait trois solutions possibles: l'intégration locale, le rapatriement et, dans certains cas, la mise sur pied d'un programme de réinstallation massive. Dans le cas des Indochinois, il n'y avait pas d'autre solution possible, puisque ceux-ci ne pouvaient absolument pas rester où ils étaient. Par contre, s'il arrive que, dans certaines régions d'Amérique latine, il soit nécessaire de réinstaller quelques personnes qui sont plus particulièrement menacées, l'intégration locale demeure une possibilité pour les autres. Ainsi, il ne s'agit pas d'une question de politique canadienne, mais bien de politique internationale.

Les Nations unies ont conclu qu'il n'y avait pas du tout lieu d'inclure ce groupe de personnes dans la Convention internationale puisqu'un autre processus de solution était déjà en marche pour leur venir en aide. Aussi la communauté internationale s'en tient-elle, de façon générale, à cette décision.

Il se peut, cependant, que cette attitude évolue au fur et à mesure des discussions qui se poursuivent à l'heure actuelle, notamment en raison de l'expulsion des militaires palestiniens du Liban. Je ne le sais pas, et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ne saurait se prononcer sur la question. Quand nous disons qu'il s'agit d'une question politique, c'est que nous songeons à la position internationale qui a été adoptée après 1949 et au cheminement qu'on a suivi depuis.

Le sénateur Molgat: Vous avez dit tout à l'heure que, chaque année, nous accueillons environ 6 500 immigrants du Proche-Orient dont la majorité proviennent de cinq pays, soit le Maroc, Israël, le Liban, Bahrain et l'Égypte.

M. Bell: Le Maroc, le Liban, Israël, l'Iran et l'Égypte.

[*Text*]

Senator Molgat: Are those regular immigrants or refugees?

Mr. Bell: Primarily regular immigrants. There will be a very small number within any given country, maybe five or ten, that may be refugees. Essentially, of the total flow, the largest single percentage would be from the family class, then there would be some assisted relatives, some business people, and a few refugees.

Senator Molgat: As I recall, for a period of time there was a flow of emigrants from Canada to Israel in particular. Is that continuing, and do we maintain figures on that?

Mr. Bell: I do not know if it is continuing, nor could I find that information for you because we do not maintain any emigration figures. We do not know how many people leave the country each year or where they go. However, certain countries maintain statistics of people going back from which Statistics Canada makes certain calculations about overall emigration. I could not, in any way, give you an idea of how many went back to Israel.

Senator Molgat: So that is an unknown figure?

Mr. Bell: Yes.

Senator McElman: Is it that we do not or we cannot compile those figures?

Mr. Bell: We could if we put in place a control of the number of people who leave the country. That would enable us to monitor that figure. Statistically, few countries maintain emigration figures, so you cannot develop a collective notion.

The Chairman: I suppose that distinguishes democracies from Iron Curtain countries; we control our immigration, but anyone is free to leave.

Senator Molgat: If I understood you correctly, you said that Israel and Egypt made up 80 per cent of the 6,500 annual figure.

Mr. Bell: Five countries made up the 80 per cent of the total. In the last two years Israel has been the largest of the five and, in 1982, would represent 1,400 people; in 1981 it represented 1,800 people.

Senator Molgat: Are any of those Palestinians from the West Bank or from the Gaza Strip? Do you have that information?

Mr. Bell: We do not know, but it is possible that some might be in the sense that they would be eligible to apply like anyone else, and, indeed, may do so. However, I am not personally familiar with the program since we do not get statistics other than by the country of source.

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: S'agit-il d'immigrants dans le sens où on l'entend d'ordinaire ou de réfugiés?

M. Bell: Ce sont surtout des immigrants dans le sens habituel du terme. On en trouve toujours un petit nombre, peut-être cinq ou dix, que l'on pourrait qualifier de réfugiés. La plus grande majorité ont déjà de la famille au Canada, puis on en trouve un certain nombre qui ont des parents disposés à les parrainer, de même qu'un certain nombre de gens d'affaires et quelques réfugiés.

Le sénateur Molgat: Si je me souviens bien, nous avons assisté pendant un certain temps à un phénomène d'émigration notamment vers Israël. Ce phénomène se poursuit-il, et avons nous des chiffres là-dessus?

M. Bell: J'ignore si le phénomène se poursuit toujours, et je ne saurais vous renseigner à ce sujet, car nous n'établissons pas de chiffres en ce qui concerne l'émigration. Nous ne savons pas combien de personnes quittent le pays chaque année et nous ne connaissons pas non plus leur destination. Toutefois, certains pays tiennent des statistiques des personnes rentrant chez elles et Statistique Canada se sert de ces chiffres pour calculer l'émigration totale. Je ne saurais vous donner la moindre idée du nombre de Canadiens qui sont retournés en Israël.

Le sénateur Molgat: Ainsi, nous n'avons pas de chiffre à cet égard?

M. Bell: C'est juste.

Le sénateur McElman: Si nous ne compilons pas de chiffres à cet égard, est-ce parce que nous ne voulons pas ou que nous ne pouvons pas le faire?

M. Bell: Nous pourrions le faire si nous mettions en place un mécanisme permettant de déterminer le nombre de personnes qui quittent le pays. Nous serions alors en mesure de savoir combien de personnes émigrent. Il y a en fait très peu de pays qui tiennent un compte du nobre d'émigrants, de sorte qu'on peut difficilement se faire une idée de l'importance du phénomène.

Le président: Je suppose que c'est là ce qui distingue les démocraties des pays qui se trouvent derrière le Rideau de fer. Nous contrôlons les arrivées, mais chacun est libre de partir.

Le sénateur Molgat: Si je vous ai bien compris, vous avez dit que, sur les 6 500 personnes que nous accueillons chaque année, 80 p. 100 proviennent d'Israël et d'Égypte.

M. Bell: De ce nombre, 80 p. 100 viennent de cinq pays différents et Israël est celui qui nous a fourni le plus grand nombre d'immigrants au cours des deux dernières années soit 1 400 en 1982 et 1 800 en 1981.

Le sénateur Molgat: Y a-t-il parmi ces immigrants des palestiniens qui venaient de la Cisjordanie ou de la bande de Gaza? Avez-vous ces renseignements?

M. Bell: Nous l'ignorons, mais ce pourrait être le cas en ce sens qu'ils seraient admissibles au même titre que quiconque, et qu'ils peuvent effectivement présenter une demande d'immigration. Toutefois, je ne saurais vous le dire, puisque les statistiques dont nous disposons font uniquement état du pays d'origine.

[*Text*]

Senator Molgat: Do we consider the West Bank to be part of Israel? Are those who come from the West Bank considered to be Israeli immigrants or something else?

Mr. Girard: Having served in that area, I would point out that Palestinians are probably the best educated and the best qualified people of the whole area. In terms of meeting our selection criteria, on average, they do better than other groups who do not have seed communities already here.

The selections made by our office in Tel Aviv are made equally on behalf of all people applying. Immigration law is not specific to citizenship or status within a country. Even if a person is illegal within a country, he may apply and receive the same treatment as anyone else. No distinction would be made in the country of last permanent residence designation. If someone were selected out of Tel Aviv, it would not indicate whether the person were from the West Bank, the Gaza or Israel proper.

Senator Molgat: Would that person show up in our statistics as coming from Israel?

Mr. Girard: Yes, without further distinction.

Senator Molgat: What is the present arrangement concerning Palestinian from those two particularly disputed regions? Can they readily go to the Tel Aviv office or do we supply a different kind of service in those areas?

Mr. Bell: We would be guided by the legal international boundaries. According to the international map, if their home were in Jordan, they would be considered Jordanians.

Mr. Girard: After the invasion of Lebanon last summer, a number of Lebanese from south Lebanon did come into the office in Tel Aviv to make use of our special humanitarian program. They seemed to be able to negotiate access with the military authorities.

Senator Molgat: Can the Palestinians in the Gaza Strip and in the West Bank easily go to our immigration office, or are there any internal problems?

Mr. Bell: The situation is very fluid in that how people can get from one community to another changes. Certainly, our flow of applicants is affected by that, and that is why we are very open about where they can apply.

Ever since the Lebanese situation became difficult, we have always tried to service the group from wherever they could get to us. The possibilities of getting to us vary from month to month in different areas depending on the local political and military situation.

The Chairman: I do not suppose, Senator Molgat, that the Israelis would inhibit the Palestinians from leaving if they wanted to do so.

Senator Molgat: Not likely.

[*Traduction*]

Le sénateur Molgat: Considérons-nous la Cisjordanie comme faisant partie d'Israël? Les immigrants en provenance de Cisjordanie sont-ils classés parmi les immigrants israéliens ou dans quelque autre catégorie?

M. Girard: Ayant moi-même passé quelque temps dans cette région, je tiens à faire remarquer que les Palestiniens sont probablement les mieux scolarisés et les plus qualifiés de tous les habitants de cette région, ce qui explique que, de façon générale, ils satisfont à nos critères de sélection plus facilement que d'autres groupes qui n'ont pas déjà une assise au Canada.

Tous ceux qui présentent une demande d'immigration à notre bureau de Tel-Aviv sont traités sur un pied d'égalité. La loi sur l'immigration ne tient compte ni de leur citoyenneté ni de leur statut dans le pays en question. Même ceux qui sont considérés comme des illégaux peuvent présenter une demande et recevoir le même traitement que tous les autres. Le dernier lieu de résidence permanente ne constitue pas un motif de distinction. Quand on accepte la demande d'une personne qui se présente au bureau de Tel-Aviv, on n'indique pas s'il s'agit d'un habitant de la Cisjordanie, de Gaza ou d'Israël.

Le sénateur Molgat: Cette personne figure-t-elle dans nos statistiques comme venant d'Israël?

M. Girard: Oui, sans autre distinction.

Le sénateur Molgat: Quelles dispositions sont prévues à l'heure actuelle pour les palestiniens provenant de ces deux régions fort contestées? Peuvent-ils facilement se rendre au bureau de Tel-Aviv ou leur offrons-nous un service particulier dans ces régions?

M. Bell: Nous nous en tenons aux frontières reconnues en droit international. Si, d'après la carte internationale, ils sont domiciliés en Jordanie, ils sont considérés comme des Jordaniens.

M. Girard: Après l'invasion du Liban l'été dernier, un certain nombre de Libanais du Sud-Liban se sont effectivement rendus à notre bureau de Tel-Aviv pour profiter de notre programme humanitaire spécial. Il semble avoir pu négocier avec les autorités militaires pour être admis dans le pays.

Le sénateur Molgat: Les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie peuvent-ils facilement se rendre à notre bureau d'immigration ou se heurtent-ils à des problèmes internes?

M. Bell: La situation peut être très aléatoire selon qu'il est plus ou moins difficile de se rendre d'une localité à une autre. Il ne fait pas de doute que le nombre de candidats à l'immigration varie en conséquence; c'est pourquoi nous adoptons une attitude assez souple quant aux lieux où ces derniers peuvent présenter leur demande.

Depuis que la situation au Liban s'est aggravée, nous faisons tout notre possible pour servir ce groupe à partir du bureau où ils parviennent à se présenter. Car les possibilités d'arriver jusqu'à nous varient d'un mois à l'autre et d'une région à l'autre en fonction du contexte politique et militaire,

Le président: Ne pensez-vous pas, sénateur Molgat, qu'il y a peu de chances que les Israéliens retiennent les Palestiniens qui veulent partir?

Le sénateur Molgat: Peu probable, en effet.

[*Text*]

Senator Lapointe: Were you in Beirut with Mr. Gilles Durocher or were you there before him?

Mr. Girard: I was there long before him, that is, 1969 to 1971.

Senator Lapointe: Can you tell us if the numbers from North Africa are decreasing or increasing, and are those immigrants going mainly to Quebec?

Mr. Bell: Over the last five years the movement from the Middle East has been, on the whole, quite stable. At the moment it is a little over 6,000 people per year. Three or four years ago it was 5,500, so the figure is relatively stable.

From all 20 countries involved, 80 per cent of the movement goes to either Ontario or Quebec. Which one is dominant depends on the source. The majority of immigrants from traditionally francophone countries, such as Egypt, Syria, Lebanon and Morocco, go to Quebec. In the case of Israel, Iran and Iraq, the majority go to Ontario.

As I also mentioned, except in the case of the Iranians, the third choice is Alberta.

When I mentioned the majority of immigrants going to Quebec, I should also have mentioned those from Tunisia and Algeria.

Senator Lapointe: Is any special treatment given to the Baha'is from Iran who wish to immigrate?

Mr. Bell: We have had a special program for the Baha'is since the current regime came to power in Iran because they have been singled out for persecution. By and large, they have not left in significant numbers.

It is interesting the way the thing does work. They see their duty as being there and, consequently, stay there for the most part. Eventually the persecution can get so bad that two or three members of one family can be killed and the community tells those surviving that they have to leave. They are smuggled into Pakistan or sometimes get out through other countries.

The majority of the Baha'is that we have been able to help were Baha'is who were out of the country at the time the persecution began. They were what are called pioneers, people out on missionary work.

They were spread around the world in such countries as the Philippines, India and a number of other countries in the east and west. There were approximately four or five hundred of those to begin with.

The Baha'i community in Canada, under arrangements we have for refugees to enter Canada by being sponsored by private groups—just as the government can sponsor certain refugees—has sponsored most of those 400. Since that time we have brought in others under our Middle East quota, apart from the ones who filtered out through Pakistan and other countries.

Senator Lapointe: Where are they staying in Canada?

[*Traduction*]

Le sénateur Lapointe: Étiez-vous à Beyrouth en même temps que M. Gilles Durocher ou avant lui?

M. Girard: J'y était longtemps avant lui, c'est-à-dire de 1969 à 1971.

Le sénateur Lapointe: Pouvez-vous nous dire si le nombre d'immigrants d'Afrique du Nord augmente ou diminue, et si ces derniers se dirigent surtout vers le Québec?

M. Bell: Au cours des cinq dernières années, le flot des immigrants du Proche-Orient a été, de façon générale, très stable. A l'heure actuelle, nous en accueillons un peu plus de 6 000 par an. Il y a trois ou quatre ans, ils étaient 5 500, ce qui permet de conclure à cette certaine stabilité.

Sur le nombre total d'immigrants en provenance des 20 pays concernés, 80 p. 100 s'en vont soit en Ontario soit au Québec, selon leur pays d'origine. La majorité des immigrants qui viennent de pays traditionnellement francophones, comme l'Égypte, la Syrie, le Liban et le Maroc, optent pour le Québec, tandis que la plus grande partie de ceux qui nous arrivent d'Israël, de l'Iran et de l'Irak vont s'installer en Ontario.

Comme je l'ai déjà dit, sauf dans les cas des Iraniens, l'Alberta figure au troisième rang.

Quand je parlais des immigrants qui choisissaient majoritairement de s'installer au Québec, j'aurais dû mentionner ceux de Tunisie et d'Algérie.

Le sénateur Lapointe: Accorde-t-on un traitement spécial aux Iraniens adeptes du bahaïsme qui veulent émigrer?

M. Bell: Nous administrons un programme spécial à leur intention depuis que le régime actuel a pris le pouvoir en Iran et qu'il en a fait la cible de ses persécutions. Tout compte fait, les adeptes du bahaïsme n'ont pas été très nombreux à quitter l'Iran.

Il est intéressant à cet égard de noter que, s'ils choisissent de rester au pays, c'est le plus souvent parce qu'ils estiment que c'est leur devoir. Avec le temps, les persécutions dont ils sont l'objet peuvent s'aggraver au point que deux ou trois membres d'une famille sont tués et que la collectivité exhorte les survivants à partir. On les fait entrer clandestinement au Pakistan ou on les fait passer par d'autres pays.

La majorité des adeptes du bahaïsme que nous avons pu aider étaient déjà à l'étranger au moment où les persécutions ont commencé. C'étaient en quelque sorte des pionniers, des missionnaires.

Il y en avait aux quatre coins du globe, dans des pays comme les Philippines, l'Inde et un certain nombre d'autres pays orientaux et occidentaux. Ce premier groupe en comprenait environ quatre ou cinq cents.

La grande majorité d'entre eux ont été parrainés par la communauté bahai canadienne, en vertu des dispositions qui permettent à des groupes de particuliers, tout comme au gouvernement, de parrainer certains réfugiés. Depuis, nous en avons admis d'autres dans les limites prévues pour l'immigration en provenance des pays du Proche-Orient, sans compter ceux qui sont arrivés ici en passant par le Pakistan ou par d'autres pays.

Le sénateur Lapointe: Où sont-ils installés au Canada?

[*Text*]

Mr. Bell: The Canadian Baha'i community has helped them resettle across the country, from the east coast to the west coast, in locations the Baha'i community has chosen for them. I suppose Ontario and British Columbia have the most, but there are some in every province.

Senator Lapointe: And those immigrants from Israel, are they Israelis who have lived in Israel for some time, or are they Israelis who just arrived in Israel and are not satisfied with living in Israel?

Mr. Bell: I believe it is a mix between those who have more recenlty gone into Israel and those who were long-standing residents who leave because certain family members got to Canada. Israel is one of those countries from which we have what is almost a traditional flow of immigrants. I cannot give you the breakdown, but perhaps Mr. Girard can.

Mr. Girard: The breakdown tends to be tilted towards the new arrivals, particularly from eastern Europe. Some people can get to Israel and not to other countries, from eastern Europe, so a Romanian might accept immigration to Israel fully intending to keep going once he arrives there because of having first degree relatives in Canada. In that respect, the tilt is to new arrivals.

Senator Lapointe: Is it difficult for Israelis to immigrate? Are there obstacles to leaving Israel?

Mr. Bell: There are limitations applying to those of military age. Beyond that, I know of no restrictions.

Mr. Girard: Those who accept the benefits of the resettlement plan are also subject to certain conditions.

Senator Lapointe: They are expected to reimburse the country.

The Chairman: I apologize for appearing to be so stupid on this, but I wish to go back to the Palestinian question without getting into the overall immigration policy, because I understand that if the doors were wide open we would have 100 million people a year who would be happy to come to Canada from various unfortunate parts of the world.

You referred to refugee quotas and ordinary quotas. Dealing with the area with which we are concerned, the ordinary quotas would cover many of the countries you mentioned, where 60 per cent of the immigration from that area comes from Morocco Iran, and so forth. If 20,000 people from Morocco wished to immigrate to Canada, they would have to wait for their turn in the quota you set each year for that country, I assume.

[*Traduction*]

M. Bell: La communauté bahai canadienne les a aidés à s'établir dans toutes les régions du pays, d'un océan à l'autre, dans des localités qu'elle avait elle-même choisies. Si je ne m'abuse, la plus grande partie d'entre eux se sont installés en Ontario et en Colombie-Britannique, mais il s'en trouve dans toutes les provinces.

Le sénateur Lapointe: Dans le cas des immigrants en provenance d'Israël, s'agit-il de personnes qui vivent dans ce pays depuis longtemps ou de nouveaux venus qui n'étaient pas satisfaits des conditions de vie en Israël?

M. Bell: Je crois qu'il s'agit aussi bien de personnes installées dans ce pays depuis peu que d'habitants de longue date qui émigrent au Canada pour aller y rejoindre des membres de leur famille qui ont réussi à s'y installer. Israël est un de ces pays qui nous fournissent chaque année un nombre à peu près stable d'immigrants. Je ne puis vous donner la ventilation que vous demandez, mais peut-être pouvons-nous faire appel à M. Girard.

M. Girard: Les nouveaux venus sont légèrement plus nombreux et proviennent surtout des pays d'Europe de l'Est. Certains d'entre eux trouvent bien plus facile de se rendre en Israël que dans d'autres pays. Ainsi, il se peut qu'un Roumain accepte d'émigrer en Israël même s'il a l'intention, une fois arrivé, de continuer son chemin, puisqu'il a des proches parents au Canada. C'est ce qui explique que les nouveaux venus l'emportent sur les autres.

Le sénateur Lapointe: Est-il difficile pour les Israéliens d'émigrer? Y a-t-il des obstacles qui les empêchent de quitter Israël?

M. Bell: Il y a des restrictions pour ceux étant d'âge à faire leur service militaire, mais je n'en connais pas d'autre.

M. Girard: Ceux qui acceptent de profiter du programme de réinstallation sont également assujettis à certaines autres conditions.

Le sénateur Lapointe: On s'attend d'eux qu'ils remboursent les frais engagés par le pays. Merci.

Le président: Je m'excuse si je semble insister bêtement sur ce point, mais je tiens à revenir à la question palestinienne sans pour autant reprendre la discussion sur la politique d'immigration en général, car sauf erreur, il semble que, si nous laissions la porte grande ouverte, nous verrions arriver de toutes les régions du monde cent millions d'immigrants qui ne demanderaient pas mieux que de quitter leur malheureux pays pour venir s'installer au Canada.

Vous avez parlé des quotas établis pour les réfugies et immigrants en général. En ce qui concerne la région qui fait l'objet de notre propos, les quotas prévus pour les immigrants en général s'appliqueraient à bon nombre des pays que vous avez mentionnés, comme le Maroc, l'Iran, etc., d'où nous viennent 60 pour cent des immigrants de cette partie du monde. En supposant que 20 000 habitants du Maroc souhaitent venir s'installer au Canada, ceux-ci seraient obligés d'attendre leur tour dans les limites du quota que vous fixez chaque année pour ce pays.

[*Text*]

Mr. Bell: Not quite, but I will pick that up later.

The Chairman: Yes, you might increase the quota, but generally speaking, they are being looked after.

Getting to the Palestinians, of whom there are several million if you include the ones in Israel, on the West Bank, in Gaza, and in neighbouring countries, they, it seems to me, fall into two categories, the refugee category and the ordinary quota category, because as you say, you accept them as immigrants from the country from which they apply whether they have papers or not. So, if a Palestinian were in Jordan—and Jordan's population is about half Palestinian—and applied to come to Canada, he would apply under the ordinary Jordanian quota, and not necessarily as a special refugee. Is that approximately correct? The same would apply in Lebanon, Syria or wherever. In general terms, refugees become refugees because they are in some danger or are displaced from their homeland, or are people who have been chased out of their countries and are sitting on a boat, or whatever, and are people who are in danger of political persecution. Because of that, they fall into a separate category outside of the quotas I talked about a moment ago, so you really have two streams.

What I do not have quite clear in my mind from the evidence or from the questioning yet is whether we have any separate quota for Palestinians *per se*, either as refugees or as ordinary immigrants, as opposed to their simply making application from the country where they happen to be, keeping in mind that Palestinians in refugee situations in various countries are not necessarily in danger and, therefore, might not be refugees in that sense but are still in a unique situation if they are simply taken as being part of the Jordanian quota.

Is that question too muddled?

Mr. Bell: No, but it is comprehensive.

I will start with my remark "not quite."

There is no quota for immigration, *per se*. Each year the government is required to present to Parliament an immigration plan covering a certain period of time. Over the past couple of years, that has been a three-year plan, which is updated each year. That is presented on November 1.

That plan indicates the approximate overall level of immigration the government considers desirable, having consulted with the provinces and a broad range of groups. For 1983, the figure is in the range of 105,000 to 110,000 from all sources. We may receive that many, or we may receive more, but that is the general level of intake.

[*Traduction*]

M. Bell: Ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses se passent, mais je reviendrai là-dessus.

Le président: En effet, il se pourrait qu'on augmente le quota, mais de façon générale, ces personnes ne seraient pas laissées pour compte.

Pour ce qui est des Palestiniens, dont le nombre s'élève à plusieurs millions si l'on inclut ceux qui vivent en Israël, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans les pays avoisinants, il me semble qu'on peut les répartir en deux catégories. Il s'agit soit de réfugiés soit d'immigrants ordinaires, puisque, comme vous dites, vous les acceptez depuis le pays d'où ils présentent leur demande, qu'ils aient ou non des papiers. Ainsi, le Palestinien qui se trouve en Jordanie—et environ la moitié de la population de ce pays est palestinienne—et qui présente une demande en vue d'émigrer au Canada est considéré au même titre que tous les autres immigrants jordaniens, et non pas comme un réfugié méritant un traitement spécial. Cette interprétation correspond-elle à peu près à la réalité? Les mêmes conditions s'appliquent-elles au Liban, en Syrie et dans tous les autres pays. De façon générale, on accorde le statut de réfugiés à ceux qui sont menacés par un danger quelconque ou qui ont dû quitter leur patrie, qui ont été chassés de leur pays, qui voguent à la dérive sur la mer, ou je ne sais quoi encore, et qui risquent d'être l'objet de persécutions politiques. C'est pourquoi ils appartiennent à une catégorie distincte, qui n'a rien à voir avec les quotas dont je parlais tout à l'heure, de sorte que nous avons affaire en fait à deux groupes différents.

Mais je n'ai toujours pas réussi à savoir, d'après les témoignages et les échanges que nous avons entendus, s'il existe un quota distinct pour les Palestiniens comme tels, à titre soit de réfugiés soit d'immigrants en général, ou s'ils n'ont d'autre recours que de présenter leur demande dans le pays où ils sont installés, et ce, compte tenu du fait que, comme ils ne sont pas forcément en péril, les Palestiniens qui ont cherché refuge dans divers pays pourraient ne pas être considérés, en ce sens, comme des réfugiés, mais ils se trouvent néanmoins dans une situation bien particulière si on les inclut dans le quota jordanien.

Ma question est-elle trop confuse?

M. Bell: Non, mais elle est très vaste.

Je vais commencer par vous expliquer ce que je voulais dire quand j'ai répondu que les choses ne se passaient pas «tout à fait» ainsi.

Il n'existe pas de quota d'immigration en tant que tel. Chaque année, le gouvernement doit présenter au Parlement le plan d'immigration qu'il entend suivre pendant une certaine période. Au cours des deux dernières années, il a soumis un plan triennal qui devait être révisé le premier novembre de chaque année.

Dans ce plan, le gouvernement établit, en termes approximatifs et après consultation avec les provinces et divers groupes, le niveau global d'immigration qu'il considère souhaitable. Pour 1983, le niveau a été fixé entre 105 000 et 110 000 pour l'immigration en provenance de toutes les sources. L'immigration effective peut se situer entre ces deux limites ou les dépasser, mais c'est néanmoins le niveau que l'on vise.

[*Text*]

How that figure is arrived at is by component planning, of which there are three components to the immigration flow, the first being the family class.

As far as immigrants entering in the family class are concerned, relatives living in Canada apply to bring in their relatives. That application is sent abroad, processed and sent back. So, by watching the intake of new applications one can judge approximately how many applications we will receive in a year.

One then estimates the approximate level of worker immigration intake that the country will need for economic reasons—what is called economic intake—such as the number of entrepreneurs we expect to apply, the number of skilled workers we require to meet situations we cannot fill from within Canada. That is the second tier.

The only tier for which there is a quota, *per se*, is that made up of government-supported refugees. That is not all the refugees allowed in, but the minimum number. Those are the ones the government will pay to bring in and pay to settle after they arrive. That is why a specific figure is required. Because so many dollars have to be allocated for that, the number of refugees allowed in really turns on the amount of dollars the government is prepared to put into that particular social program.

Other refugees come in beyond that, and we estimate those in calculating the total—that is, those either sponsored by family members, which often happens if a refugee gets into a refugee camp abroad. That can happen under the relaxed criteria policy, as long as the family members living in Canada are willing to pay for the immigrants and suport them when they arrive. Then there are private groups in Canada which can sponsor refugees under the private refugee sponsorship scheme.

Senator Buckwold: Is there a limit to that number?

Mr. Bell: No, that number can be as large as the group wishes. This also applies to the number a family member might wish to apply for.

The Chairman: How do you designate them as being refugees as opposed to ordinary immigrants? If a family member asks that another family member be allowed into Canada, would he enter as an ordinary immigrant as opposed to a refugee?

Mr. Bell: That is right. Of course, the difference is that the criteria to let refugees in is very relaxed. They do not have to meet any special requirement at all except be a refugee and have the person here able to look after them.

The Chairman: What is the broad definition of a refugee?

Mr. Bell: As Mr. Girard mentioned earlier, a refugee is a person who is persecuted because of race, religion, ethnic origin, social class or political opinion. It is spelled out in the UN definition, and that definition has been incorporated in Canadian immigration law.

[*Traduction*]

Pour établir ces limites, on se fonde sur une planification qui tient compte des trois différentes catégories d'immigration, dont la première est celle des membres de la famille.

Quant aux immigrants qui entrent dans la catégorie de la famille, ce sont leurs parents au Canada qui présentent la demande d'immigration. Celle-ci est expédiée à l'étranger, étudiée et renvoyée. Ainsi, en surveillant les nouvelles demandes, on peut se faire une idée approximative du nombre de demandes qu'on recevra en une année.

On évalue ensuite le nombre approximatif de travailleurs que le pays devra admettre en tant qu'immigrants, pour des raisons économiques, comme le nombre d'entrepreneurs qui devraient présenter une demande et le nombre d'ouvriers qualifiés dont on a besoin pour combler les postes vacants. C'est la deuxième catégorie.

La seule catégorie pour laquelle il existe un quota en soi, est celle des réfugiés parrainés par le gouvernement. Ce n'est pas le cas de tous les réfugiés admis, mais celui d'un nombre minimal. Il s'agit de ceux que le gouvernement aidera financièrement à entrer ici et à s'y établir. C'est pourquoi des chiffres distincts sont nécessaires: parce que telle somme doit être allouée à ce programme social et que le nombre de réfugiés admis sera fonction du montant que le gouvernement est prêt à y consacrer.

Il y a aussi les autres réfugiés dont nous tenons compte dans le calcul du total—c'est-à-dire ceux parrainés par des membres de leur famille, ce qui arrive souvent si un réfugié se trouve dans un camp à l'étranger. C'est possible dans le cadre de notre politique de critères assouplis pour autant que les membres de la famille vivant au Canada soient prêts à payer les frais d'immigration et à faire vivre le nouvel arrivant. Il y a également les réfugiés que peuvent parrainer des groupes du secteur privé.

Le sénateur Buckwold: Y a-t-il une limite à ce nombre?

M. Bell: Non, ce nombre peut être aussi élevé que le groupe le désire tout comme celui des parents qu'une famille pourrait vouloir faire entrer au Canada.

Le président: Quelle différence faites-vous entre un réfugié et un immigrant ordinaire? Si un membre d'une famille demande qu'un autre membre de la famille soit admis au Canada, serait-il admis en tant qu'immigrant ordinaire ou comme réfugié?

M. Bell: Oui. Bien entendu, la différence tient à ce que les critères d'admission des réfugiés sont très souples. La seule condition est qu'il s'agisse de réfugiés et qu'ils aient ici quelqu'un prêt à s'occuper d'eux.

Le président: Pourriez-vous nous définir globalement ce qu'est un réfugié?

M. Bell: Comme M. Girard l'a dit tout à l'heure, un réfugié est une personne persécutée pour des raisons de race, de religion, d'origine ethnique, de classe sociale ou d'appartenance politique. C'est la définition qu'en ont donnée les Nations unies et cette définition a été incorporée dans la législation canadienne en matière d'immigration.

[*Text*]

Therefore, the regular immigrants just apply and to the extent that more apply than we expected, more will get in. If fewer apply to meet the criteria, fewer will get in. We should get about the right amount of refugees because there are certainly many of them out there. The only time we do not get them is in certain situations, as we were discussing a moment ago, when we are coming into a new area and where we are just building up our contacts by which refugees get referred to us. That is to say, until we can locate them or the project is under way. This was true in Central America, in Africa and in the Middle East at the start, although all programs are now more or less on track.

Unlike the immigrants around the world who can apply anywhere to a local office and be judged against the criteria—whether they are a labour market applicant, assisted relative or family class—for refugees we have, as Mr. Girard pointed out, specific programs for different parts of the world based on consultations with the United Nations High Commissioner for Refugees and with concerned groups in Canada, and our discussions with the Department of External Affairs as to where the people are most in need of this kind of help. It is not a question of just whether they are refugees; it is a question of whether they are refugees for whom resettlement in Canada is the primarily most useful solution. This is why earlier when I spoke about our program in the Middle East not being particularly directed at the Palestinians, I said it was because they had a group who, even before the UN convention was written, had concluded another course of action was the solution. UNRWA was set up to do that, but the kind of groups in the Middle East we were aiming at were those individuals from certain ethnic minorities who were focused on for persecution because they got too high a profile and got too overactive in their religion or something of that nature.

The Chairman: If I may interrupt you for a moment, you said UNRWA decided the solution was another course of action. Did you mean the setting up of the camps?

Mr. Bell: Yes. The solution that was agreed on internationally at a political level was put in place for that group.

The Chairman: In effect, that was the camps.

Mr. Bell: Yes. As I mentioned earlier, some people are now questioning whether that is the right solution. You mentioned that you received this brief of which we also received a copy, and it was argued that there was another solution. The question as to what is the right solution reaches the political level between the United Nations and the countries who have an interest or concern for improving the situation in that part of the world. Our programs are designed to meet international conclusions about how resettlement can help. This is where we come in after those broad questions of how to help have been concluded.

[*Traduction*]

Donc, si plus d'immigrants ordinaires que prévu en font la demande, ils seront plus nombreux à entrer. S'ils sont moins nombreux que prévu à satisfaire aux critères, ils seront moins nombreux à être admis. Nous devrions avoir à peu près le nombre prévu de réfugiés parce qu'ils sont nombreux, il va sans dire. Les seuls que nous ne puissions admettre, comme nous en avons discuté il y a un instant avec un sénateur, sont ceux qui se trouvent dans une région où nous commençons seulement à établir les contacts, grâce auxquels ils nous seront envoyés. C'est-à-dire jusqu'à ce que nous les repérions ou que le projet soit mis en œuvre. C'est ce qui est arrivé en Amérique centrale, en Afrique et au Proche-Orient, mais tous les programmes sont plus ou moins opérationnels maintenant.

Contrairement aux immigrants qui peuvent présenter une demande à n'importe quel bureau local et être jugés en fonction de critères précis—qu'il s'agisse de travailleurs, de parents parrainés ou de membres d'une famille—les réfugiés sont assujettis, comme M. Girard l'a dit, à des programmes spécifiques établis dans diverses régions du monde d'après des consultations avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et des groupes intéressés du Canada, et d'après nos discussions avec le ministère des Affaires extérieures quant à ceux qui ont le plus besoin de ce genre d'aide. Il ne s'agit pas simplement de savoir s'il s'agit de réfugiés; il s'agit de savoir si la réinstallation au Canada est pour eux la solution la plus utile. C'est pourquoi lorsque j'ai parlé tout à l'heure de notre programme au Proche-Orient, je ne visais pas directement les Palestiniens parce qu'un groupe en était arrivé à la conclusion, avant même que la Convention des Nations unies ne soit rédigée, qu'une autre solution s'imposait dans leur cas. C'est pour eux précisément qu'a été créé l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), mais les groupes du Moyen-Orient que nous visions sont les membres de certaines minorités ethniques persécutés parce qu'ils s'étaient trop manifestés et avaient voulu professer ouvertement leur religion ou quelque chose de ce genre.

Le président: Permettez-moi de vous interrompre un instant. Vous avez dit qu'UNRWA avait décidé qu'une autre solution s'imposait. Voulez-vous dire l'établissement des camps?

M. Bell: Oui. C'est la solution qui avait été choisie internationalement au niveau politique pour ce groupe.

Le président: Donc, les camps.

M. Bell: Oui. Comme je l'ai dit tout à l'heure, certains se demandent maintenant si c'était la bonne solution. Vous dites avoir reçu ce mémoire qui nous a également été envoyé et où il est dit qu'il existe une autre solution. La question de savoir quelle est la solution juste doit être résolue au niveau politique entre les Nations unies et les pays qui ont intérêt à ce que la situation s'améliore dans cette région du monde. Nos programmes entrent en jeu après qu'on en est venu à la conclusion à l'échelle internationale que la réinstallation peut aider. C'est alors que nous intervenons.

[*Text*]

Senator Lapointe: Mr. Bell, you seem to indicate that if we resettle too many Palestinians there will not be any need for them to have a country.

Mr. Bell: I did not mean to be taken as implying one way or the other. I meant depending on the approach it was felt best to take, it might result in one solution or another, both in political terms and social terms.

Senator Lapointe: Do you not think that there are so many Palestinians that there will not be enough room in Gaza and the West Bank for all these people if they settle there?

The Chairman: Senator Lapointe, I do not think that is really a fair question to ask this witness.

Senator Lapointe: You think it is embarrassing?

The Chairman: It is a very subjective question and it is not for our immigration department to make that judgment.

Getting back to my question, in common parlance we keep referring to the Palestinian refugees as almost every Palestinian, in a sense, not in Israel and a lot of them, of course, were not originally there and are now permanently settled elsewhere. It seems to me that the majority of the Palestinians would not qualify as "refugees" when you apply the UN definition of being in danger of religious or political persecution and so on. If they do not fall under that definition of refugee, such as the boat people did from Cambodia, I take it then that beyond that we do not have any specific program or manner of providing for immigration to Canada of Palestinians, apart from their going to the embassy and applying from whatever country they happen to be in at the time, and being part of that country's immigration quota to Canada.

Mr. Bell: I would not want to be categorical on the first part of your question because the UN definition, the way it is written, is to be applied to an individual so that each individual has to be tested in terms of whether that individual is in fear or has valid cause for fear in relation to one of the criteria.

The Chairman: That may be a small percentage of the several million people.

Mr. Bell: I could not judge how many it would be but you would have to look at one at a time. It is certainly possible that some could fit into this category.

The Chairman: The point I am trying to get on the record, and I am sorry for pressing this point so many times—if other members of the committee can phrase it better, please do—is when it comes to the Palestinians *per se*, we do not have any immigration policy that is separate for them. Palestinians would apply by simply going to the embassy in Jordan, in Syria, in Egypt, or wherever they happen to be, and they would then be deemed to be simply an immigrant from Jordan, Syria, Egypt or wherever.

Mr. Bell: That is correct, although they could come to our office in Jordan or Damascus, and say that they wish to be considered as a refugee, and we would evaluate them under that definition.

[*Traduction*]

Le sénateur Lapointe: Monsieur Bell, vous semblez dire que si nous réinstallons un trop grand nombre de Palestiniens, ils n'auront plus besoin d'un pays.

M. Bell: Je n'ai voulu dire ni l'un ni l'autre. Selon l'approche qu'on juge bon d'adopter, une solution ou une autre se présente sur le plan politique et social.

Le sénateur Lapointe: Ne pensez-vous pas que les Palestiniens sont tellement nombreux qu'ils ne pourraient pas tous s'installer sur la bande de Gaza et en Cisjordanie?

Le président: Sénateur Lapointe, je ne pense pas qu'il soit honnête de poser cette question à ce témoin.

Le sénateur Lapointe: Vous pensez que c'est une question embarrassante?

Le président: C'est une question très subjective et je ne pense pas que ce soit à notre ministère de l'Immigration d'y répondre.

Pour en revenir à ma question, lorsque nous parlons habituellement des réfugiés palestiniens, il s'agit de tous les Palestiniens qui ne vivent pas en Israël et bon nombre d'entre eux, bien entendu, n'y sont pas nés et sont installés en permanence ailleurs. Il me semble que la majorité des Palestiniens ne pourraient pas être considérés comme des «réfugiés» selon la définition des Nations unies en ce sens qu'ils ne sont persécutés ni sur le plan religieux ni sur le plan politique, etc. S'ils n'entrent pas dans la définition de réfugiés, comme les réfugiés de la mer, venus du Cambodge, je ne pense pas qu'ils soient admissibles à aucun programme spécifique d'immigration si ce n'est qu'ils peuvent se rendre à l'ambassade canadienne du pays où ils se trouvent et demander à émigrer au Canada compte tenu du quota de ce pays.

M. Bell: Je ne voudrais pas me montrer catégorique au sujet de la première partie de votre question parce que la définition des Nations unies, à cause de la façon dont elle est rédigée, s'applique à chaque cas particulier; il faut donc chaque fois déterminer si une personne se sent menacée ou a des raisons de se sentir menacée pour une raison ou une autre.

Le président: Il ne pourrait s'agir que d'un faible pourcentage de plusieurs millions de personnes.

M. Bell: Je ne pourrais pas vous le dire mais il faut étudier chaque cas individuellement. Il est possible que certains répondent à cette description.

Le président: Ce que je voudrais bien faire ressortir, et je m'excuse d'y revenir constamment—si d'autres membres du Comité trouvent une meilleure formule que moi, qu'ils n'hésitent pas—c'est qu'il n'existe pas au Canada de politique d'immigration distincte pour les Palestiniens. Ils n'ont qu'à présenter une demande d'immigration à l'ambassade du Canada en Jordanie, en Syrie, en Égypte ou dans quelque autre pays que ce soit, et ils sont tout simplement considérés comme des immigrants de Jordanie, de Syrie, d'Egypte, etc.

M. Bell: C'est exact, mais s'ils se présentaient à notre bureau en Jordanie ou à Damas et nous disaient tout simplement qu'ils veulent être considérés comme des réfugiés, il nous faudrait alors les évaluer en vertu de cette définition.

[*Text*]

The Chairman: If they do not feel that they can qualify as a refugee, do they just become an immigrant from that area?

Mr. Bell: Yes.

The Chairman: I believe I have it straight now.

Senator McElman: I understand there have been occasions in the past when Canadian policy established what they call "a designated class". Is that a possible solution to the problem we have here with Gaza and the West Bank?

Mr. Bell: If the Canadian government decided it wished to develop a special refugee program of substantial intake, then in those cases designating a class is the best way to do it. It was done for the Indochinese and for the Poles coming out of Austria. If you designate a class, that means that you declare a specific group of people in a particular geographical area, or with the same problem, to be selected under our law in the same way as an individual refugee would be selected. In other words, you give them the benefits of the criteria without having each individual one apply the criteria. Some groups, as in the case of the Indochinese or the Poles, could prove they came under the criteria. If you are going to deal with large numbers, it is a simpler and more efficient way of dealing with a problem area.

If the Government of Canada chose to have a major movement of Palestinians, the logical way for us to carry that out would be under a designated class.

Mr. Girard: I might add that the minister wrote to Dan Heap, M.P., in January after Mr. Heap had urged that a designated class be created for Palestinians in response to the Sabra and Shatila massacre. Mr. Axworthy indicated to Mr. Heap in writing at the time that he felt that the situation was more one of protection than assistance and that, therefore, there was no plan from Canada, unilaterally, to designate them for resettlement.

Senator McElman: Does the department have any indication of the numbers of Palestinians, be they from the West Bank, Gaza, Lebanon, Syria or elsewhere, who would like to come to Canada?

Mr. Bell: No, we do not, sir.

Mr. Girard: Dr. Adelman's survey showed that the interest in resettlement outside the area generally was very low.

Senator McElman: I suppose there is always the fear of creating what might be considered a political situation. If any nation goes in and really starts to look for immigrants to come to its own particular country, that might be considered as interfering in the political question as it exists.

Mr. Bell: I am afraid I could not comment on that. I am sorry.

Senator McElman: I suppose that was an unfair question, yes.

The Chairman: Honourable senators, I think we probably have things fairly straight in our minds now, and if there are

[*Traduction*]

Le président: Et s'ils ne peuvent pas être considérés comme des réfugiés, deviennent-ils tout simplement des émigrants de cette région?

M. Bell: Oui.

Le président: Je pense avoir fini par comprendre.

Le sénateur McElman: Je crois savoir qu'il est arrivé par le passé que le Canada a créé ce qu'on appelle une catégorie désignée. Serait-ce une solution au problème qui se pose à Gaza et en Cisjordanie?

M. Bell: Si le gouvernement décidait de créer un programme spécial de réfugiés pour augmenter considérablement le nombre des personnes admissibles, la meilleure façon de le faire serait de désigner une catégorie. Cela s'est fait dans le cas des Indochinois, et des Polonais venus d'Autriche. En désignant une catégorie, vous déclarez admissible un groupe précis de personnes d'une région géographique donnée, ou éprouvant les mêmes problèmes, qui sont choisies en vertu de nos lois de la même façon que le serait un réfugié déterminé. Autrement dit, chacun n'a pas besoin de prouver que les critères s'appliquent dans son cas. Certains groupes, comme les Indochinois ou les Polonais, ont pu trouver qu'ils satisfaisaient aux critères. Dans le cas d'un grand mouvement, cette solution est plus simple et plus efficace pour faire face aux difficultés que pose une région à problèmes.

Si le gouvernement canadien optait en faveur d'un vaste déplacement des Palestiniens, la façon logique de procéder serait de désigner une catégorie.

M. Girard: Je tiens à ajouter que le ministre a écrit à Dan Heap, député, en janvier après que celui-ci lui eut demandé de créer une catégorie désignée pour les Palestiniens à la suite des massacres de Sabra et de Chatila. M. Axworthy a indiqué à M. Heap qu'il se serait agi dans ce cas-là de protection plutôt que d'aide et que le Canada ne se proposait donc pas, unilatéralement, de les désigner à des fins de réinstallation.

Le sénateur McElman: Le ministère a-t-il une idée du nombre de Palestiniens, qu'ils soient de Cisjordanie, de Gaza, du Liban, de la Syrie ou d'ailleurs, qui aimeraient immigrer au Canada?

M. Bell: Non, sénateur.

M. Girard: L'enquête menée par M. Adelman a fait ressortir que les Palestiniens étaient très peu intéressés à se réinstaller ailleurs que dans la région.

Le sénateur McElman: Je suppose qu'un pays craint toujours d'être accusé d'ingérence politique s'il cherche à favoriser l'immigration chez lui.

M. Bell: Je crains de ne pouvoir faire aucun commentaire à ce sujet. Je m'en excuse.

Le sénateur McElman: Oui, ce n'était pas honnête de ma part de vous poser cette question.

Le président: Honorables sénateurs, je pense que nous avons maintenant une idée assez claire de la situation, et s'il n'y a

[*Text*]

no further questions from members of the committee I will take this opportunity to thank Mr. Bell and Mr. Girard for coming here today. They have been most precise in their explanations to us of the immigration policy related to the area in question, and they have been most helpful in answering our non-political questions to the best of their ability.

Thank you very much, gentlemen.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

pas d'autres questions je profiterai de l'occasion pour remercier MM. Bell et Girard d'avoir bien voulu témoigner devant nous aujourd'hui. Ils ont très bien su nous expliquer notre politique d'immigration pour la région à l'étude et ils ont essayé de répondre de leur mieux à nos questions non politiques.

Je vous remercie beaucoup, messieurs.

La séance est levée.

APPENDIX "FA-46"

IMMIGRATION TO CANADA FROM MIDDLE EAST AND NORTH AFRICAN COUNTRIES

TABLE I

Total Landings 1978 - 1982*
By Country of Last Permanent Residence

	Landed 1978	Landed 1979	Landed 1980	Landed 1981	Landed 1982*
Morocco	167	145	313	489	481
Tunisia	50	67	46	53	53
Algeria	50	72	61	74	90
Libya	15	10	27	48	31
Egypt	464	511	616	683	844
Sudan	21	13	28	26	48
Israel	729	831	1,498	1,785	1,392
Lebanon	1,414	1,747	1,406	1,122	1,190
Gordan	126	130	173	131	98
Syria	198	174	207	331	281
Iraq	123	203	246	216	201
Saudia Arabia	59	35	81	122	170
Yemen Arab Rep.	4	2	12	3	13
Yemen People's Dem. Rep.	1	1	1	5	1
Oran	8	7	2	6	16
United Arab Emirates	42	36	47	67	131
Qatar	3	–	2	11	13
Bahrain	15	11	20	27	43
Kuwait	74	36	72	152	182
Iran	580	1,044	1,021	1,056	1,201
Total	4,143	5,075	5,879	6,407	6,479

*Preliminary

IMMIGRATION TO CANADA FROM MIDDLE EAST AND NORTH AFRICAN COUNTRIES

TABLE II

Total Landings 1978 — 1982*
By Country of Last Permanent Residence
and by Province of Intended Destination

	Nfld	P.E.I.	N.S.	N.B.	Que.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	B.C.	NWT Yukon	Not Stated	Total
Morocco	–	–	–	–	420	39	–	–	12	10	–	–	481
Tunisia	–	1	–	1	47	2	–	–	2	–	–	–	53
Algeria	–	–	–	–	57	23	1	2	4	2	1	–	90
Libya	–	–	1	–	7	9	–	–	10	4	–	–	31
Egypt	–	–	5	6	336	335	13	17	96	35	–	1	844
Sudan	–	–	–	–	5	16	6	4	13	4	–	–	48
Israel	–	–	3	–	451	733	32	5	106	62	–	–	1,392
Lebanon	–	–	29	3	542	360	4	7	188	50	7	–	1,190
Jordan	–	–	–	–	12	77	1	–	4	4	–	–	98
Syria	–	–	–	–	224	47	–	3	3	4	–	–	281
Iraq	–	–	–	–	30	133	4	1	25	8	–	–	201
Saudia Arabia	–	–	–	–	18	94	8	8	20	22	–	–	170
Yemen Arab Rep.	–	–	–	–	–	–	12	–	1	–	–	–	13
Yemen People's Dem Rep.	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Oran	–	–	–	–	1	11	–	–	4	–	–	–	16
United Arab Emirates	1	–	–	–	11	67	–	1	34	17	–	–	131
Qatar	–	–	–	–	–	11	–	–	2	–	–	–	13
Bahrain	–	–	–	–	1	35	–	3	3	1	–	–	43
Kuwait	–	–	–	–	27	106	1	–	19	29	–	–	182
Iran	1	–	3	5	206	543	8	8	116	309	–	2	1,201
Total	2	1	41	15	2,395	2,642	90	59	662	561	8	3	6,479

*Preliminary

APPENDICE «FA-46»

IMMIGRATION AU CANADA EN PROVENANCE DES PAYS DU PROCHE-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

TABLEAU I

Nombre total d'immigrants reçus de 1978 à 1982*
selon le pays de dernière résidence permanente

	Reçus 1978	Reçus 1979	Reçus 1980	Reçus 1981	Reçus 1982*
Maroc	167	145	313	489	481
Tunisie	50	67	46	53	53
Algérie	50	72	61	74	90
Lybie	15	10	27	48	31
Égypte	464	511	616	683	844
Soudan	21	13	28	26	48
Israël	729	831	1,498	1,785	1,392
Liban	1,414	1,747	1,406	1,122	1,190
Jordanie	126	130	173	131	98
Syrie	198	174	207	331	281
Iraq	123	203	246	216	201
Arabie Saoudite	59	35	81	122	170
République arabe du Yémen	4	2	12	3	13
République populaire démocratique du Yémen	1	1	1	5	1
Oran	8	7	2	6	16
Émirats arabes unis	42	36	47	67	131
Qatar	3	–	2	11	13
Bahrain	15	11	20	27	43
Koweït	74	36	72	152	182
Iran	580	1,044	1,021	1,056	1,201
Total	4,143	5,075	5,879	6,407	6,479

*Chiffres provisoires

IMMIGRATION AU CANADA EN PROVENANCE DES PAYS DU PROCHE-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

TABLEAU II

Nombre total d'immigrants reçus de 1978 à 1982*
selon le pays de dernière résidence permanente
et la province de destination prévue

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O. Yukon	Non déclaré	Total
Maroc	–	–	–	–	420	39	–	–	12	10	–	–	481
Tunisie	–	1	–	1	47	2	–	–	2	–	–	–	53
Algérie	–	–	–	–	57	23	1	2	4	2	1	–	90
Lybie	–	–	1	–	7	9	–	–	10	4	–	–	31
Égypte	–	–	5	6	336	335	13	17	96	35	–	1	844
Soudan	–	–	–	–	5	16	6	4	13	4	–	–	48
Israël	–	–	3	–	451	733	32	5	106	62	–	–	1 392
Liban	–	–	29	3	542	360	4	7	188	50	7	–	1 190
Jordanie	–	–	–	–	12	77	1	–	4	4	–	–	98
Syrie	–	–	–	–	224	47	–	3	3	4	–	–	281
Iraq	–	–	–	–	30	133	4	1	25	8	–	–	201
Arabie Saoudite	–	–	–	–	18	94	8	8	20	22	–	–	170
République arabe du Yémen	–	–	–	–	–	–	12	–	1	–	–	–	13
République démocratique populaire du Yémen	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Oran	–	–	–	–	1	11	–	–	4	–	–	–	16
Émirats arabes unis	1	–	–	–	11	67	–	1	34	17	–	–	131
Qatar	–	–	–	–	–	11	–	–	2	–	–	–	13
Bahrain	–	–	–	–	1	35	–	3	3	1	–	–	43
Koweit	–	–	–	–	27	106	1	–	19	29	–	–	182
Iran	1	–	3	5	206	543	8	8	116	309	–	2	1 201
Total	2	1	41	15	2 395	2 642	90	59	662	561	8	3	6 479

*Chiffres provisoires

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Canada
Book Tarif
Rate des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

The Honourable GEORGE C. van ROGGEN, Chairman

L'honorable GEORGE C. van ROGGEN, président

WITNESSES—TÉMOINS

Thursday, December 3, 1981

Le jeudi 3 décembre 1981

Employment and Immigration Canada

Emploi et Immigration Canada

Mr. W. K. Bell, Director General, Recruitment and Selection Branch.

M. W. K. Bell, directeur général, Direction du recrutement et de la sélection.

Mr. R. A. Ghent, Director, Foreign Policy Division.

M. R. A. Ghent, directeur de la Division de la politique relative aux réfugiés.

Twenty-fourth Proceedings on:

Vingt-quatrième fascicule sur:

Canada's Relations with Eastern Europe and the Soviet Union

Les relations du Canada avec l'Europe de l'Est et l'Union soviétique

and

et

Canada's Relations with the Countries of the Middle East and North Africa

Les relations du Canada avec les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS

(Voir à l'endos)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Employment and Immigration Canada

Mr. W. K. Bell, Director General, Recruitment and Selection Branch;

Mr. R. A. Girard, Director, Refugee Policy Division.

Emploi et Immigration Canada

M. W. K. Bell, directeur général, Direction du recrutement et de la sélection;

M. R. A. Girard, directeur de la Division de la politique relative aux réfugiés.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, May 26, 1983

Issue No. 47

Twenty-fourth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le jeudi 26 mai 1983

Fascicule nº 47

Vingt-quatrième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

28101—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 26, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 9:05 a.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Lafond, Lapointe, Roblin and van Roggen. (6)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

From the University of Toronto:

Mr. Lorne M. Kenny, Chairman, Toronto University, Middle East Group, Professor of Middle Eastern and Islamic Studies, University of Toronto;

Mr. Andrew M. Watson, Associate Chairman, Toronto University, Middle East Group, Professor of Economics, University of Toronto.

The Committee resumed considerations of its Order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witnesses who each made a statement and then answered questions put to them by members of the Committee.

At 11:13 a.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 26 MAI 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 9 h 05 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Membres du Comité présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Lafond, Lapointe, Roblin et van Roggen. (6)

Aussi présente: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

De l'Université de Toronto:

M. Lorne M. Kenny, président, Université de Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur et spécialiste des études islamiques et sur le Moyen-Orient, Université de Toronto;

M. Andrew M. Watson, président associé, Université de Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur d'économie, Université de Toronto.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente les témoins qui font chacun une déclaration et répondent ensuite aux questions des membres du Comité.

A 11 h 13, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, May 26, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 9 a.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are continuing with the committee's study on Canada's relations with countries of the Middle East and North Africa. We are privileged and pleased to have before us today as witnesses Professor Lorne Kenny, Chairman, Toronto University Middle East Group, known as TUMEG. Accompanying Professor Kenny is Professor Andrew Watson, Associate Chairman, Toronto University Middle East Group.

Professor Kenny is a Canadian with very broad experience in the Middle East, having been there for many years, both as a missionary and as a teacher. He returned to Canada to take a graduate degree from McGill University in Islamic studies. He then joined the Middle East department of the University of Toronto.

Professor Kenny has spent several terms at the American University in Cairo, and speaks and reads Arabic. He has contributed to a number of books and periodicals on the subject of the Middle East. The subject of Professor Kenny's presentation today will be the Palestine-Israeli question and its ramifications for Canadian foreign affairs policy in the Middle East.

Professor Watson is from the Economics Department, University of Toronto. He also has first-hand experience in North Africa and the Middle East, having spent a considerable amount of time in a number of countries there. He has spent two years in Egypt, 18 months in Jordan, one year in Syria, six months in Morocco, four months in Tunisia and several months in each of Algeria, Turkey, Lebanon, the Sudan and North Yemen. I do not think that that leaves out too many of the countries which are the subject of our study.

In 1960-61—and he does not look old enough to have been doing anything then other than going to school—he was attached for 18 months to the Jordanian Development Board, which was responsible for preparing the first five-year plan for economic development in that country.

In 1978-79, Professor Watson was in Aleppo, Syria as the economist for the International Centre for Agricultural Research. He also worked for that agency in Egypt. Professor Watson also speaks and reads Arabic and has written several books and has contributed to periodicals on the subject of the Islamic world.

Professor Watson's topic will be bilateral trade and investment questions in the area. He has also indicated that, if time permits, he would like to comment on the economic viability of a Palestinian state. I certainly hope that there is time to hear

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 26 mai 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 9 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons aujourd'hui notre étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous avons le privilège et l'honneur d'accueillir aujourd'hui comme témoin, le professeur Lorne Kenny, président du Groupe sur le Moyen-Orient de l'Université de Toronto, connu sous le nom de TUMEG. Le professeur Kenny est accompagné du professeur Andrew Watson, directeur associé du même groupe.

Le professeur Kenny est un Canadien qui a une très vaste expérience du Proche-Orient, ayant passé de nombreuses années comme missionnaire et comme professeur. Il est rentré au Canada afin d'obtenir un diplôme en études islamiques à l'Université McGill. Il s'est ensuite joint au Département d'études sur le Proche-Orient de l'Université de Toronto.

Le professeur Kenny a passé plusieurs semestres à l'Université américaine du Caire. Il a écrit de nombreux articles sur le Proche-Orient pour divers livres et revues. Il nous parlera aujourd'hui de la question israélo-palestinienne et de ses ramifications pour la politique canadienne au Proche-Orient.

Quant au professeur Watson, il est rattaché au Département d'économie de l'Université de Toronto. Tout comme son collègue, il possède une expérience de première main en Afrique du Nord ainsi qu'au Proche-Orient, ayant passé énormément de temps dans un certain nombre de pays de cette partie du monde. Il a séjourné entre autres deux ans en Égypte, dix-huit mois en Jordanie, un an en Syrie six mois au Maroc, quatre mois en Tunisie et plusieurs mois en Algérie, en Turquie, au Liban, au Soudan et au Yémen du Nord. Je crois que cela couvre presque tous les pays qui font l'objet de notre étude.

En 1960-1961—d'après ce que nous pouvons constater il devait alors encore être d'âge à fréquenter l'école—il a été attaché pendant dix-huit mois au *Jordanian Development Board* qui avait pour mandat de préparer le premier plan quinquennal d'expansion économique pour le pays.

En 1978-1979, le professeur Watson se trouvait à Aleppo, en Syrie, à titre d'économiste pour le Centre international pour la coopération des recherches en agriculture. Il a également travaillé pour cet organisme en Égypte. Le professeur Watson parle et lit l'arabe et a écrit plusieurs livres et articles de périodiques sur le monde islamique.

Le professeur Watson nous parlera du commerce bilatéral ainsi que de la question des investissements dans cette région. Il a également laissé entendre que, si nous en avions le temps, il aimerait faire quelques observations sur la viabilité économi-

[*Text*]

his views on that, because I am sure they would be most interesting.

Senator Bosa has kindly agreed to lead off the questioning this morning.

Bearing in mind the time, I think we should proceed now. I now call on Professor Kenny.

Professor L. M. Kenny, Chairman, Middle East Group, Department of Middle East and Islamic Studies, University of Toronto: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, honourable senators, I appreciate the opportunity of appearing before you today to speak on behalf of the Toronot University Middle East Group.

You have already heard plenty of testimony—to the point of satiation, no doubt. But I think we have something to contribute as concerned Canadians and academics without any axe to grind on either side. The sole aim of the group, as is the professed aim of Canadian foreign policy, is to promote peace between the contending factions in the area on a solid basis of equity and justice for all. Perfect peace and justice may not be realized in this world, but I still believe in those universal values, else I would not be here today.

I do not need to stress the importance of the Palestine-Israeli question for ourselves as well as the people directly involved. I have just returned from a two-week visit to Exypt, Israel and the occupied territories with a heightened sense of urgency. It is my conviction that if progress toward a solution is not realized now, the prospects of peace will rapidly recede into the distance, and the entangled strands will become—indeed, are becoming on a daily basis—immeasurably more difficult to disentangle.

I refer, first of all, to the speed with which the Israeli settlement program is going forward. It is only two years since I was last on the West Bank, but I was amazed at the number of new roads winding up the hillsides to connect those hilltop settlements. Every major Palestinian population centre is being ringed with them. Nablus, the most populous West Bank city with 350,000 inhabitants, has a settlement to the east near Elon Moreh on more "strategic" ground. You may remember that Elon Moreh was the settlement that was disallowed by the Israeli high court because it was not considered by it to be a strategic necessity, but they have another one now very near there.

There are new settlements to the north and south on Mounts Ebal Gerezim and construction has been banned to the west with all the high land from there to the Mount Gerezim settlement on the south declared a strategic area, obviously reserved for more Jewish settlers.

The number of new colonies is not so critical as the changing nature of the settlement plan.

[*Traduction*]

que d'un État palestinien. Je souhaite, il va sans dire, que ce soit possible, car je suis convaincu que ses propos seraient très intéressants.

Le sénateur Bosa a aimablement accepté de poser la première question ce matin.

Compte tenu du temps qui nous est imparti, je crois que nous devrions commencer maintenant. La parole est à vous, professeur Kenny.

Le professeur L. M. Kenny, président du groupe sur le Moyen-Orient, Département des Études sur le Moyen-Orient et l'Islam, Université de Toronto: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de comparaître devant vous aujourd'hui et de me faire le porte-parole du Groupe sur le Proche-Orient de l'Université de Toronto.

Vous avez déjà entendu quantité de témoins—jusqu'à satiété, il n'y a pas l'ombre d'un doute—mais je crois qu'en tant que Canadiens et universitaires concernés nous avons un rôle à jouer en évitant les partis pris. Le seul objectif du Groupe, et c'est aussi l'objectif déclaré de la politique extérieure du Canada, consiste à promouvoir la paix entre les factions qui s'opposent dans la région, sur une base solide d'équité et de justice pour tous. La paix et la justice absolues dans le monde sont peut-être des objectifs inatteignables, mais je ne serais pas ici aujourd'hui si je ne croyais pas en ces valeurs universelles.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance que revêt la question israélo-palestinienne pour nous et pour les personnes directement en cause. Je reviens tout juste d'un voyage de deux semaines en Égypte, en Israël ainsi que dans les territoires occupés. Étant donné l'urgence de plus en plus grande de la situation, je suis convaincu que, si nous ne nous acheminions pas maintenant vers une solution, les chances de paix diminueront rapidement et l'enchevêtrement deviendra quasiment inextricable, ce qui est chaque jour un peu plus évident.

Je parlerai tout d'abord de la vitesse à laquelle les Israéliens établissent de nouvelles colonies. Mon dernier séjour en Cisjordanie remontait à seulement deux ans, mais j'ai été surpris de voir le nombre de nouvelles routes qui serpentaient sur le flanc de la colline pour rejoindre les colonies qui se trouvaient au somment. Chaque agglomération palestinienne importante est entourée de ces routes. Nablus, la ville la plus populeuse de Cisjordanie avec 350 000 habitants, possède une colonie à l'est, près d'Elan Moreh, sur un terrain plus stratégique. Vous vous rappellerez peut-être qu'Elon Moreh est la colonie qui avait été desavouée par le Haut tribunal israëlien qui estimait que ce n'était pas une nécessité stratégique. Il existe toutefois une autre colonie dans les environs.

De nouvelles colonies ont été établies au nord et au sud sur les monts Ebal et Gerezim. Toute construction a été interdite vers l'ouest, toute la région des hautes terres jusqu'à la colonie du mont Gerezin, au sud, ayant été déclarée région stratégique. Elle est, de toute évidence, réservée à l'établisement de nouvelles colonies juives.

Le nombre des nouvelles colonies n'est pas aussi critique que la nature changeante du plan d'établissement.

[*Text*]

To date the settlements on the West Bank have been relatively thinly populated with only 30,000 settlers at 123 locations, with another 70,000 in the Jerusalem area.

You will find a discrepancy, by the way, between this number of 123 settlements and the figure that appears in the brief. The former information I had given was 108.

There are also 12 Israeli settlements in the densely crowded Gaza Strip, with a thirteenth in the planning stage.

Now, however, hundreds of millions of dollars are being poured into a new building program heavily subsidized by the Israeli government. At the purchase prices of one-third or one-half of market value, this program is expected to add 100,000 new settlers within the next two years. These plans for houses and road construction, economic integration, expropriation and political control will soon make the disentanglement of the Arab and Jewish communities in the occupied territories impossible.

The urgency of the situation also arises from the disillusionment of the Palestinians, not only with the Arab governments but also with the world community for its disregard for the sufferings of the Palestinians and their human and national rights. Since the world does not seem to care what happens to the Palestinian people, many of them are saying that if a nuclear holocaust should bring mass destruction upon the whole world, along with the Middle East, it would serve it right.

The feeling of desperation is growing and desperate men resort to desperate deeds. Responsible Palestinian leaders are still trying to appeal to the conscience of the world, but not much time is left for us to awake to action.

I will now refer briefly to the basic premises of the brief that was presented. The premises upon which I base my remarks, and through which I look at the Middle East, are as follows: First, the Palestinian people do exist despite the denial of their identity on the part of those in control of their destiny in the past and by a large segment of today's Israeli leadership. The national self-consciousness of the Palestinians cannot be obliterated without obliterating the Palestinians.

Secondly, the Palestinian people do possess inalienable national as well as human rights, including rights to a homeland, self-determination and sovereignty over their own resources.

Thirdly, the Palestinians' sense of grievance must be addressed if there is to be peace in the area. They have been subjugated and dispossessed, bearing the penalty for the ugly anti-Semitism that arose in Europe and gave birth to political Zionism in the last century. If there is to be peace in the Middle East, their sense of injustice must be assuaged.

Fourthly, the state of Israel does exist and Israeli nationalism is a fact that has to be recognized. We must, therefore, agree with Arnold Toynbee, the British historian, that the

[*Traduction*]

Jusqu'à maintenant les colonies établies en Cisjordanie ont été assez peu populeuses, puisqu'on n'y retrouvait que 30 000 personnes dans 123 d'entre elles, et 70 000 autres la région de Jérusalem.

Soit dit en passant, vous noterez une différence entre ce chiffre de 123 colonies et celui que je cite dans le mémoire. J'avais parlé auparavent de 108 colonies.

On trouve également 12 colonies israëliennes surpeuplées dans la bande de Gaza, et une treizième devrait y être établie.

Malgré tout, des centaines de millions de dollars sont consacrés à un nouveau programme de construction financé en majeure partie par le gouvernement israélien. Au cours des deux prochaines années, 100,000 nouveaux arrivants devraient pouvoir acheter des maisons au tiers ou à la moitié du prix du marché. Les projets de construction de maisons et de routes, d'intégration économique, d'expropriation et de contrôle économique rendront bientôt impossible le désengagement des collectivités arabes et juives dans les territoires occupés.

L'urgence de la situation résulte également du désillusionnement des Palestiniens, non seulement à l'égard des gouvernements arabes, mais également du reste du monde qui reste indifférent à leurs souffrances ainsi qu'à la reconnaissance de leurs droits fondamentaux et nationaux. Étant donné que le reste du monde ne semble pas s'intéresser au sort des Palestiniens, bon nombre d'entre eux estiment que, si une guerre nucléaire devrait anéantir le monde en même temps que le Moyen-Orient, ce serait bien fait.

Le désespoir gagne du terrain au point que bien des gens ne voient d'autre issue que de recourir à des moyens extrêmes. Les leaders palestiniens sérieux ne lâchent pas prise et tentent de sensibiliser le reste du monde. Il ne nous reste toutefois pas beaucoup de temps pour agir.

Je parlerai maintenant brièvement des principes fondamentaux que j'ai exposé dans le mémoire que j'ai présenté. Les principes sur lesquels je fonde mes remarques et dont je me sens pour étudier le Moyen-Orient sont les suivants: premièrement, le peuple palestinien existe même si ceux qui ont contrôlé leur destinée par le passé et une bonne partie des dirigeants israéliens lui vient son identité. On ne peut faire abstraction de la prise de conscience nationale des Palestiniens sans rayer ceux-ci de la carte.

Deuxièmement, les Palestiniens ont des droits nationaux et fondamentaux inaliénables, notamment le droit à une patrie, à l'autodétermination ainsi qu'à la pleine possession de leurs propres ressources.

Troisièmement, il faut mettre fin à l'injustice si l'on veut rétablir la paix dans cette région. Les Palestiniens ont été subjugués et dépossédés. Ils ont dû subir la rançon de l'antisémitisme monstrueux qui est né au cours du siècle dernier en Europe et qui a donné naissance au sionisme politique. Le rétablissement de la paix au Moyen-Orient repose sur la réparation de cette injustice.

Quatrièmement, l'État d'Israël existe et le nationalisme israélien est un fait qui doit être reconnu. Nous devons, par conséquent, convenir avec Arnold Toynbee, l'historien britan-

[*Text*]

destruction of the state of Israel—an unlikely eventuality—will only compound the tragedy.

Fifthly, peace can be achieved only through compromise and mutual recognition.

I now move on to an analysis of the present situation. First, the history of the Palestinian question is a history of the denial of Palestinian rights to self-determination. This glaring fact characterized the Balfour Declaration, the institution of the British mandate over Palestine, the UN Partition Resolution of November 29, 1947, the Camp David Accords, and, most recently, the Reagan initiative.

However, there are some signs of progress and hope for the future. Although there has been some recognition in American ruling circles of partial Palestinian national rights, for instance, in conjunction with the federation with Jordan under the Reagan initiative, the most hopeful aspect has been United Nations' support for Palestinian rights.

I should like to refer you again to Thomas Mallison's excellent chapter entitled "The United Nations and the National Rights of the Palestinian People", in Ibrahim Abu Lughod's edited volume on *Palestinian Rights*. In 13 fact-filled pages he traces the development of the recognition of Palestinian national rights from provisional recognition in the covenant of the League of Nations after World War I to the full recognition of their "inalienable rights to self-determination by the United Nations Gen Assembly in 1970," and to the fact that respect for those rights is "an indispensible element in the establishment of a just and lasting peace in the Middle East."

The number of governments recognizing the Palestine Liberation Organization as the legitimate representatives of the Palestinians has grown to 118 out of 140 United Nations' members, including the recent British government recognition of the PLO at the ministerial level. In Israel itself the growing "Peace Now" movement has advocated an immediate freeze on all further settlements and negotiation with "any Palestinian representative or Arab country."

I want to turn now to the Israeli government's response to these moves. The chief obstacle to progress toward a settlement of the Palestinian question is the determination of the Israeli government to maintain its sovereignty over the West Bank and the Gaza Strip. It rejected the Reagan plan out of hand despite its failure to recognize Palestinian rights to full self-determination.

I was able to collect new information on the determined efforts of the Begin regime to stifle economic, social and cultural life in the occupied territories, which time will not allow me to list in detail here. Our brief refers to "the blatant discrimination against the Arab inhabitants" in the fact that in 1980 the civil budget for the West Bank for 700,000 Arabs was $14,600,000, but was $21.5 million for the Jewish settlements, at that time embracing about 25,000 people.

[*Traduction*]

nique, que la destruction de l'État d'Israël—éventualité improbable—ne ferait qu'aggraver le problème.

Cinquièmement, ce n'est que grâce à un compromis et à la reconnaissance mutuelle que la paix pourra être rétablie.

Je passe maintenant à l'analyse de la situation actuelle. Premièrement, la question de la Palestine, c'est l'histoire du refus de l'autodétermination pour son peuple. Cette évidence a caractérisé la déclaration Balfour, l'institution du mandat britannique en Palestine, la résolution des Nations unies du 29 novembre 1947 prévoyant le morcellement de la Palestine, les accords de Camp David et, plus récemment, l'initiative du Président Reagan.

Il y a toutefois certains signes de progrès et d'espoir. Bien que des milieux américains influents aient partiellement reconnu certains droits nationaux aux Palestiniens, par exemple en ce qui concerne l'association avec la Jordanie selon le plan de paix de M. Reagan, l'aspect le plus prometteur est certes l'appui accordé par les Nations unies aux droits des Palestiniens.

J'aimerais vous renvoyer une fois de plus à l'excellent chapitre de Thomas Mallison intitulé «United Nations and the National Rights of the Palestinian People» (les Nations unies et les droits nationaux du peuple palestinien) dont l'ouvrage sur les droits des Palestiniens a paru aux éditions Ibrahim Abu Lughod. En 13 pages bien documentées, il fait l'historique de la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens, depuis la reconnaissance provisoire inscrite dans le Pacte de la Société des Nations, après la Première Guerre mondiale, jusqu'à la pleine reconnaissance de leurs droits inaliénables à l'autodétermination par l'Assemblée des Nations unies en 1970. L'auteur souligne que le respect de ces droits est essentiel à l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Le nombre des gouvernements qui reconnaissent l'Organisation de libération de la Palestine comme représentant légitime du peuple palestinien est passé de 118 à 140 aux Nations unies. A ce propos, il faut noter la reconnaissance récente, par le gouvernement britannique, de l'O.L.P. au niveau ministériel. En Israël, le mouvement «Peace Now» qui ne cesse de gagner des adeptes a revendiqué l'arrêt immédiat de tout nouvel établissement de colonies, ainsi que la négociation avec tout représentant de la Palestine ou pays arabe.

Je passe maintenant à la réaction que ces initiatives ont provoqué au sein du gouvernement israélien. Le principal obstacle à un règlement de la question palestinienne, c'est que le gouvernement israélien veut conserver sa souveraineté sur la Cisjordanie et la bande de Gaza. Israël a rejeté d'emblée les plan Reagan, bien que ce dernier ne reconnaisse pas le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

J'ai pu obtenir des renseignements au sujet des efforts que déploie le gouvernement Begin pour réprimer la vie économique, sociale et culturelle dans les territoires occupés, mais je n'aurai pas le temps ici d'en parler en détail. Nous parlons dans notre mémoire de la discrimination flagrante dont fait l'objet le peuple arabe compte tenu du fait qu'en 1980, le budet civil pour la Cisjordanie prévoyait $14,600,000 pour 700,000 arabes et 21,5 millions de dollars pour les colonies juives qui ne comptaient à l'époque que 25,000 personnes.

[*Text*]

Interviews with Bassam Shak'a, the former mayor of Nablus who had his legs blown off in an uninvestigated car bombing in 1981 and who was deposed along with his municipal council in 1982, and another interview with Rashad Al'Shawwa, the former mayor of Gaza who was deposed along with his council the same year, provide abundant additional evidence of the aim of the Israeli government to reduce the Arab population to a state of subjection and servitude or else to force their expulsion. I can document this if there is time in the discussion period. This goal clearly outlined in the article by Oded Yinon and printed in the World Zionist Organization journal *Kivunim*—that is, "Directions"—in February 1982, attached to the original brief as an appendix, and also in secret orders issued by the military regime in the occupied territories.

I move on now to an examination of and a recommendation of new policy initiatives for the Canadian government. I shall not here review Canada's present Middle East policy or lack of it, but confine my remarks to points where that policy could and should be strenghthened, in our view.

First, Canada ought to adopt an unequivocal position on the fact that the West Bank and Gaza Strip are Arab lands, on the basis of the widely accepted principle of international law known as the Statute of Limitations, referred to in appendix C of our brief in an article by Arnold Toynbee.

Second, if these are Arab lands, then Canada ought to recognize the Palestinian right to self-determination and independence in their ancestral homeland. If the Palestinians choose or can be persuaded that it is in their interest to be federated with Jordan, well and good, but they have the right so to decide or not.

Third, Canada ought to accept and press the right of Palestinians to return to their homes in present-day Israel or to receive compensation.

Fourth, the right of the Palestinians to sovereignty over their land, water and other resources should be strongly supported.

Fifth, the right of the Palestinians to self-determination includes, of course, their right to choose their own representatives. The occupying power has not allowed free elections to be held, ostensibly on the grounds of the stalled autonomy talks under the Camp David Accords. Since this does not, however, nullify the right of the Palestinians to choose their own representatives, Canada should press Israel, through the United Nations, to allow free elections to be held under international supervision.

Sixth, Canada ought to formally recognize the Palestine Liberation Organization as the official representatives of the

[*Traduction*]

Les interviens réalisées avec Bassam Shak'a, l'ancien maire de Nablus qui a perdu les deux jambes lors de l'explosion en 1981 d'une voiture piégée, lequel attetant n'a toujours pas fait l'objet d'une enquête, et qui avec ses collègues du conseil municipal a été démis de ses fonctions en 1982, ainsi qu'avec Rashad Al'Shawwa, l'ancien maire de Gaza qui a été destitué avec les membres de son conseil la même année, fournissent une abondance de preuves supplémentaires pour démontrer que l'objectif du gouvernement israélien est de réduire la population arabe à un état de sujétion et de servitude ou de l'obliger à s'exiler. Je pourrai étayer ce que j'avance si nous en avons le temps pendant la période de discussion. Cet objectif a d'ailleurs été clairement énoncé dans l'article de Oded Yinon publié dans la revue de l'organisation mondiale sioniste intitulée Kivunim, c'est-à-dire «Directions», en février 1982, article que l'on trouvera annexé au mémoire initial, de même que dans les ordres secrets émis par le régime militaire dans les territoires occupés.

Je passe maintenant à la description des nouvelles prises de position dont nous proposons l'adoption au gouvernement canadien. Je n'ai pas l'intention d'examiner ici la politique canadienne actuelle en ce qui concerne le Moyen-Orient, ou encore l'absence d'une telle politique, mais je me contenterai de souligner certains points sur lesquels le Canada devrait prendre fermement position.

Premièrement, le Canada devrait se prononcer catégoriquement en faveur de la reconnaissance de la Cisjordanie et de la bande de Gaza comme territoires arabes, en vertu du principe de droit international généralement admis que constitue la Loi de prescription, dont il est question dans l'article d'Arnold Toynbee présenté à l'Annexe C de notre mémoire.

Deuxièmement, s'il admet que ces territoires sont effectivement des territoires arabes, le Canada devrait alors reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à l'indépendance dans leur patrie ancestrale. Si les Palestiniens décident d'eux-mêmes qu'il est dans leur intérêt de s'associer avec la Jordanie, ou si l'on réussit à les en persuader, tant mieux! Mais il faut les laisser faire leur choix en toute liberté.

Troixièmement, le Canada devrait affirmer que les Palestiniens ont le droit ou bien de réintégrer leur foyers qui se trouvent actuellement en territoire israélien, ou bien d'être indemnisés.

Quatrièmement, il devrait se prononcer fermement en faveur du droit des Palestiniens à la souveraineté sur leurs terres, leurs sources d'eau et leurs autres ressources.

Cinquièmement, le droit des Palestiniens à l'autodétermination implique, bien sûr, le droit de choisir leurs propres représentants. Or, l'autorité occupante a refusé d'autoriser la tenue d'élections libres, soi-disant en raison de la lenteur des pourparlers sur l'autonomie dans le cadre des accords de Camp David. Mais comme cette situation ne modifie en rien le droit des Palestiniens de nommer leurs propres représentants, le Canada doit presser Israël, par l'entremise des Nations unies, de permettre la tenue d'élections libres sous la surveillance de représentants de la communauté internationale.

Sixièmement, le Canada doit formellement reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine comme le porte-parole

[*Text*]

Palestinian people. There is plenty of evidence, including the Pori survey done for *Time Magazine* that is referred to in the brief, to support the fact that the Palestinians do not recognize, and indeed have no other national organization to care for their needs. All efforts to discover or create other groups, such as the Israeli-sponsored Village Leagues, have miserably failed.

Seventh, Canada should espouse the two-nation position, providing for the legitimacy of both Israel and a Palestinian state, as convincingly argued by Mallison. Canada takes every occasion to stress her commitment to Israeli legitimacy and security, and it is high time she made a similar commitment to a Palestinian state and the other states in the area.

Eighth, we recognize the legacy of suspicion, bitterness and hatred that the prolonged struggle, cruelty and bloodshed have left. Canada should therefore encourage certain confidence-building steps to pave the way for dialogue and a peaceful settlement, as porposed by some of the witnesses who have appeared before you. At least three such steps may be suggested: A speedy withdrawal of all foreign troops from Lebanon; a freeze on all Israeli settlements in occupied Arab territories; mutual simultaneous recognition by the PLO and Israel, as suggested by Sami Hadawi in his brief before you or, alternately, conditional recognition of Israel by the PLO, provided that this should lead to meaningful negotiations regarding a Palestinian homeland. Being conditional, the latter type of recognition could be withdrawn if the other side proved intransigent.

Canada should urge upon all parties that such confidence-building steps should be taken to help break the current deadlock.

Ninth—and this a new point which did not appear in the brief—in order to put pressure on Israel to place a total freeze on her settlement program—which to me is really the crux of the matter—Canada should urge the referral of the legality of these settlements to the International Court of Justice at The Hague.

Finally, failing success in securing Israel's co-operation in the search for a just and lasting peace, Canada ought, in keeping with the Charter of the United Nations and its resolutions on the Palestine-Israeli question, indicate her support for sanctions against the State of Israel. Thank you.

The Chairman: Thank you, Professor Kenny. I think the members of the committee agree that we should hear from the second witness before commencing with questions to Professor Kenny.

[*Traduction*]

officiel du peuple palestinien. Il existe de nombreux témoignages, y compris le sondage Pori réalisé pour *Time Magazine* dont il est question dans notre mémoire, qui démontrent que l'O.L.P. est la seule organisation nationale qui représente les Palestiniens, et la seule habilitée à s'occuper de leurs besoins. Tous les efforts visant à découvrir ou à créer d'autres groupes, comme les ligues de village appuyées par les Israéliens, ont échoué misérablement.

Septièmement, le Canada doit se rallier à la thèse des deux nations, exposée de façon fort convaincante par M. Mallison, qui reconnaît le droit à l'existence aussi bien d'Israël que d'un État palestinien. Comme le Canada ne manque jamais de souligner qu'il appuie le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité, il est grand temps qu'il prenne un engagement semblable vis-à-vis de la création d'un État palestinien et des autres États de cette région.

Huitièmement, nous reconnaissons que ces régions baignent dans un climat de méfiance, d'amertume et de haine par suite des hostilités, de la cruauté et du carnage qui les ont marquées pendant si longtemps. Aussi le Canada devrait-il favoriser la mise en œuvre de certaines mesures destinées à faire renaître la confiance, afin d'ouvrir la voie au dialogue et à un règlement pacifique, conformément aux propositions qui vous ont été faites par certains des témoins ayant comparu devant votre Comité. Au moins trois de ces mesures méritent d'être retenues: le prompt retrait de toutes les troupes étrangères du Liban; le gel des implantations israéliennes dans les territoires occupés par les Arabes; et la reconnaissance réciproque et simultanée de l'O.L.P. et d'Israël, telle que proposée par Sami Hadawi dans le mémoire qu'il vous a présenté; ou encore, si cela s'avérait impossible, la reconnaissance conditionnelle d'Israël par l'O.L.P., sous réserve que cette reconnaissance mène à de véritables négociations sur l'établissement d'une patrie palestinienne. Comme il s'agirait d'une reconnaissance conditionnelle, celle-ci pourrait être retirée si l'autre partie se montrait intransigeante.

Le Canada devrait exhorter toutes les parties à souscrire à ces mesures destinées à rétablir la confiance afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations.

Neuvièmement, et il s'agit ici d'une nouvelle proposition qui ne figurait pas dans le mémoire, le Canada devrait exercer des pressions sur Israël pour l'inciter à geler totalement son programme d'implantation—ce qui m'apparaît comme le point crucial dans toute cette affaire—en demandant à la Cour internationale de La Haye de se prononcer sur la légalité de ces implantations.

Enfin, nous proposons que, à défaut d'obtenir la collaboration d'Israël dans la quête d'une paix juste et durable, le Canada, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions adoptées sur la question israélo-palestinienne, se prononce en faveur de sanction contre l'État d'Israël. Merci.

Le président: Merci, professeur Kenny. Je crois que les membres du Comité sont d'accord pour que nous entendions le deuxième témoin avant de commencer à poser des questions au professeur Kenny.

[*Text*]

Professor Watson, perhaps you would proceed with your presentation.

Professor Andrew Watson, Associate Chairman, Middle East Group, Department of Economics, University of Toronto: Mr. Chairman, honourable senators, ladies and gentlemen. My colleague, Professor Kenny, has put forward the main points which our group wishes to make: namely(1) that the Palestinian problem is at the heart of the Middle East problem and can be solved only by the creation of an autonomous, and eventually independent, Palestinian state and(2) that in order to achieve this end, it will be necessary, sooner or later, to recognize the PLO as the legitimate representative of the Palestinian people.

In my presentation, I should like to touch on a few economic questions, namely trade flows between Canada and the Middle East; investment flows; and finally, the economic viability of a Palestinian State. I shall argue that the pursuit of the objectives Professor Kenny has set out can be justified not only on humanitarian grounds, because they are most likely to lead to peace with a measure of justice, but also because they have economic advantages for Canada.

The Honourable Robert Stanfield, in his presentation to this committee, made the important point that Arabs like to know with whom they are trading. He went on to argue that expansion of Canadian exports into the Arab world would be facilitated by greater Canadian representation in this part of the world to introduce Canadian businessmen to their Arab trading partners.

I should like to take Mr. Stanfield's point a step further and argue that the Arab like to trade with people whom they consider to be friends. In the past, it is true, they have often been obliged by circumstances to trade with countries and individuals whose friendship was at least doubtful, but in the future, as they get the chance, they will shift their economic relationships towards countries whose loyalty and respect they think they can count on. This realignment of economic relations will, in all probability, occur quietly, without notice being given to those affected. Most Arab nations appear to be too proud to use their economic power to secure political advantage. Instead, they will quietly direct more and more of their trade towards those whom they trust.

In fact, this realignment of trading relations has been going on during the past few years as the American share of Arab trade has fallen considerably, and that of the European Common Market and certain Asian countries has grown. In part, this shift reflects the desire of the Arab countries to diversify their trading relationships and, in part, it probably reflects the decline of American technological leadership. However, there can be little doubt that a principal reason for this shift is that the Arab nations view the United States as an untrustworthy and sometimes unfriendly trading partner. In recent months, a number of senior American officials have been quoted as attributing the declining American share in Arab trade largely to this factor. And George Ball, who was

[*Traduction*]

Professeur Watson, auriez-vous l'obligeance de nous présenter votre exposé?

Le professeur Andrew Watson, directeur associé, Groupe du Moyen-Orient, faculté de sciences économiques, Université de Toronto: Monsieur le président, honorables sénateurs, mesdames et messieurs. Mon collègue, le professeur Kenny, a présenté les principaux arguments de notre groupe. Premièrement, le problème palestinien est au cœur même du problème du Proche-Orient, et il ne peut être réglé que par la création d'un État palestinien autonome, résolument engagé sur la voie de l'indépendance. Deuxièmement, pour atteindre cet objectif, il faudra, tôt ou tard, reconnaître l'O.L.P. comme le représentant légitime du peuple palestinien.

Dans mon exposé, je voudrais aborder quelques questions d'ordre économique, notamment les échanges commerciaux entre le Canada et le Proche-Orient, le flot des investissements entre eux et, finalement, la viabilité économique d'un État palestinien. Je vais démontrer que la poursuite des objectifs proposés par le professeur Kenny peut se justifier non seulement parce que, sur le plan humanitaire, ils conduiront fort probablement à une paix empreinte de justice, mais aussi parce qu'ils représentent des avantages économiques pour le Canada.

En comparaissant devant ce comité, l'honorable Robert Stanfield avait fait valoir un point important, à savoir que les Arabes aiment bien savoir avec qui ils font affaire. Il avait poursuivi en disant que le Canada pourrait accroître ses exportations vers le monde arabe s'il s'assurait d'une présence accrue dans cette partie du monde, afin de favoriser les contacts entre les hommes d'affaires canadiens et leurs homologues arabes.

Renchérissant sur la pensée de M. Stanfield, j'estime pour ma part que les Arabes aiment traiter avec des gens qu'ils considèrent comme des amis. Certes, les circonstances les ont souvent obligés par le passé à traiter avec des pays et des particuliers dont l'amitié était pour le moins douteuse, mais au fur et à mesure qu'ils en auront la possibilité, ils privilégieront davantage les relations économiques avec des pays dont la loyauté et le respect leur semblent acquis. Selon toute probabilité, cette réorientation se fera en douce, sans que les parties intéressées ne reçoivent d'avis à cet effet. La plupart des pays arabes semblent trop fiers pour se servir de leur pouvoir économique afin d'obtenir des avantages politiques. Ils se contenteront d'acheminer tranquillement leur commerce vers des pays auxquels ils peuvent faire confiance.

En fait, cette réorientation est déjà amorcée depuis quelques années: il n'y a qu'à voir comme les pays arabes ont considérablement réduit leur commerce avec les États-Unis et augmenté leurs échanges avec la Communauté économique européenne et certains pays asiatiques. Ce revirement tient en partie à la volonté qu'ils ont de diversifier leurs relations commerciales et il apparaît aussi comme une conséquence de la diminution de l'avance technologique des États-Unis. Force est de conclure, toutefois, qu'il est surtout attribuable au fait que les pays arabes considèrent ces derniers comme un partenaire commercial indigne de confiance et parfois hostile. Nombre de hauts fonctionnaires américains ont souligné, ces derniers mois, que ce facteur avait grandement contribué à faire diminuer la part

[*Text*]

the American Under-Secretary of State between 1960 and 1966, recently stated, forthrightly, that American continuing support of Israel has been damaging to American trade with Arab countries.

In such a period of realignment, there are considerable gains to be made by nations who seem to be supportive of Arab causes and who have the right products and services to sell. As Professor Kubursi pointed out in his presentation to this committee, Canada's exports to the Arab world have risen rapidly since 1970, and they continued to grow, I might add, through the recession of 1980 and 1981; In 1982 they continued at the 1981 level. But I should like to point out that our participation in trade with the Arab countries has been relatively small, amounting to only 2 per cent of our total exports, compared with 5.4 per cent of the exports of the OECD countries in 1981, and 9 per cent of the exports of the United States in 1982. Today, Saudi Arabia is the fifth most important trading partner of the United States and the sixth most important purchaser of her exports, in spite of the realignment of Arab trade which has been going on in the last few years.

There are, therefore, very considerable opportunities for Canada to expand its trade with the Arab nations. Professor Kubursi spoke of the complementarity of our economies in a number of spheres and mentioned, particularly, the success Canadians have had in exporting their manufactured products to Arab countries. I should like to point out the important markets in the Arab countries for our food exports. Many Arab nations, particularly some of the oil-producing nations, have almost no agricultural land and depend almost entirely upon imports for their food supplies. All of the Arab nations have food deficits which appear to be growing as population increases. Today, the Arab world imports at least half of its cereal requirements from abroad, mainly from the United States.

Services are another kind of export which, I believe, could be greatly expanded if Canada were seen as a friendly nation. I should point out that the export statistics which are available, and which have previously been presented to this committee, do not include our exports of services, and it is difficult to get a clear idea of the value of our sales to the Arab world of insurance, banking services, consulting services and the various services involded in construction contracts. However, one point is quite clear: the Arab world is a very large market for such services. In 1981, the Middle Eastern countries awarded over $80 billion U.S. in construction contracts to foreign firms. American firms have been losing out on such contracts, receiving only 3 per cent in 1982 as compared to 10 per cent to 12 per cent in 1979—a drop which the contractors themselves attributed to continuing American support of Israeli policies. Arab purchasers of services will be particularly

[*Traduction*]

des États-Unis dans le commerce avec le monde arabe. Ainsi, dans une déclaration récente, M. George Ball, sous-secrétaire d'État américain de 1960 à 1966, attribuait carrément la diminution des échanges commerciaux entre les pays arabes et les États-Unis au fait que ces derniers continuaient à appuyer Israël.

Cette période de réorientation apparaît comme le moment tout désigné pour que les pays favorables aux causes du monde arabe et susceptibles de lui fournir les produits et les services dont il a besoin puissent enregistrer des gains considérables. Comme l'a souligné le professeur Kubursi devant ce Comité, les exportations canadiennes vers le monde arabe ont augmenté considérablement depuis 1970, et j'ajouterais même qu'elles ont continué à s'accroître en dépit de la récession qui a marqué les années 1980 et 1981. En outre, l'avance obtenue en 1981 s'est maintenue en 1982. Je voudrais toutefois faire remarquer que notre commerce avec les pays arabes a été relativement peu important. En effet, les pays arabes représentent seulement 2 p. 100 de nos exportations totales, alors que le chiffre est de 5,4 p. 100 dans le cas des pays de l'O.C.D.E. pour 1981 et de 9 p. 100 dans le cas des États-Unis pour 1982. A l'heure actuelle, l'Arabie saoudite se place au cinquième rang parmi les partenaires commerciaux des États-Unis et au sixième rang parmi les acheteurs de produits américains, et ce, en dépit de la réorientation amorcée depuis quelques années.

C'est donc dire que le Canada aurait de très bonnes chances d'accroître ses relations commerciales avec les pays arabes. Le professeur Kubursi a parlé de la complémentarité de nos économies dans plusieurs domaines, et il a notamment mentionné le succès obtenu au chapitre des exportations de biens manufacturés vers ces pays. Je voudrais souligner les importants débouchés que trouveraient nos exportations alimentaires dans le monde arabe. Bon nombre des pays arabes, particulièrement les pays producteurs de pétrole, sont à peu près dépourvus de terres agricoles et comptent sur les importations pour satisfaire la presque totalité de leurs besoins alimentaires. Tous les pays arabes accusent des déficits alimentaires qui semblent s'accroître au fur et à mesure que la population augmente. A l'heure actuelle, le monde arabe importe au moins la moitié des céréales dont il a besoin pour nourrir sa population, sa principale source étant les États-Unis.

Par ailleurs, il semble que les services soient un autre domaine où le Canada pourrait grandement accroître ses exportations s'il était en bons termes avec les pays arabes. Je tiens à préciser que les données dont nous disposons et qui ont été présentées au comité ne font aucune mention des exportations de services, étant donné la difficulté d'évaluer les ventes d'assurances, de services bancaires et de consultation, ainsi que les divers services facturés dans les contrats de construction. Une chose est certaine, cependant, c'est que le monde arabe offre d'importants débouchés pour ces services. En 1981, les contrats de construction accordés par les pays du Proche-Orient à des sociétés étrangères totalisaient plus de 80 milliards de dollars américains. Or, depuis quelques années, les sociétés américaines ont été perdantes à cet égard, n'ayant réussi à décrocher que 3 p. 100 de ces contrats en 1982 comparativement à 10 à 12 p. 100 en 1979, baisse que les

[*Text*]

keen to deal with friendly countries since the provision of services usually involves prolonged contacts between the buyers and the sellers and sometimes a period of residence on the part of employees of the seller in the buying country.

In addition to being large buyers of goods and services from abroad, the Arab nations, particularly those who export oil, are also large exporters of capital, or have been until recently. They will be so again when oil markets recover. Even today, when most Arab governments are drawing down their foreign assets, there are significant opportunities to obtain capital from the Arab nations as they reallocate their investments abroad. The accumulated foreign holdings of the governments of Saudi Arabia, Kuwait and the United Arab Emirates now amount to $265 billion U.S., most of which was acquired during the past 12 years. Private holdings, that is to say, holdings by individuals and private companies from these countries amount to another $75 billion U.S., making a total of $340 billion U.S. The principal recipients of these funds are the United States and the United Kingdom. Funds sent abroad are invested mainly in highly liquid assets, namely, bank deposits, treasury bills and government bonds, though recently, a tendency for a small part of these funds to be invested in industries and real estate has attracted much attention.

The Chairman: As an aside, I might observe that we have turned around, brilliantly, and lent the whole $300 billion to Brazil, Mexico and the Argentine and got their covenants instead. The Arabs are much smarter; they have our covenants.

Professor Watson: Arab investors are seeking to reduce, as much as possible, their dependence upon the United States and the United Kingdom as the countries in which they invest their funds so as to lessen the various risks which such concentration entails. They are particularly keen to become less dependent on the United States since they remember—what most of us have forgotten—that for a time in 1973, some Arab assets in the United States were temporarily frozen, and they have been frightened by the freezing of Iranian assets during the hostage crisis. Canada, with its high rates of interest, could become a haven for an increasing volume of Arab investments if we can gain the confidence of Arab investors. Since we are looking for large amounts of foreign capital, since we are seeking to diversify the sources of this, and since we are eager to retain the ownership of our resources and enterprises, Arab capital looks very attractive to Canada.

How is Canada viewed by the Arabs? Is she a friend or not? The answer is not a clear one. On the one hand, Canada has

[*Traduction*]

entrepreneurs eux-mêmes estiment être une conséquence du fait que les États-Unis continuent à appuyer les prises de position israéliennes. Les acheteurs arabes qui concluront des marchés de services tiendront particulièrement à traiter avec des pays avec lesquels ils sont en bons termes, étant donné qu'il s'agit généralement de contrats de longue durée, qui impliquent parfois un séjour prolongé des employés de la société dans le pays acheteur.

En plus d'être d'importants acheteurs de biens et de services à l'étranger, les pays arabes, particulièrement les pays exportateurs de pétrole, sont également d'importants exportateurs de fonds—du moins, ils l'ont été jusqu'à tout récemment et ils le seront à nouveau dès que les marchés pétroliers se seront rétablis. Même dans le contexte actuel où la plupart des gouvernements arabes réduisent leurs investissements à l'étranger, le Canada a de bonnes chances de s'accaparer une plus grande part de ces capitaux au fur et à mesure que les pays arabes modifieront la répartition de leurs investissements à l'étranger. Les avoirs étrangers des gouvernements de l'Arabie saoudite, du Koweït et des Émirats arabes unis s'élèvent maintenant à 265 milliards de dollars américains, la plupart ayant été acquis au cours des douze dernières années. A cette somme, il faut ajouter les avoirs des particuliers et des sociétés privées de ces pays, lesquels représentent 75 milliards de dollars américains, ce qui fait 340 milliards en tout. Les principaux bénéficiaires de ces fonds sont les États-Unis et le Royaume-Uni. Les fonds acheminés vers l'étranger sont surtout investis dans des actifs très liquides, notamment les dépôts bancaires, les bons du Trésor et les obligations d'épargne publiques, bien qu'on ait noté, ces derniers temps, une certaine tendance à investir un peu de ces fonds dans des industries et dans l'immobilier, ce qui a fait couler beaucoup d'encre.

Le président: Quitte à m'éloigner un peu du sujet, je pourrais faire remarquer que nous avons, à notre tour, fort intelligemment, prêté la totalité de ces 300 milliards au Brésil, au Mexique et à l'Argentine, en échange des engagements souscrits par ces derniers. Les Arabes, plus astucieux, ont retiré pour leur part des engagements canadiens.

M. Watson: Les investisseurs arabes cherchent à réduire, autant que possible, leur dépendance à l'égard des États-Unis et du Royaume-Uni, afin d'atténuer les risques d'une trop grande concentration. Ils tiennent particulièrement à prendre leurs distances vis-à-vis des États-Unis, car ils se souviennent, même si la plupart d'entre nous l'ont oublié, du gel temporaire dont les États-Unis ont frappé les investissements arabes en 1973, et ils se rappellent avoir été ébranlés par le gel des biens iraniens décrété pendant la crise des otages. Le Canada pourrait, grâce à ses taux d'intérêt élevés, attirer de plus en plus de fonds arabes s'il parvenait à gagner la confiance des investisseurs arabes. Étant donné que nous avons besoin d'importantes infusions de capitaux étrangers, que nous cherchons à diversifier les sources de ces capitaux et que nous tenons à conserver la propriété de nos ressources et de nos entreprises, les investissements arabes sont d'un grand intérêt pour le Canada.

Les Arabes considèrent-ils le Canada comme un pays ami? Il est difficile de donner une réponse catégorique. Certes, le

[*Text*]

the advantage of not being one of the superpowers, which are seen by Arabs and other Third World countries to be using the developing world to achieve their grand designs. More recently, Canada's condemnation of the atrocities in Lebanon and her support for the Palestinian people were seen as positive. On the other hand, Arabs will not quickly forget Canada's long support for Israel from its creation onward and her unwillingness in the United Nations and other world forums to condemn Israeli excesses. So great are Arab sensibilities on this issue that nothing goes unnoticed, nothing is forgotten. When, for instance, the United Nations resolution condemning some Israeli action is opposed by only four votes—those of Israel, the United States, Costa Rica and Canada—that fact is immediately communicated through the entire Arab world by radio, television and newspapers, and it is remembered. Similarly, few Arabs have forgotten Canadian attempts to tamper with their trade boycott of Israel. Some years ago, when I was working for the International Centre for Agricultural Research in the dry areas in Aleppo, Syria, our newly-elected Canadian government was contemplating moving our embassy in Israel from Tel Aviv to Jerusalem in fulfilment of election promises; I think it is safe to say there was hardly an educated person in Syria, and perhaps not in the entire Arab world, who was not aware of the proposed move. My own working relationships with Arabs, which up to that point had been extremely good, began to deteriorate, and I was told privately that, if the embassy were actually moved, I should probably have to leave. I can imagine that Canadian businessmen trying to sell Canadian products to the Arab world at that time must have found the going very hard indeed.

In summary, Arab feelings about Canada are ambivalent. There is still a reasonable possibility of our being perceived as a friend, but to achieve that we shall have to be less wavering in our support of Arab causes.

To conclude my presentation, Mr. Chairman, I should like to turn to a quite different economic question, namely the economic viability of a future Palestinian state. I shall not have time to present a detailed analysis of the problem, which might give a seemingly more accurate answer to the question; instead, I shall conteint myself with putting forward a few simple ideas which should give a rough idea of the capacity of a future Palestinian state to support its existing population and to absorb Palestinians from the Diaspora.

To begin, with, let me explain that I assume that a future Palestinian state would be created out of the occupied territories of the West Bank and Gaza and that it would have access to, and some control over, East Jerusalem. Suggestions by Israeli officials over the past two years, and by some supporters of Israel, that Jordan is or was part of Palestine and that, therefore, a Palestinian state, if there must be one, could be located in Jordan, are simply untrue. Palestine is and always has been located to the west of the Jordan River in the area which is now present-day Israel, the West Band and Gaza.

[*Traduction*]

Canada a l'avantage de ne pas être au nombre des grandes puissances qui, aux yeux du monde arabe et des autres pays du Tiers-Monde, exploitent les pays en voie de développement à leurs propres fins. Tout récemment, le fait que le Canada ait condamné les atrocités du Liban et l'appui qu'il a accordé au peuple palestinien ont été bien perçus. Par contre, les Arabes ne sont pas près d'oublier le soutien qu'a toujours fourni le Canada à Israël depuis sa création et son refus de condamner les excès d'Israël aux Nations unies et au sein d'autres organismes internationaux. La sensibilité des Arabes sur cette question est à ce point exacerbée que rien ne passe inaperçu, rien n'est oublié. Lorsque, par exemple, une résolution des Nations unies condamnant certaines actions d'Israël est rejetée par seulement quatre pays, soit Israël, les États-Unis, le Costa Rica et le Canada, la nouvelle est immédiatement communiquée à tout le monde arabe par la radio, la télévision et les journaux, et elle ne tombe pas dans l'oreille de sourde. De même, peu d'Arabes ont oublié les ingérences du Canada dans leur boycott des produits d'Israël. Il y a quelques années, lorsque j'étais au service du Centre international pour la recherche agricole dans les régions désertiques d'Aleppo, en Syrie, le gouvernement canadien, fraîchement élu, songeait à déménager l'ambassade du Canada en Israël de Tel Aviv à Jérusalem pour remplir une promesse électorale. Je crois qu'il est juste de dire que pratiquement tous les gens instruits en Syrie, et peut-être dans tout le monde arabe, étaient au courant de cette perspective de déménagement. Mes propres relations de travail avec les Arabes, qui jusque là étaient extrêmement bonnes, ont commençé de se détériorer, et on m'a même dit, en privé, que si l'ambassade était effectivement déménagée, je devrais probablement quitter le pays. J'imagine que les hommes d'affaires canadiens qui essayaient de vendre leurs produits aux pays arabes à ce moment-là ont eu aussi du fil à retordre.

Bref, la réaction du monde arabe à l'endroit du Canada est ambivalente. Il est toujours raisonnablement possible que nous puissions être perçus comme des amis, mais pour y arriver, notre appui aux causes arabes devra être plus ferme.

En terminant, monsieur le président, j'aimerais aborder une question économique tout à fait différente, celle de la viabilité économique d'un éventuel État palestinien. Je n'aurai pas le temps de me lancer dans une analyse détaillée du problème qui pourrait sembler mieux répondre à la question. Je vais donc me contenter de formuler certaines idées simples qui devraient donner un aperçu global des possibilités d'un éventuel État palestinien, capable de faire vivre sa population actuelle et d'absorber les Palestiniens de la Diaspora.

D'abord, permettez-moi de dire qu'à mon avis cet État palestinien serait créé à partir des territoires occupés de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, et qu'il aurait accès à la partie est de Jérusalem sur laquelle il exercerait un certain contrôle. Depuis deux ans, les responsables israéliens, de même que certains partisans d'Israël, soutiennent que la Jordanie fait ou faisait partie de la Palestine et que, par conséquent, un État palestinien, s'il devrait y en avoir un, pourrait être situé en Jordanie. C'est absolument faux. La Palestine est et a toujours

[*Text*]

The Chairman: Excuse me, but may I jusst have clarification of one point. Your knowledge of this is infinitely greater than mine and I do not have a map in front of me, but it seems to me that some decades back the western boundary of Jordan was considerably east of the Jordan River. With the creation of Jordan and Trans-Jordan under the British mandate, I tend to muddle up the two. Was not what was then considered to be Palestine—and it may not have been official—considerably east of the Jordan River?

Professor Watson: No. The original Palestine was of course the homeland of the Philistines of the Bible and lay along part of the coastline of present-day Israel. The Romans created a province of Palestine which corresponded roughly to present-day Israel less the Negev. During the period of Arab and Turkish rule there was no administrative entity that was called Palestine, but the geographers and map makers of the period all considered Palestine to be the area lying to the west of the Jordan River, that is to say the area of Israel and the occupied territories. After the First Would War a mandated territory of Palestine was created which went as far as the Jordan River but no farther. The area beyond the Jordan River became the state of Trans-Jordan in 1921. At no time in history, therefore, has Palestine extended beyond the River Jordan.

The Chairman: I am sorry. My recollection was that the boundaries of Trans-Jordan were considerably different from the boundaries of present-day Jordan, but that is probably not important.

Professor Watson: There was a moment after the war, before the creation of the mandated territory of Palestine and the state of Jordan, when the entire territory was administered by the British government.

Professor Kenny: That was after World War I.

Professor Watson: Yes, that was only for a year or two. I do not believe that it was called Palestine.

Professor Kenny: If I may add a word, after 1948 Jordan did incorporate the West Bank as part of the Hashemite Kingdom of Jordan.

The Chairman: It was not the other way round?

Professor Kenny: But not many Arab countries recognized that or accepted it.

The Chairman: I am sorry for the interruption.

Professor Watson: To start with my analysis of the viability of a future Palestinian state, I think it is fair to argue that the new state could, at a very minimum, support its existing population at the present standard of living. Today per caput national income in the West Bank and Gaza is estimated at about U.S. $1,000. This has been achieved with virtually no expenditure by the Israeli government, which has spent money in the area only on Israeli settlements and security, all government services having been paid for by taxes raised from the Palestinian population. Indeed, this income level has been

[*Traduction*]

été située à l'ouest du Jourdain dans la région qui comprend actuellement Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Le président: Excusez-moi, mais puis-je me permettre de demander un éclaircissement sur un élément? Vos connaissances sur le sujet sont infiniment plus vastes que les miennes et je n'ai pas de plan devant moi, mais il me semble qu'il y a quelques décennies la frontière occidentale de la Jordanie était nettement à l'est du Jourdain. Avec la création de la Jordanie et de la Transjordanie, sous mandat britannique, j'ai tendance à confondre les deux. Le territoire considéré alors comme la Palestine, même si ses frontières n'étaient pas officielles, n'allait-il pas considérablement à l'est du Jourdain?

M. Watson: Non. Au départ, la Palestine était bien sûr le foyer des Philistins de la Bible et s'étirait le long de la côte actuelle d'Israël. les Romains ont créé une province de la Palestine qui correspondait en gros au territoire actuel d'Israël moins le Negev. Sous domination arabe et turque, il n'y avait aucune entité administrative appelée Palestine, mais les géographes et les cartographes de l'époque considéraient tous que la Palestine était la région s'étendant à l'ouest du Jourdain, c'est-à-dire l'État d'Israël et les territoires occupés. Après la Première Guerre mondiale, un territoire palestinien, sous mandat britannique, a été créé, il s'étendait jusqu'au Jourdain, mais pas plus loin. Le territoire au-delà du Jourdain est devenu l'État de la Transjordanie en 1921. Jamais, par conséquent, dans l'histoire, le territoire palestinien ne s'est étendu au-delà du Jourdain.

Le président: Je m'excuse. Je croyais me souvenir que les frontières de la Transjordaine étaient très différentes de celles de la Jordanie actuelle; mais cela n'est probablement pas important.

M. Watson: A un moment donné, après la guerre, avant la création du territoire de la Palestine sous mandat et de l'État de Jordanie, tout le territoire était administré par le gouvernement britannique.

M. Kenny: C'était après la Première Guerre mondiale.

M. Watson: Oui, cette administration n'a duré qu'un an ou deux. Je ne crois pas que l'on appelait ce territoire la Palestine.

M. Kenny: J'ajoute que, après 1948, la Jordanie a effectivement annexé la Cisjordanie qui faisait partie du Royaume hâchémite de la Jordanie.

Le président: N'était-ce pas le contraire?

M. Kenny: Mais très peu de pays arabes reconnaissaient ou acceptaient cet état de fait.

Le président: Excusez-moi de vous avoir interrompu.

M. Watson: D'abord, dans mon analyse de la viabilité d'un éventuel État palestinien, je crois qu'il est juste de soutenir que le nouvel État pourrait, à tout le moins, faire vivre sa population actuelle en maintenant son niveau de vie. Aujourd'hui, le revenu national par habitant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est évalué à environ $1,000 américains. Ce niveau de vie a été atteint en dépit d'une absence presque totale de crédits engagés par le gouvernement israélien, lequel ne dépense d'argent dans cette région que pour les colonies israéliennes et la sécurité. Tous les services gouvernementaux assu-

[*Text*]

achieved in spite of formidable obstacles to economic expansion which have resulted from Israel's policies in the occupied territories.

These include the following:

1. the loss of about one-third of agricultural land to Israel;

2. the loss of access to new water resources and the actual reduction of water available for both human consumption and agriculture, as a result of Israeli policies in the West Bank which are designed to take more and more of the ground water away from the Palestinian population;

3. negligible government investment in infrastructure and negligible private investment in capital goods;

4. serious underfinancing of education at all levels, and frequent closings of universities;

5. the closure of all Arab banks in the region—a point which is not widely known—which has had the result that no bank credit is available to farmers and businessmen, and hence all business must be done in cash;

6. a considerable restructuring of agricultural production to prevent farmers on the West Bank and Gaza Strip farmers from competing with Israeli farmers—a restructuring which, along with the above-mentioned loss of land and water, has turned the West Bank from a net exporter of foodstuffs to a net importer;

7. a near ban on imports from anywhere except Israel or via Israel;

8. declining export markets in the Arab world, and the monopoly of all agricultural exports by Israeli firms;

9. the capture by Israel of all foreign exchange earnings of the occupied territories, whether the earnings come from exports, from foreign aid, or from remittances;

10. the dumping of many Israeli industrial products in the occupied territories at subsidies of around 30 per cent, a move which has tended to undermine local industry;

11. the drawing off of much Palestinian labour into Israeli industry, so that now—according to a recent study—the principal barrier to the expansion of industry in the occupied territories is a shortage of labour.

With independence, all these hindrances to development would end and it may be predicted that all sectors of the economy would show considerable growth. Agricultural production could expand very considerably—perhaps doubling or trebling in 10 years—as the confiscated lands and water are

[*Traduction*]

rés grâce aux impôts payés par le peuple palestinien. En fait, ce niveau de revenus a été atteint en dépit du fait que la politique d'Israël dans les territoires occupés entrave énormément l'expansion économique.

Parmi ces entraves, mentionnons:

1. la perte d'environ un tiers du territoire agricole au profit d'Israël.

2. la perte d'accès aux nouvelles ressources aquatiques et la diminution des quantités d'eau pourvant servir à la consommation humaine et à l'agriculture, et ce, du fait que le gouvernement d'Israël prend en Cisjordanie des mesures qui visent à priver de plus en plus le peuple palestinien de l'eau de surface.

3. la faiblesse des investissements gouvernementaux dans l'infrastructure et des investissements privés dans les biens d'immobilisation.

4. la nette insuffisance des crédits affectés à l'éducation à tous les niveaux, et de nombreuses fermetures d'universités.

5. la fermeture de toutes les banques arabes dans la région, ce que peu de gens savent; de ce fait, aucun crédit bancaire n'est accordé aux agriculteurs et aux hommes d'affaires et toutes les opérations commerciales doivent être réglées au comptant.

6. une vaste restructuration de la production agricole pour empêcher les agriculteurs de la Cisjordanie et de la bande de Gaza de faire concurrence aux agriculteurs israéliens, restructuration qui, jumelée aux pertes de terres et d'eau mentionnées ci-dessus, a fait de la Cisjordanie un importateur net de produits alimentaires, alors qu'elle était auparavant, un exportateur net.

7. une interdiction quasi totale des importations de tous les pays, sauf celles d'Israël ou celles qui transitent par ce pays.

8. un déclin des marchés d'exportation dans le monde arabe, et le monopole de toutes les exportations de produits agricoles détenu par les firmes israéliennes.

9. la saisie par Israël de toutes les devises des territoires occupés, que ces devises proviennent des exportations, de l'aide extérieure ou des remises de fonds.

10. le dumping de nombreux produits industriels d'Israël dans les territoires occupés, produits subventionnés à environ 30 p. 100, ce qui a pour effet de miner l'industrie locale.

11. l'utilisation d'une bonne partie des ouvriers palestiniens dans les industries israéliennes, de sorte que maintenant, d'après une étude récente, le principal obstacle à l'expansion de l'industrie dans les territoires occupés est une pénurie de main-d'œuvre.

Avec l'indépendance, tous ces obstacles au développement seraient levés, et l'on peut prévoir que tous les secteurs de l'économie se développeraient rapidement. La production agricole pourrait s'accroître de beaucoup, peut-être pourrait-elle doubler, voire même tripler en dix ans, car les terres et l'eau

[*Text*]

recovered and more intensive agricultural practices are introduced. Industry would expand as Israeli products are placed at a disadvantage or excluded by tariff barriers. According to an Israeli study, there is even considerable room for growth of export industries in the region. The service sector would grow very greatly as tourism expanded, banking resumed, a central government established, and, more generally, as the economy became more complex and more prosperous. Foreign exchange would be earned through tourism, agricultural exports, and industrial exports. Further foreign exchange would come from foreign security forces stationed in the region, and remittances.

How many Palestinians from the Diaspora could be absorbed, and how quickly, would depend largely on the amount of investment aid received, since large increases in polulation require large investment. It can be expected that the new state would receive considerable assistance, first of all, from the Arab oil-exporting nations, which now spend between $7 billion and $8 billion U.S. on aid to developing countries and which can be expected to take a special interest in the well-being of the new Palestinian state; and secondly, from the western nations, some of which may feel some responsibility for the tragedy of the Palestinian people, and all of which must be concerned with stabilizing the region. Estimates vary, but most people who have studied the question think that with reasonable aid levels the new state could absorb the 1.5 million or so Palestinians who would like to return to an independent Palestine and, at the same time, raise standards of living considerably.

Senator Buckwold: How many Palestinians are there now?

Professor Watson: The Palestinian population on the West Bank is estimated by the U.S. State Department at 700,000, and by the PLO at 818,000. The PLO generally has somewhat higher estimates of the world Palestinian population. The United States State Department estimates the Palestinian population in the Gaza Strip at 450,000; the PLO estimates it at 476,000.

Professor Kenny: When I was on the Gaza Strip I was told that the population was approximately 500,000, but who knows?

Senator Buckwold: So you are looking at a total population, according to your figures, of approximately 2.7 million?

Professor Watson: Yes.

Senator Buckwold: They could be absorbed into what you consider to be a viable state?

Professor Watson: The total population of Palestinians in the world is over four million, but obviously not all of them would return to the new Palestinian state. Many are well established elsewhere.

[*Traduction*]

confisquées seraient récupérées et de nouvelles techniques agricoles pourraient être utilisées. L'industrie prendrait elle aussi de l'expansion, car les produits israéliens seraient désavantagés ou exclus en raison des barrières tarifaires. Selon une étude israélienne, il y a même amplement de place pour l'expansion d'industries d'exportation dans la région. Le secteur des services s'améliorerait énormément, car le tourisme augmenterait, un gouvernement central serait créé et, de façon plus générale, l'économie deviendrait plus complexe et plus prospère. L'État palestinien pourrait obtenir des devises grâce au tourisme et aux exportations agricoles et industrielles. En outre, il pourrait trouver des devises grâce à l'aide fournie par l'étranger, aux forces de sécurité étrangères stationnées dans la région et à des remises de fonds.

Et cet État, combien pourrait-il absorber de Palestiniens de la Diaspora et à quel rythme? Tout cela dépendrait grandement de l'aide à l'investissement qu'il recevrait, car de fortes augmentations de population nécessitent de vastes investissements. On peut prévoir que le nouvel État recevrait beaucoup d'aide, d'abord, des pays arabes exportateurs de pétrole qui consacrent aujourd'hui de sept à huit milliards de dollars américains à l'aide aux pays en développement et qui accorderaient certainement une attention toute particulière au bien-être de ce nouvel État palestinien. Deuxièmement il en recevrait des pays occidentaux, dont certains pourraient s'estimer en partie responsables de la tragédie du peuple palestinien et qui tous devraient s'intéresser à la stabilité de la région. Les estimations varient, mais la plupart des personnes qui ont étudié la question croient qu'avec une aide raisonnable le nouvel État palestinien pourrait absorber les quelque 1,5 million de Palestiniens qui aimeraient revenir à une Palestine indépendante, mutation qui ferait du coup augmenter sensiblement le niveau de vie.

Le sénateur Buckwold: Combien ce territoire compte-t-il de Palestiniens maintenant?

M. Watson: La population palestinienne de la Cisjordanie, d'après les évaluations du Département d'État américain, est de 700,000 habitants, alors que l'O.L.P. l'estime à 818,000. En général, l'O.L.P. donne des estimations plus élevées de la population palestinienne répartie dans le monde. Le Département d'État des États-Unis estime que la population de la Cisjordanie est de 450,000 habitants, alors que pour l'O.L.P. elle est de 476,000.

M. Kenny: Au moment où j'étais dans la bande de Gaza, on m'a dit que la population était d'environ 500,000, mais allez donc savoir.

Le sénateur Buckwold: Donc, la population totale, selon vos chiffres, serait d'environ 2,7 millions?

M. Watson: C'est exact.

Le sénateur Buckwold: Et ces Palestiniens pourraient être intégrés dans ce que vous considérez comme un État viable?

M. Watson: Il y a plus de 4 millions de Palestiniens dans le monde, mais, de toute évidence, tous les Palestiniens ne reviendraient pas dans le nouvel État palestinien. Nombre d'entre eux sont bien établis ailleurs.

[*Text*]

Senator Buckwold: What is the square mileage of the Gaza Strip?

Professor Watson: It is extremely small.

Professor Kenny: The Gaza Strip is approximately 26 miles long by five miles wide. I do not know the total square mileage of the West Bank, though it is larger, of course.

Senator Buckwold: I am trying to relate the size of the area to 2.7 million people who could, ostensibly, maintain a standard of living. Would the West Bank have a thousand square miles?

Professor Watson: At least. It is considerably larger than that. It would be a high population density, but the fact there are unused agricultural resources, land and water, and that the agricultural system of the region is far less intensive than it could be, relying mainly on rainfed production, suggests that the agricultural output could be increased greatly to support a larger population.

Senator Buckwold: I am simply trying to relate the two figures.

The Chairman: On what do you base the estimate of 1.5 million Palestinians wishing to return? I ask that because we have had conflicting evidence on that.

Professor Watson: There are, of course, varying estimates of the number who would wish to return. I think the economic opportunities which the new state offers will be one of the determinants of the number which would finally be absorbed.

There is considerable literature on this subject. Perhaps I could refer the committee to that literature by depositing with it a bibliography. I could also cite the figures of the most recent detailed study on the question, carried out by Professor Kubursi in which he presents three different scenarios: a low-range scenario, a medium-range scenario, and a high-range scenario. In the low-range scenario, the new state could be expected to absorb within five years of its independence 653,000 people; in the medium scenario, it would absorb 13 million people; in the high scenario, it would absorb 1.96 million people.

That gives you some idea of the possible range of migration back to the Palestinian state.

Senator Buckwold: Do you have any opinion as to how many Palestinians who are currently located in Israel—excluding the West Bank—would move out of Israel to the new state?

Professor Watson: The estimates of Professor Kubursi are also relevant here. His low-scenario estimate is 60,000; the medium-scenario is 91,000; and the high-scenario is 152,000. There would be, in his estimation, a considerable relocation of the Palestinian population of Israel.

Senator Buckwold: How many Palestinians are presently in Israel, and I am not talking about the West Bank? I am looking at the percentage that might move out.

[*Traduction*]

Le sénateur Buckwold: Quelle est la superficie de la bande de Gaza?

M. Watson: Elle est extrêmement petite.

M. Kenny: La bande de Gaza mesure approximativement 26 milles de longueur sur 5 milles de largeur. Je ne connais pas la superficie totale de la Cisjordanie, mais elle est supérieure, cela ne fait aucun doute.

Le sénateur Buckwold: J'essaie d'établir une corrélation entre la taille de cette région et les 2,7 millions d'habitants qui pourraient, de toute évidence, y maintenir un niveau de vie valable. La Cisjordanie mesure-t-elle 1000 milles carrés?

M. Watson: Au moins. Elle est beaucoup plus grande que cela. Certes, ce territoire serait densément peuplé, mais comme il existe des ressources agricoles, des terres et de l'eau non utilisées et que l'agriculture est beaucoup moins exploitée qu'elle pourrait l'être puisqu'il n'y a pratiquement pas d'irrigation, il est permis de croire que la production agricole pourrait être fortement accrue pour faire vivre une population plus importante.

Le sénateur Buckwold: J'essaie simplement de rapprocher les deux chiffres.

Le président: Sur quoi vous fondez-vous pour estimer à 1,5 million le nombre de Palestiniens qui désireraient retourner dans cet État? Je vous pose la question parce que nous avons entendu des témoignages contradictoires à ce sujet.

M. Watson: Bien sûr, les estimations varient. Je crois que les possibilités économiques qu'offre le nouvel État seront un des facteurs déterminants dans le nombre de personnes qui finalement s'y intégreront.

Il y a beaucoup de documentation sur le sujet. Peut-être le Comité pourrait-il tirer parti d'une bibliographie que je déposerai à son intention. Je pourrais aussi citer les chiffres de la plus récente étude détaillée sur la question, qu'a faite M. Kubursi et dans laquelle il présente trois scénarios différents: une hypothèse pessimiste, une hypothèse moyenne et une autre, optimiste. D'après le premier scénario, 5 ans après son indépendance, le nouvel État pourrait absorber 653,000 personnes; selon le deuxième scénario, il en absorberait 1.3 million, et suivant le troisième, 1.96 million.

Cela vous donne une idée du flux possible de personnes qui reviendraient dans cet État palestinien.

Le sénateur Buckwold: Avez-vous une idée du nombre des Palestiniens vivant actuellement en Israël, en dehors de la Cisjordanie, qui quitteraient Israël pour réintégrer le nouvel État palestinien?

M. Watson: Une fois de plus, je vous cite les estimations de M. Kubursi. Dans son premier scénario, il estime ce nombre à 60,000, selon le deuxième, à 91,000, et dans le troisième, à 152,000. A son avis, il y aurait un mouvement très sensible de la population palestinienne d'Israël.

Le sénateur Buckwold: Combien de Palestiniens vivent actuellement en Israël, et je ne parle pas ici de la Cisjordanie? Je songe plutôt au pourcentage de ceux qui pourraient quitter Israël.

[*Text*]

Professor Watson: The Palestinian population of Israel is estimated by the United States State Department as 500,000 and by the PLO as 530,000.

Senator Buckwold: You are suggesting, taking a median figure, that perhaps 20 per cent might move from Israel?

Professor Watson: Yes, that estimate strikes me as reasonable.

The Chairman: I am sorry that we interrupted your presentation.

Professor Watson: I have only a few more remarks to make, Mr. Chairman.

The Palestinians would not be the only ones to gain economically from the creation of an independent state. Israel, which is now propped up by truly staggering amounts of foreign aid, would probably find her economy becoming somewhat more viable as the crushing burden of defence expenditures, now amounting to 44 per cent of the total Israeli budget, was reduced following peace. I think it is fair to say that the rest of the world might find a Palestinian state cheaper than the *status quo*. Certainly, the cost of peace to the world would be far less than the cost of a full-scale war in the region.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Professor Watson. We will start the questioning with Senator Bosa.

Senator Bosa: Mr. Chairman, Professor Kenny stated in his opening remarks that the Palestinians believe that nobody cares about them. I would tend to argue that point in that Canadians do care and feel very much for the suffering that is going on in that part of the world. Due to the fact that 25 percent of Canada's gross national product depends on exports, it has a vital interest in the stability of the world. Consequently, it is not only emotional involvement but also economic involvement. I am sure that many other countries also care very much about what is happening in the Middle East. You stated that the PLO had been recognized by 118 countries.

Professor Kenny: Yes.

Senator Bosa: You also suggested that Canada should do likewise and that it should also endeavour to influence the United Nations to refer the matter of the legitimacy of the land—

Professor Kenny: The settlements.

Senator Bosa: . . . the settlements to the International Court of Justice.

Professor Kenny: Yes.

Senator Bosa: From the little that I know about the United Nations, the International Court of Justice is an innocuous institution to which members of the United Nations have never referred any matter because the delegates have not taken it seriously. Could you make a comment about that?

[*Traduction*]

M. Watson: La population palestinienne en Israël est évaluée par le Département d'État américain à 500,000 et par l'O.L.P. à 530,000.

Le sénateur Buckwold: Vous voulez dire que en prenant un chiffre moyen, 20 p. 100 pourraient quitter Israël?

M. Watson: C'est exact, ce chiffre me paraît raisonnable.

Le président: Je m'excuse de vous avoir interrompu.

M. Watson: Je n'ai que quelques observations supplémentaires à faire, monsieur le président.

Les Palestiniens ne seraient pas les seuls à tirer économiquement parti de la création d'un État indépendant. Israël, qui reçoit actuellement une aide vraiment renversante de l'étranger, constaterait probablement une notable amélioration de son économie à mesure que diminuerait, une fois la paix instaurée, le fardeau écrasant de ses dépenses militaires, qui représentent maintenant 44 p. 100 de son budget total. Je pense qu'il est juste de dire que le reste du monde jugerait peut-être que l'établissement d'un État palestinien coûterait moins cher que le statu quo. Certes, le prix que la paix coûterait au monde serait beaucoup moins élevé que celui d'une guerre générale dans la région.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Watson. Sénateur Bosa, vous pouvez commencer à poser des questions.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, M. Kenny a indiqué dans ses observations préliminaires que les Palestiniens sont d'avis que personne ne se soucie d'eux. Je serais porté à contester cette affirmation, car les Canadiens se soucient effectivement d'eux et compatissent aux souffrances qu'éprouvent les habitants de cette partie du monde. Étant donné que 25 p. 100 du produit national brut du Canada dépend des exportations, la stabilité dans le monde revêt pour lui un intérêt crucial. Son engagement n'est pas seulement d'ordre émotif, mais également d'ordre économique. Je suis certain que de nombreux autres pays aussi se soucient beaucoup de la situation au Proche-Orient. Vous avez déclaré que 118 pays avaient reconnu l'O.L.P.

M. Kenny: C'est exact.

Le sénateur Bosa: Vous avez également laissé entendre que le Canada devrait faire de même et s'efforcer également d'influencer les Nations unies pour qu'elles renvoient la question de la légitimité du territoire—

M. Kenny: Des colonies.

Le sénateur Bosa: . . . des colonies à la Cour de justice internationale.

M. Kenny: C'est exact.

Le sénateur Bosa: D'après le peu que je sais sur les Nations unies, la Cour de justice internationale est une institution inoffensive à laquelle les membres des Nations unies n'ont jamais renvoyé quelque question que ce soit, parce que les délégués ne la prenne pas au sérieux. Avez-vous des observations à ce sujet?

[*Text*]

Professor Kenny: On the first point you made, I agree that many Canadians are concerned. They feel a basic sympathy for oppressed peoples, but I was looking at it from the standpoint of the Palestinians and the people whom I have talked to in the occupied territories. They remember the fact that from Lester B. Pearson's chairmanship of the committee that drew up the Partition Plan and onward our deeds and our actions seem to have supported the State of Israel more than the rights of the Palestinians.

With regard to the suggestion about the settlement, as I said, I think that is the crucial matter. If the settlement program of Israel cannot be halted, there is no hope for peace or for self-determination for the Palestinians. I have, therefore, suggested if there is no other way of bringing this to world attention than by putting pressure on Israel to halt this program for the sake of peace, that one way of doing that is appealing to world conscience. I would reach for any means to draw attention to this question of the settlements and the plans that are in hand to make an independent Arab state in occupied territories impossible and to stress that now is the time that action should be taken by whatever means possible.

Professor Watson: Might I also reply very briefly to your question? You pointed out that Canada is a country which depends very much upon international trade and, therefore, one would expect it to be sympathetic to Arab causes, but I do not think that this has been the case. I should not argue—I should be the last person to argue—that a nation or individual should always pursue his own economic self-interests. There are certainly frequent occasions when other objectives are more important; but I have argued in my paper that this is one case where our economic self-interest and humanitarian concerns coincide. It is therefore all the more surprising that we have not taken a stand which is more sympathetic to the Palestinians and to the Arabs in general.

Senator Bosa: Mr. Chairman, it must be recognized that Canada is a small player in what is happening in the Middle East. Professor Kenny refers to preventing any further settlements on the West Bank, but the United States exerted pressure on the Israeli government and did not succeed. So what can Canada possibly do, other than continue to urge the Israeli government not to do what they are doing? We cannot send troops there and fight the Israelis. The United States government has not succeeded in preventing the Israelis from expanding their settlements, notwithstanding the fact that Israel receives such a tremendous amount of economic help, including armaments, from the United States.

Professor Kenny: The Palestinian do not believe the United States has any interest in protecting their rights, or granting them autonomy, and eventual independence.

With regard to recognition of the PLO, I know that this is a complex and touchy question because the PLO have been commonly equated with 'terrorism' in the media. However, many other liberation organizations and movements, when entrusted with the responsibility of government and have been recognized, have consequently changed their complexion. I

[*Traduction*]

M. Kenny: Je conviens avec vous que beaucoup de Canadiens se soucient de la situation du Proche-Orient. Ils sont naturellement solidaires des peuples opprimés, mais je regardais la situation du point de vue palestinien et des personnes à qui j'ai parlé dans les territoires occupés. Ils se souviennent que, depuis l'époque où M. Lester B. Pearson était président du comité qui a élaboré le Plan de partage et par la suite, nos faits et gestes semblent avoir exprimé davantage un appui pour l'État d'Israël que pour les droits des Palestiniens.

En ce qui concerne la question colonisation, comme je l'ai dit, je pense qu'elle est cruciale. Si on ne peut mettre un frein au programme de colonisation d'Israël, on ne peut espérer instaurer la paix ou faire accéder les Palestiniens à l'autodétermination. J'ai donc laissé entendre que, dans l'intérêt de la paix, s'il n'y a qu'un seul moyen d'attirer l'attention mondiale, c'est-à-dire exercer des pressions auprès d'Israël afin qu'il mette un terme à ce programme, c'est en faisant appel à la conscience mondiale. Je tenterais par tous les moyens d'attirer l'attention sur la question des colonies et des projets envisagés pour empêcher l'établissement d'un État arabe indépendant dans les territoires occupés, et de souligner qu'il est grand temps d'agir par tous les moyens possibles.

M. Watson: Puis-je également répondre très brièvement à votre question? Vous avez souligné que le Canada est un pays qui dépend beaucoup du commerce international et partant, on s'attend à ce qu'il soit solidaire de la cause des Arabes, mais je ne pense pas que tel ait été le cas. Je ne saurais contester—je devrais être le dernier à le faire—qu'un pays ou quelqu'un doit toujours poursuivre ses propres intérêts économiques. Il arrive certainement souvent que d'autres objectifs soient plus importants, mais j'ai soutenu dans mon document que, dans le cas qui nous occupe, nos préoccupations économiques et humanitaires coïncident. Il est donc d'autant plus étonnant que nous n'ayons pas adopté une position qui soit plus favorable à la cause des Palestiniens et des Arabes en général.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, il faut reconnaître que le Canada ne joue pas un grand rôle au Proche-Orient. Lorsque M. Kenny parle d'empêcher toute autre colonisation en Cisjordanie, et comme les États-Unis ont exerçé, sans succès des pressions sur le gouvernement israélien, qu'est-ce que le Canada peut faire, si ce n'est de continuer à exhorter le gouvernement israélien à cesser de faire ce qu'il fait? Nous ne pouvons pas envoyer des troupes combattre les Israéliens. Le gouvernement américain n'a pas réussi à empêcher les Israéliens d'étendre leurs colonies, bien qu'Israël reçoive des États-Unis une aide économique considérable.

M. Kenny: Les Palestiniens ne croient pas que les États-Unis aient quelque intérêt que ce soit à protéger leurs droits, ou à leur accorder l'autonomie et, en fin de compte, l'indépendance.

Je sais que la question de la reconnaissance de l'O.L.P. est complexe et délicate, car l'O.L.P. a souvent été associée au terrorisme dans les médias. Toutefois, de nomreux autres organismes et mouvements de libération, une fois qu'on leur a confié la responsabilité d'un gouvernement et qu'on les reconnaît, changent de visage par la suite. Je dois dire que le

[*Text*]

should say that the present Prime Minister of Israel and Israel's present foreign minister are examples of this very thing.

Professor Watson: May I also say a word in that regard? I agree with the honourable senator that the present Israeli government will change its policies only if the United States brings economic pressure to bear on it. However, Canada has a role to play, I think, in this process. By speaking out against the policies of the Israeli government and urging the American government to be more forceful in its dealings with Israel, Canada can make an important contribution.

Senator Bosa: Mr. Chairman, I wonder what makes Professor Watson think that the Canadian government is not doing just that privately. Perhaps to do it publicly may be counterproductive, because we have seen resolution after resolution being presented at the United Nations that spell out some other course that some countries want the United Nations to take in expelling Israel from the United Nations or in levelling other sanctions against them. What makes Professor Watson think that if Canada took a loud and vociferous position in the international forum it would change anything?

Professor Watson: The question of whether Canada should be outwardly supportive of the United States but lobby privately for a change in policy, or whether it would be more effective to speak out openly is, of course, one that has been debated for a very long time, and different Canadian governments have taken different stands on this question. I have no view on this general question. I imagine, however, that it is in part the growing isolation of the United States, as European powers and Third World countries become increasingly hostile to Zionism, which is forcing the United States to review its policy in the Middle East. Canada, by becoming more critical of Israeli policies, could help in that review process.

Senator Bosa: You mean in an open forum rather than privately?

Professor Watson: I believe so, yes.

Professor Kenny: May I ajust add that I have taken the position that, finally, Canada should support economic sanctions under the Charter of the United Nations. I know that the matter of sanctions and their effectiveness has been argued pro and con, but this would be an open step and, of course, a hotly contested one.

Senator Bosa: Mr. Chairman, I do not have to go back too far in history to prove that sanctions have never worked. They never prevented Italy from occupying Abyssinia; they never prevented Russia from continuing its occupation of Afghanistan, even with the boycott of the Olympics. Some sanctions have been imposed on Poland and martial law remained in effect, so I do not think that sanctions are really very effective, particularly if they are imposed in a unilateral fashion.

However, I would like to ask another question. Of the 118 countries that have recognized the PLO, have any of those

[*Traduction*]

premier ministre et le ministre des Affaires étrangères d'Israël en sont des exemples manifestes.

M. Watson: Me permettez-vous d'ajouter quelques mots à ce sujet? Je conviens avec l'honorable sénateur que le gouvernement israélien actuel ne modifiera ses politiques que si les États-Unis exerçent des pressions économiques. Toutefois, je pense que le Canada a un rôle à jouer dans ce processus. En s'élevant ouvertement contre les politiques du gouvernement israélien et en exhortant le gouvernement américain à se montrer plus énergique dans ses négociations avec Israël, le Canada peut apporter une contribution importante.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, je me demande pourquoi M. Watson pense que ce n'est pas exactement ce que fait en privé le gouvernement canadien. Il est peut-être mauvais de le faire publiquement car nous avons été témoins de la présentation, aux Nations unies, de résolutions successives dans lesquelles certains pays manifestent le désir que les Nations unies suivent d'autres lignes de conduite pour expulser Israël de celles-ci ou pour arrêter d'autres sanctions contre lui. Comment M. Watson peut-il penser que, si le Canada se mettait à vociférer sur la scène internationale, cela changerait quelque chose?

M. Watson: La question de savoir si le Canada devrait discrètement appuyer les États-Unis, mais exercer des pressions pour qu'ils changent de politique, ou s'il se rendrait plus utile en parlant ouvertement, est certes débattue depuis longtemps, et certains gouvernements canadiens qui se sont succédés ont adopté des positions différentes à cet égard. Je n'ai aucune opinion sur cette question d'ordre général. J'imagine toutefois que comme les puissances européennes en particulier et les pays du tiers-monde deviennent de plus en plus hostiles au sionisme c'est partiellement l'isolement croissant des États-Unis qui les oblige à revoir leur politique sur le Proche-Orient. En critiquant davantage les politiques israéliennes, le Canada pourrait contribuer à cette révision.

Le sénateur Bosa: Vous voulez dire ouvertement plutôt qu'en privé?

M. Watson: Je le crois en effet.

M. Kenny: Permettez-moi d'ajouter seulement une chose: je suis d'avis que, en fin de compte, le Canada devrait appuyer les sanctions économiques prévues dans la Charte des Nations unies. Je sais que la question des sanctions et de leur efficacité a soulevé des points de vue favorables et défavorables, mais il s'agirait d'une mesure concrète et, bien entendu, très contestée.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, nul besoin de retourner bien loin en arrière pour vous donner la preuve que des sanctions n'ont jamais donné de résultats. Elles n'ont jamais empêché l'Italie d'occuper l'Abyssinie, ou la Russie de continuer d'occuper l'Afghanistan, en dépit du boycottage des Jeux Olympiques. Certaines sanctions ont été imposées contre la Pologne et la loi martiale a été maintenue; alors, je ne pense pas que des sanctions soient vraiment très efficaces, surtout si elles sont imposées unilatéralement.

Je voudrais toutefois, poser une autre question. Des 118 pays qui ont reconnu l'O.L.P., y en a-t-il qui ont souscrit à

[*Text*]

countries taken up the suggestion that you have made to refer the matter of settlements on the West Bank to the International Court of Justice of the United Nations?

Professor Kenny: Not to my knowledge. May I just add one further word about sanctions. You referred to sanctions against Italy which did not stop the Italians from invading Abyssinia, but surely that is not suggesting that we disagree with Anthony Eden's stand on Italian empire-building at that time. I think that Canada, and most of us who can remember that far back, lauded the position that was taken at that time, and that it did have a considerable effect on world opinion. Probably this would be its greatest effect.

Professor Watson: May I add that Israel is a country that depends heavily upon foreign trade and still more heavily upon foreign assistance, and would be particularly vulnerable to sanctions if they were widely imposed.

Senator Bosa: In order for sanctions to be effective, however, they have to be applied universally. If 154 countries in the world applied sanctions against Israel and the United States did not, it would not affect the position of Israel, in my opinion.

Professor Watson: I think you are right. The United States would have to bring economic pressure to bear on Israel.

Senator Bosa: I hope you do not misunderstand my questioning. I am sympathetic to your position but I wanted to clarify it to see how effective it is as a suggestion.

There is one further question I would like to ask before we pass on to some of my colleagues. That is regarding the recognition of the PLO. You stated that, if the PLO were recognized, the PLO might act in a more responsible way. Recently, the PLO had occasion to show that it could act positively but they did not really do so, particularly at the conclusion of the Palestinian National Council Meeting in Algiers. When it came to withdrawing troops from Lebanon, their position was not a firm one; they were not as straightforward as one might have hoped they could have been. What makes you think that, if the Canadian government recognized the PLO at this stage, they would change their attitude, particularly when they know they are not too far away from being recognized and keep on acting the way that they have been acting in the recent past?

Professor Kenny: On the other hand, there are indications of a readiness by the PLO to recognize Israel; at the Fez Conference for instance. I am persuaded that the PLO would be happy to do so if it meant recognition of Palestinian rights, and that, really, is the stumbling block. They have not received any indication of, for instance, American readiness and willingness to support their claims. As soon as they come up against Israeli objections, they just back down, as did President Carter after the Russian-American joint statement about Palestinian national rights.

With regard to the Lebanon-Israeli treaty, it does not mention Palestinian rights and, I suppose, they do not see how this is going to solve their problem. Nevertheless, I would argue that they ought to take the route of recognizing the

[*Traduction*]

votre suggestion de renvoyer à la Cour de justice internationale des Nations unies la question des colonies en Cisjordanie?

M. Kenny: Pas que je sache. Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots au sujet des sanctions. Vous avez fait allusion à des sanctions contre l'Italie qui ne l'ont pas empêché d'envahier l'Abyssinie, mais cela ne veut certes pas dire que nous désapprouvons la position d'Anthony Eden sur l'édification de l'empire italien à l'époque. Je pense que le Canada, et la plupart d'entre nous dont les souvenirs peuvent remonter aussi loin, a loué la position prise à cette époque, et qu'elle a eu un effet considérable sur l'opinion mondiale. Ce serait probablement son effet le plus grand.

M. Watson: Puis-je ajouter qu'Israël est un pays qui dépend largement du commerce étranger, et encore davantage de l'aide étrangère, et qu'il serait particulièrement vulnérable à des sanctions générales si on lui en imposait.

Le sénateur Bosa: Toutefois, pour que des sanctions soient efficaces, elles doivent être appliquées universellement. Si 154 pays du monde imposaient des sanctions contre Israël sans que les États-Unis n'emboîtent le pas, cela n'affecterait pas à mon avis la position d'Israël.

M. Watson: Vous avez raison. Il faudrait que les États-Unis exercent des pressions économiques sur Israël.

M. Bosa: J'espère que vous n'interprétez pas mal mes questions. Je souscris à votre suggestion, mais je désirais la clarifier afin de voir si elle est efficace.

Je voudrais poser une dernière question avant de laisser la parole à certains de mes collègues. Elle porte sur la reconnaissance de l'O.L.P. Vous avez indiqué que si l'O.L.P. était reconnue, il est possible qu'elle agirait de façon plus responsable. Récemment, l'O.L.P. a eu l'occasion de montrer qu'elle pouvait agir de façon positive, mais elle n'en a pas réellement profité, particulièrement lors de la clôture de la réunion du Conseil national palestinien à Alger. Lorsque la question du retrait des troupes du Liban a été soulevée, elle n'a pas pris fermement position; elle n'a pas été aussi directe qu'on l'aurait espéré. Comment pouvez-vous penser que, si le gouvernement canadien reconnaissait l'O.L.P. à cette étape-ci, elle changerait d'attitude, particulièrement lorsqu'elle sait qu'elle n'a plus longtemps à attendre avant d'être reconnue et lorsqu'elle continue d'agir comme elle l'a fait récemment?

M. Kenny: D'autre part, certaines indications veulent que l'O.L.P soit prête à reconnaître Israël; à la Conférence de Fez par exemple. Je suis persuadé que l'O.L.P. serait heureuse de le faire si cela supposait la reconnaissance des droits des Palestiniens; c'est là, réellement, la pierre d'achoppement. Elle n'a reçu aucune indication, par exemple, de l'empressement et de la volonté des Américains d'appuyer ses revendications. Dès qu'ils se heurtent aux objections des Israéliens, ils se dérobent, comme l'a fait le président Carter après la déclaration américano-russe sur les droits nationaux des Palestiniens.

En ce qui concerne le traité israélo-libanais, il ne parle pas des droits des Palestiniens, et je présume que ces derniers ne voient pas comment cela résoudra leur problème. Néanmoins, je soutiens qu'ils se doivent de finir par reconnaître la légiti-

[*Text*]

legitimacy of the State of Israel. It is there and has to be recognized. Possibly, by doing this, they would put the ball in the Israeli court by putting the onus on them to respond to that action.

A better solution would be mutual recognition. If Israel were willing to recognize the PLO as the representatives of the Palestinian people and talk to the PLO, recognition, I am sure, would be easily obtained.

Senator Bosa: When President Mubarak was here, he stated that time was of the essence to a negotiated settlement in the Middle East, because settlements in the West Bank were proceeding with such rapidity that, if a matter of months or a year were to go by, it would be very difficult to negotiate at a later time. He said that the PLO has not recognized the State of Israel because that is the only negotiating card it has.

You stated right now that if it did recognize the State of Israel, certainly the sympathy of the countries that have a feeling for that area would lean towards the PLO and the pressure would increase against Israel. I put myself in the shoes of the people of Israel, being surrounded by hostile peoples who have not recognized the legitimacy of the state.

How could anyone induce these people to reason in a different way when their right to exist is not recognized?

Professor Kenny: You have raised the important question of Israeli security as well as recognition of Israeli legitimacy. We hear a great deal of talk about Israeli security. I think this question would have to be addressed very seriously even though there does not seem to be any question in the foreseeable future of Israeli security being threatened by her neighbours. When we see the armed might of Israel as displayed in the recent invasion of Lebanon, I think there is very little question of a threat.

However, there would have to be certain safeguards instituted. While in Gaza, I talked with the head of the lawyers' association and he told me that he had met with Mr. Perez, the Leader of the Opposition in Israel, and he made a suggestion—he did not, of course, have the authority to make an offcial offer. He said, "We will accept complete demilitarization; we will accept open roads and open skies, and if you think that our police are a threat, we will give up the police sticks as well; just give us the right of self-determination and a homeland of our own."

I go back to this basic question of whether the land where the Palestinian Arabs live in the occupied territories are Arab lands or not; whether Israel has a divine right to these lands based on Biblical passages going back 3,000 years or so; whether the Palestinians have national rights; whether they a national consciousness and identity; and the question of the settlements.

I do not see the possibility of any progress in the area unless settlements are halted. The West Bank and Gaza are being eaten up rapidly and bisected by roads. If I were a Palestinian,

[*Traduction*]

mité de l'État d'Israël. Il existe et doit être reconnu. Il est possible que, ce faisant, ils enverraient la balle dans le camp d'Israël et le forçant à réagir.

Une meilleure solution serait que tous deux se reconnaissent mutuellement. Si Israël consentait à reconnaître l'O.L.P. à titre de représentant du peuple palestinien et à s'entretenir avec cette organisation, je suis certain que la reconnaissance de l'État d'Israël s'obtiendrait facilement.

Le sénateur Bosa: Lorsque le président Mubarak était ici, il a déclaré que le temps pressait de parvenir à un règlement négocié au Proche-Orient, car les colonies de Cisjordanie s'établissent si rapidement que dans quelques mois ou une année, il sera très difficile de négocier. Il a ajouté que l'O.L.P. n'a pas reconnu l'État d'Israël parce que c'est la seule carte qu'elle a entre les mains pour négocier.

Vous venez de dire que, si l'O.L.P. reconnaissait l'État d'Israël, il est certain que les pays qui se soucient de cette partie du monde pencheraient en faveur de l'O.L.P. et qu'Israël serait soumis à de plus fortes pressions. Je me mets à la place de la population d'Israël, entourée de peuples hostiles qui n'ont pas reconnu la légitimité de cet État.

Comment quiconque peut-il amener cette population à raisonner de façon différente lorsque son droit à l'existence n'est pas reconnu?

M. Kenny: Vous avez soulevé la question importante de la sécurité d'Israël et de la reconnaissance de sa légitimité. On parle beaucoup de la sécurité de l'État d'Israël. Je crois que cette question devrait être étudiée très sérieusement même si les États voisins d'Israël ne représentent pas, dans un avenir immédiat, une menace. Compte tenu de la puissance de l'armée israélienne qui a été révélée lors de la récente invasion du Liban, je crois qu'il y a fort peu de chances que cette sécurité soit menacée.

Il faudrait toutefois prévoir des mesures protectrices. Lorsque j'étais à Gaza, j'ai parlé avec le chef de l'Association des avocats qui m'a dit avoir rencontré M. Perez, le chef de l'Opposition en Israël, et que ce dernier avait fait une suggestion—il ne disposait évidemment pas de l'autorité nécessaire pour faire une offre officielle. M. Perez aurait dit «Nous accepterons une pleine démilitarisation; nous accepterons une libre circulation sur terre et dans les airs; si vous croyez que notre force policière représente une menace, nous abandonnerons également les matraques; tout ce que nous vous demandons en retour est de nous accorder notre autonomie et notre patrie.»

Je reviens à la question fondamentale qui est de déterminer si le territoire occupé où vivent les Arabes palestiniens sont des terres arabes; si Israël a un droit divin sur ces terres en fonction de passages bibliques qui remontent à 3,000 ans environ; il faut déterminer si les Palestiniens ont des droits nationaux, s'ils ont une identité et une conscience nationale. Il faut de plus résoudre le problème des colonies.

Je crois qu'on ne pourra accomplir de progrès que si on cesse de multiplier les établissements coloniaux. La Cisjordanie et la Bande de Gaza son rapidement rongées et coupées par des

[*Text*]

I, frankly, would not have much hope of gaining autonomy or a homeland of my own unless the settlements were halted.

Senator Bosa: I suppose it is a question of the chicken and the egg—which comes first—either the PLO recognizes the State of Israel or the State of Israel abandons its policy of settlements. I think it is a very difficult question to resolve. In the meantime, weeks and months go by and the situation worsens.

Senator Buckwold: I was delighted to hear Professor Kenny indicate the legitimacy of the State of Israel as part of his philosophy on the area and his support for the recognition by the PLO of that legitimacy. I do not think I am misinterpreting what he said.

The Chairman: I think the word "conditional" recognition was used.

Senator Buckwold: Yes, he said that there is a legitimate right for the State of Israel to exist.

In your capacity as chairman of the Toronto University Middle East group, which is an influential group, have you been able to talk to PLO leaders and ask them why they do not accept the legitimacy of which we are talking? We have certainly heard from some of the pro-Israel witnesses that, if that did take place and if there were a mutual accord, a solution to some of these other problems would be possible. Have you been able to get any feel for that? I will go a little bit further. When you read in the newspapers reports of PLO meetings and recent suggestions that Arafat should go, and about a so-called revolution in the home ranks and so on, you really have to wonder whether, in fact, the aim of the PLO is still its stated original objective, namely, to eradicate Israel, period. I would like to know what your feeling is about that. Is there any legitimacy to this whole PLO concept? Because it really gets down to that.

Some of us are convinced that if the PLO had taken advantage of recent situations, such as the Palestinian National Council meeting in Algiers and some of these other gatherings, to water down their intransigence, we might have made a little more progress. Could you begin by commenting on that, please?

Professor Kenny: Well, I have not met any of the PLO leaders in recent times or discussed this question with them. I have stated my own opinion and I know that many Palestinians feel that this would be to give away, as was suggested, their only bargaining counter.

I would come back with the question of what the Palestinians have been offered in return: sovereignty? self-determination? These have not been offered to them. Therefore, they think that they would be giving away their only bargaining counter without a *quid pro quo*.

However, I am persuaded, as a good many other people are, that opinion in the PLO has changed dramatically and that a settlement on the basis of a homeland for the Palestinians is possible, and would be possible tomorrow, if the settlements

[*Traduction*]

routes. Si j'étais Palestinien, honnêtement, je ne compterais pas obtenir une certaine autonomie ou une partie à moins qu'on cesse de multiplier ces colonies.

Le sénateur Bosa: C'est un cercle vicieux—à savoir l'O.L.P. reconnaîtra-t-elle l'État d'Israël ou si l'État d'Israël abandonnera-t-il sa politique de colonisation. C'est une question très difficile à résoudre. Entre-temps, les semaines et les mois passent et la situation empire.

Le sénateur Buckwold: J'ai été heureux d'entendre M. Kenny parler du caractère légitime de l'État d'Israël comme élément de base dans la région et dire qu'il appuie la reconnaissance de ce caractère légitime par l'O.L.P. Je pense que c'est bien ce qu'il a dit.

Le président: Je crois qu'il a parlé de reconnaissance «conditionnelle».

Le sénateur Buckwold: C'est exact, il a dit que l'État d'Israël avait un droit légitime d'exister.

A titre de président du Groupe sur le Moyen-Orient de l'Université de Toronto, groupe qui a de l'influence, avez-vous pu parler aux chefs de l'O.L.P. et leur demander pourquoi ils ne reconnaissent pas le caractère légitime dont nous parlons? Nous avons certes entendu des témoins pro-Israéliens dire que si on reconnaissait le droit à exister d'Israël et que s'il y avait accord réciproque, certains autres problèmes disparaîtraient. Avez-vous pu découvrir pourquoi les chefs de l'O.L.P. n'ont pas encore reconnu l'État d'Israël? J'irai un peu plus loin. Lorsque vous lisez dans les journaux des articles récents sur les réunions de l'O.L.P. et sur des rumeurs selon lesquelles Arafat devrait se retirer ainsi que ceux dans lesquels on parle d'une révolution au sein du mouvement—vous vous demandez vraiment si, de fait, l'objectif de l'O.L.P. est toujours celui qu'il professait au début, soit l'élimination totale d'Israël. Un point c'est tout. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Tout ce concept d'O.L.P. a-t-il une certaine légitimité? Parce que c'est vraiment la question qu'il faut se poser.

Certains d'entre nous sont convaincus que si l'O.L.P. avait profité des derniers développements, comme la réunion du Conseil national palestinien à Alger et certaines de ces autres réunions, pour se montrer moins intransigeante, nous aurions peut-être davantage progressé. Pourriez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

M. Kenny: Je n'ai pas rencontré récemment les chefs de l'O.L.P. ni même discuté de cette question avec eux. J'ai fait connaître mon opinion et je sais que bon nombre de Palestiniens sont d'avis qu'en procédant comme on l'a suggéré, ils abandonneraient leur seule arme dans les négociations.

J'aimerais revenir à ce qu'on offre aux Palestiniens en retour. La souveraineté? L'autonomie? On ne les leur a pas offertes. Ils croient donc qu'ils abandonneraient leur seul atout de négociation et qu'ils n'obtiendraient rien en retour.

Toutefois, je suis persuadé, comme bien d'autres, que l'opinion au sein de l'O.L.P. a changé de façon radicale et qu'un règlement dans le cadre duquel les Palestiniens obtiendraient une patrie est une chose possible, et on pourrait y arriver

[*Text*]

were stopped and if there was recognition by Israel of the existence of the Palestinians. But the Israelis do not even use the term "Palestinians." In the Camp David Accords, President Carter had to agree finally, and put in writing to Prime Minister Begin, that whenever the term "Palestinians" occurred in the draft in reference to the occupied area, the Israeli government would understand by the term "Palestinians", "the Arabs in the occupied territories."

There has not been any suggestion that Israel is willing to recognize the existence of the Palestinians as a people. To me that is a crucial question.

Senator Buckwold: We are really getting back to the chicken and the egg question, as Senator Bosa suggested: one side waiting for the other to make the first move. But do you really believe that the issue of the West Bank settlements is what is creating the problem now? It is only in the last two years that there has been this push into the West Bank. It has just been gaining momentum in perhaps the last year. Before that, settlement on the West Bank was not a major issue, and yet the bitterness and the dispute were just as vicious.

If the West Bank settlement issue were resolved—and I am not talking now of the legitimacy of the Palestinians and the other issues you have referred to, but just of the West Bank settlement issue, which seems to be the major thrust of your argument at the moment—do you think that you would find an accord between the PLO and Israel?

Professor Kenny: I do.

Senator Buckwold: But going back just two years that was not an issue.

Professor Kenny: Well, it really has been an issue for quite a long while. In 1967, as soon as Israel occupied these territories, they put the water resources under the Israeli Water Commission. Water is just as important as land. When there recently, I was told that 30 per cent of the water supplies used by Israel in her pre-1967 borders derives from the West Bank, and therefore it would create a nightmare for Israel if they were to recognize an independent Palestinian state.

With regard to the settlements in Gaza, in this small territory there are now 12 settlements with a thirteenth planned. The Palestinian farmers used to sell their produce to the Israeli monopoly for both citrus fruit and vegetables; however, the Israelis took one-sixth of the total area to incorporate in these settlements and now they don't buy from Palestinian farmers but buy from the settlements.

In the Jordan Valley at least two-thirds to three-quarters of the agricultural land has been expropriated. If you talk to any Palestinians—to the former mayors I spoke of or to the economist Ibrahim Matar, who is working in an agricultural program with the Palestinians—they will tell you that this is

[*Traduction*]

demain si on cessait d'établir des colonies et si Israël reconnaissait l'existence des Palestiniens. Mais les Israëliens ne veulent même pas se servir de l'expression «Palestiniens». Dans le cadre des accords de Camp David, le Président Carter a finalement dû accepter cette situation et consigner par écrit au Premier ministre Bégin, que chaque fois que le mot «Palestiniens» apparaîtrait dans le document quand on parlait des territoires occupés, le gouvernement israëlien comprendrait que le mot «Palestinien» désignait «les Arabes vivant dans les territoires occupés».

Rien ne semble indiquer qu'Israël soit disposé à reconnaître l'existence des Palestiniens comme nation. Selon moi, il s'agit d'une question capitale.

Le sénateur Buckwold: Nous revenons vraiment au cercle vicieux dont parlait le sénateur Bosa: chaque partie attend que l'autre fasse le premier pas. Mais croyez-vous vraiment que la question des établissements coloniaux en la Cisjordanie est ce qui crée maintenant le problème? Ce problème n'est apparu qu'au cours des deux dernières années puisque c'est alors qu'on a cherché à multiplier les établissements dans cette région. C'est vraiment au cours de la dernière année que les choses se sont vraiment accélérées. Auparavant, les établissements en Cisjordanie ne présentaient pas un problème important, et pourtant la violence et le conflit étaient tout aussi graves.

Si le problème des établissements en Cisjordanie était réglé, et je ne parle pas maintenant du caractère légitime des Palestiniens ou des choses dont vous avez parlé un peu plus tôt, mais simplement du problème des établissements en Cisjordanie, ce qui semble être le point central de votre argument en ce moment—croyez-vous qu'il pourrait y avoir un accord entre l'O.L.P. et Israël?

M. Kenny: Oui.

Le sénateur Buckwold: Mais il n'y a que deux ans, ce n'était pas vraiment un problème.

M. Kenny: C'est un problème qui existe déjà depuis un bon moment. En 1967, dès qu'Israël a occupé ces territoires, elle a fait relever leurs ressources en eau de la Commission israëlienne de l'eau. L'eau est aussi importante que le territoire. Quand j'ai visité cette région récemment, on m'a dit que 30 p. 100 des ressources en eau employées par Israël dans ce qui était son territoire avant 1967, provient de la Cisjordanie et qu'ainsi, ce serait un vrai cauchemar pour Israël si on reconnaissait un État palestinien indépendant.

Pour ce qui est des établissements à Gaza, dans ce petit territoire, il y a maintenant douze colonies et on en projette une treizième. Les cultivateurs palestiniens vendaient jadis leurs produits au monopole israëlien, à la fois les agrumes et les légumes; toutefois, les Israëliens ont accaparé un sixième du territoire total pour l'incorporer dans ces établissements maintenant et ils n'achètent plus des cultivateurs palestiniens mais des résidents des établissements coloniaux.

Dans la vallée du Jourdain, entre les deux tiers et les trois-quarts de la terre agricole ont été expropriés. Si vous parlez aux Palestiniens, les anciens maires dont j'ai parlé, l'économiste Ibrahim Matar, qui participe à un programme agricole avec les Palestiniens, ils vous diront que c'est là le

[*Text*]

the central question, that their land is being taken from them. The Palestinians will tell you that 70 per cent of the occupied West Bank has already been taken and that they are being swallowed up, and that if this program does not stop, then very shortly there will be no hope of a settlement. I cannot but agree with that estimate.

Professor Watson: May I add that the entire thrust of the Israeli policy on the West Bank and in Gaza since the occupation has been to incorporate these territories irrevocably into the economy of Israel and that, indeed, the process will soon become irreversible. To this end they have appropriated virtually all resources which were not being used or which were not being fully used at the time of occupation, leaving the Palestinian economy with only what it had in 1967—that is to say, leaving it with no possible room for expansion. The idea, of course, was that any increments in population among the Palestinian people would be forced either to leave the region or to seek employment in Israeli industry.

Senator Buckwold: Is the major issue now the West Bank settlements, and if those were somehow dealt with to the satisfaction of both parties, would most of the tension be relieved, and would the PLO, at that point, be ready to hold an olive branch out?

Professor Kenny: To enter into negotiations?

Senator Buckwold: Yes.

Professor Kenny: I firmly believe that.

Senator Buckwold: So you think that the West Bank is the key?

Professor Kenny: And the Gaza Strip. The same situation applies to the Gaza Strip.

Senator Buckwold: I should now like to move to another aspect of this question, one this committee has not explored, but perhaps should, and that is the role of the superpowers in this area, the U.S. versus the USSR.

For those of us who are perhaps not experts in the field, it would appear that there is also a global superpower struggle going on for a presence in the Middle East. Just as the Americans see Israel as its presence, it would appear the USSR sees Syria as its major presence and is determined to ensure there is no peace in the area, except on their terms.

Is it possible for a settlement to be achieved, keeping in mind, as I said, the area's importance to both superpowers?

Professor Kenny: You have touched on one critical point that has bedevilled the question from the beginning, and that is the Cold War in the Middle East, the two superpowers struggling for influence. American influence and American arms seem to be dominant.

Surely it is in the interest of the superpowers to have peace in the Middle East because the question is fraught with danger of a third world holocaust. It is difficult for me to understand, frankly, the mentality of the rulers of both superpowers. I do

[*Traduction*]

problème central, on s'empare de leur territoire. Les Palestiniens vous diront que 70 p. 100 du territoire occupé en Cisjordanie leur a déjà été enlevé, qu'on envahit graduellement le reste de leur territoire et que, si on ne cesse pas de multiplier les établissements, il n'existera plus, très bientôt, de chances de régler le conflit. Je dois avouer que je suis parfaitement d'acccord.

M. Watson: J'aimerais ajouter que l'élément central de la politique israëlienne en Cisjordanie et à Gaza depuis l'occupation, a été d'incorporer ce territoire irrévocablement dans l'économie israëlienne et que, de fait, ce processus sera bientôt irréversible. Dans ce but, Israël s'est approprié pratiquement toutes les ressources qui n'étaient pas utilisées ou qui n'étaient pas pleinement utilisées au moment de l'occupation, ne laissant à l'économie palestinienne que ce qu'elle avait en 1967—c'est-à-dire, aucune possibilité d'expansion. L'idée, évidemment, était que tout nouvel élément de la population palestinienne serait forcé de quitter la région ou de chercher un emploi dans l'industrie israëlienne.

Le sénateur Buckwold: Le problème principal provient-il maintenant des établissements en Cisjordanie? Si on pouvait régler ce problème à la satisfaction des deux parties, est-ce que la plus grande partie de la tension disparaîtrait? L'O.L.P. serait-elle à ce moment-là disposée à se présenter le rameau d'olivier à la main?

M. Kenny: Pour négocier?

Le sénateur Buckwold: C'est ça.

M. Kenny: Certainement.

Le sénateur Buckwold: Vous croyez donc que la solution se trouve en Cisjordanie?

M. Kenny: Et dans la Bande de Gaza. La même situation s'applique également à cette région.

Le sénateur Buckwold: J'aimerais maintenant passer à un autre aspect de la question, un aspect que notre Comité n'a pas encore étudié et sur lequel il doit se pencher; il s'agit du rôle des superpuissances dans ce secteur. Les États-Unis contre l'URSS.

Pour ceux qui ne sont peut-être pas experts en ce domaine, il semblerait qu'il y a également un conflit global entre les superpuissances pour s'assurer une présence au Moyen-Orient. Tout comme les Américains voient en Israël leur domaine, il semblerait que l'URSS voit la Syrie comme son domaine principal et n'accepter la paix dans la région qu'en fonction de ses propres conditions.

Pourrait-on arriver à un règlement, en dépit du rôle de ces deux superpuissance?

M. Kenny: Vous venez d'aborder un des points critiques qui empoisonne la question dès le départ, et il s'agit de la guerre froide au Moyen-Orient, des deux super-puissances qui luttent une contre l'autre pour obtenir un secteur d'influence. L'influence américaine et les armes américaines semblent dominer.

Il est certainement dans l'intérêt des superpuissances d'obtenir la paix au Moyen-Orient parce que la situation pourrait dégénérer en un troisième holocauste mondial. Je dois être honnête et avouer qu'il m'est difficile de comprendre la menta-

[*Text*]

not like the idea of playing with fire, of brinkmanship, as John Foster Dulles called it. It seems as though we are heading pell-mell towards catastrophe and nobody wants to call a halt. That is just a layman's view, though.

With regard to Syria being the base of Russian interests at the present time, I am sure that is not because the Syrians love the Russians. If you look at this question from the Syrian point of view, what alternative do they have? What other source of support, what other hope, if there is any hope, of recovering Syrian territory or arriving at some accommodation regarding the Golan Heights do they have?

Again I am persuaded that if Syria could get similar conditions as Egypt did in the withdrawal of Israeli forces from the Sinai, Syria, too, would be willing to make peace.

Senator Buckwold: You were talking about the Golan Heights? That is the only Syrian territory.

Professor Kenny: Yes.

Senator Buckwold: You do not think for a minute that Israel would ever give back the Golan Heights?

Professor Kenny: I see no indication of that, but unless there is offered some *quid pro quo*—and it has been suggested that the Syrian stance with regard to the Lebanese-Israeli peace is a bargaining stance—I do not think that the Assad regime or any other regime could acquiesce to just giving up the Golan Heights and retain power.

The question of Syria I suppose is crucial, but it is not being addressed by anyone. We should look for conditions that would convince Syria that it is in her interests to make peace—to negotiate for peace.

Their alliance with the Russians is not based on a love for communism, as it was not a love for communism with the Egyptians in the past. I know how the Egyptians regarded the Russians. They had little love or respect for them. In fact, they looked upon them as being boors and intruders. It was not a love for communism in Iraq, either. The question is not one of love for communism or Marxism, but of political interests.

Senator Buckwold: Then can you explain why Syria, other than the fact that they feel they want a negotiating position on retreiving the Golan Heights, which, as you know, is just a few square miles of high land, is refusing to pull back its 30,000, 40,000 or 50,000 troops from Lebanon, keeping in mind that that would ease the situation in the whole area?

Professor Kenny: I think one point is the matter of a *quid pro quo*. Another point is that Syria has always looked upon Lebanon, more or less, as being part of greater Syria and inextricably bound up with its security and national interests as a forward line, if you will.

I really do not pretend to have any inside information about Syrian thinking or the basis on which Syrian foreign policy is

[*Traduction*]

lité des chefs des deux superpuissances. Je n'aime pas l'idée de jouer avec le feu, «la stratégie du bord de l'abîme», comme John Foster Dulles l'appelait. Il semble que nous nous précipitions pêle-mêle vers la catastrophe et que personne ne veut mettre fin à la situation. Mais mon opinion n'est que celle d'un profane.

Pour ce qui est de la Syrie comme cible de l'intérêt russe, je suis persuadé que ce n'est pas simplement parce que les Syriens aiment les Russes. Étudions cette question du point de vue de la Syrie. Quel choix a-t-elle? Quelle autre appui, quel autre espoir, s'il y a espoir, de récupérer les territoires syriens ou d'en arriver à un règlement sur l'occupation des hauteurs du Golan?

Encore une fois, je suis persuadé que si la Syrie pouvait obtenir des conditions semblables à celles que l'Egypte a obtenues avec le retrait des troupes israéliennes du Sinaï, elle serait elle aussi prête à faire la paix.

Le sénateur Buckwold: Vous parliez des Hauteurs du Golan? C'est le seul territoire syrien.

M. Kenny: C'est exact.

Le sénateur Buckwold: Vous ne croyez tout de même pas qu'Israël serait prêt à abandonner les Hauteurs du Golan?

M. Kenny: Rien ne semble l'indiquer, à moins qu'on offre une certaine compensation—et certains disent que la position syrienne en ce qui a trait à la paix entre le Liban et Israël est une position de négociation—je ne crois pas que le régime Assad ou un autre régime puisse accepter d'abandonner simplement les Hauteurs du Golan et conserve le pouvoir.

Je suppose que la question de la Syrie est d'une importance capitale, mais personne ne s'en occupe. Nous devrions chercher des conditions qui pourraient convaincre la Syrie qu'il serait dans son intérêt de faire la paix—de négocier pour arriver à la paix.

Son alliance avec les Russes n'est pas fondée sur son amour du communisme, et ce n'était pas un amour du communisme qui a influencé les Egyptiens. Je sais ce que les Egyptiens pensaient des Russes. Ils n'aimaient pas les Russes et ne les respectaient pas. De fait, pour eux ils n'étaient que des rustres et des intrus. Il ne s'agissait pas d'amour du communisme en Iraq non plus. La question n'est pas une question d'amour du communisme ou du marxisme mais plutôt d'intérêts politiques.

Le sénateur Buckwold: Pouvez-vous donc nous expliquer pourquoi la Syrie—outre le fait qu'elle désire avoir une position de négociation pour récupérer les Hauteurs du Golan—et comme vous le savez ce territoire ne représente que quelques milles carrés de hautes terres—refuse de retirer ses 30,000, 40,000 ou 50,000 hommes du Liban? Il ne faut pas oublier que ce retrait allégerait la situation partout dans la région.

M. Kenny: C'est une question de donnant, donnant. Un autre point est le fait que la Syrie a toujours considéré le Liban, plus ou moins, comme faisant partie de la Syrie et comme étant inextricablement lié à sa sécurité et à ses intérêts nationaux; comme une zone tampon, si vous voulez.

Je ne prétends pas connaître en détail l'opinion des Syriens ou la raison pour laquelle les Syriens adoptent une certaine

[*Text*]

made, but I think that that is the way they look at the area. If they cannot get something for themselves, then I suppose they are not willing to let anybody else get anything.

Senator Buckwold: Do you think they have aspirations to take over Lebanon, which they consider to be part of greater Syria?

Professor Kenny: Not at the present time, though they may well aim at staying in northern Lebanon until such time as the territorial integrity and sovereignty of Lebanon can be exercised in the whole of her territory. That is just an opinion.

The Chairman: Time is pressing on, and I have one or two questions myself.

Following on an observation of Senator Bosa's I find, not just among members of this committee or as a result of evidence we have received, but from people I have spoken to in Canada, that there is indeed a deep feeling of compassion for the Palestinian people, if I can distinguish them from the PLO or their Arab allies. From evidence that we have heard and some film presentations that we have seen I do not think there is any doubt that President Mubarak was quite correct in his fear that if a settlement is not arrived at very soon, the ball game is going to be over because this assimilation of the West Bank and Gaza into the State of Israel is progressing at such a pace that in five years it will almost be incapable of being unscrambled. Therefore, it would seem to me that if a person is concerned with the interests of the Palestinian people as opposed to the power politics in the area, a solution should be arrived at sooner rather than later, and that they are being ill-served by the manner in which the PLO leadership and their supposed Arab allies are conducting their overall strategy. A conditional recognition of the State of Israel, of its present right to exist, you say, is a bargaining counter and I do not understand what you meant by a "bargaining counter" because there is no bargaining going on. However, you say there could be conditional recognition, subject to their recognizing the West Bank. It is an aside to say that it is much easier to recognize a state than it is an organization representing people who are not in the state. If this were not only the PLO doing this but the other Arab states, this thing could move forward very quickly.

Wars are unpleasant things and I believe there have been four major wars fought between Israel and the Arab states. Nobody ever seems to ask the question as to what would have happened if Israel had lost one of those wars. Would there be an Israel? I doubt it. I think that all of the evidence indicates that if Israel had lost one of those wars, then there would be no more Israel. It won those wars. If you run a risk by losing a war, you also gain something by winning one, and the Arabs have not been, in my opinion, furthering their own best interests or cause by continuing to lose these wars. Things such as the loss of the Golan Heights and similar aggrandizements that come from winning wars become locked into place. It just look at the present problem of the West Bank and Gaza and the integration into the State of Israel of these areas which are the only areas that can be made logically into a Palestinian homeland. This is creating an irreversible track, and yet the

[*Traduction*]

politique étrangère, mais je crois qu'ils voient les choses de cette façon. S'ils ne peuvent pas obtenir quelque chose pour eux-mêmes, je suppose qu'ils ne sont pas prêts à laisser quelqu'un d'autre l'avoir.

Le sénateur Buckwold: Croyez-vous qu'ils songeraient à envahir le Liban, puisqu'ils considèrent que le Liban fait partie de la Syrie?

M. Kenny: Pas à l'heure actuelle, bien qu'ils aient peut-être l'intention de rester dans la région nord du Liban jusqu'à ce que le pays soit en mesure d'assurer sa propre intégrité et souveraineté. Ce n'est là qu'une opinion.

Le président: Le temps presse et j'ai une ou deux questions à vous poser.

D'après l'observation qu'a faite le sénateur Bosa, je trouve qu'il existe, non seulement parmi les membres du Comité ou d'après les preuves que nous avons reçues, mais également parmi les Canadiens à qui j'ai parlé, un sentiment de compassion très profond pour le peuple palestinien, si je peux le distinguer de l'O.L.P. ou des pays arabes alliés. D'après les témoignages que nous avons recueillis et certains des films que nous avons vus, le président Mubarak avait tout à fait raison de perser que la perte sera finie si le problème n'est pas bientôt réglé; l'intégration de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza à l'État d'Israël progresse tellement vite que dans cinq ans, il sera presque impossible de reverser le processus. Il me semble que si l'on s'occupait davantage des intérêts du peuple palestinien au lieu de faire de la «politique de pouvoir» dans la région, on pourrait très bientôt arriver à une solution car les dirigeants de l'O.L.P. et leurs prétendus alliés arabes ne rendent pas du tout service aux Palestiniens si l'on se fie à la façon dont ils mènent leur stratégie générale. Vous dites que la reconnaissance conditionnelle du droit d'Israël à exister constitue un élement de négociation mais ne je vois pas ce que vous voulez dire par cela car il n'y a pas de négociations pour le moment. Cet élément pourrait être considéré comme une condition s'ils reconnaissent la Cisjordanie. Il est plus facile de reconnaître un État que de reconnaître une organisation qui représente un peuple qui ne vit pas dans ce pays. S'il ne s'agissait pas seulement de l'O.L.P. mais également des autres pays arabes, on pourrait très vite trouver une solution.

La guerre est une chose déplaisante et je crois qu'il y a eu quatre grandes guerres entre Israël et les États arabes. Personne ne semble se demander ce qui serait arrivé si Israël avait perdu une de ces guerres. L'État d'Israël existerait-il? J'en doute. Toutes les preuves démontrent que si Israël avait perdu une de ces guerres, il n'y aurait plus d'État d'Israël aujourd'hui. Israël a gagné ces guerres. Vous courez un risque en perdant une guerre, mais vous tirez également des avantages si vous en gagnez une, et les Arabes, d'après moi, n'ont servi ni leurs intérêts ni leur cause en continuant à perdre ces guerres. La perte de territoires comme les Hauteurs du Golan, l'annexion de territoires que l'on obtient en gagnant des guerres, ont tendance à devenir permanentes. Il suffit de regarder le problème actuel de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et de l'annexion à l'État d'Israël des seuls territoires qui peuvent être logiquement transformés en territoire palestiniens; c'est

[*Text*]

PLO and their Arab allies appear to be unwilling to move forward in a realistic way to acquire a homeland in the West Bank before it is too late.

Senator Bosa mentioned the recent National Council meeting and King Hussein's obvious willingness to become a party to talks on the Reagan plan, but his meetings with Arafat were not able to produce that result because Arafat, undoubtedly, had to consider the factions amongst his followers and was having some difficulty. He has now been faced with the recent revolt of some of his officers.

There is also the unwillingness of Syria to comply with the request of Lebanon to withdraw their troops so that in turn the Israeli troops can be withdrawn. It was only three of four weeks ago at an informal meeting of this committee that the question was put to the Lebanese chargé d'affaires about wether or not—this was before the agreement was signed—Syria would, indeed, pull out, and he said: "Oh, yes, the President of Syria stated publicly at the time of the non-aligned conference in New Delhi to President Gamayyel that they would leave when requested." It has now been requested and they will not leave.

I cannot get away from the fact that the Palestinian people for whom so many of us have so much compassion are being ill-served by the strategy of their representatives and their allies, and that they are going to have nothing left to bargain over in another five years.

That is a long statement and raises points difficult for you to deal with except in certain very general philosophical terms. But I would be interested in your comments on the perception which I, for one, have of this situation. Conditional recognition of Israel is described as being the last bargaining chip, but think of what they would gain right now by spending that chip. If they could bring their Arab allies with them there would be a massive move of world opinion on their side.

Professor Kenny: Mr. Chairman, I agree with much of what you have said. Aside from the question of who is intransigent and who is not—whether it is the PLO leadership or the other side—I think the sticking point in the question of negotiation is what you negotiate about. Do you negotiate about the right of self-determination and about sovereignty over your own land? Another question is: if the Palestinians are a party to the dispute and if they have rights, both human and national, why not give them a voice? Do they not have to be heard? If they have no voice and no choice as well as no right to elect their own leadership to participate, they do not see what they have to gain. They do not see that it will make any difference whether King Hussein negotiates or not. It seems to me that these are the basic issues.

I have already said I was in favour of taking action to put the ball in the Israeli court—to put the onus on them—but I mentioned previously the Pori survey of opinion done for *Time* magazine which overwhelmingly supported both independence and the role of the PLO, and the fact that they do not see any other organization of leadership that represents them. We have perception of the PLO as "just a bunch of terrorists."

[*Traduction*]

créer une situation irréversible et pourtant l'O.L.P. et ses alliés arabes ne semblent pas disposés à prendre des mesures concrètes pour bâtir un pays en Cisjordanie avant qu'il ne soit trop tard.

Le sénateur Bosa a fait allusion à la dernière réunion du Conseil national et à la volonté manifeste du roi Hussein d'entreprendre des pourparlers sur le plan Reagan, mais ces réunions avec Arafat n'ont donné aucun résultat parce que Arafat, sans aucun doute, devait tenir compte des factions parmi ses partisans et éprouvait certains problèmes. Il a eu dernièrement la révolte de certains de ses officiers.

Il y a également le refus de la Syrie de respecter la requête du Liban qui lui a demandé de retirer ses troupes du pays de sorte qu'Israël puisse également retirer les siennes. Il y a trois ou quatre semaines, au cours d'une réunion non officielle de ce Comité, on a demandé au chargé d'affaires libanais—cela se passait avant la signature de l'accord—si la Syrie retirerait ses troupes. Il a répondu que oui, le président de la Syrie avait publiquement annonçé au président Gemayel, lors de la conférence des non-alignés à New Delhi, que ses troupes quitteraient le pays sur demande. On leur a maintenant demandé de quitter le pays et elles refusent de le faire.

Je ne peux me défaire de l'idée que le peuple palestinien, pour lequel bon nombre d'entre nous éprouvons beaucoup de compassion, est mal servi par ses représentants et ses alliés et qu'il n'aura plus rien à négocier dans cinq ans.

Il s'agit là d'une question très longue et difficile à répondre, sauf en termes de principes très généraux, mais je serais curieux de connaître votre opinion pour éclaircir l'idée que je me fais de cette situation. La reconnaissance conditionnelle d'Israël, est décrite comme étant le dernier atout, mais songez à ce qu'ils gagneraient s'ils décidaient de jouer cet atout. S'ils pouvaient rallier les pays arabes, l'opinion internationale pencherait massivement en leur faveur.

M. Kenny: Monsieur le président, j'admets la plupart des choses que vous avez dites. Si l'on fait abstraction des pays qui sont intransigeants et de ceux qui ne le sont pas—que ce soit les dirigeants de l'O.L.P. ou l'autre partie—je crois que l'aspect important dans toute négociation est l'élément que vous négociez. Négociez-vous le droit à l'autodétermination et à la souveraineté? L'autre point est que, si les Palestiniens sont impliqués dans le conflit et s'ils ont des droits, tant humains que nationaux, pourquoi n'auraient-ils pas voix au chapitre? N'ont-il pas le droit d'être entendus? Si on ne leur donne pas le droit de s'exprimer, de faire un choix et d'élire leurs propres dirigeants, ils ne voient pas ce qu'ils ont à gagner. D'après eux, le fait que le roi Hussein négocie ou pas ne change rien à la situation. Voilà, d'après moi, quelles sont les questions fondamentales.

J'ai déjà dit que j'étais prêt à accepter qu'on renvoie la balle dans le camp d'Israël—mais j'ai dit plus tôt que du sondage Pori exécuté pour le *Time* l'opinion appuyait fortement l'indépendance et le rôle de l'O.L.P. et le fait qu'on ne voit pour les Palestiniens aucune autre organisation ou dirigeant qui puissent les représenter. Nous considérons l'O.L.P. comme une «simple bande de terroristes».

[*Text*]

The Chairman: No, we have had a lot of evidence before this committee that the PLO are out in front by a country mile insofar as representing the majority of the Palestinian people is concerned, and certainly they accept it as their role. I do not mean it as a terrorist role, but just that as an organization there are no other organizations competing with them for that role.

Professor Kenny: Fine. Why not then press Israel to hold free elections under international control in the occupied territories to elect a new leadership? This could be a means of ascertaining what the Palestinians think.

The Chairman: Yes, that has been proposed here also and then the question comes back from the Palestinians as to how you can have elections only on the West Bank when half the Palestinians are exiled elsewhere. I am sorry, I do not want to get into an argument with you, but we have had those matters put before us previously.

Professor Watson: May I say that I agree with your statement that the Palestinian policy of going for the whole loaf, and not being prepared to settle for anything less than this, is fraught with risks and only history will tell whether these risks were worth taking. My own view is that they should have settled for half a loaf now, and tried to get more later.

I would suggest, however, that one way of making the Palestinian Liberation Organization more ready to negotiate would be to have the Israelis make statements which are more conciliatory, and to adopt policies which are more conciliatory. I believe that this will happen, only if there is a change of government in Israel, or if great pressure is brought on Israel by thoe who finance it.

The Chairman: There is no question that both sides should be encouraged in that department. One question that this committee is going to have to address is that of the recognition of the PLO, and I wonder if just adding one more country and making it 119 that recognize the PLO rather than 118 is really going to advance the whole matter very much one way or the other. It seems to me that to encourage them to do what you suggest, namely grant a conditional recognition of Israel, subject of course to the Israelis making a proper settlement of the Palestinians on the West Bank, would further the whole process much more.

Professor Kenny: That is the position that I have stated too.

The Chairman: It would be worthwhile if Canada could bring that about, as a preliminary to recognition.

I have no other questions. Are there any other senators who wish to ask questions before we adjourn. Senator Roblin?

Senator Roblin: I do not know whether I have any questions to ask. I think that some of the intellectualizing that we do about this problem is interesting, but I wonder how productive it is. We talk about the United Nations; we talk about the pressure of outsiders; we talk about the superpowers. They are all relevant points, but the only progress that has been made in this problem since it began has been by direct negotiations between the parties concerned, and until Sadat mustered up

[*Traduction*]

Le président: Non, le Comité a entendu beaucoup de témoignages qui démontrent que l'O.L.P. vient de loin en tête de liste en tant que représentant de la majorité des Palestiniens et que ces derniers l'acceptent en tant que tel. je ne veux pas dire en tant que groupe terroriste mais en tant qu'organisation, et il n'existe aucune autre organisation qui leur fait concurrence à cet égard.

M. Kenny: Très bien. Pourquoi ne pas demander à Israël de tenir des élections libres, sans contrôle international, dans les territoires occupés, pour élire de nouveaux dirigeants? Il s'agit là d'un moyen de connaître l'opinion des Palestiniens.

Le président: Oui, cette proposition a déjà été faite ici mais les Palestiniens finissent toujours par demander comment on peut tenir des élections en Gisjordanie alors que la moitié des Palestiniens vivent ailleurs en exil. Je m'excuse, je ne veux pas me lancer dans un débat mais il s'agit là d'une question qui nous a déjà été soumise.

M. Watson: J'approuve ce que vous dites, à savoir que la politique palestinienne de viser une solution globale et de ne rien accepter de moins comporte de nombreux risques; seule l'histoire nous dira si ces risques valaient la peine d'être pris. D'après moi, ils auraient dû se contenter de ce qu'on leur offrait maintenant pour essayer d'en obtenir davantage après.

Toutefois, on pourrait amener l'Organisation de la libération de la Palestine à accepter d'ouvrir des négociations en encourageant les Israéliens à faire des déclarations et à adopter des politiques plus conciliantes. On ne peut y arriver que s'il y a un changement de gouvernement en Israël, ou si ceux qui le financent exercent des pressions très fortes.

Le président: Il n'y a pas de doute qu'il faudrait encourager les deux parties à le faire. Le comité devra s'attaquer à la question de la reconnaissance de l'O.L.P. et je me demande si le fait de porter le nombre de pays qui reconnaissent l'O.L.P. de 118 à 119 peut changer la situation d'une façon ou d'une autre. Il nous semble que si on les encouragerait à faire ce que vous dites, soit de reconnaître l'État d'Israël, à condition évidemment que les Israéliens concluent une entente avec les Palestiniens en Cisjordanie, cela ferait avancer les choses.

M. Kenny: Telle est aussi ma position.

Le président: Cela en vaudrait la peine si le Canada pouvait les amener à le faire, comme condition préalable à la reconnaissance.

Je n'ai pas d'autres questions. Y a-t-il d'autres sénateurs qui désirent poser des questions avant que la séance ne soit levée? Sénateur Roblin?

Le sénateur Roblin: Je ne sais pas si j'ai des questions à poser. Je crois que certaines des analyses philosophiques que nous faisons au sujet de ce problème sont intéressantes, mais je me demande jusqu'à quel point elles sont productives. Nous parlons des Nations unies, des pressions extérieures, des superpuissances. Ce sont tous des points pertinents mais depuis que ce problème existe, les seuls progrès réalisés l'ont été par le biais de négociations directes entre les parties intéressées, et

[*Text*]

the courage to go to Jerusalem, nothing happened. The hostility between Egypt and Israel before that time was, I think, probably as marked as the hostility that now exists between the Palestinian group and Israel. Sadat overcame it by an extraordinary act. It seems to me that if anything can be salvaged from the present situation, we have to encourage someone to do likewise. I think it is pointless to expect the Israelis to do it, so we are back to the question of what the PLO is going to do.

I certainly agree very strongly with the suggestion that the PLO should be encouraged to offer conditional recognition of Israel with all the riders that we would attach to such a concept, but in realistic terms, is there the slightest chance that they will do this? We find that Arafat now has trouble on his hands with the hard-liners in his group and obviously he had the same problem at Fez, or something else would have happened. This indicates to me that the violent minority, as I believe them to be, within the PLO are really calling the shots and until Arafat takes his life in his hands—which is surely what it is—and makes the first step, nothing is going to happen to improve the position of the Palestinians.

I quite agree, however, with those who say that it is hopeless for him to ask for the whole loaf and expect to get it, because he is not going to. The present Prime Minister of Israel has stated in the clearest terms that Judea and Samaria are part of Israel, period. He has also stated in the clearest terms that he intends to go on with the settlements, and I think we should recognize that here is a man who means what he says. The Palestinians are not going to get the full loaf right now, no matter what they think. The question they have to decide is whether it is worthwhile to salvage what they can while they can for some form of autonomous administration, or let the whole thing go.

My personal opinion is that the situation on the West Bank is probably not reversible at the present time and certainly not with the present government in Israel, so it is a questionj of their getting what they can.

I frankly do not see how Canada fits into this very well. How can we make decisions of this kind for the Palestinians, or even for the Israelis? It is something that outsiders can speculate about. We can have seminars and discuss it and inform ourselves, and perhaps that is advisable, but I do not know what we can do in practical terms. Various things have been suggested here such as international pressure or public opinion, and these things are not to be despised, but in terms of coming to a solution—and I have said this before in this committee and will say it again—until someone makes Sadat's trip to Jerusalem once again, the situation is frozen. Nothing is going to happen.

I am sorry to be so pessimistic, but that is the way it appears to me.

The Chairman: Thank you, Senator Roblin. From your statement and the discussions which have gone on here today, I think our witnesses are possibly getting an inkling of the thinking of some of the members of this committee after

[*Traduction*]

rien ne s'est passé avant que Sadate n'ait eu le courage de se rendre à Jérusalem. L'hostilité qu'il y avait par le passé entre l'Égypte et Israël était aussi intense d'après moi que l'hostilité qui règne à l'heure actuelle entre les Palestiniens et Israël. Sadate a surmonté cette hostilité en posant un geste extraordinaire. Il me semble que si l'on veut essayer de sauver la situation actuelle, nous devons encourager quelqu'un à en faire autant. Il est inutile d'attendre des Israëliens qu'ils le fassent. Nous nous retrouvons donc au même point: qu'est-ce que l'O.L.P. a l'intention de faire?

J'appuie entièrement la proposition: que l'O.L.P. reconnaisse conditionnellement l'État d'Israël, avec tout ce que cela suppose, mais en termes réalistes, y-a-t-il la moindre posibilité qu'elle le fasse? Arafat éprouve maintenant des difficultés avec les partisans de la ligne dure de son groupe et il est évident qu'il a éprouvé les mêmes problèmes à Fez, ou alors autre chose serait arrivé. Cela me porte à croire que les factions violentes au sein de l'P.L.P. mènent véritablement la barque et rien ne changera dans la position des Palestiniens tant qu'Arafat ne jouera pas sa vie—ce qu'il faut sans doute—et qu'il ne fera pas le premier pas.

Toutefois, je suis d'accord avec ceux qui disent qu'il est inutile pour lui de viser une solution globale, parce qu'il n'aura pas ce qu'il demande. Le Premier ministre d'Israël a déclaré, en termes très clairs, que la Judée et la Samarie font partie d'Israël. Il a egalement dit en termes très clairs qu'il a l'intention de continuer à établir des colonies et je crois qu'il faut se rendre à l'évidence que c'est un homme qui tient parole. Les Palestiniens n'obtiendront pas ce qu'ils veulent, en dépit de ce qu'ils pensent. Ils doivent décider si cela vaut la peine d'obtenir une certaine forme d'administration autonome, pendant qu'ils peuvent encore le faire, ou abandonner toute la question.

D'après moi, la situation en Cisjordanie est probablement irréversible à l'heure actuelle, et ce tant que le gouvernement actuel d'Israël sera au pouvoir. Ils doivent donc essayer d'obtenir ce qu'on accepte de leur donner.

Je ne vois vraiment pas quel est le rôle du Canada dans toute cette histoire. Comment pouvons-nous prendre des décisions de ce genre pour les Palestiniens, ou même pour les Israéliens? On ne peut que se livrer des spéculations. On peut organiser des colloques, discuter de cette question, nous informer, ce qui est peut-être à conseiller, mais je ne vois pas ce que nous pouvons faire en pratique. On a suggéré plusieurs choses comme la pression internationale ou l'opinion publique, moyens qu'on ne peut pas ignorer, mais pour ce qui est de trouver une solution—je l'ai déjà déclaré au Comité et je le répète à nouveau—la situation ne changera pas tant que quelqu'un ne fera pas un voyage comme Sadate à Jérusalem. Rien ne changera.

Je regrette d'être aussi pessimiste, mais voilà comment je vois les choses.

Le président: Merci, sénateur Roblin. D'après votre déclaration et les discussions que nous avons eues aujourd'hui, je crois que nos témoins commencent à se faire une idée de la position de certains membres du Comité après plusieurs mois de témoi-

[*Text*]

several months of testimony. No doubt you probably have some comments to make on Senator Roblin's remarks, but I am looking at the clock. It is three minutes until another committee must occupy this room, and therefore we must conclude.

Senator Roblin: I am sorry, Mr. Chairman. You should not have addressed me. I would have kept my mouth shut.

The Chairman: No, I am happy to have your remarks on the record. I think they are most important and I am merely explaining to our witnesses why I am not inviting them to comment.

Senator Roblin: I did not ask a question; I only made a statement.

The Chairman: Yes, as I did, and unfortunately we must adjourn without asking the witnesses to comment. Before we do so, I would like to thank them both on behalf of the members of this committee for taking the time to come here today and make their presentations to this committee.

Professor Kenny: Thank you very much.

Professor Watson: It was a pleasure.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

gnages. Vous avez sans aucun doute des commentaires à faire au sujet des remarques du sénateur Roblin, mais je dois tenir compte de l'heure. Dans trois minutes, un autre comité doit se réunir dans cette pièce de sorte que nous devons conclure.

Le sénateur Roblin: Je m'excuse, monsieur le président, vous n'auriez pas dû vous adresser à moi. Je me serais tu.

Le président: Non, je suis content que l'on ait pu consigner vos remarques. Je crois qu'elles sont très importantes et je ne fais qu'expliquer à nos témoins pourquoi je ne les invite pas à nous faire part de leurs commentaires à cet égard.

Le sénateur Roblin: Je n'ai pas posé de question; j'ai simplement fait une déclaration.

Le président: Oui, comme je l'ai fait, et malheureusement nous devons lever la séance sans demander à nos témoins de nous dire ce qu'ils en pensent. Avant de le faire, je voudrais les remercier, au nom des membres du Comité, d'avoir pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui et de témoigner devant le Comité.

M. Kenny: Merci.

M. Watson: Ce fut un plaisir.

La séance est levée.

Canada Post Canada
Postage paid Port payé

Book Tariff
Tarif des livres

K1A 0S9
OTTAWA

First Session of the
Thirty-second Legislature, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

WITNESSES—TÉMOINS

Tuesday, June 14, 1983

Le mardi 14 juin 1983

From the University of Toronto:

Mr. Leone M. Kenny, Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Middle Eastern and Islamic Studies, University of Toronto;

Mr. Andrew M. Watson, Associate Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Economics, University of Toronto.

De l'Université de Toronto:

Leone M. Kenny, président, Université de Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur, et spécialiste des études islamiques et sur le Moyen-Orient, Université de Toronto;

Andrew M. Watson, président associé, Université de Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur d'économie, Université de Toronto.

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the University of Toronto:

Mr. Lorne M. Kenny, Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Middle Eastern and Islamic Studies, University of Toronto;

Mr. Andrew M. Watson, Associate Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Economics, University of Toronto.

De l'université de Toronto:

Lorne M. Kenny, président, Université de Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur et spécialiste des études islamiques et sur le Moyen-Orient, Université de Toronto;

Andrew M. Watson, président associé, Université de Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur d'économie, Université de Toronto.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Tuesday, June 14, 1983

Issue No. 48

Twenty-fourth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mardi 14 juin 1983

Fascicule nº 48

Vingt-quatrième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

24413—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	Marshall
Bélisle	McElman
Bosa	Molgat
Buckwold	Molson
Cameron	Murray
*Flynn	Neiman
Graham	Nurgitz
Haidasz	*Olson
Hicks	Riel
Lafond	Rizzuto
Lamontagne	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 14, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4:08 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen, presiding.

The Committee was honoured by the presence of the Honourable Jeanne Sauvé, P.C., Speaker of the House of Commons.

Present: The Honourable Senators Asselin, Bosa, Lafond, Macquarrie, Roblin, van Roggen and Yuzyk. (7)

Members of the Standing Committee on External Affairs and National Defence of the House of Commons present: Mrs. Appolloni, (Vice-Chairman); Messrs. Prud'homme, (Chairman); and Watson.

Alternates present: Messrs. Corbett and Darling.

Other Members of the House of Commons present: Messrs. Berger and Gilchrist.

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn and Mr. Daniel Bon.

Witness:

Mr. Elias Freij, Mayor of Bethlehem.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced Mr. Freij who made a statement and then answered questions put to him by those present.

At 5:50 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 14 JUIN 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 h 08 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Le Comité est honoré par la présence de l'honorable Jeanne Sauvé, C.P., présidente de la Chambre des communes.

Présents: Les honorables sénateurs Asselin, Bosa, Lafond, Macquarrie, Roblin, van Roggen et Yuzyk. (7)

Membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes: Mme Appolloni (vice-présidente); MM. Prud'homme (président) et Watson.

Suppléants présents: MM. Corbett et Darling.

Autres membres de la Chambre des communes présents: MM. Berger et Gilchrist.

Egalement présents: Du Centre parlementaire des affaires étrangères et du commerce extérieur: Mme Carol Seaborn et M. Daniel Bon.

Témoin:

M. Elias Freij, maire de Bethléem.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente M. Freij qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions qui lui sont posées.

A 17 h 50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, June 14, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 4 p.m. to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, today we are continuing our study of Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa. It is a great pleasure and honour to have with us this afternoon Mr. Elias Freij, the Mayor of Bethlehem, who is in Canada as a guest of the Department of External Affairs in consequence of their distinguished visitors' program.

The mayor is one of the few remaining elected municipal leaders in the West Bank towns. He must, of course, cope on a day-to-day basis with the problems of administering his municipality in co-ordination with the occupying Israeli authorities. We will be most interested to hear his opening presentation and of his experiences in this regard.

Mayor Freij was first elected to the Bethlehem Municipal Council in 1963. He was elected mayor in 1972 and again in 1976. For the past 15 years he has been President of the Bethlehem Chamber of Commerce and Industry, Chairman of the Board of Trustees of Bethlehem University, and Vice Chairman of the Jerusalem District Electric Company. Mr. Freij is a successful businessman who owns a factory which produces tourist souvenirs. He speaks Arabic and English and has travelled widely in Europe and the United States. He is a Greek Orthodox Christian.

Because of the stature of our witness, we have invited the members of the House of Commons Committee on External Affairs and National Defence to join us today, if they so wish. We welcome those members of that committee who are with us this afternoon.

Before proceeding with the presentation of Mayor Freij, I might mention that I saw his interview on the CTV News this morning. I, for one, will be most interested to hear from him along a similar vein this afternoon. I would ask him now to make his opening presentation, after which we will proceed with questions from members of both committees.

Mr. Elias Freij, Mayor of Bethlehem: Thank you, ladies and gentlemen, for taking the time to come here this afternoon and for granting to me this opportunity to explain our position as Palestinian Arabs—especially the position of those of us who are living under the Israeli military occupation of the West Bank and Gaza.

On June 5 of this month we completed 16 years of occupation. We are living under Israeli military occupation, which is a very difficult situation. When the occupation began, we thought it would end in a few months. In the second year of the occupation, we thought it would soon end. It did not. Now the prospects for peace are becoming dimmer and dimmer.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 14 juin 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons aujourd'hui l'étude des relations du Canada avec les pays du Proche Orient et de l'Afrique du Nord. J'ai l'honneur et le plaisir d'accueillir cet après-midi M. Elis Freij, maire de Bethléhem, qui est l'invité du Canada, en vertu du programme de visiteurs distingués du ministère des Affaires extérieures.

M. le maire est l'un des derniers chefs élus encore en poste des municipalités de la Cisjordanie. Il doit, bien entendu, régler au jour le jour les questions administratives de sa municipalité, en collaboration avec les autorités d'occupation d'Israël. Nous seront très intéressés d'entendre ses déclarations d'ouverture à ce sujet et de connaître les expériences qu'il a vécues.

Le maire Freij a été élu pour la première fois au conseil municipal de Bethléhem en 1963. Il a été porté à la mairie en 1972 puis en 1976. Il a présidé ces 15 dernières années la Chambre de commerce et de l'industrie de Bethléhem ainsi que le bureau des gouverneurs de l'Université de Bethléhem, et a été vice-président de la Compagnie d'électricité du district de Jerusalem. M. Freij est un homme d'affaires accompli, propriétaire de sa propre usine de souvenirs touristiques. Il parle arabe et anglais et a beaucoup voyagé en Europe et aux États-Unis. Il est de la religion catholique orthodoxe.

L'éminence de notre témoin nous a incités à inviter les membres du Comité des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes. Nous souhaitons la bienvenue aux membres de ce comité qui se trouvent parmi nous cet après-midi.

Avant de poursuivre la présentation du maire Freij, je vous signale que j'ai écouté son entrevue ce matin aux nouvelles de CTV. Je serais, pour ma part, fort intéressé de l'entendre parler cet après-midi sur ce même chapitre. Je le prie donc de prononcer son allocution d'usage, après quoi nous passerons aux questions que lui poseront les membres des deux comités.

M. Elias Freij, maire de Bethléem: Merci, mesdames et messieurs, d'avoir bien voulu prendre le temps de vous rendre ici cet après-midi et de m'offrir l'occasion d'exposer notre position en tant qu'Arabes-Palestiniens—mais surtout celle de ceux d'entre nous qui vivent sous l'occupation militaire israélienne en Cisjordanie et à Gaza.

Le 5 juin du présent mois a marqué la fin de notre 16e année d'occupation militaire israélienne, ce qui représente pour nous une situation très difficile. Au tout début de l'occupation, nous avions l'impression que c'était une question de quelques mois. Arrivés à la seconde année d'occupation, nous espérions qu'elle

[*Text*]

The Israeli occupation of the West Bank and Gaza is not an ordinary occupation. We, in Palestine, have had different kinds of occupations over the centuries. One such occupation was Turkish, which lasted for 400 years. As well, we have lived under British occupation and under the Jordanian administration. But the Israeli occupation is of a different nature. It is an occupation which is taking the land from the Arab people in order to build settlements for Jewish citizens in the West Bank. Thus far there are more than 100 such settlements in the occupied area. The Israelis at present are actually intensifying the building of settlements in the occupied areas. I can say that about 50 per cent of the Arab land in the West Bank and Gaza has been expropriated or has been made out of bounds for Arab citizens. Knowing that the total area of the West Bank is less than 5,000 square kilometres, and taking into consideration that one-third of the land is total desert, you can imagine our plight and the dangers inherent in intensified Jewish settlements.

The Israeli settlements are being planned and built in such a way as to cut the body of the West Bank and Gaza into small bits and pieces, with the purpose of making it almost impossible for the Arab people in the West Bank and Gaza to have a homeland or an entity. These settlements are of a permanent nature. They are built of concrete, with all of the facilities of a fortress-like collection of buildings.

The Israelis have now begun to build cities in the West Bank. They are building south of Bethlehem, to the east of the main Bethlehem-Hebron highway, a new, ultra-modern city called Efrata. According to Jewish official records, this city is supposed to have 6,000 Jewish families living in it. Further southeast of Hebron they are building a city called Qiryat Arba' which will also house 6,000 Jewish families. On both sides of the highway there are settlements that will accommodate up to 80,000 people in the future. East of Jerusalem, on the way to Jerico, the Israelis have built about a dozen such settlements. One of them is known as Nahariyya Dureem, which will accommodate 10,000 families. In addition, in the area from a place near Jericho, known in the Bible as the Good Samaritan Inn, north for approximately 100 kilometres, many settlements are being built. A similar picture is forming in the area north of Jerusalem and near Nablus and Jenin in the northern part of the West Bank.

Gaza is a smooth strip which is only 360 square kilometres in area. It is very densely populated with approximately half a million people, yet the seashore from the north and from the south has been taken and colonized with settlements. The settlements will not only prevent the establishment of the Palestinian entity, homeland or state, but they will ultimately endanger the physical existence and presence of the Arab population in both the West Bank and Gaza.

The West Bank and Gaza are semi-arid, barren areas where there are no lakes or rivers; where water is just as precious as blood is precious. In the Bethlehem area, our water is taken from underground wells, some of which are 500 metres below

[*Traduction*]

se terminerait bientôt. Il n'en fût rien. Les perspectives de paix s'estompent de plus en plus.

L'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza n'est pas une occupation ordinaire. Nous, en Palestine, avons connu au cours des siècles différents genre d'occupations. L'une d'elles, par les Turcs, a duré 400 ans. Nous avons également connu l'occupation britannique et l'administration jourdanienne. Mais l'occupation israélienne est différente. C'est une occupation qui accapare les terres du peuple arabe, afin d'établir en Cisjordanie des colonies de peuplement pour les citoyens juifs. Il y a actuellement plus d'une centaine de ces colonies dans la zone occupée. Les Israéliens accélèrent présentement l'établissement de colonies en territoire occupé. Je peux dire qu'il y a, en Cisjordanie et à Gaza, environ 50 p. 100 du territoire arabe qui a été exproprié ou dont l'accès a été interdit aux citoyens arabes. Étant donné que, dans son ensemble, la région de la Cisjordanie occupe moins de 5,000 kilomètres carrés, et considérant que le tiers du territoire est entièrement désert, vous pouvez imaginer dans quelle situation critique nous nous trouvons et quel danger comporte l'intensification de la colonisation par les Juifs.

Les colonies israéliennes sont conçues et construites de façon à morceler la Cisjordanie et Gaza, afin d'empêcher pratiquement le peuple arabe de se constituer une patrie et une entité nationale. Ces colonies sont permanentes. Elles sont construites en béton et dotées de toutes sortes de commodités qui en font un noyau d'immeubles à l'allure d'une forteresse.

Les Israéliens ont maintenant commencé la construction de villes en Cisjordanie. Ils construisent au sud de Bethléem, à l'est de la voie nationale principale qui relie Bethléem à Hebron, une cité ultra moderne appelée Efrata. Selon les dossiers officiels juifs, cette ville est censée recevoir 6,000 familles juives. Un peu plus loin au sud-est d'Hebron, ils construisent une ville appelée Qiryat Arba, qui abrite également 6,000 familles juives. Des deux côtés de la voie nationale, on trouve des colonies qui pourront loger jusqu'à 80,000 personnes. A l'est de Jérusalem, en direction de Jéricho, les Israéliens ont construit une douzaine de colonies de ce genre. L'une d'elles, Nahariyya Dureem, pourra recevoir 10,000 familles. De plus, dans cette même région, non loin de Jéricho, connue dans la Bible sous le nom de l'Auberge du Bon Samaritain, soit à quelque 100 kilomètres en direction nord, plusieurs colonisations sont en voie d'établissement. On assiste aux mêmes transformations dans la région située au nord de Jérusalem et dans celle voisine de Nablus et de Jenin, dans la partie nord de la Cisjordanie.

Gaza est une bande de terrain plat d'une superficie d'au plus 360 kilomètres carrés. Elle a une population très dense d'environ un demi million d'habitants, et pourtant le bord de la mer, du nord au sud, est hérissé de colonies. Non seulement ces colonies empêcheront le développement d'une entité, d'une patrie ou d'un État palestinien, mais elles compromettront ultimement l'existence et la présence des Arabes en Cisjordanie et à Gaza.

La Cisjordanie et Gaza sont des régions semi-arides et nues, dépourvues de lacs ou de rivières et où l'eau est toute aussi précieuse que le sang. Dans la région de Bethléem, l'eau provient de puits souterrains dont quelques-uns s'enfoncent à

[*Text*]

ground, and must be pumped in from the river to town. The wells are operated, regulated and controlled by the military authorities, not by our people. I wonder, when the number of settlers in the Bethlehem-Hebron area reaches 80,000, how much water the 300 Arabs will be able to get?

We have no economy left in the West Bank. We have no banks of our own. The West Bank has become a market for the consumption of Israeli goods, services and products, or a supplier of manual labour for the work in Israel and for menial jobs.

The Israelis are in charge of legislation. In Canada, when a law is to be promulgated, it must pass through Parliament and through the democratic process. Back home we are governed by military laws. Military law is simply drafted by a military officer, and he alone has the power. Up until last Thursday, June 7, there were approximately 1,050 such military orders in operation. The Arab population is not consulted when those orders are made. The Arab population is not even notified. The orders are simply given and passed.

The military authorities are in charge of legislation, taxation, security, economy, banking, education, health services—everything. Many of the military orders have restricted the authority of the Arab municipalities and that of the Arab mayors. Unfortunately, out of 25 Arab municipalities in the West Bank, most of the leading Arab mayors were either expelled, dismissed or injured, like the mayors of Nablus and Ramallah. The mayor of Nablus lost both legs in the explosion of a bomb in his car, which took place on June 2, 1981.

If I were to continue to talk to you about the plight of our people, the difficulties faced by our people in schools, universities and so on, I would take days to finish. A military occupation is a military occupation, it is not a democracy. If this situation continues, with Israeli bulldozers working day and night, it will soon be irreversible. Once the Israelis succeed in settling about 100,000 people in the West Bank settlements, I doubt whether any Israeli government—for reasons of peace or otherwise—would be able to order these people out of the West Bank. Then the chances for peace will be lost, perhaps, for generations. There are about 4.5 million Palestinian people in the part of the world where I live. One million, three hundred thousand Palestinians can be found in the West Bank and Gaza. Nearly 1,700,000 Palestinians live in Jordan. That makes 3 million people and about 1.5 million Palestinians are scattered in Syria, Lebanon, Saudi Arabia, Kuwait, Canada and elsewhere. All that we ask for is peace in the homeland, peace with freedom, security, and a flag. I want my son and grandson to know that they have a flag, that they can raise a flag in their yard, put it in their office and know that it will be a respected flag. Some of the honourable gentlemen here have been to my office and know that I cannot put up my own flag. I don't know why. A flag does not bite. It is a symbol of my sovereignty, my existence and I am even deprived of that basic element.

[*Traduction*]

500 mètres au-dessous du niveau du sol; il nous faut aussi pomper l'eau de la rivière jusqu'à la ville. Les puits sont exploités et réglementés par les autorités militaires et non par nos gens. Lorsque le nombre de colons atteindra 80,000 dans la ville de Bethléem-Hebron, je me demande combien d'eau les 300 Arabes pourront obtenir?

Il ne nous reste en Cisjordanie aucune institution économique. Nous n'avons pas de banque propre. La Cisjordanie est devenue un marché pour écouler les biens, services et produits israéliens ou encore un marché de main-d'œuvre manuel pour les travaux exécutés en Israël et les autres menus travaux.

Les Israéliens administrent les lois. Au Canada, lorsqu'une loi est promulguée, elle passe par toutes les étapes démocratiques du processus parlementaire. Chez nous, nous sommes régis par la loi martiale, c'est-à-dire qu'un officier de l'armée fait les lois et qu'il détient seul le pouvoir. Jusqu'à mardi dernier, 7 juin, il y avait en vigueur quelque 1,050 ordonnances militaires de ce genre. La population arabe n'est pas consultée lorsque ces ordonnances sont promulguées. De fait, elle n'est même pas notifiée. Les ordres sont simplement donnés et suivis.

Les autorités militaires s'occupent des lois, des impôts, des mesures de sécurité, de l'économie, des banques, de l'enseignement, des services de santé—de tout. Beaucoup d'ordonnances militaires ont restreint l'autorité des municipalités et maires arabes. Malheureusement, sur 25 municipalités arabes en Cisjordanie, la plupart des principaux maires ont été expulsés, renvoyés ou mutilés, entre autres ceux de Naplouse et de Ramallah. Le maire de Naplouse a perdu les deux jambes lors de l'explosion d'une bombe placée dans son auto, le 2 juin 1981.

S'il me fallait poursuivre cet entretien sur le triste état de mon peuple, et les difficultés qu'il doit surmonter, à l'école, à l'université et ailleurs, il me faudrait des jours, pour épuiser le sujet. L'occupation militaire c'est l'occupation militaire et non la démocratie. Si la construction se poursuit et que les bulldozers israéliens continu de travailler jour et nuit, la situation sera bientôt irréversible. Dès que les Israéliens auront établi quelque 100,000 colons en Cisjordanie, je doute qu'un gouvernement israélien—pour des motifs de paix ou autres—puisse ordonner à ces gens de quitter la Cisjordanie. Alors toute chance de conclure une paix sera perdue, pour des générations à venir peut-être. Il y a environ 4.5 millions de Palestiniens dans cette région du monde que j'habite. On en trouve 1,300,000 en Cisjordanie et à Gaza. Près de 1,700,000 Palestiniens vivent en Jordanie, ce qui fait une population de 3,000,000, et environ 1.5 million de Palestiniens sont disséminés en Syrie, au Liban, en Arabie Saoudite, au Kuwait, au Canada et ailleurs. Tout ce que nous demandons, c'est la paix dans notre terre ancestrale, la paix avec la liberté, la sécurité et un drapeau. Je veux que mon fils et mon petit-fils sachent qu'ils ont un drapeau; qu'ils puissent le faire flotter près de leur maison, le placer sur leur table de travail; et je veux que ce drapeau soit respecté. Quelques-unes des honorables personnes ici présentes ont vu mon bureau et savent que je ne peux pas afficher mon propre drapeau. J'ignore pourquoi. Un drapeau ne blesse personne. Il est le symbole de ma souveraineté, de mon exis-

[*Text*]

There will never be peace or stability in the Middle East unless the future of the Palestinian people is resolved and it can only be resolved if Palestinians are apportioned a homeland in Palestine. Palestine is our country, our homeland. We were born there, our grandfathers were born there and our roots are there. My family has been living in Bethlehem, continuously without a break, for the last 500 years and I can get you the records to prove it.

Israel claims that it wants peace. I want you to know that it does not want peace. It wants every inch of land in the Holy Land, which includes Palestine. Those Arabs who will live under such conditions may be permitted to continue to live as stateless, powerless human beings or else they can get out. I do not even believe that they will be allowed to stay in their homes. Once there is a substantially Jewish population in the West Bank there will be no room for the Arab population. One of the two peoples will have to get out or will be forced out. The people carrying the stones cannot force out the people carrying the guns.

I think that unless there is a political breakthrough soon the situation will become irreversible within one year, two years, or, perhaps, three years. The question is how do we get things going. The present deadlock suits Israel in every respect. It needs the time to dig in, to build more settlements and to bring in more settlers. I believe, as do many people like me in the West Bank and Gaza, that there will not be a military solution to the Arab-Israeli crisis. I repeat, there will not be a military solution. So a resolution can only come through political means. To get the process of political dialogue going, I believe there will have to be mutual and reciprocal recognition between the Palestinian Arabs and Israelis. I believe that only through political means and recognizing the right of each party to live in peace and security will there be peace in the Holy Land. The area of the West Bank and Gaza, which was established in 1967, represents only 18 per cent of the total area of Palestine. Israel represents 82 per cent of Palestine. Yet, Israel is trying to take this other 18 per cent. I sincerely hope that the Palestinian leadership, which is our official and legitimate representative, can initiate a Palestinian plan, built on political compromise, peaceful coexistence and mutual recognition. I say that although Israel will reject such a proposal out of hand. Yet, wherever I travel I find that we Palestinians are equated with terrorism. The whole world has been misguided. After Beirut with its massacres and its tragedies, things are improving through the travails of many honourable members of Parliament in Canada and elsewhere who have travelled to the West Bank and have seen events that are going on there. But this slow process will not bring results for us. We want an immediate hold on the Israeli bulldozers.

I would like to see a Palestinian peace plan initiated and announced. It would prove to the whole world, particularly the people in Canada and United States, who genuinely wants

[*Traduction*]

tence, et je suis malheureusement privé de ce symbole fondamental.

Il n'y aura jamais de paix ou de stabilité au Proche-Orient, tant que la question de l'avenir des Palestiniens ne sera pas réglée et elle ne pourra l'être que si les Palestiniens ont droit à une patrie en Palestine. La Palestine est notre pays, notre patrie. Noys y sommes nés, nos aïeux y sont nés et là plongent nos racines. Ma famille a habité Bethléem sans interruption depuis 500 ans: je peux vous en fournir la preuve.

Israël proclame qu'il veut la paix. Je tiens à vous affirmer qu'il n'en est rien. Israël veut accaparer chaque pouce de la terre sainte, y compris la Palestine. Les Arabes qui se trouveront dans de telles conditions pourront y vivre comme des êtres sans pays et sans pouvoir, ou alors sortir de la région. Il ne leur sera même pas permis de demeurer dans leur foyer. Lorsque la population juive sera assez élevée en Cisjordanie, il n'y aura plus de place pour la population arabe. L'un de ces deux peuples devra sortir, ou alors il sera expulsé. C'est en somme le pot de terre contre le pot de fer.

A moins qu'on ne trouve bientôt une solution politique, je crois que la situation actuelle deviendra irréversible dans un délai d'une, deux ou peut-être trois années. La question revient à savoir comment débloquer la situation. L'impasse actuelle fait parfaitement l'affaire d'Israël qui en profite pour renforcer ses positions, construire de nouvelles colonies de peuplement et attirer davantage de colons. Je crois, comme beaucoup d'autres en Cisjordanie et à Gaza qu'il n'y aura pas de solution militaire au conflit israélo-arabe. Je le répète, il n'y aura pas de solution militaire. Ainsi, on ne peut prévoir qu'un règlement politique. A mon avis, aucun dialogue politique n'est possible tant qu'il n'y aura pas de renconnaissance mutuel entre les Palestiniens, les Arabes et les Isréaliens. J'estime que la paix ne peut être rétablie en Terre sainte que par des moyens politiques et par la reconnaissance du droit de chacun de vivre en paix et en sécurité. La région de la Cisjordanie et de Gaza, créé en 1967, ne représente que 18 p. 100 de la superficie totale de la Palestine. Israël représente 82 p. 100 de la Palestine. Or, Israël tente de s'approprier les 18 p. 100 qui restent. J'espère sincèrement que les leaders palestiniens, qui sont nos représentants officiels et légitimes, pourront présenter un plan palestinien qui se fondera sur le compromis politique, la coexistence pacifique et la reconnaissance mutuelle. Je dis cela en sachant qu'Israël rejettera d'emblée une telle proposition. Cependant, partout où je vais, je découvre qu'on nous associe, nous Palestiniens, au terrorisme. Le monde tout entier a été induit en erreur. Après les massacres et les tragédies de Beyrouth, la situation s'améliore grâce aux efforts de nombreux honorables membres du Parlement du Canada et d'ailleurs qui se sont rendus en Cisjordanie et qui ont constaté ce qui s'y passe. Mais ce processus est lent et nous ne pouvons en attendre de résultats. Nous voulons que cessent immédiatement les travaux des bouteurs israéliens.

J'aimerais qu'un plan de paix palestinien soit élaboré et annoncé. Cela démontrerait au monde entier, et plus particulièrement à la population du Canada et des États-Unis, qui

[*Text*]

peace and who does not. I want you to be assured that the Palestinian people need peace more than any other people on earth because we have been deprived of peace, security and stability for such a long time. Our people have suffered. Our people have paid a heavy price in human casualties and suffering. Thousands of our boys are in captivity and in prisons. Our mothers want to see their children return home. I want to see my grandchildren living in peace, security and safety. I do not want to see our people continuously bleeding and emigrating. Why are they emigrating? Because there is no place for them to live. There is no opportunity to make a living. During my visit to Canada, for which I am very grateful, I have tried to explain the plight of our people and the deep and sincere desire of our people for peace, and to seek your help and support to help our people achieve peace in the homeland state, to have a place of which they can say "This belongs to me and here I can live and die."

The failure of the Reagan plan should not be put on the shoulders of the Arabs. When President Reagan announced his plan, the Israeli government rejected it immediately, out of hand. The Arabs, for certain reasons, found that the plan was incomplete or insufficient; some of them rejected it and some of them accepted it.

Personally, I accept the Reagan plan as a means to commence political talks and then, through the political process, we hope to get something.

The Reagan plan is now almost dead. I must say that the Americans were not really serious about their plan, because as soon as President Reagan announced his plan, the Israelis countered by deciding to make 57 new additional settlements, and American dollars are being utilized, one way or the other, to continue to build those settlements. It Israel could be persuaded or convinced to stop the settlements, I think the political atmosphere would improve, considerably and opportunities to commence peace talks would present themselves.

As Palestinians, we have another problem. With respect to the people of the Falkland Islands, numbering 1,500 approximately, the Prime Minister of the United Kingdom said that they have the right to self-determination. My family alone in Bethlehem is more numerous than that, so why cannot we, the four and a half million Palestinians, have the right to self-determination? I beseech you to support the right of our people to self-determination. This is a magic word, but it is a basic human right. Every human being in the world has the right to self-determination. Your elections here in Canada, which are free, are an expression of self-determination and we hope that the Canadian government will endorse the right of the Palestinian people to have self-determination. I appeal to Canadians to try and convince the American government to be more even-handed in its treatment of the Arab-Israeli conflict, because America holds a very influential position in this struggle.

Ladies and geltlemen, if you were to live with us for just one month to experience how we live, how we think, how we suffer, you would not blame us. We are a very patient people and

[*Traduction*]

veut la paix et qui la refuse. Je veux vous assurer que le peuple palestinien a besoin de la paix plus que tout autre sur terre parce que nous avons été privés de paix, de sécurité et de stabilité pendant très longtemps. Notre peuple a souffert. Il a payé lourdement en vies humaines et en souffrances. Des milliers de nos jeunes garçons sont gardés en captivité et dans les prisons. Nos mères veulent revoir leurs enfants. Je veux voir mes petits enfants vivre en paix, dans la sécurité. Je ne veux pas que notre peuple continue de saigner et d'être chassé en exil. Pourquoi émigrent-ils? Parce qu'ils n'ont pas d'endroit où vivre. Ils ne peuvent pas gagner leur vie. Pendant ma visite au Canada, dont je me réjouis, j'ai tenté d'expliquer les malheurs de notre peuple et son désir profond et sincère de paix et j'ai essayé d'obtenir votre aide et votre appui pour permettre à notre peuple de vivre en paix dans sa patrie ou sur une terre dont il pourra dire: «Ceci m'appartient et je peux y vivre et y mourir».

On ne doit pas imputer aux Arabes l'échec du plan Reagan. Quand le président a annoncé son plan de paix, le gouvernement d'Israël l'a rejetté d'emblée. Les Arabes, pour certaines raisons, ont jugé le plan incomplet ou insatisfaisant; certains l'ont rejeté et d'autres l'ont accepté.

Pour ma part, j'accepte le plan Reagan qui permet d'amorcer des pourparlers politiques dont nous espérons des résultats.

Il reste peu d'espoir que le plan Reagan réussisse. Je dois dire que les Américains ne le prenaient pas au sérieux puisque, dès que le président l'a annoncé, les Isréaliens ont réagit en décidant l'implantation de 57 nouvelles colonies de peuplements et ils se servent des dollars américains, qui leur proviennent d'une façon ou d'une autre, pour continuer d'établir ces peuplements. Si on pouvait convaincre Israël d'interrompre l'établissement des colonies de peuplement, je crois que le climat politique s'améliorerait sensiblement et qu'il serait alors possible d'entreprendre des pourparlers de paix.

Nous, en tant que Palestiniens, avons un autre problème. Le premier ministre du Royaume-Uni a dit, en parlant de la population des îles Falkland qui s'élève à 1,500 personnes environ, qu'elle a le droit à l'autodétermination. A Behtléem, ma famille à elle seule est plus nombreuse que les citoyens des îles Malouines et nous ne comprenons donc pas pourquoi quatre millions et demi de Palestiniens n'auraient pas droit à l'autodétermination. Je vous supplie de reconnaître le droit à l'autodétermination de notre peuple. C'est là un mot magique mais qui constitut un droit humain fondamental. Chaque être humain sur terre a droit à l'autodétermination. Grâce aux élections libres qui se déroulent ici au Canada, vous pouvez exercer votre droit à l'autodétermination et nous espérons que le gouvernement reconnaîtra ce droit au peuple palestinien. Nous demandons aux Canadiens de tenter de convaincre le gouvernement américain d'être plus équitable en ce qui concerne le conflit israélo-arabe puisque l'Amérique exerce une influence appréciable dans cette lutte.

Mesdames et messieurs, si vous deviez vivre avec nous un mois seulement pour voir comment nous vivons, comment nous pensons, comment nous souffrons, vous ne nous blâmeriez pas.

[*Text*]

have endured too much. All that we are asking is simply to be given the opportunity to live as the Israelis do, which you support. We demand the same right as the Israelis to live, to ahve security and to have a state.

We want to live with the Israelis as good neighbours, in peace but as equal neighbours, working together, joining hands together and not subordinate to the military might of Israel or to be dominated politically, militarily, economically or otherwise by Israel.

There is a golden opportunity for Israel to reach an honourable and just accord with the Palestinian people so that the two peoples can use their skills and their energies to improve the standard of living of all, instead of living in hatred, in fear and in terror. No one in the whole land, neither Jew nor Arab, is happy. The tension is very high and people there are tense. Some politicians, however, have so much ambition and they want so many things. The time of empires has gone; the time of military glory has gone. Now is the time for people to live as civilized people and to stop persecuting each other and to respect the rights of their neighbours, whether it be in land, in water, or in freedom.

I am not encouraged that my message will be translated into reality. I hope that it will; I pray to God that it will. However, the differences on both sides are stronger than the feelings of wisdom or reality, and this cycle of confusion could engulf the whole world one day, unless it is controlled and settled. Thank you, gentlemen.

The Chairman: Thank you, Mr. Mayor. Just before I proceed to questioning, may I welcome the Honourable Jeanne Sauvé, Speaker of the House of Commons, who has just joined us.

I will start the questioning with Senator Macquarrie.

Senator Macquarrie: Thank you, Mr. Chairman. There are times when to begin a question period is perhaps similar to an attempt to gild the lily, because the distinguished Mayor has presented with restrained eloquence such an impelling and compelling story that one is reluctant to climb down from the mountain and ask mundane questions.

I was as impressed by what you said as I was by your career. I do not see how any thoughtful or even partially informed person could quarrel with, or dissociate himself from, what you have described as the existing situation. It would not be easy, or perhaps even possible, to differ from you in the portent which you have enunciated.

We sit here and listen to the Mayor of Bethlehem stir our compassion as he did, and remind us of the brotherhood of man but can he, in the same vein, give us some guidance as to how we translate our concern, our compassion and our fellow feelings.

You have suggested, Mr. Mayor, that much can be done by the United States and perhaps there is a little that Canadians can do in that regard, but can you tell us, with all these disturbing developments, the burgeoning of the settlements, et cetera, are they leading your people to hopelessness and bitterness? I was in Tunisia last week in the hope of seeing

[*Traduction*]

Nous sommes un peuple très patient et nous avons trop eu à endurer. Nous ne réclamons que le droit, que vous nous reconnaissez, de vivre comme les Israéliens. Nous demandons le même droit que les Israéliens de vivre, de jouir de la sécurité et d'avoir un État à nous.

Nous voulons vivre en bons voisins et en prix avec les Israéliens, mais en voisins égaux qui travaillent ensembles et qui se donnent la main; nous ne voulons pas être assujettis à la puissance militaire d'Israël ou dominés par Israël sur les plans politique, militaire, économique ou autre.

Israël aurait l'occasion rêvée d'en arriver à un accord juste et honorable avec le peuple palestinien afin que nos peuples puissent utiliser leurs talents et leurs énergies pour améliorer le niveau de vie de tous au lieu de vivre dans la haine, la peur et la terreur. Dans toute la région, personne n'est heureux, ni les Juifs ni les Arabes. Les tensions y sont fortes et la population est stressée. Toutefois, certains politiciens ont tant d'ambition et veulent tellement de choses. L'époque des empires est révolue comme l'est celle de la gloire militaire. Le moment est venu pour les peuples de vivre de façon civilisée, d'arrêter de se persécuter les uns et les autres et de respecter les droits de leurs voisins, qu'il s'agisse de terre, d'eau ou de liberté.

J'ai peu d'espoir que mon message donne ds résultats concrets. Je l'espère et je prie Dieu que cela soit. Toutefois, les différences de part et d'autre ont plus d'emprise que la sagesse ou la réalité, et ce cycle de confusion pourrait un jour s'étendre au monde entier à moins qu'il ne soit contrôlé et réglé. Je vous remercie, messieurs.

Le président: Merci, monsieur le maire. Avant d'ouvrir la période des questions, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à l'honorable Jeanne Sauvé, président de la Chambre des communes, qui vient de se joindre à nous.

La parole est à vous, sénateur Macquarrie.

Le sénateur Macquarrie: Merci, monsieur le président. On a souvent l'impression, au début de la période des questions, d'avoir à renchérir sur la perfection et c'est maintenant le cas puisque le distingué maire a présenté, avec une éloquence toute sobre, une histoire si émouvante et si irrésistible qu'on hésite à y donner suite par des questions très terre à terre.

Vos commentaires et votre carrière m'ont beaucoup impressionné. Je ne vois pas comment une personne sensée, ou même mal informée, pourrait ne pas approuver la description que vous avez donnée de la situation. Il ne serait pas facile, ni même possible, de voir les choses autrement que vous.

Le maire de Bethléem a éveillé notre compassion et nous a rappelé la fraternité des hommes mais peut-il aller un peu plus loin et nous dire comment exprimer notre souci, notre compassion et nos sentiments de fraternité.

Vous avez donné à entendre, monsieur le maire, que les États-Unis peuvent beaucoup et que les Canadiens ne sont pas non plus dépourvus d'influence, mais pouvez-vous nous dire si les événements inquiétants, la multiplication de colonies de peuplement, etc. mènent votre peuple au désespoir et à l'amertume. Je me suis rendu la semaine dernière en Tunisie dans

[*Text*]

Commander Arafat. I did not see him because he was in Beirut dealing with the kind of problems which I think have faced him because he seemed to be pursuing a moderate course. One of his lieutenants said to me, "You Canadians are quite understanding of American politics and you realize that President Reagan must, in fact, put his policy on the upper shelf as he approaches an election. Do you not think that we also have political wings and political groups that we have to be concerned about?" One of them said to me that, "not only will we be ousted by ballots but perhaps by bullets in our case." So the compulsion to be moderate is sometimes marred by the dangers therefrom.

Do you think there is a possibility of moderation in the PLO sustaining itself? Do you think that we can reach that stage, which I agree is profoundly valuable where the Israelis say, "we will have nothing to do with it," but the Palestinians-Arabs say "Let us try"? I wish they would reach that stage. The PLO, whether we like it or not are a very vocal, recognizable element in the whole equation. In the west most people think of them in the first instance as being quite often unfriendly and unkind but they begin to think a little more later on.

Mr. Freij: Thank you for your comments, senator. There is a stade of hopelessness and frustration in the West Bank and Gaza and people are very impatient, very frightened and concerned that we only have a "few minutes to midnight". People see this danger in front of their eyes. We cannot lose hope even if it is too dark. As believers in God, we cannot lose hope, and we believe in God. I hope that the PLO, which is our official and legitimate representative, will overcome the present frustrating situation it is in and that the moderates in the PLO ultimately will triumph in their struggle for a peaceful settlement.

The present situation in the PLO ranks is clear-cut evidence that Mr. Arafat and many of his supporters are really moderates and are interested in a peaceful solution. The picture being shawn of Mr. Arafat and the PLO is incorrect. If it were true, would he be in trouble for seeking a peaceful solution? Let us hope that the sound of moderation will triumph again.

Mrs. Appolloni: Mr. Freij, during the recent massacres in Beirut, many people were delighted to find that there were Israelis as well as others who opposed what was happening in Beirut. Are there dissident voices in the Israeli Parliament? Are there voices raised to protect the continuing settlement on the West Bank?

Mr. Freij: No doubt there are. Members of the peace movement in Israel, with whom I have strong links, as well as members of other parties, are vigorously protesting against Israeli settlement policies. Even leaders of the Israeli Labour Party have a different policy regarding settlements from the present government. They are protesting and even keeping a vigil in front of the Israeli Prime Minister's house in order to express their opposition to the policies of settlement.

[*Traduction*]

l'espoir de voir le commandant Arafat. Je n'ai pu le voir puisqu'il était à Beyrouth pour y résoudre les problèmes créés, je crois, par le fait qu'il a adopté une attitude modérée. Un de ses lieutenants m'a dit que les Canadiens se montrent très compréhensifs vis-à-vis des politiques américaines et qu'ils conçoivent que le président Reagan ait à mettre sa politique en veilleuse à l'approche des élections mais il m'a aussi signalé qu'eux aussi ont des factions et des groupements politiques dont ils doivent se soucier. L'un d'entre eux m'a dit qu'ils doivent eux tenir compte de la force non seulement des scrutins mais aussi des balles. Ils ne peuvent guère oublier que la voie de la modération est semée de dangers.

Croyez-vous possible que l'OLP puisse retenir l'option de la modération? Croyez-vous que nous puissions faire ce choix que je trouve préférable? Les Israéliens disent que nous ne sommes pas concernés mais les Palestiniens et les Arabes sont d'avis de nous laisser essayer. J'aimerais qu'ils puissent faire preuve de modération. Que cela nous plaise ou non, l'OLP constitue un élément du problème dont il faut tenir compte et qui sait se faire entendre. En Occident, la majorité des gens commencent par les juger durement et sans sympathie mais ils en viennent à reviser leur position.

M. Freij: Je vous remercie de vos commentaires, sénateur. Les habitants de la Cisjordanie et de Gaza sont désespérés et frustrés; ils sont très impatients et très apeurés et craignent que nous le temps nous fasse défaut. Les gens voient que ce danger est imminent. Nous ne pouvons perdre l'espoir même si l'avenir apparaît très sombre. En tant que croyants, nous ne pouvons perdre l'espoir et nous sommes croyants. J'espère que l'OLP, qui est notre représentant officiel et légitime, saura sortir de cette impasse qui est très frustrante et que les éléments modérés de l'OLP triompheront finalement dans leur lutte pour un règlement pacifique.

L'attitude actuelle des membres de l'OLP démontre clairement que M. Arafat et un grand nombre de ses partisans sont réellement des modérés et qu'ils veulent une solution pacifique. Le portrait que l'on peint de M. Arafat et de l'OLP est faussé. Si cela était vrai, aurait-il des problèmes dans la recherche d'une solution pacifique? Espérons que la modération l'emportera encore une fois.

Mme Appolloni: M. Freij, pendant les récents massacres à Beyrouth, de nombreuses personnes se sont réjouies de voir que certains Israéliens s'opposaient eux aussi à ce qui se produisait dans la ville. Y a-t-il des voix dissidentes au sein du Parlement d'Israël? Est-ce que certains se prononcent contre la poursuite de la colonisation en Cisjordanie?

M. Freij: Il y en a sans doute. Les membres du mouvement pacifiste d'Israël, avec lesquels j'ai des liens très étroits, ainsi que certains membres d'autres partis, s'opposent vigoureusement aux politiques de colonisation d'Israël. Même les dirigeants du parti travailliste d'Israël ont une politique différente de celle du gouvernement actuel en ce qui concerne les peuplements. Ils ont élevé la voix pour protester et manifestent devant la demeure du premier ministre israélien pour exprimer leur opposition à la politique de peuplement.

[*Text*]

Senator Asselin: Mr. Mayor, it seems to us in Canada that it would be very difficult to find a solution which would bring a peaceful settlement in the Middle East. We thought that the Reagan plan would work much better than it did. You said in your statement that you were in favour of the Reagan plan. Will you tell us why the PLO leaders did not accept it?

Mr. Freij: It is very obvious. It is because the Reagan plan neglected to mention the PLO. It did not even mention the rights of the Palestinians who live outside of the West Bank and Gaza. It has many shortcomings. I accepted it because if we lose the West Bank and Gaza, we lose everything. I thought that we had better hang on with the Reagan plan and get the peace process moving. Not all the elements in the PLO reject the Reagan plan, but I must state that the American failure to pursue their own plan firmly may lead the Arabs to lose faith and confidence in the plan. The President called for a hold on the building of settlements. Settlements increased; their numbers intensified and doubled. The Americans did nothing to stop it. The Americans cannot give us even a slight ray of hope that they are really serious about their own plan. If they are serious, I wish to hear from the Americans that the plan, as far as they are concerned, is still alive.

Senator Asselin: Do you not think, Mr. Mayor, that the key to a resolution of the problems would be to first try to convince the PLO leaders to recognize the State of Israel? As soon as this move is made, would it not then be easier for the Palestinian people to sit down with the Israeli leaders to try to begin negotiations with them? Does it not seem that as long as the Palestinians deny the reality of the existence of the State of Israel, there is a major problem in going further towards finding peace?

Mr. Freij: Unfortunately, when the late Mrs. Golda Meir was prime minister, she used to say that there are no Palestinians in the world, that she never heard of Palestinian Arabs, and so on, and nobody ever really tried to point out to her that she was wrong. However, the Palestinians are being accused of refusing to recognize the right of Israel to exist. My personal position is that I want the PLO and the Palestinians to announce clearly, publicly and squarely that they accept and recognize the right of Israel to exist as a sovereign and independent state, on a mutually reciprocal and stimultaneous basis. That will open the door for the PLO and the Palestinians to be given credibility in every capital in the world. Then the Americans will have to talk with us, the Canadians will have to talk with us—everybody will accept the idea of talking with us. That has been my position for the last 10 years. I have repeated that position in written published statements, and in interviews on the radio and on television. I repeat that that is my position, and it is one which is supported by the majority of our people in the West Bank and in Gaza. Canadian senators and members of Parliament who have been to the West Bank and Gaza can speak about that.

[*Traduction*]

Le sénateur Asselin: Monsieur le maire, il nous semble à nous Canadiens qu'il serait très difficile d'essayer de trouver une solution qui réglerait pacifiquement le conflit au Proche-Orient. Nous pensions que le plan Reagan aurait beaucoup mieux fonctionné qu'il ne l'a fait. Vous avez dit dans votre déclaration que vous étiez en faveur du plan Reagan. Pourriez-vous nous dire pourquoi les dirigeants de l'OLP ne l'ont pas accepté?

M. Freij: C'est très évidemment parce que le plan Reagan avait omis de mentionner l'OLP. Il ne mentionnait même pas les droits des Palestiniens qui vivent à l'extérieur de la Cisjordanie et de Gaza. Il comporte de nombreuses lacunes. Je l'ai accepté parce que si nous perdons la Cisjordanie et Gaza, nous perdons tout. Je pensais qu'il valait mieux nous accrocher au plan Reagan et laisser s'entamer le processus de paix. Ce ne sont pas toutes les fractions de l'OLP qui ont rejeté le plan Reagan, mais je dois dire que le fait que les Américains ne donnent pas fermement suite à leur propre plan peut mener les Arabes à perdent fois et confiance dans ce plan. Le Président réclamait qu'on cesse d'établir des colonies. Ces dernières ont augmenté, se sont intensifiées et ont doublé. Les Américains n'ont rien fait pour arrêter ce processus. Ils ne peuvent même pas nous donner le moindre espoir qu'ils prennent réellement leur propre plan au sérieux—ils sont sérieux, je désire les entendre dire que le plan, quant à eux, vaut toujours.

Le sénateur Asselin: Ne pensez-vous pas monsieur le maire, que pour régler le problème, il faudrait d'abord et avant tout essayer de convaincre les chefs de l'OLP de reconnaître l'État d'Israël? Cette étape franchie, ne sera-t-il pas alors plus facile pour le peuple palestinien d'entamer avec les chefs israéliens des négociations? Ne semble-t-il pas qu'aussi longtemps que les Palestiniens refusent d'admettre l'existence de l'État d'Israël, les tentatives en vue d'un règlement pacifique seront sérieusement entravées?

M. Freij: Malheureusement, lorsque feu Mme Golda Meir était premier ministre, elle disait souvent qu'il n'y avait pas de Palestiniens dans le monde, qu'elle n'avait jamais entendu parler d'Arabes Palestiniens, etc., et personne n'a jamais vraiment essayé de lui rappeler qu'elle faisait erreur. Par contre, on accuse les Palestiniens de refuser de reconnaître à Israël le droit d'exister. Je souhaiterais personnellement que l'OLP et les Palestiniens annoncent clairement, publiquement et carrément qu'ils acceptent de reconnaître le droit d'Israël d'exister comme État souverain et indépendant, pourvu que cette reconnaissance soit réciproque et simultanée. Cette attitude permettra à l'OLP et aux Palestiniens de devenir crédibles dans toutes les capitales du monde. Alors les Américains entameront des pourparlers avec nous, les Canadiens également et tout le monde acceptera de traiter avec nous. C'est ce que j'avance depuis dix ans. J'ai exposé cette position par écrit, dans des déclarations qui ont été publiées et je l'ai exprimée dans des entrevues à la radio et à la télévision. Je répète que c'est mon point de vue, et qu'il est appuyé par la majorité de notre population qui vit en Cisjordanie et à Gaza. Les sénateurs et députés canadiens qui se sont rendus en Cisjordanie et à Gaza peuvent en parler.

[*Text*]

The Chairman: Senator Asselin, I believe you have just solicited the clearest statement on that subject that we have heard in six months of testimony, and I thank you.

Mr. Prud'homme, the chairman of the House of Commons committee, is the next questioner.

Mr. Marcel Prud'homme, Chairman, Standing Committee on External Affairs and National Defence: Mr. Chairman, I thank you for allowing us to take the time of honourable senators this afternoon. It is most kind of you.

In all fairness, I think I had my say at the luncheon given today by the Canada-Arab World Parliamentary Group, chaired very ably by our friend, Mr. Corbett, a member of the official opposition. I would like to make just a comment or two, one of which is that I know there is in this room a representative of the Canada-Israel Committee, which is led by Mr. Bob Willnot, whom I know very well. I would only hope and pray—and I repeat, hope and pray—that your very reasonable statement be reported faithfully, because I do share your views, Mr. Mayor. As you know, I want to be on record as saying that, while I once thought the PLO had one major trump card, which was the recognition of the State of Israel, I have changed over the years. I now strongly endorse the simultaneous condition, even though I realize it would be difficult.

Mr. Mayor, you have spoken to us in general terms. I wonder whether you would be kind enough, for the information of those honourable senators who may be absent and who will read your testimony, to elaborate upon the daily life of a mayor such as you in his dealings with the authorities who occupy the West Bank and Gaza? For example, could you tell us of such things as the water situation? Today, at noon, I took a clear note of what you said in that regard: "Water, for me, is like blood; it is as important."

Mr. Freij: It is.

Mr. Prud'homme: For those of us who have such an abundance of water, we do not realize what it is like under such conditions. Perhaps you could be so kind as to elaborate on that.

You also spoke about a flag—something which I think is the most natural thing in the world. Everybody must have a flag; everybody needs a passport. You mentioned that you would love to have your flag in your office. Why do you not have one? What kind of repercussion would follow on someone who displayed a flag? These are the details of daily life that we want to hear about. A colleague of mine returned from your country and told me of things that I had not seen for myself.

Mr. Freij: I wish you would come to see them.

Mr. Prud'homme: I will try. I tried once in 1970 but I could not cross the bridge.

Mr. Freij: Why not try now?

[*Traduction*]

Le président: Sénateur Asselin, je crois que vous venez tout juste de provoquer la plus nette déclaration sur ce sujet que nous ayons entendue en six mois de témoignages, et je vous remercie.

M. Prud'homme, président du Comité de la Chambre des communes, posera la prochaine question.

M. Marcel Prud'homme, président, comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale: Monsieur le président, je vous remercie de nous permettre de rencontrer les honorables sénateurs cet après-midi. C'est très aimable de votre part.

En toute justice, je pense avoir dit ce que j'avais à dire au cours du déjeuner offert aujourd'hui par le Cercle parlementaire canado-arabe présidé remarquablement par notre ami, M. Corbett, qui est membre de l'opposition officielle. J'aimerais simplement dire un mot ou deux. Je sais notamment qu'il y a ici dans cette salle, un représentant du Comité Canada-Israël qui est dirigé par M. Bob Willnot, que je connais fort bien. J'espère au plus haut point, que votre déclaration très pondérer sera rapportée fidèlement, parce que je partage votre point de vue, M. le maire. Comme vous le savez, je veux officiellement déclarer que si j'ai déjà pensé que l'OLP avait un atout en main, c'est-à-dire la reconnaissance de l'État d'Israël, j'ai changé d'avis au cours des années. Je suis aujourd'hui résolument en faveur d'une reconnaissance simultannée, même si je sais que ce serait difficile à réaliser.

Monsieur le maire, vous nous avez parlé en termes généraux. Je me demande si vous auriez la bonté, pour l'information des honorables sénateurs qui peuvent être absents et qui liront votre témoignage, de nous donner plus de précisions sur la vie quotidienne d'un maire comme vous dans ses rapports avec les autorités qui occupent la Cisjordanie et Gaza? Par exemple, pourriez-vous nous renseigner sur la situation de l'approvisionnement en eau? Aujourd'hui, à midi, j'ai pris bonne note de ce que vous disiez à cet égard. «L'eau pour moi c'est comme le sang; c'est vital».

M. Freij: En effet.

M. Prud'homme: Nous qui avons une telle abondance d'eau, nous ne nous rendons pas compte de ce que cela peut représenter dans de telles conditions. Peut-ête pourriez-vous nous donner des précisions.

Vous avez également abordé la question du drapeau, ce qui, à mon sens, est la chose la plus naturelle du monde. Tout le monde doit avoir un drapeau; tout le monde a besoin d'un passeport. Vous avez dit que vous aimeriez beaucoup avoir votre drapeau dans votre bureau. Pourquoi n'en avez-vous pas un? Qu'arriverait-il si quelqu'un exhibait un drapeau? Ce sont là des détails de la vie quotidienne que nous aimerions connaître. Un de mes collègues de retour de votre pays m'a parlé de choses que je n'ai pas vues moi-même.

M. Freij: Je souhaite que vous veniez vous rendre compte par vous-même.

M. Prud'homme: J'essaierai. J'ai essayé déjà en 1970, mais je ne pouvais franchir le pont.

M. Freij: Pourquoi ne pas essayer maintenant?

[*Text*]

Mr. Prud'homme: I will, definitely, if you would be so kind as to extend an invitation.

Mr. Freij: You have an invitation.

Mr. Prud'homme: I would ask you to give us a comparison between someone who just arrived as a settler, for example, who has a swimming pool and who lives next door to a person such as you, whose forebears have lived there for over 500 years, as you told us, for whom water is scarce. Water is a daily necessity—before thinking of anything else one must think of water. This is the kind of thing that Canadians understand very well.

Would you also be good enough to define for us the question of education? With all respect to the rest of the Arab world, Palestinians are among the most educated people in the Arab community. I find the question of education very interesting indeed. As well, I discovered only at noon that you are a Christian. I, too, am a practising Christian and I am concerned about the survival of Christians in the Arab world. I am interested in the sort of relationship between the PLO or the Palestinians and their Christian compatriots. That is the kind of thing which I think is quite influential, in coming to any sort of conclusion, for people who may not be experts on your part of the world.

Mr. Freij: I will answer all of these questions.

The Chairman: Mr. Prud'homme, some of the points you have raised were dealt with in the opening statement of the mayor, which was delivered before you came in. I am sure, however, that he would like to amplify on those points in direct response to your question. Mr. Mayor?

Mr. Freij: Yes. As I said in my opening statement, we have no constitutional authority or government in the West Bank. We have two authorities: first, we have the military governor, with all of his soldiers, in full military uniform, who represents the real power with guns, with authority—with everything. We then have the municipal council, which was elected by the inhabitants of the town. Here I have do admit that the municipal elections, which were held in April of 1976, were absolutely free and democratic. We therefore have the municipality with its elected mayor, members of council and staff, and the military power. The military authority is above that of the municipality. Every now and then we have a new military order to restrict, direct and regulate our work and our authority, and at times it takes power from us. But in the absence of an elected civil government, the Arab inhabitants have come to look upon and treat the Arab municipal leaders as their authorities. So every day in my municipality I receive at least 100 people with different problems ranging from private problems, problems with the military to problems with customs, the banks and so on, simply because they consider me to be their elected authority. If I were to obey the rules of the military orders, I would not be here speaking to you because, according to military order No. 938, I could be prosecuted and court-martialled. The mayor, by military order is not supposed to speak out on political matters but if I do not do so, then who will speak on behalf of the people? We are acting as attorneys

[*Traduction*]

M. Prud'homme: Je le ferai très certainement si vous voulez bien m'inviter.

M. Freij: Vous êtes le bienvenu.

M. Prud'homme: Je vous demanderais de nous faire une comparaison entre quelqu'un qui vient d'arriver à titre de colon, par exemple, qui a une piscine et qui vit à côté d'une personne tel que vous, dont la famille vit là depuis plus de 500 ans, comme vous nous l'avez dit, et pour qui l'eau est rare. L'eau est une nécessité quotidienne; avant de songer à tout autre chose, il faut penser à l'eau. C'est le genre de chose que les Canadiens comprennent très bien.

Auriez-vous aussi l'amabilité de définir la question de l'éducation? En toute justice pour le reste du monde arabe, les Palestiniens sont parmi les peuples les plus instruits de la communauté arabe. Je trouve cette question de l'éducation très intéressante en fait. De plus, je n'ai su qu'à midi que vous étiez Chrétien. Moi aussi je suis un Chrétien pratiquant et je me soucie de la survie des Chrétiens dans le monde arabe. Je m'intéresse au genre de relations qui peuvent exister entre l'OLP ou les Palestiniens et leurs compatriotes chrétiens. C'est le genre de chose qui, à mon sens, peut avoir beaucoup d'influence, lorsqu'il s'agit d'en arriver à un règlement quelconque, sur les gens qui ne connaissent pas très bien cette partie du monde.

M. Freij: Je répondrai à toutes ces questions.

Le président: Monsieur Prud'homme, certains des points que vous avez soulevés ont déjà été traités dans la déclaration préliminaire du maire, qui a été prononcée avant votre arrivée. Je suis sûr, toutefois, que M. freij aimera préciser ces points en répondant directement à vos question. Monsieur le maire?

M. Freij: Oui. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous n'avons aucune autorité constitutionnelle ou gouvernement en Cisjordanie. Nous avons deux autorités: premièrement, le gouverneur militaire et tous ses soldats qui revêtent l'uniforme et qui représentent le véritable pouvoir armé et l'autorité incontesté sur toute chose. Nous avons ensuite le conseil municipal, qui a été élu par les habitants de la ville. Je dois admettre ici que les élections municipales, qui ont eu lieu en avril de 1976, ont été absolument libres et démocratiques. Nous avons donc la municipalité avec son maire élu, les membres du conseil et le personnel ainsi que l'autorité militaire qui surpasse celle de la municipalité. A l'occasion, nous recevons une nouvelle ordonnance militaire qui restreint, oriente et réglemente notre travail et notre autorité et qui, même parfois, nous prive de pouvoir. Mais en l'absence d'un gouvernement civil élu, les habitants arabes en sont venus à considérer et à traiter les dirigeants municipaux arabes comme leurs autorités. Ainsi, tous les jours dans la municipalité, Je reçois au moins 100 personnes qui m'exposent différents problèmes: des problèmes privés, des difficultés avec les militaires, les douanes, les banques et ainsi de suite, simplement parce qu'ils me considèrent comme leur autorité élu si je devais me conformer aux règles des ordonnances militaires, je ne serais pas ici en train de vous parler, parce que conformément à l'ordonnance militaire nº 938, je pourrais être poursuivi et traduit en cour martiale. Le maire, par ordre de l'autorité

[*Text*]

in defence of the rights of our people to solve their problems. We have problems in the schools, in universities and at almost every level. I work every day from 8 a.m. to 8 p.m.; except Sundays because I am a practising Christian.

I want you to know that water is as precious to me as my blood. Sometimes I do not have water in my house to wash my hands, but I do not complain. I distribute the water to 8,000 families in my town. I do not have running water all the time. I give two days' ration of water to one part of the town and then I will to to another part and another part and I may not return to that first part for six days. I have a spetic tank of the roof of my house. If we waste that water, we have to wait for our turn to come again or in the meantime buy a tank of water. So, believe me, when I wash I am very careful.

The Chairman: What is the situation with respect to water in the Jewish settlements on the West Bank.

Mr. Freij: I am coming to that. In the Jewish communities the water flows every second, every minute and every hour, 24 hours a day. It does not stop. They have swimming pools. The price of water in Bethlehem is a little more than one American dollar per cubic metre. The authorities charge me at the well about 50 American cents per cubic metre. Then the water has to be pumped into the town which is 10 to 15 kilometers away. On the way there is leakage, interruptions in the distribution, collecting the bills, repairing the pipes and so on. So I charge the people a little more than one dollar American.

The Chairman: Excuse me, but you said the authorities. Who are the authorities?

Mr. Freij: Military authorities. Where in this world does water cost a dollar per cubic meter? How many cubic meters of water does a Canadian family on average use per month—200, 300 cubic meters? Would they be able to pay such price for their water? Sometimes in the summer we pay up to $100 per month just for water.

I have a standby water tank in the municipality for emergencies such as may arise at the hospitals. The hospital may phone and say that they have no water and they are in the middle of an operation. We will rush over there with the truck to give them water. Or a school head mistress may phone saying she is without water and asking that we send the water truck. Our water truck works day and night to supply the institutions. Catholic nuns, who are very shy, may say, "Mr. Mayor, we have no water." We will supply them with water. I am very strict with individual families and I demand that they conserve water. Sometimes there is no water at all. In such cases we send the water truck to the poorest residential areas. The truck parks and the women come with their jerrycans which we fill and which they must carry home. This problem exists only in Bethlehem not in Israel.

[*Traduction*]

militaire, n'est pas censé parler de question politique, mais si je ne le fais pas, alors qui parlera au nom du peuple. Nous agissons comme des procureurs qui défendent les droits du peuple à résoudre ses problèmes. Nous avons des difficultés d'ordre éducatif dans les universités et à pratiquement tous les niveaux. Je travaille tous les jours de 8 heures du matin à 8 heures du soir sauf les dimanches parce que je suis un Chrétien pratiquant.

Je tiens à ce que vous sachiez que l'eau est aussi précieuse pour moi que mon sang. Parfois, je n'ai pas d'eau à la maison pour me laver les mains, mais je ne me plains pas. Je distribue l'eau à 8,000 familles dans ma ville. Je n'ai pas toujours l'eau courante. Je donne une ration de deux jours d'eau à une partie de la ville et, ensuite, j'en distribue dans les autres parties successivement et il arrive que je ne revienne pas à la première partie avant six jours. J'ai un réservoir sur le toit de ma maison. Si nous gaspillons cette eau, nous devons attendre que notre tour revienne ou, entre-temps, acheter un réservoir d'eau. Croyez donc, lorsque je me lave, je consomme l'eau avec beaucoup de parcimonie.

Le président: Quelle est la situation de l'eau dans les colonies juives de la Cisjordanie?

M. Freij: J'y arrive. Dans les communautés juives, l'eau coule chaque seconde, chaque minute, chaque heure, 24 heures par jour. Elle ne tarit pas. Les habitants ont des piscines. Le prix de l'eau à Bethléem est un peu plus élevé qu'un dollar américain le mètre cube. Les autorités perçoivent de moi au puits, environ 50 cents américains par mètre cube. Ensuite l'eau doit être pompée jusqu'à la ville qui est située à 10 ou 15 kilomètres plus loin. En cours de route, il y a des fuites, des interruptions de distribution, des collectes de factures, des réparations de tuyaux etc. C'est pourquoi je demande à la population un peu plus d'un dollar américain.

Le président: Excusez-moi, mais vous avez parlé des autorités, qui sont-elles?

M. Freij: Les autorités militaires. Où dans ce monde l'eau coûte-t-elle $1 le mètre cube? Combien de mètres cubes d'eau une famille canadienne moyenne utilise-t-elle par mois—200, 300 mètres cubes? Serait-elle capable de payer un tel prix pour l'eau? Parfois au cours de l'été nous payons jusqu'à $100 par mois uniquement pour l'eau.

J'ai un réservoir d'eau auxiliaire dans la municipalité pour parer aux situations d'urgence qui peuvent se présenter dans les hôpitaux par exemple. L'hôpital peut téléphoner et dire qu'il n'a plus d'eau et que les médecins sont au beau milieu d'une opération. Nous nous précipitons alors avec le camion pour apporter de l'eau. Ou bien une directrice d'école peut nous téléphoner pour nous dire qu'elle n'a plus d'eau et de me demander d'envoyer le camion-citerne. Notre camion-citerne est sur la route jour et nuit pour approvisionner les institutions. Les religieuses catholiques, qui sont très timides peuvent dire: «Monsieur le Maire, nous n'avons plus d'eau». Nous leur fournirons de l'eau. Je suis très strict pour toutes les familles et j'exige qu'elles économisent l'eau. Parfois, il n'y en a pas du tout. Alors nous envoyons le camion d'eau dans les quartiers résidentiels les plus pauvres. Les femmes arrivent avec leurs

[*Text*]

The military authorities interfere in every aspect of our lives. As the mayor or as an Arab citizen I have to carry my identity card with me whenever I go about the town. If I am driving I will run into military barriers. Our cars have different licence plates from the Israeli cars. As soon as we approach a military road block the soldiers direct us to stop. We have to produce our identity cards and if we do not have them we are in trouble. Every time my wife leaves the house I ask her if she has her identity card. She gets angry with me and asks why I keep reminding her. I say that I do not want any trouble. When I travel to Europe or to the United States to spend some time, nobody asks for my passport or my identity card once I have cleared customs. But in my own town of Bethlehem I cannot go about without an identity card. Sometimes after school six or seven children of ages between 15 and 18 will be walking in groups. The soldiers will stop them and question them. Some of them will be put on the truck and released almost immediately whereas others will be detained. This is a daily process. I can remember driving home after leaving my office one evening. I am a very careful driver but a woman recognized my car and threw herself in front of it. Her name is Helen. I was shocked and I thought the woman had been killed. I stopped the car and when I went to her I asked her what was wrong. She could not speak because she was in shock. I took her home, gave her lemonade and called the doctor who gave her a tranquilizer. She started to say, "my son, my son." I asked her what was wrong with him. She told me that he had been taken in the morning, had not yet returned home and was to be engaged the following day. I phoned the military authorities and they said that he would be released soon. He was released at about 11 o'clock that evening. I can tell you of another case of a rather big woman who came to my house. My wife did not know what she wanted so she asked her to come in to speak to me. When I came home in the evening, my wife met me and said, "There is a woman here who wants to see you." I said, "Why did you keep her? Why did you not send her to the office?" I spoke to the woman and she said, "My son is in gaol. I will stay here until my son is released." She slept that night in our house. The next morning, I tried to convince her to leave; I brought her relatives to take her out and she said, "I will not leave this house until I get my son." I had not realized that she was so insistent. I thought she would go. I told my wife to give her food. She had lunch and she still would not go. My wife wanted to go out but she could not leave the house. My wife became a prisoner in the house.

I went to the governor and said, "Look, I have this problem. Either you take the mother and put her with the son, or you release the son, and release my wife from this captivity." It worked; the son was released and my wife was relieved.

[*Traduction*]

bidons, que nous remplissons, puis elles doivent les transporter à la maison. Ce problème n'existe qu'à Bethlehem, pas en Israël.

Les autorités militaires s'immiscent dans tous les aspects de nos vies. En tant que maire ou que citoyen arabe, je dois me munir de ma carte d'identité toutes les fois que je vais en ville. Si je prend l'auto, je suis sûr d'être arrêté à des barrières militaires. Nos autos ont des plaques d'immatriculation différentes de celles d'Israël. Dès que nous approchons d'un barrage routier militaire, les soldats nous commandent de nous arrêter. Nous devons produire notre carte d'identité et si nous ne l'avons pas, nous avons des problèmes. Toutes les fois que ma femme quitte la maison, je lui demande si elle a la sienne sur elle. Elle se fâche et me demande pourquoi je ne cesse de lui poser la question. Je lui réponds simplement que je ne veux pas qu'elle ait de problèmes. Quand je vais passer un certain temps en Europe ou aux États-Unis, personne ne me demande mon passeport ni ma carte d'identité une fois que j'ai passé les douanes. Mais dans ma ville de Bethlehem, je ne puis me promener sans carte d'identité. Parfois après l'école, six ou sept jeunes de 15 à 18 ans se promènent en groupes et les soldats les arrêtent et les interrogent. Certains se font embarquer puis sont relâchés presque immédiatement tandis que d'autres sont détenus. Cela arrive tous les jours. Je me rappelle qu'un soir, je revenais du bureau en auto. Je conduis très prudemment mais une femme a reconnu mon auto et s'est précipitée devant. Elle s'appelle Hélène. J'ai eu un choc et je pensais qu'elle avait été tuée. J'ai arrêté l'auto, me suis dirigé vers elle et lui ai demandé ce qui n'allait pas. Elle ne pouvait parler, car elle était en état de choc. Je l'ai emmenée à la maison, lui ai donné de la limonade et ai appelé le docteur, qui lui a administré un tranquilisant. Ses premières paroles furent «mon fils, mon fils». Je lui ai demandé ce que son fils avait. Elle m'a dit qu'il avait été pris dans la matinée, qu'il n'était pas encore revenu à la maison et qu'il devait se fiancer le lendemain. J'ai téléphoné aux autorités militaires, qui m'ont dit qu'il serait libéré bientôt. Il a été relâché vers 11 heures ce soir-là. Je peux aussi vous raconter l'histoire de la grosse femme qui est venue chez moi. Mon épouse ne savait pas ce que cette femme voulait et lui a demandé d'entrer pour me parler. Quand je suis arrivé à la maison ce soir-là, mon épouse m'a dit: «Il y a une femme qui veut te voir». Je lui ai dit: «Pourquoi l'as-tu gardée ici? Pourquoi ne me l'as-tu pas envoyée au bureau?» J'ai parlé à cette femme, qui m'a dit: «Mon fils est en prison. Je resterai ici tant qu'il n'aura pas été libéré». Cette nuit-là, elle a dormi à la maison. Le lendemain matin, j'ai essayé de la convaincre de partir; j'ai fait venir ses parents pour qu'ils l'emmènent, mais elle a dit: «Je ne quitterai pas cette maison tant que je n'aurai pas mon fils». Je ne pensais pas qu'elle était déterminée à ce point. Je croyais qu'elle partirait. J'ai dit à ma femme de lui donner à manger. Elle a déjeuné et ne voulait toujours pas s'en aller. Ma femme voulait sortir, mais elle ne pouvait quitter la maison. Elle est devenue prisonnière dans sa propre maison.

Je suis allé chez le gouverneur et lui ait dit: «Voici mon problème. Ou bien vous prenez la mère et la mettez avec son fils, ou bien vous libérez le fils et libérez ainsi ma femme de sa

[*Text*]

There are so many incidents which I have not recorded in my brief which are beyond your imagination. I hate to speak about these things, even though they are told to you to enlighten you.

I really want a quick solution. I am a Christian Palestinian Arab, and in Palestine of all the Arab countries, the Muslims and the Christians have always lived in fraternity. Nobody says, "You are a Muslim", or "You are a Christian." In Bethlehem, the majority of the inhabitants are Muslim Arabs, not Christian Arabs, and some of the top PLO leaders are Christians.

There are, in other Arab areas, some conflicts, but not amongst the Palestinian people. However, I regret to tell you that, because of this prolonged crisis, the Christian Arabs have been emigrating. My mother-in-law and her two sons are now living here in Ottawa. They sold their house and their property and they emigrated. They came to settle here. On the West Bank and the Gaza, out of 1.3 million Arabs, there are now only about 50,000 Christian Arabs left. I blame ourselves. Our people should not go, and I am trying everything in my power to make their lives easy so that they will stay, but they are leaving.

In all honesty, there is no problem between Christian and Muslim Arabs. We are all Palestinian Arabs and we are treated by the military authority as Palestinians, as Arabs, irrespective of our beliefs.

The Chairman: I wonder, before I go to Mr. Gilchrist, who is next on my list, if I might ask a supplementary question on your description of life under military occupation. To what extent would your life on the West Bank, living in the occupied territory, differ from the life of the Palestinian living within Israel itself? Would they have a greater degree of freedom and a greater level of civil rights?

Mr. Freij: Until July or August of 1967, the Arabs in the Galilee and elsewhere were also living under military administration. The military administration was only lifted when it began on the West Bank and Gaza. We have many connections with the Arabs in Israel and while they are first of all Israeli citizens, they are not first-class citizens. However, I want you to excuse me from speaking on this subject because I do not want to be accused by Israel of interfering in their internal affairs. I can speak about the West Bank and Gaza which are occupied, but if I speak on behalf of the Israeli Arabs, I will put myself in a bad light.

The Chairman: I certainly would not want to press you on that subject, in view of your statement.

Mr. James Gordon Gilchrist, M.P.: Mr. Chairman, I very much appreciate the opportunity of speaking with this distinguished representative from the Arab world who was gracious in entertaining some of us in his home city in these past few months.

In intended to ask Mayor Freij to give us some examples of the economic, legal and political restrictions which are

[*Traduction*]

captivité». Cela a marché; le fils a été libéré, et ma femme aussi.

Il y a tellement d'incidents que je n'ai pas relatés dans mon mémoire et qui défient l'imagination. Je déteste parler de ces choses, mais on vous les raconte pour vous éclairer.

Je tiens vraiment à une solution rapide. Je suis un arabe palestinien chrétien et en Palestine, parmi tous les pays arabes, les musulmans et les chrétiens ont toujours vécus dans la fraternité. Personne ne dit: «Vous êtes musulman» ou «vous êtes chrétien». A Bethlehem, la majorité des habitants sont des arabes musulmans et non pas des arabes chrétiens, et certains des principaux dirigeants de l'OLP sont des chrétiens.

Il y a des conflits dans les autres régions arabes, mais pas parmi le peuple palestinien. Toutefois, j'ai le regret de vous dire qu'à cause de cette crise prolongée, les arabes chrétiens s'en vont. Ma belle-mère et ses deux fils vivent maintenant ici, à Ottawa. Ils ont vendu leur maison et leurs biens et sont venus s'établir ici. En Cisjordanie et à Gaza, sur 1.3 million d'arabes, il ne reste plus qu'environ 50,000 arabes chrétiens. Nous sommes à blâmer. Notre peuple ne devrait pas partir et je fais tout ce que je peux pour leur faciliter la vie pour qu'ils restent, mais ils partent.

En toute honnêteté, il n'y a pas de problème entre les arabes chrétiens et les arabes musulmans. Nous sommes tous des arabes palestiniens et les autorités militaires nous traitent comme des Palestiniens, comme des Arabes, quelque soit notre croyance.

Le président: Avant de passer à M. Gilchrist, qui est le prochain sur ma liste, j'aimerais poser une question supplémentaire concernant votre description de la vie dans un pays sous occupation militaire. Dans quelle mesure votre vie en Cisjordanie, territoire occupé, diffèrerait-elle de la vie des Palestiniens à Israël même? Ces derniers auraient-ils plus de liberté et de droits civils que vous?

M. Freij: Jusqu'en juillet ou août 1967, les arabes de la Galilée et d'ailleurs vivaient aussi sous un régime militaire. L'administration militaire a été levée seulement quand elle a été appliquée à la Cisjordanie et à Gaza. Nous avons de nombreuses connexions avec les arabes d'Israël et bien qu'ils soient d'abord et avant tout des citoyens israéliens, ce ne sont pas des citoyens à part entière. Mais vous m'excuserez de parler de cette question, car je ne voudrais pas être accusé par Israël de m'immiscer dans ses affaires internes. Je parle de la Cisjordanie et de Gaza, qui sont occupés, mais si je parle au nom des Arabes israéliens, je serai mal vu.

Le président: Je ne voudrais certes pas vous obliger à le faire après ce que vous avez dit.

M. James Gordon Gilchrist, député: Merci, Monsieur le président. Je me félicite d'avoir la possibilité de parler à ce distingué représentant du monde arabe, qui a eu la gentillesse d'accueillir certains d'entre nous dans sa ville ces derniers mois.

Je voulais demander au maire Freij de nous donner des exemples des restrictions économiques, juridiques et politiques

[*Text*]

imposed there, but he has given us quite a few examples since I first indicated a wish to speak.

I would, however, still like him to give us a short description of the economic embargoes being placed on agricultural products passing between Israel and the Arab world and the legal restrictions, the so-called collective justice being administered as a result of what we in Canada would consider minor infractions which have earned fairly severe penalties.

The Chairman: You are speaking of penalties against the whole community?

Mr. Gilchrist: Penalties against people, some of whom were not involved in the act and many of whom were not in any way privy to or party to the act.

I would like to ask also about tine? Qui peut garantir la réalité et la sécurité politiques de

security of the state of Israel when the security of even PLO moderates cannot be guaranteed? Why should Israel commit itself to the establishment of a new state, which today is only a fraction of the original legitimate state of Palestine as perceived by the PLO and which could well arm itself, become stronger, and in future years, threaten the state of Israel? Why should the United States cease to support the state of Israel when it perceives a very significant and severe east-west problem with an armed Syrian-Soviet group which, as they see it, threatens the free world and the state of Israel?

Mr. Freij: There are about a dozen questions here.

Mr. Gilchrist: I have another dozen also.

Mr. Freij: If the honourable chairman allows me the time, I am willing to answer any questions.

The West Bank and Gaza are markets for the consumption of Israeli products, services, manufactured goods, raw materials, everything, but when it comes to a question of the Arabs selling grapes, oranges, tomatoes, cucumbers or eggplant to Israel, that is not allowed. The excuse is that these imports will hurt the farmers in Israel. The Israelis, therefore, can sell their fruits, their vegetables, their products, their manufactured goods and so on to the Arabs and that is not fair. We have difficulties with that.

Secondly, the trucks that carry the agricultural products from the West Bank and Gaza into Jordan have to pay about $250 to $280 American dollars each time they cross the bridge. The truck owners charge $500 per trip, so it is more expensive to ship oranges or watermelons from Nablus to Amman, which is only a distance of 100 kilometres than to get a container from Montreal to Israel. Therefore, this is really restricting the volume of exports from the West Bank into Israel or into Jordan. From the West Bank to Israel it is controlled by military restrictions. The price of exporting those products to Jordan is so exhorbitant that it is ridiculous.

[*Traduction*]

imposées là-bas, mais il nous en a déjà donnés plusieurs depuis que j'ai signalé mon désir de prendre la parole.

Mais j'aimerais qu'il nous donne une brève description des embargos économiques imposés à l'égard des produits agricoles acheminés entre Israël et le monde arabe, et des restrictions juridiques imposées au nom de ce qu'on appelle la justice collective, en vertu de laquelle des infractions qui seraient ici jugées mineures entraînent là-bas de fortes peines.

Le président: Vous parlez de peines contre l'ensemble de la collectivité?

M. Gilchrist: Contre les gens, dont certains n'étaient même pas partie à l'infraction elle-même.

l'État d'Israël quand la sécurité de l'OLP et même des modérés de l'OLP ne peut même pas être garantie? Pourquoi Israël devrait-il s'engager à créer un nouvel État, qui n'est aujourd'hui qu'une fraction de l'État palestinien initial légitime tel que perçu par l'OLP et qui pourrait très bien s'armer, devenir plus fort et, dans les années à venir, menacer Israël? Pourquoi les États-Unis devraient-ils cesser d'appuyer Israël quand ils perçoivent un problème très grave entre l'Est et l'Ouest à cause de l'existence d'un groupe armée syrien-soviétique qui menace le monde libre et l'État d'Israël?

M. Freij: Il y a à peu près une douzaine de questions ici.

M. Gilchrist: Et j'en ai une autre douzaine.

M. Freij: Si l'honorable président m'en donne le temps, je suis disposé à répondre à toutes les questions.

La Cisjordanie et Gaza sont des marchés pour les produits d'Israël, pour ses services, biens manufacturés, matières premières, etc. Mais quand les Arabes veulent vendre des raisins, des oranges, des tomates, des concombres ou des aubergines à Israël, on le leur interdit, sous prétexte que ces importations porteront préjudice aux agriculteurs d'Israël. Mais les Israéliens peuvent vendre aux Arabes leurs fruits, leurs légumes, leurs produits, leurs biens manufacturés, etc, et ce n'est pas juste. Cela nous pose des difficultés.

Deuxièmement, les camions qui transportent les produits agricoles de la Cisjordanie et de Gaza vers la Jordanie doivent payer de 250 à 280 dollars américains chaque fois qu'ils traversent le pont. Les propriétaires des camions demandent 500 dollars par voyage il est donc plus coûteux d'expédier des oranges ou des melons d'eau de Nablus à Amman, sur une distance de seulement 100 kilomètres, que d'envoyer un conteneur de Montréal à Israël. Cela limite donc vraiment le volume des exportations de la Cisjordanie vers Israël ou la Jordanie. De la Cisjordanie vers Israël, les exportations sont assujetties à des restrictions militaires. Il en coûte tellement

[*Text*]

The Chairman: Apart from the tariff on the bridge, who sets the rates that you pay for the truck?

Mr. Freij: The owner of the truck.

The Chairman: Would he be a Palestinian?

Mr. Freij: They are Palestinians, yes, but sometimes the truck owner has to wait one or two days on the bridge to be inspected. Therefore, the trip from Nablus to Amman, which he could drive in two hours, could take him 48 to 72 hours. Then he comes back empty and he is subjected to a search, the same as he was when he crossed originally so he charges this amount.

Collective punishment is part and parcel of the military administration. I am sorry to say that since the British mandate this system of collective punishment has been imposed upon our people. We have curfews and closures of areas and so on. Just 20 kilometres south of my house there is a refugee camp. It is more or less always under collective punishment.

If an Israeli boy throws a stone on a Saturday on a Jewish car, nothing happens. If an Arab boy throws a stone on an Israeli car, hell opens its gates.

We have no civil or political parties and we are not supposed to have any political activities whatsoever. We never had political parties since at least 1920, which is at the time the British occupied Palestine.

As to who speaks for the Palestinians, the PLO is the official, legitimate and sole representative of all the Palestinian people and it speaks for them. As to who will guarantee the security of Israel, I think Israel is the fourth strongest military power on earth and Israel can occupy, conquer and defeat militarily any Arab neighbouring country. Who needs security from whom? Israel is a military laboratory with the most up-to-date and advanced military technology. Militarily, it is beyond the capacity of any Arab country at present or in the foreseeable future to endanger its activities. It is only an excuse and a myth. Israel is living like Sparta and they cannot continue to live that way. For a Palestinian state or a Palestinian entity and a peace treaty there could be negotiations as to the type of armaments allowed similar to the case of Japan or Austria. There are precedents. The security of Israel can be assured through peaceful coexistence and good relationships with its Palestinian neighbours. The only way to guarantee the permanent security of Israel is by making peace with our people.

As to the Syrian-Soviet threat, whom is it a threat against? The Syrians are not really threatening anybody. They are trying to defend Syria, but they are not in a position to threaten anybody. Israel occupies the Golan Heights which is Syrian territory, just as Quebec is Canadian territory. Israel annexed the Golan Heights a few days after the Americans and the Israelis signed a strategic pact. Was that part of the

[*Traduction*]

cher d'exporter ces produits vers la Jordanie que c'en est ridicule.

Le président: Outre le droit demandé au pont, qui détermine les tarifs que vous payez pour le camion?

M. Freij: Le propriétaire du camion.

Le président: Ce sont des Palestiniens?

M. Freij: Oui, mais parfois, le propriétaire doit attendre un ou deux jours au pont avant que son camion soit inspecté. Par conséquent, il peut mettre de 48 à 72 heures pour parcourir la distance entre Nabus et Amman, voyage qui devrait lui prendre 2 heures. Même si le camion est vide au retour, on le fouille de nouveau de la même façon qu'au départ et il facture ce montant.

L'administration militaire est fondée sur la répression collective. Ce n'est pas d'aujourd'hui que notre peuple doit subir des mesures de répression collective; la situation était la même lorsque la Palestine était sous mandat britannique. On nous impose un couvre-feu et on nous interdit l'accès à certaines régions. Un camp de réfugiés se trouve à quelque 20 kilomètres de chez moi. Tous ses habitants sont punis à chaque fois que l'un des leurs est en cause.

Si un garçon israélien lance une pierre le samedi sur la voiture d'un Juif, rien ne se produit. Si un garçon arabe fait la même chose, l'incident dégénère en catastrophe.

Nous n'avons pas le droit de constituer des partis politiques ou civils et on nous interdit toute activité politique. Les partis politiques sont interdits depuis 1920, c'est-à-dire qu'ils ont été interdits à compter du moment où les Britanniques ont occupé la Palestine.

Qui représente les Palestiniens? L'OLP est le seul représentant légitime officiel du peuple palestinien. Qui garantira la sécurité d'Israël? Si je ne m'abuse, Israël est la quatrième puissance militaire mondiale et peut occuper, conquérir et battre militairement tous ses voisins arabes. Qui est à craindre? Israël est doté de la technologie militaire de pointe. Actuellement, aucun pays arabe n'a la puissance militaire voulue pour mettre en danger la sécurité d'Israël et la situation n'est pas près de changer. Israël invoque la nécessité de se défendre comme une excuse et ce n'est qu'un mythe. Israël agit comme Sparte et la situation ne peut pas continuer. Afin de permettre la création d'un État palestinien ou d'une entité palestinienne ainsi que la signature d'un traité de paix, on pourrait tenir des négociations pour déterminer les armements que chaque camp pourrait avoir, de la même façon qu'on l'a fait pour le Japon et l'Autriche. Les précédents existent. Israël peut garantir sa sécurité en acceptant la coexistence pacifique et de bonnes relations avec ses voisins arabes. La seule façon pour Israël d'assurer sa sécurité de façon permanente est de conclure la paix avec notre peuple.

Quant à la menace soviético-syrienne, contre qui est-elle dirigée? Les Syriens ne menacent personne et ne sont pas en position de le faire. Ils n'essaient pas de défendre la Syrie. Israël occupe les hauteurs du Golan qui sont en territoire syrien. C'est comme si quelqu'un occupait le Québec qui est un territoire canadien. Israël a annexé les hauteurs du Golan quelques jours après que les Américains et les Israéliens eurent

[*Text*]

deal or why did it come just a few days after that pact? If Syria can get the Golan Heights back, and if Israel were to withdraw from the West Bank and Gaza, the Syrians would be the first to negotiate a peace treaty with Israel. As long as the Israelis say that under no circumstances will they withdraw from the Golan Heights, why should the Syrians back them for anything? They are waiting.

As to the presence of the Soviet Union, who is inviting the Soviet Union to the Middle East? It is not the Arabs. It is the failure of the United States to treat the Arabs and the Jews in the s&ame way. Every now and then you hear a statement from the White House saying that they fully guarantee the security, integrity and stability of Israel. We have no objection to that, but does that mean that they continue to encourage and finance Israeli aggression against the poor and defenseless Arab people? Who invaded Lebanon? Who was bombing Lebanon from the land, the sea and the sky? Yet the Americans rewarded Israel with $300 million.

The Arabs are deeply religious people, particularly the Muslim Arabs. However, if the Arabs are pushed into a corner—denied security, denied armaments, denied political support or any other type of support—they have to look somewhere for somebody to help them. Let the Americans, the Canadians and the Europeans extend a helping hand to the Arabs and they will respond.

Almost evey Jewish town in Israel receives economic and financial help from this part or that part of the world. I want you to know for the record that Bethlehem—the city where Jesus Christ was born, the city which is supposed to be the spiritual capital of the Christian world—is getting no funds and no aid. Furthermore, since July of 1982 I have had to stop all development projects in the town of Bethlehem because the Israelis published military order No. 973, which imposed so many restrictions on me and forbade me to receive aid from Arab sources. All of my development projects are dead. I had to increase the municipal taxes on April 1 of this year, which is our financial year, by three hundredfold, and the people accepted it. Why can a city like Beersheba receive aid from 10 cities in the world while Bethlehem cannot receive aid from one city in the world? This kind of discrimination is creating hatred and frustration in the hearts of our people.

I have spoken many times on behalf of my people. Politically we are unable to receive support and militarily the Israelis will not allow us to. Could we not at least get help economically? Could we not get help to build our schools, to improve our health services, to build hospitals, to buy a monitor for the heart, to do this, to do that—the essential things for human needs? We are not even getting that kind of aid. If you were to see our hospitals, you would not send your dogs to them. You should see the sort of benches our students sit on; the sort of lavatories they use. We are a neglected community. When your own child is neglected, how does he feel?

[*Traduction*]

signé un pacte stratégique. Peut-on parler d'une simple coïncidence? Si l'on retournait les hauteurs du Golan à la Syrie et si Israël se retirait de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, les Syriens seraient tout disposés à négocier un traité de paix avec Israël. Tant que les Isssraéliens refuseront carrément de se retirer des hauteurs du Golan, pourquoi les Syriens devraient-ils les appuyer? Ils attendent.

Quant à la présence de l'Union soviétique, qui l'invite au Proche-Orient? Ce ne sont pas les Arabes. Sa présence dans la région est attribuable au fait que les États-Unis ne traitent pas les Arabes et les Juifs de la même façon. De temps à autre, la Maison Blanche réaffirme qu'elle garantit pleinement la sécurité, l'intégrité et la stabilité d'Israël. Nous ne nous y opposons pas, mais est-ce que cela signifie que les États-Unis doivent continuer de financer les agressions d'Israël contre de pauvres Arabes sans défense? Qui a envahi le Lian? Qui a pilonné le Liban à partir du sol, de la mer et des airs? Les Américains ont toutefois récompensé Israël en lui accordant 300 millions de dollars.

Les Arabes, et en particulier les Musulmans, sont profondément religieux. Néanmoins, si on accule les Arabes au pied du mur en leur refusant la sécurité, des armements, l'appui politique ou tout autre type d'appui, ils se tourneront vers ceux qui sont prêts à les aider. Si les Américains, les Canadiens et les Européens leur tendent la main, les Arabes accepteront leur aide.

Presque toutes les villes juives d'Israël reçoivent une aide économique et financière d'une partie ou d'une autre du monde. J'aimerais que tous sachent que la ville de Bethléem—la ville où Jésus Christ est né et qui est sensée être le centre spirituel du monde chrétien—ne reçoit aucune aide et aucun crédit. En outre, j'ai dû suspendre, en juillet 1982, la mise en œuvre de tous les projets de développement dans la ville de Bethléem parce que les Israéliens ont publié l'ordonnance militaire nº 973 qui m'imposait tellement de restrictions qu'il devenait impossible de poursuivre les travaux et qui m'interdisait d'accepter de l'aide venant de source arabe. J'ai dû renoncer à tous mes projets de développement. Le 1er avril de cette année, il n'a fallu augmenter de 300 p. 100 les taxes municipales; les citoyens l'ont accepté. Pourquoi dix villes étrangères sont-elles prêtes à venir en aide à la ville de Beersheba alors que personne ne se soucie du sort de Bethléem? Cette discrimination engendre haine et frustration parmi notre peuple.

Je me suis fait le porte-parole de mon peuple à plusieurs reprises. Nous ne pouvons pas recevoir d'aide politique et les Israéliens nous interdisent d'obtenir une aide militaire. Ne pourrait-on pas nous donner une aide économique? Ne pourrait-on pas nous aider à construire des écoles, à améliorer nos services de santé, à construire des hôpitaux, à acheter des appareils médicaux, bref à répondre aux besoins humains fondamentaux de notre peuple? Personne ne nous donne cette aide. Nos hôpitaux sont en si mauvais état que vous n'y enverriez même pas vos chiens. Vous devriez voir les bancs sur lesquels s'assoient nos étudiants et les toilettes qu'ils doivent utiliser. Notre peuple est démuni. Comment votre enfant se sentirait-il dans ces conditions?

[*Text*]

I think I have answered all of your questions.

Senator Yuzyk: Mr. Mayor, Canada is a country which upholds the principles of freedom and democracy. As a matter of fact, we pride ourselves on that. I am sure that Canada would like to extend a helping hand, and it does in some ways. As you are aware, Mr. Robert Stanfield has studied the situation and has come back with certain recommendations. I should like you to elaborate on the matter of who speaks for the Palestinians? I believe you have stated categorically that the PLO speaks for them.

Mr. Freij: Absolutely.

Senator Yuzyk: Yes. You have also mentioned self-determination and that, in discussions for peace, for example, or for autonomy—at lest the autonomy of Palestine—there should be a little more credibility than that which the PLO has, and I am referring to a democratic base. Mr. Stanfield suggested that elections should be held in the West Bank and that the Arabs should be allowed to elect their representatives to discuss the matter of autonomy as well as that of a peace settlement. Perhaps you could elaborate on whether you would favour such a process?

Mr. Freij: First of all, I applaud Canada, which preserves the rights of freedom and democracy. You are lucky to have those rights. Your forebears have worked courageously to achieve what you have now.

You mention autonomy, senator. Since October of 1978, the Americans, under their representative, Mr. Strauss, along with the Egyptians and the Israelis, have been meeting to discuss autonomy. A few years ago I had the privilege of meeting Mr. Strauss in Jerusalem to discuss the point they reached with respect to autonomy. He told me that they had not achieved one iota of progress. The man went back to Washington, D.C., and resigned. There has been a Mr. Sol Linowitz appointed as American chief representative on autonomy, and he spent about two years going in and out, in and out, without an end result. He, too, resigned. He was replaced by a certain Mr. Fairbanks. I met with Mr. Fairbanks and had a long discussion with him over dinner. He told me that, since he was appointed, not a single meeting on autonomy was held. If the Egyptians, the Israelis and the Americans cannot tailor some kind of autonomy to be presented to the Paletinian people, there is no autonomy. The Israelis have defeated any type of autonomy by building the 100 or more settlements they have already built in the West Bank. They made a farce of autonomy; they made it meaningless. Therefore, when people really believe that the Palestinians refuse autonomy, I ask this question: Which formula for autonomy is being referred to? There is no formula for autonomy.

Camp David spoke about full autonomy—the rights of the Palestinians—but it limited the first stage of negotiation to the Americans, the Egyptians and the Israelis. In five years they achieved nothing, and in five years the Israelis were intensifying their settlement program. President Carter came to my office on Wednesday, March 9, of this year. He was asked specifically about his understanding of the settlements, because he says that the Israelis had agreed to stop the

[*Traduction*]

Je crois que j'ai répondu à toutes vos questions.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le maire, le Canada est un pays qui croit à la liberté et à la démocratie. Nous croyons fermement à ces principes. Je suis convaincu que le Canada aimerait aider votre peuple et qu'il le fait d'une certaine façon. Comme vous le savez, M. Robert Stanfield a étudié la situation et a présenté certaines recommandations à ce sujet. Je voudrais que vous nous en disiez un peu plus long au sujet du porte-parole des Palestiniens. Je crois que vous avez dit catégoriquement que c'est l'OLP qui les représente.

M. Freij: J'en suis convaincu.

Le sénateur Yuzyk: Oui. Vous avez également parlé de l'autodétermination des Palestiniens en soulignant qu'il faudrait que l'OLP jouisse d'un peu plus de crédibilité pour prendre part à des discussions sur la paix ou sur l'autonomie, du moins sur l'autonomie de la Palestine. Je fais allusion à la représentation démocratique. M. Stanfield a proposé qu'on tienne des élections en Cisjordanie et que les Arabes élisent leurs représentants pour discuter de la question de l'autonomie et du règlement de la paix. Vous pourriez peut-être nous dire si vous favorisez ce processus?

M. Freij: Je voudrais d'abord féliciter le Canada de protéger les droits à la liberté et à la démocratie de ses citoyens. Les Canadiens sont très chanceux. Vous devez au courage de vos ancêtres les droits dont vous jouissez actuellement.

Vous avez parlé de l'autonomie, sénateur. Depuis octobre 1978, le représentant des Américains, M. Strauss, discute avec les Egyptiens et les Israéliens de l'autonomie. Il y a quelques années, j'ai eu le privilège de rencontrer M. Strauss à Jérusalem et de discuter avec lui des progrès réalisés en ce qui touche l'autonomie. Il m'a dit qu'aucun progrès n'avait été réalisé dans ce domaine. Il est retourné à Washington et a remis sa démission. Il a été remplacé par M. Sol Linowitz qui a été nommé représentant principal des Américains dans les négociations sur l'autonomie. M. Linowitz a fait la navette entre les États-Unis et le Proche-Orient pendant deux ans sans succès. Il a aussi remis sa démission. Un certain M. Fairbanks l'a remplacé. J'ai rencontré M. Fairbanks avec lequel j'ai eu une longue discussion. Il m'a dit qu'aucune réunion sur l'autonomie n'avait eu lieu depuis sa nomination. Si les Égyptiens, les Israéliens et les Américains n'arrivent pas à s'entendre sur un plan d'autonomie pouvant être soumis au peuple palestinien, il n'y aura pas d'autonomie. Les Israéliens ont rendu l'autonomie presque impossible en implantant une centaine de colonies en Cisjordanie. L'autonomie n'a plus aucun sens. Par conséquent, aux gens qui me disent que les Palestiniens refusent l'autonomie, je pose cette question: De quelle formule d'autonomie s'agit-il? Il n'en existe pas actuellement.

Dans le cas des accords de Camp David, on parlait de la pleine autonomie et des droits des Palestiniens, mais seuls les Américains, les Égyptiens et les Israéliens ont participé à la première étape des négociations. Rien ne s'est passé depuis cinq ans et pendant ce temps les Israéliens ont intensifié leur programme de colonisation. Le président Carter m'a visité à mon bureau le 9 mars dernier. Je lui ai demandé ce à quoi il croyait que les Israéliens s'étaient engagés lors des accords de

[*Text*]

settlements for the duration of the negotiations. He made it very clear that his understanding was that, as soon as the Camp David Accords were signed—as soon as the talks began—settlements would stop. The Israelis countered that that was not correct, that they only undertook to freeze the settlements for 90 days. Even then, however, the settlements were not frozen for 90 seconds. Those are the facts. I wish those facts could be thoroughly investigated. With regard to elections on the West Bank, it is mentioned in the Camp David Accords that after the parties concerned agree on an autonomy formula and present it to the Palestinians, then the Palestinians will proceed to have elections. To have elections for what, the municipalities? I wish we would have municipal elections. What kind of autonomy are we talking about here? There is nothing on the table. The Egyptians have their own version of autonomy, which I will accept. The Israelis have their version of autonomy which is without power and meaning and only requires us to accept the status quo as a legitimate and final solution. We cannot accept this status quo. When the Americans saw that the situation was deadlocked, they came out with the Reagan Plan. The Reagan Plan is an improvement on the Camp David Accords and would give us a little larger share of things. I can read to you the telegram I sent to Mr. Reagan. The Israelis immediately said no to that plan. So give us something.

The Chairman: Mr. Mayor, I have just received a note from the officials from the Department of External Affairs and I understand that it is not a question of your having to attend another appointment on time but a question of your getting to the airport on time. I understand that you must leave in five minutes in order to pick up your family first. I apologize to Mr. Berger and Mr. Watson, the last two people on my list. I want to exercise my prerogative as the chairman and deal with one thing that I feel is the most important part of your testimony and that has bothered me for some time now. I would like you to expand on the fact—and we have had evidence on this fact from many people including President Mubarak—that time is not running in your favour, that with each war you lose rather than gain. The PLO continues to maintain in its charter or constitution the insistence that no recognition shall be given to Israel and, in fact, that its stated aim is that Israel shall be pushed into the sea. This position has caused a great part of the world to support the Israeli side as opposed to the side of the PLO. You stated in an issue of *Maclean's* in 1982 that the PLO should:

> —finally play its trump card, recognize Israel and sit down to negotiate a territorial return. If there are no negotiations in a year or two, there will be nothing left to negotiate.

Mr. Freij: I stand by that statement.

The Chairman: I ask you to what extent does informed Palestinian opinion in the West Bank stand by that position as opposed to the position of the PLO; because when Mr. Arafat started to edge a little bit toward your position in the centre he was immediately faced with a split and was threatened with loss of his position. How are you being best served by the PLO and, indeed, their Arab allies in maintaining this hard line?

[*Traduction*]

Camp David puisqu'il affirme que les Israéliens avaient accepté d'arrêter l'implantation des colonies pendant la durée des négociations. Il m'a répondu sans hésitation que les Israéliens devaient arrêter l'implantation des colonies dès la signature des accords de Camp David et dès le début des négociations. Les Israéliens soutiennent qu'ils ne s'étaient engagés qu'à suspendre l'implantation des colonies pendant 90 jours. Ils ne l'ont même pas fait pendant 90 secondes. Voilà la vérité. Je voudrais que la vérité soit étalée au grand jour. Les accords de Camp David prévoient la tenue d'élections après qu'une formule d'autonomie aura été proposée aux Palestiniens. A quelles sortes d'élections songe-t-on? A des élections municipales? J'aimerais qu'on ait des élections municipales. De quelle autonomie s'agit-il? Aucune proposition concrète n'a été faite. Les Égyptiens se font une idée de l'autonomie et je suis prêt à l'accepter. Les Israéliens s'en font une autre qui revient à l'acceptation du statu quo. Nous ne pouvons pas accepter le statu quo. Lorsque les Américains ont vu qu'ils se trouvaient dans une impasse, ils ont proposé le plan Reagan. Le plan Reagan constitue une amélioration par rapport aux accords de Camp David parce qu'il nous accorderait un peu plus d'autonomie. Je peux vous lire le texte du télégramme que j'ai envoyé à M. Reagan. Les Israéliens se sont immédiatement opposés à ce plan. On ne nous offre rien.

Le président: Monsieur le maire, je viens de recevoir une note des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures. On n'informe que vous n'avez pas un autre rendez-vous, mais que vous risquez de manquer votre avion si vous ne nous quittez pas bientôt. Je crois que vous devez quitter dans cinq minutes pour passer prendre votre famille. Je m'excuse auprès de MM. Berger et Watson qui n'ont pas encore pu vous poser une question. Je voudrais me prévaloir de mes privilèges comme président pour revenir sur un point auquel vous avez fait allusion dans votre témoignage et que je considère très important. Vous avez dit que plus le temps passe et plus la cause palestinienne devient désespérée et c'est aussi ce que nous ont dit beaucoup d'autres témoins dont le président Mubarak. L'OLP persiste dans sa charte ou sa constitution à ne pas reconnaître Israël et même à vouloir délibérément sa destruction. C'est à cause de cette position qu'un grand nombre de pays se sont rangés du côté d'Israël contre l'OLP. Voici ce que vous avez déclaré au *Macleans* en 1982:

> L'OLP devrait jouer sa carte maîtresse, reconnaître Israël et négocier le retour aux Palestiniens des terres leur appartenant. Si des négociations ne sont pas entamées d'ici un an ou deux, il sera trop tard.

M. Freij: Je n'ai pas changé d'idée.

Le président: J'aimerais savoir si beaucoup de Palestiniens bien renseignés de Cisjordanie partagent votre avis parce que lorsque M. Arafat a semblé pencher dans cette direction, il a fait face à beaucoup d'opposition et a même failli perdre son poste. Est-ce que l'OLP et ses alliés arabes servent bien votre cause en refusant de modifier leur position? Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils adoptent une position plus conciliante en recon-

[*Text*]

Would they not be better serving the cause of all Palestinian people as opposed to the PLO by taking a softer line, recognizing Israel and, at least, getting the public in the western democracies on your side instead of on the Israeli side?

Mr. Gilchrist: With greatest respect, sir, the Members of Parliament are being called by the bell to a vote. We shall have to leave now and read the mayor's answer in the transcript. I ask your indulgence in excusing us now.

Mr. Ian Watson, M.P.: We can listen to his answer.

Mr. Freij: I can finish in two minutes. Time is running against the national interests of the Palestinian people. Every day that passes we lose time. I say as strongly as I can that we, the Palestinian people, have to challenge the Israelis for peace. We have to recognize the right of Israel to exist on a mutual and reciprocal basis and I think that Palestinian leadership ought to publish a Palestinian peace plan with a Palestinian insignia on it based on mutual recognition, peaceful coexistence, political compromise and political talks. That is the only way we can open the doors for the PLO and the Palestinians to be accepted, respected and recognized. Short of that endeavour, we will continue to lose and drift. I stand by what I say. Within two or three years we will lose our lands and we will lose our case.

The Chairman: I thank you very much on behalf of the Senate committee and the Members of the House of Commons Committee who are present for giving us so much of your time this afternoon and for being so courageous and forthright in all of your testimony, particularly in your last answer.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

naissant Israël et en amenant ainsi le public des démocraties occidentales à appuyer votre cause au lieu de celle d'Israël?

M. Gilchrist: Je m'excuse infiniment, mais la sonnerie appelle les députés pour un vote. Nous vous prions de nous excuser. Nous devrons lire la réponse du maire dans le compte rendu.

M. Ian Watson, député: Nous pouvons écouter sa réponse.

Mr. Freij: Je prendrai deux minutes seulement pour répondre à cette question. Le temps ne joue pas en faveur des Palestiniens. Nous perdons du terrain chaque jour qui passe. Je suis convaincu que les Palestiniens doivent obtenir d'Israël la paix. Nous devons reconnaître à Israël le droit d'exister et Israël doivent en faire autant en ce qui nous concerne. Les dirigeants palestiniens devraient publier un plan de paix palestinien fondé sur la reconnaissance mutuelle, la cœxistence pacifique, les compromis politiques et les négociations politiques. C'est la seule façon pour nous d'obtenir que l'OLP et les Palestiniens soient acceptés, respectés et reconnus. C'est la seule solution qui s'offre à nous. Je maintiens toujours que d'ici deux ou trois ans, nous aurons perdu nos terres et notre bataille si rien n'a changé.

Le président: Au nom des membres du Comité sénatorial et du Comité de la Chambre des communes, je vous remercie du temps que vous avez pu nous consacrer cet après-midi ainsi que du courage dont vous avez fait preuve en répondant à nos questions et, en particulier, à la dernière d'entre elles.

Le Comité suspend ses travaux.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port paye
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Elias Freij, Mayor of Bethlehem.

M. Elias Freij, maire de Bethléem.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Thursday, September 22, 1983

Issue No. 49

Twenty-sixth Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le jeudi 22 septembre 1983

Fascicule nº 49

Vingt-sixième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

24436—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	McElman
Bélisle	Molgat
Bosa	Molson
Buckwold	Murray
Cameron	Neiman
*Flynn	Nurgitz
Graham	*Olson
Haidasz	Riel
Hicks	Rizzuto
Lafond	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(26)
Marshall	

**Ex officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	McElman
Bélisle	Molgat
Bosa	Molson
Buckwold	Murray
Cameron	Neiman
*Flynn	Nurgitz
Graham	*Olson
Haidasz	Riel
Hicks	Rizzuto
Lafond	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarie	Yuzyk—(26)
Marshall	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, SEPTEMBER 22, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:15 a.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Asselin, Bosa, Haidasz, Hicks, Lafond, Macquarrie, Murray, Roblin, van Roggen, Yuzyk. (10)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witnesses:

For the Ontario Educational Services Corporation:

Mr. David Pugsley, Vice-President.

For the Canadian Bureau of International Education:

Ms. Carolyn Masleck, Director, Educational Exchange;

Mr. Roger Charles, Assistant Director, Contracted Educational and Training Services.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced the witnesses who each made a statement and then answered questions put to them by members of the Committee.

At 12:47 p.m. the Committee adjourned to 12:30 p.m., Tuesday, September 27, 1983.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15, sous la présidence du sénateur van Roggen (président).

Membres du Comité présents: Les sénateurs Asselin, Bosa, Haidasz, Hicks, Lafond, Macquarrie, Murray, Roblin, van Roggen, Yuzyk. (10)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoins:

Pour la Société de services éducationnels de l'Ontario:

M. David Pugsley, vice-président.

Pour le Bureau canadien de l'éducation internationale:

Mme Carolyn Masleck, directrice, Échanges éducatifs;

M. Roger Charles, directeur adjoint, Services contractuels d'éducation et de formation.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi daté du 16 juin 1982.

Le président présente les témoins qui font chacun une déclaration et répondent ensuite aux questions des membres du Comité.

A 12 h 47, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 12 h 30, le mardi 27 septembre 1983.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, September 22, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 11:15 a.m., to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, before starting the evidence this morning in the continuation of our study of Canada's relation with countries of the Middle East and North Africa, I would like to mention to you that next Tuesday the senior officers of Bell Canada and Northern Telecom are coming before this committee. As you know, they have successfully concluded their very delicate negotiations with respect to approximately $1.5 billion worth of telephone and communications equipment contracts with Saudi Arabia. The meeting, at their request, will be *in camera* and, because the Senate will now sit on Tuesday afternoons, they have agreed to make it a luncheon meeting at 12.30 in Room 356. Of course, there will be notices to that effect.

Next Thursday, I will be going to the OECD meetings in Strasbourg to arrange with one or two other witnesses to appear before the committee before the small delegation from this committee departs for the Middle East. I will just remind you that we will be leaving on November 11, for approximately two and one-half weeks.

Today, we are fortunate to have appear before us Mr. David Pugsley, Vice President of the Ontario Educational Services Corporation. This is an Ontario corporation which offers consultant services for the planning, organizing and staffing of educational institutions abroad, providing curriculum, equipment and training.

Also, from the Canadian Bureau of International Education, we will hear from Carolyn Masleck, the Director of Educational Exchanges from the bureau and Mr. Roger Charles, Assistant Director. These two witnesses are replacing Mr. James McBride, the Executive Director of the bureau, who is at present in the Middle East.

With that very short introduction, I will ask all three witnesses to make their presentations before proceeding to questioning any one of them. We will start with Mr. Pugsley.

Mr. David Pugsley, Vice President, Ontario Educational Services Corporation: Mr. Chairman, honourable senators, ladies and gentlemen, it is my distinct pleasure to be addressing you this morning and describing to you the work of the Ontario Educational Services Corporation. This is a crown agency of the Government of Ontario which represents Ontario's educational system internationally. The main thrust of our work is clearly export and trade; our purposes are job creation in the government sector as well as the private sector. We were established principally to support the private sector, and the original idea as visualized was that we would provide a training component to support capital projects and capital

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 22 septembre 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 h 15 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, avant que nous poursuivions avec nos témoins l'étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, j'aimerais vous signaler que nous rencontrerons mardi prochain des cadres de Bell Canada et de Northern Telecom. Comme vous le savez, ces deux entreprises ont mené avec succès des négociations très délicates avec l'Arabie saoudite au sujet de contrats d'environ 1,5 milliard de dollars pour de l'équipement téléphonique et du matériel de télécommunications. A leur demande, la séance aura lieu à huis clos; étant donné que le Sénat siège maintenant le mardi après-midi, les témoins ont accepté de nous rencontrer pour le déjeuner, à 12 h 30, pièce 356; nous ferons évidemment publier les avis nécessaires.

Je dois me rendre jeudi prochain à une réunion de l'OCDE, à Strasbourg, afin de prendre les dispositions nécessaires avec un ou deux autres témoins qui doivent comparaître devant le Comité avant que quelques-uns d'entre nous partent pour le Proche-Orient. Je tiens seulement à vous rappeler que nous partirons le 11 novembre, pour environ deux semaines et demie.

Aujourd'hui, nous avons le privilège d'entendre M. David Pugsley, vice-président de la Société de services éducationnels de l'Ontario. Il s'agit d'une entreprise ontarienne offrant des services d'experts-conseils pour la planification, l'organisation et la dotation d'établissements d'enseignement à l'étranger; elle s'occupe de fournir les programmes d'études, l'équipement et la formation.

Nous entendrons aussi deux témoins du Bureau canadien de l'éducation internationale: Mme Carolyn Masleck, directrice des Échanges éducatifs, et M. Roger Charles, directeur adjoint. Ils remplacent le directeur exécutif du Bureau, M. James McBride, qui est actuellement au Proche-Orient.

Après cette brève introduction, je prierais les trois témoins de nous présenter chacun leur exposé avant que nous passions aux questions. Nous allons commencer par M. Pugsley.

M. David Pugsley, vice-président de la Société des services éducationnels de l'Ontario: Monsieur le président, honorables sénateurs, mesdames et messieurs, c'est pour moi un vif plaisir d'être ici ce matin, pour vous décrire le travail de la Société de services éducationnels de l'Ontario. Il s'agit d'une société de la Couronne du gouvernement ontarien, qui s'occupe de promouvoir le système d'éducation de la province à l'échelle internationale. Notre travail est surtout orienté vers l'exportation et le commerce; nous visons à créer des emplois, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. A l'origine, nous devions avant tout assurer des programmes de formation pour appuyer les projets d'investissement du secteur privé. Nous appuyons

[*Text*]

project proposals from the private sector. We do support the private sector very strongly, but the route we followed, once we were created, was to address aggressively the marketing of Ontario's educational services overseas.

We are very lean on the ground. We only have four prefessionals and four support staff, so we selected just two areas of the world to concentrate on, but we will respond in other areas, if requested. Those two areas were the Middle East and also the Far East. I have now had eight missions to the Middle East, during which I have had eight visits to Bahrein and visits to Qatar, Kuwait, United Arab Emirates and Oman with a total to date of two visits to Oman. What we have accomplished in these missions to date is that we have signed an agreement through CCC with the Ministry of Education of Bahrein for co-operation and education. We have supplied Canadian faculty for the Gulf Polytechnic in Bahrein; we have established an international linkage between Ryerson Polytechnical Institute and the Gulf Polytechnic; we have won an international competition against the British, the French, the Swedes the United States and two other countries, and it was done with this proposal here for the development of a technical school for the Bahrein Defence Forces. I will refer to that again in a moment.

We expect to sign an agreement with the Ministry of Labour and Social Affairs of Bahrein for co-operation in social development matters and consultancy areas. We have signed an executive protocol with the Ministry of the Interior of Kuwait for police training, and I will refer to that again in a moment.

We have implemented a contract with the Ministry of Education of Oman for the training of Omani students in our universities. The Honourable Dr. Betty Stevenson has visited the Middle East and co-signed the CCC agreement with the Ministry of Education of Bahrein and she has accepted, in principle, an invitation from the Minister of Education of Oman to visit Oman shortly. She will also revisit Bahrein.

His Excellency, Dr. Ali Fakhro, the Minister of Education for Bahrein visited Ontario and, as a result of that visit, requested six proposals in various areas, and I will refer to that again.

When I return to the Middle East on Wednesday, I will take with me the qualification document from Bell Canada International, Ontel Communications, Ryerson, ECS—a private sector company—and ourselves for the development of a telecommunications institute in Qatar. I will take with me pricing for TV Ontario education programs for Oman, United Arab Emirates, Qatar, Bahrein and Kuwait. I will take with me proposals for the development of science centres in both Bahrein and Kuwait which use the resources from the private sector and obviously the Ontario Science Centre and the new Sudbury Science Centre. I will take proposals for internship, on-the-job training in our universities, our colleges, our secondary schools, our primary schools and also in our ministry itself. I will take with me proposals for police training which have involved our ministry of the Solicitor General and also Ontario Hydro.

[*Traduction*]

effectivement ce secteur, mais depuis notre création, nous avons décidé de nous orienter plutôt vers la mise en marché des services éducatifs ontariens à l'étranger.

Nous disposons de ressources très limitées; notre société ne compte que quatre professionnels et quatre employés de soutien. Nous avons donc limité notre action à deux régions du monde, le Proche et l'Extrême-Orient, mais nous sommes prêts à répondre aux demandes émanant d'ailleurs. J'ai déjà accompli huit missions au Proche-Orient; je suis allé au Qatar, au Koweït et dans les Émirats arabes unis, ains que huit fois à Bahreïn et deux fois à Oman. Ces missions nous ont permis jusqu'ici de conclure, par l'entremise de la CCC, une entente de coopération et d'éducation avec le ministère de l'Éducation de Bahreïn, d'implanter une faculté canadienne à la Polytechnique du Golfe à Bahreïn, d'établir des relations internationales entre l'Institut polytechnique Ryerson et la Polytechnique du Golfe, et de remporter un concours international en concurrence avec la Grande-Bretagne, la France, la Suède, les États-Unis et deux autres pays, grâce à une proposition que j'ai ici et qui concerne l'établissement d'une école technique pour l'armée de Bahreïn. J'en reparlerai dans un moment.

Nous nous attendons par ailleurs à conclure une entente de coopération avec le ministère du Travail et des Affaires sociales de Bahreïn dans le domaine du développement social et des services d'experts-conseils, et nous avons déjà signé un protocole d'entente avec le ministère de l'Intérieur du Koweït au sujet d'un programme de formation policière dont je reparlerai aussi tout à l'heure.

En outre, nous avons conclu un contrat avec le ministère de l'Éducation d'Oman en vue de la formation d'étudiants de ce pays dans nos universités. L'honorable Betty Stevenson s'est rendue au Proche-Orient afin de signer une entente avec le ministère de l'Éducation de Bahreïn, conjointement avec la CCC, et a accepté en principe une invitation du ministre de l'Éducation d'Oman à se rendre bientôt dans ce pays. Elle retournera aussi à Bahreïn.

Le ministre de l'Éducation de Bahreïn, Son Excellence Ali Fakhro, est pour sa part venu en Ontario et, à la suite de cette visite, a demandé six propositions dans divers domaines; j'en reparlerai tout à l'heure.

Lorsque je retournerai au Proche-Orient mercredi, j'apporterai une offre de Bell Canada International, Ontel Communications, Ryerson, ECS (une entreprise du secteur privé) et nous-mêmes pour l'établissement d'un institut de télécommunications au Qatar. J'apporterai également le tarif des programmes éducatifs de TV Ontario destinés à Oman, aux Émirats arabes unis, au Qatar, à Bahreïn et au Koweït, de même que des propositions portant sur la construction de centres des sciences à Bahreïn et au Koweït, grâce aux ressources du secteur privé et, évidemment, du Centre des sciences de l'Ontario et du nouveau Centre des sciences de Sudbury. Je dois aussi apporter des propositions relatives à des programmes d'internat et de formation pratique dans nos universités, nos collèges, nos écoles secondaires et primaires, et notre ministère lui-même, ainsi qu'à un programme de formation policière auquel ont participé le ministère ontarien du Solliciteur général et Hydro-Ontario.

[*Text*]

These ae the proposals. They cover police training in the Ontario Police College in Aylmer; civil defence training and anti-terrosit training to be carried out in Kuwait from the Police Academy in Brampton and a Kuwait industrial security proposal for the Schreiber industrial complex based on the resources which we have in Ontario Hydro.

I will take with me proposals from Mohawk College and the Toronto Institute for Medical Technology to train young Omanis as lab technicians so that they can be employed in the future QABOOS University in Oman. I take a proposal for telecommunications training for the United Arab Emirates; also proposals related to water resource training and energy training from Ontario Hydro.

We are a young organization and in the two and a half years of our existence, we have undertaken 17 projects. Our track record is that one out of every 4.4 proposals is accepted. I gather from the private sector that that is not a bad track record.

The Chairman: I am sorry, you said 17 proposals or 17 projects?

Mr. Pugsley: Seventeen projects have been accepted.

The Chairman: So that required about 60 proposals to yield that figure?

Mr. Pugsley: Yes, just over 60 proposals have been issued. The proposal which won the international competition was for the Bahrein Defence Force. This was done in conjunction with Project Planning Associates Limited, Freisen Kaye and Associates, Perrytech Corporation, ECS and ourselves. This covers the feasibility study, program development including curriculum, the master plan, the engineering specifications and drawings for the building site preparation, construction management, equipment purchasing service, staff recruitment—there will ultimately be about 60 staff recruited—internship training in our own institutions and assistance with the first four years of operation. The value of that contract is now at $3.42 million, and growing. OESC is the prime contractor for that in the project management group. The reason for that is that we are finding increasingly that the client is preferring in educational matters the comfort of a government-to-government relationship. As we bring back that point to our private sector associates, they are agreeing that in order to be as competitive as possible against, for example, the British Council, they are entirely comfortable with the idea that we should front these kinds of contracts.

We have also provided training of Saudi Arabians as part of the federal program for air traffic controller training. We are doing the preliminary English language training. We have done fellowship training as well. These are just a few of the projects in which we have been involved.

The business that is likely to result from our current contracts will be approximately $7 million in 1985-86. The contribution from the existing contracts that we have to the Canadi-

[*Traduction*]

Ces propositions posent sur un programme de formation policière au Ontario Police College d'Aylmer, sur un programme de défense civile et de lutte contre le terrorisme, destiné au Koweït et conçu par la Police Academy de Brampton, ainsi que sur un programme de sécurité industrielle au Koweït, pour le complexe industriel Schreiber, grâce à la participation d'Hydro-Ontario.

Je vais également soumettre des propositions du collège Mohawk et du Toronto Institute for Medical Technology en vue de la formation de jeunes omanais comme techniciens de laboratoire afin qu'ils puissent être employés plus tard à l'Université Qaboos d'Oman. Je transmettrai aussi aux Émirats arabes unis une proposition portant sur un programme de formation en télécommunications, ainsi que des propositions d'Hydro-Ontario au sujet de la formation dans les domaines des ressources hydrauliques et énergétiques.

Notre organisme est encore tout jeune, mais depuis sa fondation il y a deux ans et demi, il a déjà entrepris dix-sept projets. Jusqu'ici, une proposition sur 4,4 est acceptée. D'après ce que m'en a dit le secteur privé, ce n'est pas mauvais.

Le président: Excusez-moi, avez-vous dit dix-sept propositions ou dix-sept projets?

M. Pugsley: Dix-sept projets ont été acceptés.

Le président: Vous avez donc dû présenter une soixantaine de propositions?

M. Pugsley: Un peu plus de soixante. Nous avons gagné un concours international grâce à une proposition portant sur un projet destiné à l'armée de Bahreïn. Nous étions associés aux firmes Project Planning Associates Limited, Freisen Kaye Associates, Perrytech Corporation et ECS. Ce projet couvre l'étude de faisabilité, l'établissement des programmes, y compris les programmes d'études, le plan directeur, les devis et dessins techniques pour la préparation du chantier, la gestion de la construction, l'achat d'équipement, le recrutement du personnel—qui devrait se composer d'une soixantaine d'employés—la formation dans nos propres établissements et de l'aide pour les quatre premières années. La valeur de ce contrat se situe actuellement à 3.42 millions de dollars et augmente constamment. La S.S.E.O. est le maître d'œuvre de ce projet. Nous nous rendons compte en effet que les clients, pour les questions d'éducation, préfèrent la sécurité d'une entente de gouvernement à gouvernement. Lorsque nous présentons cet argument à nos associés du secteur privé, ils sont tout à fait d'accord pour dire qu'afin d'être aussi compétitifs que possible, par exemple face au British Council, il est préférable que nous prenions une place de premier plan pour ce genre de contrats.

Nous avons également assuré la formation d'étudiants saoudiens dans le cadre du programme fédéral de formation des contrôleurs aériens; nous leur donnons des cours d'anglais, et nous avons également accordé des bourses. Voilà quelques-uns des projets auxquels nous avons participé.

Nos contrats actuels devraient rapporter environ 7 millions de dollars en 1985-1986. L'apport de ces contrats à l'économie

[*Text*]

an economy is estimated at $13 million. Our operating expenses are $584,000 a year.

We consider the work that we have done in the Gulf states to be a very interesting model of government-private sector co-operation. We think that by working together we are stronger than either of us working alone. I have described how in the BDF the client wanted that government-to-government relationship and the private sector preferred that we assumed that. An interesting situation is arising now from Kuwait and Bahrein regarding their interest in receiving proposals for the development of a science centre. In that regard again they are indicating their preference to dealing with government.

Also, the private sector that we are dealing with which is Moriyama and Teshima Planners Limited, the architect, and Project Planning Associates Limited are again indicating that we should proceed in this manner. I will be working on the final stages of that proposal this Friday.

We have a dilemma. It is obvious that the Ontario government feels basically that it is preferable for government to get out of the arena in which the private sector is involved rather than stay in it. Therefore, our little pendulum at the moment might appear on the surface to be swinging in a different direction from that of the Ontario government. This is because we have a very significant government resource in education. In that particular case, it is apparent that we are finding from the client and our associates a preference that the government take a very significant role. Perhaps in the education area we are becoming close to what we understand as the Japanese model of a relationship between the government and the private sector. I find that this is very interesting. I think we must proceed carefully in this regard with our own government and deal with the situations on a case-by-case basis rather than strongly promoting the role of government in this regard.

We are very young. We think we are a success story. We think we are a success story because we listen very carefully to the clients. We first identify their needs. We have no interest in imposing Canadian systems on anybody. We establish a trust relationship and we find that is all important in the Arab world. We get credibility. When we say we will return in three months we reappear in three months. We do this time and time again. Only then do we address, I think, specific proposals to meet their particular needs.

We are definitely transferring our know-how for curriculum developments and space planning and we prefer that the client, with our assistance, shall make the decisions within a disciplined methodology. In a project when they make the decisions, they become committed to the project and, therefore, its future success.

I can claim in front of this august group that all of our projects have been on schedule, within budget and of a high quality. We are only interested in addressing educational matters if the job is done well. We must say that we have not done this alone, and I wish to take this opportunity to express

[*Traduction*]

canadienne est évalué à $13 millions. Nos frais d'exploitation se chiffrent à $584,000 par an.

Nous estimons que le travail que nous avons accompli dans les États du Golfe constitue un exemple très intéressant de coopération entre gouvernement et secteur privé. Nous sommes convaincus que, dans ce domaine, l'union fait la force. Je vous ai déjà décrit comment, dans le cas du projet destiné à l'armée de Bahreïn, le client voulait établir des liens de gouvernememt à gouvernement et le secteur privé préférait que nous assumions le rôle d'ntermédiaire. Il est par ailleurs intéressant de souligner que le Koweït et Bahreïn seraient intéressés à étudier des propositions pour l'établissement d'un centre des sciences et qu'ils disent encore une fois préférer nouer des rapports avec un gouvernement.

En outre, nos partenaires du secteur privé, la firme d'architectes Moriyama and Teshima Planners Limited et la société Project Planning Associates Limited, nous ont fait savoir encore une fois que c'est ainsi que nous devons procéder. Je mettrai la dernière main à cette proposition vendredi prochain.

Nous sommes placés devant un dilemme. Il est évident que le gouvernement ontarien estime en général préférable de ne pas trop se mêler des affaires du secteur privé. Par conséquent, pour le moment, notre orientation peut sembler différente de celle du gouvernement ontarien. C'est parce que les ressources gouvernementales sont très importantes dans le domaine de l'éducation. Dans ce cas particulier, notre client et nos associés ont dit préférer que le gouvernement joue un rôle très actif dans le projet. Il est possible que, dans le secteur de l'éducation, nous nous rapprochions du modèle japonnais de relations entre gouvernement et secteur privé. Je trouve cette question très intéressante. Nous devons être très prudents à cet égard avec notre propre gouvernement et nous occuper de chaque cas individuellement, plutôt que de chercher à obtenir chaque fois une participation active du gouvernement.

Notre organisme est encore très jeune, mais nous avons déjà du succès, probablement parce que nous écoutons très attentivement nos clients. Nous veillons d'abord à définir leurs besoins; nous n'avons en effet aucun intérêt à imposer à quiconque des méthodes canadiennes. Nous créons un climat de confiance, et c'est ce qui compte dans le monde arabe; nous établissons notre crédibilité. Lorsque nous annonçons que nous reviendrons trois mois plus tard, nous sommes de retour au moment prévu. Nous répétons ce processus encore plusieurs fois, et c'est alors seulement que nous faisons des propositions précises répondant aux besoins particuliers de nos clients.

Nous communiquons notre savoir-faire dans le domaine de l'établissement de programmes et de la planification physique, et nous préférons que le client, avec notre aide, prenne ensuite lui-même les décisions dans un cadre bien établi. Lorsque ce sont les clients qui décident, ils sont plus engagés dans le projet et, par conséquent, prennent son succès plus à cœur.

Je peux affirmer sans crainte devant cette auguste assemblée que tous nos projets ont été réalisés à temps, dans les limites du budget prévu, et qu'ils étaient de grande qualité. Nous ne tenons à nous occuper d'éducation que si le travail est bien fait. Je dois dire que nous n'avons pas atteint ce résultat

[*Text*]

the considerable appreciation of my corporation for the support that we have received from the Department of External Affairs in all major areas of trade, policy and relationships with other countries. I should also like to express my appreciation to the Canadian embassies. I have worked, for example, with a gentleman called Jim Jung from the Department of External Affairs when he was operating in a difficult situation out of Beirut. We have often worked until 3 a.m. together typing, cutting and pasting to get something ready for the following morning. That is going the extra mile and it is my pleasure to mention it in front of this group.

CCC has been particularly responsive in making every effort to come forward with agreements to help us create a relationship with foreign governments.

CIDA has done their very best with regard to offering particularly the CPPF funding—Canadian Project Preparation Facility funding—to help us in certain situations, although in that regard we have not yet been successful.

EDC has come forward offering their support to attempt to realize co-financing.

I have described to you a lot of successes that we have had. There are many problems in the arena and I think in this kind of a Senate committee I would be remiss if I did not mention some of the difficulties. The difficulties are not overseas in the client area. It is not dealing with a foreign government. The difficulty generally rests in the Canadian corps invariably here in the home base.

We have had success in oil rich countries where the money is available to do the job, and we have beaten out stiff competition, particularly the British Council which is an awesome group compared to our own. However, in poor countries the Brits beat us out time and time again. The reason comes down to the question of co-financing. Let me give you an example. The World Bank in terms of its well-conceived education and training projects puts our projects per year in the order of $1 billion. A typical project in a country will be, for example, in Jordan, approximately $170 million with a foreign exchange component of approximately $80 million. The Brits go into Jordan and determine against both their five-year plan and the World Bank plan—one of the components that the Jordanians are interested in that the Brits could manage very well. They then come forward with concessional financing for that component. By doing it on a parallel financing basis, they can secure the business for England without the need for international competitive bidding.

I have a lot of documents here which are available to you dealing with the kind of co-financing that is coming out of England, Sweden, France and many other countries. Typically, they will come forward with concessional rates of 6, 7, or 8 per cent at a time when the OECD rate was around 11 to 12 per cent. They will offer a five-yer grace period; they will offer a 25-yer loan period. They secure a significant amount of business for England and job-creation in England.

[*Traduction*]

seuls, et je tiens à profiter de cette occasion pour exprimer toute notre gratitude pour l'appui que nous avons reçu du ministère des Affaires extérieures dans les domaines du commerce, de la politique et des relations avec l'étranger. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance aux ambassades canadiennes. J'ai travaillé par exemple avec un certain Jim Jung, du ministère des Affaires extérieures, alors qu'il vivait dans des conditions difficiles à Beyrouth. Nous avons souvent veillé jusqu'à trois heures du matin ensemble, à dactylographier, couper et coller des documents afin qu'ils soient prêts pour le lendemain matin. Cela n'était vraiment pas compris dans ses fonctions, et je suis heureux de le mentionner devant vous.

La CCC nous a aussi beaucoup aidés en faisant tous les efforts possibles pour concevoir des ententes qui ont facilité nos rapports avec les gouvernements étrangers.

L'ACDI a fait tout ce qu'elle a pu pour nous offrir en particulier du financement pour le MCPP, le mécanisme canadien de préparation des projets, afin de nous aider dans certaines situations, bien que dans ce domaine, nous n'ayons pas encore eu de succès.

La SEE nous a également offert son appui dans nos tentatives pour obtenir du cofinancement.

Je vous ai décrit un certain nombre de nos réussites. Nous avons cependant aussi beaucoup de problèmes, et je pnese que j'aurais tort de ne pas en mentionner quelques-uns devant un comité sénatorial comme le vôtre. Les difficultés ne viennent pas de nos clients étrangers, ni de nos relations avec leurs gouvernements, mais plutôt, en général, de nos partenaires canadiens ici-même.

Nous avons eu du succès dans les pays producteurs de pétrole, qui ont l'argent nécessaire pour réaliser les projets, et nous y avons battu des concurrents très forts, en particulier le *British Council*, qui est beaucoup plus important que nous. Cependant, les Britanniques continuent à nous devancer dans les pays pauvres. La raison de cet état de choses, c'est le cofinancement. Permettez-moi de vous donner un exemple. La Banque mondiale réalise chaque année des projets d'éducation et de formation très bien conçus, qui s'élèvent à 1 milliard de dollars environ. La plupart des projets dans un pays donné, par exemple la Jordanie, se chiffrent à 170 millions environ, dont 80 milliosn en devises extérieures. Les Britanniques vont en Jordanie et, en fonction de leur plan quinquennal et du plan de la Banque mondiale, ils déterminent quelle composante intéressant les Jordaniens ils seraient en mesure de bien administrer. Ils proposent ensuite un financement à des taux de faveur pour cette composante. En offrant le financement en parallèle, ils garantissent des contrats à l'Angleterre sans devoir passer par les appels d'offres internationaux.

J'ai avec moi de nombreux documents, que je mets à votre disposition, qui portent sur le genre de cofinancement qu'offrent l'Angleterre, la Suède, la France et de nombreux autres pays. En général, ces pays offrent des taux de faveur de 6, 7 ou 8 p. 100 alors que le taux pratiqué par l'O.C.D.E. tourne autour de 11 ou 12 p. 100. Ils consentent une période de grâce de cinq ans et offrent une période de remboursement de 25

[*Text*]

We cannot operate out of one organization. England has its ODA—its CIDA group. It has within its walls the equivalent of EDC, as well as the equivalent of ourselves. We are operating with distinctly different groups whose goals and objectives are very different. Although we have enjoyed a very sincere response from CIDA and from EDC and other groups—even trying to get a meeting in the World Bank in which you will have the CIDA representative—when the appropraite EDC representative and ourselves have been available to negotiate, as I have been with Jordan's national planning council, we find ourselves having covered the ground beforehand. The moment we get a tough question from the Jordanians, we have to negotiate among ourselves because we do not have, as England has, but one weaver of the financial package to represent us all at the same time.

The Chairman: Are you saying that Britain has one agency which covers the functions that are covered in Canada under CIDA, EDC and an agency like your own?

Mr. Pugsley: Yes, in the British Council. Therefore, they can have one person who can sit opposite the Jordanians and negotiate appropriately. We have found ourselves, with different agencies with different mandates, attempting to work it out as we go along—with sincerity, but it is an uncompetitive situation.

Senator Hicks: It is British government money, however, that is behind this?

Mr. Pugsley: Yes, it is, and the soft loan or concessional financing is British financing.

The Chairman: The concessional financing is one thing with which we may or may not be competitive, but you are saying that, in addition to that, the negotiating process is more complicated because they have it under one agency where we have it under more than one agency?

Mr. Pugsley: Yes. We have it at the federal level, among several agencies, and at the provincial level. In fact, if we want to make it work, we have the potential for including 10 provinces, each addressing education.

I am not criticizing here. I think we in Canada must go further than we have gone to date. I had two very positive meetings yesterday. One was with Margaret Catley-Carlson, who is the new President of CIDA. We have brought forward, through an extensive dialogue, the idea that a group of provinces and national education associations would address co-financing for a China Agricultural Project. There is agreement in principle, but we are again finding that the procedures of CIDA, which will listen to the foreign countries' needs and respond to those needs directly, make it more difficult for them to steer this thing through to achieve the end result. There is positive support from the presidential level of CIDA.

[*Traduction*]

ans. Ils obtiennent beaucoup de contrats pour l'Angleterre, ce qui y stimule la création d'emplois.

Nous ne pouvons pas fonctionner à partir d'une organisation unique. L'Angleterre à son organisme d'aide au développement outre-mer, son ACDI en quelque sorte. Son organisme comprend l'équivalent de notre S.E.E., ainsi que l'équivalent de l'organisme que nous représentons. Pour notre part, nous fonctionnons avec des groupes distincts dont les objectifs sont très différents. Certes, l'ACDI, la S.E.E. et d'autres groupes nous ont volontiers offert leur aide—on a même tenté d'organiser une réunion à la Banque mondiale où il y aurait le représentant de l'ACDI—lorsque le représentant approprié de la S.E.E. et nous-mêmes étions libres pour négocier, comme je l'ai fait avec le Conseil national de planification de la Jordanie, nous nous sommes aperçus qu'il fallait nous entendre au préalable. Dès que les Jordaniens nous posent une question difficile, il nous faut négocier entre nous parce qu'il n'y a pas, comme en Angleterre, d'organisme unique pour nous représenter et proposer un contrat global.

Le président: Voulez-vous dire qu'il y a au Royaume-Uni un organisme unique qui regroupe les fonctions assumées au Canada par l'ACDI, la S.E.E. et un organisme comme le vôtre?

M. Pugsley: Oui, il s'agit du *British Council.* Ils peuvent donc envoyer un seul représentant renégocier avec les Jordaniens. Quant à nous, comme nous devons travailler avec des organismes différents ayant des mandats distincts, nous nous sommes efforcés de régler les problèmes à mesure qu'ils se présentaient, mais c'est une situation qui n'est pas concurrentielle.

Le sénateur Hicks: Cependant, cet organisme est financé par des fonds du gouvernement britannique?

M. Pugsley: Oui, c'est le cas, et les prêts à taux de faveur viennent également du secteur public.

Le président: Il se peut que nous ne soyons pas concurrentiels en ce qui concerne les prêts à des taux de faveur, mais vous dites qu'en outre, le processus de négociation est plus compliqué puisque les Britanniques ont un organisme unique et que nous en avons plusieurs?

M. Pugsley: Oui. Il y a plusieurs organismes au niveau fédéral, et il y en a aussi plusieurs au niveau provincial. En fait, si nous voulons que cela fonctionne, nous pourrions faire participer 10 provinces, chacune s'occupant d'éducation. Il ne faut pas interpréter mes observations comme une critique.

Je crois seulement que, au Canada, nous devons aller plus loin que jusqu'à présent. J'ai eu deux réunions très intéressantes hier. L'une avec Margaret Catley-Carlson, la nouvelle présidente de l'ACDI. Après une longue discussion, nous avons abouti à l'idée qu'un groupe de provinces et d'associations nationales du domaine de l'éducation pourraient se charger du cofinancement d'un projet agricole chinois. Il y a accord de principe, mais nous nous rendons compte une fois encore que les méthodes de l'ACDI, qui va évaluer les besoins du client étranger et y répondre directement, vont nuire aux efforts déployés par les autres participants en vue d'aboutir à un résultat final. La présidente de l'ACDI est favorable à ce

[*Text*]

We will be keeping the president informed, as with CIDA representatives we address this problem.

I still say to this august group, however, that, compared to the smoothness of the British operation, we are not yet competitive in this arena.

Last evening I had a meeting with Martin Bakker, the vice-president of the EDC. I was delighted to see the degree to which he indicated that we will receive their help. He said that they would not only come forward with the normal commercial rates, but that they would try to weave together a package for us. In this instance, we are talking about a very large project in Indonesia, with respect to which we have excellent resources in Canada, both in the private sector and in government, with which to respond. Unless we can come forward with appropriate concessional financing, however, negotiated with one aim in mind—that of achieving the business for Canada—we may not be able to beat out, in that area particularly, the Japanese.

I would like to say one thing. We, at the OESC, are somewhat nervous.We were the first crown corporation to represent a particular educational resource. We came into the arena already with the Canadian Bureau of Educational, representatives of which will be addressing you shortly, and the Association of Community Colleges of Canada. We are now getting Quebec in as a crown corporation. Alberta is seriously considering coming in. The OESC is nervous because if we do end up with 10 provinces in addition to our national associations, all lining up outside the door of a particular ministry of education, we might confuse the foreign government.

I think that the Ontario government would be pleased to address this need from the point of view of the value of an entity in the federal government which can address the international education component. This entity would not disturb the aggressive, entrepreneurial spirit of the provinces. When countries like Saudi Arabia or Zimbabwe come to our federal government asking about educational resources, however, there would then be an entity which could directly assess that concern and respond to that kind of international inquiry.

We do need a more integrated approach. Again, I think that the Department of External Affairs was helpful. Recently, that department co-ordinated a meeting of all of the groups that have been working in the Gulf States. The group was made up of Alberta, Quebec—the SEREQ group—ourselves and the ACC, as well as Concordia University. I think honourable senators might be delighted to know that, when Alberta, Quebec and Ontario get together in the educational arena, there is absolute agreement. There is complete consensus—no different outlook at all, from that point of view. We are continuing meetings. In fact, yesterday's meeting with Margaret Catley-Carlson was on behalf of all of those provinces. A movement has begun in Canada towards initiating the integration of the provinces. I think that the other provinces will soon become involved.

I am, therefore, quite encouraged by what has happened in our brief life. I am pleased to see the extent of co-operation

[*Traduction*]

projet. Nous la tiendrons au courant de nos travaux avec les représentants de l'ACDI.

Je vous avouerai cependant que nous ne sommes pas encore concurrentiels dans ce secteur comparativement à l'efficacité du système britannique.

J'ai rencontré hier soir Martin Bakker, le vice-président de la S.E.E. J'ai été enchanté de toute l'aide que cette société est prête à nous offrir. M. Bakker m'a dit que non seulement ils offriront les taux commerciaux normaux, mais qu'ils essaieront aussi d'élaborer un marché global à notre intention. Il s'agit dans ce cas d'un très grand projet en Indonésie pour lequel nous disposons de ressources excellentes au Canada, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Cependant, à moins de pouvoir proposer une formule de financement à des taux de faveur négociée en vue de décrocher le contrat pour le Canada, nous ne pourrons peut-être pas l'emporter sur nos concurrents dans ce secteur, en particulier sur les Japonais.

Je voudrais dire une chose. A la S.S.E.O., nous sommes un peu nerveux. Nous étions la première société de la Couronne représentant une ressource précise dans le domaine de l'éducation. Il y avait déjà le Bureau canadien de l'éducation internationale dont des représentants vont témoigner dans quelques minutes, et l'Association des collèges communautaires du Canada. Il y a maintenant en plus une société de la Couronne du Québec. Pour sa part, l'Alberta songe sérieusement à se lancer dans ce secteur. La S.S.E.O. est nerveuse parce que si les dix provinces s'en mêlent en plus de nos associations nationales et que tout le monde fait la queue à la porte d'un ministère de l'éducation, cela pourrait être très embarrassant pour un gouvernement étranger.

Je crois que le gouvernement de l'Ontario serait heureux de discuter l'utilité d'un organisme fédéral pouvant se charger des questions d'éducation internationale. Cet organisme ne nuirait en rien à l'esprit d'entreprise des provinces. En revanche, lorsque des pays comme l'Arabie saoudite ou le Zimbabwe feraient des démarches auprès du gouvernement fédéral au sujet de ressources dans le domaine de l'éducation, il y aurait un organisme qui pourrait directement évaluer leurs besoins et répondre à ce genre de demandes internationales.

Il nous faut adopter un système plus intégré. Une fois encore, je pense que le ministère des Affaires extérieures a été utile. Récemment, ce ministère a coordonné une réunion de tous les groupes qui ont travaillé dans les États du Golfe. Ce groupe était constitué de l'Alberta, du Québec—SEREQ—de nous-mêmes et de l'A.C.C., ainsi que de l'Université Concordia. Je crois que les honorables sénateurs seront enchantés de savoir que, dans le domaine de l'éducation, l'Alberta, le Québec et l'Ontario s'entendent parfaitement bien. Il y a un réel consensus et les vues concordent dans ce domaine. Nous poursuivons les réunions. En fait, j'ai rencontré hier Margaret Catley-Carlson au nom de ces provinces. Il s'est amorcé au Canada un mouvement vers l'intégration des provinces. Je crois que les autres provinces vont bientôt participer. Je suis donc très encouragé parl'évolution de la situation depuis la création de notre Société.

Je suis heureux de l'esprit de collaboration qui anime les différents groupes travaillant dans le domaine de l'éducation.

[*Text*]

that is occurring between the educational groups. I think, however, that there are areas in which Canada can move faster than it has moved to date in order to be able to match the Brits in this poor nation arena as well as we have beaten the Brits and others where co-financing is not needed.

Gentlemen, I think that covers the points that I wished to present to you for this opportunity.

The Chairman: Thank you, Mr. Pugsley, for a most interesting and enlightening opening statement. I know that several questions will flow from your remarks, but, before we attempt to ask them, I think we must first hear from the other witnesses who are here this morning.

Mrs. Carolyn Masleck, Canadian Bureau of International Education: Mr. Chairman, honourable senators, ladies and gentlemen, the Canadian Bureau of International Education has been in operation for 17 years. There are three major areas of activity in our organization, which arise out of a concern and an interest in the welfare of foreign students in Canada. We develop and operate exchange programs for students and professionals in education, and we develop and administer programs designed to meet the educational and training needs of other countries. It is this latter area which is of major concern to honourable senators today.

On all of these levels, the CBIE is working to encourage international involvement by Canadian educational institutions, because it is our feeling that, regardless of the basis on which international students come to Canada, their exposure to Canadian culture and to Canadian society—the understanding that they gain of us—can only strengthen our international ties and enhance our relations, including our trade relations, with other countries.

The Canadian Bureau of International Education membership is composed of universities and community colleges across Canada, all of which pay us an annual membership fee. The activities of the organization are governed by a board of directors, which is drawn from our membership but which also includes representatives of those organizations, and those individuals who take an interest in international education, including, for example, the Reverend Walter McLean, who is a member of the House of Commons, and Senator Richard Stanbury.

The Contract Education Training Services Division was established in 1978 because the CBIE had noted the need for a national organization to administer large training programs in Canada. Small programs which involve some couple of dozen of people can, of course, readily be handled by an individual college or university, but clearly the size of the program contemplated by other countries dictated the need for a national agency to handle such a scheme. An organization like that of Mr. Pugsley, which is based in one province—albeit the province with the greatest educational resources in Canada—is still limited to the programs available in that one province. If that organization is offered a large educational training program which it felt would strain the educational resources of that one province, we certainly feel that we would be able to assist in placing any overflow into institutions in other prov-

[*Traduction*]

Je suis néanmoins persuadé qu'il existe des domaines dans lesquels le Canada peut être plus actif qu'il ne l'a été jusqu'à présent afin de faire concurrence aux Britanniques dans le domaine des contrats avec les pays pauvres, puisque nous avons déjà réussi à l'emporter sur eux et sur d'autres, lorsque aucun cofinancement n'était nécessaire.

Messieurs, cela couvre les points que je voulais soulever. Je vous remercie.

Le président: Merci, Monsieur Pugsley pour ce témoignage intéressant et instructif. Je suis convaincu que vos observations susciteront plusieurs questions mais, avant que nous ne les posions, je crois que nous devrions d'abord entendre les autres témoins qui sont ici ce matin.

Mme Carolyn Masleck, Bureau Canadien de l'éducation Internationale: Monsieur le Président, sénateurs, mesdames et messieurs, le Bureau canadien de l'éducation internationale existe depuis 17 ans. Il s'occupe de trois principaux domaines d'activité touchant le bien-être des étudiants étrangers au Canada. Nous administrons des programmes d'échanges à l'intention des étudiants et des professionnels du domaine de l'éducation, et nous administrons des programmes conçues pour répondre aux besoins d'autres pays en matière d'éducation et de formation. C'est ce dernier secteur qui vous intéresse plus particulièrement aujourd'hui.

A tous ces niveaux, le B.C.E.I. tente de stimuler les activités des établissements d'enseignement canadien sur le plan international car nous estimons que, quelles que soient les raisons pour lesquelles les étudiants étrangers viennent au Canada, la compréhension qu'ils acquièrent ainsi de la culture et de la société canadiennes ne peut que renforcer nos liens internationaux et améliorer nos relations, notamment nos relations commerciales, avec les autres pays.

Les membres du Bureau canadien de l'éducation internationale sont des universités et des collèges communautaires qui versent des frais d'adhésion annuels. Les activités du Bureau sont régies par un conseil d'administration choisi parmi les membres, mais qui compte également des représentants d'organismes et de particuliers qui s'intéressent aux questions d'éducation internationale, notamment par exemple, le révérend Walter McLean, député, et le sénateur Richard Stanbury.

La Division des services contractuels d'éducation et de formation a été crée en 1978 parce que le B.C.E.I. s'est rendu compte qu'il fallait un organisme national pour administrer d'importants programmes de formation au Canada. Évidemment, les collèges ou les universités peuvent administrer seuls de petits programmes d'une trentaine de personnes. Néanmoins, l'ampleur des programmes envisagés par d'autres pays était telle qu'il fallait un organisme national pour les administrer. Une organisation comme celle que dirige M. Pugsley, dont le siège est situé dans une province—bien qu'il s'agisse de la province ayant les plus grandes ressources en matière d'éducation au Canada—reste limitée aux programmes existants dans cette province. Si on offre à cette organisation un contrat de formation important qui est susceptible de puiser excessivement dans les ressources de cette province en matière d'éduca-

[*Text*]

inces. We have co-operated with the OES in the past, to the extent of submitting a joint proposal to the Government of Indonesia, whereby the OES would have been responsible for much of the establishment of training facilities in the country, including curriculum development, equipment supply, and so on, while the CBIE would have been responsible for the training aspect. More recently and in the part of the world we are concerned with here today, when CBIE was asked by the Libyan government about the possibility of building training facilities in Libya we referred them to the OES which was able to put them in touch with the appropriate engineering firm. That is the kind of co-operation we feel is critical if Canada is to become more competitive and active in this field. Because the CBIE is a national organization with contacts in all ten provinces, we are able to offer to prospective clients the widest possible range of programs in Canada. We work very closely with the ministries of all the provinces. We have identified an appropriate person in each ministry to whom we report on a regular basis on the progress of particular programs and with whom we would discuss implementation of any new contracts involving placement of students in that province.

As Mr. Pugsley pointed out, as yet there is not a lot of competition in this area in Canada. There is, for instance, no other national agency which is able to offer placements in both universities and community colleges. We certainly agree that it is to everyones' benefit if those organizations and government departments interested in this area co-operate and if necessary, act as a consortium, if it should prove necessary, to handle certain types of contracts. We do not feel the competition in this area can improve either the quality or the cost of the product. The quality is dictated by the quality of Canada's educational institutions which is extremely high nation wide. That is why the countries want to come here for this training. The cost to the sending country is determined by whatever the institution and the province deems to be the cost of recovery plus, of course, our administrative fee. That administrative fee is less than five per cent of the total expenditure which a contract represents. The bulk of the dollars which come into Canada through these contracts go directly to institutions to pay the fees and into the communities for housing and support costs for students.

In the best interest of the client, we place students in every province in Canada in order not to have too large a group in any one institution. This means that the dollars being expended are being expended in every region of Canada. As an NGO, the CBIE operates on a full disclosure basis. All of the cost recovery programs are subject to annual audit and a statement is sent back to the sponsoring agency. The funds which they are to expend over the course of an academic year are deposited in advance in Canada and the interest is paid back to the program funds.

[*Traduction*]

tion, nous estimons que nous pourrions être utiles en dirigeant l'excédent vers les établissements des autres provinces. Nous avons déjà collaboré avec la S.S.E.O. En effet, nous avons soumis une proposition conjointe au gouvernement de l'Indonésie aux termes de laquelle la S.S.E.O. aurait été chargée d'une bonne partie de l'établissement des installations de formation dans ce pays, et notamment des programmes de cours, du matériel, etc., tandis que le B.C.E.I. se serait chargé de l'aspect formation. Plus récemment, et dans cette partie du monde qui nous intéresse en particulier aujourd'hui, lorsque le gouvernement lybien s'est renseigné auprès du B.C.E.I. au sujet des possibilités de construction d'installations de formation en Lybie, nous l'avons dirigé vers la S.S.E.O. qui l'a fait entrer en communication avec l'entreprise de génie appropriée. C'est là le genre de collaboration qui est, selon nous, essentiel pour que le Canada devienne plus concurrentiel et actif dans ce domaine. Comme le B.C.E.I. est un organisme national administrant des contacts dans les dix provinces, nous sommes en mesure d'offrir aux clients éventuels un vaste éventail de programmes au Canada. Nous travaillons en étroite collaboration avec les ministères de toutes les provinces. Dans chaque ministère, nous avons choisi une personne à qui nous faisons rapport sur l'avancement de programmes donnés et avec laquelle nous discutons de la mise en œuvre de nouveaux contrats nécessitant le placement d'étudiants dans la province en question.

Comme l'a fait remarquer M. Pugsley, il n'y a pas encore beaucoup de concurrence dans ce domaine au Canada. Par exemple, il n'existe aucun autre organisme national pouvant offrir des placements dans les universités et les collèges communautaires. Nous sommes convaincus qu'il y a beaucoup à gagner pour tout le monde si ces organisations et les ministères intéressés collaborent et, au besoin, agissent comme un consortium lorsque c'est nécessaire pour certains contrats. Nous ne croyons pas que la concurrence dans ce domaine puisse améliorer la qualité ou réduire les coûts du produit. La qualité dépend de la qualité des établissements d'enseignement Canadiens, qualité qui est extrêmement élevée dans tout le pays. C'est pour cette raison que les autres pays s'adressent à nous en matière de formation. Les coûts pour le pays client sont établis en fonction d'une formule de recouvrement des frais établie par l'établissement et la province plus, évidemment, nos frais d'administration. Ceux-ci représentent moins de 5 p. 100 du coût total d'un contrat. La majeure partie de l'argent injecté au Canada par ces contrats va directement aux établissements pour payer les frais d'inscription, et aux collectivités pour l'hébergement des étudiants et leurs frais de subsistance.

Dans l'intérêt du client, nous plaçons des étudiants dans chaque province du Canada pour éviter d'avoir un groupe trop important dans un établissement donné. Cela signifie que l'argent dépensé par les clients étrangers est réparti dans toutes les régions du Canada. En tant qu'organisme non-gouvernemental, le C.B.E.I. fait entièrement rapport de ses activités. Tous les programmes de recouvrement des coûts font l'objet d'une vérification annuelle et un état est envoyé à l'organisme promoteur. Les fonds qui visent uen année scolaire sont déposés à l'avance au Canada et les intérêts versés au programme.

[*Text*]

As to how we develop the contracts, we have found that the direct approach works best. We have a marketing brochure which you have in front of you. We have had excellent support and assistance from Canadian trade officials in the countries in terms of putting us in contact with people who may be interested in training programs in Canada. We have had contact with foreign embassies in Canada.

Our major competition is not from other organizations in Canada but similar agencies or government departments in other countries. The United States, for instance, has two major advantages over Canada in this competition. One is its dominant role in world trade and world economics. Second, is the fact that it has private universities and colleges which, because they are not state supported, have learned long ago how to sell themselves overseas to potential students. They are under no constraints in terms of setting prices. They also are at liberty to form consortia to market themselves overseas. All these characteristics give them an edge. The whole field, of course, of education in the US receives strong federal support and has a strong federal presence because of what is now the Secretary of State for Education and the Health and Welfare Department.

In the United Kingdom there is the British Council, which is not a soft sale organization. It is out there pushing all the time and has been active in developing these kinds of programs. Other countries, most of which have a national education system, such as France, Germany and the Eastern Bloc Countries, are prepared to do these types of training programs, without a cost recovery basis even, for very minimal fees because they consider it sufficiently advantageous as part of the establishment of linkages with those countries. In Canada, the lack of a federal department of education and the fact that education is a provincial responsibility make it impossible to operate on this basis. However, what is most attractive in Canada, as previously mentioned, is the high quality of the programs available on a national basis, the flexibility we have here to respond to a broad range of training needs—a combination of university training, college training, placement within industry, all of which form part of the contracts that we currently have with Libya. I can only reiterate what Mr. Pugsley has said, that the unified approach in Canada is absolutely essential if we are to become more competitive on the world market in this area. That is all I have to say.

The Chairman: Thank you. I now call on Mr. Roger Charles to conclude the presentations.

Mr. Roger Charles, Canadian Bureau of International Education: My major purpose here is to answer questions if you have any. Prior to doing so, if you refer to the white sheet that has been passed out, you will see that it identifies the cash flow that we have received over the last five years under the two

[*Traduction*]

En ce qui concerne la façon dont nous décrochons des contrats, nous avons observé que la méthode la plus efficace est l'approche directe. Nous avons une brochure publicitaire dont nous vous avons remis des exemplaires. Les attachés commerciaux canadiens en poste à l'étranger nous offrent une aide considérable. Ils nous mettent en contact avec des personnes qui pourraient être intéressées par des programmes de formtion au Canada. Nous avons également des contacts avec des ambassades étrangères au Canada.

Nos principaux concurrents ne sont pas d'autres organismes canadiens, mais des organismes analogues ou des ministères d'autres pays. Par exemple, les États-Unis ont deux grands avantages par rapport au Canada. D'une part, ils jouent un rôle dominant sur le plan international en ce qui concerne les échanges commerciaux et les questions économiques, d'autre part, il y a aux États-Unis des universités et des collèges privés qui, comme ils ne sont pas financés par l'État, ont depuis longtemps appris comment orchestrer une publicité efficace à l'étranger auprès d'étudiants potentiels. Ils ne sont soumis à aucune contrainte en ce qui concerne les prix pratiqués. Ils ont également toute liberté de constituer des consortiums pour la mise en marché à l'étranger. Toutes ces caractéristiques leur donnent un avantage. Évidemment, l'ensemble du secteur de l'éducation aux États-Unis bénéficie d'une aide fédérale considérable et le gouvernement fédéral y est actif par l'intermédiaire du nouveau Secrétariat d'État à l'Éducation et du ministère de la Santé et du Bien-être.

Au Royaume-Uni, il y a le British Council qui, loin de se contenter d'une action discrète, travaille sans cesse à promouvoir la mise sur pied de programmes de ce genre. D'autres pays, dont la plupart ont un système d'éducation national, comme la France, l'Allemagne et les pays du bloc de l'Est, sont disposés à offrir ces programmes de formation à raison de droits minimes; ils ne cherchent même pas à les rentabiliser parce qu'ils y voient un moyen de resserrer les liens avec les pays concernés. Au Canada, l'absence d'un ministère fédéral chargé de l'éducation et la compétence provinciale dans ce domaine font en sorte qu'il est impossible de suivre cet exemple. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, ce qui rend le Canada particulièrement attrayant à cet égard, c'est la qualité des programmes qui sont offerts à l'échelle nationale et le fait que nous soyons en mesure de répondre aux besoins les plus variés, grâce aux différentes possibilités de formation—études universitaires, formation collégiale, stages d'apprentissage—autant d'options qui sont comprises dans les contrats qui nous lient actuellement à la Libye. Je ne peux que répéter ce qu'a dit M. Bugsley à ce sujet, à savoir que le Canada doit absolument adopter une approche intégrée s'il veut accroître sa participation dans ce domaine et devenir plus compétitif sur le marché mondial. Voilà tout ce que j'ai à dire.

Le président: J'invite maintenant M. Roger Charles à conclure les présentations.

M. Roger Charles, Bureau canadien de l'Éducation internationale: Si je suis ici, c'est surtout pour répondre à vos questions, mais avant de commencer, je vous demanderais de vous reporter à la feuille blanche qui vous a été remise et qui fait état des recettes que nous ont valu au cours des cinq

[*Text*]

contracts with Nigeria and Libya. The total amount for the five years is over $47 million. This year alone we estimate that the revenue will be $18 million on contracted services. As you can see, the cost is broken down into individual contracts. The average contract is worth about $2 million or $3 million per year depending on the number of individuals involved. I assume that you are mainly interested in our Libyan contracts. The total number of Libyans who are now in Canada under contract is approximately 750. This arrangement started in 1981 with 210 people, grew to over 500 people last year and we have received another 200 students this year. Due to a review of the programs by the Department of Immigration, we lost over 150 potential students from oil companies and Libyan iron and steel projects which again, would be valued at $3 million or $4 million.

We have a contract with the Canadian Dairy Commission for the training of three students. This training is directly linked to a sale which the Canadian Dairy Commission made to Libya amounting to $20 million in milk sales through the Co-operative Fédérée de Québec. We have also submitted a proposal with de Havilland Aircraft for training to the Moroccan government as well. At this stage of the game we are not sure how many more students will come into the country. We are getting feedback from Libya that is contradictory at the moment. The indication is that there is a hold on further students coming out of Libya, depending on the source. Another source says that they would be quite willing to place 100 Libyans in Canada. When Mr. McBride comes back we will perhaps have a clear view of potential new students coming into the country.

I should point out that all the contracts are based on cost recovery. No Canadian taxpayer picks up the tab for educating any of these people. The ministries in the various provinces or the institutions will calculate the cost so that, for example, the institution itself can go to the government and say that no taxpayer is picking up the cost of training. The average cost per student in most provinces—for example, here in Ontario it is approximately $6,500 which, when one considers that the Canadian student may be paying $1,000 indicates that the Canadian taxpayer is not picking up anything.

The Chairman: For clarification, I would like to get that clearly on the record, because there is a misconception here in Canada that foreign students pay the same fees as Canadian students and, as a result, they are highly subsidized.

Mr. Charles: One has to be careful. There is quite a difference between a foreign student coming here on an individual basis and a foreign student coming through CIDA on a contract basis. The foreign student coming here on an individual basis may pay a fee differential, and whether that fee differential covers the total cost of training in Canada may depend on the institution, and whatever the government calcu-

[*Traduction*]

dernières années les deux contrats passés avec le Nigeria et la Libye, lesquelles s'élèvent à plus de 47 milliards de dollars. Pour l'année en cours, nous prévoyons que ces services contractuels entraîneront des recettes de 18 milliards. Comme vous pouvez le voir, les coûts sont indiqués pour chaque contrat. La valeur moyenne des contrats est d'environ 2 à 3 millions par année, selon leur importance et le nombre de participants. Je suppose que vous vous intéressez aurtout à nos contrats libyens. Or, à l'heure actuelle, on compte un total d'environ 750 Libyens qui se trouvent au Canada en vertu d'un contrat. En 1981, la première année de l'entente, il y en avait 210, l'année dernière, ils étaient plus de 500 et, cette année, le programme a attiré 200 nouveaux étudiants. Suite à l'examen des programmes qui a été réalisé par le ministère de l'Immigration, nous avons perdu plus de 150 étudiants que nous nous attendions de recevoir des sociétés pétrolières et des projets sidérurgiques libyens, ce qui, encore une fois, aurait représenté de 3 à 4 millions de dollars.

Nous avons signé avec la Commission canadienne du lait un contrat en vue de former trois étudiants, lequel est directement lié à la vente de 20 millions de dollars de produits laitiers que la Commission a réalisée par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Québec. Nous avons également soumis une proposition à la société de Havilland Aircraft en vue de former des étudiants pour le compte du gouvernement du Maroc. Au point où les choses en sont, nous ne pouvons savoir combien d'étudiants nous allons encore accueillir, étant donné les rapports contradictoires que nous recevons de la Libye. Certaines sources indiquent qu'on a bloqué le flot d'étudiants libyens, tandis que d'autres estiment que la Libye est prête à nous envoyer encore une centaine d'étudiants. Quand M. McBride sera de retour, nous aurons peut-être une meilleure idée du nombre de nouveaux étudiants que nous pouvons attendre.

Je tiens à souligner que tous ces contrats sont basés sur la formule de recouvrement des coûts. Le contribuable canadien n'a absolument pas à payer la note pour ces étudiants. Les ministères des différentes provinces ou les établissements concernés vont calculer ce qu'il en coûte de manière à pouvoir assurer au gouvernement que le contribuable canadien n'est pas appelé à financer cette formation. Quand on considère les frais exigés dans la plupart des provinces pour la formation de ces étudiants—en Ontario, par exemple, ces frais sont d'environ 6 500 $—comparativement aux 1 000 $ que paient les étudiants canadiens, on se rend compte qu'ils ne sont aucunement à la charge du contribuable canadien.

Le président: Pour plus de précision, je tiens à bien souligner ce fait, car nombre de Canadiens se méprennent en pensant que les étudiants étrangers paient les mêmes droits de scolarité que les étudiants canadiens et, par conséquent, qu'ils sont fortement subventionnés.

M. Charles: Attention, il y a une énorme différence entre l'étudiant étranger qui vient ici à titre personnel et celui qui est parrainné par l'ACDI en vertu d'un contrat. Il se peut que l'on exige du premier des droits supplémentaires afin de couvrir la différence de coûts, mais l'adéquation entre ces droits et le coût total de la formation au Canada peut dépendre de l'établissement et de la façon dont le gouvernement calcule les

[*Text*]

lates as the fee differential. For our part, normally we pay more than the fee differential, partly because we often ask the institution to develop specialized programs for these students and also because of the sometimes sensitive nature of some of these students and their program, it would obvsiously not do for the Canadian taxpayer to pick up the cost of it. Therefore, they make it very clear that everything is covered in terms of costs and, in fact, we often pay more than cost, so they make a minor surplus on the individual student and this, in turn, pays for foreign student advisors and specialized services within the institutions.

The Chairman: Thank you for clarifying that point.

I believe that Senator Hicks will start the questioning.

Senator Hicks: First of all, Mr. Pugsley, I want to understand a little more clearly the nature of your corporation. That is to say, what people comprise the corporation? Who stands behind it? Are you an agency of the Government of Ontario? Does the Government of Ontario own it? Does the government of Ontario put any money into it and, if so, on what basis?

Mr. Pugsley: We are a crown corporation. We have a shareholder, the Minister of Education, Dr. Bette Stephenson, and I think our share is worth $1 at the moment. We report through the chairman of our board directly to the Minister of Education, and the chairman will have regular meetings with the minister.

On our board, if that would be of interest to you, we have various Ontario government ministries represented: the Ministry of Education; the Ministry of Colleges and Universities; the Ministry of Inter-governmental Affairs; the Ministry of Treasury and Economics; the Ministry of Industry and Trade, and the Provincial Secretariat for Social Development. The educational constituents are the Ontario Teachers' Federation, the Council of Regents for colleges of applied arts and technology and the council of Ontario unversities.

From the private sector—

Senator Hicks: Just a second, now. What is the status of these institutions that you have referred to?

Mr. Pugsley: They are constituencies represented on our board of directors.

Senator Hicks: And do they name someone to the board, or do you choose someone from them for the board?

Mr. Pugsley: I am not well enough aware of the situation to know the answer to that question. I believe—and here I am speculating—that it is by invitation. We also have four representatives of the private sector from business at large, banking, manufacturing—preferrably with general, international

[*Traduction*]

frais différentiels. Quant à nous, le montant que nous déboursons est généralement supérieur à cette différence de coûts, d'une part, parce que nous demandons souvent à l'établissement de mettre au point des programmes spécialisés pour ces étudiants et, d'autre part, parce qu'il arrive que certains de ces étudiants se trouvent dans une situation délicate en raison de leur origine et de leur programme d'études, et nous ne voulons pas que le contribuable canadien ait quoi que ce soit à redire. Aussi, ces établissements font bien comprendre qu'ils sont défrayés de tous leurs coûts et, en fait, nous leur versons souvent un montant supérieur à ce qu'il leur en coûte, de sorte qu'ils enregistrent un léger surplus pour chaque étudiant, ce qui leur permet de payer les conseillers qui s'occupent des étudiants étrangers de même que les autres services spécialisés qui leur sont offerts.

Le président: Merci de ces éclaircissements.

Je crois que le sénateur Hicks sera votre premier interlocuteur.

Le sénateur Hicks: Premièrement, M. Pugsley, je voudrais comprendre un peu mieux la nature de votre société. Qui sont ses membres? Qui en assume la responsabilité? La société est-elle un organisme du gouvernement ontarien? Est-elle la propriété du gouvernement ontarien? Le gouvernement de l'Ontario contribue-t-il à son financement et, le cas échéant, dans quelle mesure?

M. Pugsley: Nous sommes constitués en une société de la Couronne, dont l'unique actionnaire, le ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, détient, si je ne m'abuse, une action dont la valeur est actuellement fixée à 1 $. Nous répondons directement au ministre de l'Éducation par l'entremise du président de notre Conseil d'administration, lequel s'entretient régulièrement avec le Ministre.

Parmi les membres de notre Conseil d'administration, si cela vous intéresse, nous comptons des représentants de divers ministères ontariens: le ministère de l'Éducation; le ministère des Collèges et Universités; le ministère des Affaires inter-gouvernementales, le ministère du Trésor et de l'Économie; le ministère de l'Industrie et du Commerce et le Secrétariat provincial au développement social. Les milieux scolaires sont également représentés grâce à la participation de la Fédération des enseignants de l'Ontario, du Conseil des administrateurs des collèges d'arts appliqués et de technologie et du Conseil des universités de l'Ontario.

Du secteur privé . . .

Le sénateur Hicks: Si je puis vous interrompre un instant, quel est le statut de ces organismes?

M. Pugsley: Il s'agit d'organismes qui sont représentés au sein de notre Conseil d'administration.

Le sénateur Hicks: Choisissent-ils eux-mêmes leurs représentants ou est-ce vous qui les choisissez?

M. Pugsley: Je ne suis pas suffisamment au fait de la situation pour pouvoir répondre à cette question. Je crois—mais je ne saurais l'affirmer—que l'on procède par invitation. Notre Conseil d'administration compte également quatre membres du secteur privé, qui représentent le monde des

[*Text*]

experience—and the president of our corporation sits on the board of directors.

We are subsidized by the Ontario government at this stage. We have not yet recovered our cost. We hope to be in that position in the future. However, we have found that, in order to cut costs in the negotiation stage with a foreign client, it is often the government component that gets cut and not the private sector component. Therefore, we are still subsidized and I believe the subsidy rate is running somewhere between 55 to 60 per cent of our costs this year.

Senator Hicks: Sixty per cent of your administrative costs; not your program costs?

Mr. Pugsley: I mentioned a figure to you of a little over $500,000. Sixty per cent of that is still support money coming from the ministry.

Senator Hicks: The rest of it, then, comes from the projects that you have negotiated abroad?

Mr. Pugsley: That is correct.

Senator Hicks: Do you, like the CBIE, bring students to Canada and to Ontario? Do you bring personnel here?

Mr. Pugsley: Yes we do.

Senator Hicks: In addition to the work that you may do in foreign countries?

Mr. Pugsley: Yes.

Senator Hicks: Do you bring them exclusively to Ontario?

Mr. Pugsley: No, we do not have that attitude. I would say we would look first to our resources, but very clearly we have taken a national flavour in our approach. We will willingly go to Alberta for their stronger oil resources; we will be very pleased in the future, if we get the appropriate forestry request, to go to British Columbia or, for fisheries, to go to Nova Scotia. We have a national outlook.

Senator Hicks: That is very interesting. If I may then turn my attention to Ms Masleck, and this also relates to Mr. Pugsley: You both refer to the desirability of a unified approach from Canada and deplore the lack of any national office for education. A great many of us who have been interested in education in Canada have also felt this over the years. Do you really think there is much prospect of effecting any change in this respect in Canada? I noted, Mr. Pugsley, that you made a point of saying that you got along extremely well with your colleagues from Quebec and from Alberta. This, however, is a far cry from having the provinces agree to the formation of a national office of education in Ottawa.

[*Traduction*]

affaires en général, le secteur bancaire et le secteur manufacturier—et qui ont de préférence une expérience générale du milieu international—ainsi que le président de notre société.

A l'heure actuelle, nous sommes subventionnés par le gouvernement de l'Ontario. Nous ne sommes pas encore rentrés dans nos frais, mais nous espérons pouvoir le faire bientôt. Toutefois, nous avons constaté que, quand il s'agit de réduire les coûts à l'étape des négociations avec un client étranger, c'est souvent la part du gouvernement qui est réduite et non pas celle du secteur privé. Aussi, nous continuons à être subventionnés par le gouvernement et, cette année, je crois que le taux de financement se situe à environ 55 à 60 p. 100 de nos coûts.

Le sénateur Hicks: Soixante pour cent de vos coûts administratifs, et non pas de vos frais de programme?

M. Pugsley: Je vous ai parlé d'un montant d'un peu plus de $500 000, dont 60 p. 100 nous provient toujours sous forme de subventions du ministère.

Le sénateur Hicks: Alors, le reste, vous l'obtenez des projets que vous avez négociés à l'étranger?

M. Pugsley: C'est juste.

Le sénateur Hicks: Votre organisme fait-il venir des étudiants au Canada et en Ontario, comme le BCEI? Faites-vous venir du personnel au Canada?

M. Pugsley: Oui.

Le sénateur Hicks: En plus du travail que vous accomplissez dans des pays étrangers?

M. Pugsley: Oui.

Le sénateur Hicks: Les faites-vous venir uniquement en Ontario?

M. Pugsley: Non, nous n'avons pas cette attitude. Je dirais que nous voyons tout d'abord dans quelle mesure nous pouvons employer nos propres ressources, mais nous avons de toute évidence donné à nos activités un caractère national. Nous irons volontiers en Alberta pour tirer parti de ses ressources pétrolières plus importantes et, en supposant que nous ayons une demande en ce sens, nous saurons mettre à profit les ressources forestières de la Colombie-Britannique ou encore les ressources maritimes de la Nouvelle-Écosse. Nous voyons les choses dans une optique nationale.

Le sénateur Hicks: Ce que vous dites là est très intéressant. Je voudrais maintenant tourner mon attention vers Mme Masleck, quoique mes propos s'adressent aussi à M. Pugsley. Vous parlez tous deux de la nécessité pour le Canada d'adopter une approche intégrée et vous déplorez l'absence d'un office national de l'éducation. Ceux parmi nous qui s'intéressent à l'éducation au Canada ont été nombreux à penser comme vous au fil des ans. Croyez-vous vraiment qu'il soit possible d'apporter des modifications en ce sens au Canada? J'ai noté, M. Pugsley, que vous avez tenu à souligner les excellents rapports que vous entretenez avec vos collègues du Québec et de l'Alberta. Nous sommes loin, cependant, de voir les provinces s'entendre sur la création d'un office national de l'éducation.

[*Text*]

Mr. Pugsley: I will sneak in a comment to say that at least you have the support of one province for a national entity; you only have nine to go.

The Chairman: You are not speaking of over-all education being brought under this one umbrella. It is merely in this area that we are now discussing?

Senator Hicks: No, I was not. I happen to believe that we ought to have a national office of education in Canada to co-ordinate the work of provincial ministries of education and, of course, to present this unified approach to which both Ms Masleck and Mr. Pugsley have referred. Do you want to add anything, Ms Masleck?

Ms. Masleck: I would not care to speculate on the likelihood of such a thing taking place but I would concur that, when we are talking about education as a whole, from our point of view as an agency which is very concerned with foreign students in Canada, the lack of a cohesive policy towards foreign students in Canada we see as one more aspect of the lack of a unified approach. It is seen quite clearly when you talk about this kind of contract. There is no Canadian policy in relation to foreign students; there are ten policies in relation to those students and we would be extremely supportive of and interested in any movement which would make it clear where in the federal government that responsibility chiefly lies, or where most of that interest is likely to come, so that when there are questions concerning foreign students as a whole in Canada, when there are questions related to the development of exchange programming in Canada and international contracts in the educational field, a national presence shold be delegated by the federal government for these areas. We certainly work very closely with External Affairs and with the department that was formerly Trade and Commerce. We had excellent connections with them. We work with the Secretary of State and with Employment and Immigration, but it duplicates our work and makes it that much harder, as Mr. Pugsley has said, when you are trying to negotiate with a foreign government and are faced with competition from the British Council, which simply speaks for the British educational system and what it has to offer.

Mr. Pugsley: I believe that CIDA, as part of its aid program, offers places to foreign students, particularly in the underdeveloped nations. Our experience in the Middle East has been that, with many of the people we deal with who were educated in the United States, they tend first to think of the United States as their future resource for equipment purchases, et cetera. I think there is room here regarding the placing of foreign students in our institutions as an arm of trade policy in this country and I do not think the present outlook of CIDA has linked it to the trade considerations.

We are dealing with Oman in a small way as a stepping-stone to future projects. The first test for us will be the placing of their students. We would like to think that there is a total

[*Traduction*]

M. Pugsley: Je vais profiter de l'occasion pour dire que l'établissement d'un organisme national recueille l'appui d'au moins une province; il n'en reste plus que neuf autres à convaincre.

Le président: Ce n'est pas tout le système d'éducation que vous voulez ramener sous l'égaide de cet organisme, mais uniquement le domaine qqui nous préoccupe en ce moment?

Le sénateur Hicks: Non, je crois, en effet, que le Canada devrait avoir un office national d'éducation afin de coordonner le travail des ministères provinciaux de l'éducation et, bien entendu, de présenter cette approche intégrée à laquelle Mme Masleck et M. Pugsley ont fait allusion. Auriez-vous quelque chose à ajouter, Mme Masleck?

Mme Masleck: Je ne tiens pas à faire de conjectures à ce sujet, mais je suis d'accord que, quand on considère l'ensemble du système d'éducation, le fait qu'il n'existe aucune politique cohérente à l'égard des étudiants étrangers au Canada nous apparaît à nous, qui sommes directement concernés par la question, comme une autre manifestation de l'absence d'une approche intégrée. On le constate aisément quand on a affaire à des contrats de ce genre. Car, il n'y a pas une politique canadienne relativement aux étudiants étrangers, il y en a dix; et c'est avec beaucoup d'intérêt et force appui que nous accueillerions tout effort en vue de délimiter un service du gouvernment fédéral qui serait le principal responsable de cette question ou qui serait le plus susceptible de s'y intéresser, de manière à pouvoir assurer une présence nationale lorsqu'il s'agit de discuter de questions concernant l'ensemble des étudiants étrangers au Canada ou de multiplier les programmes d'échanges au Canda et les contacts internationaux dans le domaine de l'éducation. Je puis vous assurer que nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et avec ce qui était autrefois le ministère de l'Industrie et du Commerce. Nous avons d'excellents rapports avec eux. Nous collaborons également avec le Secrétariat d'État et avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, mais cela nous oblige à faire notre travail en double et, comme l'a dit M. Pugsley, cela nous rend la tâche d'autant plus difficile quand nous tentons de négocier avec un gouvernement étranger et que nous sommes en concurrence avec le British Council, qui parle au nom de tout le système d'éducation britannique et qui peut en vanter les mérites.

M. Pugsley: Je crois que l'ACDi, dans le cadre de son programme d'aide, offre des places à des étudiants étrangers, particulièrement ceux des pays en voie de développement. D'après ce que nous avons pu constater au Proche-Orient, bon nombre de ceux avec qui nous traitons ont fait leurs études aux États-Unis et ont tendance par conséquent, à penser d'abord aux États-Unis comme source d'approvisionnement futur pour leurs achats de matériel, etc. Or, je crois qu'il y a lieu de considérer le placement d'étudiants étrangers dans nos établissements comme un instrument de notre politique commerciale, et je ne pense pas que l'ACDI exerce son activité dans cette optique.

Nous avons commencé à faire affaire avec l'Oman sur une échelle très modeste afin de préparer le terrain pour des projets futurs. Nous devrons d'abord faire nos preuves en plaçant leurs

[*Text*]

strategy for this country that, if we offer places, they are stepping-stones to future trade considerations for this country.

Senator Hicks: I think that is a very good point, Mr. Pugsley. I also think that you—and indeed all of us—should never miss an opportunity of stating that point.

I have two more quick questions of Ms Masleck. Do you operate projects abroad, in the way that the Ontario Educational Services Corporation does, or is your work restricted to bringing and placing students in Canada?

Ms. Masleck: Up until this time, senator, it has been restricted to the training of students in Canada. We have bid on projects which involved training overseas, but at this time we are not involved in any such projects.

Senator Hicks: You also are not involved in the developing of training facilities overseas.

Ms. Masleck: We are not currently involved in that either.

Mr. Charles: We were involved with the possible proposal to set up a petroleum institute in Libya. They asked us if we could help to set up an institute in Libya, but due to a variety of factors it has not gone any further than that, and that is the extent of it at this stage of the game.

Senator Hicks: I do not question the importance of bringing students from other countries to Canada, but I think we have to acknowledge that, essentially, each country has to develop its own educational institutions and then there should be some exchanges—perhaps at higher levels and so on—but we cannot educate students from developing countries in Africa exclusively offshore from those countries.

Ms. Masleck: Certainly not. We could concur that that type of training is probably the most expensive way a country can train its personnel. The program that we had with Nigeria with the federal Ministry of Education, which was a crash technical training program, was such that originally when we signed a contract with them it was envisaged that it would be a five-year contract bringing in 500 students a year for five years. After two years into that contract a decision was made in Nigeria that they would put more of their resources into building up the infrastructure for training of technical personnel in Nigeria. Of course, their problem, as Libya's problem is, is that there is a long lead time required for the development of that kind of training facility. When you talk about building it through to staffing it, through to students coming out the other end qualified to do the work, you are talking in most instances of 10 or 15 years' lead time. They needed those people yesterday. If they have the money, as Libya does, and as Nigeria had when world oil prices were more in its favour, they are in a position to do it as rapidly as possible. There is no doubt that this is the fastest possible way to train the personnel which they so urgently need.

[*Traduction*]

étudiants. Or, nous voudrions pouvoir nous appuyer sur une stratégie nationale de sorte que le fait d'offrir des places à ces étudiants constituerait une première étape en vue d'accroître nos échanges commerciaux.

Le sénateur Hicks: Je crois que c'est là un excellent argument, M. Pugsley. Je crois également que vous—comme d'ailleurs chacun d'entre nous—ne devriez jamais rater une occasion de le souligner.

J'ai deux autres questions à poser à Mme Masleck. Avez-vous, vous assi, des projets à l'étranger, comme la Société de services éducatifs de l'Ontario, ou votre travail consiste-t-il essentiellement à faire venir des étudiants au Canada?

Mme Masleck: Jusqu'à présent, sénateur, notre travail a consisté uniquement à former des étudiants au Canada. Nous avons soumissionné pour des projets qui prévoyaient une formation à l'étranger, mais pour le moment nous ne participons à aucun projet de ce genre.

Le sénateur Hicks: Vous ne vous occupez pas non plus de la mise sur pied d'établissements de formation à l'étranger.

Mme Masleck: Nous ne participons pas non plus à ce genre d'activités.

M. Charles: Il avait été question que nous participions à la création d'un institut pétrolier en Libye suite à une demande qui nous avait été présentée en ce sens. Mais, pour diverses raisons, les choses ne sont pas allées plus loin.

Le sénateur Hicks: Je ne doute pas de l'importance de faire venir des étudiants étrangers au Canada, mais à mon avis il faut reconnaître que chaque pays doit mettre sur pied ses propres établissements d'enseignement, pour qu'il puisse ensuite y avoir des échanges—peut-être à des niveaux supérieurs—et que les pays africains en voie de développement ne sauraient compter sur des établissements étrangers pour former tous leurs étudiants.

Mme Masleck: Certainement pas. Nous estimons que ce genre de formation est probablement la façon la plus coûteuse de former son personnel. Nous avions établi de concert avec le ministère fédéral de l'Éducation du Nigeria un programme intensif de formation technique. Au début, il était prévu que le contrat que nous avions signé avec ce pays serait un contrat de 5 ans permettant d'accueillir 500 étudiants par an. Au bout de deux ans, le Nigeria a décidé qu'il consacrerait une plus grande partie de ses ressources à la construction de l'infrastructure nécessaire à la formation de techniciens sur place. Certes, le problème, comme pour la Lybie, c'est qu'il faut s'y prendre longtemps d'avance pour mettre sur pied ce genre d'installation. Dans la plupart des cas, il faut prévoir un délai de 10 ou 15 ans entre le moment où l'installation sera construite et celui où elle sera dotée en personnel, sans parler du temps nécessaire à la formation d'étudiants qualifiés pour accomplir le travail. Le Nigeria en avait un besoin hyperurgent. S'il a l'argent nécessaire, comme la Libye, et comme il en disposait lorsque les prix mondiaux du pétrole étaient davantage en sa faveur, il est en mesure d'y parvenir le plus rapidement possible. Il ne fait aucun doute que c'est le moyen

[*Text*]

Senator Hicks: Did Nigeria pay up promptly as a rule?

Ms. Masleck: Our method of operation has been to have the funds deposited in advance in Canada because we have made contracts with the institutions. In some instances, more with the Libyans than with the Nigerians, we have had to ask institutions to hire additional personnel, for instance, for language training purposes. When you make that kink of contract commitment you have to be quite sure that the funds are going to be there to pay. We have found that the best way to do that is to ensure that the funds are deposited in Canada at the beginning of the academic year or, at least, at the beginning of each semester. In that way both the institutions are paid and the students, because a large part of what we do for the client country is to ensure that the students are looked after while they are in Canada. That means paying them a monthly allowance for their personal living expenses and contracting to ensure that they have accident and sickness insurance while in Canada. Therefore, it is obviously essential that that money should be available as needed every month. That is the way we have been operating.

Senator Hicks: I congratulate you as you have done much better than a lot of private institutions that have found Nigerian students landed upon them without any money coming in and they have had to be carried by the resources of universities and like institutions. However, that is a different matter.

You mentioned that you had fees for member institutions. Are they significant or nominal?

Ms. Masleck: In terms of our actual operating budget, they are not massively significant. It is a structured sliding scale according to the student population of the particular institution so that a smaller university is obviously paying less than the University of Toronto or the University of Alberta. However, they do represent a significant commitment on the part of the institutions themselves. We feel the important part is that our members are supportive of us to the extent that their current financial stringency makes it possible for them to be supportive of our activities.

In terms of our operating budget as a whole, we get some support from provincial governments that give us funds to support all our areas of activity. We get a percentage of our operating budget from a CIDA grant, and these are the funds which we use to further our work with students from developing countries in Canada through the foreign student advisers and Canadian institutions. The exchanges division receives funds from the Secretary of State, but these are strictly in the form of travel contributions for in-Canada exchanges. It is not a case of administrative dollars whatsoever. The balance of our operating funds come from the programs which we administer on a cost-recovery basis.

[*Traduction*]

le plus rapide de former le personnel dont il a un besoin pressant.

Le sénateur Hicks: En règle générale, le Nigeria a-t-il payé à échéance?

Mme Masleck: Notre méthode est la suivante: les fonds sont déposés à l'avance au Canada, car nous avons conclu des contrats avec les établissements. Dans certains cas, plus fréquemment avec les Libyens qu'avec les Nigériens, nous avons dû demander aux établissements d'embaucher du personnel supplémentaire, par exemple, pour donner des cours de langue. Lorsque vous prenez ce genre d'engagement contractuel, il faut que vous soyez absolument certain que les fonds seront bien déposés afin que vous puissiez payer les frais. Nous avons constaté que la meilleure façon de faire est de s'assurer que les fonds sont déposés au Canada au début de l'année scolaire ou, du moins, au début de chaque semestre. De cette façon, les établissements et les étudiants sont payés, car pour une grande part, ce que nous faisons pour le pays client, c'est de nous assurer qu'on s'occupe des étudiants pendant leur séjour au Canada. Ainsi, on leur verse une allocation mensuelle pour couvrir leurs frais de subsistance et on leur fait signer un contrat afin de s'assurer qu'ils disposent d'assurances contre les accidents et la maladie pendant leur séjour. De toute évidence, il est donc indispensable que cet argent soit à notre disposition chaque mois. C'est la façon dont nous avons fonctionné.

Le sénateur Hicks: Je vous félicite, car vous avez fait beaucoup mieux qu'une foule d'établissements privés qui se sont retrouvés avec des étudiants nigériens ne recevant pas d'argent de leur pays et qui ont dû survivre avec les ressources d'universités et d'établissements de ce genre. Mais c'est là une autre question.

Vous avez dit que les établissements membres devaient verser des frais. Sont-ils considérables ou nominaux?

Mme Masleck: Par rapport à notre budget réel d'exploitation, ils ne sont pas très considérables. Il s'agit d'une échelle mobile structurée, établie en fonction de la population étudiante d'un établissement donné; ainsi, une petite université paye évidemment moins que celle de Toronto ou celle de l'Alberta. Toutefois, ils représentent un engagement important de la part des établissements mêmes. Nous sommes d'avis que l'important, c'est que nos membres financent nos activités dans la mesure où leurs possibilités financières actuelles le leur permettent.

Pour ce qui est de l'ensemble de notre budget d'exploitation, nous obtenons un certain appui des gouvernements provinciaux, qui nous accordent des fonds afin de financer tous nos secteurs d'activité. Une partie de notre budget d'exploitation est financée par une subvention de l'ACDI, et nous consacrons ces fonds à la réalisation de nos travaux avec des étudiants en provenance de pays en développement par l'intermédiaire de conseillers en matière d'étudiants étrangers et d'établissements canadiens. La division des échanges reçoit des fonds du Secrétariat d'État, mais il s'agit strictement de contributions en vue des déplacements des étudiants qui viennent au Canada. Cet argent ne sert aucunement à payer les frais d'administration.

[*Text*]

Senator Hicks: What would a typical institution like a university with 5,000 students likely be paying?

Ms. Masleck: Our top fee is in the range of $400.

Senator Hicks: I have a question for Mr. Charles. I did not quite follow the observation that you made concerning 150 students which you said you lost from oil companies. Did you lose them because Canada Immigration did not allow them to come in, or what was the point you were trying to make?

Mr. Charles: In February we received approximately 150 Libyan students with the Atomic Energy Program. There was expected to arrive shortly thereafter another 55 Atomic Energy students from Libya. We had also arranged a contract to receive 100 students from Iron and Steel Projects Libya, and there was, I believe, about 25 students from the Oasis Oil Company—also from Libya. Unbeknownst to us until after the fact, the Department of Immigration and Employment decided to have a review on the whole issue of Libyan students in Canada. Therefore, they put a freeze on any Libyan students coming into the country. Since we had committed ourselves to bringing these students in as soon as possible, and we were never informed of when the review would be over, we could not tell the companies and our contract people when these students could arrive. Eventually, they became rather impatient since the review dragged on and a policy was not enunciated until the end of June or July of this year. By that time the iron and steel group of 100 students plus the Oasis Oil Company had sent their students elsewhere. I believe they went to England and Germany.

Senator Hicks: What views do you or your organizations have on this whole question of differential fees against foreign students and so on?

Ms. Masleck: I do not know if some of you have received a copy of a document which I brought with me called "The Right Mix" which was the result of a study that CBIE did on Canadian policy in relation to foreign students in Canada. When the first moves were made to institute differential fees in Canada, CBIE objected quite strongly because we were thinking first of those students from developing countries who would be most hard hit by that fee differential. It is something that is unlikely to alter. By that I mean that the position that the Canadian taxpayer is not going to directly subsidize the education of foreign students from any country, regardless of their means and their ability to pay, is, I think, fairly firmly established in the provinces now. However, we do feel that to have a set of fees which are universally imposed, regardless of the country of origin and regardless of the means of the student, is not the most fair system and is not one which is conducive to Canada's assisting developing countries in acquiring the training for personnel that they desperately need.

[*Traduction*]

Le reste de nos fonds d'exploitation provient des programmes que nous gérons avec recouvrement des frais.

Le sénateur Hicks: Combien paie un établissement typique tel qu'une université comptant 5 000 étudiants?

Mme Masleck: La cotisation se situe à un maximum d'environ 400 $.

Le sénateur Hicks: J'ai une question pour M. Charles. Je n'ai pas très bien compris l'observation que vous avez faite au sujet de 150 étudiants envoyés par des sociétés de pétrole que vous avez dit avoir perdus. Les avez-vous perdus parce qu'Immigration Canada ne les a pas autorisés à venir au Canada? A quoi vouliez-vous en venir?

M. Charles: En février, nous avons accueilli environ 150 étudiants libyens dans le cadre du Programme de l'énergie atomique. Nous devions en accueillir peu après 55 autres qui devaient participer au même programme. Nous avions également conclu un contrat pour accueillir 100 étudiants libyens inscrits aux projets fer et acier, en plus de quelque 25 étudiants, si je ne me trompe, de la société Oasis Oil—également de Libye. A notre insu, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a décidé de procéder à un ré-examen de toute la question des étudiants libyens au Canada. Il a donc imposé un gel sur l'admission ici de tout étudiant libyen. Comme nous nous étions engagés à accueillir ces étudiants le plus tôt possible, et que nous n'avons jamais été informés du moment où l'examen serait terminé, nous ne pouvions pas dire aux sociétés et à notre personnel sous contrat quand ces étudiants arriveraient. En fin de compte, ils se sont impatientés, car l'examen a traîné en longueur et une politique n'a été énoncée qu'à la fin de juin ou juillet dernier. Finalement, le groupe des 100 étudiants du projet fer et acier ainsi que ceux de la société Oasis Oil ont été envoyés ailleurs. Je crois qu'ils sont allés en Angleterre et en Allemagne.

Le sénateur Hicks: Quel est votre point de vue ou celui de vos organismes sur toute cette question des frais différentiels imposés aux étudiants étrangers?

Mme Masleck: Je ne sais pas si certains d'entre vous ont reçu une copie d'un document que j'ai apporté avec moi, intitulé *Un juste équilibre*. Il s'agit de la conclusion d'une étude que le B.C.E.I. a menée sur la politique canadienne à l'égard des étudiants étrangers au Canada. Lorsque les premières démarches ont été faites pour établir des frais différentiels au Canada, le B.C.E.I. s'y est opposé très fermement, car nous pensions d'abord aux étudiants en provenance de pays en développement qui seraient les plus durement touchés par l'imposition de ces frais différentiels. Il est peu probable que cela change. Par cela, je veux dire qu'à mon avis, il est maintenant assez fermement établi dans les provinces que le contribuable canadien ne subventionnera pas directement l'instruction d'étudiants de quelque pays étranger que ce soit, peu importe leurs moyens. Toutefois, nous sommes d'avis qu'un ensemble de frais imposés universellement, peu importe le pays d'origine et les moyens de l'étudiant, ne constitue pas le système le plus équitable et ne permet pas au Canada d'aider les pays en développement à former le personnel dont ils ont désespérément besoin.

[*Text*]

In the case of a country like Libya, which has the financial resources and where there is no difficulty in paying the full cost recovery, our feeling is that that is perfectly acceptable. They are in a position to purchase a commodity that Canada has to offer, that is, high quality educational training. In the case of a lesser developed country, however, we feel that, through CIDA, there is a need for some more conscious decision by the federal government to supply training which we feel should be an important part of what we are offering to these countries by way of development.

Senator Hicks: Unfortunately, many other countries of the world are also applying these differential fees, but I am afraid that I am old-fashioned and I deplore it strongly. If one were to examine the top personnel in any good university in Canada, let us say, one might find that 90 per cent of them will have taken graduate degrees in other countries, and Canada is still very much a debtor to other countries in the field of graduate education.

The Chairman: I simply make the observation that I suppose it is difficult for each institution to begin making its own value judgments with respect to foreign aid programs. I suppose it is better that such decisions be made through CIDA with the compensatory amount paid to the individual institutions. Would that be your position?

You have said that Libya can afford to pay but there are obviously many other countries which cannot. It is difficult for me to envisage the individual universities all making their own judgments on aid programs.

Ms. Masleck: No, they could not do that.

The Chairman: It really needs to be done, therefore, at the level of CIDA, following which the university would be paid the compensatory amount.

Ms. Masleck: Yes, senator. We simply feel that it is part of the kind of unified approach that we need to present to foreign students coming into Canada on whatever basis. Cost recovery programs such as that which we have established with Libya are one aspect of the matter. Foreign students coming into Canada, either on scholarships from their own governments or on family income, form another aspect of it. Exchange students coming in form yet another aspect of it. We feel that it is valuable to have all of these people coming into Canada because of what they take away. As my colleague has said, when these people come into positions in their own country where they make decisions about where to go for training requirements, equipment, and so on, they think first of the country in which they received their own training. Having those people come to Canada for their training is of benefit to the country.

Senator Hicks: Mr. Chairman, I must apologize, but due to our deplorable overlapping of committees, I have another

[*Traduction*]

Dans le cas d'un pays comme la Libye, qui possède les ressources financières et qui n'a aucune difficulté à payer le total du recouvrement des frais, nous sommes d'avis que cela est tout à fait acceptable. La Libye est en mesure d'acheter un produit que le Canada a à offrir, c'est-à-dire une formation professionnelle de haute qualité. Dans le cas de pays moins développés, nous sommes toutefois d'avis que, par l'intermédiaire de l'ACDI, le gouvernement fédéral devra prendre une décision plus consciente pour assurer une formation qui devrait selon nous constituer une partie importante des services de développement que nous leur offrons.

Le sénateur Hicks: Malheureusement, de nombreux autres pays imposent également ces frais différentiels, mais j'ai bien peur d'être vieux-jeu et je le déplore beaucoup. Si on devait examiner, disons, la crème du personnel de toute bonne université canadienne, on constaterait peut-être que 90 p. 100 ont obtenu des diplômes d'études supérieures dans d'autres pays, et le Canada est encore très redevable à d'autres pays dans le domaine des études supérieures.

Le président: Je voudrais simplement faire observer qu'il est difficile pour chaque établissement de commencer à formuler ses propres jugements de valeur sur des programmes d'aide étrangère. Je présume qu'il est préférable de ces décisions soient prises par l'intermédiaire de l'ACDI et que le montant compensatoire soit versé à chaque établissement. Quel est votre avis à ce sujet?

Vous avez dit que la Lybie peut se permettre de payer, mais il y a de toute évidence de nombreux autres pays qui ne le peuvent pas. Il m'est difficile d'imaginer chacune des universités se faisant sa propre opinion au sujet de programmes d'aide.

Mme Masleck: Non, elles ne le pourraient pas.

Le président: Il faut donc réellement que cela se fasse, au niveau de l'ACDI, après quoi l'université recevra le montant compensatoire.

Mme Masleck: Oui, sénateur. Nous estimons simplement que cela fait partie du genre d'approche intégrée que nous devons présenter aux étudiants étrangers qui viennent au Canada, peu importe le programme. Des programmes de recouvrement des frais tel que celui que nous avons établi avec la Libye constituent un aspect de la question. Les étudiants étrangers qui viennent au Canada, soit grâce à des bourses de leur propre gouvernement ou à leur famille, en constituent un autre. Les étudiants qui participent à des programmes d'échange en constituent encore un autre. Nous estimons qu'il est rentable d'accueillir toutes ces personnes au Canada en raison de ce qu'elles rapportent ensuite dans leur pays. Comme mon collègue l'a dit, lorsque, de retour dans leur propre pays, elles accèdent à des postes leur permettant de prendre des décisions sur les endroits où obtenir des services de formation, du matériel et ainsi de suite, elles pensent d'abord au pays dans lequels elles ont reçu leur propre formation. Il est profitable pour le Canada que ces personnes viennent y poursuivre leur formation.

Le sénateur Hicks: Monsieur le président, je dois m'excuser, car en raison du chevauchement déplorable des réunions des

[*Text*]

commitment. I should like to say to the witnesses that I have enjoyed their presentations.

The Chairman: Thank you, Senator Hicks. While I realize that this is a most fascinatring subject on a world-wide basis, I would remind honourable senators that we are trying to confine our consideration to our study of the Middle East and northern Africa.

Senator Bosa: Mr. Chairman, I might have missed the opening remarks of the witnesses and the matters that I raise might already have been dealt with, but I would like to know whether the Canadian Bureau of International Education and the Ontario Educational Services are the only two entities in Canada which specialize in this type of service? Have the witnesses any recommendation to the committee as to what we might do in order to co-ordinate all of these services? Might there be a government agency which could co-ordinate all of the services that are provided by these corporations and bureaus?

Mr. Pugsley: Senator, I would like to say that there are many such groups, of which you are seeing two here today. There is an equivalent crown corporation being formed in Quebec, SEREQ; another is being formed in Alberta; and there are several national associations, of which the CBIE is one, the ACCC is another, the AUCC is another, and the WUSC is yet another. Each of these tend to operate in a certain arena, with some overlap.

The entrepreneurial spirit of the education groups of Canada is alive and well and is flourishing. In the suggestion that there is room for an entity—or a window—through which foreign national governments can address education at the federal level, I do not think we would wish to curtail the initiative or to have marketing activities dictated. There is room for an entity which can represent the concerns you have been hearing about within, for example, CIDA, the Department of External Affairs, the EDC and the CCC. We are receptive to guidance and suggestions from that federal entity. I think, however, particularly from my discussions with members of SEREQ, that there would be concern expressed over any national entity which might dictate, in any way, how we ought to go about our business. Ontario is clearly saying that we seek a national entity which can support and co-ordinate. Already, the Department of External Affairs has assisted co-ordination amongst many of the agencies. I have already explained that Alberta, Quebec, Ontario, the ACC and Concordia University are getting on very well, with complete consensus and without any differences of opinion. Therefore, the movement towards an integrated approach is beginning at the grass roots level.

Senator Bosa: You have stated that there is complete agreement between Ontario, Quebec and Alberta in connection with the pursuits that you follow.

Mr. Pugsley: Yes.

Senator Bosa: Is there competition between these agencies or between one province and another?

[*Traduction*]

comités, j'ai un autre engagement. Je voudrais faire remarquer aux témoins que leurs exposés m'ont plu.

Le président: Merci, sénateur Hicks. Bien que je reconnaisse que le sujet que nous examinons est des plus fascinants à l'échelle mondiale, je rappelle aux honorables sénateurs que nous devons limiter notre étude au Proche-Orient et à l'Afrique du Nord.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, j'ai peut-être manqué les observations préliminaires des témoins, et il est possible que les questions que je vais soulever ont déjà été traitées, mais je voudrais savoir si le Bureau canadien d'éducation internationale et la Société de services éducationnels de l'Ontario sont les deux seuls organismes du Canada qui se spécialisent dans ce genre de services? Les témoins ont-ils une recommandation à faire au Comité sur la façon dont nous pourrions coordonner tous ces services? Un organisme gouvernemental pourrait-il coordonner tous ceux qui sont offerts par ce genre de sociétés et de bureaux?

M. Pugsley: Sénateur, il y a de nombreux groupes de ce genre, et vous avez devant vous des représentants de deux d'entre eux. Une société de la Couronne équivalente, la SEREQ, est en voie de création au Québec ainsi qu'une autre en Alberta; et il existe plusieurs associations nationales, dont le BCEI, l'ACCC, l'AUCC et l'Entraide universitaire mondiale du Canada. Chacune d'elles fonctionne dans une certaine sphère, et impiète parfois sur les autres.

L'esprit d'entreprise des groupes d'enseignement du Canada est excellent et florissant. Quand on nous dit qu'il y a place pour un organisme par l'intermédiaire duquel les gouvernements étrangers pourraient demander des services de formation au palier fédéral, nous répondons que nous ne voulons pas voir contrecarrer nos initiatives ni nous voir dicter des activités de commercialisation. Il y a place pour un organisme pouvant se faire le porte-parole des préoccupations que vous avez entendues, par exemple au sein de l'ACDI, du ministère des Affaires extérieures de la SEE et de la CCC. Nous accueillons favorablement les conseils et les suggestions de cet organisme fédéral. Je suis toutefois d'avis, particulièrement à la suite de mes entretiens avec des membres de la SEREQ, que tout organisme national qui nous dicterait, de quelque façon que ce soit, la manière dont nous devons mener nos activités, susciterait des problèmes. Le guvernement de l'Ontario nous dit clairement de trouver un organisme national qui puisse appuyer et coordonner nos activités. Déjà, le ministère des Affaires extérieurs nous a aidé à assurer une coordination entre bon nombre d'organismes. J'ai déjà expliqué que l'Alberta, le Québec, l'Ontario, l'ACC et l'Université Concordia progressent très bien, s'entendent parfaitement et n'ont aucune divergence d'opinions. Par conséquent, le mouvement vers une approche intégrée commence à la base.

Le sénateur Bosa: Vous avez dit que l'Ontario, le Québec et l'Alberta sont tout à fait d'accord avec les buts que vous poursuivez.

M. Pugsley: C'est exact.

Le sénateur Bosa: Ces organismes ou les provinces rivalisent-ils entre eux?

[*Text*]

Mr. Pugsley: To date, we have not met with competition. We have found that Concordia University was addressing the Ministry of the Interior of Kuwait, however, while we were addressing the Ministry of the Interior of Kuwait. The danger was that we could confuse the Kuwaitis and cause them to decide between Quebec and Ontario, which would have been disastrous. Because of that situation, we "got into bed", if you like, with Concordia University and put forward common proposals. In each situation, then, we respond in what we hope is a sensible and appropriate manner.

Senator Bosa: These agencies, then, take their own initiative in approaching other countries? You would be agreeable to having a national agency to co-ordinate the approach, which agency would have a global view of the situation, so that there is no duplication such as that which you mentioned a moment ago?

Mr. Pugsley: I would like that entity to facilitate and co-ordinate. We would wish it to help in bringing about an integrated approach, but not to define how we do so. For example, the two groups which are represented here, the Canadian Bureau of International Education and the Ontario Educational Services, found that, several years ago, we were both on the bidder's list for a particular project with the Ministry of Education of Indonesia. It did not take us long to decide that we would move to a common proposal, which we did forthwith. We did not, therefore, find it difficult to respond to a potentially competitive situation.

Senator Bosa: There are different competing entities in Canada, however. Even though there may be agreement, in some instances, not to compete with one another, do you find that there is duplication of effort?

Mr. Pugsley: Yes, there is an overlap.

Senator Bosa: In which countries in the Middle East do you consider there is potential for the educational services; and how do you ascertain that? Do you get some assistance from Canadian embassies or from CIDA?

Mr. Pugsley: We are guided by input from the Canadian embassies, and have been from the embassies in Beirut, Jeddah and Kuwait. There is great potential in Saudia Arabia. In our situation we found, through the Saudi Arabian Education Mission in Ottawa, that there was a clear interest in medical places in our universities. This has not been an easy situation for us to address. The implication of those discussions with the head of that education mission was that if we could take one step with him—and it was clearly understood that those were the placing of Saudi Arabians in our undergraduate medical programs—the desire to be considered for the many and vast education projects in Saudi Arabia would be clearly assisted and facilitated. In fact, the head of the education mission is from a very well placed family in Saudi Arabia and connections would have made.

We briefed our own government, and the government concluded that it would be appropriate on a supernumerary basis to place Saudi Arabians in our undergraduate medical places, subject to the full agreement of the universities involved.

[*Traduction*]

M. Pugsley: Jusqu'ici, il n'y a eu aucune concurrence. Nous avons découvert que l'Université Concordia s'adressait au ministère de l'Intérieur du Koweït et nous, au ministère de l'Intérieur. Le danger était que nous risquions de semer la confusion chez les Koweïtiens et de les obliger à chosir entre le Québec et l'Ontario, ce qui aurait été désastreux. C'est pourquoi nous avons eu un tête-à-tête avec l'Université Concordia et nous avons avancé des propositions communes. Dans chaque cas, nous réagissons d'une manière qui, nous l'espérons, est raisonnable et appropriée.

Le sénateur Bosa: Donc, ces organismes prennent leurs propres initiatives pour aborder d'autres pays? Vous seriez d'accord pour qu'un organisme national, qui aurait un aperçu global de la situation, coordonne ces relations, de sorte qu'il n'y ait aucun empiètement, comme celui dont vous avez parlé plus tôt?

M. Pugsley: Je voudrais que cet organisme facilite et coordonne les activités. Nous voudrions qu'il nous aide à aborder d'autres pays d'une façon intégrée, mais non pas nous dicter comment faire. Par exemple, les deux groupes qui sont représentés ici, le Bureau canadien de l'éducation internationale et la Société de services éducationnels de l'Ontario, ont constaté que, il y a plusieurs années, ils étaient tous deux sur la liste des soumissionnaires pour obtenir un certain projet du ministère de l'Éducation de l'Indonésie. Nous avons décidé sans tarder d'avancer une proposition commune, ce que nous avons aussitôt fait. Nous n'avons donc pas eu de difficulté à réagir à une situation qui aurait pu se révéler concurrentielle.

Le sénateur Bosa: Il y a toutefois au Canada différents organismes qui se font concurrence. Même si, dans certains cas, ils peuvent s'entendre pour ne pas rivaliser entre eux, trouvez-vous qu'il y a empiètement?

M. Pugsley: Oui, il y a empiètement.

Le sénateur Bosa: Dans quels pays du Proche-Orient voyez-vous des possibilités pour les services d'éducation; et sur quoi vous fondez-vous pour dire cela? Les ambassades canadiennes ou l'ACDI vous mettent-elles sur la piste?

M. Pugsley: Nous nous fions à des renseignements reçus des ambassades canadiennes et également des ambassades de Beyrouth, de Jeddah et du Koweït. Il y a d'énormes possibilités en Arabie saoudite. Nous nous sommes rendu compte, par l'entremise de la mission d'éducation de l'Arabie saoudite à Ottawa, que ce pays aimerait que ses étudiants viennent recevoir une formation en médicine dans nos universités. Le sens des discussions que nous avons eues avec le directeur de cette mission d'éducation était clair: si nous accédions à leurs désirs, c'est-à-dire si nous acceptions de leurs étudiants dans nos programmes d'études médicales de premier cycle, notre candidature à de nombreux et vastes projets d'éducation en Arabie saoudite aurait plus de chance d'être acceptée. En fait, la famille du directeur de la mission d'éducation est très bien placée en Arabie saoudite et nous pourrions nous y faire des relations.

Nous en avons parlé à notre gouvernement qui a jugé approprié que des Saoudiens suivent des cours de médicine de premier cycle, à titre des surnuméraires, dans nos universités, si toutefois elles étaient tout à fait d'accord.

[*Text*]

We were hoping that the universities would agree to this and therefore facilitate a trade relationship with Saudi Arabia based on education. For example, the Germans have signed a $1 billion contract with the Saudi Arabians in the field of technical and vocational training. Unfortunately the timing of the approach to the universities was one where I think there were financing discussions, particularly with the Honourable Monique Bégin; but I believe the universities felt that they were somewhat under pressure and declined to provide the response we would have liked to have seen in our province. We have not given up on that particular situation. We are hopeful if the universities can come forward and support what is a trade thrust from our corporations—and it is a very modest response that we are requesting—then, in fact, we can still realize significant trade opportunities with Saudi Arabia. The bid potential is there.

Senator Bosa: Do you find that the countries that have strong commercial and trade links with Middle East countries are more inclined to have this kind of educational exchange with those countries? You mentioned only Britain. What about France, Italy, Greece and Yugoslavia?

Mr. Pugsley: The links are very strong. The Germans have moved very well in Saudi Arabia, particularly in the vocational training area. Initially they offered to set up a technical institute, as I understand it, in order to demonstrate to the Saudis their worth and value. The French are extremely aggressive and are not averse to using education as a loss leader in this arena in order to achieve capital projects to the complete benefit of France. I am aware that Rumania and many of the communist nations, presumably for their own political reasons, offer free places to the students of Jordan in large numbers.

So we see much more that there seems to be a trade policy by those countries with regard to using their educational resources to the advantage of their own industries and other private sector groups. We have not yet taken steps in that direction here in Canada. We have a long way to go.

The Chairman: Senators, I am in the embarrassing position of being 15 minutes late for another meeting. There is an unfortunate overlap for which I apologize to our witnesses. May I ask Senator Bosa to take the Chair. I know that Senator Haidasz wishes to ask questions and perhaps Senator Bosa has further questions to ask. I extend my apologies to the witnesses. I know they will be appropriately thanked on behalf of the committee by Senator Bosa at the conclusion of the committee.

Mr. Pugsley: Mr. Chairman, may we express our appreciation to the committee for inviting us to address this committee. This is a significant occasion for us.

Senator Peter Bosa (*Acting Chairman*) in the Chair.

The Acting Chairman: I call on Senator Haidasz.

[*Traduction*]

Nous espérions que les universités acquiesceraient à nos désirs et faciliteraient ainsi nos relations commerciales avec l'Arabie saoudite. Par exemple, les Allemands ont signé un contrat d'un million de dollars avec l'Arabie saoudite dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Malheureusement, à l'époque où nous leur avons présenté notre demande, les universités étaient en pourparlers sur des questions financières, notamment avec l'honorable Monique Bégin. Je pense qu'elles avaient le sentiment que des pressions étaient en quelque sorte exercées sur elles et elles ne nous ont pas donné la réponse que nous aurions aimé recevoir. Mais nous n'avons pas abandonné la partie. Nous espérons si les universités finissent par appuyer cet effort commercial de la part de nos sociétés, et notre requête est bien modeste, que nous pourrons saisir l'occasion qui s'offre d'établir des liens commerciaux significatifs avec l'Arabie saoudite. Les possibilités y sont nombreuses.

Le sénateur Bosa: A votre avis, les pays qui entretiennent des liens commerciaux avec les pays du Proche-Orient ont-ils eu plus tendance à avoir ce genre d'échanges éducatifs avec eux? Vous n'avez parlé que de la Grande-Bretagne. Qu'en est-il de la France, de l'Italie, de la Grèce et de la Yougoslavie?

M. Pugsley: Ces facteurs sont très étroitement reliés. Les Allemands se sont très bien débrouillés en Arabie saoudite, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. Au départ, ils ont proposé de créer un institut technologique pour montrer aux Saoudiens, si je comprends bien, ce qu'ils valent. Les Français sont extrêmement agressifs et n'hésitent pas à se servir de l'éducation, même s'ils y perdent, pour réaliser des projets d'immobilisations qui sont tout à leur avantage. Je sais que la Roumanie et de nombreux pays communistes, probablement pour leurs propres raisons politiques, accueillent gratuitement un grand nombre d'étudiants jordaniens.

En matière de relations commerciales donc, ces pays semblent avoir pour politique d'utiliser leurs ressources éducatives à l'avantage de leurs propres industries et d'autres groupes du secteur privé. Nous n'avons encore pris aucune mesure en ce sens au Canada. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire.

Le président: Sénateurs, je suis déjà en retard de 15 minutes à une autre réunion. Il est malheureux qu'elles doivent toutes deux se tenir en même temps et je m'excuse auprès de vos témoins. Puis-je demander au sénateur Bosa de prendre le fauteuil. Je sais que le sénateur Haidasz a certains questions à poser et que le sénateur Bosa en a peut-être lui aussi. Je m'excuse encore une fois auprès des témoins. Je suis persuadé que le sénateur Bosa saura les remercier au nom du Comité à la fin de la réunion.

M. Pugsley: Monsieur le président, je tiens à remercier le Comité de nous avoir invités à témoigner devant lui. C'était pour nous une excellente occasion.

Le sénateur Peter Bosa (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant: La parole est au sénateur Haidasz.

[*Text*]

Senator Haidasz: Thank you, Mr. Acting Chairman. You have asked most of my questions. I wish to ask the witnesses whether they have any other recommendations on their list which the federal government or its agencies should consider in order to provide further educational services in the Middle East; and how that can be expanded and improved.

Mr. Pugsley: I do have one area, in response to the question. It relates to PEMD funding. We are clearly supporting the private sector, but because we are a crown agency and an arm of government, I believe the rules and regulations which govern PEMD funding disqualify us from accessing that. Even though the predecessor organization to the Ontario Educational Services Corporation, a group which I directed called Ontario Colleges International, from a college base, was able to access PEMD funding, we seem not to have a clear decision yet that Ontario Educational Services Corporation—which we believe does much for the private sector—can, in fact, access that funding. We would like to do so. We have neither been denied it nor have we received a clear response to our requests for various categories of PEMD funding that we would be approved for it. We are in a grey area; we are not getting a decision. We would obviously like to benefit from that kind of trade support or marketing support.

Senator Haidasz: Are you approaching the corporate sector to help you in any way?

Mr. Pugsley: Realizing that we have not got a clear answer for ourselves, we have been working with the private sector and have asked them to include us in their PEMD request—and that is the way in which we have accessed it to date. We would prefer to be able to do it directly as appropriate, because so much of the business we bring in is because of our own initiative and direct effort.

Senator Yuzyk: The witnesses have made us aware that educational resources are an asset to trade for Canada. Although probably still a small factor, that factor should be made more important in future policies concerning trade—in this case, with Middle East countries. You have explained that you have to make contracts with Middle East countries. I believe that Mr. Pugsley has dealt with this matter, but could you explain in better detail the negotiation of contracts with what are mostly Arab countries? Who takes the initiative, who is involved, what is the competition, how do you overcome competition, and how do you arrive at the contract in the final instance?

Mr. Pugsley: I would like to take the model of this Bahrein Defence Force technical school and use that model to answer your question. At very short notice I believe we received a letter, and if my memory serves me right it was dated the beginning of July. We received the letter near the end of July. This letter requested that we send someone over immediately to make a presentation for a Canadian bid for this defence project. I took over presentation sheets which emphasized that

[*Traduction*]

Le sénateur Haidasz: Merci, Monsieur le président suppléant. Vous avez posé la plupart des questions que j'avais à l'esprit. J'aimerais savoir si les témoins auraient d'autres recommandations que le gouvernement fédéral ou ses organismes devraient étudier en vue d'offrir plus de services d'éducation au Proche-Orient. Comment, à votre avis, ces services pourraient-ils être améliorés?

M. Pugsley: Il y a un élément auquel je pense en réponse à votre question. Il s'agit du financement en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Le secteur privé compte de toute évidence sur notre soutien, mais parce que nous sommes une société de la Couronne et un prolongement du gouvernement, je pense que les règles et règlements qui régissent l'attribution des fonds du PDME nous empêchent de nous en prévaloir. Même si l'*Ontario Colleges International,* que je dirigeais, a pu obtenir des fonds du PDME, personne ne semble encore savoir au juste si l'organisme qui l'a remplacé, la Société des services éducationnels de l'Ontario, qui fait beaucoup pour le secteur privé, peut en fait, accéder à ces fonds. Nous aimerions qu'il en soit ainsi. On ne nous en a jamais nié l'accès et on ne nous a pas dit non plus si nos demandes d'aide financières de diverses catégories en vertu du PDME seraient ou non approuvées. Nous avançons dans le noir; personne ne tranche. Il va de soi que nous aimerions bénéficier de ce type d'aide au commerce ou à la commercialisation.

Le sénateur Haidasz: Avez-vous demandé aux organes de direction de vous aider?

M. Pugsley: Parce que nous n'arrivions pas à obtenir de réponse claire, nous avons demandé au secteur privé de nous inclure dans ses demandes présentées dans le cadre du PDME, et c'est la façon dont nous avons pu jusqu'à maintenant nous prévaloir de cette aide. Nous préférerions le faire directement, comme il se doit, parce que notre initiative et nos efforts expliquent en bonne partie les liens commerciaux que nous arrivons à créer.

Le sénateur Yuzyk: Les témoins nous ont fait nous rendre compte que les ressources éducatives sont un atout pour les relations commerciales du Canada. Bien que ce soit encore un facteur de peu d'importance, il devrait prendre plus de place à l'avenir dans nos politiques en matière de commerce, dans ce cas-ci avec les pays du Proche-Orient. Vous nous avez expliqué que vous devez conclure des contrats avec ces pays. Je crois que M. Pugsley a déjà abordé cette question, mais pourriez-vous expliquer plus en détail la négociation de contrats avec des pays qui sont essentiellement arabes. Qui en prend l'initiative, qui y participe, quelle est la concurrence, comment la défiez-vous et comment arrivez-vous en fait à conclure un contrat?

M. Pugsley: J'aimerais me servir de l'exemple de l'école technique des forces de défense de Bahreïn pour répondre à votre question. Ce pays nous avait écrit au début de juillet, je crois, si ma mémoire m'est fidèle. Nous avons reçu sa lettre à la fin de juillet. Il nous y demandait d'envoyer immédiatement quelqu'un présenter une soumission de la part du Canada pour ce projet de défense. Je m'y suis rendu pour présenter un mémoire dans lequel il était bien dit que notre politique ne

[*Text*]

our policy would not be to deposit Canadian systems but, rather, to bring a transfer of technology which met with the national plan in Bahrein. I also emphasized that we would bring methodologies which would guide Bahreinese through to enable them to virtually design their own school. Although our bid was the highest of all six countries which competed we were invited to negotiate, because we had judged correctly their desire for a transfer of technology. It was that judgment call more than anything else which got us to the position of the negotiation table.

Senator Yuzyk: How did you come to that judgment? Did you have agents in the field or did you use expertise from Canada?

Mr. Pugsley: I had read enough of five year plans from Jordan, and Saudi Arabia; and had talked enough to these people that I recognized this was their principal desire. Also, I recognized that some of them had been irritated because of past colonial connections and felt they had been deposited with systems which were not true to their culture. I took that stand as my lead presentation; it was based on experience in the field. It enabled us to be selected for negotiation, in spite of the fact ours was the highest bid of all six countries.

In the negotiation situation we focused on the area that they wanted more from us than we had originally bid on. They wanted not only a study but the implementation of the results of that study. I had 10 days from my return from the Middle East to prepare this proposal, which I have here, and to get it out the door. That involved co-ordinating and selecting the private sector groups, co-ordinating with the federal government, particularly the Department of National Defence and the Hon. Gilles Lamontagne, who played a significant role in terms of the exchange of telexes between my minister and the federal government in that regard, guiding us towards appropriate Canadian resources which could address a technical school for a defence force.

At the negotiation table we had to adjust our price downwards. Virtually, we were informally guided as to what price would be in the ball park and which the military officer we were dealing with felt he could recommend to his chief of staff. We burned the midnight oil; we went on to 3 o'clock in the morning with telexes flying back and forth. Finally, over the phone, we found the formula and agreement on what the charges should be to proceed. The initial price which enabled us to conclude the negotiation, and which my own president Ian McHaffie played a very significant and superb role in arriving at, was $1.6 million, for a rather huge study. The fact that we are still relying on transfer payments from our ministry is because the reduction came out of our pocket rather than that of the private sector. However, since then we have found that the Bahreinese are so delighted with that approach of transferring technology that they are widely acclaiming us up and down the Gulf States. Their delight with us has resulted in an increase to the original contract of $1.6 million to $3.42 million; and it is still growing.

[*Traduction*]

consisterait pas à proposer les systèmes canadiens mais plutôt à transférer les technologies qui s'entégreraient au plan national de Bahreïn. J'ai également insisté sur le fait que nous apprendrions aux Bahreïnites les méthodes qui leur permettraient pratiquement de concevoir leur propre école. Bien que notre soumission ait été la plus élevée de six, on nous a invité à négocier parce que nous nous étions rendu compte que ce que le gouvernement désirait véritablement c'était un transfert de technologie. C'est surtout le jugement que nous avons porté qui nous a amenés à la table des négociations.

Le sénateur Yuzyk: Comment en êtes-vous arrivé à ce jugement? Aviez-vous des représentants sur le terrain ou avez-vous consulté des experts au Canada?

M. Pugsley: Je m'étais documenté suffisamment sur les plans quinquennaux de la Jordanie et de l'Arabie saoudite et j'avais parlé à assez de gens pour savoir que c'était le principal désir des Bahreïnites. En outre, je savais que certains d'entre eux avaient été marqués par le colonianisme et avaient l'impression qu'on leur avait imposé des systèmes qui n'avaient rien à voir avec leur culture. C'est de cela que je me suis inspiré pour ma présentation: c'était une question d'expérience sur le terrain. Cela nous a permis d'être choisis pour les négociations malgré que notre soumission ait été plus élevée que les cinq autres.

Au cours des négociations, nous avons insisté sur le fait qu'ils exigeaient plus de nous que nous ne l'avions prévu dans la soumission. Non seulement ils voulaient une étude, mais ils voulaient également que les résultats en soit mis en œuvre. A mon retour du Proche-Orient, j'ai eu dix jours pour préparer et présenter cette proposition, que j'ai ici. Il aura fallu coordonner le tout, choisir les groupes du secteur privé et collaborer avec le gouvernement fédéral, notamment le ministère de la Défense nationale et l'honorable Gilles Lamontagne, qui a joué un rôle important pour ce qui est de l'échange de télex entre mon Ministre et le gouvernement fédéral sur la question, en vue de trouver les ressources canadiennes qui pourraient prévoir une école technique pour de forces de défense.

A la table des négociations, nous avons dû rajuster notre prix à la baisse. On nous a de façon non officielle indiqué quel prix conviendrait et serait jugé acceptable par le chef d'état-major de l'officier avec qui nous avons discuté. Nous avons travaillé tard dans la nuit; jusqu'à 3 heures, des télex ont été envoyés de part et d'autre. Enfin, nous avons trouvé par téléphone la formule qui conviendrait et nous nous sommes entendus sur les coûts. Le prix initial qui nous a permis de conclure les négociations et auquel nous sommes arrivés grâce au travail remarquable de mon président, M. McHaffie, était de 1,6 million pour une étude plutôt étendue. La raison pour laquelle nous continuons à dépendre des paiements de transfert de notre ministère tient à ce que nous y sommes allé de notre poche plutôt que de demander au secteur privé de payer de la sienne. Toutefois, nous nous sommes rendu compte depuis que les Bahreïnites étaient tellement ravis de ce transfert de technologies qu'ils faisaient notre éloge partout dans les États du Golf. Ils en sont tellement satisfaits que le montant du contrat original est passé de 1,6 million à 3,42 millions et qu'il ne cesse d'augmenter.

[*Text*]

As a result of their satisfaction with us they are now looking for someone to make a film portraying their own Bahreinian defence forces and the growth of this particular technical school. We have secured a proposal from the Canadian private sector in this regard. Bahrein has accepted that proposal. It is being contracted through ourselves and that private sector company is now making, if you like, an audio-visual spin-off from this particular development.

Does that answer your question, senator, with regard to the approach?

Senator Yuzyk: I think it answers my question with regard to the approach. However, I am wondering about the competition itself, particularly of the larger powers such as the United States, Japan and other countries. Are you aware of the bids these other countries submitted for any particular service?

Mr. Pugsley: We are not aware of the bids. We had informal guidance as to what level this military adviser felt he could recommend to his chief of staff. We were helped just a little bit.

It was interesting to note that in the newspaper at that time the representatives of the British consul had a meeting, which was widely described in the press, with the chief of staff. I am sure that the British bid for this particular defence force technical school was the prime discussion point in that particular meeting. We were dealing with the operating officers of the Bahrein Defence Forces in convincing them that we would be good to deal with because we would develop their people. Apparently, we did it right.

Senator Yuzyk: I have one more question which is about Libya. Do we receive preferential treatment, in this case regarding educational services, when there are strained relations between Libya and the United States?

Ms. Masleck: The answer would be yes; at least that is our assumption. We are aware that the initial contacts which we had with representatives of various agencies and oil companies followed very shortly on the problem that Iran had with the United States and the realization on the part of the Libyan government that they had, in a sense, put all their eggs in one basket in focusing so heavily on the U.S. to supply their training needs. They realized that it probably was advisable for a variety of reasons to diversify where they were sending their students for training. We feel that that perhaps is one of the reasons that Canada became an attractive alternative.

You mentioned earlier, senator, competiton from other countries. Japan being a highly developed country with a highly developed educational resource would certainly be in competition for some types of activities such as building of training facilities and so on. When you talk about competition for places for training students, the competition becomes quite a bit narrower since these countries are having to send their students to another country where they will study in a language which is not their own. Thus, they must select a country partially on the basis of what language the students will be studying in and how useful that language will be to them when

[*Traduction*]

Ils sont heureux au point de vouloir que quelqu'un fasse un film documentaire sur leurs forces de défense et la création de cette école technique. Nous avons soumis au Bahreïn une proposition d'une entreprise privée canadienne, et il l'a acceptée. L'entreprise en question a obtenu ce contrat par notre entremise et il s'agit en quelque sorte d'une retombée de ce projet particulier dans le domaine de l'audio-visuel.

Cela répond-t-il à votre question, sénateur, en ce qui concerne l'approche?

Le sénateur Yuzyk: Je pense que oui. Toutefois, je m'interrogeais sur la concurrence, notamment des grandes puissances comme les États-Unis, le Japon et d'autres pays. Êtes-vous au courant des soumissions qu'ils ont présentées pour quelque service que ce soit?

M. Pugsley: Non. Le conseiller militaire avec qui nous avons négocié nous a donné une idée du prix qu'il croyait pouvoir recommander à son chef d'état-major. On nous a aidés un tout petit peu seulement.

Il est intéressant de noter que les journaux ont beaucoup parlé à l'époque d'une rencontre des représentants du Consul britannique avec le chef de l'état-major. Je suis persuadé que la soumission britannique pour cette école technique des forces de défense était la principale question à l'ordre du jour de cette réunion. Nous avons pour notre part essayé de convaincre les officiers des forces de défense qu'ils avaient intérêt à nous choisir parce que ce sont Bahreïnites qui en profiteraient. Apparemment, nous nous y sommes bien pris.

Le sénateur Yuzyk: J'ai une question de plus à poser, au sujet de la Libye. Jouissons-nous d'un traitement préférentiel en ce qui concerne les services éducatifs, dans le cas qui nous intéresse, lorsque les relations entre la Libye et les États-Unis sont tendues?

Mme Masleck: La réponse serait oui, du moins le croyons-nous. Nous savons que les premiers contacts que nous avons eus avec des représentants de divers organismes et sociétés pétrolières ont suivi de très près le conflit entre l'Iran et les États-Unis et le fait que le gouvernement libyen se soit rendu compte que, en un sens, il avait mis tous ses œufs dans le même panier en comptant tant sur les États-Unis pour répondre à ses besoins en formation. Il s'est rendu compte qu'il serait plus prudent pour diverses raisons de diversifier les écoles de formation de ses étudiants. Nous pensons que c'est peut-être une des raisons pour lesquelles le Canada est devenu une solution attrayante.

Vous avez parlé tout à l'heure, sénateur, de la concurrence de la part d'autres pays. Le Japon qui est un pays hautement développé et qui a des ressources éducatives très développées serait sûrement un concurrent pour certains types d'activités comme la construction d'installations de formation, etc. Quant à la concurrence en matière de formation des étudiants, elle n'est pas aussi soutenue étant donné que ces États doivent envoyer leurs étudiants dans un pays où ils étudieront dans une langue qui n'est pas la leur. Donc, ils doivent choisir un pays en fonction de la langue et en fonction également de l'usage que les étudiants en feront de retour chez-eux. Pour bon

[*Text*]

they return to their own country. For many of these countries in the Middle East French, obviously, is a choice, as well as for some of the North African countries, depending on their colonial past. But, certainly, English is a first choice for most of these countries, and that certainly narrows the choice down to Canada, the U.S., Britain and Australia.

Senator Yuzyk: We are a bilingual country and I would like to know whether that is a factor in negotiations since we can offer English and French, or both at the same time.

Ms. Masleck: That certainly does make Canada attractive to some countries when looking at their training needs. For insance, as my collegue, Mr. Charles, mentioned, in looking at a contract with Morocco the fact that Canada is able to offer French language training makes it very attractive in competition with a country such as the United States which cannot offer that facility.

Senator Yuzyk: What is the length of the term of the contracts? Are there short-term contracts and contracts that extend, let us say, to ten years?

Mr. Charles: That really depends on the contracts themselves. Genly speaking, the oil companies have short-term contracts ranging anywhere from six months to a year. However, the larger contracts generally involve people who have just graduated from high school and are seeking university degrees.

The normal time frame is anywhere from three to five years.

We are just completing the Nigerian contract, and it is a five-year contract. Overall, the training will be for approximately five years.

Senator Yuzyk: I could ask other questions, but I see that time is running out.

This was a useful session and it opens our eyes to the tremendous potential that is ahead of us. I hope we are developing certain expertise in this field so that we can be highly competent.

I would imagine we have people who can speak Arabic fluently and who could represent us in the Middle East. This session has given the committee information that will be important when dealing with Middle East countries.

The Acting Chairman: Bell Canada sold a substantial amount of communications equipment to Saudi Arabia. As a result of that sale, did Canada receive a request from the Saudi Arabian government to train Saudi Arabians in the operation of the equipment that was sold to them? Are you aware of any spinoff benefits as a result of that contract?

Mr. Pugsley: I am not aware of any spinoffs to corporations such as ours, but I assume Bell Canada provides a significant training component in their projects. I believe Bell Canada has an in-house facility to provide specialized training.

Mr. Charles: Perhaps I could add a point. Saudi Arabia does most of its own training and looks after that in Canada.

[*Traduction*]

nombre de ces pays du Proche-Orient, le français, bien entendu, est une solution, de même que pour certains des pays de l'Afrique du nord, selon leurs origines coloniales. Bien sûr, l'anglais est le premier choix de la plupart de ces pays, ce qui limite les possibilités au Canada, aux États-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Australie.

Le sénateur Yuzyk: Nous sommes un pays bilingue et je me demande si c'est un facteur qui entre en ligne de compte dans les négociations étant donné que nous pouvons offrir une formation en français et en anglais, parfois même dans les deux langues.

Mme Masleck: Cela fait sûrement du Canada un choix intéressant pour certains de ces pays. Par exemple, comme l'a mentionné mon collègue, M. Charles, pour le Maroc, le fait que le Canada offre une formation en français le rend beaucoup plus concurrentiel qu'un pays comme les États-Unis qui n'offre pas un tel service.

Le sénateur Yuzyk: Quelle est la durée des contrats? Y a-t-il des contrats à court terme et d'autres qui s'échelonnent, disons, sur dix ans?

M. Charles: Cela dépend des contrats. Genement parlant, les sociétés pétrolières ont des contrats à court terme allant de six mois à un an. Cependant, les contrats plus importants concernent habituellement des étudiants qui viennent tout juste de terminer leurs études secondaires et qui cherchent à obtenir un diplôme universitaire.

La durée en est habituellement de trois à cinq ans.

Je pense au contrat avec le Nigéria qui en est un de cinq ans. En tout, la formation portera sur une période d'environ cinq ans.

Le sénateur Yuzyk: Je pourrais poser d'autres questions, mais je vois que le temps passe.

C'était une réunion très utile qui nous ouvre les yeux sur les possibilités énormes qui s'offrent à nous. J'espère que nous acquerrons une certaines connaissance dans ce domaine de façon à pouvoir soutenir avantageusement la concurrence.

J'imagine que nous avons des gens qui parlent l'arabe couramment et qui pourraient nous représenter au Proche-Orient. Le comité a appris aujourd'hui des choses qui lui seront utiles lorsqu'il aura à voir avec les pays du Proche-Orient.

Le président suppléant: Bell Canada a vendu une quantité importante d'équipement de communications à l'Arabie saoudite. A la suite de cette vente, le gouvernement saoudien a-t-il demandé au Canada d'apprendre aux Saoudiens la façon de faire fonctionner cet équipement? Savez-vous si ce contrat a eu des retombées?

M. Pugsley: Du moins pas pour des sociétés comme la nôtre, mais je présume que la formation est un des éléments des projets de Bell Canada. Je pense qu'il a des services internes qui assurent une formation spécialisée.

M. Charles: Peut-être pourrais-je ajouter un commentaire. L'Arabie saoudite assure la plus grande partie de sa formation

[*Text*]

There is a Saudi Arabian training centre in Cornwall. All services are administered through their embassy.

The Acting Chairman: If there are no further questions, I thank our witnesses for accepting the invitation to testify before the committee today.

As Senator Yuzyk has stated, the presentation will be of great assistance in formulating a report when we have concluded our hearings.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

au Canada même. Elle a un centre de formation à Cornwall. Tous les services sont administrés par l'entremise de son ambassade.

Le président suppléant: S'il n'y a pas d'autres questions, je remercierai les témoins d'avoir bien voulu témoigner devant le comité aujourd'hui.

Comme l'a dit le sénateur Yuzyk, la présentation de ce matin nous aidera grandement dans la rédaction de notre rapport lorsque nous aurons terminé nos audiences.

La séance est levée.

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Book Tariff / Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

WITNESSES—TÉMOINS

Wednesday, October 12, 1983

For the Ontario Educational Services Corporation:
Mr. David Pugsley, Vice-President.

For the Canadian Bureau for International Education:
Ms. Carolyn Maslack, Director, Educational Exchange;
Mr. Roger Charles, Assistant Director, Contracted Educational and Training Services.

Le mercredi 12 octobre 1983

Pour la Société de services éducationnels de l'Ontario:
M. David Pugsley, vice-président.

Pour le Bureau canadien de l'éducation internationale:
Mme Carolyn Maslack, directrice, Échanges éducatifs;
M. Roger Charles, directeur adjoint, Services contractuels d'éducation et de formation.

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

For the Ontario Educational Services Corporation:

Mr. David Pugsley, Vice-President.

For the Canadian Bureau of International Education:

Ms. Carolyn Masleck, Director, Educational Exchange;

Mr. Roger Charles, Assistant Director, Contracted Educational and Training Services.

Pour la Société de services éducationnels de l'Ontario:

M. David Pugsley, vice-président.

Pour le Bureau canadien de l'éducation internationale:

Mme Carolyn Masleck, directrice, Échanges éducatifs;

M. Roger Charles, directeur adjoint, Services contractuels d'éducation et de formation.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Wednesday, October 12, 1983

Issue No. 50

Twenty-seventh Proceedings on:

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:

(See back cover)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Le mercredi 12 octobre 1983

Fascicule nº 50

Vingt-septième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

24458—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	McElman
Bélisle	Molgat
Bosa	Molson
Buckwold	Murray
Cameron	Neiman
*Flynn	Nurgitz
Graham	*Olson
Haidasz	Riel
Hicks	Rizzuto
Lafond	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(25)
Marshall	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	McElman
Bélisle	Molgat
Bosa	Molson
Buckwold	Murray
Cameron	Neiman
*Flynn	Nurgitz
Graham	*Olson
Haidasz	Riel
Hicks	Rizzuto
Lafond	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(25)
Marshall	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine; and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, OCTOBER 12, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1:50 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Buckwold, Hicks, Lapointe, Macquarrie, Murray, Neiman, van Roggen and Yuzyk. (8)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mr. Peter Dobell and Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Professor Salim Jahel, Former Minister in the Government of Lebanon.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced Professor Jahel who made a statement and then answered questions put to him by members of the Committee.

The Chairman allowed Members from the House of Commons who were present to question the witness. The following Members took part in the proceedings: Messrs. Gimaïel and Watson.

At 3.25 p.m. the Committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 12 OCTOBRE 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 50 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen (président).

Présents: Les honorables sénateurs Buckwold, Hicks, Lapointe, Macquarrie, Murray, Neiman, van Roggen et Yuzyk. (8)

Aussi présents: Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: M. Peter Dobell et Mme Carol Seaborn.

Témoin:

M. le professeur Salim Jahel, ancien ministre du Gouvernement libanais.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente les professeur Jahel qui fait une déclaration et répond ensuite aux questions qui lui sont posées par les membres du Comité.

Le président permet aux députés présents de poser des questions au témoin. Les députés suivants prennent part aux délibérations: MM. Gimaïel et Watson.

A 15 h 25, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, October 12, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1:45 p.m., to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, today we are continuing with our examination of Canada's relations with countries of the Middle East and North Africa. We are pleased to have before the committee today a former Minister of Housing, I believe, in the Lebanese Government, Mr. Salim Jahel. He is visiting Canada for two weeks and we are fortunate to have him appear before the committee to speak about the current situation in Lebanon.

Last March we heard from Doctor Hoss, a former Lebanese Prime Minister.

I am also pleased to welcome today, as we always do when they join us, several members of the House of Commons. I invite them to join with the members of the committee in putting any question they wish to the witness after the opening statement has been concluded.

Mr. Jahel has had a career in law, teaching and politics. Mr. Jahel was a member of the Labanese government from 1980 to 1982. He has also served on the Bench, is a Doctor of Laws and is currently a Professor at the University of St. Joseph, a Jesuit Institution in Beirut.

All members of the committee are saddened by the evolving situation in Lebanon, which has seen so much violence and so many casualties. The ceasefire which is in effect at the moment is a hopeful sign.

If you have an opening statement, please proceed, sir, and we will then put any questions we have.

M. Salim Jahel, ancien ministre du gouvernement Libanais: Je vous remercie, monsieur le président et je vais répondre à vos questions.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, dès le début du premier millénaire, alors que le système totalitaire étant encore la seule méthode de gouvernement, le Liban se constituait déjà en pays de liberté. Au Ve siècle, les maronites persucétés par le Basilis, furent les premiers à aller y chercher refuge. Plus tard, vers le XIe siècle, les druzes s'y établirent à leur tour. Les deux peuples, maronites et druzes vont constituer plus tard, en marge de l'Empire ottoman, iene principauté largement indépendante, gouvernée par des émirs autochtones.

Durant plusieurs siècles, et tant que ces peuples furent laissés à eux-mêmes, la religion du prince importait peu. Les émirs furent, tour à tour druzes de 1585 à 1635 sunnites de 1697 à 1770, et catholiques de 1770 à 1842. Tous à peu près eurent à se battre contre l'armée ottomane.

A l'origine, ces émirs étaient désignés par une assemblée de notables. Cependant, la charge héréditaires dès la fin du XVIIe siècle, fut établie. A partir du XIXe, il commence même à se tenir au Liban des assemblées populaires, pour discuter et

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 12 octobre 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 45 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous poursuivons aujourd'hui l'étude des relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Nous sommes heureux de compter parmi nous aujourd'hui l'ancien ministre du logement dans le gouvernement libanais, M. Salim Jahel. Il se trouve en visite au Canada pour deux semaines et nous aurons la bonne fortune de l'entendre exposer devant le Comité la situation actuelle au Liban.

En mars dernier nous avons entendu M. Hoss, ancien premier ministre du Liban.

Je suis heureux également d'accueillir aujourd'hui, comme nous le faisons toujours lorsqu'ils se joignent à nous, plusieurs députés de la Chambre des communes. Je les invite à interroger les témoins une fois que nous aurons entendu leurs déclarations préliminaires.

M. Jahel, juriste de carrière, est aussi professeur et homme politique. Il a fait partie du gouvernement libanais de 1980 à 1982 et a été également magistrat. Il détient un doctorat en droit et enseigne actuellement à l'Université Saint-Joseph, une institution jésuite à Beyrouth.

Tous les membres du Comité sont attristés par la situation qui règne au Liban, aujourd'hui le théatre de tant de violence, de tant de morts. Le cessez-le-feu actuel offre un lueur d'espoir.

Vous pouvez procéder, monsieur, avec votre déclaration; nous poserons ensuite nos questions.

Mr. Salim Jahel, Former Minister in the Lebanese Government: Thank you Mr. Speaker, and I will answer your questions.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, from the beginning of the first millennium, when the totalitarian system was still the only form of government, Lebanon was already a free country. In the fifth century, the Maronites persecuted by Basilis, were the first to find refuge here. Later, toward the eleventh century, the Druzes came and established themselves. These two peoples, the Maronites and the Druzes, later constituted, within the Ottoman empire a largely independent principality governed by native emirs.

As these people were left to themselves, for many centuries the religion of the prince mattered but little. The emirs were, in turn, Druzes from 1585 to 1635, Shi'ites from 1697 to 1770, and Catholics from 1770 to 1842. All more or less had to fight to Ottoman army.

In the beginning, the emirs were designated by an assembly of notables. However, at the end of the seventeenth century, the role became hereditary. Beginning in the nineteenth century, popular assemblies were meeting in Lebanon to discuss

[*Text*]

contester, au besoin, la politique du prince, notamment en matière financière.

Assemblées de notables, assemblées du peuple, caractère héréditaire de la principauté, ceci constitue bien l'expression d'une identité nationale spécifique, la constitution d'une entité politique pour les Ottomans vont s'acharner à détruire, notamment, à partir du milieu du XIXe de crainte que le Liban ne se détache définitivement de l'Empire à l'instar des pays balkaniques. Les troubles qu'ils suscitèrent entre druzes et chrétiens et les massacres des chrétiens qui ont suivi dans la plupart des villes du Levant, à Zahlé et à Deir-el-Kamar, aussi bien qu'à Damas, allaient inciter les puissances européennes à intervenir.

Un congrès tenu à Paris décida l'envoi d'un contingent français au secours des chrétiens; ceci se passait en 1860.

Le 9 juin 1861, l'autonomie du Mont-Liban était proclamée par ces mêmes puissances et un règlement organique établi pour l'oranisation de la vie publique. Le système fonctionna avec succès jusqu'à la première Guerre mondiale. Occupé par les alliés, après le départ des Ottomans, le Liban est déclaré, le 1er septembre 1920, État indépendant, quoique sous mandat français. Il sera doté, en 1926, d'une constitution élaborée par une Chambre des représentants, qui demeure en vigueur jusqu'aujourd'hui; il ne recouvrira sa totale indépendance qu'en 1943.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, si je me suis permis de vous présenter cette petite fresque de l'histoire du Liban, c'est pour bien marquer que ce pays a des titres très anciens à l'indépendance nationale. Il n'est nullement, comme on l'a dit quelque fois, un création de la France, un État seul, dessiné pour les besoins de l'administration coloniale. Ce qu'il convient surtout de souligner, c'est que le Liban est totalement et foncièrement distinct de tous les autres pays du Moyen Orient.

Si le Liban n'est pas une création coloniale, en revanche, les autres pays de la région: Syrie, Irak, Palestine, en sont le prototype. Jusqu'au partage par la France et la Grande-Bretagne des dépouilles de l'Empire Ottoman, à la suite de la Première Guerre mondiale, ces pays étaient totalement fondus dans cet Empire et intégrés au système du Califat islamique dont il était l'expression. Ainsi, le Liban existait-il avant que tous les autres États du Moyen-Orient n'existent.

L'on persiste encore, dans les milieux internationaux et dans les mass media, à appeler la guerre du Liban, qui commença en 1975, et qui dure jusqu'à présent—à appeler cette guerre, guerre civile. En fait, les Palestiniens ont dès l'origine réussi à mystifier le monde entier en poussant sur l'avant scène des acolytes libanais. La Syrie a tenté récemment, au mois de septembre dernier, de jouer le même jeu, pour se disculper de l'aide massive qu'elle apporte à M. Walid Jumblatt, alors qu'il est bien évident, du fait même que les négociations pour le cessez-le-feu se sont déroulées à Damas avec la Syrie, qui était partie prenante à l'affaire, et qu'elle l'avait d'ailleurs programmée et conduite de A à Z.

Le Liban réclame, à l'heure actuelle, le retrait de toutes les forces étrangères qui se trouvent sur son territoire. Celui-ci est occupé, au sud par Israël, et les deux tiers restant par l'armée syrienne et des forces palestiniennes, auxquelles s'ajoutent des effectifs importants lybiens, iraniens, yéménites et un nombre

[*Traduction*]

and contest, as the need arose, the prince's policies, especially regarding financial matters.

Assembly of notables, popular assemblies, hereditary character of the principality, these are indeed the expression of a specific national identity, the constitution of a political entity which the Ottoman's will unrelentingly attempt to destroy, especially after the middle of the nineteenth century, for fear that Lebanon will finally detach itself from the empire to join the Balkan countries. The discord they sowed between the Druzes and the Christians, and the Christian massacres which followed in most cities of the Levant in Zahlé and Deir-el-Kamar, as well as in Damas, induced the European powers to intervene.

A congress held in Paris in 1860 decided to send a French contingent to help the Christians.

On June 9, 1861, Mount Lebanon's autonomy was proclaimed by these forces and the constitution established for the organization of the Republic. This system worked until the first World War. Occupied by the Allies following the departure of the Ottomans, Lebanon declared itself an independent state on September 1, 1920, under French protection. In 1926 it will gain a constitution developped by the House of Representatives which remains in force today; it will not regain total independence until 1943.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, if I have taken the liberty of presenting this short fresco of Lebanese history it is only to illustrate that this country has ancient claims to national independence. It is not, as has been said on a few occasions, a French creation, a state designed by the colonial administration. What must be especially underlined is that Lebanon is totally and basically distinct from all other countries in the Middle East.

If Lebanon is not a colonial creation, on the other hand the other countries of the region, Syria, Iraq and Palestine are prototypes. Until the division of the remains of the Ottoman Empire by France and Great-Britain following World War I, these countries were an integral part of the Empire and completely integrated to the Islamic califate system of which they were the expression. Thus, Lebanon existed before all the other states in the Middle East.

We still persist, in international circles and in the mass media, in referring to the war in Lebanon, which began in 1975 and has lasted till the present—in calling this war a Civil war. In fact, the Palestinians have, from the very beginning, managed to mystify the entire world by pushing their Lebanese acolytes into the forefront. Last September, Syria attempted to play the same game, to absolve itself from the massive aid she was providing Mr. Walid Jumblatt, while it is quite evident, given that cease-fire negotiations took place in Damas with Syria, who was interested in the whole affair and who planned and executed it from A to Z.

At the present time, Lebanon is demanding the withdrawal of all foreign troups from its territories, which are occupied in the South by Israel, and the other two thirds by the Syrian army and Palestinian forces, as well as by large numbers of

[*Text*]

considérable d'experts soviétiques opérant en territoire libanais.

Ainsi, le Liban a-t-il, à l'heure actuelle, un contentieux avec Israël, un contentieux avec les Palestiniens, et un troisième avec la Syrie. Cependant, le conflit syro-libanais se trouve au cœur de tout le reste, c'est le pilier central de la crise. En effet, ainsi que je vais le développer par la suite, c'est le refus par la Syrie de retirer ses forces du Liban qui bloque le processus déjà entamé de règlement du contentieux libano-israélien.

Quant aux autres forces, y compris les Palestiniens, leur présence en territoire libanais est commandée et liée à la présence de l'armée syrienne, et c'est bien pourquoi je m'étendrai davantage sur l'exposé du contentieux libano-syrien.

D'abord, le contentieux libano-israëlien est censé devoir être réglé par l'exécution de l'accord du 17 mai 1983, conclu entre le Liban et Israël, en vertu duquel ce dernier pays s'engage, notamment, à retirer ses forces du territoires libanais dans un délai de 12 semaines, courant à partir du jour de l'entrée en vigueur de l'accord. Cependant, l'échange des instruments de ratification n'ayant pas eu lieu, celui-ci semble pour l'instant gelé. C'est que l'accord précisément a été assorti d'un échange de lettres entre les États-Unis et Israël, en vertu desquelles Israël lie son retrait du territoire libanais au retrait des forces palestiniennes et syriennes. Or, la Syrie refusant de se retirer du Liban, le processus est bloqué. La clé du règlement du contentieux libano-israélien se trouve dès lors entre les mains de la Syrie.

Entre Libanais et Palestiniens, je serai tenté de dire que le combat cessa faute de combattants, si les Palestiniens n'avaient tout récemment encore participé massivement à la guerre de la montagne en septembre dernier, en clamant leur volonté de venir faire la loi à Beyrouth.

En effet, depuis la scission de l'OLP, et la défaite subite par l'aile loyale à M. Yasser Arafat, le reste des troupes palestiniennes qui se trouvent encore au Liban dans la Bekaa et au nord du pays, est tombé sous la coupe de la Syrie. Ils ne peuvent agir que s'il se sont désormais commandité par elle, pour son compte, et sous ses ordres. La question de leur retrait du territoire libanais relève ainsi directement du contentieux libano-syrien.

En définitive, c'est le contentieux le plus lourd, tellement qu'on pourrait parler d'un véritable état de guerre existant, à l'heure actuelle, entre le Liban et la Syrie, si ce terme de guerre n'était omis du vocabulaire en usage entre les pays arabes.

Le Liban demande à la Syrie de retirer son armée de son territoire. Quoi de plus légitime! Celle-ci prétend qu'elle ne saurait le faire, tant qu'il existe un seul soldat israélien sur le sol libanais. Elle ajoute d'autres conditions que le Liban peut difficilement accepter: Il faudra que le Liban abroge purement et simplement l'accord conclus le 17 mai avec Israël. Il faudra aussi qu'un nouveau gouvernement soit constitué à Beyrouth, formé de personnalités qui y iraient au nom de la Syrie, ce à quoi le ministre des Affaires étrangères syrien ajoute, en guise de commentaires, dans le journal *Le Monde*, qu'il «est bien entendu qu'un tel gouvernement ne nous demandera pas de nous retirer». je cite:

[*Traduction*]

Lybian, Iranian, and Yemenite personnel and a considerable number of Soviet experts.

Thus, at the present time, Lebanon has a dispute with Israel, a second with the Palestinians and a third with Syria. However, the Syrian-Lebanese conflict is at the heart of all the others, it is the central pillar of the crisis. In fact, as I will develop it later, it is Syria's refusal to withdraw its forces which is blocking the settlement of the Lebanese-Israeli dispute.

As for the other forces, including the Palestinians, their presence on Lebanese soil is linked to the presence of the Syrian army, which is why I will spend more time discussing the Lebanese-Syrian dispute.

Firstly, the Lebanese-Israeli dispute is supposed to have been settled by the execution of the May 7, 1983 accord between Lebanon and Israel, under which that country would withdraw its forces from Lebanese territory within twelve weeks of the coming into effect of the accord. However, since the ratification instruments have not been exchanged, the accord seems for the moment to have been frozen. Specifically, the accord was accompanied by an exchange of letters between Israel and the United States under which Israel linked its withdrawal from Lebanese territory to the withdrawal of Palestinian and Syrian forces. Since Syria has refused to withdraw its forces, the process is blocked. The key to settling the Lebanese-Israeli dispute is therefore in Syrian hands.

I would be tempted to say that the battle between Lebanese and Palestinians, ended for lack of combatants, if the Palstinians had not recently participated in the mountain war last September, and proclaimed their wish to lay down the law in Beirut.

In fact, since the rift in the PLO and the sudden defeat of the wing still loyal to Yasser Arafat, the remainder of the Palestinian troops still in the Bekaa Valley and in the North of the country have fallen under Syrian control. They can no longer act unless they are sponsored by Syria, act in its interest and are under Syrian orders. The question of their withdrawal from Lebanese territory thus depends directly upon the resolution of the Lebanese-Syrian dispute.

It is definitely the most serious dispute, so much so that we could speak of the existence of a state of war between Syria and Lebanon at the present time if the term "war" was not omitted from the vocbulary in use between arab countries.

Lebanon is demanding that Syria withdraw its troops from Lebanese territories. What could be more legitimate? Syria contends that she could not withdraw as long as a single Israeli soldier remains on Lebanese soil. She adds other conditions which are difficult for Lebanon to accept: Lebanon would have to simply annul the May 17 accord with Israel. Also, a new government would have to be installed in Beirut, with officials more sympathetic to Syria, to which the Syrian Minister of Foreign Affairs added, as a comment in the French newspaper *Le Monde*, that it is understood that such a government would not request the withdrawal of Syrian troops, I quote:

[*Text*]

> Ce serait une erreur de croire que nous abandonnerons un jour le Liban au risque de voir Israël n'en faire qu'une bouchée.

C'est ce que déclarait récemment le président Hafez-el-Assad, au *Washington Post*.

Les déclarations faites par quelques-uns des ministres syriens sont de nature encore beaucoup plus grave. Je cite:

> Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la Syrie et le Liban formaient un seul pays qui a été contraint au partage par les Britanniques et les Français.

C'est ce que déclarait le ministre syrien de l'Information.

Sans vouloir faire un procès d'intention aux autorités de Damas, je ne saurais pas ne voir, dans de tels propos ajoutés au refus de retrait des Syriens du Liban, une nette volonté d'hégémonie de la Syrie sur ce pays, si non par annexion de son territoire ou d'une partie de son territoire, du moins par sa satellisation à sa politique.

En fait, les visés expansionnistes de la Syrie sur le Liban ne sont pas d'aujourd'hui.

À l'époque du mandat, le gouvernement de Damas avait pour prix d'un traité que lui proposait la France, exigé qu'elle lui concéda le Liban. Par la suite, les deux États ayant accédé à la pleine souveraineté, la Syrie n'accepta jamais d'établir des relations diplomatiques avec le Liban. Depuis, elle n'a jamais arrêté de faire subir à ce pays toutes sortes d'exactions de caractère économique, de rupture unilatérale aux points de vue économique et financier, de fermeture des frontières aux transits qui passent par la Syrie, mais plus souvent aussi en suscitant des troubles au Liban. Ainsi, en 1958, lorsque la Syrie faisait partie de la RAU, ce sont les autorités de la province syrienne qui, elles ont préparé, organisé et conduit l'insurrection qui a eu lieu au Liban, insurrection qui, évidemment, avait pour objet de rattacher le Liban à la RAU. On sait très bien, maintenant, que c'est encore la Syrie qui prépara, organisa et alimenta en armes et en équipement les forces palestiniennes, lorsque le 13 avril 1975, le début de la guerre du Liban, ses forces montèrent à l'assaut de l'État libanais.

L'armée régulière syrienne intenvient même directement dans la bataille en janvier 1976 pour aider les Palestiniens qui se trouvaient à ce moment-là en difficulté. M. Hafez el-Assad, en personne, l'a révélé dans son discours du 20 juillet 1976, et je cite:

> Nous avons décidé d'intervenir sous le couvert de l'armée de libération de la Palestine, (A.L.P.), pour sauver les Palestiniens d'une défaite qui paraissait certaine, malgré notre soutien politique et toutes les armes et munitions que nous leur avons donnés dont la quantité et la qualité dépassaient de loin ce que possédaient les autres parties, y compris l'armée libanaise. Ainsi, sommes-nous entrés au Liban sans que personne ne le sût.

En juin 1976, les forces syriennes entrent à nouveau au Liban pour rétablir entre les antagonistes l'équilibre rompu, cette fois, en faveur des Palestiniens. Ils imposaient, de ce fait, aux chrétiens une alliance contre nature qu'on ne peut expliquer encore aujourd'hui si l'on ne mesure pas jusqu'à quel point le régime alaouite, peut pousser la duplicité. Ils réussirent ainsi à

[*Traduction*]

> It would be wrong to believe that we would one day abandon Lebanon so that Israel could gobble it up in one mouthful.

This was recently stated by President Hafez-el-Assad to the *Washington Post*.

The declarations made by some of the Syrian Ministers are even more serious. I quote:

> Until the First World War, Syria and Lebanon formed a single country which was torn apart by the English and the French.

So said the Syrian Minister of Information.

Without wishing to make a case based on assumptions against the authorities in Damas, I find it very difficult to not see in such comments added to Syria's refusal to withdraw from Lebanon, Syria's desire for hegemony over this country, if not through annexation of its territory or of part of its territory, at the very least through satellisation to its policies.

In fact, Syria's expansionist aims against Lebanon are not new.

At the time of the French mandate, the government in Damas, as the price of a treaty which France was proposing, demanded that France cede Lebanon to Syria. Later, the two countries having gained full sovereignty, Syria refused to establish diplomatic relations with Lebanon. Since, she has never ceased making us suffer all sorts of economic sanctions, of unilateral ruptures on economic and financial matters, of closing of borders between our two countries, but more often by creating disputes in Lebanon itself. Thus, in 1958, when Syria was part of the UAR, it is the authorities in the Syrian province who prepared, organized and led the insurrection in Lebanon, a revolt whose obvious intent was to attach Lebanon to the UAR. We are also well aware that again it is Syria who prepared, organized and supplied the Palestinian forces in arms and equipment, when on April 13, 1975, at the beginning of the Lebanese War, the Palestinians attempted to take over the Lebanese state.

The regular Syrian army even intervened directly in the January 1976 battle to help the Palestinians who were then in difficulties. Mr. Hafez-el-Assad personally revealed this fact in his speech on July 20, 1976 in these terms, and I quote:

> We decided to intervene under cover of the Palestinian Liberation Army (P.L.A.) to save the Palestinians from a defeat which appeared certain despite all our political support, all the arms and munitions we had given them, whose quantity and quality far surpassed anything the others had, including the Lebanese army. Thus did we enter Lebanon without anyone knowing it.

In June 1976, the Syrian forces again entered Lebanon to re-establish the balance, which this time had swung in favour of the Palestinians. By so doing, they imposed an unnatural alliance on the Christians which cannot be explained to this day without measuring to what extent the Alewite regime can push their duplicity. They thus managed to have themselves

[*Text*]

se faire par un sommet arabe réuni au Caire, pour solutionner la crise libanaise, la mission de servir l'État libanais de force d'appoint afin de l'aider à maintenir l'ordre et la sécurité au Liban.

Englué dans l'entreprise libanaise, contesté à l'intérieur par la majorité sunnite du pays, et acculé pour se maintenir au pouvoir à des bains de sang, 20 à 30,000 victimes seulement dans la seule ville de Hama qui fut bombardée par l'aviation, isolé sur le plan diplomatique, le régime alaouite de Syrie était en bien mauvaise posture la veille de l'intervention israélienne au Liban. L'union qui s'est refaite devant le danger israélien lui a redonné un nouveau souffle. Lorsque le Liban a décidé de négocier avec Israël le retrait de ses forces du Liban, la Syrie fut consultée par le gouvernement libanais et constamment tenue au courant de l'évolution des pourparlers. Les autorités de Damas n'ont, à ce moment-là, jamais formulé la moindre objection ni exprimé la moindre réserve. Bien au contraire, elles n'ont cessé tout ce temps de promettre, tant aux Américains qu'aux Libanais, qu'il n'y avait aucun problème de leur côté et qu'elles étaient prêtes à retirer leurs troupes de Liban à la première demande du gouvernement de ce pays. Mais à peine l'accord était-il conclu, qu'elles se répandirent en invectives et menaces contre le gouvernement libanais. Elles ne tardèrent pas, malheureusement, à mettre ces menaces à exécution.

Disposant toujours à Beyrouth des mêmes agitateurs dont elle s'était servie tout au long de la période d'occupation, il était facile à la Syrie de les remettre en activité pour recréer des troubles, déclencher une insurrection; enfin, envahir la montagne avec en façade des groupes de miliciens libanais de son obédience. Une fois de plus, comme elle l'a fait en janvier 1976, l'armée syrienne entrait au Liban sous des habits de fédayins et de miliciens druzes pensant que cette fois encore, personne ne le saurait.

Le Président de la République libanais, M. Amine Gemayel l'a dénoncé tout haut, et je cite:

> La Syrie mène une guerre criminelle pour détruire nos institutions. J'accuse la Syrie de fomenter tous les désordres qui ont lieu sur les territoires libanais sous son occupation. C'est la Syrie qui a armé les Palestiniens et des groupuscules libanais pour qu'ils combattent notre armée. Elle veut détruire avec ses canons les villes libanaises, comme elle a détruit Hama.

Ce sont des propos que le Président de la République a tenus à la télévision italienne.

Les États-Unis avaient encouragé la conclusion du traité libano-israélien. Ils se sont engagés à lever les obstacles susceptibles d'entraver son exécution. Ils ont, tout au long de ces dernier mois, tenté en vain de faire revenir la Syrie sur son refus d'évacuer le Liban. Les observateurs politiques se demandaient, et ils se demandent encore, avec quels moyens les Américains pourraient venir à bout de l'obstination syrienne.

Il faut savoir que les États-Unis n'ont jamais cessé de prodiguer toutes sortes de concessions à la Syrie et même de lui apporter une aide financière qu'ils ont toujours maintenue malgré la politique pro-soviétique à outrance qu'elle mène au

[*Traduction*]

entrusted with the mission of serving the Lebanese state in maintaining order and the security of Lebanon by an Arab summit meeting in Cairo to solve the Lebanese crisis.

Embroiled in the Lebanese enterprise, opposed from within by the country's Sunnite majority, and resorting to blood baths to maintain their power, 20 to 30,000 victims in the single town of Hama which was bombed by the airforce, isolated on the diplomatic level, the Syrian Alawite regime was in a very poor posture on the eve of the Israeli intervention in Lebanon. Faced with the Israeli danger a united stance gave them a second breath. When Lebanon decided to negotiate the withdrawal of Israeli forces from Lebanon, Syria was consulted by the Labenese government and kept up to date on the progress of the talks. The authorities in Damas did not at that time formulate the slightest objection nor express the slightest reserve. Quite the opposite, during this time they never stopped promising, to the Americans as well as to the Lebanese, that there was no problem on their side and that they were ready to withdraw their forces from Lebanon at the first request from the Lebanese Government. But the ink had yet to dry on the agreement that they poured out a torrent of abuse and threats against the Lebanese Government, and did not delay, unfortunately, in putting these threats into actions.

Still in control of the same agitators it had used in Beirut during the occupation period it was easy for Syria to withdraw troops, start up an insurrection and invade the mountain with militant Lebanese groups loyal to Syria as a façade. Once again, as it had done in January 1976, the Syrian army was in Lebanon under the guise of the Druze militia, thinking that once again, no one would know.

The President of the Lebanese Republic, Mr. Amin Gemayel, denounced them out loud, and I quote:

> Syria is waging a criminal war to destroy our institutions. I accuse Syria of fomenting all the disorders which have occurred on Lebanese territory under its occupation. It is Syria who has armed the Palestinians and some Lebanese groups who are fighting our army. She wants to destroy Lebanese life with her cannons, as she did Hama.

These are statements made by the President of the Republic on Italian television.

The United States had encouraged the signing of the Lebanese-Israeli treaty. They had committed themselves to removing the obstacles to its execution. Throughout this past month they have tried in vain to convince Syria to withdraw from Lebanon. But the political observers were asking, and are still asking today, by what means the Americans could overcome Syrian obstinacy.

One should remember that the United States has never ceased making all kinds of concessions to Syria; even providing financial aid, which they have always maintained despite the excessively pro-soviet policy they are carrying out in the

[*Text*]

Moyen Orient et aussi malgré les abus sanglants que commet le régime alaouite aussi bien au Liban qu'en Syrie.

On a toujours espéré à Washington, contre tout espoir et en dépit de toutes les rebuffades essuyées par les États-Unis de la part de la Syrie, que celle-ci peut rallier un jour le front occidental et s'engager dans le projet américain de règlement du confit moyen-oriental.

S'expliquant sur le rôle que les États-Unis attendent de la Syrie, devant la sous-commission pour le Moyen-Orient à la Chambre des représentants, un haut responsable du Département d'État a pu déclarer, il y a quelques années ce qui suit, et je cite:

> Parce que la politique syrienne a une grande influence plus que tout autre gouvernement sur le sens dans lequel se comportent les Palestiniens, il est dès lors important pour les États-Unis de fortifier les relations et la confiance avec la Syrie—et de donner à ce pays des avantages positifs et variés.

En fait, la situation de minoritaires du gouvernement syrien et du gouvernement des Alaouites qui représentent 8 p. 100 de la population de la Syrie qui est à 80 p. 100 sunnite, oblige ce gouvernement à une constante radicalisation de sa politique dans le sens de l'arabisme.

Un tel gouvernement peut difficilement se permettre de rompre le front arabe, comme on en accuse l'Égypte, et de faire la paix avec Israël sans risquer, précisément, une insurrection sunnite, insurrection qui couve depuis longtemps en Syrie. Celle-ci s'est déjà manifestée à plus d'une reprise par des troubles qui ont atteint plusieurs villes de la Syrie du nord.

Il ne faut pas oublier non plus que le Président Assad en est à sa 13e année de pouvoir alors qu'habituellement, en Syrie, le régime ne durait pas plus de 10 ans. Il y avait un coup d'État pratiquement à tous les deux ans.

L'on sait, en outre, et ceci est encore beaucoup plus important, que la Syrie est liée à l'Union soviétique par un traité d'amitié et de coopération qui comporte une importance militaire. Le préambule souligne la volonté des deux parties de

> «riposter énergiquement à la politique d'agression de l'impérialisme et de ses accolites et qu'elles continueront à développer leur coopération dans le domaine militaire sur la base d'accords appropriés convenus entre elles dans l'intérêt de renforcement de leur capacité de défense.

Les Américains, qui, jusqu'au tout dernier jour, n'ont pas cru qu'un tel accord pouvait être conclu, espèrent sans doute encore qu'il pourra un jour être rompu. Cependant, l'armement syrien dépend trop largement de l'Union soviétique pour que l'on puisse l'imaginer. L'on vient même d'annoncer que l'Union soviétique s'apprêtait à fournir à la Syrie des fusées Sol-Sol 21.

Le traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique est destiné «à aller très loin», s'était empressé de déclarer le ministre de l'Information de la Syrie au moment de sa conclusion. Voilà pour ce qui est donc des rapports des États-Unis avec la Syrie. Quoiqu'il en soit, il était tout à fait normal que le Liban, qui ne s'est jamais départi de son appartenance au monde libre, demande l'aide des États-Unis d'amérique. L'en-

[*Traduction*]

Middle East. And also despite the bloody abuses perpetrated by the Alawite regime in Lebanon as well as in Syria.

Washington has always believed, beyond all hope, and despite the repeated slaps in the face they have received from Syria, that they could one day rally the West and proceed to the American project of settling the Middle East conflict.

Explaining the role which the United States expected Syria to play before the House of Representatives' sub-committee on the Middle East, a high official in the State Department stated a few years ago, and I quote:

> Because Syrian policy has a great influence, more than any other government, on Palestinian actions, it is very important that the United States should strengthen relations and confidence with Syria and to give this country varied and positive advantages.

In fact, the minority situation of the Alawite and Syrian Government which represents 8 per cent of the population of Syria which is 80 per cent Sunnite, constantly obliges the government to radicalize its policies in the direction of the Arab world.

Such a government can not allow itself to break with the Arab front, as Egypt is accused of having done, and make peace with Israel, without risking a Sunnite revolt, a revolt which has been fomenting a long time in Syria and which has been witnessed more than once by disputes in villages in Northern Syria.

One must not forget either, that President Assad is in his thirteenth year in power, whereas, usually in Syria, the regime does not last more than ten years. Practically every two years there as a coup.

Moreover, we also know, and this is even more important, that Syria is linked to the Soviet Union by a friendship and co-operation treaty which has significant military overtones. The preamble underlines the will of both parties to

> energetically counter the imperialists policy of agression and to continue to develop co-operation in the military sphere under appropriate treaties between themselves in the interest of reinforcing their defence capabilities.

The Americans, who up till the last day could not believe that such a treaty could be concluded, no doubt still hope that some day it will be broken. However, today, Syrian armaments are much too dependant upon the Soviet Union for such a breach to be imagined. It has even just been announced that the Soviet Union is prepared to supply Syria with SS-21 rockets.

The friendship and co-operation treaty with the Soviet Union is destined «to go far», declared the Syrian Minister of Information at the time of its conclusion. So much for United States' relations with Syria. Be that as it may, it was altogether normal that Lebanon, who never renounced its ties with the free world, should request the help of the United States of America. The American commitment to Lebanon as formu-

[*Text*]

gagement des Américains envers le Liban, tel qu'il a été formulé au fil des jours pendant plus de six mois, par le président Reagan, le vice-président Bush et les divers responsables du département d'État et de la Défense, ne comportaient aucune ambiguités ni réserves.

Les États-Unis se portaient forts de tout entreprendre en vue de réserver leur indépendance, la souveraineté et l'unité du Liban et assurer le retrait de toutes les forces qui occupent ce pays. C'est sur cet engagement très net des États-Unis que le Liban a fondé toute sa politique. Il faut bien savoir que les forces qui ont déferlé sur la montagne libanaise, au mois de septembre dernier, étaient composées de Syriens, de Palestiniens, de Lybiens, d'Iraniens et de milices druzes relevant de M. Walid Jumblatt, l'allié de l'Union soviétique. Elles étaient soutenues par 400 pièces d'artillerie, agissant, suivant la méthode soviétique, par un feu roulant et, somme toute, agissant sous la direction de l'union soviétique pour les besoins de sa politique.

Cette force ayant été contenue aux portes de Beyrouth, les Américains se sont efforcés alors d'obtenir de la Syrie un accord de cessez-le feu par l'intermédiare de l'Arabie Saoudite, accord que l'État libanais a fini par accepter sous l'insistance des Américains. Cet accord comporte, toutefois, pour le Liban, des conditions qui peuvent être difficilement conciliables avec le respect de la souveraineté de l'État libanais et de son indépendance. Parmi ces conditions, suivant la déclaration officielle faite par un haut responsable américain, le Liban devra accepter de:

> Former un gouvernement qui prouverait à la Syrie qu'il est conscient de ses intérêts. Damas jugera s'il n'est plus nécessaire de maintenir une présence au Liban.

Damas, donc jugera s'il n'est plus nécessaire de maintenir une présence au Liban. Les Libanais, aujourd'hui, ne cessent pas de faire confiance aux États-Unis et aux autres État du monde occidental. Ceci est tout à fait normal puisque les Libanais ont définitivement choisi d'appartenir au monde libre. Les Libanais peuvent difficilement, en ce moment, chasser de leur mémoire le spectre vietnamien. L'on sait qu'après la conclusion d'un traité longuement négocié avec Hanoi, les Américains ont quitté le Yiêt-nam, laissant derrière eux les forces communistes déferler sur Saigon.

L'image des braves vietnamiens, qui pour avoir refusé le communisme, se sont retrouvés parmi les «Boat People», reste insoutenable pour le monde civilisé. Il faut espérer que les Américains, cette fois, tiendront leur promesse envers le Liban. Je vous remercie.

The Chairman: Thank you for that very comprehensive opening statement.

Honourable senators, when introducing our witness today I neglected to say that he is accompanied by Monsignor Hakim, Father Kowaiter and Robert Ghaleeb, the Director of the Centre for Information on Lebanon here in Ottawa.

We welcome you gentlemen here this afternoon.

We will start the questioning with Senator Murray.

[*Traduction*]

lated on a daily basis for over six months by President Reagan, Vice-president Bush, and various officials of the State Department and Defence, had neither reservations nor ambiguities.

The United States committed itself to backing all efforts aimed at preserving the independence, sovereignty, and unity of Lebanon and to ensure the withdrawal of all occupying forces. It is on this very clear American commitment that Lebanon based its entire policy. One should be aware that the forces deployed on the Lebanese mountain last September were composed of Syrians, Palestinians, Lybians, Iranians, and Druze militia under Mr. Walid Jumblatt, the Soviet ally. They were supported by 400 artillery pieces, firing according to the Soviet method of rotating fire, and all told, acting under the orders of the Soviet Union and for its policy requirements.

These forces have been contained at the doors of Beirut, the Americans then endeavoured to obtain a cease-fire agreement from the Syrians thrugh the intermediary of the Saudi Arabians, an agreement which the Lebanese state finally accepted under American insistence. This accord however, entails for Lebanon, conditions which are difficult to reconcile with respect for Lebanese sovereignty and independence. Among these conditions Lebanon must, according to an official statement made by a top American official, Lebanon must accept, and I quote:

> To form a Government which will prove to Syria that it is conscious of its interests. Damas will judge whether it is no longer necessary to maintain a presence in Lebanon.

Damas, then, will be the judge as to whether or not it is necessary to maintain a presence in Lebanon. Today, the Lebanese people have not stopped relying on the Americans and other states in the Western world. This is altogether normal, since the Lebanese have definitely chosen to belong to the free world. But at the present time the Lebanese find it difficult to erase from their memories, the spectre of the Vietnamese tragedy. We know that following the conclusion of a long negotiation with Hanoi, the Americans withdrew from Vietnam, leaving behind them the communist forces deployed against Saigon.

The picture of brave Vietnamese, who for having refused communism became the "boat people", remains unbearable for the civilized world. One can only hope that the Americans, this time, will keep their promises to Lebanon. Thank you.

Le président: Je vous remercie, monsieur, pour cet exposé très complet.

Honorables sénateurs, j'ai omis de vous dire, lorsque je vous ai présenté notre témoins, qu'il est accompagné de Mgr Hakim, du père Kwaiter et de Robert Ghaleb, directeur du Centre d'information sur le Liban ici à Ottawa.

Messieurs, nous vous souhaitons la bienvenue.

Le sénateur Murray ouvrira la période des questions.

[*Text*]

Le sénateur Murray: Merci, monsieur le prédident et merci, M. Jahel, d'avoir dressé un bilan tellement compréhensible de la situation au Liban. C'est une histoire tragique que vous venez de nous raconter. La question que je me pose est la suivante: Est-ce qu'en aucune façon un Liban uni peut se sortir de l'impasse actuelle, étant donné la situation présente au Liban? Est-ce qu'il a une possibilité que le pays puisse redevenir uni?

M. Jahel: En fait, cette question de l'entente entre les Libanais a été soulevée tout au long de la guerre du Liban pour couvrir les menées subversives et les actions entreprises de l'extérieur contre le Liban, soit par les Palestiniens, soit par la Syrie. On peut tenir au Liban le langage suivant, on disait et on dit toujours: Libanais, unissez-vous et le problème sera résolu. En réalité, pour que les Libanais soient unis, et ils le sont restés malgré tout, il faut tout d'abord qu'on cesse de s'ingérer dans les affaires du Liban, qu'on cesse de susciter des divisions entre les Libanais.

Il faut savoir que le Liban est composé de plusieurs communautés. Comme tous les pays pluralistes, des rivalités existent entre ces différentes communautés qui peuvent donner lieu à des tensions. Ceci est tout à fait normal. Nous le constatons dans tous les pays à système pluraliste encore aujourd'hui. Nous les rencontrons maintenant en Belgique et également, dans une mesure malheureusement sanglante, en Irlande du Nord. Donc, il n'est pas anormal, entre les habitants d'un même pays, lorsqu'ils sont de communauté différente, lorsqu'il y a des séparations entre eux, qu'il ait des rivalités et même des tensions. Ceci ne pourra jamais conduire à une guerre aussi atroce que celle qui s'est déroulée au Liban depuis neuf ans, s'il n'y avait pas d'ingérence extérieure.

En réalité, il faut en convenir, la séparation entre les communautés au Liban est de caractère religieux. De plus, comme je l'ai souligné dans mon exposé, il y a toujours eu des pressions extérieures sur le Liban auxquelles la communauté qui partage avec les autres pays les mêmes croyances a pu être sensible, d'où des mouvements irrédentistes au Liban, ce qui n'est pas du tout anormal. C'est d'ailleurs ce que nous avons pu constater en Europe centrale en 1939, soit des mouvements irrédentistes qui pouvaient exister dans tous ces pays, mais qui n'ont pas pu déclencher une guerre comme celle que nous avons vécue, s'il n'y avait pas eu des ingérences extérieures, des interventions de l'étranger, en armes, en munitions, en combattants et en armée régulière. Ceci est arrivé en 1976, lorsque la Syrie est entrée avec son armée régulière au Liban. Ceci est arrivé en septembre dernier, lorsque de nouveau les Syriens, les Palestiniens et les Lybiens sont entrés au Liban pour combattre l'armée libanaise.

Le sénateur Murray: Vous ne préconisez pas de réforme politique comme par exemple le modèle suisse, dont nous entendons beaucoup parler. Vous ne préconisez pas l'institution d'une confédération libanaise?

M. Jahel: Depuis longtemps, la question est posée à savoir s'il ne faut pas changer le système libanais actuel. En quoi consiste-t-il, à l'heure actuelle? Le système libanais consiste en ceci: Il y a une fédération de communautés qui vivent libre-

[*Traduction*]

Senator Murray: Thank you Mr. Chairman and thank you Mr. Jahel for having provided us with such a comprehensive account of the situation in Lebanon. The story you have told us is certainly a tragic one. The question which comes to mind is whether there is any chance that a united Lebanon could emerge from the present deadlock; given the present situation in Lebanon, is there any hope that the country could become re-united?

Professor Jahel: In fact, this question of the discord between the Lebanese has been agitated all along the Lebanese war to cover up subversive activities and to cover up actions against Lebanon from the outside, either by the Palestinians or by Syria. We can only hold Lebanon responsible for the following, it was said and it is still being said: Lebanese unite, and the problem will be resolved. In fact, for the Lebanese to be united, and the Lebanese have remained united despite everything, we must first of all stop meddling in Lebanese affairs, we have to stop provoking divisions among the Lebanese people.

Lebanon is composed of several different communities. As in all pluralistic societies there is no lack of rivalries between these different communities, which may give rise to tensions. This is altogether normal. It can be seen everywhere in pluralistic societies today. It has surfaced now in Belgium, and also, in an unfortunately more bloody fashion, in Northern Ireland. Thus it is not abnormal that there should be between the inhabitants of a single country, when they are of different communities, when there are separations between them, that there should be rivalries, and even tension. This can not lead, and can never lead to a war as atrocious as that which has taken place in Lebanon over the last nine years had there not been any interference from the outside.

In reality, it should be understood that the separation between the communities in Lebanon is of a religious character, and as I pointed out in my exposé, there have always been foreign pressures on Lebanon, external pressures to which the communities sharing the same beliefs with other countries might have been sensitive, from where might arise irredentist movements in Lebanon, which is not at all abnormal. This is the same phenomenon that was observed in Central Europe in 1939; irredentist movements existed in all these countries but they did not start wars such as the one we have experienced, had there not been foreign interference, foreign interventions, in arms and munitions, in combattants and in regular armies, as happened in 1976 when Syria entered Lebanese territory with its regular army. This occurred last September, when once again the Syrians, the Palestinians, and Lybians invaded Lebanon to fight the Lebanese army.

Senator Murray: You do not therefore advocate any political reforms such as the Swiss model for example, of which we hear so much talk, you do not advocate the institution of a Lebanese Confederation?

Professor Jahel: For a long time the question has been asked as to whether we should change the present Lebanese system. What does the Lebanese system consist of at the present time? The Lebanese system is as follows: there is a

[*Text*]

ment, qui appliquent chacune son droit, notamment en matière de sécurité personnelle, qui ont leurs tribunaux et qui sont liés entre eux par un pouvoir central copié sur le modèle européen du XIXe siècle, avec un pouvoir très fort entre les mains du Président de la République. Selon la tradition, le Président de la République est chrétien et le Président du Conseil est musulman sunnite. Au terme de la Constitution, le Président de la République a les pouvoirs d'un monarque ou si vous préférez, d'une monarchie constitutionnelle; donc, il dispose de beaucoup de pouvoirs. Au terme de la Constitution, le Président de la République nomme les ministres, et de plus la Constitution n'exige de lui aucune consultation préalable. C'est lui qui signe les décrets de l'exécutif. C'est lui qui signe les traités et lui seul.

Cependant, au cours des années, la pratique constitutionnelle a introduit le changement suivant: Elle a fait partager ce pouvoir par le Président du conseil qui, lui, est musulman sunnite. Si bien qu'aujourd'hui, le Président de la République ne signe jamais seul une décision, ne prend jamais seul une décision. Celle-ci doit être contresignée par le Président du Conseil sunnite. Ceci est tellement vrai que cette situation a abouti en fait à créer au Liban un bicéphalisme, un pouvoir à deux têtes. Ce bicéphalisme n'a pas été bon pour le Liban. C'est ce bicéphalisme qui aboutit à la désintégration des institutions libanaises, notamment celle de l'armée au cours de la guerre de 1975-1976. Ce bicéphalisme a existé. Si cette désintégration a eu lieu, c'est bien la preuve qu'il y a un partage réel du pouvoir. Le jour où le président de la République a dit, en 1976, qu'il fallait intervenir avec l'armée contre les Palestiniens, le Président du Conseil sunnite a refusé, si bien que l'armée au bout d'un certain temps s'est désintégrée. L'État libanais s'est trouvé extrêmement affaibli, comme vous le savez.

Donc, on ne doit pas dire aujourd'hui qu'au Liban, le pouvoir est entre les mains du Président chrétien. C'est faux. Aujourd'hui, le pouvoir est partagé entre un président de la République qui est chrétien et un président du conseil sunnite qui représente la partie mahométane de la population libanaise.

Cependant, ceci comme vous le voyez ne pouvait pas durer. Ce bicéphalisme est pernicieux pour le Liban. Alors on a songé à faire évoluer la formule ou à la changer complètement.

Au début de la guerre, à la suite des confrontations entre les Libanais et les Palestiniens, ceci remonte donc à la fin de 1976, le front qui représente les chrétiens du Liban, le front libanais s'est réuni à Saïd del-Bihr, à Notre-Dame-du-Puits qui est un couvent dans la montagne, et il a proposé la fédération. Les musulmans ont refusé. Ils ont proposé d'autres formules. A l'heure actuelle, il est question d'ouvrir à nouveau ce débat. Donc, il y a eu une réunion des groupes de toutes les communautés libanaises en vue de reconsidérer la question de la formule libanaise, pour voir s'il n'y a pas autre chose à proposer en lieu et place du système actuel. Chacun peut proposer son projet. Malheureusement, encore une fois, il y a eu une déclaration d'un responsable musulman qui refusait le fédéralisme. J'aimerais préciser que j'ai dit tout à l'heure que

[*Traduction*]

federation of communities who live freely, each by their own law, notably in matters relating to personal freedoms, who have their own courts, and who are linked to one another by a central power copied on the XIXth century European model, with very strong powers in the hands of the President of the Republic. According to tradition, the President of the Republic is christian and the President of the Council is a Sunnite Muslim. Under the constitution, the President of the Republic has the powers of a monarch, or if you prefer, of a constitutional monarchy, thus he has a great deal of power. Under the constitution, the President of the Republic choses his Ministers and it does not require him to consult beforehand. He signs executive decrees. He is the only one who signs treaties.

However, over the years constitutional practice has introduced the following change: It has caused the President of the Republic to share his power with the President of the Council, who is a Sunnite Muslim. So much so that today, the President of the Republic never signs a decision alone, never takes a decision alone. These must be countersigned by the President of the Sunnite Council. This is so true that the situation has created in Lebanon a two-headed power. This two-headedness has not been good for Lebanon. It is the cause of the disintegration of Lebanese institutions, especially the army during the 1975-76 war. That this disintegration has occurred is the real proof that there has been a real division of power, for on the day that the President of the Republic declared, in 1976, that the army would have to be used against the Palestinians, the President of the Sunnite Council refused to countersign the order, and after a short while the army disintegrated. The Lebanese state was then weakened considerably, as you know.

Thus we cannot say that today in Lebanon power is in the hands of the christian President. It is false. Today the power is divided between the President of the Republic who is a christian, and the President of the Sunnite Council who represents the Muslim segment of the Lebanese population.

However, as you can well imagine, this situation could not last. This two-headed power is bad for Lebanon. It was therefore attempted to evolve the formula, or to change it completely.

At the beginning of the war, following the confrontations between the Lebanese and the Palestinians, this therefore refers to the end of 1976, the Lebanese front, in other words the one representing Lebanese Christians, met in Saïd del-Bihr, at Notre-Dame-du-Puits, which is a convent on the mountain, and proposed federation. The Muslims refused. They proposed other formulas. At the present time there is talk of re-opening the debate. Now there has been a meeting of groups from all Lebanese communities to reconsider the question of the Lebanese formula to see whether or not there is something else to propose to replace the present system. Each could come with their own project. Unfortunately, once again one of the Muslim authorities declared that they were still opposed to federalism. Perhaps I should explain what I meant

[*Text*]

le fédéralisme existait au Liban. En fait, c'est un fédéralisme de personnes qui existe au Liban, un fédéralisme personnel. Chaque communauté applique ses propres lois et a ses propres tribunaux. Ce n'est pas un fédéralisme territorial, en ce sens qu'aucune communauté ne dispose d'un territoire. On pourrait l'envisager. Ceci pour le moment est malheureusement à l'état de projet. On pourrait peut-être donner à chacune des communautés un territoire. On pourrait aussi régler les questions des minorités des villes qui seraient coincées dans le territoire d'une autre communauté par des mécanismes juridiques. La question n'a pas encore été envisagée. Elle a été proposée en 1976. Pour le moment on n'en a pas parlé, sinon que certains responsables musulmans ont refusé de l'envisager. Cependant, on ne peut pas dire que c'est définitif.

Le sénateur Murray: J'aimerais parler de l'ingérence des autres pays au Liban. A votre avis, quels sont les objectifs de la Syrie au Liban?

M. Jahel: Je distinguerai ici entre les objectifs stratégiques et tactiques de la Syrie. La Syrie a manifestement des objectifs stratégiques au Liban. J'y ai fait tout à l'heure allusion. J'ai dit que la Syrie envisageait depuis 1936 d'annexer le Liban. Elle l'a demandé à la France. Il existe des documents au ministère français des Affaires étrangères qui le prouve. La Syrie, depuis l'indépendance des deux pays, a tenté de créer à plusieurs reprises des ennuis au Liban, en déstabilisant l'économie et en suscitant des troubles. Les déclarations que font souvent les responsables syriens ne comportent aucune ambiguïté sur la volonté réelle de la Syrie d'annexer le Liban, sinon une certaine portion du territoire du Liban. En tout cas, la Syrie désire dominer politiquement le Liban. Ce sont les visées stratégiques de la Syrie au Liban.

Maintenant, quelles sont les visées tactiques de la Syrie au Liban? La présence de l'armée syrienne au Liban, la domination que compte avoir la Syrie sur le Liban lui donne en fait une carte maîtresse pour la négociation relative au règlement de la crise au Moyen-Orient. Ceci lui permet de pouvoir tenir en mains les forces palestiniennes qui se trouvent au Liban. Elle peut continuer sa main-mise des troupes palestiniennes qui se trouvent au Liban. D'autre part, cela lui permet de pouvoir jouer la carte du chantage de l'annexion du Liban dans un congrès ou une conférence qui parlerait du règlement de la crise au Moyen-Orient.

Incontestablement la Syrie a en ce moment des intérêts tactiques à se maintenir au Liban pour garder cette carte maîtresse dans son jeu.

Il y a un autre intérêt de caractère tactique pour le régime alaouite de Syrie, c'est de pouvoir envisager sa présence au Liban par les entreprises qu'elle y mène, comme une sorte d'accès de fixation. En somme, le régime alaouite se maintient au pouvoir depuis 13 ans. Comme j'ai dit tout à l'heure, d'une manière générale, en Syrie, il y avait un coup d'État à chaque deux ans. Depuis 1973, au moment où il y a eu le premier conflit entre les gouvernements libanais et les Palestiniens, conflit qui a été d'ailleurs suscité par la Syrie, qui a armé les Palestiniens ou Liban, eh bien, on peut dire que depuis 1973, la politique syrienne du Liban a largement donné aux yeux de l'opinion syrienne et de l'opinion arabe le fait que la Syrie était

[*Traduction*]

when I said, earlier on, that federalism existed in Lebanon. In fact, it is a federation of people which exists in Lebanon, a personal federalism. Each communities applies its own laws and has its own courts. It is not a territorial federalism in the sense that no community has its own territory. It is conceivable. At the present time, unfortunately, it is only in the project state. We could give each community a specific territory and solve the question of minorities in cities and towns within the territories of other communities. This could be solved through legal mechanisms. The question has not yet been explored. It was proposed in 1976. For the moment, we have not spoken of it except that certain Muslim officials have refused to consider it. However, we cannot say yet that this is definitive.

Senator Murray: I would like to speak of the intrusion by other countries into Lebanon. In your opinion, what are Syria's objectives in Lebanon?

Professor Jahel: Here I should distinguish between Syria's strategic and tactical objectives. Evidently Syria has strategic objectives in Lebanon. I alluded to them before. I said that since 1936 Syria has been trying to annex Lebanon. She had requested it from France. There are documents in the Department of Foreign Affairs that will prove this. Since the independence of the two countries, Syria has attempted on several occasions to cause trouble for Lebanon, by destabilizing the economy and by trying to create disputes. Declarations made by Syrian authorities have no ambiguities regarding Syria's intent, if not to annex Lebanon completely, then to at least annex a portion of Lebanese territory. In any case, Syria wants political domination over Lebanon. These are Syria's strategic aims in Lebanon.

Now, what are Syria's tactical aims in Lebanon? Given the presence of the Syrian army in Lebanon, Syria's domination over Lebanon gives her a master card in negotiations relative to the settling of the Middle-East crisis. This will allow to retain control over the Palestinian forces still in Lebanon. On the other hand, this will allow her to put pressure on a congress or conference to discuss the settlement of the Middle-East crisis to have Syria annex Lebanon.

At the present time, Syria undoubtedly has a tactical interest in maintaining its forces in Lebanon in order for it to retain this master card in its game.

The Syrian Alawite regime has another tactical interest in Lebanon. It is to be able to conceive of its activities in Lebanon as a sort of access to permanent status. The Alawite regime has maintained itself in power for 13 years. As I said before, generally in Syria there was a coup every two years. Since 1973, when the first conflict between the Palestinians and the Lebanese Government occurred, a conflict created by Syria who armed the Palestinians in Lebanon, it can be said that the Syrian policy on Lebanon has led the Syrians and the Arab world to believe that Syria was governed by an Alawite regime, a minority regime not too well tolerated in Syria.

[*Text*]

gouvernée par un régime alaouite, un régime de minoritaires qui n'était pas trop toléré par la Syrie.

La présence de la Syrie au Liban permet au régime de se maintenir en quelque sorte. Voilà quel est le second intérêt de caractère tactique que la Syrie a actuellement au Liban.

Senator Yuzyk: I have been trying to understand the situation in Lebanon, and we certainly get different points of view on television and on radio. As I see it, Lebanon is divided into two broadly-based religious camps: the Moslems, with the Shiites being probably the majority, and there are Sunnis and also Druse.

First, would you kindly explain the broad differences between the three Muslim sects—apparently there are three—and how they co-operate, keeping in mind the fact that the Christians are also divided, because there are Maronites, Melchites, the Greek Orthodox, Armenians and Protestants. They seem to be more divided than even the Muslims. How do each of those co-operate within their own camps? How do the Muslims co-operate in order to reach their objectives, and how do the Christians co-operate?

M. Jahel: Question très embarrassante, mais qui est tout à fait légitime, tant le Liban est un pays qui est complexe. Effectivement le Liban est une mosaïque de communautés. Quand on parle disons de chrétiens, et disons, en gros n'est-ce pas, des maronites, des melchites, des orthodoxes, des Arméniens et quand on parle de mahométans, nous disons les sunnites, les chiites et les druzes, en réalité il y a des nuances. Il y a des nuances, et je parle simplement, non pas du point de vue religieux, mais de la politique de ces différentes communautés. Commençons d'abord par la communauté chrétienne. Dans la communauté chrétienne, les maronites sont le groupe le plus nombreux. C'est pourquoi, d'une manière générale, et ceci n'a pas soulevé beaucoup de questions, on a considéré que le Président de la République, puisqu'il faut qu'il soit chrétien, serait maronite. Ceci ne suscite guère, à mon avis, d'objections de la part des autres communautés chrétiennes, en groupes. Évidemment, il y a toujours des gens qui peuvent rouspéter, mais ça n'amène pas à conséquences, bien entendu. Du côté musulman, il s'est opéré ces derniers temps une évolution qui, partant de l'unité de ce que l'on peut appeler l'Islam libanais, semble aller aujourd'hui vers une diversification assez nette. D'abord il faut mentionner l'importance accordée aux sunnites, qui occupent la présidence du Conseil; c'est-à-dire en fait, qu'ils représentent les mahométans au sein du gouvernement. Cette importance est due non pas tant au nombre des sunnites qui sont moins nombreux au Liban, surtout aujourd'hui, que les chiites. Ils sont beaucoup moins nombreux même. L'importance qui est accordée aux sunnites, qui affecte un sunnite à la présidence du Conseil, tient au fait que c'est la religion dominante dans les autres régions du Moyen-Orient, que ce soit en Syrie où il y a 80 p. 100 de sunnites, en Jordanie, en Irak, et ils sont en fait minoritaires par rapport aux chiites, en Turquie et en Égypte. Il en est de même en Arabie Saoudite bien entendu et dans le golfe Persique. C'est la raison pour laquelle on a donné au Liban, parmi les communautés musulmanes, la plus grande importance aux sunnites. Mais comme

[*Traduction*]

Syria's presence in Lebanon allows the regime to maintain itself, so to speak. This is the second tactical interest which Syria has in Lebanon.

Le sénateur Yuzyk: J'essaie de comprendre la situation au Liban, mais les points de vue qu'on entend à la télévision et à la radio diffèrent appréciablement. Le Liban me semble divisé en deux camps religieux: d'une part, les Mahométans, dont les Chiites constituent probablement la majorité, et de l'autre, les Sunnites et les Druzes.

Voudriez-vous, tout d'abord, expliquer les différences sensibles qui existent entre les trois sectes musulmanes—car il y en a apparemment trois—comment elles collaborent ensemble, compte tenu du fait que les Chrétiens sont également divisés, car il y a parmi eux des Maronites, des Melkites, des Grecs orthodoxes, des Arméniens et des Protestants. Ils semblent être plus divisés encore que les Musulmans. Comment chacun contribue-t-il à sa propre cause? Comment, en un mot, Mahométans et Chrétiens travaillent-ils à atteindre leurs objectifs respectifs?

Professor Jahel: A very embarrassing question, but one that is altogether legitimate given that Lebanon is a very complex country. In fact, Lebanon is a mosaic of communities. When we speak of Christians say, we mean the Maronnites, the Metchites, the Orthodox, the Armenians, and when we speak of Muslims we mean the Sunnites, the Shi'ites, and the Druzes. But of course there are nuances. There are nuances, and not simply from the religious point of view, but also in the policies of these different communities. Let us begin with the Christian community. In the Christian community, the Maronnites are the most numerous. This is why, generally, and this has not caused any problems, the President of the Republic, since he must be a Christian, is Maronnite. In my opinion, this does not give rise to any objections from the other Christian communities. Obviously, there are always those who complain, but this has not had any consequences, of course. On the Muslim side, there has been an evolution over the past while, which, beginning from the unity of Lebanese Islam seems to lead today to a rather clear diversification. First of all we should say that the importance granted the Sunnites, one of whom is President of the Council, that is to say he represents the Muslim population in the Government, is not due so much to the number of Sunnites. In fact, today there are fewer Sunnites in Lebanon than there are Shi'ites. The importance granted the Sunnites to the extent that the President of the Council is Sunnite comes from the fact that it is the dominant religion in the other Middle East countries, be it in Syria, where 80p. 100 of the population is Sunnite, in Jordan, in Iraq. They are a minority as compared to the Shi'ites in Turkey and Egypt, in Saudi Arabia of course and in the Persian Gulf. This is the reason why in Lebanon, among the Muslim population, the Sunnites have been given the greatest importance. But as I have said, over the past few years, the number of Shi'ites has been increasing, and following the Iraqi-Iranian war, following the Khomeini revolution, the Lebanese Shi'ites are beginning to demand certain rights, what they are calling rights, and to

[*Text*]

je vous ai dit, ces derniers temps, le nombre de chiites devient de plus en plus élevé, et puis, à la suite de la guerre irako-iranienne, à la suite de la révolution de Khomeini, les chiites libanais sont en train de réclamer des droits, ce qu'ils appellent des droits, et de se distinguer de plus en plus des sunnites libanais. Ils ont leur politique à eux et ils ont un mouvement armé, des miliciens armés qui ont pour nom le mouvement Amal, et à l'heure actuelle, ce mouvement est en émoi. Il suscite des tensions et il cause un peu de trouble dans la banlieu sud de Beyrouth. C'est un mouvement très important et dont il faut tenir compte. Quand aux druzes, ils ont pratiqué ces derniers temps une politique dans laquelle ils s'appuient à la fois, et ceci est très paradoxal, sur la Syrie. Pour ce qui est du parti socialiste, en fait un parti druze d'origine Baath, on accuse même les Syriens d'avoir tué le père, comme celui de M. Jumblat. Une partie des druzes s'appuie sur la Syrie et en même temps, certains ont pratiqué une politique de rapprochement avec Israël, à cause des druzes d'Israël qui ont été intermédiaires, si bien qu'Israël et la Syrie pourraient être considérés aujourd'hui tous les deux comme étant derrière ce que les druzes viennent d'opérer dans le Chouf, à savoir, d'avoir vidé le Chouf des chrétiens et de tenter d'en faire une entité politique qui serait peut-être, selon leurs vues, soit un État séparé du reste du Liban, soit un canton. On ne sait pas encore ce qu'ils veulent exactement mais voilà la politique druze. Vous voyez qu'il y a maintenant divergences, surtout du côté islamique. Est-ce que j'ai répondu à votre question?

The Chairman: At times politics makes strange bedfellows.

Le sénateur Lapointe: Une question supplémentaire. Nous avons lu récemment que les islamiques estiment qu'ils sont en majorité au Liban maintenant et qu'ils voudraient avoir la présidence, qu'ils voudraient dominer.

M. Jahel: Sur ce point, je vous réponds tout de suite que selon les statistiques officielles qui ont été établies dernièrement, parce qu'on a tenté de faire un système d'enrôlement obligatoire dans l'armée, les chrétiens restent majoritaires. Le nombre des chrétiens est de 53 p. 100; bien entendu il l'était davantage avant et ce nombre risque de diminuer d'ici quelques années. Ceci n'est pas encore le fait et les chrétiens sont majoritaires. Voilà les chiffres officiels que j'ai pu relever.

Senator Yuzyk: Mr. Chairman, I have a supplementary. There are two sides to the problem of Lebanon. Which of the Christian groups is more flexible in negotiations, and which of the Muslim groups could be more flexible, in order to arrive at a solution in the near future?

M. Jahel: Futur? Je crois que vous posez une question, qu'est-ce que vous entendez par souplesse ici?

Senator Lapointe: What do you mean by "flexible"?

Senator Yuzyk: By "flexible", I mean any side willing to compromise to some degree in order to arrive at a solution to the political problem in Lebanon.

M. Jahel: Écoutez, je ne sais pas si j'ai bien compris votre question, vous pensez donc qu'il se trouverait parmi ces com-

[*Traduction*]

separate themselves increasingly from the Sunnite Lebanese. They have their own policies and an armed militia which they call the Amal movement, and at the present time this movement is in agitation. This causes some tensions and gives rise to disputes in the suburbs south of Beirut. It is a very important movement which must be taken into account. As for the Druzes, they have adhered to a policy which is based, and this is very paradoxical, on Syria. As for the Socialist parti, a Druze party of Baath origin, the Syrians have been accused of having killed its leader as Mr. Jumblatt's father was killed. Thus part of the Druze rely on Syria and at the same time some have adhered to a policy of rapprochement with Israel, because of the Israeli Druze who were intermediaries, so much so that Israel and Syria could be considered today as being behind what the Druze have accomplished in the Chouf, that is of having emptied the Chouf of Christians and of trying to make of it a political entity which in their view could be either a State separate from the rest of Lebanon, or simply a township. No one knows yet exactly what they want, but this is the Druze policy. As you can see, there is now a divergence on the Islamic side. Have I answered your question?

Le président: Les politiciens font parfois de bien étrages compères.

Senator Lapointe: A supplementary question. We have read recently that the Muslim feel that they now have a majority in Lebanon and that they want the Presidency, that they would like to dominate.

Professor Jahel: On this point I can answer immediatelly that according to official statistics established just recently, because we have tried to set up a system of compulsory enrolement in the army, the Christians are still in the majority. Fifty-three percent of the population is Christian, of course they were more in the past and this percentage could drop in a few years. This is not the case yet, Christians are still in majority. These are the official figures as I have been to determine them.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le président, une question supplémentaire je vous prie. Il y a deux facettes au problème du Liban. Quels sont, parmi les groupes chrétiens et musulmans, ceux qui font preuve de plus de souplesse en vue d'en arriver à une solution dans un avenir rapproché?

Professor Jahel: Future? I believe you are asking a question here, what do you understand by flexible here?

Le sénateur Lapointe: Qu'entendez-vous par «souplesse»?

Le sénateur Yuzyk: Par «souplesse», j'entends la bonne disposition de l'une ou l'autre des parties à faire quelques concessions pour résoudre le problème politique du Liban.

Professor Jahel: Listen, I am not certain that I have understood your question; you think that there are among these

[*Text*]

munautés, certaines qui seraient plus disposées à accepter des solutions que d'autres?

Senator Yuzyk: That is right.

M. Jahel: Eh bien, il faut dire que du côté chrétien, puisqu'il n'y a pas, comme je vous l'ai tout à l'heure signalé, de différence notable sur le plan politique entre les communautés chrétiennes; on ne peut pas dire qu'il y a une communauté qui est en mesure aujourd'hui de prendre le pas, dans une négociation, sur une autre. La négociation est menée par la communauté chrétienne dirigée par les mêmes personnes, sous la même direction. Bien entendu il y a ici des clivages politiques, non pas communautaires, entre les chrétiens; par exemple il y a entre les chrétiens, plusieurs leaders chrétiens qui ne sont pas d'accord avec d'autres. Par exemple, il y a l'ancien président de la République, M. Frangii, qui n'est pas d'accord avec le Président Gemayel, et tous les deux ne sont pas d'accord avec M. Raymond Peldig qui se trouve à Paris. Donc il y a des clivages politiques, et non pas communautaires, chez les chrétiens. Je tiens à vous signaler notamment que les trois leaders en question sont tous les trois des chrétiens maronites. Donc de ce côté, c'est un faux problème. Du côté musulman, la partie qui est la plus souple, à l'heure actuelle, ceux qui paraissent les plus aptes à accepter une solution sont les sunnites parce qu'ils sont en fait, en faiblesse numérique, et parce que les pays arabes qui les entourent n'ont pas une politique très cohérente; ils sont divisés. Donc, en fait, ils sont un peu isolés, et, par conséquent, ils seraient prêts à accepter plus facilement les solutions proposées par les chétiens. Du reste, à l'heure actuelle, le gouvernement de M. Gemayel, formé par le Président lui-même et le Président du Conseil sunnite, est assez cohérent. Ils s'entendent très bien entre eux, à tel point qu'on a pu parler d'une entente maronito-sunnite, qui déjà serait effective. Quant aux shiites, comme je vous l'ai dit, ils réclament quelque chose de nouveau pour eux, de plus, et donc, ils pourraient être plus durs dans les négociations. Enfin, ceux qui pourraient être les plus durs encore, ce sont les druzes, puisqu'ils ont le soutien à la fois de la Syrie et d'Israël. C'est ainsi qu'on peut classer les différentes communautés du point de vue souplesse, dns une négociation prochaine.

M. Ian Watson, député à la Chambre des communes: Vous [illegible] un pacte [illegible]tional et j'ai une question semblable à celle du senateur Yuzyk. Parmi les commentaires que nous entendons le plus souvent ici, on dit qu'il faut changer ce pacte national; il faut un changement dans le règlement de file pour le Liban et les idées que nous entendons ici sont à l'effet que les chrétiens seraient obligés de céder une partie de leurs pouvoirs. Parmi les trois groupes chrétiens qui sont les plus importants, les maronites, les catholiques romains et les orthodoxes . . .

M. Jahel: Catholiques grecs.

M. Watson: Parmi ces trois groupes là, est-ce qu'il y en a un ou deux qui seraient prêts à faire des concessions importantes envers les musulmans, ou est-ce qu'ils sont plus ou moins unis contre un ensemble de concessions. C'est ma première question. J'aimerais aussi connaître votre position sur le Liban, à savoir si ça devrait être un gouvernement central fort, comme le proposent les États-Unis, ou si on devrait envisager une

[*Traduction*]

communities, some who will be more disposed to accept solutions than others?

Le sénateur Yuzyk: C'est exact.

Professor Jahel: We must say that on the Christian side, since there is not, as I pointed out earlier, any significant difference on the political level between the Christian communities, there is no one community who is in a position to take the lead over any other in the negotiations. Negotiations are led by the Christian community as a whole, led by the same people and in the same direction. Of course there are political differences but not community differences among the Christians, for example there are among the Christians several leaders who are not in agreement with the others. There is the former President of the Republic, Mr. Frangii who does not agree with President Gemayel, and neither one agrees with Mr. Raymond Peldig who is in Paris. Thus there are political, but not community cleavages among the Christians. I must point out that the three leaders in questions are all Maronnite Christians. Thus from this angle, it is a false problem. On the Muslim side, those who are the most flexible at the present time, who seem to be most apt to accept a solution, are the Sunnites, because they are numerically weaker, and because the Arab countries surrounding them do not have a very coherent policy, they are divided. Thus they are somewhat more isolated and consequently ready to more easily accept solutions proposed by the Christians. At the present time, Mr. Gemayel's Government, composed of the President himself and the President of the Sunnite Council is fairly coherent. They get along well together, so much so that we speak of a maronnito-sunnite agreement already in place. As for the Shiites, they are demanding something new, something extra, thus they could be more difficult in negotiations. Finally, those who could be most difficult are the Druzes, since they are supported by both Syria and Israel. This is how we could class the different communities, from the point of view of flexibility, in future negotiations.

Mr. Ian Watson, M.P. from the House of Commons: You spoke of a national pact, and my question is somewhat similar to Senator Yuzyk's. Among the most frequently heard comments here is that this national pact must be changed. There must be a change in the pecking order and the idea that we hear is that the Christians will have to give up some of their power. Amongst the three Christian groups, which are the most important, the Maronites, the Roman Catholics, or the Orthodox?

Professor Jahel: The Greek Catholics.

Mr. Watson: Among these three groups, are there one or two of them who would be willing to make important concessions to the Muslims or are they more or less united against any set of concessions? This is my first question. I would also like to know your position on Lebanon. Should it have a strong central government as the United States have proposed or should it be some other solution, and thirdly, because you are a

[*Text*]

autre solution, et troisièmement, parce que vous êtes un spécialiste dans la science politique, j'aimerais connaître votre point de vue quant à la question des Palestiniens. Je parle de la rive ouest et de tout ce que cela implique.

M. Jahel: En fait, vous me posez trois questions; la première est à savoir si les chrétiens, certains chrétiens, sont plus disposés à accorder des concessions aux musulmans que d'autres, c'est bien cela, n'est-ce pas? Et deuxièmement, s'il faut pour le Liban un gouvernement fort, un État fort, n'est-ce pas?

M. Watson: Central.

M. Jahel: Centralisé?

M. Watson: Oui.

M. Jahel: Votre troisième question est au sujet du rapport entre le Liban et les Palestiniens?

M. Watson: Non; vous êtes professeurs en sciences politiques et j'aimerais entendre votre opinion quant à la question palestinienne, pas dans le contexte du Liban, mais dans le contexte de leur avenir.

M. Jahel: Dans le Moyen-Orient?

M. Watson: Oui.

M. Jahel: A savoir s'il y a des groupes minoritaires chrétiens qui seraient prêts à faire des concessions aux musulmans? Je crois avoir répondu à cette question en disant que du point de vue communautaire, le point de vue des différentes communautés chrétiennes ne comporte aucune différence sur le plan de la restructuration du système libanais. On ne peut pas dire qu'il existe des divergences communautaires du point de vue des chrétiens. Il y aurait peut-être des divergences politiques entre différents leaders chrétiens. C'est bien ce que j'ai dit tout à l'heure, n'est-ce pas? On ne peut pas dire que les Grecs catholiques ont une politique différente des maronites et des Grecs orthodoxes; ça n'existe pas, c'est un faux problème. Du point de vue chrétien, il y aurait peut-être une politique différente en raison du point de vue des leaders. Il y a plusieurs leaders qui ont peut-être des conceptions différentes, à savoir les phalangistes. M. Frangii qui était l'ancien Président de la république, de même que certains leaders chrétiens, pourraient avoir certaines conceptions différentes. Mais tout ceci n'a pas encore été déclaré parce que les négociations ne sont pas encore ouvertes. Voilà pour la première question. Pour la seconde question, à savoir si le Liban doit être un État fort ou pas, je vous répondrai de la manière suivante. L'année dernière, en 1982, on attendait toujours. On demandait, on exigeait; les Américains, les Israéliens, la France et tous les États occidentaux demandaient, exigeaient que le Liban aît un gouvernement fort, que le Liban soit un État fort, afin justement, que soit mis fin aux troubles et que ce pays puisse garantir sa sécurité, de même que la sécurité des autres pays qui l'entourent, notamment la sécurité d'Israël. Donc, à ce moment-là, la mode était de dire qu'il fallait un État fort. Aujourd'hui, il semble que ceci soit changé et on parle de concessions à donner d'une communauté à une autre. Je préfère ne pas parler de concessions. Encore une fois, comme je l'ai dit, et je l'affirme de nouveau, au Liban, le pouvoir est partagé dans l'ordre des choses. Le musulman a autant de pouvoirs dans la direction

[*Traduction*]

political science specialist, I would like to know your position on the Palestinian question. I am speaking of the West Bank and all the aspects of this question.

Professor Jahel: In fact you are asking three questions, the first is whether the Christians, certain Christians, are more willing to make concessions to the Muslims than others, this is it, is it not? And secondly, whether Lebanon needs a strong government, a strong state.

Mr. Watson: Central.

Professor Jahel: Centralized?

Mr. Watson: Yes.

Professeor Jahel: And your third question concerns the relationship between Lebanon and the Palestinians?

Mr. Watson: No; you are a professor of political science and I am asking a question concerning the Palestinian situation, not in the Lebanese context, but in the context of their future.

Professor Jahel: In the Middle East?

Mr. Watson: Yes.

Professor Jahel: As to whether there are minority Christian groups who would be ready to make concessions to the Muslims, I believe I have answered that question by saying that from the community point of view, the Christians, the various Christian communities, do not make any differences on the level of restructuring the Lebanese system. There are perhaps political differences between different Christian leaders. This is what I said before, is it not? One cannot say that the Greek Catholics have policies which are different from the Maronites and the Greek Orthodox, this does not exist, it is a false problem. From the Christian point of view there may be a different policy because of the leaders' point of view. There are many leaders who have perhaps different points of view, such as the Phalangists. Mr. Frangii who was the former President of the Republic and certain Christian leaders could have different conceptions. But all of this has not yet been declared because the negotiations have not yet begun. So much for the first question. For the second question, as to whether Lebanon should be a strong state or not, I will answer in the following manner. Last year, in 1982, we were still waiting. The Americans, the Israeli, the French, and all the Western countries were asking, were demanding that Lebanon have a strong Government, that Lebanon be a strong State, in order to put an end to the disputes and that this country could guarantee its security and the security of the countries surrounding it, notably the security of Israel. Therefore at that time the fashion was to say that we needed a strong State. Today, it seems that this has changed and we speak of making concessions from one community to another. For my part, I prefer not to speak of concessions. Once again, as I said previously, and I state it once more, in Lebanon power is divided in the order of things, the power is shared. The Muslim has as much power over the management of Lebanese political affairs as the Christian, The Christians have as much power as the Muslims since the President of the Christian Republic acts in

[*Text*]

des affaires politiques libanaises que le chrétien. Le chrétien a autant de pouvoirs que le musulman, puisque le Président de la République chrétienne, agit de concert avec le Président du Conseil musulman. Ils agissent de concert et prennent les décisions ensemble. Aucune des décisions du Président de la République ne peut être prise si elle n'est pas contre-signée, acceptée par le pouvoir musulman.

Donc, le pouvoir est partagé. J'ai donné tantôt comme preuve que justement, si l'État s'est effrité, c'est parce que l'un tirait à droite et l'autre tirait à gauche; finalement, on ne pouvait rien faire. C'est comme la corde, on la tire, elle casse. L'État a cassé; précisément, ceci démontre bien qu'il y a un pouvoir partagé. Sinon, si l'on avait tiré d'un seul côté, la corde n'aurait pas cassé.

Donc, je ne voudrais pas parler de concessions. Je voudrais plutôt remettre le problème sur un autre plan, sur le plan de restructuration du sytème libanais. En fait, personne n'est satisfait du sytème actuel au Liban. Nous ne sommes pas satisfaits. Personnellement, je ne suis pas satisfait et j'ai souvent dit qu'il faut le changer. Beaucoup de gens disent qu'il faut le changer.

Théoriquement, si vous voulez—je ne suis pas une spécialiste de l'essence politique, je suis un juriste—mais en tant que juriste, je peux vous dire que c'est même une monstruosité de concevoir une fédération—c'est une fédération—puisque chaque communauté a des lois particulières et des tribunaux particuliers, qui relèvent d'elle et qui appliquent ces lois en matière de statuts personnels. C'est vrai que c'est seulement en matière de statuts personnels, mais combien le droit de la famille est important dans la vie d'une société et dans la vie des personnes et des individus.

Donc, il y a bien une communauté. Il y a des différences, sur le plan sociologique, entre les différentes communautés. Il y a des différences, également, sur le plan de la répartition des charges du pouvoir.

Vous savez que maintenant, il y a une règle selon laquelle l'on ne trempe pas dans l'administration de la justice, de l'armée. On ne prend que nombre égal de chrétiens et musulmans. Il y a ensuite une répartition interne assez savante entre le groupe chrétien et le groupe musulman, dans laquelle je n'entrerai pas.

Disons qu'en gros, chaque fois que l'on veut nommer un fonctionnaire musulman, par exemple un ambassadeur musulman, on nomme immédiatement un autre fonctionnaire chrétien au même poste, en tenant compte, même, de l'importance des capitales où il ira. C'est extrêmement compliqué, c'est un dosage très délicat, qui s'opère de manière très objective. C'est très objectif, il est en primeur de la fonction publique et celle-ci peut même dire au Président de la République: Monsieur le Président, attention, vous êtes en train de faire une erreur au point de vue du dosage professionnel, donc d'altérer systématiquement la nomination d'un fonctionnaire.

Ceci est réparti avec la balance. Sous le plan des charges publiques, il y a répartition entre les deux communautés, pour assurer une répartition équitable. Ce qui est anachronique, ce qui n'est pas normal, c'est qu'il y ait des fédérations insérées

[*Traduction*]

concert with the President of the Muslim Council. They act in concert and make decisions together. None of the decisions of the President of the Republic can be acted upon unless counter-signed, accepted by the Muslim powers.

Thus, power is shared. Earlier, I gave a proof of this, that if the State is crumbling it is because one pulls to the right and the other to the left, and that finally, nothing was being done. Its like a string, one pulls on it and it breaks. The State has fractured, which shows that the power was divided. Otherwise, had we only pulled in one direction, the string would not have broken.

Thus I would not speak of concessions. Rather, I would prefer to restate the problem on another level, on the level of restructuring the Lebanese system. In fact no one is satisfied with the present system in Lebanon. We are not satisifed. Personally, I am not satisfied, and I have often said that there must be a change. Many people have said there must be a change.

Effectively, theoretically, if you wish as a—I am not a specialist in the political essence, I am a jurist—but as a jurist I can tell you that it is a monstrosity to conceive of a federation, what is a federation since each community has its own laws and its own courts which answer to it, and which applies these laws in matters of personal status. It is true that it is only in personal matters, but the rights of the family (family law) is important in the life of a society and in the lives of people and individuals.

Thus there is a certain community. There are differences on the, say, sociological level between communities. There are differences as well on the level of distribution of the burden of power.

You know that at the present time there is a rule under which one does not meddle in the administration of justice, of the army. We take only equal numbers of Christians and Muslims. Then there is a rather scientific internal distribution between the Christian group and the Muslim group, which I will not go into.

Finally, we can say generally, each time we wish to name a Muslim official, say a Muslim ambassador, we immediately name another Christian official to the same post, and we even take into account the importance of the capitals he will visit. It is extremely complicated. It is a very delicate balance and it is a balance which operated very objectively. It is one of the first rules of the public service and the public service can even say to the President of the Republic: Be careful Mr. President, you are committing an error in the professional balance and you must change the nomination of an official.

Thus there is a balance in the distribution. Thus, beneath the level of public responsibilities there is also a distribution between the two communities for an equitable distribution. This is an anacronism, it is not normal; there are thus federa-

[*Text*]

dans un pouvoir central hiérarchisé pyramidal comme le pouvoir jacobain, un peu comme en France.

Ceci, théoriquement, comme professeur de droit, ne me satisfait pas. C'est impossible, l'on ne peut mettre des communautés insérées dans un pouvoir central. Il y a quelque chose qui cloche.

Il faut chercher dans une autre direction. Peut-être que c'est l'État minimal. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est que la notion de l'État minimal? Là, je parle comme professeur de droit, excusez-moi.

L'État minimal, c'est un État où le pouvoir n'est pas centralisé mais périphérique, réparti; c'est-à-dire, une fédération telle que le Canada, par exemple, qui est un État minimal. Maintenant, le mot «minimal», ne doit pas vous choquer. Il y a tout un éventail d'«État minimal», qui peut aller des États-Unis, qui sont un État minimal; c'est théorique. Alors, comme enseignant, l'on dit: «État minimal», mais jusqu'à une confédération beaucoup plus large, comme en Suisse, par exemple. La confédération suisse est beaucoup plus large que la fédération américaine.

Il y a toute une gamme où l'on peut chercher et l'on peut trouver, à mon avis. Il ne faut pas copier. Je suis contre le fait de transposer un système d'un pays à un autre, surtout dans l'organisation du pouvoir public. L'on peut transposer des lois même dans le domaine de la loi sur la famille, d'un pays à un autre, mais non pas dans le domaine de l'organisation de la vie publique parce que, au fond, cela est l'aboutissement d'une expérience historique particulière à chaque peuple.

Chaque peuple a ses particuliarités. Il serait fou, à mon avis, il ne serait pas de bonne méthode, d'aller puiser chez un voisin pour voir ce qu'il a fait, de le copier systématiquement. Je trouve que dans cette notion d'État minimal, on peut trouver une formule spécifique en cherchant, en tâtonnant, en expérimentant. Pourquoi pas? L'on peut commencer par prendre une formule, l'adopter, l'essayer et voir ce qu'elle peut donner comme résultat.

Il faut que le droit soit souple et que le choix d'un système puisse être fait avec beaucoup de doigté, après une longue expérience et sur des données certaines.

The Chairman: I am sure you will be addressing the third part of Mr. Watson's question. I just wish to say that, unfortunately, we have to give up this room in about 15 or 20 minutes because another committee will be meeting here. I still have one or two senators who would like to ask questions, so I would ask you to keep both the questions and answers as short as is reasonably possible.

M. Jahel: Passons au problème palestinien. Ce problème, je voudrais dire qu'il nous a beaucoup intéressé. Il nous a intéressé puisque depuis huit ans, les Palestiniens, les camps palestiniens, se sont révoltés au Liban et ont conduit à cette malheureuse guerre qui a détruit le pays.

Je ne vois pas d'envisager la solution du problème palestinien d'une manière très objective. Nous avons trop souffert des Palestiniens pour que je puisse le faire.

[*Traduction*]

tions inserted into a central power which is hierarchic, pyramidal as with, the Jacobins in Franch.

This, and I speak as a professor of law, does not satisfy me theoretically. It is not possible, we cannot insert communities into a central power. There is something that does not sit right.

We must search in another direction. Perhaps it is "l'état minimal" (the minimal state). I do not know whether you know what is the notion of the "minimal state", and here I am speaking as a law professor, forgive me.

The "minimal state" is a state where the power is not centralized but is peripheral, shared; that is, they have a federation as in Canada, for example, which is a "minimal state". Now the word "minimal" must not offend you. There is a whole range of "minimal states which can go from the United States, which is in fact a "minimal state", it is theoretical. Thus, as a teacher we say "Minimal State", but right up to a much wider confederation, such as in Switzerland, for example. The Swiss confederation is much wider than the American federation.

Thus there is a whole range where we can look and find what we are looking for. We must not copy. I am against the fact of transposing a system from one country to another, especially in the organization of the public administration. Everything can be transposed and we can even transpose in the area of family law from one country to another, but not in the area of the organization of public life, because, in the end, the organization of public life is the end result of an historical experience specific to each people.

Every people has their own characteristics. It would be crazy, in my opinion, it would not be a good method to go to our neighbours to see what they have done and copy it systematically. For myself, I find that in this notion of "minimal State" we can find a specific formula, by searching, by groping even, and I would say, by experimenting, why not? We can start by adopting a formula, trying it, and see what we can achieve as a result.

The law must be flexible and the choice of a system must be the result of a long hands-on experience based on certain data.

Le président: Vous répondrez sûrement à la troisième partie de la question de M. Watson. Je veux simplement vous signaler qu'il nous faut malheureusement quitter cette pièce dans quinze ou vingt minutes pour permettre à un autre Comité de s'y réunir. Il reste encore un ou deux sénateurs qui ont des questions à poser. Je vous prie donc d'être aussi brefs que possible.

Professor Jahel: Now, let us pass to the Palestinian problem. This problem has interested us a great deal. It interested us in our camp because for eight years the Palestinians, the Palestinian camps have revolted in Lebanon and have led to this unfortunate war which has destroyed the country.

Therefore, I do not see here, the possibility of considering the solution to the Palestinian problem in a very objective manner. The Palestinians have been the cause of too much of our suffering for me to be able to do so.

[*Text*]

Les Palestiniens, en 1948, nous les avons accueillis en réfugiés. Nous leur avons tout donné, ce que aucun autre pays arabe n'a accordé aux Palestiniens. Nous en avons acquis un nombre considérable. Nous les avons aidés autant que possile et nous leur avons donné surtout la liberté qu'ils n'avaient pas dans aucun autre pays arabe. Ils ont beaucoup abusé de cette liberté, à tel point qu'ils se sont révoltés contre l'État libanais, ils l'ont déruit.

Je ne peux pas être très objectif lorsque je vous parle des Palestiniens. A mon avis, en détruisant l'État libanais, en s'attaquant à l'État libanais, ils ont détruit leur propre cause. Après tout, les Palestiniens envisageaient de nous revenir en terre appellée autrefois «Palestine.»

En ce moment, qu'est-ce qu'ils ont cherché à faire au Liban? Ils ont cherché à obtenir le territoire libanais comme patrie de rechange. A mon avis, ceci a été très préjudiciable à leur cause. La preuve, c'est qu'aujourd'hui l'OLP s'est scindé; il a été détruit par la Syrie. Je crois que les Palestiniens sont en perte de vitesse en ce moment, du moins comme organisation. Voilà ce que je peux vous dire sur les Palestiniens.

Le président: Merci beaucoup. Sénateur Lapointe.

Le sénateur Lapointe: Professeur, est-ce que vraiment l'on peut croire qu'il n'y a pas de guerre civile au Liban lorsque vous dites que les chiites ont un mouvement armé, alors qu'ils ont une religion, qu'ils ont la nécessité d'avoir un mouvement armé. Les druzes ont fait des massacres. Ensuite, l'ancien Président a été assassiné par les Libanais. Il y a des miliciens libanais qui sont du côté de la Syrie pour combattre d'autres Libanais.

Est-ce que ce ne sont pas des prevues qu'il y a une guerre civile au Liban.

M. Jahel: Sénateur malheureusement, la presse internationale, les «mass media», ont dès l'origine, appelé la guerre libanaise «guerre civile». Alors, nous savons très bien que la guerre libanaise a commencé par être exclusivement une guerre entre les Palestiniens et les chrétiens du Liban. Pourquoi les chrétiens? Les chrétiens constituent l'épine dorsale au Liban. Ce sont eux qui sont les plus attachés, à cette intégrité de territoire parce qu'ils ont la liberté et que nulle part ailleurs dans le Moyen-Orient, ils ont la liberté qu'ils ont au Liban. Finalement, aucun ne trouve de liberté au Liban, en somme. Ceci, aussi bien les chrétiens que les Palestiniens. Donc, les Palestiniens ont attaqué les chrétiens.

Cela ne peut être appelé une guerre civile. Plus tard, la guerre que nous avons subie tout le long des années depuis 1976, jusqu'à aujourd'hui, a été une guerre contre la Syrie. C'est la Syrie qui bombardait les agglomérations chrétiennes tel qu'elle l'a fait en 1978, en 1981 à Zahléville, ville chrétienne de la vallée de la Bekaa au Liban, la ville la plus importante au point de vue du nombre de chrétiens qui s'y retrouvent. C'est une ville où il n'y a exclusivement que des chrétiens, peut-être la seule au Moyen-Orient où il n'y a exclusivement que des chrétiens. Ils ont bombardé en 1981, ils ont de nouveau bombardé en 1982; actuellement, ce sont les Syriens qui bombardent les agglomérations chrétiennes. Donc, l'on ne peut pas parler de guerre civile.

[*Traduction*]

We greeted the Palestinians as refugees in 1948. We gave them everything, what no other Arab country gave them. We accepted them in considerable numbers. We helped them, and as much as possible we gave them the freedom which they did not have in any other Arab country. This freedom, they abused it, so much so that they revolted against the Lebanese state and they destroyed it.

Therefore I cannot be very objective when I speak to you of the Palestinians. In my opinion, in destroying the Lebanese state, by attacking the Lebanese state, they have destroyed their own cause. After all, the Palestinians were considering returning to the land once called Palestine.

What have they tried to do at this time in Lebanon? They have tried to obtain Lebanese territory as their new homeland. In my opinion this has been very prejudicial to their cause. The proof is that today, the PLO is divided, it has been destroyed by Syria, and I believe that the Palestinians are losing ground at this time, at least as an organization. This is what I can tell you concerning the Palestinians.

The Chairman: Thank you very much. Senator Lapointe,

Senator Lapointe: Professor, can we really believe that there is no civil war in Lebanon when you say that the Shiites have an armed movement, when they have a religion and they find it necessary to have an armed movement. The Druze have perpetrated massacres. Then, the former President was assassinated by the Lebanese. There are militant Lebanese siding with the Syrians to fight other Lebanese.

Are these not proof that there is civil war in Lebanon?

Professor Jahel: Listen, Senator, I believe that, unfortunately, the international press, the mass media, have from the very beginning called the war in Lebanon, a "civil war". We know all too well that the Lebanese war began by being a war between the Palestinians and the Christians in Lebanon. Why the Christians? Because the Christians are the backbone in Lebanon. They are the ones who are in the end, the most attached to this territory because here they have the freedom that they have nowhere else in the Middle East. Finally, everyone is free in Lebanon. This, as much the Christians as the Palestinians. Therefore, the Palestinians attacked the Christians.

It cannot be called a civil war. Later, the war we suffered over the years since 1976 to the present has been a war against Syria. It was Syria who bombed the Christian agglomerations as it did in 1978, in 1981 at Zahléville, Christian city in the Bekaa Valley in Lebanon, which is the most important city from the point of view of the numbers of Christians found there. It is an exclusively Christian city, perhaps the only city in the Middle East where there are only Christians, the great city. So, they bombed it in 1981. Again they bombed in 1982, and at the present time it is the Syrians who are once again bombing the Christian urban centres. Thus we cannot speak of a civil war.

[*Text*]

Bien entendu, comme je vous ai dit, Syriens et Palestiniens ont leurs acolites au Liban. Ils les poussent, ils suscitent des troubles. Lorsque l'État s'est décomposé, lorsque les institutions de l'État se sont désintégrées, l'armée notamment, à ce moment-là, il y a eu une remise en question de tout le système libanais; remise en question qui à conduit, comme vous le savez à l'ouverture de négociations entre les parties libanaises, en vue de définir une nouvelle formule pour le Liban.

Le sénateur Lapointe: Est-ce que le nouveau Président n'est pas un peu faible parce qu'il a peur d'être assassiné à son tour? S'il est plus ferme, s'il devient plus ferme, il a un peu peur d'être assassiné; c'est pour cela qu'il paraît être assez faible.

M. Jahel: Je ne crois pas que ce soit une donnée qui entre en considération.

Le Président actuel, au contraire, est fort; tel que je le connais, il est extrêmement courageux. Il n'a pas peur d'être assassiné. Il pourrait l'être,—j'espère qu'il ne sera pas assassiné—mais il n'a pas peur d'affronter les difficultés, les risques de son métier.

Quand on a choisi d'être Président d'une république, de faire de la politique, l'on court des risques. Il est un homme, tel que je le connais, qui n'a pas peur d'affronter les risques.

Le sénateur Lapointe: Vis-à-vis les Syriens, il nous semble qu'il devrait être plus ferme.

M. Jahel: Je crois qu'il a été suffisamment ferme car il a fait des déclarations nettement antisyriennes alors que de manière générale, jusqu'à présent, les présidents de la République du Liban ont toujours ménagé les susceptibilisés syriennes. Il a été jusqu'à menacer la Syrie de représailles, etc. Donc, il a été assez ferme sur ce plan.

Le sénateur Lapointe: Merci.

Le président: Merci sénateur Lapointe. Maintenant, M. Gimaïel, je comprends que vous avez des questions.

M. Pierre Gimaïel, député de la Chambre des communes (Lac Saint-Jean): Merci, monsieur le président. J'ai des questions assez directes à vous poser, M. Jahel, parce que la cause libanaise, me préoccupe beaucoup.

Il y a tout de même des problèmes que cette cause a apportés même ici, en sol canadien. Une première explication qui me manque, c'est que vous avez parlé beaucoup du système politique exécutif en place au Liban. Le système démocratique élu au Liban, comment est-il élu? Est-ce que les députés sont élus? Est-ce que le système libanais est démocratique? Est-ce qu'il s'y tient des élections à intervalles réguliers? Je pense que c'est intéressant, pour nous, ici, de le savoir, d'autant plus que le Liban vit dans une région de pays totalitaires.

Mes deux autres questions sont plus difficiles, beaucoup plus tristes que la première. Combien de Libanais sont morts depuis 1976 ou 1975? Les armes qui les ont tués étaient entre les mains de qui, la majeure partie du temps?

Ma dernière question, c'est le boulet le plus lourd que le Liban a apporté ici, en terre canadienne. Il s'agit de Sabra et Chatila. Que s'est-il passé, qu'elle est l'aventure politique qui s'est produite? Vous savez, c'est aussi lourd que l'incident du

[*Traduction*]

Of course, as I have previously said, the Syrians and Palestinians have their followers in Lebanon. They push them into the forefront and cause disputes. And later, after everything had come to pass when the State and the state institutions were disintegrating, the army especially, at that time there was a calling into question of the whole Lebanese system, a reevaluation which leads, as you now know to the opening of negotiations between the Lebanese parties in order to define a new formula for Lebanon.

Senator Lapointe: Is the new President not a little weak because he fears being assassinated? If he is firm, if he becomes strong, he fears assassination which is why he appears to be rather weak.

Professor Jahel: I do not believe that this is a consideration.

On the contrary, the present President is strong—to the extent that I know him, he is extremely courageous. He does not fear being assassinated. He could be, but finally, I hope he will not be assassinated, but he is not afraid to confront difficulties, to confront the risks of his trade.

When one has chosen to be President of a Republic,—when one chooses to be political—one runs risks. He is a man, I am certain, as I know him, who does ont fear risks.

Senator Lapointe: In dealings with the Syrians it seems that he should be firmer than he is.

Professor Jahel: Listen, I believe that he has been sufficiently firms, since he has made clearly anti-Syrian statements, whereas up to the present time the Presidents of the Republic have always trod lightly on Syrian susceptibilities. He went as far as to threaten Syria with reprisals, etc. Therefore he has been firm enough on this level.

Senator Lapointe: Thank you.

The Chairman: Thank you, Senator Lapointe. Now Mr. Gimaïel, I understand that you have some questions.

Mr. Pierre Gimaïel, M. P. for Lac Saint-Jean: Thank you Mr. Chairman. I have some rather direct questions to ask you, Mr. Jahel, because the Lebanese cause concerns me a great deal.

There are nevertheless some burdens which this cause has brought even here on Canadian soil. A first explanation which I lack is that you have spoken at length concerning the Lebanese political executive system. But the democratic system which is elected in Lebanon, how is it elected? Are representatives elected? Is the Lebanese system a democracy? Are there elections at regular intervals? I think it is interesting for us here to know, all the more since Lebanon exists in a context of very totalitarian countries.

My two next questions are perhaps even more difficult and much sadder than the first. How many Lebanese have died since 1976 or 1975? The weapons which killed them were in whose hands, most of the time?

My final question is, I believe, the heaviest burden which Lebanon has brought to Canadian soil. It concerns Sabra and Chatila. What really happened? What is the political adventure that took place? You know, here, it is as burdensome as

[*Text*]

Boeing 747 de la ligne aérienne coréenne. Ce sont les questions que j'ai à vous poser.

M. Jahel: M. Gimaïel, au lieu de vous parler de Sabra et de Chatila, je voudrais discuter du massacre des chrétiens qui a eu lieu au mois de septembre dernier.

On a massacré plus d'un millier de chrétiens et personne n'en parle parce que ce sont des chrétiens. Dans le monde occidental, on a honte d'être chrétien; on en est surtout contrit.

Le monde entier a parlé de Sabra et Chatila, où il y a eu des combats, et des morts des deux côtés. On a monté Sabra et Chatila en épingle, d'une manière artificielle.

La preuve que c'est artificiel, que ce l'est toujours, ce sont les résultats que l'affaire de Sabra et Chatila a obtenus en Israël, et au Liban. On ne peut imaginer combien l'affaire de Sabra et Chatila a été pernicieuse pour Israël et le Liban.

J'accuse que l'on a monté l'affaire de Sabra et Chatila de toutes pièces, d'une manière artificielle afin de l'appuyer sur des données politiques qui existaient en septembre dernier, au moment de Sabra et Chatila.

Le sénateur Lapointe: C'est très sérieux ce que vous dites là.

M. Jahel: J'ajouterai qu'il y a eu des massacres chrétiens en 1975, des prêtres assassinés dans leurs églises, des femmes, des hommes et des enfants assassinés à Damur. Ces victimes se chiffrent par centaines. Vous ne connaissez pas ces massacres, car les mass media n'ont pas voulu les transmettre. Il y a eu un «black-out» au niveau des salles de rédaction dans tous les journaux du monde. Les chancelleries n'ont pas voulu en parler. Par contre, Sabra et Chatila, on en a parlé comme du monstre de Lochness. A chaque année, on reparle de Sabra et Chatila, Alors, je vous en prie, cessez de parler de Sabra et Chatila ou alors, parlez également des massacres de chrétiens.

Le sénateur Lapointe: Par qui a été exécuté le massacre des chrétiens, le deuxième dont vous nous avez parlé?

M. Jahel: Les chrétiens ont été massacrés dans la montagne, au moment où les troupes y sont entrées. Maintenant nous le savons très bien, car il y a des preuves formelles que ces troupes étaient constituées de Palestiniens, de Lybiens et de Yéménites ainsi que de Syriens.

Le sénateur Lapointe: Les druzes n'étaient pas là?

M. Jahel: Ils étaient tous ensemble. Toutes ces troupes ont contribué à la guerre de la montagne. Je les accuse d'avoir contribué au massacre de chrétiens dans la montagne. On a d'ailleurs découvert des charniers. Tous les jours on en découvre de nouveaux. Dimanche prochain ici au Canada, il y aura une messe de requiem pour les chrétiens qui ont été massacrés à Ashashou et que l'on vient de découvrir récemment. Ce sera donc une messe de requiem à leur mémoire, offerte par leurs parents canadiens, qui sont émigrés au Canada. De cela évidemment on n'en parle pas. On parle surtout de Sabra et Chatila.

[*Traduction*]

the Korean Airlines' Boeing 747 incident. There are the questions that I have for you.

Professor Jahel: Listen, Mr. Gimaïel, first of all rather than speak to you of Sabra and Chatila, I would speak to you of the massacres of Christians which occurred in the month of September.

More than a thousand Christians were massacred and nobody speaks of it because they were Christians. In the western world, we are ashamed of being Christian. We are ashamed of being Christians and especially we are contrite for being Christians.

The whole world has spoken of Sabra and Chatila where there were battles and people were killed on both sides. So a great deal was made of Sabra and Chatila, and all in a very artificial manner.

The proof that it is artificial are the results the Sabra and Chatila affair had in Israel and in Lebanon. You cannot imagine how pernicious the Sabra and Chatila affair has been for Israel and Lebanon.

Thus I claim that the Sabra and Chatila affair was put on in a completely artificial manner in order to base it on political circumstances which existed last September at the time of Sabra and Chatila.

Senator Lapointe: What you are saying is very serious.

Professor Jahel: I would add that there have been Christian massacres in 1975, priests assassinated in their churches, women, men, and children assassinated in Damur. These victims number in the hundreds. You do not know of these massacres because the mass media did not want to transmit them. There was a blackout in newspaper offices around the world. The chancelleries did not want to speak of these things. On the other hand, Sabra and Chatila were discussed like the Lochness Monster. Each year Sabra and Chatila are brought up again. So please, stop talking of Sabra and Chatila, or at least let us speak equally of the Christian massacres.

Senator Lapointe: Who executed the Christian massacre, the second of which you spoke?

Professor Jahel: The Christians were massacred in the mountain when the troups arrived. At the present time we know very well because we have formal proof that these troups consisted of Palestinians, Lybians and Yemenites as well as Syrians.

Senator Lapointe: The Druze were not there?

Professor Jahel: They were all together. All these troups contributed to the war on the mountain. I accuse all these troups of having contributed to the Christian massacres on the mountain. Every day we are finding new mass graves. Next Sunday, here in Canada, there will be a requiem mass for the Christians who were massacred at Ashashou and which we have just recently discovered. This will be a requiem mass for their families who are Canadians, who have emigrated to Canada. No one speaks of this, of course, We speak mostly of Sabra and Chatila.

[*Text*]

Le sénateur Lapointe: Cela n'excuse pas les phalangistes qui en ont massacré d'autres.

M. Jahel: Cela n'excuse personne de massacrer qui que ce soit. Cela n'excuse pas non plus les États européens et occidentaux d'avoir commis des massacres, comme vous en connaissez, il n'y a pas très longtemps. Tout peuple qui fait la guerre commet des massacres. Je crois que personne n'a le droit de jeter la pierre. Personne n'est sans reproche sur ce plan, ni l'Allemagne, ni la France, ni les États-Unis. Permettez-moi de ne pas continuer. Tous les peuples, quand ils font la guerre, commettent des massacres. Personne n'a le droit de jeter la pierre, ni sur les phalangistes ni sur les Libanais.

M. Gimaïel: Comment fonctionne le sytème démocratique au Liban?

M. Jahel: Vous savez qu'au Liban nous avons un système ou une constitution qui prévoit un Parlement. Cette Chambre de députés est élue à tous les quatre ans, alors qu'il y a des élections générales au pays. Croyez-moi, ces élections n'ont pas lieu comme dans tous les autres pays de la région où il existe une démocratie populaire. Ce sont des élections qui se font selon les règles. On envoie à la Chambre ceux qui ont le plus de bulletins au scrutin. Depuis le début de la guerre, on n'a pas pu organiser des élections et pour cause, en raison de la situation qui prévalait au pays. On a donc reconduit la Chambre d'année en année, jusqu'à ce que la situation s'assainisse. Que la paix revienne et nous pourrons tenir à nouveau des élections. Voilà ce qu'il en est du problème des élections au Liban. Maintenant, la démocratie ne consiste pas seulement en des élections. La démocratie c'est surtout la pratique de l'organisation des libertés. Ceci existe au Liban à un tel point que cela nous a valu de perdre nos institutions par un abus de liberté de la part des autres, et de nouveau, je désigne les Palestiniens qui ont abusé de la liberté qu'ils ont trouvée dans notre pays.

M. Gimaïel: Combien de Libanais sont morts depuis 1975, environ?

M. Jahel: En gros, on a avancé le nombre de 100,000 personnes, à peu près. Ce sont les chiffres d'il y a quelques années. Maintenant il y a eu de nouvelles guerres depuis. Je n'ai pas le chiffre exact de ce qui en est résulté. Ce chiffre a beaucoup augmenté. Cependant, je peux dire qu'en moyenne il y a à peu près huit ou 10 Libanais qui meurent tous les jours, depuis huit ans ou bientôt neuf ans.

The Chairman: I know that many, many questions remain in the minds of the members of the committee and our guests. In fact, I have several myself I would very much like to pursue with you, sir, but regretably this room is required in exactly five minutes for a meeting of a joint committee of the Senate and House of Commons to be presided over by Senator Murray, so I am afraid I will be getting scolded by him if I do not bring our meeting to a close so that the room can be arranged for the next hearing.

May I simply take this opportunity of thanking you on behalf of the members of the committee for appearing before us today, for preparing a most comprehensive opening state-

[*Traduction*]

Senator Lapointe: This does not excuse the Phalangists who massacred others.

Professor Jahel: This does not excuse anybody for any massacres. Nor does it excuse the European and Western states for having committed the massacres that you know of, not too long ago. All people who make wars commit massacres. I do not believe that anyone has the right to throw stones. No one is without blemish in these matters, neither Germany, nor France, nor the United States. Allow me to stop there. All nations who wage war commit massacres. No one has the right to cast aspersions, neither on the Phalangists nor on the Lebanese.

Mr. Gimaïel: How does the democratic system function in Lebanon?

Professor Jahel: In Lebanon we have a system or constitution which provides for a Parliament. This House of Representatives is elected every four years when there are general elections in the country. Believe me, these elections do not take place as they take place in all the other countries of the region where there is a popular democracy. These elections are carried out according to the rules and elect to the House those who have the most ballots in the ballot boxes. Since the beginning of the war, elections have not been organized, and for good reason, because of the situation in the country. The House was therefore renewed from year to year until the situation calms down and peace is restored, when we will be able to hold elections once again. So much for the problem of elections in Lebanon. Of course, democracy is not only elections. Democracy is mostly the practice of organizing freedoms. This exists in Lebanon and it has cost us our institutions because of an abuse of liberties on the part of others, and once again I designate the Palestinians as the ones who abused of the freedom they found in our country.

Mr. Gimaïel: Approximately how many Lebanese have died since 1975?

Professor Jahel: In round numbers, I have heard the figure 100,000. This was a few years ago. Now there have been new wars since. I do not have the exact figure of the results of these wars. The number has increased considerably. However, I can say that on average, there are about eight or ten Lebanese dying every day, for the last eight and soon, nine years.

Le président: Je sais que les membres du Comité et nos invités ont encore bien des questions qui leur viennent à l'esprit et je voudrais moi-même vous en poser quelques-unes, mais il nous faut quitter ces lieux dans les cinq minutes qui suivent pour permettre à un Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, présidé par le sénateur Murray, de se réunir.

Puis-je saisir cette occasion pour vous remercier, au nom des membres du Comité, d'avoir bien voulu comparaître devant nous aujourd'hui et de nous avoir donné un exposé prélimi-

[*Text*]

ment, and for the frankness of your answers to our questions. As I said there are many which could still be asked of you.

I simply give you the wish, not only on behalf of the members of the committee, but on behalf of every Canadian, that peace can somehow be found for your country in the not too distant future.

Thank you very much.

Professor Jahel: Merci, monsieur le président; merci, mesdames et messieurs.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

naire exhaustif et clair, de la situation, tout en répondant franchement à nos questions, dont il nous reste hélas beaucoup à poser.

Au nom des membres du Comité, en mon propre nom et en celui de tous les Canadiens, je souhaite que votre pays connaisse bientôt la paix.

Merci beaucoup.

M. Jahel: Merci, monsieur le président; merci, mesdames et messieurs.

Le Comité s'ajourne.

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

WITNESS—TÉMOIN

Wednesday, October 26, 1977

Issue No. 51

Twenty-eighth Proceedings on

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

Professor Salim Jahel, Former Minister in the Government of Lebanon.

M. le professeur Salim Jahel, ancien ministre du Gouvernement libanais.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Foreign Affairs

Affaires étrangères

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

Wednesday, October 26, 1983

Le mercredi 26 octobre 1983

Issue No. 51

Fascicule nº 51

Twenty-eighth Proceedings on

Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa

Vingt-huitième fascicule concernant:

Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

24466—1

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS

The Honourable George C. van Roggen, *Chairman*
The Honourable Martial Asselin, P.C., *Deputy Chairman*

The Honourable Senators:

Asselin	McElman
Bélisle	Molgat
Bosa	Molson
Buckwold	Murray
Cameron	Neiman
*Flynn	Nurgitz
Graham	*Olson
Haidasz	Riel
Hicks	Rizzuto
Lafond	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(25)
Marshall	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: L'honorable George C. van Roggen
Vice-président: L'honorable Martial Asselin, C.P.

Les honorables sénateurs:

Asselin	McElman
Bélisle	Molgat
Bosa	Molson
Buckwold	Murray
Cameron	Neiman
*Flynn	Nurgitz
Graham	*Olson
Haidasz	Riel
Hicks	Rizzuto
Lafond	Roblin
Langlois	Thompson
Lapointe	van Roggen
Macquarrie	Yuzyk—(25)
Marshall	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate Wednesday, June 16, 1982:

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator van Roggen, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs be authorized to examine and report upon Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa, namely Morocco, Tunisia, Algeria, Libya, Egypt, Sudan, Israel, Lebanon, Jordan, Syria, Iraq, Saudi Arabia, North and South Yemen, Oman, the United Arab Emirates, Qatar, Bahrain, Kuwait and Iran;

That the Committee be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be required for the purpose of the said examination and consideration of such legislation and other matters as may be referred to it, at such rates of remuneration and reimbursement as the Committee may determine, and to compensate witnesses by reimbursement of travelling and living expenses, if required, in such amount as the Committee may determine, and

That the Committee have power to sit during adjournments of the Senate.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le mercredi 16 juin 1982:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur van Roggen, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, à savoir, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, Israël, le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord et le Yémen du Sud, l'Oman, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahrain, le Kuwait et l'Iran;

Que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel technique, de personnel de bureau et autres dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite étude et aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui peuvent lui être déférées, aux tarifs de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à indemniser les témoins en leur remboursant des frais de voyage et de subsistance, si nécessaire, aux montants qu'il pourra déterminer; et

Que le Comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat

Charles Lussier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, OCTOBER 26, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1:55 p.m., the Chairman, the Honourable Senator van Roggen presiding.

Present: The Honourable Senators Bosa, Buckwold, Haidasz, Hicks, Lapointe, Macquarrie, Murray, Neiman, Nurgitz, Roblin and van Roggen. (11)

In attendance: From the Parliamentary Centre for Foreign Affairs and Foreign Trade: Mrs. Carol Seaborn.

Witness:

Mr. Edgar Bronfman, President, World Jewish Congress, New York.

The Committee resumed considerations of its order of Reference dated June 16, 1982.

The Chairman introduced Mr. Bronfman who made a statement and then answered questions put to him by members of the Committee.

The Chairman allowed Mr. Marcel Prud'homme, M.P. from the House of Commons to question the witness.

At 3:35 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 26 OCTOBRE 1983

[*Traduction*]

Le comité sénatorial permanent des Affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 55 sous la présidence de l'honorable sénateur van Roggen.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Bosa, Buckwold, Haidasz, Hicks, Lapointe, Macquarrie, Murray, Neiman, Nurgitz, Roblin et van Roggen. (11)

Aussi présent: Du Centre parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur: Mme Carol Seaborn.

Témoin:

M. Edgar Bronfman, président, Congrès mondial des Juifs, New York.

Le comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 16 juin 1982.

Le président présente M. Bronfman qui fait une déclaration et répond aux questions.

Le président permet à M. Marcel Prud'homme, député à la Chambre des communes, d'interroger le témoin.

A 15 h 35, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, October 26, 1983

[*Text*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 1.45 p.m., to examine Canadian relations with countries of the Middle East and North Africa.

Senator George C. van Roggen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, today we are pleased to welcome Mr. Edgar Bronfman, whose name was familiar to most Canadians even before Peter Newman caused it to be more renowned. Mr. Bronfman is appearing before the committee today in his capacity as President of the World Jewish Congress, which has over 60 national affiliates around the world as well as close links with a number of associated international organizations. We are indeed grateful to Mr. Bronfman for coming from New York to attend this meeting today.

Mr. Bronfman, as honourable senators are aware, was born in Montreal and was educated in both Canada and the United States. He is now a naturalized United States citizen. He is Chairman and Chief Executive Officer of the Seagrams Company Limited and of Joseph E. Seagran and Sons Limited. He is also, I might say, on the board of governors of a long list of civic and philanthropic organizations.

In view of the financial voice which the World Jewish Congress wields in matters related to the Jewish people and to Israel, it is important for this committee, in the context of its study of the Arab-Israeli dispute, to hear the views of the president of this organization.

Mr. Bronfman is accompanied by Mr. William Friedman and Mr. Jonathan Reinhart. After Mr. Bronfman's presentation, Senator Nurgitz has agreed to lead off the questioning.

I might remind the members of this committee that on Thursday of this week at 9 a.m. the committee is meeting *in camera* with officials of the Department of External Affairs, including the Assistant Deputy Minister for the Middle East.

Mr. Bronfman, if you have an opening statement, please proceed.

Mr. Edgar Bronfman, President, World Jewish Congress: Honourable senators, distinguished guests, ladies and gentlemen: I feel very honoured to have been asked to testify before the committee on the subject of peace in the Middle East. I am pleased, not only as one who was born in this fabulous country and not only because of my role as President of the World Jewish Congress, but particularly because of the unique importance Canada has in the world diplomatic scene and because of the influence Canada can thus have in helping to bring about that most desirable condition anywhere—peace.

Canada is not viewed as a surrogate of the United States, nor is CAnada viewed as being a cold war area, as being closed-minded on the great issues that separate not only east

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 26 octobre 1983

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 13 h 45 pour étudier les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le sénateur George C. van Roggen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui M. Edgar Bronfman, que connaissaient le plupart des Canadiens avant même que Peter Newman ne lui fasse une réputation encore plus grande. M. Bronfman comparaît devant le Comité aujourd'hui à titre de président du Congrès mondial des Juifs, lequel compte plus de 60 associations nationales affiliées à travers le monde et entretient des rapports très étroits avec un certain nombre d'organisations internationales associées. Nous sommes très reconnaissants à M. Bronfman d'être venu de New-York pour assister à la séance de ce matin.

M. Bronfman, comme le savent les honorables sénateurs, est né à Montréal et a fait ses études au Canada et aux États-Unis. Il est maintenant citoyen américain. Il est président-directeur général de *Seagrams Company Ltd.* et de *Joseph E. Seagram and Sons limited.* Enfin, il est également membre de conseils d'administration de nombreuses organisations communautaires et philantropiques.

Etant donné l'influence qu'exerce le Congrès mondial des Juifs sur les questions touchant le peuple juif et Israël, il est important pour notre comité, dans le contexte de son étude du conflit israélo-arabe, d'entendre les vues du président de cette organisation.

M. Bronfman est accompagné de MM. William Friedman et Jonathan Reinhart. Le sénateur Nurgitz a accepté de poser la première question à M. Bronfman lorsque celui-ci aura terminé son exposé.

Permettez-moi de rappeler aux membres du comité que jeudi à 9 heures nous rencontrerons à huis clos des représentants du ministère des Affaires extérieures, notamment le sous-ministre adjoint chargé du Moyen-Orient.

Monsieur Bronfman, si vous désirez faire une déclaration préliminaire, je vous cède la parole.

M. Edgar Bronfman, président, Congrès mondial des Juifs: Honorables sénateurs, distingués invités, mesdames et messieurs. Je suis très honoré qu'on m'ait invité à parler devant le comité, en tant que témoin, de la paix au Proche-Orient. J'en suis très heureux, non seulement parce que je suis né dans ce fabuleux pays et parce que je suis président du Congrès mondial des Juifs, mais surtout en raison du rôle exceptionnel que joue le Canada sur la scène diplomatique mondiale et de l'influence qu'il peut ainsi avoir pour nous aider à atteindre le but primordial qu'il faut miser pour toutes les régions du monde: la paix.

Le Canada n'est pas considéré comme un satellite des États-Unis, comme une zone de guerre froide ni comme manifestant une étroitesse d'esprit à l'égard des grandes questions

[*Text*]

and west but north and south. Canada has played a unique role in the United Nations, in NATO and in the negotiations which led to the Helsinki Final Agreement.

Any analysis of the Middle East is, to say the least, complicated. Some view the region as an arena of Soviet-U.S. rivalry. Some view it as an Israeli-Arab area of conflict. Some view it as a Palestinian problem, where others see it as a Jewish problem. All of the above are true, but only in part.

The Americans clearly outrank the Russians in terms of influence in the area. The Arabs never seem to get their act together to be able seriously to negotiate with the Israelis on issues that could, perhaps, be resolved. The Palestinians, according to the Rabat Conference of 1974, are only represented by the PLO, a group as disunited and incapable of dealing with the other side as its overall suzerain, the Arab world.

World jewry is so intensely jealous of the security of Israel, both in terms of its right to exist and its symbol of Jewish survival, as to be slightly paranoid on the subject—let me be quick to point out that even paranoids have enemies.

No one can talk about peace in the Middle East without starting with the Camp David accords. I believe that those accords envisaged a process that would take time and that the time would be used, in large part, to dissipate suspicion and to slowly build an attitude, if not of trust, at least of open-mindedness. It is also quite clear that the process to which I referred has slowed to almost no movement at all.

The Reagan initiative of September of a year ago was, I think, in large measure designed to give that process impetus. I believe it is important to understand why the Reagan plan failed. Mr. Begin denounced it—too quickly and too vehemently, in the view of many—because President Reagan had prescribed an outcome of the process: a Palestinian entity in association with Jordan. That was clearly in violation of the spirit of the Camp David accords. Of at least equal importance, the Arab League, a week later in Fez, also rejected the president's plan. Whatever hope remained was dashed when King Hussein allowed Yasser Arafat to veto Jordanian participation in the peace process. Meanwhile, President Mubarak reacted to the "Peace in Galilee" invasion by withdrawing his ambassador from Israel. It is not at all clear when Egypt will feel secure enough domestically to return an ambassador, but clearly that would mean some resumption of the Camp David process.

It is also clear that, if the Arabs are sincerely interested in the pursuit of peace, at some point the decision made in 1974 at Rabat will have to be reversed. Palestinians living on the West Bank and in Gaza will have to take an active role in deciding their own future.

The autonomy aspects of the Camp David process cannot be negotiated between Egypt and Israel without some Palestinian

[*Traduction*]

qui séparent non seulement l'Est et l'Ouest, mais le Nord et le Sud. Le Canada a joué un rôle exceptionnel aux Nations unies, à l'OTAN ainsi qu'aux négociations qui ont mené à l'Accord final d'Helsinki.

Toute analyse du Proche-Oreint est pour le moins complexe. Certains considèrent la région comme un théâtre où s'affrontent Soviétiques et Américains. D'autres le considèrent comme celui du conflit israélo-arabe. Pour d'autres, enfin, il s'agit d'un problème palestinien ou au contraire d'un problème juif. Il y a du vrai dans tout cela.

Les Américains ont de toute évidence une influence beaucoup plus importante que les Russes dans la région. Les Arabes ne semblent jamais parvenir à s'entendre pour négocier sérieusement avec les Israéliens des questions qui pourraient peut-être être résolues. Les Palestiniens, selon la Conférence de Rabat de 1974, ne sont représentés que par l'OLP, un groupe aussi désuni que son suzerain, le monde arabe, et incapable comme lui de traiter avec l'autre partie.

La communauté juive mondiale est tellement jalouse de la sécurité d'Israël, voulant protéger à la fois son droit d'exister et le symbole de la survie du peuple juif qu'Israël représente, qu'elle est légèrement atteint de paranoïa à ce sujet, permettez-moi de dire en passant que même les paranoïques ont des ennemis.

Personne ne peut parler de paix au Proche-Orient sans commencer par les accords de Camp David. Je crois que les auteurs de ceux-ci envisageaient un très long processus au cours duquel on devait tenter en général de dissiper les soupçons et d'adopter lentement une certaine attitude, d'en arriver sinon à la confiance, du moins à une ouverture d'esprit. Il est également évident que le processus auquel je fais allusion a ralenti et se trouve presque au point mort.

L'initiative de septembre l'an dernier du Président Reagan visait selon moi dans une large mesure à relancer le processus. Je crois qu'il est important de comprendre la raison de l'échec du plan Reagan. M. Begin l'a dénoncé—trop rapidement et avec trop de véhémence, selon de nombreux observateurs—parce que le Président Reagan avait fixé comme objectif au processus la création d'une palestinienne entité associée à la Jordanie. Voilà qui violait nettement l'esprit des accords de Camp David. Une semaine plus tard, réunis à Fè, les chefs de la Ligue arabe prenaient une décision au moins aussi importante en rejettant le plan du Président. Le peu d'espoir qui pouvait subsister s'est estompé lorsque le roi Hussein a permis à Yasser Arafat d'opposer son veto à la participation de la Jordanie au processus de paix. Pendant ce temps, le Président Moubarak a réagi à l'opération «Paix en Galilée» en rappelant son ambassadeur en Israël. Il est très difficile de dire quand le gouvernement égyptien se sentira assez fort, sur le plan intérieur, pour renvoyer un ambassadeur, mais de toute évidence cela signifierait une reprise du processus amorcé par les accords de Camp David.

Il est également clair que, si les Arabes souhaitent sincèrement faire la paix, il faudra que la décision prise en 1974 à Rabat soit renversée un jour. Les Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et à Gaza devront participer activement au façonnage de leur propre avenir.

Les aspects du processus de Camp David concernant l'autonomie ne peuvent être négociés entre l'Égypte et Israël sans la

[*Text*]

participation. To make matters worse, the situation in Lebanon is still as confusing and as complex as it ever has been. Syria has become a major player in that arena, and is backed by Soviet armament. Syria has at least as much ambition with respect to Lebanon as it does with respect to the Golan Heights. Whether Israel can be persuaded to make any concessions in the Golan will largely depend on what the Syrians are willing to cede in terms of a peace treaty and demilitarization. The question of the West Bank will remain mostly on the back burner until some resolution of the situation in Lebanon is reached.

To return to the West Bank for a moment, one must consider the wide range of options that exist. While the present Israeli government is as determined as that of Menachem Begin on the question of sovereignty over the areas they call Judea and Samaria, there is an equally large sentiment on the other side of the Knesset aisle to be less adamant. There is, doubtless, similar discussion amongst the Palestinians as to what their fate, ultimately, should be. There are those who would opt for an independent Palestinian state. That eventuality seems to me to be very remote, not just because no Israeli government that advocated such a solution could survive, but also because such a state would not be viable. There are other Palestinians who might opt for a confederation with Jordan, which could work if Israel continues to control enough key positions to be militarily secure. The third option is for a loose confederation with Israel. While this may sound far-fetched, one must remember that the economic life of most West Bankers is closely tied to the economy of Israel. On weekends literally thousands of Palestinians can be seen on the Mediterranean beaches of Israel. But whatever is the final outcome, the important thing is to get the process restarted. That cannot be overemphasized. On the other hand, one must recognize that the present Government of Israel lacks a strong mandate. In my view, the earlier that country has elections the clearer will the Israeli position become. It is possible that a change of government there could take place through a non-confidence vote, but the Labour Party is not anxious to assume unto itself the problems of a faltering economy as well as the questions raised by the Lebanese campaign.

I have not mentioned the problem of Jerusalem. It was recognized at Camp David as being the most difficult, because it is the most emotional, and it was purposely left to be resolved after all the other issues had been negotiated. I believe that is still the wisest course.

I also believe it would be unseemly of me to advise this august body on the role that Canada could or should play in all of this. I hope, however, that I may have helped to delineate, to some useful extent, the issues and the options. I will be more than pleased to answer any questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Bronfman. Before I call on Senator Nurgitz to commence the questioning, I should mention that we often welcome, in this study now being undertaken by our committee, members of the House of Commons.

[*Traduction*]

participation des Palestiniens. Le pire, c'est que la situation au Liban est aussi confuse et complexe que jamais. La Syrie joue un rôle de premier plan sur ce théâtre et utilise des armes soviétiques. La Syrie a au moins autant d'ambition en ce qui concerne le Liban que les hauteurs du Golan. La décision d'Israël de faire des concessions au Golan dans une large mesure des concessions que feront les Syriens en vue d'une traité de paix et d'une démilitarisation. La question de la Cisjordanie occupera l'arrière-plan tant que la situation au Liban ne sera pas réglée.

Pour revenir un moment à la Cisjordanie, il faut tenir compte de l'éventail d'options qui s'offre. Certes, le gouvernement israelien actuel est tout aussi déterminé que celui de Menachem Begin en ce qui concerne la souveraineté sur les régions qu'on appelle la Judée et la Samarie; mais un désir tout aussi grand d'être plus flexible existe de l'autre côté de la Knesset. Des discussions semblables ont lieu sans l'ombre d'un doute entre les Palestiniens, qui s'interrogent sur ce que l'avenir leur réserve. Il y a ceux qui opteraient pour un État palestinien indépendant. Cette éventualité me semble très lointaine, non seulement parce qu'aucun gouvernement israelien qui prônerait cette solution ne se maintiendrait au pouvoir, mais également parce qu'un tel État ne serait pas viable. D'autres Palestinians pourraient opter pour une confédération avec la Jordanie, ce qui pourrait marcher si Israël continuait à contrôler un nombre suffisant de positions clés qui pourraient être protégées militairement. Quant à la troisième option, il s'agirait d'une confédération assez libre avec Israël. Bien que cela puisse sembler tiré par les cheveux, il faut se rappeler que la vie économique de la plupart des habitants de la Cisjordanie est étroitement liée à l'économie d'Israël. Les fins de semaine, des milliers de Palestiniens envahissent les plages d'Israël sur la Méditerranée. Peu importe le résultat final, l'important est de relancer le processus. On ne saurait trop insister là-dessus. D'autre part, il faut reconnaître que le gouvernement actuel d'Israël ne possède pas un mandat très fort. A mon avis, plus vite des élections auront lieu dans ce pays, plus vite la position d'Israël se précisera. Il est possible qu'il y ait un changement de gouvernement par suite d'un vote de défiance, mais le parti travailliste n'est pas pressé d'assurer les problèmes résultant d'une économie chancelante et de la campagne du Liban.

Je n'ai pas parlé du problème de Jérusalem. On a reconnu à Camp David qu'il s'agissait du problème le plus difficile étant donné que c'est celui qui suscite le plus d'émotions. C'est à dessein qu'il a été décidé de ne s'en occuper qu'une fois que toutes les autres questions auront été négociées. Je crois que c'est encore la décision la plus sage.

Je crois également qu'il serait inconvenant que je conseille cette auguste chambre sur le rôle que le Canada pourrait ou devrait jouer dans tout cela. J'espère, toutefois, être parvenu à cerner, d'une manière utile, les problèmes et les solutions possibles. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions.

Le président: Merci, monsieur Bronfman. Avant de passer la parole au sénateur Nurgitz, je dois mentionner qu'il nous arrive souvent d'accueillir, dans le cadre de cette étude entreprise par notre comité, des membres de la Chambre des

[*Text*]

Today we welcome Mr. Marcel Prud'homme. Mr. Prud'homme, if you are able to stay, please join us at the table.

Senator Nurgitz: Perhaps Mr. Bronfman would comment on one problem which I believe is one of the touchiest in terms of the Arab-Israeli dispute. I am often disturbed—particularly after having been to the area—by what I read of some people's view that the dispute can be settled quickly and in a vacuum. It is my impression that the problem could be overcome in the context of a wider agreement, possibly between Israel and her Arab neighbours, if some form of peace agreement could be worked out not unlike that negotiated between Israel and Egypt. I am wondering whether Mr. Bronfman agrees with that position.

Mr. Bronfman: Yes, I basically agree with that. The Palestinian problem is as much an Arab problem as it is an Israeli problem. Going back to 1948, the Palestinians either stayed in Israel or fled. Those who stayed in Israel are now Israeli citizens. I believe there are something like 600,000 to 700,000 of them. Those who fled have been kept—certainly until the 1967 war, in terms of Gaza, and continually in terms of Lebanon—mostly in detention camps, or whatever you wish to call them. Clearly they left in 1948 hoping to return with the victorious Arab armies. That has not happened, although there have been countless wars. I would suggest that the Palestinian problem is part of the overall conflict, and that it really cannot be resolved in or of itself until there is peace, certainly between Jordan and Israel and almost certainly between Syria and Israel.

Senator Nurgitz: I would assume that the obvious first would be Jordan. How do you foresee that problem being resolved when Jordan refuse to participate in peace talks?

Mr. Bronfman: I am not so sure that Jordan is the most obvious. Egypt was certainly the most obvious, because she was the most powerful. Also, from Prime Minister Begin's standpoint, Egypt was easier because he could return land that had no significance so far as he was concerned, even though it had great economic significance to Israel. I do not underesstimate what they gave up to achieve peace, but Egypt seems to be the most obvious because she was the strongest of the three confrontation states.

It seems to me that Syria, because it is so powerful, is, in a sense, a more important country with which to make peace than is Jordan. I believe that King Hussein has made only one mistake historically; that was when he entered into the 1967 war, which he should not have done. Basically, he has been straddling the fence, keeping himself alive. In a country in which the Palestinian population amounts to over 65 per cent, his biggest problem is to survive a peace process. President Assad does not have that problem. Also there is land to be returned to Syria under proper conditions, just as pertains in the Sinai, if such a peace can be negotiated.

[*Traduction*]

communes. Nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue à M. Marcel Prud'homme. Monsieur Prud'homme, si votre emploi du temps le permet, je vous invite à vous joindre à nous.

Le sénateur Nurgitz: M. Bronfman acceptera peut-être de nous parler d'un problème qui, selon moi, est l'un des plus délicats en ce qui concerne le conflit israélo-arabe. Je suis souvent troublé—surtout après m'être rendu dans cette région—lorsque je lis que le conflit pourrait être réglé rapidement et en vase clos. J'ai l'impression que le problème pourrait être réglé grâce à un accord élargi, probablement entre Israël et ses voisins arabes, si l'on pouvait élaborer un accord de paix du même genre que celui négocié entre Israël et l'Égypte. Je me demande si M. Bronfman est d'accord avec moi.

M. Bronfman: Oui, je suis fondamentalement d'accord avec vous. Le problème palestinien est tout autant arabe qu'israélien. En 1948, les Palestiniens ont dû choisir entre rester en Israël ou prendre la fuite. Ceux qui sont restés en Israël en sont maintenant citoyens. Je pense qu'il y en a maintenant 600 000 à 700 000. Ceux qui ont fui sont restés pour la plupart dans ce qu'on peut appeler des camps de détention, au moins jusqu'à la guerre de 1967 pour ce qui est de Gaza, et de façon permanente dans le cas du Liban. Il est bien certain qu'ils sont partis en 1948 dans l'espoir de revenir après la victoire des armées arabes. Il n'en a pas été ainsi, malgré d'innombrables guerres. Il me semble que le problème palestinien fait partie d'un conflit global, qu'il ne peut pas vraiment être résolu de lui-même tant que la paix n'aura pas été faite entre la Jordanie et Israël et, c'est pratiquement certain, entre la Syrie et Israël.

Le sénateur Nurgitz: Il me semble qu'il s'agirait d'abord et avant tout de faire la paix avec la Jordanie. Comment pensez-vous que ce problème peut être résolu alors que la Jordanie refuse de participer aux négociations pour la paix?

M. Bronfman: Je ne suis pas convaincu que l'amélioration des rapports avec la Jordanie soit prioritaire. La priorité, c'était certainement de faire la paix avec l'Égypte, parce qu'elle était la plus puissante. De plus, selon le point de vue du premier ministre Begin, le cas de l'Égypte était plus simple à régler, parce qu'il pouvait lui remettre des terres qui à ses yeux n'avaient pas grande importance, même si elles revêtaient un grand intérêt économique pour Israël. Je ne sous-estime pas ce qu'on a cédé pour obtenir la paix, mais il était normal de se préoccuper d'abord de l'Égypte parce qu'elle était le plus fort des trois États belligérants.

Il me semble que la Syrie, en raison de sa puissance est, en un sens, le pays avec lequel il importe le plus de faire la paix, devant la Jordanie. Je crois que le roi Hussein n'a fait qu'une erreur par le passé, quand il a déclaré la guerre en 1967, ce qu'il n'aurait pas dû faire. Essentiellement, il a évité de prendre position, pour se maintenir en vie. Dans un pays où la population palestinienne représente 65 p. 100 des habitants, son plus grand problème consiste à survivre à un processus de pacification. Le président Assad n'a pas ce problème. De plus, il y a des terres qu'Israël pourrait rendre à la Syrie dans des conditions appropriées, dans la région du Sinaï, si de pareilles conditions de paix pouvaient être négociées.

[*Text*]

The third element, the Jordanian element, should take a little more time. I believe that the autonomy process that was envisaged at Camp David is necessary. It was envisaged that the Palestinians on the West Bank and in Gaza would have time to get used to a certain element of autonomy, to electing their own councils and administrative bodies, and then to having a group with which to discuss their future with either the Israelis or with the Israelis and the Jordanians, or whoever.

When I said in my opening remarks that it should be undone, that the PLO is the only spokesman for the Palestinians, I am not so sure that that "only spokesman" should be replaced by another "only spokesman". I am quite convinced, having spent a good deal of time on the West Bank and in Gaza, that the Palestinians should be able to speak for themselves.

Senator Haidasz: I was interested to hear Mr. Bronfman say a few moments ago that Syria is a country with which Israel should consider making some kind of rapprochement. What are the prospects of such a Syrian-Israel rapprochement?

Mr. Bronfman: I am sorry, I do not have a crystal ball. The game that President Assad is playing is no clearer to me than it is to perhaps even our own Secretary of State, Mr. Schultz. But in life one has to be an optimist; one has to assume that reason and goodwill will somehow emerge victorious. How much of an influcence the Russians really have in Syria is open to doubt. When former President Carter returned from Syria—which was part of his Mid-East tour—he and I had lunch together, during the course of which he questioned sincerely and seriously how much real influence the Russians had in Syria. It is also clear that President Assad has not given up hope of maintaining some sort of role, if not dominance, in Lebanon. I do not believe that the peace process can even get started without Syria's co-operation, and I am hopeful that somehow, in that troubled area, someone will break through and start talking to the Syrians, not as Russians surrogates but as people with their own interests and their own agenda. Perhaps some dialogue will start. When I say I am very hopeful, in all honesty, I am really not very hopeful, but, as a man with seven children, I say that one does not bring children into this world unless one is an optimist.

Senator Haidasz: I wonder whether the World Jewish Congress has any policy or view of what they say Canada could do and should do in order to help bring peace between Syria and Israel.

Mr. Bronfman: I shall answer that question in two parts. I find that I am treading very treacherous waters in trying to represent the entire World Jewish Congress. As your chairman said, we have constituents in over 60 countries, including the Canadian Jewish Congress. So if I can be more personal and also say that I act for the entire World Jewish Congress, let me answer in the following manner: Even though I was born in this country, I am an American citizen. I find it a little indiscreet to mention to this august body, which has behind it

[*Traduction*]

Le troisième élément, le problème jordanien, devrait prendre un peu plus de temps. Je crois que s'impose le processus d'autonomie envisagé à Camp David. On pensait que les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza auraient le temps de faire l'apprentissage d'une certaine autonomie, d'élire leurs propres conseils et corps administratifs, et de constituer un groupe où discuter de leur avenir, soit avec les Israéliens, soit avec les Israéliens et les Jordaniens, par exemple.

Quand j'ai dit dans ma déclaration préliminaire qu'il faudrait que l'OLP cesse d'être l'unique porte-parole des Palestiniens, je ne suis pas vraiment certain que cet «unique porte-parole» doive être remplacé par un autre «unique porte-parole». Je suis tout à fait convaincu, pour avoir passé pas mal de temps en Cisjordanie et à Gaza, que les Palestiniens devraient être en mesure de prendre la parole eux-mêmes.

Le sénateur Haidasz: Il est intéressant de constater que M. Bronfman a dit, il y a quelques instants, que la Syrie est un pays duquel Israël devrait envisager de se rapprocher. Quelles sont justement les perspectives d'un tel rapprochement entre la Syrie et Israël?

M. Bronfman: Je regrette de ne pas avoir de boule de cristal. Je ne comprends pas bien le jeu auquel se livre le président Assad, pas plus que ne le comprend sans doute notre propre secrétaire d'État, M. Schultz. Mais dans la vie il faut être optimiste, et penser que le bon sens et la bonne volonté triompheront quoi qu'il arrive. On peut douter de l'importance de l'influence qu'ont les Soviétiques sur la Syrie. Quand l'ancien président Carter est revenu de Syrie, où il s'était rendu au cours d'une tournée au Moyen-Orient, je lui ai, au cours d'un déjeuner que j'ai pris avec lui, posé très ouvertement et très sérieusement des questions sur l'importance réelle de l'influence qu'avaient les Soviétiques en Syrie. Il ressort clairement aussi que le président Assad n'a pas renoncé à l'espoir de jouer un certain rôle au Liban, si ce n'est d'assurer sa dominance. Je ne crois pas que le processus de paix puisse même être amorcé sans la collaboration de la Syrie, et j'espère que, quoi qu'il arrive, dans cette région troublée, quelqu'un réalisera une percée et entamera un dialogue avec la Syrie, non pas en tant que substitut soviétique mais en tant que peuple qui a ses propres intérêts et ses propres priorités. Peut-être un dialogue est-il possible. Quand je dis que je suis très optimiste, j'avoue en toute franchise, ne pas l'être tant que ça, mais de nos jours, quand comme moi on est père de sept enfants, on ne peut qu'être optimiste.

Le sénateur Haidasz: Je me demande si le Congrès juif mondial a une opinion sur ce que le Canada pourrait et devrait faire pour aider à rétablir la paix entre la Syrie et Israël.

M. Bronfman: Je répondrai à cette question en deux temps. Je pense d'abord que je naviguerais en eaux troubles en essayant de parler au nom de tout le Congrès juif mondial. Comme l'a dit votre président, nous avons des membres dans plus de soixante pays, notamment au Canada ceux du Congrès juif canadien. Aussi, si je peux prendre une position plus personnelle et souligner que j'agis en tant que représentant de l'ensemble du Congrès juif mondial, je vous répondai ceci: même si je suis né ici, je suis citoyen américain. Je trouve un

[*Text*]

many year of work in the field of foreign affairs, that Canada has played an important role in maintaining its friendship with Israel and at the same time its contacts with the Arab countries. Until such time as there is some movement on one side or the other, I think that Canada, which does not have a vital interest in the area, should do pretty well what it has been doing. Canadian foreign policy and attitudes have been useful, not only to Canada but to the whole area. I remember President Mubarak telling me that he understood that the United States has a very special relationship with Israel and that he did not mind that relationship so long as the United States also had a relationship with his country and with the Arab world. I think that the *status quo*—Canada's close relationship with Israel, the realization that Israel is a lantern of democracy in that area and Canada's contacts with the Arab world—is a very good position for the country and at the present time I do not think that a Canadian initiative will make anything happen in that troubled area.

Senator Haidasz: What is the view of the World Jewish Congress on the disposition of the future of the Golan Heights and the West Bank of the Jordan?

Mr. Bronfman: Did you include the Gaza with the West Bank?

Senator Haidasz: No.

Mr. Bronfman: They are quite separate, except that you cannot discuss peace with Syria without discussing the Golan Heights. My personal view is—and I think that most of the officers of the World Jewish Congress would subscribe to it—that the price for peace with Syria will have to be an accommodation along the Golan Heights. I suggest that it should follow the same formulation patterns as established in the Sinai. I have been on both sides of the Golan Heights. I have been in El Quneitra and I have been in Galilee underneath this formidable embankment. It is clear that both the Syrians and the Israelis have grave concerns for the security of the Golan Heights. Upon timing it, we found that it took forty minutes by car to go from Damascus to El Quneitra. So, clearly, the Golan Heights would have to be a totally demilitarized zone with very careful and scrupulous attention given to the demilitarization because it does not have the vast stretches of sand and "nothingness" found in the Sinai.

With respect to the West Bank, the World Jewish Congress takes the same position as the Canadian Jewish Congress, that the only hope for a just settlement is the Camp David Accords. We hope very much that the process of autonomy will proceed, that autonomy will be agreed upon and that the five-year period allotted for people to adjust to living side by side—which they are doing now without formal proclamation—will in the end let the Palestinians who live in the West Bank determine their own future; remembering, as I said in my opening remarks, that I do not believe that a Palestinian State on the West Bank is either viable or acceptable to the Israelis or, indeed, perhaps to most of the Arab world.

[*Traduction*]

peu délicat de rappeler à cette auguste chambre, qui compte de si nombreuses années de travail dans le domaine des affaires étrangères, que le Canada a joué, je pense, un rôle important en maintenant son amitié avec Israël, et, simultanément, ses contacts avec les pays arabes. Tant qu'il n'y aura pas quelque progrès d'un côté ou de l'autre, je pense que le Canada, qui n'a pas vraiment un intérêt vital dans cette région, pourrait très bien se contenter de faire ce qu'il a toujours fait. La politique étrangère du Canada et les mesures qui ont été prises ont été utiles, non seulement pour le Canada, mais pour toute la région. Je me souviens que le président Mubarak m'a dit qu'il savait que les États-Unis entretenaient des rapports priviligiés avec Israël, mais qu'il ne s'en inquiétait pas dans la mesure où les États-Unis entretenaient aussi des rapports avec son pays et le monde arabe. Je pense que le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire le maintien d'étroites relations entre le Canada et Israël, la reconnaissance du fait qu'Israël est un flambeau de la démocratie dans cette région, ainsi que les contacts qu'a le Canada avec le monde arabe—est une très bonne position que peut défendre le pays; pour l'instant, je ne pense pas que le Canada puisse prendre des mesures qui pourraient faire bouger les choses dans cette région troublée du monde.

Le sénateur Haidasz: Que pense le Congrès juif mondial de l'avenir des hauteurs du Golan et de la Cisjordanie?

M. Bronfman: Est-ce que vous assimilez Gaza et la Cisjordanie?

La sénateur Haidasz: Non.

M. Bronfman: Ce sont des éléments très distincts, même si on ne peut parler de paix avec la Syrie sans parler des hauteurs du Golan. A mon avis, et je pense que la plupart des membres du Congrès juif mondial seront d'accord, la paix avec la Syrie se fera grâce à un compromis touchant les hauteurs du Golan. Il me semble qu'on devrait s'en tenir au même modèle de formulation que ceux qui ont été établis au Sinaï. Je connais bien les deux côtés des hauteurs du Golan. Je me suis rendu à El Quneitra, et je me suis trouvé en Galilée le long de cette formidable rive. Il est évident que la Syrie comme Israël s'inquiètent grandement de la sécurité des hauteurs du Golan. L'ayant calculé, nous savons qu'il faut 40 minutes en voiture pour se rendre de Damas à El Quneitra. Il s'ensuit évidemment que les hauteurs du Golan devraient être totalement démilitarisées avec un soin et des scrupules extrêmes, parce qu'elles ne possèdent pas comme le Sinaï de vastes étendues de sable, des espaces désertiques.

En ce qui concerne la Cisjordanie, le Congrès juif mondial défend la même position que le Congrès juif canadien. Nous pensons que le seul espoir d'un règlement juste repose dans les accords de Camp David. Nous espérons très sincèrement que le processus d'autonomie se poursuivra, que l'autonomie sera acceptée et que le délai de cinq ans accordé aux habitants pour s'habituer à vivre côte à côte, ce qu'ils font déjà sans le proclamer officiellement, permettra finalement aux Palestiniens qui vivent en Cisjordanie de décider de leur propre avenir; car, comme je l'ai déjà dit dans ma déclaration préliminaire, je ne crois pas qu'un État palestinien en Cisjordanie soit

[*Text*]

Senator Buckwold: Mr. Bronfman, you started out by saying that the Arabs cannot seem to get their act together to deal with Israel. Do the Arabs really want peace with Israel? Are they prepared to accept Israel as a nation in the family of nations with permanent and secure borders? We see the odd glimmer of light here and there, but is there really a desire, in view of the historic background of the different peoples, to accept at this time the right of the existence of Israel?

Mr. Bronfman: That is a very difficult question. Obviously, the Egyptians have accepted Israel. There is a piece of paper signed by Mr. Gemayel of Lebanon and the Israeli Government which seems to indicate that the Government of Lebanon is willing to acknowledge Israel's right to exist. I often wonder, given the nature of the preponderance of the governments of the Arab states—that is, they are either dictatorships run by kings or dictatorships run by military presidents—whether the democracy of Israel is as much a thorn in their sides as the Jewish presence. What also troubles me is that it is quite clear that should there be peace in the area there would be a great deal of prosperity for the entire region. Everybody in the region is spending untold billions of dollars on arms which should go to industrialization, agriculture and making the entire area what the Bible calls "the land of milk and honey." I guess I am as troubled as you are by the fact that there seems to be very little evidence from many Arab states, except Egypt and Lebanon—although it is not clear how much of Lebanon the Gemayel Government represents—of the desire to recognize the right of Israel to exist or to sit down and make peace. So I do not have the answer to your question, although I appreciate that the question should be asked.

Senator Buckwold: Moving to the East-West relationship and the super-power influence, you indicated in your remarks that this influence was one of the problems. Do you consider the U.S.S.R. as a country interested in peace in the area or are they interested in continued turmoil and unrest?

Mr. Bronfman: I think probably it is a little bit of both. At one point the U.S.S.R. had a great deal of influence in the Middle East. It built the Aswan dam; it supplied Egypt with most of its armaments, but was found to be not a very good partner, or ally, by the Egyptians, who subsequently threw the U.S.S.R. out. Like any superpower—and of course there are only two—the U.S.S.R. does not like to be excluded from any area in the world. That does not mean that the U.S.S.R. has to be a major player in the arena. If we can get over the hurdle of the Syrian, U.S., Israeli and Jordanian centre of relationships, then it is possible to create peace, or at least the beginnings of peace, in that region without serious turmoil being created by the U.S.S.R. The Soviet Union has its own serious problems. The estimates I have seen indicate that there are between 40 million and 60 million Moslems in the U.S.S.R. For that superpower to fiddle around in this area of the world then,

[*Traduction*]

viable ni même acceptable pour Israël, ni peut-être pour la majorité du monde arabe.

Le sénateur Buckwold: Monsieur Bronfman, vous avez commencé par dire que les Arabes ne semblent pas s'entendre pour traiter avec Israël. Les Arabes veulent-ils vraiment faire la paix avec Israël? Sont-ils disposés à l'accepter dans la famille des nations en tant que pays ayant des frontières permanentes et sûres? A l'occasion vascille une faible lueur d'espoir, mais existe-t-il un véritable désir, compte tenu de l'histoire des différents peuples, d'accepter maintenant de reconnaître le droit d'Israël à l'existence?

M. Bronfman: Voilà une question très difficile. De toute évidence, l'Égypte a accepté Israël. Il existe un document signé par M. Gemayel, le président du Liban, et le gouvernement d'Israël, qui semble indiquer que le gouvernement du Liban est disposé à reconnaître le droit d'Israël à l'existence. Étant donné que la plupart des gouvernements des États arabes sont soit des dictatures menées par des rois, soit des dictatures menées par des présidents militaires, je me demande souvent si la démocratie d'Israël n'est pas pour eux une épine dans le pied qui les afflige plus encore que la présence juive. Autre chose m'inquiète. Il est évident que, s'il devait y avoir la paix dans la région, une très grande prospérité en résulterait. Tous les peuples de cette région consacrent à l'armement des milliards de dollars qu'il faudrait plutôt affecter à l'industrialisation, à l'agriculture et à cette mission qui consiste à faire de toute cette zone ce que la Bible appelle «une terre qui ruisselle de lait et de miel». Je pense que je suis aussi inquiet que vous de constater que pas grand chose ne montre dans un grand-nombre d'États arabes, à l'exception de l'Égypte et du Liban—bien qu'on ne sache pas clairement quelle proportion du Liban le gouvernement Gemayel représente—que ces pays ont l'intention de reconnaître les droits d'Israël à l'existence, et la volonté de s'asseoir pour négocier la paix. Je ne peux donc répondre à votre question, mais je reconnais qu'il faut la poser.

Le sénateur Buckwold: Pour ce qui est des relations entre le bloc de l'Est et celui de Ouest et l'influence des superpuissances, vous avez dit dans votre déclaration que cette influence était l'un des problèmes en cause. Pensez-vous que l'URSS souhaite voir la paix régner dans la région ou qu'elle préfère voir se perpétuer le chaos et le désordre?

M. Bronfman: Il y a sans doute un peu des deux. A un moment donné, l'URSS a eu une très forte influence au Moyen-Orient. Elle a construit le barrage d'Assouan et fourni à l'Égypte la majeure partie de son armement, mais comme les Égyptiens n'ont pas trouvé chez les Soviétiques des partenaires et alliés très intéressants, ils les ont mis dehors. Comme toutes les grandes puissances—d'ailleurs, il n'y en a que deux—l'U.R.S.S. n'aime pas se voir exclue d'une région du monde, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle doive y jouer un rôle de premier plan. Si nous réussissons à nous dégager du cercle étroit des relations Syrie, États-Unis, Israël et Jordanie, nous pourrons amener la paix dans la région, ou du moins un commencement de paix, sans que l'Union soviétique y crée des troubles graves. Elle a en effet ses propres problèmes. Selon les chiffres que j'ai vus il y a de 40 à 60 millions de musulmans en Union soviétique. Cette grande puissance n'a donc peut-être

[*Text*]

may be as unproductive as in Afghanistan. Perhaps I am being too optimistic, but my hope is that peace can be established despite the Russian Bear's insistence on putting his paw in troubled waters.

Senator Buckwold: Let us consider the West Bank and the solutions which you have put forward. I think the three alternatives you mentioned were that it could become part of Jordan, it could become an independent state, or it could become an associated area with a right of self-government in conjunction with Israel. It would appear that Jordan really does not want to be taken over, which would result in hundreds of thousands of Palestinians moving in. That would just revive the situation created when they were in Jordan some years ago and were virtually expelled because they took over the government. Would that be a fair assumption? Does Jordan really want that to happen?

Mr. Bronfman: Looking at the demography, if the West Bank were to become part of Jordan, then clearly the Palestinian content of Jordan would jump from approximately 65-odd per cent to almost 80 per cent. However, that does not take into consideration King Hussein's very sincere wishes to solve at least as much of the problem as he can. We must not lose sight of the fact that citizenship plays a very important role. West Bank Palestinians carry Jordanian passports. They pay Jordanian school teachers at least a part of their salaries. I think they are quite serious about the West Bank. I would suggest that, to ameliorate the problem with respect to the demography, a West Bank association with some sort of confederation with Jordan is much more possible than Jordan simply taking over the entire area. I do not rule out the possibility that once the autonomy process is started the Palestinians on the West Bank may opt to have some kind of loose confederation with Israel.

Senator Buckwold: Do you think that is a real possibility? Do you think that the rest of the Arab world would allow that to happen and that the Palestinians who are not living in that area would consent to it?

Mr. Bronfman: Senator Buckwold, those are three separate questions. I am not so sure that it is not a possibility. I would venture to say that a large percentage of the economic life of Weat Bank Palestinians is caught up in the Israel economy. They have jobs in that economy. As I said earlier, the fact that these thousands go to the Mediterranean beaches of Israel may indicate that they prefer that lifestyle, which, after five years, they have become accustomed to and which they would expect if they became a part of Jordan.

With respect to whether the Arab world would permit it to happen or not, I do not know what the Arab world could do about it. I believe the question is whether or not Israel could possibly accept this type of situation. I guess Israel could accept it as a confederation, as opposed to Jordanians becoming full citizens of Israel, since it would then have the same type of demographic problem King Hussein has, only perhaps more so.

[*Traduction*]

pas intérêt à s'immiscer dans cette région du monde, pas plus d'ailleurs qu'elle n'aurait dû le faire en Afghanistan. Je suis peut-être trop optimiste, mais je crois que la paix pourra s'établir même si les Soviétiques insistent pour maintenir une présence dans la région.

Le sénateur Buckwold: Voyons ce qui arriverait à la Cisjordanie si l'on y appliquait les solutions que vous avez avancées: l'annexion de cette région à la Jordanie, la création d'un État indépendant ou l'association avec Israël, avec cependant une certaine autonomie. Il semble que la Jordanie ne veuille pas de l'annexion puisque cette solution amènerait chez elle des centaines de milliers de Palestiniens. Cela ne ferait que ressusciter le problème qui existait lorsque les Palestiniens se trouvaient en Jordanie il y a quelques années et qu'ils en ont été à toutes fins utiles expulsés parce qu'ils avaient pris les rênes du pouvoir. Ai-je raison de croire que la Jordanie ne voudrait pas vraiment de cette solution?

M. Bronfman: Si l'on aborde la question du point de vue démographique, il est clair que, si la Cisjordanie était rattachée à la Jordanie, la population palestinienne de ce pays passerait d'environ 65 p. 100 à près de 80 p. 100. Cependant, ces chiffres ne tiennent pas compte du souhait très sincère du roi Hussein de résoudre le problème, du moins dans la mesure de ses moyens. Il ne faut pas oublier que la nationalité joue un rôle très important. Les Palestiniens de Cisjordanie possèdent déjà un passeport jordanien; ils paient le salaire des enseignants jordaniens, au moins en partie. Je pense qu'ils prennent très au sérieux la question de la Cisjordanie. Selon moi, pour résoudre le problème de la démographie, une confédération entre la Cisjordanie et la Jordanie serait beaucoup plus probable qu'une annexion pure et simple de la région par ce pays. Je n'exclus pas non plus la possibilité qu'une fois le processus d'autonomie amorcé, les Palestiniens de Cisjordanie décident d'établir une confédération souple avec Israël.

Le sénateur Buckwold: Pensez-vous que ce soit vraiment possible? Pensez-vous que le reste du monde arabe le permettrait et que les Palestiniens ne vivant pas dans la région y consentiraient?

M. Bronfman: Sénateur Buckwold, vous me posez là trois questions distinctes. Je ne suis pas sûr que ce soit impossible. J'irais jusqu'à dire que la vie économique des Palestiniens de Cisjordanie est étroitement liée à l'économie israélienne, en particulier du point de vue de l'emploi. Comme je l'ai dit plus tôt, le fait que des milliers de Palestiniens fréquentent les plages israéliennes sur la Méditerranée pourrait indiquer qu'ils préfèrent le mode de vie de ce pays, auquel ils se sont habitués en cinq ans et auquel ils s'attendraient s'ils faisaient partie de la Jordanie.

Quant à savoir si le monde arabe permettrait ou non ce genre de situation, je ne vois pas très bien comment il pourrait faire autrement. Je pense que la question qu'il faut se poser, c'est si Israël, lui, pourrait l'accepter. J'imagine que les Israéliens consentiraient à l'établissement d'une confédération plutôt que de voir des Jordaniens devenir citoyens d'Israël à part entière, puisque ce pays connaîtrait alors le même problème démographique que le roi Hussein à l'heure actuelle, peut-être même de façon plus aiguë.

[*Text*]

Senator Buckwold: Let us say we settle the West Bank and Gaza Strip situations. What about the Palestinians who are scattered around the world in places such as Lebanon, Saudi Arabia and Kuwait? These Palestinians are still unhappy. They feel thwarted in that their rights have been taken away from them. How will that solve this particular problem? Will it not just continue? Will we not simply see a proliferation of the problems we have seen in the past?

Mr. Bronfman: They have been dislocated since 1948, as you mentioned earlier, senator. Many of them have made their way to the United States, and to Saudi Arabia, Kuwait, the trucial states, Lebanon, Syria and to Canada. The United States is made up of people who left one country to settle happily and profitably in another. I suggest that when and if there is peace in the Middle East—when the West Bank, the Gaza Strip and all other matters are resolved—the other Palestinians will have to face the reality of their existence and decide where they want to live and of what countries they wish to be citizen.

As I have said before, I come from a family of immigrants who were very happy in Canada. I am perhaps one step beyond that, or one step down, depending on which way you look at it, in that I live happily in the United States. My family is there, as are my roots. I suggest that that would not be impossible for the Palestinians to achieve.

Senator Bosa: Mr. Chairman, did I understand Mr. Bronfman correctly when he said that the PLO ought not to be recognized as the sole representative of the Palestinian people because of its many factions?

Mr. Bronfman: No. I said that the PLO should no longer be considered the sole representative of the Palestinian people. However, I did not say, "because it has too many factions." I think, in large scale, the PlO is very much dominated by Syria. What is not dominated by the Syrians is now scattered throughout the Mediterranean. It does not have the power it once had; their fighters are scattered and they no longer have any real military capability.

You must also remember, sir, I did say that in conjunction with that I am not so sure there should be any one single spokesman for the Palestinian people, whether it be King Hussein, the PLO, President Hassad or anyone else. As true believers in democracy the Palestinian people will have to elect their own representatives who must have some say in what their ultimate future will be. They can no longer rely on Yasser Arafat as an individual or part of a movement. Nor can they rely on outsiders like President Hassad of Syria, or even King Hussein of Jordan, who after all has his own axe to grind.

The Chairman: I believe this comes close to a question posed by Mr. Stanfield, when he was before the committee. I believe he stated that some form of elections might be held by West Bank Palestinians in order for them to have their own representatives and spokesmen.

[*Traduction*]

Le sénateur Buckwold: Supposons que nous réglions le problème de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Qu'adviendrait-il des Palestiniens éparpillés ailleurs dans le monde, par exemple au Liban, en Arabie Saoudite et au Koweït? Ces Palestiniens seraient encore malheureux, parce que leurs droits leur auraient été enlevés. Comment résoudre ce problème? Ne se perpétuera-t-il pas tout simplement, et n'assisterons-nous pas à une prolifération des difficultés que nous avons connues dans le passé?

M. Bronfman: Les Palestiniens sont éparpillés depuis 1948, comme vous l'avez déjà mentionné, sénateur. Nombre d'entre eux se sont installés en Arabie Saoudite, au Koweït, dans les émirats de la côte de la Trève, au Liban, en Syrie, au Canada ou aux États-Unis. Ce pays ne se compose-t-il pas de toute façon de gens qui ont quitté leur pays et qui se sont établis avec bonheur dans un autre? Je pense que, lorsque la paix sera instaurée au Proche-Orient, c'est-à-dire notamment lorsque les problèmes de la Cisjordanie et de la bande de Gaza seront résolus, les autres Palestiniens devront voir la réalité en face, et décider où ils veulent vivre et de quel pays veulent-ils être citoyens.

Comme je vous l'ai déjà dit, je viens d'une famille d'immigrants qui a été très heureuse au Canada. Je ne sais si j'ai fait un pas en avant ou en arrière-tout dépend du point de vue où l'on se place—, mais, quoi qu'il en soit, je vis maintenant heureux aux États-Unis. Ma famille est là-bas, et mes racines aussi. Je pense que les Palestiniens pourraient fort bien faire de même.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, ai-je bien compris M. Bronfman quand je l'ai entendu dire que l'O.L.P. ne devrait pas être reconnue comme seule représentante du peuple palestinien à cause de ses nombreuses factions?

M. Bronfman: Non, j'ai dit que l'O.L.P. ne devait plus être considérée comme seule représentante du peuple palestinien. Je n'ai cependant pas dit que c'était «à cause de ses nombreuses factions». Je pense que l'O.L.P. est dominée dans une large mesure par la Syrie; les autres éléments sont maintenant éparpillés tout autour de la Méditerranée. L'Organisation n'a plus le pouvoir qu'elle avait auparavant; ses combattants sont dispersés et n'ont plus de véritable force militaire.

J'ai dit par ailleurs, monsieur, que le peuple palestinien ne devrait pas avoir un seul et unique porte-parole, qu'il s'agisse du roi Hussein, de l'O.L.P., du président Hassad ou de qui que ce soit d'autre. S'ils croient vraiment à la démocratie, les Palestiniens devront élire leurs propres représentants, qui devront avoir leur mot à dire dans l'avenir ultime de ce peuple. Ils ne peuvent plus se fier à Yasser Arafat, ni à titre individuel ni comme membre d'un mouvement. Ils ne peuvent plus compter non plus sur des gens de l'extérieur comme le président Hassad de Syrie, ou même le roi Hussein de Jordanie, qui, après tout, a d'autres chats à fouetter.

Le président: Je pense que vous vous rapprochez là d'une question soulevée par M. Stanfield lorsqu'il a comparu devant le Comité. Il a dit, si je me souviens bien, que les Palestiniens de Cisjordanie pourraient tenir des élections afin de choisir eux-mêmes leurs porte-parole.

[*Text*]

Senator Bosa: Mr. Chairman, because of the fact that recognition of legitimate representatives of the Palestinians is the first step to entering into negotiations on this very crucial question, I was wondering how Mr. Bronfman sees the position on the Palestinians electing representatives who could be seen as legitimate spokespeople. Would this include a voice from the Palestinians who reside away from the West Bank and outside of Israel; Palestinians, for instance, who have settled, as you have mentioned, in Kuwait, Saudi Arabia and in other Arab countries?

Mr. Bronfman: I think that it gets very complicated when all Palestinians are asked to vote on such an issue. It would be much simpler, if we talked about the West Bank Palestinians voting and who is to represent them in terms of what their future will be. You will remember that one of the reasons for the breakdown in the negotiations on the autonomy talks was the question of whether the Palestinians who live in Jerusalem were to vote in the municipal elections, in terms of the autonomy process. As I said earlier, Jerusalem becomes one of the most fanatical, emotional problems that exist in all of these discussions.

From an Israeli standpoint, it is easy to see that, while they do not mind very much which Palestinians vote in what elections, they will not give an inch on the issue of the sovereignty of Jerusalem, and since it was clearly recognized at Camp David that this was an insoluble problem to begin with and would take time to sort out, it seems to me that the wisest course would have been for the Egyptians not to insist that the Jerusalem Arabs vote in the municipal election. What it really amounted to was a piece of symbolism as to who had real sovereignty over Jerusalem.

With respect to those Arabs who live in Kuwait or Lebanon or other places voting, I think that is as inappropriate as Ukrainians who live in Manitoba having anything to say about what goes on in the Ukraine. You vote where you live, unless you happen to be on duty somewhere else and have an absentee ballot. By the same token, the Jews who live in Canada and the United States do not have votes in Israel and I do not think that those Arabs who live in Kuwait or eslewhere should have a vote on what is happening on the West Bank.

Senator Bosa: Mr. Chairman, although I was born in Italy, I came to Canada voluntarily; I was not chased out of Italy. These people left the Palestine area because of the belligerent situation that prevailed at the time and therefore I do not know whether the analogy quite fits the situation. Given the stalemate in this situation and given the fact that the PLO is not the sole representative of the Palestinian people, in the absence of any other strong voice or any other body that purports to speak for the Palestinians, would it not be possible for Israel to make the first move towards breaking the log-jam by recognizing the PLO? This was advocated by Mr. Mark Heller, who wrote a book called *The Palestinian State* in which he said that, if the PLO Had been recognized, perhaps

[*Traduction*]

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, étant donné que la reconnaissance de représentants légitimes des Palestiniens serait une première étape en vue des négociations sur cette question cruciale, je me demandais comment M. Bronfman voyait l'élection de représentants palestiniens susceptibles d'être jugés légitimes. Faudrait-il qu'ils représentent aussi les Palestiniens qui habitent à l'extérieur de la Cisjordanie et d'Israël, par exemple ceux qui se sont établis, comme vous l'avez mentionné, au Kowëit, en Arabie saoudite et dans d'autres pays arabes?

M. Bronfman: Je pense que la situation se compliquerait beaucoup si l'on appelait tous les Palestiniens à voter sur une question de ce genre. Il serait beaucoup plus simple de demander seulement aux Palestiniens de Cisjordanie de se prononcer sur les gens qui doivent décider pour eux de leur avenir. Vous vous souviendrez que les négociations sur l'autonomie ont achoppé notamment sur ce problème de l'autonomie, c'est-à-dire sur la question de savoir si les Palestiniens vivant à Jérusalem devaient voter aux élections municipales. Comme je l'ai dit plus tôt, Jérusalem devient le centre d'un des problèmes émotifs et de fanatisme les plus graves de toutes ces discussions.

Si l'on se place du point de vue des Israëliens, on se rend vite compte que, s'il ne leur importe pas trop de savoir quels Palestiniens voteront dans quelles élections, ils ne cèderont absolument pas sur la question de la souveraineté de Jérusalem et, comme il a été très bien établi dans le cadre des négociations au Camp David qu'il s'agissait là d'un problème insoluble de toute façon et qu'il faudrait un certain temps pour tirer les choses au clair, il semble qu'il aurait mieux valu que les Égyptiens n'insistent pas pour que les Arabes de Jérusalem votent aux élections municipales. C'était simplement une façon symbolique de déterminer qui avait droit de souveraineté sur Jérusalem.

Quant aux Arabes installés au Koweit ou au Liban ou dans tout pays doré d'un système électoral, il me semble qu'ils ne devraient pas avoir davantage le droit de voter que les Ukrainiens vivant au Manitoba ont mot à dire sur ce qui se passe en Ukraine. On vote où l'on habite, à moins d'être en mission quelque part et de voter par scrutin spécial. De même, les Juifs installés au Canada et aux États-Unis ne peuvent participer aux élections tenues en Israël, et je ne pense pas que les Arabes vivant au Koweit ou ailleurs devraient pouvoir se prononcer sur la situation en Cisjordanie.

Le sénateur Bosa: Monsieur le président, quoique je sois né en Italie, je suis venu au Canada de mon propre gré, personne ne m'a chassé d'Italie. Ces gens ont quitté la Palestine en raison de l'état de belligérance qui régnait à cette époque; je ne sais donc pas si l'analogie convient ici. Étant donné l'impasse actuelle et vu que l'OLP n'est pas l'unique représentant des Palestiniens, en l'absence d'un autre important porte-parole ou d'un autre organe qui prétende défendre les intérêts des Palestiniens, ne serait-il pas possible qu'Israël fasse le premier pas et reconnaisse l'OLP pour sortir de l'impasse. C'est la thèse que soutenait M. Mark Heller dans son livre *The Palestinian State* où il disait que si l'OLP avait été reconnue, peut-être

[*Text*]

more progress would have been made on the negotiations towards the Camp David Agreement.

Mr. Bronfman: I have heard discussions about that subject. I maintained until little over a year ago that the PLO would have been equally as smart, or even smarter, if they had recognized Israel first. Before he died, President Sadat suggested that perhaps mutual recognition was the right approach, but the world has changed a great deal in the last year and a half. It is not really a question of recognition between the PLO and Israel. I was discussing with one of the senators the possibility of whether the Arab states are really going to recognize Israel and sit down and discuss the position. However, it is much more important for the Israelis to sit down with people with whom they have been at war, to disucss peace. Prime Minister Begin has said countless times—and I am sure that Prime Minister Shamir will repeat the same thing—that the Israelis are willing to sit down with anybody, unconditionally, to discuss peace—that is, anybody but the PLO. They regard the PLO as a terrorist organization. Having been personally to the places that were devastated and where innocent mothers and children were victimized, it is my view that there is a great deal of justification for the position the Israelis take.

I think that peace is possible, if the Arab states are willing to recognize Israel's right to exist and also are willing to sit down and discuss it. I do not see anything that the Israeli government can do beyond what it has done, which is to say that they will sit down with anybody, without conditions, to discuss peace. However, unilateral recognition of the PLO by Israel would immediately create a new government which would, in turn, repudiate what the previous government had done. In other words, it is not politically feasible either within Israel or within the Jewish world.

Senator Bosa: I have a final question, Mr. Chairman. I was thinking that, because of the stalemate and since Israel is a democracy where there is opportunity for debate, it would be a good strategic move for the Israelis to recognize the PLO, thereby showing to the world that they were willing to meet their enemies halfway. Perhaps too, this might recapture some of the good will which the Israelis lost through the Lebanese conflict.

Whether the PLO would react in a positive way to that recognition by the Israelis would, of course, remain to be seen.

Mr. Bronfman: Senator, we could debate this endlessly; I see your point, but I know that, if I, personally, were the Prime Minister of Israel, I could not be Prime Minister long if I were to recognize the PLO, given the history that is attached to that organization.

In my view, and in the view of probably close to 100 per cent of the Jewish world, there is a differentiation between Palestinians and the PLO. Palestinians are a people with all the rights that pertain to the human condition, as is recognized by Jewish education and religion. The PLO, on the other hand, has proven itself to be a terrorist organization which has used the worst types of tactics in attempting to prove its point. In so doing, it has made itself infamous, rather than famous.

[*Traduction*]

aurait-on accompli davantage dans le cadre des négociations qui ont entraîné la conclusion de l'accord du Camp David.

M. Bronfman: J'ai en effet entendu des discussions à ce sujet. Il y a moins d'un an je prétendais encore que l'OLP aurait aussi bien fait de reconnaître Israël la première. Avant de mourir, le président Sadate a déclaré que la reconnaissance mutuelle était peut-être la solution à adopter, mais le monde a beaucoup changé au cours des dix-huit derniers mois. Ce n'est plus vraiment de reconnaissance dont il s'agit entre l'OLP et Israël. Je discutais justement avec un des sénateurs de la possibilité que les États arabes reconnaissent Israël et discutent de leur position respective. Toutefois, il est bien plus important pour les Israëliens de discuter de paix avec les peuples avec lesquels ils sont en guerre. Le premier ministre Begin a dit d'innombrables fois, et je suis sûr que le premier ministre Shamir sera du même avis, que les Israëliens sont disposés à négocier un traité de paix avec n'importe qui et ce, inconditionnellement, à l'exception de l'OLP. L'OLP est pour eux un organisme terroriste. Je me suis moi-même rendu dans ces endroits que la guerre a ravagés et qui a fait des femmes et des enfants d'innocentes victimes; j'estime donc que la position des Israëliens peut largement se justifier.

Je crois que la paix est possible si les États arabes sont disposés à reconnaître le droit qu'a Israël d'exister et à en discuter. Je me demande ce que le gouvernement israëlien pourrait bien faire de plus, puisqu'il est prêt à discuter de paix avec qui veut et sans condition aucune. Toutefois, s'il reconnaissait l'OLP unilatéralement, Israël créerait immédiatement un nouveau gouvernement qui, à son tour, annulerait ce que le gouvernement précédent aurait réussi à accomplir. Autrement dit, cela n'est pas faisable sur le plan politique ni dans l'État d'Israël ni dans le monde juif.

Le sénateur Bosa: Je voudrais poser une dernière question, monsieur le président. Je pensais que, vu l'impasse et la possibilité de débattre la question, Israël étant un État démocratique, il serait peut-être stratégiquement opportun que les Israëliens reconnaissent l'OLP, afin de prouver ainsi au monde entier qu'ils sont disposés à rencontrer leurs adversaires à mi-chemin. En outre, cela permettrait peut-être de retrouver en partie l'audience que les Israëliens ont perdue au cours du conflit libanais.

Il reste toutefois à savoir si l'OLP réagira positivement à la reconnaissance par Israël.

M. Bronfman: Sénateur, je comprends votre point de vue, et nous pourrions en discuter jusqu'à la fin des temps, mais si j'étais aujourd'hui premier ministre d'Israël, je n'espérerais pas demeurer longtemps au pouvoir si je reconnaissais l'OLP, vu son dossier.

A mon avis, et comme le pense probablement presque la totalité du monde juif, Palestine et OLP sont deux entités distinctes. Le peuple palestinien jouit de tous les droits inhérents à la condition humaine, comme le reconnaissent l'éducation et la religion juives. L'OLP, par ailleurs, s'est révelée une organisation terroriste et elle a eu recours aux pires tactiques pour tenter de le prouver. Aussi n'a-t-elle réussi qu'à s'acquérir une réputation de la pire espèce.

[*Text*]

Senator Hicks: As a supplementary to that, Mr. Chairman, I would like to say that I follow Mr. Bronfman's reasoning as to why the PLO could not be recognized unilaterally. However, Mr. Bronfman referred to a suggestion that had been made by the late President Sadat that there might be a mutual recognition. Would you care to comment a little on that, Mr. Bronfman? Is that impossible for Israel to agree to?

Mr. Bronfman: That suggestion was made before the events of the early summer of 1982. I think that mutual recognition or simultaneous recognition by Israel of the PLO has really lost the meaning it had when the PLO was a real force and player in the Middle East scene. I may be wrong, but I do not see the PLO as being a major factor any longer. I say that because, during my travels throughout the West Bank—and I spent a great deal of time there and met many people—I was told that they no longer considered the PLO to have the force it once had.

As a small l liberal, I am all for recognizing somebody else and talking to them, but at this point I honestly do not see how that would benefit the peace process.

I think it would galvanize "hawkism" in Israel; and what is happening in Israel now is that many people are asking questions about the policies of its governments, not just of the past government, but of all its governments. Peace is now becoming more and more a moral and real force, and I think that for any government to accept even mutual or simultaneous recognition of the PLO, would cause the demise of that government and make Israel much more "hawkish" than it should be. That would accomplish little in the process, because real peace has to come about between Syria and Israel and Jordan and Israel and then between Palestinians and Israel. That is the order that has to follow before real peace can be achieved in the Middle East.

Senator Hicks: That is a valid observation, and I must confess that the evidence given before this committee and elsewhere, which started before the critical time to which you referred in 1982, led me to believe, in any event, that from a practical, *de facto* position the PLO was the spokeman of the Palistinian people. I must confess that recent events have cast doubt on that observation.

Senator Neiman: Mr. Bronfman, you have raised some interesting questions in my mind, which I will ask you to comment on generally. I should like to hear your assessment of the roles, present and future, of your government in the Middle East. I should like your personal assessment of that.

Mr. Bronfman: Which government?

Senator Neiman: The United States government.

I ask that question in the context of your view that Syria is not as dominated by the Russians as many of us have been led to believe, which is certainly the view the United States has put forward as a justification for its intervention in many ways and in many areas of the Middle East.

[*Traduction*]

Le sénateur Hicks: J'aimerais ajouter, monsieur le président, que je comprends pourquoi M. Bronfman estime que l'OLP ne pourrait être reconnue unilatéralement. Toutefois, M. Bronfman a rapporté que le président Sadat a suggéré la possibilité d'une reconnaissance mutuelle. Pouvez-vous préciser un peu cette idée, monsieur Bronfman? Est-il impossible qu'Israël accepte?

M. Bronfman: Cette suggestion a été faite avant les événements du début de l'été 1982. Je crois que la reconnaissance mutuelle ou que la reconnaissance simultanée de l'OLP par Israël a réellement perdu l'importance qu'elle avait lorsque l'OLP était véritablement une puissance et un important acteur sur la scène du Proche-Orient. Je me trompe peut-être, mais je ne considère plus l'OLP comme un facteur majeur. En effet, au cours de mes voyages en Cisjordanie, où j'ai passé beaucoup de temps et rencontré beaucoup de gens, je me suis laissé dire que l'OLP avait perdu de sa puissance.

En tant que partisan du libéralisme, je suis tout à fait en faveur de la reconnaissance et de la discussion, mais vu l'état actuel des choses, je ne vois sincèrement pas comment cela favoriserait la restauration de la paix.

Je crois plutôt que cela donnerait un coup de fouet aux faucons d'Israël et, à l'heure actuelle, bon nombre de gens en Israël se posent beaucoup de questions au sujet des politiques du gouvernement, non seulement du gouvernement précédent, mais de tous les gouvernements antérieurs. La paix devient de plus en plus un puissant objectif moral, et je crois que tout gouvernement qui accepterait même une reconnaissance mutuelle ou simultanée de l'OLP courrait à sa perte et inciterait Israël à opter pour des solutions de force excessives. Et cela ne serait pas vraiment fructueux. Puisque la véritable paix doit d'abord être établie entre la Syrie et Israël et entre la Jordanie et Israël et ensuite entre la Palestine et Israël, et dans cet ordre seulement, si l'on veut instaurer un climat de paix véritable au Proche-Orient.

Le sénateur Hicks: Votre observation est valable, et je dois admettre que, à la lumière des événements exposés devant ce Comité et ailleurs, qui datent d'avant la crise de 1982 que vous avez mentionnée, je suis porté à croire que, d'un point de vue pratique en tout cas, l'OLP était de fait le porte-parole du peuple palestinien. J'avoue que les récents événements m'ont fait remettre cette assertion en doute.

Le sénateur Neiman: Monsieur Bronfman, vous avez fait naître dans mon esprit quelques intéressantes questions que je vous demanderai de commenter d'une façon générale. J'aimerais connaître votre idée sur les rôles, actuels et futurs, de votre gouvernement au Proche-Orient. J'aimerais que vous me donniez votre interprétation personnelle.

M. Bronfman: De quel gouvernement parlez-vous?

Le sénateur Neiman: Du gouvernement américain.

Je vous pose cette question parce vous ne semblez pas penser que la Syrie est aussi dominée par la Russie que nombre d'entre nous ont été poussés à le croire, et ce qui est certainement l'argument qu'ont avancé les États-Unis pour justifier leurs diverses interventions dans maints secteurs du Proche-Orient.

[*Text*]

I am also curious to know what progress you think can be made in the next year towards peace in the Middle East, and whether the actions of the United States government are going to be positive in any way over the next year or whether the United States government is going to play a brokerage kind of game pending the presidential elections.

I am curious to know whether you feel that it is in Israel's own interests to keep the pot boiling, to keep the United States concerned that Syria—and behind Syria the Russians—is the real villain, because for the moment that is to Israel's advantage.

I would also like to know whether your personal views differ substantially from those held by the World Jewish Congress?

Mr. Bronfman: I should start by saying that I am an American citizen and it is difficult for me to come to a country, as friendly as Canada is and criticize my own government.

Your observations—which were put in the form of questions, but were, nevertheless, observations—have a certain amount of validity. This Administration, more than its predecessors, has a tendecny to view all world events in the light of East-West confrontations.

As a commentator on television said last evening, anytime you want to get American public opinion behind you, you draw a picture of the Russian Bear with rockets and the demon communism spreading its ugly wings all over the world.

We are in the first days of the American invasion of Grenada, and I think nothing could demonstrate more clearly that it is the American administration's policy that communism is an evil which will not be allowed to penetrate the rest of the world if it can be avoided.

East-West confrontation, as real as it is, is not the total answer or even a major part of the answer to the problems in the Middle East. We have only really touched on some of the problems, but when one discusses the Arab world, one has a tendency to discuss it as if it were monolithic; one must remember that we use such terms as "moderate Arab countries" and "non-moderate Arab countries" without taking into account the great divisions that exist there, such as religious divisions. We in the West have a terrible tendency to try to oversimplify and compartmentalize things which defy either over simplification or compartmentalization.

I do not believe it is in Israel's interests to keep the pot boiling. I am not sure what American policy is in terms of Lebanon. We know that the announced mission of the marines and the multinational peace keeping force was to have a strong Lebanese government that could solve its own problems. To say that that was naive would be an enormous exaggeration. Lebanon has not been a stable country since its very beginnings. To try to create stability there with foreign troops with

[*Traduction*]

Je suis également curieux de savoir quels progrès seront accomplis à votre avis au cours de la prochaine année en vue du rétablissement de la paix au Proche-Orient, à savoir si les mesures des États-Unis auront d'une façon quelconque des effets positifs au cours de l'année qui vient ou si le gouvernement américain jouera au courtier en attendant les prochaines élections présidentielles.

Je suis également curieux de savoir si vous estimez qu'Israël a intérêt à maintenir ce climat d'effervescence, à convaincre les États-Unis que la Syrie, et derrière elle la Russie, est le véritable coupable, puisque c'est à son avantage pour le moment.

J'aimerais aussi savoir si vos idées personnelles diffèrent considérablement des vues du Congrès mondial juif?

M. Bronfman: Je commencerai en disant que je suis citoyen américain et qu'il m'est difficile de venir dans un autre pays, même aussi amical que le Canada, et d'y critiquer mon propre gouvernement.

Vos observations, que vous avez formulées comme des questions, mais qui étaient néanmoins des observations, sont certainement valables. Le présent gouvernement américain, même plus que ses prédécesseurs, a tendance à considérer tous les événements mondiaux à la lumière du conflit qui oppose l'Est et l'Ouest.

Comme le disait hier soir un reporter à la télévision, chaque fois que l'on veut avoir l'appui du public américain, on n'a qu'à dessiner l'Ours russe entouré de fusées et le «démon-communisme» étalant ses sales ailes au-dessus du monde entier.

Nous en sommes aux premiers jours de l'invasion américaine de la Grenade, et je crois que rien ne pourrait prouver plus clairement que la politique du gouvernement américain est animée par la conviction que le communisme est un mal qu'il faut à tout prix empêcher de se répandre dans le reste du monde si c'est possible.

Le conflit entre l'Est et l'Ouest, aussi réel soit-il, n'est pas l'élément clé ni un aspect majeur des problèmes qui sévissent au Proche-Orient. En réalité, nous n'avons réussi qu'à effleurer certains de ces problèmes. En réalité, nous avons touché à quelques-uns seulement des problèmes, mais quand il est question du monde arabe, nous avons tendance à en discuter comme s'il formait un ensemble monolithique, et nous devons nous rappeler que les termes comme «pays arabes modérés» et «pays arabes non modérés» ne tiennent aucun compte des divisions importantes qui existent dans cette partie du monde, notamment des divisions religieuses. Nous, les Occidentaux, avons une affreuse tendance à vouloir trop simplifier et compartimenter des choses qui ne se laissent pas aussi facilement circonscrire.

Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt d'Israël de continuer à faire brûler le torchon. Je ne sais pas au juste quelle est la politique américaine à l'égard du Liban. Nous savons que la mission déclarée des Marines et de la force multinationale était de s'assurer que le Liban ait un gouvernement fort qui soit capable de régler ses propres problèmes. Or, ce serait une grossière exagération de dire que cet objectif tenait de la naïveté. Le Liban n'a jamais, depuis sa création, connu la

[*Text*]

no mission but to be seen—and then to be bombed—does not make much sense.

The one observation I certainly will agree with is that we are about to enter an election year. It seems to me that the Administration will either desperately solve something before the country gets too far into that election year, or there will be some sort of stalemate until the election process is over.

It seems to me that it is almost impossible for the United States to pull out of Lebanon now, because it would lose its credibility with its friends in the Middle East. The difficult thing it will have to do is define what its mission should be, and then tie in the mission in Lebanon with its whole policy in the Middle East in terms of trying to get back to the Camp David process again to work towards peace in that area.

The reason I say I am not so sure that Syria is totally dominated by the Russians is that I do not believe that any Arab State can be totally dominated by the Russians. Egypt was not. There are too many conflicts taking place internally as well as externally in those countries. I think it is possible to do business with the Syrians; I think it is possible to negotiate; I think, first of all, the Americans must understand what is possible and what is not possible, and I think that they have to agree with the Israelis on what is possible and what is not possible. I feel deeply in my soul that the Israelis, beyond all else aside from security, want peace, and I think they will go to some lengths to achieve peace as they did with Egypt. Nothing about this is simple and nothing about it is easy. I am sorry that I cannot answer your question any more clearly than that.

Senator Neiman: Do you feel that there is any will in the United States to come to some sort of rapprochement with Syria, realizing as you do that probably Syria has to be a key player in the peace process with Israel? It seems to me that at this point the Americans are almost paranoid as far as Syria is concerned, and that that is preventing the kind of discussions that should take place in order to get this process moving.

Mr. Bronfman: Yes, the Americans will play with the Syrians, if they are given the opportunity.

Senator Macquarrie: Mr. Chairman, I have much enjoyed the insight and wisdom of our witness. I quoted him once in our Senate and I never quote anyone with whom I do not agree.

Mr. Bronfman, I was particularly pleased with your reference to the manner in which my colleague has just discussed the situation in Syria. I have grown slightly tired lately of being told that there are at least two or three reds underneath every bed—perhaps because I am a light sleeper. Something that I have often been told in the Middle East is that they are tired of having every problem of theirs related to the east-west syndrome.

[*Traduction*]

stabilité. Il n'est guère raisonnable de tenter d'y amener la stabilité avec des troupes étrangères qui n'ont d'autre mission que d'être là—et de servir de cibles aux bombes.

Certes, il y a une observation avec laquelle je suis d'accord, et c'est que nous sommes sur le point de nous engager dans une année d'élections. Il me semble que le gouvernement va soit chercher désespérément à en arriver à une solution quelconque avant qu'il ne soit trop près des élections, soit maintenir le statu quo jusqu'à ce que les élections aient eu lieu.

Il me semble que les États-Unis ne peuvent pratiquement pas se retirer du Liban à l'heure actuelle, puisqu'ils perdraient de leur crédibilité auprès de leurs amis du Proche-Orient. Le gouvernement américain aura la difficile tâche de définir ce que devrait être sa mission, pour ensuite rattacher sa mission au Liban à l'ensemble de sa politique au Proche-Orient, laquelle vise à revenir au processus du Camp David afin de ramener la paix dans cette partie du monde.

Si je ne suis pas convaincu que la Syrie soit totalement dominée par les Russes, c'est que je ne crois pas qu'aucun État arabe puisse être complètement assujetti au pouvoir des Russes. L'Égypte ne l'était pas. Il y a beaucoup trop de conflits dans ces pays, sur le plan tant intérieur qu'extérieur. Je crois qu'il est possible de traiter avec les Syriens, de négocier avec eux, mais je crois, d'abord et avant tout, que les Américains doivent comprendre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et qu'ils doivent se mettre d'accord avec les Israéliens sur cette question. Je suis profondément convaincu que ce que souhaitent surtout les Israéliens, outre la sécurité, c'est la paix, et je crois qu'ils sont prêts à beaucoup d'efforts pour réaliser cet objectif, comme c'était le cas avec l'Egypte. Rien dans tout cela n'est simple ni facile. Je regrette de ne pouvoir répondre plus clairement à votre question.

Le sénateur Neiman: Croyez-vous qu'il y ait la moindre volonté aux États-Unis d'en venir à une sorte de rapprochement avec la Syrie, conscient comme vous l'êtes que la Syrie doit probablement jouer un rôle majeur dans le processus de paix avec Israël? Il me semble que l'espèce de paranoïa que ressentent les Américains vis-à-vis de la Syrie empêche la tenue des discussions qui pourraient faire redémarrer le processus.

M. Bronfman: Oui, les Américains vont accepter de traiter avec les Syriens s'ils en ont l'occasion.

Le sénateur Macquarrie: Monsieur le Président, j'ai particulièrement apprécié la sagesse des propos de notre témoin. Avant cette réunion, j'ai cité ses paroles lors des délibérations du Sénat, et je ne cite jamais les paroles de quelqu'un avec qui je ne suis pas d'accord.

Monsieur Bronfman, j'ai été particulièrement heureux de ce que vous avez dit des observations que vient de faire mon collègue au sujet de la situation en Syrie. Je commence à en avoir assez de me faire dire qu'il y a au moins deux ou trois rouges sous chaque lit—peut-être parce que j'ai le sommeil léger. Or, j'ai souvent entendu dire que les gens du Proche-Orient en ont assez, eux, de voir comme tous leurs problèmes sont rattachés au syndrome Est-Ouest.

[*Text*]

I noted your comment that we make a mistake in looking upon the Arab world as something monolithic, and that is very common in this country and I am sure it is in yours. Sometimes when I am told how disagreeable the Arabs are among themselves, I say, "How dare they. You would think they were a Canadian province the way they are quarrelling". Surely, we could not possibly expect from the wide range of Riyadh, Cairo, Amman and Fez anything but different cultures.

Did you draw any satisfaction or did you have any reflections about the recent U.N.–sponsored meeting in Geneva in which my country did not play much of a role nor yours nor Israel? Did you take from the statement that the Arabs represented there—I believe that most of them were represented—had come closer to that realism that meant the recognition of the State of Israel? Do you think that that perhaps is a small but forward step in asserting some sort of realism between the Arabs and Israel?

Mr. Bronfman: I agree with you, senator. I would like to be optimistic about it. It is very hard in this day and age to take the United Nations all that seriously, but you are not asking me to take them seriously but to take what the Arabs said at the UN meeting seriously. The vote was encouraging.

Senator Macquarrie: You have been quoted to the effect that Israel must change its policies in the West Bank and the Gaza. Did you have in mind at that time the settlements policy about which there is much talk and great anxiety?

Mr. Bronfman: In part. Let me tell you how I and, I think, most of my colleagues of the World Jewish Congress come out on the question of settlements. First, let me be just a little bit negative. The Jewish world never again wants to see any area of the world being rid of Jews. The Jews feel that they have the right to settle anywhere, just as anybody else has that right.

Secondly, there is the question of security. I have flown in a helicopter all over the West Bank. There are totally uninhabited hills and high ground areas which the Israelis could, for military reasons, occupy, because that would perhaps solve some of their security problems. I see nothing wrong in that. Where I disagree with the government on the question of settlements is when settlements are contiguous to large Arab population centres. I find this not only unproductive but also counterproductive in terms of people getting along together, and the process of the autonomy talks of people learning not to distrust each other but perhaps eventually learning to like each other.

I understand the problem in Hebron in particular because it has some deep significance to ultra-religious Jews and the burial ground of the patriarchs. Nevertheless, I still think that it is a mistake for the Israelis to put settlements, as I said,

[*Traduction*]

J'ai pris bonne note de votre remarque voulant que nous nous trompions en considérant le monde arabe comme une société monolithique; c'est une erreur que nous commetons très souvent chez nous et qui doit être aussi fréquente chez vous. Parfois, quand on me dit comme les Arabes se querellent entre eux, je n'arrive pas à concevoir qu'ils puissent agir ainsi. A les entendre, on pourrait presque se croire dans une province canadienne. Certes, on ne peut s'attendre à ne pas trouver, sur un territoire aussi vaste que celui ponctué par les villes de Riyad du Caire, d'Amman et de Fez, plusieurs cultures différentes.

Avez-vous tiré quelque satisfaction de la récente rencontre tenue à Genève sous l'égide des Nations Unies, où mon pays n'a certainement pas joué un rôle de premier plan, pas plus que le vôtre ni Israël, ou avez-vous des observations à nous faire à ce sujet? Avez-vous conclu d'après la déclaration issue de cette rencontre que les pays arabes qui y étaient représentés—je crois que la plupart l'étaient—avaient quelque peu progressé vers ce réalisme qui permettra la reconnaissance de l'État d'Israël? Y voyez-vous peut-être une légère progression, mais une progression quand même, vers l'adoption d'une attitude plus réaliste chez les Arabes et les Israéliens?

M. Bronfman: Je suis d'accord avec vous, sénateur. Je voudrais bien être optimiste. Il est très difficile par les temps qui courent de prendre les Nations Unies au sérieux, mais ce n'est pas ce que vous me demandez, mais plutôt de prendre au sérieux ce que les Arabes ont dit à cette réunion. Eh bien, le vote fut encourageant.

Le sénateur Macquarrie: Vous avez dit qu'Israël devrait modifier sa politique en Cisjordanie et à Gaza. Songiez-vous alors à sa politique de colonisation dont on parle beaucoup et avec beaucoup d'anxiété?

M. Bronfman: Permettez-moi de vous exposer ma position sur la question des peuplements, à laquelle souscrivent, je pense, la majorité de mes collègues au sein du Congrès mondial des Juifs. Je vais d'abord commencer par une remarque quelque peu négative. La communauté juive veut que les Juifs ne puissent jamais plus être éliminés d'une partie du monde. Les Juifs estiment qu'ils ont le droit, comme tout le monde, d'aller s'établir où ils veulent.

Passons ensuite à la question de sécurité. J'ai survolé en hélicoptère tout le territoire de la Cisjordanie. On voit partout des collines et des hauteurs complètement inhabitées, que les Israéliens pourraient occuper pour des raisons militaires car cela pourrait leur permettre de régler certains de leurs problèmes de sécurité. Là où je diverge d'opinion avec le gouvernement sur la question de colonisation, c'est lorsqu'il s'agit de colonies qui voisinent d'importantes agglomérations arabes. Cette façon d'agir me paraît non seulement improductive mais destructrice pour ce qui est de faire régner la bonne entente et de faire avancer les pourparlers sur l'autonomie de sorte que les gens apprennent à ne plus se méfier les uns des autres et peut-être même à s'estimer les uns les autres.

Je comprends qu'Hébron puisse poser un problème particulier, parce que les Juifs archi-religieux attachent une signification profonde à ce lieu de sépulture des patriarches. Je crois néanmoins que les Israéliens se trompent en voulant installer

[*Text*]

contiguous and almost on top of large Arab population centres. It was those policies which I very much disagreed with. To reiterate, I have no quarrel with their taking certain points of high ground, which are totally uninhabited by anybody and which are arid and useless in terms of either manufacturing or agriculture, and putting outposts there to protect the security of the state.

The Chairman: I have a supplementary question to that. This committee has seen visual presentations of the settlements program that indicated quite clearly that it went far beyond being merely defensive in nature, being rather a *de facto* occupation by virtue of the establishment of substantial populations. Of course, President Mubarak fingered that as being the single, most serious problem he saw in arriving at a settlement, because there would be a *de facto* situation in five or six years which would make a settlement of the West Bank for the Palestinians all but impossible. Do you agree with that in looking five or six years down the road, if the settlement policy continues?

Mr. Bronfman: You really have to look at the numbers. There are perhaps 30,000 settlers. Then, you have to look at the nature of the settlers. These are not people like the early Kibbutzim—the people who came to plow up the land to make their homes and their livelihood there. They commute either to Tel Aviv or to Jerusalem. By nature, these settlers are not so bound to the land because of blood, sweat and the love of their children and womenfolk as to make the situation irremediable.

Secondly, the numbers are very small. When you say 30,000, you have to put it in relationship to the 1,300,000 Arabs who already live there. Even if they got to the number that they are talking about, you would be talking about 100,000. I do not know where those hundred thousand are going to come from. There is very little immigration going into Israel. The balance is about even between those going in and those coming out. Natural population growth has to be a determining factor. I do not believe that, from that standpoint, the settlement policy is as great a hindrance to peace as President Mubarak or others make it out to be.

Senator Lapointe: Your Vice-President of the World Jewish Congress, Rabbi Hertzberg, stated recently that those settlements create more headaches than they are worth. Are you of the same opinion?

Mr. Bronfman: Arthur Hertzberg, who is, a friend of mine, is only one of five vice-presidents. We are a very democratic organization, with a policy that anyone can speak for himself so long as he is not speaking for the World Jewish Congress.

Rabbi Hertzberg has, I think, a much more soft-line attitude toward settlement than is practical. I think the settlements he is particularly referring to are those which are next door to rather major population centres. To that extent, those

[*Traduction*]

des colonies de peuplement, comme je l'ai dit tout à l'heure, à la limite et pratiquement dans les grandes agglomérations arabes. C'est cette politique que j'ai fortement condamnée. Bref, je n'ai aucune objection à ce qu'ils s'approprient certaines régions des hauteurs qui sont arides et totalement inhabitées et qui ne sont d'aucune utilité industrielle ni agricole, pour y installer des avant-postes destinés à protéger la sécurité de l'État.

Le président: Je voudrais poser une question supplémentaire. D'après les présentations visuelles qui nous ont été faites, il apparaît très clairement que les programmes d'implantation allaient bien au-delà de simples mesures défensives et constituaient, en raison des implantations massives, une occupation de fait. Le président Mubarak a bien sûr cité ce problème comme celui qui risquait le plus de faire achopper les négociations parce que, d'ici cinq ou six ans, il y aurait une situation de fait qui empêcherait à toutes fins pratiques l'établissement des Palestiniens en Cisjordanie. Etes-vous d'accord que c'est ce qui va se produire d'ici cinq ou six ans si la politique de colonisation se poursuit?

M. Bronfman: Il faut examiner les chiffres. Ces peuplements comptent peut-être 30 000 colons. Il faut aussi voir qui sont ces gens. Ce ne sont pas, comme dans le temps des kibboutz, des gens venus labourer la terre pour établir leur foyer et y gagner leur vie. Il s'agit plutôt de gens à qui on a accordé des appartements bon marché en Cisjordanie et qui travaillent à Tel Aviv ou à Jérusalem. Ceux qui vont s'installer là ajourd'hui n'ont pas ce profond attachement à la terre qui vient d'y avoir versé son sang et travaillé à la sueur de son front pour l'amour de ses enfants et de sa femme, de sorte que la situation ne serait pas irrémédiable.

Deuxièmement, leur nombre est très peu élevé. Quand on parle de ces 30 000 colons, il faut bien se rendre compte qu'il y a 1 300 000 Arabes déjà établis dans ces territoires. Même si les Israéliens atteignaient leur objectif, les peuplements ne compteraient toujours qu'environ 100 000 colons. Je ne sais d'ailleurs pas où ils vont les prendre, car l'immigration en direction d'Israël est très peu importante. Etant donné que l'immigration et l'émigration s'équilibrent à peu près, la croissance démographique naturelle sera un facteur déterminant. En ce sens, je ne crois pas que la politique d'implantation soit aussi préjudiciable au processus de paix que le président Mubarak et d'autres voudraient le faire croire.

Le sénateur Lapointe: Le vice-président du Congrès mondial des Juifs, le rabbin Hertzberg, a déclaré récemment que ces peuplements étaient d'une valeur douteuse compte tenu des problèmes qu'ils occasionnent. Êtes-vous du même avis?

M. Bronfman: Arthur Hertzberg, qui est en fait un ami à moi, n'est qu'un des cinq vice-présidents du Congrès. Notre organisation est très démocratique et elle a pour principe que chacun peut parler pour soi à condition qu'il ne parle pas au nom du Congrès des mondial Juifs.

A mon avis, l'attitude du rabbin Hertzberg à l'égard des peuplements est beaucoup trop conciliatrice pour être considérée comme pratique. Je crois que les implantations auxquelles il songe plus particulièrement sont celles qui voisinent de

[*Text*]

of us in the World Jewish Congress agrees that it is not conducive to peace or to good-will towards men to have these frenzied, religious zealots living on top of Arabs who are constantly looking to make trouble.

Senator Lapointe: Very recently we heard from a former minister of Lebanon, who appeared to say that there was no civil war in Lebanon, but, after listening to him, we were of the opinion that there was a civil war between groups. Do you think, if those groups inside Lebanon were better understood, it would help settlement in Lebanon, and there would be unity in decision-making?

Mr. Bronfman: There are many groups in Lebanon. Before the invasion in 1982, Lebanon was characterized as a country of at least 12, and maybe more, private armies. The Phalangist is only one, but perhaps the strongest army. There are Druse, Shiites, and it goes on and on. Even among the Maronite Christians there are various so-called "fiefdoms."

The secret of Lebanon's success before another invasion took place, which is that of the Palestinians, was a sharing of power amongst the different groups. Part of the problem of that sharing of power was that it had been based on the population that existed some few years after the end of the Second World War. The argument by the Moslems is that it has never been updated to reflect the Moslem clear majority that exists in Lebanon right now. It is like not having a census in a country and, therefore, keeping the same seating arrangements in the House of Commons for 40, 50 or 60 years without recognition of population changes.

The only way Lebanon is going to be restructured is with some agreed-upon sharing of power between the various dissident groups. In the meantime, feuding exists. It exists right now in the Chouf Mountains between the Druse and the Maronites; it exists in the north between the Shi'ites and the Phalangists; it exists all over the country. It was kept down by the presence of the Israeli army. With the withdrawal of the Israeli army, it is hoped that it will be kept in check by the presence of the multinational force. I do not think I have to comment on that effectiveness.

Senator Lapointe: Naturally, the World Jewish Congress is a very generous contributor to Israel. Can you exercise any influence on the Government of Israel because of your generosity, or do they not listen to you?

Mr. Bronfman: Strangely enough, I was asked that question once by the then national security adviser. My answer was this: "The whole Jewish World Congress gives to Israel something in the neighbourhood of $400 million a year; the United States gives $2.5 billion. If you cannot have any effect, how do you think we can?"

Senator Murray: You referred to Syria's desire to play an influential and perhaps dominant role in Lebanon. Would you

[*Traduction*]

grandes agglomérations. Cela étant, les membres du Congrès mondial des Juifs conviennent qu'on ne sert guère la cause de la paix ou de la bonne entente entre les hommes en permettant à ces fanatiques religieux de vivre ainsi dans des colonies surplombant des agglomérations d'Arabes qui cherchent constamment querelle.

Le sénateur Lapointe: Très récemment, nous avons entendu un ancien ministre du Liban nous affirmer qu'il n'y avait pas de guerre civile au Liban, mais après l'avoir entendu, nous étions d'avis qu'il y avait effectivement une guerre civile entre les différentes communautés. Croyez-vous que, si ces communautés étaient mieux comprises, il y aurait davantage de chances d'en arriver à une entente au Liban et de se mettre d'accord sur les décisions à prendre?

M. Bronfman: Il y a de nombreuses communautés au Liban. Avant l'invasion de 1982, ce pays comprenait au moins 12 armées privées, sinon plus. L'armée phalangiste en est une parmi d'autres, mais c'est sans doute la plus puissante. Il y a aussi celles des Druzes, des Chiites et ainsi de suite. Même parmi les chrétiens maronites on reconnaît différentes factions.

Si les choses marchaient bien au Liban avant qu'il ne soit à nouveau envahi, cette fois par les Palestiniens, c'est que les différents groupes se partageaient le pouvoir. Or, une partie du problème venait de ce que la répartition des pouvoirs avait été faite en fonction de la structure démographique qui existait quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les Musulmans soutiennent que cette répartition n'a jamais été révisée pour refléter le fait qu'ils sont maintenant largement majoritaires au Liban. Cela équivaudrait en quelque sorte à ne pas faire de recensement dans un pays et, par conséquent, à attribuer les sièges à la chambre des communes selon la même répartition pendant 40, 50 ou 60 ans sans tenir compte des changements démographiques.

Seul un partage des pouvoirs mutuellement acceptable entre les divers groupes dissidents permettra la restructuration du Liban. Entre-temps, la dissension règne: dans les montagnes du Chouf, entre les Druses et les Maronites; dans le nord, entre les Chiites et les Phalangistes, et un peu partout au pays. Elle a été contenue par l'armée israélienne. En son absence, il est à espérer que la force multinationale jouera le même rôle. Je ne pense pas devoir faire de commentaires sur son efficacité.

Le sénateur Lapointe: Naturellement, le Congrès mondial des Juifs est un donateur très généreux en ce qui concerne Israël. Pouvez-vous exercer une influence quelconque sur le gouvernement d'Israël à cause de votre générosité; ne vous écoute-il pas?

M. Bronfman: Fait étrange, cette question m'a été posée une fois par le conseiller d'alors en matière de sécurité nationale. Je lui ai répondu ceci: «Le Congrès mondial des Juifs donne à Israël environ 400 millions de dollars par année; les États-Unis lui en donnent 2,5 milliards—si vous n'avez aucune influence sur lui, comment pourrions-nous en avoir?»

Le sénateur Murray: Vous avez parlé du désir de la Syrie de jouer un rôle influent et peut-être même dominant au Liban.

[*Text*]

characterize Syria's objective as being to have most of Lebanon effectively partitioned into zones of Syrian and Israeli influence, and is that also the objective of Israeli policy there?

Mr. Bronfman: I am not at all sure of what the Syrian objective is. The Israeli objective is quite clear, and that is to ensure that no belligerent troops, Palestinians or others, come within kalishnikov range of the Gallilee.

Clearly Israel, by its size and nature, is not interested in occupying territory long-term. It is not politically viable within Israel itself.

The *de facto* dismemberment of Lebanon, I do not believe, is in anybody's interest. It is certainly not in the Saudis' interest, but you did not ask about the Saudis. Nevertheless, I think they have some influence although they are very reluctant to use it.

I think it is quite clear that the Syrians want to make sure that Lebanon, while perhaps not a vassal state, is nevertheless neutralized so far as being used against them just the same way as the Israelis want to neutralize it so that it cannot be used against them. I think Syria has probably more ambitions in terms of face-saving in the Golan than it does in Lebanon, provided Lebanon is under some kind of neutralization.

I think Syria also has some ambition to be perceived to be playing a leading role in the Arab world. Who knows what ambitions dictators take upon themselves?

I have to repeat that this is awfully complex, and I do not really have all the answers. I just have educated guesses, the same as all of you. We all read the same newspapers and have the same information available to us. It is only a question of analysis. The analysis is sometimes more important in terms of what people want than it is in terms of what troops are here, there, or at the other place.

I would suggest that, if there is a true desire on the part of the Syrians and other important players for peace, peace is achievable. The goal that one should always keep one's eye on is the achievement of peace in the region. I think clearly Syria would be a great benefactor of peace as would Egypt, Jordan and Israel. The oil-rich states don't really need peace that badly.

Senator Murray: On another subject, you spoke of the desirability of early elections in Israel. Do you think those elections could possibly produce a government that, politically, could change Israeli policy with regard to the settlements or, for that matter, to Lebanon?

Mr. Bronfman: Let me say that I don't think Israel is the only country that would benefit from early elections.

Senator Murray: I am glad you said that.

The Chairman: Canada excluded.

Mr. Bronfman: Naturally, I am your guest.

It is possible and conceivable up to a point. One must understand that, if one makes a distinction between settlements that are there purely for purposes of security as against

[*Traduction*]

Diriez-vous qu'elle voudrait qu'il y ait sur la presque totalité du territoire libanais des zones d'influence syrienne et israélienne bien définies et que c'est également l'objectif de la politique d'Israël?

M. Bronfman: Je ne pourrais pas dire quel est l'objectif de la Syrie. Celui d'Israël est clair: il veut s'assurer qu'aucune troupe belligérente, palestinienne ou autre, ne puisse utiliser ses kalishnikov contre la Galilée.

De toute évidence, Israël, à cause de sa petitesse et de sa nature, n'est pas intéressé à occuper le territoire à long terme. Ce ne serait d'ailleurs pas accepté politiquement par ses citoyens.

Je ne pense pas que le démembrement de fait du Liban soit dans l'intérêt de qui que ce soit. Pas dans celui des Saoudiens en tous cas, mais ce n'est pas d'eux que vous parliez. Néanmoins, je pense qu'ils ont une certaine influence, bien qu'ils hésitent à en user.

Il est clair que les Syriens veulent s'assurer que le Liban, même si ce n'est peut-être pas un État vassal, est neutralisé de façon à ne pouvoir être utilisé contre eux tout comme les Israéliens voudraient qu'il soit neutralisé de façon à ne présenter aucun danger pour eux. Je pense que la Syrie est probablement plus intéressée à sauver la face sur le Golan qu'au Liban, à condition toutefois qu'il soit en quelque sorte neutralisé.

Je pense que la Syrie voudrait qu'on ait l'impression qu'elle joue un rôle clé dans le monde arabe. Qui sait quelles ambitions entretiennent les dictateurs?

Je dois répéter que cette question est très complexe et que je ne connais pas vraiment toutes les réponses. Je ne peux qu'essayer de deviner, au meilleur de mes connaissances, comme chacun d'entre vous. Nous lisons tous les mêmes journaux et avons tous les mêmes informations. Ce n'est qu'une question d'analyse. L'analyse est parfois plus importante en termes de ce que veulent les gens qu'en termes d'emplacement des troupes.

À mon avis, si les Syriens et d'autres joueurs importants désiraient véritablement la paix, on pourrait l'obtenir. L'objectif premier devrait toujours être l'établissement de la paix dans la région. La Syrie, tout comme l'Égypte, la Jordanie et Israël, en bénéficierait. Par contre, elle ne présente pas tant d'intérêt pour les pays riches en pétrole.

Le sénateur Murray: Vous avez également dit qu'il serait souhaitable qu'il y ait bientôt des élections en Israël. Croyez-vous qu'il serait possible d'élire un gouvernement qui puisse modifier la politique israélienne à l'égard des colonies ou, dans le cas qui nous intéresse, du Liban.

M. Bronfman: Je ne crois pas qu'Israël serait le seul pays à bénéficier d'élections prochaines.

Le sénateur Murray: Je suis heureux de vous l'entendre dire.

Le président: À l'exception du Canada.

M. Bronfman: Je suis bien entendu votre invité.

Cela est possible et imaginable jusqu'à un certain point. Il faut bien comprendre que si on fait une distinction entre les colonies qui ont essentiellement pour objet la sécurité et celles

[*Text*]

those that are there because they are either religiously inspired or "trouble-making" inspired, yes, a different government could, I think, make a real difference. One of the problems—which does not necessarily involve this government alone, because it could happen with another government—is the proportional system of representation in Israel, whereby you can have too many tiny parties which are made up of two members or three members. When there is a narrow majority, such as that which the present government has, it can be seen that the government is somewhat hamstrung in its efforts to be bold or decisive.

It is my hope that, when there is another election in Israel, the people will have clear choices before them as to which way to vote. I hope that the voting will clearly take place on the issues that affect them most seriously. One of those issues, of course, is their daily economic life. The problems associated with that will be difficult to solve because a lot of belt-tightening is going to have to take place, and that is always unpopular. They will, therefore, need a strong government. The other major issue is that of how the Israelis will learn to live with their Arab neighbours. That is the major decision which only the Israelis can make. I do not think that they have ever before clearly voted on such an issue.

Hopefully, at the next election, there will be some clarification of the issues. It is my hope that a strong government will be elected to deal with those issues. It is conceivable that a strong government, dedicated to peace and, of course, to security, could be elected. I do not mean to say that this government is not dedicated to peace, but it has its problems within its own constituency.

Mr. Marcel Prud'homme, M.P., Saint-Denis, Montreal, Quebec: Mr. Chairman, I am extremely pleased to be given the opportunity to have a civilized exchange on a very difficult issue. To begin, just by way of a comment, I would not agree with the witness that the United Nations should not be taken seriously. After all, it was the United Nations that created Israel and it was taken seriously at that time.

The witness has said that our government and other governments do not want to accept the PLO as the sole spokesman for the Palestinians. We in the International Parliamentary Union are always agonizing over the expression "sole spokesman." For the purposes of this discussion, let us say that the PLO is not the spokesman of this discussion, let us say that the PLO is not the spokesman for the Palestinians. Who, then, is? That is my first question.

Why are the Palestinians of the West Bank and Gaza not given a chance to elect their own spokesmen? The reason is that those who are mayors often have great difficulty in exercising their duties and responsibilities as mayors. If, on the one hand, the spokesmen for the Palestinians cannot be chosen democratically by the people living on the West Bank and Gaza, I do not see how it can be said that the PLO is not the spokesman of the Palestinians. Someone must speak for them.

Mr. Bronfman has spoken about Israel in terms of its being democratic, and I agree with him. Israel is one of the great

[*Traduction*]

qui sont d'inspirations religieuses ou «fautrices de troubles», oui, un gouvernement différent pourrait je pense faire toute une différence. Un des problèmes—qui ne concerne pas nécessairement le gouvernement actuel, car il pourrait se produire avec un autre gouvernement—a trait au système proportionnel de représentation en Israël qui fait qu'il peut exister un trop grand nombre de petits partis se composant de deux ou trois membres. Un gouvernement qui aurait une mince majorité, comme c'est le cas actuellement, est quelque peu limité lorsqu'il essaie de faire preuve d'audace et d'esprit de décision.

J'espère que lorsque des élections seront tenues en Israël, la population aura des choix clairs. J'espère que le vote portera sur les questions qui l'affectent le plus. L'une d'entre elles est bien entendu la vie économique de tous les jours. Les problèmes qui y sont reliés seront difficiles à résoudre parce qu'il faudra beaucoup se serrer la ceinture et que c'est toujours une politique impopulaire. La population aura donc besoin d'un gouvernement fort. L'autre grande question tient à la façon dont les Israéliens apprendront à vivre avec leurs voisins arabes. C'est la grande décision que seule les Israéliens sont à même de prendre. Je ne pense pas qu'ils aient jamais eu à se prononcer sur une telle question.

Il est à espérer que des précisions seront données aux prochaines élections au sujet de ces questions. J'espère qu'un gouvernement fort sera élu pour s'en occuper. Il est préférable qu'un gouvernement fort, voué à la paix, et bien entendu à la sécurité, soit élu. Je ne veux pas dire que le gouvernement actuel n'est pas voué à la paix, mais il a des problèmes.

M. Marcel Prud'homme, député de Saint-Denis, Montréal (Québec): Monsieur le président, je suis extrêmement heureux de pouvoir participer à un échange civilisé sur une question très délicate. Permettez-moi tout d'abord de vous dire que je ne suis pas d'accord avec le témoin lorsqu'il affirme que les Nations unies ne devraient pas être prises au sérieux. Après tout, ce sont elles qui ont créé Israël et on les a prises au sérieux à ce moment-là.

Le témoin a déclaré que notre gouvernement et d'autres ne veulent pas reconnaître l'O.L.P. comme le seul porte-parole des Palestiniens. Nous, de l'Union parlementaire internationale, avons toujours des problèmes avec l'expression «seul porte-parole». Aux fins de la présente discussion, disons que l'O.L.P. n'est pas le porte-parole des Palestiniens? Qui l'est alors? C'est ma première question.

Pourquoi les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza n'ont-ils pas la chance d'élire leurs propres porte-parole? La raison en est que les maires ont souvent beaucoup de difficulté à exercer leurs propres fonctions et responsabilités. Si les porte-parole des Palestiniens ne peuvent être choisis démocratiquement par les gens vivant en Cisjordanie et à Gaza, je ne vois pas comment on peut dire que l'O.L.P. n'est pas le porte-parole des Palestiniens. Quelqu'un doit parler en leur nom.

M. Bronfman a dit qu'Israël était démocratique, et je suis d'accord avec lui. Israël est l'une des grandes démocraties de la

[*Text*]

democracies in the region. Israel understands democracy. Why should democracy be denied to the other nations?

The witness has said that the Camp David accords present a solution. I am ready to concede that, perhaps, the Camp David accord is a good thing. If it is good enough for me as a Canadian, and if it is good enough for the witness as an American, why is it not good enough for the actual Prime Minister of Israel, Mr. Shamir, who refused to sign the Camp David agreement?

The witness has said that perhaps the Palestinians should recognize Israel. In reply, I say that when bargaining—and surely the witness knows much more about bargaining than I do—it must be recognized that, in the case of Palestine, there is still that last card to be considered. Over the last 15 years I have met almost every leader in that area, including Mr. Begin. Some of them have not even wanted to accept that the word "Palestinian" exists. How could I ask someone who does not exist, according to some of the people I have met, to recognize the State of Israel? As I have said before, for a bunch of people who don't exist, they surely make a hell of a lot of noise. They are there.

As to the Golan Heights—

The Chairman: Mr. Prud'homme, I do not mean to cut you off, but perhaps you could allow the witness to respond to some of your questions.

Mr. Prud'homme: I merely state these views to the witness and ask for his comments regarding Camp David, simultaneous recognition, and why free elections are not allowed on the West Bank. The latter is probably my main question.

Mr. Bronfman: Allow me to try to address your questions, sir. I am not here either to defend or to applaud Prime Minister Shamir. He is new to his job, but what he did in the past—either as a young man fighting for an Israeli state or as a older man involved in other activities before he became Prime Minister—is not very relevant to what he will do as Prime Minister.

It is true that some Israelis have been known to deny the existence of the Palestinians, but you must remember, sir, that in the Camp David accords which Mr. Prime Minister Begin signed, not only were the Palestinians recognized, but their rights as human citizens—citizens of the world—were also recognized, and that by all three signatories to the agreement: the Israelis, the Egyptians and the Americans.

On the question of autonomy, the negotiations between the Egyptians, the Americans and the Israelis were about to conclude and elections were about to be held for their own representative councils. There was, however, one sticking point, to which I alluded earlier. That was the sticking point as to whether the Jerusalem Palestinians should be allowed to vote in such an election. As I said, we then began to deal with an involved problem which has to do with symbolism—it has to do with The Camp David accords, themselves, recognized what a sticky wicket Jerusalem would be and decided that that problem would be left until all of the other problems were cleared away. If it had not been for the insistence on the part

[*Traduction*]

région. Elle comprend ce qu'est la démocratie. Pourquoi la démocratie devrait-elle être refusée aux autres régions?

Le témoin a affirmé que les accords de Camp David étaient une solution. Je suis prêt à lui concéder ce point. Si cet accord vaut pour moi qui est Canadien et vaut pour le témoin, qui est Américain, pourquoi ne vaut-il pas pour le premier ministre actuel d'Israël, M. Shamir, qui a refusé de le signer?

Le témoin a dit que les Palestiniens devraient peut-être reconnaître Israël. J'affirme pour ma part qu'il s'agit probablement dans le cadre des négociations—et le témoin en sait certainement beaucoup plus que moi sur celles-ci—du dernier atout de la Palestine. Au cours des quinze dernières années, j'ai rencontré presque tous les chefs de cette région, y compris M. Begin. Certains n'ont même pas voulu reconnaître l'existence du terme «Palestinien». Comment pourrais-je demander à quelqu'un qui n'existe pas, selon certaines personnes que j'ai rencontrées, de reconnaître l'État d'Israël? Comme je l'ai dit tout à l'heure, pour des gens qui n'existent pas, ils font beaucoup de bruit. Ils sont une réalité.

Quant au Golan . . .

Le président: Monsieur Prud'homme, je ne veux pas vous interrompre, mais peut-être pourriez-vous laisser le témoin répondre à certaines de vos questions.

M. Prud'homme: Je ne fais que lui exprimer mes vues et lui demande ses commentaires sur le Camp David, la reconnaissance simultanée et la raison pour laquelle des élections libres ne sont pas tenues en Cisjordanie. Cette dernière est peut-être ma question principale.

M. Bronfman: Permettez-moi d'essayer de répondre à vos questions. Je ne suis ici ni pour défendre ni pour louanger le premier ministre Shamir. Il vient tout juste d'entrer en fonction, mais ce qu'il a fait par le passé—que ce soit dans sa jeunesse lorsqu'il a lutté pour un État israélien ou plus tard lorsqu'il s'est livré à d'autres activités n'a pas grand chose à voir avec ce qu'il fera comme premier ministre.

Il est vrai que certains Israéliens sont allés jusqu'a renier l'existence des Palestiniens, mais il faut vous rappeler, Monsieur que les accords de Camp David signés par le premier ministre Begin reconnaissaient non seulement les Palestiniens, mais également leurs droits en tant que citoyens—citoyens du monde—et qu'ils ont été signés par les Israéliens, les Égyptiens et les Américains.

Pour ce qui est de l'autonomie, les négociations entre les Égyptiens, les Américains et les Israéliens allaient prendre fin, et des élections étaient sur le point d'être tenues pour élire les conseils représentatifs. Il y avait toutefois une question épineuse à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure. Il s'agissait de savoir si les Palestiniens de Jérusalem seraient autorisés à voter dans le cadre de telles élections. Comme je l'ai dit, nous avons dû alors nous attaquer à un problème qui se rapportait au symbolisme—aux émotions profondes que ressentaient toutes les parties. Les signataires des accords de Camp David ont eux-mêmes reconnu que Jérusalem constituerait un problème délicat et ont décidé qu'ils ne s'attaqueraient à ce problème

[*Text*]

of the Egyptians that the Jerusalem Palestinians should vote in the government of the West Bank, those elections probably would have been taken. If Egypt were to return its ambassador, if it were to proceed anew with the autonomy talks and to drop its insistence on Jerusalem Palestinians voting on the West Bank, there would definitely be elections on the West Bank to positions on the administrative council which is envisaged by the Camp David accord.

I apoligize if I sounded rude when I made any comment about the United Nations. I was simply talking about the United Nations in terms of the east-west and the Middle East situation. I have in mind what happened when the United Nations troops pulled out of the Sinai; that started the 1973-74 war. Therefore, if I have expressed what are, perhaps, personal feelings on its effectiveness, you will forgive me.

I believe that I have covered most of the points that you raised, sir, and I am sorry that we do not agree on the question of representation. I think, however, that, in the final analysis, people can only represent themselves through their duly elected representatives. If they find that their duly elected representatives are not representing them to their satisfaction, they can elect others. To talk about either Mr. Arafat or the PLO—which is now headquartered God knows where—or even of a good man with feelings somewhat like King Hussein's, representing the Palestinians on the West Bank, is not, I believe, very meaningful.

In terms of the PLO today, we are not talking about the same PLO we talked about two years ago. Militarily, it is non-existent. If it is controlled by anyone, it is controlled by the Syrians; and to say that the PLO is now the spokesman for the Palestinians is not very accurate, and is neither helpful nor productive. I again say, with all due respect, that with the PLO, being in the position in which it now finds itself, scattered throughout the Mediterranean and dominated mostly by Syria—at least, its main branch is dominated mostly by the Syrians—obviously, you do not want to talk to the messenger, you want to talk to the boss, and the boss now is no longer the PLO but President Assad. The purpose of talking to him is to create a peaceful atmosphere, and perhaps even peace, following which the Palestinians themselves can decide their own fate under the Camp David agreements.

Mr. Prud'homme: Putting aside the possibility that the PLO is no longer the spokesman, it has been proven that today one does not need to be extraordinarily well armed to create trouble. I am somewhat annoyed to see the PLO scattered around the Middle East, because it is creating what I once called "a new cancer". We have already distributed the cancer, if someone has at heart the security of Israel. I call that "nouveaux foyers". How shall I translate that? De nouveaux foyers. Perhaps I should not take a chance, because I have learned not to shoot from the hip. However, I ask the question: Why is it not possible to elect on the West Bank and Gaza—forgetting Camp David—someone who democratically speaks for the West Bank and the Gaza? The mayor, and others who were there, can no longer exercise their functions.

[*Traduction*]

qu'après avoir réglé tous les autres. Si les Égyptiens n'avaient pas insisté pour que les Palestiniens vivant à Jérusalem participent à l'élection du gouvernement de la Cisjordanie, ces élections auraient probablement eu lieu. Si l'Égypte renvoyait son ambassadeur, si elle reprenait les pourparlers sur l'autonomie et si elle renonçait à l'idée de faire participer les Palestiniens vivant à Jérusalem aux élections de la Cisjordanie, il y aurait sans contredit des élections en Cirjordanie pour choisir les représentants du conseil d'administration envisagé par les accords de Camp David.

Je m'excuse si j'ai été un peu dur dans mes commentaires à l'égard des Nations unies. Je ne faisais allusion qu'aux relations Est-Ouest et à la situation au Proche-Orient. Je pense à ce qui est arrivé lorsque les troupes des Nations unies se sont retirées du Sinaï, c'est ce qui a déclenché le conflit de 1973-1974. Je vous demande donc de m'excuser si j'ai émis des opinions personnelles quant à l'efficacité de l'organisme.

Je crois avoir traité de la plupart des points que vous avez soulevés, sénateur, et je regrette que nous n'arrivions pas à nous entendre sur la question de la représentation. Je crois, en dernière analyse, que seuls des personnes dûment élues peuvent representer le peuple. Si le peuple trouve que les représentants qu'il a dûment élus ne fait pas du bon travail, il peut en choisir d'autres. Je ne crois pas que l'on puisse prétendre que M. Arafat ou que l'O.L.P.—qui est maintenant stationnée Dieu sait où—ou même qu'un homme sensible comme le roi Hussein représente les Palestiniens qui vivent en Cisjordanie.

Pour ce qui est de l'O.L.P., l'organisation n'est plus ce qu'elle était il y a deux ans. Elle est inexistante du point de vue militaire. Si quelqu'un la contrôle, ce sont les Syriens, et il n'est pas juste, ni très utile ou productif de dire que l'O.L.P. est maintenant le porte-parole des Palestiniens. Je crois toujours, sauf Votre repect , qu'étant donné la situation dans laquelle se trouve à l'heure actuelle l'O.L.P., qui est dispersée dans la région de la Méditerranée et dominée surtout par la Syrie—du moins, son élément principal est surtout dominé par les Syriens—vous ne voulez évidemment pas parler au messager mais plutôt au patron, qui n'est plus l'O.L.P., mais le président Assad, dans le but de créer une atmosphère de paix et peut-être même de signer un traité de paix. Les Palestiniens pourront ensuite décider de leur propre sort en vertu des accords de Camp David.

M. Prud'homme: Si l'on écarte la possibilité que l'O.L.P. ne soit peut-être plus le porte-parole des Palestinniens, il a été prouvé qu'il n'est pas nécessaire aujourd'hui d'être très bien équipé pour semer le trouble. Cela m'ennuie de voir que l'O.L.P. est dispersée dans tout le Proche-Orient parce qu'elle ne fait que causer ce que j'ai déjà appelé «un nouveau cancer». Si la sécurité d'Israël nous tient à cœur, nous pourrions même dire que ce cancer s'est propagé dans ce que j'appelle de «nouveaux foyers». Comment les définir? Je ne devrais peut-être pas tenter de le faire parce que j'ai appris à ne pas agir de façon impulsive. Toutefois, j'ai une question à vous poser: pourquoi n'est-il pas possible d'élire en Cisjordanie? et dans la bande de Gaza—en oubliant les accords de Camp David—un représentant qui parlerait démocratiquement au nom de la

[*Text*]

The second question is: Why is it that we are no longer allowed to help? If someone wishes to help Israel in connection with the settlement, I am in agreement with that. Why is it that people in the West Bank and the Gaza are deprived of receiving any money or assistance from other countries for their own daily needs, such as hospitals, roads, sanitation, education, and so on?

The Chairman: With those questions, we shall have to draw the meeting to a close, since we have passed the time allotted to us.

Mr. Bronfman: Those questions are valid. Concerning the question as to why there are not elections right now, I believe I tried to answer that previously by saying that the Camp David process saw that there would be elections of an administrative council which over time would more or less determine the fate of the Palestinians in Gaza and on the West Bank. I explained how I thought that process was halted when the Egyptians insisted on the Palestinians who lived in Jerusalem being allowed to vote for that council. While that dispute was taking place, the whole process broke down when Israel first invaded Lebanon and the Egyptians withdrew their ambassador.

In my prepared statement I said that the most important thing right now was for the Camp David peace process to resume, because I agree that the sooner the Palestinians hold an election for an administrative council, to represent all of the Palestinians on the West Bank and Gaza, the sooner can the peace process recommence. Until the situation in Lebanon is resolved, I am afraid the whole world regards the West Bank as being placed on the back burner, although I agree with the consensus of this committee that the West Bank is probably the key to peace in the Middle East. Have I answered the question, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, I believe you have.

Mr. Prud'homme: But why is it that people are not allowed to help?

Mr. Bronfman: It is not clear that they are not allowing people to help. I have spent as much time in West Bank cities as have most others. By law they are not accepting Saudi money, but in actual fact they are. To say that they are not being allowed to help is not really accurate. Teachers, policemen, and others are paid by the Jordanian government. It is what they call extracurricular help which is not within the framework. In all fairness, it is a little thing which will disappear very quickly if the big things disappear. I do not believe it is a major issue one way or the other, but one always hears complaints of the pocket before one hears about other complaints, and really I do not think it is a serious issue.

The Chairman: In bringing the meeting to a close, on behalf of the committee I thank you, Mr. Bronfman, for coming here

[*Traduction*]

population de la Gisjordanie et de la bande de Gaza? Le maire et les autres représentants qui s'y trouvaient n'exercent plus leurs fonctions. La deuxième question est la suivante: pourquoi ne pouvons nous plus leur venir en aide? Si quelqu'un désire aider Israël à conclure une entente, tant mieux. Pourquoi empêche-t-on la population de la Cisjordanie et de la bande de Gaza de recevoir de l'argent ou de l'aide d'autres pays pour satisfaire à ses besoins quotidiens, notamment en ce qui concerne les hôpitaux, les routes, les installations sanitaires, l'éducation et ainsi de suite?

Le président: Nous devrons clore la discussion sur ces questions, parce que nous avons dépassé le temps qui nous était alloué.

M. Bronfman: Ces questions sont importantes. Pour ce qui est de savoir pourquoi il n'y a pas d'élections à l'heure actuelle, je crois avoir répondu à cette question plus tôt lorsque j'ai affirmé que les accords de camp David prévoyaient l'élection d'un conseil d'administration qui, avec le temps, déterminerait plus ou moins le sort des Palestiniens vivant dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. J'ai expliqué comment, d'après mois, ce processus a été interrompu lorsque les Égyptiens ont insisté pour que les Palestiniens habitant Jérusalem soient autorisés à participer à l'élection des membres du conseil. Le processus s'est effondré lorsque, pendant que l'on essayait de régler ce différend, Israël a envahi le Liban et que les Égyptiens ont rappelé leur ambassadeur.

Dans mon mémoire, j'ai indiqué que le plus important, à l'heure actuelle, était de reprendre le processus de paix prévu par les accords de Camp David. Je suis d'avis que l'on pourra recommencer ce processus dès que les Palestiniens éliront un conseil d'administration qui représentera tous les Palestiniens vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Tant que la situation au Liban ne sera pas réglée, le monde entier considérera le problème de la Cisjordanie comme ayant une importance secondaire, bien que je pense, tout comme les membres du Comité, que la Cisjordanie constitue probablement la clé au problème de paix au Proche-Orient. Est-ce que j'ai répondu à la question, monsieur le président?

Le président: Je le crois.

M. Prud'homme: Mais pourquoi empêche-t-on les gens de les aider?

M. Bronfman: Il n'est pas sûr qu'on empêche les gens de les aider. J'ai passé autant de temps en Cisjordanie que le plupart des autres gens. La loi ne permet pas aux autorites d'accepter l'argent de l'Arabie saoudite même si, en réalité, elles le font. Il n'est pas juste de dire qu'on leur interdit de les aider. Les enseignants, les policiers et d'autres sont payés par le gouvernement de la Cisjordanie, pour ce qu'ils appellent du travail supplémentaire. En toute justice, ce petit problème disparaîtra très vite dès que les plus importants auront été réglés. Cette question, d'après moi, n'est pas importante de toute façon, mais on entend toujours d'abord parler des problèmes d'argent avant toute autre chose, et je suis persuadé qu'il ne s'agit pas là d'un problème important.

Le président: Avant de clore la réunion, le voudrais au nom du Comité vous remercier, monsieur Bronfman, d'ête venu

[*Text*]

today. Your comprehensive answers to our questions certainly made it clear that you have not simply lent your name to the World Jewish Congress as its President, but that you do indeed have a deep insight into this complex and difficult subject. We have benefited greatly from your appearance this afternoon, and we express to you our thanks.

Mr. Bronfman: Thank you, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

témoigner aujourd'hui. Vos réponses précises à nos questions indiquent clairement que vous n'avez pas tout simplement offert vos services au Congrès mondial des Juifs en en assumant la présidence, mais que vous connaissez à fond ce problème complexe et difficile. Votre présence cet après-midi nous a été d'une grande utilité et nous désirons vous transmettre nos remerciements.

M. Bronfman: Merci, monsieur le président.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port paye
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

Mr. Edgar Bronfman, President, World Jewish Congress, New York.

M. Edgar Bronfman, président, Congrès mondial des Juifs, New York.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

First Session
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

SENATE OF CANADA

Proceeding of the Standing Senate Committee on

Foreign Affairs

Chairman:
The Honourable GEORGE C. van ROGGEN

INDEX

OF PROCEEDINGS

(*Issues Nos. 1 to 51 inclusive*)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du comité sénatorial permanent des

Affaires étrangères

Président:
L'honorable GEORGE C. van ROGGEN

INDEX

DES DÉLIBÉRATIONS

(*Fascicules nos 1 à 51 inclusivement*)

36784—1

Prepared

by the

Information and Reference Branch,

LIBRARY OF PARLIAMENT

Compilé

par le

Service d'information et de référence,

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Foreign Affairs
1st Session, 32nd Parliament, 1980-83

INDEX

(Issues 1-51 inclusive)

APEC
See
Atlantic Provinces Economic Council

Acid rain
Canada-United States Transboundary Air Pollution Control Strategies Work Group, report, **22:** 13
Danger, **22:** 13
Ontario government position, **22:** 13-4
Pollutants, source, **22:** 13

Adams, Charles, Institute of Islamic Studies, McGill University
Biographical note, **30:** 5
Islam
Discussion, **30:** 14-37
Statement, **30:** 5-14

Adelman, Howard, Professor of Philosophy and Director, Refugee Documentation Project, York University
Biographical note, **45:** 5
Palestinian refugees
Discussion, **45:** 12-26
Statement, **45:** 5-11

Aerospace industry
Background information, **12:** 34
Cooperation between Canadian industries, "Japanese style undertaking", **13:** 29-30
Free trade arrangement between Canada and the United States, effect, **15:** 17
Governments, role, **13:** 15, 35
Labour force
Employees, number, **13:** 43
Productivity, **13:** 26
Military sector, **13:** 35
Research and development, **13:** 15, 20, 25-6
Sales, chart, explanation, **13:** 10-1, 20
See also
Aircraft industry
de Havilland Aircraft of Canada Limited
McDonnell Douglas Canada Ltd.
Pratt & Whitney of Canada

Africa, North
Canada
Attitude towards, **27:** 36
Exporters of goods and services
Export Development Corporation, role, assistance, **27:** 12-3
Financing, **27:** 12-3
Statistics, **27:** 11-2
Relationship with, **27:** 13-4, 15; **32A:** 18-23
Trade with, statistics, **27A:** 1
Canadian International Development Agency, presence, **27:** 12-3, 20
Competitors, **27:** 13, 23, 31, 35-6
Market potential, **27:** 11-3

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères
1re session, 32e législature, 1980-1983

INDEX

(Fascicules 1-51 inclusivement)

ACDI
Voir
Agence canadienne de développement international

AEIE
Voir
Agence d'examen de l'investissement étranger

AELE
Voir
Association européenne de libre-échange

AIE
Voir
Agence internationale de l'énergie

AMC
Voir
Association des manufacturiers canadiens

ARDI
Voir
Aide à la recherche et au développement industriel

Accord bilatéral de libre-échange
Définition, **23:** 205, 207

Accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis
Voir
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

Accord canado-américain sur le partage de la production de défense
Voir
Programme de participation à la production des défenses

Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile
Balance commerciale, **7:** 18-9; **22:** 8
Critiques, **7:** 18-9, 21, 32; **10:** 18; **15:** 10; **22:** 19
Évaluation, **7:** 17-8, 19, 33-4; **10:** 18; **15:** 10
Examen, **6:** 34-5; **7:** 7-8; **22:** 8
Fabricants d'automobiles japonaises, **7:** 20-1
GATT, examen, **3:** 18-9; **3A:** 12-3; **4:** 25-6; **7:** 34-5
Participants, **7:** 33

Accord de Chtaura
Information de base, **43:** 11

Accord de coopération Canada-Égypte en matière d'énergie nucléaire
Conditions, **29:** 19, 28

Accord de libre-échange
Définition, **23:** 206

Agriculture
Farm machinery, **6:** 25
Free trade arrangement between Canada and the United States, **1:** 24; **3:** 20-2

Aircraft industry
Certification of aircraft, **13:** 7, 23-4
Competitors, international, behavior, **13:** 7-8
Financing, **13:** 11-2
GATT agreement on trade in civil aircrafts, **13:** 14; **15:** 15; **23:** 20-1
Research and development, **13:** 8, 9-10, 25-6
Wages, **13:** 8, 26-7, 30
See also
Aerospace industry
de Havilland Aircraft of Canada Limited
McDonnell Douglas Canada Ltd.
Pratt & Whitney of Canada

Alberta
Bilateral free trade arrangement between Canada and the United States, position, **21:** 12-3, 42-3
Crow rate, position on, **21:** 34, 41-2
Education facilities, post-secondary, **21:** 23-4
Exports
Transportation system, freight rates, **21:** 33-5, 36-7
Value, **21:** 7-8, 15, 26
Freer trade, position on, **21:** 8, 9,10, 13
GATT
Consultation with negotiators, **21:** 38-41
Observer status, **21:** 38, 39
Gross domestic product, **21:** 7, 15
Heritage Savings Trust Fund, **21:** 23, 30
Industrial development permit system, **21:** 16, 17-8
Manufacturing sector, status, **21:** 24-6
Multilateral trade negotiations
Agent-general concept, **21:** 27, 28
Position, **21:** 6-7, 8, 26-7, 38-41
Results, evaluation, **21:** 7
Oil, world price, **20:** 31
Petrochemicals, supply, importance, **9:** 22; **21:** 11
Plant sites, selection, government assistance, **21:** 30-1
Procurement policies, **21:** 16-7
Research and development, contribution, **21:** 23
Sector, petrochemicals, free-trading arrangement, study, possibilities, **21:** 11, 15-6, 28-9
Subsidies by governments, position, **21:** 8
Tariffs, position, **21:** 8
Trade policy, **21:** 6, 7,8-9, 12
Transportation system, **21:** 33-5, 36-7
United States, position on trade liberalization with, **21:** 9-11, 12-3, 42-4; **23:** 78
Urban transportation system for the cities of Calgary and Edmonton, **11:** 9, 20, 26-7; **21:** 29-30, 31

Alberta Gas Ethylene Company Ltd.
Background information, **21:** 19-20

Alberta Task Force on Tariffs and Trade
Mandate, **21:** 6, 11

Algeria
Canada, trade, **29:** 25-6; **38:** 14
Market potential, **27:** 12-3; **38:** 14-5, 19

Accord de libre-échange avec les États-Unis
Définition, modèle, **22:** 21

Accord de libre-échange bilatéral entre le Canada et les États-Unis
Alberta, position, **21:** 12-3
Approches, **17:** 24-5
Avantages, gains, **18:** 20-1, 24-5, 44, 45, 46-7; **23:** 203-5, 230-2
«Bénifice éventuel de la libéralisation des échanges», définition, **18:** 11
Campagnes de publicité de certaines municipalités, provinces ou États pour attirer des industries, **17:** 35-6
Commerce, montant, **18:** 21-2
Industries, effet, **17:** 25-6; **18:** 26-7
Industries manufacturières secondaires, impact, **23:** 238-42
Perception, **18:** 45-6; **23:** 201-5
Période d'adaptation, **18:** 22-3
Période de perturbations, **18:** 23-4
Pouvoir de négociation canadien, **18:** 17, 25-6, 30, 31
Raisons, **17:** 18; **18:** 16-7, 18, 44
Sociétés sous-contrôle étranger, impact, **23:** 242-3, 301

Accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, examen, **3:** 14, 24; **3A:** 11-2
Zone de libre-échange, **2:** 8, 10, 11, 16, 21; **23:** 208

Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
Accord provisoire, **17:** 26-7
Aéronautique, effet sur l'industrie, **15:** 17
Agriculture, **1:** 24; **2:** 17; **3:** 20-2, 27-8; **17:** 20; **18:** 25
Alternatives, **4:** 16-7; **5:** 32-3, 40, 43
Approches
Globale, **10:** 18; **17:** 12, 23, 24; **18:** 41-2
Multilatérale, **7:** 16
Philosophie, **10:** 21-2, 23-4, 25
Sectorielle, **7:** 16, 27, 41; **10:** 17-8, 34, 35-6; **16:** 26-7, 29-30, 48; **17:** 9, 11-2, 20, 21, 22-4; **18:** 41-2; **21:** 22; **22:** 17
United States Trade Agreements Act de 1979, **21:** 10
Attitude des gens d'affaires, **18:** 6-7
Avantages, **2:** 12-4, 19-20; **5:** 22; **10:** 39; **12:** 41; **17:** 12-3, 24; **18:** 6, 9; **23:** 205
Barrières
Non-tarifaires, **1:** 14, 15-6, 24-6, 27-8; **1A:** 14; **2:** 26-7; **3:** 10-1, 16, 23, 29-32; **6:** 35-6; **11:** 19; **15:** 9-10, 12-3, 56-7; **16:** 26-7; **17:** 27-8; **18:** 18, 44; **20:** 21; **22:** 17, 20; **23:** 188-94, 268-9
Tarifaires, **17:** 27
But, **14:** 78
Cadre institutionnel, **23:** 286-7, 302
Canada
Assimilation, danger, **1:** 17; **2:** 16; **5:** 27-9, 39; **17:** 9-10, 24-5; **22:** 16-7, 19
Avantages, coûts, **17:** 10-1, 12-3; **18:** 46-7; **22:** 18-20, 40; **23:** 229-35, 289-92
Effets régionaux, **18:** 24-5; **22:** 37; **23:** 303
Indépendance, effet, graphique, **2:** 14-5, 16-7, 20-1, 25-6, 29-30, 33; **4:** 10; **5:** 19, 22, 27; **14:** 40, 41; **17:** 12
Intérêt, **23:** 176, 177-8
Perception, **2:** 5-6, 11, 22-3, 27-33; **5:** 22-4; **7:** 36; **16:** 26-7, 29-30; **17:** 15-6; **22:** 15-6, 17, 37, 38; **23:** 303
Politique de concurrence, **23:** 284-6
Politiques, répercussions
Abrogation par les États-Unis, **23:** 292-3
Harmonisation et coordination, **23:** 294-5
Intégration, danger, **2:** 5-7, 9-10; **23:** 289-92
Politiques étrangères, indépendance, **23:** 295-6
Propriétés étrangères, augmentation, **23:** 293-4
Programme d'adaptation, **23:** 281-3, 302

Appolloni, Ursula, M.P. (York-South Weston)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 16
Lebanese problem, **43:** 21, 23-4
Palestine question, **48:** 11

Arab countries
See
Africa, North
Middle East

Arab Deterrent Force
Historical perspective, **43:** 10-1, 15-6

Arab League
Arab Deterrent Force, **43:** 10-1, 15-6
Cairo summit, Octobre 1976, outcome, **43:** 10-1, 15, 19
Fez conference, **26:** 20-1; **35A:** 9, 18; **39:** 17, 22; **40:** 7-9; **43:** 18-9

Arab World
Canada
Attitude towards, **44:** 7, 13-4, 21-2, 28-30; **47:** 13-4
Cultural exchanges with, **38:** 8-9, 13
Embassy move to Jerusalem, reaction, **25:** 26; **38:** 7, 13, 22
Governmental aid, **38:** 9-10
Middle East policy, reaction, **38:** 20-3, 25
Palestinian problem, reaction to the position towards, **38:** 11-2, 23
Private sector
Disadvantages, **38:** 12, 15-6
Reputation, **38:** 11, 15
Relation with, **38:** 6-8; **44:** 15
Diplomatic, **38:** 8-10, 13, 25-6; **44:** 14
Trade with
Conditions, **38:** 7-8, 20-1, 23, 25; **44:** 14-5, 30-1, 34-5
Importance, **44:** 10-1, 15-6
Indices of concordance, **44:** 12-3; **47:** 12
Statistics, **44:** 10-1; **47:** 12
Economic power, attitude towards, **44:** 15, 20-1
Fundamentalist movements, **25:** 25-6
Historical perspective, **38:** 6
Investments, foreign, **47:** 13
Israel
Attitude towards, **26:** 15; **28:** 6-7; **32A:** 13; **35:** 7-8, 10, 27-8; **35A:** 4-5; **37:** 23-4; **51:** 11
Boycott, economic, **32:** 11-3, 19-20; **32A:** 14-8; **35A:** 23-7; **41:** 28-30; **44:** 31-4
Invasion of Lebanon, reaction, **25:** 22-3; **27:** 20-1
Nationalism, historical background, **24:** 18-9
Pan-Arab unity, **35A:** 5; **38:** 6
Perception, **38:** 5-6, 8; **51:** 19
Trade, attitude towards, **44:** 21; **47:** 11-3
United States
Relationship with, **44:** 20-1
Trade with, **44:** 21-2; **47:** 11-2

Arab-Canadian Board of Trade
Background information, **44:** 35

Arab-Israeli conflict
Solution, approaches, **26:** 8-9

***Arab-Israel conflict and canadian policy*, Canada-Israel Committee**
Arab formulae, **35A:** 8-9
Camp David peace process, **35A:** 7-8

Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis—*Suite*
Compagnie Marconi Canada, position, **12:** 41, 49
Compagnies
Américaines, effet, **14:** 78-9
Canadiennes, effet, **14:** 77-8; **15:** 13; **23:** 230-4
Étrangères, effet, **14:** 78-9
Comparaisons, **2:** 9-10; **5:** 27
Compensation, concept, **15:** 50
Considération politique, **7:** 15, 16
Coûts d'ajustement, **1:** 8, 12-3, 19-20; **1A:** 17-8; **2:** 12-3; **22:** 18, 19
Définitions, **23:** 205-6
Libéralisation des échanges, **4:** 11; **5:** 15
Libre-échange, **4:** 11, 17; **5:** 17; **10:** 24; **17:** 9-10
Marchés communs, **2:** 7, 32-3
Union douanière, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 31
Zone de libre-échange, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 31; **8:** 54
Développement industriel, effet, **17:** 13
Distortions non-tarifaires, **1:** 14, 15-6, 24-6, 27-8; **1A:** 14; **2:** 26-7; **3:** 10-1, 16, 23, 29-32; **6:** 35-6; **22:** 19
Droits compensateurs, **4:** 7-8, 12-3, 14; **23:** 188-9
Énergie, **2:** 17-8; **3:** 22, 30; **17:** 10, 20; **18:** 25; **22:** 19-20
États-Unis
Intérêt, **23:** 176-7
Perception, **7:** 13-4, 36; **16:** 26-7, 29-30, 40; **17:** 20
Études, **5:** 30-2; **7:** 19; **18:** 11
Exceptions, **23:** 279-80, 302
Filiales de sociétés étrangères, position, **18:** 43
Garanties, **18:** 40; **23:** 279-80, 302
GATT, respect du cadre
Accord provisoire
Ententes sectorielles, **23:** 213-5
Général, préférentiel ou extensible, **23:** 213-6
Recommandation, **23:** 212-3, 275, 301
Approche
Orientation positive, **23:** 209-11, 300
Possibilités, **17:** 14; **18:** 47-8; **22:** 38-9; **23:** 208-17
Coût, **3:** 9-10, 11
Déclaration, **23:** 211-2, 300
Raisons, **3:** 13, 16, 29; **4:** 12-3; **8:** 54
Réaction, **17:** 37-8
Genre, valeur symbolique, **2:** 11, 23
Gouvernement fédéral, rôle, **3:** 32-3
Haute technologie, industrie, **12:** 7; **23:** 248-50, 301
Hawker Siddeley Canada Inc., effet, **11:** 11-2
Impact, effet, **1:** 8-9, 10, 12, 17, 19-20, 24-5, 26-8; **1A:** 6, 13-5, 17; **2:** 12-3; **5:** 25
Impact économique régional, perspectives
Économiques, **23:** 254-7
Politiques, **23:** 250-4
Imposition et harmonisation fiscale, **17:** 30; **23:** 272-3
Industrie, rôle, statut, **10:** 6-7
Industrie du meuble, effet, **8:** 9, 10-2, 13, 27, 49-50, 53-5; **20:** 30
Industrie pétrochimique, **6:** 36-8; **7:** 26-8; **9:** 8, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20-1, 23, 29-31, 33-5, 39; **10:** 35-6; **14:** 61-2, 75-6, 77; **18:** 7, 28-9; **21:** 43; **23:** 235, 238
Industries d'exploitation de matières premières, effets, **23:** 230-1
Intégration politique, danger, **2:** 5-6, 7, 9-10; **23:** 289-96, 303
Interprovincial Economic Co-operation.Towards the Development of a Canadian Common Market, citation, **22:** 15, 36, 40
Investissements, effet, **4:** 33; **17:** 19, 21
Législation anti-trust, **4:** 8, 34-5
Législations respectives en matière de commerce, examen, **4:** 10, 21-2; **10:** 25
Litton Systems Canada Limited, position, **15:** 18, 21

Arab-Israel conflict and canadian policy, **Canada-Israel Committee**—*Cont'd*
Canada
Arab boycott of Israel
Canadian Dairy Commission, case, **35A:** 25
Compliance, **35A:** 23-4
Government measures required, **35A:** 26-7
Policy, **35A:** 24-5
Criticisms, imbalance, **35A:** 13-4
Palestine Liberation Organization
Contacts with, **35A:** 17
Members, admission, **35A:** 17-8
United Nations
Commitment, **35A:** 19
Opting-out, **35A:** 20-1
Votes, problems with, **35A:** 21-3
Foreword, **35A:** 2
Introduction, **35A:** 2-4
Israel
Arab boycott, **35A:** 23-7
Recognition, **35A:** 9-10
Security concerns, legitimate, **35A:** 10-1
Jerusalem, **35A:** 15-6
Lebanon, war, aftermath, **35A:** 18-9
Palestinian
Representation in negotiations, **35A:** 16
Rights, **35A:** 11-2
Problem, core, **35A:** 4-7
Reagan plan, **35A:** 12-3
Settlements, **35A:** 14-5
Table of contents, **35A:** 1-2
Text, **35A:** 1-27
United Nations, Middle East questions, abuse, **35A:** 19

Arabs
Aid agencies, **33:** 9-10
Attitude, **26:** 20-1; **36:** 8; **51:** 6
Background information, **38:** 6, 9
British, relationship with, **24:** 17-8, 25
Christian, relations with Muslim, **48:** 17
Gaza, attitudes towards, **28:** 24-5
Israel, perception, **32A:** 3-5
Maronite Christians, **24:** 33
Monolithic group, **28:** 26
West Bank, attitudes towards, **28:** 24-5
Palestine problem, attitude towards, **24:** 24

Arafat, Yasser, Palestinian Resistance Leader
Leadership qualities, **36:** 29

Arès, Jean, Senior Vice-President Export Financing, Export Development Corporation
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **31:** 22-3, 25

Asselin, Hon. Martial, Senator (Stadacona), Committee Deputy Chairman (Issues #4, 5, 25, 44, 45)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 13, 21-4
Canadian International Development Agency, **33:** 15-21, 26
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, procedure, **25:** 5, 18, 34; **44:** 32, 34-5, 37; **45:** 5, 11, 26
Canadian Relations with the United States, **4:** 22, 26, 32; **5:** 24, 33
Procedure, **4:** 5, 12, 22-3, 37; **5:** 5-6, 9, 15, 18, 21, 25, 34, 43-4
Emigration from the Middle East to Canada, **46:** 14-8
Israelo-Arab problem, **28:** 32-3

Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis—*Suite*
McDonnell Douglas Canada Ltd., position, **13:** 13
Marche à suivre, **4:** 10-1, 20, 33; **6:** 32
Marché commun européen, comparaison, **10:** 40
Mécanismes, **1:** 14-5, 17; **1A:** 18-9; **2:** 10-2; **3:** 28, 31-2; **4:** 23
Mexique, rôle, **4:** 11-2, 23, 32-3; **7:** 11, 17, 37
Moment, choix, **23:** 275-6, 302
Négociation, motivations, **4:** 14-5, 19; **5:** 18, 25-6, 37-8; **7:** 11-2, 32; **10:** 18, 25
Organisme de surveillance, **23:** 286-7
Origine des produits, règlement, **23:** 277-9, 302
Pêche, industrie, effet, **5:** 14-5, 26, 36, 37
Perception
Canada, **2:** 5-6, 11, 22-3, 27-33; **5:** 22-4; **7:** 36; **16:** 26-7, 29-30; **17:** 15-6; **22:** 15-6, 17, 37, 38
États-Unis, **7:** 13-4, 36, 40-1; **16:** 26-7, 29-30, 40
Monde, **7:** 34, 35; **17:** 28-9, 32
Période de temps, **1:** 26; **2:** 11
Période de transition, **17:** 7, 14, 26-7; **18:** 22, 47; **23:** 275-6, 286
Polarisation, danger, **17:** 18-9, 21, 22; **18:** 45; **23:** 232-3
Politiques
Achats publics, **4:** 8-9, 10-1, 17; **6:** 32; **7:** 25; **11:** 25; **23:** 189-92
Conciliation, **2:** 15-6
Concurrence, **23:** 285-6, 302
Monétaire, **2:** 28
Politique internationale du Canada, effet, **17:** 26
Portée, **23:** 275-7, 302
Pratt & Whitney du Canada, position, **13:** 20, 45
Problèmes, **4:** 7-9, 21; **5:** 19; **18:** 18, 43
Produits petrochimiques, effet sur prix, **9:** 34
Propriété, question, **16:** 17-8
Provinces, effet, **7:** 25-6; **23:** 254-7
Provinces Atlantiques, effet, **5:** 8-9, 14-8, 23, 31, 40-3
Recherche et développement, effet, **16:** 17; **17:** 29-30; **18:** 39
Réciprocité, **6:** 36-8; **7:** 27-8
Répercussions économiques, **23:** 229-35, 301
Secteur manufacturier secondaire, effet, **23:** 231
Sociétés mères et les filiales, **10:** 6-7, 15-6, 20; **16:** 8-10
Subventions, **23:** 283-4, 302
Système souple, réaction, **17:** 37
Taux de change, **17:** 18-9, 31-2; **23:** 270-2
Transports publics, effet, **11:** 35-6, 37-8; **22:** 28-9
Usines, effet sur le processus de décision concernant la sélection d'emplacements, **16:** 9, 10-1; **18:** 15; **20:** 36-7; **23:** 231-2
Voir aussi
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
Commerce entre le Canada et les États-Unis
Intégration économique

Accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe
Avantages, **18:** 19-20, 30-2
Raisons contre, **18:** 32, 33

Accord de libre-échange entre l'Irlande et la Grande-Bretagne
Zone de libre-échange, **2:** 8, 9-10, 17; **23:** 208

Accord de libre-échange multilatéral entre le Canada et les États-Unis
Raisons pour, **17:** 18; **18:** 16, 44-5, 47

Accord de réduction mutuelle des tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis
Usines, effet sur la sélection d'emplacements, **20:** 37-8

Accord du Caire de 1969
Information de base, **43:** 21-2

Asselin, Hon. Martial, Senator (Stadacona), Committee Deputy Chairman—*Cont'd*
Middle East, trade with, **38:** 20-3
Palestine question, **39:** 31-2; **44:** 16-20; **48:** 12

Atlantic provinces
Free trade arrangement between Canada and the United States, impact, **5:** 8-9, 14-8, 23, 31, 40-3; **23:** 78-9
Industries, local, **5:** 16-7, 40-3

Atlantic Provinces Economic Council (APEC)
Purposes, **5:** 5

Australia
Foreign policy, **2:** 25-6

Australia/New-Zealand Free Trade Agreement
See
New-Zealand/Australia Free Trade Agreement

Auto Pact
See
Canada-United States Agreement on Automotive Products

Automobile industry
Canadian government support, **15:** 35; **22:** 7-8, 35
Characteristics, state, **7:** 17; **22:** 7, 34-5
Free trade, impact, **2:** 24
Imports, impact, **7:** 21; **22:** 7-8, 34-5
Japanese car manufacturers, **7:** 21; **22:** 8, 34
Protection, **7:** 8
Recession, effect, **7:** 7, 18
Research and development, **7:** 24, 29
Robotics, **12:** 19
Subsidy, **7:** 29
Transitional state, **7:** 21, 28, 32-3; **22:** 7
Volkswagen, value-added content of Canadian parts, **7:** 22
World car, **7:** 33

BILD
See
Ontario—Board of Industrial Leadership and Development Program

Bahrein
Ontario Educational Services Corporation, presence, **49:** 6-8, 26-8

Barton, William H., Formerly Canadian Ambassador at the United Nations
Biographical note, **28:** 5-6
Israeli-Arab problem
Discussion, **28:** 10-34
Statement, **28:** 5-9

Bassett, Charles P., Vice-President, Anglophone Africa Branch, Canadian International Development Agency
Canadian International Development Agency
Discussion, **33:** 14-5, 20, 26, 34-5
Statement, **33:** 12-4

Baucus, Max, Senator (Montana), United States
Bilateral arrangements between U.S.-Canada and U.S.-Mexico, private sector industry group, **17:** 11

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)
Accord commercial sur l'aéronautique civile, **13:** 14; **15:** 15; **23:** 187
Accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, examen, **3:** 14, 24; **3A:** 11-2
Accords régionaux préférentiels, **3A:** 2-3, 7-14
Aéronautique civile, accord commercial, **13:** 14; **15:** 15; **23:** 187
Agriculture, **3:** 27-8
Alberta, statut d'observateur, **21:** 38, 39
Art. 1 — Traitement général de la nation la plus favorisée, **3A:** 1-2
Art. 10 — Publication et application des règlements relatifs au commerce, **3A:** 5
Art. 19 — Mesures d'urgence concernant l'importation de produits particuliers, **3:** 17-8
Art. 24 — Application territoriale
But, objectif, **3A:** 1, 2-3, 7-8; **17:** 28
Critères, respect, **3:** 9-10, 11
Exceptions
Accords provisoires, **3A:** 4, 6,8
Modalités, **3:** 21-2; **3A:** 5
Unions douanières, **3A:** 3-4
Zone de libre-échange, **3A:** 3, 4,5-6, 7; **23:** 211-2
Infraction, **3:** 13, 14, 24-5
Interprétation, disposition visant «l'essentiel des échanges commerciaux», **3A:** 5-7; **23:** 211
Méthodes d'examen, pratique, **3A:** 8-9
Présentation générale, **3A:** 3; **23:** 209
Rédaction, **3:** 23; **18:** 29
Texte, **3A:** 7-8, 15-7
Zone de libre-échange, déclaration, **23:** 211-2
Art. 25 — Non-application de l'accord entre des parties contractantes
Procédure de dispense, **3A:** 1, 5,9
Association européenne de libre-échange, examen, **3:** 27; **3A:** 10
Association latino-américaine de libre-échange, examen, **3:** 14, 20, 27; **3A:** 10-1
Barrières non-tarifaires, **23:** 298-9
But, **3A:** 1; **4:** 20-1
Canada, **3:** 25; **5:** 7; **7:** 15; **9:** 23; **14:** 7; **23:** 185-8
Communauté économique européenne, examen, **3:** 15, 27; **3A:** 9-10
Composition, **3:** 12; **3A:** 1; **4:** 20
Convention de Yaoundé, examen, **3:** 24; **3A:** 12
Définitions
Accords provisoires, **3:** 15, 26-7; **3A:** 4, 6,8
Conditionnel, **18:** 29-30
Essentiel, **3:** 21-3, 27, 28-9, 31; **3A:** 6
Parties contractantes, **3:** 16; **3A:** 1
Substantiel, **18:** 48
Subventions, **4:** 15-6, 30-1; **23:** 310
Unions douanières, **3:** 15, 31; **3A:** 3-4
Zone de libre-échange, **3:** 15, 31; **3A:** 4, 5-6
Démarche sectorielle dans les négociations, principe, **4:** 23-4, 29; **11:** 37-9
Droits compensateurs, code, **23:** 308-11
Évaluation en douane, système, **23:** 192, 313-5
Haute technologie, industrie, **12:** 7
Histoire, **3:** 12-3, 15; **4:** 20; **6:** 12
Industrie du meuble, effet, **8:** 8-9, 13
Marchés d'État, **4:** 18-9; **23:** 311-3
Mesures de sauvegarde, **3:** 17-8
Négociations commerciales multilatérales, **6:** 30, 31
Non-discrimination, principe, **3:** 8; **4:** 48
«Notion de la plus favorisée», principe, **3:** 8; **3A:** 1, 2-3
Pacte canado-américain de l'automobile, examen, **3:** 18-9; **3A:** 12-3; **7:** 34-5
Pays communistes, dispositions touchant, **3:** 18
Problèmes, **5:** 32

Beigie, Carl E., President, Chief Executive Officer, C.D. Howe Research Institute
Petrochemical industry, comments, **9:** 32-3

Bélanger, Jean M., President, Canadian Chemical Producers' Association
Canadian Relations with the United States, **21:** 20

Belisle, Hon. Rhéal, Senator (Sudbury)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 30
Canadian Relations with the United States, **4:** 13; **21:** 15, 26-7, 30, 36
Free trade arrangement between Canada and the United States, **5:** 24, 29, 34-5, 43; **7:** 12-3, 22-3

Bell, Kirk, Director General, Recruitment & Selection Branch, Employment and Immigration Canada
Biographical note, **46:** 5
Emigration from the Middle East to Canada
Discussion, **46:** 12-4, 17-27
Statement, **46:** 6-8

Bilateral free trade
Definition, **22:** 20

Bilateral free trade agreement
Definition, **23:** 37, 38

Bilateral free trade agreement between Canada and the United States
See
Free trade agreement between Canada and the United States

Bilateral free trade agreement with the United States
Definition, concept, **22:** 21

Bilateral free trade area between Canada and the United States
Regions of Canada
Impact, **5:** 22; **18:** 24-5
Perception, **5:** 23; **22:** 15-6, 17, 18
Sectoral approach, **5:** 20-1; **7:** 41; **22:** 17
Textile industry, effect, **18:** 27-8
United States, perception, **7:** 13-4, 40-1

Bilateral free trade proposal between Canada and the United States
Agreement, coverage, **23:** 54-5
Foreign-controlled companies, impact on, **23:** 71, 123
Initiative from Canada, **23:** 57-8
Manufacturing sector, impact on the secondary, **23:** 67-71
United States
Interest, reasons, **23:** 49-54, 58
Legislative schedule, **23:** 55
Private sector, reactions, **23:** 55-7
States, reaction, **23:** 57

Bilateral trade agreement between Canada and the United States
Adjustment period, **18:** 22-3
Alberta, position, **21:** 12-3
Approaches, **17:** 24-5
Bargaining lever, Canadian, **18:** 17, 25-6, 30, 31
Benefits, gains, **18:** 20-1, 24-5, 44, 45, 46-7; **23:** 34, 36-7, 60-2
Industries, effect, **17:** 25-6; **18:** 26-7
Perception, **18:** 45-6; **23:** 32-7
Period of disruption, **18:** 23-4

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)— *Suite*
Procédure de dispense, **3:** 18-9, 22; **3A:** 1, 5,9
Produits agricoles, **3:** 21-2, 27-8; **21:** 39
Sanctions, **3:** 11-3.14; **10:** 28
Secrétariat, rôle, **3:** 16-7
Structure, préservation, **3:** 11
Subventions, **23:** 308-10
Tokyo Round, négociations, **3:** 8, 10, 17; **7:** 38-9; **14:** 7
Consultations, **4:** 27
Industrie canadienne, répercussions
Barrières non-tarifaires
DISC, **23:** 315-6
Droits compensateurs, **23:** 308-11
Évaluation en douane, **23:** 313-5
Marchés d'État, **23:** 311-3
Répercussions, **23:** 194-5, 298-9
Tarifs douaniers, **23:** 305-8
Pêches, secteur, **4:** 28-9
Produits pétrochimiques, secteur, **4:** 29-30; **21:** 40; **23:** 235-6, 298
Provinces, consultations, **4:** 26-7; **21:** 38-41
Représentants, **4:** 26-7
Résultats, **4:** 6-7; **5:** 20; **18:** 16-7, 22, 43-4; **20:** 8, 13, 16; **21:** 6, 39, 40; **23:** 181, 182-3, 185-8, 189-90, 192-3, 201, 204, 298-9, 316
Travaux inachevés, **4:** 7, 25-6
Utilisation, **2:** 23, 24
Violateurs, **3:** 24-5; **10:** 28
Voir aussi
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

Accord trilatéral Canada—États-Unis—Mexique
Canada, position, **17:** 6
Déclaration commune du premier ministre du Canada et du président du Mexique au sujet, citation, discussions, **3:** 5-7
États-Unis, position, **7:** 20, 37-8; **17:** 6; **23:** 215-6, 218
Mexique, position, **17:** 6

Accords de Camp David
Voir
Camp David, accords

Accords de libre-échange
Agriculture, **18:** 33
Assujettissement culturel, danger, **17:** 9-10, 24-5
Avantages, **10:** 39
Barrières tarifaires et non-tarifaires, abolition, **11:** 19; **16:** 27; **20:** 20-1
Degré de conformité entre les participants, **18:** 7-8
Échecs, raisons, **2:** 18-9
Exceptions, **23:** 279-80
Exemples, différences, **2:** 8, 9-10, 11, 16-7, 20; **3:** 21-2, 26-7
Garanties, **23:** 279-80
Origine des produits, règlement, **23:** 277-9
Perception, **16:** 27, 29-30; **17:** 19; **23:** 290
Produits agricoles, **3:** 21-2

Accords d'intégration en Amérique latine
Échec, raisons, **17:** 22

Accords provisoires
Définition, **3:** 15, 26-7; **3A:** 4, 6,8

Accords touchant les échanges bilatéraux entre le Canada et les États-Unis
Équilibre commerciaux, **16:** 17

Bilateral trade agreement between Canada and the United States— *Cont'd*
"Potential gain from liberalized trade", definition, **18:** 11
Publicity campaign by cities, states or provinces to attract industries, effect, **17:** 35-6
Reasons for, **17:** 18; **18:** 16-7, 18, 44
Trade, amount, **18:** 21-2
Trade balance, **16:** 17

Bird, Hon. Florence Bayard, Senator (Carleton)
Aerospace industry, **13:** 25-6
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 20-1, 28; **31:** 19-21, 27-9
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **25:** 21, 33-4; **32:** 16-8
Canadian Relations with the United States, **4:** 18-9, 23; **14:** 68-72, 74-5, 79; **15:** 40; **21:** 22-3; **22:** 26
Economic integration, **1:** 17-21, 27
Energy relationship with the Middle East, **29:** 24-5
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 15-7, 24-6, 30, 32, 34; **16:** 29-30; **17:** 22-4, 35
High technology industry, **12:** 29-30, 32-3, 42, 44-5
Islam, **30:** 18, 20-1, 24, 27, 30-1, 34-5
Israeli-Arab problem, **28:** 9-12, 16, 23, 26, 33
Multinational enterprises, **16:** 24-6
Palestinian question, quotation, **39:** 15
Research and development, **15:** 31, 35-6, 38
Urban transportation, **11:** 23-5

Boeing of Canada Ltd.
Research and development, **11:** 29, 31, 32

Bombardier Inc.
Background information, **11:** 6-9, 27-8
Buy American Act
Impact, effect, **11:** 6, 7,8
Reaction, **11:** 7-9
Mass Transit Division, **11:** 7, 8,9
Urban transportation system for the cities of Calgary and Edmonton, **11:** 9, 20, 26-7; **21:** 29-30, 31
See also
Urban transportation

Bosa, Hon. Peter, Senator (York-Caboto) Acting Chairman (Issue # 49)
Aerospace industry, **13:** 10, 26-7, 29-30, 33-5
Arab-Israel conflict and Canadian policy, **35:** 29-31
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 25
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **25:** 30-1
Procedure, **49:** 25, 30
Canadian Relations with the United States, **1:** 23; **4:** 19-20, 22, 25, 33; **6:** 25-8; **10:** 15-7; **15:** 48, 54; **19:** 17-22, 28-9, 41-2; **20:** 26-32
Economic integration, **1:** 15-7, 19, 26, 28
Educational services, **49:** 23-5, 29
Energy relationship with the Middle East, **29:** 10, 14, 23-4, 29
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 19-21, 28; **5:** 25- 7, 29; **7:** 20-3, 34; **17:** 24-6, 32, 35-6
Furniture industry, **8:** 47-8, 50-1
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 16-9
High technology, industry, **12:** 31-2
Islam, **30:** 26-8
Israeli-Arab problem, **51:** 13-5
Middle East, matters concerning, **36:** 19, 21, 23, 27-9, 31-2; **37:** 12-4, 23

Achats compensatoires, programmes
Compagnie Marconi Canada, position, **12:** 40-1
États-Unis, attitudes envers, **12:** 33-4

Adams, M. Charles, Institut des études islamiques, McGill University
Islam
Discussion, **30:** 14-37
Exposé, **30:** 5-14
Note biographique, **30:** 5

Adelman, M. Howard, professeur de philosophie et directeur du projet de documentation pour les réfugiés, York University
Note biographique, **45:** 5
Réfugiés palestiniens
Discussion, **45:** 12-26
Exposé, **45:** 5-11

Aéronautique, industrie
Accord commercial sur les avions civils dans le cadre du GATT, **13:** 14; **15:** 15; **23:** 187
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, **15:** 17
Certification des aéronefs, **13:** 7, 23-4
Concurrents internationaux, comportement, **13:** 7-8
Coopération entre industrie canadienne, entreprise de style japonais, **13:** 29-30
Financement des avions, **13:** 11-2
Gouvernements, rôle, **13:** 15, 35
Information de base, **12:** 34
Main-d'oeuvre
Nombre d'employés, **13:** 43
Productivité, **13:** 26
Recherche et développement, **13:** 8, 9-10, 15, 20, 25-6
Salaire, **13:** 8, 26-7, 30
Secteur militaire, **13:** 35
Total des ventes, graphique, explication, **13:** 10-1, 20
Voir aussi
de Havilland Aircraft du Canada, limité
McDonnell Douglas Canada Ltd.
Pratt & Whitney du Canada

Affaires étrangères, Comité sénatorial permanent
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
Conclusions et recommandations, **23:** 298-303
Étude, rôle, **8:** 30; **10:** 29; **16:** 39; **23:** 175-6
Défense nationale, sous-comité, **6:** 5-6
Échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, étude, **3:** 6; **5:** 6, 7-8
États-Unis, accord bilatéral de libre-échange, recommandation de négociation, **23:** 200
Index des délibérations, remerciement, **23:** 170
Intégration économique avec les États-Unis, étude, rôle, **1:** 16; **1A:** 19
Moubarak, président Mohamed Hosni, rencontre
Compte-rendu, impression, **33:** 4, 5,21-2
Texte, **26:** 5-29
Objectif, **44:** 16
Parti pris pour le libre-échange, **5:** 30, 32
Président, rôle, pouvoirs, **16:** 7
Programme, **16:** 6; **18:** 5; **19:** 5; **23:** 169, 337-46; **27:** 5-6, 36-7; **28:** 5; **29:** 5; **31:** 5; **32:** 5; **33:** 5; **34:** 5; **35:** 6; **36:** 5; **37:** 5; **38:** 5; **39:** 5; **40:** 5-6; **44:** 6; **46:** 5-6; **49:** 5; **51:** 5
Rapports
Impression, **16:** 6-7

Bosa, Hon. Peter, Senator (York-Caboto) Acting Chairman (Issue # 49)—*Cont'd*
Multinational enterprises, **16:** 35-7
Palestine question, **47:** 19-24
Palestinian refugees, **45:** 21-3
Peacekeeping, **34:** 13-4, 19-20, 27
Petrochemical industry, **9:** 27-9, 31, 34-5
Research and development, **1:** 23; **15:** 31, 33-4, 36, 40, 43
Trading relationship between Canada and Israel, **42:** 9-10, 17, 21-2
Urban transportation, **11:** 26-9

Boycotts, international economic
Arab boycott of Israel, **32:** 11-2, 19-20; **32A:** 14-8; **35A:** 23-7; **41:** 28-30; **44:** 31-4
Background information, **27:** 25-9; **31:** 8; **32:** 11-2

Brazil
Aircraft industry, **13:** 23

Breau, Herb, M.P. (Gloucester)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 13-4

British Columbia
Development, **20:** 8
Economic
Status, **20:** 8, 25-6
Strategy, **20:** 9, 29
Free trade with the United States, position, **20:** 9
Natural gas, **20:** 31
Resource export strategy, **20:** 9, 30-1
Science policy, objectives, components, **20:** 10-2, 13, 26

British Columbia Research Council
Background information, **20:** 11
Coal, gasification, research, **20:** 38-9

British Council
Educational services corporation, background information, **49:** 9-11, 14

***Broken (The) Triangle*, Erskine Childers**
Contents, summary, **24:** 13-4

Bronfman, Edgar, President, World Jewish Congress, New York
Biographical note, **51:** 5, 13
Israeli-Arab problem
Discussion, **51:** 8-27
Statement, **51:** 5-7

Buber, Martin
Jewish state, quotation, **24:** 15, 16
Kibbutzniks of 1930, quotation, **24:** 15

Buchwald, Harold, Q.C., National Chairman, Canada-Israel Committee
Arab-Israel conflict and Canadian policy
Discussion, **35:** 13-5, 17-23, 26-34, 37, 39-41
Statement, **35:** 6-7
Biographical note, **35:** 5

Buckwold, Hon. Sidney L., Senator (Saskatoon)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **44:** 20, 22, 33

Affaires étrangères, Comité sénatorial permanent—*Suite*
Rapports—*Suite*
Relations Canada—États-Unis
Volume I—Le cadre institutionnel des relations entre les deux pays, **23:** 175
Volume II—Les relations commerciales du Canada avec les États-Unis, **10:** 23-4, 25, 31; **16A:** 8-9; **21:** 13-4; **23:** 178, 199, 259, 297, 299
Volume III—Les relations commerciales du Canada avec les États-Unis, **23:** 167-346
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, étude, ordre de renvoi, **24:** 3, 4,5
Remerciements, **23:** 169-70
Témoins, liste, **23:** 337-46
Transports publics, recommandations du UTDC, **16A:** 10-1
Washington, note de service relative à la visite du comité, **21:** 5-6
Voir aussi
Relations (Les) Canada—États-Unis
Relations (Les) Canada—États-Unis—Volume III—Les relations commerciales Canada—États-Unis

Affaires extérieures Canada
Afrique du Nord, activités de promotion commerciale, **27:** 14-5, 23
Arabie Saoudite
Efforts de promotion commerciale, **27:** 16-7
Stratégie commerciale, **27:** 7
Division du Commerce international, **31:** 19-21, 34-5
Proche-Orient
Efforts de promotion commerciale, **27:** 7, 11, 16-8
Groupe d'étude, **27:** 6
Programme d'aide au recouvrement des coûts techniques, **27:** 19-20
Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), **27:** 14, 23, 36
Services éducationnels, rôle, **49:** 11

Afrique du Nord
Agence canadienne de développement international, présence, **27:** 12-3, 20
Canada
Attitude envers, **27:** 36
Commerce, statistique, **27A:** 1
Exportateurs de biens et services
Agence canadienne de développement international, rôle, aide, **27:** 12-3
Mode de financement, **27:** 12-3
Société pour l'expansion des exportations, rôle, aide, **27:** 12-3
Statistiques, **27:** 11-2
Relation, **27:** 13-4, 15; **32A:** 18-23
Concurrents, **27:** 13, 23, 31, 35-6
Marché, potentiel, **27:** 11-2, 13

Agence canadienne de développement international (ACDI)
«Action convergente», stratégie appelée, **33:** 16-7
Affectations budgétaires, **33:** 6-7
Afrique
Anglophone, Direction générale, **33:** 12-4
Francophone, Direction générale, **33:** 11-2
Nord
Exportateurs, aide, **27:** 12-3
Ligne de crédit, **33:** 19-20
Présence, **27:** 20; **33:** 9, 11-3
Programmes, **33:** 12-3
Aide au développement, rôle dans la coordination internationale, **33:** 30-1
Arabes
Agences d'aide, relation, **33:** 9-10

Buckwold, Hon. Sidney L., Senator (Saskatoon)—*Cont'd*
Emigration from the Middle East to Canada, **46:** 24
Export development, **41:** 28-30, 33
Israeli-Arab problem, **28:** 14-6, 18-9, 28-9; **51:** 11-3
Lebanese problem, **43:** 17-9
Middle East, matters concerning, **36:** 21-3, 28, 30; **37:** 15
Palestine question, **39:** 24-8; **44:** 22-5; **47:** 17-9, 24
Survey on the attitude towards the Middle East, **36:** 9, 18-9
Trade relationship between Canada and Israel, **42:** 21

Buy American Act
Bombardier Inc., impact, reaction, **11:** 6, 7-9
Hawker Siddeley Canada Inc., reaction, **11:** 24-5
Instigators, **11:** 24, 25
Provisions, **4:** 8-9, 17, 18; **6:** 32; **7:** 24-5, 36; **10:** 16-7; **11:** 10, 11, 12, 15, 17-8; **15:** 9; **16A:** 6-7
Urban Transportation Development Corp. Ltd., reaction, recommendations, **11:** 15, 17-8; **16A:** 5-6
Waiver, possibility, **11:** 23-4; **23:** 24-5
See also
United States—"Buy American" provisions

CBIE
See
Canadian Bureau of International Education

CCC
See
Canadian Commercial Corporation

CIDA
See
Canadian International Development Agency

CMA
See
Canadian Manufacturers' Association

CAE Industries Ltd.
Auto parts business, **15:** 10-1, 35
Background information, **15:** 10-1, 12, 13-4, 35
CAE Electronics Ltd. of Montreal, **15:** 11-2
Canadian dollar, effect of the value, **15:** 53-4
Energy, cost, availability, **15:** 51-2
Government procurement policies, effect, **15:** 48-9
Japanese competitor, attitude towards, **15:** 56
Research and development, **15:** 12

Cairo Agreement of 1969
Background information, **43:** 21-2

Cairo summit
See
Arab League—Cairo summit

Calgary, Alberta
Urban transportation system, submission, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31

Cameron, Hon. Donald, Senator (Banff)
Canadian Relations with the United States, **15:** 38

Camp David Agreements
Arabs, reaction, **28:** 16-7; **32A:** 7; **35:** 9-10; **35A:** 8

Agence canadienne de développement international (ACDI)—*Suite*
Arabes—*Suite*
Fonds et institutions financières, relation, **27:** 16, 19; **33:** 9, 24
Buts, objectifs, révision, **27:** 24; **33:** 6, 16-8; **41:** 9
Égypte, rôle, **33:** 13, 20-1, 24, 33, 34-5
Fonds administrés par des missions, définition, **33:** 14, 26
Israël, relation, **33:** 10-1; **42:** 18
Liban, type d'aide accordée, **33:** 26
Ligne de crédit, définition, **33:** 22-4, 30
Planification par pays, **33:** 27-8, 30
Proche-Orient, présence, **27:** 8, 16, 19; **33:** 9; **38:** 9
Programmes
Bilatéraux
Affectations budgétaires, **33:** 6, 17
Catégories, **33:** 8-9, 13-4, 25-6
Critères d'admissibilité, **33:** 7-9, 21, 24-6, 27-8, 33-5
Multilatéraux, **33:** 6
Spéciaux, **33:** 6, 17, 28
Projets
Contenu canadien, niveau, **33:** 29-30
Critiques, **33:** 27
Financement, **41:** 9-10, 26-7, 33
Origine, **33:** 27-8
Procédure de soumissions, **33:** 28-9; **41:** 9-10
Retombées, **33:** 32-3
Types, **33:** 32, 33-4
Représentant canadien dans le pays hôte, importance, **33:** 31-2
Société pour l'expansion des exportations, collaboration, **31:** 8; **33:** 18-20, 22-4; **41:** 9-10, 26

Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE)
Attitude envers, **21:** 21-2; **22:** 12, 23-5, 26-7, 28; **23:** 269-70; **38:** 7, 23-4
Renforcement, **23:** 320
Westinghouse Inc., rapport, **16:** 31

Agence internationale de l'énergie (AIE)
Information de base, **29:** 7, 12
Pétrole
Approvisionnements, mesures prises pour traiter du problème de l'interruption, **29:** 12-3
Offre et demande, scénarios concernant l'avenir, **29:** 7
Réserve d'urgence de 90 jours, **29:** 12-3
Système de partage, **29:** 13

Agriculture
Accord de libre-échange avec les États-Unis, **1:** 24; **3:** 20-2
Machines agricoles, **6:** 25

Aide à la recherche et au développement industriel (ARDI)
Critères, **15:** 41-2, 47-8

Alberta
Accord de libre-échange bilatéral entre le Canada et les États-Unis, position, **21:** 12-3, 42-3
Accord de libre-échange sectoriel dans le secteur pétrochimique, étude, **21:** 11, 15-6, 28-9
États-Unis, position sur la libéralisation du commerce, **21:** 9-11, 12-3, 42-4; **23:** 251
Exportations
Réseau de transport, taux de fret, **21:** 33-5, 36-7
Valeur, **21:** 7-8, 15, 26
Fonds du patrimoine, **21:** 23, 30
GATT
Consultations avec les négociateurs, **21:** 38-41

Camp David Agreements—*Cont'd*
Attitude towards, **44:** 17, 19-20; **51:** 6
Autonomy process, **51:** 6-7, 9, 24-5
Background information, **26:** 18-9; **28:** 15; **32A:** 6-8; **35:** 9, 18-9, 25, 37; **35A:** 7-8; **39:** 24-6; **44:** 26-7; **51:** 6-7, 9
Egypt, attitude, **26:** 8-9, 18, 22
Israel, attitude, **26:** 18-9; **28:** 18; **35:** 10; **35A:** 7; **39:** 25
Lebanon, attitude, **43:** 17
Middle East, effect, **39:** 26
Palestinian representation, **32:** 9; **32A:** 7; **35:** 37; **35A:** 16; **37:** 20
Security arrangements, **40:** 9
Transition arrangements, **40:** 7

Campbell, Don, Assistant Undersecretary, Office of Resource Industries, Energy and Food, External Affairs Canada
Energy relationships with the Middle East
Discussion, **29:** 20-30
Statement, **29:** 5-19

Campbell, K.M., General Manager, Ontario Furniture Manufacturers Association
Canadian Relations with the United States
Discussion, **8:** 39
Statement, **8:** 6-17

Canada
Aerospace industry, **13:** 9-11, 34-5, 36
Africa, North
Market potential, **41:** 8-9
Relationship with, **27:** 13-4, 14; **32A:** 18-23; **38:** 6-10; **41:** 10
Trade with
Country-to-country agreements, **41:** 10
Statistics, **27A:** 1; **32A:** 19-21
American investment, **19:** 8-9; **23:** 16; **27:** 33
Arab-Israel conflict, attitude towards, **28:** 8-9, 12-3; **32:** 8-10, 13, 16-8; **37:** 9-12, 13, 15, 23-4; **40:** 12, 15; **44:** 6-7
Arab World
Exports, **44:** 10-2
Imports, **44:** 12
Relationship with, **38:** 6-9; **39:** 6; **44:** 14-5
Trade with
Importance, **44:** 10-1, 13, 15-6
Indices of concordance, **44:** 12-3
Statistics, **44:** 10-1
Arabic studies, **30:** 33-4
Banks, Israeli, **42:** 18
Boycotts, international economic
Arab boycott of Israel, compliance, **35A:** 23-5; **42:** 7-8, 11-2
Policy, **27:** 25-9, 31; **31:** 8; **32:** 12-3, 19-20; **32A:** 15-8; **35A:** 24-7
"Buy Canadian" policies, **22:** 10
Camp David accords, position, **37:** 11
Central bank, monetary policy, **1:** 24
Common market, **22:** 21
Competitiveness, **23:** 85-6, 150-1
Duty, chart on the average rate of, (1965-1980), **14:** 24
Economic integration with the United States
Economic prospect for 1980s, **6:** 11, 28; **10:** 21, 25
Education, **20:** 35
Egypt
Attitude towards, **26:** 6
Exports, **33:** 13, 14-5
Relationship with, **26:** 6-7, 11
Embassy move to Jerusalem, **25:** 26; **34:** 27; **47:** 14
Emigration, **46:** 19
End product sector, rationalization
Market forces, natural, effect, **6:** 21-2

Alberta—*Suite*
GATT—*Suite*
Statut d'observateur, **21:** 38, 39
Institution d'enseignement post-secondaire, **21:** 23-4
Libéralisation des échanges, position, **21:** 8, 9,10, 13
Négociations commerciales multilatérales
Notion d'agent général, **21:** 27, 28
Position, **21:** 6-7, 8, 26-7, 38-41
Résultats, évaluation, **21:** 7
Pas-du-Nid-de-Corbeau, tarif, position, **21:** 34, 41-2
Pétrole, prix mondial, **20:** 31
Politique commerciale, **21:** 6, 7,8-9, 12
Politique d'achat, **21:** 16-7
Produit intérieur brut, **21:** 7, 15
Produits pétrochimiques
Importance, **21:** 11
Source, **9:** 22
Recherche et développement, contribution, **21:** 23
Réseau de transport, **21:** 33-5, 36-7
Secteur de la fabrication, état, **21:** 24-6
Subventions par les gouvernements, position, **21:** 8
Système de permis industriels, **21:** 16, 17-8
Système de transport urbain destiné aux villes de Calgary et d'Edmonton, **11:** 9, 20, 26-7; **21:** 29-30, 31
Tarifs, position, **21:** 8
Usines, aide gouvernementale dans la sélection d'emplacements, **21:** 30-1

Alberta Gas Ethylene Company Ltd.
Information de base, **21:** 19-20

Alberta Task Force on Tariffs and Trade
Mandat, **21:** 6, 11

Algérie
Canada, commerce avec, **29:** 25-6; **38:** 14
Marché, potentiel, **27:** 12-3; **38:** 14-5, 19

Amérique latine, accords d'intégration
Échec, raison, **17:** 22

Appolloni, Mme Ursula, député (York-South Weston)
Problème libanais, **43:** 21, 23-4
Question palestinienne, **48:** 11
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 16

Arab-Canadian Board of Trade
Information de base, **44:** 35

Arabe, monde
Canada
Aide gouvernementale, **38:** 9, 10
Ambassade à Jérusalem, réaction au déménagement, **25:** 26; **38:** 7, 13, 22
Attitude envers, **44:** 7, 13-4, 21, 22, 28-30; **47:** 13-4
Commerce avec
Conditions, **38:** 7-8, 20-1, 23, 25; **44:** 14-5, 30-1, 34-5
Importance, **44:** 10-1, 15-6
Indices de concordance, **44:** 12-3; **47:** 12
Statistique, **44:** 10-1; **47:** 12
Échanges culturels, **38:** 8-9, 13
Problème palestinien, réaction à la position, **38:** 11-2, 23
Proche-Orient, réaction à la politique sur, **38:** 20-1, 22-3, 25
Relations, **38:** 6-8; **44:** 15

Canada—*Cont'd*
End product sector, rationalization—*Cont'd*
Strategies, task force, **6:** 18-21, 22, 29
Energy policy, national, **6:** 33
Energy Program, National, **29:** 10-1
Exchange rate, **11:** 36-7; **17:** 18-9; **18:** 8, 9,10, 14; **23:** 17-8
Exports, proposition for increasing, **27:** 32
Foreign
Ownership, **2:** 19-20; **18:** 33-4, 35-7, 38; **22:** 11
Policy, **2:** 25-6
Trade, **44:** 10
Trade strategy, **20:** 6
Free movement of goods, barriers, **4:** 17
Free trade, *de facto* policy, **10:** 6
Free trade with the United States
Free trade with the U.S. on the one hand, and free trade with Europe on the other, advantages, **18:** 19-20, 30-1, 32-3
Gaza Strip, position, **47:** 9
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 25; **5:** 7; **7:** 15; **9:** 23; **14:** 7
See below Multilateral Trade Negotiations
Gross National Product, **18:** 14-5
High technology field, "producer of bits and pieces", **12:** 31-2
High technology goods, **4:** 17
Image, international, **41:** 10; **51:** 5-6
Immigration, record on, **45:** 19-20
Imports in finished products, duty free, statistics, **10:** 6
Incentive measures
Types, effect, **10:** 26-7; **22:** 8-9, 10
U.S. retaliatory measures, **10:** 26-8
Industrial development policies
Contents, effect, **23:** 29-30, 31-2
Competition policy, **23:** 142-3
FIRA, strengthening, **23:** 141-2
General, **23:** 143
Import displacement, **23:** 139
Industry development, **23:** 140-1
Procurement, **23:** 142
Industrial strategy
Contents, **10:** 8, 11, 14, 27
Countervailling-type legislation, **10:** 11, 14, 17, 18-9, 24, 25
Reasons, **10:** 8, 11-2, 15; **12:** 43
Schwerpunkt concept, managerial principle, **12:** 43-5
U.S. retaliatory measures, **10:** 8-10
Industry, primary, source of, **1:** 19-20; **5:** 32-3; **6:** 38
International affairs, role, **39:** 6
International development for developing nations, concept, **27:** 24-5
Investment climate, **22:** 8-9, 10, 25, 26
Iran, relationship with, **37:** 14
Iran-Iraq war, position, **37:** 6
Israel
Attitude towards, **25:** 29-30; **28:** 6; **32:** 7-8, 10; **32A:** 2, 19-20, 22; **34:** 18, 19; **35:** 11, 23; **35A:** 3-4, 13-4; **37:** 10-1, 13; **39:** 14, 20-1
Immigration, **46:** 19-20, 22
Relations with, **42:** 6, 8,9, 14-5
Settlement policy, attitude towards, **35A:** 14; **37:** 10, 13
Trade with, **42:** 6-7, 9-10, 11
Jerusalem, attitude towards, **32A:** 11; **35A:** 15-6
Labour, **18:** 8, 9,10-1, 13-4
Lebanon
Attitude towards, **37:** 9-10
Immigration, **46:** 13-4
Israel invasion, position, **37:** 9-10, 18-9
Manufacturing sector
Defensive strategy, **20:** 6-7
Performance, reasons, **10:** 12-3

Arabe, monde—*Suite*
Canada—*Suite*
Relations—*Suite*
Diplomatiques, **38:** 8, 9-10, 13, 25-6; **44:** 14
Secteur privé
Obstacles, **38:** 12, 15-6
Réputation, **38:** 11, 15
Échanges commerciaux, attitude envers, **44:** 21; **47:** 11-3
États-Unis
Échanges commerciaux, **44:** 21-2; **47:** 11-2
Relations avec, **44:** 20-1
Investissements à l'étranger, **47:** 13
Israël
Attitude envers, **26:** 15; **28:** 6-7; **32A:** 13; **35:** 7-8, 10, 27-8; **35A:** 4-5; **37:** 23-4; **51:** 11
Boycottages économiques, **32:** 11-3, 19-20; **32A:** 14-8; **35A:** 23-7; **41:** 28-30; **44:** 31-4
Invasion au Liban, réaction, **25:** 22-3; **27:** 20-1
Mouvements traditionnalistes, **25:** 25-6
Nationalisme, perspective historique, **24:** 18-9
Perception, **38:** 5-6, 8; **51:** 19
Perspective historique, **38:** 6
Pouvoir économique, attitude envers, **44:** 15, 20-1
Unité panarabe, **35A:** 5; **38:** 6

Arabes
Agences d'aide, **33:** 9-10
Attitude, **26:** 20-1; **36:** 8; **51:** 6
Britanniques, rapports avec, **24:** 17-8, 25
Chrétiens, relations entre musulmans, **48:** 17
Cisjordanie, attitude envers, **28:** 24-5
Conflit palestinien, attitude envers, **24:** 24
Gaza, attitudes envers, **28:** 24-5
Groupe monolitique, **28:** 26
Information de base, **38:** 6, 9
Israël, perception, **32A:** 3-5
Maronites, **24:** 33
Musulmans, relations entre chrétiens, **48:** 17

Arabie Saoudite
Canada
Centre de formation, **49:** 29-30
Stratégie commerciale, **27:** 7; **31:** 17
Marché, part, **27:** 16; **31:** 17-8, 21-3; **38:** 14
Promotion commerciale, efforts, **27:** 16-7; **38:** 15-6
Information de base, **28:** 26; **30:** 28; **31:** 17-8
Islam, attitude envers, **30:** 16-8
Marché, potentiel, **38:** 13-6
Réfugiés palestiniens, attitude envers, **45:** 13
Pétrole
Contrats inter-gouvernementaux, restrictions, **29:** 14, 27
Prix
Effet, **29:** 21-2
Politique, **38:** 14
Production, **29:** 20
Revenu, **30:** 6
Secrétaire d'État américain, rôle dans la démission, **25:** 21, 23
Secteur privé, **44:** 34-5

Arafat, M. Yasser, chef de la résistance palestinienne
Qualités de chef, **36:** 29

Arès, M. Jean, vice-président supérieur, Financement à l'exportation; Société pour l'expansion des exportations
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **31:** 22-3, 25

Canada—*Cont'd*
Market, charts, **10:** 21-3; **14:** 9, 12, 28; **20:** 7
Middle East
Attitude towards, **26:** 6; **34:** 17-8; **37:** 9
Candu reactors, sale, **29:** 22-3
Cultural exchanges, **32:** 7, 24; **37:** 8; **38:** 8-9
Development aid, **37:** 8
Economic interests, **32:** 6-7
Exports, **29:** 7-8; **32:** 6
Fez resolution, position, **37:** 12, 15
Immigration
Amount, number, **46:** 6-7, 10-1, 18-9, 21; **46A:** 1-2
Destination, **46:** 8, 14, 21-2; **46A:** 2
Origin, **37:** 8; **46:** 7-8, 14, 19-20; **46A:** 1-2
Imports, **27:** 33; **29:** 8-9, 11
Investments, **27:** 32-3
Market potential, **41:** 8, 17
Peace and security, attitude towards, **37:** 6
Peaceful settlement, interest, **32:** 7-10;**32A:** 11-2
Peacekeeping role, **37:** 14-5
Policy
American position, attitude towards, **28:** 29-30; **37:** 11, 12
Evolution, **28:** 33; **35A:** 2-3, 21
General, **28:** 8-9; **32A:** 2, 12-3; **35:** 10-1
Principles, basic, **35:** 7, 23-4; **35A:** 2-4, 20; **41:** 10
United Nations, record of votes, **28:** 12-3; **32:** 10; **35A:** 20-3
Relations with
Bilateral, **32A:** 18-23
Diplomatic, **27:** 6; **32:** 6-7; **37:** 8-9; **38:** 8, 9-10; **41:** 10, 17
Energy, **29:** 6-9, 11, 19, 24; **37:** 7
General, **37:** 8
Role, **24:** 14, 26-8, 36; **25:** 29-30; **32:** 8-10, 23-4; **32A:** 4-5, 8, 11-2, 14; **34:** 19, 27; **35:** 29-30; **35A:** 3-4; **36:** 31-2; **44:** 9, 19, 20, 24, 30-1, 37; **45:** 25; **51:** 10
Trade with
Country-to-country agreements, **41:** 10
Statistics, **27:** 26; **27A:** 1; **29:** 7-8, 23, 27-8; **37:** 7; **41:** 7-8
Multilateral trade negotiations
Non-tariff barrier codes, **23:** 21
Results, **23:** 19-21
Tariffs, **23:** 19-20
National feeling, **5:** 27-8
Natural resources, **5:** 32-3; **6:** 38
Non-tariff barrier, position, **23:** 21
Nuclear
Co-operation agreement with Egypt, **29:** 19, 28
Export policy, **29:** 19
Official development assistance, government's policy, **33:** 6, 7
Oil
Imports
Government-to-government arrangements, **29:** 15-6, 23, 26-7
Middle East imports as a percentage of total imports: 1971-1982, table, **29A:** 3
Statistics, tables, **29:** 6, 8-9, 10-1; **29A:** 1, 3
Strategy, **29:** 15-6
Suppliers, **29:** 20, 29
Vulnerability from sources, **29:** 9-10, 12, 19
Reserves, **29:** 28-9
World price, **20:** 31
Palestine Liberation Organization
Attitude towards, **28:** 9; **32:** 9; **37:** 11, 16-7; **39:** 8
Contacts with, reasons, **28:** 18-9, 21-2; **32:** 9, 18-9; **32A:** 9; **35:** 24-5; **35A:** 17-8; **37:** 15-8; **44:** 24-5, 29
Recognition, **39:** 11-4, 16, 35; **44:** 16-7, 37; **47:** 9-10, 30
Palestine question
Policy, **39:** 8, 21, 30, 32-3, 35; **40:** 27, 29-30; **44:** 28; **47:** 9-10

Asselin, honorable Martial, sénateur (Stadacona), vice-président du Comité (fascicules #4, 5, 25, 44, 45)
Agence canadienne de développement international, **33:** 15-21, 26
Immigration en provenance du Proche-Orient, **46:** 14-8
Problème israélo-arabe, **28:** 32-3
Proche-Orient, commerce, **38:** 20-3
Question palestinienne, **39:** 31-2; **44:** 16-20; **48:** 12
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 13, 21-4
Procédure, **25:** 5, 18, 34; **44:** 32, 34-5, 37; **45:** 5, 11, 26
Relations du Canada avec les États-Unis, **4:** 22, 26, 32; **5:** 24, 33
Procédure, **4:** 5, 12, 22-3, 37; **5:** 5-6, 9, 15, 18, 21, 25, 34, 43-4

Association des fabricants de meubles du Québec inc.
Exposé, tableaux, **8A:** 6, 8

Association des manufacturiers canadiens (AMC)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, position, **17:** 17; **18:** 7, 23; **23:** 240
Commission d'étude des politiques commerciales, **14:** 7
Commission des exportations, **14:** 7
Enquête sur les relations entre le Canada et les États-Unis
Classement industriel
Compression, société, **14:** 52-4
Expansion, société, **14:** 52, 54, 55
Rapport expansion/compression, **14:** 54-5, 66
Conclusions générales, **14:** 55, 58, 59, 77-8; **18:** 7, 26; **21:** 24; **22:** 22; **23:** 239-42, 243
Évaluation, **18:** 6-8, 42-3; **22:** 22
Répondants
Classement industriel, **14:** 52-4, 62, 63
Industrie des pâtes et papiers, **14:** 65-6
Lois américaines concernant l'approvisionnement, position, **14:** 46-7
Nombres de sociétés concernées par rapport au volume du chiffre d'affaires, **14:** 59, 75-6
Taille des entreprises, pays qui en ont le contrôle, **14:** 43, 63-4, 75-6
Taux d'exportation selon la taille de l'entreprise, **14:** 43
Réponses
Profil selon l'industrie, **14:** 42-3
Qualité, **14:** 64-5, 74-7
Statistiques générales, **14:** 5, 41-2, 61-2, 63; **23:** 233-4
Texte, **14:** 56-7
Industrie manufacturière, secteurs, rôle dans la préparation d'un accord bilatéral de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **14:** 60-1, 62
Information de base, **14:** 7
Membres, nombre, **14:** 64
Présentation
Graphiques, tableaux
1 — États-Unis et Canada à l'échelle des chiffres de population, **14:** 10
2 — Canada-É.-U., centres de population, **14:** 13
3 — Abaissement des coûts unitaires, **14:** 16
4 — Mécanisme de la restructuration géographique d'entreprise, **14:** 19
5 — Volume comparatif de la production, **14:** 22
6 — Taux moyen des droits de douanes—Canada, **14:** 25
7 — Secteur manufacturier canadien, exportation, **14:** 26
8 — Secteur manufacturier canadien, progression des importations, **14:** 28
9 — Profil de l'impact de la libéralisation des échanges, **14:** 31

Canada—*Cont'd*
Palestine question—*Cont'd*
Public opinion, **39:** 30-1
Role, **47:** 21, 31
Palestinians
Attitude towards, **47:** 19-20
Homeland, position, **35:** 11; **35A:** 12; **37:** 11
Immigration to Canada, attitude towards, **45:** 22-3, 26; **48:** 17-8, 19-20, 23, 26-7
Refugees, attitude towards, **45:** 10-1, 24-6; **46:** 18, 23, 25-6
Rights, recommendation concerning, **47:** 9
State, position on an independent, **37:** 13-4
Peacekeeping
Attitude towards, **34:** 22-3
Cost, **34:** 14-5, 25; **37:** 15
Lebanon, presence, **34:** 11-2
Middle East, role, **37:** 14-5
Participation, **34:** 10-1; **37:** 6-7, 14-5
Policy, **34:** 8, 9,12
Role, **34:** 23-4
Petrochemical industry, advantages, **9:** 14, 18, 24-5, 27-8
Petrochemicals, **3:** 25-6; **7:** 26-8; **9:** 23
Population, charts, **14:** 9, 12, 14
Position in the world stream of technological and economic development, **5:** 6; **10:** 12
Procurement policies, **2:** 27; **4:** 19-20; **20:** 32-4; **23:** 93, 142
Production possibilities, chart, **1:** 9-10, 11, 18; **1A:** 3, 14-5, 16, 17
Promoting policies, **20:** 34
Prospect for the 1980s, **10:** 21, 25
Protectionist sentiments, **10:** 26, 27, 28
Reagan plan, reaction, **35A:** 13
Regionalism, trend towards, **2:** 26-7, 29
Research and development, **1:** 21-3; **5:** 29, 33; **20:** 15, 25, 26; **23:** 87-93
Scientific potential, **20:** 15, 24-5, 27
Tariffs
Attitude towards, **27:** 33
Dutiable items, average, **6:** 23
Protection, effect, **10:** 29, 31-4, 36, 38-9
Reduction, effect, **19:** 18-9, 20
Remission schemes, **6:** 24
Trade
Agreements, consultation on potential, **4:** 21-2
International, situation, **23:** 14-6, 17-8
Legislation, enforcing, **22:** 39
Structure, statistics, **6:** 15-7, 18
World position, **6:** 18; **10:** 12
Trilateral agreement between Canada, Mexico and the United States, position, **17:** 6
United Nations, commitment, **35A:** 19-20
United States
Competitiveness
Labour costs
Comparative unit, **23:** 150
Relative, **23:** 145-7
Productivity, relative, **23:** 147-50
Work stoppages, **23:** 147
Export, statistics, **4:** 18; **5:** 21, 28; **9:** 23-4; **10:** 6; **17:** 7
Foreign policy, role, **14:** 67
Imports, statistics, **17:** 7
Investment, **23:** 16
Investment arrangements, **19:** 8, 41
Relationship, **6:** 16-7; **7:** 41; **23:** 36
Trade liberalization
Approaches
Ad hoc agreements, **23:** 31-40

Association des manufacturiers canadiens (AMC)—*Suite*
Présentation—*Suite*
Graphiques, tableaux—*Suite*
10 — Indice du salaire horaire en dollars américains par rapport à la production des salariés du secteur manufacturier au Canada et aux États-Unis, **14:** 34
11 — Dépenses en recherche et développement, **14:** 37
12 — Arbitrage de base, **14:** 40
14 — Profil des réponses, **14:** 41
15 — Profil des réponses selon l'industrie, **14:** 42
16 — Taille des entreprises qui ont répondu selon le pays qui en ont le contrôle, **14:** 43
17 — Taux d'exportation selon la taille de l'entreprise, **14:** 43
18 — Destination des exportations, **14:** 44
19 — Droits d'exportation selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, droits d'exportation, **14:** 45
20 — Obstacles issus des lois américaines concernant l'approvisionnement, **14:** 46
21 — Obstacles issus des lois américaines concernant l'approvisionnement, **14:** 47
22 — Obstacles à l'exportation de produits vers des tiers marchés issus des lois américaines, **14:** 48
23 — Incidence du DISC, **14:** 48
24 — Incidence d'autres lois et règlements américains, **14:** 49
25 — Incidence du libre-échange entre le Canada et les États-Unis selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, **14:** 50
26 — Impact net de la création d'une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis selon l'importance des exportation, **14:** 51
27 — Impact net de la création d'une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis selon l'importance de la société, **14:** 52
28 — Classement industriel selon le pourcentage des sociétés qui élargiraient leurs activités, **14:** 52
29 — Classement industriel selon le pourcentage des sociétés qui comprimeraient leurs activités, **14:** 53
30 — Classement industriel selon le rapport expansion/compression, **14:** 54
31 — Conclusions générales, **14:** 55
Introduction, **14:** 6-7, 8, 11

Association européenne de libre-échange (AELE)
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, examen, **3:** 27; **3A:** 10
Composition, histoire, **2:** 7-8, 24; **23:** 181, 202, 207
Intégration économique, **1:** 6-7, 13, 15, 23-4; **1A:** 19; **2:** 16, 26

Association latino-américaine de libre-échange
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, examen, **3:** 14, 20, 27; **3A:** 10-1

Atlantique, provinces
Accord de libre-échanges entre le Canada et les États-Unis, effet, **5:** 8-9, 14-8, 23, 31, 40-3; **23:** 251-2
Industries locales, **5:** 16-7, 40-3

Australie
Politique étrangère, **2:** 25-6

Automobile, industrie
Accord mondial de l'automobile, **7:** 33
Caractéristiques, état, **7:** 17; **22:** 7, 34-5
Fabricants japonais, **7:** 21; **22:** 8, 34
Gouvernement canadien, appui, **15:** 35; **22:** 7-8, 35

Canada—*Cont'd*
United States—*Cont'd*
Free Trade Agreement under GATT Article 24
Approaches, **23:** 40-2
Bilateral Interim Agreement, **23:** 44-8
Declaratory, **23:** 42-4
Graph, **23:** 48
Negotiating strategies, alternative
Bilateral declaration of a free trade area, **3:** 16, 29; **3A:** 13-4
Interim Agreement, **3:** 29; **3A:** 14
Trade with
Countervail, **23:** 22-3
Customs valuation, **23:** 25-6
DISC, effect, **14:** 48-9
Domestic Sales International Corporation, effect, **23:** 26
Figures, **3:** 28; **6:** 29-30; **17:** 7; **23:** 14-5
Non-tariff barrier, **23:** 21-8
Procurement, **23:** 23-5
Variables, chart, **14:** 15, 17
West Bank, position, **37:** 20, 22-3; **47:** 9
Western alienation, **20:** 7, 8,17, 22, 31; **23:** 78
See also
Economy, Canadian
Prime Minister of Canada

Canada-Israel Chamber of Commerce
Background information, **42:** 5
Canada-Israel Institute for Industrial Research and Development, role, **42:** 15
Trade relationship between Canada and Israel, comments, **42:** 6-8

Canada-Israel Committee
Background information, **35:** 6-7, 17, 32-4; **35A:** 2, 4
Jerusalem, attitude towards, **35:** 15-7
United Nations, votes on Middle East questions, attitude, **35A:** 21-3
See also
Arab-Israel conflict and canadian policy

Canada-Israel Institute for Industrial Research and Development
Background information, **42:** 15-7
Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry, role, **42:** 15

Canada-Palestine Solidarity Committee
Background information, **39:** 6
Camp David Agreements, reaction, **39:** 24-6
Canada
Middle East, role, **39:** 6, 8
Palestine Liberation Organization, attitude towards, **39:** 8-9, 33-5
Perception, **39:** 6
Objective, **39:** 5, 36-7

***Canada's Trade Options,* Ronald Johnson Wonnacott**
Contents, **5:** 16; **18:** 40

Canada-United States Agreement on Automotive Products
Criticisms, **7:** 18-9, 21, 32; **10:** 18; **15:** 10; **22:** 19
Evaluation, **7:** 17-8, 19, 33-4; **10:** 18; **15:** 10
GATT, review, **3:** 18-20; **3A:** 12-3; **4:** 25-6; **7:** 34-5
Japanese car manufacturers, **4:** 13-4; **7:** 20-1
Participants, **7:** 33
Review, **6:** 34-5; **7:** 7-8; **22:** 8
Trade balance, **7:** 18-9; **22:** 8

Canada-United States Committee
U.S. tariffs, recommendation on a faster reduction, **18:** 42

Automobile, industrie—*Suite*
Importations, répercussions, **7:** 21; **22:** 7-8, 34-5
Libre-échange, effet, **2:** 24
Mesures protectionnistes, **7:** 8
Période de transition, **7:** 21, 28, 32-3; **22:** 7
Récession américaine, effet, **7:** 7, 18
Recherche et développement, **7:** 24, 29
Robots, **12:** 19
Subventions, **7:** 29
Volkswagen, valeur ajoutée en pièces canadiennes, **7:** 22

Automobile, Pacte
Voir
Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile

Avion de combat de type F-18
Programme compensatoire, **13:** 30-1

BCEI
Voir
Bureau canadien de l'éducation internationale

BILD
Voir
Ontario—*Board of Industrial Leadership and Development*

Bahreïn
Société de services éducationnels de l'Ontario, présence, **49:** 6, 7-8, 26-8

Barrières non-tarifaires
Canadiennes, **23:** 268-9
Définition, **6:** 35-6; **7:** 40
Industrie à haute technologie, effet, **15:** 38; **20:** 14, 16, 17-9, 21
Législation, administration, **7:** 39-40
Organisme central canadien de surveillance, **20:** 17-21
Réglementation, **23:** 187-8

Barton, M. William H., ex-ambassadeur du Canada aux Nations unies
Note biographique, **28:** 5-6
Problème israélo-arabe
Discussion, **28:** 10-34
Exposé, **28:** 5-9

Bassett, M. Charles P., vice-président, Direction générale de l'Afrique anglophone, Agence canadienne de développement international
Agence canadienne de développement international
Discussion, **33:** 14-5, 20, 26, 34-5
Exposé, **33:** 12-4

Baucus, M. Max, sénateur (Montana), États-Unis
Accords bilatéraux entre les États-Unis et le Canada et les États-Unis et le Mexique, étude d'un groupe d'entreprises du secteur privé, **17:** 11

Beigie, M. Carl E., président, directeur général, Institut de recherche C.D. Howe
Industrie petrochimique, commentaire, **7:** 32-3

Bélanger, M. Jean M., président, Association canadienne des fabricants de produits chimiques
Relations du Canada avec les États-Unis, **21:** 20

***Canada-United States Relations*, report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs**
Quotation *re* Common market between Mexico, Canada and the United States, **3:** 5

***Canada-United States Relations—Volume III—Canada's Trade Relations with the United States*, report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs**
Actions so far ... and reactions
Government actions, **23:** 29
U.S. reactions to Canadian industrial development policies, **23:** 29-30
Agreement, conditions
Adjustment assistance, **23:** 104-8
Competition policy, **23:** 108-9
Exceptions and safeguards, **23:** 103-4
Institutional structure, **23:** 109-10
Origin, rules, **23:** 101-3
Timing and scope, **23:** 99-101
Appendices
A — Impact of the Tokyo Round on Canadian Industry, **23:** 127-37
B — Government industrial development policies, **23:** 139-43
C — Canada-U.S. competitiveness, **23:** 145-51
D — Glossary of terms, **23:** 153-6
E — Witnesses, **23:** 157-65
Approach, alternative
Common market or customs union, **23:** 37-40
General, **23:** 31-2
Multilateral instead of bilateral free trade, **23:** 32-7
Areas of special concern
Canadian non-tariff measures, **23:** 93-4
Competitiveness, **23:** 85-7
Exchange rate, **23:** 95-7
FIRA and the control of foreign investment, **23:** 94-5
Tax harmonization, **23:** 97-8
Technology race, **23:** 87-93
Bilateral Agreement and the GATT
Across-the-board, **23:** 45-6
Declaration of a free trade area under Article 24, **23:** 42-4
Interim agreement under Article 24, **23:** 44-5
One issue and one sector, **23:** 45-6
"Open-ended" agreement, **23:** 46-8
Pragmatic approach, **23:** 41-2
Preferential, **23:** 46-8
Canada-U.S. competitiveness
Labour costs
Relative, **23:** 145-7
Unit, comparative, **23:** 150
Overview of current Canadian competitiveness, **23:** 150-1
Productivity, relative, **23:** 147-50
Work stoppages, **23:** 147
Foreword, **23:** 6-7
Free trade, economic impact
General, **23:** 59-64
Industries
Foreign-controlled companies, **23:** 71-6
High technology, **23:** 76-7
Petrochemical, **23:** 65-7
Secondary manufacturing, **23:** 67-71
Government industrial development policies
Competition policy, **23:** 142-3
FIRA, strengthening, **23:** 141-2
Import displacement, **23:** 139-40
Industry development, **23:** 140-1
Measures, other, **23:** 143

Bélisle, honorable Rhéal, sénateur (Sudbury)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **5:** 24, 29, 34-5, 43; **7:** 12-3, 22-3
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 30
Relations du Canada avec les États-Unis, **4:** 13; **21:** 15, 26-7, 30, 36

Bell, M. Kirk, Directeur général, Direction du recrutement et de la sélection, Emploi et Immigration Canada
Immigration en provenance du Proche-Orient
Discussion, **46:** 12-4, 17-27
Exposé, **46:** 6-8
Note biographique, **46:** 5

«Biens retournés en cinq ans»
Définition, **42:** 14

Bird, honorable Florence Bayard, sénateur (Carleton)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 15-7, 24-6, 30, 32, 34; **16:** 29-30; **17:** 22-4, 35
Conflit palestinien, citation, **39:** 15
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 24-5
Industrie à haute technologie, **12:** 29-30, 32-3, 42, 44-5
Industrie aéronautique, **13:** 25-6
Intégration économique, **1:** 17-21, 27
Islam, **30:** 18, 20-1, 24, 27, 30-1, 34-5
Multinationales, **16:** 24-6
Problème israélo-arabe, **28:** 9-12, 16, 23, 26, 33
Recherche et développement, **15:** 31, 35-6, 38
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 20-1, 28; **31:** 19-21, 27-9
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **25:** 21, 33-4; **32:** 16-8
Relations du Canada avec les États-Unis, **4:** 18-9, 23; **14:** 68-72, 74-5, 79; **15:** 40; **21:** 22-3; **22:** 26
Transports publics, **11:** 23-5

Boeing, société
Recherche et développement, **11:** 29, 31, 32

Bombardier Inc.
Buy American Act
Effets, **11:** 6, 7,8
Réaction, **11:** 7-9
Division du transport en commun, **11:** 7, 8,9
Historique, information de base, **11:** 6-9, 27-8
Système de transport urbain destiné aux villes de Calgary et d'Edmonton, **11:** 9, 20, 26-7; **21:** 29-30, 31
Voir aussi
Transports publics

Bosa, honorable Peter, sénateur (York-Caboto), président suppléant (fascicule # 49)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 19-21, 28; **5:** 25-7, 29; **7:** 20-3, 34; **17:** 24-6, 32, 35-6
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 16-9
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada, **35:** 29-31
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 10, 14, 23-4, 29
Haute technologie, industrie, **12:** 31-2
Industrie aéronautique, **13:** 10, 26-7, 29-30, 33-5
Industrie du meuble, **8:** 47-8, 50-1
Industrie pétrochimique, **9:** 27-9, 31, 34-5
Intégration économique, **1:** 15-7, 19, 26, 28
Islam, **30:** 26-8

Canada-United States Relations—Volume III—Canada's Trade Relations with the United States,—*Cont'd*
Government industrial development policies—*Cont'd*
Procurement, **23:** 142
Industry, situation facing Canadian
Implications of the Tokyo Round for Canadian industry, **23:** 27-8
Outlook, **23:** 28
Results for Canada of the multilateral trade negotiations, **23:** 19-21
U.S. non-tariff barriers affecting Canada-U.S. trade, **23:** 21-7
Introduction
Canada's trade and payments position—an update, **23:** 14-6
International scene revisited, **23:** 16-8
New interest in Canada and the United States, **23:** 12-3
Recommendations of the Committee's earlier report, **23:** 11-2
Political implications: myth and fact, **23:** 111-8
Regional economic impact
Economic prospects, **23:** 81-4
Political perspectives, **23:** 77-81
Summary
Background, **23:** 119-20
Conclusions and recommendations, **23:** 120-5
Table of contents, **23:** 8-10
Tables
#1 — Canada's Merchandise Trade, 1978-81, **23:** 15
#2 — Canada's Current Account Deficit with the United States, **23:** 16
#3 — Canada/U.S. Wage/Productivity/Exchange Rate Nexus, 1968-1978, **23:** 146
#4 — Work stoppages and time lost due to industrial disputes, 1955-79, **23:** 148
#5 — Estimates Relative Productivity Levels (Canada/United States) Percentage 1967 and 1974 Major Industry Groups, **23:** 149
#6 — Unit Labour Costs (U.S. dollar basis) Index 1967 = 100, **23:** 150
Terms, glossary, **23:** 153-6
Text, **23:** 5-165
Tokyo Round, impact on Canadian industry
Tokyo Round, impact on Canadian industry
Conclusion, **23:** 137
Non-tariff barrier codes, **23:** 129-37
Tariffs, **23:** 127-9
U.S. reaction to a bilateral free trade proposal
Agreement, coverage, **23:** 54-5
Conclusion, **23:** 58
Initiative from Canada, **23:** 57-8
Interest, reasons, **23:** 49-54
Legislative schedule, **23:** 55
Private sector, reactions, **23:** 55-7
States, reaction of individual, **23:** 57
Witnesses, list, **23:** 157-65

Canada/United States: Wage/Productivity/Exchange Rate Nexus, 1968-1978, **Canadian Manufacturers' Association**
Charts, explanation, **18:** 8-14; **18A:** 1; **23:** 146
Definitions
Monetary, **18:** 14
Total compensation, **18:** 12-3

Canadian-Arab Federation
Background information, **44:** 6

Canadian Bureau of International Education (CBIE)
Background information, **49:** 12-3, 19-20
Competition, **49:** 13-4, 28

Bosa, honorable Peter, sénateur (York-Caboto), président suppléant (fascicule # 49)—*Suite*
Maintien de la paix, **34:** 13-4, 19-20, 27
Multinationales, **16:** 35-6
Problème israélo-arabe, **51:** 13-5
Proche-Orient, questions concernant, **36:** 19, 21, 23, 27-9, 31-2; **37:** 12-4, 23
Question palestinienne, **47:** 19-24
Recherche et développement, **1:** 23; **15:** 31, 33-4, 36, 40, 43
Réfugiés palestiniens, **45:** 21-3
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 9-10, 17, 21-2
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 25
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **25:** 30-1
Procédure, **49:** 25, 30
Relations du Canada avec les États-Unis, **1:** 23; **4:** 19-20, 22, 25, 33; **6:** 25-8; **10:** 15-7; **15:** 48, 54; **19:** 17-22, 28-9, 41-2; **20:** 26-32
Services éducationnels, **49:** 23-5, 29
Transports publics, **11:** 26-9

Boycottages économiques internationaux
Boycottages arabes d'Israël, **32:** 11-3, 19-20; **32A:** 14-8; **35A:** 23-7; **41:** 28- 30; **44:** 31-4
Information de base, **27:** 25-6, 27-9; **31:** 8; **32:** 11-2

Breau, M. Herb, député (Gloucester)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 13-4

Brésil
Industrie aéronautique, **13:** 23

British Council
Services éducationnels, information de base, **49:** 9-11, 14

Broken (The) Triangle, **M. Erskine Childers**
Contenu, résumé, **24:** 13-4

Bronfman, M. Edgar, président, Congrès mondial des Juifs, New York
Note biographique, **51:** 5, 13
Problème israélo-arabe
Discussion, **51:** 8-27
Exposé, **51:** 5-7

Buber, M. Martin
État juif, citations, **24:** 15, 16
Habitants de kibboutzs vers 1930, citation, **24:** 15

Buchwald, M. Harold, c.r., président national, Comité Canada-Israël
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada
Discussion, **35:** 13-5, 17-23, 26-34, 37, 39-41
Exposé, **35:** 6-7
Note biographique, **35:** 5

Buckwold, honorable Sidney L., sénateur (Saskatoon)
Exportations, expansion, **41:** 28-30, 33
Immigration en provenance du Proche-Orient, **46:** 24
Problème israélo-arabe, **28:** 14-6, 18-9, 28-9; **51:** 11-3
Problème libanais, **43:** 17-9
Proche-Orient, questions concernant, **36:** 21-3, 28, 30; **37:** 15
Question palestinienne, **39:** 24-8; **44:** 22-5; **47:** 17-9, 24
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **44:** 20, 22, 33

Canadian Bureau of International Education (CBIE)—*Cont'd*
Contract Education Training Services Division, **49:** 12
Contracts
Cost recovery, based, **49:** 15-6
Length of the term, **49:** 29
Lybia, **49:** 15, 19, 21
Method of operation, **49:** 20
Nigeria, **49:** 15, 19-20
Revenue, **49:** 14-5
Operating budget, source, **49:** 20-1
Purpose, objective, **49:** 12-4

Canadian Commercial Corporation (CCC)
Activities, amount, sources, **31:** 11-3, 15-6, 19
Algeria, Canola oil sale, role, **31:** 16, 30
Background information, **31:** 11-7, 31
Canadian International Development Agency, relationship with, **31:** 21
Contacts, foreign, **31:** 25-6
External Affairs Canada, relationship with the Trade and Commerce section, **31:** 19-21
Financial report, extraordinary items, **31:** 19
Government-to-government contracting, role, **31:** 13-4, 22, 24
Middle East, activity, **31:** 16-7, 30-1
North Africa, activity, **31:** 16-7
Private sector firms, relationship with Canadian, **31:** 13, 24
Purposes, **31:** 11-3
Services, advantages of using
Canadian supplier, **31:** 14-5
Foreign buyer, **31:** 14

Canadian Council of Furniture Manufacturers
Statement
Assessment of Canada's position under free trade, **8:** 9
Conclusion, **8:** 12-3
GATT results, **8:** 8-9
Industry
Performance, **8:** 7-8
Structure, **8:** 6-7
Labour costs, **8:** 9-10
Market outlook, **8:** 8
Material and other costs, **8:** 10-2
Tables, **8:** 14-6; **8A:** 1-3

Canadian Dairy Commission
Arab boycott of Israel, compliance, **35A:** 25

Canadian economy
High technology growth industries, impact, **20:** 10, 13
Integration, **1:** 15-6

Canadian Facts
Reputation, **36:** 17
See also
Survey of the attitude of Canadians and Americans to the Middle East events

Canadian General Electric
Background information, **14:** 69; **23:** 72

Canadian industry
See
Industry, Canadian

Buckwold, honorable Sidney L., sénateur (Saskatoon)—*Suite*
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 21
Sondage sur les attitudes envers le Proche-Orient, **36:** 9, 18-9

Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)
Budget d'exploitation, source, **49:** 20-1
But, objectif, **49:** 12-4
Concurrents, **49:** 13-4, 28
Contrats
Durée, **49:** 29
Libye, **49:** 15, 19, 21
Méthode de paiement, **49:** 20
Nigeria, **49:** 15, 19-20
Recettes, **49:** 14-5
Recouvrement des coûts, basés sur la formule, **49:** 15-6
Division des services contractuels d'éducation et de formation, **49:** 12
Information de base, **49:** 12-3, 19, 20

Buy American
Voir
États-Unis—Politique—*Buy American*

Buy American Act
Bombardier Inc., effets, réaction, **11:** 6, 7-9
Dispense, possibilité, **11:** 23-4; **23:** 191
Hawker Siddeley Canada Inc., réaction, **11:** 24-5
Instigateurs, **11:** 24, 25
Stipulations, **4:** 8-9, 17, 18; **6:** 32; **7:** 24-5, 36; **10:** 16-7; **11:** 10, 11, 12, 15, 17-8; **15:** 9; **16A:** 6-7
Urban Transportation Development Corp. Ltd., réaction, recommandations, **11:** 15, 17-8; **16A:** 5-6
Voir aussi
États-Unis—Politique—*Buy American*

CCC
Voir
Corporation commerciale canadienne

CEPA
Voir
Conseil économique des provinces de l'Atlantique

CNR
Voir
Conseil national de recherches

CAE Industries Ltd.
CAE Electronics Ltd. de Montréal, société, **15:** 11-2
Dollar canadien, effet de la valeur, **15:** 53-4
Énergie, coûts, disponibilité, **15:** 51-2
Information de base, **15:** 10-1, 12, 13-4, 35
Japonais, attitude envers, **15:** 56
Marché des pièces automobiles, **15:** 10-1, 35
Politiques d'approvisionnement du gouvernement, **15:** 48-9
Recherche et développement, **15:** 12

Calgary
Système de transport public, soumission, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31

Cameron, honorable Donald, sénateur (Banff)
Relations du Canada avec les États-Unis, **15:** 38

Canadian Institute for Economic Policy
Free trade with the United States, quotation, **2:** 15
Orientation, **10:** 22
Publication, *Out of Joint with the Times*, **10:** 6
Role, purpose, **10:** 5
Studies, **10:** 5-6

Canadian International Development Agency (CIDA)
Africa
Anglophone Branch, **33:** 12-4
Francophone Branch, **33:** 11-2
North
Exporters, assistance, **27:** 12-3
Line of credit, **33:** 19-20
Presence, **27:** 20; **33:** 9, 11-3
Programs, **33:** 12-3
Arabs
Aid agencies, relationship with, **33:** 9-10
Funds and financial institutions, relationship with, **27:** 16, 19; **33:** 9, 24
Budget allocations, **33:** 6-7
Country programming, **33:** 27-8, 30
Development assistance, role in international co-ordination, **33:** 30-1
Egypt, role, **33:** 13, 20-1, 24, 33-5
Export Development Corporation, co-operation between, **31:** 8; **33:** 18-20, 22-4; **41:** 9-10, 26
Israel, relationship with, **33:** 10-1; **42:** 18
Lebanon, type of aid, **33:** 26
Line of credit, definition, **33:** 22-4, 30
Middle East, presence, **27:** 8, 16, 19; **33:** 9; **38:** 9
Mission-administered fund, definition, **33:** 14, 26
"On country focus", strategy called, **33:** 16-7
Programs
Bilateral
Budget allocations, **33:** 6, 17
Classifications, **33:** 8-9, 13-4, 25-6
Eligibility criteria, **33:** 7-9, 21, 24-8, 33-5
Multilateral, **33:** 6
Special, **33:** 6, 17, 28
Projects
Canadian content, level, **33:** 29-30
Criticisms, **33:** 27
Financing, **41:** 9-10, 26-7, 33
Origin, **33:** 27-8
Spin-offs, **33:** 32-3
Tender process, **33:** 28-9; **41:** 9-10
Type, **33:** 32, 33-4
Purpose, objectives, revision, **27:** 24; **33:** 6, 16-8; **41:** 9
Representative in host country, importance of having a canadian, **33:** 31-2

Canadian Manufacturers' Association (CMA)
Background information, **14:** 7
Export Committee, **14:** 7
Free trade arrangement between Canada and the United States, effect, position, **17:** 17; **18:** 7, 23; **23:** 68-9
Industry, manufacturing sectors, role in the preparation of a bilateral free trade area between Canada and the United States, **14:** 60-1, 62
Membership, **14:** 64
Presentation
Charts
1 — United States and Canada Proportionate to Population, 1970, **14:** 9
2 — Canada-U.S.A. Centre of Population, **14:** 12
3 — Gains from Lower Unit Costs, **14:** 15

Camp David, accords
Arabes, réaction, **28:** 16-7; **32A:** 7; **35:** 9-10; **35A:** 8
Attitude envers, **44:** 17, 19-20; **51:** 6
Égypte, attitude, **26:** 8-9, 18, 22
Information de base, **26:** 18-9; **28:** 15; **32A:** 6-8; **35:** 9, 18-9, 25, 37; **35A:** 7-8; **39:** 24-6; **44:** 26-7; **51:** 6-7, 9
Israël, attitude, **26:** 18-9; **28:** 18; **35:** 10; **35A:** 7; **39:** 25
Liban, attitude, **43:** 17
Mesures de sécurité, **40:** 9
Période de transition, **40:** 7
Processus d'autonomie, **51:** 6-7, 9, 24-5
Proche-Orient, effet, **39:** 26
Représentation palestinienne, **32:** 9; **32A:** 7; **35:** 37; **35A:** 16; **37:** 20

Campbell, M. Don, sous-secrétaire d'État adjoint, Direction générale des industries, des ressources, de l'énergie et de l'alimentation, Affaires extérieures Canada
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient
Discussion, **29:** 20-30
Exposé, **29:** 5-19

Campbell, M. K.M., directeur général, Ontario Furniture Manufacturers Association
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **8:** 39
Exposé, **8:** 6-17

Canada
Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile, **3:** 18-20; **3A:** 12-3; **4:** 13-4
Accord de coopération nucléaire avec l'Égypte, **29:** 19, 28
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 25; **5:** 7; **7:** 15; **9:** 23; **14:** 7
Voir aussi plus bas Négociations commerciales multilatérales
Accord trilatéral Canada-États-Unis-Mexique, position sur, **17:** 6
Accords commerciaux possibles, consultation, **4:** 21-2
«Acheter canadien», politique, **22:** 10
Affaires internationales, rôle, **39:** 6
Afrique du Nord
Commerce avec
Accords de pays à pays, **41:** 10
Statistique, **27A:** 1; **32A:** 19-21
Marché, potentiel, **41:** 8-9
Relations avec, **27:** 13-4, 15; **32A:** 18-23; **38:** 6-10; **41:** 10
Aide officielle au développement, politique gouvernementale, **33:** 6, 7
Aliénation de l'Ouest, **20:** 7, 8,17, 22, 31; **23:** 251
Ambassade à Jérusalem, déménagement, **25:** 26; **34:** 27
Appartenance étrangère, **2:** 19-20; **18:** 33-4, 35-7, 38; **22:** 11
Arabe, cours, **30:** 33-4
Arabe, monde
Commerce avec
Importance, **44:** 10-1, 13, 15-6
Indices de concordance, **44:** 12-3
Statistique, **44:** 10-1
Exportations, **44:** 10-2
Importations, **44:** 12
Relation, **38:** 6-9; **39:** 6; **44:** 14-5
Banque centrale, politique monétaire, **1:** 24
Banques israéliennes, **42:** 18
Barrière non-tarifaire, position, **23:** 187-8
Biens à haute technicité, **4:** 17
Boycottages économiques internationaux
Boycottage arabe d'Israël, respect, **35A:** 23-5; **42:** 7-8, 11-2
Politique, **27:** 25-6, 27-9, 31; **31:** 8; **32:** 12-3, 19-20; **32A:** 15-8; **35A:** 24-7

Canadian Manufacturers' Association (CMA)—*Cont'd*
Presentation—*Cont'd*
4 — Economics of Plant Locations, **14:** 18
5 — Comparative Volumes of Production, **14:** 21
6 — Average Rate of Duty—Canada, **14:** 24
7 — Canadian Manufacturing Industries, Export Orientation, **14:** 26
8 — Canadian Manufacturing Industries, Import Penetration, **14:** 28
9 — Profile of Impact of Free Trade Decision, **14:** 30
10 — Index of Hourly Compensation, on U.S. Dollar Basis, of Production Workers in Manufacturing, Canada and the U.S., **14:** 33
11 — Research and development, **14:** 36
12 — Fundamental Trade-Off, **14:** 39
14 — Profile of responses, **14:** 41
15 — Profile of Responses by Industry, **14:** 42
16 — Size of Respondents by Country of Control, **14:** 43
17 — Export Orientation by Size of Company, **14:** 43
18 — Destination of Exports, **14:** 44
19 — Export Rights by Country of Control, Export Rights, **14:** 45
20 — Impediments by U.S. Procurement Laws, **14:** 46
21 — Impediments by U.S. Procurement Laws, **14:** 47
22 — Inhibitions of Third Market Exports by U.S. Laws, **14:** 48
23 — Effect of DISC, **14:** 48
24 — Impact of Other U.S. Laws and Regulations, **14:** 49
25 — Net Impact of Canada-U.S.A. Free Trade by Country of Control, **14:** 50
26 — Net Impact of Canada-U.S.A. Free Trade by Export Orientation, **14:** 51
27 — Net Impact of Canada-U.S.A. Free Trade by Size of Company, **14:** 52
28 — Industry Rank by percentage of Respondents Who Would Expand, **14:** 52
29 — Industry Rank by percentage of Respondents Who Would Contract, **14:** 53
30 — Industry Rank by Ratio of Expansion to Contraction, **14:** 54
31 — General Conclusions, **14:** 55
Introduction, **14:** 14, 6-7, 8,11
Survey on Canada/U.S.A. Relations
Conclusions, general, **14:** 55, 58, 59, 77-8; **18:** 7, 26; **21:** 24; **22:** 22; **23:** 68-70, 71
Evaluation, **18:** 6-8, 42-3; **22:** 22
Industry rank
Contraction, respondents, **14:** 52-4
Expansion, respondents, **14:** 52, 54, 55
Ratio of expansion to contraction, **14:** 54-5, 66
Respondents
Export orientation by size of company, **14:** 43
Industry rank, **14:** 52-4, 62, 63
Number of companies as opposed to volume of sales, **14:** 59, 75-6
Paper industry, **14:** 65-6
U.S. Procurement Laws, position, **14:** 46-7
Responses
General statistics, **14:** 5, 41-2, 61-2, 63; **23:** 62-3
Profile by industry, **14:** 42-3
Quality of, **14:** 64-5, 74-7
Text, **14:** 56-7
Trade Policy Committee, **14:** 7

Canadian Marconi Company
American firms, factors affecting competition with, **12:** 39-40
Background information, **12:** 36-8, 40

Canada—*Suite*
Camp David, position sur les accords, **37:** 11
Cisjordanie, position, **37:** 20, 22-3; **47:** 9
Climat des investissements, **22:** 8-9, 10, 25, 26
Commerce
Application des règlements en matière, **22:** 39
Etranger, **44:** 10
Extérieur, stratégie, **20:** 6
International, position, **23:** 178-82
Compétitivité, **23:** 259-60, 328-9
Conflit israélo-arabe, attitude envers, **28:** 8-9, 12-3; **32:** 8-10, 13, 16-8; **37:** 9-12, 13, 15, 23-4; **40:** 12, 15; **44:** 6-7
Conflit palestinien, politique au sujet, **39:** 8, 21, 30, 32-3, 35; **40:** 27, 29-30
Développement industriel, politiques gouvernementales
AEIE, renforcement, **23:** 320
Contenu, effet, **23:** 196-8, 199-200
Importations, déplacement des, **23:** 317-8
Industrie, développement, **23:** 318-20, 321-2
Marchés d'État, **23:** 320-1
Politique de concurrence, **23:** 321
Développement international des pays en voie de développement, concept, **27:** 24-5
Domaine de la haute technologie, «producteur de pièces et morceaux», **12:** 31-2
Droits de douanes, graphique de 1965 à 1980 sur le taux moyen, **14:** 25
Échanges commerciaux, structure, statistiques, **6:** 15-7, 18
Échanges commerciaux mondiaux, position, **6:** 18; **10:** 12
Éducation, **20:** 35
Egypte
Attitude envers, **26:** 6
Exportations, **33:** 13-5
Relations, **26:** 6-7, 11
Émigration, **46:** 19
États-Unis
Accords sur les investissements, **19:** 8, 41
Compétitivité
Arrêts de travail, **23:** 325
Main-d'œuvre
Coût relatif, **23:** 323-5
Coût unitaire, comparaison, **23:** 328
Productivité, **23:** 325-8
Échanges
DISC, incidence, **14:** 48-9
Statistiques, **3:** 28; **6:** 29-30; **17:** 7; **23:** 179-80
Variables, graphique, **14:** 16, 17
Exportations, statistique, **4:** 18; **5:** 21, 28; **9:** 23-4; **10:** 6; **17:** 7
Importations, statistiques, **17:** 7
Investissements, **23:** 181
Politique étrangères, rôle, **14:** 67
Relations, **6:** 16-7; **7:** 41; **23:** 204-5
Exportation nucléaire, politique, **28:** 19
Exportations, proposition pour accroître, **27:** 32
Gaza, position sur la bande, **47:** 9
Guerre entre Iran et Irak, position, **37:** 6
Image internationale, **41:** 10; **51:** 5-6
Immigration, réputation sur notre tolérance envers, **45:** 19-20
Importations en produits finis exempts de droits de douanes, statistiques, **10:** 6
Industrie aéronautique, **13:** 9-11, 34-5, 36
Industrie pétrochimique, avantages, **9:** 14, 18, 24-5, 27-8
Intégration économique avec les États-Unis
Investissements américains, **19:** 8-9; **23:** 181; **27:** 33
Iran, relation, **37:** 14

Canadian Marconi Company—*Cont'd*
Defence Production Sharing Agreement, **12:** 38, 40, 41
Free trade arrangement between Canada and the United States, position, **12:** 41, 49
Offset procurement programs, position, **12:** 40-1
Research and development, **12:** 39-40
Trade patterns, **12:** 37
United States market, factors affecting access, **12:** 38-9

Canadian market
Size, **10:** 21-3
Type, **10:** 40

***Canadian Policy on the Partition of Palestine*, Ann Hillmer**
Contents, summary, **24:** 27

Canadian Relations with the United States
Study, objective, **14:** 6, 7
See also
Economic integration
Free trade arrangement between Canada and the United States
Technology Interdependence, program

Canadian Science Council
See
Science Council of Canada

CANDU
Industry, Trade and Commerce Department, relationship with, **19:** 40
Marketing, **19:** 40

Cansel
Background information, **41:** 24

Carter, Jimmy, former President of the United States (1977-81)
Palestine problem, comments, **40:** 25-6

Charles, Roger, Assistant Director, Contracted Educational and Training Services
Educational services
Discussion, **49:** 19, 21, 29-30
Statement, **49:** 14-6

Childers, Erskine
Broken (The) Triangle, **24:** 13-4

Chile
Furniture industry, **17:** 25-6

Christian West
Israel, attitude towards, **24:** 32

Chrysler Corporation
Prospect, **17:** 33

Clarke, Larry, Chairman and Chief Executive Officer, Spar Aerospace Limited
Canadian Relations with the United States
Discussion, **15:** 31, 33, 37-9, 41-5, 47-8, 53-4, 56-7
Statement, **15:** 6-8

Canada—*Suite*
Israël—
Ambassade à Jérusalem, déménagement, **25:** 26; **34:** 27; **47:** 14
Attitude envers, **25:** 29-30; **28:** 6; **32:** 7-8, 10; **32A:** 2, 19-20, 22; **34:** 18, 19; **35:** 11, 23; **35A:** 3-4, 13-4; **37:** 10-1, 13; **39:** 14, 20-1
Colonies de peuplement, politique relative, attitude envers, **35A:** 14; **37:** 10, 13
Commerce, **42:** 6-7, 9-10, 11
Immigration, **46:** 19-20, 22
Relations, **42:** 6, 8,9, 14-5
Jérusalem, attitude envers, **32A:** 11; **35A:** 15-6
Liban
Attitude envers, **37:** 9-10
Immigration, **46:** 13-4
Invasion par Israël, position, **37:** 9-10, 18-9
Libéralisation des échanges avec les États-Unis
Libéralisation du commerce avec les États-Unis, stratégies en matière de négociation
Accord provisoire, **3:** 29; **3A:** 14
Déclaration bilatérale d'une zone de libre-échange, **3:** 16, 29; **3A:** 13-4
Libre circulation des biens, obstacles, **4:** 17
Libre-échange, politique *de facto*, **10:** 6
Libre-échange avec les États-Unis d'une part et avec l'Europe d'autre part, avantages, **18:** 19-20, 30-1, 32-3
Main-d'œuvre, **18:** 8, 9,10-1, 13-4
Maintien de la paix
Attitude envers, **34:** 22-3
Coût, **34:** 14-5, 25
Liban, présence, **34:** 11-2
Participation, **34:** 10-1; **37:** 6-7, 14-5
Politique, **34:** 8, 9,12
Proche-Orient, rôle, **37:** 14-5
Rôle, **34:** 23-4
Marché, graphiques, **10:** 21-3; **14:** 10, 13, 28; **20:** 7
Marché commun, **22:** 21
Mesures incitatives
Mesures de représailles américaines, **10:** 26-8
Types, genres, effet, **10:** 26-7; **22:** 8-9, 10
Nations unies, engagement envers, **35A:** 19-20
Négociations commerciales multilatérales
Barrières non-tarifaires, **23:** 188
Effets, **23:** 185-8
Tarifs douaniers, **23:** 186
Organisation de libération de la Palestine
Attitude envers, **28:** 9; **32:** 9; **37:** 11, 16-7; **39:** 8
Contacts, raisons, **28:** 18-9, 21-2; **32:** 9, 18-9; **32A:** 9; **35:** 24-5; **35A:** 17-8; **37:** 15-8; **44:** 24-5, 29
Reconnaissance, **39:** 11-4, 16, 35; **44:** 16-7, 37; **47:** 9-10, 30
Palestine, question
Opinion publique, **39:** 30-1
Politique au sujet, **39:** 8, 21, 30, 32-3, 35; **40:** 27, 29-30; **44:** 28; **47:** 9-10
Rôle, **21:** 31
Palestiniens
Attitude envers, **47:** 19-20
Droits, recommandations au sujet, **47:** 9
État indépendant, position, **37:** 13-4
Immigration au Canada, attitude envers, **45:** 22-3, 26; **46:** 17-8, 19-20, 23, 26-7
Patrie, position, **35:** 11; **35A:** 12; **37:** 11
Réfugiés, attitude envers, **45:** 10-1, 24-6; **46:** 18, 23, 25-6
Perspectives économiques pour 1980, **6:** 11, 28; **10:** 21, 25
Pétrole
Importation
Contrats inter-gouvernementaux, **29:** 15-6, 23, 26-7

Cloutier, Sylvain, Chairman of the Board and President, Export Development Corporation
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa
Discussion, **31:** 17-29
Statement, **31:** 5-10

Coal
Gasification, research, **20:** 38-9; **21:** 35
Slury pipeline, **21:** 35-6

Cockerill, Gerry, Vice-President and General Manager, Kaufman Company, Collingwood, Ontario
Canadian Relations with the United States, **8:** 33-6, 39-40, 45-6, 48, 51

Collenette, David Michael, M.P. (York East)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 28

Common market
Definition, **2:** 7, 32-3; **3:** 5; **5:** 19, 20, 30; **23:** 37-8

Common market between Mexico, Canada and the United States
Discussion, possibility, **3:** 5-7

Communist bloc countries
Trade with, **3:** 18

Companies, Canadian
Canada-U.S.A. free trade, net impact
Country of control, **14:** 50
Export orientation, **14:** 51
Size of company, **14:** 51-2, 77-8
Economics of plant locations, chart, explanation, **14:** 18, 20
Exports
Destination, **14:** 44
Exports rights by country of control, **14:** 45-6
Inhibitions of third market by U.S. Laws, **14:** 48
Orientation by size, **14:** 43-4
Foreign markets, development of means to enter, **10:** 16-7
Manufacturing sector, performance, reasons, **10:** 12-3
Size, **14:** 20
Tariffs or non-tariff measures, reduction, effect, **10:** 12-4
Unit costs, chart on gains from lower, explanation, **14:** 15, 17
United States
DISC, effect, **14:** 48-9
Laws, impact, **14:** 49
Procurement Laws, attitude towards, **14:** 46-7
Regulations, impact, **14:** 49
Volume of production, comparison with american company, chart, explanation, **14:** 20, 21
See also
Industry, Canadian

Connor, Harold, Halifax, N.S.
Biographical note, **5:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **5:** 25-6, 34-9, 41, 43-4
Statement, **5:** 9-15

Cook, Peter
Export (The) record is not bad and it could get better, article, **19:** 6

Canada—*Suite*
Pétrole—*Suite*
Importation—*Suite*
Fournisseurs, **29:** 20, 29
Proche-Orient en pourcentage du total des importations: 1971-1982, tableau, **29A:** 7
Statistique, tableaux, **29:** 6, 8-9, 10-1; **29A:** 5, 7
Stratégie, **29:** 15-6
Vulnérabilité vis à vis des approvisionnements, **29:** 9-10, 12, 19
Prix mondial, **20:** 31
Réserves, **29:** 28-9
Plan Reagan, réaction, **35A:** 13
Politique d'approvisionnement, **2:** 27; **4:** 19-20; **20:** 32-4; **23:** 268, 320-1
Politique de promotion, **20:** 34
Politique énergétique nationale, **6:** 33
Politique étrangère, **2:** 25-6
Politique étrangère américaine, rôle, **14:** 67
Population, graphiques, **14:** 10, 13, 14
Position dans le courant mondial du progrès technologique et économique, **5:** 6; **10:** 12
Potentiel scientifique, **20:** 15, 24-5, 27
Proche-Orient
Aide au développement, **37:** 8
Attitude envers, **26:** 6; **34:** 17; **37:** 9
CANDU, vente de réacteurs, **29:** 22-3
Commerce avec
Accords de pays à pays, **41:** 10
Statistique, **27:** 26; **27A:** 1; **29:** 7-8, 23, 27-8; **32A:** 19; **37:** 7; **41:** 7-8
Échanges culturels, **32:** 7, 24; **37:** 8; **38:** 8-9
Exportations, **29:** 7-8; **32:** 6
Fez, position sur la résolution, **37:** 12, 15
Immigration
Destination, **46:** 8, 14, 21-2; **46A:** 4
Nombre, montant, **46:** 6-7, 10-1, 18-9, 21; **46A:** 3-4
Origine, **37:** 8; **46:** 7-8, 14, 19-20; **46A:** 3-4
Importation, **27:** 33; **29:** 8-9, 11
Intérêts économiques, **32:** 6-7
Investissements, **27:** 32-3
Maintien de la paix, rôle, **37:** 14-5
Marché, potentiel, **41:** 8, 17
Paix et sécurité, attitude envers, **37:** 6
Politique, **28:** 8-9; **32A:** 2, 12-3; **35:** 10-1
Évolution, **28:** 33; **35A:** 2-3, 21
Nations unies, position sur les votes, **28:** 12-3; **32:** 10; **35A:** 20-3
Position américaine, attitude envers, **28:** 29-30; **37:** 11-2
Principes fondamentaux, **35:** 7, 23-4; **35A:** 2-4, 20; **41:** 10
Règlement pacifique, intérêt, **32:** 7, 8-10; **32A:** 11-2
Relations
Bilatérales, **32A:** 18-23
Diplomatiques, **27:** 6; **32:** 6-7; **37:** 8-9; **38:** 8, 9-10; **41:** 10, 17
Énergie, **29:** 6-9, 11, 19, 24; **37:** 7
Rôle, **24:** 14, 26-8, 36; **25:** 29-30; **32:** 8-10, 23-4; **32A:** 4-5, 8, 11-2, 14; **34:** 19, 27; **35:** 29-30; **35A:** 3-4; **36:** 31-2; **44:** 9, 19-20, 24, 30-1, 37; **45:** 25; **51:** 10
Production, configurations, tableau, **1:** 9-10, 11, 18; **1A:** 3, 14-5, 16, 17
Produit national brut, **18:** 14-5
Produits finis, rationalisation du secteur
Forces naturelles du marché, répercussions, **6:** 21-2
Stratégies, groupes d'étude, **6:** 18-21, 22, 29
Programme énergétique national, **29:** 10-1
Protection tarifaire, effet, **10:** 29, 31-4, 36, 38-9
Recherche et développement, **1:** 21-3; **5:** 29, 33; **20:** 15, 25, 26; **23:** 262-8
Régime de remise tarifaire, **6:** 24

Corbett, Robert Alfred, M.P. (Fundy Royal)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 20

Corporations, Canadian
Development, **10:** 22, 24, 26

Council on Foreign Relations (United States)
Foreign policy, survey on new directions in United States, **14:** 67, 71

Croll, Hon. David Arnold, Senator (Toronto-Spadina)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 17

Crosbie, Hon. John Carnell, M.P. (St-John's West)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 12-3

Crowsnest Pass Statutory Rate
Alberta position, **21:** 34, 41-2

Curtis, Kenneth, United States Ambassador to Canada
Comments on tariff and non-tariff trade barriers between Canada and the United States **5:** 20-1

Customs union
Definition, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 5, 15, 31; **3A:** 3-4; **23:** 37-8
Examples, **2:** 9, 21; **3:** 15, 27

Cyprus
Peacekeeping force, **34:** 13-4

DIPP
See
Defense Industry Productivity Program

DISC
See
Domestic International Sales Corporation

DPSA
See
Defense Production Sharing Agreement

DPSS
See
Defense Production Sharing Program

DREE
See
Regional Economic Expansion Department

Dairy Commission, Canadian
Arab boycott of Israel, compliance with, **35A:** 25

De Bané, Hon. Pierre, Minister of State, External Relations
Arab-Israeli conflict, speech on Canada role, **32:** 8, 18-9

Defense Industry Productivity Program (DIPP)
Agreements, monitoring, **19:** 29
Assistance, ways, amount, **19:** 10-2
Background information, **19:** 10, 11-2, 21
Capital assistance, change in the formula, **19:** 31

Canada—*Suite*
Régionalisme, tendance vers, **2:** 26-7, 29
Ressources naturelles, **5:** 32-3; **6:** 38
Secteurs
Fabrication, performance, raisons, **10:** 12-3
Manufacturier, stratégie défensive, **20:** 6-7
Pétrochimique, **3:** 25-6; **7:** 26-8; **9:** 23
Sentiment
National, **5:** 27-8
Protectionniste, **10:** 26, 27, 28
Sources d'industries primaires, **1:** 19-20; **5:** 32-3; **6:** 38
Stratégie industrielle
Concept allemand *schwerpunkt*, principe de gestion, **12:** 43-5
Contenu, **10:** 8, 11, 26
Mesure législative compensatoire, **10:** 11, 14, 17, 18-9, 24, 25
Mesures de représailles américaines, **10:** 8-10
Raisons pour, **10:** 8, 11-2, 15; **12:** 43
Tarifs
Attitude envers, **27:** 33
Douaniers, moyenne, **6:** 23
Protection, effet, **10:** 29, 31-4, 36, 38-9
Réduction, effet, **19:** 18-20
Régime de remise tarifaire, **6:** 24
Taux de change, **11:** 36-7; **17:** 18-9; **18:** 8, 9,10, 14; **23:** 182
Voir aussi
Économie canadienne
Sondage sur l'attitude des Canadiens et des Américains à l'égard des événements survenus au Proche-Orient

Canada-Egypt Nuclear Energy Co-operation Agreement
Conditions, **29:** 19, 28

***Canada (Un) plus fort à l'étranger*, rapport du Comité d'examen des services de promotion des exportations (Rapport Hatch)**
Recommandations, **41:** 9, 26

***Canada's Trade Options*, M. Ronald Johnson Wonnacott**
Contenu, **5:** 16; **18:** 40

Canadian Facts
Réputation, **36:** 17
Voir aussi
Sondage sur l'attitude des Canadiens et des Américains à l'égard des événements survenus au Proche-Orient

Canadian General Electric
Information de base, **14:** 69; **23:** 243-4

***Canadian Policy on the Partition of Palestine*, Ann Hillmer**
Contenu, résumé, **24:** 27

CANDU
Commercialisation, **19:** 40
Industrie et Commerce, relation avec le ministère, **19:** 40

Cansel
Information de base, **41:** 24

Carter, M. Jimmy, ancien président des États-Unis (1977-1981)
Conflit palestinien, commentaires au sujet, **40:** 25-6

Centre de documentation sur les réfugiés
Information de base, **45:** 5

Defense Industry Productivity Program (DIPP)—*Cont'd*
Charts
"Annual DIP Program Expenditures" explanations, **12:** 11, 13
Cumulative DIP Expenditures, **12:** 14
DIP Program Benefits From Completed Projects, explanations, **12:** 16, 17, 19
Program approvals and expenditure over the last five fiscal years (1975-76 to 1979-80), **19:** 12, 22
Cost-benefit ratio, **12:** 19, 24; **13:** 8, 18, 26, 41-2, 43; **19:** 23, 31-2
Employment benefit, **12:** 35; **13:** 26
Evaluation, **19:** 12, 22, 23, 36-7
Fund, use, amount, **13:** 42-3; **15:** 45; **19:** 21-2, 24, 31
Funding, **12:** 40; **13:** 42; **19:** 23-4; **22:** 13
Importance, **12:** 40; **13:** 6, 8,12, 18, 26, 33, 39, 42; **19:** 7, 10, 12-3; **23:** 88-9
Nature, definition, **12:** 27; **15:** 42-3
Projects, shelved and unfunded, **19:** 24
See also
Technology Interdependence, program

Defense Production Sharing Agreement (DPSA)
Equilibrium, **13:** 38-9; **15:** 38; **22:** 12-3
Garrett Manufacturing Limited, effect, **15:** 15, 39

Defense Production Sharing Program (DPSS)
Background information, importance, **13:** 8-9, 12, 19; **15:** 15; **19:** 7; **22:** 12-3
Garrett Manufacturing Limited, effect, **15:** 15
Litton Systems Canada Limited, effect, **15:** 18

de Havilland Aircraft of Canada Limited
Aircrafts produced
Buffalo, **13:** 33-4, 38
Dash 7, **13:** 34, 38
Background information, **13:** 6, 12, 21, 38
Bill C-27, position, **13:** 12
Charts
Declining government support, **13A:** 1
Major factors in doing business in the U.S. market, **13A:** 1
Sales to U.S., **13:** 37
Free trade, position, **13:** 23
Multinational trade negotiations, effect, **13:** 6-7
Offset program from the purchase of the F-18 fighter aircraft, position, **13:** 31
Trade with the United States
Amount, **13:** 6, 21
Civil aircraft sector, **13:** 6, 37
Importance, **13:** 6, 12
Military sector, **13:** 6, 7,33-4, 37, 38
Sales, charts, **13:** 37
Workers, wage, **13:** 8, 26-7, 30
See also
Aerospace industry
Aircraft industry

Democracy
Term, definition, **30:** 19

Deutsch, John
Free trade with the United States, quotation, **2:** 15

Deutscher, Isaac
Non (The) Jewish Jew, **24:** 14

Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël
Information de base, **42:** 5
Institut Canada-Israël sur la recherche et le développement industriels, rôle, **42:** 15
Relations commerciales entre le Canada et Israël, commentaires, **42:** 6-8

Charbon
Canalisation de boue, **21:** 35-6
Gazéification, recherche, **20:** 38-9; **21:** 35

Charles, M. Roger, directeur adjoint, Services contractuels d'éducation et de formation, Bureau canadien de l'éducation internationale
Services éducationnels
Discussion, **49:** 19, 21, 29-30
Exposé, **49:** 14-6

Chaussure, industrie
État, **6:** 26
Kaufman Company, **8:** 34-5
Mesures de protection, effet, **10:** 28, 29
Stimulants, **6:** 25-6

Chi' ites
Information de base, **45:** 20-1
Perspective historique, **30:** 22-4
Répartition géographique, **30:** 24
Sunnites
Différences entre, **30:** 22-3
Rapports entre, **30:** 21-2
Voir aussi
Islam
Musulmans
Sunnites

Childers, M. Erskine
Broken (The) Triangle, **24:** 13-4

Chili
Industrie du meuble, **17:** 25-6

Chrysler Corporation
Perspective, **17:** 33

Chypre
Maintien de la paix, présence d'une force, **34:** 13-4

Cisjordanie
Aide économique et financière, **48:** 20; **51:** 26
Attitude envers, **26:** 26; **28:** 9-10, 18; **32A:** 7; **34:** 24; **35:** 31, 38; **36:** 25; **51:** 7, 10-2, 26
Bethléem, aide économique et financière, **48:** 20
Colonies de peuplement, **35:** 19-20, 38; **36:** 21-3; **39:** 24-5; **40:** 17-8; **48:** 6, 7; **51:** 19-21, 22-3
Eau, importance et coût, **48:** 15
Émigration, **36:** 25-6; **48:** 17
Gouvernement, **48:** 7, 14
Grandeur, **47:** 18
Information de base, **48:** 6-7
Maires
Négociations pour la paix, participation, **40:** 28-9
Rôle, **48:** 14-5

Dewar, Jack S., President, Union Carbide Canada Ltd., Toronto, Ontario
Canadian Relations with the United States
Discussion, **9:** 21-2, 24, 29, 31-5
Quotation, **23:** 46
Statement, **9:** 16-20

Diplomacy, "gunboat"
Examples, **24:** 6-7

Dodge, David A., Director of Research, Institute for Research on Public Policy, Ottawa, Ontario
Biographical note, **1:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **1:** 15-29
Quotation, **23:** 68
Statement, **1:** 5-15
North American Economic Interdependence: A framework for analysis, **1A:** 4-19
Speeches, statement, **8:** 27, 29

Domenici, Pete V., Senator (New Mexico), United States
Bilateral arrangements between U.S.-Canada and U.S.-Mexico, private sector industry group, **17:** 11

Domestic International Sales Corporation (DISC)
Canadian trade with the U.S., impact, **14:** 48-9; **23:** 26, 136-7

Douglas, L.R., Vice-President, Canadian General Electric Co. Ltd., Chairman of the CMA Trade Policy Committee
Canadian Relations with the United States
Discussion, **14:** 60, 64-5, 69-71
Statement, **14:** 7-8

Dow Chemical of Canada Co.
Free trade arrangement between Canada and the United States, opinion, **9:** 11-2

Dufour, Marcel, President, Lavalin International Inc.
Biographical note, **41:** 5-6
Export development
Discussion, **41:** 21-3, 25, 28, 30, 32-4, 36
Statement, **41:** 11-7

Dupras, Maurice, M.P. (Labelle)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 19

Duty remission arrangement between Canada and the United States
Plant sites, effect of the selection, **20:** 37-8

EDC
See
Export Development Corporation

EDP
See
Enterprise Development Program

EFTA
See
European Free Trade Association

Cisjordanie—*Suite*
Occupation militaire israélienne
Information de base, **48:** 5-7
Vie sous, description, **48:** 16-7, 18-9, 20
Représentants, élection, **37:** 20, 22-3; **51:** 6, 9,13-4, 25-6
Statut, **26:** 25-6; **37:** 20-2

Clarke, M. Larry, président et administrateur en chef, Spar Aerospace Limited
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **15:** 31, 33, 37-9, 41-5, 47-8, 53-4, 56-7
Exposé, **15:** 6-8

Cloutier, M. Sylvain, président du Conseil et président; Société pour l'expansion des exportations
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Discussion, **31:** 17-29
Exposé, **31:** 5-10

Cockerill, M. Gerry, vice-président et directeur général, Kaufman Company, Collingwood, Ontario
Relations du Canada avec les États-Unis, **8:** 33-6, 39-40, 45-6, 48, 51

Collenette, M. David Michael, député (York East)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 28

Colombie-Britannique
Développement, **20:** 8
Gaz naturel, **20:** 31
Libre-échange avec les États-Unis, position, **20:** 9
Politique scientifique, objectifs, éléments, **20:** 10-2, 13, 26
Situation économique, **20:** 8, 25-6
Stratégie d'exportation des ressources, **20:** 9, 30-1
Stratégie économique, **20:** 9, 29

Comité Canada—États-Unis
Tarifs américains, recommandation d'une réduction plus rapide, **18:** 42

Comité Canada—Israël
Information de base, **35:** 6-7, 17, 32-4; **35A:** 2, 4
Jérusalem, attitude envers, **35:** 15-7
Votes aux Nations unies sur les questions portant sur le Proche-Orient, attitude envers la position canadienne, **35A:** 21-3
Voir aussi
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada

Comité d'examen des services de promotion des exportations (Rapport Hatch)
Recommandations, **41:** 9, 26

Comité de solidarité Canada-Palestine
Accords de Camp David, réaction, **39:** 24-6
But, **39:** 5
Canada
Organisation de libération de la Palestine, attitude envers, **39:** 8-9, 33-5
Perception, **39:** 6
Proche-Orient, rôle, **39:** 6, 8
Information de base, **39:** 6

Eastham, Percy, Director General, Office of General Relations, Department of Industry, Trade and Commerce
Canadian Relations with the United States
Discussion, **19:** 19-20, 38-9
Statement, **19:** 16-7

Economic Council of Canada
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 29, 31-2
Interim Report on Competition Policy, quotation, **23:** 105
Looking Outward, **1:** 10; **18:** 6; **23:** 12, 33

Economic discipline
Definition, example, **6:** 39-40

Economic growth
Consumption of energy, correlation between, **29:** 11

Economic integration
Adjustment, **1:** 12-3; **7:** 8-9
Benefits, **1:** 8-9, 10-2; **2:** 12-4; **5:** 8-9; **7:** 8
Costs, **1:** 8, 16, 19-20; **2:** 30; **5:** 8-9; **17:** 7
Definition, **1:** 17
Definitions
Full integration, **1:** 7; **1A:** 5
Zero integration, **1:** 6; **1A:** 5
Degree, scale, **1:** 6-7; **1A:** 1, 4-5, 7
Domains
Economic policy, **1:** 16; **1A:** 4, 5
Factor flows, **1:** 7, 8,15; **1A:** 4, 5
Monetary arrangement, **1:** 8, 16; **1A:** 4, 5
Trade, **1:** 8-9; **1A:** 4, 5
Examples, **1A:** 5-6; **2:** 8
Impact, **1:** 17, 19-20, 24-5; **2:** 8, 12-3; **7:** 8
International policy of Canada, effect, **17:** 26
Mechanisms, **1:** 14-5, 17; **2:** 10-2
Non-tariff barriers
Anti-dumping position, **3:** 23-4
Elimination, **17:** 8
Industrial incentives, **1:** 14, 15-6, 24-6, 27-8; **2:** 26
Public procurement policies, **2:** 27; **3:** 31-2; **4:** 8-9, 10-1
Subsidy, **1:** 14, 24-6, 27-8; **2:** 26
Tax incentives, **1:** 14, 24-6; **2:** 26
Options on U.S.-Canada trade relations, **17:** 8
Political
Considerations, **7:** 9-10
Integration, danger, **2:** 9-10
Schedule 1, Subjective Index of Integration, **1:** 6; **1A:** 1, 5
Studies, examination, **5:** 7-8; **7:** 8
Tariffs, **17:** 8
See also
Free trade arrangement between Canada and the United States

Economic summits
Evolution of main themes, **6:** 9, 30-1

Economy, Canadian
High technology growth industries, impact, **20:** 10, 13
Integration, **1:** 15-6
Performance, **10:** 26
Prospect for the 1980s, **6:** 11, 28; **10:** 21, 25
Protection, effect, **1A:** 14-5
Public opinion, effect, **2:** 13-4
State, **6:** 11

Commerce bilatéral
Définition, **22:** 20

Commerce entre le Canada et les États-Unis
Barrières non-tarifaires, **23:** 188-94
Domestic International Sales Corporation, effet, **23:** 192-3
Droits compensateurs, **23:** 188-9
Évaluation en douane, **23:** 192
Marchés d'État, **23:** 189-92
Voir aussi
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

Commission canadienne du lait
Boycottage arabe d'Israël, respect, **35A:** 25

Communauté européenne
Accords de libre-échange
Autriche, **23:** 203, 207
Danemark, **10:** 40-1; **23:** 207
Finlande, **10:** 40-1, 42; **23:** 203, 207
Grande-Bretagne, **18:** 26; **23:** 207
Islande, **23:** 203, 207
Norvège, **10:** 40-1; **23:** 203, 207
Portugal, **10:** 40-1; **23:** 203, 207
Suède, **10:** 40-1; **23:** 203, 207
Suisse, **10:** 40-1; **23:** 203, 207
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, examen, **3:** 15, 27; **3A:** 9-10
Grande-Bretagne, appartenance, **18:** 26
Grèce, appartenance, **17:** 22
Imposition et harmonisation fiscale, **17:** 30
Intégration
Économique, **1:** 6-7, 13, 23-4, 28; **1A:** 4, 19; **5:** 6; **6:** 13; **17:** 23
Politique, **2:** 8-9
Suède, «points d'interventions», **18:** 40-1
Système monétaire européen, taux de change des membres, **17:** 32

Compagnie Marconi Canada
Voir
Marconi Canada, Compagnie

Compagnies canadiennes
Coûts unitaires, graphique sur l'abaissement, explication, **14:** 16, 17
États-Unis
DISC, incidence, **14:** 48-9
Lois, incidence, **14:** 49
Lois concernant l'approvisionnement, attitude envers, **14:** 46-7
Règlements, incidence, **14:** 49
Exportations
Destination, **14:** 44
Droits d'exportation selon le pays ayant le contrôle de l'entreprise, **14:** 45-6
Taux selon la taille de l'entreprise, **14:** 43-4
Tiers marchés, obstacles issus des lois américaines, **14:** 48
Libre-échange entre le Canada et les États-Unis, incidence
Exportations, selon l'importance, **14:** 51
Pays ayant le contrôle de l'entreprise, **14:** 50
Société, selon l'importance, **14:** 51-2, 77-8
Mécanisme de la restructuration géographique d'entreprise, graphique, explication, **14:** 19, 20
Taille, **14:** 20
Volume de la production, comparaison avec compagnie américaine, graphique, explication, **14:** 20, 22
Voir aussi
Industrie canadienne

Economy, Canadian—*Cont'd*
Structural problems
Chart on possible causal influences, **18:** 34, 38
Foreign ownership, **18:** 34-5, 37, 39
Imports, **18:** 35
Inefficient scale and low productivity, **18:** 35, 37, 38, 40
Trade restrictions, Canadian and foreign, **18:** 35, 37, 39
Transfer loss to Canada on our existing exports, **18:** 34, 37-8
Structure, **10:** 31, 40

Economy, world
See
World economy

Edelstein, Verona, Director, Africa Division, Office of Trade Development, Africa and Middle East, External Affairs Canada
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa
Discussion, **27:** 19-20, 22-4, 28, 35-6
Statement, **27:** 11-5

Edmonton, Alberta
Urban transportation system, submission, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31

Educational services
Competitors, **49:** 9-11, 13-4, 23-5
Cost recovery programs, **49:** 13, 15-6
Financing, **49:** 9
Middle East, potential, **49:** 24
National office of education, **49:** 17-8
Provinces, co-operation between, **49:** 11-2, 14, 17-8, 23-4
United States, advantages, **49:** 14
See also
Ontario Educational Services Corporation

Egypt
Arab League, attitude towards, **26:** 27
Background information, **26:** 7
Canada, relationship with, **26:** 6-7, 11, 17
Coptic Church, presence, **24:** 33
Egyptian-Israeli peace treaty, **25:** 15-6, 31
Fez conference, attitude towards, **26:** 20-1
Foreign minister appearance before an informal joint meeting of the committees of the House of commons and of the Senate, **30:** 10-1
Iran-Iraq war, attitude towards, **26:** 10-1, 24-5, 27
Israel
Lebanon, attitude towards the invasion, **26:** 9-10; **51:** 6
Military conflict with, historical perspective, **25:** 11-2; **26:** 8; **40:** 34-5
Peace treaty with, **25:** 15-6, 31; **26:** 8-9; **28:** 15, 16, 18; **32:** 9; **32A:** 6-8
Relationship between, **40:** 13-4, 34-5
Settlement activities, attitude towards, **26:** 9-10, 13
Jordan, contacts with, **26:** 14
Nonaligned movement, role, **26:** 8
North-south dialogue, attitude towards, **26:** 8
Nuclear co-operation agreement with Canada, **26:** 17; **29:** 19, 28
Nuclear-free zone in the Middle East, attitude towards the establishment, **26:** 11, 23-4, 28
Palestinians, contacts with, **26:** 14
Peace, attitude towards, **26:** 7-9, 11, 27-8
Peace process in the Middle East
Canada's role, attitude towards, **26:** 12-3
Role, **26:** 14
Population, increase, **26:** 16-7

Conférence au sommet de Venise
Date, chances, **6:** 30-1

Conférence de Fez
Voir
Fez, conférence

Conflit israélo-arabe
Solution, approches, **26:** 8-9

***Conflit israélo-arabe et la politique du Canada*, mémoire du Comité Canada-Israël**
Arabes
Boycottage d'Israël par les états, **35A:** 23-7
Formules, **35A:** 8-9
Avant-propos, **35A:** 2
Camp David, pourparlers, **35A:** 7-8
Canada
Boycottage d'Israël par les états arabes
Commission canadienne du lait, cas, **35A:** 25
Mesures gouvernementales, **35A:** 26-7
Politique du gouvernement, **35A:** 24-5, 26-7
Respect, **35A:** 23-4
Critiques, déséquilibre, **35A:** 13-4
Nations unies
Engagement, **35A:** 19
Récusation, **35A:** 20-1
Votes, problèmes, **35A:** 21-3
Organisation de libération de la Palestine
Admission des membres, **35A:** 17-8
Rapports, **35A:** 17
Colonies de peuplement, **35A:** 14-5
Introduction, **35A:** 2-4
Israël
Boycottages par les états arabes, **35A:** 23-7
Reconnaissance, **35A:** 9-10
Sécurité, craintes légitimes, **35A:** 10-1
Jérusalem, **35A:** 15-6
Liban, au lendemain de la guerre, **35A:** 18-9
Nations unies, **35A:** 19-23
Palestiniens
Droits, **35A:** 11-2
Représentation dans les négociations, **35A:** 16
Plan Reagan, **35A:** 12-3
Problème, source, **35A:** 4-7
Table des matières, **35A:** 1-2
Texte, **35A:** 1-27

Conflit palestinien
Arabes, revendications à l'égard de la Palestine, **24:** 21-2
Attitude envers, **47:** 6
Cisjordanie, Israël, attitude envers, **28:** 9-10, 18
Dirigeants, attitude, **40:** 22-3
Guerres, information de base sur l' éruption, **39:** 18, 19
Importance, **39:** 7; **47:** 11
Information de base, **39:** 6-7; **47:** 28-9; **51:** 8
Jérusalem, district international, **24:** 37-8; **25:** 5; **28:** 11-2, 15; **32A:** 10-1
Nations unies, rôle, **28:** 20
Objectivité, **24:** 19, 30-1
Paix
Processus, **26:** 10; **28:** 15-7, 20-3, 30-1; **32:** 17, 22-3; **32A:** 1-14
Attente, **40:** 13-4, 15, 35
Initiatives destinées à restaurer la confiance, **40:** 11-2, 13
Mesures de transition, **40:** 10, 15

Egypt—*Cont'd*
United Nations Security Council proposal concerning the invasion of 1956, **44:** 7
War of 1967, **25:** 12-3
West Bank, attitude towards a Palestinian state, **26:** 14, 28-9

Egyptian-Israeli peace treaty
Historical background, **25:** 15-6, 31
United States, role, **25:** 15-6

Eisenhower, Dwight David, former President of the United States (1953-61)
Israeli invasion of Egypt, reaction, **25:** 11-2
United Nations Charter, quotation, **25:** 12

El Al Airline
Landing rights in Toronto, **42:** 24
Status, **42:** 8

Employment and Immigration Canada
Baha'is, special program, **46:** 21-2
Middle East
Acceptance, **46:** 12, 13
Immigrant from, checking into the background of the prospective, **46:** 12
Infrastructure of posts, **46:** 6, 11
Programs, special, **46:** 8
Role, **46:** 13
Palestinians, attitude towards, **46:** 13, 15
Refugees, budget, **46:** 16

Energy
Consumption, economic growth, correlation between, **29:** 11
Policy, discussion on national, **20:** 32; **21:** 16, 18, 21

Engineering firms, international
Arab boycott, compliance, **41:** 28-30
Feasibility study, **41:** 23
Foreign markets
Difficulties, **41:** 15-6, 21
Suggestions, **41:** 16-7
Languages, knowledge, usefulness, **41:** 30-1
Project financing, **41:** 18-23

Enterprise Development Program (EDP)
Aim, goal, **19:** 13, 25
Assistance, types, **19:** 13, 14
Decision-making process, **19:** 13-4, 20
Eligibility criteria, **19:** 13, 27-8
Evaluation, **19:** 37
Failures, **19:** 36
Funds, monitoring of use, **19:** 36
Importance, **19:** 14
Technology, use, **19:** 28-9

Europe
Agriculture, **1:** 16
Middle East, attitude towards, **25:** 32-4

European Community
Britain, membership, **18:** 26
Economic integration, **1:** 6-7, 13, 23-4, 28; **1A:** 4, 19; **5:** 6; **6:** 13; **17:** 23
European monetary system, exchange rates of members, **17:** 32

Conflit palestinien—*Suite*
Paix—*Suite*
Processus, **26:**10; **28:**15-7,20-3,30-1; **32:**17,22-3; **32A:**1-14—*Suite*
Négociations, **40:** 14, 31
Résultats, danger de préjuger, **35:** 11, 14, 15-6; **40:** 11, 14
Propositions principales
Liste, **40:** 6
Mécanismes de négociation, **40:** 7-8
Mesures de sécurité, **40:** 9-10, 20-1
Période de transition, **40:** 7-8
Possibilités réelles, **40:** 8-9
Principes pour la résolution du conflit, **40:** 7
Partage, description des plans, **24:** 36-8; **25:** 5, 9
Perspective historique, **24:** 34-9; **25:** 5; **26:** 19; **32A:** 3; **47:** 8
Réfugiés, problème, **24:** 35-6, 38
Règlement pacifique
Jordanie, rôle, **26:** 16, 20; **51:** 8
Négociations
Fondement, **26:** 10, 16, 20; **32A:** 5-6; **48:** 8; **51:** 8-9
Mécanismes, **32A:** 6-8
Obstacles, **26:** 18; **28:** 7; **32:** 15-7, 22-3; **32A:** 3-6, 7, 13-4
Union des républiques socialistes soviétiques, rôle, **40:** 23
Sionistes, revendications à l'égard de la Palestine, **24:** 20-1
Société des Amis (Quakers), rôle, **24:** 19-22, 29-30
Solutions, **39:** 7; **47:** 6
Technologie militaire, effet, **40:** 24

Congrès juif mondial
Accords de Camp David, **51:** 10
Colonies de peuplement en Cisjordanie, position, **51:** 19-21
Hauteurs du Golan, position, **51:** 10
Information de base, **51:** 5, 10, 21

Connor, M. Harold, Halifax, N.-É.
Note biographique, **5:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **5:** 25-6, 34-9, 41, 43-4
Exposé, **5:** 9-15

Conseil canadien des sciences
Voir
Conseil des sciences du Canada

Conseil de recherches de la Colombie-Britannique
Gazéification du charbon, recherche, **20:** 38-9
Information de base, historique, **20:** 11

Conseil des fabricants de meubles du Canada
Exposé
Avenir du marché, **8:** 8
Conclusion, **8:** 12-3
Conséquences du GATT, **8:** 8-9
Coûts de main-d'oeuvre, **8:** 9-10
Évaluation de la position du Canada dans le cadre du libre-échange, **8:** 9
Industrie
Rendement, **8:** 7-8
Structure, **8:** 6-7
Matériaux et les autres coûts, **8:** 10-2
Tableaux, **8:** 14-5, 17; **8A:** 1-2, 4

Conseil des sciences du Canada
Libéralisation des échanges avec les États-Unis, hypothèse, **1:** 18, 28
Rapports, critiques, **16:** 47-8
Technologies étrangères, position sur l'importation, **14:** 71-2

European Community—*Cont'd*
Free trade agreements with
Austria, **23:** 35, 39
Britain, **18:** 26; **23:** 39
Denmark, **10:** 40-1; **23:** 39
Finland, **10:** 40-1, 42; **23:** 35, 39
Iceland, **23:** 35, 39
Norway, **10:** 40-1; **23:** 35, 39
Portugal, **10:** 40-1; **23:** 35, 39
Sweden, **10:** 40-1; **23:** 35, 39
Switzerland, **10:** 40-1; **23:** 35, 39
General Agreement on Tariffs and Trade, review, **3:** 15, 27; **3A:** 9-10
Greece, membership, **17:** 22
Political integration, **2:** 8-9
Taxation and fiscal harmonization, **17:** 30

European Free Trade Association (EFTA)
Composition, history, **2:** 7-8, 24; **23:** 17, 34, 39
Economic integration, **1:** 6-7, 13, 15, 23-4; **1A:** 19; **2:** 16, 26
General Agreement on Tariffs and Trade, review, **3:** 27; **3A:** 10

Evaluation of Industrial Support Programs **(Sharwood report)**
Conclusions, **19:** 24-5, 34

Executive
Export (The) record is not bad and it could get better, article, **19:** 6

Export development
Country to country agreements, **41:** 35-6
Feasibility study, **41:** 23
Financing, **41:** 18-25, 32-3
Foreign markets
Competitors, **41:** 24
Development, cost, **41:** 25
Tax burden, **41:** 27-8

Export Development Corporation (EDC)
Activities, amount, location, **31:** 22-3
Algeria, overview of activities, **31:** 9, 23
Canada trade exports, subsidies, **6:** 29
Canadian International Development Agency, co-operation between, **31:** 8, 29; **33:** 18-20, 22-4; **41:** 9-10
Competition, **31:** 8-9, 21-2, 28-9
Contacts, foreign, **31:** 25
Egypt, overview of activities, **31:** 9-10
Export trade, role, **31:** 5-8
Exporters, assistance to
Africa, North, **27:** 12-3
Middle East, **27:** 8, 21; **31:** 18
External Affairs Canada, relationship with the Trade and Commerce section, **31:** 19-20
Financing, international, **27:** 23-4; **31:** 8; **41:** 9-10, 18, 21-2, 27, 33
Insurance and lending services, **31:** 6-7; **41:** 16-7
Insurance coverage, policy, **31:** 26-7
Israel, presence in, **27:** 8, 21; **31:** 9; **42:** 18
Line of credit, definition, **33:** 22-4
Middle East market, attitude towards, **31:** 7, 9-10, 26-7
North African market, attitude towards, **31:** 7-10
Purpose, goal, **31:** 6, 24-5
Terms of reference, charter, **13:** 11, 12

Export Promotion Review Committee Report
Recommendations, **41:** 9, 26

Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA)
But, **5:** 5

Conseil économique du Canada
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 29, 31-2
Au-delà des frontières, **1:** 10; **18:** 6; **23:** 176, 201
Rapport provisoire sur la politique de concurrence, citation sur l'aide à la réadaptation, **23:** 282

Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne
Importance, **24:** 30

Conseil national de recherches (CNR)
Garrett Manufacturing Limited, relations avec, **15:** 31
Litton Systems Canada Limited, relations avec, **15:** 31
Spar Aerospace Limited, relations avec, **15:** 31

Conseil national palestinien, réunion en Algérie
Information de base, **39:** 16
Israël, attitude envers, **39:** 16-7
Propositions de paix pour le conflit palestinien, **40:** 7, 8-9
Résultat, **36:** 23-4, 29-30; **39:** 17, 18, 21, 22-3, 34-5; **40:** 27, 33

Convention de Yaoundé
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, examen, **3:** 24; **3A:** 12

Cook, Peter
Export (The) record is not bad and it could get better, article, **19:** 6

Corbett, M. Robert Alfred, député (Fundy Royal)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 20

Corporation commerciale canadienne (CCC)
Activités, montant, sources, **31:** 11-3, 15-6, 19
Affaires extérieures Canada, liens avec la Division du commerce international, **31:** 19-21
Afrique du Nord, activités, **31:** 16-7
Agence canadienne de développement international, relations avec, **31:** 21
Algérie, rôle dans la vente de pétrole de Canola, **31:** 16, 30
Contacts étrangers, **31:** 25-6
Contrats intergouvernementaux, rôle, **31:** 13-4, 22, 24
Entreprises privées, rapports, **31:** 13, 24
Information de base, **31:** 11-7, 31
Objectifs, **31:** 11-3
Proche-Orient, activités, **31:** 16-7, 30-1
Rapport financier, postes extraordinaires, **31:** 19
Services, avantages à utiliser
Acheteur étranger, **31:** 14
Fournisseur canadien, **31:** 14-5

Council on Foreign Relations (États-Unis)
Politique étrangère américaine, enquête sur les nouvelles orientations, **14:** 67, 71

Croissance économique
Consommation d'énergie, rapport entre, **29:** 11

Croll, honorable David Arnold, sénateur (Toronto-Spadina)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 17

Export (The) record is not bad and it could get better, **Peter Cook**
Content, **19:** 6

Export trade, Canadian
Arab World, statistics, **44:** 10-2
Export Development Corporation, role, **31:** 5-8
Hangups, **19:** 6
Importance, **19:** 7
Perception, **19:** 6
United States
Food products, **19:** 6-7
Percentages, amount, **4:** 18; **5:** 21, 28; **6:** 12; **7:** 7; **19:** 6, 7,17; **44:** 11
Position, **19:** 6, 7,17
Recession, implications, **7:** 7
Safeguard actions, **4:** 8

Exporters' Directory
Provincial co-operation, **19:** 25-6
Purpose, **19:** 25

External Affairs Canada
Africa, trade promotion activities in North, **27:** 14-5, 23, 29
Cost Recoverable Technical Assistance Program, **27:** 19-20
Educational services, role, **49:** 11
Middle East
Task force, **27:** 6
Trade promotion efforts, **27:** 7, 11, 16-8, 29
Program for Export Market Development, **27:** 14, 23, 36
Saudi Arabia
Trade promotion efforts, **27:** 16-7
Trade strategy, **27:** 7
Trade and Commerce section, **31:** 19-21, 34-5

F-18 fighter aircraft
Offset program, **13:** 30-1

FIRA
See
Foreign Investment Review Agency

Fahd plan
Background information, **35A:** 8

Farah, Naji, Canada-Palestine Solidarity Committee
Biographical note, **39:** 5, 9,28
Palestine question
Discussion, **39:** 18-9, 22, 24-8, 32, 35-7
Statement, **39:** 9-11

Farm machinery
Tariff, **6:** 25

Federal government
Free trade arrangement between Canada and the United States, role, **3:** 32-3
Procurement policy, effect on economic or industrial development, **19:** 14-6
Urban transportation, participation, **11:** 30

Fez conference, Arab League summit, 1982
Participants, result, **26:** 20-1; **35A:** 9, 18; **39:** 17, 22; **43:** 18-9
Peace plan for the palestine problem, **40:** 7-9

Crosbie, honorable John Carnell, député (St.-John's West)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 12-3

Curtis, M. Kenneth, ambassadeur des États-Unis au Canada
Commentaires sur les barrières tarifaires et non-tarifaires entre le Canada et les États-Unis, **5:** 20-1

DISC
Voir
Domestic International Sales Corporation

De Bané, honorable Pierre, ministre d'État, Relations extérieures
Conflit israélo-arabe, discours sur le rôle du Canada, **32:** 8, 18-9

Défense nationale, Sous-comité du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères
Formation, membres, **6:** 5-6
Motion, texte, **6:** 5
Programme, **28:** 5

de Havilland Aircraft du Canada, limitée
Avions produits
Buffalo, **13:** 33-4, 38
Dash 7, **13:** 34, 38
Graphiques
Facteurs importants de l'entreprise commerciale sur le marché des États-Unis, **13A:** 2
Réduction de la contribution gouvernementale, **13A:** 2
Ventes aux États-Unis, **13:** 37
Information de base, historique, **13:** 6, 12, 21, 38
Libre-échange, position, **13:** 23
Négociations commerciales multilatérales, effet, **13:** 6-7
Programme compensatoire de l'achat de l'avion de combat de type F-18, position, **13:** 31
Projet de loi C-27, position, **13:** 12
Relations commerciales avec les États-Unis
Importance, **13:** 6, 12
Montant, **13:** 6, 21
Secteur civil, **13:** 6, 37
Secteur militaire, **13:** 6, 7,33-4, 37, 38
Ventes totales, graphique, **13:** 37
Travailleurs, salaire, **13:** 8, 26-7, 30
Voir aussi
Aéronautique, industrie

Démocratie
Terme, définition, **30:** 19

Démocraties occidentales
Conflit palestinien, attitude envers, **28:** 7
Israël, attitude envers, **24:** 32
Politique étrangères, processus décisionnel, écart entre les connaissances des spécialistes et des autorités politiques, **25:** 5-6
Proche-Orient, préoccupation au sujet, **30:** 26
Religion, importance, **30:** 27

Deutsch, M. John
Libre-échange avec les États-Unis, citation, **2:** 15

Deutscher, M. Isaac
Non (The) Jewish Jew, **24:** 14

Financing, predatory
Cabinet policy, **19:** 42
Definition, **19:** 41-2

Fishing industry
Energy costs, effect, **5:** 38-9
Free trade arrangement between Canada and the United States, effect, **5:** 14-5, 26, 36, 37
History, **5:** 9-11
Segments, **5:** 37
Size, statistics, **5:** 11
Tariff barriers, **5:** 11-4
200-mile limit, **5:** 36
United States
Comparison with Canada, **5:** 37
Dependency, **5:** 36
Exports, statistics, **5:** 35-6
Non-tariff barriers, **5:** 13-4
Tariff barriers, **5:** 11-3

Foley, Kirk W., President, Urban Transportation Development Corp. Ltd., Toronto, Ontario
Biographical note, **11:** 5-6
Brief
Perspectives, **16A:** 1
Summary, **16A:** 10-1
Text, **16A:** 1-11
Canadian Relation with the United States
Discussion, **11:** 20-4, 28-32, 34-5, 38
Statement, **11:** 12-8

Footwear industry
See
Shoe industry

Foreign Affairs, Standing Senate Committee
Bias towards free trade, **5:** 30, 32
Canada-United States trade, study, **3:** 6; **5:** 7-8
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, study, order of reference, **24:** 3, 4,5
Chairman, role, powers, **16:** 7
Free trade arrangement between Canada and the United States, conclusions and recommendations, **23:** 120-5
Goal and objective, **44:** 16
Hearings, program, **16:** 6; **18:** 5; **19:** 5; **23:** 6, 157-65; **27:** 5-6, 36-7; **28:** 5; **29:** 5; **31:** 5; **32:** 5; **33:** 5; **34:** 5; **35:** 6; **36:** 5; **37:** 5; **38:** 5; **39:** 5; **40:** 5-6; **44:** 6; **46:** 5-6; **49:** 5; **51:** 5
Index of the proceedings, thanking, **23:** 7
Mubarak, President Mohamed Hosni, meeting with
Proceedings, printing, **33:** 4, 5,21-2
Text, **26:** 5-29
National Defence, subcommittee, **6:** 5-6
Public transit, recommendations from UTDC, **16A:** 10-1
Reports
Canada-United States Relations
Volume I—The Institutional Framework for the Relationship, **23:** 11
Volume II—Canada's Trade with the United States, **10:** 23-4, 25, 31; **16A:** 8-9; **21:** 13-4; **23:** 14, 31, 85, 119, 121
Volume III—Canada's Trade Relations with the United States, **23:** 5-165
Printing, **16:** 6-7
Thanking, **23:** 6-7

Dewar, M. Jack S., président, Union Carbide Canada Ltd., Toronto, Ontario
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 214
Discussion, **9:** 21-2, 24, 29, 31-5
Exposé, **9:** 16-20

Diplomatie militariste
Exemples, **24:** 6-7

Discipline économique
Définition, exemple, **6:** 39-40

Dodge, M. David A., directeur de la recherche, Institut de recherches politiques, Ottawa, Ontario
Discours, déclarations, **8:** 27, 29
Interdépendance (L') économique en Amérique du Nord: cadre d'analyse, **1A:** 4-19
Note biographique, **1:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, **23:** 239
Discussion, **1:** 15-29
Exposé, **1:** 5-15

Domenici, M. Pete V., sénateur (New Mexico), États-Unis
Accords bilatéraux entre les États-Unis et le Canada et les États-Unis et le Mexique, étude d'un groupe d'entreprises du secteur privé, **17:** 11

Domestic International Sales Corporation (DISC)
Échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, incidence, **14:** 48-9; **23:** 192-3, 315-6

Dommages matériels
Terme, définition, **10:** 9, 10

Douglas, M. L.R., vice-président, Canadian General Electric Co. Ltd., président du comité de la politique commerciale, Association des manufacturiers canadiens
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **14:** 60, 64-5, 69-71
Exposé, **14:** 7-8

Dow Chemical of Canada Co.
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, opinion, **9:** 11-2

Droits de douane, moyenne
Définition, calcul, **18:** 47, 48-9

Dufour, M. Marcel, président, Lavalin International Inc.
Exportations, expansion
Discussion, **41:** 21-3, 25, 28, 30, 32-4, 36
Exposé, **41:** 11-7
Note biographique, **41:** 5-6

Dupras, M. Maurice, député (Labelle)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 19

Eastham, M. Percy, directeur général, Bureau des relations générales, ministère de l'Industrie et du Commerce
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **19:** 19-20, 38-9

Foreign Affairs, Standing Senate Committee—*Cont'd*
United States
Bilateral free trade agreement, recommendation of negotiation, **23:** 32
Economic integration, study, role, **1:** 16; **1A:** 19
Free trade arrangement, study, role, **8:** 30; **10:** 29; **16:** 39; **23:** 11-2
Washington, memorandum relative to the committee visit, **21:** 5-6
Witnesses, list, **23:** 157-65
See also
Canada-United States Relations
Canada-United States Relations—Volume III—Canada's Trade Relations with the United States

Foreign Investment Review Agency (FIRA)
Attitude towards, **21:** 21-2; **22:** 12, 23-5, 26-7, 28; **23:** 94-5; **38:** 7, 23-4
Strengthening, **23:** 141-2
Westinghouse Inc., relationship with, **16:** 31

Foreign students
Policy in relation to, **49:** 18, 21-2

Forfaiting
Term, definition, **31:** 19

France
Middle East, extension of a colonial system, **24:** 11-2, 17-8

Fraser, Norman, Acting Director General, Programs Branch, Department of Industry, Trade and Commerce
Canadian Relations with the United States
Discussion, **19:** 20-5, 28-9, 31-2, 36-7
Statement, **19:** 9-14

Free trade
Definition, **22:** 18, 20, 21-2; **23:** 38-9

Free trade agreement between Canada and the United States
See
Free trade arrangement between Canada and the United States

Free trade area
Definition, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 5, 15, 31; **3A:** 3, 4,5-6; **5:** 20; **23:** 37-8, 101

Free trade arrangement
Definition, **23:** 37

Free trade arrangement between Canada and Europe
Benefits, **18:** 19-20, 30-2
Reasons against, **18:** 32, 33

Free trade arrangement between Canada and the United States
Adjustment costs, **1:** 8, 12-3, 19-20; **1A:** 17-8; **2:** 12-3; **22:** 18, 19
Aerospace industry, effect, **15:** 17
Agriculture, **1:** 24; **2:** 17; **3:** 20-2, 27-8; **17:** 20; **18:** 25
Alternatives, **4:** 16-7; **5:** 32-3, 40, 43
Anti-trust actions, **4:** 8, 34-5
Approaches
Global, **10:** 18; **17:** 12, 23, 24; **18:** 41-2
Philosophy, **10:** 21-2, 23-4, 25
Sectoral, **7:** 16, 27; **10:** 17-8, 34, 35-6; **16:** 26-7, 29-30, 48; **17:** 9, 11-2, 20, 21, 22-4; **18:** 41-2; **21:** 22; **22:** 17
United States Trade Agreements Act of 1979, **21:** 10

Eastham, M. Percy, directeur général, Bureau des relations générales, ministère de l'Industrie et du Commerce—*Suite*
Relations du Canada avec les États-Unis—*Suite*
Exposé, **19:** 16-7

Économie canadienne
État, **6:** 11
Intégration, **1:** 15-6
Mesures protectionnistes, effets, **1A:** 14-5
Opinion publique, effet, **2:** 13-4
Perspective pour les années 80, **6:** 11, 28; **10:** 21, 25
Problèmes structuraux
Appartenance étrangère, **18:** 34-5, 37, 39
Économies d'échelle inefficaces et faible productivité, **18:** 35, 37, 38, 40
Importations canadiennes, **18:** 35
Perte de transfert pour le Canada à l'égard de nos exportations, **18:** 34, 37-8
Restrictions commerciales canadiennes ou étrangères, **18:** 35, 37, 39
Tableau sur les influences possibles, explication, **18:** 34, 38
Rendement, **10:** 26
Structure, **10:** 31, 40

Économie mondiale
Changements de structure, **6:** 8-11
Communautés économiques, discussions entre, **6:** 13-4, 26-7
Économie, forces économiques principales
Énergie, exploitation, **6:** 8-9
Énergie pétrolière, exploitation, **6:** 8-9
Pays en voie de développement, **6:** 9-11, 13
Libre-échange, obstacle, **6:** 31
Production mondiale, statistiques, **6:** 10
Système commercial international
Canada, position, **6:** 18
Évolution, **6:** 8, 13-4

Edelstein, Mme Verona, directrice de la division de l'Afrique, Direction générale de l'expansion du commerce, Afrique et Moyen-Orient, Affaires extérieures Canada
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Discussion, **27:** 19-20, 22-4, 28, 35-6
Exposé, **27:** 11-5

Edmonton, Alberta
Système de transports publics, soumission, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31

Égypte
Accord de coopération nucléaire avec le Canada, **26:** 17; **29:** 19, 28
Canada, relations, **26:** 6-7, 11, 17
Cisjordanie, attitude envers la création d'un état palestinien, **26:** 14, 28-9
Conférence de Fez, attitude envers, **26:** 20-1
Conflit militaire avec l'Israël, perspective historique, **25:** 10-3
Dialogue Nord-Sud, attitude envers, **26:** 8
Église coptique, présence, **24:** 33
Guerre de 1967, **25:** 12-3
Guerre entre l'Iran et l'Irak, attitude envers, **26:** 10-1, 24-5, 27
Information de base, **26:** 7
Israël
Activités de peuplement, **26:** 9, 10, 13

Free trade arrangement between Canada and the United States—*Cont'd*
Atlantic provinces, impact, **5:** 8-9, 14-8, 23, 31, 40-3
Benefits, **2:** 12-4, 19-20; **5:** 22; **10:** 39; **12:** 41; **17:** 12-3, 24; **18:** 6, 9; **23:** 37
Business attitude towards, **18:** 6-7
Canada
Advantages, costs, **17:** 10-1, 12-3; **18:** 46-7; **22:** 18-20, 40; **23:** 59-64, 111-4
Assimilation, danger, **1:** 17; **2:** 16; **5:** 27-9, 39; **17:** 9-10, 24-5; **22:** 16- 7, 19
Competition policy, **23:** 108-9
Independence, effect, chart, **2:** 14-5, 16, 20-1, 25-6, 29-30, 33; **4:** 10; **5:** 19, 22, 27; **14:** 39, 41; **17:** 12
Interest, **23:** 12, 13
Perception, **2:** 5-6, 11, 22-3, 27-33; **5:** 22-4; **7:** 36; **16:** 26-7, 29-30; **17:** 15-6; **22:** 15-6, 17, 37, 38; **23:** 125
Political implications
Abrogation by the United States, **23:** 114-5
Foreign ownership, increase, **23:** 115
Foreign policy, independence, **23:** 117
Integration, danger, **2:** 5-7, 9-10; **23:** 111-4
Policies, harmonization and co-ordination, **23:** 115-7
Program of adjustment assistance, **23:** 104-6, 124
Regional effects, **18:** 24-5; **22:** 37; **23:** 125
Canadian Marconi Company, position, **12:** 41, 49
Companies
American, effect, **14:** 78-9
Canadian, effect, **14:** 77-8; **15:** 13; **23:** 60-3
Foreign-controlled, effect, **14:** 78-9
Comparisons, **2:** 9-10; **5:** 27
Competition policy, **23:** 108-9, 124
Countervail, **4:** 7-8, 12-3, 14; **23:** 22-3
Definitions, **23:** 37-8
Common market, **2:** 7, 32-3
Customs union, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 31
Free trade, **4:** 11, 17; **5:** 17; **10:** 24; **17:** 9-10
Free trade area, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 31; **8:** 54
Freer trade, **4:** 11; **5:** 15
Economic impact, general, **23:** 59-64, 123
Energy, **2:** 17-8; **3:** 22, 30; **17:** 10, 20; **18:** 25; **22:** 19-20
European Common Market, comparison, **10:** 40
Exceptions, **23:** 103-4, 124
Exchange rate, **17:** 18-9, 31-2; **23:** 95-7
Federal government, role, **3:** 32-3
Fishing industry, effect, **5:** 14-5, 26, 36, 37
Furniture industry, effect, **8:** 9, 10-2, 13, 27, 49-50, 53-5; **20:** 30
GATT framework, compliance
Approaches
Declaratory, **23:** 42-4, 122
Options, **17:** 14; **18:** 47-8 **22:** 38-9; **23:** 40-8
Pragmatic, **23:** 41-2, 122
Cost, **3:** 9-10, 11
Interim agreement
Across-the-board approach, preferential or 'open-ended', **23:** 45-8
Recommendation, **23:** 44-5, 99, 122-3
Sector-by-sector approach, **23:** 45-6
Reaction, **17:** 37-8
Reasons, **3:** 13, 16, 29; **4:** 12-3; **8:** 54
Hawker Siddeley Canada Inc., effect, **11:** 11-2
High technology industry, **12:** 7; **23:** 76-7, 123
Impact, **1:** 8-9, 10, 12, 17, 19-20, 24-5, 26-8; **1A:** 6, 13-5, 17; **2:** 12-3; **5:** 25
Industrial development, effect, **17:** 13
Industry, role, status, **10:** 6-7
Institutional structure, **23:** 109-10, 124

Égypte—*Suite*
Israël—*Suite*
Conflit militaire avec, perspective historique, **25:** 11-2; **26:** 8; **40:** 34-5
Liban, attitude envers l'invasion, **26:** 9-10; **51:** 6
Relations entre, **40:** 13-4, 34-5
Traité de paix, **25:** 15-6, 31; **26:** 8-9; **28:** 15-6, 18; **32:** 9; **32A:** 6-8
Jordanie, contacts, **26:** 14
Ligue arabe, attitude envers, **26:** 27
Ministre des Affaires étrangères, comparution lors d'une séance mixte officieuse des deux comités des deux chambres, **30:** 10-1
Mouvement des pays nonalignés, rôle, **26:** 8
Nations unies, proposition du Conseil de sécurité au sujet de l'invasion de 1956, **44:** 7
Paix, attitude envers, **26:** 7, 8-9, 11, 27-8
Paix au Moyen-Orient, processus
Canada, attitude envers le rôle, **26:** 12-3
Rôle, **26:** 14
Palestiniens, contacts, **26:** 14
Population, accroissement, **26:** 16-7
Traité de paix israélo-égyptien, **25:** 15-6, 31
Zone dénucléarisée au Moyen-Orient, attitude envers la création, **26:** 10, 23-4, 28

Eisenhower, M. Dwight David, ancien président des États-Unis (1953-1961)
Charte des Nations unies, citation, **25:** 12
Invasion israélite de l'Égypte, réaction, **25:** 11-2

El Al, ligne aérienne
Droits d'atterissage à Toronto, **42:** 24
Statut, **42:** 8

Empire ottoman
Perspective historique, **24:** 10
Régime Millet, **24:** 10, 17
Structures, **24:** 10

Emploi et Immigration Canada
Bahaïsme, programme spécial pour les adeptes, **46:** 21-2
Budget concernant la venue de réfugiés, **46:** 16
Palestiniens, attitude envers, **46:** 13, 15
Proche-Orient
Immigrants éventuels, vérification des antécédents, **46:** 12
Infrastructure des missions, **46:** 6, 11
Popularité, **46:** 12-3
Programmes spéciaux, **46:** 8
Rôle, **46:** 13

Énergie
Consommation, croissance économique, rapport entre, **29:** 11
Politique nationale, discussion, **20:** 32; **21:** 16, 18, 21

État minimal
Définition, **50:** 20

État palestinien
Frontière, **47:** 14
Migration, niveau, **47:** 18-9
Viabilité économique, **47:** 14, 15-7
Voir aussi
Palestine

Free trade arrangement between Canada and the United States— *Cont'd*
Interim agreement, **17:** 26-7
Interprovincial Economic Co-operation. Towards the Development of a Canadian Common Market, quotation, **22:** 15, 36, 40
Investments, **4:** 33; **17:** 19, 21
Legislation that bears on trade, review, **4:** 10, 21-2; **10:** 25
Linkage, **6:** 36-8; **7:** 27-8
Litton Systems Canada Limited, position, **15:** 18, 21
McDonnell Douglas Canada Ltd., position, **13:** 13
Manufacturing sector, impact on the secondary, **23:** 60-1
Mechanisms, **1:** 14-5, 17; **1A:** 18-9; **2:** 10-2; **3:** 28, 31-2; **4:** 23
Mexico, role, **4:** 11-2, 23, 32-3; **7:** 11, 17, 37
Monetary policy, **2:** 28
Monitoring mechanism, joint, **23:** 109-10
Multilateral method, **7:** 16
Multinational enterprises, **10:** 6-7, 15-6, 20; **16:** 8-10
Negotiation, motives, **4:** 14-5, 19; **5:** 18, 25-6, 37-8; **7:** 11-2, 32; **10:** 18, 25
Non-tariff
Barriers, **1:** 14, 15-6, 24-6, 27-8; **1A:** 14; **2:** 26-7; **3:** 10-1, 16, 23, 29-32; **6:** 35-6; **11:** 19; **15:** 9-10, 12-3, 56-7; **16:** 26-7; **17:** 27-8, 37; **18:** 18, 44; **20:** 21; **22:** 17, 20; **23:** 21-7, 93-4
Distortions, **1:** 14, 15-6, 24-6, 27-8; **1A:** 14; **2:** 26-7; **3:** 10-1, 16, 23, 29-32; **6:** 35-6; **22:** 19
Offset concept, **15:** 50
Open-ended, reaction, **17:** 37
Origin, rules, **23:** 101-3, 124
Ownership issue, **16:** 17-8
Perception
Canada, **2:** 5-6, 11, 22-3, 27-33; **5:** 22-4; **7:** 36; **16:** 26-7, 29-30; **17:** 15- 6; **22:** 15-6, 17, 37, 38
United States, **7:** 13-4, 36; **16:** 26-7, 29-30, 40
World, **7:** 34, 35; **17:** 28-9, 32
Period of time, **1:** 26; **2:** 11
Petrochemical sector, **6:** 36-8; **7:** 26-8; **9:** 8, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20-1, 23, 29- 31, 33-5, 39;**10:** 35-6; **14:** 61-2, 75-6, 77; **18:** 7, 28-9; **21:** 43; **23:** 65, 67
Petrochemicals, effect on price, **9:** 34
Plant sites, effect on decision-making process, selection, **16:** 9, 10-1; **18:** 15; **20:** 36-7; **23:** 61-2
Polarization, danger of, **17:** 18-9, 21, 22; **18:** 45; **23:** 62
Policy harmonization, **2:** 15-6
Political
Consideration, **7:** 15, 16
Integration, danger, **2:** 5-6, 7, 9-10; **23:** 111-8, 125
Pratt & Whitney of Canada, position, **13:** 20, 45
Problems, **4:** 7-9, 21; **5:** 19; **18:** 18, 43
Procedural agenda, **4:** 10-1, 20, 33; **6:** 32
Provinces, effect, **7:** 25-6; **23:** 81-4
Public procurement policies, **4:** 8-9, 10-1, 17; **6:** 32; **7:** 25; **11:** 25; **23:** 23-5
Purpose, **14:** 78
Regional economic impact
Economic prospects, **23:** 81-4
Political perspectives, **23:** 77-81
Research and development, effect, **16:** 17; **17:** 29-30; **18:** 39
Resource-based industries, impact, **23:** 60
Safeguards, **18:** 40; **23:** 103-4, 124
Scope, **23:** 99-100, 124
Studies, **5:** 30-2; **7:** 19; **18:** 11
Subsidiaries, foreign owned, position, **18:** 43
Subsidies, **23:** 106-7, 124
Tariff barriers, **17:** 27
Taxation and fiscal harmonization, **17:** 30; **23:** 97-8
Timing, **23:** 99-100, 124

États-Unis
Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile, **3:** 18-20; **3A:** 12-3; **4:** 13-4
Accord de libre-échange avec le Canada
Avantages, stimulants, **5:** 25-6, 37-8; **9:** 22, 30, 31, 32, 36; **17:** 36
États, engagements, **7:** 25-6
Position, **7:** 15, 20, 23; **9:** 22
Réorientation de la pensée, **15:** 10
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 25; **7:** 15; **23:** 221
Accord trilatéral Canada—États-Unis—Mexique, position, **7:** 20, 37-8; **23:** 177
Accords commerciaux, Loi de 1979
Article 1104, **23:** 176-7
Dommages matériels, définition, **10:** 9
Information de base, utilisation, **21:** 10
Ambassade canadienne, rapport avec le Congrès, **21:** 27-8
Automobile, industrie, **4:** 13-4; **22:** 7-8
Canada
Attitude envers, **15:** 40; **22:** 7, 26; **23:** 197-8
Compétitivité
Arrêts de travail, **23:** 325
Main-d'œuvre
Coût relatif, **23:** 323-5
Coût unitaire, comparaison, **23:** 328
Productivité, **23:** 325-8
Politiques de développement industriel, réactions, **23:** 197-8
Centre de gravité industriel, **18:** 15
Commerce, application des règlements, **22:** 39
Commerce, Loi de 1974
Article 201, **10:** 41
Article 301, **10:** 10, 11, 19-20, 41
Article 612, **23:** 176-7
Commerce, Loi de 1979, **7:** 37; **17:** 36-7
Conflit palestinien, position, **40:** 25-6; **44:** 8; **47:** 8
Congrès, rôle, **4:** 36-7; **11:** 11
Consultation canadienne sur matières législatives, **4:** 35-6
Défense, cours de langues du ministère, **30:** 34-5
Droit compensateur, **4:** 14; **5:** 13-4, 34-5; **7:** 9; **10:** 9; **11:** 23; **15:** 40; **16:** 28, 36-7; **19:** 38-9, 40-1; **20:** 32; **23:** 188-9
Échanges mondiaux, position, **23:** 219-20
Économie
Mesures incitatives, **7:** 10-1, 13
Perspectives, **7:** 6-7, 11, 13
Récession, **7:** 6
États, pratiques préférentielles dans leur politique d'impartition, **16:** 24
Export Trading Company Act, **10:** 42
Gouvernement
Downtown People Movement Program, **11:** 14, 23, 31; **16A:** 3, 5
Recherche et développement, contrats, **11:** 15, 18, 31
Gouvernement de M. Reagan
Investissements, position, **22:** 8
Politique commerciale, attitude envers, **16:** 44-5
Importations en produits finis, exempts de droits de douanes, statistiques, **10:** 6
Industrie
Meuble, **8:** 10-2, 32, 33-5, 38; **10:** 30, 31-2, 33
Pêche, **5:** 26; **17:** 34-5
Pétrochimique, **9:** 15-6; **10:** 35; **21:** 16
Intégration économique, position, réaction
Canada, **7:** 7, 20; **17:** 7
Mexique, **17:** 7, 8,22
Voir aussi Intégration économique
Investissements canadiens par tête d'habitant, **19:** 8-9
Iran, attitude envers, **30:** 30-1

Free trade arrangement between Canada and the United States— *Cont'd*
Transition period, **17:** 7, 14, 26-7; **18:** 22, 47; **23:** 99-100, 109
Type, symbolic value, **2:** 11, 23
United States
Interest, **23:** 12-3
Perception, **7:** 13-4, 36; **16:** 26-7, 29-30, 40; **17:** 20
Urban transportation, effect, **11:** 35-6, 37-8; **22:** 28-9
See also
Economic integration
General Agreement on Tariffs and Trade

Free trade arrangement between Ireland and Great Britain
Free trade area, **2:** 8, 9-10, 17; **23:** 39

Free trade arrangement between New-Zealand and Australia
See
New-Zealand/Australia Free Trade Agreement

Free trade arrangements
Advantages, **10:** 39
Agricultural products, **3:** 21-2
Agriculture, **18:** 33
Cultural subjugation, danger, **17:** 9-10.24-5
Degree of conformity between participants, **18:** 7-8
Examples, differences, **2:** 8, 9-10, 11, 16-7, 20; **3:** 21-2, 26-7
Exceptions, clauses, **23:** 103-4
Failure, reasons, **2:** 18-9
Origin, rules, **23:** 101-3
Perception, **16:** 27, 29-30; **17:** 19; **23:** 112
Safeguards, clauses, **23:** 103-4
Tariff and non-tariff barriers, elimination, **11:** 19; **16:** 27; **20:** 20-1

Freer trade with the United States
See
Free trade arrangement between Canada and the United States

Freij, Elias, Mayor of Bethlehem
Biographical note, **48:** 5
Palestine question
Discussion, **48:** 11-23
Statement, **48:** 5-10

Frith, Hon. Royce, Senator (Lanark)
Canadian Relations with the United States, **6:** 12-3, 18-21, 23-5, 31, 34-6; **10:** 20-1, 23-4; **18:** 10-1, 13-4, 18, 26-7, 29-32, 36, 38, 43, 48-9; **20:** 16-23
Free trade arrangement between Canada and the United States, **7:** 11-2
Research and development, **15:** 40-1, 42-3

Furniture industry
Barriers, reduction, effect, **19:** 20
Bilateral free trade, position towards, **23:** 70
Chile, **17:** 25-6
Competition, **8:** 25, 28, 32, 36; **10:** 31-2
DREE, role, **8:** 39
Dollar, exchange rate, **8:** 48; **19:** 20
European countries, **8:** 28, 31
Evolution, **8:** 25-6, 28, 29, 37, 43-5, 46-7
Financing, **8:** 27
Free trade, effect, **8:** 9, 13, 27, 49-50, 53-5; **20:** 30
GATT, results, **8:** 8-9, 13
Governmental assistance, **8:** 39, 45, 50
Imports, impact, **8:** 25

États-Unis—*Suite*
Israël, attitude envers, **34:** 20-1; **35:** 12-3; **40:** 26
Liban, attitude envers, **50:** 11, 17-8
Libre-échange bilatéral, réaction à une proposition, **23:** 218-28, 301
Lois anti-dumping, **7:** 23
Lois concernant l'approvisionnement, position de AMC, **14:** 46-7
Marché de la défense américaine, accès, **15:** 39-40
Mesures compensatoires canadiennes, attitude envers, **12:** 33-4
Mexique, relation, **7:** 37-8
Monde arabe, échanges commerciaux, **47:** 11-2
Organisation de libération de la Palestine, **40:** 25, 30; **44:** 19, 36
Parti démocrate, position sur les mesures protectionnistes, **17:** 35
Parti républicain
Mesures protectionnistes, position, **17:** 35
Orientation des politiques, **14:** 68
Perception, **36:** 15-6
Pluies acides, position, **22:** 13-4
Politique
Achats publics, **4:** 8-9, 17, 18, 19-20; **6:** 32; **7:** 25; **11:** 10; **23:** 190-1
Buy American, **4:** 8-9, 17, 18; **6:** 32; **7:** 24-5, 36; **10:** 16-7; **11:** 10, 11, 12, 15, 17-8; **15:** 9; **16A:** 4-7; **22:** 9, 10; **23:** 190
Voir aussi Buy American Act
Effet sur le Canada, **2:** 12-3, 26; **4:** 36; **5:** 18; **10:** 9-10, 11, 19-20; **11:** 10-1; **15:** 9; **17:** 12
Étrangère, enquête sur les nouvelles orientations, **14:** 67-8, 71; **51:** 17
Population, graphiques, **14:** 10, 13
Primes à l'investissement, **4:** 31-2; **22:** 8, 9,18, 19
Problèmes de protectionnisme, **7:** 36-7
Processus politique, état, **25:** 6
Proche-Orient
Attitude envers, **36:** 8; **43:** 24-5
Plan Reagan
Attente, **40:** 17
Attitude envers, **44:** 18; **48:** 9; **51:** 6
Information de base, **35A:** 12-3; **36:** 24; **39:** 23; **40:** 7-8, 10-1, 15, 25, 26; **44:** 17; **48:** 12
Liban, lien entre les progrès accomplis, **40:** 16-7
Mesures de sécurité, **40:** 9
Organisation de libération de la Palestine, attitude envers, **40:** 7
Principes de la résolution du conflit, **40:** 7
Politique étrangère concernant, **25:** 6, 21, 24, 25, 26-7; **28:** 12; **32:** 13-4
Rôle, **24:** 25-8; **25:** 15-6, 17; **28:** 8, 17-8, 29-30; **32:** 17; **35:** 12-3
Recherche et développement
Attitude envers, **14:** 74
Contrats du gouvernement, **11:** 15, 18, 31
Montant consacré, **12:** 20; **23:** 262
Secrétaire d'État
Démission, raisons et répercussions, **25:** 20-1, 23
Successeur, **25:** 21-2
Secteur pétrochimique, **3:** 25-6; **7:** 26-8; **21:** 15-6
Secteurs protégés, **17:** 34
Sentiment protectionniste, **10:** 26, 27, 28
Services éducationnels, **49:** 14
Surface Transportation Act, dispositions favorisant achat de biens aux États-Unis, **11:** 10, 11, 12, 15, 24; **16A:** 5, 6; **22:** 9-10, 29
Surface Transportation Assistance Act, réaction, **19:** 16-7; **23:** 312
Syrie, attitude envers, **50:** 9-10, 18
Tarifs, Loi sur, Article 337, **10:** 10, 41
Tarifs douaniers, moyenne, **6:** 23
Trade Act
Voir plus haut Commerce, Loi de 1974
Commerce, Loi de 1979

Furniture industry—*Cont'd*
Joint-venture operations with foreign firms, **8:** 52
Kaufman Company, **8:** 33-4
Labour costs, **8:** 9-10, 26, 36-7, 48-9, 50, 51
Market
Domestic, **8:** 31
Export, **8:** 11-2, 31, 32-4, 37
Outlook, **8:** 8, 13, 27-8, 29, 46
United States, **8:** 32, 33-5; **19:** 20
Material and other costs, **8:** 10-2, 26, 34, 41-3
Non-tariff barriers, **8:** 48, 50, 54
Norca Management Ltd., **8:** 25-30, 52
Office furniture, **8:** 47-8
Performance, **8:** 7-8
Profit-sharing arrangements with its employees, **8:** 51
Quebec, **8:** 18-20
Research and development, cost, **8:** 41-2; **10:** 30-1
State, **8:** 43-5
Statistics, **8:** 14-6, 18, 20, 21, 23, 30-1, 32; **8A:** 1-3, 5, 7
Stock market, registration of companies, **8:** 38-9
Structure, **8:** 6-7, 32, 37, 39, 43-4, 46, 53
Styles, fashion, **8:** 38, 40, 46, 53
Tariff protection, effect, **10:** 31-4
United States, **8:** 10-2, 32, 33-6; **10:** 30, 31-2, 33
Western Canada, **8:** 20, 25
Wood supply, **8:** 40; **20:** 30

GATT
See
General Agreement on Tariffs and Trade

GNP
See
Gross National Product

Gagnon, Jean-Jacques, Senior Executive Vice-President, Aluminum Company of Canada; First Vice-President of Canadian Manufactuers' Association
Canadian Relations with the United States
Discussion, **14:** 53, 59, 64, 72-3, 79
Statement, **14:** 6-7

Galilee
Military rule, background information, **39:** 10

Garrett Manufacturing Limited
Background information, **15:** 14-5, 16, 17, 34
Defence Production Sharing Agreement, effect, **15:** 15, 39
Energy costs, breakdown, **15:** 51
Government procurement policies, effect, **15:** 49, 50
Japanese competitor, attitude towards, **15:** 55-6
National Research Council, relationship with, **15:** 31
Parent company, relationship with, **15:** 14-5, 16, 28, 31, 34, 54
Research and development, amount spent, **15:** 15-6, 31
Trade with the United States, areas of concern, difficulties, **15:** 16-7

GATT (The) and Regional Economic Integration
Appendix "A" — Article 24, **3A:** 15-7
Conclusion — Canada's Negotiating Options, **3A:** 13-4
Footnotes, **3A:** 18-9
General outline of Article 24, **3A:** 3-5
Interim Agreements and the "Reasonable Time" Requirement, **3A:** 7-8
Introduction, **3A:** 1-3
Practice with Respect to Article 24 of the GATT, **3A:** 8-13

États-Unis—*Suite*
Trade Agreements Act de 1979
Voir plus haut Accords commerciaux, Loi de 1979
Transports, politique «Acheter américan» dans le secteur, **11:** 12; **22:** 9-10
Transports publics, marché, **16A:** 3-10
Yankee Bonds, **19:** 8, 41

Étudiants étrangers
Politique canadienne, **49:** 18, 21-2

Europe
Agriculture, **1:** 16

Européens
Proche-Orient, attitudes envers, **25:** 32-4

***Évaluation des programmes d'aide à l'industrie* (rapport Sharwood)**
Conclusions, **19:** 24-5, 34

Executive
Export (The) record is not bad and it could get better, article, **19:** 6

Expansion des entreprises, programme (PEE)
But, objectif, **19:** 13, 25
Critères d'admissibilité, **19:** 13, 27-8
Échecs, **19:** 36
Évaluation, efficacité, **19:** 37
Fonds, surveillance de l'utilisation, **19:** 36
Formes d'aide, types, **19:** 13, 14
Importance, **19:** 14
Processus de prise de décision, **19:** 13-4, 20
Technologie mise au point, utilisation, **19:** 28-9

Expansion économique régionale, ministère (MEER)
Industrie du meuble, aide, **8:** 39

***Export (The) record is not bad and it could get better*, article, M. Peter Cook**
Contenu, **19:** 6

Exportateurs, répertoire
But, **19:** 25
Coopération provinciale, **19:** 25-6

Exportations canadiennes
États-Unis
Mesures d'urgence, **4:** 8
Position, importance, **19:** 6, 7-8, 17
Pourcentage, montant, **4:** 18; **5:** 21, 28; **6:** 12; **7:** 7; **19:** 6, 7,17; **44:** 11
Récession, incidence, **7:** 7
Expansion
Ententes de pays à pays, **41:** 35-6
Étude de faisabilité, **41:** 23
Fardeau fiscal, **41:** 27-8
Financement, **41:** 18-25, 32-3
Marchés étrangers
Concurrents, **41:** 24
Développement, coûts, **41:** 25
Monde arabe, statistiques, **44:** 10-2
Obsessions, **19:** 6
Perception, **19:** 6
Société pour l'expansion des exportations, rôle, **31:** 5-7, 8

GATT (The) and Regional Economic Integration—Cont'd
Purpose, **3A:** 2
"Substantially All the Trade" Requirement, **3A:** 5-7

Gaza
Background information, **47:** 18; **48:** 6
Israeli military occupation, background information, **48:** 5-7
Settlements, Israeli, **48:** 6

Gemayel, Amin, President of Lebanon
Attitude towards, **43:** 24

General Agreement on Tariffs and Trade (GATT)
Agreement on Trade in Civil Aircraft, **13:** 14; **15:** 15; **23:** 20-1
Agricultural products, **3:** 21-2, 27-8; **21:** 39
Agriculture, **3:** 27-8
Aircraft, civil, agreement on trade, **13:** 14; **15:** 15; **23:** 20-1
Alberta, observer status for, **21:** 38, 39
Article 1 — General Most-Favoured-Nation Treatment, **3A:** 1-2
Article 10 — Publication and Administration of Trade Regulations, **3A:** 5
Article 19 — Emergency Action on Imports of Particular Products, **3:** 17-8
Article 24 — Territorial Aplication
Compliance, **3:** 9-10, 11
Exceptions
Customs union, **3A:** 3-4
Free-Trade Area, **3A:** 3, 4,5-6, 7; **23:** 42-4
Interim Agreements, **3A:** 4, 6,8
Procedures, **3:** 21-2; **3A:** 5
Free trade area, declaration, **23:** 42-4
Interpretation, "Substantially All the Trade" Requirement, **3A:** 5-7; **23:** 42
Outline, general, **3A:** 3; **23:** 40
Purpose, objectives, **3A:** 1, 2-3, 7-8; **17:** 28
Review proceedings, practice, **3A:** 8-9
Text, **3A:** 7-8, 15-7
Violation, **3:** 13, 14, 24-5
Wording, **3:** 23; **18:** 29
Article 25 — Non-application of the Agreement between particular Contracting Parties, waiver procedure, **3A:** 1, 5,9
Canada, **3:** 25; **5:** 7; **7:** 15; **9:** 23; **14:** 7; **23:** 19-21
Canada-United States Agreement on Automotive Products,review, **3:** 18-9; **3A:** 12- 3; **7:** 34-5
Communist countries, provisions dealing with, **3:** 18
Composition, **3:** 12; **3A:** 1; **4:** 20
Countervail code, **23:** 130-2
Customs Valuation Code, **23:** 25, 134-6
Definitions
Conditional, **18:** 29-30
Contracting Parties, **3:** 16; **3A:** 1
Customs Union, **3:** 15, 31; **3A:** 3-4
Free-Trade Area, **3:** 15, 31; **3A:** 4, 5-6
Interim Agreements, **3:** 15, 26-7; **3A:** 4, 6,8
Subsidy, **4:** 15-6, 30-1; **23:** 131
Substantially, **3:** 21-3, 27, 28-9, 31; **3A:** 6; **18:** 48
European Economic Community, review, **3:** 15, 27; **3A:** 9-10
European Free Trade Association, review, **3:** 27; **3A:** 10
Framework, preservation, **3:** 11
Furniture industry, effect, **8:** 8-9, 13
High technology industry, **12:** 7
History, **3:** 12-3, 15; **4:** 20; **6:** 12
Latin American Free Trade Association, review, **3:** 14, 20, 27; **3A:** 10-1
"Most-favoured-nation" principle, **3:** 8; **3A:** 1, 2-3
Multi-lateral trade negotiations, **6:** 30, 31

Exportations industrielles
Terme, définition, **6:** 12

FINUL
Voir
Force intérimaire des Nations unies au Liban

FUNU
Voir
Force d'urgence des Nations unies

Fahd, plan
Information de base, **35A:** 8

Farah, M. Naji, Comité de Solidarité Canada-Palestine
Note biographique, **39:** 5, 9,28
Question palestinienne
Discussion, **39:** 18-9, 22, 24-8, 32, 35-7
Exposé, **39:** 9-11

Fédération canado-arabe
Information de base, **44:** 6

Fez, conférence de, Sommet de la Ligue arabe, 1982
Participants, résultat, **26:** 20-1; **35A:** 9, 18; **39:** 17, 22; **43:** 18-9
Propositions de paix pour le conflit palestinien, **40:** 7-9

Financement usuraire
Définition, **19:** 41-2
Politique du Cabinet, **19:** 42

Foley, M. Kirk W., président, Urban Transportation Development Corp. Ltd., Toronto, Ontario
Mémoire
Points de vue, **16A:** 1
Résumé, **16A:** 10-1
Texte, **16A:** 1-11
Note biographique, **11:** 5-6
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **11:** 20-4, 28-32, 34-5, 38
Exposé, **11:** 12-8

Force de dissuasion arabe
Perspective historique, **43:** 10-1, 15-6

Force d'urgence des Nations unies (FUNU)
Rôle, **34:** 6

Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL)
Information de base, **34:** 6, 11-2, 15, 17; **43:** 12-3

Forfaitage
Terme, définition, **31:** 19

Formule Gillespie
Définition, déposition, **19:** 39-40

France
Proche-Orient, colonialisme français, **24:** 11-2, 17-8

General Agreement on Tariffs and Trade (GATT)—*Cont'd*
New-Zealand/Australia Free Trade Agreement, review, **3:** 14, 24; **3A:** 11-2
Non-discrimination, principle, **3:** 8; **4:** 8
Non-tariff barriers, **23:** 120-1
Preferential regional arrangements, **3A:** 2-3, 7-14
Problems, **5:** 32
Procurement, **4:** 18-9; **23:** 132-4
Purposes, **3A:** 1; **4:** 20-1
Safeguard measures, **3:** 17-8
Sanctions for non-compliance, **3:** 11-3, 14; **10:** 28
Secretariat, function, **3:** 16-7
Sector approach negotiations, concept, **4:** 23-4, 29; **11:** 37-9
Subsidies, **23:** 130-1
Tariffs, **23:** 127-9
Tokyo Round negotiations, **3:** 8, 10, 17; **7:** 38-9; **14:** 7
Consultations, **4:** 27; **21:** 38-41
Fisheries sector, **4:** 28-9
Industry, impact on Canadian
General, **23:** 27-8, 120-1
Non-tariff barriers codes
Countervail, **23:** 130-2
Customs valuation, **23:** 134-6
DISC, **23:** 136-7
Procurement, **23:** 132-4
Tariffs, **23:** 127-9
Petrochemicals sector, **4:** 29-30; **21:** 40; **23:** 65, 120
Provinces, consultations with, **4:** 26-7
Representatives, **4:** 26-7
Results, outcome, **4:** 6-7; **5:** 20; **18:** 16-7, 22, 43-4; **20:** 8, 13, 16; **21:** 6, 39, 40; **23:** 16-7, 18, 19-21, 23, 26, 33, 36, 120-1, 137
Unfinished business, **4:** 7, 25-6
Use, **2:** 23, 24
Violators, **3:** 24-5; **10:** 28
Waiver procedure, **3:** 18-9, 22; **3A:** 1, 5,9
Yaoundé Conventions, review, **3:** 24; **3A:** 12
See also
Free trade arrangement between Canada and the United States

General Motors of Canada Limited
Contract involving Malibu cars sale to Iraq, **27:** 30; **31:** 27-8

Gilchrist, James Gordon, M.P. (Scarborough East)
Palestine question, **48:** 17-8, 23

Gillespie formula
Definition, tabling, **19:** 39-40

Gimaïel, Pierre, M.P. (Lac Saint-Jean)
Lebanon, **50:** 22-4

Girard, Raphael, Director, Refugee Policy Division, Employment and Immigration Canada
Biographical note, **46:** 5
Emigration from the Middle East to Canada
Discussion, **46:** 11-6, 20-2, 27
Statement, **46:** 9-11

Godfrey, Hon. John Morrow, Senator (Rosedale)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 16

Golan Heights
Attitude towards, **51:** 10
Peacekeeping operations, **34:** 8

Fraser, M. Norman, directeur général suppléant, Groupe des programmes, ministère de l'Industrie et Commerce
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **19:** 20-5, 28-9, 31-2, 36-7
Exposé, **19:** 9-14

Freij, M. Elias, maire de Bethléem
Note biographique, **48:** 5
Question palestinienne
Discussion, **48:** 11-23
Exposé, **48:** 5-10

Frères musulmans de l'Égypte
Information de base, **30:** 10-1, 12, 17

Frith, honorable Royce, sénateur (Lanark)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **7:** 11-2
Recherche et développement, **15:** 40-1, 42-3
Relations du Canada avec les États-Unis, **6:** 12-3, 18-21, 23-5, 31, 34-6; **10:** 20-1, 23-4; **18:** 10-1, 13-4, 18, 26-7, 29-32, 36, 38, 43, 48-9; **20:** 16-23

GATT
Voir
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Gagnon, M. Jean-Jacques, vice-président, sénior exécutif, Compagnie d'aluminium du Canada, vice-président sénior, Association des manufacturiers canadiens
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **14:** 53, 59, 64, 72-3, 79
Exposé, **14:** 6-7

Galilée
Régime militaire, information de base, **39:** 10

Garrett Manufacturing Limited
Conseil national de recherches, relations avec, **15:** 31
Énergie, coûts, **15:** 51
Information de base, **15:** 14-5, 16, 17, 34
Japonais, attitude envers, **15:** 55-6
Politiques d'approvisionnement du gouvernement, effet, **15:** 49, 50
Programme de participation à la production des défenses, effet, **15:** 15, 39
Recherche et développement, montant dépensé, **15:** 15-6, 31
Société mère, rapport avec, **15:** 14-5, 16, 28, 31, 34, 54
Transactions avec les États-Unis, problèmes, **15:** 16-7

***GATT (Le) et l'intégration économique régionale*, M. John J. Quinn**
Accord provisoire et critère du «délai raisonnable», **3A:** 7-8
Annexe «A» — Article 24, **3A:** 15-7
Application de l'article 24 du GATT, **3A:** 8-13
But, **3A:** 2
Conclusion — Options du Canada en matières de négociations, **3A:** 13-4
Disposition visant «l'essentiel des échanges commerciaux», **3A:** 5-7
Introduction, **3A:** 1-3
Présentation générale de l'article 24, **3A:** 3-5
Renvois, **3A:** 18-9

Gaz naturel
Coût, **9:** 37-8
Exportations, utilisation, **9:** 36-7; **21:** 31-2
Utilisation, recherche, **20:** 39-40

"Goods returned within five years"
Definition, **42:** 14

Gourdeau, Jean-Paul, President and Chief Executive Officer, SNC Group
Biographical note, **41:** 5
Export development
Discussion, **41:** 18-35
Statement, **41:** 6-11

Graham, Hon. Bernard Alasdair, Senator (The Highlands)
Canadian Relations with the United States, **12:** 36; **19:** 22, 28, 31-2, 38-40; **22:** 22-3, 25
High technology, industry, **12:** 33-5
Middle East, trade with, **38:** 8, 16-8, 26

Gray, Hon. Herbert E., Minister, Industry, Trade and Commerce
Automobile industry, discussion, **6:** 34-5

Great Britain
Arabs, relationship with, **24:** 17-8, 25-6
European Community, membership, **18:** 26
Middle East
Attitude towards, **25:** 32-3
Extension of a colonial system, **24:** 11-2, 17-8

Greece
Cyprus, attitude towards, **34:** 14
European Community, membership, **17:** 22

Grey, Rodney de C., Advisor to the Government of Ontario, Ontario House, London, England
Biographical note, **4:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **4:** 12-37
Quotations, **19:** 39, 40, 41; **23:** 50, 51
Statement, **4:** 6-12
Free trade arrangement between Canada and the United States, **4:** 31-2; **5:** 19-20, 30
General Agreement on Tariffs and Trade, comments, **23:** 33, 41
Non-tariff barrier, comments, **23:** 22-3, 24-5, 26-7
Speeches, statements, **2:** 31; **3:** 8, 9,29, 31; **5:** 30; **7:** 38-9; **8:** 54

Grosart, Hon. Allister, Senator (Pickering)
Canadian Relations with the United States, **4:** 12-6, 18, 22-5, 27, 30-3, 35-6; **18:** 8, 11-3, 16, 20-9, 33; **21:** 24, 26-8; **22:** 11, 15-22, 31, 38, 40
Common market between Mexico, Canada and the United States, **3:** 6-7
Urban transportation, **11:** 19-23

Gross National Product (GNP)
Comparison between Canada and the United States, **18:** 14-5

Grossman, Hon. Larry, Minister of Industry and Tourism, Province of Ontario
Canadian Relations with the United States
Discussion, **22:** 16-35, 37-41
Position, **23:** 79-80
Statement, **22:** 5-15
Free trade with the United States, quotation, **22:** 15, 36, 40
General Agreement on Tariffs and Trade, comment, **23:** 41

Gaz naturel—*Suite*
Voir aussi
Industrie pétrochimique
Produits pétrochimiques

Gaza
Colonies de peuplement israéliennes, **48:** 6
Information de base, **47:** 18; **48:** 6
Occupation militaire israélienne, information de base, **48:** 5-7

Gemayel, M. Amin, président du Liban
Attitude envers, **43:** 24

General Motors du Canada Ltée.
Contrat concernant l'achat de Malibu par l'Iraq, **27:** 30; **31:** 27-8

Gilchrist, M. James Gordon, député (Scarborough-East)
Question palestinienne, **48:** 17-8, 23

Gimaïel, M. Pierre, député (Lac Saint-Jean)
Liban, **50:** 22-4

Girard, M. Raphael, Directeur, Division de la politique relative aux réfugiés, Emploi et Immigration Canada
Immigration en provenance du Proche-Orient
Discussion, **46:** 11-6, 20-2, 27
Exposé, **46:** 9-11
Note biographique, **46:** 5

Godfrey, honorable John Morrow, sénateur (Rosedale)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 16

Gourdeau, M. Jean-Paul, président et administrateur-en-chef, Le Groupe SNC
Exportations, expansion
Discussion, **41:** 18-35
Exposé, **41:** 6-11
Note biographique, **41:** 5

Gouvernement fédéral
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, rôle, **3:** 32-3
Politique d'approvisionnement, effet sur l'expansion économique ou industrielle, **19:** 14-6
Transport urbain, participation, **11:** 30

Graham, honorable Bernard Alasdair, sénateur (The Highlands)
Haute technologie, industrie, **12:** 33-5
Proche-Orient, commerce, **38:** 8, 16-8, 26
Relations du Canada avec les États-Unis, **12:** 36; **19:** 22, 28, 31-2, 38-40; **22:** 22-3, 25

Grande-Bretagne
Arabes, rapports, **24:** 17-8, 25-6
Marché commun, appartenance, **18:** 26
Proche-Orient
Attitude envers, **25:** 32-3
Colonialisme britannique, **24:** 11-2, 17-8

Gray, honorable Herbert E., ministre de l'Industrie et du Commerce
Industrie de l'automobile, discussion, **6:** 34-5

Grèce
Chypre, attitude envers, **34:** 14

Groundfish
Term, definition, **5:** 43-4

"Gunboat" diplomacy
Examples, **24:** 6-7

Hadawi, Sami, Canadian Arab Federation
Biographical note, **44:** 5
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **44:** 32-4
Palestine question
Discussion, **44:** 16-20, 23-9, 36-7
Statement, **44:** 6-9

Haddad, Major Saad, Lebanon
Background information, **43:** 13, 20-1, 26

Haidasz, Hon. Stanley, Senator (Toronto-Parkdale)
Aerospace industry, **13:** 21-4, 30-2
Arab-Israel conflict and Canadian policy, **35:** 28
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 14
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 25-7, 36; **31:** 17-9
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **24:** 32, 34; **25:** 19-20
Canadian Relations with the United States, **6:** 28-32; **10:** 41-2; **19:** 26-8, 36-8; **20:** 38
Educational services, **49:** 26
Energy relationship with the Middle East, **29:** 22-3, 27-9
Export development, **41:** 21-3, 25
Free trade arrangement between Canada and the United States, **7:** 10-1, 19-20, 26-7; **17:** 33
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 18-23
Israeli-Arab problem, **51:** 9-10
Lebanese problem, **43:** 15-6
Middle East, matters concerning, **36:** 32-3; **37:** 14
Palestine question, **39:** 21-2
Palestinian refugees, **45:** 11-3
Survey on the attitude towards the Middle East, **36:** 17-8, 21
Urban transportation, **11:** 34-6

Haig, Alexander, Secretary of State, United States (1981-82)
Resignation as Secretary of State, reasons and implications, **25:** 20-1, 23

Hatch report
See
Strengthening Canada Abroad

Havilland Aircraft of Canada Limited
See
de Havilland Aircraft of Canada Limited

Hawker Siddeley Canada Inc.
Background information, **11:** 10, 11-2
Free trade arrangement between Canada and the United States, effect, **11:** 11-2
Research and development in urban transportation, **11:** 22
See also
Urban transportation

Herzl, Theodore
Palestine, quotation, **24:** 13

Grèce—*Suite*
Marché commun, appartenance, **17:** 22

Grey, M. Rodney de C., conseiller auprès du gouvernement de l'Ontario, Ontario House, Londres, Angleterre
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **4:** 31-2; **5:** 19-20, 30
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, commentaires, **23:** 201, 209
Barrières non-tarifaires, **23:** 188-92, 193
Discours, déclarations, **2:** 31-3; **3:** 8, 9,29, 31; **5:** 30; **7:** 38-9; **8:** 54
Note biographique, **4:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, **19:** 39, 40, 41; **23:** 219, 220
Discussion, **4:** 12-37
Exposé, **4:** 6-12

Grosart, honorable Allister, sénateur (Pickering)
Marché commun entre le Mexique, le Canada et les États-Unis, **3:** 7-8
Relations du Canada avec les États-Unis, **4:** 12-6, 18, 22-5, 27, 30-3, 35-6; **18:** 8, 11-3, 16, 20-9, 33; **21:** 24, 26-8; **22:** 11, 15-22, 31, 38, 40
Transports publics, **11:** 19-23

Grossman, honorable Larry, ministre de l'Industrie et du Tourisme, province de l'Ontario
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, commentaire, **23:** 209
Libre-échange avec les États-Unis, citation, **22:** 15, 36, 40
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **22:** 16-35, 37-41
Exposé, **22:** 5-15
Position, **23:** 252-3

Groupe d'étude sur l'industrie canadienne, rapport
Rapport sur l'industrie pétrochimique, commentaire, **9:** 20, 30, 34

Groupe SNC
Afrique du Nord, présence, **41:** 7, 31-2
Arabie Saoudite, projet, **41:** 20
Information de base, **41:** 6-7, 20, 22-3, 24, 31
Proche-Orient, présence, **41:** 7, 22
Projets, financement, **41:** 18-21

Groupe sur le Moyen-Orient de l'Université de Toronto (TUMEG)
Objectif, **47:** 6

Hadawi, M. Sami, Fédération canado-arabe
Note biographique, **44:** 5
Question palestinienne
Discussion, **44:** 16-20, 23-9, 36-7
Exposé, **44:** 6-9
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **44:** 32-4

Haddad, major Saad, Liban
Information de base, **43:** 13, 20-1, 26

Haidasz, honorable Stanley, sénateur (Toronto-Parkdale)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **7:** 10-1, 19-20, 26-7; **17:** 33
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 18-23
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada, **35:** 28

Herzl, Theodore—*Cont'd*
Political Zionism, **24:** 12-3

Hicks, Hon. Henry D., Senator (The Annapolis Valley)
Arab-Israel conflict, **35:** 15-7, 28; **40:** 12-6, 21, 30
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 16, 29-30, 33, 36; **44:** 31
Canadian International Development Agency, **33:** 6, 8,14
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **24:** 22, 29, 31, 37-8
Educational services, **49:** 10, 16-23
Energy relationship with the Middle East, **29:** 8, 10
Hearings, program, **40:** 5-6
Islam, **30:** 10-1, 14-9, 21
Israeli-Arab problem, **28:** 19, 24, 29; **51:** 16
Lebanese problem, **43:** 15, 23-5
Palestine question, **39:** 16-20; **44:** 35-7
Trade relationship between Canada and Israel, **42:** 14, 17

High technology industry
Access to U.S. technology, **12:** 9, 19, 20, 34
Attitudes, **20:** 35, 38
Canada, "producer of bits and pieces", **12:** 31-2; **20:** 12
Capital availability, effect, sources, **20:** 14-5, 23
Definition, yardstick, **12:** 28-9
Economy, impact on the Canadian, **20:** 10, 13
Employment growth, **20:** 9-10
Exports percentage, trends, **16:** 18-9
Financing, subsidy, **12:** 45-7
Frontier program, definition, **12:** 6-7
Governments, role, **12:** 32-3, 45-9; **15:** 36-8; **20:** 24
See also below Trading patterns with the United States—Governments role
Importance, **20:** 37
Innovation process, **12:** 20-1
Manpower recruiting, problems, **20:** 23
Micro-processors, **12:** 19
National strategy, role, **12:** 28
Nature, **20:** 12, 14; **23:** 76-7
Non-tarrif barrier, effect of, **15:** 38; **20:** 14, 16, 17-9, 21
Parent-subsidiary relationship, **12:** 9-10, 40; **20:** 24, 29-30
Plant sites, selection, reasons, **20:** 23-4, 36-7
Research and development, **12:** 20, 21, 32, 47; **15:** 12; **19:** 21
Robotics, **12:** 19
Tariffs, effect, **20:** 36-7
Taxation policies, effect, **20:** 14, 15, 28, 32-3, 34-5
Trading patterns with the United States
Canadian industry, competitive, **12:** 7, 8; **15:** 9
Free trade environment, **12:** 7, 42
Goodwill, **12:** 8, 30-1, 32
Governments role, **12:** 8-9, 21, 27, 29
Mixed economy approach, **12:** 8, 21, 45-6
Nature, **12:** 7, 9,20, 42
Quid pro quo, **12:** 42-3
Rationalization, **12:** 9, 20, 21, 31
Rough balance, **12:** 7
Specialization, **12:** 7, 20, 21
Standardization, **12:** 7, 10, 20, 21
World product mandate, **20:** 12, 13, 16-7, 36
See also
Technology Interdependence, program
Urban transportation

Hillmer, Ann
Canadian Policy on the Partition of Palestine, summary, **24:** 27

Haidasz, honorable Stanley, sénateur (Toronto-Parkdale)—*Suite*
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 22-3, 27-9
Exportations, expansion, **41:** 21-3, 25
Industrie aéronautique, **13:** 21-4, 30-2
Problème israélo-arabe, **51:** 9-10
Problème libanais, **43:** 15-6
Proche-Orient, questions concernant, **36:** 32-3; **37:** 14
Question palestinienne, **39:** 21-2
Réfugiés palestiniens, **45:** 11-3
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 25-7, 36; **31:** 17-9
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 14
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **24:** 32, 34; **25:** 19-20
Relations du Canada avec les États-Unis, **6:** 28-32; **10:** 41-2; **19:** 26-8, 36-8; **20:** 38
Services éducationnels, **49:** 26
Sondage sur les attitudes envers le Proche-Orient, **36:** 17-8, 21
Transports publics, **11:** 34-6

Haig, M. Alexander, secrétaire d'État, États-Unis (1981-1982)
Démission du poste de secrétaire d'État, raisons et répercussions, **25:** 20-1, 23

Hatch, rapport
Voir
Comité d'examen des services de promotion des exportations

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
Aperçu historique, **45:** 12

Haute technologie, industrie
Accès à la technologie américaine, **12:** 9, 19, 20, 34
Attitudes, **20:** 35, 38
Barrière non-tarifaire, effet, **15:** 38; **20:** 14, 16, 17-9, 21
Canada, «producteur de pièces et morceaux», **12:** 31-2; **20:** 12
Capital disponible, effet, source, **20:** 14-5, 23
Définition, critère, **12:** 28-9
Échanges commerciaux avec les États-Unis, modèle
Balance approximative, **12:** 7
Bonne volonté, **12:** 8, 30-1, 32
Compensation, **12:** 42-3
Économie mixte, optique, **12:** 8, 21, 45-6
Gouvernements, rôle, **12:** 8-9, 21, 27, 29
Industrie canadienne, compétitivité, **12:** 7, 8; **15:** 9
Nature, **12:** 7, 9,20, 42
Rationalisation, **12:** 9, 20, 21, 31
Régime de libre-échange, **12:** 7, 42
Spécialisation, **12:** 7, 20, 21
Uniformisation, **12:** 7, 10, 20, 21
Économie canadienne, effet, **20:** 10, 13
Emplois, création, **20:** 9-10
Exportations, tendances dans leur pourcentage, **16:** 18-9
Financement, subventions, **12:** 45-7
Gouvernements, rôle, **12:** 8-9, 21, 27, 29, 32-3, 45-9; **15:** 36-8; **20:** 24
Importance, **20:** 37
Main-d'oeuvre, problèmes dans le recrutement, **20:** 23
Mandat mondial de production, **20:** 12, 13, 16-7, 36
Microprocesseurs, **12:** 19
Nature, **20:** 12, 14; **23:** 248-50
Politiques fiscales, effet, **20:** 14, 15, 28, 32-3, 34-5
Processus d'innovation
Cycle de production, **12:** 20-1
Répartition des risques, **12:** 20-1

Hoss, Salim El, former Prime Minister of Lebanon, 1976-80
Biographical note, **43:** 5, 9
Lebanese problem
Discussion, **43:** 9-26
Statement, **43:** 5-9

Howarth, Gorse, President, Canadian Commercial Corporation
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa
Discussion, **31:** 19-22, 24-6, 30-1
Statement, **31:** 10-2

Hudecki, Stanley, M.P. (Hamilton West)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 25

Husny, Joseph P., Chairman of the Board and Chief Executive Officer, MIRON Inc.
Biographical note, **38:** 5
Middle East, trade with
Discussion, **38:** 11-25
Statement, **38:** 5-10

Hussein, Ibn Talal, King of Jordan
Middle East peace process, role, **35:** 13, 39-40; **36:** 24; **40:** 18-20, 22, 28-9; **43:** 24
Palestine problem, attitude towards, **28:** 11, 30

IEA
See
International Energy Agency

IRDA
See
Industrial Research and Development Assistance

Immigrants
Baha'is, **46:** 21-2
Middle East
Amount, number, **46:** 6-7, 10-1, 18-9, 21; **46A:** 1-2
Destination, **46:** 8, 14, 21-2; **46A:** 2
Origin, **37:** 8; **46:** 7-8, 14, 18-20; **46A:** 1-2
Selection criteria, **46:** 16-7

Immigration policy
Designated class, **46:** 27
Family reunification, **46:** 14
Level of intake, **46:** 23-4
Provinces, selection criteria of joint programs, **46:** 16-7
Quotas, **46:** 22-4
Selection, criteria, **46:** 9-10, 14, 23-4

Indonesia
Islamic movements, **30:** 16

Industrial exports
Definition, **6:** 12

Industrial industries
Definition, **1:** 19-20

Industrial Research and Development Assistance (IRDA)
Criteria, **15:** 41-2, 47-8

Haute technologie, industrie—*Suite*
Programmes de technologie avancée, définition, **12:** 6-7
Rapport filiale-société mère, **12:** 9-10, 40; **20:** 24, 29-30
Recherche et développement, **12:** 20, 21, 32, 47; **15:** 12; **19:** 21
Robots, **12:** 19
Stratégie nationale, rôle, **12:** 28
Tarifs, effet, **20:** 36-7
Usines, raisons pour la sélection d'emplacements, **20:** 23-4, 36-7
Voir aussi
Interdépendance technologique, programme
Transports publics—Haute technologie, secteur

Hauteurs du Golan
Attitudes envers, **51:** 10
Maintien de la paix, missions, **34:** 8

Havilland Aircraft du Canada, limité
Voir
de Havilland Aircraft du Canada, limité

Hawker Siddeley Canada Inc.
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, **11:** 11-2
Information de base, **11:** 10, 11-2
Recherche et développement dans le domaine des transports publics, **11:** 22
Voir aussi
Transports publics

Herzl, M. Theodore
Palestine, citation au sujet, **24:** 13
Sionisme politique, **24:** 12-3

Hicks, honorable Henry D., sénateur (The Annapolis Valley)
Agence canadienne de développement international, **33:** 6, 8,14
Conflit israélo-arabe, **35:** 15-7, 28; **40:** 12-6, 21, 30
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 8, 10
Islam, **30:** 10-1, 14-9, 21
Problème israélo-arabe, **28:** 19, 24, 29; **51:** 16
Problème libanais, **43:** 15, 23-5
Question palestinienne, **39:** 16-20; **44:** 35-7
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 16, 29-30, 33, 36; **44:** 31
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 14, 17
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **24:** 22, 29, 31, 37-8
Séances, programme, **40:** 5-6
Services éducationnels, **49:** 10, 16-23

Hillner, Ann
Canadian Policy on the Partition of Palestine, résumé, **24:** 27

Hoss, M. Salim El, ancien premier ministre du Liban, 1976-1980
Note biographique, **43:** 5, 9
Problème libanais
Discussion, **43:** 9-26
Exposé, **43:** 5-9

Howarth, M. Gorse, président, Corporation commerciale canadienne
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Discussion, **31:** 19-22, 24-6, 30-1
Exposé, **31:** 10-2

Industrial Technology, program for the Advancement of
Transfer of technology, restrictions concerning, **16:** 37
Usefulness, **16:** 28-9

Industry, Canadian
Branch plan system, restructuring, reasons, options, **17:** 17-8; **22:** 27, 31-2
Canadian government support, definition, **15:** 36-8; **22:** 29; **23:** 29
Change, restructuring, reasons, **14:** 29; **17:** 17-8; **22:** 32-3; **23:** 31-2
Competitive position
Cost of manufacturing, **14:** 35
Labour component, **14:** 35; **23:** 86
Productivity, **14:** 69-70; **23:** 86-7
Technological capability, **14:** 35, 38
Co-operation between business, labour and government, **22:** 33-4
Efficiency in world terms, **5:** 6-7; **6:** 29; **10:** 12-4
Foreign domination, **17:** 16
Free trade decision, profile of impact, chart, **14:** 29, 30, 32, 61-2
Governments, role, **22:** 37; **23:** 29
Grants, **19:** 32-3
Investment incentives, **7:** 22, 30
Management, attitudes, **16:** 47
Manufacturing sector
Export orientation, percent of shipments, chart, **14:** 26, 27, 29, 43-5, 59-60
Import penetration in percent of domestic market, chart, **14:** 28, 29, 59-60; **19:** 18-9, 20
Index of hourly compensation of production workers, Canada and the U.S., chart, **14:** 33, 35
Market, importance of a large, **23:** 31-2, 121
Outlook, **23:** 28
Over-protection of inefficient, effect, **17:** 32-3
Politicians, role, **22:** 33-4, 39-40
Protection, decrease in the level, chart, **14:** 23, 25, 27
Rationalization on a North American basis, **22:** 31-2, 34
Research and Development
Chart, **14:** 36, 38
Credit, **19:** 32-3
Subsidy, **7:** 29-30
Tariffs or non-tariff measures, reduction, effect, **10:** 12-4; **23:** 27-8
Tax incentive, **19:** 32-3
Technological capability, **14:** 35, 38
Wages, **7:** 31
See also
High technology industry

Industry, Trade and Commerce Department
Alternative energy forms, role in the development, **6:** 33
Auto Pact, review, role, **6:** 34-5
CANDU, relationship with, **19:** 40
Canadian market strategy, development, **19:** 26
Exporters' directory, **19:** 25-6
Foreign markets, role in the development, **41:** 23, 34
High technology industry, role, **12:** 32-3, 34-5; **19:** 9, 10; **20:** 27, 28
Mitel Corporation, assistance, **20:** 27, 28
Personnel, **12:** 33
Purpose, goals, **19:** 17, 18, 35
Science and Technology Department, relationship with, **19:** 17-8
Surface Transportation Assistance Act (United States), reaction to, **19:** 16-7
Trade service, **41:** 34

Institute for Research on Public Policy
See
North American Economic Interdependence: A framework for analysis

Hudecki, M. Stanley, député (Hamilton West)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 25

Husny, M. Joseph P., président du conseil d'administration et administrateur en chef, MIRON Inc.
Note biographique, **38:** 5
Proche-Orient, commerce
Discussion, **38:** 11-25
Exposé, **38:** 5-10

Hussein, Ibn Talal, roi de la Jordanie
Conflit palestinien, attitude envers, **28:** 11, 30
Processus de paix au Proche-Orient, rôle, **35:** 13, 39-40; **36:** 24; **40:** 18-20, 22, 28-9; **43:** 24

Immigrants
Bahaïsme, adeptes, **46:** 21-2
Critères de sélection, **46:** 16-7
Proche-Orient
Destination, **46:** 8, 14, 21-2; **46A:** 4
Nombre, montant, **46:** 6-7, 10-1, 18-9, 21; **46A:** 3-4
Origine, **37:** 8; **46:** 7-8, 14, 18-20; **46A:** 3-4

Immigration, politique canadienne
Catégorie désignée, **46:** 27
Niveau global d'immigration, **46:** 23-4
Provinces, critères de sélection des plans conjoints, **46:** 16-7
Quota, **46:** 22-4
Réunion de familles, politique, **46:** 14
Sélection, critère, **46:** 9-10, 14, 23-4

Indonésie
Mouvements islamiques, **30:** 16

Industrie à haute technologie
Voir
Haute technologie, industrie

Industrie aéronautique
Voir
Aéronautique, industrie

Industrie aérospatiale
Voir
Aéronautique, industrie

Industrie canadienne
Cadres, attitudes, **16:** 47
Capacité technologique, **14:** 35, 38
Changements, restructuration, raisons, **14:** 29; **17:** 17-8; **22:** 32-3; **23:** 200
Collaboration entre l'entreprise, la main-d'oeuvre et le gouvernement, **22:** 33-4
Domination étrangère, **17:** 16
Efficacité dans le marché mondial, **5:** 6-7; **6:** 29; **10:** 12-4
Encouragements
Fiscaux, **19:** 32-3
Investissement, **7:** 22, 30
Filiales industrielles, réorganisation du système, raisons, options, **17:** 17-8; **22:** 27, 31-2
Gouvernement canadien, appui, définition, **15:** 36-8; **22:** 29; **23:** 196
Gouvernements, rôle, **22:** 37; **23:** 196
Industries à haute technicité, effet, **20:** 10, 13

Institute of Arab Studies Inc., Boston, Massachusetts
Study of Canadian attitudes towards the Middle East
Discussion, **36:** 5-21
Questionnaire, **36A:** 1-7
See also
Survey of the attitude of Canadians and Americans to the Middle East events

Interim agreements
Definition, **3:** 15, 26-7; **3A:** 4, 6,8

International Energy Agency (IEA)
Background information, **29:** 7, 12
Oil
Emergency reserve, 90-day, **29:** 12-3
Sharing scheme, **29:** 13
Supply, measure taken to deal with the disruption, **29:** 12-3
Supply and demand, scenarios concerning the future, **29:** 7

International Management and Development Institute (United States)
Foreign policy, survey on new directions in United States, **14:** 67-8, 71

***Interprovincial Economic Co-operation. Towards the Development of a Canadian Common Market*, Ontario Ministry of Industry and Tourism**
Free trade with the United States, quotation, **22:** 15, 36, 40; **23:** 111

Iran
Canada, relationship with, **37:** 14
Ethnic composition, **30:** 24
Historical background, **30:** 31
Military successes against Iraq, outcome, **25:** 31-2
Oil production, **29:** 20-1
Revolution, historical background, **30:** 7-8, 19, 22

Iraq
Contract involving Chevrolet Malibus, **27:** 30; **31:** 27-8
Military defeat to Iran, outcome, **25:** 31-2
Oil production, **29:** 20-1

Islam
Assertion, aspects
Financial developments, **30:** 6-7, 14-5
Political aspect, **30:** 9-10, 11-2
Religion in public life, increased place, **30:** 7-9
Background information, **24:** 9-10; **30:** 5-6, 8, 11-2, 14-5, 20-3, 28, 35-7
Christian religion, comparison with, **30:** 26-8
Fundamentalist movements
Background information, **25:** 25-6; **30:** 5, 11-2, 19-20
Emergence, causes
Dignity, **30:** 13-4, 30
Identity, **30:** 13-4, 29
Legitimacy, **30:** 13
Purpose, search, **30:** 13
Public support, **30:** 18
Perception, **24:** 10
Politics in the contemporary situation, relationship between, **30:** 6, 17-21
Religions, tolerance of others, **30:** 35-7
Rightly Guided Caliphate, **30:** 20
Union of Soviet Socialist Republics, state, **30:** 31-3
Women, attitude, **30:** 18

Industrie canadienne—*Suite*
Libéralisation des échanges, profil de l'impact, graphique, **14:** 29, 31, 32, 61-2
Mesures non-tarifaires et tarifaires, effet d'une réduction, **10:** 12-4; **23:** 194-5
Perspective, **23:** 195
Politiciens, rôle, **22:** 33-4, 39-40
Position concurentielle
Capacité technologique, **14:** 35, 38
Main-d'oeuvre, coûts, **14:** 35; **23:** 260
Productivité, **14:** 69-70; **23:** 260-1
Protection, diminution du niveau moyen de, graphique, **14:** 23, 25, 27
Rationalisation de la production en Amérique du Nord, **22:** 31-2, 34
Recherche et développement
Crédit d'impôt, **19:** 32-3
Graphique, **14:** 37, 38
Secteur manufacturier
Exportations, pourcentage pour chaque secteur, graphique, **14:** 26, 27, 29, 43-5, 59-60
Importations, progression en pourcentage du marché national, tableau, **14:** 28, 29, 59-60; **19:** 18-9, 20
Indice du salaire horaire par rapport à la production des salariés américains, graphique, **14:** 34, 35
Marché, importance d'un grand, **23:** 200, 299
Subvention, **7:** 29-30; **19:** 32-3
Surprotection des industries inefficaces, effet, **17:** 32-3
Voir aussi
Haute technologie, industrie

Industrie de l'automobile
Voir
Automobile, industrie

Industrie de la chaussure
Voir
Chaussure, industrie

Industrie de la pêche
Voir
Pêche, industrie

Industrie des pâtes et papiers
Voir
Pâtes et papiers, industrie

Industrie du meuble
Voir
Meuble, industrie

Industrie du tannage
Voir
Tannage, industrie

Industrie du textile
Voir
Textile, industrie

Industrie et Commerce, ministère
Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile, examen, rôle, **6:** 34-5
But, objectifs, **19:** 17, 18, 35
CANDU, relations avec, **19:** 40
Haute technologie, rôle dans l'industrie, **12:** 32-3, 34-5; **19:** 9, 10; **20:** 27, 28

Islam—*Cont'd*
See also
Mussulman
Shiah
Sunni

Israel
Absentee property law, **25:** 10
American policy concerning the Middle East, attitude towards, **25:** 16-7, 21, 26-7
Arab, perception, **32A:** 3-5
Arab citizen, statistics, **25:** 7, 9; **35:** 27, 29, 36; **36:** 32-3
Attitude towards, **28:** 6-7; **35:** 26-8; **47:** 7-8
Banking system, **42:** 24-5
Begin government, outlook, **25:** 24-5
Boundaries, description, **35:** 28-9; **39:** 18, 19; **43:** 18; **44:** 25
Boycott of, arab countries economic, **32:** 11-3, 19-20; **32A:** 14-8; **35A:** 23-7; **42:** 7-8; **44:** 31-4
Campaign of reprisal and counter-reprisal, **25:** 10-1
Canada
Banks, Israeli, **42:** 18
Relations with, **42:** 6, 8-9, 14-5, 23
Trade with, **42:** 6-7, 9-11, 22-3
Defence
Expenditures, **42:** 22
Military security, attitude towards, **28:** 22-4; **32:** 16; **40:** 35
Policies, **25:** 17-8, 19
Demographic trend, **25:** 9
Egypt
Attitude towards, **28:** 22-3
Military conflict with, historical perspective, **25:** 10-3; **40:** 34-5
Peace treaty with, lessons, **35:** 18-9
Relationship between, **40:** 13-4, 34-5
Egyptian-Israeli peace treaty, **25:** 15-6, 17, 31
Elections, **51:** 22-3
Energy, requirements, **29:** 22
European Economic Community, relationship with, **42:** 8-10, 13-4, 18-9, 21
Export Development Corporation, presence of the Canadian, **27:** 8, 21; **42:** 18
Foreign investment, **42:** 20-1, 23
Galilee, military rule, **39:** 10
Gaza
Attitude towards, **39:** 9, 11, 17, 25
Military occupation, **48:** 5-7
Golan Heights, attitude towards, **28:** 24; **34:** 21
Gross national product, **42:** 22
Historical background, **24:** 12-6, 35-6; **25:** 10-1, 16-7
Imports
Non-tariff barriers, **42:** 13
Tariffs, range, **42:** 12-3
Industries, **42:** 19-20
Jerusalem, attitude towards, **35:** 16, 28; **36:** 31; **40:** 31
Joint ventures, list, **42:** 23
Law of the Return, **25:** 9
Lebanon, invasions
Aims, **43:** 8-9
Commission of inquiry, impact of the report, **35:** 12, 21-2
Effects and reactions, **25:** 18, 22-3, 30-1; **26:** 22; **27:** 20-1; **32A:** 10; **34:** 17, 20-1; **35A:** 18; **43:** 11; **44:** 9
Pull out, reasons, **35:** 21, 28
Occupied territories
Arab population, attitude towards, **47:** 8-9
Policies, **47:** 16
Palestine Liberation Organization
Attitude towards, **28:** 19-20; **32:** 21-2; **32A:** 8; **35:** 35-6; **40:** 12-3, 18, 22, 27; **51:** 15

Industrie et Commerce, ministère—*Suite*
Marchés étrangers, rôle dans le développement, **41:** 23, 34
Mitel, aide à la société, **20:** 27, 28
Personnel, **12:** 33
Répertoire des exportateurs, **19:** 25-6
Sciences et de la Technologie, ministere, relations, **19:** 17-8
Services commerciaux, **41:** 34
Sources alternatives d'énergie, rôle dans le développement, **6:** 33
Stratégie canadienne de commercialisation par secteur, développement, **19:** 26
Surface Transportation Assistance Act (États-Unis), réaction, **19:** 16-7

Industrie manufacturière
État, **5:** 31-2
Expansion, orientation, **2:** 22; **5:** 32-3, 41
Marché, importance d'un grand, **23:** 200
Régime de libre-échange bilatéral, position, effet, **23:** 200, 238-42

Industrie pétrochimique
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **6:** 36-8; **7:** 26-8; **9:** 8, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20-1, 23, 29-31, 33-5, 39; **10:** 35-6; **14:** 61-2, 75-6, 77; **18:** 7; **21:** 13-4, 28-9, 32-3; **23:** 210, 235, 238
Avantages, **9:** 14, 15, 18, 27-8, 29; **23:** 236-7
Désavantages, **9:** 15, 25, 28-9; **23:** 237-8
État, **9:** 6-8, 9, 11, 17-8, 19; **21:** 15, 21, 32-3
Expansion, **9:** 10, 25-6, 37; **10:** 34-5; **23:** 235-6
Financement, **9:** 28
Histoire, **9:** 6-8, 9
Lobbying, **9:** 31
Marchés, **9:** 9-10, 25, 26, 38; **21:** 14
Moyen-Orient, **9:** 26-7, 31
OPEP, effet, **9:** 26-7
Obstacles non-tarifaires, **9:** 34-5
Régime de libre-échange bilatéral, position, **23:** 236-7
Structure, **9:** 26; **21:** 19
Subventions, **3:** 25-6
Transport, coût, **9:** 29
Usines, **9:** 9, 10, 12-3, 17, 27, 32-3, 39; **10:** 34-5
Voir aussi
Gaz naturel
Pétrole
Produits pétrochimiques

Industries à faible technicité
Emplois, création, **20:** 9

Institut Canada-Israël sur la recherche et le développement industriels
Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël, rôle, **42:** 15
Information de base, **42:** 15-7

Institut canadien de politique économique
Études, **10:** 5-6
Libre-échange avec les États-Unis, citation, **2:** 15
Orientation, **10:** 22
Publication, *Hors du temps*, citation, **10:** 6
Rôle, but, **10:** 5

Institute of Arab Studies Inc., Boston, Massachusetts
Sondage sur l'attitude des Canadiens envers le Proche-Orient
Discussion, **36:** 5-21
Questionnaire, **36A:** 1-7
Voir aussi
Sondage sur l'attitude des Canadiens et des Américains à l'égard des événements survenus au Proche-Orient

Israel—*Cont'd*
Palestine Liberation Organization—*Cont'd*
Peace negotiations with, attitude towards, **39:** 22; **40:** 12-3
Recognition, **26:** 15-6; **39:** 13-5, 17-8, 20; **44:** 8, 23-4, 35-6; **51:** 15
Palestine state, attitude towards an independant, **26:** 28; **28:** 10; **32:** 14; **32A:** 8; **47:** 19
Palestinians
Attitude towards, **39:** 8, 10-1, 17; **40:** 30; **44:** 17; **47:** 25; **51:** 15, 24
Military rule imposed on, **39:** 10
Number, **47:** 19
Representatives, **35:** 29
Peace negotiations, attitude towards, **39:** 36; **43:** 9; **44:** 18
Peacekeeping force, attitude towards, **34:** 11, 18-9, 24
Reagan plan, position, **44:** 18
Recognition, **26:** 15; **28:** 15-8; **32:** 10-1, 20-1; **35:** 10, 26, 34-5; **35A:** 9-10; **39:** 14-5; **43:** 18-9; **44:** 35-7; **47:** 23; **48:** 12, 22-3; **51:** 15-6
Research and development, **42:** 7, 9,19
"Secure boundaries", term, definition, **28:** 27, 29; **32A:** 5; **43:** 18
Security, attitude towards, **26:** 20; **28:** 22-4; **32:** 16; **35:** 10, 17-8, 20; **35A:** 10-1; **39:** 11, 21; **40:** 9; **47:** 23; **48:** 19; **51:** 6
Sephardi, **24:** 28-9, 35
Settlement policy, **26:** 9, 10, 13; **35:** 19-20, 28; **35A:** 14-5; **40:** 11, 17-8; **47:** 6-7, 20, 23-4, 26; **48:** 6-8, 11, 21-2
Syria, relationship with, **51:** 7, 9
Tourist trade, **42:** 23
United Nations resolutions, attitude towards, **39:** 8
United States, attitude towards, **34:** 20; **35:** 13
War of 1967, result, **25:** 12-3
West Bank
Attitude towards, **26:** 26; **28:** 9-10, 18; **32A:** 7; **34:** 24; **35:** 31, 38; **36:** 25, 30; **37:** 23; **39:** 9, 11, 17, 25; **51:** 7
Military occupation, **48:** 5-7
Settlements, **35:** 19-20, 38; **36:** 21-3; **51:** 22-3
Spokesman, election, **35:** 40; **37:** 20, 22-3
Women role in society, **42:** 24
World public opinion
Attitude towards, **39:** 7-8
Effect, **35:** 11-2, 22-3
World Zionist Organization, relationship with, **36:** 21-3

Israeli Council for Israeli-Palestinian Peace
Importance, **24:** 30

Jahel, Salim, Former Minister in the Government of Lebanon
Biographical note, **50:** 5
Lebanon
Discussion, **50:** 12-25
Statement, **50:** 5-11

Japan
Aerospace industry, **13:** 10-1, 25
Economic discipline, **6:** 39-40
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 24
High technology industry, history, success, **12:** 44; **16:** 44, 45, 46-7

Jerusalem
Attitude towards, **36:** 31; **40:** 31; **51:** 7, 14, 24-5
International zone, **24:** 37-8; **25:** 5; **28:** 11-2, 15; **32A:** 10-1
Status, **32A:** 10-1; **35:** 15-7; **35A:** 15-6

Jews
Background information, **44:** 22-3

Intégration du commerce en Amérique du Nord
Définition, **17:** 6

Intégration économique
Ajustement, **1:** 12-3; **7:** 8-9
Avantages, **1:** 8-9, 10-2; **2:** 12-4; **5:** 8-9; **7:** 8
Barrières non-tarifaires
Disposition antidumping, **3:** 23-4
Élimination, **17:** 8
Politiques d'approvisionnements publics, **2:** 27; **3:** 31-2; **4:** 8-9, 10-1
Stimulants fiscaux, **1:** 14, 24-6; **2:** 26
Stimulants industriels, **1:** 14, 15-6, 24-6, 27-8; **2:** 26
Subventions, **1:** 14, 24-6, 27-8; **2:** 26
Considérations politiques, **7:** 9-10
Coût, **17:** 7
Définition, **1:** 17
Degré, échelle, **1:** 6-7; **1A:** 2, 4-5, 10
Domaines d'intégration
Commerce, **1:** 8-9; **1A:** 4, 5
Ententes monétaires, **1:** 8, 16; **1A:** 4, 5
Mouvements de facteurs, **1:** 7, 8,15; **1A:** 4, 5
Politique économique, **1:** 16; **1A:** 4, 5
Études, examens, **5:** 7-8; **7:** 8
Exemples, **1A:** 5-6; **2:** 8
Impact, effet, **1:** 17, 19-20, 24-5; **2:** 8, 12-3; **7:** 8
Inconvénients, **1:** 8, 16, 19-20; **2:** 30; **5:** 8-9; **17:** 7
Intégration, définition, **1:** 6-7; **14:** 5
Intégration politique, danger, **2:** 9-10
Mécanismes, **1:** 14-5, 17; **2:** 10-2
Politique internationale du Canada, effet, **17:** 26
Solutions, options, **17:** 8
Tableau 1, Index subjectif d'intégration, **1:** 6; **1A:** 2, 5
Tarifs, **17:** 8
Voir aussi
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

***Interdépendance (L') économique en Amérique du Nord: cadre d'analyse*, M. David A. Dodge**
Analyse des retombées d'une libéralisation des échanges canado-américains
Coûts d'ajustement, **1A:** 17-8
Effets dynamiques, **1A:** 14-5, 17
Impact statique, **1A:** 6, 13-4
Mécanismes, **1A:** 18-9
Conclusions, **1A:** 19
Graphique: Configuration de la production canadienne, explications, **1:** 9-10, 11; **1A:** 3, 14-5, 16, 17
Introduction, **1A:** 4-6
Objet, **1A:** 4
Tableau 1: Index subjectif d'intégration, **1:** 6; **1A:** 2, 5,10
Tableau 2: Indice subjectif d'intégration, **1A:** 6, 11
Tableau 3: Indices subjectifs d'intégration propres à divers types d'économies, **1A:** 6, 12

Interdépendance technologique, programme
Administration, **12:** 27
Bonne volonté, **12:** 8, 30, 32
Financement, **12:** 27
Historique, **12:** 29-30
Négociation, **12:** 30
Politique industrielle, **12:** 6
Proposition, **12:** 21, 27, 29
Secteur de la haute technologie de l'industrie canadienne, nature, aspect, **12:** 6-8

Johnstone, Robert, Deputy Minister, Department of Industry, Trade and Commerce
Biographical note, **6:** 7
Canadian Relations with the United States
Discussion, **6:** 18-9, 21-3, 26-40
Statement, **6:** 7-17

Jordan
Palestine Liberation Organization, relationship with, **34:** 19, 26; **40:** 19
Palestine problem, role in a peaceful settlement, **26:** 16; **34:** 19, 26; **40:** 19- 21; **51:** 12

Kadhafi, Muammar al-, Chairman of the Revolution Command Council, Libya
Opinions, **30:** 25

Katz, Julius, Senior Vice-President, ACLI International Inc., White Plains, N.Y., U.S.A..
Biographical note, **7:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **7:** 19-30, 32-42
Statement, **7:** 14-9
Free trade arrangement between Canada and the United States, opinion, **9:** 32; **23:** 52, 55, 58

Kaufman Company
Footwear industry, **8:** 34-5
Furniture industry, export to United States market, **8:** 33-4

Keating, Ronald R., President, Litton Systems Canada Limited
Canadian Relations with the United States
Discussion, **15:** 28, 34, 36, 39-41, 46, 49-51, 54-5
Quotation, **23:** 73
Statement, **15:** 17-8, 21-2, 25-8

Keill, Don, Senior Vice-President, Export Insurance, Export Development Corporation
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **31:** 18, 25-7

Kenny, Lorne M., Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Middle Eastern and Islamic Studies, University of Toronto
Biographical note, **47:** 5
Palestine question
Discussion, **47:** 15, 17-30, 32
Statement, **47:** 6-10

Kilburn, Peter, Vice-President, Project Financing, Lavalin International Inc.
Biographical note, **41:** 6
Export development, **41:** 22, 32-3

Krause, Lawrence, Senior Fellow, Brookings Institute, Washington, D.C., U.S.A.
Bilateral free trade proposal, quotation, **23:** 50, 54, 57
Biographical note, **7:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **7:** 10-4, 23-33
Statement, **7:** 5-10

Kubursi, Atif, Canadian Arab Federation
Biographical note, **44:** 6

Interdépendance technologique, programme—*Suite*
Tableaux
Affaire (une) reposant sur une communauté d'intérêts, explication, **12:** 20
Programme canadien d'interdépendance technologique
Courbes cumulatives des ventes et de l'investissement, **12:** 21, 23, 24
Nouveaux apports monétaires canadiens, courbe d'investissements publics, **12:** 24, 26, 27
Programme d'interdépendance technologique, **12:** 27
Rapports entre les travaux de recherche et la croissance, explication, **12:** 20
Reproduction, **12:** 6
Voir aussi
Haute technologie, industrie
Matériel de défense, programme de productivité de l'industrie

International Management and Development Institute (États-Unis)
Politique étrangère américaine, enquête sur les nouvelles orientations, **14:** 67-8, 71

Interprovincial Economic Co-operation. Towards the Development of a Canadian Common Market
Libre-échange avec les États-Unis, citation, **22:** 15, 36, 40; **23:** 289

Iran
Canada, relations avec, **37:** 14
Composition ethnique, **30:** 24
Perspective historique, **30:** 31
Pétrole, production, **29:** 20-1
Révolution, perspective historique, **30:** 7-8, 19, 22
Succès militaires sur l'Iraq, résultat, **25:** 31-2

Iraq
Contrat concernant l'achat de Malibu fabriqués par Chevrolet, **27:** 30; **31:** 27-8
Défaites militaires subies contre Iran, résultat, **25:** 31-2
Pétrole, production, **29:** 20-1

Islam
Affirmation, aspects
Aspect financier, **30:** 6-7, 14-5
Politique, **30:** 9-12
Religion dans la vie publique, rôle accru, **30:** 7-9
Califes bien dirigés, **30:** 20
Christianisme, comparaison, **30:** 26-7, 28
Femmes, attitudes, **30:** 18
Information de base, **24:** 9-10; **30:** 5-6, 8, 11-2, 14-5, 20-3, 28, 35-7
Mouvements traditionnalistes
Émergence, causes
Cause, recherche, **30:** 13
Dignité, **30:** 13, 14, 30
Identité, **30:** 13, 14, 29
Légitimité, **30:** 13
Information de base, **25:** 25-6; **30:** 5, 11-2, 19-20
Populations, appui, **30:** 18
Perception, **24:** 10
Politique dans le monde islamique contemporain, relations, **30:** 6, 17-21
Religions, tolérance à l'égard d'autres, **30:** 35-7
Union des républiques socialistes soviétiques, état, **30:** 31-3
Voir aussi
Chi' ites
Musulmans
Sunnites

Kubursi, Atif, Canadian Arab Federation—*Cont'd*
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa
Discussion, **44:** 20-2, 30-5
Statement, **44:** 9-16
Palestine question, **44:** 18, 25-6

Kuwait
Oil company, state-owned, **29:** 18

Lafond, Hon. Paul C., Senator (Gulf)
Canadian Relations with the United States, **3:** 33
Furniture industry, **8:** 30-4
Hearings, program, **40:** 6
National Defence, subcommittee, **6:** 5-6; **28:** 5

Lang, Hon. Daniel A., Senator (South York)
Multinational enterprises, **16:** 18-24, 43

Langlois, Hon. Léopold, Senator (Grandville)
Canadian Relations with the United States, **6:** 34

Lapointe, Hon. Renaude, Senator (Mille-Isles), Acting Chairman (Issue # 42)
Arab-Israel conflict, **35:** 21-3; **40:** 31
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 21
Canadian International Development Agency, **33:** 24-6
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **24:** 23, 27, 36
Procedure, **42:** 5, 8,14, 25
Canadian Relations with the United States, **3:** 14; **6:** 25, 36; **10:** 26-8; **19:** 35-6; **20:** 23-6, 30
Emigration from the Middle East to Canada, **46:** 21-2, 26
Free trade arrangement between Canada and the United States, **17:** 32
Furniture industry, **8:** 37-9, 53
Islam, **30:** 25-6, 30, 33, 37
Israeli-Arab problem, **28:** 24-6; **51:** 20-1
Lebanese problem, **43:** 14-5, 20
Lebanon, **50:** 16, 21-4
Middle East, matters concerning, **36:** 23, 32; **37:** 18
Multinational enterprises, **16:** 30, 37-8
National Defence, subcommittee, **6:** 6
Palestine question, **44:** 26-8
Palestinian refugees, **45:** 7, 18-21
Peacekeeping, **34:** 10-1, 16, 20-1, 27-8
Survey on the attitude towards the Middle East, **36:** 14-5, 18-21
Trade relationship between Canada and Israel, **42:** 14, 20-1, 23-5

Latimer, R. E., Assistant Deputy Minister, International Trade Relations, Department of Industry, Trade and Commerce
Canadian Relations with the United States, **6:** 15, 19-21, 23-6, 28-31, 35-40

Latin America Free Trade Association
General Agreement on Tariffs and Trade review, **3:** 14, 20, 27; **3A:** 10-1

Latin American integration arrangements
Failure, reasons, **17:** 22

Lavalin International Inc.
Africa, North
Attitude towards the countries, **41:** 11-2, 14

Israël
Arabes, perception, **32A:** 3-5
Attitude envers, **28:** 6-7; **35:** 26-8; **47:** 7-8
Biens des absents, loi, **25:** 10
Boycottages économiques des pays arabes, **32:** 11-3, 19-20; **32A:** 14-8; **35A:** 23-7; **42:** 7-8; **44:** 31-4
Campagne de représailles et de contre-représailles, **25:** 10-1
Canada
Banques israéliennes, **42:** 18
Commerce avec, **42:** 6-7, 9-11, 22-3
Relations avec, **42:** 6, 8,9, 14-5, 23
Cisjordanie
Attitude envers, **26:** 26; **28:** 9-10, 18; **32A:** 7; **34:** 24; **35:** 31, 38; **36:** 25, 30; **37:** 23; **39:** 9, 11, 17, 25; **51:** 7
Colonies de peuplement, **35:** 19-20, 38; **36:** 21-3; **51:** 22-3
Occupation militaire, **48:** 5-7
Porte-parole, désignation, **35:** 40; **37:** 20, 22-3
Citoyens arabes, statistiques, **25:** 8-9; **35:** 27, 29, 36; **36:** 32-3
Coentreprises, liste, **42:** 23
Colonies de peuplement, politique relative, **26:** 9, 10, 13; **35:** 19-20, 28; **35A:** 14-5; **40:** 11, 17-8; **47:** 6-7, 20, 23-4, 26; **48:** 6, 7-8, 11, 21-2
Communauté économique européenne, relations avec, **42:** 8-9, 10, 13-4, 18-9, 21
Défense
Dépenses en matière, **42:** 22
Politique, **25:** 17-8, 19
Sécurité militaire, attitude envers, **28:** 22-4; **32:** 16; **40:** 35
Égypte
Attitude envers, **28:** 22-3
Conflit militaire, perspective historique, **25:** 10-3; **40:** 34-5
Relations entre, **40:** 13-4, 34-5
Traité de paix, leçons, **35:** 18-9
Élections, **51:** 22-3
Énergie, sources et besoins, **29:** 22
État palestinien indépendant, attitude envers, **26:** 28; **28:** 10; **32:** 14; **32A:** 8; **47:** 19
États-Unis, attitude envers, **34:** 20; **35:** 13
Femmes, rôle dans la société, **42:** 24
Frontières, description, **35:** 28-9; **39:** 18, 19; **43:** 18; **44:** 25
«Frontières bien établies», terme, définition, **28:** 27, 29; **32A:** 5; **43:** 18
Galilée, régime militaire, **39:** 10
Gaza
Attitude envers, **39:** 9, 11, 17, 25
Occupation militaire, **48:** 5-7
Golan, attitude envers, **28:** 24; **34:** 21
Gouvernement Begin, avenir, **25:** 24-5
Guerre de 1967, résultat, **25:** 12-3
Importations
Barrières non-tarifaires, **42:** 13
Tarifs, niveau, **42:** 12-3
Industries, **42:** 19-20
Invasion du Liban, effets, réaction, **25:** 18, 22-3, 30-1
Investissements étrangers, **42:** 20-1, 23
Jérusalem, attitude envers, **35:** 16, 28; **36:** 31; **40:** 31
Liban, invasions
Commission d'enquête, impact du rapport, **35:** 12, 21-2
Effets et réactions, **25:** 18, 22-3, 30-1; **26:** 22; **27:** 20-1; **32A:** 10; **34:** 17, 20-1; **35A:** 18; **43:** 11; **44:** 8
Objectifs, **43:** 8-9
Retrait des forces, raisons, **35:** 21, 28
Loi du retour, **25:** 9
Maintien de la paix, attitude envers une force, **34:** 11, 18-9, 24
Nations unies, attitudes envers les résolutions, **39:** 8
Négociations pour la paix, attitude envers, **39:** 36; **43:** 9; **44:** 18

Lavalin International Inc.—*Cont'd*
Africa, North—*Cont'd*
Presence, **41:** 13-4
Background information, **41:** 12-4, 32
Middle East
Attitude towards the countries, **41:** 11-2, 14-5
Difficulties, **41:** 15-6
Projects financing, **41:** 21-2, 32

Lazar, Fred, Director, Canadian Institute for Economic Policy
Biographical note, **10:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **10:** 16-20, 22-39, 41-2
Quotation, **23:** 106
Statement, **10:** 8-14

Lebanese problem
Background information, **43:** 5-8
Israeli occupation, **43:** 8
Issues, priority, **43:** 8
Sectarianism, **43:** 6-8
See also
Lebanon

Lebanese-Israeli treaty
Background information, **50:** 9

Lebanon
Arab Deterence Force, presence, **43:** 10-1, 15-6
Arab-israeli war of 1967, effect, outcome, **43:** 5-6
Armed Forces
Background information, **43:** 16, 21, 26
Illegal lebanese forces, list, **43:** 20-1
Presence in the south, **43:** 10-3
Background information, **28:** 25-7; **40:** 32; **43:** 5-7, 14-5, 22-3; **50:** 12-4, 16, 18-20, 24; **51:** 21
Beirut, peacekeeping operation around, **34:** 9, 16-7
Beit-Eddine Conference, outcome, **43:** 13-4
Camp David accord, attitude towards, **43:** 17
Civil war
Background information, **50:** 6-7, 11, 21-2, 24
Syria, effect, presence, **50:** 7-9
Historical perspective, **43:** 5-6, 10-5; **50:** 5-7
Israel
Attacks by, historical perspective, **43:** 6
Attitude towards, **43:** 9, 17-8, 25
Invasions by
Aims, **43:** 8-9, 11
Arab world, reaction, **25:** 22-3
Effect, **25:** 18, 23, 30-1; **27:** 20-1; **32A:** 10; **34:** 17, 20-1; **43:** 6; **44:** 9
Recognition, **43:** 18-9
Lebanese-Israeli treaty, **50:** 9
Massacres
Christian, **50:** 23
Sabra and Chatila, **50:** 22-3
Media sector, **43:** 14
Multinational force, presence, role, **43:** 26
Muslims groups, relationship between, **30:** 22
Palestine Liberation Organization, reaction to the presence, **25:** 14-5; **43:** 25
Palestinian refugees
Attitude towards, **43:** 16-7, 19-20; **50:** 20-1
Harassment, **45:** 7-8
Number, **45:** 9
Physical conditions, **45:** 12-3

Israël—*Suite*
Opinion publique mondiale
Attitude envers, **39:** 7-8
Effet, **35:** 11-2, 22-3
Organisation de libération de la Palestine
Attitude envers, **28:** 19-20; **32:** 21-2; **32A:** 8; **35:** 35-6; **40:** 12-3, 18, 22, 27; **51:** 15
Négociations pour la paix, attitude envers, **39:** 22; **40:** 12-3
Reconnaissance, **26:** 15-6; **39:** 13-5, 17-8, 20; **44:** 8, 23-4, 35-7; **51:** 15
Organisation sioniste internationale, relations avec, **36:** 21-3
Palestiniens
Attitude envers, **39:** 8, 10-1, 17; **40:** 30; **44:** 17; **47:** 25; **51:** 15, 24
Nombre, **47:** 19
Représentants, **35:** 29
Régime militaire, imposition, **39:** 10
Perspective historique, **24:** 12-6, 35-6; **25:** 10-1, 16-7
Politique américaine au sujet du Proche-Orient, attitude envers, **25:** 16-7, 21, 26-7
Produit national brut, **42:** 22
Reagan, position sur le plan, **44:** 18
Recherche et développement, **42:** 7, 9,19
Reconnaissance, **26:** 15; **28:** 15-6, 17-8; **32:** 10-1, 20-1; **35:** 10, 26, 34-5; **35A:** 9-10; **39:** 14-5; **43:** 18-9; **44:** 35-6; **47:** 23; **48:** 12, 22-3; **51:** 15-6
Sécurité, attitude envers, **26:** 20; **28:** 22-4; **32:** 16; **35:** 10, 17-8, 20; **35A:** 10-1; **39:** 11, 21; **40:** 9; **47:** 23; **48:** 19; **51:** 6
Sephardi, **24:** 28-9, 35
Société pour l'expansion des exportations, présence, **27:** 18, 21; **42:** 18
Syrie, relations, **51:** 7, 9
Système bancaire, **42:** 24-5
Tendances démographiques, **25:** 9
Territoires occupés
Politiques, **47:** 16
Population arabe, attitude envers, **47:** 8-9
Tourisme, **42:** 23
Traité de paix israélo-égyptien, **25:** 15-6, 17, 31

Jahel, M. Salim, ancien ministre du Gouvernement libanais
Liban
Discussion, **50:** 12-25
Exposé, **50:** 5-11
Note biographique, **50:** 5

Japon
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 24
Discipline économique, **6:** 39-40
Industrie à haute technologie, histoire, succès, **12:** 44; **16:** 44, 45, 46-7
Industrie aéronautique, **13:** 10-1, 25

Jérusalem
Attitude envers, **36:** 31; **40:** 31; **51:** 7, 14, 24-5
District international, **24:** 37-8; **25:** 5; **28:** 11-2, 15; **32A:** 10-1
Statut, **32A:** 10-1; **35:** 15-7; **35A:** 15-6

Johnstone, M. Robert, sous-ministre, ministère de l'Industrie et du Commerce
Note biographique, **6:** 7
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **6:** 18-9, 21-3, 26-40
Exposé, **6:** 7-17

Lebanon—*Cont'd*
Partition plan, **43:** 8-9
Peacekeeping operations, **34:** 9-12, 15-7
Press, freedom of expression, **43:** 14, 23
Sectarianism character, **43:** 6-7, 11, 15, 22, 23; **50:** 15-9
Syria, attitude towards, **50:** 9, 22
Syrian army, presence, **43:** 10, 15
United States, attitude towards, **50:** 11
See also
Lebanese problem

Line of credit
Definition, **33:** 22-3

Liquor Control Boards
Listing and pricing policy, **4:** 25

Litton Systems Canada Limited
Areas of expertise, chart, **15:** 29
Background information, **15:** 18, 22, 25, 32
Command and control subsystem of the Cruise missile, **12:** 35
Company contribution to the national economy chart, explanation, **15:** 18, 19
Defence Production Sharing Agreement, effect, **15:** 18
Domestic sales, charts, **15:** 23, 26
Energy costs, breakdown, **15:** 51
Export sales, charts, explanation, **15:** 22, 23, 26
Free trade arrangement between Canada and the United States, position, **15:** 18, 21, 22, 25
Government procurement policies, effect, **15:** 49, 50-1
Japanese competitor, attitude towards, **15:** 55
National Research Council, relationship with, **15:** 31
Parent company, relationship with, **15:** 18, 21-2, 25, 28, 54
Research and development, amount spent on, **15:** 34
Technology, sources, **15:** 22, 25, 32, 33-4

Low Technology industries
Employment growth in, **20:** 9

Lyon, Peyton V., School of International Affairs, Carleton University, Ottawa, Ontario
Biographical note, **2:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **2:** 15-34
Quotation, **23:** 101
Statement, **2:** 5-15

MNE
See
Multinational enterprises

MTN
See
Multilateral trade negotiations

McCallum, Ron, Corporate Director of Marketing, Hawker Siddeley Canada Inc., Chairman of the CMA Export Committee
Biographical note, **11:** 5; **14:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **11:** 19, 22-7, 29, 32-7, 39; **14:** 68-9, 71-2, 74-5
Quotation, **23:** 133
Statement, **11:** 9-12; **14:** 66-8

Jordanie
Conflit palestinien, rôle dans un règlement pacifique, **26:** 16; **34:** 19, 26; **40:** 19-21; **51:** 12
Organisation de libération de la Palestine, rapports entre, **34:** 19, 26; **40:** 19

Juifs
Information de base, **44:** 22-3

Kadhafi, Muammar al-, Président du Conseil du commandement de la révolution, Libye
Opinions, **30:** 25

Katz, M. Julius, premier vice-président, ACLI International Inc., White Plains, New York, États-Unis
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, opinion, **9:** 32; **23:** 221, 225, 228
Note biographique, **7:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **7:** 19-30, 32-42
Exposé, **7:** 14-9

Kaufman Company
Industrie de la chaussure, **8:** 34-5
Industrie du meuble, marché des États-Unis, exportation, **8:** 33-4

Keating, M. Ronald R., président, Litton Systems Canada Limited
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 245
Discussion, **15:** 28, 34, 36, 39-41, 46, 49-51, 54
Exposé, **15:** 17-8, 21-2, 25-8

Keill, M. Don, vice-président supérieur, Assurance à l'exportation; Société pour l'expansion des exportations
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **31:** 18, 25-7

Kenny, M. Lorne M., président, University of Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient; professeur et spécialiste des études islamiques et sur le Moyen-Orient, University of Toronto
Note biographique, **47:** 5
Question palestinienne
Discussion, **47:** 15, 17-30, 32
Exposé, **47:** 6-10

Kilburn, M. Peter, vice-président, Financement des projets, Lavalin International Inc.
Exportations, expansion, **41:** 22, 32-3
Note biographique, **41:** 6

Krause, M. Lawrence, membre agrégé, Brookings Institute, Washington, D.C., É.-U.
Libre-échange bilatéral, citation sur une proposition, **23:** 219, 223, 226, 227
Note biographique, **7:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **7:** 10-4, 23-33
Exposé, **7:** 5-10

Kubursi, M. Atif, Fédération canado-arabe
Note biographique, **44:** 6
Question palestinienne, **44:** 18-9, 25-6

MacDonald, Flora Isabel, M.P. (Kingston and the Islands)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 24

McDonnell Douglas Canada Ltd.
Aircraft produced, **13:** 39-41
Background information, **13:** 13, 14, 28-30, 31-2, 35-6, 39-41, 43-4
Customs duties, elimination of American, effect, **13:** 14
Duty Remission Orders, effect, **13:** 13-4
F-18 fighter aircraft, connection with, **13:** 30-1, 32; **19:** 26-7
Free trade arrangement between Canada and the United States, position, **13:** 13
GATT agreement on trade in civil aircraft, effect, **13:** 14
Layoffs, reasons, **19:** 27
Machinery, cost of new, efficiency, **13:** 33
Material, cost, supplies, **13:** 27, 28-9
Offset program from the purchase of the F-18 fighter aircraft, position, **13:** 30-1, 32
Parent-subsidiary relationship, **13:** 13, 14-5, 28, 30-1, 32-3, 35, 40-1
Tariff, position, **13:** 22
United States
Exports, percentage, **13:** 21
Market, importance, access, **13:** 13
Workers
Laid off, **13:** 31-2
Wage, **13:** 30
See also
Aerospace industry
Aircraft industry

McDonough, M. J., Senior Executive Vice-President, Corporate Resources, Westinghouse Inc., Pittsburgh, Pensylvania
Canadian Relations with the United States
Discussion, **16:** 21, 23-5, 28-32, 34-5, 37, 39-40, 42-5, 48-9
Quotation, **23:** 91
Statement, **16:** 12-8

MacEachen, Hon. Allan J., Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs
Biographical note, **37:** 5
Middle East, matters concerning
Discussion, **37:** 12-9
Statement, **37:** 5-12
Middle East, visit, **37:** 16

McElman, Hon. Charles, Senator (Nashwaak Valley)
Arab-Israel conflict, **35:** 11-5; **40:** 24-6
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **24:** 39; **32:** 23-4
Canadian Relations with the United States, **4:** 28-9, 34, 36; **10:** 28-34; **14:** 5, 58-62; **15:** 50-4; **16:** 44-5; **19:** 9, 26, 28-31, 34, 40-1; **21:** 31-2, 35-6, 40-1
Economic integration, **1:** 17, 27-8
Emigration from the Middle East to Canada, **46:** 11-4, 19, 27
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 21-4, 26-7, 34; **3:** 30, 33; **5:** 18-25, 28, 32, 34-43; **7:** 24-5, 30-2, 34-5; **16:** 31; **17:** 33-4
Furniture industry, **8:** 35-6, 40-3, 51-3
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 20, 24-5
Middle East, trade with, **38:** 23-5
Multinational enterprises, **16:** 43, 46
Peacekeeping, **34:** 16-8, 21, 25-8
Research and development, **1:** 21-3; **15:** 31, 34, 46, 49
Trade, between Canada and Israel, **42:** 12-4, 18-20

Kubursi, M. Atif, Fédération canado-arabe—*Suite*
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Discussion, **44:** 20-2, 30-5
Exposé, **44:** 9-16

Kuwait
Société pétrolière nationale intégrée, **29:** 18

Lafond, honorable Paul C., sénateur (Golfe)
Défense nationale, sous-comité, **6:** 5-6; **28:** 5
Industrie du meuble, **8:** 30-4
Relations du Canada avec les États-Unis, **3:** 33
Séances, programme, **40:** 6

Lang, honorable Daniel A., sénateur (York-Sud)
Multinationales, **16:** 18-24, 43

Langlois, honorable Léopold, sénateur (Grandville)
Relations du Canada avec les États-Unis, **6:** 34

Lapointe, honorable Renaude, sénateur (Mille-Isles), président suppléant (fascicule & 42)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **17:** 32
Agence canadienne de développement international, **33:** 24-6
Conflit israélo-arabe, **35:** 21-3; **40:** 31
Défense nationale, sous-comité, **6:** 6
Immigration en provenance du Proche-Orient au Canada, **46:** 21-2, 26
Industrie du meuble, **8:** 37-9, 53
Islam, **30:** 25-6, 30, 33, 37
Liban, **50:** 16, 21-4
Maintien de la paix, **34:** 10-1, 16, 20-1, 27-8
Multinationales, **16:** 30, 37-8
Problème israélo-arabe, **28:** 24-6; **51:** 20-1
Problème libanais, **43:** 14-5, 20
Proche-Orient, questions concernant, **36:** 23, 32; **37:** 18
Question palestinienne, **44:** 26-8
Réfugiés palestiniens, **45:** 7, 18-21
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 14, 20-1, 23-5
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 21
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **24:** 23, 27, 36
Procédure, **42:** 5, 8,14, 25
Relations du Canada avec les États-Unis, **3:** 14; **6:** 25, 36; **10:** 26-8; **19:** 35-6; **20:** 23-6, 30
Sondage sur les attitudes envers le Proche-Orient, **36:** 14-5, 18-21

Latimer, M. R.E., sous-ministre adjoint, Relations commerciales internationales, ministère de l'Industrie et du Commerce
Relations du Canada avec les États-Unis, **6:** 15, 19-21, 23-6, 28-31, 35-40

Lavalin International Inc.
Afrique du Nord
Attitude envers les pays, **41:** 11-2, 14
Présence, **41:** 13-4
Information de base, **41:** 12-4, 32
Proche-Orient
Attitudeenvers les pays, **41:** 11-2, 14-5
Difficultés, **41:** 15-6
Projets, financement, **41:** 21-2, 32

McGeer, Hon. Gerald Grattan
Biographical note, **20:** 5, 6

McGeer, Hon. Patrick, Minister of Universities, Science and Communications, Province of British Columbia
Bilgraphical note, **20:** 5-6
Canadian Relations with the United States
Discussion, **20:** 16-40
Quotation, **23:** 78
Statement, **20:** 6-16
Research and development in Canada, quotation, **20:** 15-6

McNiven, James, Executive Vice-President, Atlantic Provinces Economic Council
Biographical note, **5:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **5:** 21, 29-30, 38-43
Statement, **5:** 15-8

MacPherson, Bruce, President, Gibbard Furniture Shops Ltd., Napanee, Ontario
Biographical note, **8:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **8:** 6, 18, 31, 33, 35-9, 41-55
Statement, **8:** 5-6

Macquarrie, Hon. Heath, Senator (Hillsborough), Acting Chairman (Issue # 43)
Arab-Israel conflict, **40:** 16, 18
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 13
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 15-6
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **25:** 22, 24
Procedure, **43:** 5, 9,20-1, 24, 27
Israeli-Arab problem, **51:** 18-9
Middle East, trade with, **38:** 11-3
National Defence, subcommittee on, **6:** 6
Palestine question, **39:** 28-30; **48:** 10-1
Palestinian refugees, **45:** 14-8

McWhinney, William, Senior Vice-President, Canadian International Development Agency
Canadian International Development Agency
Discussion, **33:** 14-9, 21-9, 31-4
Statement, **33:** 6-9

Magnes, Judah
Jewish state, quotation, **24:** 15

Malko, Joe, Furniture West Inc., Winnipeg, Manitoba
Canadian Relations with the United States
Discussion, **8:** 43
Statement, **8:** 20, 25

Mandel, Michael, Canada-Palestine Solidarity Committee
Biographical note, **39:** 5
Palestine question
Discussion, **39:** 20-1, 29, 33
Statement, **39:** 11-6

Manufacturing industry
Bilateral free trade, position, effect, **23:** 31-2, 67-71

Lazar, M. Fred, directeur, Institut canadien de politiques économiques
Note biographique, **10:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 282
Discussion, **10:** 16-20, 22-39, 41-2
Exposé, **10:** 8-14

Liban
Accords de Camp David, attitude envers, **43:** 17
Beyrouth, missions de maintien de la paix, **34:** 9, 16-7
Caractère confessionnel, **43:** 6-7, 11, 15, 22-3; **50:** 15-9
Conférence de Beit Eddine, résultat, **43:** 13-4
Division, plan, **43:** 8-9
États-Unis, attitude envers, **50:** 11
Force de dissuasion arabe, présence, **43:** 10-1, 15-6
Force multinationale, présence, rôle, **43:** 26
Forces armées
Forces libanaises illégales, listes, **43:** 20-1
Information de base, **43:** 16, 21, 26
Invasion israélite
Effets, **25:** 18, 23, 30-1
Monde arabe, réaction, **25:** 22-3
Présence dans le sud, **43:** 10-3
Guerre civile
Information de base, **50:** 6-7, 11, 21-2, 24
Syrie, effet, présence, **50:** 7-9
Guerre israélo-arabe de 1967, effet de l'issue, **43:** 5-6
Histoire, **43:** 5-6, 10-5; **50:** 5-7
Information de base, **28:** 25-7; **40:** 32; **43:** 5-7, 14-5, 22-3; **50:** 12-4, 16, 18-20, 24; **51:** 21
Israël
Attaques, perspective historique, **43:** 6
Attitude envers, **43:** 9, 17-8, 25
Invasions
Effets, **27:** 20-1; **32A:** 10; **34:** 17, 20-1; **43:** 6; **44:** 9
Objectifs, **43:** 8-9; **43:** 11
Reconnaissance, **43:** 18-9
Maintien de la paix, missions, **34:** 9-12, 15-7
Massacres
Chrétiens, **50:** 23
Sabra et Chatila, **50:** 22-3
Médias, **43:** 14
Musulmans, rapport entre, **30:** 22
Organisation de libération de la Palestine
Présence des combattants, **43:** 25
Réaction à la présence, **25:** 14-5
Presse, liberté d'expression, **43:** 14, 23
Réfugiés palestiniens
Attitude envers, **43:** 16-7, 19-20; **50:** 20-1
Conditions matérielles, **45:** 12-3
Harcèlement, **45:** 7-8
Nombre, **45:** 9
Syrie
Attitude envers, **50:** 9, 22
Présence de l'armée, **43:** 10, 15
Traité libano-israélien, **50:** 9
Voir aussi
Problème libanais

Libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis
Voir
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

Manufacturing industry—*Cont'd*
Development, direction, **2:** 22; **5:** 32-3, 41
Market, importance of a large, **23:** 31-2
State, **5:** 31-2

Marconi Company, Canadian
See
Canadian Marconi Company

Market, Canadian
Size, **10:** 21-3
Type, **10:** 40

Marshall, Hon. Jack, Senator (Humber—Saint-George's—Sainte-Barbe)
Canadian Relations with the United States, **12:** 36

Masleck, Carolyn, Director, Educational Exchange, Canadian Bureau of International Education
Educational services
Discussion, **49:** 18-22, 28-9
Statement, **49:** 12-4

Material injury
Term, definition, **10:** 9, 10

Matthews, O. I., Director General, Export Supply Centre, Canadian Commercial Corporation
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **31:** 12-7, 30

Metal Improvement Corporation
Background information, **13:** 22

Mexico
"British disease", **17:** 31
Economic integration with the United States, position, **17:** 6-7, 8, 22
Free trade arrangement between Canada and the United States, role, position, **4:** 11-2, 23, 32-3; **5:** 7; **7:** 11, 17, 37
GATT, negotiations, position, **4:** 32-3; **17:** 6, 20, 26
OPEC membership, **29:** 22
President, statement with the Prime Minister of Canada *re* trilateral economic cooperation among Canada, Mexico and the United States, quotation, discussions,**3:** 5-7; **23:** 13
Trade diversification, **17:** 8
Trilateral agreement between Canada, Mexico and the United States, position, **17:** 6
United States, relation, **7:** 37-8

Michelin Tire Canada Ltd.
Plant site in Nova Scotia, selection, reasons, **22:** 23-5

Middle East
Arab Christians, role, **24:** 32-3
Arab-Israeli conflict, **26:** 8-9, 14
Balfour Declaration of 1917, **24:** 14-5, 25
Boundaries, **26:** 23
Canada
Attitude towards, **32:** 6-7; **32A:** 2-3; **34:** 17-8
Candu reactors, sale, **29:** 22-3
Exporters of goods and services
Export Development Corporation, role, assistance, **27:** 8; **31:** 5-10; **41:** 9-10
Factors affecting, **27:** 8-9, 11; **31:** 7-8

Libéralisation du commerce Canada--États-Unis
Orientation
Accord de libre-échange en accord avec l'Article 24 du GATT
Accord bilatéral provisoire, **23:** 212-6
Déclaration, **23:** 211-2
Marche à suivre, **23:** 208-11
Accords spéciaux, **23:** 199-209
Graphique, **23:** 217

Libre-échange
Définition, **22:** 18, 20, 21-2; **23:** 207, 277

Libre-échange bilatéral entre le Canada et les États-Unis, proposition
Accord, portée, **23:** 223-4
États-Unis
État particulier, réaction, **23:** 227
Intérêts, motifs, **23:** 218-23, 227-8
Processus législatif, **23:** 224-5
Secteur privé, réactions, **23:** 225-7
Initiative canadienne, **23:** 227

Libre-échange entre le Canada et les États-Unis, accord
Voir
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

Libre-échange multilatéral
Perception, **18:** 47; **23:** 201-4

Ligne aérienne El Al
Droits d'atterrissage à Toronto, **42:** 24
Statut, **42:** 8
Terme, définition, **33:** 22-3

Ligue arabe
Conférence de Fez, **26:** 20-1; **35:** 9, 18; **39:** 17, 22; **40:** 7-9; **43:** 18-9
Force de dissuasion arabe, **43:** 10-1, 15-6
Sommet du Caire, octobre 1976, résultat, **43:** 10-1, 15, 19

Liquor Control Board
Listage et établissement des prix des alcools, règles, **4:** 25

Litton Systems Canada Limited
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **15:** 18, 21, 22, 25
Conseil national de recherches, relations avec, **15:** 31
Contribution à l'économie nationale, graphique, explication, **15:** 18, 20
Énergie, coûts, **15:** 51
Information de base, **15:** 18, 22, 25, 32
Japonais, attitude envers, **15:** 55
Politiques d'approvisionnement du gouvernement, **15:** 49, 50-1
Programme de participation à la production des défenses, effet, **15:** 18
Recherche et développement, montant dépensé, **15:** 34
Secteurs de spécialisation, graphique, **15:** 29
Société mère, rapport avec, **15:** 18, 21-2, 25, 28, 54
Sous-système de commande et de contrôle du missile Cruise, **12:** 35
Technologie, sources, **15:** 22, 25, 32, 33-4
Ventes, graphiques, explications
Commerces intérieurs, **15:** 24, 26
Exportations, **15:** 22, 24, 27

Lyon, M. Peyton V., École des affaires internationales, Université Carleton, Ottawa, Ontario
Note biographique, **2:** 5

Middle East—*Cont'd*
Canada—*Cont'd*
Exporters of goods and services—*Cont'd*
Financing, **27:** 7-8; **31:** 8
Government assistance, **38:** 17-20; **41:** 9-11
Interest, **27:** 17-8
Risks, **27:** 26-7
Imports, **27:** 33
Investments, **27:** 32-3; **29:** 24-5; **37:** 7
Relations with
Bilateral, **32A:** 18-23
Diplomatic, **37:** 9
Role in, **24:** 14, 26-8, 36; **25:** 29-30
Trade with, statistics, **27:** 26; **27A:** 1; **29:** 7-8, 23, 27-8; **32A:** 19
Canadian International Development Agency, presence, **27:** 8, 16, 19
Colonial system, extension by the British and the French, **24:** 11-2, 17-8
Communism, influence, **24:** 34
Competitors, **27:** 23, 31, 34-5
Conflicts
Arab-Israeli, **26:** 8-9, 14; **39:** 7
East-west confrontation, danger of escalation, **34:** 7-8
Effects, **26:** 14
List, **26:** 14; **35A:** 5
Cradle of civilization, **24:** 7-8
Cultures, **24:** 7
Engineering firms, international, difficulties, **41:** 15-6
Historical background, **24:** 9-19; **25:** 16-7; **50:** 6
Holy Land, **24:** 7-8
Iranian revolution, effect, **25:** 16-7, 18, 31
Israeli-Arab conflict, **26:** 8-9, 14
Issues, **24:** 23
Market, potential, **27:** 9-10, 20-1, 34; **41:** 8, 17
Nuclear Armageddon, possibility, **25:** 18-20
Nuclear capacities, countries with potential, **25:** 19-20
Oil
Production, importance, **29:** 6-7
Refining of crude, **29:** 18
Reserves, **24:** 8; **29:** 22-3
Peacekeeping operations
Attitudes towards, **34:** 26
Beirut, Lebanon, **34:** 9, 16-7
Effect, **34:** 7-9
Golan Heights, **34:** 8
Historical background, **34:** 6-8
Perception, **34:** 7, 9
Petrochemical facilities, **29:** 17-8, 29-30
Population
Political awareness, **24:** 6; **25:** 9
Statistics, chart, **25:** 6-7, 9-10
Problems, disputes, list, **26:** 24; **32:** 7
Religions, **24:** 7
Soviet Union
Attitude towards, **47:** 27
Role, influence, **25:** 27-8
Trade with, **27:** 34-6
Super powers, presence, **26:** 26; **35A:** 5; **40:** 24; **47:** 26-7; **51:** 6
Term, definition, **24:** 6-8
Terrorism, reasons, **32:** 19
United States, role, **24:** 25-8; **25:** 15-6, 17
Venice Declaration by the Community of Ten, **25:** 33
War of 1967, motive, results, **25:** 12-30

Minimal state
Definition, **50:** 20

Lyon, M. Peyton V., École des affaires internationales, Université Carleton, Ottawa, Ontario—*Suite*
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, **23:** 277
Discussion, **2:** 15-34
Exposé, **2:** 5-15

MEER
Voir
Expansion économique régionale, ministère

McCallum, M. Ron, directeur du marketing de la société Hawker Siddeley Canada Inc., président, comité des exportations, Association des manufacturiers canadiens
Note biographique, **11:** 5; **14:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 312
Discussion, **11:** 19, 22-7, 29, 32-7, 39; **14:** 68-9, 71-2, 74-5
Exposé, **11:** 9-12; **14:** 66-8

MacDonald, Mlle Flora Isabel, député (Kingston and the Island)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 24

McDonnell Douglas Canada Ltd.
Accord commercial sur les avions civils dans le cadre du GATT, effet, **13:** 14
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **13:** 13
Avion de combat de type F-18, relations avec, **13:** 30-1, 32; **19:** 26-7
Avions produits, **13:** 39-41
Barrières tarifaires, position, **13:** 22
Décrets de remise de droits de douane, effet, **13:** 13-4
Droits de douane américains, effet de la suppression, **13:** 14
États-Unis
Exportations, pourcentage, **13:** 21
Marché, importance de l'accès, **13:** 13
Information de base, **13:** 13, 14, 28-30, 31-2, 35-6, 39-41, 43-4
Lien entre la société mère et la filiale, **13:** 13, 14-5, 28, 30-1, 32-3, 35, 40-1
Machines nouvelles, coût, efficacité, **13:** 33
Matériel, coûts, approvisionnement, **13:** 27, 28-9
Mises à pied, raisons pour, **19:** 27
Programme compensatoire de l'achat de l'avion de combat de type F-18, position, **13:** 30-1, 32
Travailleurs
Mise à pied, **13:** 31-2
Salaire, **13:** 30
Voir aussi
Aéronautique, industrie

McDonough, M. M.J., vice-président exécutif principal, Ressources, Westinghouse Inc., Pittsburgh, Pennsylvanie
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 266
Discussion, **16:** 21, 23-5, 28-32, 34-5, 37, 39-40, 42-5, 48-9
Exposé, **16:** 8-12

MacEachen, honorable Allan J., vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Note biographique, **37:** 5
Proche-Orient, questions concernant
Discussion, **37:** 12-9
Exposé, **37:** 5-12
Proche-Orient, voyage, **37:** 16

Mint, Royal Canadian
See
Royal Canadian Mint

Miron Inc.
Background information, **38:** 16-8, 24-5
Saudi Arabia, exports, **38:** 13, 16-7

Mitel Corporation
Background information, **20:** 27, 28, 29, 35

Molgat, Hon. Gildas L., Senator (Ste Rose)
Emigration from the Middle East to Canada, **46:** 18-20

Molson, Hon. Hartland de M., Senator (Alma)
Aerospace industry, **13:** 36

Mort, Clifford L., Chairman, Dow Chemical of Canada Co., Sarnia, Ontario
Canadian Relations with the United States
Discussion, **9:** 20-1, 23-5, 27-30, 33-40
Quotation, **23:** 136
Statement, **9:** 8-12

Mouammar, Khaled, President, Canada-Palestine Solidarity Committee
Biographical note, **39:** 5
Palestine question
Discussion, **39:** 17, 21-6, 30, 32-4
Statement, **39:** 6-9

Mubarak, His Excellency Mohamed Hosni, President of the Arab Republic of Egypt
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East
Discussion, **26:** 12-29
Statement, **26:** 7-11

Multilateral free trade arrangement
Perception, **18:** 47; **23:** 32-6

Multilateral trade agreements between Canada and the United States
Reasons, **17:** 18; **18:** 16, 44-5, 47

Multilateral trade negotiations (MTN)
Alberta, position, **21:** 6-7
Results, **6:** 12, 19, 29; **7:** 39
Sector approach, **6:** 19-20
Tariffs, reduction, effect on the Canadian domestic market, **19:** 18-9
Tokyo Round, result, outcome of, **21:** 6-7

Multinational enterprises (MNE)
Cross-border strategies, **6:** 22-3, 24
Intercompany pricing policies, **16:** 40-1, 42-3
Research and development, **18:** 35-7; **23:** 74
Role, position and strength, **6:** 14-5
Subsidiaries
Exports percentage, trends, **16:** 18-9
Management, **10:** 29; **16:** 47
Outlook, **23:** 71-2
Ownership, **16:** 17-8; **22:** 11

McElman, honorable Charles, sénateur (Nashwaak Valley)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 21-4, 26-7, 34; **3:** 30, 33; **5:** 18-25, 28, 32, 34-43; **7:** 24-5, 30-2, 34-5; **16:** 31; **17:** 33-4
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 20, 24-5
Conflit israélo-arabe, **35:** 11-5; **40:** 24-6
Immigration en provenance du Proche-Orient au Canada, **46:** 11-4, 19, 27
Industrie du meuble, **8:** 35-6, 40-3, 51-3
Intégration économique, **1:** 17, 27-8
Maintien de la paix, **34:** 16-8, 21, 25-8
Multinationales, **16:** 43, 46
Proche-Orient, commerce avec, **38:** 23-5
Recherche et développement, **1:** 21-3; **15:** 31, 34, 46; **16:** 49
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 12-4, 18-20
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **24:** 39; **32:** 23-4
Relations du Canada avec les États-Unis, **4:** 28-9, 34, 36; **10:** 28-34; **14:** 5, 58-62; **15:** 50-4; **16:** 44-5; **19:** 9, 26, 28-31, 34, 40-1; **21:** 31-2, 35-6, 40-1

McGeer, honorable Gerald Grattan
Note biographique, **20:** 5, 6

McGeer, honorable Patrick, ministre des universités, de la science et des communications, province de la Colombie-Britannique
Note biographique, **20:** 5-6
Recherche et développement au Canada, citation, **20:** 15-6
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, **23:** 251
Discussion, **20:** 16-40
Exposé, **20:** 6-16

Machines agricoles
Tarif, **6:** 25

McNiven, M. James, vice-président exécutif, Conseil économique des provinces de l'Atlantique
Note biographique, **5:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **5:** 21, 29-30, 38-43
Exposé, **5:** 15-8

MacPherson, M. Bruce, président, Gibbard Furniture Shops Ltd., Napanee, Ontario
Note biographique, **8:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **8:** 6, 18, 31, 33, 35-9, 41-55
Exposé, **8:** 5-6

Macquarrie, honorable Heath, sénateur (Hillsborough), président suppléant (fascicule # 43)
Conflit israélo-arabe, **40:** 16, 18
Défense nationale, sous-comité, **6:** 6
Problème israélo-arabe, **51:** 18-9
Proche-Orient, commerce avec, **38:** 11-3
Question palestinienne, **39:** 28-30; **48:** 10-1
Réfugiés palestiniens, **45:** 14-8
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 15-6
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 13
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **25:** 22, 24
Procédure, **43:** 5, 9,20-1, 24, 27

Multinational enterprises (MNE)—*Cont'd*
Subsidiaries—*Cont'd*
Parents, relationship with, **10:** 6-7, 15-6, 20; **12:** 9-10, 40; **14:** 7-8, 69, 71; **15:** 14-5, 16, 25, 28, 39; **16:** 8-10, 20, 21, 25, 46; **19:** 29; **20:** 29-30; **31:** 23-4
Repatriation, **23:** 71-6
Role, **22:** 11
World product mandate, **12:** 9-10, 40; **13:** 19; **14:** 8, 69, 71; **15:** 15; **16:** 9, 16, 40-1; **19:** 30; **20:** 30; **22:** 11-2, 17-8, 30-1; **23:** 73-6

Multinational trade negotiations
de Havilland Aircraft of Canada, Limited, effect, **13:** 6-7
Pratt & Whitney of Canada, position, **13:** 19-20

Mundy, David, R.R. N° 3, Carp, Ontario
Biographical note, **12:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **12:** 29-35, 43-9
Statement, **12:** 6-29

Munro, Donald, M.P. (Esquimalt-Saanich)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 26-7
Lebanese problem, **43:** 20-1

Murray, Hon. Lowell, Senator (Grenville-Carleton)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 32-4
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **32:** 11-4
Canadian Relations with the United States, **21:** 12-8, 22, 28-9, 37-40; **22:** 26-9, 31-2
Energy relationship with the Middle East, **29:** 16
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 27-8
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 25
Israeli-Arab problem, **28:** 20-1; **51:** 21-2
Lebanon, **50:** 12, 14
Middle East, matters concerning, **37:** 16
Petrochemical industry, **9:** 20-7, 32-4; **10:** 34

Muslim Brothers of Egypt
Background information, **30:** 10-2, 17

Mussulman
Countries
Education reform movement, **30:** 8-9
Historical background, **30:** 7
Interestless banking, **30:** 16
Law reform, **30:** 8
Political systems, **30:** 9-10, 11
Dignity dilemma, **30:** 13-5, 30
Hospitality, experience, **30:** 30
Identity dilemma, **30:** 13-5, 29
Religion, importance, **30:** 5-6, 21
See also
Islam
Shiah
Sunni

NRC
See
National Research Council

McWhinney, M. William, vice-président principal, Agence canadienne de développement international
Agence canadienne de développement international
Discussion, **33:** 14-9, 21-9, 31-4
Exposé, **33:** 6-9

Magnes, M. Judah
État juif, citation, **24:** 15

Maintien de la paix
Attitude envers, **34:** 8-9, 22-3
Canada
Attitude, **34:** 22-3
Coût, **34:** 14-5, 25
Participation, **34:** 10-1
Politique, **34:** 8, 9,12
Rôle, **34:** 23-4
Chypre, présence, **34:** 13-4
Définition, **34:** 28
Guerre entre l'Iran et l'Iraq, **34:** 16
Hauteurs du Golan, présence, **34:** 8, 21
Liban, présence, **34:** 9-10, 11-2, 15, 16-7
Mandats, **34:** 12-3
Opérations
Effets, **34:** 7, 8,9, 15-6
Perception, **34:** 7, 9
Types, **34:** 6, 10, 11
Perspective historique, **36:** 5-6, 23-4
Participants, **34:** 10, 13
Pologne, participation, **34:** 16
Union des républiques socialistes soviétiques, attitude, **34:** 16, 26

Malko, M. Joe, Furniture West Inc., Winnipeg, Manitoba
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **8:** 43
Exposé, **8:** 20, 25

Mandel, M. Michael, Comité de Solidarité Canada-Palestine
Note biographique, **39:** 5
Question palestinienne
Discussion, **39:** 20-1, 29, 33
Exposé, **39:** 11-6

Marché canadien
Genre, **10:** 40
Grandeur, **10:** 21-3

Marché commun
Définition, **2:** 7, 32-3; **3:** 5; **5:** 19, 20, 30; **23:** 206

Marché commun entre le Mexique, le Canada et les États-Unis
Discussion, **3:** 5-7

Marché commun européen
Voir
Communauté européenne

Marconi Canada, compagnie
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **12:** 41, 49
Accord sur le partage de la production des défenses, **12:** 38, 40, 41
Historique, information de base, **12:** 36-8, 40
Marché américain, facteurs influençant l'accès, **12:** 38-9
Orientations commerciales, **12:** 37

National Defence, subcommittee of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs
Formation, members, **6:** 5-6
Hearings, program, **28:** 5
Motion, text, **6:** 5

National Research Council (NRC)
Garrett Manufacturing Limited, relationship with, **15:** 31
Litton Systems Canada Limited, relationship with, **15:** 31
Spar Aerospace Limited, relationship with, **15:** 31

Natural gas
Cost, **9:** 37-8
Exports, **9:** 36-7; **21:** 31-2
Use, research, **20:** 39-40
See also
Petrochemical industry
Petrochemicals

Neiman, Hon. Joan, Senator (Peel)
Arab-Israel conflict and Canadian policy, **35:** 31-6
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 15
Canadian International Development Agency, **33:** 27-9
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **24:** 24; **25:** 25-7, 32
Canadian Relations with the United States, **4:** 20-1, 23, 34-5; **6:** 33-6; **10:** 25; **14:** 32, 62-6, 68, 74-5, 78-9; **19:** 23-4; **20:** 21, 32-5; **22:** 32-5
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 18-9; **3:** 30-2; **5:** 30-4, 35, 37-8; **7:** 13-4, 28, 32-3, 36
Furniture industry, **8:** 43, 45-6
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 11-6, 19
Israeli-Arab problem, **28:** 12, 29-30; **51:** 16-8
Middle East, matters concerning, **36:** 25, 29; **37:** 16, 20-1
Palestinian refugees, **45:** 23-6
Survey on the attitude towards the Middle East, **36:** 15-6, 20
Urban transportation, **11:** 29-30, 32-4

Nelson, John, Director of the Middle East Division, Office of Trade Development, Africa and Middle East, External Affairs Canada
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa
Discussion, **27:** 16-21, 25-36
Statement, **27:** 6-11

New-Zealand/Australia Free Trade Agreement
Free trade area, **2:** 8, 10, 11, 16, 21; **23:** 39-40
General Agreement on Tariffs and Trade, review, **3:** 14, 24; **3A:** 11-2

***Non (The) Jewish Jew*, Issac Deutscher**
Contents, **24:** 14

Non-tariff barrier
Canadian, **23:** 93-4
Definition, **6:** 35-6; **7:** 40
High technology industry, effect, **15:** 38; **20:** 14, 16, 17-9, 21
Legislation, administration, **7:** 39-40
One-stop agency to monitor, **20:** 17-21
Regulation, **23:** 21

Norca Management Ltd.
Free trade, position, **8:** 27
Statement on the furniture industry, **8:** 25-30
Trade liberalization, position, **8:** 28, 29-30

Marconi Canada, compagnie—*Suite*
Programmes d'achats compensatoires, position, **12:** 40-1
Recherche et développement, **12:** 39-40
Sociétés américaines, facteur influençant la concurrence, **12:** 39-40

Marshall, honorable Jack, sénateur (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe)
Relations du Canada avec les États-Unis, **12:** 36

Masleck, Mme Carolyn, directrice, Échanges éducatifs, Bureau canadien de l'éducation internationale
Services éducationnels
Discussion, **49:** 18-22, 28-9
Exposé, **49:** 12-4

Matériel de défense, programme de productivité de l'industrie (PID, PPIMD)
Aide financière, changement à la formule, **19:** 31
Emplois nouveaux, profit de la création, **12:** 35; **13:** 26
Ententes, surveillance, **19:** 29
Étude, évaluation, **19:** 12, 22, 23, 36-7
Financement, **12:** 40; **13:** 42; **19:** 23-4; **22:** 13
Fonds, utilisation, montant, **13:** 42-3; **15:** 45; **19:** 21-2, 24, 31
Formes d'aide, importance, **19:** 10-2
Importance, **12:** 40; **13:** 6, 8,12, 18, 26, 33, 39, 42; **19:** 7, 10, 12-3; **23:** 263-4
Information de base, historique, **19:** 10, 11-2, 21
Nature, définition, **12:** 27; **15:** 42-3
Projets mis de côté, **19:** 24
Rapport coûts-avantages, **12:** 19, 24; **13:** 8, 18, 26, 41-2, 43; **19:** 23, 31-2
Tableaux
Bénéfices du programme PID découlant des projets terminés, explications, **12:** 16, 18, 19
Dépenses annuelles du programme PID, explications, **12:** 12-3
Dépenses cumulatives du programme PID, **12:** 15
Dépenses et montants approuvés au cours des cinq dernières années financières (1975-1976 à 1979-1980), **19:** 12, 22
Voir aussi
Interdépendance technologique, programme

Matthews, M.O.I., directeur général, Centre d'approvisionnement pour l'exportation, Corporation commerciale canadienne
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **31:** 12-7, 30

Metal Improvement Corporation
Information de base, historique, **13:** 22

Meuble, industrie
Barrières, effet d'une réduction, **19:** 20
Bois, approvisionnement, **8:** 40; **20:** 30
Bourses des valeurs, inscription des sociétés, **8:** 38-9
Chili, **17:** 25-6
Compétition, **8:** 32
Concurrence américaine, **8:** 25, 28, 46; **10:** 31-2
Conséquences du GATT, **8:** 8-9, 13
Contraintes propres aux fabricants de meubles du Québec, **8:** 18-20
Coparticipation avec des entreprises étrangères, **8:** 52
Dollar, taux de change, **8:** 48; **19:** 20
État, **8:** 43-5
États-Unis, **8:** 10-2, 32, 33-5; **10:** 30, 31-2, 33
Europe, **8:** 28, 31
Évolution, **8:** 25-6, 28, 29, 37, 43-5, 46-7
Financement, **8:** 27

North Africa
See
Africa, North

***North American Economic Interdependence: A framework for analysis*, Institute for Research on Public Policy**
Analysis of the impact of freer trade
Adjustment costs, **1A:** 17-8
Dynamic impacts, **1:** 14-5, 17
Mechanisms, **1A:** 18-9
Static impact, **1:** 6, 13-4
Chart 2.1: Canadian production possibilities, explanations, **1:** 9-10, 11; **1A:** 3, 14-5, 16, 17
Conclusions, **1A:** 19
Introduction, **1A:** 4-6
Purpose, **1A:** 4
Table 1: Subjective index of integration, **1:** 6;**1A:** 1, 5,7
Table 2: Subjective index of integration, **1A:** 6, 8
Table 3: Subjective indices of integration for different sets of economies, **1A:** 6, 9

Northern Telecom
Research and development, statement, **1:** 22-3

Norway
Oil, imports, **29:** 12

Nova Scotia
Michelin Tire Canada Ltd., **22:** 23-5

Nurgitz, Hon. Nathan, Senator (Winnipeg North)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 30, 34-5
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **32:** 18-21
Israeli-Arab problem, **51:** 8
Middle East, matters concerning, **37:** 18-9
Palestinian refugees, **45:** 8, 26
Trading relationship between Canada and Israel, **42:** 8

OECD
See
Organisation for Economic Co-operation and Development

OESC
See
Ontario Educational Services Corporation

OPEC
See
Organization of Petrol Exporting Countries

Offset procurement programs
Canadian Marconi Company, position, **12:** 40-1
United States, attitude towards, **12:** 33-4

Ogle, Robert Joseph, M.P. (Saskatoon East)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 15

Oil
Crude oil and petroleum products imports by country of origin, table, **29A:** 1

Meuble, industrie—*Suite*
Gouvernements, aide, **8:** 29, 45, 50
Importations, impact, **8:** 25
Kaufman Company, **8:** 33-4
Libre-échange, effet, **8:** 9, 13, 27, 49-50, 53-5; **20:** 30
MEER, rôle, **8:** 39
Main-d'œuvre, coûts, **8:** 9-10, 26, 36-7, 48-9, 50, 51
Marché
Avenir, **8:** 8, 13, 27-8, 29
Domestique, **8:** 31, 46
États-Unis, **8:** 32, 33-5; **19:** 20
Exportation, **8:** 11-2, 31, 32-4, 37
Matériaux et autres coûts, **8:** 10-2, 26, 34, 41-3
Meubles de bureau, **8:** 47-8
Norca Management Ltd., exposé, **8:** 25-30, 52
Obstacles non tarifaires, **8:** 48, 50, 54
Ouest du Canada, **8:** 20, 25
Protection tarifaire, effet, **10:** 31-4
Québec, **8:** 18-20
Recherche et développement, coût, **8:** 41-2; **10:** 30
Régime de libre-échange bilatéral, position envers, **23:** 241-2
Régime de participation aux bénéfices avec les employés, **8:** 51
Rendement, **8:** 7-8
Statistiques, **8:** 14-5, 17, 18, 20, 22, 24, 30-1, 32; **8A:** 1-2, 4, 6,8
Structure, **8:** 6-7, 32, 37, 39, 43-4, 46, 53
Styles, mode, **8:** 38, 40, 46, 53

Mexique
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, rôle, position, **4:** 11-2, 23, 32-3; **5:** 7; **7:** 11, 17, 37
Accord trilatéral Canada—États-Unis—Mexique, position, **17:** 6
Diversification des échanges, **17:** 8
États-Unis, relations, **7:** 37-8
GATT, négociations, position, **4:** 32-3; **17:** 6, 20, 26
Intégration économique avec les États-Unis, position, **17:** 6-7, 8, 22
«Maladie britannique», **17:** 31
OPEP, adhésion, **29:** 22
Président, déclaration commune avec le premier ministre du Canada au sujet d'une coopération économique trilatérale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, citation, discussions, **3:** 5-7; **23:** 177

Michelin, société
Nouvelle-Écosse, raisons pour le choix d'emplacement, **22:** 23-5

Miron Inc.
Arabie Saoudite, exportation, **38:** 13, 16-7
Information de base, **38:** 16-7, 18, 24-5

Mitel, société
Historique, information de base, **20:** 27-9, 35

Molgat, honorable Gildas L., sénateur (Ste-Rose)
Immigration en provenance du Proche-Orient au Canada, **46:** 18-20

Molson, honorable Hartland de M., sénateur (Alma)
Industrie aéronautique, **13:** 36

Monnaie royale canadienne
Feuille d'érable, pièces en or, **27:** 30

Mort, M. Clifford L., président, Dow Chemical of Canada Co., Sarnia, Ontario
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 315

Oil—*Cont'd*
Development, background, **6:** 8-9
Market
Government-to-government arrangements, **29:** 14-5, 23-4, 27
Nature, **29:** 11-2, 14, 26-7, 30
Price, world, factors influencing
Oil export policies of the Middle East, **29:** 6
Supply disruption, **29:** 13
Production, prediction in the level of, **24:** 8
Supply and demand, future scenarios, **29:** 7
See also
Petrochemical industry
Petrochemicals

Oliver, Craig, Senior Director General, Industry and Commerce Development, Department of Industry, Trade and Commerce
Canadian Relations with the United States
Discussion, **19:** 17-8, 26-35, 38-40
Statement, **19:** 14-6

Ontario
Acid rain, position, **22:** 13-4
Board of Industrial Leadership and Development Program, **22:** 6, 7
Buy-back scheme for branch plants, **22:** 27
"Buy Canadian" policies, **22:** 10
Canada-U.S. relations, position, **22:** 6-7, 9, 10, 12, 14-5, 36, 39
Foreign investment, position, **22:** 27
Foreign Investment Review Agency, position, **22:** 12, 23-5, 26-8
Free trade arrangement between Canada and the United States, perception, **2:** 29-31
Free trade with the United States, position, **22:** 15, 36-7, 38, 39
Global Product Mandating Committee, **22:** 30-1
Office of Procurement Policy, **22:** 10, 22-3
Procurement policy, **22:** 22

Ontario Educational Services Corporation (OESC)
Background information, **49:** 5-8, 16-7
Bahrein, presence, **49:** 6-8
Canadian Commercial Corporation, relationship with, **49:** 9
Canadian International Development Agency, relationship with, **49:** 9-11
Competitors, **49:** 9-12, 23-5
Export Development Corporation, relationship with, **49:** 9, 11
External Affairs Canada, relationship with, **49:** 9
Goals, purpose, **49:** 5
Government—private sector co-operation, attitude towards, **49:** 8
Government-to-government relationship, attitude towards, **49:** 8
Middle East
Accomplishment, **49:** 6, 7
Potential, **49:** 24-5
Projects, **49:** 7, 8,18, 26-8
Proposals, **49:** 6-7
PEMD funding, access, **49:** 26
Projects
Bahrein Defence Force technical school, **49:** 26-8
Financing, **49:** 9-11
Middle East, **49:** 7, 8

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)
Interfutures Project, report, **6:** 10, 11

Organization of Petrol Exporting Countries (OPEC)
Middle East countries, role, effect, **29:** 6; **30:** 6-7

Mort, M. Clifford L., président, Dow Chemical of Canada Co., Sarnia, Ontario—*Suite*
Relations du Canada avec les États-Unis—*Suite*
Discussion, **9:** 20-1, 23-5, 27-30, 33-40
Exposé, **9:** 8-12

Mouammar, M. Khaled, président, Comité de Solidarité Canada-Palestine
Note biographique, **39:** 5
Question palestinienne
Discussion, **39:** 17, 21-6, 30, 32-4
Exposé, **39:** 6-9

Moubarak, Son Excellence Mohamed Hosni, président de la République arabe d'Égypte
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient
Discussion, **26:** 12-29
Exposé, **26:** 7-11

Mouvement sioniste
Objectif, **39:** 13

Moyen-Orient
Voir
Proche-Orient

Multinationales
«Droit d'exclusivité», définition, **14:** 8
Filiales
Cadres, **10:** 29; **16:** 47
Exportations, tendances dans leur pourcentage, **16:** 18-9
Perspectives, **23:** 243-4
Propriété, **16:** 17-8; **22:** 11
Rapatriement, **23:** 242-8
Rôle, **22:** 11
Société mère, rapport avec, **10:** 6-7, 15-6, 20; **12:** 9-10, 40; **14:** 7-8, 69, 71; **15:** 14-5, 16, 25, 28, 39; **16:** 8-10, 20, 21, 25, 46; **19:** 29; **20:** 29-30; **31:** 23-4
Fixation des prix entre sociétés, **16:** 40-1, 42-3
Mandat mondial de production, **12:** 9-10, 40; **13:** 19; **14:** 8, 69, 71; **15:** 15; **16:** 9, 16, 40-1; **19:** 30; **20:** 30; **22:** 11-2, 17-8, 30-1; **23:** 245-8
Recherche et développement, **18:** 35-7; **23:** 246
Rôle, position et pouvoir, **6:** 14-5
Stratégies transfrontalières, **6:** 22-3, 24

Mundy, M. David, R.R. N° 3, Carp, Ontario
Note biographique, **12:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **12:** 29-35, 43-9
Exposé, **12:** 6-29

Munro, M. Donald, député (Esquimalt-Saanich)
Problème libanais, **43:** 20-1
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 26-7

Murray, honorable Lowell, sénateur (Grenville-Carleton)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 27-8
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 25
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 16
Industrie pétrochimique, **9:** 20-7, 32-4; **10:** 34
Liban, **50:** 12, 14
Problème israélo-arabe, **28:** 20-1; **51:** 21-2

Organization of Petrol Exporting Countries (OPEC)—*Cont'd*
Oil, crude
Production
Allocation, **29:** 21
Table, **29:** 6, 21; **29A:** 4
Reserves, 1965-81, table, **29:** 6; **29A:** 4
Petrochemical industry, effect, **9:** 26-7

Organized labour
Free trade arrangement between Canada and the United States, position, **7:** 32

Ottawa, Ontario
Arab-speaking community, size, **24:** 23
Area, description, **1:** 18-9

Ottoman empire
Historical background, **24:** 10
Millet system, **24:** 10, 17
Organizational system, **24:** 10

PAIT grant
See
Industrial Technology, Program for the Advancement

PEMD
See
External Affairs Canada—Program for Export Market Development

PLO
See
Palestine Liberation Organization

Palestine
Arab claims, **24:** 21-2
Attitude towards, **48:** 8
Autonomy, term, definition, **28:** 28-9; **35:** 15; **36:** 24; **44:** 26-7; **48:** 21-2
Boundary, definition, **35:** 9; **36:** 24-5; **39:** 22; **47:** 14-5
Flag, **48:** 7, 13
Historical perspective, **44:** 8, 22-3, 25; **47:** 15
"Homeland", term, definition, **28:** 27-9; **35:** 14
Jewish attitude towards, **24:** 13, 20-1
Jordan, relationship with, **34:** 26; **36:** 24-6, 32; **39:** 23
"Self-determination", definition, **28:** 31
United Nations
Partition resolution of 1947, **44:** 17-8, 25
Supervision, **39:** 22-3
West Bank, attitude towards, **28:** 9-10; **32A:** 7
See also
Palestine problem

Palestine conflict
See
Palestine problem

Palestine Liberation Organization (PLO)
Arab governments, attitude, **25:** 22-3
Attitude towards, **51:** 13
Background information, **34:** 19, 24-5; **35:** 8; **35A:** 6-7; **39:** 34-5; **44:** 19, 24; **45:** 16; **47:** 31; **51:** 25
Canada
Contacts with, **28:** 18-9, 21-2; **32:** 9, 18-9
Recognition, **39:** 11-4, 16
Convenant, Articles, texts, **35:** 8-9; **35A:** 6; **39:** 27

Murray, honorable Lowell, sénateur (Grenville-Carleton)—*Suite*
Proche-Orient, questions concernant, **37:** 16
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 32-4
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **32:** 11-4
Relations du Canada avec les États-Unis, **21:** 12-8, 22, 28-9, 37-40; **22:** 26-9, 31-2

Musulmans
Dignité, dilemme, **30:** 13, 14-5, 30
Hospitalité, expérience, **30:** 30
Identité, dilemme, **30:** 13, 14-5, 29
Pays
Enseignement, mouvement pour la réforme, **30:** 8-9
Perspective historique, **30:** 7
Réforme du droit, **30:** 8
Opérations bancaires sans intérêt, **30:** 16
Systèmes politiques, **30:** 9-10, 11
Religion, importance, **30:** 5-6, 21
Voir aussi
Chi' ites
Islam

Nations unies
Attitude envers, **51:** 19, 23, 25
Canada
Engagement, **35A:** 19
Moyen-Orient, position vis-à-vis, **28:** 12-3; **32:** 10; **35A:** 20-3
Conférence
Crime, **28:** 14-5
Établissements humains, **28:** 15
Conflit israélo-arabe, rôle, **28:** 6, 20; **35A:** 19-20
Conseil de sécurité, résolution 242, **28:** 7, 9; **32:** 8, 21; **32A:** 5-6; **35A:** 3-4
Égypte, proposition du Conseil de sécurité au sujet de l'invasion de 1956, **44:** 7
Information de base, **35A:** 19
Liban, résolutions du Conseil de sécurité concernant, **43:** 11-3
Maintien de la paix, attitude envers une force permanente, **34:** 13
Palestine
Comité spécial, **25:** 5
Morcellement de 1947, résolution, **44:** 17-8, 25
Problème, rôle, **44:** 19-20
Résolutions au sujet, **44:** 27-8

Nations unies, Haut Commissariat pour les réfugiés
Voir
Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Nations unies, Office de secours et de travaux
Voir
Office de secours et de travaux des Nations unies

Négociations commerciales multilatérales
Alberta, position, **21:** 6-7
Approche sectorielle, **6:** 19-20
Pratt & Whitney du Canada, position, **13:** 19-20
Résultats, **6:** 12, 19, 29; **7:** 39
Société de Havilland Aircraft du Canada, limitée, effet, **13:** 6-7
Tarifs, effet sur le marché intérieur canadien d'une réduction, **19:** 18-9
Tokyo Round, résultat, **21:** 6-7

Palestine Liberation Organization (PLO)—*Cont'd*
Groups, lists of resistance, **25:** 13-4; **28:** 18, 21
Historical background, **25:** 13-5
Israel
Attitude towards, **32A:** 9; **35:** 8-9, 25, 26; **35A:** 11-2; **39:** 18-9, 27; **40:** 13, 31; **44:** 18
Military conflict with, position towards, **40:** 35
Peace negotiations with, attitude towards, **39:** 15-6; **40:** 13
Recognition, **26:** 16, 25; **34:** 19; **35:** 30; **36:** 30-1; **37:** 18; **39:** 20; **40:** 11-2; **44:** 8, 23, 26, 35-7; **47:** 22-4, 31; **48:** 12-3, 22-3
Settlement policy, attitude towards, **47:** 23-6
Jordan, relationship with, **34:** 19, 26; **40:** 29
Lebanon, effect of the Israeli invasion, **28:** 18-9; **35A:** 18
Palestinians representative, sole, **39:** 12, 15, 31-3; **44:** 8, 16; **47:** 30; **48:** 19
Perception, **48:** 11
Reagan plan, position, **44:** 18
Recognition, **26:** 15-6; **28:** 7, 9; **39:** 12-6; **44:** 8, 16-7, 30, 35-7; **47:** 8, 11, 19-22, 30; **51:** 15-6
Soviet Union, relationship with, **25:** 28-9; **28:** 19, 33
United Nations resolutions on Palestine, attitude towards, **44:** 17

Palestine National Council meeting in Algeria
Background information, **39:** 16
Israel, attitude towards, **39:** 16-7
Outcome, **36:** 23-4, 29-30; **39:** 17-8, 21-3, 34-5; **40:** 27, 33
Peace plan for the palestine problem, **40:** 7-9

Palestine problem
Arab claims to Palestine, **24:** 21-2
Attitude towards, **47:** 6
Background information, **39:** 6-7; **47:** 28-9; **51:** 8
Historical background, **24:** 34-9; **25:** 5; **26:** 19; **32A:** 3; **47:** 8
Importance, **39:** 7; **47:** 11
Jerusalem, international zone, **24:** 37-8; **25:** 5; **28:** 11-2, 15; **32A:** 10-1
Leaders, attitude, **40:** 22-3
Military technology, effect, **40:** 24
Objectivity, **24:** 19, 30-1
Peace
Process
Confidence-building measures, **40:** 11-3
Expectations, **40:** 13-5, 35
General, **26:** 10; **28:** 15-7, 20-3, 30-1; **32:** 17, 22-3; **32A:** 1-14; **40:** 10- 1, 14-6
Negotiations, **40:** 14, 31
Outcome, danger of prejudging, **35:** 11, 14-6; **40:** 11, 14
Transitional arrangements, **40:** 10, 15
Proposals, major
List, **40:** 6
Mechanism of negotiation, **40:** 7-8
Principles of conflict resolution, **40:** 7
Security arrangements, **40:** 9-10, 20-1
Substantive proposals, **40:** 8-9
Transition arrangements, **40:** 7-8
Refugee problem, **24:** 35-6, 38
Settlement, peaceful
Jordan, role, **26:** 16, 20; **51:** 8
Negotiations
Basis, **26:** 10, 16, 20; **51:** 8-9
Mechanisms, **32A:** 6-8
Obstacles, **26:** 18; **28:** 7; **32:** 15-7, 22-3; **32A:** 3-7, 13-4
Union of Soviet Socialist Republics, role, **40:** 23
Society of Friends (Quakers), role, **24:** 19-22, 29-30
Solutions, **39:** 7; **47:** 6
United Nations, role, **28:** 20

Neiman, honorable Joan, sénateur (Peel)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 18-9; **3:** 30-2; **5:** 30-4, 35, 37-8; **7:** 13-4, 28, 32-3, 36
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 11-6, 19
Agence canadienne de développement international, **33:** 27-9
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada, **35:** 31-6
Industrie du meuble, **8:** 43, 45-6
Problème israélo-arabe, **28:** 12, 29-30; **51:** 16-8
Proche-Orient, questions concernant, **36:** 25, 29; **37:** 16, 20-1
Réfugiés palestiniens, **45:** 23-6
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 15
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **24:** 24; **25:** 25-7, 32
Relations du Canada avec les États-Unis, **4:** 20-1, 23, 34-5; **6:** 33-6; **10:** 25; **14:** 32, 62-6, 68, 74-5, 78-9; **19:** 23-4; **20:** 21, 32-5; **22:** 32-5
Sondage sur les attitudes envers le Proche-Orient, **36:** 15-6, 20
Transports publics, **11:** 29-30, 32-4

Nelson, M. John, directeur de la division du Moyen-Orient, Direction générale de l'expansion du commerce, Afrique et Moyen-Orient, Affaires extérieures Canada
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Discussion, **27:** 16-21, 25-36
Exposé, **27:** 6-11

***Non (The) Jewish Jew*, M. Isaac Deutscher**
Contenu, **24:** 14

Norca Management Ltd.
Exposé sur l'industrie du meuble, **8:** 25-30
Libéralisation des échanges, position, **8:** 28, 29-30
Libre-échange total, position, **8:** 27

Northern Telecom
Recherche et développement, commentaires, **1:** 22-3

Norvège
Pétrole, importation, **29:** 12

Nouvelle-Écosse
Société Michelin, **22:** 23-5

Nurgitz, honorable Nathan, sénateur (Winnipeg-Nord)
Problème israélo-arabe, **51:** 8
Proche-Orient, questions concernant, **37:** 18-9
Réfugiés palestiniens, **45:** 8, 26
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 30, 34-5
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 8
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **32:** 18-21

OCDE
Voir
Organisation de coopération et de développement économique

OLP
Voir
Organisation de libération de la Palestine

Palestine problem—*Cont'd*
Wars, background information to the outbreak, **39:** 18, 19
West Bank, Israel attitude towards, **28:** 9-10, 18
Zionists claims to Palestine, **24:** 20-1

Palestinian state
Boundary, **47:** 14
Economic viability, **47:** 14-7
Migration to, range, **47:** 18-9

Palestinians
Attitudes, **47:** 7; **48:** 8-11
Distinction between, **45:** 8-10, 15-6, 20
Emigration, **36:** 25-8
Geographic distribution, **36:** 26, 28; **36A:** 8
Historical perspective, **39:** 9
Homeland, attitude towards, 14-7
Humanitarian aspirations, **45:** 15-6
Identity, national, attitude towards, **45:** 17; **47:** 7
Israel
Attitude towards, **39:** 29-30; **48:** 8, 10
Settlement policy, attitude towards, **47:** 23-6; **48:** 6-8
Number, **28:** 25; **36:** 16, 27-8; **36A:** 8; **47:** 17-9; **48:** 7
Palestine Liberation Organization, attitude towards, **32:** 14; **32A:** 8-9; **36:** 29; **39:** 12; **45:** 13-4; **47:** 29
Political goals, **45:** 15-6
Public opinion, attitude towards, **39:** 28
Refugees
Attitude towards, **45:** 6-7, 13, 18-9; **46:** 17-8; **51:** 13-4
Definition, **45:** 6, 9; **46:** 15
Distinction between, **45:** 8-10, 15-6
Harassment, **45:** 7-8
Number, **45:** 9-10
Physical conditions, **45:** 12-3
Priorities, **45:** 10-1
Repatriation, **45:** 6-7, 10, 14-5, 17, 24
Resettlement proposal, **45:** 10-1, 14-5, 24
United Nations Relief and Works Agency, help from, **45:** 12-3
Religion, **36:** 33
Representatives, **32:** 14; **32A:** 8-9; **35:** 29, 31, 36-7, 39; **35A:** 16; **36:** 29; **39:** 12, 23-4, 31-2, 33; **40:** 27-8; **44:** 24; **47:** 29-30; **48:** 19
Right to self-determination, definition, **28:** 28; **35A:** 11-2; **48:** 9
Rights, definition, **35:** 13-5, 20; **35A:** 11-2; **47:** 7, 8
Security, attitude towards, **39:** 11, 28-9; **40:** 9
Spokesman, **51:** 6, 9,13-4, 25-6
Weather, adaptability to cold, **45:** 18

Papineau, Bernard, President, H.P.L. Cie, Arthabaska, Quebec
Canadian Relations with the United States
Discussion, **8:** 37, 53
Statement, **8:** 18-20, 21, 23

Peacekeeping
Attitude towards, **34:** 8-9, 22-3
Canada
Attitude, **34:** 22-3
Cost, **34:** 14-5, 25
Participation, **34:** 10-1
Policy, **34:** 8, 9,12
Role, **34:** 23-4
Cyprus, presence, **34:** 13-4
Definition, **34:** 28
Golan Heights, presence, **34:** 8, 21
Historical background, **34:** 5-6, 23-4
Iran-Iraq war, **34:** 16
Lebanon, presence, **34:** 9-12, 15-7

OPEP
Voir
Organisation des pays exportateurs de pétrole

Occident chrétien
Israël, attitude envers, **24:** 32

Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA)
Aperçu historique, **45:** 12
Canada, support, **32A:** 11-2
Réfugiés palestiniens, aide, **45:** 12-3

Ogle, M. Robert Joseph, député (Saskatoon-Est)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 15

Olivier, M. Craig, premier directeur général, Expansion de l'industrie et du commerce, ministère de l'Industrie et du Commerce
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **19:** 17-8, 26-35, 38-40
Exposé, **19:** 14-6

Ontario
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, perception, **2:** 29-31
Accord de libre-échange avec les États-Unis, position, **22:** 15, 36-7, 38, 39
«Acheter canadien», politique, **22:** 10
Agence d'examen de l'investissement étranger, position, **22:** 12, 23-5, 26-8
Board of Industrial Leadership and Development, programme, **20:** 6, 7
Global Product Management Committee, **22:** 30-1
Investissement étrangers, position, **22:** 27
Mécanisme de rachat pour une succursale canadienne, **22:** 27
Office of Procurement Policy, **22:** 10, 22-3
Pluies acides, position, **22:** 13-4
Politique pour les achats publics, **22:** 22
Relations canado-américaines, position, **22:** 6-7, 9, 10, 12, 14-5, 36

***Options commerciales du Canada*, M. Ronald Johnson Wonnacott**
Contenu, **5:** 16; **18:** 40

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
Interfuturs, rapport, **6:** 10, 11

Organisation de libération de la Palestine (OLP)
Attitude envers, **51:** 13
Canada
Contacts avec, **28:** 18-9, 21-2; **32:** 9, 18-9
Reconnaissance, **39:** 11-4, 16
Charte, articles, texte, **35:** 8-9; **35A:** 6; **39:** 27
Gouvernements arabes, attitudes, **25:** 22-3
Groupes de résistance, liste, **25:** 13-4; **28:** 18, 21
Information de base, **34:** 19, 24-5; **35:** 8; **35A:** 6-7; **39:** 34-5; **44:** 19, 24; **45:** 16; **47:** 31; **51:** 25
Israël
Attitude envers, **32A:** 9; **35:** 8-9, 25, 26; **35A:** 11-2; **39:** 18-9, 27; **40:** 13, 31; **44:** 18
Colonies de peuplement, attitude envers la politique, **47:** 23-6
Conflits militaires avec, position envers, **40:** 35
Négociations pour la paix, attitude, **39:** 15-6; **40:** 13

Peacekeeping—*Cont'd*
Mandates, **34:** 12-3
Operation
Effects, **34:** 7-9, 15-6
Perceptions, **34:** 7, 9
Types, **34:** 6, 10, 11
Participants, **34:** 10, 13
Poland, participation, **34:** 16
Union of Soviet Socialist Republics, attitude, **34:** 16, 24

Pearson, Rt. Hon. Lester B., former Prime Minister of Canada (1963-68)
Middle East, attitude towards, quotation, **24:** 7-8, 27

Peled, General Matti, Israel
Biographical note, **24:** 30-1
Israeli Council for Israeli-Palestinian Peace, role, **24:** 30
Palestine problem, quotations, **24:** 30-1

Pelletier, Irenée, M.P. (Sherbrooke)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 27

Petrochemical industry
Advantages, **9:** 14, 15, 18, 27-8, 29; **23:** 66
Bilateral free trade, position, **23:** 65-6
Disadvantages compared to U.S. counterpart, **9:** 15, 25, 28-9; **23:** 67
Expansion, **9:** 10, 25-6, 37; **10:** 34-5; **23:** 65-6
Facilities, **9:** 9, 10, 12-3, 17, 27, 32-3, 39; **10:** 34-5
Financing, **9:** 28
Free trade arrangement between Canada and the United States, **6:** 36-8; **7:** 26-8; **9:** 8, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20-1, 23, 29-31, 33-5, 39; **10:** 35-6; **14:** 61-2, 75-6, 77; **18:** 7; **21:** 13-4, 28-9, 32-3; **23:** 41-2, 65, 67
History, **9:** 6-8, 9
Lobbying, **9:** 31
Markets, **9:** 9-10, 25, 26, 38; **21:** 14
Middle East, **9:** 26-7, 31
Non-tariff barriers, **9:** 34-5
OPEC, effect, **9:** 26-7
State, **9:** 6-8, 9, 11, 17-8, 19; **21:** 15, 21, 32-3
Structure, **9:** 26; **21:** 19
Subsidy, **3:** 25-6
Transportation, cost, **9:** 29
See also
Natural Gas
Oil
Petrochemicals

Petrochemicals
Categories
Consumer products, **9:** 14
Derivative, **9:** 13, 39-40
Primary, **9:** 12-3, 39-40
Value upgrading, tables, **9:** 39-40; **9A:** 1-3; **21:** 20; **23:** 66
Definition, **9:** 12
Ethylene, **9:** 23-4, 26, 27, 36-7, 39-40; **21:** 19
Exports, **9:** 23-5, 36-7; **21:** 19, 20-1; **23:** 65
Processing steps in the upgrading, **9:** 12-4; **21:** 19-20
Production
Middle East, **29:** 17-8
World, table, **29A:** 2
Qualities, **9:** 14
Sector free-trading arrangement, study, **21:** 11, 15-6

Organisation de libération de la Palestine (OLP)—*Suite*
Israël—*Suite*
Reconnaissance, **26:** 16, 25; **34:** 19; **35:** 30; **36:** 30-1; **37:** 18; **39:** 20; **40:** 11-2; **44:** 8, 23, 26, 35-7; **47:** 22-4, 31; **48:** 12-3, 22-3
Jordanie, rapports avec, **34:** 19, 26; **40:** 29
Liban, effets de l'invasion israélite, **28:** 18-9; **35A:** 18
Nations unies, attitude envers les résolutions concernant la Palestine, **44:** 17
Perception, **48:** 11
Perspective historique
Jordanie, **25:** 14
Liban, **25:** 14-5
Origine, **25:** 13
Reagan, plan, position, **44:** 18
Reconnaissance, **26:** 15-6; **28:** 7, 9; **39:** 12-5, 16; **44:** 8, 16-7, 30, 35-7; **47:** 8, 11, 20, 21-2, 30; **51:** 15-6
Représentant des Palestiniens, seul, **39:** 12, 15, 31-2, 33; **44:** 8, 16; **47:** 30; **48:** 19
Union soviétique, relations avec, **25:** 28-9; **28:** 19, 33

Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)
Industrie pétrochimique, effet, **9:** 26-7
Pétrole brut
Production
Répartition, **29:** 21
Tableau, **29:** 6, 21; **29A:** 8
Réserves 1965-1981, tableau, **29A:** 8
Proche-Orient, rôle des pays, **29:** 6; **30:** 6-7

Organisation sioniste internationale
Cisjordanie, activités, **36:** 21-3
Information de base, **36:** 21-2

Ottawa, Ontario
Communauté arabe, importance, **24:** 23
Région, description, **1:** 18-9

Ottoman, empire
Voir
Empire ottoman

PDME
Voir
Affaires extérieures Canada—Programme de développement des marchés d'exportation

PEE
Voir
Expansion des entreprises—Programme

PID
Voir
Matétriel de défense, programme de productivité de l'industrie

PNB
Voir
Produit national brut

PPIMD
Voir
Matériel de défense, programme de productivité de l'industrie

Petrochemicals—*Cont'd*
See also
Natural Gas
Oil
Petrochemical industry

Petrosar
Free trade arrangement between Canada and the United States, position, **9:** 12, 14-6
Members, **9:** 12

Pierce, R.L., President, Alberta Gas Ethylene Company, Calgary, Alberta
Canadian Relations with the United States
Discussion, **9:** 20-31, 34-7
Quotation, **23:** 78
Statement, **9:** 6-8
GATT negotiations, quotation, **21:** 37-8

Planche, Hon. Hugh, Minister of Economic Development, Province of Alberta
Canadian Relations with the United States
Discussion, **21:** 12-44
Quotation, **23:** 78
Statement, **21:** 6-12

Poland
Peacekeeping force, participation, **34:** 16

Pouliot, François, Vice-President, Francophone Africa Branch, Canadian International Development Agency
Canadian International Development Agency
Discussion, **33:** 19-20, 29-30
Statement, **33:** 11-2

Power, Noble, Vice-President, Corporate Affairs, Canadian International Development Agency
Canadian International Development Agency
Discussion, **33:** 18-9, 22-3, 30-1
Statement, **33:** 9-11

Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée
American market
Exports to, percentage, **13:** 21
Military sector, **13:** 24-5
Background information, **13:** 15-7, 19
Charts
Business volume growth of company developed products, **13A:** 3
Canadian suppliers network, **13A:** 6
Contribution to Canadian economy in 1979, **13A:** 5
Manpower employment level by products, **13A:** 4
Product development, **13A:** 7
Research and development expenditures and government support comparison with main competitor, **13A:** 8
Sales, **13A:** 9
Competition, **13:** 17, 20
Defence Industry Productivity Program, effect, **13:** 17-8
Forecast, **13:** 16-7
Free trade arrangement between Canada and the United States, position, **13:** 20, 45
GATT agreement, position, **13:** 22
Research and development, **13:** 17
World product mandate, **13:** 19
See also
Aerospace industry
Aircraft industry

PPPD
Voir
Production des défenses—Programme de participation

Pacte Canado-américain de l'automobile
Voir
Accord canado-américain des produits de l'industrie automobile

Pacte de l'automobile Canada—États-Unis
Voir
Accord canado-américain des produits de l'industrie automobile

Paix, maintien
Voir
Maintien de la paix

Palestine
Attitude envers, **24:** 13, 20-1; **48:** 8
«Autodétermination», définition, **28:** 31
Autonomie, terme, définition, **28:** 28-9; **35:** 15; **36:** 24; **44:** 26-7; **48:** 21-2
Cisjordanie, attitude envers, **28:** 9-10; **32A:** 7
Drapeau, **48:** 7, 13
Frontière, définition, **35:** 9; **36:** 24-5; **39:** 22; **47:** 14-5
Jordanie, relations avec, **34:** 26; **36:** 24-6, 32; **39:** 23
Nations unies
Résolution de morcellement de 1947, **44:** 17-8, 25
Surveillance, **39:** 22-3
«Patrie», terme, définition, **28:** 27-9; **35:** 14
Perspective historique, **44:** 8, 22-3, 25; **47:** 15
Revendications arabes, **24:** 21-2
Voir aussi
Conflit palestinien
État Palestinien

Palestine, conflit
Voir
Conflit palestinien

Palestiniens
Attitudes, **47:** 7; **48:** 8-10, 11
Climat froid,adaptabilité, **45:** 18
Distinction entre, **45:** 8-10, 15-6, 20
Droit à l'autodétermination, définition, **28:** 28; **35A:** 11-2; **48:** 9
Droits, définition, **35:** 13-5, 20; **35A:** 11-2; **47:** 7-8
Émigration, **36:** 25-8
Identitié nationale, attitude envers, **45:** 17; **47:** 7
Israël
Attitude envers, **39:** 29-30; **48:** 8, 10
Colonies de peuplement, attitude envers la politique, **47:** 23-6; **48:** 6-8
Nombre, **28:** 25; **36:** 16, 27-8; **36A:** 8; **47:** 17-9; **48:** 7
Objectifs politiques, **45:** 15-6
Opinion publique, attitude envers, **39:** 28
Organisation de libération de la Palestine, attitude envers, **32:** 14; **32A:** 8-9; **36:** 29; **39:** 12; **45:** 13-4; **47:** 29
Patrie, attitude envers, **45:** 14-7
Perspective historique, **39:** 9
Porte-parole, **51:** 6, 9,13-4, 25-6
Réfugiés
Attitude envers, **45:** 6-7, 13, 18-9; **46:** 17-8; **51:** 13-4
Conditions matérielles, **45:** 12-3
Définition, **45:** 6, 9; **46:** 15
Distinction entre, **45:** 8-10, 15-6
Harcèlement, **45:** 7-8

Predatory financing
Cabinet policy, **19:** 42
Definition, **19:** 41-2

Prime Minister of Canada
Statement with the President of Mexico *re* trilateral economic cooperation among Canada, Mexico and the United States, quotation, discussions, **3:** 5-7; **23:** 13

Program for the Advancement of Industrial Technology (PAIT)
Transfer of technology, restrictions concerning, **16:** 37
Usefulness, **16:** 28-9

***Proposals for Interprovincial Economic Co-operation and for the Establishment of a Canadian Domestic Market Development Agency*, Ontario Ministry of Industry and Tourism**
Free trade with the United States, quotation, **22:** 15, 36, 40; **23:** 111

Prud'homme, Marcel, M.P. (Saint-Denis), Chairman, Standing Committee on External Affairs and National Defence, House of Commons
Biographical note, **26:** 5-6
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 5-7, 12- 3, 15-7, 19-22, 24-9
Israeli-Arab problem, **51:** 23-6
Palestine question, **39:** 21; **48:** 13-4

Public transit
See
Urban transportation

Pugsley, David, Vice-President, Ontario Educational Services Corporation
Educational services
Discussion, **49:** 16-9, 23-9
Statement, **49:** 5-12

Pulp and paper industry
Continental picture, **2:** 23-4
Fine paper sector, **10:** 36-8; **14:** 52-3, 76
Free trade with the United States, **10:** 36-8; **14:** 76; **23:** 69
Tariffs, effect, **10:** 36-8

Quakers
See
Society of Friends

Quebec
Free trade arrangement between Canada and the United States, perception, **2:** 27-8
Furniture industry, **8:** 18-20

Quebec Furniture Manufacturers' Association Inc.
Statement, tables, **8A:** 5, 7

Quinn, John J., Faculty of Law, University of Western Ontario; Director, Canada-U.S. Law Institute
Biographical note, **3:** 7
Canadian Relations with the United States
Discussion, **3:** 12-34

Palestiniens—*Suite*
Réfugiés—*Suite*
Nombre, **45:** 9-10
Office de secours et de travaux des Nations unies, aide, **45:** 12-3
Options, **45:** 10-1
Rapatriement, **45:** 6-7, 10, 14-5, 17, 24
Réinstallation, **45:** 10-1, 14-5, 24
Religion, **36:** 33
Répartition géographique, **36:** 26, 28; **36A:** 8
Représentants, **32:** 14; **32A:** 8-9; **35:** 29, 31, 36-7, 39; **35A:** 16; **36:** 29; **39:** 12, 23-4, 31-2, 33; **40:** 27-8; **44:** 24; **47:** 29-30; **48:** 19
Sécurité, attitude envers, **39:** 11, 28-9; **40:** 9
Traitement humanitaire, aspirations, **45:** 15-6

Papineau, M. Bernard, président, H.P.L. Cie, Arthabaska, Québec
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **8:** 37, 53
Exposé, **8:** 18-20, 22, 24

Partage de la production de défense, accord canado-américain
Voir
Production des défenses, programme de participation

Pas-du-Nid-de-Corbeau
Tarif, Alberta, position, **21:** 34, 41-2

Pâtes et papiers, industrie
Libre-échange avec les États-Unis, **10:** 36-8; **14:** 76; **23:** 240
Perspective continentale, **2:** 23-4
Secteur du papier fin, **10:** 36-8; **14:** 52-3, 76
Tarifs, effet, **10:** 36-8

Pays arabes
Voir
Afrique du Nord
Proche-Orient

Pays du bloc communiste
Échanges avec, **3:** 18

Pearson, très honorable Lester B., ancien Premier ministre du Canada (1963-1968)
Proche-Orient, attitude envers, citation, **24:** 7-8, 27

Pêche, industrie
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, **5:** 14-5, 36, 37
Barrières tarifaires, **5:** 11-4
Énergie, effet du coût, **5:** 38-9
États-Unis
Barrières non-tarifaires, **5:** 13-4
Comparaison, **5:** 37
Dépendance à l'égard, **5:** 36
Exportations, statistiques, **5:** 35-6
Histoire, **5:** 9-11
Importance, statistiques, **5:** 11
Secteurs, **5:** 37
Zone de 200 milles, **5:** 36

Peled, général Matti, Israël
Conflits palestiniens, citations, **24:** 30-1
Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, rôle, **24:** 30
Note biographique, **24:** 30-1

Quinn, John J., Faculty of Law, University of Western Ontario; Director, Canada-U.S. Law Institute—*Cont'd*
Canadian Relations with the United States—*Cont'd*
Statement, **3:** 8-11
General Agreement on Tariffs and Trade, **2:** 19; **5:** 30; **23:** 42, 44

Reagan program
See
United States—Middle East

Reece, E.A., Vice-President & General Manager, McDonnell Douglas Canada Ltd., Toronto Ontario
Biographical note, **13:** 5, 27-8, 36, 40-1
Canadian Relations with the United States
Discussion, **13:** 21-2, 24, 27-9, 30-3, 35-6, 40-1, 43-4
Statement, **13:** 13-5

Reekie, C.D., President and Chief Executive Officer, CAE Industries Limited
Canadian Relations with the United States
Discussion, **15:** 13-4, 31-2, 35, 38-44, 47-9, 51-4, 56-7
Quotation, **23:** 64, 88
Statement, **15:** 8-13

Refugee Documentation Centre
Background information, **45:** 5

Refugees
Attitude towards, **45:** 12, 21-2
Canada refugee policy
Background information, **46:** 25
Consultation, **46:** 10, 15
Development, role, **45:** 24-6
Middle East, **46:** 10-1, 17-8
Objectives, **46:** 9
Resettlement, **46:** 9
Selection
Choices, background information, **46:** 9, 15-6, 24
Number, **45:** 10-1; **46:** 10, 15, 24
Definition, **45:** 6; **46:** 14-5, 23, 24, 26
Historical background, **45:** 12, 21
Policies concerning, **45:** 6, 10-1, 21, 24

Regional Economic Expansion Department (DREE)
Furniture industry, assistance, **8:** 39

Research and development
Aerospace industry, **13:** 15
Aircraft industry, **13:** 8, 9-10
Alberta, commitments, **21:** 23
American Government supported, proportion, **15:** 31, 34
Amount spent, **10:** 30-1; **12:** 20, 21, 32, 39; **13:** 44; **14:** 70, 72; **15:** 15-6, 34, 36; **19:** 21, 35, 37-8; **20:** 27
Augmentation, mechanisms, **14:** 70, 72-4
Canada, state, **1:** 21-3; **5:** 29, 33; **20:** 15; **23:** 87-8, 89-93
Canadian Marconi Company, **12:** 39-40
Foreign ownership in Canada, effect, **18:** 33-4, 35-7, 38
Funding for projects, **13:** 18-9; **14:** 73-4
Furniture industry, **8:** 41-2; **10:** 30
Government, role, **1:** 22-3; **13:** 44; **14:** 70, 72-3; **15:** 36, 42, 45-6; **16:** 49-50; **19:** 38
Grants, **7:** 24; **15:** 40-1, 43, 46-7; **19:** 33, 34; **23:** 88-9, 92
High technology industry, **5:** 33; **10:** 14; **12:** 20, 21, 32, 47
Inefficient scale and low productivity, effect, **18:** 38, 40
Market access, importance, **23:** 90-2

Pelletier, M. Irenée, député (Sherbrooke)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Moyen-Orient, **26:** 27

Pétrochimie
Voir
Industrie pétrochimique

Pétrole
Exploitation, histoire, **6:** 8-9
Importations globales de pétrole brut et importations équivalentes par pays d'origine, 1971-1982, tableau, **29A:** 5
Marché
Contrats intergouvernementaux, **29:** 14-5, 23-4, 27
Nature, **29:** 11-2, 14, 26-7, 30
Offre et demande, **29:** 7
Prix mondial, facteurs influençant
Interruption des approvisionnements, **29:** 13
Politiques d'exportation des pays du Proche-Orient, **29:** 6
Production, niveau, prédiction, **24:** 8
Voir aussi
Industrie pétrochimique
Produits pétrochimiques

Petrosar
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **9:** 12, 14-6
Membres, **9:** 12

Pierce, M. R.L., président, Alberta Gas Ethylene Company, Calgary, Alberta
GATT, citation sur les négociations, **21:** 37-8
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **9:** 20-31, 34-7
Exposé, **9:** 6-8

Plan Fahd
Information de base, **35A:** 8

Plan Reagan
Voir
États-Unis—Proche-Orient

Planche, honorable Hugh, ministre du Développement économique, province de l'Alberta
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 251
Discussion, **21:** 12-44
Exposé, **21:** 6-12

Pluies acides
Danger, **22:** 13
Groupe d'étude Canada—États-Unis sur les stratégies de contrôle de la pollution
atmosphérique transfrontalière, rapport, **22:** 13
Ontario, position du gouvernement, **22:** 13-4
Polluants, sources, **22:** 13

Poisson de fond
Terme, définition, **5:** 43-4

Pologne
Maintien de la paix, participation à une mission, **34:** 16

Research and development—*Cont'd*
Parent-subsidiary relationship, **16:** 20-1; **18:** 35-7; **19:** 29, 30-1
Perception, importance, **16:** 35; **19:** 38
Pratt & Whitney of Canada, **13:** 17
Process, definition, **14:** 74
Product, definition, **14:** 74
Production area, **12:** 19
State, **1:** 21; **5:** 29; **10:** 30-1; **17:** 29
Tax incentives, **1:** 23; **15:** 40-1, 42, 43-5; **16:** 49-50; **19:** 33-4; **23:** 88
Urban transportation, **11:** 16-7, 21-2, 29, 30-3
See also
Industrial Research and Development Assistance

Resnick, Mark, National Executive Director, Canada-Israel Committee
Arab-Israel conflict and Canadian policy
Discussion, **35:** 11-6, 19-20, 22, 24-5, 28, 32-6, 38-9
Statement, **35:** 7-11, 36
Biographical note, **35:** 5

Ricard, Norman, President and General Manager, NORCA Management Ltd., Montreal, Quebec
Biographical note, **8:** 5, 25
Canadian Relations with the United States
Discussion, **8:** 31-3, 37-40, 42-4, 52-3
Statement, **8:** 25-30

Riel, Hon. Maurice, Senator (Shawinigan)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **31:** 24-5
Export development, **41:** 18-21

Roblin, Hon. Duff, Senator (Red River)
Arab-Israel conflict, **35:** 17-20, 40-1; **40:** 26-7, 29
Furniture industry, **8:** 48-51
Hearings, program, **40:** 6
Israeli-Arab problem, **28:** 22-4
Palestine question, **47:** 30-2

Rotstein, Abraham, Vice-Chairman, Canadian Institute for Economic Policy
Biographical note, **10:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **10:** 15-6, 21-2, 25, 31, 39-42
Statement, **10:** 5-8

Rowe, Hon. Frederick William, Senator (Lewisporte)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 23-4

Royal Canadian Mint
Maple Leaf, Canadian gold coin, **27:** 30

Royer, Raymond, President and General Manager, Mass Transit Division, Bombardier Inc., Boucherville, Quebec
Biographical note, **11:** 5
Canadian Relation with the United States
Discussion, **11:** 19-20, 25-8, 36-8
Statement, **11:** 6-9

Rules of the Senate
Rule 77 (4) — Subcommittees, **6:** 5

Pouliot, M. François, vice-président, Direction générale de l'Afrique francophone, Agence canadienne de développement international
Agence canadienne de développement international
Discussion, **33:** 19-20, 29-30, 33
Exposé, **33:** 11-2

Power, M. Noble, vice-président, Affaires organisationnelles, Agence canadienne de développement international
Agence canadienne de développement international
Discussion, **33:** 18-9, 22-3, 30-1
Exposé, **33:** 9-11

Pratt & Whitney Aircraft du Canada, ltée
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **13:** 20, 45
Accord du GATT, position, **13:** 22
Concurrence, **13:** 17, 20
Graphiques
Dépenses pour la recherche et le développement et contribution gouvernementale, comparaison avec principal compétiteur, **13A:** 15
Évolution du chiffre d'affaires des turbomoteurs de conception canadienne, **13A:** 10
Frais de développement des produits, **13A:** 14
Nombre d'employés par groupe de produits, **13A:** 11
Réseau des fournisseurs canadiens, **13A:** 13
Retombées économiques pour le Canada en 1979, **13A:** 12
Ventes, **13A:** 16
Historique, **13:** 15-7, 19
Information de base, **13:** 15-7, 19
Mandat de production mondiale, **13:** 19
Marché américain
Exportations, pourcentage, **13:** 21
Secteur militaire, **13:** 24-5
Prévisions, **13:** 16-7
Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, effet, **13:** 17-8
Recherche et développement, **13:** 17
Voir aussi
Aéronautique, industrie

Premier ministre du Canada
Déclaration commune avec le président du Mexique au sujet d'une coopération économique trilatérale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, citation, discussions, **3:** 5-7; **23:** 177

Problème libanais
Caractère confessionnel, **43:** 6-8
Causes principales, **43:** 8
Information de base, **43:** 5-8
Occupation israélienne, **43:** 8
Voir aussi
Liban

Proche-Orient
Agence canadienne de développement international, présence, **27:** 8, 16, 19
Antécédents historiques, **24:** 9-19; **25:** 16-7
Berceau de la civilisation, **24:** 7-8
Canada
Attitude envers, **32:** 6-7; **32A:** 2-3; **34:** 17-8
CANDU, vente de réacteurs, **29:** 22-3
Commerce avec, statistiques, **27:** 26; **27A:** 1; **29:** 7-8, 23, 27-8
Exportateurs de biens et services
Aide gouvernementale, **38:** 17-20; **41:** 9-11

Russia
See
Union of Soviet Socialist Republics

Sanctions
Effectiveness, **47:** 21-2

Sandford, John W., President & Chief Executive Officer, de Havilland Aircraft of Canada, Limited, Downsview, Ontario
Biographical note, **13:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **13:** 21, 23-6, 29-31, 33-6, 38-9, 43
Statement, **13:** 6-12

Saudi Arabia
Background information, **28:** 26; **30:** 28; **31:** 17-8
Canada
Market share, **27:** 16; **31:** 17-8, 21-3; **38:** 14
Trade promotion efforts, **27:** 16-7; **38:** 15-6
Trade strategy, **27:** 7; **31:** 17
Training centre, **49:** 29-30
Islam, attitude towards, **30:** 16-8
Market, potential, **38:** 13-6
Oil
Government-to-government arrangements, conditions, **29:** 14, 27
Price
Effect, **29:** 21-2
Policy, **38:** 14
Production, **29:** 20
Revenue, **30:** 6
Palestinian refugees, attitude towards, **45:** 13
Private sector, **44:** 34-5
U.S. Secretary of State, role in the resignation of, **25:** 21, 23

Science and Technology Canada
Industry, Trade and Commerce Department, relationship with, **19:** 17-8

Science Council of Canada
Foreign technology, position on importing, **14:** 71-2
Freer trade with the United States, hypothesis, **1:** 18, 28
Reports, review, **16:** 47-8

***Search (The) for Peace in the Middle East*, Society of Friends**
Palestine problem, quotations, **24:** 20-2

Sector Task Force on the Canadian Industry
Report on the petrochemical industry, comments, **9:** 20, 30, 34

Senate
Rules of the Senate, rule 77 (4)—Subcommittees, **6:** 5

Sharp, Mitchell former Minister of State for External Relations (1968-74)
Free trade with the United States, quotation, **2:** 5-6, 15; **18:** 8

Sharwood report
See
Evaluation of Industrial Support Programs

Shaske, E.G. (Ed), Executive Director, Strategic Planning Branch, Department of Economic Development, Province of Alberta
Canadian Relations with the United States, **21:** 7, 40

Proche-Orient—*Suite*
Canada—*Suite*
Exportateurs de biens et services—*Suite*
Facteurs influançant, **27:** 8-9, 11; **31:** 7-8
Intérêt, **27:** 17-8
Mode de financement, **27:** 7-8; **31:** 8
Risques, **27:** 26-7
Société pour l'expansion des exportations, rôle, aide, **27:** 8; **31:** 5-10; **41:** 9-10
Importation, **27:** 33
Investissements, **27:** 32-3; **29:** 24-5; **37:** 7
Relations
Bilatérales, **32A:** 18-23
Diplomatiques, **37:** 9
Rôle, **24:** 14, 26-8, 36; **25:** 29-30
Chrétiens arabes, rôle, **24:** 32-3
Colonialisme britannique et français, **24:** 11-2, 17-8
Communisme, influence, **24:** 34
Concurrents, **27:** 23, 31, 34-5
Conflits
Affrontement direct entre l'Est et l'Ouest, danger de dégénération, **34:** 7-8
Arabo-israélien, **26:** 8-9, 14; **39:** 7
Effets, **26:** 14
Liste, **26:** 14; **35A:** 5
Cultures, **24:** 7
Déclaration Balfour de 1917, **24:** 14-5, 25
Déclaration de Venise signée par la Communauté des Dix, **25:** 33
États-Unis, rôle, **24:** 25-8; **25:** 15-6, 17
Frontières, **26:** 23
Gisements pétrolifères, **24:** 8
Guerre de 1967, cause, résultats, **25:** 12-3
Histoire, **50:** 6
Holocauste nucléaire, possibilité, **25:** 18-20
Installations pétrochimiques, **29:** 17-8, 29-30
Maintien de la paix, mission
Attitudes envers, **34:** 26
Beyrouth, Liban, **34:** 9, 16-7
Effet, **34:** 7, 8,9
Hauteurs du Golan, **34:** 8
Perception, **34:** 7, 9
Perspective historique, **34:** 6-8
Marché, potentiel, **27:** 9-10, 20-1, 34; **41:** 8, 17
Pétrole
Production, importance, **29:** 6-7
Raffinage, **29:** 18
Réserves, **24:** 8; **29:** 22-3
Population
Prise de conscience, **24:** 6; **25:** 9
Statistiques, tableau, **25:** 6, 8-10
Problèmes, différend, liste, **26:** 24; **32:** 7
Puissance atomique, pays avec le potentiel de devenir, **25:** 19-20
Religions, **24:** 7
Révolution iranienne, effet, **25:** 16-7, 18, 31
Sociétés internationale d'ingénieurs, difficultés, **41:** 15-6
Superpuissances, présence, **26:** 26; **35A:** 5; **40:** 24; **47:** 26-7; **51:** 6
Terme, définition, **24:** 6-8
Terre sainte, **24:** 7-8
Terrorisme, raison, **32:** 19
Thèmes, problèmes, **24:** 23
Union soviétique
Attitude, **47:** 27
Commerce, **27:** 34-6
Rôle, influence, **25:** 27-8
Voir aussi
Cisjordanie
Conflit palestinien

Shenstone, Michael, Assistant Under-Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs, External Affairs Canada
Middle East, matters concerning, **37:** 19-24

Shiah
Geographical distribution, **30:** 24
Historical background, **30:** 22-4
Sunni
Differences between, **30:** 22-3
Relationship between, **30:** 21-2
See also
Islam
Mussulman
Sunni

Shiites
Background information, **45:** 20-1

Shoe industry
Incentives, **6:** 25-6
Kaufman Company, **8:** 34-5
Protectionist measures, effect, **10:** 28, 29
State, **6:** 26

Shtoura agreement
Background information, **43:** 11

Shultz, George, Secretary of State, United States (1982-)
Secretary or State, confirmation, **25:** 21-2

Sigler, John H., Director, The Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University
Biographical note, **24:** 5, 23-4
Canadian Relations with the Middle East and North Africa
Discussion, **24:** 23-39; **25:** 19-34
Statement, **24:** 5-23; **25:** 5-18

Simmonds, Nicholas, Executive Director, Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry
Biographical note, **42:** 5
Trading relationship between Canada and Israel
Discussion, **42:** 9-25
Statement, **42:** 6-8

Simons, John, Vice-President, Avionics Division, Canadian Marconi Company, Montreal, Quebec
Biographical note, **12:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **12:** 42-3, 46-7, 49
Quotations, **23:** 64, 76, 90
Statement, **12:** 36-41

Smith, E.L., President & Chief Executive Officer, Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée, Longueuil, Quebec
Biographical note, **13:** 5
Canadian Relations with the United States
Discussion, **13:** 20-2, 24, 26, 29, 35-6, 39, 42-5
Statement, **13:** 15-20

Smith, Hon. George I., Senator (Colchester)
Canadian Relations with the United States, **15:** 40

SNC Group
Background information, **41:** 6-7, 20, 22-4, 31

Production des défenses, programme de participation (PPPD)
Équilibre, maintien, **13:** 38-9; **15:** 38; **22:** 12-3
Garrett Manufacturing Limited, effet, **15:** 15, 39
Information de base, importance, **13:** 8-9, 12, 19; **15:** 15; **19:** 7; **22:** 12-3
Litton Systems Canada Limited, effet, **15:** 18

Produit national brut (PNB)
Comparaison entre le Canada et les États-Unis, **18:** 14-5

Produits de l'industrie automobile, accord canado-américain
Voir
Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile

Produits pétrochimiques
Accord de libre-échange sectoriel, étude, **21:** 11, 15-6
Définition, **9:** 12
Étapes du processus d'enrichissement, **9:** 12-4; **21:** 19-20
Éthylène, **9:** 23-4, 26, 27, 36-7, 39-40; **21:** 19
Exportations, **9:** 23-5, 36-7; **21:** 19, 20-1; **23:** 235-6
Gamme
Base, **9:** 12-3, 39-40
Dérivés, **9:** 39-40
Produits finis propres à la consommation, **9:** 14
Valeur, augmentation, tableau, **9:** 39-40; **9A:** 4-6; **21:** 20; **23:** 237
Production
Monde, **29A:** 6
Proche-Orient, **29:** 17-8
Qualités, **9:** 14
Voir aussi
Gaz naturel
Industrie pétrochimique
Pétrole

Programme de production de l'industrie de défense
Voir
Matériel de défense, programme de productivité de l'industrie

Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense
Voir
Matériel de défense, programme de productivité de l'industrie

Programme d'expansion des entreprises
Voir
Expansion des entreprises, programme

Programme pour l'avancement de la technologie industrielle
Transfert d'une technologie, restrictions, **16:** 37
Utilité, **16:** 28-9

Programmes d'achats compensatoires
Compagnie Marconi Canada, position, **12:** 40-1
États-Unis, attitudes envers, **12:** 33-4

***Proposals for Interprovincial Economic Co-operation and for the Establishment of a Canadian Domestic Market Development Agency*, ministère de l'industrie et du tourisme, gouvernement de l'Ontario**
Libre-échange avec les États-Unis, citations, **22:** 15, 36, 40; **23:** 289

Provinces atlantiques
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, **5:** 8-9, 14-8, 23, 31, 40-3; **23:** 251-2

SNC Group—*Cont'd*
Middle East, presence, **41:** 7, 22
North Africa, presence, **41:** 7, 31-2
Projects financing, **41:** 18-20, 21
Saudi Arabia, project, **41:** 20

Society of Friends (Quakers)
Palestine problem, role, **24:** 19-22, 29-30
Search (The) for Peace in the Middle East, quotations, **24:** 20-2

Spar Aerospace Limited
Background information, **15:** 6-8
Canadian dollar, effect of the value, **15:** 53, 54
Energy, cost, availability, **15:** 51-2
Government procurement policies, effect, **15:** 48
National Research Council, relationship with, **15:** 31
Non-tariff barriers for high technology companies, **15:** 56-7
Remote Manipulator Subsystem of the Shuttle, **12:** 31; **15:** 7, 8
Technology, sources, **15:** 33
United States, sales to
Non-tariff barriers, effect, **15:** 8
Trade barriers, effect, **15:** 8

Stanbury, Hon. Richard J., Senator (York-Centre)
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **44:** 29, 35
Canadian Relations with the United States, **6:** 40; **8:** 30; **10:** 18-20; **15:** 14, 53; **16:** 27-8
Free trade arrangement between Canada and the United States, **7:** 28-30, 32, 40; **16:** 26-7, 38-9; **17:** 15-8, 21, 26-30
Furniture industry, **8:** 33
Parent-subsidiary relationship, **16:** 40-2, 46-8
Peacekeeping, **34:** 22-4
Research and development, **15:** 32-3; **16:** 28-9
Urban transportation, **11:** 36, 38

Stanfield, Hon. Robert L., Q.C., Special representative of the Government of Canada to the Middle East and North Africa (1979-80)
Biographical note, **32:** 5-6; **32A:** 1
Canadian Relations with the countries of the Middle East and North Africa
Discussion, **32:** 11-24
Statement, **32:** 6-11
Canadian Relations with the United States
Discussion, **5:** 19-29, 31-3
Statement, **5:** 6-9
Free trade with the United States
Position, **23:** 80-1, 112-3
Quotations, **22:** 37; **23:** 81, 112
Palestine Liberation Organization, attitude towards, **39:** 12-3

Stanfield (The) Report—Final Report of the Special Representative of the Government of Canada Respecting the Middle East and North Africa
Introduction, **32A:** 1
Peace process
Approach, basis, **32A:** 1-3
Arab-Israeli perceptions and Canada's role, **32A:** 3-5
Canada's position, **32A:** 12-3
Conclusions, **32A:** 13-4
Jerusalem, **32A:** 10-1
Lebanon, effect, **32A:** 10
Material assistance, **32A:** 11-2
Negotiations
Basis, **32A:** 5-6

Provinces atlantiques—*Suite*
Industries locales, **5:** 16-7, 40-3

Prud'homme, M. Marcel, député (Saint-Denis), président, comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, Chambre des communes
Note biographique, **26:** 5-6
Problème israélo-arabe, **51:** 23-6
Question palestinienne, **39:** 21; **48:** 13-4
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 5-7, 12-3, 15-7, 19-22, 24-9

Pugsley, M. David, vice-président, Société de services éducationnels de l'Ontario
Services éducationnels
Discussion, **49:** 16-9, 23-9
Exposé, **49:** 5-12

Quakers
Voir
Société des amis

Québec
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, perception, **2:** 27-8
Meuble, industrie, **8:** 18-20

Question palestinienne
Voir
Conflit palestinien

Quinn, M. John J., Faculté de droit, University of Western Ontario; Directeur, Canada-U.S. Law Institute
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **2:** 19; **5:** 30; **23:** 211-2
Note biographique, **3:** 7
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **3:** 12-34
Exposé, **3:** 8-11
Voir aussi
GATT (Le) et l'intégration économique régionale

***Rapport Canada/États-Unis: salaires/productivité/taux de changes—1968 à 1978*, Association des manufacturiers canadiens**
Définitions
Indemnisation totale, **18:** 12-3
Monétaire, **18:** 14
Tableaux, explication, **18:** 8-14; **18A:** 1; **23:** 324

Rapport Hatch
Voir
Canada (Un) plus fort à l'étranger

Rapport Sharwood
Voir
Évaluation des programmes d'aide à l'industrie

Rapport Stanfield—Rapport final du représentant spécial du Gouvernement du Canada concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord
Introduction, **32A:** 1
Mandat, **32A:** 1
Processus de rétablissement de la paix
Aide matérielle, **32A:** 11-2

Stanfield (The) Report—Final Report of the Special Representative of the Government of Canada Respecting the Middle East and North Africa—Cont'd
Peace process—*Cont'd*
Negotiations—*Cont'd*
Mechanisms, **32A:** 6-8
Palestinians, **32A:** 8-9
Reciprocal relations
Arab boycott of Israel, **32A:** 14-8
Bilateral relations, **32A:** 18-23
Terms of reference, **32A:** 1
Text, **32A:** 1-23

Statistics Canada
Industrial classifications, **14:** 27

Steers, B.C., Assistant Deputy Minister, International Marketing, Department of Industry, Trade and Commerce
Canadian Relations with the United States
Discussion, **19:** 17-21, 24-6, 28-9, 34-5, 37-8, 40-2
Statement, **19:** 5-9, 14, 16

Stein, Janice, Department of Political Science, University of Toronto
Arab-Israeli conflict
Discussion, **40:** 10-35
Statement, **40:** 6-10
Biographical note, **40:** 5

Stollery, Hon. Peter Alan, Senator (Bloor and Yonge)
Middle East, matters concerning, **37:** 14, 21-3

***Strengthening Canada Abroad*, report of the Export Promotion Review Committee (Hatch report)**
Recommendations, **41:** 9, 26

Subsidy
Definition, purpose, **4:** 15-6, 30-1; **7:** 24, 30-1

Students, foreign
Policy in relation, **49:** 18, 21-2

Sunni
Shiah
Differences between, **30:** 22-3
Relationship between, **30:** 21-2
See also
Islam
Mussulman
Shiah

Survey of the attitude of Canadians and Americans to the Middle East events
Background information, **36:** 6-8, 17, 19-20
Focus, **36:** 8-9, 19
Margin of error, **36:** 7
Questions, text, answers, **36:** 9-14; **36A:** 1-7
Reasons, **36:** 6-8
Respondents, **36:** 17, 20-1
Results
Beirut massacre, position, **36:** 10-1; **36A:** 2
Foreign affairs, attitude towards, **36:** 9, 11, 14-6
Israel, attitude towards, **36:** 10, 18; **36A:** 1
Israeli settlements on occupied Arab land, attitude towards, **36:** 14; **36A:** 6-7
Lebanon, attitude towards the invasion, **36:** 13, 18; **36A:** 5-6

Rapport Stanfield—Rapport final du représentant spécial du Gouvernement du Canada concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord—Suite
Processus de rétablissement de la paix—*Suite*
Canada, position, **32A:** 12-3
Conception, fondement, **32A:** 1-3
Conclusions, **32A:** 13-4
Jérusalem, **32A:** 10-1
Liban, effets, **32A:** 10
Négociations
Fondement, **32A:** 5-6
Mécanismes, **32A:** 6-8
Palestiniens, **32A:** 8-9
Perception des Arabes et des Israéliens, et rôle du Canada, **32A:** 3-5
Relations canadiennes
Boycottage d'Israël par les pays arabes, **32A:** 14-8
Relations bilatérales, **32A:** 18-23
Texte, **32A:** 1-23

Recherche et développement
Accroissement, mécanismes, **14:** 70, 72-4
Alberta, engagements, **21:** 23
Appartenance étrangère au Canada, effet, **18:** 33-4, 35-7, 38
Canada, état, **1:** 21-3; **5:** 29, 33; **20:** 15; **23:** 262-3, 264-8
Compagnie Marconi Canada, **12:** 39-40
Dégrèvements fiscaux, **1:** 23; **15:** 40-1, 42, 43-5; **16:** 49-50; **19:** 33-4; **23:** 262-3
Économie d'échelle inefficace et faible productivité, effet, **18:** 38, 40
État, **1:** 21; **5:** 29; **10:** 30-1; **17:** 29
Financement de projet, **13:** 18-9; **14:** 73-4
Gouvernement, rôle, **1:** 22-3; **13:** 44; **14:** 70, 72-3; **15:** 36, 42, 45-6; **16:** 49-50; **19:** 38
Gouvernement américain, subventions, **15:** 31, 34
Industrie à haute technologie, **5:** 33; **10:** 14; **12:** 20, 21, 32, 47
Industrie aéronautique, **13:** 8, 9-10, 15
Industrie du meuble, **8:** 41-2; **10:** 30
Marché, importance de l'étendue, **23:** 264-8
Montant consacré, **10:** 30-1; **12:** 20, 21, 32, 39; **13:** 44; **14:** 70, 72; **15:** 15-6, 34, 36; **19:** 21, 35, 37-8; **20:** 27
Perception, importance, **16:** 35; **19:** 38
Pratt & Whitney du Canada, **13:** 17
Processus, définition, **14:** 74
Produit, définition, **14:** 74
Rapports entre la société mère et ses filiales, **16:** 20-1; **18:** 35-7; **19:** 29, 30-1
Secteur de la production, **12:** 19
Subventions, **7:** 24; **15:** 40-1, 43, 46-7; **19:** 33, 34; **23:** 263, 267
Transports publics, **11:** 16-7, 21-2, 29, 30-3
Voir aussi
Aide à la recherche et au développement industriel

Reece, M. E.A., vice-président et directeur général, McDonnell Douglas Canada Ltd., Toronto, Ontario
Note biographique, **13:** 5, 27-8, 36, 40-1
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **13:** 21-2, 24, 27-9, 30-3, 35-6, 40-1, 43-4
Exposé, **13:** 13-5

Reekie, M. C.D., président et administrateur en chef, CAE Industries Limited
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 234, 263
Discussion, **15:** 13-4, 31-2, 35, 38-44, 47-9, 51-4, 56-7
Exposé, **15:** 8-13

Réfugiés
Aperçu historique, **45:** 12, 21

Survey of the attitude of Canadians and Americans to the Middle East events—*Cont'd*
Results—*Cont'd*
Middle East
Government involvement
American, **36:** 9, 11, 13; **36A:** 2, 5
Canadian, **36:** 9, 11, 13-4; **36A:** 2, 5-7
Opinion, **36:** 9, 14-5
Palestinian state, establishment, **36:** 11-2; **36A:** 2-4
Palestinians, attitude towards, **36:** 9-10, 16-8; **36A:** 1
Palestine Liberation Organization, attitude towards, **36:** 12-3, 20; **36A:** 4-5
Publication, **36:** 9
Statistics, **36:** 9-14; **36A:** 1-7
Type, **36:** 7

Sweden
Aerospace industry, **13:** 36
European Community, system of "trigger points", historical background, **18:** 40-1
Weapon system, approach on, **13:** 36, 38

Syria
Background information, **40:** 33; **47:** 27-8; **48:** 19-20; **50:** 10, 14-5; **51:** 9
Lebanon, attitude towards, **47:** 27-8; **50:** 7-9, 14-5; **51:** 22
Palestine Liberation Organization, support, **40:** 33; **50:** 8
Union of Soviet Socialist Republics, relation, **50:** 10; **51:** 9

TUMEG
See
Toronto University Middle East Group

Talmon, Jacob, Professor, Hebrew University
Israel and military conflicts, quotation, **25:** 18

Tannery industry
Incentives, **6:** 26

Tar sands plant
Canadian content, percentage, **21:** 17-8, 25

Tariff levels, average
Definition, calculation, **18:** 47, 48-9

Tate, W.C., Vice-President and General Manager, Garrett Manufacturing Company Limited
Canadian Relations with the United States
Discussion, **15:** 28, 31, 34-7, 39, 41-2, 46-7, 49-52, 54-7
Quotation, **23:** 73
Statement, **15:** 14-7

Technology
Foreign importing, **14:** 71-2; **16:** 45-6, 47; **19:** 26, 34-5
Impact, **12:** 34
Purchase, sale, **14:** 72
Transfer from parent company to subsidiaries, **15:** 22, 25, 28; **16:** 46

Technology, industry
See
High technology industry

Technology Interdependence, program
Administration, **12:** 27

Réfugiés—*Suite*
Attitude envers, **45:** 12, 21-2
Définition, **45:** 6; **46:** 14-5, 23, 24, 26
Politique canadienne
Consultation, **46:** 10, 15
Développement, rôle, **45:** 24-6
Information de base, **46:** 25
Objectifs, **46:** 9
Proche-Orient, **46:** 10-1, 17-8
Réinstallation, **46:** 9
Sélection
Choix, information de base, **46:** 9, 15-6, 24
Nombre, **45:** 10-1; **46:** 10, 15, 24
Politiques concernant, **45:** 6, 10-1, 21, 24

Règlement du Sénat
Paragraphe 77 (4) — Sous-comités, **6:** 5

Relations commerciales du Canada avec les États-Unis
Balance commerciale, **19:** 6, 7
Montant, **19:** 7
Produits alimentaires, domaine, **19:** 6-7

Relations du Canada avec les États-Unis
Étude, objectif, **14:** 6, 7
Voir aussi
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
Intégration économique
Interdépendance technologique, programme

***Relations (Les) Canada—États-Unis*, rapport du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères**
Citation au sujet d'un marché commun entre le Mexique, le Canada et les États-Unis, **3:** 5

***Relations (Les) Canada—États-Unis—Volume III—Les relations commerciales Canada—États-Unis*, rapport du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères**
Accord, modalités
Aide en période d'adaptation, **23:** 280-3
Cadre institutionnel, **23:** 286-7
Choix du moment et portée, **23:** 275-7
Exceptions et garanties, **23:** 279-80
Politique de concurrence, **23:** 284-6
Règlement sur l'origine des produits, **23:** 277-9
Subventions, **23:** 283-4
Accord bilatéral et le GATT
Accord général ou ententes sectorielles, **23:** 213-5
Accord préférentiel ou «extensible», **23:** 215-7
Accord provisoire en vertu de l'Article 24, **23:** 212-3
Déclaration de zone de libre-échange en vertu de l'Article 24, **23:** 211-2
Orientation positive, **23:** 208-11
Appendices
A — Répercussions du Tokyo Round sur l'industrie canadienne, **23:** 305-16
B — Politiques gouvernementales de développement industriel, **23:** 317-22
C — Compétitivité Canada—États-Unis, **23:** 323-9
D — Glossaire, **23:** 331-5
E — Témoins, **23:** 337-46
Avant-propos, **23:** 169-70
Compétitivité Canada—États-Unis
Arrêts de travail, **23:** 325
Compétitivité canadienne courante, aperçu d'ensemble, **23:** 328-9

Technology Interdependence, program—*Cont'd*
Background information, **12:** 29-30
Canadian Technology Interdependence Program
Canadian New Money, Government Investment Curve, **12:** 24, 25, 27
"Cumulative Sales & Investment Curves", **12:** 21, 22, 24
Charts
"Deal (A) Based On Mutuality of Interest", explanation, **12:** 20
"Relationship of Research Activity to Growth", explanation, **12:** 20
Reproduction, **12:** 6
"Technology Interdependence Program", **12:** 27
Funding, **12:** 27
Goodwill, **12:** 8, 30, 32
High technology segment of the Canadian industry, nature, aspect, **12:** 6-8
Industrial philosophy, **12:** 6
Negotiation, **12:** 30
Proposal, **12:** 21, 27, 29
See also
Defense Industry Productivity Program
High technology industry

Terms, glossary, 23: 153-6

Textile industry
Bilateral free trade area between Canada and the United States, effect, **18:** 27-8
Protectionist measures, effect, **10:** 28, 29
Program of adjustment assistance, **23:** 105

Thibault, Laurent, Director of Economics and Communications, Canadian Manufacturers' Association
Canadian Relations with the United States
Discussion, **14:** 59-66, 69, 76-9
Statement, **14:** 8-58

***Third (The) Wave*, Alvin Toffler, 1:** 10

Third World countries
Competition from, **18:** 15-6, 18
Industrial development, effect, **18:** 15-6, 18
Measures of protection, **10:** 26

Thompson, Hon. Andrew, Senator (Dovercourt)
Arab-Israel conflict, **35:** 24-6, 28; **40:** 10-2, 22-4
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 19-20
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 27, 29, 31; **31:** 11, 21-4, 30
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **32:** 11, 15-6, 20
Canadian Relations with the United States, **18:** 12, 14, 26, 28, 33-4, 36-7, 39-41, 42, 45-7; **21:** 31-3, 35, 43
Energy relationships with the Middle East, **29:** 13, 19-21, 25-8
Export development, **41:** 23-4, 26-30, 35
Free trade arrangement between Canada and the United States, **17:** 19, 21, 30-1
Islam, **30:** 29, 33, 36
Israeli-Arab problem, **28:** 21-2, 31
Lebanese problem, **43:** 9-10, 13-4, 19, 25-6
Middle East, trade with, **38:** 15-7
Multinational enterprises, **16:** 32-3, 34, 45-6
Palestine question, **39:** 22-4, 35

***Relations (Les) Canada—États-Unis—Volume III—Les relations commerciales Canada—États-Unis*, rapport du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères**—*Suite*
Compétitivité Canada—États-Unis—*Suite*
Main-d'œuvre
Coût relatif, **23:** 323-5
Coût unitaire, comparaison, **23:** 328
Productivité—Canada—États-Unis, **23:** 325-8
Domaines d'intérêt particulier
Agence d'examen de l'investissement étranger et la surveillance de ces investissements, **23:** 269-70
Compétitivité, **23:** 259-61
Cours du change, **23:** 270-2
Course technologique, **23:** 261-8
Harmonisation des impôts, **23:** 272-3
Mesures non-tarifaires canadiennes, **23:** 268-9
États-Unis, réaction à une proposition de libre-échange bilatéral
Conclusion, **23:** 227-8
États, réactions, **23:** 227
Initiative canadienne, **23:** 227
Motifs de l'intérêt américain, **23:** 218-23
Portée de l'accord, **23:** 223-4
Processus législatif aux États-Unis, **23:** 224-5
Secteur privé américain, réactions, **23:** 225-7
Glossaire, **23:** 331-5
Impact économique régional, perspectives
Économiques, **23:** 254-7
Politiques, **23:** 250-4
Industrie canadienne, perspectives
Barrières non-tarifaires américaines affectant le commerce entre le Canada et les États-Unis, **23:** 188-94
Négociations commerciales multilatérales, effets pour le Canada, **23:** 185-8
Perspectives, **23:** 195
Tokyo Round, répercussions, **23:** 194-5
Introduction
État du commerce et des paiements au Canada—mise à jour, **23:** 178-81
Manifestation d'un nouvel intérêt au Canada et aux États-Unis, **23:** 176-8
Recommandations du rapport précédent du Comité, **23:** 175-6
Scène internationale, nouveau regard, **23:** 181-3
Libre-échange, répercussions économiques
Industries
Entreprises de pointe, **23:** 248-50
Manufacturières secondaires, **23:** 238-42
Pétrochimiques, **23:** 235-8
Sociétés sous contrôle étranger, **23:** 242-8
Répercussions générales, **23:** 229-35
Mesures prises jusqu'ici ... et réactions
Mesures gouvernementales, **23:** 196
Politiques canadiennes de développement industriel, réactions américaines, **23:** 197-8
Orientation nouvelle
Générale, **23:** 199-200
Libre-échange
Bilatéral, **23:** 201-5
Multilatéral, **23:** 201-5
Marché commun, **23:** 205-8
Union douanière, **23:** 205-8
Politiques gouvernementales de développement industriel
Déplacement des importations, **23:** 317-8
Développement de l'industrie, **23:** 318-20
Marchés d'État, **23:** 320-1
Mesures, autres, **23:** 321-2
Politique de concurrence, **23:** 321
Renforcement de AEIE, **23:** 320

Thompson, Hon. Andrew, Senator (Dovercourt)—*Cont'd*
Peacekeeping, **34:** 7, 11-5, 18-9, 22, 25
Research and development, **16:** 33
Trade relationship between Canada and Israel, **42:** 10-2, 14, 16, 18, 22-4

Toffler, Alvin
Third (The) Wave, **1:** 10

Tokyo Round negotiations
See
General Agreement on Tariffs and Trade

Toronto University Middle East Group (TUMEG)
Aim, **47:** 6

***Towards an Economic Strategy for Canada*, Province of British Columbia**
Document tabled with Committee, **20:** 8

Trade integration in North America
Definition, **17:** 6

Trilateral agreement between Canada, Mexico and the United States
Canada, position, **17:** 6
Mexico, position, **17:** 6
Statement by the President of Mexico and the Prime Minister of Canada, quotation, discussions, **3:** 5-7
United States, position, **7:** 20, 37-8; **17:** 6; **23:** 47

Trudeau, Rt. Hon. Pierre Elliott, Prime Minister of Canada
Statement with the President of Mexico *re* trilateral economic cooperation among Canada, Mexico and the United States, discussions, **3:** 5-7; **23:** 13

Truman, Harry S., former President of the United States (1945-53)
Middle East, attitude towards, **24:** 26-7

Tunisia
Religious communities, relations between, **24:** 29

Tyaack, F.H., President and Chief, Executive Officer, Westinghouse Canada Inc., Hamilton, Ontario
Canadian Relations with the United States
Discussions, **16:** 18-31, 33-50
Quotations, **23:** 74-5, 107, 117
Statement, **16:** 8-12

UN
See
United Nations

UNEF
See
United Nations Emergency Force

UNHCR
See
United Nations High Commission for Refugees

***Relations (Les) Canada—États-Unis—Volume III—Les relations commerciales Canada—États-Unis*, rapport du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères**—*Suite*
Récapitulation
Conclusions et recommandations, **23:** 298-303
Point de départ, **23:** 297
Répercussions politiques: mythe et réalité, **23:** 289-96
Table des matières, **23:** 171-3
Tableaux
#1 — Transactions sur marchandises 1978-1981, **23:** 179
#2 — Déficit de la balance des paiements courants avec les États-Unis, **23:** 180
#3 — Rapport Canada/États-Unis: salaire—productivité—échanges—1968 à 1978, **23:** 324
#4 — Arrêts de travail et temps perdu par suite de différends industriels 1955-1979, **23:** 326
#5 — Estimation relative des niveaux de productivité (Canada/États-Unis). Pourcentages de 1967 et 1974 par importants groupes industriels, **23:** 327
#6 — Coût unitaire de la main-d'oeuvre (dollars américains) 1967 = 100, **23:** 328
Témoins, liste, **23:** 337-46
Tokyo Round, répercussions sur l'industrie canadienne
Barrières non-tarifaires, **23:** 308-16
Conclusion, **23:** 316
Tarifs douaniers, **23:** 305-8

Répertoire des exportateurs
But, **19:** 25
Coopération provinciale, **19:** 25-6

Resnick, M. Mark, directeur général, Comité Canada-Israël
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada
Discussion, **35:** 11-6, 19-20, 22, 24-5, 28, 32-6, 38-9
Exposé, **35:** 7-11, 36
Note biographique, **35:** 5

Ricard, M. Norman, président et directeur général, NORCA Management Ltd., Montréal, Québec
Note biographique, **8:** 5, 26
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **8:** 31-3, 37-40, 42-4, 52-3
Exposé, **8:** 25-30

Riel, honorable Maurice, sénateur (Chaouinigane)
Exportations, expansion, **41:** 18-21
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **31:** 24-5

Roblin, honorable Duff, C.P., sénateur (Red Deer)
Conflit israélo-arabe, **35:** 17-20, 40-1; **40:** 26-7, 29
Industrie du meuble, **8:** 48-51
Problème israélo-arabe, **28:** 22-4
Question palestinienne, **47:** 30-2
Séances, programme, **40:** 6

Rotstein, M. Abraham, directeur, Institut canadien de politique économique
Note biographique, **10:** 5

UNIFIL
See
United Nations Interim Force in Lebanon

UNRWA
See
United Nations Relief and Works Agency

US
See
United States

USSR
See
Union of Soviet Socialist Republics

UTDC
See
Urban Transportation Development Corp. Ltd.

Union Carbide Canada Ltd.
Free trade arrangement between Canada and the United States, views, **9:** 17-9, 20-2
History, nature, **9:** 17

Union of Soviet Socialist Republics (USSR)
Islam, state, **30:** 31-3
Middle East
Presence, **47:** 27; **48:** 20; **51:** 11-2
Role, influence, **25:** 27-8; **28:** 32-3; **40:** 23
Oil
Reserves, **29:** 24
Saudi Arabia, dependence, **25:** 33
Palestine Liberation Organization, relationship with, **25:** 28-9; **29:** 33
Palestine problem, role in a peaceful settlement, **40:** 23
Peacekeeping, attitude, **34:** 16, 26

United Nations (UN)
Arab-Israeli conflict, role, **28:** 6, 20; **35A:** 19
Attitude towards, **51:** 19, 23, 25
Background information, **35A:** 19
Canada
Commitment, **35A:** 19
Middle East question, record of voting, **28:** 12-3; **32:** 10; **35A:** 20-3
Conference
Crimes, **28:** 14-5
Human Settlements, **28:** 15
Egypt, Security Council proposal concerning the 1956 invasion, **44:** 7
Lebanon, Security Council resolutions concerning, **43:** 11-3
Palestine
Partition resolution of 1947, **44:** 17-8, 25
Problem, role, **44:** 19-20
Resolutions concerning, **44:** 27-8
Special Committee, **25:** 5
Peacekeeping force, attitude towards a permanent, **34:** 13
Security Council Resolution 242, **28:** 7, 9; **32:** 8, 21; **32A:** 5-6; **35A:** 3-4

United Nations Emergency Force (UNEF)
Role, **34:** 6

Rotstein, M. Abraham, directeur, Institut canadien de politique économique—*Suite*
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **10:** 15-6, 21-2, 25, 31, 39-42
Exposé, **10:** 5-8

Rowe, honorable Frederick William, sénateur (Lewisporte)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 23-4

Royer, M. Raymond, président directeur général, Division du transport commun, Bombardier, Inc., Boucherville, Québec
Note biographique, **11:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **11:** 19-20, 25-8, 36-8
Exposé, **11:** 6-9

Russie
Voir
Union des républiques socialistes soviétiques

SEE
Voir
Société pour l'expansion des exportations

SSEO
Voir
Société des services éducationnels de l'Ontario

Sables bitumineux, usines
Voir
Usines de sables bitumineux

Sanctions
Efficacité, **47:** 21-2

Sandford, M. John W., président et administrateur en chef, de Havilland Aircraft du Canada, limitée, Downsview, Ontario
Note biographique, **13:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **13:** 21, 23-6, 29-31, 33-6, 38-9, 43
Exposé, **13:** 6-12

Sciences et Technologie Canada
Industrie et Commerce, ministère, relations, **19:** 17-8

***Search (The) for Peace in the Middle East*, Société des Amis**
Conflit palestinien, citations, **24:** 20-2

Secteurs industriels
Définition, **1:** 19-20

Sénat, Règlement
Paragraphe 77 (4) — Sous-comités, **6:** 5

Services éducationnels
Concurrents, **49:** 9-11, 13-4, 23-5
États-Unis, avantages, **49:** 14
Financement, **49:** 9
Office national d'éducation, **49:** 17-8
Proche-Orient, possibilités, **49:** 24
Provinces, collaboration entre, **49:** 11-2, 14, 17-8, 23-4
Recouvrement des coûts, programmes, **49:** 13, 15-6
Voir aussi
Société des services éducationnels de l'Ontario

United Nations High Commission for Refugees (UNHCR)
Historical background, **45:** 12

United Nations Interim Force in Lebanon (UNIFIL)
Background information, **34:** 6, 11-2, 15, 17; **43:** 12-3

United Nations Relief and Works Agency (UNRWA)
Canada's support, **32A:** 11-2
Historical background, **45:** 12
Palestinians refugees, help to, **45:** 12-3

United States (US)
Acid rain, position, **22:** 13-4
Anti-dumping laws, **7:** 23
Arab World, trade with, **47:** 11-2
Automobile industry, **4:** 13-4; **22:** 7-8
Bilateral free trade proposal, reaction
Interest, reasons, **23:** 49-55, 58, 123
Legislative schedule, **23:** 55
Private sector, **23:** 55-7
States, **23:** 57
"Buy American" provisions, **4:** 8-9, 17, 18; **6:** 32; **7:** 24-5, 36; **10:** 16-7; **11:** 10, 11, 12, 15, 17-8; **15:** 9; **16A:** 4-7; **22:** 9, 10; **23:** 23-4
See also Buy American Act
Canada
Attitude towards, **15:** 40; **22:** 7, 26; **23:** 29-30
Competitiveness
Labour costs
Comparative unit, **23:** 150
Relative, **23:** 145-7
Productivity, relative, **23:** 147-50
Work stoppages, **23:** 147
Industrial development policies, reaction, **23:** 29-30
Trade Liberalization
Approaches
Ad hoc agreements, **23:** 31-40
Free Trade Agreement under GATT Article 24
Approaches, **23:** 40-2
Bilateral Interim Agreement, **23:** 44-8
Declaratory, **23:** 42-4
Graph, **23:** 48
Trade with
Countervail, **23:** 22-3
Customs valuation, **23:** 25-6
Domestic International Sales Corporation, effect, **23:** 26
Non-tariff barrier, **23:** 21-8
Procurement, **23:** 23-5
See also Free trade arrangement between Canada and the United States
Canadian embassy, relationship with the Congress, **21:** 27-8
Canadian consultation on policy matters, **4:** 35-6
Canadian investment on a per capita basis, **19:** 8-9
Centre of gravity of industry, **18:** 15
Congress, role, **4:** 36-7; **11:** 11
Countervailing duty, **4:** 14; **5:** 13-5, 34-5; **7:** 9; **10:** 9; **11:** 23; **15:** 40; **16:** 28, 36-7; **19:** 38-9, 40-1; **20:** 32; **23:** 22-3
Defence Department, language instruction program, **30:** 34-5
Democratic Party, position on tariff, **17:** 35
Economic integration, position, reaction
Canada, **7:** 8, 20; **17:** 7
Mexico, **17:** 7, 8,22
Economy
Outlook, **7:** 6-7, 11, 13
Recession, **7:** 6

Sharp, M. Mitchell, ancien ministre, Secrétariat d'État aux Affaires extérieures (1968-1974)
Libre-échange avec les États-Unis, citation, **2:** 5-6, 15; **18:** 8

Sharwood, rapport
Voir
Évaluation des programmes d'aide à l'industrie

Shaske, M. E.G. (Ed), directeur exécutif, Division de la planification stratégique, ministère du Développement économique, province de l'Alberta
Relations du Canada avec les États-Unis, **21:** 7, 40

Shenstone, M. Michael, sous-secrétaire adjoint, Bureau des affaires africaines et du Moyen-Orient, Affaires extérieures Canada
Proche-Orient, questions concernant, **37:** 19-24

Shultz, M. George, secrétaire d'État, États-Unis (1982-)
Secrétaire d'État, confirmation de la nomination, **25:** 21-2

Sigler, M. John H., directeur du Norman Paterson School of International Affairs à l'université Carleton
Note biographique, **24:** 5, 23-4
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Discussion, **24:** 23-39; **25:** 19-34
Exposé, **24:** 5-23; **25:** 5-18

Simmonds, M. Nicholas, directeur général, Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël
Note biographique, **42:** 5
Relations commerciales entre le Canada et Israël
Discussion, **42:** 9-25
Exposé, **42:** 6-8

Simons, M. John, vice-président, division de l'avionique, Compagnie Marconi Canada, Montréal, Québec
Note biographique, **12:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, **23:** 234-5, 249, 265
Discussion, **12:** 42-3, 46-7, 49
Exposé, **12:** 36-41

Sionisme
Définition, **32A:** 17
Mouvement, objectif, **39:** 13
Politique
Perspective historique, **24:** 12-6, 28
Raison, **24:** 12

Smith, honorable George I., sénateur (Colchester)
Relations du Canada avec les États-Unis, **15:** 40

Smith, M. E.L., président et administrateur en chef, Pratt & Whitney Aircraft du Canada ltée, Longueuil, Québec
Note biographique, **13:** 5
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **13:** 20-2, 24, 26, 29, 35-6, 39, 42-5
Exposé, **13:** 15-20

United States (US)—*Cont'd*
Economy—*Cont'd*
Stimulative package, **7:** 10-1, 13
Educational services, **49:** 14
Export Trading Company Act, **10:** 42
Fishing industry, **5:** 26; **17:** 34-5
Foreign policy, survey on new direction, **14:** 67-8, 71; **51:** 17
Free trade arrangement with Canada
Advantages, incentives, **5:** 25-6, 37-8; **9:** 22, 30, 31, 32, 36; **17:** 36
Position, **7:** 15, 20, 23; **9:** 22
Re-orientation of thinking, **15:** 10
States, binding, **7:** 25-6
Furniture industry, **8:** 10-2, 32, 35-6, 38; **10:** 30, 31-2, 33
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 25; **7:** 15; **23:** 51-2
Government
"Downtown People Mover" program, **11:** 14, 23, 31; **16A:** 3, 5
Research and development contracts, **11:** 15, 18, 31
Imports of finished products, duty free, statistics, **10:** 6
Incentives to investment, **4:** 31-2; **22:** 8, 9,18, 19
Industries, protected, **17:** 34
Iran, attitude towards, **30:** 30-1
Israel, attitude towards, **34:** 20-1; **35:** 12-3; **40:** 26
Lebanon, attitude towards, **50:** 11, 17-8
Mexico, relations, **7:** 37-8
Middle East
Attitude towards, **36:** 8; **43:** 24-5
Foreign policy concerning, **25:** 6, 21, 24, 25, 26-7; **28:** 12; **32:** 13-4
Reagan program
Attitude towards, **44:** 18; **48:** 9; **51:** 6
Background information, **35A:** 12-3; **36:** 24; **39:** 23; **40:** 7-8, 10-1, 15, 25, 26; **44:** 17; **48:** 12
Expectations, **40:** 17
Lebanon, linkage with progress, **40:** 16-7
Palestine Liberation Organization, attitude towards, **40:** 7
Principles of conflict resolution, **40:** 7
Security arrangements, **40:** 9
Role, **24:** 25-8; **25:** 15-6, 17; **28:** 8, 17-8, 29-30; **32:** 17; **35:** 12-3
Military market, access, **15:** 39-40
Offsets, Canadian attitude towards, **12:** 33-4
Palestine Liberation Organization, attitude towards, **40:** 25, 30; **44:** 19, 36
Palestine problem, position towards, **40:** 25-6; **44:** 8; **47:** 8
Perception, **36:** 15-6
Petrochemical industry, **9:** 15-6; **10:** 35; **21:** 16
Petrochemicals, **3:** 25-6; **7:** 26-8; **21:** 15-6
Policies, effect on Canada, **2:** 12-3, 26; **4:** 36; **5:** 18; **10:** 9-10, 11, 19-20; **11:** 10-1; **15:** 9; **17:** 12
Policy process, state, **25:** 6
Population, charts, **14:** 9, 12
Procurement laws, position of CMA, **14:** 46-7
Protectionism, problem, **7:** 36-7
Protectionist sentiments, **10:** 26, 27, 28
Public procurement policies, **4:** 8-9, 17, 18, 19-20; **6:** 32; **7:** 25; **11:** 10; **23:** 23-4
Public transit market, **16A:** 3-10
Reagan administration
Business investment, position, **22:** 8
Trade policy, attitude towards, **16:** 44-5
Republican Party
Direction of policies, **14:** 68
Tariff, position, **17:** 35
Research and development
Amount spent, **12:** 20; **23:** 87
Attitude towards, **14:** 74
Government contracts, **11:** 15, 18, 31
Secretary of State
Resignation, reasons and implications, **25:** 20-1, 23

Société de Havilland Aircraft du Canada, limitée
Voir
de Havilland Aircraft du Canada, limité

Société des Amis (Quakers)
Conflit palestinien, rôle, **24:** 19-22, 29-30
Search (The) for Peace in the Middle East, citations, **24:** 20-2

Société des services éducationnels de l'Ontario (SSEO)
Affaires extérieures, ministère, relations, **49:** 9
Agence canadienne de développement international, relations, **49:** 9, 10-1
Bahreïn, présence, **49:** 6-8
But, objectif, **49:** 5
Concurrents, **49:** 9-12, 23-5
Coopération entre gouvernement et secteur privé, attitude envers, **49:** 8
Corporation commerciale canadienne, relations, **49:** 9
Gouvernement à gouvernement, attitudes envers les liens, **49:** 8
Information de base, **49:** 5-8, 16-7
PDME, accès au financement, **49:** 26
Proche-Orient
Accomplissement, **49:** 6, 7
Possibilités, **49:** 24-5
Projets, **49:** 7, 8,18, 26-8
Propositions, **49:** 6-7
Projets
École technique des forces de défense de Bahreïn, **49:** 26-8
Financement, **49:** 9-11
Proche-Orient, **49:** 7, 8
Société pour l'expansion des exportations, relations, **49:** 9, 11

Société Mitel
Historique, information de base, **20:** 27-9, 35

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Activités, montant, lien, **31:** 22-3
Affaires extérieures Canada, liens entre la Division du Commerce international, **31:** 19-20
Afrique du Nord, attitude envers le marché, **31:** 7, 8,9-10
Agence canadienne de développement international, collaboration, **31:** 8, 29; **33:** 18-20, 22-4; **41:** 9-10
Algérie, aperçu des activités, **31:** 9, 23
Concurrence, **31:** 8-9, 21-2, 28-9
Contacts étrangers, **31:** 25
Couverture d'assurance, politique concernant, **31:** 26-7
Égypte, aperçu des activités, **31:** 9-10
Exportateurs, aide, **27:** 23-4; **31:** 5-8
Afrique du Nord, **27:** 12-3
Proche-Orient, **27:** 8, 21
Exploitations commerciales du Canada, subventions, **6:** 29
Exportations canadiennes, rôle dans le commerce, **31:** 5-8
Financement international, **27:** 23-4; **31:** 8; **41:** 9-10, 18, 21-2, 27, 33
Israël, présence, **27:** 8, 21; **31:** 9; **42:** 18
Ligne de crédit, définition, **33:** 22-4
Mandat, charte, **13:** 11, 12
Objectif, **31:** 6, 24-5
Proche-Orient, attitude envers le marché, **31:** 7, 9-10, 26-7
Services d'assurances et de prêts, **31:** 6-7; **41:** 16-7

Sociétés canadiennes
Développement, **10:** 22, 24, 26
Marchés étrangers, développement des moyens pour pénétrer, **10:** 16-7

United States (US)—*Cont'd*
Secretary of State—*Cont'd*
Successor, **25:** 21-2
State governments, preferential practices in their procurement policies, **16:** 24
Surface Transportation Act, "Buy American" provisions, **11:** 10, 11, 12, 15, 24; **16A:** 5, 6; **22:** 9-10, 29
Surface Transportation Assistance Act, reaction, **19:** 16-7; **23:** 133
Syria, attitude towards, **50:** 9-10, 18
Tariff Act, Section 337, **10:** 10, 41
Tariff on dutiable items, average, **6:** 23
Trade Act of 1974
Section 201, **10:** 41
Section 301, **10:** 10, 11, 19-20, 41
Section 612, **23:** 12-3
Trade Agreement Act of 1979, **7:** 37; **17:** 36-7
Section 1104, **23:** 12-3
Trade agreements Act of 1979
Background information, use, **21:** 10
Material injury, definition, **10:** 9
Trade legislation, enforcement, **22:** 39
Transit sector, "Buy American" provisions, **11:** 12; **22:** 9-10
Trilateral agreement between Canada, Mexico and the U.S., position, **7:** 20, 37-8; **23:** 13
World trade, position, **23:** 50-1
Yankee Bonds, **19:** 8, 41

Urban transportation
Calgary, urban transportation system, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31
Edmonton, urban transportation system, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31
Free trade arrangement between Canada and the United States
Effect, **11:** 35-6, 38-9; **22:** 28-9
"GATTability", **11:** 37-8
High technology area, **11:** 9, 13, 19-20, 21, 25-6
Industry
Communication between, **11:** 34
Importance, perception, **11:** 9, 13, 14, 19-20, 21
Organization, state, **11:** 14; **16A:** 7, 9,11
Policy, direction, elements, **16A:** 8
Standardization in technology, **11:** 33
Trading bloc approach, definition, examples, **11:** 22-3
Markets
Competition, **16A:** 4, 7
Nature, size, importance, **11:** 13-4, 15-6, 21; **16A:** 3-4
United States, **16A:** 3, 4-7, 9; **22:** 9-10
Public procurement practices, **11:** 16, 36, 37; **22:** 9-10, 28; **23:** 23-5
Public sector involvement, **11:** 30-3; **16A:** 3, 4
Research and development, **11:** 16-7, 21-2, 30-3
Tariffs, effect of canadian, **11:** 34-6
See also
Bombardier Inc.
Hawker Siddeley Canada Inc.
Urban Transportation Development Corp. Ltd.

Urban Transportation Development Corp. Ltd. (UTDC)
Background information, **11:** 13, 14-5, 20-1, 28-9, 30; **16A:** 1-3, 10
Brief, text, **16A:** 1-11
Buy American Act, reaction, recommendations, **11:** 15, 17-8; **16A:** 5-6
Intermediate capacity transportation system, **11:** 14, 29
Objective, policy oriented, **16A:** 1, 3
Products, **16A:** 2, 5
Technology, licensed rights, **16A:** 10
Urban transportation, recommendations, **11:** 17-8

Sociétés canadiennes—*Suite*
Mesures non-tarifaires, effet, **10:** 12-4
Secteur de la fabrication, performance, raisons, **10:** 12-3

Sociétés internationales d'ingénieurs
Boycottage arabe, respect, **41:** 28-30
Étude de faisabilité, **41:** 23
Langages, connaissance, utilité, **41:** 30-1
Marchés étrangers
Difficultés, **41:** 15-6, 21
Suggestions, **41:** 16-7
Projets, financement, **41:** 18-20, 21-2, 23

Sommet du Caire, octobre 1976
Résultat, **43:** 10-1, 15, 19

Sommets économiques
Évolution des thèmes principaux, **6:** 9, 30-1

Sondage sur l'attitude des Canadiens et des Américains à l'égard des événements survenus au Proche-Orient
Information de base, **36:** 6-8, 17, 19-20
Marge d'erreur, **36:** 7
Point de mire, **36:** 8-9, 19
Questions, texte, réponses, **36:** 9-14; **36A:** 1-7
Raisons, **36:** 6-8
Répondants, **36:** 17, 20-1
Résultats
Affaires étrangères, intérêt, **36:** 9, 11, 14-6
Colonies de peuplement israéliennes sur les terres arabes occupées, attitude envers l'établissement, **36:** 14; **36A:** 6-7
État palestinien, création, **36:** 11-2; **36A:** 2-4
Israël, attitude envers, **36:** 10, 18; **36A:** 1
Liban, attitude envers l'invasion, **36:** 13, 18; **36A:** 5-6
Massacre de Beyrouth, **36:** 10-1; **36A:** 2
Proche-Orient
Opinion, **36:** 9, 14-5
Participation gouvernementale
Américaine, **36:** 9, 11, 13; **36A:** 2, 5
Canadienne, **36:** 9, 11, 13-4; **36A:** 2, 5,6-7
Organisation de libération de la Palestine, attitude envers, **36:** 12-3, 20; **36A:** 4-5
Palestiniens, attitude envers, **36:** 9-10, 16, 17-8; **36A:** 1
Publication, **36:** 9
Statistique, **36:** 9-14; **36A:** 1-7
Type, **36:** 7

Spar Aerospace Limited
Barrières non-tarifaires pour les sociétés de technologie de pointe, **15:** 56-7
Conseil national de recherches, relations, **15:** 31
Dollar canadien, effet de la valeur, **15:** 53, 54
Énergie, coûts, disponibilité, **15:** 51-2
États-Unis, vente
Barrières commerciales, effet, **15:** 8
Barrières non-tarifaires, effet, **15:** 8
Information de base, antécédants, **15:** 6-8
Politiques d'approvisionnement du gouvernement, effet, **15:** 48
Système auxiliaire de guidage à distance de la navette, **12:** 31; **15:** 7, 8
Technologie, sources, **15:** 33

Stanbury, honorable Richard J., sénateur (York-Centre)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **7:** 28-30, 32, 40; **16:** 26-7, 38-9; **17:** 15-9, 21, 26-30

Urban Transportation Development Corp. Ltd. (UTDC)—*Cont'd*
Urban transportation system for the cities of Calgary and Edmonton, **11:** 28
See also
Urban transportation

van Roggen, Hon. George C., Senator (Vancouver-Point Grey), Committee Chairman
Aerospace industry, **13:** 20-1, 23, 32-3, 34, 38-9, 41-5
Arab-Israel conflict, **35:** 9, 32, 36-40; **40:** 14, 31-4
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **27:** 8, 10-1, 20, 27-30, 32-4; **31:** 11-2, 19, 23, 26-31; **44:** 11, 14
Canadian International Development Agency, **33:** 8, 14-5, 22-6, 31-3, 35
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **24:** 24, 26, 28, 32, 34; **32:** 10, 20-2, 24
Procedure, **24:** 5, 23, 39; **26:** 5, 11-7, 19, 21, 23, 25-6, 29; **27:** 5-6, 9, 15, 25, 36-7; **28:** 5, 9,12, 16, 29, 33-4; **29:** 5, 10, 16, 19, 26-7, 30; **30:** 5, 14, 25, 37; **31:** 5, 10, 12, 17, 19, 21, 25-6, 31; **32:** 5-6, 11, 24-5; **33:** 5-6, 11, 12, 15, 21-2, 35; **34:** 5, 10, 25, 28; **35:** 5-6, 11, 28-9, 36, 41; **36:** 5-6, 14, 19-21, 26, 33; **37:** 5, 12, 15, 19-20, 23-4; **38:** 5, 10, 16, 20, 25-6; **39:** 5, 9,11, 21, 37; **40:** 5-6, 10, 35; **41:** 5-6, 11, 17, 36; **44:** 5-7, 9, 16, 29-30; **46:** 5-6, 8, 11, 16, 26, 27-8; **47:** 5-6, 10-1, 19, 31-2; **48:** 5, 10, 13, 14, 17, 22-3; **49:** 5, 12, 14, 16, 23, 25; **50:** 5, 11, 16, 20-2, 24-5; **51:** 5, 7-8, 13, 22, 24, 26-7
Canadian Relations with the United States, **1:** 13; **6:** 12, 15-6, 23-5, 29-30, 32, 34, 36-49; **7:** 9;**10:** 18, 24-5, 30, 34-42; **11:** 19, 25; **13:** 8, 9; **14:** 17, 26-7, 29, 44-5, 53-4, 60, 70-3, 75-9; **15:** 13-4, 17, 38-9, 49, 51, 54-7; **16:** 38-40, 47-9; **7:** 6, 9,10, 16, 26, 29, 30, 32, 33; **18:** 9, 13, 18, 21, 24-5, 27-34, 39, 42-4, 46-9; **19:** 7, 17, 20, 22-3, 25, 29, 31-5, 37-9, 42; **20:** 20-1, 26, 28-9, 33-4, 36-8; **21:** 7, 15, 24, 27, 31, 33, 36, 41-4; **22:** 16, 17, 21, 35-40
Instructions *re* questions, **6:** 7, 27-8; **19:** 36; **20:** 32
Procedure, **1:** 5, 15, 23, 28-9; **2:** 5, 15, 19, 28, 31, 34; **3:** 5, 7-8, 11, 33; **6:** 5, 6-7, 17-8, 21, 29-30, 32-4, 40; **7:** 5, 10, 12, 14, 19, 30, 33, 41; **8:** 5, 6,18, 20, 25, 30, 31, 43, 55; **9:** 5-6, 8, 12, 16, 20, 27, 40-1;**10:** 5, 8,14, 21, 42; **11:** 5-6, 9, 12, 18-9, 22, 25, 39; **12:** 5, 6,29, 35-6, 41, 43, 45, 49-50; **13:** 5-6, 13, 15, 20-1, 45; **14:** 5, 6,14, 58, 66, 68, 69, 70-1, 75, 79; **15:** 5, 8,13-4, 17, 31, 41, 57; **16:** 6-8, 12, 18, 30, 32, 46, 48, 49-50; **17:** 5, 15, 38; **18:** 5, 20, 34, 49; **19:** 5, 6,14, 17, 42; **20:** 5, 8,9, 16, 40; **21:** 5, 6,12, 22, 28, 39, 40, 44; **22:** 5, 15, 40-1
Common market between Mexico, Canada and the United States, **3:** 5-7
Economic integration, **1:** 16, 20, 23-8
Educational services, **49:** 7, 10, 15, 18, 22
Emigration from the Middle East to Canada, **46:** 8, 10, 19-20, 22-7
Energy relationships with the Middle East, **29:** 7-8, 10-2, 14, 16-8, 22, 25, 29-30
Export development, **41:** 8, 22-3, 25-30, 32-6
Free trade arrangement between Canada and the United States, **2:** 18, 21, 24, 28-34; **7:** 20, 22-7, 29, 37-41; **17:** 36-7
Furniture industry, **8:** 36, 39, 46, 48-55
General Agreement on Tariffs and Trade, **3:** 14, 18-24, 26-33; **9:** 23
Hearings, program, **40:** 5-6
High technology industry, **12:** 28-9, 37, 45, 49
Islam, **30:** 11, 15-6, 21, 24-6, 29, 31-2, 34-6
Israeli-Arab problem, **28:** 17-8, 24, 26-32; **51:** 20
Middle East
Matters concerning, **36:** 22-9; **37:** 17, 21-2
Trade with, **38:** 9, 17, 20, 22-5
Multinational enterprises, **16:** 20-1, 23, 31-2, 40-3
National Defence, subcommittee on, **6:** 5-6
Palestine question, **39:** 22, 26, 33, 35-6; **44:** 26; **47:** 13, 15, 18, 24, 28-30; **48:** 15, 17-9, 22-3

Stanbury, honorable Richard J., sénateur(York-Centre)—*Suite*
Industrie du meuble, **8:** 33
Maintien de la paix, **34:** 22-4
Rapport entre la société mère et ses filiales, **16:** 40-2, 46-8
Recherche et développement, **15:** 32-3; **16:** 28-9
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **44:** 29, 35
Relations du Canada avec les États-Unis, **6:** 40; **8:** 30; **10:** 18-20; **15:** 14, 53; **16:** 27-8
Transports publics, **11:** 36, 38

Stanfield, honorable Robert L., c.r., représentant spécial du gouvernement canadien auprès du Proche-Orient et l'Afrique du Nord (1979-1980)
Accord de libre-échange avec les États-Unis
Citations, **22:** 37; **23:** 254, 290-1
Position, **23:** 253-4, 290-1
Note biographique, **32:** 5-6; **3A:** 1
Organisation de libération de la Palestine, attitude envers, **39:** 12-3
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **5:** 19-29, 31-3
Exposé, **5:** 6-9
Relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord
Discussion, **32:** 11-24
Exposé, **32:** 6-11
Voir aussi
Rapport Stanfield—Rapport final du représentant spécial du Gouvernement du Canada concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Statistique Canada
Activités économiques, classification des secteurs, **14:** 27

Steers, M. B.C., sous-ministre adjoint, Marketing international, ministère de l'Industrie et du Commerce
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **19:** 17-21, 24-6, 28-9, 34-5, 37-8, 40-2
Exposé, **19:** 5-9, 14, 16

Stein, Mme Janice, Département des sciences politiques, University of Toronto
Conflit israélo-arabe
Discussion, **40:** 10-35
Exposé, **40:** 6-10
Note biographique, **40:** 5

Stollery, honorable Peter Alan, sénateur (Bloor and Yonge)
Proche-Orient, questions concernant, **37:** 14, 21-3

Subvention
Définition, but, **4:** 15-6, 30-1; **7:** 24, 30-1

Suède
Communauté européenne, «points d'interventions», **18:** 40-1
Industrie aéronautique, **13:** 36
Système d'armes, **13:** 36, 38

Sunnites
Chi' ites
Différences entre, **30:** 22-3
Rapports entre, **30:** 21-2
Voir aussi
Chi' ites
Islam
Musulman

van Roggen, Hon. George C., Senator (Vancouver-Point Grey), Committee Chairman—*Cont'd*
Peacekeeping, **34:** 8, 15, 24, 27-8
Petrochemical industry, **9:** 24, 26, 30-2, 35-40; **21:** 19-20, 40
Research and development, **1:** 23; **15:** 28, 32-3, 37-8, 40-1, 43-8
Survey on the attitude towards the Middle East, **36:** 7, 10-1, 17, 20
Urban transportation, **11:** 26, 29, 32, 34, 36-9
Washington, memorandum relative to the committee visit, **21:** 5-6

Vatican
Israel, attitude towards, **24:** 32

Venice Summit Conference
Date, prospects, **6:** 30-1

Volkswagen
Value-added content of Canadian parts, **7:** 22

Ward, Rick, Senior Country Program, Director (Egypt), Canadian International Development Agency
Canadian International Development Agency, **33:** 15

Washington, D.C., United States
Committee visit, memorandum, **21:** 5-6

Watson, Andrew M., Associate Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Economics, University of Toronto
Biographical note, **47:** 5
Palestine question
Discussion, **47:** 20-2, 26, 30, 32
Statement, **47:** 11-9

Watson, Ian, M.P. (Châteauguay)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 22-3
Lebanon, **50:** 17-8
Palestine question, **48:** 23

Weintraub, Sidney, Professor, Dean Rusk Professor, Lyndon B. Johnson School of Public Affairs, University of Texas, Austin, Texas
Biographical note, **17:** 5, 6
Canadian Relations with the United States
Discussion, **17:** 16-38
Quotations, positions, **23:** 45, 52, 62, 97
Statement, **17:** 5-15

Wenman, Robert Lloyd, M.P. (Fraser Valley West)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 17

West Bank
Attitude towards, **26:** 26; **28:** 9-10, 18; **32A:** 7; **34:** 24; **35:** 31, 38; **36:** 25; **51:** 7, 10, 12, 26
Background information, **48:** 6-7
Bethlehem, economic and financial help for, **48:** 20
Economic and financial help, **48:** 20; **51:** 26
Emigration, **36:** 25-6; **48:** 17
Government, **48:** 7, 14
Israeli military occupation
Background information, **48:** 5-7
Life under, description, **48:** 16-20
Mayors
Peace negotiations with Israel, participation, **40:** 28-9
Role, **48:** 14-5

Syndicats ouvriers
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **7:** 32

Syrie
Information de base, **40:** 33; **47:** 27-8; **48:** 19-20; **50:** 10, 14-5; **51:** 9
Liban, attitude envers, **47:** 27-8; **50:** 7-9, 14-5; **51:** 22
Organisation de libération de la Palestine, appui, **40:** 33; **50:** 8
Union des républiques socialistes soviétiques, relations, **50:** 10; **51:** 9

TUMEG
Voir
Groupe sur le Moyen-Orient de l'Université de Toronto

Talmon, M. Jacob, professeur, université Hébraïque
Israël, conflits militaires, citation, **25:** 18

Tannage, industrie
Stimulants, **6:** 26

Tate, M. W.C., vice-président et directeur général, Garrett Manufacturing Company Limited
Relations du Canada avec les États-Unis
Citation, **23:** 246
Discussion, **15:** 28, 31, 34-7, 39, 41-2, 46-7, 49-52, 54-7
Exposé, **15:** 14-7

Technologie
Achat, vente, **14:** 72
Importations étrangères, **14:** 71-2; **16:** 45-6, 47; **19:** 26, 34-5
Répercussions, **12:** 34
Transferts de la société mère à la filiale, **15:** 22, 25, 28; **16:** 46

Technologie, industrie
Voir
Haute technologie, industrie

Technologie industrielle, programme pour l'avancement
Transfert d'une technologie, restrictions, **16:** 37
Utilité, **16:** 28-9

Termes, glossaire, 23: 331-5

Textile, industrie
Mesures de protection, effet, **10:** 28, 29
Programme d'adaptation, **23:** 281
Zone de libre-échange bilatérale entre le Canada et les États-Unis, effet, **18:** 27-8

Thibault, M. Laurent, directeur du service de l'économique et des communications, Association des manufacturiers canadiens
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **14:** 59-66, 69, 76-9
Exposé, **14:** 8-58

West Bank—*Cont'd*
Representatives, elections, **37:** 20, 22-3; **51:** 6, 9,13-4, 25-6
Setlements, **35:** 19-20, 38; **36:** 21-3; **39:** 24-5; **40:** 17-8; **48:** 6, 7; **51:** 19-21, 22-3
Size, **47:** 18
Status, **26:** 25-6; **37:** 20-2
Water, importance and cost, **48:** 15

Western democracies
Foreign policy, decision making process, **25:** 5-6
Israel, attitude towards, **24:** 32
Middle East, concern about, **30:** 26
Palestine problem, attitude towards, **28:** 7
Religion, importance, **30:** 27

Westinghouse Canada Inc.
Background information, **16:** 12-5, 17, 22, 26, 30-2
Barriers, effect of tariff and non-tariff, **16:** 16, 23-4, 26, 34-5
Cross-border trade between Canada and the United States, balance, **16:** 19-20, 25, 39- 40, 41
Duty remission scheme, mutual, **16:** 38-9, 40
Evolution, factors affecting, **16:** 18-9, 36
Free trade arrangement between Canada and the United States, effect, **16:** 15, 16-7
Intercompany pricing policies, **16:** 40-1, 42-3
Labour, **16:** 35-6, 37
North-South rationalization, **16:** 14, 21-2; **23:** 72
Provincial governments, effect of preferential purchasing, **16:** 23-4, 33-4
Research and development, **16:** 20-1, 33
Technology, sources, commercialization, **16:** 43-4, 46
Turbine products, world-product mandate, **16:** 9, 13-4, 25-6
United States, exports, **16:** 21-2
World marketing strategy, **16:** 9-10, 25-6
See also
Westinghouse Inc.

Westinghouse Inc.
Background information, **16:** 25
Buy American restrictions, position, **16:** 34
FIRA, relationship with, **16:** 31
Free trade arrangement between Canada and the United States, effect, **16:** 10
International strategy, **16:** 10, 36
Plant sites, decision-making process for selection, **16:** 9, 10-2, 32-3
Research and development, **16:** 20-1
Subsidiaries, strategic plan for, **16:** 14-5
Westinghouse Canada Inc., relationship with, **16:** 8-10, 21, 24-6, 36, 41; **23:** 72-3
See also
Westinghouse Canada Inc.

Willmot, Robert, Director of Special Projects, Canada-Israel Committee
Arab-Israel conflict and Canadian policy, **35:** 14-6, 20, 23-4, 28, 31-3, 36-7
Biographical note, **35:** 5

Wiseman, Henry, Professor, Department of Political Studies, University of Guelph, Guelph, Ontario
Biographical note, **34:** 5
Peacekeeping
Discussion, **34:** 10-28
Statement, **34:** 5-10

Third (The) Wave, **M. Alvin Toffler, 1:** 10

Thompson, honorable Andrew, sénateur (Dovercourt)
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **17:** 19, 21, 30-1
Conflit israélo-arabe, **35:** 24-6, 28; **40:** 10-2, 22-4
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 13, 19-21, 25-8
Exportations, expansion, **41:** 23-4, 26-30, 35
Islam, **30:** 29, 33, 36
Maintien de la paix, **34:** 7, 11-5, 18-9, 22, 25
Problème israélo-arabe, **28:** 21-2, 31
Problème libanais, **43:** 9-10, 13-4, 19, 25-6
Proche-Orient, commerce avec, **38:** 15-7
Question palestinienne, **39:** 22-4, 35
Rapport entre la société mère et ses filiales, **16:** 32-3, 34, 45-6
Recherche et développement, **16:** 33
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 27, 29, 31; **31:** 11, 21-4, 30
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 10-2, 14, 16, 18, 22-4
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 19-20
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **32:** 11, 15-6, 20
Relations du Canada avec les États-Unis, **18:** 12, 14, 26, 28, 33-4, 36-7, 39-41, 42, 45-7; **21:** 31-3, 35, 43

Tiers Monde
Concurrence, **18:** 15-6, 18
Développement industriel, effet, **18:** 15-6, 18
Systèmes protectionnistes, **10:** 26

Toffler, M. Alvin
Third (The) Wave, **1:** 10

Tokyo Round, négociations
Voir
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce—Tokyo Round, négociations

***Towards an Economic Strategy for Canada*, province de la Colombie-Britannique**
Document déposé auprès du Comité, **20:** 8

Traité de paix israélo-égyptien
États-Unis, rôle, **25:** 15-6
Perspective historique, **25:** 15-6, 31
Voir aussi
Camp David, accords

Traité libano-israélien
Information de base, **50:** 9

Transports publics
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
Effet, **11:** 35-6, 38-9; **22:** 28-9
«GATTabilité», **11:** 37-8
Calgary, système de transport urbain, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31
Commercialisation des moyens de transport, nature, **11:** 13-4, 15-6, 21
Edmonton, système de transport urbain, **11:** 9, 20, 26-7, 28, 29; **21:** 29-30, 31
Haute technologie, secteur, **11:** 9, 13, 19-20, 21, 25-6

Withers, G.B.S., Vice-President, Corporate Operations, Petrosar, Corunna, Ontario
Canadian Relations with the United States
Discussion, **9:** 23-4, 29-30, 38-40
Statement, **9:** 12-6
Sectoral free trade arrangement on petrochemicals, quotations, **21:** 16, 28

Wonnacott, Ronald Johnson, Professor, Department of Economics, University of Western Ontario, London, Ontario
Biographical note, **18:** 5
Canada's Trade Options, **5:** 16
Canadian Relations with the United States
Discussion, **18:** 20-49
Statement, **18:** 5-20
Free trade with the United States, quotation, **22:** 40; **23:** 33-4, 82, 104

World economy
Economic communities, discussions between, **6:** 13-4, 26-7
Economy, economic forces, main
Countries, newly industrializing, **6:** 9-11, 13
Energy development, **6:** 8-9
Oil development, **6:** 8-9
Free trade, obstacles, **6:** 31
Production, statistics, **6:** 10
Structural changes, **6:** 8-11
Trading system
Canada, position, **6:** 18
Evolution, **6:** 8, 13-4

World Jewish Congress
Background information, **51:** 5, 10, 21
Camp David Accords, position, **51:** 10
Golan Heights, position, **51:** 10
Settlements in the West Bank, position, **51:** 19-21

World Zionist Organization
Background information, **36:** 21-2
West Bank, activities, **36:** 21-3

Yaoundé Conventions
General Agreement on Tariffs and Trade, review, **3:** 24; **3A:** 12

Yurko, William J., M.P. (Edmonton East)
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 28

Yuzyk, Hon. Paul, Senator (Fort Garry)
Arab-Israel conflict, **40:** 18, 20-1
Canada's relations with the Arab Republic of Egypt and the Middle East, **26:** 26
Canada's trade relations with the Middle East and North Africa, **31:** 25-6
Canadian Relations with the Middle East and North Africa, **25:** 27-9
Canadian Relations with the United States, **18:** 41-2
Educational services, **49:** 26-9
Export development, **41:** 30-1
Islam, **30:** 22, 24
Lebanon, **50:** 15-7
Middle East, matters concerning, **37:** 19-20
Palestine question, **48:** 21
Peacekeeping, **34:** 14-6
Petrochemical industry, **9:** 29-32

Transports publics—*Suite*
Industrie
Bloc commercial, définition, exemples, **11:** 22-3
Communication entre, **11:** 34
Importance, perception, **11:** 9, 13, 14, 19-20, 21
Organisation, état, **11:** 14; **16A:** 7, 9,11
Politique, orientation, mesures, **16A:** 8
Uniformisation technologique, **11:** 33
Marchés
Américains, **16A:** 3, 4-7, 9; **22:** 9-10
Concurrence, **16A:** 4, 7
Nature, ampleur, importance, **16A:** 3-4
Politique d'achats publics, **11:** 16, 36, 37; **22:** 9-10, 28; **23:** 190-1
Recherche et développement, **11:** 16-7, 21-2, 29, 30-3
Secteur public, rôle, participation, **11:** 30-3; **16A:** 3, 4
Tarifs canadiens, effet, **11:** 34-6
Voir aussi
Bombardier Inc.
Hawker Siddeley Canada Inc.
Urban Transportation Development Corp. Ltd.

Transports publics, industrie
Voir
Transports publics

Transports urbains
Voir
Transports publics

Trudeau, Très honorable Pierre Elliott, Premier ministre du Canada
Déclaration commune avec le président du Mexique au sujet d'une coopération économique trilatérale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, citation, discussions,**3:** 5-7; **23:** 177

Truman, M. Harry, ancien président des États-Unis (1945-1953)
Proche-Orient, attitude envers, **24:** 26-7

Tunisie
Communautés religieuses, relations entre, **24:** 29

Tyaack, M. F.H., président et administrateur-en-chef, Westinghouse Canada Inc., Hamilton, Ontario
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, **23:** 246, 247, 248, 284, 295
Discussion, **16:** 18-31, 33-50
Exposé, **16:** 12-8

UNRWA
Voir
Office de secours et de travaux des Nations unies

URSS
Voir
Union des républiques socialistes soviétiques

UTDC
Voir
Urban Transportation Development Corp. Ltd.

Union Carbide Canada Ltd.
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, position, **9:** 17-9, 20-2
Histoire, nature, **9:** 17

Yuzyk, Hon. Paul, Senator(Fort Garry)—*Cont'd*
Trading relationship between Canada and Israel, **42:** 14-6

Zionism
Definition, **32A:** 17
Movement, aim, **39:** 13
Political
Historical background, **24:** 12-6, 28
Reasons, **24:** 12

Zureik, Elia, Department of Sociology, Queen's University, Kingston, Ontario
Biographical note, **36:** 5
Middle East, matters concerning, **36:** 21-33
Survey on the attitude towards the Middle East
Discussion, **36:** 14-21
Statement, **36:** 6-14

Zwaig, Melvyn, Vice-President, Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry
Biographical note, **42:** 5
Trading relationship between Canada and Israel
Discussion, **42:** 8, 12, 14, 21, 23, 25
Statement, **42:** 5-6

See following pages for lists of appendices, documents tabled and witnesses.

Union des républiques socialistes soviétiques (URSS)
Conflit palestinien, rôle dans un règlement pacifique, **40:** 23
Islam, état, **30:** 31-3
Maintien de la paix, attitude, **34:** 16, 26
Organisation de libération de la Palestine, relations, **25:** 28-9; **28:** 32-3
Pétrole
Arabie Saoudite, dépendance, **25:** 33
Réserve, **29:** 24
Proche-Orient
Présence, **47:** 27; **48:** 20; **51:** 11-2
Rôle, influence, **25:** 27-8; **28:** 32-3; **40:** 23

Union douanière
Définition, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 5, 15, 31; **3A:** 3-4; **23:** 206
Exemples, **2:** 9, 21; **3:** 15, 27

Urban Transportation Development Corp. Ltd. (UTDC)
Buy American Act, réaction, recommandations, **11:** 15, 17-8; **16A:** 5-6
Information de base, **11:** 13, 14-5, 20-1, 28-9, 30; **16A:** 1-3, 10
Mémoire, texte, **16A:** 1-11
Objectifs décisionnels, **16A:** 1, 3
Produits, **16A:** 2, 5
Système de transport intermédiaire, **11:** 14, 29
Système de transport urbain destiné aux villes de Calgary et d'Edmonton, **11:** 28
Technologie, licences, **16A:** 10
Transports publics, recommandations, **11:** 17-8
Voir aussi
Transports publics

Usines de sables bitumineux
Contenu canadien, pourcentage, **21:** 17-8, 25

van Roggen, honorable George C,, sénateur (Vancouver-Point Grey), président du Comité
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, **2:** 18, 21, 24, 28-34; **7:** 20, 22-7, 29, 37-41; **17:** 36-7
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, **3:** 14, 18-24, 26-33; **9:** 23
Agence canadienne de développement international, **33:** 8, 14-5, 22-6, 31-3, 35
Conflit israélo-arabe, **35:** 9, 32, 36-40; **40:** 14, 31-4
Défense nationale, sous-comité, **6:** 5-6
Énergie et les relations du Canada avec le Proche-Orient, **29:** 7-8, 10-2, 14, 16-8, 22, 25, 29-30
Exportations, expansion, **41:** 8, 22-3, 25-30, 32-6
Immigration en provenance du Proche-Orient au Canada, **46:** 8, 10, 19-20, 22-7
Industrie à haute technologie, **12:** 28-9, 37, 45, 49
Industrie aéronautique, **13:** 20-1, 23, 32-3, 34, 38-9, 41-5
Industrie du meuble, **8:** 36, 39, 46, 48-55
Industrie pétrochimique, **9:** 24, 26, 30-2, 35-40; **21:** 19-20, 40
Intégration économique, **1:** 16, 20, 23-8
Islam, **30:** 11, 15-6, 21, 24-6, 29, 31-2, 34-6
Maintien de la paix, **34:** 8, 15, 24, 27-8
Marché commun entre le Mexique, le Canada et les États-Unis, **3:** 5-7
Problème israélo-arabe, **28:** 17-8, 24, 26-32; **51:** 20
Proche-Orient
Commerce avec, **38:** 9, 17, 20, 22-5
Questions concernant, **36:** 22-9; **37:** 17, 21-2
Question palestinienne, **39:** 22, 26, 33, 35-6; **44:** 26; **47:** 13, 15, 18, 24, 28-30; **48:** 15, 17-9, 22-3

van Roggen, honorable George C,, sénateur(Vancouver-Point Grey), président du Comité—*Suite*
Rapports entre la société mère et ses filiales, **16:** 20-1, 23, 31-2, 40-3
Recherche et développement, **1:** 23; **15:** 28, 32-3, 37-8, 40-1, 43-8
Relations commerciales du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **27:** 8, 10-1, 20, 27-30, 32-4; **31:** 11-2, 19, 23, 26-31; **44:** 11, 14
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **24:** 24, 26, 28, 32, 34; **32:** 10, 20-2, 24
Procédure, **24:** 5, 23, 39; **26:** 5, 11-7, 19, 21, 23, 25-6, 29; **27:** 5-6, 9, 15, 25, 36-7; **28:** 5, 9,12, 16, 29, 33-4; **29:** 5, 10, 16, 19, 26-7, 30; **30:** 5, 14, 25, 37; **31:** 5, 10, 12, 17, 19, 21, 25-6, 31; **32:** 5-6, 11, 24-5; **33:** 5-6, 11, 12, 15, 21-2, 35; **34:** 5, 10, 25, 28; **35:** 5-6, 11, 28-9, 36, 41; **36:** 5-6, 14, 19-21, 26, 33; **37:** 5, 12, 15, 19-20, 23-4; **38:** 5, 10, 16, 20, 25-6; **39:** 5, 9,11, 21, 37; **40:** 5-6, 10, 35; **41:** 5-6, 11, 17, 36; **44:** 5-7, 9, 16, 29-30; **46:** 5-6, 8, 11, 16, 26, 27-8; **47:** 5-6, 10-1, 19, 31-2; **48:** 5, 10, 13, 14, 17, 22-3; **49:** 5, 12, 14, 16, 23, 25; **50:** 5, 11, 16, 20-2, 24-5; **51:** 5, 7-8, 13, 22, 24, 26-7
Relations du Canada avec les États-Unis, **1:** 13; **6:** 12, 15-6, 23-5, 30, 32, 34, 36-40; **7:** 9; **10:** 18, 24-5, 30, 34-42; **11:** 19, 25; **13:** 8, 9; **14:** 17, 26-7, 29, 44-5, 53-4, 60, 70-3, 75-9; **15:** 13-4, 17, 38-9, 49, 51, 54-7; **16:** 38-40, 47-9; **17:** 6, 9,10, 16, 26, 29, 30, 32, 33; **18:** 9, 13, 18, 21, 24-5, 27-34, 39, 42-4, 46-9; **19:** 7, 17-20, 22-3, 25, 29, 31-5, 37-9, 42; **20:** 20-1, 26, 28-9, 33-4, 36-8; **21:** 7, 15, 24, 27, 31, 33, 36, 41-4; **22:** 16, 17, 21, 35-40
Instructions au sujet des questions, **6:** 7, 27-8; **19:** 36; **20:** 32
Procédure, **1:** 5, 15, 23, 28-9; **2:** 5, 15, 19, 28, 31, 34; **3:** 5, 7-8, 11, 33; **6:** 6-7, 17-8, 21, 29-30, 32-4, 40; **7:** 5, 10, 12, 14, 19, 30, 33, 41; **8:** 5, 6,18, 20, 25, 30, 31, 43, 55; **9:** 5-6, 8, 12, 16, 20, 27, 40-1; **10:** 5, 8,14, 21, 42; **11:** 5-6, 9, 12, 18-9, 22, 25, 39; **12:** 5, 6,29, 35-6, 41, 43, 45, 49-50; **13:** 5-6, 13, 15, 20-1, 45; **14:** 5, 6,14, 58, 66, 68, 69, 70-1, 75, 79; **15:** 5, 8,13-4, 17, 31, 41, 57; **16:** 6-8, 12, 18, 30, 32, 46, 48, 49-50; **17:** 5, 15, 38; **18:** 5, 20, 34, 49; **19:** 5, 6,14, 17, 42; **20:** 5, 8,9, 16, 40; **21:** 5, 6,12, 22, 28, 39, 40, 44; **22:** 5, 15, 40-1
Séances, programme, **40:** 5-6
Services éducationnels, **49:** 7, 10, 15, 18, 22
Sondage sur les attitudes envers le Proche-Orient, **36:** 7, 10-1, 17, 20
Transports publics, **11:** 26, 29, 32, 34, 36-9
Washington, note de service relative à la visite du Comité, **21:** 5-6

Vatican
Israël, attitude envers, **24:** 32

Venise, conférence au sommet
Date, chances, **6:** 30-1

Volkswagen
Valeur ajoutée en pièces canadiennes, **7:** 22

Ward, M. Rick, directeur principal des programmes (Égypte), Agence canadienne de dévelop pement international
Agence canadienne de développement international, **33:** 15

Washington, D.C., États-Unis
Visite du Comité, note de service, **21:** 5-6

Watson, M. Andrew M., président associé, University of Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur d'économie, University of Toronto
Note biographique, **47:** 5
Question palestinienne
Discussion, **47:** 20-2, 26, 30, 32
Exposé, **47:** 11-9

Watson, M. Ian, député (Chateauguay)
Liban, **50:** 17-8
Question palestinienne, **48:** 23
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 22-3

Weintraub, M. Sidney, professeur, Dean Rusk Professor, Lyndon B. Johnson School of Public Affairs, University of Texas, Austin, Texas
Note biographique, **17:** 5, 6
Relations du Canada avec les États-Unis
Citations, positions, **23:** 214, 221, 232, 273
Discussion, **17:** 16-38
Exposé, **17:** 5-15

Wenman, M. Robert Lloyd, député (Fraser Valley West)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 17

Westinghouse Canada Inc.
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, **16:** 15, 16-7
Commerce entre le Canada et les États-Unis, balance, **16:** 19-20, 25, 39-40, 41
États-Unis, exportations, **16:** 21-2
Évolution, facteurs, **16:** 18-9, 36
Fixation des prix entre sociétés, **16:** 40-1, 42-3
Gouvernements provinciaux, effet des politiques préférentielles en matière d'achats, **16:** 23-4, 33-4
Information de base, **16:** 12-5, 17, 22, 26, 30-2
Main-d'œuvre, **16:** 35-6, 37
Obstacles tarifaires et non-tarifaires, effet, **16:** 16, 23-4, 26, 34-5
Rationalisation Nord-Sud, **16:** 14, 21-2; **23:** 244
Recherche et développement, **16:** 20-1, 33
Stratégie de commercialisation mondiale, **16:** 9-10, 25-6
Système de remise mutuelle des droits, **16:** 38-9, 40
Technologie, sources, commercialisation, **26:** 43-4, 46
Turbine, mandat mondial de production, **16:** 9, 13-4, 25-6
Voir aussi
Westinghouse Inc.

Westinghouse Inc.
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, effet, **16:** 10
AEIE, rapport avec, **16:** 31
Buy American, position sur les restrictions du programme, **16:** 34
Filiales, plan stratégique, **16:** 14-5
Information de base, **16:** 25
Recherche et développement, **16:** 20-1
Stratégie internationale, **16:** 10, 36
Usines processus de décision concernant la sélection d'emplacements, **16:** 9, 10-2, 32-3
Westinghouse Canada Inc., rapport avec, **16:** 8-10, 21, 24-6, 36, 41; **23:** 244-5
Voir aussi
Westinghouse Canada Inc.

Willmot, M. Robert, directeur des programmes spéciaux, Comité Canada-Israël
Conflit israélo-arabe et la politique du Canada, **35:** 14-6, 20, 23-4, 28, 31-3, 36-7
Note biographique, **35:** 5

Wiseman, M. Henry, professeur, Département d'études politiques, University of Guelph, Guelph, Ontario
Maintien de la paix
Discussion, **34:** 10-28
Exposé, **34:** 5-10
Note biographique, **34:** 5

Withers, M. G.B.S., vice-président, opérations intégrées, Petrosar, Corunna, Ontario
Accord de libre-échange sectoriel dans les produits pétrochimiques, citations, **21:** 16, 28
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **9:** 23-4, 29-30, 38-40
Exposé, **9:** 12-6

Wonnacott, M. Ronald Johnson, professeur, Département d'économie, University of Western Ontario, London, Ontario
Accord de libre-échange avec les États-Unis, citations sur, **22:** 40; **23:** 201-2, 255, 280
Note biographique, **18:** 5
Options commerciales du Canada, **5:** 16
Relations du Canada avec les États-Unis
Discussion, **18:** 20-49
Exposé, **18:** 5-20

Yaoundé, Convention
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, examen, **3:** 24; **3A:** 12

Yurko, M. William J., député (Edmonton East)
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 28

Yuzyk, honorable Paul, sénateur (Fort Garry)
Conflit israélo-arabe, **40:** 18, 20-1
Exportations, expansion, **41:** 30-1
Industrie pétrochimique, **9:** 29-32
Islam, **30:** 22, 24
Liban, **50:** 15-7
Maintien de la paix, **34:** 14-6
Proche-Orient, questions concernant, **37:** 19-20
Question palestinienne, **48:** 21
Relations commerciales du Canada avec la Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **31:** 25-6
Relations commerciales entre le Canada et Israël, **42:** 14-6
Relations du Canada avec la République arabe d'Égypte et le Proche-Orient, **26:** 26
Relations du Canada avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, **25:** 27-9
Relations du Canada avec les États-Unis, **18:** 41-2
Services éducationnels, **49:** 26-9

Zone de libre-échange
Définition, **2:** 7, 21, 32-3; **3:** 5, 15, 31; **3A:** 3, 4,5-6; **5:** 20; **23:** 205-6

Zone de libre-échange bilatérale entre le Canada et les États-Unis
Approche sectorielle, **5:** 20-1; **22:** 17
Industrie du textile, effet, **18:** 27-8
Régions du Canada
Effet, **5:** 22; **18:** 24-5
Perception, **5:** 23; **22:** 15-6, 17, 18

Zureik, M. Elia, Département de sociologie, Queen's University, Kingston, Ontario
Note biographique, **36:** 5

Zureik, M. Elia, Département de sociologie, Queen's University, Kingston, Ontario—*Suite*
Proche-Orient, questions concernant, **36:** 21-33
Sondage sur les attitudes envers le Proche-Orient
Discussion, **36:** 14-21
Exposé, **36:** 6-14

Zwaig, M. Melvyn, vice-président, Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël
Note biographique, **42:** 5
Relations commerciales entre le Canada et Israël
Discussion, **42:** 8, 12, 14, 21, 23, 25
Exposé, **42:** 5-6

Voir sur pages suivantes listes d'appendices, de document déposé et de témoins.

Appendices

1A — *North American Economic Interdependence: A framework for analysis*; tables, **1A:** 1, 3-19
3A — *GATT (The) and Regional Economic Integration*, **3A:** 1-19
8A — Tables appended to the Brief presented by the Canadian Council of Furniture Manufacturers, **8A:** 1-3
8B — Comparative Statistics appended to the Brief presented by the Quebec Furniture Manufacturers Association, **8A:** 5, 7
9A — Cumulative effect of job multipliers, **9A:** 1
9B — Cumulative effect of value multipliers, **9A:** 2
9C — Jobs per 100 million Lbs/Yr. Ethylene, **9A:** 3
11A —Remarks by Mr. K.W. Foley, President and Chief Executive Officer of UTDC, October 16, 1980, **16A:** 1-11
13A —Charts from de Havilland Aircraft of Canada, Limited, **13A:** 1
13B —Charts from Pratt & Whitney Aircraft of Canada Ltd., **13A:** 3-9
18A —*Canada/U.S.Wage/Productivity/Exchange Rate Nexus, 1968-1978*, **18:** 8; **18A:** 1
27A —Canada/Middle East Trade Canada—North African Trade, **27A:** 1
29A —Crude oil and petroleum products imports by country of origin, 1971-1982; Petro-chemical production, **29A:** 1-2
29B —Middle East imports as a percentage of total imports: 1971-1982, **29A:** 3
29C —Oil and gas statistics 1981: Crude oil proven reserves 1965-81; OPEC's crude oil production, **29A:** 4
32A —Report of the Special representative of the Government of Canada respecting the Middle East and North Africa (The Stanfield Report) dated 20 February, 1980, **32A:** 1-23
35A —*The Arab-Israel conflict and Canadian Policy*, brief presented by the Canada-Israel Committee, **35A:** 1-27
36A —Statistics of a survey conducted by Canadian Facts, November-December 1982, **36A:** 1-8
46A —Immigration to Canada from Middle East and North African countries, tables I and II, **46A:** 1-2

Document Tabled

— *Towards an Economic Strategy for Canada*, **20:** 8

Witnesses

— Adams, Charles, Institute of Islamic Studies, McGill University
— Adelman, Howard, Professor of Philosophy and Director, Refugee Documentation Project, York University
— Arès, Jean, Senior Vice-President, Export Financing, Export Development Corporation
— Barton, William H., Formerly Canadian Ambassador at the United Nations
— Bassett, Charles P., Vice-President, Anglophone Africa Branch, Canadian International Development Agency
— Bélanger, Jean M., President, Canadian Chemical Producers' Association
— Bell, Kirk, Director General, Recruitment & Selection Branch, Employment and Immigration Canada
— Bronfman, Edgar, President, World Jewish Congress, New York
— Buchwald, Harold, Q.C., National Chairman, Canada-Israel Committee
— Campbell, Don, Assistant Undersecretary, Office of Resource Industries, Energy and Food, External Affairs Canada
— Campbell, K.M., General Manager, Ontario Furniture Manufacturers Association

Appendices

1A — *Interdépendance (L') économique en Amérique du Nord:cadre d'analyse*, tableaux, **1A:** 2-19
3A — *GATT (Le) et l'intégration économique régionale*, **3A:** 1-19
8A — Tableaux annexés au mémoire de l'Association des fabricants de meubles du Québec inc., **8A:** 1-2, 4
8B — Statistiques comparatives annexées au mémoire de l'Association des fabricants de meubles du Québec inc., **8A:** 6, 8
9A — Effet cumulatif des multiplicateurs d'emplois, **9A:** 4
9B — Effet cumulatif des multiplicateurs de valeur, **9A:** 5
9C — Emplois par million de Lb/An d'éthylène, **9A:** 6
11A — Exposé de M. K.W. Foley, président directeur général d'UTDC, le 16 octobre 1980, **16A:** 1-11
13A — Tableaux de de Havilland Aircraft du Canada Limitée, **13A:** 2
13B — Tableaux de Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée., **13A:** 10-6
18A — *Rapport Canada/États-Unis: salaire/productivité/échanges—1968 à 1978*, **18:** 8; **18A:** 1
27A — Commerce Canada/Moyen-Orient; Commerce Canada-Afrique du Nord, **27A:** 1
29A — Importations globales de pétrole brut et importations équivalentes par pays d'origine, 1971-1982; Production—pétrochimie, **29A:** 5-6
29B — Importations du Proche-Orient en pourcentage du total des importations: 1971-1982, **29A:** 7
29C — Statistiques du pétrole et du gaz 1981: Réserves prouvées de pétrole brut 1965-1981; Production de pétrole brut de l'OPEP, **29A:** 8
32A — Rapport du représentant spécial du gouvernement du Canada concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (le rapport Stanfield), daté du 20 février 1980, **32A:** 1-23
35A — *Le conflit israélo-arabe et la politique du Canada*, mémoire présenté par le Comité Canada-Israël, **35A:** 1-27
36A — Statistiques d'un sondage réalisé par Canadian Facts, en novembre et décembre 1982, **36A:** 1-8
46A — Immigration au Canada en provenance des pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, tableaux I et II, **46A:** 3-4

Document déposé

— *Towards an Economic Strategy for Canada*, **20:** 8

Témoins

— Adams, M. Charles, Institut des études islamiques, McGill University
— Adelman, M. Howard, professeur de philosophie et directeur du projet de documentation pour les réfugiés, York University
— Arès, M. Jean, vice-président supérieur, Financement à l'exportation; Société pour l'expansion des exportations
— Barton, M. William H., ex-ambassadeur du Canada aux Nations unies
— Bassett, M. Charles P., vice-président, Direction générale de l'Afrique anglophone, Agence canadienne de développement international
— Bélanger, M. Jean M., président, Association canadienne des fabricants de produits chimiques
— Bell, M. Kirk, Directeur général, Direction du recrutement et de la sélection, Emploi et Immigration Canada
— Bronfman, M. Edgar, président, Congrès mondial des Juifs, New York
— Buchwald, M. Harold, c.r., président national, Comité Canada-Israël
— Campbell, M. Don, sous-secrétaire d'État adjoint, Direction générale des industries, des ressources, de l'énergie et de l'alimentation, Affaires extérieures Canada

Witnesses—*Cont'd*

— Charles, Roger, Assistant Director, Contracted Educational and Training Services
— Clarke, Larry, Chairman and Chief Executive Officer, Spar Aerospace Limited
— Cloutier, Sylvain, Chairman of the Board and President, Export Development Corporation
— Cockerill, Gerry, Vice-President and General Manager, Kaufman Company, Collingwood, Ontario
— Connor, Harold, Halifax, N.S.
— Dewar, Jack S., President, Union Carbide Canada Ltd., Toronto, Ontario
— Dodge, David A., Director of Research, Institute for Research on Public Policy, Ottawa, Ontario
— Douglas, L.R., Vice-President, Canadian General Electric Co. Ltd., Chairman of the CMA Trade Policy Committee
— Dufour, Marcel, President, Lavalin International Inc.
— Eastham, Percy, Director General, Office of General Relations, Department of Industry, Trade and Commerce
— Edelstein, Verona, Director, Africa Division, Office of Trade Development, Africa and Middle East, External Affairs Canada
— Farah, Naji, Canada-Palestine Solidarity Committee
— Foley, Kirk W., President, Urban Transportation Development Corp. Ltd., Toronto, Ontario
— Fraser, Norman, Acting Director General, Programs Branch, Department of Industry, Trade and Commerce
— Freij, Elias, Mayor of Bethlehem
— Gagnon, Jean-Jacques, Senior Executive Vice-President; Aluminum Company of Canada, First Vice-president of Canadian Manufactuers' Association
— Girard, Raphael, Director, Refugee Policy Division, Employment and Immigration Canada
— Gourdeau, Jean-Paul, President and Chief Executive Officer, SNC Group
— Grey, Rodney de C., Advisor to the Government of Ontario, Ontario House, London, England
— Grossman, Hon. Larry, Minister of Industry and Tourism, Province of Ontario
— Hadawi, Sami, Canadian Arab Federation
— Hoss, Salim El, former Prime Minister of Lebanon, 1976-80
— Howarth, Gorse, President, Canadian Commercial Corporation
— Husny, Joseph P., Chairman of the Board and Chief Executive Officer, MIRON Inc.
— Jahel, Salim, Former Minister in the Government of Lebanon
— Johnstone, Robert, Deputy Minister, Department of Industry, Trade and Commerce
— Katz, Julius, Senior Vice-President, ACLI International Inc., White Plains, N.Y., U.S.A.
— Keating, Ronald R., President, Litton Systems Canada Limited
— Keill, Don, Senior Vice-President, Export Insurance, Export Development Corporation
— Kenny, Lorne M., Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Middle Eastern and Islamic Studies, University of Toronto
— Kilburn, Peter, Vice-President, Project Financing, Lavalin International Inc.
— Krause, Lawrence, Senior Fellow, Brookings Institute, Washington, D.C., U.S.A.
— Kubursi, Atif, Canadian Arab Federation
— Latimer, R.E., Assistant Deputy Minister, International Trade Relations, Department of Industry, Trade and Commerce
— Lazar, Fred, Director, Canadian Institute for Economic Policy
— Lyon, Peyton V., School of International Affairs, Carleton University, Ottawa, Ontario

Témoins—*Suite*

— Campbell, M. K.M., directeur général, Ontario Furniture Manufacturers Association
— Charles, M. Roger, directeur adjoint, Services contractuels d'éducation et de formation, Bureau canadien de l'éducation internationale
— Clarke, M. Larry, président et administrateur en chef, Spar Aerospace Limited
— Cloutier, M. Sylvain, président du Conseil et président; Société pour l'expansion des exportations
— Cockerill, M. Gerry, vice-président et directeur général, Kaufman Company, Collingwood, Ontario
— Connor, M. Harold, Halifax, N.-É.
— Dewar, M. Jack S., président, Union Carbide Canada Ltd., Toronto, Ontario
— Dodge, M. David A., directeur de la recherche, Institut de recherches politiques, Ottawa, Ontario
— Douglas, M. L.R., vice-président, Canadian General Electric Co. Ltd., président du comité de la politique commerciale, Association des manufacturiers canadiens
— Dufour, M. Marcel, président, Lavalin International Inc.
— Eastham, M. Percy, directeur général, Bureau des relations générales, ministère de l'Industrie et du Commerce
— Edelstein, Mme Verona, directrice de la division de l'Afrique, Direction générale de l'expansion du commerce, Afrique et Moyen-Orient, Affaires extérieures Canada
— Farah, M. Naji, Comité de Solidarité Canada-Palestine
— Foley, M. Kirk W., président, Urban Transportation Development Corp. Ltd., Toronto, Ontario
— Fraser, M. Norman, directeur général suppléant, Groupe des programmes, ministère de l'Industrie et du Commerce
— Freij, M. Elias, maire de Bethléem
— Gagnon, M. Jean-Jacques, vice-président sénior exécutif, Compagnie d'aluminium du Canada, vice-président sénior, Association des manufacturiers canadiens
— Girard, M. Raphael, directeur, Division de la politique relative aux réfugiés, Emploi et Immigration Canada
— Gourdeau, M. Jean-Paul, président et administrateur-en-chef, Le Groupe SNC
— Grey, M. Rodney de C., conseiller auprès du gouvernement de l'Ontario, Ontario House, Londres, Angleterre
— Grossman, honorable Larry, ministre de l'Industrie et du Tourisme, province de l'Ontario
— Hadawi, M. Sami, Fédération canado-arabe
— Hoss, M. Salim El, ancien premier ministre du Liban, 1976-1980
— Howarth, M. Gorse, président, Corporation commerciale canadienne
— Husny, M. Joseph P., président du conseil d'administration et administrateur en chef, MIRON Inc.
— Jahel, M. Salim, ancien ministre du Gouvernement libanais
— Johnstone, M. Robert, sous-ministre, ministère de l'Industrie et du Commerce
— Katz, M. Julius, premier vice-président, ACLI International Inc., White Plains, New York, États-Unis
— Keating, M. Ronald R., président, Litton Systems Canada Limited
— Keill, M. Don, vice-président supérieur, Assurance à l'exportation; Société pour l'expansion des exportations
— Kenny, M. Lorne M., président, University of Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient; professeur et spécialiste des études islamiques et sur le Moyen-Orient, University of Toronto
— Kilburn, M. Peter, vice-président, Financement des projets, Lavalin International Inc.
— Krause, M. Lawrence, membre agrégé, Brookings Institute, Washington, D.C., É.-U.

Witnesses—*Cont'd*
— McCallum, Ron, Corporate Director of Marketing, Hawker Siddeley Canada Inc., Chairman of the CMA Export Committee
— McDonough, M.J., Senior Executive Vice-President, Corporate Resources, Westinghouse Inc., Pittsburgh, Pennsylvania
— MacEachen, Hon. Allan J., Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs
— McGeer, Hon. Patrick, Minister of Universities Science and Communications, Province of British Columbia
— McNiven, James, Executive Vice-President, Atlantic Provinces Economic Council
— MacPherson, Bruce, President, Gibbard Furniture Shops Ltd., Napanee, Ontario
— McWhinney, William, Senior Vice-President, Canadian International Development Agency
— Malko, Joe, Furniture West Inc., Winnipeg, Manitoba
— Mandel, Michael, Canada-Palestine Solidarity Committee
— Masleck, Carolyn, Director, Educational Exchange, Canadian Bureau of International Education
— Matthews, O.I., Director General, Export Supply Centre, Canadian Commercial Corporation
— Mort, Clifford L., Chairman, Dow Chemical of Canada Co., Sarnia, Ontario
— Mouammar, Khaled, President, Canada-Palestine Solidarity Committee
— Mubarak, His Excellency Mohamed Hosni, President of the Arab Republic of Egypt
— Mundy, David, R.R. N° 3, Carp, Ontario
— Nelson, John, Director of the Middle East Division, Office of Trade Development, Africa and Middle East, External Affairs Canada
— Oliver, Craig, Senior Director General, Industry and Commerce Development, Department of Industry, Trade and Commerce
— Papineau, Bernard, President, H.P.L. Cie., Arthabaska, Quebec
— Pierce, R.L., President, Alberta Gas Ethylene Company, Calgary, Alberta
— Planche, Hon. Hugh, Minister of Economic Development, Province of Alberta
— Pouliot, François, Vice-President, Francophone Africa Branch, Canadian International Development Agency
— Power, Noble, Vice-President, Corporate Affairs, Canadian International Development Agency
— Pugsley, David, Vice-President, Ontario Educational Services Corporation
— Quinn, John J., Faculty of Law, University of Western Ontario; Director, Canada-U.S. Law Institute
— Reece, E.A., Vice-President & General Manager, McDonnell Douglas Canada Ltd., Toronto, Ontario
— Reekie, C.D., President and Chief Executive Officer, CAE Industries Limited
— Resnick, Mark, National Executive Director, Canada-Israel Committee
— Ricard, Norman, President and General Manager, NORCA Management Ltd., Montreal, Quebec
— Rotstein, Abraham, Vice-Chairman, Canadian Institute for Economic Policy
— Royer, Raymond, President and General Manager, Mass Transit Division, Bombardier Inc., Boucherville, Quebec
— Sandford, John W., President & Chief Executive Officer, de Havilland Aircraft of Canada, Limited, Downsview, Ontario
— Shaske, E.G. (Ed), Executive Director, Strategic Planning Branch, Department of Economic Development, Province of Alberta

Témoins—*Suite*
— Kubursi, M. Atif, Fédération canado-arabe
— Latimer, M. R.E., sous-ministre adjoint, Relations commerciales internationales, ministère de l'Industrie et du Commerce
— Lazar, M. Fred, directeur, Institut canadien de politiques économiques
— Lyon, M. Peyton V., École des affaires internationales, Université Carleton, Ottawa, Ontario
— McCallum, M. Ron, directeur du marketing de la société Hawker Siddeley Canada Inc.; président, comité des exportations, Association des manufacturiers canadiens
— McDonough, M. M.J., vice-président exécutif principal, Ressources, Westinghouse Inc., Pittsburgh, Pensylvanie
— MacEachen, honorable Allan J., vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures
— McGeer, honorable Patrick, ministre des universités, de la science et des communications, province de la Colombie-Britannique
— McNiven, M. James, vice-président exécutif, Conseil économique des provinces de l'Atlantique
— MacPherson, M. Bruce, président, Gibbard Furniture Shops Ltd., Napanee, Ontario
— McWhinney, M. William, vice-président principal, Agence canadienne de développement international
— Malko, M. Joe, Furniture West Inc., Winnipeg, Manitoba
— Mandel, M. Michael, Comité de Solidarité Canada-Palestine
— Masleck, Mme Carolyn, directrice, Échanges éducatifs, Bureau canadien de l'éducation internationale
— Matthews, M.O.I., directeur général, Centre d'approvisionnement pour l'exportation, Corporation commerciale canadienne
— Mort, M. Clifford L., président, Dow Chemical of Canada Co., Sarnia, Ontario
— Mouammar, M. Khaled, président, Comité de Solidarité Canada-Palestine
— Moubarak, Son Excellence Mohamed Hosni, président de la République arabe d'Égypte
— Mundy, M. David, R.R. N° 3, Carp, Ontario
— Nelson, M. John, directeur de la division du Moyen-Orient, Direction générale de l'expansion du commerce, Afrique et Moyen-Orient, Affaires extérieures Canada
— Olivier, M. Craig, premier directeur général, Expansion de l'industrie et du commerce, ministère de l'Industrie et du Commerce
— Papineau, M. Bernard, président, H.P.L., Cie, Arthabaska, Québec
— Pierce, M. R.L., président, Alberta Gas Ethylene Company, Calgary, Alberta
— Planche, honorable Hugh, ministre du Développement économique, province de l'Alberta
— Pouliot, M. François, vice-président, Direction générale de l'Afrique francophone, Agence canadienne de développement international
— Power, M. Noble, vice-président, Affaires organisationnelles, Agence canadienne de développement international
— Pugsley, M. David, vice-président, Société de services éducationnels de l'Ontario
— Quinn, M. John J., Faculté de droit, University of Western Ontario; Directeur, Canada-U.S. Law Institute
— Reece, M. E.A., vice-président et directeur général, McDonnell Douglas Canada Ltd., Toronto, Ontario
— Reekie, M. C.D., président et administrateur en chef, CAE Industries Limited
— Resnick, M. Mark, directeur général, Comité Canada-Israël
— Ricard, M. Norman, président et directeur général, NORCA Management Ltd., Montréal, Québec

Witnesses—*Cont'd*

— Shenstone, Michael, Assistant Under-Secretary, Bureau of African and Middle Eastern Affairs, External Affairs Canada
— Sigler, John H., Director, The Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University
— Simmonds, Nicholas, Executive Director, Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry
— Simons, John, Vice-President, Avionics Division, Canadian Marconi Company, Montreal, Quebec
— Smith, E.L., President & Chief Executive Officer, Pratt & Whitney Aircraft of Canada Ltd., Longueuil, Quebec
— Stanfield, Hon. Robert L., Q.C.
— Steers, B.C., Assistant Deputy Minister, International Marketing, Department of Industry, Trade and Commerce
— Stein, Janice, Department of Political Science, University of Toronto
— Tate, W.C., Vice-President and General Manager, Garrett Manufacturing Company Limited
— Thibault, Laurent, Director of Economics and Communications, Canadian Manufacturers' Association
— Tyaack, F.H., President and Chief, Executive Officer, Westinghouse Canada Inc., Hamilton, Ontario
— Ward, Rick, Senior Country Program, Director (Egypt), Canadian International Development Agency
— Watson, Andrew M., Associate Chairman, Toronto University Middle East Group, Professor of Economics, University of Toronto
— Weintraub, Sidney, Professor, Dean Rusk Professor, Lyndon B. Johnson School of Public Affairs, University of Texas, Austin, Texas
— Willmot, Robert, Director of Special Projects, Canada-Israel Committee
— Wiseman, Henry, Professor, Department of Political Studies, University of Guelph, Ontario
— Withers, G.B.S., Vice-President, Corporate Operations, Petrosar, Corunna, Ontario
— Wonnacott, Ronald Johnson, Professor, Department of Economics, University of Western Ontario, London, Ontario
— Zureik, Elia, Department of Sociology, Queen's University, Kingston, Ontario
— Zwaig, Melvyn, Vice-President, Canada-Israel Chamber of Commerce and Industry

For pagination, *see* Index by alphabetical order.

Témoins—*Suite*

— Rotstein, M. Abraham, directeur, Institut canadien de politique économique
— Royer, M. Raymond, président directeur général, Division du transport commun, Bombardier Inc., Boucherville, Québec
— Sandford, M. John W., président et administrateur en chef, de Havilland Aircraft du Canada, limitée, Downsview, Ontario
— Shaske, M. E.G. (Ed), directeur exécutif, Division de la planification stratégique, ministère du Développement économique, province de l'Alberta
— Shenstone, M. Michael, sous-secrétaire adjoint, Bureau des affaires africaines et du Moyen-Orient, Affaires extérieures Canada
— Sigler, M. John H., directeur du Norman Paterson School of International Affairs à l'université Carleton
— Simmonds, M. Nicholas, directeur général, Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël
— Simons, M. John, vice-président, division de l'avionique, Compagnie Marconi Canada, Montréal, Québec
— Smith, M. E.L., président et administrateur en chef, Pratt & Whitney Aircraft du Canada ltée, Longueuil, Québec
— Stanfield, honorable Robert, L., c.r.
— Steers, M. B.C., sous-ministre adjoint, Marketing international, ministère de l'Industrie et du Commerce
— Stein, Mme Janice, Département des sciences politiques, University of Toronto
— Tate, M. W.C., vice-président et directeur général, Garrett Manufacturing Company Limited
— Thibault, M. Laurent, directeur du service de l'économique et des communications, Association des manufacturiers canadiens
— Tyaack, M. F.H., président et administrateur-en-chef, Westinghouse Canada Inc., Hamilton, Ontario
— Ward, M. Rick, directeur principal des programmes (Égypte), Agence canadienne de développement international
— Watson, M. Andrew M., président associé, University of Toronto, Groupe sur le Moyen-Orient, professeur d'économie, University of Toronto
— Weintraub, M. Sidney, professeur, Dean Rusk Professor, Lyndon B. Johnson School of Public Affairs, University of Texas, Austin, Texas
— Willmot, M. Robert, directeur des programmes spéciaux, Comité Canada-Israël
— Wiseman, M. Henry, professeur, Département d'études politiques, University of Guelph, Guelph, Ontario
— Withers, M. G.B.S., vice-président, opérations intégrées, Petrosar, Corunna, Ontario
— Wonnacott, M. Ronald Johnson, professeur, Département d'économie, University of Western Ontario, London, Ontario
— Zureik, M. Elia, Département de sociologie, Queen's University, Kingston, Ontario
— Zwaig, M. Melvyn, vice-président, Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël

Pour pagination, *voir* Index par ordre alphabétique.

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé

Book Tart
raie des livres
K1A 0S5
OTTAWA

If undeliverable, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé

Book rate
Tarif des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9